Archives diocésaines de Quimper et Léon

H. OUDIN, Libraire-Éditeur

PARIS
17, RUE BONAPARTE, 17

POITIERS
4, RUE DE L'ÉPERON, 4

VIENT DE PARAITRE :

ENTRETIENS
SUR
LES MYSTÈRES
DU
SAINT ROSAIRE

Par Mgr L.-Ch. GAY,
ÉVÊQUE D'ANTHÉDON,
ANCIEN AUXILIAIRE DU CARDINAL PIE, ÉVÊQUE DE POITIERS

Deux forts volumes in-12, brochés. 7 50

DU MÊME AUTEUR :

Vie et des Vertus chrétiennes (de la) considérées dans l'état religieux. 9e édition. 2 beaux volumes in 8°. 12 »
Le même, 3 volumes in-12. 10e édition. 10 50
Abrégé du même ouvrage, 1 volume in-12. 4 »
Conférences aux Mères chrétiennes, 2 beaux volumes n-8°, 2e édition. 12 »
Abrégé du même ouvrage, 1 volume in-12. 4 »
Élévations sur la vie et la doctrine de N.-S. J.-C., 2 beaux volumes in-8°, 2e édition, brochés. 12 »
Fleurs de doctrine et de piété, extraites des Œuvres de Mgr Gay, évêque d'Anthédon, 1 joli vol. in-18, 2e édition. 2 25

BEAU CADEAU D'ÉTRENNES
POUR MM. LES ECCLÉSIASTIQUES

Histoire du Cardinal Pie, Évêque de Poitiers, par Mgr BAUNARD, Prélat de la Maison de Sa Sainteté, professeur aux Facultés catholiques de Lille.

Œuvres complètes de S. E. le Cardinal Pie, Evêque de Poitiers, 9 forts volumes in-8° brochés.

Magnifique Portrait de S. E. le Cardinal Pie, gravé à l'eau-forte par F. GAILLARD.

Offerts à 54 fr. net payables au comptant, au lieu de 84 fr. 50, ou à 60 fr. payables par douzièmes, à raison de 5 fr. par mois.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

3e ANNÉE. Samedi 7 Janvier 1888. N° 1.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Bouchéries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Nominations dans le Clergé ; Rectifications à *l'Ordo* ; Le Sacre d'un Évêque ; Dons au Saint-Père ; Société de Secours mutuels de Quimper ; Le Jubilé de Léon XIII à Saint-Pol ; Les Évangiles traduits par M. Lasserre, mis à l'*Index*. — *II. Nouvelles du Monde catholique :* Les fêtes jubilaires de N. S. P. le Pape ; Les deux Papes ; Un ouvrage de Mgr Langénieux. — *III. Annonces diverses.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 8 janvier 1888. — Office du jour, semi-double, blanc. Au chœur, solennité de l'Epiphanie.
Lundi 9. — Office de l'Octave, semi-double, blanc.
Mardi 10. — De l'Octave, semi-double, blanc.
Mercredi 11. — De l'Octave, semi-double, blanc.
Jeudi 12. — De l'Octave, semi-double, blanc.
Vendredi 13. — Octave de l'Epiphanie, double, blanc.
Samedi 14. — S. Hilaire, évêque-docteur, double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Ursulines de Saint-Pol-de-Léon... 8 janvier.
Ursulines de Quimper..... 9, 10, 11, 12, 13 et 14 janvier.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

AVIS

Prière instante aux souscripteurs, dont l'abonnement date du 1er janvier 1888, de renvoyer le présent numéro, s'ils ne sont pas dans l'intention de continuer à recevoir la Semaine, *ou, au cas contraire, de faire parvenir au bureau, à Quimper, les 6 francs de leur souscription, à moins qu'ils ne préfèrent que cette somme soit recouvrée par l'entremise de la poste, dans le courant de janvier, avec 0 fr. 50 c. en plus pour les frais.*

— *A l'avenir toutes les communications pour les demandes d'abonnements ou leur paiement, concernant le* Kannad ar Galon Sacr, *etc., devront être adressées directement soit à M. COADOU, chanoine, rue Providence, ou à M. NICOLAS, vicaire du Chapitre, place Mescloaguen, 7, à Quimper.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Nominations. — M. l'abbé Bonis, recteur de Lannédern, est nommé recteur de Trégourez.

M. l'abbé Le Goff, vicaire à Hanvec, est nommé recteur de Lannédern.

M. l'abbé Galliou, jeune prêtre est nommé vicaire à Hanvec.

***

Rectification à l' « Ordo ». — M. l'abbé Bozec, porté par erreur comme aumônier-adjoint des Sœurs de l'Adoration perpétuelle, est directeur du Tiers-Ordre à Brest.

Erratum. — Dans le dernier numéro de la *Semaine*, une erreur typographique s'est glissée dans l'article UNE BELLE ŒUVRE ; il faut lire à la dernière ligne : l'œuvre a offert au Saint-Père une très belle chape brodée par ces dames.

Le sacre d'un Évêque. — La consécration d'un évêque est, sans contredit, l'une des plus imposantes cérémonies de la sainte Eglise. Esquissons, pour l'instruction et l'édification de nos lecteurs, les principaux traits de ce grand tableau symbolique.

Le serment. — Pour comprendre le sens de cette première cérémonie, il faut se rappeler que les Apôtres ont reçu de Jésus-Christ la perfection du sacerdoce et le pouvoir de

choisir des successeurs : ce sont les évêques. Tous les évêques possèdent la plénitude du sacerdoce, c'est-à-dire qu'ils peuvent seuls administrer tous les sacrements ; les évêques seuls, prêtres parfaits, sont capables de faire de simples prêtres et même des prêtres parfaits comme eux, par l'administration du sacrement de l'Ordre et par la consécration épiscopale. Mais, les évêques ne possèdent pas le pouvoir de juridiction, qui consiste à gouverner spirituellement les hommes. Un seul apôtre, saint Pierre, avait reçu de Jésus-Christ cette puissance souveraine pour la transmettre à ses successeurs, qui sont les Papes. Le Pape seul est donc la la source de la juridiction épiscopale, et le prélat qui prétendrait entrer dans la bergerie par une autre porte, c'est-à-dire sans le consentement du Pape, ne serait pas un vrai Pasteur, mais un voleur, suivant l'énergique expression de l'Evangile.

Aussi, quand l'élu est présenté par ses deux assistants à l'évêque consécrateur, celui-ci ne lui dit pas : Avez-vous un décret de tel souverain ? mais bien : Avez-vous un mandat apostolique, c'est-à-dire un ordre émané du Pape ?

Après la lecture de la bulle pontificale qui le nomme à la dignité épiscopale, le nouvel élu, à genoux, prête sur l'Evangile serment d'obéissance au Pape et de dévouement aux droits de la sainte Eglise.

La profession de Foi. — Le principal devoir de l'évêque est d'enseigner et de conserver la foi « sans laquelle il est impossible de plaire à Dieu » et de se sauver. Il est donc indispensable de s'assurer de l'orthodoxie du nouvel évêque. Voilà pourquoi il est interrogé sur les principaux articles de la foi catholique et romaine.

Après sa profession de foi, l'élu se rend à l'autel et se revêt, outre les ornements sacerdotaux, de plusieurs ornements pontificaux : les bas, les sandales, la croix pectorale, la tunique et la dalmatique. Tous ces ornements ont des significations symboliques qu'il serait trop long d'énumérer.

Ainsi revêtu, l'élu commence la messe à son autel particulier, et la continue en même temps que l'évêque consécrateur jusqu'après le Graduel. *(A suivre.)*

Une communauté religieuse du diocèse vient d'adresser à l'Exposition Vaticane :

1° Une chapelle de mission très riche : 1,000 fr.

2° Une boîte acajou pour l'administration complète de tous les sacrements : 245 fr.

La même communauté a pris une souscription au *Magnificat* traduit en 150 langues.

Humble témoignage de la piété filiale de cette communauté envers le Vicaire de Jésus-Christ !

Plusieurs autres communautés et quelques bonnes fa-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

milles ont également envoyé à Rome de riches présents au Saint-Père. M. l'abbé Charles Lequerré, aumônier à Brest, pèlerin de Rome, est préposé au classement des dons du diocèse à l'exposition vaticane.

Société de secours mutuels. — M. Cormier, avocat à Quimper, président de la *Société de secours mutuels* do Saint-Joseph, a exprimé dimanche, premier jour de l'an, aux ouvriers ses regrets de les quitter et de résigner ses fonctions, pour aller à Fouesnant remplir la charge de juge de paix.

M. Cormier les a vivement engagés à garder leurs principes chrétiens qu'il partage, à vivre en ouvriers modèles et à mériter plus tard de se retrouver tous dans un monde meilleur.

La Société fait une grande perte dans cette séparation obligée. M. Cormier avait su se concilier l'esprit et le cœur de ces braves gens, et son attitude vis-à-vis d'eux a toujours été parfaite.

Il succédait au vénéré et si dévoué fondateur de cette belle Œuvre de secours mutuels à Quimper, M. Joseph de Jacquelot, qui pendant plus de trente ans, croyons-nous, avait rempli ces difficiles fonctions avec un tact rare et une douceur charmante qui n'était point sans énergie.

Saint-Pol-de-Léon. — Le Jubilé sacerdotal de Léon XIII a été célébré dimanche dernier avec la plus grande solennité.

Dès le matin, à la cathédrale, une foule nombreuse se pressait à la Table-Sainte pour communier à l'intention du Saint-Père. Quelle fête! L'église, parée de ses plus beaux ornements, les autels, disparaissant sous des monceaux de verdure et de luminaires, et le chœur surtout, offrant un coup d'œil admirable! Au-dessus du maître-autel se détachait un superbe transparent aux armes de Léon XIII, avec un immense *vivat*.

Les prêtres disponibles assistaient aux offices, et la population y était tout entière.

Les vêpres sont chantées au milieu de l'émotion générale sous l'habile direction de M. Lazennec. L'église semble en feu: depuis les galeries jusqu'aux petits autels tout n'était que lumière pendant la bénédiction du Très-Saint Sacrement.

Nos plus vives félicitations à M. le curé!

Le soir, spontanément, sans aucun mot d'ordre donné, les habitants ont illuminé leurs maisons. Les pauvres, les riches, chacun selon ses moyens, avaient à cœur de rendre au Pape ce témoignage de respect et d'amour. A peine a-t-on remarqué çà-et-là quelques maisons obligées, tristes et sombres au milieu de l'allégresse générale.

Les ouvriers du Cercle avaient orné leur chapelle avec un goût parfait. Une foule nombreuse, malgré le froid, s'y est portée. Plus de 3,000 personnes l'ont visitée de 7 heures à 9 heures. L'enthousiasme devint indescriptible au moment où les ouvriers, après avoir chanté : *Gloire au Pontife universel*, ont par trois fois acclamé Léon XIII.

Le calme le plus parfait a régné toute la nuit: tout autre est le peuple au soir des fêtes de la rue.

Seuls, le vent et la pluie ont mis à l'épreuve la patience de plusieurs et rendu difficile l'illumination de quelques façades moins abritées.

Les témoins de cette manifestation religieuse ont dû se dire avec raison : Saint-Pôl sera longtemps encore la *ville sainte !*

La traduction des Saints-Evangiles, par Henri Lasserre, vient d'être mise à l'*index*. L'auteur s'est soumis avec la simplicité et la générosité dignes de ce grand chrétien.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Vive Léon XIII, pontife et roi !

Fêtes jubilaires de N. S. P. le Pape.

Samedi dernier, 31 décembre 1887, les cloches de nos basiliques, de nos cathédrales et de toutes les églises du monde catholique faisaient entendre au loin leurs éclatants carillons. Ces joyeuses sonneries avaient commencé à Rome même, la ville des Papes, où le 263me successeur de saint Pierre devait, le lendemain, 1er janvier 1888, célébrer le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale, le jubilé de sa première messe : beau jour de triomphe pour la papauté! Notre piété filiale en gardera précieusement le doux et saint souvenir.

Tout récemment, nous voyions l'Allemagne et l'Angleterre célébrer par des fêtes nationales le long règne de leurs glorieux souverains; mais combien elles pâlissent ces fêtes de peuples isolés, malgré la pompe officielle, l'éclat des assistances royales et la spontanéité des sentiments de tous les sujets, en présence de cette explosion du respect, de la vénération, de l'affection et du dévouement envers le Vicaire de N.S.J.C.! C'est toute la famille catholique, le lignage de saint Pierre, qui tressaille d'une sainte joie et fait monter au ciel, qui protège et bénit le Père bien-aimé, des chants d'amour et d'actes de reconnaissance.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Qui eût osé dire, hier encore, que la Papauté occupait une telle place dans le monde ! Aussi devons-nous proclamer que c'est manifestement l'œuvre du Très-Haut. Une savante revue romaine, la *Civiltà Cattolica*, fait à ce sujet les réflexions suivantes d'une saisissante vérité :

« Quiconque a suivi avec attention, pendant le cours de ces trente dernières années, la suite des événements, depuis le Congrès de Paris en 1856, doit avoir observé comme une grande merveille l'accroissement dans le monde chrétien de l'estime, de l'amour, de la soumission, de la foi à la Papauté, en raison directe, pour parler le langage mathématique, de la recrudescence des persécutions dirigées contre elle, surtout en Italie et à Rome. Nous affirmons ouvertement que, de même que dans aucun siècle du christianisme il ne se rencontre une période de guerre au Pontificat romain laquelle, par ses formes et ses moyens, soit comparable à celle de notre temps, de même aussi on ne trouve pas d'exemple d'une manifestation publique d'enthousiasme saint, constant, universel envers le Siège de Saint Pierre, qui puisse être comparée à celle qui a accompagné et qui accompagne les glorieuses épreuves et les invincibles résistances de Pie IX et de Léon XIII.

« Ce fait, on l'a vu briller d'un éclat de plus en plus lumineux jusqu'à ce jour où le Pape Léon XIII, à l'occasion de son Jubilé, resplendit, dans le concert des nations et des peuples, comme le centre moral de la société humaine. Oui, les peuples et les gouvernements, les particuliers et les souverains, les catholiques et les hétérodoxes, les Turcs, les idolâtres, les barbares même de régions à peine explorées, saluent et exaltent, bénissent et vénèrent le Pape, et le comblent des tributs de l'amitié, de la piété, de la reconnaissance, à tel point que le Vatican peut à peine en contenir le nombre, et qu'ils dépassent tout ce que l'on peut imaginer par la richesse des métaux et des pierres précieuses et par l'excellence artistique qu'ils révèlent. Ce Vatican que la Révolution, dans l'ivresse de son triomphe à la suite de la brèche de Porta Pia, prophétisa devoir se transformer en tombeau de la Papauté, se trouve aujourd'hui, après dix-sept ans, être devenu un sanctuaire de gloire vivante, où viennent aboutir les hommages de l'univers, autour duquel se pressent les pèlerins de tous les pays et où sont réunis, avec les trésors les plus exquis de la nature et de l'art offerts en don, les cœurs de tout ce qu'il y a de grand, de pieux, de noble et de bon dans la génération actuelle. Aussi, la secte des méchants, furieuse de ce spectacle inattendu, se mord les lèvres et répète dans sa colère le mot des antiques Pharisiens : « Voici que le monde entier marche à sa suite : *Ecce mundus totus post Eum abiit* »...

« Vous, qui voudriez chaque jour représenter la Papauté

comme morte et qui êtes confondus dans votre dépit à la vue de l'exubérance de vie qu'elle manifeste chaque jour davantage, expliquez donc, si vous le pouvez, le mystère de ce fait qui déjoue tous vos desseins et vous comble de colère. Vous avez recouru à tous les artifices pour séparer la Papauté des Puissances, et aujourd'hui, vous la voyez, au contraire, honorée et vénérée par des empereurs, des rois, des reines, des présidents de république, sans distinction de confessions religieuses, et même par le grand sultan des Turcs, par le mikado du Japon et par le schah de Perse. Vous n'avez rien épargné pour lui aliéner les peuples, et aujourd'hui, au contraire, vous voyez les peuples lui envoyer en pèlerinage de nombreux représentants, le fêter et en exalter l'autorité paternelle et salutaire. Vous avez travaillé, avec un cruel talent, à l'appauvrir des biens temporels, et aujourd'hui, vous voyez les richesses de tous les pays, les dons des princes et des sujets affluer de toutes parts autour de lui, sous formes d'hommages et de pieuses offrandes. »

Pendant que la Papauté resplendit d'un tel éclat au milieu des persécutions les plus acharnées, que sont devenus ceux qui avaient juré sa destruction et ne craignaient pas de prédire audacieusement sa ruine définitive ? Que sont devenus les Cavour, les Victor-Emmanuel, les Garibaldi, les Mazzini et tant d'autres que nous ne pouvons pas tous énumérer ? Tous ou presque tous, ils ont disparu de la scène de ce monde, sans gloire, sans honneur, sentant, par une douloureuse expérience aussi ancienne que le christianisme, qu'on ne touche jamais impunément aux christs du Seigneur : *Nolite tangere christos meos*. Et le roi Humbert lui-même, le maître actuel de l'Italie une, pouvait-il s'attendre à une plus profonde humiliation ! Lui, l'usurpateur, il aurait voulu imiter aussi la générosité des autres souverains ; mais ses dons sont repoussés avec mépris par le légitime souverain. Le voyez-vous, seul, isolé dans son palais du Quirinal pris par son père aux Souverains-Pontifes ! Dans quels sentiments contemple-t-il maintenant toutes ces foules qui affluent au Vatican ? Je ne sais. Peut-être d'un cœur repentant ? Plaise au Ciel ! Mais, du moins, il peut comprendre que tout n'est pas fini encore avec cette question de la souveraineté temporelle du pontife romain. Dieu a ses heures, et le Christ ne manquera jamais de faire honneur à la parole qu'il a donnée à son Eglise d'être avec elle jusqu'à la fin des siècles.

Voilà un demi-siècle que N. S. P. le Pape Léon XIII monte chaque jour au saint autel pour immoler la Victime sainte. Dimanche dernier, jour jubilaire de sa première messe, quand Jésus-Eucharistique renouvela entre ses mains son divin sacrifice sur le tombeau même de saint Pierre, ne nous semble-t-il pas, des yeux de notre foi, voir saint Pierre sortir de son tombeau, et Jésus lui dire de nouveau, sous les traits de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Léon XIII : « *Tu es Petrus ;* Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle. »

Pourquoi donc craignons-nous ? Les hommes peuvent bien remplir d'épouvante et de désordre cette triste vallée de larmes ; mais là finit leur pouvoir. Leur audace sacrilège, quoi qu'ils fassent, ne pourra jamais atteindre jusqu'aux sommets sacrés où siège la majesté sereine du Roi des rois. De là, il contemple son Eglise, de là il lui envoie de perpétuels secours. Chaque époque de la vie tourmentée de l'Eglise ne témoigne-t-elle pas de la miséricordieuse tendresse de son divin Epoux pour elle ? Et quand elle a eu à subir de nouveau les outrages et les humiliations du Calvaire, a-t-elle jamais tardé à voir se renouveler en elle le prodige de résurrection que chantait le prophète au nom du Christ immolé : « *Ego dormio et soporatus sum, et exsurrexi quia Dominus suscepit me ;* J'ai sommeillé, je me suis assoupi et je me suis levé ; car le Seigneur m'a pris entre ses bras. » Quand cette dernière protection se montra-t-elle plus ardente et plus éclatante qu'en ces fêtes jubilaires de N. S. P. le Pape ?

Vive Léon XIII, pontife et roi !

Voici, maintenant, les dépêches reçues de Rome, relatives à cette grande manifestation. Nous les empruntons à M. Cornély, le grand écrivain royaliste. Ce sont les plus complètes et les plus récentes.

On sait que le Saint-Père, un peu fatigué par les audiences des jours précédents, a dû remettre sa messe jubilaire de sept heures et demie à neuf heures. Depuis longtemps, la grande basilique de Saint-Pierre est pleine : elle contient plus de 40,000 personnes.

L'abside, le chœur présentent le plus charmant coup d'œil. A droite, en regardant le fond, les uniformes brodés des membres du corps diplomatique, étincelants de dorure ; en face, la noblesse romaine chamarrée de cordons ; au fond, une nappe d'habits noirs et de mantilles noires, piquée de décorations et parsemée d'uniformes de toutes sortes, et au milieu, un parterre violet d'évêques sur lequel se détachent des robes blanches, brunes et noires de moines.

En face, la tribune de la maîtrise, espèce de volière dorée d'où vont s'échapper des chants surhumains écrits par les vieux maîtres italiens et principalement par Palestrina.

A côté d'eux, le grand maître de l'ordre de Malte, qui semble, avec ses dorures et sa cotte de maille, sorti depuis cinq minutes de la cour de Philippe II ; à ses pieds, ses chevaliers étincelants et héraldiques comme lui.

L'entrée de chaque tribune est gardée par deux suisses.

L'horloge intérieure sonne neuf heures. Un silence profond

et haletant s'est établi, et chacun des neuf coups de cloche nous retentit dans la poitrine.

C'est l'heure... Neuf heures et quart !

LE CORTÈGE PAPAL.

Là-bas, au fond de l'église, débouche un piquet de suisses, le casque en tête, cuirasse sur la poitrine, la hallebarde sur l'épaule, la culotte bouffante, le justaucorps et les bas rayés par bandes alternées noires, jaunes et rouges.

Puis des camériers de cape et d'épée en costume noir, avec toques à plumes, épée et chaînes François Ier.

Derrière eux, un flot de sang et de neige paraît se répandre dans le chemin : ce sont les cardinaux, j'en compte quarante.

Ils sont en grande robe rouge, *cappa magna*, avec la pèlerine d'hermine. Ils ont la barrette rouge à la main. La queue de leur immense traîne est portée par des caudataires.

Puis, quarante gardes-nobles : habit noir avec bourses, brodé d'or, épaulettes à gros grains, casque d'or à plumet blanc, culotte blanche et bottes vernies. Ils ont l'épée à la main. Ils sont précédés de deux trompettes.

Puis encore, des suisses avec la grande épée à deux mains sur l'épaule, droite et flamboyante. Ils arrivent à l'autel de la confession de saint Pierre et s'alignent de chaque côté.

Derrière moi, les voix éclatent dans la cage dorée. Elles chantent : *Ecce Sacerdos magnus.*

Tout le monde se prosterne contre terre. Il me semble que je vais m'anéantir et que jamais je n'oserai me relever.

Et l'apparition surhumaine se produit. Il est neuf heures trente-cinq.

LÉON XIII.

Voici Léon XIII ! Le Pape, porté sur sa *sedia gestatoria* s'avance, plus grand que les hommes, détaché de la terre. Il semble glisser sur un tapis humain, revêtu de la chasuble et ceint de la mitre.

Il s'avance entre deux haies mouvantes de suisses, dans le chemin déjà bordé par la garde palatine, par les massiers multicolores et le Chapitre de Saint-Pierre, salué par des chants, auxquels répondent les trompettes d'argent installées dans la coupole, et des cris enthousiastes, enivrants et mille fois répétés de : « Vive Léon XIII ! Vive le Pape ! », les chapeaux et les mouchoirs agités en l'air, des applaudissements sans nombre et sans fin, tout le cortège de la Foi et de l'Amour !

Sa main est tendue pour bénir. Sa tête est penchée vers son peuple, dans une attitude d'inexprimable tendresse. Il est plus que beau, il est céleste, il est diaphane, il est immatériel, entre ses deux grands éventails de plumes blanches,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les *flabelli*, qu'on porte à ses côtés, et qui paraissent des ailes immenses planant entre le ciel et la terre.

Il ne voit personne, et il semble regarder chacun de nous en particulier. Et dans nos âmes, un apaisement s'établit, une détente se crée qui fait monter dans nos yeux des larmes de joie et d'attendrissement.

A mesure qu'il s'approche, il semble grandir encore, et nous ne voyons plus, au milieu de cette pompe extraordinaire, que lui, le Vicaire du Christ !

Lorsqu'il est arrivé au côté de l'autel, en face de la cabine pontificale, la *sedia gestatoria* ou trône sur lequel il est porté s'abaisse. Le Pape descend. Il entre sous une tente dont les rideaux se referment sur lui et sur les officiers chargés de le vêtir.

LA MESSE.

Quelques minutes plus tard, il sort habillé en prêtre officiant. Il monte à l'autel, la messe commence.

Sa chapelle entonne un *Motet*, et au milieu de ces harmonies célestes où toutes les richesses du clavier humain se mêlent et se confondent, nous voyons trembler les mains du Pontife qui célèbre le divin sacrifice, qu'il offrit pour la première fois à son Dieu il y a cinquante ans.

Il dit une messe basse, avec la calotte blanche sur la tête, et ne ceint la mitre que pour le *Lavabo*, qui est offert par le cardinal-vicaire, l'Eminence Parocchi.

Le Pape est penché sur l'autel, devant l'hostie qui va devenir Dieu ; la petite hostie de pur froment oscille entre ses doigts secoués par l'émotion. Il pleure. Il pleure à chaudes larmes, et ces larmes de vieillard, de Pontife et de Père, tombent silencieusement sur les linges sacrés, autour de la victime divine qui descend, à sa voix, sur le pied du calice où il nous paraît que va bouillonner le sang du Christ.

« Ceci est mon corps, ceci est mon sang. »

Et le Pape s'agenouille. Puis, il se relève et, transfiguré, les yeux vers la voûte, il élève l'hostie blanche devant le peuple qui lui fait face, car l'autel est tourné vers l'entrée de la basilique.

Des sons de trompette éclatent sur nos têtes, comme si le dôme immense venait d'être soulevé par la main de Dieu, comme s'ils descendaient par cette ouverture, les échos rapprochés des marches triomphales du ciel. Je renonce à décrire les effets saisissants de ces fanfares exécutées, en haut de la coupole, par des musiciens qui soufflent dans de grandes trompettes d'argent.

Léon XIII a terminé le sacrifice divin. Il redescend de l'autel, soutenu par ses prélats assistants, il dit ses prières à la Vierge, auxquelles répond l'assistance, puis il entonne le *Te Deum*, que chantent alternativement la maîtrise et le peuple, et enfin il rentre sous la tente papale.

LA BÉNÉDICTION

Le revoilà maintenant sur sa *sedia gestatoria*, vêtu de sa chape, coiffé, cette fois, de la tiare, la tiare de Paris, la nôtre, le cadeau de la France, sous un grand dais à huit montants. Il repasse devant moi, transfiguré, l'œil vivant, le visage souriant. On le porte devant la Confession, sur l'estrade préparée pour la bénédiction pontificale, en face de la statue du Pêcheur, du premier des Papes, de son deux cent soixante-troisième prédécesseur.

Les cardinaux viennent se ranger en demi-cercle devant le trône papal.

Le Pape dépose la tiare.

Le cardinal-vicaire, à genoux, tend à Sa Sainteté le livre dans lequel Elle lit les formules de la bénédiction apostolique, au milieu d'un silence profond.

Trente-trois mille êtres humains retiennent leur souffle, et la voix presque insaisissable du Pontife se répand sur ce peuple prosterné.

Un *Amen* formidable jaillit de toutes ces poitrines et va frapper les voûtes de la basilique.

A ce moment, pas une bouche ne reste fermée, pas un œil ne reste sec, pas un corps n'est sans frisson.

RENTRÉE AU VATICAN

Le Pape reprend la tiare, et le cortège se remet en marche au milieu de nouvelles acclamations, où tous les idiômes de la terre se confondent en une tempête inexprimable, que saluent les cloches ; et le groupe prodigieux et lumineux s'enfonce dans les profondeurs du Vatican, comme un soleil d'été au fond des insondables horizons.

Tout le monde est debout, agitant son chapeau ou son mouchoir, se pressant pour voir une dernière fois le Pontife : mais aucun accident ne se produit.

Il est midi. Le canon du fort Saint-Ange annonce à Rome l'heure du dîner.

Nous quittons Saint-Pierre bouleversés, épuisés. Nous savons ce que c'est qu'une extase. Nous devinons presque ce que c'est que le Ciel.

Nous retombons, après ce rêve, dans la triste réalité. Nous voyons, en effet, les troupes italiennes, massées sur la place de Saint-Pierre, rentrer dans leurs casernes, par un temps froid, mais par un beau soleil.

Bien triste réalité ! en effet : puisse-t-elle ne plus être de longue durée ! Nous aimons à voir dans ces belles fêtes, comme l'aurore du retour du règne social de Jésus-Christ, et c'est avec cette chrétienne espérance que nous saluons l'année 1888, commençant si bien pour nous catholiques. C'est en France qu'a germé tout d'abord l'idée de ce jubilé. Malgré

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les défaillances et les hontes de l'heure présente, elle reste toujours notre France bien aimée, la terre des généreuses idées et la fille aînée de l'Eglise. Nos désastres ont coïncidé : puisse sonner aussi en même temps pour nous l'heure de la résurrection, et se réaliser une fois de plus, par l'épée de la nation très chrétienne, le catholique adage : *Gesta Dei per Francos !*

Vive Léon XIII, pontife et roi !

Les deux Papes.

Rome, 30 décembre.

Je tiens trop à mon tour de tribune au *Matin* pour le laisser perdre, sous prétexte que je suis à Rome, au jubilé sacerdotal de Léon XIII. C'est avouer immédiatement que je ne sais plus rien des choses de mon pays, depuis huit jours, que ce que veulent bien m'en apprendre les journaux italiens. J'ai pourtant de sérieuses raisons de croire que M. Carnot est toujours président de la Rébubtique et cela me tranquillise un peu.

Pour le reste, il ne nous vient de France que des évêques chargés d'argent pour le Saint-Père, des pèlerins harrassés et mécontents de la douane italienne, et des caisses innombrables contenant les dons des fidèles. Les évêques ont hâte de se décharger de leur précieux fardeau ; les pèlerins ont hâte de courir au Vatican pour solliciter une audience, se procurer un billet ; les caisses seules ne se hâtent pas ; avec une indolence tout italienne, elles attendent patiemment leur tour dans les galeries de l'Exposition du Vatican, où des ouvriers, presqu'aussi indolents qu'elles, les déclouent, les éventrent et en extraient des objets de toutes sortes, dont les uns disent la richesse et le bon goût de leur donateur, d'autres la naïveté et l'indigence touchante de leur expéditeur ; mais toutes proclament la foi, l'amour, le souvenir, le dévouement.

Il y a quelque chose de touchant et d'émouvant à assister à ce déballage et à voir arriver ensemble, par exemple, une cathédrale en or qui pèse deux cent cinquante mille francs, envoyée par un riche chapitre ; un tonneau de fromages de gruyère, don d'un hameau perdu dans les Alpes ; une douzaine de pauvres torchons brodés par une pauvre ouvrière et le connaissement d'un navire à voiles chargé de tonnes de sucre qu'un planteur exotique expédie au Souverain Pontife.

Quand le père de famille reçoit de tous les siens des témoignages matériels d'affection, il ne mesure pas sa joie, son attendrissement et ses bénédictions à la valeur pécuniaire de chaque objet. Ainsi fera le Père universel de Rome, quand il parcourra, le 6 janvier, toutes ces salles encombrées dans lesquelles seront représentés tous les rangs de la société

chrétienne et tous les degrés de la hiérarchie humaine, depuis le monarque jusqu'à l'artisan, l'empereur de la Chine comme le nègre de l'Afrique, où la religieuse cloîtrée coudoiera dans son tribut le grand rabbin qui s'est fait représenter par une Bible précieuse, à la reliure enrichie de pierreries.

Il est devenu banal de dire que le spectacle auquel j'assiste est l'apothéose de la papauté. Il est peut-être moins banal de se demander par quels moyens, miraculeux au premier abord, cette papauté est parvenue à obtenir une pareille explosion d'enthousiasme à une époque sèche et positive comme la nôtre, et à remporter une telle victoire sur l'indifférence, l'esprit révolutionnaire et l'esprit prétendu scientifique coalisés.

Pour expliquer ce phénomène, j'ai besoin de faire apparaître derrière la grande figure de Léon XIII une autre grande figure de Pape, celle de son prédécesseur, celle de Pie IX, la figure du Pontife mystique derrière la figure du Pontife pratique, la figure du Pape soldat derrière la figure du Pape diplomate, la figure du Pape intransigeant derrière la figure du Pape transigeant.

Imaginez-vous que vers la fin de 1805, Napoléon Ier mourut.

Il laissait la France appuyée sur la première armée du monde, et peut-être sur la plus belle armée qu'ait jamais contemplée l'histoire. Cette armée, il l'avait trempée dans les flots de l'Océan, à Boulogne, il l'avait endurcie à toutes les fatigues. Il en avait fait la troupe à la fois la plus solide et la plus mobile qu'on pût rêver. Il lui avait soufflé dans le cœur et dans le cerveau et dans les jambes, son âme de feu.

Supposez maintenant qu'il eût pour successeur un homme d'un génie égal au sien, mais se manifestant sous des formes différentes.

Croyez-vous qu'avec les ressources et les hommes et l'organisation dont le successeur eût hérité du grand-oncle du prince Napoléon, la France n'eût pas été en état d'accomplir de grandes choses ? Croyez-vous que cette armée, mise en ligne ailleurs qu'à Austerlitz, n'eût pas pourtant gagné la bataille d'Austerlitz ?

Hé bien ! cette comparaison est invraisemblable, quand il s'agit des meneurs humains, car deux génies égaux ne se succèdent jamais ici-bas à la tête d'un peuple. Mais, elle est vraisemblable quand elle s'applique à des Papes, car le génie des Papes est fait de l'esprit de Dieu qui souffle sur eux tous.

Et elle explique la situation actuelle de cette Eglise catholique, qui plane sur le monde étonné de sa propre puissance et sur les trônes étonnés de sentir au-dessus d'eux une force morale qui pèse sur leur force humaine et l'écrase.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Qu'a fait Pie IX ? Il a trempé dans le bain fortifiant de ses propres larmes l'Eglise dont il avait la garde. Il l'a unifiée. Il en a soudé les éléments séparés, au feu de son cœur d'apôtre. Il en a fait une troupe magnifique, indomptable et mobile. Il a accumulé en elle des trésors inépuisables d'énergie et de courage. Il lui a donné son camp de Boulogne !

Puis, il a disparu et il a laissé son successeur remporter, avec ses superbes régiments, la bataille d'Austerlitz et trôner sur un parterre de rois, comme Napoléon à Erfurth.

Oh ! je sais que je les diminue, ces éternelles conquêtes de la force morale, en les comparant aux éphémères succès de la force physique. Mais, que voulez-vous ? On a bien donné des têtes d'enfants aux anges immatériels, et il faut bien chercher dans l'humanité des figures, même des figures de rhétorique, pour faire comprendre les événements surhumains.

Voilà ce qui s'est passé. Pie IX a restauré une force, et Léon XIII a appliqué cette force. Pie IX a radoubé la barque de saint Pierre qui venait de subir le choc de toutes les révolutions, révolutions intellectuelles, et les dernières oscillations de l'Océan qui s'apaise soulèvent doucement la barque victorieuse et insubmersible que dirige Léon XIII.

Voilà l'œuvre des deux Papes !

Je sais que je vais effrayer peut-être quelques âmes timides qui assimilent les Papes à des souverains terrestres, et qui se souviennent qu'en général un Roi n'aime pas qu'on promène au milieu de ses triomphes le fantôme évoqué du prédécesseur qui les a préparés.

Mais, je suis certain que la grande âme de Léon XIII, lorsqu'elle parcourt la chaine forgée par dix-neuf siècles qui l'unit à l'âme même du chef des Apôtres, et, par cette âme, à la personne du Christ, s'arrête avec complaisance sur le premier et le plus proche anneau de cette chaîne infrangible.

Je suis certain quand, le 15 janvier prochain, le Pape, accomplissant la plus auguste fonction de la papauté, arrivera, porté sur sa chaise à la porte de l'immense salle où il doit proclamer de nouveaux Saints, il verra flotter devant ses yeux, au-dessus des mitres blanches et aiguës des évêques et des cardinaux, la figure blanche et souriante du Pontife qu'il a remplacé et que plus tard l'Eglise placera parmi ses patrons célestes.

Il y a quelques années, une nuit de juillet, un cercueil sortit par la porte de derrière de la Basilique de Saint-Pierre. C'était celui de Pie IX. Les contingents les plus infimes et les plus infâmes de la Révolution italienne l'attendaient, le guettaient, et ils insultèrent, mort, le Pape qu'ils avaient dépouillé vivant.

Ils savaient bien ce qu'ils faisaient. Leur haine était à la fois inconsciente et clairvoyante, et ils exhalaient un dernier cri de rage contre la Papauté triomphante d'eux-mêmes, en

conspuant les cendres du Pape qui avait si vigoureusement et si infatigablement préparé ce triomphe.

Une réparation est due à ces restes : l'Eglise en fera des reliques.

J. Cornely.

Reims. — Son Excellence le Cardinal Langénieux vient de publier à la librairie catholique de l'Œuvre de Saint-Paul, à Paris, rue Cassette, 6, *Un abrégé de l'Histoire de la Religion*, à l'usage des Ecoles chrétiennes. Ce petit livre comprend l'Histoire sainte et l'Histoire de l'Eglise jusqu'à nos jours. Le nom de l'auteur en dit assez la valeur et l'importance.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES C. LÉON, *rue Astor, 1,* QUIMPER.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — JODELAIS, Jeune, Quimper—36, rue Kéréon—Quimper, *Fournisr du Grand-Séminaire*

EUGÈNE PIACENTINI, STATUAIRE
Rue du Salé, nº 4, à QUIMPER

STATUES POLYCHROMÉES, DÉCOR SIMPLE MAIS SOIGNÉ

1º	Hauteur	1m00. . . .	depuis	37 fr. . . .	emballage	3 fr.
2º	—	1m10. . . .	—	46 fr. . . .	—	4 fr.
3º	—	1m20. . . .	—	55 fr. . . .	—	5 fr.
4º	—	1m30. . . .	—	70 fr. . . .	—	5 fr.
5º	—	1m50. . . .	—	100 fr. . . .	—	7 fr.
6º	—	1m60. . . .	—	125 fr. . . .	—	9 fr.

Beau Christ décoré, croix comprise — 1m 70c — 45 fr.

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les SEMAINES RELIGIEUSES et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

MONTRES DE BESANÇON

Montres de confiance vendues au détail, au même prix qu'en gros, et avec garantie, par *l'Union catholique*, fournisseur du clergé et des communautés religieuses. Directeur : E. RICHELET, fabricant d'horlogerie à BESANÇON. (Catalogue.)

HUILE D'OLIVE EXTRA-DOUCE VIERGE
Franco par gare vitrée, 2f20 le kil. Elégant assortiment de 3 kil. à choisir, contre mandat-poste 11f (tarifs spéciaux pour le clergé) Ch. LAFONT de SAINT-BLANCAT & Cie, 19, Rue de l'Olivier.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'APPROVISIONNEMENTS, MARSEILLE

Archives diocésaines de Quimper et Léon

FONDERIE DE CLOCHES

Adolphe HAVARD,
Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

MALADIES DE LA PEAU Dartres, Eczéma, Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, etc. radicalement guéris par le *Véritable SIROP de BOCHET IODE* et le *BAUME ANTI-DARTREUX* de **Bertrand Aîné**, phien, 21, place Bellecour, à **Lyon**
ENVOI FRANCO CONTRE MANDAT DE 5 FR. — NOTICE GRATIS.

AMEUBLEMENTS D'EGLISE, STATUES, CHEMINS DE LA CROIX
Seuls fabricants de la Statue
GROUPE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE
Maison THENON-MEUNIER, 18, impasse du Maine et 9, rue Madame, Paris

TOUX RHUMES BRONCHITES CATARRHES PHTHISIE
Guéri ou certaine par l'ÉMULSION MARCHAIS aux Tolu et Aconit.
La Rochelle, MARCHAIS. — 2 fr. 50
PARIS, 35, Rue de Rivoli.

SAVON ANTISEPTIQUE AU
GOUDRON BORATÉ
Maladies de la peau, savons antiseptiques, crevasses, engelures, etc.
3 fr. 5 f. fco ph. Bxf. fco cont. mandat
J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

THÉ PURGATIF de CHAMBARD Ce thé uniquement composé de *plantes* et de *fleurs* d'un goût très agréable **purge lentement sans dérangement et sans fatigue.** Aussi les personnes les plus difficiles le prennent-elles avec plaisir.
Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. — **Exiger la bande bleue de garantie.**

Vins rouges et blancs de Table de 2. 90f. la Pièce. **EMILE PINÈDE,** Propriétaire, Montpellier, (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclésiastiques
Établissement pour religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des **Plaies variqueuses** dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND,** Méd. spé, à **Melun.** — Consult. gratuites par corresp.

HUILERIES DU MARQUISAT
Huile d'Olive vierge, Provence, Toscane, Levant. Savon cuit extra pur. Sur demande, envoi d'échantillon *franco*. Prix réduits pour Communautés religieuses. — Voir **BARBAUDY & Cie, 5, Rue du Chantier, MARSEILLE.**

Vraies Montres de Besançon et de Genève

Nos lecteurs peuvent s'adresser en toute confiance à l'*Intermédiaire Catholique* pour recevoir, à des prix avantageux, et avec les garanties les plus absolues, de *bonnes montres* de Besançon ou de *vrais chronomètres de Genève*, des pendules, cartels, régulateurs, mouvement soigné, style sévères, et tous les articles de bijouterie et d'orfèvrerie.

Demander le catalogue général à Mme Marie MARILLIER, 30, rue du Clos, à Besançon (Doubs).

N. B. — Envoi franco d'échantillons aux membres du clergé, des communautés et aux personnes notoirement honorables.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

SUPPRESSION DE L'ÉVÊCHÉ DE LÉON

Le 4 janvier 1791, en séance du Directoire du Département, le Procureur général syndic exposait comme il suit le résultat peu encourageant obtenu par le District de Morlaix dans l'exécution du décret relatif à la suppression de l'Évêché et du Chapitre de Léon.

(1) « Le District de Morlaix a certifié avoir publié la proclamation du Roi du 24 août (2), dans tout son ressort, dès le mois d'octobre 1790 ; mais l'Évêque de Léon, quelque connaissance qu'il eut de cette publication, ayant paru ne pas y déférer, vous jugeates à propos de charger le District de Morlaix de la lui notifier directement et lui faire défense de continuer ses fonctions épiscopales.

« Le District de Morlaix adressa officiellement ce décret à M. de la Marche (3). Celui-ci, sans décacheter le paquet, le renvoya et manda (4) au District que si c'était le décret sur le clergé, il déclarait hautement qu'il n'y déférerait pas, parce qu'il ne connaissait à aucune puissance humaine le droit de le priver de la qualité d'Évêque de Léon.

« Le District de Morlaix ayant eu la faiblesse de déférer à de pareilles représentations (5), vous révoquâtes les ordres à lui adressés, et, par un nouvel arrêté, vous chargeâtes le District de Brest de la commission vis-à-vis du dit Évêque. »

(1) L. 74.
(2) Cette proclamation était l'approbation donnée par le Roi à la Constitution civile du Clergé.
(3) Par lettre du 2 novembre.
(4) Par lettre du 3 novembre, reproduite intégralement dans l'*Histoire de la Persécution*, par M. l'abbé Téphany.
(5) Par délibération du 16 novembre, adressée au Département le 20 du même mois.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ce fut le 16 novembre 1790 que le District de Morlaix déclina la commission odieuse que voulait lui confier le Département, et l'on comprendra d'autant mieux ce refus que le District de Morlaix venait de placer à sa tête, en qualité de président, un ecclésiastique estimable qui devait énergiquement refuser le serment, M. Kerneau, recteur de Plougonven.

« *Séance du 16 novembre 1790.* — Présents : M. de Kerneau, président, assisté de MM. Beaumont, Le Grand, Le Lamer, Bernard, Breton et Picrel.

« M. le Président a ouvert la séance et a dit : « La place distinguée dont il vous a plu de m'honorer parmi vous est dans mon estime au-dessus de mes faibles talents ; en m'y élevant, vous avez sans doute voulu rendre hommage à la religion dont j'ai l'honneur d'être ministre ; quoi qu'il en soit du motif qui a déterminé vos suffrages, j'accepte avec reconnaissance une place qui m'est offerte par la religion ou par la confiance... », (1) duquel discours le Directoire a ordonné l'insertion au présent.

« M. le Procureur syndic a ensuite mis sur le bureau un réquisitoire dans lequel, après avoir rappelé les démarches faites près de l'Évêque et du Chapitre de Léon, et l'arrêté du Département du 30 octobre, commettant le District de Morlaix pour mettre les scellés sur les titres de l'Évêché et du Chapitre, il ajouta : « Je n'ignore pas le désagrément attaché à une pareille commission, et cependant je pense qu'on ne doit pas se refuser à son exécution, en observant tous les égards possibles... en conséquence, je requiers... qu'un commissaire soit nommé par le Directoire pour (l'exécution du dit arrêté)... sur laquelle réquisition, le Directoire délibérant déclare unanimement qu'il est vivement affligé de se voir chargé de la commission de se transporter à Léon pour dénoncer à M. l'Évêque de cesser toutes fonctions épiscopales, vu que cette

(1) Il n'est pas inutile de remarquer que cette séance du 16 novembre est la seule à laquelle ait assisté M. Kerneau.

démarche répugne aux principes religieux des uns et que les autres n'y peuvent concourir pour des motifs personnels... et arrête de prier MM. les administrateurs du Département de le dispenser de se rendre à Léon, en lui assurant que cette demande ne diminue en rien son patriotisme... »

A la réception de cette délibération, le Département, dans sa séance du 23 novembre 1790, commettait le District de Brest pour l'exécution de l'arrêté du 30 octobre.

Le District de Brest était chargé de nommer une commission pour :

« 1° Descendre incessamment à Saint-Pôl et y notifier, tant au prélat qu'aux chanoines, en la personne de leur syndic, la proclamation du Roi du 24 août.

2° Faire défense expresse au prélat d'exercer aucune fonction épiscopale, attendu la suppression de son Évêché.

3° Faire sommation au dit prélat de se désaisir de tous les titres concernant le temporel et des archives de son Évêché.

4° Faire défense aux chanoines de se réunir.

5° Leur faire sommation de présenter leurs titres, rentiers, ornements et vases sacrés. »

Le 24 novembre (1), le Directoire du Département, après deux lettres à l'Assemblée et au Roi pour leur dénoncer celle de l'Évêque de Léon du 3 novembre, et la délibération du 16 novembre du District de Morlaix, en rédigeait une troisième à l'adresse du District de Brest ; en voici les termes :

..... « Le District de Morlaix (chargé de la notification des dits décrets et arrêtés) fit d'abord une démarche pour ne pas éluder tout-à-fait des ordres dont l'exécution lui était naturellement dévolue ; il adressa, le 2 novembre, deux exemplaires de la proclamation du 24 août, l'un à l'ex-prélat de Léon, l'autre au ci-devant Chapitre. Ce dernier a gardé sur

(1) L. 1.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cet envoi le plus profond silence. L'ex-prélat a renvoyé le paquet sans l'ouvrir, mais en l'accompagnant d'une lettre pastorale sur le but qu'il supposait à la démarche des administrateurs.

« C'est ce mandement anti-constitutionnel qui a vraisemblablement occasionné le refus inespéré des directeurs de Morlaix... Quoi qu'il en soit, ils ont encore ajouté à l'inexécution des ordres reçus l'inconvenance de ne se déterminer définitivement à ce refus humiliant pour eux que le 16 de ce mois, époque à laquelle ils nous ont adressé une délibération, monument de leur inertie, disons mieux, de leur faiblesse ou plutôt de leur lâcheté.

« Dans une situation aussi critique, le Département n'a pas balancé à jeter les yeux sur vous..... »

Le District de Brest s'empressa de se rendre aux vœux du Département, et, le 2 décembre, les citoyens Brichet, Hanot, Laligne et Paurain, secrétaire, notifiaient à l'Évêque et au Chapitre la suppression de l'Évêché de Léon, et procédaient, le 2 et le 4 décembre, à l'inventaire des titres et meubles du Chapitre de la cathédrale et de la psalette, par devant M. Henry, théologal, et de M. Puyferré, chanoine, désignés par le Chapitre à cet effet. (Ces inventaires sont conservés in-extenso aux archives départementales, L. 2. On y mentionne un anneau en vermeil embrassant un diamant, la statue de saint Pol en argent, deux châsses en argent doré à l'autel de la férie, deux livres gothiques d'épîtres et évangiles couverts en argent modelé en figures de saints, une châsse d'argent contenant le chef de saint Edme, deux bras d'argent, un dôme en vermeil soutenu de quatre lions.)

Les opérations des commissaires de Brest se terminèrent sans troubles ; mais la municipalité de Saint-Pol n'était pas pour cela sans alarme ; l'Évêché, le Chapitre n'existant plus, la cathédrale devenue église paroissiale n'étant pas encore pourvue d'un curé constitutionnel, on pouvait craindre que, pour faire mieux sentir tout l'odieux de la mesure prise, le

3e Année. Samedi 14 Janvier 1888. N° 2.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 Centimes — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 Centimes

L'abonnement, payable d'avance, part du premier de chaque mois

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

Vente au numéro : Quimper, librairie Salaun, rue Kéréon.

Sommaire. — *I. Chronique du diocèse :* Avis aux abonnés ; Offices extraordinaires ; Le sacre de Mgr Lamarche ; Le Sacre des Évêques ; Le Cardinal protecteur de l'Union apostolique. — *II. Nouvelles du Monde catholique:* Le Jubilé de Léon XIII; Mort de Mgr Bénéchaud, du général Kanzler ; Graves paroles du Saint-Père. — *III. Lettres d'un Pèlerin de Jérusalem* (suite). — *IV. Saint Jean Discalcéat.* — *V. Annonces diverses.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 15 janvier. — Deuxième Dimanche après l'Epiphanie, fête du Saint-Nom de Jésus, double de 2e classe, blanc. Mém. de s. Paul, du Dim. et de s. Maur ; Vêpres de la fête ; mém. de s. Paul, du Dim. et du suiv.

Lundi 16. — S. Marcel, pape-martyr, semi-double, rouge.

Mardi 17. — S. Antoine, abbé, double, blanc.

Mercredi 18. — La Chaire de St-Pierre à Rome, double-majeur, blanc.

Jeudi 19. — S. Canut, roi-martyr, semi-double, rouge.

Vendredi 20. — S. Fabien et s. Sébastien, martyrs, double, rouge.

Samedi 21. — Ste Agnès, vierge-martyre, double, rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Ursulines de Quimper.....	15 et 16 janvier.
Ursulines de Carhaix	17, 18, 19 et 20 janvier.
Ile-Tudy.....	21 janvier.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

AVIS AUX ABONNÉS

L'impression des nouvelles bandes d'adresse, pour le service pendant l'année 1888, devant avoir lieu très prochainement, les souscripteurs dont l'abonnement est expiré le 1er janvier courant et qui ne seraient pas dans l'intention de continuer à recevoir la Semaine, *sont instamment priés de renvoyer immédiatement le présent exemplaire, autrement ils seront considérés comme réabonnés.*

Les abonnés, qui n'ont pas encore fait parvenir les 6 francs de leur réabonnement datant du 1er janvier, sont priés de s'abstenir, à partir du 20 janvier courant, de tout versement direct, car, à cette date, des quittances leur seront presentées par l'entremise de la poste.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Quimper. — *Chapelle des Ursulines :* Mercredi prochain, 18, le Saint-Sacrement sera exposé depuis 7 heures du matin jusqu'à la bénédiction qui sera donnée à 4 heures.

QUIMPER — Nous rappelons à nos lecteurs que le sacre de Monseigneur Lamarche, évêque de Quimper, aura lieu, le dimanche 29 de ce mois, à Notre-Dame de Paris : le prélat consécrateur sera Mgr Richard, archevêque de Paris.

Nous sommes prié d'avertir les personnes qui se rendraient à Paris pour cette cérémonie, que de bonnes places leur seront réservées, à la condition qu'elles préviennent de leur intention, au moins dix jours d'avance, le Directeur de la *Semaine*.

Sa Grandeur Mgr Lamarche fera son entrée solennelle à Quimper, le 8 ou le 9 février prochain.

Nous donnerons en temps utile des renseignements complets et l'ordre du cortège pour cette heureuse arrivée.

Le Sacre des Evêques.

(Suite).

LA CONSÉCRATION.

Nous sommes arrivés à l'Evangile. A ce moment de la

messe qui rappelle l'élection des Apôtres par le divin Maître, c'est le temps que l'Eglise a choisi pour conférer à l'élu la consécration épiscopale.

La prostration. — Après avoir rappelé brièvement les principaux devoirs de l'épiscopat, l'Evêque demande les prières des fidèles et récite à genoux les litanies des Saints. L'élu alors se prosterne la face contre terre, pour appeler sur lui les bénédictions du Dieu, qui « donne sa grâce aux humbles et prend dans la poussière celui qu'il destine à siéger parmi les princes de son peuple ».

Cérémonie du livre des Evangiles. — Le Consécrateur prend ensuite le livre des Evangiles, l'ouvre et l'étend sur la tête et sur les épaules de l'élu. En même temps, les trois évêques lui imposent les mains en disant: « Recevez le Saint-Esprit ».

Voici le sens de cette cérémonie : l'évêque doit être docteur, dit saint Paul ; l'Evangile est donc pour lui, non un livre scellé, mais un livre ouvert. La science du simple prêtre ne lui suffit pas : il faut qu'il ait l'intelligence aussi parfaite que possible de la loi du Christ. Voilà pourquoi le livre est étendu sur sa tête, siège de l'intelligence, et comme l'intelligence est un don du Saint-Esprit, les Evêques lui font une invocation. Mais, ce n'est pas assez de comprendre et d'enseigner l'Evangile, il faut le pratiquer avant de l'enseigner, aussi l'Evangile est-il étendu sur les épaules de l'élu pour lui apprendre à *porter le joug* du Seigneur.

Les onctions de la tête. — Le Consécrateur dit ensuite la préface de la Consécration qu'il interrompt pour entonner le *Veni Creator*. Pendant que l'on chante, il oint, avec le Saint-Chrême, la tête du consacré en forme de croix et de couronne.

Le Saint-Chrême crée ici le prêtre *parfait*, comme il rend le chrétien *parfait* dans la Confirmation. Le nouvel évêque devient alors *prophète*, *prêtre* et *roi* comme Jésus-Christ : *prophète*, car il est oint avec l'huile, aliment et symbole de la lumière ; *prêtre*, car l'onction en forme de croix indique qu'il est associé d'une manière parfaite au suprême sacerdoce de Celui qui eut une croix pour autel ; *roi*, car l'onction en forme de couronne symbolise la royauté spirituelle.

Onctions des mains. — Le prélat consécrateur achève la préface, et procède ensuite à l'onction des mains du nouvel évêque, qu'il bénit par trois signes de croix, en demandant à Dieu que tout ce que ces mains béniront et consacreront soit béni et consacré.

Le bandeau que l'on voit alors autour de la tête du nouveau consacré, les linges qui enveloppent et soutiennent ses mains sont mis par précaution pour empêcher l'effusion de l'huile sainte.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Cardinal protecteur de l'Union apostolique. — Plusieurs de nos confrères seront heureux d'apprendre que M. le chanoine Victor Lebeurier, supérieur général de l'*Union apostolique des prêtres séculiers* (1) a été reçu par Notre Saint-Père le Pape en audience particulière le 2 décembre. Il a offert à Sa Sainteté un magnifique volume renfermant les adresses de félicitations de soixante-trois associations diocésaines appartenant à l'*Union apostolique*, avec un don de cinq mille francs.

Léon XIII qui suit avec le plus grand intérêt, cette œuvre qu'il a déclarée lui-même opportune et même nécessaire, a voulu lui donner la plus grande marque de bienveillance en lui nommant un cardinal protecteur, et en confiant cette charge au cardinal-vicaire, c'est-à-dire à celui qui, au nom et sous l'autorité du Pape, gouverne le diocèse de Rome et en dirige le clergé.

Par billet de la secrétairerie d'Etat, en date du 10 décembre, l'éminentissime cardinal Parocchi a donc été nommé cardinal protecteur de l'*Union apostolique*.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Jubilé de Léon XIII.

3 janvier. — Le Saint-Père a reçu dans la salle ducale les comités italiens et, en réponse à leur adresse, a prononcé un discours des plus importants.

Après avoir dit qu'il était particulièrement touché des vœux que lui offraient les représentants de cette Italie que Dieu aime au point d'en faire le siége du Vicaire de Jésus-Christ, et sur laquelle les Souverains-Pontifes ont versé, à toutes les époques de l'histoire, des trésors de sagesse, de gloire et d'honneur, le Pape a ajouté :

« Vous êtes de ceux qui veulent voir la Papauté rétablie dans cette condition de vraie souveraineté et d'indépendance qui lui est due à tous les titres. Nous savons que vous serez, pour ce fait, accusés de ne pas aimer votre pays, de le vouloir avili, ruiné ; mais n'en soyez pas émus, car c'est là une folle accusation.

« La vérité est que le Pape forme la plus pure et la plus

(1) Cette institution, dont le but est de procurer aux prêtres séculiers les principaux avantages de la vie religieuse, avait déjà reçu une magnifique approbation du Saint-Siége par un bref en date du 31 mai 1880. Elle compte aujourd'hui 3,400 prêtres associés. Ceux de nos confrères, qui voudraient être plus complétement renseignés, n'ont qu'à s'adresser à M. Lebeurier, 71, rue Vaugirard, Paris.

splendide gloire de l'Italie ; que l'Italie, unie à la Papauté, ressentirait la première sa vertu salutaire, et qu'elle serait partout aimée et respectée....

« Au contraire, si l'Italie demeure en guerre avec la Papauté, elle sera affaiblie par des discordes et des divisions intérieures, verra son prestige diminuer au dehors, et rencontrera partout un surcroît de difficultés et des obstacles sans nombre.

« Les Italiens qui sont avec le Pape, a continué le Saint-Père, pourvoient mieux aux vrais intérêts de la patrie. Observez que le simple jubilé sacerdotal du Souverain-Pontife a suffi pour émouvoir le monde entier, non seulement les catholiques et les personnes privées, mais les souverains, les grands, les princes, les gouvernements. Partout aussi les assemblées publiques ont rivalisé de zèle.

« Certes, ce fait est dû à la divine Providence, mais il trouve sa vraie explication dans la grande importance du Souverain-Pontificat, phare lumineux, pouvoir mondial qui est de tous les temps, qui survit quand tout croule, et qui sort des persécutions plus fort et plus grand.

« Quelle nation ne serait pas honorée de posséder cette institution ? Et quelle folie de vouloir la rapetisser, en faisant du mode de son existence une question d'ordre intérieur !

« Quelle indignité, explicable seulement par la perfidie de la haine sectaire, de vouloir mettre obstacle à son libre exercice, de la vouloir opprimée, humiliée, soumise à la merci d'une assemblée ou d'un gouvernement !

« Sûrement, tous les catholiques et tous ceux qui ont à cœur l'ordre et le salut de la société humaine ne le permettront jamais. »

Ce discours, fréquemment interrompu par des applaudissements enthousiastes, a produit une sensation profonde.

5 janvier. — LA SECONDE MESSE DU PAPE A SAINT-PIERRE. — Réservée aux Italiens, elle est célébrée en présence de plus de 20,000 personnes. La cour pontificale y assistait, mais sans la solennité du 1er janvier. Après son action de grâces au pied de l'autel, le Pape est remonté à l'autel pour donner sa bénédiction solennelle ; puis il s'est rendu dans les salles de la sacristie, où une splendide collation était préparée, aux frais du chapitre, pour 1,000 personnes environ. Le Saint-Père a pris place à une table séparée dominant toutes les autres.

Aussitôt, le Souverain-Pontife s'est rendu au trône préparé dans la grande salle de la sacristie, et, entouré de sa noble cour, il a reçu la riche offrande des chanoines de Saint-Pierre pour son jubilé sacerdotal : un magnifique reliquaire artistique en forme de tabernacle, destiné à recevoir l'insigne relique de saint Jean-Baptiste qui, depuis 1870, est conservée dans le trésor de la chapelle particulière de Sa Sainteté. On estime qu'il n'a pas coûté moins de 30,000 fr.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dans sa réponse, le Souverain-Pontife a insisté sur l'importance de la basilique de Saint-Pierre comme siége du Pontificat ; c'est pour consacrer cette suprématie qu'il a cru devoir y célébrer sa messe de jubilé.

6 janvier. — OUVERTURE DE L'EXPOSITION VATICANE. — Le Pape est entré à midi dans la salle construite pour cette fête. Le Sacré-Collége, les nombreux évêques présents à Rome, les prélats, la noblesse, la cour pontificale et les représentants des comités assistaient à la cérémonie.

Capocci a fait exécuter par deux cents professeurs un chant qui a plu beaucoup au Pape, ainsi que le *vivat* de Gounod composé pour cette journée.

Le cardinal Schiaffino a lu l'adresse où il a fait l'éloge du pontificat de Léon XIII.

Le Pape a répondu en disant que le discours du cardinal Schiaffino met en évidence le caractère universel de l'exposition vaticane, qui a reçu des cadeaux du monde entier.

« Il est cher et doux à notre cœur de père, a ajouté le Souverain-Pontife, de voir que toute la grande famille catholique, que toutes les productions du génie, de la nature, de l'art et de l'industrie, participent à la joie de cette fête.

« La générosité du pauvre et du riche est véritablement émouvante et consolante. Les souverains des peuples civilisés et des pays sauvages ont envoyé des présents à cette exposition grandiose. Beaucoup de cadeaux sont le fruit d'un travail pénible et supporté avec abnégation. »

Ensuite, le Saint-Père a fait le tour des salles, suivi d'une foule très nombreuse.

8 janvier. — Le Pape a reçu dans la matinée les pèlerins français au nombre de 2,000 environ.

L'audience était fixée à neuf heures. Dès huit heures, les pèlerins arrivaient. Toutes les conditions sociales étaient représentées ; il y avait de nombreux ecclésiastiques. Les pèlerins stationnaient, après avoir traversé la cour de Saint-Damase, dans les loges de Raphaël au second étage.

A neuf heures, deux des trois ailes qui composent les loges étaient pleines. Tout le monde était entassé, et on ne pénétrait que très difficilement de la première à la seconde galerie. Dans la troisième galerie, le trône pontifical était dressé.

A neuf un quart, le Pape est sorti de ses appartements et a pris place sur le trône.

Devant lui se sont placés les cardinaux de Rennes, de Reims et de Toulouse, et quinze évêques et archevêques français, au premier rang desquels Mgr Richard, archevêque de Paris.

Le Pape a causé d'abord avec les cardinaux et les évêques français, pendant trois quarts d'heure. Puis les pèlerins ont été introduits par groupes de cinquante environ. Le Pape, très affable, adressait volontiers la parole à chacun, et chaque

audience durait fort longtemps après le baisement de la mule.

Cependant le Pape, ne sachant pas combien les pèlerins étaient nombreux, prolongeait l'audience des premiers. A midi, il se sentit fatigué, et moins de trois cents pèlerins avaient été reçus. Alors il alla en chaise à porteurs vers l'entrée des galeries, où la foule entassée attendait depuis quatre heures, et il prononça la formule de la bénédiction, puis il disparut.

La déception et le chagrin de la foule ont été extrêmes et très vivement exprimés ; car presque personne n'a pu voir le Pape, après l'avoir attendu si longtemps.

L'effet est déplorable, car les pèlerins de nationalités diverses sont jaloux les uns des autres. Le Pape n'en est pas responsable, mais bien son entourage.

Le Pape a répété plusieurs fois au cours de l'audience :

— « Mes pauvres enfants, je suis bien malheureux de ne pouvoir vous voir tous en particulier ! Mais vous êtes trop nombreux. Je vous donne toutes mes bénédictions. »

Sur les escaliers, beaucoup pleuraient. Ils étaient venus exprès pour voir le Pape et ils seraient obligés de partir sans l'avoir vu !

A midi le Pape a reçu en audience solennelle M. Lefebvre de Béhaine, avec tout le personnel de l'ambassade. Notre ambassadeur était porteur d'une lettre de M. Carnot, président de la République française.

M. Lefebvre de Béhaine a exprimé au Saint-Père l'attachement de la France au Saint-Siége, attachement qui est une tradition plusieurs fois séculaire. Il a déclaré qu'il était heureux d'avoir été choisi par le chef de l'Etat pour être l'interprète de ses propres sentiments ainsi que de ceux de son gouvernement et de la nation française.

M. Lefebvre de Béhaine a ajouté que M. le Président de la République apprécie hautement les grandes qualités et les insignes vertus du Pape ; qu'il lui souhaite longue vie et prospérité, et qu'il espère que les bons rapports continueront entre la France et le Saint-Siége SUR LES BASES DU CONCORDAT.

Léon XIII s'est montré très touché de l'attention du Président de la République française, qui lui a envoyé ses propres félicitations et ses souhaits par l'intermédiaire et avec la solennité d'une ambassade extraordinaire.

Cette attention, a déclaré le Pape, rehausse encore à ses yeux la valeur des témoignages d'affection, si nombreux et si grands, qui lui arrivent de la France catholique, laquelle a toujours été la première lorsqu'il s'est agi d'honorer le Vicaire de Jésus-Christ, comme le prouve encore aujourd'hui le large concours qu'elle a donné à l'exposition vaticane.

Après la réception, le Pape a emmené dans son cabinet de travail M. de Béhaine, les cardinaux-archevêques de Rennes, de Reims, de Sens, et s'est entretenu avec eux pendant une demi-heure environ.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Léon XIII a comblé d'attentions l'ambassadeur de France. Il lui a annoncé qu'il recevrait le lendemain les pèlerins français qui n'avaient pas été admis en audience collective dans la matinée. On voit que la France reste toujours bien chère au Souverain-Pontife.

Rome. — Mgr Dénéchaud, évêque de Tulle, frappé d'une attaque d'apoplexie, est mort au séminaire-français, cette semaine.

Le général Kanzler, le vaillant soldat du Pape, vient de succomber à la cruelle maladie qui le minait depuis quelque temps. Son frère d'armes, le général de Charrette, a conduit le deuil. Le général Kanzler était de Spire : il n'avait que 65 ans.

Graves paroles du Saint-Père. — Après la cérémonie de la promulgation du décret de béatification du Vénérable de la Salle, le Souverain-Pontife fit appeler le Frère Joseph, supérieur des Frères des Ecoles chrétiennes, et lui adressa ces graves paroles, qui doivent être méditées par tous ceux qui sont chargés de l'éducation de la jeunesse chrétienne :

« La pauvre France est bien atteinte par les mauvaises « doctrines et bien menacée par les conséquences inévitables « des principes qui y dominent. Le mal est tel que Dieu seul « peut sauver ce beau pays ; c'est pourquoi nous devons « principalement recourir aux remèdes surnaturels, sans les- « quels tous les autres sont nuls. *C'est donc pour vous une « obligation de promouvoir les idées de foi et d'imprimer un « caractère de plus en plus chrétien à l'éducation de la jeu- « nesse.* On vous suscite, je le sais, des difficultés nombreuses ; « mais il faut lutter contre les obstacles et profiter de la par- « celle de liberté qu'on vous laisse, pour préserver les enfants « de l'ignorance de Dieu et de Jésus-Christ. Employez auprès « de vos Frères toute l'influence de votre autorité, afin qu'ils « s'appliquent chaque jour à devenir plus dévoués à Dieu et « au salut de la jeunesse. L'ennemi vous entoure, il essaiera « de diminuer la vie religieuse dans vos âmes ; soyez atten- « tifs à rendre vains ses efforts, et à réagir de toute votre « puissance contre l'envahissement de l'esprit du monde... « Plus que jamais, il faut à l'Eglise de bons religieux. »

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

(*Suite*)

Jérusalem, vendredi, 4 juin 1886.

MON CHER AMI,

Tous les prêtres du pèlerinage ne peuvent pas dire la

messe aux autels privilégiés des sanctuaires vénérés de Jérusalem et de la Terre-Sainte, à cause de notre court séjour ici et des heures officielles réservées aux hérétiques et schismatiques. J'ai eu la consolation de célébrer le saint sacrifice aux autels privilégiés du Carmel et de Nazareth : premier bonheur. A Jérusalem, je suis encore favorisé. Hier au soir, nous avons tiré au sort pour voir qui dirait la messe de règle à l'autel de la Grotte de l'Agonie de Notre-Seigneur. Le sort désigne la province de Bretagne : les prêtres bretons tirent entre eux et j'amène le n° 1 : deuxième bonheur. Environ 60 prêtres sur 166 pourront dire la messe au Saint-Sépulcre : j'ai eu le n° 28 : troisième bonheur. Enfin, on a tiré au sort pour l'autel privilégié de la Crèche de Bethléem et j'ai encore la main heureuse, le n° 11 : quatrième bonheur. Quelle veine! Un marin dirait : nous sommes bien embarqués. *Cecidit sors super Mathiam :* je pensai à ce passage des Actes des Apôtres, et je remerciai le Saint-Esprit d'avoir si bien dirigé ma main. « Ah ! mais, quelle chance, il a le prêtre breton à « barbe noire et à cheveux gris ! » s'écriaient gaiement les autres ecclésiastiques du pèlerinage.

Je me suis donc rendu vers 5 heures 1/2 à la Grotte vénérée de l'Agonie avec M. L..... : nous y trouvâmes un grand nombre de pèlerins..... « Ici Jésus, notre Sauveur, a commencé « sa douloureuse Passion, ici il a prié, et prié avec ferveur « pour le salut du monde.... ici il a sué une sueur de sang !... » Nous n'avons aucune peine à faire un acte de contrition accompagné de larmes brûlantes. Le R. P. Edmond fait, après la messe, une touchante allocution, dont le sujet est naturellement inspiré par le souvenir de ce qui s'est passé dans le lieu saint même où nous nous trouvons.

La Grotte de l'Agonie appartient aux catholiques ainsi que le Jardin de Gethsémani qui en est éloigné de quelques dizaines de pas. La Grotte existe intégralement dans son état naturel et sa forme irrégulière : elle a douze mètres de long et huit de large et reçoit le jour par une ouverture pratiquée dans le haut. On y a dressé trois autels. C'est là que la tradition place le lieu de l'Agonie de Notre-Seigneur.

A côté de la Grotte de l'Agonie se trouve le tombeau de la Sainte-Vierge. L'église de l'Assomption, bâtie sur le tombeau de Marie, appartient malheureusement aux Grecs schismatiques. Ce n'est pas sans émotion que nous avons baisé la pierre où a reposé quelque temps le corps très saint de Marie, en attendant que les Anges l'enlevassent au ciel... Chaque lieu inspire une prière nouvelle. Ici, j'ai dit à la Sainte-Vierge des prières que je ne retrouverai plus.

Du tombeau de la Sainte-Vierge, nous nous rendons à l'endroit où, selon saint Epiphane, était arrivé saint Thomas quand la Sainte-Vierge montait au ciel. Il est marqué par un rocher très blanc. L'Apôtre était en retard, *comme d'habitude*, et des-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cendait aussi vite que possible les pentes de la montagne des Oliviers. S'il avait eu le temps de parcourir encore 200 mètres, il serait arrivé assez tôt pour voir le commencement de l'Assomption. Hélas ! trop tard ! La Sainte-Vierge, pour le consoler, laissa tomber entre ses mains sa ceinture. (Cette ceinture est une précieuse relique, aujourd'hui vénérée à Prato, Toscane).

A l'entrée du Jardin de Gethsémani, nous trouvons le large rocher où les Apôtres s'endormirent... pendant la prière du Divin Maître. L'Evangile dit que c'est à la distance d'un jet de pierre de la Grotte de l'Agonie. Autrefois j'aimais à jeter des pierres : je me constitue juge compétent et je déclare à l'assistance que vraiment, de l'endroit où dormaient les Apôtres jusqu'à celui où priait Jésus, il y a bien la distance d'un jet de pierre. Ceci peut ailleurs paraître un enfantillage, mais, sais-tu, mon cher ami, que là, sur place, quand on a l'Evangile en main, cela ne semble nullement puéril.

A dix-sept pas de ce rocher, dans une impasse aujourd'hui, se trouve l'endroit maudit où Judas donna un traître baiser à Jésus. Les pieds nous brûlaient en cet endroit, et nous nous sommes hâtés de pénétrer dans le Jardin des Oliviers, à la suite du Frère Liévin.

Le Jardin des Oliviers ou Gethsémani, muré actuellement, contient encore huit oliviers qui sont très probablement du temps de Notre-Seigneur.

Sous peine d'excommunication *ipso facto*, nous ne pouvons prendre ni herbe, ni feuille, ni fleur. Je fourre mes mains dans mes manches, nous avons une peur qui fait rire le Frère Liévin. « Cette défense est sage, dit-il, car la piété peut porter « à des excès désastreux. Si chaque pèlerin s'amusait à pren« dre une feuille ou une fleur... bientôt il ne resterait rien ici. « L'excommunication effraie les catholiques. Aussi nous les « laissons venir ici et contempler ces magnifiques oliviers. « En voici un que j'ai mesuré : il a huit mètres de circonfé« rence à hauteur d'homme, et quatorze mètres de circonfé« rence à l'endroit où les racines replongent dans la terre. « Nous ne laissons plus entrer ici les hérétiques, surtout les « protestants, depuis que j'ai eu affaire avec un Anglais. Cet « Anglais monta dans cet olivier et se mit tranquillement à « scier une branche qu'il voulait emporter comme pieux sou« venir. Je montai vite après lui et je le descendis à coups de « canne. C'est comme cela ici. C'est cette canne qui a fait l'af« faire. Or, l'Anglais — mauvais caractère — me poursuivit « devant le pacha. Le procès m'a coûté, à moi, quelques cen« taines de francs, et à lui, quelques milliers... On n'en a « jamais vu la fin : on nous a mis dos à dos, je crois. Déso« mais, je vous l'assure, les Anglais non catholiques n'y met« tront jamais plus les pieds. » Nous aurions ri ailleurs et trouvé la leçon bonne, mais ici nous avons dit une bonne prière

à genoux, avant de quitter ce lieu plein des plus chers souvenirs.

Au sortir du jardin, le Frère Liévin nous dit : « Que les « intrépides me suivent pour visiter les Vallées de Josaphat, de Himson et de la Géhenne. » Environ soixante pèlerins et pèlerines se précipitent avec moi sur ses pas.

Nous suivons le chemin parcouru par Jésus enchaîné... En face de nous, à l'Ouest, de l'autre côté du torrent de Cédron, le long des murs de Jérusalem et sur la pente des collines de Bezetha et de Moriah, nous voyons les tombeaux des Musulmans et la Porte dorée. Du côté où nous nous trouvons, au bas du Mont des Oliviers, nous marchons au milieu des tombeaux des Juifs : ils viennent en grand nombre, de toutes les parties de la terre, s'y faire enterrer — les malheureux !

La Vallée de Josaphat n'a guère que quatre kilomètres de long et deux ou trois cents mètres de large... Dieu trouvera bien le moyen d'y trouver place à tous les hommes pour le jugement dernier... C'est triste et lugubre... Je t'en ai déjà écrit quelque chose.

Nous sommes près du tombeau d'Absalon. On a fait tailler dans le roc de la montagne un carré de quatre ou cinq mètres de long, autant de haut, autant de large. L'ouvrier a pratiqué une ouverture en forme de gueule de four, il a creusé, creusé à l'intérieur. Le dôme est en pierres de taille travaillées et superposées. A six pas de là, est la grotte où Notre-Seigneur laissa huit de ses apôtres avant d'entrer en agonie... Nous visitons les tombeaux ou catacombes, corridors et galeries sous terre ; la marche est difficile : nous rampons presque, avec une bougie à la main. Ce sont les tombeaux des Juges et Prophètes, celui de saint Jacques le Mineur, où il se cacha pendant la Passion et où Jésus lui apparut, et ceux de Cléophas et de Zacharie, fils de Barachie (non achevés), et différents tombeaux ou caveaux funèbres.

Nous traversons le pont jeté sur le Cédron : Notre-Seigneur en fut précipité suivant la tradition. On voit au fond du torrent le rocher sur lequel tomba le Divin Maître, à quatre mètres de profondeur ; nous avons presque tous réussi à descendre là pour baiser ce rocher et y réciter une prière. Nous remontons et nous jetons un dernier regard sur les assises gigantesques des murs de Salomon, à l'angle Sud-Est du mont Moriah. Ce sont d'immenses pierres de taille de trois et quatre mètres de long sur un mètre ou deux de large et autant de hauteur : elles sont là immobiles et immuables depuis près de 3,000 ans. Quelles constructions monumentales ! On n'en fait pas de pareilles aujourd'hui. Nous les admirons quelques instants, et nous marchons au fond du Cédron jusqu'à la fontaine de la Sainte-Vierge et son lavoir... Nous n'avons pu descendre dans la fontaine, car un Arabe s'y bai-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

gnait en homme primitif. Pour toute consolation, nous avons eu une sérénade de musiciens indiens égarés là ; ils étaient bien drôles ; nous avons ri à nous tordre, ce qui les excitait davantage.

Backchiches, bien entendu ; il faut s'exécuter ; et nous poursuivons notre route entre le mont Ophel à l'Ouest et le village de Siloan (Siloé) à l'Est, au bas des Oliviers et du mont du Scandale.

Un canal souterrain, creusé souvent dans le roc, et long de 500 mètres environ, conduit l'eau de la fontaine de la Sainte-Vierge à la piscine de Siloé. Toujours à l'Est, à notre gauche, nous remarquons plus bas que Siloan, une sorte de caserne... C'est l'asile construit par le pacha pour les lépreux. On leur porte à manger. Une quarantaine de ces malheureux sont logés là, privés de liberté ; défense leur est faite d'entrer en ville ; le jour, on leur permet de se traîner le long du Cédron et de la vallée de Josaphat pour demander des *backchiches* aux pèlerins et aux passants... Pauvres déshérités ! Ils font pitié et soulèvent le cœur : ils ont les mains déformées et rongées, la figure à moitié mangée par la lèpre et leurs cris sont rauques. Plusieurs, le palais percé, ne peuvent articuler un son, à peine si on peut comprendre qu'ils veulent dire *backchiches*. Ils se traînent après nous, au milieu de nous ; plus on leur donne, plus ils demandent. Le Frère Liévin nous recommande instamment de ne pas toucher leurs mains, même par charité ; souvent il a dû employer l'argument décisif de la canne pour nous empêcher d'être envahis. Pauvres gens ! Que c'est triste au physique et au moral ! « Ce soir, nous dit le Frère, ils mettront tout en commun et il « y aura orgie chez eux. » J'ai surtout remarqué une femme qui pouvait encore parler et crier et qui en profitait pour assourdir nos oreilles, même au milieu de nos prières et des explications du Frère Liévin.

(A suivre.)

SAINT JEAN DISCALCÉAT

I

La dévotion envers les Saints devrait être en rapport avec la connaissance que l'on a de leurs mérites devant Dieu. Il arrive souvent, néanmoins, que des Saints, dont les actes demeurent complètement ignorés, sont l'objet d'une vénération profonde, voient leurs images entourées d'honneurs et leurs églises regorgeant de pèlerins, tandis que les plus illustres entre les Bienheureux voient leurs fêtes passer inaperçues sur la terre. Cependant, nul n'a le droit de blâmer ceux qui prient les Saints dont nous ne connaissons que le nom et

le culte immémorial. Les grâces obtenues par leur intercession montrent qu'ils sont de puissants intermédiaires entre Dieu et nous. La jeune vierge martyre que l'on a appelée, non sans raison, *la thaumaturge du XIX^e^ siècle*, sainte Philomène n'était-elle pas une Sainte inconnue quand son corps fut trouvé à la catacombe de Priscille, le 25 mai 1802 ? Et cependant, au jour même de cette heureuse découverte, la confiance des fidèles commença avec les miracles (1).

Nous avons aussi dans notre pays un exemple frappant de la dévotion envers un Saint inconnu. En Léon et en Cornouailles, il est peu de chapelles où le *pardon* attire des pèlerins aussi nombreux que ceux qui viennent honorer saint Tujean dans sa belle église, non loin des côtes sauvages du Cap-Sizun ; or, les recherches les plus consciencieuses n'ont pu rien apprendre de cet élu du Seigneur.

Mais, lorsque l'ignorance sur l'histoire d'un Saint n'est pas invincible, ne convient-il pas de la dissiper, surtout quand ce Saint est vraiment populaire ? Beaucoup, je le sais bien, se contentent de se poser à eux-mêmes la question qu'adressa un bon paysan à l'auteur de *la légende celtique :* « Ce Saint là, à quoi est-il bon ? » Ce n'est pas une raison pour que nous jugions les Saints uniquement par leur utilité pratique ; et toutefois, si vous demandiez à la plupart de ceux qui déposent leurs offrandes dans le tronc de saint Jean Discalcéat : « Qu'est-ce que ce Saint là ? » ils ne trouveront guère à ajouter quand ils vous auront dit qu'il fait trouver les objets perdus. Cependant, les deux historiens de nos Saints bretons, Albert-le-Grand et Dom Lobineau ont donné de lui une biographie complète ; les deux récits sont identiques pour le fond ; je leur emprunterai l'exposé des faits ; je le déclare d'avance, en priant le lecteur de rapporter à ces deux écrivains le mérite de leurs recherches (2). Les travaux de M. Trévédy ont fait depuis peu la lumière sur les commencements du couvent de Saint-François, à Quimper, couvent dont saint Jean Discalcéat fut un des premiers religieux. Quand il m'arrivera de faire des emprunts aux intéressants opuscules où il est si souvent question de cette grande communauté, j'aurai soin d'indiquer les sources où j'aurai puisé. Enfin, les reliques et l'ancienne statue de notre Saint doivent aussi avoir leur histoire. Les registres de la paroisse d'Ergué-Armel (le Petit-Ergué) nous fourniront sur les reliques tout ce que peut désirer la pieuse curiosité des lecteurs ; pour la statue, je m'appuierai sur des traditions purement orales, mais d'une certitude que je puis garantir.

(1) Plus tard, la Sainte fit connaître à un jeune artisan, à un chanoine et à une religieuse les détails de sa vie et de son martyre.

(2) Sans autre indication, on reconnaîtra facilement, au style, ce qui appartiendra à l'un ou à l'autre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il y a bientôt dix ans parut à l'imprimerie Pénel, à Quimper, une *Vie du Bienheureux Jean Discalcéat*, c'était un opuscule de 24 petites pages; il contenait quelques lacunes et même une erreur grave, puisqu'il exprimait le regret le plus louable, mais le moins fondé, relativement à la perte du corps de saint Jean. On verra qu'il était non seulement possible mais facile à quelqu'un qui écrivait à Quimper, de se bien renseigner à cet égard. Néanmoins, ce qui nous a porté à croire qu'une nouvelle notice sur le même Saint était chose nécessaire, ce ne sont pas les quelques imperfections de la première, qui étant bien rédigée et d'une lecture intéressante aurait appris à peu près tout ce qu'il fallait savoir, mais le succès même qu'elle obtint en a bien vite fait disparaître tous les exemplaires, et l'on ne saurait où trouver à se la procurer aujourd'hui.

Avant d'aborder le récit même de la vie de saint Jean, je crois devoir déclarer que si je lui donne la qualification de *Saint*, c'est seulement en me conformant à l'usage populaire; Albert-le-Grand et dom Lobineau ne lui ont donné que le titre de *Bienheureux*. Ayant vécu à une époque où la législation actuelle sur les formes de la canonisation et de la béatification étaient déjà en vigueur, il ne pouvait recevoir de culte vraiment liturgique qu'après une décision du Saint-Siège, mais si les prêtres ne peuvent ni célébrer la messe, ni réciter l'office en son honneur, les fidèles feront chose louable en continuant à lui offrir les témoignages de leur vénération. Je n'ai même pas besoin de dire que c'est pour les y encourager encore que j'ai entrepris la publication de ce travail. *(A suivre.)*

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES C. LÉON, *rue Astor, 1,* QUIMPER.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques { JODELAIS, Jeune Quimper—36, rue Kéréon—Quimper *Fournisseur du Grand-Séminaire*

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les SEMAINES RELIGIEUSES et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

VOULEZ-VOUS NE PLUS TOUSSER?
Prenez les PASTILLES BRACHAT, à la Sève de Pin. Ces Pastilles d'un goût très agréable, remplacent avec une grande supériorité toutes les préparations au goudron, pâtes et sirops connus jusqu'à ce jour, car elles donnent un calme immédiat aux organes irrités. Elles guérissent, en moins de 48 heures : toux, rhumes, catarrhes, asthmes, coqueluche, maux de gorge, bronchites, tant aiguës que chroniques, et, en général, toutes les maladies des voies respiratoires.
La Sève de Pin BRACHAT est le dernier mot de la science pour la guérison radicale et en peu de jours de toutes les Affections des Bronches et des Maladies de poitrine. Dr RÉCAMIER.
La Boîte 1 fr. 50 *franco* contre mandat ou contre 40 timbres-poste, à la Pharmacie BRACHAT, 61, Rue Leyteire, Bordeaux.

A Saint-Léon-de-Carentan. — ENCENS ORIENTAL de A. Richard, pharmacien-chimiste à CARENTAN (Manche). Le meilleur et le moins cher des Encens connus. Approbation et félicitation de plusieurs Evêques.
La boîte de 250 grammes : 2 fr. 25.
Dépôt chez M. PIRIOU, fabricant de cierges, rue de Douarnenez, Quimper.

TOUX RHUMES BRONCHITES CATARRHES PHTHISIE
Guérison certaine par l'ÉMULSION MARCHAIS aux Tolu et Aconit.
La Rochelle, MARCHAIS. — 2 fr. 50
PARIS, 35, Rue de Rivoli.

SAVON ANTISEPTIQUE AU GOUDRON BORATÉ
Maladies de la peau, rougeurs, engelures, crevasses, etc.
Prix du pain : Envoi contre mandat
J. LIEUTAUD Ainé. — Marseille

Vins rouges et blancs de Table dep. 90 f. la Pièce. EMILE PINÈDE, Propriétaire, à Montpellier, (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclésiastiques et Etablissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.

FABRIQUE DE VITRAUX DU CARMEL
DU MANS (Sarthe)
RUE MARIETTE, 116

MM. E. HUCHER ✻✻✻, père et fils, fondateur des ateliers en 1853.
Ancien Directeur, Successeur.

PRIX. — Les personnages en pied sur fond grisaille avec dais, de 80 fr. à 100 fr. ; les mêmes sur fond d'architecture, à 120 fr. Les grandes scènes sur fond d'architecture, de 140 fr. à 160 fr. ; les grisailles, de 30 fr. à 50 fr. le mètre carré. Les restaurations, de 150 fr. à 200 fr. le mètre carré.

TRAVAUX. — Nous pouvons citer parmi nos principaux travaux dans le département, Bannalec, Brest (Saint-Martin) Châteauneuf-du-Faou, Cléden-Poher, Douarnenez, Fouesnant, Kergloff, Kernével, Lampaul, Landerneau, Ile-Tudy, Morlaix, Penmarc'h, Plabennec, Pleyben, Plonéour-Lanvern, Plonévez-du-Faou, Pluguffan, Poullan, Pont-l'Abbé, Pont-Aven, Quimperlé, Riec, Saint-Pôl-de-Léon, Trégunc.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

FONDERIE DE CLOCHES

Adolphe HAVARD,
Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des **Plaies variqueuses** dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND**, Méd. spte, à Melun. — Consult. gratuites par corresp.

HUILERIES DU MARQUISAT

Huile d'Olive vierge, Provence, Toscane, Levant. Savon cuit extra pur. Sur demande, envoi d'échantillon *franco*. Prix réduits pour Communautés religieuses. — Voir **BARBAUDY & Cie, 5, Rue du Chantier, MARSEILLE.**

Vraies Montres de Besançon et de Genève

Nos lecteurs peuvent s'adresser en toute confiance à l'*Intermédiaire Catholique* pour recevoir, à des prix avantageux, et avec les garanties les plus absolues, de *bonnes montres* de Besançon ou de *vrais chronomètres de Genève*, des pendules, cartels, régulateurs, mouvement soigné, style sérieux, et tous les articles de bijouterie et d'orfèvrerie.

Demander le catalogue général à Mme Marie MARILLIER, 30, rue du Clos, à Besançon (Doubs).

N. B. — Envoi franco d'échantillons aux membres du clergé, des communautés et aux personnes notoirement honorables.

DEMANDER PARTOUT

CHOCOLAT MENIER

REFUSER LES IMITATIONS

GOITRE ET GLANDES diminuent dès les premières applications et sont guéris radicalement par le *Sirop de Bochet Iodé* et la **POMMADE RESOLUTIVE** de *Bertrand Aîné*, pharmacien, 21, Place Bellecour, à Lyon.
ENVOI FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE DE 8 FR. — NOTICE GRATIS.

OUTILLAGE D'AMATEURS
ET D'INDUSTRIES
SCIES-MECANIQUES, plus de 50 modèles
TOURS de tous Systèmes
DESSINS et FOURNITURES
pour **DECOUPAGE**
OUTILS DE TOUTES SORTES
3 DIPLOMES D'HONNEUR
Le TARIF-ALBUM, 900 pages et plus de 500 grav., FRANCO CONTRE 65 CENT.
TIERSOT, *16, rue des Gravilliers, Paris.*

THÉ PURGATIF de CHAMBARD Ce thé uniquement composé de *plantes* et de *fleurs* d'un goût très agréable **purge lentement sans dérangement et sans fatigue.** Aussi les personnes les plus difficiles le prennent-elles avec plaisir.
Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. — **Exiger la bande bleue de garantie.**

VIN NATUREL 11° GARANTI SANS PLATRE
Jolie couleur, bouquet agréable, logé, *fût de mort* et rendu la pièce 110 l. 1/2 pièce 63 l.
(Tarifs spéciaux pour le Clergé). Ch. LAFONT de SENAILLAC et Cie, 18 rue de l'Olivier.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'APPROVISIONNEMENTS MARSEILLE

3e ANNÉE. Samedi 21 Janvier 1888. N° 3.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* L'Évêque de Quimper et de Léon : Le Sacre des Évêques *(fin) ;* Liturgie : Béatification et Canonisation ; Le Bienheureux Grignon ; Nomination dans le Clergé ; Bibliographie : *La Vie de Sr Marguerite de Cortone ; La Vie de S. Corentin.* — *II. Nouvelles du Monde catholique :* Rome : Canonisation. — *III. Lettres d'un Pèlerin de Jérusalem* (suite). — *IV. Saint Jean Discalcéat (suite).* — *V. Annonces.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 22 janvier. — Troisième Dimanche après l'Epiphanie, office du jour, semi-double, vert. Mémoire des saints martyrs Vincent et Anastase. Vêpres du suivant : mémoires de saint Joseph, du dimanche, de saint Vincent, de saint Anastase et de sainte Emérentienne.

Lundi 23. — Les Épousailles de la Sainte-Vierge, double-majeur, blanc.

Mardi 24. — Saint Timothée, évêque-martyr, double, rouge.

Mercredi 25. — Conversion de saint Paul, apôtre, double-majeur, blanc.

Jeudi 26. — Saint Polycarpe, évêque-martyr, double, rouge.

Vendredi 27 — Saint Jean Chrysostome, évêque-docteur, double, blanc.

Samedi 28. — Saint Julien, évêque, semi-double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Hôpital de Lesneven ..... 22, 23 et 24 janvier.
Hôpital civil de Brest ..... 25, 26, 27 et 28 janvier.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

L'Evêque de Quimper et de Léon. — Mgr Lamarche ayant été mis en possession de ses Bulles, lundi soir, les a fait immédiatement porter à Quimper par M. l'abbé Paulian, premier vicaire de Sainte-Marie-des-Batignolles.

Sa Grandeur tenait beaucoup à prendre possession de son siége le mercredi 18, jour de la fête de la Chaire de Saint-Pierre à Rome.

L'office du soir terminé, le Vénérable Chapitre s'est réuni pour prendre connaissance des trois Bulles adressées au Chapitre, au Clergé et aux Fidèles. Acte de cette lecture a été dressé et signé par les chanoines présents. Cette présentation des Bulles est absolument indispensable : à partir de ce moment, les Vicaires-Capitulaires n'ont plus de pouvoirs et cessent d'administrer au nom du Chapitre. L'Evêque reconnu doit nommer, provisoirement jusqu'à l'agrément du chef de l'Etat, des Vicaires Généraux auxquels il remet ses pouvoirs. C'est ce qui a été fait depuis : Messieurs les chanoines du Marhallac'h et Serré deviennent Vicaires-Généraux, non encore agréés par le Gouvernement.

Après la lecture des Bulles, le Clergé est entré dans le chœur de la cathédrale, envahie par une foule nombreuse attirée par les joyeux sons des cloches.

M. l'abbé du Marhallac'h, portant la grande étole pastorale et conduit par M. de Calan, doyen du Chapitre, a pris possession, au nom de Mgr Lamarche, du siége de Quimper, de cette manière : le chœur a chanté l'antienne de saint Corentin, l'oraison a été dite par M. le chanoine du Marhallac'h qui, ensuite, a ouvert le tabernacle et lu l'évangile du jour ; puis, il s'est assis sur le trône de l'évêque et est monté en chaire, avant d'entonner le *Te Deum* de la joie et de la reconnaissance.

Le sens de cette cérémonie n'échappe à personne : on prie saint Corentin d'assister spécialement son successeur et de lui obtenir un épiscopat long et fécond : le tabernacle ouvert signifie la distribution des sacrements, dont le soin et la garde sont confiés à l'Evêque ; l'Evangile lu indique la science de Dieu acquise ; le trône occupé marque l'autorité du prélat, et la petite pose faite dans la chaire montre l'Evêque enseignant et prêchant son peuple.

Désormais, les prêtres doivent dire au canon de la messe : *et Antistite nostro Theodoro.*

***

Nous l'avons annoncé à plusieurs reprises, le sacre de Mgr Lamarche aura lieu à Notre-Dame de Paris le 29 janvier (1). Le prélat consécrateur est Mgr Richard, archevêque de Paris assisté de Mgr de Briey, évêque de Meaux, et de Mgr Coullié, évêque d'Orléans.

La cérémonie commencera à 8 heures et demie ; les portes de la métropole ne seront ouvertes aux invités qu'à 7 heures trois-quarts. Les places réservées aux fidèles du diocèse sont dans le transept gauche, tout près de l'autel dressé pour Mgr Lamarche.

Il sera remis, d'ici quelques jours, aux personnes qui en ont fait la demande, une carte spéciale d'entrée.

Les chanoines seront en habit de chœur ; nous avertirons les simples prêtres s'ils doivent porter leur surplis ou rester *in nigris*.

Mgr Lamarche recevra tous ses diocésains, prêtres et fidèles, le dimanche même, après les vêpres, c'est-à-dire vers 3 heures et demie, dans la salle capitulaire mise à leur disposition par M. l'Archiprêtre de la métropole.

Messieurs les Vicaires Généraux du Marhallac'h et Serré se proposent d'assister au sacre de Monseigneur.

MM. les chanoines Téphany et de Penfentenyo veulent bien accepter de représenter le Chapitre à cette cérémonie.

Monseigneur nous a fait demander le nombre et les noms des prêtres et des fidèles qui doivent aller à Paris pour cette occasion : nous aurons l'honneur de la lui adresser lundi soir, dès qu'elle sera close.

***

Il n'y aura pas de train spécial ; chacun partira de sa station, ou avec un billet d'aller et retour donnant droit à une réduction de 25 °/₀ valable pour six jours, le dimanche compris, ou avec un billet ordinaire, plein tarif, si la durée du voyage doit dépasser six jours ou si l'on veut s'arrêter à un point quelconque de la route.

Messieurs les Ecclésiastiques feront bien de se munir d'un *celebret*.

Le Sacre des Evêques.

(Fin.)

Tradition des insignes pontificaux. — Le *bâton pastoral* est donné à l'évêque pour lui rappeler qu'il est de son devoir de diriger le peuple et de le soutenir dans ses infirmités. L'évêque est en effet pasteur. La crosse qu'il tient en ses mains a un langage particulier. « J'attire les pécheurs, dit-elle, j'appelle les justes et je stimule ceux qui s'égarent : voilà les trois services que je rends au Pasteur :

(1) Les sacres des Evêques ne peuvent avoir lieu que les dimanches, ou un jour de fête d'Apôtre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Attraho peccantes, justos rogo, pungo vacantes,
Officio triplici servio Pontifici. »

L'*anneau pastoral* est mis au doigt de l'élu. Il est le signe de l'alliance qu'en ce moment l'évêque consomme avec son église, ainsi que le gage de la fidélité promise. D'après un usage antique, cet anneau est placé au quatrième doigt de la main droite. « Les anciens, lisons-nous dans une étude sur la *poésie de l'anneau*, plaçaient au quatrième doigt de la main droite l'anneau qui était pour eux le gage d'une affection particulière, parce qu'il y a là, disaient-ils, un petit nerf qui correspond directement au cœur. »

Tradition de l'Evangile. — Le livre des Evangiles est confié au prélat nouvellement consacré. Quel est en effet le devoir de l'évêque ? C'est de nourrir son peuple de bonne doctrine, de lui rappeler les enseignements de salut apportés au monde par Jésus-Christ.

Le *baiser de paix et les offrandes.* — Le consécrateur donne le baiser de paix au pontife qu'il vient de consacrer, il reçoit ensuite de ses mains deux torches allumées, puis la matière eucharistique, le pain et le vin. C'est pour marquer l'union intime qui désormais liera à jamais les deux prélats. C'est aussi une leçon d'obéissance aux pratiques de l'Eglise qui autrefois ordonnait aux fidèles de fournir les choses nécessaires au Sacrifice.

L'union des deux évêques paraît davantage encore jusqu'à la fin de la messe ; car ils poursuivent ensemble les prières du saint Sacrifice au même autel, faisant les mêmes signes, communiant à la même hostie, et buvant au même calice le sang de Jésus-Christ.

Tradition de la mitre et des gants, intronisation et bénédiction solennelle du consacré. — Avant le dernier Evangile, après la bénédiction solennelle de l'évêque, a lieu une cérémonie qui contient des enseignements splendides. Le consécrateur, couronné de la mitre, revêt des *gants* et *intronise* le nouvel évêque en le faisant asseoir sur sa propre chaire.

Ce noment de la messe rappelle l'Ascencion de Notre-Seigneur, et ces cérémonies symbolisent ce qui se passa alors dans le Ciel : le Fils de l'homme fut couronné par son Père qui le fit asseoir à sa droite et ordonna à ses Anges de l'adorer.

La *mitre* est la couronne de gloire de l'évêque, autre Jésus-Christ : c'est aussi le casque du salut.

Les *gants* représentent l'humanité dont le Fils de Dieu s'est couvert, et enseignent à l'évêque à se revêtir du nouvel homme.

Enfin, la *chaire épiscopale* (en latin *cathedra*, d'où est venu le nom de *cathédrale*) marque la prééminence de l'évêque. Cette chaire ou *trône* est, avec la mitre et la crosse, le signe de la royauté spirituelle.

Le *Te Deum* que l'on chante après la cérémonie de l'intronisation, figure le chant de triomphe qui retentit dans le Ciel, quand Jésus-Christ a été placé à la droite de son Père. Le nouvel évêque parcourt alors l'église en donnant sa bénédiction pour représenter Jésus-Christ répandant du haut du Ciel, sur l'Eglise triomphante et sur l'Eglise militante, les bénédictions dont il est la source.

Un témoignage bien touchant de reconnaissance termine ces imposantes cérémonies. Le nouvel évêque, la mitre en tête et la crosse en main, fait trois génuflexions successives devant son consécrateur en disant trois fois sur un ton toujours plus élevé : *Ad multos annos!* ce qui veut dire : Que Dieu vous conserve longtemps ! Il dit cela trois fois pour marquer une reconnaissance sans bornes.

Et le consécrateur, voyant dans le nouvel évêque un fils spirituel, qu'il vient d'engendrer à la perfection du sacerdoce, lui donne le baiser d'une paternelle affection.

Liturgie. — A l'occasion des Béatifications et des Canonisations, qui ont lieu dans ce moment à Rome, nous ne croyons pas inutile de rappeler quelques-unes des règles suivies dans ces procédures toujours longues et consciencieuses.

I.

Quand une personne est décédée en odeur de sainteté, et que, grâce à son intercession, quelque faveur signalée a été obtenue de Dieu, les évêques obtiennent de constituer sous leur présidence une sorte de tribunal chargé de procéder aux deux informations de rigueur : la première a pour but de constater la renommée publique des vertus et des miracles ; la seconde est une perquisition exacte pour s'assurer de l'exécution des décrets d'Urbain VIII, défendant tout culte public aux serviteurs de Dieu, non encore béatifiés et canonisés.

Les évêques doivent adresser toute leur enquête au Pape, en y ajoutant, sous peine de nullité, leur propre avis.

Ces premières informations sont toujours longues, — on compte dix formalités minutieuses ; — elles sont destinées à éviter toute fraude ou erreur de la part des témoins assignés au tribunal de l'Evêque.

La Congrégation des Rites, fondée par Sixte V, en 1586, est saisie de cette procédure, et, si après une étude approfondie des documents qui lui sont soumis, elle donne un avis favorable, le Pape signe la commission d'introduction de cette cause, et le titre de VÉNÉRABLE est décerné au saint personnage, dont il s'agit.

C'est un grand pas de fait, mais nullement décisif, et beaucoup de causes ainsi introduites, ou restent des années et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

des années stationnaires, ou même sont abandonnées plus tard, et n'arrivent jamais à la Béatification.

II.

La Béatification est l'acte par lequel le Souverain-Pontife déclare au sujet d'une personne, dont la vie a été sainte, accompagnée de quelques miracles, etc..., qu'il y a lieu de penser que son âme jouit du bonheur éternel, et en conséquence, permet aux fidèles, dans certaines conditions très restreintes, de lui rendre un culte religieux. Le Pape n'agit donc pas comme juge déterminant l'état du béatifié, il accorde simplement un privilège à un ordre, à une partie de l'Eglise, à cause de la longueur des procédures qu'on observe dans la canonisation, pour donner satisfaction à la piété publique pressée de se produire.

Dimanche prochain, le vénérable Grignon de Montfort et le vénérable de la Salle seront déclarés *bienheureux* et il faudra observer vis-à-vis d'eux les décrets rendus par la Congrégation des Rites.

Le Bienheureux ne doit pas être représenté avec le nimbe, qui ne convient qu'aux Saints, mais seulement avec un rayonnement lumineux autour de la tête.

Son image ne peut être exposée dans une église.

Pour cela il faudrait un indult apostolique, et, dans ce cas, il est interdit de la placer sur un autel : on ne peut que l'appliquer à une muraille.

Lorsque l'on a obtenu par indult de pouvoir célébrer la Messe d'un Bienheureux, il est permis d'exposer son image sur un autel et d'y suspendre des *ex-voto*.

Il est interdit de frapper des médailles à l'effigie d'un Bienheureux. Par là même ces médailles ne sont susceptibles ni de bénédiction ni d'indulgences.

Il faut un indult pour être autorisé à dédier un autel à un Bienheureux ; mais cette concession n'emporte pas de soi la concession de l'Office et de la Messe.

La permission du culte doit s'entendre strictement, et la récitation de l'Office n'y est pas comprise.

La concession faite à un lieu ne doit pas être étendue à un autre. On ne peut célébrer la fête sans un indult spécial.

La Messe ne peut être célébrée que par ceux en faveur de qui l'indult a été donné.

Le nom du Bienheureux ne doit pas se mettre dans le calendrier.

Il est défendu d'invoquer le Bienheureux dans les prières publiques.

Ses reliques ne seront jamais portées en procession. On n'est autorisé à les exposer qu'autant qu'on a obtenu un indult spécial pour l'office de la Messe.

Les évêques réguliers qui jouissent des privilèges de leur

Ordre, ne peuvent célébrer la Messe et réciter l'Office d'un Bienheureux appartenant à ce même Ordre, pas plus qu'ils ne peuvent lui ériger un autel dans leur propre cathédrale.

Un Bienheureux ne peut, sans indult, devenir titulaire d'une église. En cas d'infraction à cette règle, il serait urgent de le remplacer par un Saint canonisé.

Un indult est indispensable pour ériger un Bienheureux en patron de lieu ; mais s'il était accordé, l'Office serait double de première classe et il faudrait dire le *Credo* à la Messe.

Ces règles sont certaines et absolues.

III.

Dimanche dernier, ont été *canonisés* les sept fondateurs des Servites, les Pères Claver et Berckmans et le Frère Rodrigue, ces trois derniers de la Compagnie de Jésus.

Ces grands serviteurs de Dieu, jusque-là, avaient le titre de *Bienheureux*, depuis ils ont celui de *Saints*.

La Canonisation est le jugement que le Pape prononce sur l'état d'un fidèle mort en odeur de sainteté, après avoir donné durant sa vie des marques éclatantes de ses vertus par des miracles ou autrement.

Le mot *canonisation* vient de ce qu'autrefois on insérait les noms des Saints dans le canon de la messe, avant qu'on eût fait des martyrologes.

Jusqu'à Alexandre III, le peuple, les évêques et les conciles ont successivement procédé à des canonisations rapides, enlevées par l'enthousiasme des uns ou décrétées après examen des autres. Saint Gautier de Pontoise (1153) est le dernier Saint non canonisé par le Pape.

Le Pape Benoît XIV, dans les quatre livres de son ouvrage sur la Béatification et la Canonisation des Saints, résume la tradition, les règles tracées par ses prédécesseurs, et établit en détail toutes les formalités à suivre : rien n'y est oublié, tout est prévu, jusqu'aux moindres honoraires à donner aux membres de la Congrégation, à la fabrique de Saint-Pierre et aux serviteurs de la basilique.

La procédure doit porter également et sur les vertus et sur les miracles ; de plus, la Congrégation des Rites doit reconnaître et approuver deux miracles nouveaux, obtenus par l'intercession du serviteur de Dieu depuis sa béatification.

Les cérémonies de la Béatification et de la Canonisation doivent se faire à Saint-Pierre : pour la Béatification, c'est le cardinal-préfet qui préside, fait lire le décret, dit la messe du Bienheureux et chante son oraison ; le Pape ne paraît que dans l'après-dîner, quand il vient vénérer les reliques du Bienheureux, voir son portrait découvert depuis le matin, et les deux tableaux qui représentent ses deux plus beaux miracles.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pour la Canonisation, le Pape préside la cérémonie, prononce l'éloge du Saint en latin, fixe la date de sa fête, et entonne le *Te Deum*, pendant que la basilique, parée comme aux jours de fête, est splendidement illuminée. Depuis 1870, ces grandes solennités se font dans la vaste salle qui se trouve au-dessus du portique.

Les Saints canonisés reçoivent un culte universel dans l'Eglise : on peut porter leur nom, répandre leurs images, leur dédier des autels, leur élever des églises et leur rendre toutes sortes d'honneurs.

Le Bienheureux Grignon. — Il est né près de Rennes, à Montfort, en 1673, et mort à Saint-Laurent-sur-Sèvre en 1716.

Il fonda les Pères de la Compagnie de Marie, pour les missions rurales, les Frères de Saint-Gabriel, pour l'enseignement des enfants, et les Sœurs dites Sœurs de la Sagesse, pour les écoles et les hôpitaux.

Ces excellentes et dignes sœurs ont 15 maisons dans le diocèse. Elles tiennent à Quimper l'orphelinat des garçons, fondé et entretenu par un généreux bienfaiteur.

Nous aurons occasion de revenir bientôt et longuement sur la vie du Bienheureux de la Salle fondateur des Frères de la doctrine chrétienne.

Nomination. — M. l'abbé Lannuzel, jeune prêtre, est nommé vicaire au Conquet.

M. l'abbé Jan est entré dans la Congrégation des Oblats de Marie.

Bibliographie. — Personne, à Quimper, n'a oublié le bon et si éloquent Père capucin Léopold de Chérancé : l'année dernière, il a donné, dans l'église de Saint-Mathieu, un des meilleurs carêmes que l'on y ait suivis. Le Révérend Père ne borne pas ses fatigues aux seuls travaux de l'apostolat dans lesquels il est passé maître, il occupe les quelques heures de loisir, qui séparent chaque nouvelle mission, à écrire des Vies de Saints.

Déjà il a publié la Vie de saint François d'Assise, et cet ouvrage a obtenu le meilleur et le plus grand succès.

Aujourd'hui, le R. P. Léopold, poursuivant son but, présente aux lecteurs pieux et aux amateurs de bonne littérature, la Vie de sainte Marguerite de Cortone. Nous avons sous les yeux cette belle édition sortie des ateliers de Plon. Au point de vue du travail qui flatte et réjouit les yeux, des illustrations si nombreuses et des gravures si finement exécutées, tout y est parfait, et on cède vite à la tentation de le lire tout d'un trait.

Après une introduction, qui est un rapide tableau de l'Italie dans la seconde moitié du treizième siècle, l'auteur partage son livre en vingt-trois chapitres, suivis de pièces justificatives, très curieuses à consulter.

Marguerite (1247-1297) a connu le malheur de perdre sa mère trop tôt : à sept ans, elle est orpheline, et son père, deux ans après, s'allie à une seconde épouse dure et intraitable : ce fut le point de départ de ses longs égarements. Au bout de neuf ans, ramenée à Dieu par la découverte subite du cadavre de son complice, elle essaie de rentrer au foyer paternel, mais sa marâtre l'en chasse, elle et son fils, jeune enfant que Dieu appela plus tard aux ordres et à la vie religieuse sous la règle de saint François.

Marguerite, pénitente et réconciliée avec Dieu, qui lui en donne l'assurance, se fait ermite, et donne à son siècle, jusqu'à sa mort, l'exemple des plus hautes vertus, en même temps qu'elle s'acquitte de la mission sociale qui lui est confiée.

Toutes ces pages sont d'un intérêt constant et on y voit l'action de la grâce s'exerçant sur un cœur qui n'y met plus d'obstacle.

Nous estimons que ce livre est destiné à faire le plus grand bien, et à mettre en relief, au point de vue historique, une époque généralement assez peu connue. Nous osons adresser à l'auteur nos plus chaudes félicitations, et nous ne doutons pas qu'il fasse tout le bien qu'il ambitionne comme sa meilleure et sa plus douce récompense.

Une lettre — non vulgaire — de Mgr Freppel au R. P. Léopold accompagne le livre et le recommande à ses diocésains. Nos Seigneurs les Evêques d'Angoulême et de Marseille y joignent aussi leur entière approbation en termes excellents.

S'adresser à M. Salaun, libraire à Quimper.

AVIS. — Les souscripteurs à l'*Histoire de saint Corentin* sont informés que les exemplaires demandés leur seront expédiés prochainement. Pour les volumes qui devront être confiés à la poste les frais de port seront à la charge du destinataire, soit 0 fr. 50 à ajouter aux 2 francs que coûtera l'ouvrage. Les exemplaires confiés aux messageries ou à des commissionnaires seront expédiés franc de port.

Nous rappelons que pour les personnes qui n'ont pas pris part à la souscription, le prix du volume est de 3 fr. 50. Les versements de fonds doivent être faits à M. l'abbé Thomas, rue du Collège, n° 5, à Quimper. Il en est de même pour les demandes de volumes.

On trouvera aussi l'*Histoire de saint Corentin* chez MM. Salaun, libraire à Quimper, et Le Fournier, libraire à Brest.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — *La canonisation.* — La messe de Saint-Pierre a été comme l'éclatante vision de la grandeur morale des sommets lumineux de la Papauté et de l'Eglise. La cérémonie de la canonisation a une signification plus haute et plus mystérieuse. Elle nous fait pénétrer dans les profondeurs les plus intimes et les plus secrètes, et jusqu'au cœur même de ce corps mystique — pour parler le langage des théologiens — qu'on appelle l'Eglise catholique, qui seule encore a ce privilège de faire des Saints. Selon la belle parole de Montesquieu, le christianisme « est un arbre qui plonge ses racines dans le Ciel. » Eh bien, ces cérémonies de canonisation, auxquelles l'Eglise, même en plein dix-neuvième siècle, ne cesse de nous faire assister, sont une preuve que cette sève divine qu'on appelle les Saints, et qui alimente cet arbre, est intarissable.

Les sceptiques pourront en sourire et, cependant, quoi de plus beau, quoi de plus grand, même humainement parlant, que d'assister à ce spectacle du Souverain Pontife entouré de sa cour et des grands corps de l'Eglise, et décernant les honneurs de l'apothéose et de l'immortalité à dix héros du christianisme ? Ces héros-là, certes, peuvent soutenir la comparaison avec ceux que la Révolution déifiait naguère au Panthéon.

La cérémonie a eu lieu, le 15, dans la grande salle dite de la *Loggia*, qui est située au-dessus du portique de Saint-Pierre.

La salle a été décorée avec d'autant plus de splendeur et de richesse que c'est là que se tiendront, désormais, toutes les cérémonies pontificales.

Un détail qui a bien son prix. Les frais d'installation et de décoration de la salle s'élèvent à plus d'un demi-million, et seront supportés par les postulations des causes des nouveaux Saints.

A huit heures du matin, le Saint-Père, précédé de sa Cour, est descendu dans la salle ducale... Le Pape est monté sur la *sedia gestatoria*, après avoir ceint la tiare, et s'est rendu à la chapelle Sixtine.

Le Pape porte un cierge allumé, ainsi que tous les personnages ecclésiastiques du cortège.

Arrivé à la chapelle Sixtine où le Saint-Sacrement est exposé, le Pape a déposé la tiare, est descendu de la *sedia* et s'est prosterné pour l'adoration.

Il est neuf heures moins vingt minutes. Par la grande porte de la salle, se présentent d'abord, entre une haie de suisses et au milieu d'une escorte de gardes-nobles, les généraux des Ordres religieux, puis les prélats, les avocats consistoriaux, les massiers, les camériers secrets. Une file interminable d'évêques les suit. Il y a là quatre cents archevêques et évêques portant tous la chape et la grande mitre blanche.

Léon XIII paraît un peu fatigué, mais son œil est toujours vif, brillant, perçant.

Au moment où le Pape paraît, on entonne le *Tu es Petrus*. Léon XIII a la physionomie plus diaphane, plus *translucide* encore que d'habitude ; on lit sur son visage transfiguré qu'il a conscience de l'acte surnaturel qu'il va accomplir.

Après que la procession a fait le tour de la salle, Sa Sainteté monte sur le trône, reçoit la mitre d'or — celle de l'empereur d'Allemagne — pendant qu'autour de lui les cardinaux, archevêques et évêques prennent place sur les gradins de l'estrade.

Le cardinal Bianchi, préfet de la congrégation des rites, demande à trois reprises, *instanter*, *instantius*, *instantissime*, de mettre ou rang des Saints les sept fondateurs de l'Ordre des Servites, et les trois bienheureux de l'Ordre des Jésuites. A la première et à la seconde demande, le Pape répond qu'il faut prier, et toute l'assistance chante d'abord les litanies des Saints, puis le *Veni Creator*. L'effet est superbe. Enfin, à la troisième instance, le Souverain-Pontife se lève, la mitre en tête, et lit lui-même le décret, de cette voix qu'on n'oublie plus une fois qu'on l'a entendue.

A ce moment et pendant une heure, la cloche de Saint-Pierre donne le signal, et toutes les cloches des quatre cents églises de Rome sonnent à toute volée.

Une marche triomphale de trompettes et de cors retentit dans la salle ; le Pape entonne le *Te Deum*. La cérémonie de la canonisation est achevée.

Immédiatement après la cérémonie de la canonisation, le cardinal Bianchi préfet de la Congrégation des Rites, revêt les ornements sacerdotaux et dit une grand'messe, en présence du Pape assis sur son trône.

Après l'*Ite, missa est*, le cortège se reforme dans le même ordre qu'à l'arrivée. Le Pape remonte sur la *sedia gestatoria*, et il rentre dans le Vatican en bénissant l'assistance prosternée.

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

(*Suite*)

Nous voici à côté de la célèbre piscine de Siloë, au pied méridional du mont Ophel, à 150 mètres plus bas que le patriarcat latin.

Tu connais cette page de l'Evangile, sublime et magnifique dans sa simplicité, où est racontée l'histoire de l'aveugle-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

né, guéri par Notre-Seigneur. Cet aveugle-né ne serait autre, d'après la tradition, que saint Trophime, premier évêque d'Arles.

Malgré la chaleur accablante dans ce bas-fonds et les sages observations du Frère Liévin, nous avons tenu à entendre d'un bout à l'autre la lecture du récit évangélique ; nous avons tour à tour pleuré, ri, applaudi, en entendant cette lecture ; nous croyions voir se mouvoir les personnages sur les flancs d'Ophel et dans la vallée de Hinnon, de Josaphat et du Tyropœon, C'est l'histoire de nos jours ; on veut cacher les merveilles de Dieu pour n'avoir pas à les reconnaître et à s'incliner devant leur Auteur ! Un aveugle-né recouvre la vue, on lui impose le silence, on voudrait pouvoir nier le fait ; on ne le peut pas, mais du moins qu'on le cache ! ces choses misérables sont quotidiennes.

Nous jetons un regard sur les anciens jardins de Salomon, à la jonction des vallées de Hinnon et de Josaphat : ils sont en triste état aujourd'hui ; au reste, ils n'ont jamais eu une grande étendue, d'après la configuration même du terrain et le rapprochement des collines qui les enserrent. Tout près de là, nous nous sommes reposés un instant à l'ombre de l'arbre qui marque l'endroit où le prophète Isaïe a été scié par une scie de bois. J'ai mis dans mon bréviaire quelques feuilles de cet arbre : tu en auras ta part.

— « En route, s'écrie le Frère Liévin, car il est dix heures et demie. » Nous nous engageons dans la vallée de Hinnon, au Sud-Ouest de Jérusalem. Nous voyons les traces d'aqueducs et de canaux, œuvres de Salomon et des Croisés, etc... Que de souvenirs ! Que de travaux anciens ! Que de gigantesques entreprises ! Impossible d'aborder Jérusalem de ce côté : Ophel, Sion et les monts en face sont à pic ; c'est à peine si nous pouvons nous mouvoir dans cette vallée de Hinnon et surtout dans la partie qui porte le nom de Géhenne. Il faut l'avouer, elle porte bien son nom. A la suite de notre guide, nous nous sommes mis à escalader les flancs de la montagne qui fait face à Ophel et à Sion ; à force de suer, de grimper, de nous aider mutuellement des pieds et des mains, nous avons pu atteindre, à une certaine hauteur, un sentier assez praticable. Il a fallu littéralement hisser quelques dames de bon poids. On a le vertige quand on cherche à sonder la profondeur de cette vallée. Nous sommes rendus sur un petit plateau d'où nous découvrons sur les flancs de la montagne des portes de fer, des ouvertures : ce sont des cavernes, des grottes où ont habité des solitaires.

Si je voulais, je pourrais te fatiguer de noms et de souvenirs, car il n'est pas possible d'en réunir un plus grand nombre sur un si petit espace de terre.

Je te note en passant les cimetières des Croisés, placés ici même ; au reste, tous les peuples semblent avoir eu une

prédilection marquée pour se faire inhumer dans cette partie des environs de Jérusalem. Les Juifs ont leur cimetière à gauche du torrent ; ils viennent de très loin, vieux et infirmes, mourir dans la ville, avec le plus vif désir de reposer là où dorment leurs pères ; les Mahométans ont leur cimetière à droite, pour être plus sûrs, disent-ils, de se trouver près du Prophète.

Nous arrivons au champ du potier, — Haceldama, — acheté au prix donné à Judas pour sa trahison : la terre y est argileuse, et on y trouve des quantités considérables de morceaux de tessons. Au centre se trouve un monument bâti, croit-on, à l'emplacement du four du potier. *(A suivre.)*

SAINT JEAN DISCALCÉAT

(Suite)

II.

Le siècle qui fut témoin de la merveilleuse vie du patriarche d'Assise n'était pas encore terminé que la Bretagne avait vu naître à deux hommes destinés à marcher sur les traces de leur séraphique Père saint François. Tous deux devaient donner au diocèse de Rennes les prémices de leur sacerdoce : l'un, saint Yves, devait appartenir au tiers-ordre de la Pénitence ; l'autre, saint Jean Discalcéat, devait suivre la règle des Frères-mineurs ; le premier devait être à jamais la gloire du diocèse de Tréguier, le second devait honorer d'abord le Léon, dont il était le fils par son origine, puis la Cornouailles où il termina sa sainte vie et laissa sa glorieuse dépouille. Ses biographes nous disent qu'il naquit dans le diocèse de Léon, tandis que la notice de Jean Beaujouan sur le couvent des Franciscains de Quimper (1) dit qu'il naquit dans le diocèse de Rennes, mais de parents léonards. La tradition orale précise davantage, et dit qu'il naquit à Saint-Vougay. Son père n'avait qu'une médiocre fortune, mais il vivait dans la crainte de Dieu. Sa mère était une femme pieuse et de grand mérite. Quelques mois avant la naissance de son fils Jean, elle fut prise d'un vif désir « de manger d'une certaine espèce d'oyseau qui ne se trouve pas en ces quartiers, et alloit ce désir tellement augmentant, qu'elle couroit un grand risque ; mais Dieu la preserva extraordinairement ; car un jour, comme elle estoit en sa chambre, avec quelques siennes voisines, un oyseau tel qu'elle desiroit entra dans la chambre et se laissa prendre aisément, dont elle satisfit son appétit. Elle mit au monde ce bénit enfant, environ

(1) Cette notice découverte par Dom Plaine, a été publiée, traduite et annotée par M. Trévédy.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'an de grace 1280, sous le pontificat de Nicolas III et le règne de Jean I, duc de Bretagne. Il fut nommé, sur les Sacrez Fonts, Jean, et par humilité voulut, toute sa vie, estre nommé *Iannic*, qu'est un diminutif breton de Jean, comme qui dirait *Petit Jean*. »

Ce détail est le seul que nous connaissions sur les années de son enfance. Parmi ses proches, il y avait un ouvrier maçon fort habile dans son métier ; Jean se mit sous sa direction et travailla avec lui. « Son inclination le portoit par prédilection aux ouvrages qui pouvoient servir à la piété ou au soulagement du public. C'est pourquoi lorsqu'il y avoit quelque croix à faire et à dresser sur les chemins, ou des ponts ou des arches à dresser sur des ruisseaux, des guez et des torrents, Iannic y employait avec joie toute son industrie. »

En agissant ainsi, il se conformait à l'une des dévotions les plus populaires à cette époque. Il y avait un siècle que Dieu avait suscité saint Bénézet pour lui faire construire le pont d'Avignon, et l'Eglise avait donné l'approbation à un ordre religieux, celui des *Frères-Pontifes* qui, par charité, construisaient des ponts pour faciliter la marche des pèlerins et des voyageurs. En ce temps-là une tradition bien accréditée, disait qu'il fallait prendre à la lettre ce que le prophète avait annoncé de saint Jean-Baptiste. Le saint Précurseur aurait lui-même préparé les chemins par où devait passer le Seigneur ; il aurait pour cela rectifié les sentiers, aplani les lieux escarpés. Le jeune maçon de Bretagne suivait donc l'exemple de celui dont il avait reçu le nom au baptême. Tout en se sanctifiant dans le travail des mains, il y trouvait aussi son avantage temporel : « Il fit un gain considérable dans sa profession, et auroit pu vivre à son aise dans le siècle ; mais Dieu l'appeloit à un état plus saint ; et fidèle à sa vocation, il résolut de se mettre dans la cléricature. Son parent le railla d'un pareil dessein et l'empêcha autant qu'il put de l'exécuter. » Ni Dom Lobineau ni Albert-le-Grand ne disent quels furent les moyens que cet homme employa pour cela et jusqu'où allèrent ses railleries, mais il est probable qu'il poussa les choses bien loin, puisque le récit continue comme il suit : « Ce nouveau Satan fut puni ; il perdit ses biens, devint lépreux, mourut excommunié et eut la sépulture du chien ; pendant que Iannic, méprisant les menaces, les persécutions et les mocqueries de ce tentateur dangereux, quitta son païs, et s'en alla à Rennes pour tâcher de s'y rendre capable de recevoir les Ordres sacrez. Il en vint à bout, et fut enfin ordonné prêtre. »

(A suivre.)

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les **SEMAINES RELIGIEUSES** et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines religieuses de France.

FONDERIE DE CLOCHES
Adolphe HAVARD,
Villedieu-les-Poëles (Manche).
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des **Plaies variqueuses** dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND**, Méd. sp^te, à **Melun**. — Consult. gratuites par correspon.

HUILERIES DU MARQUISAT
Huile d'Olive vierge, Provence, Toscane, Levant. Savon cuit extra pur. Sur demande, envoi d'échantillon *franco*. Prix réduits pour Communautés religieuses. — Voir **BARBAUDY & Cie, 5, Rue du Chantier, MARSEILLE.**

Vins rouges et blancs de Table dep. 90f. la Pièce. **EMILE PINÈDE**, Propriétaire, à Montpellier, (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclésiastiques et établissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.

AMEUBLEMENTS D'EGLISE, STATUES, CHEMINS DE LA CROIX
Seuls fabricants de la Statue
GROUPE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE
Maison THÉNON-MEUNIER, 18, impasse du Maine et 9, rue Madame, Paris

GRANDE SOURCE Goutte, Gravelle, Voies urinaires, Vessie.
VITTEL
SOURCE SALÉE Constipation rebelle, Coliques hépatiques, Congestions.
Prix spéciaux pour les Ecclés. et Communautés relig. *Ecrire:* **VITTEL** (Vosges).

Vraies Montres de Besançon et de Genève
Nos lecteurs peuvent s'adresser en toute confiance à l'*Intermédiaire Catholique* pour recevoir, à des prix avantageux, et avec les garanties les plus absolues, de *bonnes montres* de Besançon ou de *vrais chronomètres de Genève*, des pendules, cartels, régulateurs, mouvement soigné, style sévère, et tous les articles de bijouterie et d'orfèvrerie.
Demander le catalogue général à Mme Marie MARILLIER, 30, rue du Clos, à Besançon (Doubs).
N. B. — Envoi franco d'échantillons aux membres du clergé, des communautés et aux personnes notoirement honorables.

TOUX RHUMES BRONCHITES CATARRHES PHTHISIE
Guérison certaine par l'EMULSION MARCHAIS aux Tolu et Aconit.
La Rochelle, MARCHAIS. — 2 fr. 50
PARIS, 35, Rue de Rivoli.

SAVON ANTISEPTIQUE AU **GOUDRON BORATÉ**
Maladies de la peau, drogue antiseptique, crevasses, engelures, etc.
J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LIBRAIRIE J.-B. & L. LEFOURNIER
BREST

LIBRAIRIE J. SALAUN & Cie
QUIMPER

Livres de Liturgie, Théologie, Droit canon,
HISTOIRE SAINTE.

BERNARD. — **Cours de liturgie romaine**, à l'usage des Séminaires et du Clergé, 4 vol. in-12 . . . . . 14 fr.
DOM GUÉRANGER. — **Institutions liturgiques**, nouvelle édition, 4 forts vol. grand in-8°. . . . . 40 fr.
DOM GUÉRANGER. — **Mélanges de liturgie, d'histoire et de théologie**, un beau vol. grand in-8° . . . 10 fr.
L'ABBÉ CORBLET. — **Histoire dogmatique, liturgique du Sacrement du Baptême**, 2 vol. grand in-8° avec 105 gravures . . . . . 20 fr.
L'ABBÉ CORBLET. — **Histoire dogmatique, liturgique du Sacrement de l'Eucharistie**, 2 vol. grand in-8° avec 32 gravures. . . . . 20 fr.
CRAISSON. — **Manuale totius juris canonici**, 4 vol. in-12. . . . . 18 fr.
ROCHBACHER. — **Histoire universelle de l'Église catholique**, nouvelle édition continuée jusqu'à nos jours, par l'abbé Guillaume, 13 vol. in-4°. 90 fr.—Prix net 70 f.
L'ABBÉ VIGOUROUX. — **Les livres saints et la critique rationaliste**, 4 vol. in-12, 4 fr. l'un (le tome 3me vient de paraître). . . . . 4 fr.

CARÊME 1888

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'APPROVISIONNEMENTS, 18, rue de l'Olivier, MARSEILLE (Ch. Lafont de Sénailhac et Cie), prie sa nombreuse Clientèle religieuse, pour éviter tout retard dans les livraisons, de vouloir bien lui faire noter ses ordres, en Huiles, Conserves, Produits du Midi, Vins, etc., en vue du Carême 1888. (Tarifs spéciaux pour le Clergé).

HUILE D'OLIVE EXTRA-DOUCE VIERGE

Franco par grande vitesse, 2f20 le kil. Flacon hexagonal de 5 kil., à vis cachetée, contre mandat-poste 11f (tarifs spéciaux pour le clergé) Ch. LAFONT de SÉNAILHAC & Cie, 18, Rue de l'Olivier.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'APPROVISIONNEMENTS, MARSEILLE

MALADIES DE LA PEAU radicalement guéries
Dartres, Eczéma, Boutons, Rougeurs Démangeaisons, etc.
par le *Véritable SIROP de ROCHET IODÉ* et le *BAUME ANTI-DARTREUX* de **Bertrand Aîné**, phien, 21, place Bellecour, à **Lyon**
ENVOI FRANCO CONTRE MANDAT DE 8 FR. — NOTICE GRATIS.

THÉ PURGATIF de CHAMBARD Ce thé uniquement composé de *plantes* et de *fleurs* d'un goût très agréable **purge lentement sans dérangement et sans fatigue.** Aussi les personnes les plus difficiles le prennent-elles avec plaisir.
Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. — **Exiger la bande bleue de garantie.**

3e ANNÉE. Samedi 28 Janvier 1888. N° 4.

LA SEMAINE RELIGIEUSE
DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Les préparatifs pour la réception de Mgr Lamarche ; Nominations dans le clergé ; Rectifications à l'*Ordo* ; Nécrologie : l'abbé Le Gac, curé de Plouigneau ; Le T. R. P. Cyprien, abbé de Thymadeuc. — *II. Nouvelles du Monde catholique :* Rome : Béatification du vénérable Grignon de Montfort. — *III. Lettres d'un Pèlerin de Jérusalem* (suite). — *IV. Saint Jean Discalcéat* (suite). — *V. Annonces.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 29 janvier. — Septuagésime, office du jour, violet. — Vêpres du jour, mémoire du suivant.
Lundi 30. — Sainte Martine, vierge-martyre, semi-double, rouge.
Mardi 31. — Prière de Notre-Seigneur dans le Jardin des Oliviers, double-majeur, rouge.
Mercredi 1er février. — Saint Ignace évêque-martyr, double, rouge.
Jeudi 2. — Purification de la Sainte-Vierge, double de seconde classe, blanc.
Vendredi 3. — Sainte Geneviève, vierge, double, blanc.
Samedi 4. — Saint André Corsini, évêque, double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Pont-Aven	29, 30 et 31 janvier.
Lesneven	1er, 2, 3 et 4 février.

Offices extraordinaires.

Eglise paroissiale de Saint-Mathieu. — *Vendredi, Samedi et Dimanche :* Triduum en l'honneur de saint François de Sales, avec indulgence plénière. Exposition du Saint-Sacrement toute la journée. Chaque soir, à 7 heures 1/4 chant des Complies, sermon par M. Rolland, recteur de Primelin, bénédiction solennelle du Très-Saint Sacrement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

QUIMPER. — Quelques personnes de bonne volonté ont pris l'initiative de donner à l'entrée solennelle de Mgr Lamarche tout l'éclat possible.

M. Astor, maire de Quimper, a bien voulu mettre à leur disposition le matériel de la ville pour les fêtes publiques.

Le projet est de placer, de la gare à la cathédrale, des mâts portant des oriflammes, les écussons des principales villes du diocèse, des banderolles et les drapeaux de la France et du Saint-Siège.

Un arc de triomphe sera dressé près du Pont-Firmin.

Dans notre prochain numéro, nous donnerons le jour et l'heure de l'arrivée de Monseigneur.

***

Il nous est difficile de dire avec précision le nombre de prêtres et de laïques qui se promettent d'assister au sacre de Monseigneur. Nous croyons qu'il y aura plus de quarante prêtres et au moins soixante fidèles.

Mgr Lamarche. — On nous remet une lettre que nous sommes heureux de placer sous les yeux de nos lecteurs.

Elle fut adressée au *Figaro*, le jour où M. l'abbé Lamarche fût installé curé de Grenelle, avant d'être nommé curé de Ste-Marie-des-Batignoles.

On lira dans le diocèse avec plaisir et fierté, le jour même du sacre de l'ancien aumônier volontaire de Kosel, devenu notre évêque, notre père et notre guide, la lettre suivante :

« Monsieur le rédacteur,

« Aujourd'hui doit avoir lieu l'installation du nouveau curé de Grenelle, M. l'abbé Théodore Lamarche, et je crois être l'interprète ému des six mille prisonniers internés à Kosel, en venant raconter quelle fut l'œuvre patriotique et chrétienne de ce noble et saint ecclésiastique.

« Aumônier militaire d'une division de l'armée du Rhin, décoré sur le champ de bataille, il pouvait rentrer en France par suite de la capitulation de Metz. Mais il refusa d'abandonner ses frères d'armes malheureux : il apprit qu'à Kosel, sur la frontière de Russie, dans un horrible climat, des milliers de Français agonisaient sans soins, sans consolations. Il y vint, se constitua prisonnier, et, pendant sept mois, disputa nuit et jour chacun de nous à la faim, au froid, à la maladie, au désespoir.

« Je n'ignore pas que sa pieuse modestie s'effarouchera certainement de cette démarche ; mais il ne saurait nous convenir de voir notre cher aumônier, notre sauveur, élevé à la dignité d'une paroisse de Paris, sans que nous lui donnions tous l'hommage tardif de notre enthousiaste reconnaissance.

« Cet hommage, nous le lui donnons au nom de nous-mêmes d'abord, revenus vivants de cette épouvantable captivité, et qui lui devons, pour la plupart, notre retour ; et puis ensuite, au nom des camarades morts là-bas, enfouis sous la neige d'un pays maudit, et qui furent consolés, à leur dernière heure, par sa virile parole.

« Veuillez agréer, etc.

« *Signé* : PAUL DE CASSAGNAC. »

Nominations. — M. l'abbé Maurice, vicaire au Faou, est nommé vicaire à Névez.

M. l'abbé Fermon, vicaire à Névez, est nommé vicaire à Port-Launay.

M. l'abbé Riou, vicaire à Port-Launay, est nommé vicaire à Huelgoat.

M. l'abbé Péron, vicaire à Plomodiern, est nommé vicaire au Faou.

M. l'abbé Guirriec, vicaire au Huelgoat, est nommé vicaire à Plomodiern.

Rectifications à « l'Ordo. » — La fête de saint Justin martyr, doit se célébrer le 14 avril, et non l'*office votif* que porte l'*Ordo*.

— Le *signe* indicateur des messes d'obligation pour les prêtres, qui ont charge d'âmes, a été omis devant saint Mathieu et saint Thomas, apôtres. Il est bien entendu que cette omission ne détruit pas l'obligation.

Nécrologie. — M. LE GAC, CURÉ DE PLOUIGNEAU. — Samedi dernier, 21 janvier, est mort, à Plouigneau, dans sa quatre-vingt-deuxième année, le doyen d'âge, croyons-nous, des curés du diocèse de Quimper.

Né à Berrien, en 1806, M. Le Gac fit ses études, d'abord, au collége de Morlaix, puis, à celui de Quimper. Les palmarès de l'époque prouvent qu'elles furent brillantes. En 1831, il fut ordonné prêtre, et, au bout de trois ans de vicariat à Bodilis et à Plouigneau, envoyé comme recteur successivement à Saint-Coulitz et à Dinéault. La cure d'Huelgoat lui fut ensuite confiée.

Avec de faibles ressources, M. Le Gac restaura l'église actuelle. Cinq ans après, M. Huet, curé de Plouigneau, démissionna en des circonstances difficiles, et ce fut au désintéressement de M. Le Gac, dont elle avait appris à apprécier la prudence que l'autorité diocésaine fit appel. Il avait déjà 50 ans.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'Évêque comptait sur l'expérience du nouveau curé pour mettre fin aux discussions intestines qui régnaient dans la paroisse : il réussit à les pacifier et en rapporta toute la gloire à Dieu.

Comme à Huelgoat, M. Le Gac trouva à Plouigneau une église délabrée. Cette fois, il lui fallut surmonter des difficultés sans nombre ; mais rien ne rebuta l'énergique curé, et bientôt s'éleva de terre cette belle église dont Plouigneau est justement fier.

Comme il aimait cette église, et comme il fut heureux le jour où l'évêque la consacra ! Monseigneur, à cette occasion, le nomma chanoine honoraire.

Le bon curé résolut de fonder une école libre congréganiste pour les filles : il réussit à sa grande joie, et assura ainsi le bien dans sa paroisse.

Que de belles œuvres il a su accomplir dans les âmes ! Dieu seul en pourrait dire le nombre. Que d'aumônes secrètes données généreusement !

Doué d'une vigueur peu commune, il chantait la messe et prêchait tous les dimanches ; son esprit vaste et cultivé ne se plaisait que dans la lecture des ouvrages sérieux, dont sa mémoire gardait un souvenir fidèle.

Une longue et douloureuse maladie de trois semaines l'a enlevé : ses derniers jours ont été employés à se préparer à la mort, comme le font les meilleurs prêtres.

Dimanche, presque toute la population est venue prier devant son corps et a donné les marques les plus touchantes de vénération profonde. Le lendemain, ont eu lieu les obsèques : M. le chanoine Le Duc, curé de Douarnenez, a chanté la messe et adressé quelques paroles à la population.

Selon son désir exprès, M. Le Gac a été enterré au milieu de ceux dont il avait consolé les derniers moments.

Le grand service aura lieu le mardi 31 janvier, à dix heures, à Plouigneau.

LANDERNEAU. — *L'Œuvre de la Jeunesse chrétienne.* — Dimanche dernier, une importante réunion de jeunes gens chrétiens, venus de tous les points du diocèse, mais surtout du Léon, a eu lieu pour la première fois. Cette Œuvre, car c'en est une, et des plus importantes, est due à l'initiative de M. Louis Soubigou, neveu du sénateur. Elle a reçu les meilleurs encouragements de M. le chanoine Dulong de Rosnay.

La messe, dite à Saint-Thomas, par M. l'abbé Le Goff, recteur de Plounévez-Lochrist, a été retardée jusqu'à 11 heures, à cause d'un retard arrivé au train de Morlaix. M. l'abbé Dulong a dit, après la messe, quelques paroles bien vibrantes et bien chaudes.

Dans l'après-midi, on s'est réuni pour voter les statuts de l'Œuvre, dont le but est de soutenir, de grouper et d'utiliser, pour un plus grand bien, les jeunes gens chrétiens.

Il doit y avoir quatre réunions par an. La cotisation est de trois francs.

Puisse cette Œuvre réussir et donner d'excellents résultats!

Le T. R. P. CYPRIEN, Abbé de N.-D. de Thymadeuc

CHANOINE D'HONNEUR DE LA CATHÉDRALE DE VANNES.

Nous demandions à l'un des plus fervents religieux de l'Abbaye quelques détails sur la vie du R. P. Abbé. « Il n'y a, nous répondit-il, rien d'extraordinaire dans la vie de notre Révérend Père; sa vie était uniforme, comme la Règle, c'était la Règle vivante. » Cette réponse, simple mais profonde, est l'éloge le plus complet qu'on puisse faire du R. P. Cyprien, car vivre selon la Règle, c'est vivre pour Dieu « *Qui Regulæ vivit Deo vivit* »; et, conformément à une pensée de saint Bernard, c'est l'observation exacte de la Règle qui l'a élevé aux sommets de la perfection religieuse; c'est elle qui l'a rendu si bon, si charitable, si doux envers les autres; c'est elle enfin qui l'a établi dans cette humilité étonnante par laquelle il est devenu si cher à Dieu.

François Morel naquit le 27 avril 1814 à Saint-Martin de Chaulieu (Manche), de parents très vertueux et de condition aisée. Ceux-ci s'étant retirés près de Saint-Laurent de Cuve, le bon curé de cette paroisse remarqua bientôt les heureuses dispositions de François, et le décida à commencer ses études. Pendant quatre ans, François habita au presbytère, s'appliquant avec zèle à acquérir la science de la sainteté en même temps que celle du latin et du grec. Il faisait lui-même sa petite cuisine, et ne vivait ordinairement que de pain et de pommes, se préparant ainsi de bonne heure à la vie beaucoup moins rigoureuse de la Trappe.

Notre jeune écolier entra ensuite au petit séminaire de Vire, où il fit de très brillantes humanités. « Il était, nous disait autrefois le bon P. Théodore, l'*excellencier* de sa classe. » Et nous savons que Mgr Lecoq, évêque de Nantes, élève lui aussi, mais plus jeune, du même petit-séminaire, garde toujours le souvenir des succès de François Morel.

Il n'avait que 16 ans lorsqu'il termina ses études. Après avoir étudié la théologie au Grand-Séminaire de Bayeux, sous la direction des Sulpiciens, il revint à Vire attendre l'âge requis pour la réception des saints Ordres, et il fut nommé professeur de troisième au Petit-Séminaire. L'abbé Morel dut être un excellent professeur, car cinquante ans plus tard il possédait encore si bien tous ses classiques grecs et latins, qu'il en citait de mémoire des passages fort longs et les analysait avec une étonnante facilité. Il acquit une grande érudition ; mais, pour cacher ses connaissances, il s'interdisait ordinairement les citations dans ses discours et ses entretiens, et il avait dans ses instructions tant de droiture et de simplicité,

Archives diocé[illegible]ne[illegible] de Quimper et Léon

que l'amour-propre semblait en lui tout-à-fait mortifié. Ses confrères de Vire s'étaient entendus pour ne jamais accepter de prêcher s'ils n'étaient prévenus un certain temps à l'avance ; mais, pour lui, — il l'a avoué un jour à l'un de ses religieux, — il ne s'était jamais occupé du *Qu'en dira-t-on ?* Et ce fut bien heureux, car, à Tymadeuc, quand il arrivait, souvent bien fatigué, le soir, la veille des grandes fêtes, son abbé, le R. P. Bernard, lui disait : « Demain, vous nous ferez l'instruction au Chapitre. » L'humble religieux baissait la tête et faisait le lendemain une excellente instruction. Un jour cependant qu'il s'excusait pour une fatigue excessive, il reçut de son supérieur cette réponse : « Bon à rien ! » Bon à rien ! ce mot lui était répété tous les jours par le R. P. Bernard, et, jusqu'au dernier jour de sa vie, le R. P. Cyprien a cru fermement que c'était la vérité. Ses supérieurs savaient bien le contraire.

Lorsque l'abbé Morel demanda à son Evêque la permission d'entrer à la Trappe, celui-ci, connaissant les qualités et surtout l'éminente piété de son jeune prêtre, lui refusa longtemps son consentement. Il finit cependant par l'accorder, et, le 15 août 1841, l'abbé Morel, âgé de 26 ans, entrait à la Trappe de Mortagne, où, quelques jours plus tard, il revêtait l'habit religieux et prenait le nom de F. Cyprien.

Le novice embrassa aussitôt toutes les austérités de la Règle avec une générosité parfaite. Il avait en cela d'autant plus de mérite que les exercices de sa nouvelle vie contrariaient davantage son attrait naturel. Il aimait passionnément les livres et l'étude. Aussi, vers la fin de son noviciat, son Prieur lui ayant demandé s'il se plaisait à la Trappe, il répondit : « Pas le moins du monde. » — « Vous n'y resterez donc pas ? » — « Si, certainement, à moins qu'on ne me renvoie. » C'est qu'il cherchait dans la vie religieuse, non sa propre satisfaction, mais la pénitence et la mortification, c'est qu'il avait bien compris — ce que ne comprennent plus, hélas ! beaucoup de chrétiens de nos jours — cette parole du Sauveur : « Si quelqu'un veut venir à ma suite, qu'il fasse abnégation de lui-même, qu'il porte sa croix chaque jour, et qu'il marche sur mes pas (Luc. IX, 23). »

Quelques mois après sa profession, le P. Cyprien devint sous-prieur de l'Abbaye, et, dans cette charge, il édifia tellement par sa piété, sa régularité et sa prudence, que le R. P. Bernard, qui travaillait depuis quelques années à la fondation de Thymadeuc, jeta les yeux sur lui. Il avait besoin d'un sujet d'élite pour conduire sa communauté, lorsque lui-même était absorbé par les soins temporels. Il demanda nominativement et obtint le P. Cyprien, qui fut sous-prieur en même temps que maître des novices. Il fut bientôt nommé prieur.

Le R. P. Bernard parlait souvent de la sainteté de son Prieur à ceux qui venaient le visiter. On se souvient encore que, pour

les en convaincre, il l'appelait parfois, et l'accablait d'humiliations en leur présence. L'humble religieux se tenait là, devant la compagnie, calme et tranquille, la tête inclinée, les yeux modestement baissés, et quand il en avait reçu l'ordre, il s'en allait heureux d'avoir été traité « *comme il le méritait.* »

Le P. Cyprien était d'une santé chétive. Il nous a raconté que les médecins l'avaient condamné dès l'âge de 25 ans, et il aimait à citer cet exemple — frappant, en effet, — pour établir que la vie austère de la Trappe n'est point nuisible à la santé, comme on le dit trop souvent. Malgré sa faible constitution et la misérable nourriture qu'on avait alors à Thymadeuc, il travaillait énergiquement du matin au soir, toujours recueilli, faisant l'édification de tous, surtout des novices, auxquels il prêchait plus efficacement encore par ses exemples que par ses paroles. *(A suivre).*

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Dimanche 22 a eu lieu, dans la salle au-dessus du portique de Saint-Pierre, la cérémonie de la béatification du vénérable Louis-Marie Grignon de Montfort, prêtre breton, né en 1673, fondateur des Missionnaires de Marie et des religieuses Filles de la Sagesse.

Les cardinaux ont assisté à cette cérémonie, avec la prélature romaine, la congrégation des rites et le chapitre de Saint-Pierre.

Le postulateur de la cause, le R. P. Ligier dominicain, accompagné de Mgr Salvati, secrétaire de la congrégation des rites, a prononcé un discours pour demander la béatification.

Il a ensuite présenté au cardinal Bianchi, préfet des rites, le bref de la béatification et en a demandé la publication.

Cette publication a eu lieu par le secrétaire de la congrégation et le notaire a dressé acte de la cérémonie.

En même temps, on a sonné les cloches de Saint-Pierre et on a découvert l'image du nouveau Bienheureux, ainsi que sa relique, en chantant le *Te Deum*.

L'archevêque de Paris a célébré une messe solennelle.

Beaucoup de monde, notamment toute la colonie française et les pèlerins français, y assistaient.

L'évêque de Luçon, dans le diocèse duquel est mort le Bienheureux, ainsi qu'une députation de cette ville, y assistaient également.

La cérémonie s'est terminée vers une heure. A trois heures, le Pape, accompagné de sa cour, est descendu dans la salle de la béatification et a vénéré l'image et la relique du nouveau Bienheureux. Il a été reçu par la postulation et par le chapitre, et on lui a offert la *Vie* du Bienheureux, richement reliée, ainsi qu'une relique et une image.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

(*Suite*)

T'ai-je dit qu'à côté du lieu où, par l'ordre de Manassès, Isaïe subit une si cruelle mort, on montre l'endroit où, la veille de leur départ pour la captivité de Babylone, les Juifs cachèrent le feu sacré, par ordre de Jérémie. Soixante-dix ans plus tard, les enfants des prêtres durent le rechercher, mais ils ne trouvèrent qu'une eau bourbeuse. Néhémie commanda d'en arroser les victimes et le bois sur lequel elles étaient placées ; le soleil, voilé jusqu'alors, apparut dans tout son éclat, et un de ses rayons alluma un grand feu, qui consuma victimes et bûcher.

Je devrais encore te parler du Mont des Scandales, sur lequel Salomon, entraîné par des liaisons coupables, sacrifia aux faux dieux et leur éleva des temples.

Que de choses, en me relisant, j'aurais à ajouter ! La Grotte, où les apôtres se retirèrent, fuyant le danger ; les tombeaux de saint Jacques-le-Mineur et de Zacharie ; le figuier qui marque l'endroit où Judas désespéré se pendit ; le Mont du *Mauvais Conseil*, où se trouvait la villa de Caïphe, qui avait réuni les Juifs pour chercher le moyen de perdre Jésus, etc.

Comment grimper, comment appliquer des échelles contre cette paroi lisse du rocher ? Que ferait le canon contre cela ?

Nous sentons la fatigue, nous éprouvons le besoin impérieux de reprendre des forces ; pourtant, avant de franchir la porte de Jaffa, nous restons en admiration devant ces merveilles des temps antiques, et nous nous disons : « Aujour-« d'hui, on se vante de connaître mieux les choses ; mais on « n'est pas en mesure d'exécuter de pareils travaux : cela « coûterait trop de millions. »

Couverts de sueur et de poussière, nous rentrons à Jérusalem.

Après le dîner, les pèlerins français, sans exception, sont convoqués pour faire ensemble un chemin de croix solennel. A 2 h. 1/2, nous sommes tous présents à l'église paroissiale de Saint-Sauveur : 30 prêtres prennent sur leurs épaules la Croix d'Hippone, et 30 laïques portent sur les leurs la croix monumentale destinée à Ste-Anne d'Auray : on se rend au palais de Pilate où se trouve la première station. Les autres pèlerins suivent : à leurs rangs se mêlent les autres catholiques de toutes les nations, et même des schismatiques : la foule peut être évaluée à 700 personnes. Nous parcourons ainsi en silence, en priant, les 1,500 mètres qui séparent l'église Saint-Sauveur de la caserne turque, bâtie sur l'emplacement du palais de Pilate. Nous eussions voulu aller tête nue et sans chaussure : les directeurs du pèlerinage nous le défendent sagement, le pavé est brûlant et une insolation est à

craindre, mais quel silence ! quelle componction ! quelles larmes abondantes ! oh ! que c'est bon ! Les circonstances sont bien de nature à nous émouvoir. J'aurais voulu te voir ici, à côté de moi, sous le bois de la Croix d'Hippone, ou à côté de M. L..., sous l'autre croix.

Nous arrivons à la caserne turque ; les portes sont au grand ouvert, les officiers turcs viennent nous recevoir, quelques centaines de soldats égrènent une espèce de chapelet dans la cour ou dans les chambres, car c'est l'heure de la prière, et en Orient, tout le monde prie, même les soldats. Ici, les familles n'ont rien à redouter pour les convictions religieuses de leurs enfants : elles seront respectées à l'armée, on sait que le soldat a une âme et qu'il doit prier. Par égard pour nous, les soldats remettent leurs prières à quelques minutes plus tard, et nous allons nous prosterner, la face contre la pierre sur laquelle, d'après les traditions, se tenait debout N. S. dans la cour du Prétoire, un peu plus bas que le tribunal de Pilate, quand ce gouverneur inique prononça la sentence de mort. Habituellement, un tapis recouvre la pierre : c'est la première station. On récite les prières à haute voix, un Père franciscain, un vrai saint, nous adresse quelques paroles ardentes et pleines de foi. Il en est de même aux autres stations.

Toi qui as vu combien nos soldats et nos marins sont peu dévots, combien dans les casernes on a peu le soin de conserver dans leurs cœurs les principes religieux que leur mère y a inculqués et rappelés au moment du départ..., toi qui connais l'esprit qui anime les jeunes gens appelés à servir sous les drapeaux, tu dois sans doute te poser cette question : « Est-ce que vous n'avez pas été hués par les soldats ? N'avez-« vous pas été abasourdis par les cris et les railleries de ces « Turcs sans éducation et païens ? Comment avez-vous osé pé-« nétrer dans cette caserne ? » Oh ! calme-toi, mon ami, les soldats turcs ont été aussi gracieux et aussi bien élevés qu'on le serait sans doute dans une caserne française, si on y allait faire le chemin de la Croix. Pas une raillerie, pas un sourire narquois, mais une attitude respectueuse, bienveillante, prévenante même.

Ils devaient se dire : « Ce sont *des chiens*, les chrétiens ! « mais enfin ils prient, et quiconque prie est respectable : ne « nous interposons pas entre Dieu et eux, de crainte d'être « écrasés. »

Nous voici à la deuxième station, au bas de l'escalier qui conduit de la cour du Prétoire dans la rue l'escalier saint ; la *Scala Sancta*, n'est plus là. Tu sais aussi bien que personne qu'il est actuellement à Rome, puisque tu as eu le bonheur de l'y vénérer, d'en gravir les degrés, il y a quelques années. De quels sentiments étais-tu pénétré, quand tu montais à genoux ces saints degrés, sanctifiés par les souffrances de

Archives diocé[illegible]ne[illegible] de Quimper et Léon

l'Homme-Dieu? Je pense que ce sont les mêmes que nous avons ressentis (1).

Là, nous nous sommes chargés de nos deux croix, à l'exemple de N.-S., seulement, Jésus était innocent, et nous nous sommes coupables. Nous le sentons bien et nous pleurons amèrement. — Environ 300 mètres séparent la deuxième station de la troisième. Nous les parcourons : les uns méditent, les autres récitent le chapelet. Personne ne fait attention à la chaleur ou à la poussière ; l'ordre et la piété règnent au milieu de nous au point que les habitants de la ville, très édifiés, disent : « Ceux-ci sont de vrais pèlerins... Ce ne sont pas des « gens payés par les princes pour venir ici. Ils sont riches, « bien habillés, bien élevés, intelligents ; ils ont la foi : c'est « très bien. » Le consul russe s'est porté à 5 ou 6 endroits différents pour nous voir passer. Il a fait dire aux Directeurs qu'il était grandement édifié et qu'il espérait que tous les Chrétiens, dans un avenir prochain, n'auraient plus qu'une même foi et qu'un même pasteur. Un musulman a trouvé la cérémonie si touchante, si émouvante, qu'il a traversé nos rangs pour venir baiser dévotement la croix !

La troisième et la quatrième station se trouvent dans une des grandes artères de Jérusalem, dans la rue qui conduit de la porte de Damas au centre de la ville et aux marchés. Personne ne trouve que les processions gênent la circulation ; la police ne les inquiète pas, au contraire, elle les protége, et chose étrange, en plein pays turc, on laisse la rue libre aux chrétiens... et l'on passe par une autre voie.

Pourtant, le pacha de Jérusalem n'était pas tout à fait sans inquiétude. Nous sommes aux premiers jours du Ramazan, et il est venu à Jérusalem une foule de fanatiques de Naplouse et d'Hébron. Le pacha craignait que quelques-uns ne nous eussent gênés et entravés ; aussi avait-il renforcé la police par quelques soldats et par les cawajs du consul français. Tous les cinq minutes, une estafette lui portait des nouvelles de notre Chemin de Croix, et pendant trois heures un quart, il disait invariablement : « Ordre parfait. » Le pacha a hautement exprimé sa satisfaction de savoir que notre procession avait été si admirable et si pleine d'ordre. La police s'est parfaitement montrée ; au reste, elle est généralement, dit-on, recrutée parmi les chrétiens.

On se remplace pour les lourdes croix : tous les pèlerins veulent porter la croix, à l'exemple de Notre-Seigneur, sur cette voie douloureuse arrosée de son sang divin. Nos prières sont ardentes, on ne sent pas la fatigue. Nous faisons ainsi les diverses stations jusqu'au Saint-Sépulcre qui renferme les

(1) Le mur a été continué à la place de la *Scala Sancta*. On sait la place qu'il occupait. La rue est plus élevée actuellement à cause des ruines et des décombres.

cinq dernières. Ici notre émotion a été à son comble : le Père Franciscain a parlé comme parle un saint. Il était 6 heures, quand nous terminions ce grand et beau Chemin de Croix. Ah ! si les incrédules et les tièdes chrétiens de France avaient été mêlés à nos rangs, leurs cœurs se seraient amollis, ils auraient pleuré et demandé pardon, j'en suis sûr.

Au sortir du Saint-Sépulcre, le bon Frère Liévin se propose pour nous conduire à « la Place des pleurs des Juifs. » La foule se précipite sur ses pas à travers les rues étroites et poudreuses du quartier juif. Nous descendons des rues tortueuses et des escaliers jusqu'au fond du Tyropæon.

Au bout d'un quart d'heure de marche, nous voilà arrivés au but, place longue de 30 mètres et large de 4 mètres et se terminant en cul-de-sac.

Le pavé actuel est à 23 mètres au-dessus du sol antique et la construction primitive restée intacte s'élève à plus de 12 mètres au-dessus du pavé. Tous les vendredis, les Juifs de Jérusalem viennent pleurer et gémir en ce lieu sur les calamités qui, depuis tant de siècles, accablent leur malheureuse nation. Je les ai vus s'agiter comme des épileptiques, lire attentivement l'Ancien-Testament, inonder de leurs larmes et palper avec amour de leurs mains les antiques assises de l'enceinte extérieure de leur temple, enceinte dont ils ont en ce point un magnifique spécimen dans les blocs intérieurs qui, par leur grandeur, leur régularité et leur parfait agencement accusent une construction salomonienne. Autrefois les Juifs pouvaient entrer dans l'intérieur du Temple : aujourd'hui, ils sont réduits à payer à prix d'or le droit de renouveler là, le vendredi, le deuil funèbre de leur indépendance passée.

Pauvres gens ! pauvres aveugles ! ils semblent convaincus ! Pour moi, j'ai contemplé ce spectacle avec tristesse et presque avec dégoût. Au bout de quelques minutes, la petite place fut remplie, impossible de bouger : les Juifs sont collés contre leur mur. Nous avons absolument troublé leur cérémonie. Je me dégageai au plus vite en compagnie de M. L... qui avait autant de hâte que moi de sortir de cette bagarre. En rentrant à notre hôtel, nous avons rencontré une foule de ces Juifs, la bible sous le bras, se rendant « aux pleurs. » Nous les reconnaissons à leur face blême et livide, à leurs chapeaux pittoresques ou à leurs bonnets garnis de fourrure. Ils nous cédaient le côté de la rue. (*A suivre*).

SAINT JEAN DISCALCÉAT

(Suite)

Non seulement au XIIIe siècle, mais jusque dans les années qui ont précédé immédiatement la Révolution française,

Archives diocé[illegible]n[illegible] de Quimper et Léon

les prêtres étaient si nombreux, en Bretagne et en d'autres pays de foi, que beaucoup d'entre eux demeuraient fort longtemps étrangers à l'administration paroissiale, ce qui ne les empêchait nullement de se rendre utiles aux âmes et de répandre autour d'eux par une sainte vie une grande édification. Saint Jean Discalcéat ne fut pas immédiatement attaché à une église particulière, mais il ne se crut pas dispensé pour cela des œuvres de zèle, auxquelles il joignait les exercices d'une rude pénitence : « Il vivoit en une grande austérité, simplicité et sainteté. Il jeunoit trois fois la semaine au pain et à l'eau, estoit simplement et pauvrement vestu, honnestement toutefois (c'est-à-dire, d'une manière honorable et conforme à son état), visitoit et assistoit les malades et faisoit beaucoup d'autres œuvres de piété. »

L'évêque qui gouvernait alors le diocèse de Rennes, s'appelait Yves, il n'exerçait les fonctions épiscopales que depuis peu de temps. Son prédécesseur, Jean de Samois, de l'ordre des Frères-Mineurs, avait été transféré au siège de Lisieux, en 1299. On ne sait pas précisément en quelle année Yves prit possession de son siège, mais le dimanche dans l'octave de l'Ascension, 19 mai 1303, l'église de Saint-Grégoire, aux portes de Rennes, recevait pour pasteur le saint prêtre dont son évêque avait déjà reconnu le mérite. « Ayant découvert ce trésor caché sous la poussière d'une grande humilité, il ne put endurer que la lumière demeurast davantage cachée sous le muids, mais la voulut élever sur le chandelier pour éclairer toute l'Eglise ; il le fit venir en son manoir, et le nomma Recteur d'une paroisse de son diocèse, que le bon personnage fit difficulté d'accepter, mais l'Evesque le luy commanda par obedience : il en prit donc possession, et en peu de temps il fit un grand fruit par son bon exemple, ses prédications et l'assistance paternelle qu'il rendit à son peuple. Il regit cette paroisse treize ans. » Yves ne fut pas longtemps témoin des heureux succès du recteur de Saint-Grégoire ; le bon évêque mourut en 1304 ou 1305. Gilles son successeur ne fit que passer sur le siège de saint Amand et de saint Melaine ; l'année 1306, vit son intronisation et sa mort ; elle vit aussi l'élection d'Alain de Châteaugiron (1). Si saint Jean Discalcéat vécut dans d'intimes rapports avec ces trois évêques, c'est surtout de ses relations avec le dernier qu'il faut entendre ce que dit Albert-le-Grand : « Il les assistoit dans leurs visites, allant devant eux à pied, pour disposer les peuples, par ses predications et l'administration du sacrement de Penitence, à recevoir la Confirmation, ne voulant aller à cheval ny en littiere, mais toujours à pied et nuds pieds. »

(1) Deux évêques de ce nom se succédèrent à Rennes : celui dont nous parlons, et son neveu qui, après avoir été archidiacre de Rennes, n'occupa que pendant dix-sept mois le siège laissé vacant par la mort de son oncle.

Entre toutes les circonstances de la vie de saint Jean, celle-ci a plus vivement frappé l'imagination populaire, et de là est venu le surnom de *Discalcéat*, du latin *discalceatus* (déchaussé). On vient de voir que, pour se livrer à cette dure mortification, il n'attendit pas son entrée dans l'ordre de saint François, où elle est une des nécessités de la règle, mais ce fut la pratique de toute sa vie, depuis qu'il fut revêtu du caractère sacerdotal. La langue bretonne, comme la langue française, désigne saint Jean par une dénomination qui rappelle cette particularité, car on l'appelle dans nos campagnes *sant Ian an divoutou*. Le Père Grégoire le nomme *sant Ian, leshanvet ar diarc'hen, abalamour ne zougue nepret na boutou, na lezrou*. Enfin, l'abbé Dumoulin indique le même motif en ces termes : *abalamour m ı valee ato var e dreid noas*.

En allant évangéliser les différentes populations du diocèse de Rennes, le Bienheureux n'oubliait pas le troupeau que Dieu lui avait spécialement confié. Sa paroisse lui rapportait des revenus plus que suffisants, surtout pour un homme aussi austère ; mais, même avant de devenir le fils de celui qui avait épousé la sainte pauvreté, il aimait à pratiquer le détachement pour lui-même et la générosité pour ceux que le Sauveur a proclamé ses amis. « Il se regardoit comme le moindre d'entre les pauvres de sa parcisse, et, persuadé que le bien de son église était à eux, il le leur donnoit tout ; et, libéral envers eux, il s'oublioit souvent lui-même. »

Telle fut la vie du recteur de Saint-Grégoire pendant les treize années qu'il desservit cette église. Tant de vertus avaient à peine laissé un souvenir dans le lieu qui en fut autrefois témoin ; le prêtre vénérable auquel est échue aujourd'hui la direction de cette même paroisse, voudrait voir y revivre, non pas un culte qui n'exista jamais dans le diocèse de Rennes, mais du moins la mémoire de celui qui passa en faisant le bien parmi ceux qui furent ses ouailles, au début du quatorzième siècle.

En 1316, saint Jean Discalcéat vint résigner son titre de recteur entre les mains d'Alain de Châteaugiron. L'évêque pleura amèrement la perte qu'il faisait. « Au moins voulut-il donner la cure à son frère, mais le bon Prestre le supplia de n'en rien faire, à cause de quelques deffauts qu'il reconnoissoit en lui et qu'il manifesta secretement, le suppliant de n'abandonner ses brebis à un tel homme. L'Evesque le creut, et l'ayant tendrement embrassé, luy donna son congé et sa bénédiction. »

(A suivre).

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

Archives diocé[illegible] de Quimper et Léon

Voir l'annonce de l'Exposition de Toiles, Blanc, Linge confectionné, etc., des Grands Magasins de nouveautés : *A la Place de la Bastille.*

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES C. LÉON, *rue Astor, 1,* QUIMPER.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — **JODELAIS, Jeune**
Quimper—36, rue Kéréon—Quimper
Fournisseur du Grand-Séminaire

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS

ANNONCES dans les **SEMAINES RELIGIEUSES** et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.

La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. **E. LENORMAND**, Méd. spte, à Melun. — Consult. gratuites par corresp.

HUILERIES DU MARQUISAT

Huile d'Olive vierge, Provence, Toscane, Levant. Savon cuit extra pur. Sur demande, envoi d'échantillon *franco*. Prix réduits pour Communautés religieuses. — Voir **BARBAUDY & Cie, 5, Rue du Chantier, MARSEILLE.**

Vins rouges et blancs de Table de 90 f. la Pièce. **EMILE PINÈDE**, Propriétaire, à Montpellier, (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclésiastiques et établissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.

SAVON ANTISEPTIQUE AU
GOUDRON BORATÉ
Maladies de la peau, bains antiseptiques, crevasses, engelures, etc.
3 fr. le 1er pain. Env. fco contre mandat
J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

GOITRE ET GLANDES diminuent dès les premières applications et sont guéris radicalement par le *Sirop de Bochet Iodé* et la **POMMADE RESOLUTIVE** de *Bertrand Aîné*, pharmacien, 21, Place Bellecour, à Lyon.
ENVOI FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE DE 8 FR. — NOTICE GRATIS.

VIN NATUREL 11° GARANTI SANS PLATRE

Jolie couleur, bouquet agréable, logé, *fût de port* et consigné, la pièce 112', la 1/2 pièce 63'
(Tarifs spéciaux pour le Clergé). Ch. LAFONT de SENAILHAC et Cie, 18 rue de l'Olivier.
SOCIETÉ GÉNÉRALE D'APPROVISIONNEMENTS, MARSEILLE

FONDERIE DE CLOCHES

Adolphe HAVARD,
Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

A Saint-Léon-de-Carentan. — **ENCENS ORIENTAL** de A. Richard, pharmacien-chimiste à CARENTAN (Manche). Le meilleur et le moins cher des Encens connus. Approbation et félicitation de plusieurs Evêques.

La boîte de 250 grammes : **2 fr. 25.**

Dépôt chez M. PIRIOU, fabricant de cierges, rue de Douarnenez, Quimper.

CARÊME 1888

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'APPROVISIONNEMENTS, 18, rue de l'Olivier, MARSEILLE (Ch. Lafont de Sénailhac et Cie), prie sa nombreuse Clientèle religieuse, pour éviter tout retard dans les livraisons, de vouloir bien lui faire noter ses ordres, en Huiles, Conserves, Produits du Midi, Vins, etc., en vue du Carême 1888. (Tarifs spéciaux pour le Clergé).

THÉ PURGATIF du Dr CHAMBARD Ce thé uniquement composé de *plantes* et de *fleurs* d'un goût très agréable **purge lentement sans dérangement et sans fatigue.** Aussi les personnes les plus difficiles le prennent-elles avec plaisir.

Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. — **Exiger la bande bleue de garantie.**

Vraies Montres de Besançon et de Genève

Nos lecteurs peuvent s'adresser en toute confiance à l'*Intermédiaire Catholique* pour recevoir, à des prix avantageux, et avec les garanties les plus absolues, de *bonnes montres* de Besançon ou de *vrais chronomètres de Genève*, des pendules, cartels, régulateurs, mouvement soigné, style sérieux, et tous les articles de bijouterie et d'orfèvrerie.

Demander le catalogue général à Mme Marie MARILLIER, 30, rue du Clos, à Besançon (Doubs).

N. B. — Envoi franco d'échantillons aux membres du clergé, des communautés et aux personnes notoirement honorables.

TOUX RHUMES BRONCHITES CATARRHES PHTHISIE

Guérison certaine par l'EMULSION MARCHAIS aux Tolu et Aconit.

La Rochelle, MARCHAIS. — 2 fr. 50
PARIS, 35, Rue de Rivoli.

VOULEZ-VOUS NE PLUS TOUSSER?

Prenez les **PASTILLES BRACHAT,** à la **Sève de Pin.** Ces Pastilles d'un goût très agréable, remplacent avec une grande supériorité toutes les préparations au goudron, pâtes et sirops connus jusqu'à ce jour, car elles donnent un calme immédiat aux organes irrités. Elles guérissent, en moins de 48 heures : toux, rhumes, catarrhes, asthmes, coqueluche, maux de gorge, bronchites, tant aiguës que chroniques, et, en général, toutes les maladies des voies respiratoires.

La **Sève de Pin BRACHAT** est le dernier mot de la science pour la guérison radicale et en peu de jours de toutes les Affections des Bronches et des Maladies de poitrine. Dr RECAMIER.

La Boîte **1 fr. 50** *franco* contre mandat ou contre **10 timbres-poste**, à la **Pharmacie BRACHAT, 61, Rue Leyteire, Bordeaux.**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A LA

PLACE DE LA BASTILLE

PARIS, **5 et 7, FAUBOURG Saint-Antoine, 5 et 7**

BRISSET FRÈRES, *Fournisseurs* de nombreuses PENSIONS, HOTELS, HOSPICES, Hôpitaux, Communautés, Creches, Ouvroirs et Sociétés de Bienfaisance

A PARTIR DU **LUNDI 30 JANVIER**

Mise en Vente EXTRAORDINAIRE de

Toiles, Blanc, Linge Confectionné, etc.

Nous engageons notre honorable Clientèle à faire sans retard de grandes provisions de tous ces articles de première nécessité.

APERÇU DE QUELQUES PRIX EXTRAITS DU CATALOGUE :

TOILE	pour chemises et draps, largeur 0 m. 80. Occasion.... Le metre.	» 50
TOILE	Ménage lessivée, *pur fil*, pr chemises et draps, larg. 0 m. 80. Le mèt.	» 85
TOILE	Blanche, *pur fil*, pr chemises, article d'usage, larg. 0 m. 80. Le mèt.	» 95
TOILE	Lessivée, *pur fil*, grain cretonne, qualité garantie, larg. 1 m. Le mèt.	» 75
TOILE	Blanche, *pur fil*, pr draps de maître, s. couture, larg. 2 m. 35. Le m.	2 45
TOILE	Blanche, *pur fil*, pr draps, sans couture, larg. 2 m.... Le mètre.	1 65
SERVIETTES	*pur fil*, œil et dam. écr. tis. m., long. 55 s/60	» 15
SERVIETTES	Blanches, œil de perd., fil, long. 90, larg. 70, la s.	» 50
SERVIETTES	Toile demi-blan., ourl., bne qual., 65 s/ 85. Oc.	» 50
SERVICES	6 Couverts, en dam. écrus, Prix : 12 », 9 50, 7 50 et	3 50
SERVICES	12 Couv., dam. écr. et blan., Prix : 25, 19, 15, 12 et...	9 50
NAPPES	damassées, garant. *pur fil*, 1 m. 40 sur 1 m. 40. La nappe.	1 35
NAPPES	damassées, *pur fil*, av. écuss., 1 m. 60 sur 1 m. 60..... Prix	2 45
TABLIERS	Cuisine, toile blan. *p. fil*, toutes tailles, larg. 1m...	1 05
TABLIERS	Cuisine, toile bleue, b. teint, t. tailles, larg. 1 m. 05. Prix	1 10
MOUCHOIRS	Coton, blancs et coul. gr. teint, 52 c. carr. La dne	2 20
MOUCHOIRS	pur fil blancs, belle q., 52 c. carrés. La douz.	2 90
MOUCHOIRS	blancs, *pur fil*, grande taille.....	5 90
TORCHONS	av. liteaux rouges, largeur 0 m. 45. La mètre	» 18
TORCHONS	*pur fil*, 4 liteaux rouges, larg. 65. Le m.	» 65
TORCHONS	avec liteaux roug. ourl., larg. 45c. long. 90. Le torchon	» 25
TORCHONS	pur fil, av. liteaux roug., larg. 55 c..... Le mètre	» 55
COUVERTURES	mi-laine grise, long. 1m60 s/2m 10	1 45
AUBES	Guipure, haut. 1 mètre, long. 3 m. 30. Prix : 18 », 15 », 12 » et	4 50
AUBES	Tulle brod. et applicat., haut. 1 m., long. 3 m. 30. Prix : 30, 20, 15, et	9 50
LINON	Batiste fil souple et fin, larg. 0 m. 70. Prix 2 50, 1 90 et...	1 45
DRAPS	Cretonne écrue, bonne qual., long. 2 m. 75, larg. 1 m. 60. Le drap.	1 75
DRAPS	Cretonne écrue, belle qual, long. 3 m., larg. 1 m. 80. Le drap.	2 75
DRAPS	Cretonne écrue, qual. extra, long. 3 m. 25, larg. 2 m. 20. Le drap.	4 50
DRAPS	Toile blanche, *pur fil*, s. cout. av. ourl. jours, dim. 2m40 s/2m50	9 50
DRAPS	Toile blanche, *pur fil*, s. cout., av. ourl. j., long. 3m25 larg. 2m. Le d.	8 50
TAIES	d'Oreiller, bean shirting, 70 c. car., initiales brodées main... La taie	» 60
TAIES	d'Oreiller, toile blanche, *pur fil*, Dim. 70 c. car., 5 boutons. La taie	» 95
GUIPURE	blanche et écrue, pr vitrages, Prix : 45, 35, 25 et.....	» 20
MOUSSELINE	brod., fest., larg. 70c. Prix : 75, 65, 55 et	» 45
MOUSSELINE	rayée blan. et coul., pr vitrages. Le mèt.	» 15
GUIPURE	blanche et écrue, festonnée, pr vitrages, 75, 65 et.....	» 45
SHIRTING	bonne qual., largeur 0m 85. Prix : 75, 65, 55, 45 et..	» 25
SHIRTING	pr chemises, larg. 0 m. 85. La pièce de 15 mètres...	6 50
CRETONNE	écrue, pr chemises, larg. 80 c. La pièce de 15 mèt.	4 75
CRETONNE	Blanche, doub., renforcée, larg. 85, pr chem. Le mèt.	» 55
COUVRE-LITS	Tricot, blancs. Dim. 1m 60 sur 2m. Prix	4 75
PACHA	NOIR, bon teint, largl mètre. Prix	» 75
MERINOS	Noir, chaîne double, pr soutanes et manteaux larg. 1m10. Prix	3 50
BAS	Coton, noirs, finis, grand teint, pour hommes. Prix : 2 95, 2 45 et.....	1 95
BAS	Laine, noirs, finis, grand teint, pour hommes. Prix : 3 50 et.....	2 95
FOYERS	rayures multicolores, dimension 1 m. sur 0 m. 50. Le foyer	» 55

ENVOI FRANCO : *CATALOGUES, ECHANTILLONS et tout achat à partir de* ***25 fr.***, Literie exceptée

3e Année. Samedi 4 Février 1888.

BLIGNY

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

QUIMPER

LE NUMÉRO 10 Centimes — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 Centimes

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18

VENTE AU NUMÉRO : Quimper, librairie Salaun, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Sacre de Mgr Lamarche ; Apostolat de la Prière ; Avis pour la première Conférence de 1888 ; Mort de la Sœur Antonine-Marie à Crozon ; Expédition de *La Vie de saint Corentin*. — *II. Nouvelles du Monde catholique :* Rome : la béatification du Vénérable Hofbauer ; Mort de Dom Bosco. — *III. Saint Jean Discalcéat* (suite). — *IV. Réclames et Annonces.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 5 février. — Sexagésime, semi-double, violet. Mémoire de Ste Agathe. — Vêpres du jour, mémoire du suivant, de Ste Agathe et de Ste Dorothée.

Lundi 6. — S. Gildas, abbé, semi-double, blanc.

Mardi 7. — Commémoraison de la Passion de Notre-Seigneur, double-majeur, rouge.

Mercredi 8. — S. Jean de Matha, double, blanc.

Jeudi 9. — S. Tite, évêque, double, blanc.

Vendredi 10. — Ste Scholastique, vierge, double, blanc.

Samedi 11. — S. Raymond de Pennafort, confesseur, semi-double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Lesneven ..... 5, 6, 7 et 8 février.
Plounevézel ..... 9, 10 et 11 février.

Offices extraordinaires.

Quimper. — *Chapelle de la Retraite :* Dimanche 5 février, réunion de la Congrégation des Dames, à 7 heures 1/2.

Chapelle des Ursulines : Lundi 6 février, réunion des Mères chrétiennes, à 7 heures 1/2.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

LE SACRE DE MGR LAMARCHE

29 Janvier 1888

Nous sortons de Notre-Dame, où nous avons assisté au sacre de Mgr Lamarche, le nouvel évêque de Quimper et de Léon, ancien curé de Sainte-Marie des Batignolles; cérémonie vraiment belle, vraiment grande. Et quel cadre que cette incomparable basilique remplie tout entière, jusqu'aux tribunes, par une foule émue!

A huit heures et demie précises, l'heure dite, paraît Mgr Richard, archevêque de Paris, qui a tenu à sacrer lui-même son diocésain d'hier. Il est précédé de l'Elu et de ses deux évêques assistants, qu'en langage du monde on appellerait ses parrains : ce sont Mgr Coullié, évêque d'Orléans, et Mgr de Briey, évêque de Meaux, tous deux condisciples de Mgr Lamarche, et, comme lui, élèves de Mgr Dupanloup. Nous apercevons, à une place spéciale, Mgr Averardi, conseiller de la Nonciature, représentant Son Excellence le Nonce apostolique, et plusieurs prélats qui sont venus témoigner de leur sympathie au nouvel évêque de Quimper : Mgr Freppel, Mgr de Forges, ancien auxiliaire à Rennes du cardinal Brossais Saint-Marc, Mgr Bougaud, évêque préconisé de Laval, Mgr Kandaleft, du rite syrien, évêque de Tripoli et pro-vicaire pour toute la Syrie.

Le clergé de Quimper est représenté par MM. du Marhallac'h et Serré, vicaires généraux, et par MM. les chanoines de Penfentenyo, archiprêtre, et Téphany, délégués du chapitre. A leurs côtés prennent place, dans le chœur, quatre chanoines honoraires: MM. Favé, Rossi, Péron et Mengant et, dans le transept, on remarque M. l'abbé Quéinnec, secrétaire, ainsi qu'un grand nombre de curés, de recteurs, d'aumôniers et de vicaires bretons. Toute la représentation du Finistère, sénateurs et députés, est présente.

Quant au clergé de Paris, bien que ce soit un dimanche, il est également représenté par de nombreux ecclésiastiques. Auprès de Mgr l'archevêque, nous voyons MM. Caron et Pelgé, archidiacres; M. Fages, official, faisant fonction de secrétaire; M. Bergès, archiprêtre, et MM. les chanoines de la Métropole. Nous remarquons encore parmi beaucoup d'autres, M. Maréchal, de Saint-Sulpice, MM. Coquereau, curé de Saint-Laurent, ancien curé de Mgr Lamarche; Ravailhe, curé de Saint-Thomas-d'Aquin; Rossignol, curé de Belleville, ; Gaullier de Claubry, curé de Saint-Jean-Saint-François; Caillebotte, curé de Notre-Dame-de-Lorette; Brisset, curé de Saint-

Augustin; Dumont, curé de Saint-Merry; Olmer, curé de l'Immaculée-Conception; de la Guibourgère, curé de Saint-Georges; Guéneau, curé de Saint-Nicolas du Chardonnet; l'abbé Chauliac, supérieur de Marie-Thérèse; Dillenseger, supérieur du Petit-Séminaire de Saint-Nicolas; Delaage, directeur de la maîtrise de Notre-Dame, etc., etc. Beaucoup de religieux, parmi lesquels des RR. PP. franciscains, en particulier le P. Marie de Brest, capucin, et le P. Voisin, supérieur des PP. oblats à la chapelle du Vœu-National à Montmartre, le Frère Joseph, supérieur général des frères des écoles chrétiennes, le frère Anatolien, assistant des Frères de Lamennais, le P. Léonard, récollet, et de nombreux frères de diverses congrégations.

La paroisse de Sainte-Marie des Batignolles entourait son ancien et regretté pasteur. Toutes les fonctions qui, dans la cérémonie du sacre, ont directement trait à la personne de l'évêque consacré, furent remplies, sur le désir de Mgr Lamarche lui-même, par son premier vicaire, M. l'abbé Paulian, qui avait eu le soin de tous les préparatifs, et par son second vicaire, M. l'abbé Sédilot. Leurs confrères, les vicaires de Sainte-Marie, se tenaient près de l'autel de Mgr de Quimper. Puis, dans l'assistance, aux premiers rangs des fidèles, toute la famille de Mgr Lamarche; MM. les membres de son conseil de fabrique; les religieuses des différentes maisons et institutions de la paroisse, les Frères des écoles chrétiennes, les Dames de charité et, à la lettre, une véritable multitude de personnes de tout rang, — des députés (entre autres M. Paul de Cassagnac), des marins, l'amiral Pâris et le capitaine de vaisseau Laporte, des soldats venus tant des Batignolles que des différentes paroisses où le nouvel évêque de Quimper avait été vicaire ou curé.

On sait que le sacre d'un évêque n'est autre chose que le complément de l'ordination et procède de même. Il consiste dans une présentation, la consécration proprement dite comprenant la collation des insignes et l'action de grâces, le tout pendant la messe que disent les deux prélats, le consécrateur et le consacré, messe qu'ils commencent chacun à un autel spécial pour l'achever ensemble au maître-autel.

Après la présentation et le serment de l'élu vient l'examen. Rien n'est touchant comme les interrogations de l'évêque consécrateur et les recommandations qu'il adresse au nom de l'Eglise au nouvel évêque. Puis la cérémonie se déroule, l'Eglise du ciel tout entière est convoquée par le chant des litanies; tandis que toute l'assistance est prosternée, le nouvel évêque reçoit la consécration de la tête et des mains. A l'offrande on voit apparaître, selon la tradition, deux cierges, deux pains et deux petits barils, l'un doré et l'autre argenté, et la messe s'achève. Toutes ces diverses cérémonies sont accomplies avec une précision parfaite sous la direction de

Archives diocésaines Quimper et Léon

M. Lerosey, maître des cérémonies de Saint-Sulpice, secondé par de nombreux séminaristes qui remplissent les divers offices du sacre. C'est à la fois simple dans les détails, imposant dans l'ensemble, toujours touchant, notamment lorsque, vers la fin, le consécrateur fait asseoir sur son propre siège le nouvel Evêque revêtu de tous ses insignes pontificaux, et lui met en main la crosse; lorsque au chant du *Te Deum*, celui-ci, parcourt lentement l'église répandant sur la sympathique assistance ses premières bénédictions épiscopales, lorsqu'enfin revenu à l'autel, il chante à haute voix la formule de la bénédiction solennelle. Les plus proches assistants ne purent se défendre d'une pieuse émotion, quand Mgr Lamarche fit avancer, pour les bénir, ses petits-neveux et nièces, une dizaine d'heureux enfants dont quelques-uns de l'âge le plus tendre.

En terminant, nous nous associerons de grand cœur à ce souhait de l'Eglise, par lequel conclut le cérémonial : « Pour longtemps, bien longtemps : *Ad multos annos !* »

Pendant l'office, la maîtrise, sous la direction de M. l'abbé Geispitz, a exécuté le *Sanctus*, de Beethoven ; à l'élévation, *O Salutaris*, en duo, de A. Deslandes (ce morceau est dédié à Mgr Lamarche), puis M. Cambot a chanté un *Ecce panis*, de Adolphe Deslandes. Le grand orgue était tenu par M. Sergent.

A trois heures et demie, à la sacristie du chapitre de Notre-Dame, a eu lieu la réception, par Mgr Lamarche, de ses diocésains de Quimper, venus en grand nombre pour féliciter leur évêque. La salle capitulaire était pleine et Monseigneur eut de la peine à arriver au fauteuil qui lui était préparé.

L'archiprêtre de Quimper, M. de Penfentenyo, lui a offert les hommages les plus respectueux de tous, puis Mgr Lamarche a répondu en quelques paroles émues : « Ce matin, a dit « le prélat, j'ai eu toutes les grâces pour mon âme ; ce soir, « j'ai tous les bonheurs pour mon cœur... Je me sépare de « ma paroisse avec douleur, et ma consolation c'est que je « vais à vous, Bretons, restés fidèles dans la foi... Vous prierez « pour votre Evêque... et, ensemble, nous ferons le bien... »

Etaient présents :

M. l'archiprêtre de Quimperlé, Péron ; M. le curé de Carhaix, Mengant ; M. le curé de Plouguerneau, Favé.

MM. l'amiral du Fretay, Le Guen, de Raismes, sénateurs.

MM. Roussin, Chevillotte, de Saisy, Lorois, Boucher, députés.

MM. Yan d'Argent ; Lunven, conseiller général ; Le Goff, président de l'œuvre des Bretons au Hâvre ; de Villiers de Terrage ; le frère Anatolien de Ploërmel, assistant général ; le docteur Sagot ; Frédéric Poiret ; de Beauvallon, ancien préfet ; de Lesguern ; de Calan...

MM^mes^ de Lesguern ; de Mauduit, présidente des enfants de Marie de Quimper ; de Liscoat ; du Fretay....

Ce compte-rendu de la cérémonie du sacre, — nous l'empruntons à dessein à un journal de Paris, dont le rédacteur en chef est un ami de Monseigneur, — rend bien ce que nous avons éprouvé nous-même d'émotions profondes et de salutaires impressions.

Dans les quelques paroles simples et toutes de cœur que Sa Grandeur nous avait adressées avant la présentation qui lui fut faite des personnes notables présentes, Monseigneur avait promis de dire, le lendemain, la messe à Montmartre, et il y conviait, pour 9 heures, tous ses diocésains.

Bien peu manquèrent à l'appel, malgré le froid très vif et la marche rendue dangereuse par le verglas. Monseigneur prit ses ornements dans le salon des Pères, et vint processionnellement à la basilique du Sacré-Cœur, bénissant avec une grande bonté les fidèles.

Avant de commencer la sainte messe, Monseigneur s'approcha de la balustrade et nous fit une gracieuse instruction sur les promesses faites par Notre-Seigneur à la bienheureuse Marguerite-Marie, à Paray-le-Monial. Tenant à la main une petite image, sur le dos de laquelle elles se trouvaient écrites, Sa Grandeur les lisait successivement et ajoutait quelques mots qui sortaient du cœur. Plusieurs personnes pleuraient.

Monseigneur s'exprime avec une grande aisance: la phrase est facile, la voix est bonne, et comme il parle lentement en détachant bien les mots, on ne perd rien.

Pendant sa messe, qu'il célébra visiblement ému par les chants bretons qu'il entendait pour la première fois et qui résonnaient aussi pour la première fois sous les voûtes de l'église du Sacré-Cœur, Monseigneur était assisté par M. l'abbé du Marhallac'h et M. l'abbé Téphany : c'était la grande famille diocésaine représentée par ces Messieurs, qui, à son tour, prenait possession de son Evêque, de son Père, de son bien.

La communion fut longue ; mêlés à nos Bretons, des paroissiens de Sainte-Marie des Batignolles avaient tenu à faire, encore une fois, avec leur ancien curé, ce pèlerinage qu'ils faisaient chaque année avec lui depuis dix ans.

Après la messe, le Révérend Père Supérieur monte en chaire et adresse à Monseigneur quelques bonnes paroles de félicitations, et aux pèlerins d'excellents conseils pour mieux aimer et servir le Sacré-Cœur.

La bénédiction fut très solennelle : Monseigneur lut, avant le *Tantum ergo*, la formule de consécration de son diocèse au Sacré-Cœur ; sa voix tremblait des émotions dont son cœur était plein, et chacun comprenait qu'un épiscopat qui débute ainsi, doit être fécond en œuvres et en mérites.

Monseigneur voulut bien remettre lui-même aux pèlerins une petite image en souvenir de cette touchante cérémonie; puis on sortit en procession pour aller bénir deux pierres,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

destinées à être travaillées, ornementées et bientôt placées, pour témoigner de la foi et de l'amour des Bretons et des Batignollais pour le Sacré-Cœur.

Le froid était insupportable, nous avions les pieds dans la neige, un vent du nord violent nous coupait le visage, mais personne ne bougeait, car personne n'aurait voulu se priver de cette cérémonie si touchante.

Nous permettra-t-on de le dire ? Elle a été une pierre d'attente : nos pèlerinages du diocèse au Sacré-Cœur sont fondés. Espérons que notre vénéré et zélé curé de Saint-Corentin de Quimper ne se refusera pas à nous y conduire, comme il nous a, presque chaque année, conduits à Lourdes.

Au reste, on l'a bien dit: le diocèse de Quimper, dans cette construction admirable qui sera bientôt une des merveilles du monde à tous les points de vue, occupe une bonne place : Quimper, Brest, Morlaix..., ont fourni leur pilier. Et que de grâces reçues en retour ! Ne semble-t-il pas à tous que le choix fait de notre Evêque pour Quimper soit une réponse du Sacré-Cœur à nos sacrifices ? Il nous le gardait, et au lendemain de son sacre, entouré de ses Bretons, notre Père y célèbre sa première messe d'Evêque.

Cœur Sacré de Jésus, oh ! merci !

***

Monseigneur voulait partir immédiatement pour Quimper, mais Mgr Richard l'a engagé à donner du moins, à ses anciens paroissiens, la consolation de le voir célébrer dimanche prochain la messe pontificale.

Nous ne savons pas ce qu'elle sera, ni comment Monseigneur fera pour adresser quelques mots d'adieux à ses enfants, — car pour lui ce sont ses enfants, — qu'il n'a jamais eu la pensée de quitter. Mais ce que nous savons c'est que depuis le 29 septembre, date de sa nomination à l'évêché de Quimper, il n'a pas pu se résoudre à monter en chaire, le cœur lui aurait manqué, et dans une circonstance, pour une fête d'enfants de Marie, il a dû, succombant sous l'émotion, faire remplacer l'instruction qu'il devait donner par des chants de cantiques.

Monseigneur se propose en venant en Bretagne de s'arrêter à Chartres, à Rennes et à Vannes : plusieurs prêtres de Paris tiennent à l'accompagner jusqu'ici.

Sa Grandeur fera son entrée solennelle le jeudi 9 février à 1 heure 1/2.

Tout le clergé en habit de chœur, et les congrégations religieuses en rang comme pour les processions ordinaires, iront chercher Monseigneur à la gare. C'est là que se formera le cortège.

Monseigneur, en descendant du train, qui arrive de Vannes à 1 heure 1/4, se rendra dans un salon de la gare pour y

revêtir les ornements pontificaux, et après les cérémonies d'usage, il se placera sous le dais, et viendra à la cathédrale par le quai de l'Odet. Au Pont-Firmin, il passera sous un arc de triomphe ; les deux côtés du boulevard seront ornés de mâts, de guirlandes et d'écussons.

Sous le porche de la cathédrale, M. l'abbé de Calan, doyen du Chapitre, souhaitera la bienvenue à Monseigneur, qui recevra à son trône l'obédience des prêtres, et donnera la bénédiction du Très-Saint Sacrement.

***

A cause de l'affluence extraordinaire de prêtres et de fidèles qui viendront par le chemin de fer, nous avons averti messieurs les agents des Compagnies de l'Ouest et de l'Orléans, de vouloir bien avoir tout prêt un matériel suffisant.

Monseigneur a fixé son entrée à un jeudi et à 1 heure 1/2, pour permettre aux prêtres et aux fidèles du Léon de faire facilement dans la même journée le petit voyage de Quimper.

Apostolat de la Prière.

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS.

Intention générale pour février 1888, désignée par Son Em. le Cardinal Préfet de la Propagande, et bénie par sa Sainteté Léon XIII : LA SANCTIFICATION DU DIMANCHE.

Regardez, dans le plus humble village, une population catholique qui s'écoule lentement hors de l'église, le jour du Seigneur. Mieux que des raisonnements, ce simple coup d'œil nous fait comprendre l'incomparable bienfait de la loi du dimanche. Les visages, qu'épanouit une douce joie, expriment le sentiment du devoir accompli ; on sent que la fraternité chrétienne unit les cœurs, que l'égalité véritable, celle des âmes, est admise de tous. Le dimanche catholique resserre les liens de la famille et ceux de la cité. Tout se rattache à l'observation de ce précepte ; il est la clef de voûte de l'édifice. Dès qu'on l'exécute, l'accomplissement de la loi entière est comme assuré.

Aussi, de quelle imposante solennité le suprême législateur n'a-t-il pas environné ce commandement ! C'est la plus sacrée et la plus ancienne, comme la plus juste de toutes les lois, et les châtiments les plus rigoureux, dans ce monde et dans l'autre, sont dénoncés d'avance aux transgresseurs.

Hélas ! qu'ils sont nombreux autour de nous, ces violateurs obstinés du dimanche qui, par là même, ont désappris toute prière, se tiennent éloignés des sacrements indispensables au salut, et croupissent dans l'ignorence complète, ou du moins dans un oubli profond des enseignements de la foi ! Ils vivent

Archives diocésaines de Quimper et Léon

comme s'ils ne devaient pas mourir, et ils tombent ainsi entre les mains de la divine Justice, sans avoir, peut-être, pensé sérieusement un seul jour à l'unique fin pour laquelle ils sont au monde. Quelle effroyable perspective !

Qui pourrait donc dire combien sont coupables, devant Dieu et devant les hommes, ces prétendus amis du peuple qui contraignent le pauvre, l'ouvrier, l'enfant, à transgresser le jour du Seigneur ! Cruels oppresseurs, ils rétablissent sous d'autres noms l'esclavage antique et rivent l'homme libre à la chaîne du forçat.

Mais si leur châtiment doit être terrible, nous n'avons pas moins à craindre pour les pays où la violation du dimanche est passée, comme on dit, à l'ordre du jour. La transgression publique et, en quelque sorte officielle de cette loi, n'est rien moins qu'un défi porté au Créateur ; c'est le renversement de tous les droits divins et humains, c'est équivalemment un appel à l'anarchie et à tous les désordres. La nation est alors, suivant une remarque très juste, « en état de péché mortel ; » et nul n'ignore que c'est nécessairement dès cette vie que doivent s'expier les crimes sociaux.

Demandons pendant ce mois, au Cœur de Jésus, que ces redoutables périls soient écartés ; que les malheureux violateurs du dimanche se convertissent et vivent, et qu'enfin tous les catholiques s'unissant dans un énergique effort — notamment par l'excellente *Œuvre dominicale* — assurent ainsi autour d'eux la parfaite observation du grand précepte.

---

106 paroisses du diocèse de Quimper sont actuellement agrégées à l'Apostolat de la prière. C'est un beau chiffre assurément, mais ce n'est pas encore assez.

Il n'y a pas un coin de terre, même dans notre Basse-Bretagne, qui ne soit ouvertement travaillé ou sourdement miné par les francs-maçons ou leurs alliés. Pour être parfois hypocrite et modérée d'apparence, la guerre qu'ils font au Sacré-Cœur et à son Eglise, n'en est pas moins acharnée, moins impitoyable. Suivant le mot d'ordre de la secte, ils poursuivent chez nous leur infernal plan de campagne avec une opiniâtreté toute satanique, « lentement mais surement ». Le poison dissolvant de leurs calomnies, de leurs doctrines, sous une forme ou sous une autre, s'insinue jusque dans nos moindres villages, portant partout dans les âmes la mort ou des germes de mort.

Ceux qui ont au cœur la flamme du Divin Amour, peuvent-ils assister, le regard impassible, les bras croisés, à ce lamentable spectacle ? Arrière les illusions quelque motif qui les inspire ! Les moyens ordinaires, suffisants peut-être, il y a 50 ans, pour conduire les âmes au divin bercail, aujourd'hui ne suffisent plus. Il faut des œuvres, des œuvres, des œuvres.... Et l'œuvre qui convient le mieux, l'œuvre à la portée de tous,

c'est l'*Apostolat de la Prière*. A la ligue maçonnique, opposons la ligue du Cœur de Jésus !

Mais s'affilier à cette ligue n'est pas tout, il faut s'efforcer de l'organiser vigoureusement. A quoi bon une armée dont les cadres n'existeraient que sur le papier ? A quoi bon le plus beau des plans de campagne, si l'on ne met pas tout en œuvre pour l'exécuter ? A quoi bon le plus vaillant, le plus intelligent des généraux si personne ne marche derrière lui ?

Ce général nous le possédons, nous catholiques, c'est le Sacré-Cœur de Jésus qui nous presse de nous enrôler sous ses étendards pour combattre ses ennemis qui sont les nôtres ; ce plan de campagne nous l'avons dans les magnifiques statuts de l'*Apostolat de la Prière*, directement émanés de son adorable cœur ; cette armée..... elle n'existe, hélas ! dans beaucoup de paroisses que sur papier : il faut absolument la mettre sur pied, l'organiser solidement, la mettre en campagne, en lui communiquant l'esprit de zèle, l'esprit d'apostolat, l'esprit *de charité* en un mot.

Il n'y a pas une seule paroisse dans notre diocèse, si dépourvue qu'elle soit, où l'on ne puisse trouver un petit noyau d'âmes généreuses, d'âmes de bonne volonté. Que l'on groupe seulement ces forces, si insignifiantes, si impuissantes tant qu'elles restent isolées, qu'on les agrège sérieusement à la Ligue du Cœur de Jésus, et l'on sera surpris des merveilleux résultats qu'on obtiendra en peu de temps.

La tête de notre armée, c'est-à-dire, la direction générale est à Toulouse ; la direction, je dirai volontiers, de notre corps d'armée diocésain est confiée à M. le chanoine Coadou. Il serait bien utile que l'on pût faire exactement le relevé de nos forces actuelles. Pour cela nous prions instamment MM. les Directeurs locaux de faire connaître à M. le directeur diocésain : 1° le nombre d'associés de l'Apostolat dans leur paroisse ; 2° la manière dont l'œuvre fonctionne chez eux ; 3° les fêtes qui servent à lui donner plus d'éclat. Ces renseignements seront utilisés pour le bien de tous.

Avis. — La première Conférence de cette année comprend une question historique de la plus haute importance : la suppression de la Compagnie de Jésus au XVIII[e] siècle. Nos lecteurs ecclésiastiques seraient heureux de connaître les ouvrages où ils trouveraient les renseignements les plus exacts touchant ce grand évènement.

Sans leur parler des auteurs qui se trouvent partout, tels que Danu, Rohrbacher, Crétineau-Joly (*Histoire de la Compagnie de Jésus*), on pourrait encore leur indiquer : Jungmann (*Dissertationes selectæ in historiam ecclesiasticam*, tom. VII) ; *Clément XIII et Clément XIV*, par le P. de Ravignan ; *Jugement de saint Liguori sur les Jésuites et Clément XIV ; les*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Causes de la Suppression des Jésuites, expliquées par les historiens protestants, Sismondi, Schœll, etc.

Crozon. — Sœur Antonine-Marie est décédée le dimanche, 22 janvier, après une douloureuse agonie. Le jeudi, 19, on lui administra le sacrement de l'Extrême-onction. Le lendemain, M. le Curé lui apporta le saint Viatique. Durant sa maladie qui a duré quatre mois, elle a eu la consolation de recevoir le bon Dieu tous les dimanches.

Malgré son état d'épuisement et ses nombreux vomissements de sang, cette chère Sœur espérait toujours guérir; mais Dieu en avait disposé autrement; elle a fait de grand cœur, et à plusieurs reprises, le sacrifice de sa vie et renouvelé ses vœux.

Son père, prévenu par dépêche, arriva assez à temps pour recevoir son dernier soupir, avec ses dernières consolations. On n'a point entendu une seule plainte dans son agonie si lente... Elle s'est éteinte doucement et saintement.

Les fatigues scolaires avaient épuisé les forces de cette fervente religieuse ; elle n'avait que 37 ans, dont 9 de vie religieuse. Ses restes ont été transportés à Plourin.

La Vie de saint Corentin. — *Avis.* — Lundi dernier, 30 janvier, les exemplaires souscrits ont été expédiés par chemin de fer, grande vitesse, ou par la poste ; ils doivent donc être parvenus aux destinataires.

On rappelle aux souscripteurs que les fonds doivent être adressés directement à M. l'abbé Thomas, rue du Collège, 5, à Quimper, à raison de 2 francs par exemplaire parvenu par voie ferrée ou commissionnaire, et de 2 fr. 50 pour celui remis par la poste.

Pour les non-souscripteurs, le prix du volume est porté à 3 fr. 50.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — La béatification d'un religieux de la congré- de saint Liguori, le Vénérable Hofbauer, a eu lieu, le 28 janvier, avec le même cérémonial que celle du vénérable Grignon de Montfort.

L'ambassadeur d'Autriche près du Saint-Siège a assisté à la cérémonie avec tout le personnel de l'ambassade.

La Congrégation des Rédemptoristes était particulièrement représentée par les supérieurs d'un grand nombre de maisons de cette Congrégation dans les divers pays du monde.

Le Pape est venu, l'après-midi, vénérer les reliques et l'image, accompagné du Sacré-Collège.

Le supérieur général des Rédemptoristes, le R. P. Mauron, a présenté au Pape les offrandes d'usage.

Dom Bosco, fondateur des Pères Salésiens, vient de mourir à Turin. Son nom seul rappelle les prodiges que la charité seule peut inspirer et mener à bonne fin. Il est impossible de dire le nombre d'enfants pauvres élevés par ses soins, et de prêtres qui lui doivent leur vocation.

SAINT JEAN DISCALCÉAT

(Suite)

III.

Un des plus beaux spectacles qui se soit jamais vu au sein de l'Eglise catholique c'est la merveilleuse diffusion des nouveaux ordres religieux. Notre siècle a vu naître et s'étendre des congrégations fécondes dès l'origine, et qui couvrent déjà le monde de leurs innombrables missionnaires ; toutefois le XII^e^ siècle et plus encore le XIII^e^ forment sous ce rapport une période privilégiée entre toutes. Jusqu'alors l'Occident n'avait guère connu que le grand arbre bénédictin ; mais pendant que sur ce tronc plus vigoureux que jamais la nouvelle branche de Citeaux produisait ses fleurs et ses fruits, l'Asie donnait à l'Europe les solitaires du Carmel ; des chapitres nombreux embrassaient la règle de saint Augustin ; saint Norbert l'imposait à ses fils ; en même temps, le désert de la Grande-Chartreuse jusque-là silencieux s'étonnait d'entendre les louanges divines chantées par les enfants de saint Bruno.

Cependant ce n'est encore là qu'un prélude : Dieu suscite saint François et saint Dominique, un séraphin et un apôtre ; aussitôt des multitudes se groupent autour d'eux. Le pauvre d'Assise avait jeté les fondements de son ordre et accueilli ses premiers compagnons en 1208, il avait reçu l'approbation verbale du Souverain Pontife Innocent III en 1210, et l'approbation écrite, canonique et définitive, en 1215. Or, le 26 mai 1219 les Frères Mineurs arrivant de toutes les parties du monde pour le second chapitre général dépassèrent le nombre de cinq mille. « Le monastère de Sainte-Marie-des-Anges, dont François et ses douze premiers disciples avaient pris possession neuf ans auparavant, ne pouvant abriter cette multitude immense, on dressa dans la campagne environnante des cabanes faites de nattes de jonc et de paille, ce fut sous ces tentes, aussi belles que celles de l'armée d'Israël, que campa l'armée de saint François » (1).

---

(1) *Histoire populaire de saint François*, par M. le marquis de Ségur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mais si l'Ordre comptait déjà en France quelques maisons peu nombreuses, la Bretagne n'avait encore, à cette époque, aucune communauté franciscaine. Le saint patriarche entra dans la gloire en 1226, et moins de sept ans après, l'évêque de Cornouailles Raynauld, en même temps qu'il commençait la reconstruction de sa cathédrale, jetait les fondements d'un monastère qui devait bientôt recevoir des Frères-Mineurs. Toutefois, ce n'étaient pas à eux, tout d'abord, qu'était destiné un couvent dont la beauté ne se serait guère accordée avec la pauvreté franciscaine. Le dictionnaire d'Ogée dit que l'évêque Raynauld, ayant fait le pèlerinage de Saint-Nicolas de Bari (royaume de Naples), eut par là même occasion de connaître l'Ordre de saint François.

Bien que récent, l'Ordre était déjà connu dans le monde entier, et de plus il est certain, d'après la notice de Jean Beaujouan, que le monastère commencé en 1232 ou 1233 et l'église consacrée en 1234 furent d'abord occupés par les chevaliers de l'Ordre du Temple. C'est pour cela que l'église fut placée sous le vocable de saint Jean-Baptiste et de sainte Marie-Madeleine, patrons des Templiers. Le souvenir de ce premier patronage fut fidèlement gardé par les religieux qui succédèrent aux chevaliers et ils conservèrent toujours, avec le plus grand soin, la très ancienne image de saint Jean-Baptiste, placée contre le mur oriental de l'église, du côté de l'épître.

On sait que tous les Templiers de France furent emprisonnés, en 1307, et que l'Ordre fut supprimé au concile de Vienne, en 1315. La première de ces mesures n'avait pu atteindre les chevaliers des commanderies de Bretagne, qui n'avaient point à obéir au roi Philippe-le-Bel, mais quand le Souverain-Pontife et le Concile eurent parlé, les églises et les biens de l'ordre du Temple furent transférés à d'autres Ordres. C'étaient d'immenses richesses. Au dire de Beaujouan, à Quimper elles s'étaient formées et accrues par les libéralités des ducs, des prélats, des seigneurs et des particuliers.

C'est même cette lutte de générosité entre seigneurs ecclésiastiques ou laïques qui m'oblige à indiquer ici une question restée douteuse : est-ce bien un évêque de Quimper ou un seigneur du Pont (baron de Pont-l'Abbé) qui a droit à l'honneur de la fondation du monastère ? M. Le Men est pour le baron (1) et M. Trévédy pour l'évêque (2). M. Bigot dit fort bien que l'un et l'autre peut-être avaient fait concurremment ladite fondation.

Dans la plupart des pays catholiques, ce furent surtout les ordres militaires qui héritèrent des biens des Templiers ; à Quimper, leur beau domaine, situé au confluent de l'Odet et

(1) Il a pour lui l'autorité du Père Gonzague, général des Cordeliers (1580).
(2) Il s'appuie sur le dire de Jean Beaujouan (règne de Henri IV).

du Stéir, fut confié à la famille franciscaine (1). M. Trévédy suppose, il est vrai, que les Frères-Mineurs en prirent possession bien avant l'abolition de l'ordre du Temple et dès 1233 ; que l'année qui est indiquée comme date de la construction est la date de la substitution d'un Ordre à un autre, et cela parce que « en 1245, Raynaud fut inhumé dans l'église du couvent par les Frères-Mineurs, dont il était le père et l'ami. » Le Frère-Mineur qui a écrit ces mots dans le nécrologe du couvent pouvait très bien savoir que Raynauld était bienfaiteur des premiers religieux du monastère et ignorer que ceux-ci n'étaient pas des Franciscains. Jean Beaujouan, dans sa notice dit, en effet, non-seulement que les Cordeliers (2) succédèrent aux Templiers, mais que c'est de leur bûcher encore fumant que naquit, à Quimper, l'Ordre saint des Frères-Mineurs, appelé en cette ville pour prendre leur place après leur destruction (§ 6). Il est impossible d'être plus précis. Or ce qui vient d'être dit n'est-il pas de nature à faire la lumière sur la question du fondateur ? Raynauld mérite certainement ce titre puisque les Frères-Mineurs lui devaient leur beau monastère ; mais la commanderie de Templiers pour être appropriée à sa nouvelle destination dût subir des modifications considérables : quel besoin avaient les Franciscains de vastes salles d'armes et d'immenses écuries ? Le baron du Pont ne serait-il pas le bienfaiteur généreux qui se chargea de toutes les dépenses nécessitées par les circonstances ?

Notons aussi que ces modifications étaient terminées un an après le départ des chevaliers ; saint Jean Discalcéat dut donc être un des premiers religieux du nouveau monastère, car l'Ordre du Temple, comme nous l'avons dit, avait été aboli en 1315, et le recteur de Saint-Grégoire de Rennes venait demander l'habit de saint François, au couvent de Quimper, en l'an de grâce 1316. Il est probable qu'il n'avait attendu que l'ouverture de cette communauté pour quitter son église. Le départ dut être douloureux ; une paroisse est une grande famille dont le recteur est le père, et quand il est charitable et bon comme celui dont nous étudions la vie, c'est un père tendrement aimé. S'il est vrai en outre, comme le dit Beaujouan que Jean Discalcéat était recteur dans sa paroisse natale, il quittait une population au milieu de laquelle il avait presque constamment vécu, des lieux auxquels se rattachaient tous ses souvenirs, et comme il n'avait guère plus de quarante ans d'âge, il laissait peut-être des parents d'autant plus affligés de ce départ qu'ils étaient eux-mêmes éloignés de leur pays de Léon.

(A suivre.)

(1) Les habitants de Quimper croient généralement que la commanderie des Templiers était à *Prat-an-Roux*, vulgairement appelé le *Temple des faux dieux* ; c'est une erreur, comme on le voit par ce qui précède.
(2) En désignant ici les Frères-Mineurs par ce nom, je dois cependant observer qu'il ne leur fut appliqué que dans le cours du XIVe siècle.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nous lisons dans le Pélerin :

On demande ce qu'il faut penser d'une certaine machine à coudre **Moldacot rotative** d'un prix inconcevable de bon marché, et de dimensions tellement restreintes qu'on peut la mettre dans sa poche. Un appareil semblable, nous écrit-on, s'il fournissait réellement un travail sérieux, serait un véritable bienfait pour les familles pauvres, pour les communautés, pour les orphelinats. Les enfants trouveraient là une machine proportionée à leurs forces et pourraient, par leur travail, contribuer à la prospérité des établissements qui les ont recueillis.

Nous avons donc cru que la chose en valait la peine, et nous avons tenu à nous renseigner de *visu*.

La **Moldacot rotative** tient réellement tout ce qu'on en promet. Elle livre un travail aussi bien fait qu'une des encombrantes et coûteuses machines du passé, et c'est merveille que de la voir piquer, ourler, border, faisant avec aisance et rapidité l'indécousable point de navette.

L'appareil est en nickel brillant ; les accessoires sont argentés ; son apparence est vraiment charmante, et sa construction soignée en fait un outil réellement indispensable à tous les intérieurs.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES C. LÉON, *rue Astor, 1,* QUIMPER.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — JODELAIS, Jeune, Quimper—36, rue Keréon—Quimper, *Fournisr du Grand-Séminaire*

H. PERRET, Éditeur-Fabricant
ARTICLES RELIGIEUX, IMAGERIE, LIBRAIRIE
72, rue de Rennes, PARIS. — (Angle de la rue du Vieux-Colombier)

Viennent de paraître :

Douze ravissantes mignatures en chromo, MAXIMES DE SAINT IGNACE, avec portrait des SAINTS DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, même série que les maximes du Père Lacordaire.

Douze autres mignatures même genre, méditations sur la PASSION DE NOTRE-SEIGNEUR.

Sous Presse : Maximes de la Vénérable LOUISE DE MARILLAC, fondatrice des Filles de la Charité. — Maximes du Vénérable JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE.

Grand choix d'Images de toutes sortes, de Livres de piété, Chapelets, Médailles, Christs, Bénitiers et Objets d'arts religieux.

CARÊME 1888

LA SOCIÉTÉ GÉNERALE D'APPROVISIONNEMENTS, 18, rue de l'Olivier, MARSEILLE (Ch Lafont de Sénailhac et Cie), prie sa nombreuse Clientèle religieuse, pour éviter tout retard dans les livraisons, de vouloir bien lui faire noter ses ordres, en Huiles, Conserves, Produits du Midi, Vins, etc., en vue du Carême 1888. (Tarifs spéciaux pour le Clergé).

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

OUTILLAGE D'AMATEURS ET D'INDUSTRIES
SCIES-MECANIQUES, plus de 50 modèles
TOURS de tous Systèmes
DESSINS et FOURNITURES pour DECOUPAGE
OUTILS DE TOUTES SORTES
3 DIPLOMES D'HONNEUR
Le TAPIF-ALBUM, 500 pages et plus de 500 grav., FRANCO CONTRE 65 CENT.
TIERSOT, *16, rue des Gravilliers, Paris.*

FONDERIE DE CLOCHES
Adolphe HAVARD,
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

TOUX — RHUMES BRONCHITES CATARRHES PHTHISIE
Guérison certaine par l'EMULSION MARCHAIS aux Tolu et Aconit.
La Rochelle, MARCHAIS. — 2 fr. 50
PARIS, 35, Rue de Rivoli.

ASTHME — TOUX OPPRESSION BRONCHITE
TRAITEMENT GRATUIT jusqu'à guérison, par correspondance.
Dr GALVI, *63, Avenue Bosquet, Paris.*

GRANDE SOURCE — Goutte, Gravelle, Voies urinaires, Vessie.
VITTEL
SOURCE SALÉE — Constipation rebelle, Coliques hépatiques, Congestions.
Prix spéciaux pour les Eccles. & Communautés relig. *Ecrire:* VITTEL (Vosges).

HUILE D'OLIVE EXTRA-DOUCE VIERGE
Franco par grande vitesse, 2f20 le kil. Elégant flacon de 3 kil. à vis cachetée, contre mandat-poste 11f (tarifs spéciaux pour le clergé) Ch. LAFONT de SÉNAILHAC & Cie, 18, Rue de l'Olivier.
SOCIÉTÉ GÉNERALE D'APPROVISIONNEMENTS, MARSEILLE

MALADIES DE LA PEAU — Dartres, Eczéma, Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, etc. — radicalement guéris par le *Véritable SIROP de BOCHET IODÉ* et le *BAUME ANTI-DARTREUX* de Bertrand Aîné, plbier, 21, place Bellecour, à Lyon.
ENVOI FRANCO CONTRE MANDAT DE 8 FR. — NOTICE GRATIS.

Vraies Montres de Besançon et de Genève

Nos lecteurs peuvent s'adresser en toute confiance à l'*Intermédiaire Catholique* pour recevoir, à des prix avantageux, et avec les garanties les plus absolues, de *bonnes montres* de Besançon ou de *vrais chronomètres de Genève*, des pendules, cartels, régulateurs, mouvement soigné, style sérieux, et tous les articles de bijouterie et d'orfèvrerie.

Demander le catalogue général à Mme Marie MARILLIER, 30, rue du Clos, à Besançon (Doubs).

N. B. — Envoi franco d'échantillons aux membres du clergé, des communautés et aux personnes notoirement honorables.

THÉ PURGATIF de CHAMBARD — Ce thé uniquement composé de *plantes* et de *fleurs* d'un goût très agréable **purge lentement sans dérangement et sans fatigue.** Aussi les personnes les plus difficiles le prennent-elles avec plaisir.
Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. — **Exiger la bande bleue de garantie.**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

"Moldacot Rotative"

MACHINE A COUDRE DE POCHE A POINT DE NAVETTE

Piquant, ourlant, bordant automatiquement

PRIX :

20f 50

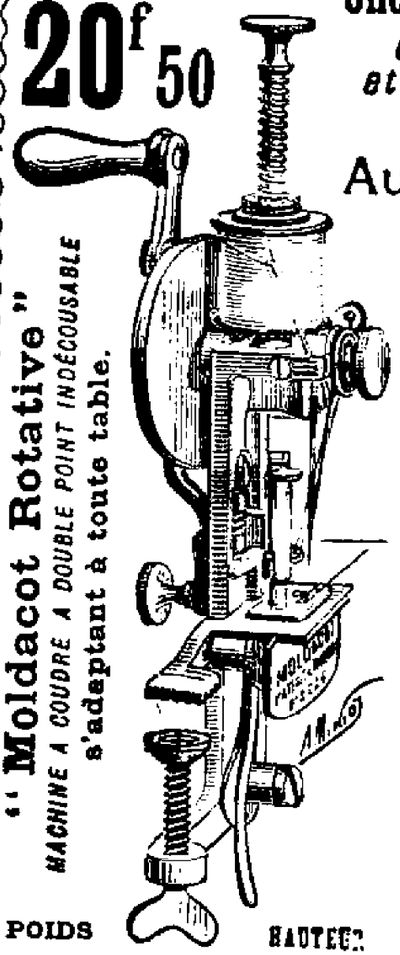

"Moldacot Rotative"
MACHINE A COUDRE A DOUBLE POINT INDÉCOUSABLE
s'adaptant à toute table.

POIDS **440** Grammes

HAUTEUR **21** Centimètres

Une Machine à coudre parfaite

à double point indécousable et porte-navette automatique.

AVEC INSTRUCTIONS ILLUSTRÉES

Au Prix de **20f 50**

FRANCO CONTRE MANDAT

La "MOLDACOT ROTATIVE" n'est pas un jouet comme sa mignonne apparence pourrait le faire croire ; c'est une machine absolument complète, à point de navette, fournissant un travail vraiment sérieux et utile.

Elégante, Simple,

Silencieuse, Douce,

la "MOLDACOT", avec ses **GUIDES, OURLEURS et BORDEURS AUTOMATIQUES**, *peut faire tous les genres d'ouvrages d'une manière irréprochable.*

La "MOLDACOT" en bronze nickelé, est aussi solide et durable que les machines les plus coûteuses, tout en étant beaucoup plus simple.

Prix du jeu d'Accessoires complet 3 fr. 50

La Compagnie accepterait des Agents actifs et solvables

Moyenne des Ventes Annuelles **262,375** Machines.

Cie MOLDACOT

16, Rue de Grammont, 16. PARIS

8e Année. Samedi 11 Février 1888. N° 6.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 Centimes | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 Centimes

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : Quimper, librairie Salaun, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* L'entrée de Mgr Lamarche à Quimper ; Les entrées solennelles des Evêques à Quimper, autrefois ; Lettre Pastorale et Mandement pour le Carême *(en supplément)* ; Dispositif pour le Carême ; Prédicateurs du Carême ; Nécrologie ; Nomination ; Avis bibliographique ; Le R. P. Cyprien, Abbé de Thymadeuc ; Le nouvel Abbé de la Trappe de Thymadeuc. — *II. Nouvelles du Monde catholique :* La béatification du Vénérable Egidius-Marie de Saint-Joseph. — *III. Réclames et Annonces.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 12 Février. — Quinquagésime, semi-double, violet. Mémoire de sainte Jeanne-de-Valois. — Vêpres du suivant, mémoires du dimanche et de sainte Jeanne-de-Valois.

Lundi 13. — Sainte Cyrille d'Alexandrie, évêque-docteur, double, blanc.

Mardi 14. — Saint François-de-Sales, évêque-docteur.

Mercredi 15. — Les Cendres, violet.

Jeudi 16. — Office votif du Saint-Sacrement.

Vendredi 17. — La Couronne d'épines, double-majeur, rouge.

Samedi 18. — Office votif de l'Immaculée-Conception, semi-double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Ergué-Gabéric	12, 13, 14, 15 et 16 février
Ile-Tudy.....	17 et 18 février.

Offices extraordinaires.

Plounévez-Lochrist. — L'Adoration solennelle des *Quarante heures* sera prêchée par les Révérends Pères Lhévéder, Coniat et Nédélec, de la Compagnie de Jésus.

Archives diocésaines Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

L'ENTRÉE DE MGR LAMARCHE A QUIMPER

Jeudi 9 Février 1888.

Nous sortons de la salle synodale profondément ému de tout ce que nous avons vu et entendu.

Cette entrée de notre Evêque restera pour nous un des souvenirs les plus attachants, pour la ville tout entière un de ses meilleurs jours, et pour Monseigneur un présage certain de la foi et de l'amour de son peuple, sur lequel il peut absolument compter désormais.

Depuis plusieurs jours, dans le quartier que devait parcourir le cortége, régnait une activité fiévreuse : on était allé de maison en maison s'assurer du concours de tout le monde, et tout le monde, on peut le dire, pauvres et riches, avait répondu à l'appel, avec un élan et une bonne volonté incomparables. Des étendards, des oriflammes avaient été réunis et bientôt répartis pour le mieux.

D'autre part, grâce à la bienveillance de Monsieur le Maire et de Messieurs les Adjoints, le matériel des fêtes publiques avait été mis à la disposition du Conseil de la fabrique de la cathédrale, représenté par M. de Bécourt. M. de Bécourt nous pardonnera de dire que, depuis le commencement de ces préparatifs, il n'a reculé devant aucune fatigue ni démarche, et a donné à toute cette fête la meilleure impulsion. Depuis deux jours, des mâts placés à quelque distance les uns des autres, de la grille de la gare à la cathédrale, attendaient des drapeaux ; près du Pont-Firmin, un arc de triomphe en bois se dessinait harmonieusement et attendait la verdure qui le recouvrirait. Le temps lui-même se mettait de la partie et encourageait, en se soutenant si beau, à faire belles les décorations projetées.

Quel gracieux et féerique spectacle offrait notre cher Quimper aujourd'hui ! depuis ce matin, devant toutes les maisons, à toutes les croisées, c'était l'activité qui presse, la joie qui s'épanouit, et le désir non de surpasser son voisin, mais de rehausser le plus possible l'éclat de cette entrée solennelle : les plus âgés parmi nous ne se rappellent point d'en avoir vu de pareille. Une foule considérable circulait calme et joyeuse, ne cachant pas les marques de sa sympathie pour le prélat attendu, et de son admiration pour les résultats atteints.

Longtemps avant l'arrivée du train, les abords de la cour de la gare sont envahis : le train a quelques minutes de retard,

on en profite pour mettre en rang les enfants de la Providence, les congrégations religieuses, parmi lesquelles nous remarquons deux Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul (1), les enfants des Frères et toutes les personnes qui prennent place dans la procession avec leur bannière.

La gare — paraît en deuil : pas un drapeau, pas un oriflamme, pas un salon mis à notre disposition : disons-le franchement, cela nous a paru d'autant plus pénible que Messieurs les agents supérieurs de la Compagnie d'Orléans nous ont habitués à plus de courtoisie et de condescendance.

Monseigneur a dit la messe ce matin à Sainte-Anne-d'Auray — quelle pensée pieuse et bien bretonne déjà ! — il est accompagné de M. l'abbé Rossignol, curé de Belleville, de MM. les vicaires de Sainte-Marie-des-Batignolles Paulian et Tanski. M. l'abbé du Marhallac'h était allé au devant de Sa Grandeur à Quimperlé.

Monseigneur descend de train, Messieurs les chanoines lui sont présentés, et il vient en dehors du trottoir extérieur prendre ses ornements pontificaux, et se placer sous le dais, après avoir prié sur un prie-Dieu qui porte ses armes, — délicat et charmant travail dû au vrai talent de quelques dames. Il baise la croix, prend la mitre et la crosse, et tout le cortège s'ébranle. Sa Grandeur bénit avec une bonté parfaite la foule qui s'incline respectueusement sur son passage. Les chants alternent avec l'excellente musique des Frères ; nous repassons devant les maisons, ornées avec goût ; les riches ont fait bien, les pauvres ont fait mieux, et on est ému en voyant leur bonne volonté s'ingéniant de mille manières pour recevoir Celui que tous aiment déjà et appellent leur père.

Au détour du Pont-Firmin, l'arc de triomphe avec sa verdure fraîche, taillée et peignée avec art, produit un gracieux effet : il rappelle une de ces anciennes portes de ville ayant de chaque côté une porte plus basse et plus étroite que celle du milieu : toutes trois sont cintrées. Les armes de Monseigneur, celles de Quimper et de Saint-Pôl décorent le côté de l'arrivée, l'Evêque en levant les yeux peut lire ce mot du cœur que l'Eglise et notre foi mettent sur nos lèvres : *Benedictus qui venit in nomine Domini :* au-dessus se dresse une belle statue de la Vierge-Mère avec ces mots écrits en grosses lettres, et que chacun ratifie en lui-même : *Custos civitatis* : Marie est la gardienne de la cité. Des drapeaux aux couleurs du Pape, de la Bretagne et de la France complètent cette décoration riche et simple, due au goût bien connu de M. Daoulas.

Plus d'un aura été sans doute surpris de voir le drapeau tricolore mêlé à nos drapeaux et à nos emblèmes religieux :

(1) Monseigneur a une de ses sœurs Fille de la Charité.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

mais aujourd'hui, il n'y a plus que ce seul drapeau en France, il faut en convenir à quelque parti qu'on appartienne.

Mais aujourd'hui, à l'arrivée du Père, il n'y a pas de parti, il n'y a que des enfants qui rivalisent de vraie joie et de bonheur.

Nous passons devant l'école communale des filles : Mme la Directrice a orné de gracieux festons la grille qui entoure le jardin. Nous le constatons avec plaisir.

Des cartouches placés aux mâts le long du boulevard rappellent les dates principales d'une vie si bien remplie, l'ordination de Monseigneur, la campagne de Crimée, et celle de l'Est avec le combat de Gravelotte, où il fut décoré, de Kosel, où sa charité fit des merveilles, et enfin son sacre.

Mais déjà les premiers rangs de cet interminable cortège ont pénétré dans la cathédrale : la foule est considérable, et pour prévenir tout accident et réserver à la procession des places, il faut sous le porche lutter quelque peu contre le flot envahissant.

Les cloches sonnent à toute volée, Monseigneur parvenu sous le porche de la cathédrale s'arrête un moment, M. de Calan, doyen du chapitre, en chape, lui offre l'eau bénite et et l'encense, puis il adresse à Sa Grandeur la délicieuse allocution, que nous sommes heureux de reproduire textuellement.

MONSEIGNEUR,

Depuis près de six mois, notre diocèse était plongé dans le deuil. Il pleurait la perte de Mgr Nouvel, notre digne et saint Evêque que la mort nous a ravi, lorsque la nouvelle de votre nomination, par le Saint-Père, à l'Evêché de Quimper et de Léon, nous a apporté une grande consolation. Aujourd'hui, Monseigneur, vous venez nous réjouir par votre présence. Nous vous saluons avec allégresse, comme notre père, notre chef et notre modèle, et nous vous disons de cœur : « Béni soit celui qui nous vient au nom du Seigneur ; *Benedictus qui venit in nomine Domini !* » Nous rendons grâces et gloire à la Divine Providence, qui vous a choisi pour être notre premier pasteur : *Hosanna in excelsis !*

Vous n'êtes pas pour nous, Monseigneur, un personnage inconnu. Les feuilles religieuses, comme nos relations particulières, nous ont fait connaître votre bonté, votre sagesse, votre courage, votre dévouement et l'ensemble de vos vertus, auxquelles nous rendons hommage. En venant à nous, vous trouverez les Membres du Chapitre cathédral et tout le Clergé du diocèse disposés à vous seconder dans votre sublime et saint ministère, dans les actes de votre administration, et nos pieux fidèles seront heureux de donner à Votre Grandeur de nombreux témoignages de leur vénération, de leur amour et de leur obéissance filiale. L'âge avancé auquel

je suis parvenu par la Divine Miséricorde, m'a permis de connaître cinq de vos prédécesseurs qui tous ont rivalisé de zèle pour la gloire de Dieu, le bien de l'Eglise et le salut des âmes. Ils se sont distingués par leur dévouement au Saint-Siège, leur profonde affection pour les congrégations religieuses, pour les pieux établissements, par leur ardeur pour maintenir et propager la doctrine chrétienne. Vous serez, Monseigneur, leur digne successeur. Votre passé nous répond de l'avenir ; mais, pour que vous puissiez continuer parmi nous le bien accompli par vos vénérés prédécesseurs et réaliser les désirs de votre cœur paternel, nous demandons instamment à Dieu de vous en accorder le temps, nous aimons à vous exprimer, Monseigneur, le souhait que vous avez adressé vous-même dernièrement à votre Prélat consécrateur et nous vous disons de tout notre cœur avec l'Eglise : « *Ad multos annos !* »

Ces paroles ont été dites avec une netteté, une précision et une fermeté qui ont produit sur les assistants une grande impression.

Mgr a répondu en quelques mots. Nous ne pouvons en donner que le sens :

Monsieur le doyen, je suis heureux des bonnes paroles que vous me dites, et je vous remercie de toutes les attentions, que vous et le vénérable Chapitre avez eues pour moi depuis que Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui conduit toute ma vie, m'a, par le choix du Souverain-Pontife, appelé au Siége de Quimper, dont je connais déjà toutes les gloires et toute la foi. Avec le secours du Chapitre et du clergé, Nous continuerons le bien, aussi longtemps qu'il plaira à Dieu de me conserver parmi vous tous, que j'aime déjà.

On se remit en marche. Un *Te Deum* immense, accompagné par l'orgue, éclata sous les voûtes de la cathédrale, parée et toute resplendissante ; Monseigneur se rendit à l'autel du Saint-Sacrement adorer le *Maître* de toutes choses et le Dieu de tous biens, et de là à l'autel Saint-Corentin pour vénérer l'insigne relique du premier évêque de Quimper, reconnu par Mgr Nouvel de douce et sainte mémoire.

Monseigneur, après les chants liturgiques et l'oraison dite par M. le doyen, s'asseoit sur son trône, et l'obédience commence : elle fut longue et touchante. Il y avait environ 15 chanoines honoraires et 300 prêtres accourus pour la circonstance.

Il nous revint à l'esprit un souvenir charmant du jour du sacre. Après avoir reçu ses Bretons, béni sa famille et assisté aux témoignages de douleur vraie de ses paroissiens qui le pleurent, Monseigneur avait été, nous disait-il, voir le Nonce, *pour voir Pierre dans sa personne*. Il estimait que sa première visite lui était due. En baisant l'anneau de notre Evê-

Archives diocésaine de Quimper et Léon

que, si en communion avec Rome, c'est jusqu'à Pierre aussi que montent nos hommages et l'éclat de ces fêtes, et par Pierre jusqu'à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Voilà ce que chacun sentait et comprenait dans sa foi.

Monseigneur, après l'antienne à Saint-Corentin, donna sa première bénédiction solennelle, avant la bénédiction du Saint-Sacrement.

Le cortège des séminaristes et des prêtres se reforma pour conduire l'Evêque à son palais, par la place Saint-Corentin.

Les prêtres montèrent dans la salle synodale, où il leur adressa, avant de se retirer dans ses appartements, ces quelques mots qui nous allèrent droit au cœur :

« Messieurs,

« Je suis ici au milieu de vous pour être votre ami ; je « vous aime, et l'affection appelle la confiance ; nous nous « aimerons, et nous aurons une confiance réciproque les uns « dans les autres. Portez cette parole à vos paroissiens et à « vos confrères ; et à vous revoir bientôt, Messieurs, là où la « Providence vous a placés. Au revoir, Messieurs. »

A ce moment, on a présenté à Monseigneur MM. les supérieurs du Grand et du Petit Séminaire, le curé de Saint-Louis et quelques autres prêtres. Monseigneur a eu pour tous un mot aimable, et remercié M. le chanoine Nicot d'avoir si bien organisé et conduit la cérémonie.

Il doit, croyons-nous, visiter le grand séminaire, samedi matin.

***

Aussitôt après la cérémonie, Monseigneur a fait les visites d'usage, réglées par la loi sur les préséances, à M. le Président des assises, à M. le Préfet et à M. le Général de brigade. Les réceptions officielles auront lieu demain vendredi, à une heure, à l'Evêché.

***

Cette fête, à laquelle tout le monde a pris joyeusement sa part, a rapproché les cœurs, fait tomber des barrières et montré que seule notre sainte religion arrive à de si beaux et de si consolants résultats. — Tous ont ratifié, nous en sommes sûrs, les vœux de M. le doyen : *Ad multos annos.* Oui, Monseigneur, restez longtemps, longtemps encore à notre tête ; vous trouverez partout ici, dans toutes les classes, des cœurs pour vous aimer et des dévouements pour vous servir.

***

Monseigneur a voulu dire sa première messe, à Quimper, dans sa cathédrale, à l'autel Saint-Corentin, devant l'insigne relique de notre premier Evêque, et à un pas des restes de Mgr Nouvel !

Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon a officié dimanche dernier dans son ancienne paroisse de Sainte-Marie-des-Batignoles à la grand'messe et aux vêpres.

Il a été reçu à l'entrée de l'église par M. l'abbé Paulian, premier vicaire, et par le clergé paroissial, puis, il a pris place sur un superbe trône orné de ses armes épiscopales. L'assistance était considérable ; Mgr Lamarche a donné la bénédiction pontificale, mais n'a pu dominer assez son émotion pour monter en chaire et faire ses adieux.

Les entrées solennelles des Évêques à Quimper, autrefois. — Du XIII[e] au XVI[e] siècle, on rendait de cette manière au nouvel Évêque les honneurs qui lui étaient dus à son arrivée. La veille de son entrée, il allait coucher au prieuré de Locmaria. Pour cet accueil, la prieure avait le droit de s'emparer de son manteau et de ses gants, de son chapeau et de sa bourse, et le faisait conduire à son appartement.

Le lendemain, le prélat montait à cheval, passait le pont de l'Odet, et se rendait à la porte de la ville, où le clergé l'attendait. Le sire de Guengat avait le privilège de l'aider à descendre de cheval, et pour ce service il gardait son cheval et ses bottes. Le seigneur du Vieux-Castel lui présentait un bâton blanc, et le prélat lui donnait un manteau.

Revêtu de ses ornements pontificaux, l'Evêque se mettait sur une chaise, qui était portée par le vicomte du Faou et par les seigneurs de Nevet, de Plœuc et de Guengat. Enfin, il faisait le serment à la ville et au chapitre de maintenir leurs libertés et leurs privilèges.

Vers le milieu du XVI[e] siècle, ces usages se modifièrent. La puissance féodale disparue, les villes avaient acquis des privilèges et une autonomie considérables ; le droit de faire les honneurs de la cité au nouvel Evêque avait passé aux mains du Conseil de la commune.

A l'arrivée du prélat, le Conseil envoyait une députation au-devant de lui. Il était attendu à l'entrée de la porte Sainte-Catherine par le *corps de ville*, accompagné du présidial et de la milice urbaine. Là, l'Evêque prêtait le serment de maintenir les franchises de la ville, et il en était dressé procès-verbal, séance tenante. Le prélat recevait les présents de la ville, c'étaient des bougies et quelques bouteilles de vin. Il était ensuite placé sur une chaise, porté à l'église et ramené à son palais par quatre anciens maires.

Les portes de Sainte-Catherine et de l'Evêché étaient décorées de ses armes, la ville lui donnait une garniture de velours rouge pour son trône, son fauteuil, ses carreaux, son dais, et un tapis de même étoffe, brodé aux armes de l'Evêque dans le haut, et dans le bas, aux armes de la Ville et du Chapitre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ces usages pour la réception de l'Evêque ont cessé à la Révolution.

Les Evêques de Cornouailles portaient le titre de comte (1).

Dispositif pour le Carême

(*Faisant suite au Mandement publié en supplément.*)

A CES CAUSES,

Le saint nom de Dieu invoqué,

Après avoir pris l'avis de nos vénérables Frères les Chanoines et Chapitre de l'insigne Cathédrale de Quimper,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1er. — Nous recommandons aux fidèles de notre Diocèse l'observation des saintes lois de l'Eglise sur le jeûne et l'abstinence. Cependant, en vertu de l'autorisation du Saint-Siège, nous permettons d'user d'aliments gras, pendant le Carême, jusqu'au mardi de la Semaine-Sainte inclusivement, les dimanches, lundi, mardi et jeudi ; le dimanche à tous les repas et les autres jours à un repas. On ne peut manger de la viande et du poisson au même repas, même le dimanche.

Les personnes qui ne sont pas obligées au jeûne, ou qui en sont dispensées, peuvent user d'aliments gras plusieurs fois dans la journée.

Art. 2. — Nous permettons l'usage du beurre, du lait et du fromage pendant tout le Carême, et des œufs jusqu'au Mardi-Saint inclusivement.

Art. 3. — MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers pourront, pourvu que ce ne soit pas d'une manière générale, déclarer dispensée du jeûne et de l'abstinence toute personne qui aurait des motifs légitimes.

Art. 4. — En vertu d'un indult du Saint-Siège, nous accordons d'une manière générale, pendant cette année, la dispense de l'abstinence du samedi. Cette dispense n'est pas donnée pour les samedis dans lesquels il y a obligation de jeûner pour les fidèles.

Art. 5. — En vertu d'un autre indult, nous dispensons de l'abstinence le jour de Saint-Marc et les trois jours des Rogations.

Art. 6. — Conformément aux prescriptions du Souverain-Pontife, les fidèles auront soin de compenser ces adoucissements de la loi de l'Eglise par des aumônes et des bonnes œuvres. L'Eglise peut modifier, pour des nécessités dont elle est juge, les formes de la pénitence, mais elle ne peut pas supprimer la pénitence elle-même.

---

(1) Ogée : mot : Quimper.

Art. 7. — Les fidèles pourront remettre à MM. les Curés, Recteurs, Aumôniers et Confesseurs, ou déposer dans un tronc, placé à cet effet dans les églises et chapelles, les aumônes faites pour compenser la dispense du jeûne et de l'abstinence, et qui devront nous être envoyées.

Art. 8. — Si MM. les Recteurs ont de graves raisons de le faire, ils pourront ouvrir le temps pascal le dimanche de la Passion et le fermer le dimanche du Bon-Pasteur.

Art. 9. — Une quête pour les Lieux-Saints sera faite le Vendredi-Saint.

Et sera notre présente lettre pastorale lue, le dimanche avant le Carême, au prône de la grand'messe, dans toutes les églises du Diocèse.

Donné à Quimper sous notre seing et le contre-Seing du Secrétaire de notre Evêché, le 9 février 1888.

† JACQUES-THÉODORE,
ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON.

Par Mandement de Mgr l'Évêque :

PEYRON, CH. HON.
Secrétaire de l'Évêché.

Prédicateurs du Carême.

QUIMPER. — A Saint-Corentin, le R. P. Léonard, franciscain du couvent de Paris.

A Saint-Mathieu, Le Père Armand, dominicain.

BREST. — A Saint-Louis, le Père Courtellemont, eudiste.

A Notre-Dame-des-Carmes, le R. P. Renard, de la Compagnie de Jésus.

A Saint-Sauveur, le R. P. Rabeau, de la Compagnie de Jésus.

A Saint-Martin, le Père de Pascal.

SAINT-POL-DE-LÉON. — Le R. P. Rot, de la Compagnie de Jésus.

LANDERNEAU. — Le R. P. Thomas, de la Compagnie de Jésus.

CHATEAULIN. — Le R. P. Monjarret, de la Compagnie de Jésus.

MORLAIX. — Saint-Melaine, le Père Guillouard, eudiste.

LANDIVISIAU. — Le R. P. Mahé, de la Compagnie de Jésus.

CONCARNEAU. — Le R. P. Le Guinio, de la Compagnie de Jésus.

QUIMPERLÉ. — Le R. P. Le Fort, de la Congrégation de l'Immaculée-Conception de Rennes.

DOUARNENEZ. — Le R. P. Bleuzen, de la Compagnie de Jésus. (Prédications seulement pendant le temps pascal.)

PONT-L'ABBÉ. — L'abbé Rossi.

Archives diocésaine d Quimper et Léon

Nécrologie. — M. l'abbé Filly, recteur de Laz, est décédé subitement, vendredi soir. Il a été enterré, samedi soir, au milieu d'un grand concours de prêtres et de fidèles.

Nous le recommandons aux prières de nos lecteurs.

***

Nomination. — M. l'abbé Le Jacq, vicaire à Pleyben, est nommé recteur de Laz.

Avis. — Nous croyons utile de compléter et de rectifier sur certains points les indications bibliographiques publiées dans notre dernier numéro.

Le « *Jugement de saint Liguori sur Clément XIV et les Jésuites* », de même que les « *Causes de la suppression des Jésuites, expliquées par les historiens protestants : Sismondi, Schœll, etc.* », ne sont pas, comme quelques lecteurs ont pu le penser, des ouvrages séparés, mais des documents historiques très remarquables cités dans la grande histoire de Rohrbacher. Ces jugements, on ne peut plus désintéressés, fournissent des notions presque suffisantes sur le sujet en question.

L'ouvrage de Jungmann ne donne qu'un exposé par trop sommaire. — On trouvera un résumé moins incomplet dans la plupart des abrégés d'histoire ecclésiastique, tels que les ouvrages de l'abbé Blanc, de Mœlher, de l'abbé Darras (*Histoire générale de l'Eglise* en quatre volumes) et dans le *Cours d'Histoire ecclésiastique à l'usage des Séminaires*, par un Directeur de séminaire.

L'ouvrage capital sur la matière nous paraît être celui du Père de Ravignan : *Clément XIII et Clément XIV* (1 vol. in-8°, Paris 1854). L'illustre auteur y met sous les yeux du lecteur toutes les pièces et tous les documents les plus essentiels qui peuvent servir à éclairer l'opinion impartiale. D'autre part, dans ses appréciations personnelles, il s'est étudié à éviter toute exagération et à donner la note juste, celle de la vraie histoire.

Crétineau-Joly, dans son *Histoire de la Compagnie de Jésus*, trace un tableau plus détaillé des évènements ; mais il y a lieu de faire quelques réserves sur certains passages, notamment sur ce qui regarde l'élection de Clément XIV.

Le T. R. P. CYPRIEN, Abbé de N.-D. de Thymadeuc

CHANOINE D'HONNEUR DE LA CATHÉDRALE DE VANNES.

(FIN).

Le R. P. Bernard, premier Abbé de Thymadeuc, mourut le 15 octobre 1859, et le 21 novembre suivant, le R. P. Cyprien

fut élu à l'unanimité pour lui succéder. Il fut béni à Vannes, le 6 janvier 1860 par Monseigneur de la Motte. Vingt-huit années se sont écoulées, et depuis cette époque quelle vie admirable et vraiment angélique ! « Ce fut, disait récemment Mgr l'Evêque de Vannes, le juste par excellence, qui « avait appris parfaitement du divin Maître à être doux et humble de cœur : *Discite a me quia mitis sum et humilis corde.* » Et le R. P. Abbé de Mortagne ajoutait que « le gouvernement du R. P. Cyprien a été le gouvernement de la douceur : *Emitte agnum dominatorem terræ.* »

Jetons un coup d'œil rapide sur les principales vertus qui ont brillé en notre regretté P. Abbé, et nous verrons que ces éloges ne sont que l'expression de la plus exacte vérité.

Ce qui éclatait tout d'abord en lui, c'était la douceur et l'humilité. Il était doux dans son regard, dans son sourire, dans toute sa physionomie, doux surtout dans son cœur. Un de ses religieux qui a pu le mieux connaître et apprécier, nous dit que « de ce cœur d'or il ne sortit jamais ni aigreur, ni indignation : il n'avait point de fiel. »

Nous avons admiré cette douceur dans tout son éclat, le jour où le souffle de la persécution ravagea son monastère et dispersa ses fils bien-aimés. Il ne pouvait admettre l'existence du danger. « Non, disait-il, il n'est pas possible qu'on se préoccupe de nous. Nous ne sommes que de pauvres cultivateurs qui ne pouvons porter ombrage à personne. Nous faisons ici le bien que nous pouvons, et personne ne songe à nous en faire un crime. » Lorsqu'il entendit le bruit des troupes qui investissaient le monastère comme une place forte, il en fut si profondément abattu que longtemps on craignit pour ses jours. Il protesta contre la violence, mais sans se départir de sa douceur habituelle. C'était vraiment « l'Agneau dominateur : *Agnum dominatorem.* »

Cette douceur était accompagnée d'une humilité vraie, simple, sans affectation, s'ignorant elle-même, nous en avons rapporté des preuves. Le R. Père était toujours content, se trouvant toujours trop bien, ne s'excusant jamais, plein d'estime pour tout le monde et de mépris pour lui-même, fuyant les honneurs, et se cachant toujours. Que de fois nous l'avons vu remplir, avec son aimable simplicité, les plus humbles offices de la maison ! et nous savons qu'il revendiquait comme son droit les occupations les plus basses : *Humilis corde.*

Sur cette base solide s'élevait une patience à toute épreuve. Il écoutait tout le monde et aussi longtemps qu'il était nécessaire, sans préférence aucune, sans acception de personnes, les grands et les petits, les tièdes et les fervents. Nous savons que ceux-ci n'étaient pas toujours ceux qui exerçaient le moins sa vertu. La patience était précisément ce qui lui attirait parfois des reproches ; on aurait désiré quelquefois le voir plus sévère. Il écoutait tout sans rien dire, et voulant être

Archives diocésaine d Quimper et Léon

patient envers tout le monde, il remettait ordinairement au lendemain la pénitence méritée.

Il était reconnaissant pour les moindres services qui étaient toujours grands à ses yeux, pour les attentions dont il se croyait toujours indigne. Jusque dans les derniers moments de sa vie, il s'oubliait lui-même pour ne songer qu'aux soins dont il était environné : « Merci, merci, disait-il..., je suis vraiment confus.... »

En devenant Abbé, le R. P. Cyprien était devenu Pasteur. Avec quelle tendresse il aimait son troupeau ! Il était malade (à la lettre) toutes les fois qu'il fallait s'en éloigner, et il se trouvait guéri aussitôt qu'il pouvait le rejoindre. Il aurait voulu que personne ne fut jamais en souffrance. Il recommandait souvent à ses chers Fils de faire connaître leurs besoins, et il se faisait lui-même très volontiers le serviteur de tous pour procurer à chacun ce qui lui était nécessaire. Est-il étonnant qu'un tel Père ait été universellement — j'allais écrire passionnément — aimé de ses enfants ?

Nous voudrions parler librement de sa libéralité ; mais à notre grand regret, il nous a imposé des limites qu'il ne nous sera jamais permis de franchir. Le R. Père ne voulait pas que sa main gauche connût ce que faisait sa droite. Qu'il nous soit permis cependant d'exprimer ici notre vive et profonde reconnaissance au R. P. Abbé et à ses fils pour tout ce qu'ils ont fait et continuent de faire en faveur de notre église et des habitants. Quand il donnait au nom de la communauté, nous savons par expérience qu'il donnait grandement : et en ce qui concerne ses aumônes particulières, nous ne savons qu'une chose : c'est que sa bourse, dans laquelle on mettait toujours, était toujours vide.

En commençant ces lignes, nous parlions de sa régularité, ajoutons qu'il aimait sa Règle avec passion. Il l'étudiait depuis cinquante ans, il y trouvait toujours, disait-il, des beautés nouvelles, et il la pratiqua généreusement jusqu'à son dernier jour. « Il en avait, — disait de lui le Révérendissime Abbé de Melleraye le jour même de ses funérailles, — il en avait le véritable esprit, esprit « de discrétion et de modération, s'éloignant également des extrêmes, de sorte que, sous sa conduite, les forts désiraient faire davantage, et les faibles n'étaient point découragés.

Ce Père si bon, si charitable envers les autres, était très rigoureux pour lui-même. Il ne se plaignait jamais de rien et ne manifestait jamais ses infirmités, qu'il fallait deviner pour y porter remède. Il occupait la plus mauvaise couche au dortoir, et il la disait très commode. Il n'y a que quelques années — trois ou quatre — qu'on a pu obtenir qu'il fît un peu de feu dans son cabinet au cœur de l'hiver. « Que de personnes n'en ont point ! » disait-il à chaque instant. Pour ce qui concerne la nourriture, il a emporté au tombeau le secret de ses

goûts. Il était si mortifié sur ce point qu'il ne faisait aucune attention à la qualité des aliments qu'il prenait. — L'été dernier, en partant pour le Chapitre général, il emporta quatre œufs durs : c'était toute sa provision de voyage. En allant, il en mangea deux, puis un troisième en revenant huit jours plus tard, et il le trouva, disait-il, excellent. Or, comme il n'avait pas eu besoin du quatrième, il le remit, en arrivant, à un de ses religieux : et celui-ci constata que l'œuf était en putréfaction.

Le R. P. Cyprien tomba malade le mardi qui précédait la fête de Noël. Nous eûmes la consolation de le voir, la veille de sa mort, sur cette pauvre couche où le monde croit qu'il est si dur de vivre, mais sur laquelle il est doux de mourir. Il répétait à tous qu'il ne souffrait nullement, et se disait toujours très bien, mais seulement affaibli. Il était calme, tranquille, content d'aller célébrer la fête de Noël au Paradis, si le bon Dieu le voulait. Dans ses moments de délire, il se proclamait le plus heureux des hommes. Enfin, les yeux fixés sur son crucifix qu'il contemplait depuis une heure avec l'expression d'un amour ineffable, il s'endormit doucement dans le Seigneur, en la vigile de la fête de Noël, *Beati mortui qui in Domino moriuntur.* »

M. Gazio,
Recteur de Bréhan.

Le nouvel abbé de la Trappe de Thymadeuc. — Le 26 janvier dernier a eu lieu l'élection destinée à mettre fin au veuvage de l'abbaye. Le R. P. Bernard a été élu abbé de Notre-Dame de Thymadeuc, en remplacement du R. P. Dom Cyprien.

Le nouvel abbé appartient au diocèse de Saint-Brieuc par sa naissance et par les premières années de sa vie sacerdotale. Né à Cesson, le 7 août 1850, M. François-Louis Chevalier fit ses études littéraires à l'école Saint-Charles et ses études théologiques au grand séminaire de Saint-Brieuc. Il fut ordonné prêtre, le 18 décembre 1875. Nommé précepteur à Saint-Brieuc au commencement de l'année suivante, il entra au noviciat de Thymadeuc, le 4 août 1877. Depuis sept ans, il remplissait dans cette maison les fonctions de prieur. Il était particulièrement cher au R. P. Dom Cyprien qui, dès les premiers jours de sa vie religieuse, avait fondé sur lui les plus grandes espérances.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — La béatification du Vénérable Égidius-Marie

Archives diocésaine de Quimper et Léon

de Saint-Joseph, frère lai des Mineurs, a eu lieu, dimanche 5 février, avec le cérémonial des fêtes précédentes.

Mgr Lutti, patriarche de Constantinople, et vice-gérant du vicariat de Rome, a célébré une messe solennelle. Beaucoup d'étrangers y assistaient. Le soir, le Pape est descendu vénérer la relique et l'image du Bienheureux.

***

Dans le décret solennel de canonisation, le Souverain-Pontife a fixé comme il suit les jours où l'Eglise célébrera la fête des nouveaux Saints : le 11 février, pour les sept fondateurs de l'ordre des Servites de Marie ; le 9 septembre, pour saint Pierre Claver ; le 13 août, pour saint Jean Berchmans ; le 13 octobre, pour saint Alphonse Rodriguez.

***

Une lettre de Rome rapporte cette parole de Léon XIII :

Après avoir fait admirer à un illustre visiteur la magnifique tiare offerte par le diocèse de Paris, Léon XIII ajouta : « Dimanche, à Saint-Pierre, en voyant à ma gauche, sur l'autel, la mitre de l'empereur d'Allemagne, à ma droite, la tiare de la capitale de la France, et entre les deux, devant moi, la croix offerte par l'empereur d'Autriche, je me demandais s'il n'y avait pas là un symbole, si ce rapprochement n'était pas l'image et la promesse d'autres rapprochements, et je priais Dieu d'embrasser ces peuples dans les mêmes bénédictions et d'accorder *la paix au monde.* »

***

Le 13 janvier, dans l'église Notre-Dame du Sacré-Cœur de Rome, Mgr le cardinal Langénieux a eu la joie de consacrer le premier autel dédié au Bienheureux pape Urbain II.

Son Eminence a prononcé en cette circonstance une éloquente homélie sur l'influence de la Papauté, et le Jubilé de Léon XIII.

Le sacre de Mgr Luçon, évêque de Belley a eu lieu à Cholet, mercredi dernier : l'évêque consécrateur était Mgr Freppel.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES **C. LÉON,** *rue Astor, 1,* QUIMPER.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — JODELAIS, Jeune, Quimper—36, rue Kéréon — Quimper, *Fournisr du Grand-Séminaire*

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les **SEMAINES RELIGIEUSES** et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIETE DE PUBLICITE est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. M. LENORMAND, Méd. spe, à Melun. — Consult. gratuites par corresp.

HUILERIES DU MARQUISAT
Huile d'Olive vierge, Provence, Toscane, Levant. Savon cuit extra pur. Sur demande, envoi d'échantillon *franco*. Prix réduits pour Communautés religieuses. — Voir BARBAUDY & Cie, 5, Rue du Chantier, MARSEILLE.

SECRET
POUR IMPRIMER SOI-MÊME DE 1 A 10,000 EXEMP
ECRITURE, DESSIN, MUSIQUE ou CARACTÈRES
RAGUENEAU & PAUL AINÉ
5 et 7, rue Joquelet, Paris
Envoi franco sur demande du tarif spécimen

SAVON ANTISEPTIQUE AU
GOUDRON BORATÉ
Maladies de la peau, engelures, etc.
J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

Vins rouges et blancs de Table dep. 90f. la Pièce. EMILE PINÉD^re, Propriétaire, à Montpellier, (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclésiastiques, Etablissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.

CARÊME 1888
LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'APPROVISIONNEMENTS, 18, rue de l'Olivier, MARSEILLE (Ch. Lafont de Sénailhac et Cie), prie sa nombreuse Clientèle religieuse, pour éviter tout retard dans les livraisons, de vouloir bien lui faire noter ses ordres, en Huiles, Conserves, Produits du Midi, Vins, etc., en vue du Carême 1888. (Tarifs spéciaux pour le Clergé).

VIN NATUREL 11° GARANTI SANS PLATRE
Jolie couleur, bouquet agréable, logé, *f^t de port et congé*, la pièce 112f, la 1/3 pièce 63f
(Tarifs spéciaux pour le Clergé). Ch. LAFONT de SENAILHAC et Cie, 18, rue de l'Olivier.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'APPROVISIONNEMENTS. MARSEILLE

A Saint-Léon-de-Carentan. — ENCENS ORIENTAL de A. Richard, pharmacien-chimiste à CARENTAN (Manche). Le meilleur et le moins cher des Encens connus. Approbation et félicitation de plusieurs Evêques.
La boîte de 250 grammes : 2 fr. 25.
Dépôt chez M. PIRIOU, fabricant de cierges, rue de Douarnenez, Quimper.

FONDERIE DE CLOCHES
Adolphe HAVARD,
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Emile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

AMEUBLEMENTS D'EGLISE, STATUES, CHEMINS DE LA CROIX
Seuls fabricants de la Statue
GROUPE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE
Maison THENON-MEUNIER, 18, Impasse du Maine et 9, rue Madame, Paris

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VOULEZ-VOUS NE PLUS TOUSSER?

Prenez les **PASTILLES BRACHAT**, à la **Sève de Pin**. Ces Pastilles d'un goût très agréable, remplacent avec une grande supériorité toutes les préparations au goudron, pâtes et sirops connus jusqu'à ce jour, car elles donnent un calme immédiat aux organes irrités. Elles guérissent, en moins de 48 heures : toux, rhumes, catarrhes, asthmes, coqueluche, maux de gorge, bronchites, tant aiguës que chroniques, et, en général, toutes les maladies des voies respiratoires.

La **Sève de Pin BRACHAT** est le dernier mot de la science pour la guérison radicale et en peu de jours de toutes les Affections des Bronches et des Maladies de poitrine. Dr RÉCAMIER.

La Boîte **1 fr. 50** *franco* contre mandat ou contre **10 timbres-poste**, à la **Pharmacie BRACHAT, 61, Rue Leyteire, Bordeaux.**

Vraies Montres de Besançon et de Genève

Nos lecteurs peuvent s'adresser en toute confiance à l'*Intermédiaire Catholique* pour recevoir, à des prix avantageux, et avec les garanties les plus absolues, de *bonnes montres* de Besançon ou de *vrais chronomètres de Genève*, des pendules, cartels, régulateurs, mouvement soigné, style sérieux, et tous les articles de bijouterie et d'orfèvrerie.

Demander le catalogue général à Mme Marie MARILLIER, 30, rue du Clos, à Besançon (Doubs).

N. B. — Envoi franco d'échantillons aux membres du clergé, des communautés et aux personnes notoirement honorables.

TOUX RHUMES BRONCHITES CATARRHES PHTHISIE

Guérison certaine par l'ÉMULSION MARCHAIS aux Tolu et Aconit.

La Rochelle, MARCHAIS. — 2 fr. 50

PARIS, 35, Rue de Rivoli.

ASTHME TOUX OPPRESSION BRONCHITE

TRAITEMENT **GRATUIT** jusqu'à guérison, par correspondance.

Dr GALVI, *63, Avenue Bosquet, Paris.*

GOITRE ET GLANDES diminuent dès les premières applications et sont guéris radicalement par le *Sirop de Bochet Iodé* et la **POMMADE RESOLUTIVE** de *Bertrand Aîné*, pharmacien, 21, Place Bellecour, à Lyon.

ENVOI FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE DE 8 FR. — NOTICE GRATIS.

Pastilles Schaedelin

Préparées anciennement à l'image Notre-Dame

AU PHOSPHATE DE FER, SOUVERAINES CONTRE

l'Anémie, la Chlorose, la Faiblesse de l'Organisme

et les **Maladies Nerveuses**

2 FR. LA BOITE DANS TOUTES LES PHARMACIES

THÉ PURGATIF de CHAMBARD

Ce thé uniquement composé de *plantes* et de *fleurs* d'un goût très agréable **purge lentement sans dérangement et sans fatigue.** Aussi les personnes les plus difficiles le prennent-elles avec plaisir.

Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. — **Exiger la bande bleue de garantie.**

Les BEAUX-ARTS CHEZ SOI à peu de frais

Au moyen d'un procédé nouveau de **peinture à l'huile**, par impression (*rien des chromos du commerce*), on est arrivé à reproduire très exactement, en conservant toutes les couleurs et jusqu'à la touche du peintre, les tableaux les plus célèbres des Maîtres anciens et modernes. — Chacun peut donc désormais se procurer à peu de frais la copie parfaite d'une toile figurant dans nos Musées ou acquise par un seul amateur, quelquefois au prix fabuleux de 5[illegible] 100 mille francs. — Dans le but de faciliter à tous nos lecteurs de véritables jou[illegible] artistiques et à titre de publicité, la **Société de Vulgarisation** envoie franco à domicile, et soigneusement emballé, un magnifique tableau-spécimen ainsi que le catalogue détaillé, comprenant plus de 2000 sujets.

Il suffit d'adresser 2 francs, mandat ou timbres-poste, au Directeur de la **Société, 6, rue d'Odessa, Paris.** Bien spécifier si l'on désire *Sujet r[illegible]e, Paysage, Marine, Sujet de genre, Sujet militaire, Nature morte, Fleurs, Aquarel[illegible]*

LETTRE PASTORALE

ET MANDEMENT

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

A L'OCCASION

DE LA PRISE DE POSSESSION DE SON SIÉGE

ET DU CARÊME DE 1888

JACQUES-THÉODORE LAMARCHE

Par la grâce de Dieu et la miséricorde du Saint-Siége Apostolique, Évêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles de notre Diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Appelé par la divine Providence et la volonté du Souverain-Pontife à diriger ce grand et beau Diocèse de Quimper et de Léon, Nous venons au milieu de vous avec l'ardent désir de Nous consacrer tout entier au bien spirituel de vos âmes. Déjà Nous ressentons pour vous l'affection la plus paternelle, le dévouement le plus profond, et le premier mouvement de Notre cœur est de vous bénir. La tâche qui désormais Nous incombe est de celles qui écraseraient les épaules humaines, et les Nôtres en particulier, si Notre-Seigneur Jésus-Christ ne mesurait avec une infinie largesse, les grâces aux fonctions et les ressources au labeur. Sa gloire qui sera l'unique objet de Nos efforts, est accoutumée à faire de grandes choses avec d'humbles moyens et sa Toute-Puissance, Nous le savons, aime et recherche le concours des faibles. C'est pourquoi Nous entrons avec confiance et pieux abandon dans ce vaste champ du Père de famille dont la culture surnaturelle doit occuper saintement les dernières années de Notre vie.

Que vous dirons-Nous donc, Nos très chers Frères, de cette culture sacrée de vos âmes ? Quels sont les premiers conseils que Nous vous ferons entendre à Notre arrivée parmi vous ? Quelles sont les vertus que Nous recommanderons tout d'abord à votre zèle ? Entendez l'apôtre saint Paul résumer en quelques mots toute la vie du chrétien : « Il y a, dit-il, trois choses qui demeurent : ce sont la Foi, l'Espérance et la Charité » (1). Ce sera de ces trois vertus souveraines, qu'à l'occasion de Notre prise de possession et de l'ouverture du Carême, Nous Nous entretiendrons avec vous, en Nous inspirant sur ce sujet fondamental, des pensées toutes célestes du grand Apôtre.

(1) Ire aux Corinthiens, ch. XIII, v. 13.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

I.

Et d'abord, N. T. C. F., l'apôtre saint Paul nous montre la nécessité, l'importance, la grandeur de la Foi, en nous enseignant que sans la Foi, il est impossible de plaire à Dieu : *Sine fide, impossibile est placere Deo* (1) ; que c'est de la Foi que se nourrit la vie du Juste : *Justus ex fide vivit* (2). Son épître aux Hébreux, que Bossuet appelait divine et qu'il ne se lassait pas de méditer, est remplie de l'éloge de cette vertu fondamentale. Le grand Apôtre nous y découvre le rôle immense et glorieux qu'elle a joué dans la vie des plus saints personnages de l'Ancien Testament. Ecoutez-le parler lui-même avec l'éloquence de feu qui le caractérise : « C'est par la foi, s'écrie-t-il, qu'Abel offrit à Dieu une plus excellente victime que Caïn : c'est par la foi, qu'Hénoch fut enlevé au ciel et ravi à la mort : c'est par la foi, que Noé ayant été averti par l'oracle, des choses que l'on ne voyait point encore, craignit Dieu et, pour sauver sa famille, construisit l'arche par laquelle il condamna le monde et fut héritier de la justice qui vient de la foi. C'est par la foi, que celui qui fut appelé Abraham obéit à Dieu et partit sans savoir où il allait. C'est par la foi que Sara, stérile et hors d'âge, reçut la vertu de concevoir un fils, parce qu'elle crut que Celui qui le lui avait promis, était fidèle. C'est par la foi qu'Abraham, lorsque Dieu le tenta, offrit Isaac ; pourtant Dieu lui avait dit : « C'est d'Isaac que ta postérité doit sortir ». Mais le patriarche pensa que Dieu le pouvait bien ressusciter ; c'est pourquoi son fils lui fut rendu, comme une figure mystérieuse. C'est aussi par la foi, qu'Isaac donna à Jacob et à Esaü une bénédiction qui regardait l'avenir. C'est par la foi, que Joseph mourant prédit la sortie des enfants d'Israël et commanda que l'on emportât ses os. C'est par la foi, que Moïse quitta l'Égypte sans craindre la fureur de Pharaon, et qu'il souffrit les adversités comme s'il eût vu Celui qui est invisible. C'est par la foi, que les murailles de Jéricho tombèrent après que le peuple en eut fait le tour sept jours durant. Que dirai-je de plus ? ajoute saint Paul. Le temps ne me suffirait pas pour rapporter ce qui regarde Gédéon, Baruc, Samson, Jephté, David, Samuel et tous les prophètes qui, par la foi, ont vaincu les royaumes, ont rendu la justice, ont joui des promesses, ont fermé la gueule des lions, ont éteint l'ardeur des flammes, ont ressuscité des enfants pour les rendre à leurs mères » (3).

Tel fut, N. T. C. F., le rôle de la foi chez les héros de l'ancienne Loi. Et si de l'Ancien Testament vous passez au Nouveau, vous verrez la foi, sur un théâtre plus éclatant, produire les mêmes merveilles. Ouvrez l'Evangile : Notre-Seigneur ne fait appel à sa toute puissance et n'opère des mirales qu'en faveur de ceux qui ont la foi : c'est la foi qu'il demande, c'est

(1) Aux Rom., ch. I^er^, v. 17.
(2) Aux Hébr., ch. II, v. 6.
(3) Aux Héb., ch. II, *passim*.

la foi qu'il admire, c'est la foi dont le spectacle l'émeut tout entier et arrache de son divin cœur les plus beaux accents qui en soient sortis. Vous vous rappelez l'histoire touchante du Centenier et celle de la Chananéenne : « Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison, dit le Centenier, mais dites seulement une parole et mon serviteur sera guéri ». — « En vérité, repartit Jésus, je n'ai jamais trouvé une foi plus grande dans Israël ; allez, votre serviteur est guéri » (1). Et à la Chananéenne que, d'abord, il avait fait semblant de rebuter et qui lui avait répondu : « Il est vrai, mais les petits chiens mangent les miettes qui tombent de la table de leur maître, » le Seigneur fit cette admirable réponse: « O femme, votre foi est grande ! Qu'il vous soit fait selon votre désir », et, « à l'heure même, ajoute l'évangéliste saint Mathieu, sa fille fut guérie » (2).

Enfin, N. T. C. F., telle était aux yeux de notre divin Sauveur l'importance de la foi, qu'il la donna comme mot d'ordre à ses Apôtres en les envoyant à travers le monde. « Allez, leur dit-il, et enseignez les nations : celui qui aura cru et aura été baptisé sera sauvé ; celui qui n'aura pas cru et qui n'aura pas été baptisé, ne sera pas sauvé » (3). Et, c'est à la voix auguste de son divin fondateur que l'Eglise faisait écho, quand elle proclamait au Concile de Trente que : « La foi est le commencement du salut, le fondement et comme la raison de toute notre justification. — *Fides est humanæ salutis initium, fundamentum et radix omnis justificationis* (4).

Ici, Nos très chers Frères, se pose une question. — Pourquoi donc Notre-Seigneur, saint Paul et l'Eglise donnent-ils à la vertu surnaturelle de la foi un rang si élevé ? Pourquoi lui attribuent-ils une importance si capitale ?

Pour trois motifs. — Le premier : c'est parce que la foi seule nous fait connaître notre fin dernière et que notre raison, par elle-même, ne le peut. Notre fin dernière, en effet, consiste à voir Dieu face à face, à jouir de son ineffable possession. Or, la vision et la possession de Dieu dépassent les exigences naturelles de tout être créé ou à créer, et sans la révélation, nous ne l'aurions jamais soupçonné. Mais la révélation, à son tour, ne peut être pénétrée par notre raison infirme ; elle est pleine de vérités dont la hauteur nous dépasse et auxquelles nous ne pouvons qu'adhérer sur le témoignage de Dieu. De là, pour nous, la nécessité d'un secours surnaturel qui permette à notre intelligence de croire ; de là, la nécessité de la foi qui, en nous révélant le secret et le but de la vie humaine, nous révèle du même coup toute l'harmonie et tout l'ensemble de nos devoirs contenus dans cette courte formule du Catéchisme : « Dieu nous a créés pour le connaître, l'aimer, le servir et, par ce moyen, acquérir la vie éternelle. »

(1) Saint Math., chap. VIII, vv. 8 et 10.
(2) Saint Math., chap. XV, vv. 27 et 28.
(3) Saint Matth., ch. XVIII, v. 19.
(4) Concile de Trente, Sess. VI, ch. 8^e^.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

En second lieu : l'importance capitale de la foi vient de ce qu'elle est pour l'homme le plus grand acte d'humilité. Vous le savez, N. T. C. F., l'homme sorti du néant n'oublie que trop facilement son origine ; il ne songe pas que tout ce qu'il a lui a été donné, et qu'au lieu de se livrer à l'orgueil, c'est au contraire vers l'humilité que devrait l'incliner sa raison et le penchant de son cœur. Hélas ! l'homme, « ce roseau agité par le vent », se croit au-dessus de tout et de Dieu même. Dieu lui parle vainement par les merveilles de l'univers, par la voix de la conscience, par l'enseignement de l'Evangile et de l'Eglise ; il n'écoute pas. Heureux pourtant celui qui écoute plus grand soi ! Heureux surtout celui qui écoute ce que la foi lui enseigne : en soumettant avec humilité sa raison à celle de Dieu, il lui donnera le témoignage le moins équivoque de sa dépendance et, par là, s'attirera ses plus paternelles bénédictions.

C'est qu'en effet, N. T. C. F., la foi est, en troisième lieu, la plus haute marque d'estime souveraine que nous puissions accorder au Seigneur. Voyez combien ce que Nous vous disons est vrai, par une comparaison tirée de notre propre expérience. A quel trait reconnaissez-vous d'ordinaire qu'un homme vous estime et a confiance en vous ? Le voici : c'est quand, après avoir dit à cet homme une chose dont il ne peut s'assurer lui-même, néanmoins, il nous répond par ce mot : J'ai foi en vous. Avoir foi en quelqu'un, c'est l'honorer, c'est l'estimer. De même pour Dieu, avoir foi dans les vérités saintes qu'il nous a fait connaitre par les Prophètes, Notre-Seigneur et les Apôtres, c'est lui rendre l'honneur, c'est lui témoigner l'estime dont il est le plus jaloux. Seigneur, je ne puis comprendre votre grandeur, ma raison est trop faible pour pénétrer vos mystères, mais vous avez parlé, je crois : aucun cri de l'âme ne va plus directement au cœur de Dieu. Mais Nous Nous oublions : ce n'est pas dans cette terre de Bretagne qu'il faut recommander la foi en en rappelant l'importance et en en rehaussant les mérites. Elle y est plantée aussi solidement que le chêne et elle s'y maintient aussi immuablement que le granit. L'une des premières parmi les Eglises des Gaules, votre Eglise en reçut la semence des mains apostoliques, et depuis saint Clair, envoyé par le Pape saint Lin, jusqu'à Monseigneur Nouvel, Notre vénéré prédécesseur, la foi n'a pas cessé d'être le fondement sur lequel vous avez noblement bâti l'édifice de votre salut, la foi n'a cessé d'être le drapeau de votre vie et l'étoile de vos yeux. Ailleurs, peut-être les orages de l'incrédulité ont pu l'ébranler dans les âmes, mais ici, l'incréduité s'est trouvée impuissante et pas une branche n'a été brisée sur l'arbre séculaire de votre foi bretonne. Nous le savons, car Nous l'avons vu. Oui, N. T. C. F., sur les vaisseaux qui portaient nos soldats en Crimée, comme sur les champs de bataille de Gravelotte et Saint-Privat, partout où Notre ministère sacerdotal d'aumônier militaire Nous a mis en présence des enfants de la Bre-

tagne, Nous les avons toujours trouvés aussi fidèles à Dieu, à Jésus-Christ et à l'Eglise qu'à l'honneur, au drapeau et à la France.

Notre tâche sera donc facile quand Nous vous parlerons de la Foi, car il n'en est pas un parmi vous qui ne répète volontiers avec saint Paul : « *Scio cui credidi et certus sum* : Je sais en qui j'ai cru et je suis certain ». Elle ne le sera pas moins quand Nous vous enseignerons l'Espérance et la Charité chrétiennes ; ici, Nous serons bref.

II.

Il est si naturel au cœur de l'homme d'espérer que quand il n'espère plus, il cesse de tenir à la vie. Mais il y a deux sortes d'espérances : les unes frivoles, mondaines et trompeuses ; les autres solides, élevées, permanentes. Les premières ont pour objet les biens passagers et changeants de ce monde : l'ambition les nourrit et de cruelles déceptions les dévorent. Les secondes regardent en haut et n'attendent que du Ciel cette inaltérable félicité dont l'âme humaine a faim et soif. Telles sont les espérances chrétiennes : inspirées de Dieu et basées sur ses promesses, elles n'ont rien à craindre des catastrophes dont la terre est le théâtre. « *Spes non confundit ;* notre espérance, dit saint Paul, n'est pas de celles qui tournent à confusion » (1).

L'espérance chrétienne, si douce et si consolante, nous soutiendra dans nos malheurs domestiques, dans les épreuves de l'Eglise et dans celles de la France,

Dans nos malheurs domestiques, d'abord. Quand les maladies ou la mort implacable pénètrent dans nos maisons et y répandent la douleur et le deuil, ce n'est plus la pensée de la terre qui peut alors nous fortifier, puisque la terre nous abandonne, mais c'est l'espérance du Ciel. Nous savons, en effet, que Dieu est un père qui ne nous éprouve que pour nous rendre meilleurs, en nous permettant de manifester notre patience et notre résignation ; nous savons qu'il est juste et qu'il récompensera nos efforts généreux ; nous savons qu'il est éternel et qu'il nous rendra, dans le sein de sa félicité souveraine, les âmes chères que nous pleurons et qui nous y ont précédés. « En ce qui concerne les morts, disait saint Paul, nous ne voulons point que vous vous affligiez à leur sujet comme ceux qui sont sans espérance » (2). Oui, N. T. C. F., croyez-en le grand Apôtre, Dieu couronnera un jour nos fronts meurtris et remplira d'une joie sans fin nos cœurs apaisés. Déjà, n'est-il pas vrai, la seule espérance de ces biens suprêmes calme nos chagrins et raffermit notre courage !

Elle nous soutient aussi dans les épreuves de l'Eglise et les malheurs de la France. Hélas ! l'incrédulité a fait partout

(1) Aux Rom., ch. V, v. 5.
(2) Aux Thessal, ch. IV, v. 12.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'effroyables ravages. Les mauvais livres, les doctrines impies ressemblent parmi nous à un fleuve débordé qui désole les villes et les campagnes et qui emporte tout dans son cours. Les esprits sont devenus la proie du doute et de l'indifférence, les caractères se sont abaissés, les cœurs n'aspirent plus qu'aux jouissances matérielles. A la vue de ce spectacle douloureux, nous serions tentés de nous écrier avec le Prophète : « *A planta pedis usque ad verticem, non est in eo sanitas* (1): ce siècle, quand on l'examine des pieds à la tête, apparaît comme n'ayant plus de santé. »

Mais il n'est pas bon à l'homme de s'abîmer dans la contemplation de sa misère ; l'abattement le saisirait et, désespérant de lui-même, il s'abandonnerait à sa honte. Prêchons-lui donc l'espérance ! Disons-lui, disons-nous à nous-mêmes, que tous les temps ont eu leurs calamités, que l'Eglise et la France ont plus d'une fois traversé des épreuves aussi redoutables que celles de l'heure présente, et travaillons tous avec confiance à la restauration religieuse et sociale. Semons à pleines mains l'Evangile ; la moisson germera tôt ou tard pour une génération plus heureuse que nous. Quel gage plus heureux en pouvons-nous avoir que le grand évènement dont Rome a été naguère témoin ? Le monde aura donc contemplé ce beau et consolant spectacle d'un Pontife dépouillé de tout pouvoir humain, et cependant acclamé par tous les Rois et tous les chrétiens de l'univers ! Léon XIII, le glorieux et saint Pontife, aura vu à ses pieds, sous la coupole radieuse de Saint-Pierre de Rome, les représentants fidèles de toute la chrétienté saluant en son auguste Personne, la vérité, la paix et la justice ! Quel motif profond d'espérance, N. T. C. F. ! Quel encouragement à soutenir le bon combat ! Béni soit à jamais le Pape vénéré, si sage et si grand, à qui nous le devons !

Mais pour que notre courage, à l'exemple du sien, ne défaille point, il nous faut la vertu par excellence, qui est la charité, c'est-à-dire l'amour surnaturel de Dieu et du prochain : c'est par là que Nous terminons.

III.

L'apôtre saint Paul, ici encore, sera notre docteur. « Quand je parlerais le langage des hommes et des anges, dit-il, si je n'ai pas la charité, je ressemblerais à l'airain qui sonne ou à la cymbale qui retentit. Et quand j'aurais le don de prophétie, que j'entendrais tous les mystères, que j'aurais toute la science et toute la foi de manière à transporter les montagnes, si je n'ai pas la charité, je ne serais rien. Quand je distribuerais tout mon bien aux pauvres, quand j'exposerais mon corps aux flammes, si je n'ai pas la charité, tout cela ne me serait d'aucun profit. La charité est patiente, elle est douce, elle n'est point envieuse, ni dissimulée, ni superbe ; elle n'est point ambitieuse, elle ne cherche point son intérêt, elle ne se met point en colère, elle ne soupçonne point le mal, elle ne se réjouit point de l'injustice, mais elle se plaît dans la vérité. Elle supporte tout, elle croit tout, elle espère tout, elle souffre tout » (1).

(1) Isaïe, ch. I, v. 6.

Ainsi s'exprime le grand Apôtre. Il nous montre encore l'excellence de la charité en ce qu'elle survivra à la foi et à l'espérance. La foi et l'espérance sont des vertus de la terre et qui expirent aux portes du Ciel ; car dans le Ciel, on ne croira plus, on verra ; on n'espèrera plus, on possédera. La Foi sera changée en vision et l'Espérance en béatitude ; mais la Charité subsistera toujours. Elle nous suivra de la terre au Ciel puisque l'amour de Dieu qui la constitue ici-bas, constituera également, là-haut, notre éternel et infini bonheur. Que tout cela est grand, Nos très chers Frères, que cela est doux ! que cela est bon ! Appliquons-nous donc à la charité. Aimons Dieu dans la vérité de son Evangile, dans l'action de son Eglise, dans la grâce des sacrements : ce sont là autant de sources d'où la charité divine s'épanche vers nous pour rafraîchir nos âmes, les nourrir, les embellir, les rendre dignes de la vue de Dieu. Aimons notre prochain comme nous-mêmes ; la charité le veut aussi. Ne soyons point jaloux de ses avantages ni indifférents à ses infortunes. Evitons les procès, les querelles, les inimitiés : nous sommes tous frères ; aimons-nous comme des frères ; rappelons-nous que nous avons le même père qui est dans les Cieux, *Pater noster qui es in cœlis*, le même rédempteur, Jésus-Christ, la même mère, l'Eglise, la même patrie, la France : rappelons-nous, Chrétiens, que nous nous asseyons à la même table, qui est la table Eucharistique, et que nous devons un jour posséder le même héritage, qui est l'éternité.

Mais pourquoi prolonger cette pressante exhortation ? Ne sommes-Nous pas en face de ce peuple chrétien et vaillant dont le cœur d'or est connu de tout l'univers ? Ne sommes-Nous pas en face de cet admirable clergé dont le zèle apostolique a de toutes parts multiplié les œuvres ? On se plaint ailleurs que le recrutement de la milice sacerdotale s'opère difficilement et diminue chaque jour sous le souffle glacé de l'incrédulité triomphante. Mais ici les rangs du sacerdoce sont pressés, le recrutement du sanctuaire trouve des volontaires généreux qui, non contents de défendre Dieu et l'Eglise sur le sol sacré de la France, vont dans toutes les parties du monde porter et soutenir le drapeau de l'Evangile. Honneur à vous, prêtres zélés, missionnaires intrépides ; honneur à vous, religieux et religieuses de tout ordre ; honneur à vous chrétiens de tout rang et de toute condition ; Nous sommes fier d'être devenu votre pasteur : désormais Nous consacrerons toute Notre vie avec bonheur à propager avec vous la Foi, l'Espérance et la Charité, et à continuer ainsi

(1) 1re aux Corinth., ch. XIII, vv. 1-8.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'œuvre de Notre saint prédécesseur, Monseigneur Nouvel, auquel Nous offrons ici avec respect et piété, l'hommage de notre vénération profonde, et dont l'administration, si noblement représentée par Nos vénérables Vicaires-Généraux et le Chapitre de Notre insigne Cathédrale, s'est continuée si saintement pendant cette longue vacance. Ah ! sans doute ; ce n'est pas sans de bien vifs regrets que Nous quittons cette grande paroisse de Sainte-Marie-des-Batignolles où Nous laissons tant d'âmes que Dieu Nous avait rendues si chères, et où Nous avons toujours trouvé chez Nos zélés et aimés coopérateurs, comme chez Messieurs les membres de la Fabrique et chez les plus humbles fidèles, un concours aussi persévérant que généreux et empressé. Ce n'est pas sans regret que Nous Nous éloignons du Vénérable Archevêque de Paris, Monseigneur Richard, qui fut si longtemps Notre bien-aimé, Père qui a bien voulu mettre le comble à ses bontés pour Nous en daignant Nous accorder l'Onction Episcopale. Ce n'est pas sans une émotion profonde que Nous Nous éloignons de ce Séminaire de Saint-Sulpice où se reporteront toujours les plus doux souvenirs de Notre éducation cléricale, et que Nous disons adieu à tous Nos frères dans le sacerdoce, dont quelques-uns ont été Nos maîtres éminents et auxquels Nous voulons offrir ici l'hommage de Notre filiale reconnaissance.

Mais, N. T. C. F., la pensée de votre religieux accueil, l'estime que vous Nous inspirez, le désir que Nous avons de vous être utile, Nous adoucissent l'amertume d'une telle séparation. Nous vous aimons déjà. Vous Nous aimerez aussi, et ensemble nous servirons Dieu, Jésus-Christ, l'Eglise et notre chère patrie, avec un dévouement sans bornes et une persévérance infatigable. Notre devise : « *Ama et confide*, aime et prends confiance », ne sera pas une vaine et brillante formule, inscrite seulement dans Nos armes épiscopales. Vous la trouverez à jamais gravée dans Notre cœur et mise en pratique dans Notre vie comme elle le sera dans la vôtre, et c'est à sa lumière que, pasteur et fidèles, nous marcherons ensemble vers la bienheureuse éternité.

(Le *Dispositif*, faute d'espace, a dû être inséré aux *Nouvelles du diocèse*.)

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

3e Année. Samedi 18 Février 1888. N° 7.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 Centimes — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 Centimes

L'abonnement, payable d'avance, part du premier de chaque mois

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

Vente au numéro : Quimper, librairie Salaun, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Réceptions à l'Evêché ; Nominations dans le Clergé ; Nécrologie ; Nouvelles orgues à Roscoff ; Bibliographie. — *II. Nouvelles du Monde catholique :* Rome ; Ce que veut l'abbé Garnier ; Dom Bosco. — *III. Lettres d'un Pèlerin de Jerusalem* (suite). — *IV. Saint Jean Discalcéat* (suite). — *V. Annonces.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 19 Février. — 1er Dimanche du Carême. Office du jour, semi-double, violet.
Lundi 20. — Office du jour ou office votif.
Mardi 21. — Office du jour ou office votif.
Mercredi 22. — La Chaire de saint Pierre à Antioche, double-majeur, blanc.
Jeudi 23. — S. Pierre-Damien, évêque-docteur, double, blanc.
Vendredi 24. — La fête de la Lance et des Clous, double-majeur, rouge.
Samedi 25. — S. Mathias, apôtre, double de seconde classe, rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Saint-Servais	19, 20 et 21 février.
Coat-Méal	22 et 23 février.
Tréboul	24 et 25 février.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Paroisse Saint-Corentin : La station du Carême sera prêchée par le R. P. Léonard, franciscain, de la maison de Paris.

Les sermons auront lieu : les dimanches à 3 heures, après les vêpres, les mardis et jeudis, à 7 heures et demie du soir.

Paroisse Saint-Mathieu : La station du Carême sera prêchée par le R. P. Armand, dominicain, de la maison d'Angers.

Trois instructions par semaine : dimanche, mercredi et vendredi, à 7 heures et demie du soir.

Tous les jeudis, sermon breton à 7 heures et demie du soir.

Quimper. — Vendredi dernier, Monseigneur a reçu toutes les autorités de la ville, qui lui ont offert leurs hommages en termes parfaits. Nous savons qu'elles ont été extrêmement satisfaites des quelques mots que Sa Grandeur leur a adressés, et elles se sont retirées en emportant la meilleure impression de cette première visite.

Nous donnons ici le texte même du petit discours prononcé avec tant d'âme par M. le colonel Prax :

« Monseigneur,

« En vous présentant le corps d'officiers du 118e de ligne, permettez-moi de vous exprimer, en même temps que notre respectueuse sympathie pour votre personne et votre caractère, notre profonde reconnaissance pour le dévouement que vous avez témoigné à l'armée pendant la période de votre carrière que vous lui avez consacrée.

« Nous savons ce que vous avez été pour nos officiers et nos soldats pendant la campagne de Crimée, à bord du *Fleurus* et à Kinbourn et pendant la campagne de France, au 4e corps de l'armée du Rhin.

« Nous connaissons votre admirable conduite sur les champs de bataille de Saint-Privat et de Gravelotte.

« Sous le feu de l'ennemi, vous avez relevé les blessés, consolé les mourants, et votre brillant courage vous a mérité l'étoile des braves.

« Après l'épouvantable catastrophe qui termina le siége de Metz, vous n'avez pas voulu abandonner nos malheureux soldats, et, bien que libre de rentrer en France, vous avez préféré les accompagner en captivité à Kosel, où, sous un climat vraiment meurtrier, au grand préjudice de votre santé gravement compromise, vous leur avez prodigué les secours de toutes sortes, les consolations de la religion.

« Il y a quelques mois à peine, voulant rendre un dernier

hommage à ceux que vous aviez soutenu jusqu'à la mort, vous êtes retourné à Kosel pour élever un monument sur la tombe de nos soldats morts pour la Patrie,

« Ces souvenirs, Monseigneur, ne s'effaceront pas plus de nos cœurs que ne s'éteindront dans le vôtre, j'en suis certain, les sentiments d'intérêt et d'inépuisable charité que vous avez voués à l'armée française. »

Dans sa réponse, Mgr a été heureux d'apprendre à ce corps de vaillants officiers, qui n'ont pu s'empêcher d'en exprimer toute leur joie, que le drapeau français, grâce à un accord récemment survenu, flottait là-bas, en pleine Allemagne, sur les tombes françaises.

Nominations. — M. Déniel, vicaire à Ergué-Gabéric, a été nommé recteur à Clohars-Fouesnant.

M. Bourc'his, jeune prêtre, a été nommé vicaire à Ergué-Gabéric.

M. Déniel, vicaire à Guerlesquin, est démissionnaire pour raison de santé.

M. Corre, jeune prêtre, a été nommé vicaire à Guerlesquin.

Nécrologie. — Samedi, 11 février, s'est éteint, au château de Cheffontaines, où une piété toute filiale lui a prodigué, jusqu'à la fin, les soins les plus dévoués, M. Casse, recteur de Clohars-Fouesnant. Il est mort avec sa pleine connaissance, dans les plus admirables sentiments de foi et de résignation.

L'enterrement a eu lieu, lundi, au milieu d'un grand concours de prêtres et de fidèles.

Né à Concarneau, successivement vicaire à Landeleau, à Saint-Melaine de Morlaix, à Saint-Evarzec, aumônier des Frères de Lambézellec, puis recteur de Clohars depuis quinze ans et demi, M. Casse a été pour ceux qui l'ont connu plus particulièrement un conseiller prudent et sûr, un ami dévoué : à tous il laisse le souvenir d'un prêtre irréprochable. C'était en même temps un esprit délicat et cultivé : très versé notamment dans la connaissance de notre histoire locale, de nos usages nationaux, il en parlait volontiers, avec une bonhomie et surtout une modestie charmantes.

Il n'a tenu qu'à lui, nous le savons, d'occuper un poste plus important : il a préféré mourir dans sa paroisse de Clohars, près de Notre-Dame du Drénec, dont il a contribué, plus que personne, à relever la chapelle.

Grâce à de généreux concours, il avait fondé une école libre de filles, confiée aux Sœurs de Jésus de Kermaria (Morbihan).

Roscoff. — Dimanche dernier, 5 février, a eu lieu la bénédiction des nouvelles orgues, sorties des ateliers Claus.

M. Cohannec, recteur de Landéda, présidait la cérémonie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. l'abbé Cariou, curé de Landivisiau, et M. le chanoine Dulong ont dit en termes excellents, à la grand'messe et aux vêpres, le rôle de l'orgue dans l'église et son langage pour les âmes.

Plusieurs organistes de grand talent ont fait valoir cet instrument, qui complète une des belles églises du diocèse.

BIBLIOGRAPHIE. — LA DESTINÉE. — Retraite de Notre-Dame, *par le R. P. FÉLIX, S. J.*

Le R. P. Félix, outre les Conférences de Notre-Dame, où il a exposé d'une façon si magistrale « le Progrès par le Christianisme », a donné de nombreuses Retraites dans lesquelles il parle surtout de la vie morale et chrétienne. Il commence la publication de ces discours inédits, dont « *la Destinée* » forme la première série.

Le problème de la *Destinée* humaine ou de la *fin dernière* de l'homme, domine tous les autres, et le mal de notre siècle provient principalement de l'oubli pratique du but suprême chez les uns, de sa négation même chez plusieurs.

S'adressant « aux chrétiens et à ceux qui, sans l'être encore, gardent au moins la croyance à Dieu, à la Providence et à la liberté », l'éloquent religieux établit *qu'il y a une destinée, que cette destinée est hors de la terre et du temps ;* puis, avec une logique irrésistible, il force tout homme de bonne foi à conclure *que Dieu seul est notre destinée* et que seul il peut assurer notre suprême félicité.

***

OUVRAGES DU PÈRE TAOC, DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS :

Le chemin de la perfection chrétienne, montré et aplani par S. François de Sales, docteur de l'Eglise.

La perfection chrétienne selon S. François de Sales, docteur de l'Eglise (4e édition).

S'adresser à M. Salaün, libraire à Quimper.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

L'on sait que l'audience promise par le Souverain-Pontife aux pèlerins français était fixée au 5 mai. Plusieurs évêques ont fait remarquer que cette date empêcherait un bon nombre d'électeurs de prendre part aux élections municipales. L'observation en a été faite à Rome, et N. S. P. le Pape a daigné consentir à donner audience du 10 au 15 avril.

***

Vers la fin de février, viendront les pèlerins Belges, en mars les Espagnols ; sont déjà venus ceux de l'Italie, de l'Autriche-Hongrie, du Brésil, des Etats-Unis et de l'Irlande.

On évalue à 70,000 le nombre des pèlerins que le Saint-Père a reçus depuis son jubilé.

***

Le Souverain-Pontife a reçu samedi, 4 février, les délégués des conférences de Saint-Vincent-de-Paul, de France, de Belgique, d'Allemagne, d'Espagne, d'Angleterre et d'Amérique, unis à leurs confrères d'Italie et à ceux des conférences de Rome. L'assistance, réunie dans la vaste salle ducale, comprenait plus de quinze cents personnes. Elle avait à sa tête le conseil général de Paris, présidé par M. Antonin Pagès.

***

Par décret en date du 20 janvier, la Sacrée-Congrégation des études a ratifié le choix fait par NN. SS. les évêques de la province ecclésiastique de Cambrai, qui ont nommé Mgr Baunard, professeur d'éloquence sacrée à la Faculté des Lettres, recteur de l'Université catholique, en remplacement de Mgr Hautcœur, élevé à la dignité et aux fonctions de Chancelier de la même Université.

Ce que veut M. l'abbé Garnier de Caen. (1) — Sa méthode. — Il veut sauver des âmes. C'est son unique ambition.

Il voudrait surtout sauver les âmes des ouvriers. Elles sont particulièrement intéressantes. Jésus-Christ vécut de leur vie ; il travailla comme eux. Comme eux, il eut les mains calleuses et fut vêtu pauvrement.

Le grand moyen de M. l'abbé Garnier pour atteindre tous ces résultats, c'est l'organisation chrétienne du travail.

C'est Léon XIII qui a indiqué comme moyen principal de sanctification et de salut pour le monde du travail, la reconstitution des corporations.

La forme légale sous laquelle on peut y revenir parmi nous, c'est le Syndicat professionnel ou agricole, conformément à la loi de 1884.

Pour y arriver, M. l'abbé Garnier recommande de commencer par une vaste association de piété, qui, sous un vocable quelconque, puisse grouper un très grand nombre d'hommes, de femmes et d'enfants de toutes les conditions de la société.

---

(1) M. l'abbé Garnier est le prêtre zélé qui a voué sa vie au bien et aux intérêts moraux et religieux des ouvriers. A l'occasion d'une échauffourée préparée qui a eu lieu à Rouen, Mgr l'archevêque, pour le bien de la paix, a dû le prier d'interrompre ses conférences si belles et si pratiques.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

On n'y reçoit pas seulement des chrétiens pratiquants, mais tous ceux qui le veulent, quels que soient leur vie et leurs sentiments, même les indifférents.

N'ont-ils pas tous une âme à sauver? Et n'est-ce pas le malade qui a besoin du médecin ?

Mais le consentement de tous ceux qu'on inscrit est absolument nécessaire et rigoureusement requis.

On a fait le groupement sous différents noms. Ici, c'est la Confrérie de Notre-Dame de l'Usine; là, c'est la Confrérie de Saint-Joseph; ailleurs, la Ligue du Cœur de Jésus ou l'Apostolat de la Prière, la Confrérie de Notre-Dame de Bon-Secours, et, dans les campagnes, la Confrérie de Notre-Dame des-Champs.

M. l'abbé Garnier conseille, quand on le peut, de placer cette Confrérie initiale sous le vocable du sanctuaire de la Sainte-Vierge, qui se trouve le plus populaire dans le pays.

La seule obligation est de dire tous les jours une fois: « Je vous salue, Marie » avec l'invocation du Patron de la Confrérie.

Aucune cotisation n'est nécessaire. Les quêtes qui se font aux différentes réunions suffisent à couvrir les frais.

Dès qu'il y a dans cette Confrérie générale un certain nombre, par exemple une cinquantaine de patrons et d'ouvriers appartenant à un même corps d'état, on les réunit pour leur proposer de se constituer en Confrérie de métier, sous le vocable du Patron professionnel, avec une organisation particulière.

On ajoute l'invocation du patron professionnel aux prières quotidiennes dont il vient d'être parlé.

Quand les membres d'une Confrérie de métier ont pu se connaître et qu'il s'en trouve parmi eux un nombre suffisant de vraiment chrétiens, on organise au sein de cette Confrérie un Syndicat avec tout l'ensemble des institutions professionnelles, économiques, sociales et religieuses, qui forment la puissance d'une corporation.

Ainsi le groupement initial donne naissance à la Confrérie de métier et celle-ci au Syndicat; mais ces trois institutions continuent à subsister avec leur organisation distincte.

On peut suivre la même marche dans les campagnes; l'Œuvre n'y réussit pas moins bien que dans les villes.

***

Voici maintenant l'organisation de chacune de ces trois institutions:

La Confrérie générale est dirigée par un Bureau composé de: un président, un vice-président, un prêtre-directeur, un secrétaire et un trésorier.

Ce Bureau est assisté de deux Conseils, l'un d'hommes et l'autre de femmes, qui se réunissent tous les mois.

Le Conseil des hommes est composé d'autant de fois trois membres qu'il y a de paroisses dans la ville.

S'il n'y avait qu'une ou deux paroisses, on sectionnerait la ville en huit ou dix quartiers et on formerait le Conseil à raison de trois membres par quartier.

Ces trois membres sont: un ouvrier, un patron et un fondateur. Les trois classes de la société sont ainsi représentées pour chaque paroisse au sein du Conseil.

Le Conseil des femmes est organisé de la même manière et dans les mêmes conditions.

Ces deux Conseils sont présidés par le Bureau et s'occupent spécialement de recruter toujours de nouveaux adhérents à la Confrérie, chacun dans sa paroisse et dans son milieu social.

A chaque réunion, chacun des membres est invité à rendre compte de ce qu'il a fait depuis la dernière séance.

La Confrérie de métier est dirigée par un Conseil spécial qui devra être formé à raison d'un nombre égal d'ouvriers, de patrons et de fondateurs.

Un règlement spécial pourra stipuler: la visite des membres en cas de maladie; l'assistance au moins d'une députation aux funérailles d'un confrère décédé; la célébration, pour le membre qui viendra de mourir, d'une messe dans sa paroisse, le premier dimanche du mois qui suit son inhumation, et à laquelle toute la Confrérie sera invitée; enfin, si on le veut, l'institution d'un bureau de placement professionnel où les patrons associés iront de préférence embaucher les ouvriers dont ils auront besoin. Un bureau de placement peut servir à plusieurs Confréries.

Le Conseil d'une Confrérie de métier devra toujours avoir dans son sein au moins trois membres du Conseil de la Confrérie générale, afin de maintenir l'union entre ces différentes institutions.

Il s'occupera spécialement de préparer la fête corporative au point de vue religieux, et d'y inviter tous les patrons et ouvriers du corps d'état, qui ne sont pas encore entrés dans la Confrérie. Il s'efforcera aussi d'avoir, à l'occasion de cette fête, une réunion de tous les membres de toutes les familles de la Confrérie, ce qui formera la partie récréative de la solennité.

Quant au Syndicat, il est dirigé par une Chambre syndicale avec une réglementation particulière.

On organise dans son sein les différentes institutions par lesquelles on peut améliorer la condition du monde du travail, mais on ne le fait que successivement et peu à peu.

***

M. l'abbé Garnier est le fondateur de l'œuvre du *Rachat de la France*, par la prière et l'expiation.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dom Bosco. — Nous avons annoncé, dans un précédent numéro, la mort de Dom Bosco, le Vincent de Paul italien que l'Eglise placera aussi, sans doute, bientôt sur ses autels.

Par sa naissance, il était de la condition la plus modeste, et ses premières années se passèrent aux champs, où, jusqu'à l'âge de quinze ans, son occupation fut de garder les troupeaux. Dieu, qui avait ses vues, lui ménagea, en ce temps-là, les moyens de faire des études. Il les entreprit et poursuivit avec l'ardeur d'une piété qu'animait le saint désir d'arriver à être prêtre. Il fut ordonné à l'âge de vingt-six ans, en l'année 1841.

Pour son premier ministère, il fut chargé de la visite des prisons et, dès lors germa dans son âme apostolique, cette vocation particulière qui devait lui faire faire des prodiges pour le salut des enfants abandonnés. Pendant qu'il s'appliquait à convertir les jeunes détenus, une pensée le travaillait, celle de se mettre sur le chemin de la prison pour enlever à ce triste asile tous ceux que leur délaissement et une inconduite précoce devaient y amener inévitablement.

Il se mit donc à l'œuvre, plein de confiance en Dieu, qui lui inspirait un si beau dévouement, et on sait comment sa noble entreprise a réussi.

Certes, les contradictions ne manquèrent pas et le saint prêtre connut toutes les épreuves qui s'acharnent d'ordinaire, par la permission divine, contre les plus nobles entreprises. Il connut le mépris, les calomnies, la persécution même. Invariablement, il opposait à tout cette tranquillité souriante que reflétait si vivement son visage, aux yeux de ceux qui l'ont pu seulement apercevoir une fois. C'est vraiment de lui qu'on a pu dire que son seul aspect était une éloquente prédication.

Grâce à cette action bienfaisante, Dom Bosco créait à chaque pas des refuges, des colonies agricoles, des oratoires, des écoles primaires, des collèges, des ateliers pour les chers petits enfants recueillis de partout et confiés aux soins, soit des prêtres de sa congrégation, soit aux Filles de Marie-Auxiliatrice, instruits par lui à adoucir et à guider ces jeunes intelligences. C'est ainsi qu'il a répandu les bienfaits de cette éducation préservatrice, non-seulement à Turin et en Europe, mais au Brésil, dans la Patagonie, l'Uruguay. A l'heure qu'il est, plus de cent trente maisons, dans les deux mondes, contiennent près de cent mille enfants, sans compter les contre-maîtres des ateliers et le personnel servant. Qu'ajouter à ces chiffres et qu'imaginer qui fasse plus éloquemment l'oraison funèbre du pieux fondateur des Salésiens ? conclut l'*Univers*.

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

(*Suite*)

Jérusalem, samedi, 5 juin 1886.

MON CHER AMI,

Ce matin, de bonne heure, M. L. et moi nous nous sommes rendus à Sainte-Anne, en Bézétha, près la porte Saint-Etienne ou Babsitti-Miriam, porte de Dame Marie, d'après les Arabes.

Ce n'est pas la première fois que nous entrons à Sainte-Anne : toutes les fois que nous avons eu occasion de passer par la porte Saint-Etienne, nous avons toujours eu soin d'entrer, ne fut-ce qu'une minute, pour saluer la bonne Sainte Anne, Mère de la Sainte-Vierge, Patronne de la Bretagne. Aujourd'hui, la réunion générale étant à huit heures, nous avons voulu choisir la maison de Sainte Anne, le lieu de la Nativité de la Sainte-Vierge, pour y faire nos dévotions. D'autres pèlerins nous ont suivis : nous sommes assez nombreux.

Nous visitons la maison de saint Joachim et de Sainte Anne, le lieu bénit où la Sainte-Vierge est née et a été élevée jusqu'à l'âge de trois ans. Quelle bonne prière du matin on dit là ! Quelles douces émotions on y ressent ! J'ai eu le bonheur de dire la sainte Messe à l'autel même de la Nativité de la Sainte-Vierge. Juge de ma joie !

Laisse-moi te résumer les explications du Frère Liévin. La maison où naquit la Sainte-Vierge fut toujours en grande vénération : les solitaires du Carmel en prirent soin les premiers. Sainte Hélène la restaura, Chosroës la démolit et Justinien la reconstruisit. A l'époque des croisades, un monastère fut bâti à côté, et les religieuses très nombreuses et presque toutes d'origine illustre furent chargées de la conservation du monument. Mais bientôt les Musulmans s'en emparèrent, et les Pères de Terre-Sainte éprouvaient les plus grandes difficultés pour y pénétrer, jusqu'en 1856. A cette époque Abdul-Medjid donna cet établissement à la France : on vient de le restaurer avec soin, grâce aux talents de l'architecte M. Mauss.

L'église est en pierres de taille : sa forme est un trapèze, divisé en trois nefs, et surmonté d'une coupole. La façade, plus ornée que le reste du monument, et la porte à deux voussures ogivales sont d'un gracieux effet.

Au milieu de la nef est un escalier de dix-huit marches par lequel on descend dans la crypte de la naissance de la Sainte-Vierge. Il est établi aujourd'hui que c'est bien là, à l'endroit même occupé par l'autel principal, que se trouvait le berceau de Marie. Cet autel, plus riche que les deux autres, est d'un style simple et sévère.

On voit encore l'ouverture par laquelle Sainte Anne puisait l'eau de la citerne.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Que de souvenirs précieux !

Dans l'église supérieure, 50 ou 60 jeunes gens récitaient à haute voix des prières dans une langue que nous ne comprenions pas : leur piété nous ravissait. En sortant, nous nous demandions ce qu'ils étaient, quand un religieux, habillé de blanc, nous accoste avec un sourire et nous invite gracieusement à déjeuner. Toutes ses prévenances furent pour M. L..., peu importe, le pain était bon et le vin exquis ; la conversation fut longue et pleine d'entrain.

Le bon Père nous apprit bien des choses. Mgr Lavigerie est le fondateur de cette Congrégation... La situation pour les catholiques s'améliore, elle aurait pu être parfaite ; en 1856, si la France avait réclamé les Lieux-Saints, le Sultan les aurait tous donnés en ce moment-là. Napoléon III s'en souciait trop peu; avant lui, Napoléon Ier disait : « Passer par Jérusalem ? Non ; ça n'entre pas dans mon plan d'opérations... » Le Sultan fut surpris, en 1854-55, de voir que la France n'exigeait pas les Lieux-Saints ; alors il offrit Sainte-Anne à l'Impératrice et le gouvernement impérial en confia le soin à Mgr Lavigerie. Les Pères-Blancs y furent installés pour garder le monument et diriger un petit seminaire.

En un moment, tous les Pères nous entourèrent pour nous interroger et avoir des nouvelles de la France, de leur diocèse, de leur famille.... Plusieurs furent assez heureux pour trouver parmi nous des parents, des amis, des voisins. Et alors, quel bonheur ! On est si heureux au loin, de rencontrer un compatriote ! T'ai-je dit ma joie de voir à Hippone mon neveu Raoul, de Ploudalmézeau, et le Père Moullec, frère du recteur de Saint-Jean-Trolimon ? Aucun de nous ne s'attendait à une pareille fortune en pleine Afrique.

Les Pères nous montrent les classes, les dortoirs, les études, les réfectoires, etc..... Les élèves viennent de la Syrie, de la Mésopotamie, de l'Arménie. Les évêques de l'Orient, y envoient des sujets de choix, pour y faire des études ecclésiastiques ; ils sont d'une docilité et d'une piété ravissantes. On les élève conformément à leur rite (grec-uni, maronite, arménien). Cette belle œuvre fournit d'excellents prêtres pour les diocèses d'Orient. Nous nous croyons en pleine France : la langue est le français, les usages sont français ; tout est arrangé, disposé comme en France, même les parterres dont les fleurs embaument les cours et l'église. Vraiment, il n'y a que les établissements catholiques à réunir ici l'utile et l'agréable.

Nous nous oublions à Sainte-Anne jusqu'à 7 heures 1/2, et pourtant à 8 heures, il y a réunion générale à l'hôtellerie. Nous partons précipitamment. Arrivés à la troisième station, à côté de l'hôpital autrichien, nous tournons à droite et nous atteignons bientôt la belle et célèbre porte de Damas. De petites tourelles et d'autres ornementations attirent l'attention

sur cette partie de l'enceinte fortifiée de Jérusalem. Les remparts de Brest ne sont rien auprès de ceux-ci. Encore un kilomètre et nous voilà à l'hôtellerie, où règne déjà la conversation la plus bruyante et la plus animée.

Nous sommes sous la tente dressée au milieu de la cour de l'hôtellerie des Pèlerins, heureux de nous trouver tous réunis : on se serre la main, on se salue, on se communique ses impressions.

Nous comprenons plus que jamais la nécessité pour les pèlerins français d'avoir, comme les Russes, les Autrichiens, les schismatiques, les protestants, un lieu de réunion qui leur appartienne en propre et où ils puissent trouver hôtellerie, infirmerie, cuisine française, chapelle, chambre de repos,etc...

Le Révérend Père Bailly en nous réunissant avait son but: il prit la parole pour exposer les avantages d'une hôtellerie, au point de vue spirituel et temporel, et achèva de nous convaincre tous.

L'hôtellerie ne pourra pas, comme celle des Russes, à côté, recevoir dix mille pèlerins à la fois, cependant elle sera convenable, confortable même et pourra bien abriter plusieurs centaines de pèlerins français, quand elle sera terminée ; 71 cellules sont déjà construites ou en construction : nous les visitons. Ce sont des chambres longues de 4 mètres et larges de 3 mètres environ ; lit, commode, porte-manteau, table, chaises : tout y a sa place. Chaque cellule coûte 700 francs, sans l'ameublement. Le diocèse de Quimper et de Léon y possède déjà une cellule dédié à sainte Anne (c'est la propriété de M. Pouliquen, recteur de Plomelin).

Les pèlerins de 1886 sont invités à souscrire à l'achat d'une cellule ou de quelques mètres cubes de maçonnerie, à 20 fr. le mètre cube. On proclame les noms des diocèses de France: à chaque appel, des pèlerins se présentent. Tous voudraient souscrire pour une cellule, mais les bourses ne sont pas inépuisables, et il faudrait faire honneur à sa signature : il ne s'agit donc pas de se laisser aller à l'enthousiasme du moment, mais de voir ce que l'on peut en réalité faire en faveur des futurs pèlerins de son diocèse. On se consulte, on réfléchit et, peu à peu, les cellules et les mètres cubes se multiplient. Notre tour arrive : à ces mots prononcés à haute voix : *Diocèse de Quimper et de Léon*, M. L... et moi nous avançons à l'ordre. Déjà nous avions pensé aux moyens d'avoir une cellule : souscription personnelle, souscription des parents et des amis, conférences, écrits au profit de l'œuvre, etc... Nous comptons surtout sur l'assistance de Notre-Dame de Recouvrance. Nous avançons donc et nous disons: « présents ! »

— Voulez-vous souscrire.... ?

— Une cellule ! sous le vocable de Notre-Dame de Recouvrance.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— C'est très bien. Cellule n° 75, Notre-Dame de Recouvrance-Brest.

— Compris !!!

Nous saluons, et nous nous retirons tous deux, bien contents d'avoir fait une bonne action.

D'autres pèlerins prennent notre place, tout marche bien : avant la fin de la réunion, il y a plus de 40 cellules souscrites et plusieurs sont payées, séance tenante.

Bientôt, assure-t-on, une nouvelle porte sera percée juste en face de l'hôtellerie : alors les pèlerins n'auront plus de longs détours à faire pour gagner le cœur de la ville et les établissements catholiques ; ils seront seulement à quelques dizaines de mètres de l'église Saint-Sauveur, de l'établissement des Frères, du patriarcat, de Casa-Nova et même du Saint-Sépulcre.

La souscription terminée, Mgr Poirié exprime le vœu que l'hôtellerie ou asile des pèlerins français porte le nom de N.-D. de France.

Acclamation générale.

Le R. P. Bailly nous donne quelques avis, entre autres de ne pas affronter le voyage de la Mer-Morte où il y a plus de 60° de chaleur et où les indigènes eux-mêmes ne peuvent plus durer.

C'est un sacrifice, mais le désir du P. Bailly est un ordre, et l'on obéit volontiers, surtout quand, pour remplacer cette excursion, il en permet une à Hébron sous la conduite d'un cayvaz du Consulat. Naturellement j'ai été un des premiers à donner mon nom pour cette excursion à cheval : j'aurai donc encore mon *Laouik*. M. L... reste ici.

Le P. Bailly nous annonce qu'au nom des pèlerins, il a invité le Consul français et les attachés du consulat à dîner avec nous, jeudi prochain, sous la tente où nous sommes; cette invitation a été accueillie avec le plus grand plaisir. La tente sera bien ornée, et le reste à l'avenant.

A 3 heures, les pèlerins sont à la porte de Jaffa : ils vont à Bethléem pour y passer le dimanche. Les uns se rendent à cheval, à âne, à pied, en voiture, chacun comme il veut.

M. L... et moi nous sommes à pied. Pour tout bagage, M. L... a sa gourde magique, et moi, mon bréviaire.

De Jérusalem à Bethléem il y a loin, à peu près comme de Brest à Plouzané ou à Guipavas. La route est belle, bien macadamisée : chose étrange dans ce pays.

(A suivre).

SAINT JEAN DISCALCÉAT (1)

(Suite)

Comment le couvent des Frères-Mineurs de Quimper recruta-t-il ses premiers religieux ? C'est ce que les historiens ne disent pas, mais il nous est facile de suppléer à leur silence. Nous avons déjà dit qu'à la fin du XIII[e] siècle Jean de Samois, évêque de Rennes, appartenait à la famille franciscaine ; il est impossible qu'il n'ait pas fait connaître son Ordre autour de lui et que sa parole et ses exemples n'aient pas suscité certaines vocations. Ne serait même t-il pas le fondateur des Cordeliers dans sa ville épiscopale ? car la communauté de Rennes, celles de Vannes et de Dinan furent les premières de l'Ordre en Bretagne (2). De l'une de ces maisons, et peut-être des trois, des religieux arrivèrent donc à Quimper en 1316, et aussitôt vinrent se grouper autour d'eux d'autres amants de la sainte pauvreté, parmi lesquels notre saint Jean Discalcéat. Ce fut un beau jour pour la capitale de la Cornouailles. Les Templiers étaient partis sous le poids, non pas seulement du mépris, mais de l'exécration publique. Sans soulever une fois de plus l'éternelle question de l'innocence ou de la culpabilité des chevaliers du Temple, je dois rappeler que dans les *Chants populaires de la Bretagne*, M. le vicomte Hersart de la Villemarqué nous offre une preuve évidente de l'horreur qu'on avait à Quimper pour les *Manac'h Ruz* ; si l'on veut des données plus précises qu'on lise donc dans le *Barzaz-Breiz* l'horrible récit du crime des *Trois Moines Rouges*. Quand on aura vu ce dont le peuple accusait à tort ou à raison ces religieux dégénérés, on comprendra comment dût être reçue dans la demeure purifiée de ceux-ci, la famille franciscaine encore dans toute la ferveur primitive. Il est impossible d'ailleurs que l'exemple de l'ancien recteur de Saint-

(1) Ce que j'ai dit dans le dernier N° de la *Semaine* sur les origines du couvent de Saint-François à Quimper, me semble être l'exposé le plus fidèle du récit de Jean Baujonan, et l'explication la plus naturelle des contradictions qui s'y trouvent ; mais je dois à la vérité d'ajouter que la question reste bien indécise.

1° L'église et le couvent, qui dataient certainement du milieu du XIII[e] siècle, pouvaient succéder à d'autres bâtiments occupés jusqu'à cette époque par les Templiers, qui, au temps de l'évêque Raynaud, se seraient transportés ailleurs, peut-être à Sainte-Anne de Guélen.

2° Toutes les fois qu'il est question de Templiers ou de *moines rouges* en Bretagne, on ne sait trop que croire ; il est non seulement permis mais même prudent de douter.

(2) En admettant l'hypothèse que j'ai établie, on ne saurait revendiquer l'honneur de la priorité pour la maison de Quimper ; l'église des Frères-Mineurs de Vannes fut consacrée par Guy de Conleu, le 31 mai 1265 ; la maison de Dinan fut particulièrement affectionnée de saint Bonaventure qui mourut en 1261 ; je ne connais pas la date de la fondation de Rennes ; mais à coup sûr elle précéda de beaucoup l'abolition de l'ordre du Temple.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Grégoire n'excitât pas dans la communauté naissante une sainte émulation. « Il receut l'habit, et ensemble, comme un autre Hélizée, l'esprit du Père Séraphique. Il chérissait particulièrement la sainte pauvreté ; à l'imitation de son Père saint François, il portait un habit, manteau, capuce, brayes et une tunique intérieure, le tout d'une grosse et vile étoffe grise (1), et jamais ne portoit deux habits de mesme sorte ; car il les râpiéçoit de pièces de vieux sacs, *pro benedictione regulæ ad litteram promerenda*, porte le manuscrit de sa vie ; c'est-à-dire pour être béni par son Père saint François, comme ayant observé sa règle à la lettre. Or, on connaît cette parole d'un Souverain-Pontife : « Qu'on me donne un Frère-mineur qui ait observé sa règle en tout point, et je ne demande pas d'autre miracle pour le canoniser. » Le bienheureux Jean suivait la règle à la lettre, mais sans jamais cesser d'en rechercher surtout l'esprit. « Estant un jour interrogé pourquoy il portait un habit plus vil et plus rapetassé que les autres? » — « Parce, dit-il, que je suis le plus imparfait de tous. »

Cette pauvreté si complète qui était le spécial apanage de son ordre, ne l'empêchait pas cependant de disposer en faveur des pauvres des vêtements qui lui avaient été donnés pour son usage. L'histoire de saint François d'Assise et les récits charmants des *fioretti* nous montrent le saint Patriarche et ses premiers compagnons (en particulier l'incomparable frère Junipère) se dépouillant eux-mêmes et dépouillant jusqu'aux autels pour secourir l'indigence. Saint Jean Discalcéat faisait ce qu'ils avaient fait.

Aussi les pauvres de Quimper ne se gênaient guère pour assiéger ce vrai Frère-mineur, dès qu'ils le voyaient paraître. « Quand il alloit à l'église ou quelque part, ils s'amassoient près de lui pour recevoir l'aumosne, ou quelque consolation spirituelle : quand il n'avoit plus rien à leur donner, il leur donnoit son propre manteau, mesme parfois son capuchon ». Dom Lobineau, racontant le même fait ajoute : « Il n'avoit pas craint, pour cela, que son père saint François eust méconnu, par le défaut de quelque livrée de pénitence, un des siens revestu intérieurement de l'homme nouveau ».

Voilà l'esprit des saints, toujours le même à toutes les époqnes ; c'est presque sous les mêmes formes qu'une charité semblable se manifestait à Quimper il y a quelques années à peine. N'aurait-on pas pu dire au XIV^e^ siècle au bon franciscain que les pauvres entouraient dans les rues de la ville, ce que le poète de la Bretagne disait à son ami d'enfance :

« Je sais encore un être et souriant et calme,
Qui des morts bienheureux, vivant porte la palme !
Ce pauvre volontaire, ami de l'indigent,
Passe le front baissé quand tarit son argent ;

(1) C'était alors la couleur de l'habit des Franciscains ; nous dirons plus tard comment il se fait que le peuple appelle saint Jean *Santic-Du*.

Car, les bras en avant, sur ses pas accourue,
Une foule le guette à chaque coin de rue,
Femmes, enfants, vieillards. Lui va semant son bien.
Puis il dit : « Pardonnez, hélas ! je n'ai plus rien ! »
Prêtre, honneur de Quimper, pardonne aussi, digne homme,
Si blessant ta vertu modeste je te nomme.

. . . . . .

Quand d'autres vont suivant quelque ambition basse,
Bonheur de recueillir un mot du saint qui passe !
O bonheur de passer fier devant la fierté,
Et de s'humilier devant l'humilité !
A ta mort on verra, fils d'une paysanne,
Les pauvres s'arracher les pans de ta soutane,
Et près de ton cercueil tout un peuple fervent,
O serviteur de Dieu canonisé vivant ! » (1)

Que ceux qui ont vu M. Moëlo entouré d'enfants déguenillés et de vieillards infirmes se rappellent ce touchant spectacle, et ils sauront à quoi s'en tenir sur les aumônes de saint Jean Discalcéat, et sur la confiance avec laquelle le poursuivaient les indigents. A son tour lui-même poursuivait les riches afin de les exciter à la charité : « Il y eut une cruelle famine par tout le comté de Cornouaille l'an 1346, pendant laquelle le saint homme alla de maison en autre exhorter les riches à gagner le Ciel par leurs aumosnes, l'occasion s'en présentant si belle. » *(A suivre.)*

(1) Auguste Brizeux. *La légende des immortels ;* à M. Yves Moëlo.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES C. LÉON, rue Astor, 1, QUIMPER.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — JODELAIS, Jeune, Quimper—36, rue Kéréon—Quimper, Fournissr du Grand-Séminaire

FONDERIE DE CLOCHES
Adolphe HAVARD,
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

MALADIES DE LA PEAU Dartres, Eczéma, Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, etc. radicalement guéris par le *Véritable SIROP de BOCHET IODE* et le *BAUME ANTIDARTREUX* de Bertrand Aîné, phien, 21, place Bellecour, à Lyon
ENVOI FRANCO CONTRE MANDAT DE 8 FR. — NOTICE GRATIS.

HUILE D'OLIVE EXTRA-DOUCE VIERGE
Franco par Gde vitesse. 2f20 le Kg. Elégant Estagnon de 5 Kgs, soigneusement cachetée, contre mandat-poste 11f (tarifs spéciaux pour le clergé) Ch. LAFONT de SÉNAILHAC & Cie, 18, Rue de l'Olivier.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'APPROVISIONNEMENTS, MARSEILLE

Vins rouges et blancs de Table de 90f. la Pièce. EMILE PINÈDE, Propriétaire, à Montpellier, (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclésiastiques et établissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

DEMANDER PARTOUT

CHOCOLAT MENIER

REFUSER LES IMITATIONS

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des **Plaies variqueuses** dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND**, Méd. spe, à Melun. — Consult. gratuites par corresp.

HUILERIES DU MARQUISAT

Huile d'Olive vierge, Provence, Toscane, Levant. Savon cuit extra pur. Sur demande, envoi d'échantillon *franco*. Prix réduits pour Communautés religieuses. — Vor **BARBAUDY & Cie**, **5, Rue du Chantier, MARSEILLE.**

OUTILLAGE D'AMATEURS
ET D'INDUSTRIES
SCIES-MECANIQUES, plus de 50 modèles
TOURS de tous Systèmes
DESSINS et FOURNITURES pour DECOUPAGE
OUTILS DE TOUTES SORTES
3 DIPLOMES D'HONNEUR
Le TARIF-ALBUM, 200 pages et plus de 500 gravures, FRANCO CONTRE **65** CENT.
TIERSOT, *16, rue des Gravilliers, Paris.*

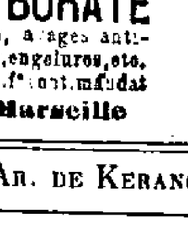

TOUX RHUMES BRONCHITES CATARRHES PHTHISIE
Guérison certaine par l'ÉMULSION MARCHAIS aux Tolu et Aconit.
La Rochelle, MARCHAIS. — 2 fr. 50
PARIS, 35, Rue de Rivoli.

ASTHME *TOUX OPPRESSION BRONCHITE*
TRAITEMENT **GRATUIT** jusqu'à **guérison**, par correspondance.
Dr GALVI, *63, Avenue Bosquet, Paris.*

THÉ PURGATIF de CHAMBARD Ce thé uniquement composé de *plantes* et de *fleurs* d'un goût très agreable **purge lentement sans dérangement et sans fatigue.** Aussi les personnes les plus difficiles le prennent-elles avec plaisir.
Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. — **Exiger la bande bleue de garantie.**

Vraies Montres de Besançon et de Genève

Nos lecteurs peuvent s'adresser en toute confiance à l'*Intermédiaire Catholique* pour recevoir, à des prix avantageux, et avec les garanties les plus absolues, de *bonnes montres* de Besançon ou de *vrais chronomètres de Genève*, des pendules, cartels, régulateurs, mouvement soigné, style sérieux, et tous les articles de bijouterie et d'orfévrerie.

Demander le catalogue général à Mme Marie MARILLIER, 30, rue du Clos, à Besançon (Doubs).

N. B. — Envoi franco d'échantillons aux membres du clergé, des communautés et aux personnes notoirement honorables.

SAVON ANTISEPTIQUE AU
GOUDRON BORATÉ
Maladies de la peau, usages antiseptiques, crevasses, engelures, etc.
2x2 f. Tres ph.es. Rev.e cont. mandat
J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

3e ANNÉE. Samedi 25 Février 1888. N° 8.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS.

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Tableau des visites pastorales ; Nominations de chanoines honoraires et dans le Clergé des paroisses ; Visites de Mgr Lamarche à son Grand-Séminaire et aux Maisons religieuses de sa ville épiscopale. — *II. Nouvelles du Monde catholique :* Fêtes à l'occasion de la béatification du Vénérable de la Salle. — *III. Lettres d'un Pelerin de Jerusalem* (suite). — *IV. Annonces et avis divers.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 26 Février. — 2me Dimanche du Carême, semi-double, violet. — Aux Vêpres, mémoire de Ste Marguerite.

Lundi 27. — Ste Marguerite de Cortone, semi-double, blanc.

Mardi 28. — Office du jour ou office votif.

Mercredi 29. — S. Ruélin, évêque, semi-double, blanc.

Jeudi 1er mars. — S. Albin, double, blanc.

Vendredi 2. — Le Saint-Suaire de Notre-Seigneur, double-majeur, rouge.

Samedi 3. — S. Guénolé, abbé, double-majeur, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Ile-de-Batz	26, 27, 28 et 29 Février.
Lanneanou.....	1er, 2 et 3 mars.
Le Drennec	4, 5 et 6 mars.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Tableau des Visites pastorales.

DATES.	PAROISSES où la Confirmation se donne le matin (*).	PAROISSES où la Confirmation se donne le soir (*).
Avril.		
Mercredi 11,	Briec, Landrévarzec.	
Jeudi 12,	Langolen, Landudal.	
Vendredi 13,	Elliant, Tourc'h,	Rosporden.
Samedi 14,	Beuzec-Conq.	
Dimanche 15,		Lanriec.
Lundi 16,	Trégunc,	La Forêt-Fouesnant.
Mardi 17,	Fouesnant, Pleuven.	
Mercredi 18,	Clohars-Foues., Bénodet, Gouesnac'h.	
Jeudi 19,	Saint-Evarzec,	Saint-Yvi.
Vendredi 20,	Pluguffan,	Plomelin.
Samedi 21,	Combrit,	Tréméoc.
Dimanche 22,	Pont-l'Abbé.	
Lundi 23,	Loctudy, l'Ile-Tudy,	Plobannalec.
Mardi 24,	Plomeur, Saint-Jean-Trolimon,	Guilvinec, Treffiagat.
Mercredi 25,	Penmarc'h.	
Jeudi 26,	Plonéour-Lanv., Tréogat, Tréguennec.	
Vendredi 27,	Plogastel-St-Germain, Landudec.	
Lundi 30,	Plonéis, Gourlison,	Guengat.
Mai.		
Mardi 1,	Plogonnec,	Le Juch.
Mercredi 2,	Ploaré,	Pouldavid.
Jeudi 3,	Pouldergat, Guilers,	Tréboul.
Vendredi 4,	Poullan,	Meilars, Mahalon.
Samedi 5,	Beuzec-Cap-Sizun.	
Dimanche 6,	Pont-Croix.	
Lundi 7,	Goulien,	Cléden-Cap-Sizun.
Mardi 8,	Plogoff,	Esquibien, Primelin.
Mercredi 9,	Audierne, Ile de Seins.	
Dimanche 13,	Plouhinec.	
Lundi 14,	Plozévet, Lababan.	
Mardi 15,	Pouldreuzic, Plovan,	Peumerit.
Jeudi 17,	Quimper.	
Lundi 28,	Saint-Pierre-Quilbignon,	N.-D. du M'-Carmel.
Mardi 29,	Saint-Sauveur,	Marine.
Mercredi 30,	Lambézellec,	Filles de la Croix.
Jeudi 31,	Saint-Louis,	Lycée, Retraite.
Juin.		
Vendredi 1,	Saint-Martin,	Adoration.

Arrêté à Quimper, le 18 Février 1888.

† JACQUES-THÉODORE,
Evêque de Quimper et de Léon.

(*) Le premier nom de la colonne est celui de la paroisse où doit se donner la confirmation. Les noms qui suivent indiquent les paroisses convoquées.

Monseigneur fera l'ordination, le samedi 17 mars.

***

Nominations. — Ont été nommés chanoines honoraires :
M. Queinnec, secrétaire de l'évêché ;
M. Gadon, professeur au Grand-Séminaire ;
Bellec, curé de Saint-Sauveur, Brest ;
Arhan, curé de Saint-Martin, Brest ;
Le Guen, supérieur de Saint-Joseph, à Saint-Pol ;
Robic, curé démissionnaire de Daoulas.

***

Sont nommés :

M. Kerisit, recteur de Saint-Éloy, recteur de Berrien, en remplacement de M. Sibiril, démissionnaire ;

M. Riou, vicaire à Guipavas, recteur de Saint-Éloy ;

M. Morgant, jeune prêtre, vicaire à Guipavas ;

M. Daigné, jeune prêtre, vicaire à Clohars-Fouesnant.

M. Guéguen, vicaire à Clohars-Fouesnant, entre dans une Congrégation religieuse.

Visites de Monseigneur à son Grand-Séminaire et aux maisons religieuses de sa ville épiscopale. — Parmi les œuvres d'un diocèse, celle qui intéresse le plus vivement le cœur d'un Evêque est assurément son Grand-Séminaire. C'est là, en effet, que se forment ses futurs auxiliaires et que se prépare l'avenir. Nous pensons que Sa Grandeur a dû éprouver de bien douces émotions en trouvant son Séminaire si nombreux, si florissant.

Avec quelle joie respectueuse les séminaristes ont reçu l'auguste visite dont ils étaient favorisés ! Quel empressement de recevoir les premières bénédictions du nouveau Pasteur, et de lui témoigner leurs sentiments d'entier dévouement et de filial amour ! Un des plus anciens de la maison, se faisant l'interprète de tous, a adressé à Sa Grandeur le compliment suivant :

« Monseigneur,

« Béni soit Celui qui vient au nom du Seigneur s'asseoir « sur le siége glorieux du grand Saint Corentin ! Béni soit « Celui qui ramène la joie et l'espérance sur nos fronts abat- « tus par de longs jours de deuil !

« Réunis pour la première fois autour de Votre Grandeur, « nous nous plaisons à réaliser aujourd'hui ces paroles du « saint martyr Ignace aux Ephésiens : *Celui que Dieu le Père « envoie au gouvernement de sa propre famille et des fils « qu'il s'est donnés, doit être reçu comme Dieu lui-même.* Nous « rendons grâces au Seigneur de nous avoir accordé un « Pontife selon nos cœurs. Nos âmes ont tressailli de joie et « d'amour dans la pensée qu'en venant à nous comme le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Représentant de Dieu, vous veniez aussi comme un bon « Père, désireux d'enrichir ses enfants des dons les plus pré- « cieux. Aussi nous empressons-nous de venir déposer aux « pieds de Votre Grandeur l'hommage de notre profond res- « pect et de notre affectueuse soumission.

« En vous voyant, Monseigneur, nous nous sentons portés « à l'allégresse, et nous pensons au jour, où réalisant nos « plus chères espérances, vous ferez couler sur nos mains « l'huile sainte du sacerdoce : jour heureux pour le cœur de « l'Evêque qui voit avec bonheur se resserrer les rangs de la « milice sacrée ! jour heureux pour ses enfants qui n'ont « d'autre ambition que de marcher à la conquête des âmes « sous le regard protecteur de leur Pontife bien-aimé ! Qu'en- « tre le Père et les enfants règne toujours la plus suave « harmonie ; et, qu'au spectacle de votre diocèse, on puisse « répéter encore ce qu'un saint Père disait de l'Eglise : « *Elle est une harpe divine : les prêtres, et par eux les fidèles,* « *sont unis à l'Evêque comme les cordes de la lyre au bois de* « *l'instrument qui les rassemble et les soutient, et, dans cette* « *union des âmes et des voix, sur cette lyre de l'Eglise, l'Esprit-* « *Saint chante Jésus-Christ.*

« A vous donc, Monseigneur, nos esprits et nos cœurs, « assurés que nous sommes de trouver en Celui qui montra « sur les champs de bataille la sainteté du prêtre et l'héroïsme « du soldat, un Guide dévoué et un Pasteur fidèle. Et, puisque « votre amour pour les Bretons a su réunir dans votre noble « devise les deux mots les plus chers à leurs cœurs : *Doue* « *hag ar Vro*, les Bretons ne sauraient mieux vous en remer- « cier qu'en redisant avec plus d'amour que jamais le chant « qui en est le fidèle écho : *Katolik ha Breizad bepred ; Catho-* « *liques et Bretons toujours.* »

Après avoir remercié les séminaristes des sentiments et des vœux qu'ils venaient de lui exprimer, Monseigneur a fait ressortir surtout l'union qui doit exister entre les prêtres d'un diocèse et leur Evêque, union caractérisée par la confiance et l'amour mutuels. De son côté, ces sentiments existent déjà et ne feront jamais défaut. La devise que Dieu lui a inspirée en est la garantie : *Ama et confide !* Il ne manquera aucune occasion de le leur témoigner. En retour, il espère qu'ils aimeront aussi notre Evêque, qu'ils auront confiance en lui en toute circonstance. Monseigneur a rappelé ensuite à ses jeunes auditeurs le but du Séminaire : ce n'est pas seulement de former les séminaristes à la science théologique, mais plus encore à l'esprit de prière, à l'esprit de sacrifice, de les aider, de les diriger dans la réforme de leur caractère. Ainsi ils seront bien préparés à la réception des ordres sacrés qui feront d'eux ses coopérateurs dans la lourde charge que Dieu vient de lui imposer par la voix de Léon XIII.

Puis, Sa Grandeur les a tous bénis avec une affection toute paternelle.

Les élèves du Grand-Séminaire conserveront de cette première visite un reconnaissant souvenir. Ces premiers conseils, ces premiers épanchements auront augmenté de plus en plus leur vénération et leur amour pour le nouveau Pasteur de l'heureuse église de Quimper et de Léon.

***

Monseigneur a visité également, ces jours derniers, les maisons religieuses de sa ville épiscopale : le Noviciat des Frères, le Pensionnat Sainte-Marie, les religieuses Ursulines, de la Miséricorde, de la Sagesse, du Saint-Esprit, du Sacré-Cœur et de la Retraite du Sacré-Cœur de Jésus. Les voyant pour la première fois, Sa Grandeur a tenu à dire la Sainte Messe dans la plupart de ces établissements.

Une immense joie remplit tous les cœurs, en voyant le nouveau Père venir au milieu des plus chères ouailles de son troupeau, et leur apporter ses premières bénédictions.

Les enfants épanchent leur bonheur dans de petits compliments en rapport avec leur âge et leur instruction. Nous avons entendu un de ces charmants discours rempli de jolies pensées, de pieux souvenirs et de tendres sentiments gracieusement exprimés. En voici le sens :

« Monseigneur, vous n'êtes pas un inconnu pour nous. Nos « parents et nos compatriotes ont déjà été l'objet de votre « paternelle sollicitude, et ils aiment à nous redire souvent les « merveilles de votre dévouement héroïque sur les champs « de bataille de Crimée et durant la guerre de 1870. Aussi, « béni soit le Ciel de vous avoir donné pour successeur à « Mgr Nouvel, toujours si bon pour nous, et dont le souvenir « ne s'effacera pas de nos cœurs reconnaissants.

« Heureux jour où vous nous faites les premières avances « de votre tendresse ! Si nos plus chers désirs se réalisent, on « nous verra nous efforcer de répondre par une généreuse re- « connaissance à toutes vos bontés. Père de nos maîtresses, « daignez confondre dans un même amour leurs heureuses « filles qui vous demandent humblement de les bénir. »

Monseigneur a remercié l'élève des beaux sentiments qu'elle lui exprimait en son nom et au nom de ses compagnes ; puis, les a toutes félicitées de conserver si précieusement le souvenir de leur ancien Evêque. « Vous avez bien raison, a conti- « nué Sa Grandeur, d'aimer toujours ainsi le bien regretté Mgr « Nouvel. Nous n'avons d'autre ambition que de le continuer « au milieu de vous. Dans l'Eglise du Christ, on ne meurt « pas : est-ce que Pierre ne vit pas toujours dans la personne « de son successeur le glorieux Léon XIII ? Ainsi, dans Notre « humble personne, voyez Nos prédécesseurs : Mgr Nouvel..., « saint Corentin lui-même continuant à vous instruire et à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« vous diriger dans les sentiers de l'éternel bonheur. Et Nous « aurons aussi pour vos chères âmes, le même zèle, le même « dévouement. Les Evêques d'une Eglise forment comme une « chaîne d'or, dont le premier anneau touche à Jésus-Christ « et le dernier confinera à la consommation des siècles. »

Puis a suivi une petite scène du plus vif intérêt: quatre des plus jeunes élèves se présentent devant Sa Grandeur ; l'une d'elles a fait un gracieux rêve qu'elle éprouve le désir de raconter :

« Dans la chapelle nous étions réunies, revêtues de nos habits de fête, quand tout à coup un pontife s'avance, bénissant tous les fronts devant lui inclinés; elle et ses compagnes se pressent sur ses pas en effeuillant des fleurs. — Mais, si c'était une réalité ? — Reste calme et regarde... Tu ne te trompes pas : c'est Monseigneur, c'est Lui !... Unissons nos voix pour célébrer sa présence.

Déposons à ses pieds, comme un pur encens,
L'ardente expression de nos vœux innocents,
Prions le d'appeler sur nos jeunes années
Que le souffle du mal n'a pas encore fanées,
Les célestes faveurs du Maître Souverain,
Qui tient notre avenir dans sa puissante main.
Disons-lui qu'en dépit de notre âge frivole,
Nous saurons, dans nos cœurs, méditer sa parole,
Et plus tard, si le sort venait nous défier,
De ses sages conseils, nous faire un bouclier.

***

Représentant du Dieu, qui de la frêle enfance
Comme un père attentif, embrasse la défense,
Pardonnez si nos voix expriment faiblement
Ce que nous ressentons en cet heureux moment.

***

. . . . .Monseigneur, pour que cette journée
Rayonne constamment sur notre destinée,
Et soit un point brillant sur tout notre avenir,
Penchez-vous sur nos fronts et daignez les bénir ! »

(La plus jeune):

Monseigneur, accueillez encore une requête,
Afin que rien ne manque à cette aimable fête,
Dont le charme si doux doit être prolongé :
Faites que pour un jour on nous donne congé.

Sa Grandeur a tout accordé, et ses plus douces bénédictions et le congé. Mais les enfants devront aussi prier pour Sa Grandeur, pour que son immense désir de faire du bien à nos âmes ne reste pas stérile. Les enfants ont entendu la voix de leur Pasteur. Elles demanderont aussi pour lui au Père Céleste une bénédiction abondante, qui sera la récompense de son zèle, le repos de ses fatigues et la consolation de toutes ses épreuves.

***

VISITE DE MGR LAMARCHE AUX ÉTABLISSEMENTS DES FRÈRES DES ECOLES CHRÉTIENNES A QUIMPER. — Mercredi, 22 courant, Mgr Lamarche a visité les divers établissements des Frères des Ecoles chrétiennes, de Quimper.

Il a vu d'abord la maison du Grand et du Petit Noviciat.

Il a été reçu, à 8 heures, par MM. les Aumôniers, par le Frère Visiteur et par les Frères Directeurs qui lui ont présenté leur nombreux personnel.

A l'entrée de la chapelle, un jeune petit-novice lui a souhaité la bienvenue, et l'a remercié de l'insigne faveur qu'il accordait aux novices en venant célébrer la Sainte-Messe dans leur modeste sanctuaire.

Après le Saint-Sacrifice, Monseigneur dans un langage tout paternel, plein de cœur et de tendresse, a félicité les novices de la grâce de leur vocation, de l'appel, du choix que Dieu avait fait d'eux pour les préparer à porter dans les intelligences la lumière de la vérité.

« Priez bien, mes frères, mes enfants, a-t-il dit, priez votre « Bienheureux Fondateur de vous obtenir son dévouement « pour les enfants et son amour pour Dieu et pour la Sainte- « Eglise. Faisons en sorte de pouvoir répondre comme saint « Pierre à la demande de Notre-Seigneur : *Pierre, m'aimes-* « *tu ?* demande réitérée trois fois : *Oui Seigneur, vous savez* « *que je vous aime.* Aimez donc bien Notre-Seigneur, vous « aimerez son Eglise Sainte et vous la servirez avec un dé- « vouement sans borne. »

Après avoir donné sa bénédiction, Monseigneur voulut visiter l'infirmerie. C'est là où s'est manifestée d'une façon touchante la grande âme de notre saint Evêque.

Non seulement il a voulu bénir les pauvres malades et les vieillards, plus ou moins infirmes, mais il s'est assis au milieu d'eux, les a entretenus avec une familiarité toute paternelle. Il les a embrassés, après avoir dit une parole d'encouragement à chacun, et les a laissés dans le ravissement et l'admiration (1).

On a remarqué les amabilités toutes particulières qu'il a eues pour le respectable frère Corèbe, bien connu à Quimper, où il a dirigé les écoles communales pendant plus de 35 ans.

Enfin, Monseigneur bénit encore une fois les bons vieillards, et se rend au pensionnat Sainte-Marie dit *Les Likès.*

Il est reçu par les principaux Frères et une députation d'élèves qui le conduisent dans une vaste salle décorée avec un goût parfait. La musique instrumentale salue son arrivée par un des plus beaux morceaux de son répertoire.

Un élève s'avance vers Sa Grandeur et prononce le discours suivant :

(1) Une scène semblable a eu lieu quelques jours auparavant dans les salles de l'hospice où Monseigneur avait tenu à faire sa première visite.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« MONSEIGNEUR,

« Que ne puis-je vous dire combien nos cœurs sont pénétrés de la plus profonde gratitude pour l'insigne honneur « que vous nous faites, en venant, au début de votre épiscopat, nous offrir les prémices ne vos bénédictions !

« Votre Vénéré Prédécesseur affectionnait beaucoup cette « maison. A ses derniers moments il en donnait encore des « marques : dans son délire, il songeait à ses enfants de Sainte-« Marie auxquels il devait conférer le sacrement de Confir-« mation.

« Nous n'ignorons pas, Monseigneur, toutes les sollicitudes « dont vous entourez l'enfance et la jeunesse ; aussi, nous ne « doutons pas que nous ne soyons également l'objet de votre « affection paternelle ; mais, cette affection, nous voulons la « mériter. Pour cela, nous n'avons qu'à marcher sur les traces « de ceux qui nous ont précédés dans cet établissement. « Comme eux, en mettant en pratique les sages enseigne-« ments des disciples du *Bienheureux de la Salle*, nous serons « des hommes vraiment utiles à l'Eglise et à la Société.

« *Doue hag ar Vro !* votre devise, Monseigneur, sera aussi « la nôtre. Mais pour atteindre ce but, nous avons besoin du « secours d'En-Haut. A cette fin, nous osons supplier votre « Grandeur d'être notre intercesseur près du Tout-Puissant. « En retour, nous répandrons nos prières dans le cœur du « Divin Maître, pour le conjurer de bénir votre ministère dans « ce vaste diocèse. Qu'il vous conserve pendant de longues « années à l'amour de vos Bretons ! *Ad multos annos !* »

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire la réponse de Monseigneur. Voici, d'après nos souvenirs, le sens de sa paternelle improvisation :

« J'ignorais que votre maison portât le nom de Sainte-« Marie. Cela me rappelle le souvenir de mon ancienne pa-« roisse que j'ai quittée avec tant de regrets ; mais si je l'ai « quittée avec regret, je n'y ai rien laissé de ce que je vous « dois : je vous apporte mon cœur, mes forces et tout mon « dévouement.

« Partout où je vais, je suis très heureux d'entendre parler « avec tant de vénération de mon saint Prédécesseur. Ceci « prouve le profond attachement que vous avez pour vos « Evêques. Je me ferai un devoir de conserver les affections « et les traditions de Mgr Nouvel.

« Vous me rappelez avec à-propos ma devise : *Doue hag « ar vro.* Il y a bien longtemps que je la connais. Sur les « vaisseaux qui conduisaient nos soldats en Crimée, je l'en-« tendais chanter par nos Bretons. J'étais alors bien loin de « penser qu'un jour je l'entendrais sous le ciel de Bretagne. « Oui, chers enfants, ne séparez jamais l'amour de Dieu de

« l'amour de la Patrie. Ces deux amours n'en font qu'un. « Soyez de bons chrétiens. Comment ne le seriez-vous pas au « milieu de cette atmosphère de piété, de dévouement qui « vous entoure ? Les chers Frères s'appliquent à cultiver « votre intelligence ; mais vos Aumôniers sont les éducateurs « de vos âmes ; ils achèvent en vous le bien commencé par « vos maîtres si dévoués. Soyez dociles à leur direction et « vous serez des chrétiens accomplis. »

En terminant, Monseigneur ajoute gracieusement qu'il se fera un plaisir de venir conférer le sacrement de Confirmation à ses plus jeunes auditeurs. « Au revoir donc, mes enfants ! »

A ce moment, la musique vocale fait entendre un chœur bien approprié à la circonstance : *Chantons ce bon pasteur*, etc.

Tout paraissait terminé, lorsque le jeune Joseph de Poulpiquet se détache de ses petits camarades pour adresser à Monseigneur les paroles suivantes :

« MONSEIGNEUR,

« Les grands viennent de vous offrir leurs hommages. « Permettez donc aussi à vos tout petits enfants de venir, à « leur tour, vous dire qu'ils vous aiment beaucoup, Monsei-« gneur, qu'ils prient le bon Jésus de vous combler de ses « faveurs les plus privilégiées.

« Représentant de Celui qui a dit : « *Laissez venir à moi « les petits enfants* », nous osons vous supplier, Monseigneur, « d'avoir pour nous une bénédiction spéciale, que nous rece-« vons prosternés à vos genoux. »

Sa Grandeur bénit toute l'assistance et se retire après avoir donné un congé aux élèves.

Pour sortie, la musique instrumentale exécute avec beaucoup d'entrain *Les Binious du Finistère*, par J. Lazennec.

Comme au Noviciat, Monseigneur termine sa visite par l'infirmerie. Sa Grandeur a un mot charmant, une attention délicate, une bénédiction spéciale pour les trois ou quatre jeunes malades, et pour leur charitable infirmier.

***

Le soir du même jour, vers 3 heures et demie, Monseigneur, accompagné de M. l'Archiprêtre de la Cathédrale et de M. le Recteur de Saint-Mathieu, a visité les écoles libres de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu.

Monseigneur a eu, dans chacune des huit classes où sont répartis les 500 élèves qui les fréquentent, des paroles pleines d'une paternelle sollicitude.

A Saint-Corentin comme à Saint-Mathieu, il a voulu encourager les élèves les plus méritants et il leur a distribué des chapelets et des croix apportés de Jérusalem.

Les enfants ont paru fort touchés de la bonté de Monseigneur, et le souvenir de cette visite laissera dans tous les cœurs une profonde impression.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

La béatification du vénérable de la Salle a eu lieu dimanche, 19 février.

Des *Triduums* se feront successivement :

A Rome, les 9, 10 et 11 mars. Le panégyrique du Bienheureux sera prononcé, en français, par Mgr Turinaz, évêque de Nancy, et, en italien, par le cardinal Schiaffino et le cardinal Parocchi, cardinal-vicaire.

A Paris, maison-mère, les 10, 11, 12 mars. La prédication sera faite, les trois jours, par le P. Tissot, supérieur général des prêtres de Saint-François de Sales. Le samedi 10 mars, Mgr Gay fera une homélie.

Pour le diocèse de Paris, les fêtes auront lieu à Saint-Sulpice, les 13, 14, 15 mars. Mgr d'Hulst et Mgr Germain feront le panégyrique du Bienheureux.

Mgr Thomas, archevêque de Rouen, a fixé la fête au 14 juin.

A Reims, le 24 juin, M. Gounod fera exécuter la messe dite de la béatification, composée spécialement pour la circonstance à la demande de S. E. le cardinal Langénieux ; Mgr Freppel, évêque d'Angers, prononcera l'un des trois discours.

S. G. Mgr Guilbert, archevêque de Bordeaux, a convoqué ses suffragants pour commencer, le 30 avril, un triduum de prières en l'honneur du Bienheureux.

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

(Suite)

Nous passons à côté de la grande piscine aujourd'hui desséchée de *Birket-ès-Soultan*, laissant à droite l'hospice des Juifs, à gauche l'école protestante, les cimetières chrétiens du mont Sion et la montagne du Mauvais-Conseil, où les Princes des Prêtres et les Anciens du peuple réunis jurèrent la perte de Jésus. Nous franchissons la partie supérieure de la vallée de Hinnon qui, au sud de Jérusalem, sépare la tribu de Benjamin de la tribu de Juda (Jérusalem est dans la tribu de Benjamin). La plaine que nous traversons était assez fertile : elle est appelée dans la Bible la vallée des Raphaïm, habitée autrefois par des hommes d'une taille gigantesque.

A 3 kilomètres 1/2 de Jérusalem, nous voyons une citerne antique : c'est le puits des Rois Mages ou de l'Etoile. Ce serait ici, d'après la tradition, que l'étoile aurait de nouveau brillé aux yeux des trois Rois. Un peu plus loin, vers le Sud, nous

passons à côté du couvent grec (schismatique) de Saint-Elie. L'église du couvent, renversée par un violent tremblement de terre à l'époque de la domination franque, fut relevée en 1160, grâce à la munificence de l'empereur Manuel Comnène. C'est une ravissante position, à égale distance de Jérusalem et de Bethléem : on y a une vue très belle de ces deux villes.

Où trouver un spectacle plus propre à la prière et à la méditation ? D'un côté, le lieu de la naissance du Sauveur ; de l'autre, celui de sa passion, de sa mort et de sa résurrection !

En face, et à quelques pas à l'Ouest du monastère, nous disons, à genoux, une prière près du rocher sur lequel le prophète Elie s'est reposé, lorsque, pour échapper à la colère de Jézabel, il s'enfuit dans les déserts de Juda. La même tradition qui rapporte ce fait, ajoute que la pierre aurait gardé longtemps l'empreinte miraculeuse du corps du prophète, la surface du roc s'étant amollie comme de la cire pour lui offrir un lit plus doux. Malgré toute notre bonne volonté, il ne nous a pas été possible de reconnaître les délinéaments d'un corps dans les diverses parties creuses du rocher vénéré.

Plus loin, on nous a montré l'emplacement d'une maison qui aurait appartenu à saint Joseph, et un établissement catholique qui sert d'hôpital ou de couvent : les personnes qui travaillaient dans les vergers sont venues gracieusement nous saluer au passage, et j'ai répondu à leurs politesses entre deux psaumes.

La route est bonne et agréable ; mais nous autres, pauvres piétons, nous restons en arrière. Un ecclésiastique de nos amis voit passer un bédouin conduisant un chameau : il lui fait signe qu'il voudrait grimper sur sa bête, et, en même temps, il lui glisse dans la main une pièce de 20 sous. Le chameau s'arrête et voilà notre compagnon qui se hisse sur son dos au moyen d'échelons attachés au harnachement. Tout va bien d'abord, mais bientôt notre malheureux ami éprouve un mal à peu près semblable au mal de mer : il avait le *mal de chameau*.

Il paraît que l'allure du chameau secoue tellement que l'on souffre à l'estomac de véritables douleurs, avec leurs suites obligées. Notre bon prêtre tournait, virait, criait : le bédouin croit qu'il demande à aller plus vite et il frappe sur le chameau à coups redoublés. Celui-ci précipite sa course et ressasse sur son dos le cavalier ahuri. Une fois par terre, il nous disait : « J'aurais donné cent sous à ce drôle pour qu'il « me laissât descendre, mais impossible de nous compren- « dre. » Nous avons beaucoup ri.... Le bon M. L..., qui a des *ressources suspendues à son cou*, lui a remis le cœur. Il était temps ! Nous arrivons au tombeau de Rachel, à 20 minutes de marche de Béthléem.

C'est là qu'a été enterrée la mère de Benjamin : catholiques, schismatiques, musulmans et juifs s'accordent à le re-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

connaître. J'ai tenu à entrer dans le monument et à y prier. Voici ce que notre guide nous dit relativement à ce tombeau : « Dans sa forme actuelle, c'est un simple *oualz* mu-« sulman, espèce de cénotaphe, recouvrant un tombeau apo-« cryphe, mais cet oratoire musulman occupe réellement « l'emplacement indiqué par la Bible. Il appartient aux « Juifs. *Vox in Rama audita est, Rachel plorans filios* « *suos.* C'est bien ici.

Nous sommes à Béthléem (maison du pain). Une procession magnifique s'organise : les catholiques sont heureux de recevoir leurs frères de France : la joie est peinte sur leurs visages. L'excellente musique de M. Belloni joue ses meilleurs morceaux : ce sont des airs connus en France... nous sommes dans la France de l'Orient. La procession se déroule, les cantiques et les noëls se succèdent : c'est admirable d'entrain et de piété. Nous parvenons, presque sans nous en apercevoir, à l'église catholique de Sainte-Catherine, bâtie au-dessus de la vénérable crèche.

Je renonce à te décrire l'émotion qui gagne chaque pèlerin lorsque, à son tour, il lui est donné de baiser l'endroit béni où l'Enfant-Jésus a reposé sur la paille. Une étoile d'argent marque cet endroit, autour d'elle on lit ces mots : « *Hic de Virgine Maria Christus natus est* : C'est ici que Jésus-Christ est né de la Vierge Marie. » Nos lèvres frémissantes se collent à l'étoile et voudraient y rester longtemps attachées, mais d'autres attendent.... ; on murmure une prière, on essuie ses larmes et l'on reste debout, regardant sans pouvoir détourner les yeux de l'endroit où le Fils de Dieu est né pour nous et pour notre salut.

Ordre est donné de se retirer. A demain les explications et les visites en détail : nous ne savons qu'obéir.

Le R. P. Bailly indique à chacun son logement : M. L... et moi et plus de cent autres nous sommes conduits chez M. l'abbé Belloni, dans un splendide établissement en pierres de taille où l'on fait faire des études aux catholiques (et même aux schismatiques) de la Palestine et de la Syrie. Ces enfants sont tout heureux de nous céder leurs réfectoires, leurs dortoirs, etc. : ils couchent où ils peuvent. On voit qu'ils sont en vacances. Quelle bonne hospitalité ! Tous savent le Français, on nous joue des airs Français, des cantiques, des morceaux de musique religieuse pendant le dîner, et après, grande sérénade de musique instrumentale sur la terrasse : on se croirait sur le cours d'Ajot, quand la musique de la flotte ou de la ligne vient y exécuter ses meilleurs morceaux.

Je suis resté là un des derniers. Mais voici une histoire qui ne peut arriver qu'à moi. Quand je viens pour me coucher, à deux pas de M. L..., je trouve mon lit occupé, oui, occupé par un bon curé. Tableau ! Je le prie de rester, de ne pas se déranger, et je prends mes petites affaires pour aller ailleurs, mais

tous les lits sont occupés. Alors je prends mon parti en brave et je m'étends sur les dalles, dans un coin, sans couverture, avec mon bréviaire pour oreiller.

J'étais ravi de l'incident en pensant qu'il m'arrivait comme à saint Joseph et à la Sainte-Vierge qui ne trouvèrent plus de place à l'hôtellerie. J'en remerciai le Bon Dieu et je m'endormis profondément. Quand je fus réveillé, à deux heures du matin, pour aller célébrer la Sainte-Messe, je fus surpris de trouver sous moi un matelas. Les Pères Franciscains avaient fait la tournée des dortoirs pendant la nuit, et ils avaient jugé ma couchette un peu trop dure. Je ne m'étais aperçu de rien.

Donc, le dimanche, 6 juin, à 2 heures 1/4 du matin, je descends dans la cour de l'établissement et je plonge la tête dans un grand sceau d'eau fraîche, la chaleur déjà se fait noblement sentir, et un petit garçonnet me guide à travers les ténèbres épaisses. Au bout de dix minutes de marche nous sommes rendus à la Crèche. T'ai-je dit que les prêtres ont tiré au sort hier pour savoir quels seraient les quinze favorisés qui auraient le bonheur de dire la Sainte-Messe à l'autel même de la Nativité de Notre-Seigneur ? Comme d'habitude j'ai eu la main heureuse ; j'ai eu le numéro 11.

Du premier coup d'œil, je vois que le temps réservé aux catholiques sera écoulé avant que mon tour de messe n'arrive. Je vais de nouveau reposer sur la dure dans une arrière-sacristie. Un Frère Franciscain vient me réveiller à 5 heures 1/2 et me dit : « Nous avons une demi-heure libre vers 6 heures, « entre les Grecs schismatiques et les Arméniens schisma-« tiques ; venez, vous direz la Sainte Messe. »

Je la dis, en effet, et plusieurs catholiques de Bethléem y assistèrent et s'empressèrent de me suivre pour ne pas y rencontrer les schismatiques.

A 9 heures, grand'messe ; les habitants du pays et les pèlerins sont mêlés dans l'église ; le chant est magnifique. A ces mots du *Credo* : *Et incarnatus est...*, notre émotion est grande.

Après la grand'messe, nous avons, à la suite du Frère Liévin, visité l'église de la Nativité, bâtie par sainte Hélène au-dessus même de la Crèche. Nous sommes attristés en voyant l'état désolant où cette belle et vaste église est réduite : le bas est une halle, l'abside et la partie supérieure servent, je crois, d'église aux grecs schismatiques et aux Abyssiniens. Nous avons vu ces deux sanctuaires enrichis de tableaux et de sculptures ; mais il y a, engénéral, trop de voyant et de clinquant. Les églises et oratoires catholiques sont partout ornés avec infiniment plus de talent et de goût.

Déjeûner à 11 heures chez M. Belloni ; de nouveau, chants français, discours, applaudissements répétés, enthousiasme, cris de : Vive l'Eglise ! Vive la France ! Rien n'a manqué. Les élèves se sont déclarés Français de cœur ; ils nous

Archives diocésaines de Quimper et Léon

aiment comme des frères. Pour les Orientaux catholiques, le catholicisme et la France c'est tout un.

Un de ces intéressants enfants, originaire de Beyrouth, m'a montré Bethléem et ses environs ; notre conversation a roulé sur le rôle et l'influence de la mère, de la femme en général, dans la famille et la société. Nous avons comparé l'Occident à l'Orient sous ce rapport, et mon jeune guide ouvrait de grands yeux et restait surpris en apprenant l'influence et l'autorité de la mère dans la famille chez nous, le respect et la déférence que l'on a pour la femme, à qui l'on donne toujours la première place et les services les moins pénibles.

— « Ce n'est pas comme cela chez nous, dit-il, mais je trouve beau ce que l'on fait chez vous, c'est mieux qu'ici. Oui, le père doit être le chef de la famille, mais il ne doit pas absorber toute l'autorité. Je comprends que la mère a le droit de commander à ses enfants et que ceux-ci ont le devoir de lui obéir avant que le père ait sanctionné l'ordre donné par elle. Eh bien ! dans nos familles catholiques mêmes, cela n'est pas assez bien observé en Orient. »

J'ai eu beaucoup de plaisir à causer avec ce jeune homme de 17 ans. Que de questions il m'a posées sur les mœurs, usages et coutumes de France et de Bretagne !!! Je suis sûr qu'il n'oubliera pas de sitôt les détails que je lui ai donnés.

Nous avons visité le champ où se tenaient le Pasteur. Il y a là, une petite paroisse catholique, le champ de Booz, la terre de David, la grotte du lait (historique) et le magnifique couvent des Carmélites, bâti à quelques centaines de mètres de la ville. Nous avons assisté à la bénédiction du Très-Saint Sacrement, puis nous sommes venus à l'église Sainte-Catherine assister au dernier exercice des pèlerins et au départ pour Jérusalem.

Je prends congé de mon digne et excellent compagnon, et nous sommes presque attristés d'être séparés pour deux jours. Mais l'excursion d'Hébron sera pénible : M. L... fait sagement de ne pas l'affronter.

Les pèlerins d'Hébron restent au nombre de 30, dont trois Dames. Je suis le seul Breton de la bande. Nous passons notre soirée à visiter la citerne de David, *Biar Daoud*, et surtout la grotte et la crèche de Béthléem que nous n'avons vues jusqu'ici qu'imparfaitement et avec la foule. Mais je réserve ces détails pour ma première lettre.

Bien à toi, L...

(A suivre.)

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES C. LÉON, *rue Astor, 1,* QUIMPER.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques | JODELAIS, Jeune
Quimper—36, rue Kéréon—Quimper
Fournisseur du Grand-Séminaire

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les SEMAINES RELIGIEUSES et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

GOITRE ET GLANDES diminuent dès les premières applications et sont guéris radicalement par le *Sirop de Bochet Iodé* et la POMMADE RÉSOLUTIVE de *Bertrand Aîné*, pharmacien, 21, Place Bellecour, à Lyon.
ENVOI FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE DE 8 FR. — NOTICE GRATIS.

Vins rouges et blancs de Table dep. 90f. la Pièce. EMILE PINÈDE, Propriétaire, à Montpellier, (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclésiastiques et établissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.

A Saint-Léon-de-Carentan. — ENCENS ORIENTAL de A. Richard, pharmacien-chimiste à CARENTAN (Manche). Le meilleur et le moins cher des Encens connus. Approbation et félicitation de plusieurs Evêques.
La boîte de 250 grammes : 2 fr. 25.
Dépôt chez M. PIRIOU, fabricant de cierges, rue de Douarnenez, Quimper.

VIN NATUREL 11° GARANTI SANS PLATRE
Jolie couleur, bouquet agréable, logé, *f^co de port et congé*, la pièce 112f, le 1/2 pièce 63f
(Tarifs spéciaux pour le Clergé). Ch. LAFONT de SENAILHAC et Cie, 18 rue de l'Olivier.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'APPROVISIONNEMENTS MARSEILLE

Pastilles Schaedelin
Préparées anciennement à l'image Notre-Dame
AU PHOSPHATE DE FER, SOUVERAINES CONTRE *l'Anémie, la Chlorose, la Faiblesse de l'Organisme* et les Maladies Nerveuses
2 FR. LA BOITE DANS TOUTES LES PHARMACIES

GRANDE SOURCE Goutte, Gravelle, Voies urinaires, Vessie. VITTEL SOURCE SALÉE Constipation rebelle, Coliques hépatiques, Congestions.
Prix spéciaux pour les Ecclés. e. Communautés relig. *Ecrire:* VITTEL (Vosges).

THÉ PURGATIF de CHAMBARD
Ce thé uniquement composé de *plantes* et de *fleurs* d'un goût très agréable **purge lentement sans dérangement et sans fatigue.** Aussi les personnes les plus difficiles le prennent-elles avec plaisir.
Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. — Exiger la bande bleue de garantie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VOULEZ-VOUS NE PLUS TOUSSER?

Prenez les **PASTILLES BRACHAT**, à la **Sève de Pin**. Ces Pastilles d'un goût très agréable, remplacent avec une grande supériorité toutes les préparations au goudron, pâtes et sirops connus jusqu'à ce jour, car elles donnent un calme immédiat aux organes irrités. Elles guérissent, en moins de 48 heures : toux, rhumes, catarrhes, asthmes, coqueluche, maux de gorge, bronchites, tant aiguës que chroniques, et, en général, toutes les maladies des voies respiratoires.

La **Sève de Pin BRACHAT** est le dernier mot de la science pour la guérison radicale et en peu de jours de toutes les Affections des Bronches et des Maladies de poitrine. Dr RÉCAMIER.

La Boîte **1 fr. 50** *franco* contre mandat ou contre **10** timbres-poste, à la Pharmacie **BRACHAT, 61, Rue Leyteire, Bordeaux.**

FONDERIE DE CLOCHES

Adolphe HAVARD,
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Emile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND**, Méd. spn, à Melun. — Consult. gratuites par corresp.

HUILERIES DU MARQUISAT

Huile d'Olive vierge, Provence, Toscane, Levant. Savon cuit extra pur. Sur demande, envoi d'échantillon *franco*. Prix réduits pour Communautés religieuses. — Voir **BARBAUDY & Cie, 5, Rue du Chantier, MARSEILLE.**

AMEUBLEMENTS D'EGLISE, STATUES, CHEMINS DE LA CROIX
Seuls fabricants de la Statue
GROUPE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE
Maison THENON-MEUNIER, 18, impasse du Maine et 9, rue Madame, Paris

TOUX RHUMES BRONCHITES CATARRHES PHTHISIE
Guérison certaine par l'ÉMULSION MARCHAIS aux Tolu et Aconit.
La Rochelle, MARCHAIS. — 2 fr. 50
PARIS, 35, Rue de Rivoli.

ASTHME TOUX OPPRESSION BRONCHITE
TRAITEMENT **GRATUIT** jusqu'à **guérison**, par correspondance.
Dr **GALVI**, *63, Avenue Bosquet, Paris.*

Vraies Montres de Besançon et de Genève

Nos lecteurs peuvent s'adresser en toute confiance à l'*Intermédiaire Catholique* pour recevoir, à des prix avantageux, et avec les garanties les plus absolues, de *bonnes montres* de Besançon ou de *vrais chronomètres de Genève*, des pendules, cartels, régulateurs, mouvement soigné, style sérieux, et tous les articles de bijouterie et d'orfèvrerie.

Demander le catalogue général à Mme Marie MARILLIER, 30, rue du Clos, à Besançon (Doubs).

N. B. — Envoi franco d'échantillons aux membres du clergé, des communautés et aux personnes notoirement honorables.

SESSERP
POUR IMPRIMER SOI-MÊME DE 1 A 10,000 EXEMP
ÉCRITURE, DESSIN, MUSIQUE ou CARACTÈRES
RAGUENEAU & PAUL AUAT
5 et 7, rue Joquelet, Paris
Khool franco sur demande du tarif spécimen

SAVON ANTISEPTIQUE AU
GOUDRON BORATÉ
Maladies de la peau, angines antiseptiques, crevasses, engelures, etc.
J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

3e ANNÉE: Samedi 3 Mars 1888. N° 9.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Pèlerinage breton à Rome ; Apostolat de la Prière ; Retraite des Dames à Quimper ; Une abjuration à Brest ; Pèlerinage à Jérusalem ; Bibliographie : Lettres du R. P. Le Gall ; Vie de Mgr de Rémur. — *II. Nouvelles du Monde catholique :* Rome ; Lourdes. — *III. Lettres d'un Pèlerin de Jérusalem* (suite). — *IV. S. Jean Discalcéat* (suite). — *V. Annonces et avis divers.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 4 Mars. — 3me Dimanche du Carême, semi-double, violet. Mémoires de s. Casimir et de s. Lucius.

Lundi 5. — Office du jour ou office votif.

Mardi 6. — Office du jour ou office votif.

Mercredi 7. — S. Thomas d'Aquin, confesseur-docteur, double, blanc.

Jeudi 8. — S. Jean-de-Dieu, double, blanc.

Vendredi 9. — La fête des cinq plaies de N.-S., double-maj., rouge.

Samedi 10. — Les quarante Martyrs, semi-double, rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Le Drennec..... 4, 5 et 6 mars.
Dinéault..... 7, 8, 9 et 10 mars.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Nous sommes prié d'annoncer que, sur le désir exprès qui lui a été manifesté ces jours-ci à Rennes par Son Eminence Mgr le Cardinal et Nos Seigneurs les Evêques de Vannes et de Saint-Brieuc, Sa Grandeur Monseigneur Lamarche accepte de présider le pèlerinage de la Bretagne, à Rome.

Ce pèlerinage venant d'être décidé, nous ne sommes pas aujourd'hui en mesure de donner tous les renseignements nécessaires.

Nous croyons savoir que le départ aura lieu de Rennes ; la remise faite par les Compagnies de chemins de fer sera considérable pour les billets d'*aller* et de *retour*.

Nous publierons, aussitôt qu'elles nous seront parvenues, les conditions du voyage, ainsi que les jours de départ et d'arrivée. Monseigneur Lamarche s'est rendu de Rennes à Paris pour obtenir, par l'entremise de Mgr le Nonce, une audience spéciale du Saint-Père pour les Bretons, du 10 au 15 avril.

Monseigneur sera de retour lundi. Mardi, sa Grandeur sera à Quimperlé pour présider les élections qui auront lieu à la communauté des Ursulines, et les deux jours suivants, à Sainte-Anne d'Auray pour officier pontificalement dans la basilique, et recevoir à la communauté des Fidèles Compagnes de Jésus les vœux d'une orpheline élevée par ses soins.

*
* *

Le pèlerinage de Monseigneur à Rome devant modifier la tournée pastorale annoncée, MM. les curés et recteurs seront ultérieurement prévenus de ce qui aura été décidé.

*
* *

Nous sommes persuadé que le diocèse de Quimper tiendra à honneur d'envoyer à Rome de nombreux représentants pour entourer son Evêque au jour de l'audience du Pape, et que beaucoup de prêtres et de fidèles de toute condition voudront profiter de cette occasion — la première qui se soit présentée — pour faire un voyage qui répond si bien à notre piété et satisfait complètement à notre légitime curiosité.

Apostolat de la Prière.

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS.

Intention générale pour mars 1888, désignée par Son Em. le Cardinal Préfet de la Propagande, et bénie par sa Sainteté Léon XIII : Le retour des hommes à la pratique des sacrements.

Les intentions recommandées aux prières et au zèle des membres de l'Apostolat sont toutes d'une incontestable actualité et admirablement adaptées aux besoins les plus urgents de notre société moderne. Aucune intention ne saurait être ni plus actuelle, ni plus urgente que celle de ce mois : *Le retour des hommes à la pratique des sacrements.*

Que de prêtres, chargés d'âmes, demeurent attristés et effrayés en voyant l'indifférence des hommes de nos jours pour l'aliment divin de l'Eucharistie. Même dans notre Bretagne, dont les orateurs et les poètes vantent si souvent la foi robuste, comme il faut rabattre de ces accents lyriques, si l'on envisage la réalité des faits ! Il n'y a pas à se le dissimuler, dans la plupart de nos paroisses, les hommes, pris en masse, *ne pratiquent pas*. A quoi cela tient-il ? Au Jansénisme, qui a laissé sur nos mœurs religieuses son empreinte glacée, et à la funeste *routine* dans la foi, qui en est la fille. N'a-t-on pas nourri longtemps nos populations de cette illusion que deux ou trois communions par an suffisent largement pour entretenir la vie chrétienne dans les âmes ?

Et qu'arrive-t-il aujourd'hui, c'est que la foi légendaire des Bretons n'est plus à même de résister au courant d'impiété qui coule à pleins bords dans notre société moderne ; elle n'est pas suffisamment armée pour triompher des influences désastreuses de l'école sans Dieu, de la vie de caserne, de la presse impie. Pour retrouver leur antique vigueur, les âmes ont besoin d'être souvent trempées dans le sang de Jésus-Christ par la communion fréquente.

Nos pères professaient pour la divine eucharistie une ardente et tendre dévotion. Nous en avons encore des preuves dans le respect extérieur que tous, chez nous, professent pour le Saint-Sacrement, dans les débris des anciennes confréries, dont il reste encore des vestiges dans plusieurs paroisses, dans les splendides bannières qui ont survécu à leur ruine. Il serait facile de réveiller partout cette dévotion : il suffirait pour cela de ressusciter, sous une autre forme, nos anciennes confréries du Saint-Sacrement.

L'Apostolat de la prière se prête admirablement à cette restauration. « La ligue du Cœur de Jésus a toujours été une « croisade eucharistique permanente, dont les divers degrés « aboutissent à la fréquentation des sacrements pour les « hommes. » Organisons dans nos paroisses l'Apostolat d'une

Archives diocésaines de Quimper et Léon

manière spéciale pour les hommes ; c'est là l'œuvre de vie, l'œuvre de salut par excellence. Quelle réaction vitale s'opérerait bientôt dans le monde, si, dans les villes et les campagnes, on voyait les hommes accourir à la Table-Sainte en rangs pressés !

« Que tous les chrétiens pieux, disait naguère le directeur « général de l'Apostolat, se fassent les disciples et les apôtres « de la communion fréquente, s'ils veulent arrêter et vaincre « l'ennemi qui nous envahit de toutes parts. L'illustre Claire « d'Assise, par un mouvement de sainte audace, saisit entre « ses mains, nous dit sa légende, le ciboire sacré, et par là « elle mit en fuite les Sarrasins qui escaladaient déjà les « murs de son monastère. Faisons mieux encore : prenons « dans nos âmes, par la communion fréquente, le Dieu de « l'Eucharistie, et nous ferons reculer les modernes barbares « qui, de tous côtés montent à l'assaut de la Société et de « l'Eglise. »

***

Un vaillant chrétien s'écriait naguère dans un Congrès, aux applaudissements de tous : « La France — ou plutôt la société moderne — meurt d'anémie : il nous faut donc recourir au grand, au souverain remède, au remède sorti du Cœur de Jésus. » Et il montrait, en effet, le vrai remède dans le retour des hommes à la pratique, à la fréquentation des sacrements. Mais pour obtenir ce retour, ce qu'il faut, c'est que tous les vrais serviteurs de Jésus-Christ s'unissent dans un effort unanime.

Ce qu'il faut particulièrement c'est que, dans un si important travail, ils se partagent les rôles. — Aux prêtres, il appartient d'inculquer sans cesse, au point de vue doctrinal, l'impérieux besoin qu'ont les *hommes* de la communion fréquente, en nos jours troublés, qui sont des jours de persécution pour la sainte Eglise. Aux prêtres, de porter les derniers coups aux germes empoisonnés qu'a laissés le Jansénisme. Aux prêtres, de s'occuper de plus en plus des hommes, d'établir et de *soigner* les Œuvres d'hommes, et de les rapprocher ainsi du Dieu de l'Eucharistie.

Aux laïques — surtout aux riches, aux lettrés, aux influents — de se faire les auxiliaires dévoués du prêtre dans cette indispensable campagne. A eux de pratiquer en grand, par rapport à la communion, même fréquente, cette prédication si persuasive de l'exemple, qui finit par triompher de tout. — Les mères, les épouses, les sœurs, y joindront l'appoint si considérable de leurs prières, de leurs douces, mais puissantes excitations.

QUIMPER. — La retraite des Dames aura lieu dans la chapelle des Religieuses de la Retraite de Quimper, du lundi soir 5 mars (4 heures) au samedi matin.

Elle sera donnée par le R. P. Galinand, directeur de l'École Apostolique de Poitiers.

Exercices de la retraite. — Lundi soir : à 4 heures, Instruction et salut du Très-Saint-Sacrement.

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 8 heures, sainte messe ; 8 heures 1/2, instruction ; midi 1/4, instruction ; 3 heures, conférence et salut du Très-Saint-Sacrement.

Samedi 10 mars, clôture de la retraite : 8 heures, sainte messe, instruction et salut du Très-Saint-Sacrement.

S'adresser, pour les cartes d'admission, à la porterie de la Retraite, jusqu'au 5 mars.

***

BREST. — Jeudi, 23 février, avait lieu dans l'église de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, une touchante cérémonie. Un mousse du vaisseau l'*Austerlitz* abjurait l'hérésie et entrait dans le giron de notre sainte mère l'Eglise. Il a été baptisé par M. l'aumônier du bord, assisté de M. le curé de la paroisse. Ses parrain et marraine étaient M. Nogue, capitaine de frégate en retraite, et Mme de Courville. Ils ont accompagné à la sainte table leur filleul, qui a fait immédiatement sa première communion.

Pèlerinage à Jérusalem. — Le Comité des pèlerinages de Pénitence à Jérusalem nous prie de lui servir d'interprète auprès de nos lecteurs, et d'annoncer le départ du prochain pèlerinage, pour le 12 avril prochain.

Nous le faisons d'autant plus volontiers qu'il s'agit d'une grande œuvre catholique et française.

Le but du pèlerinage est la prière aux Lieux-Saints, pour l'Eglise, pour la France, suivant les intentions du Souverain-Pontife ; c'est encore le soulagement des âmes du purgatoire.

Mais à côté de cet intérêt tout surnaturel, il en offre un autre également saisissant : que de petites bourses n'auraient jamais pu faire les frais de ce voyage, incomparable complément d'une éducation sacerdotale, sans l'énorme abaissement de prix obtenu par l'organisation de l'œuvre ?

Au point de vue national, il est d'une évidente utilité de montrer en Palestine des pèlerins de notre nation en face de l'envahissement des Russes et des protestants Allemands, Anglais, Américains.

S'adresser, pour tous renseignements, 8, rue François Ier, à Paris.

Prix des places : Premières, 600 fr. ; secondes, 450 fr., troisièmes, 300 fr., plus 140 fr. la nourriture et le logement.

R. P. Le Gall. *(Lettres avec portrait.)* — Librairie Salaün, Quimper, 2 francs. — « Les lettres du R. P. Le Gall ont toutes

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les grâces. La langue en est simple, rapide, colorée ; elle esquisse en se jouant toutes sortes de tableaux pleins de vie et de lumière. La raison, la piété, la science y sont souriantes. » (Léon Aubineau, *Revue littéraire de l'Univers.*)

Vie de Monseigneur Bruté de Rémur, par l'abbé Charles BRUTÉ DE RÉMUR. 1 volume in-8°. Prix : 3 fr. 50. — Quimper, librairie Salaun.

Le nom seul de Mgr Bruté est resté dans l'Eglise de France le synonyme de la piété la plus sacerdotale et du zèle le plus évangélique. L'évêque de Vincennes fut, dans toute l'acception du mot, un saint évêque. Il appartient à cette phalange d'apôtres, dont plusieurs étaient nés dans le diocèse de Rennes, qui s'en allèrent, au commencement de ce siècle, semer sur la terre américaine la bonne semence qui porte aujourd'hui tant de fruits.

Une pensée filiale et pieuse a guidé l'auteur de cet ouvrage. Il cite, à la première page, cette parole de Montaigne : « J'ai seulement fait icy un amas de fleurs étrangères, n'y ayant fourni du mien que le mince filet à les lier. » Disons tout de suite que le bouquet est fait de main de maître.

Mgr Bruté, né en 1779, d'une des plus honorables familles de la vieille bourgeoisie rennaise, a laissé lui-même sur l'époque révolutionnaire à Rennes, des pages du plus vif intérêt que l'auteur a eu l'heureuse pensée d'insérer tout entières : on les lit avec un charme qui ne se dément point.

Une partie non moins curieuse du livre, ce sont les rapports intimes de Mgr Bruté avec les deux frères Lamennais, et ses lettres au pauvre *Féli*, au moment de sa chute. On y trouve l'accent même des Saints.

L'apostolat en Amérique, de Mgr Bruté, nous fait entrer dans les détails de la vie du missionnaire, vie d'abnégation, d'héroïsme continu et de travaux incessants. Mgr Bruté mourut à Vincennes, sa ville épiscopale, le 26 juin 1839.

Une lettre des plus élogieuses de Son Em. le Cardinal Place, archevêque de Rennes, félicite l'auteur d'avoir entrepris ce travail, et d'avoir su, au milieu des labeurs du ministère paroissial, le mener à bonne fin.

Tous ceux qui liront ce livre y trouveront une source d'édification, « une leçon et un exemple. »

Ecrit par un ami dévoué de la jeunesse, il aura surtout sa place au foyer chrétien, dans nos collèges et dans nos écoles.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — *Le blocus du Vatican.* — Aux témoignages de

respect et d'amour du monde catholique, le gouvernement italien répond par des actes et des procédés de plus en plus hostiles à la papauté.

On veut absolument, dit le *Moniteur de Rome*, cerner, enserrer le Vatican dans une enceinte d'édifices marqués au cachet de la Rome nouvelle et gouvernementale.

Une feuille radicale, la *Capitale*, en faisait elle-même l'aveu. Elle reconnaissait explicitement que l'exécution du plan régulateur, dans la partie de Rome qui avoisine les Palais Apostoliques, avait pour but — ce sont ses propres expressions — « de mettre le blocus au Vatican ». Dans quelques mois, ajoutait la feuille révolutionnaire, le Vatican, déjà cerné dès aujourd'hui, *sera assiégé comme une forteresse.*

Ce plan, ourdi dans les Loges par des francs-maçons, a déjà reçu en grande partie son exécution. Le quartier des *Prati* est couvert aujourd'hui d'un amas de constructions informes qui sont une honte au point de vue de l'art et de l'architecture, mais qui n'en répondent pas moins au but pour lequel elles sont sorties de terre, et qui est d'étouffer pour ainsi dire le Vatican dans cette enceinte d'édifices qui l'enserrent de toutes parts.

Ces constructions surpassent de plusieurs étages les murs des jardins du Vatican, de sorte qu'il est possible non seulement d'y voir ce qui s'y passe, mais encore de s'y introduire ou tout au moins d'y lancer toute sorte de projectiles. La captivité matérielle du pontife se rétrécit ainsi de jour en jour. Ses geôliers ne veulent même pas permettre que Pape jouisse en liberté du dernier asile qu'ils n'ont pu lui ravir.

***

Le 26 février a eu lieu la béatification de la Vénérable Joséphine-Marie de Sainte-Agnès, vulgairement appelée Inès de Benganim, religieuse de l'ordre des ermites déchaussés de Saint-Augustin.

L'héroïcité des vertus fut proclamée le 19 août 1838 par S. S. Grégoire XVI, et les miracles ont été approuvés par Sa Sainteté Léon XIII, le 21 février 1886. Le 21 novembre de cette année, le Pape a décrété qu'on pouvait procéder en sûreté à la béatification.

***

LOURDES. — Les *Annales* de Lourdes (livraison de janvier), publient une vue d'ensemble sur l'année 1887 à la Grotte. C'est une page ajoutée à cette histoire merveilleuse que l'Immaculée-Conception écrit à Lourdes depuis 1858.

La Grotte a reçu 4 cardinaux : Leurs Eminences les Archevêques de Toulouse, de Carthage, de Séville et de Reims ; un représentant du Saint-Siège, Son Excellence le Nonce d'Espagne ; 61 archevêques, évêques, abbés mitrés et autres prélats.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

33,110 messes ont été célébrées au sanctuaire ; les communions de l'année s'élèvent à 368,000.

Les processions,ou grands pèlerinages organisés, ont amené 79,042 pèlerins de France, de Belgique de Hollande et d'Espagne.

Les dépenses pour l'église du Rosaire, en construction devant la Basilique, sont de 2,093,700 fr. 50, depuis le commencement des travaux, et de 365,446 francs pour l'exercice 1887.

Un fait résume, pour 1887, l'extension merveilleuse que prend le culte de Notre-Dame de Lourdes: le 8 mai, une de ses statues a été couronnée à Villenour, dans l'Inde française, par Mgr l'Archevêque de Pondichéry, en présence de deux de ses collègues, et aux applaudissements de 40,000 témoins, tant païens que chrétiens.

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

(Suite)

Bethléem, dimanche, 6 juin 1886.

MON CHER AMI,

Une fois nos compagnons repartis pour Jérusalem, nous autres, excursionistes d'Hébron, de la vallée de Mambré et de la Sauba, nous avons eu toute facilité pour visiter la crèche et les autres grottes qui y sont attenantes. On arrive à la grotte ou crèche par deux escaliers: l'un appartient aux Latins, il descend de l'église catholique de Sainte-Catherine et vous fait passer à travers la crypte où se trouvent les autels des Saints-Innocents, de Saint-Joseph, de Saint-Eusèbe, de Sainte-Paule et de Saint-Jérôme.

L'autre escalier qui est double, descend de l'église grecque, dont une partie appartient aux Abyssiniens schismatiques. Les Latins ont le droit de traverser le chœur des Grecs et de descendre par ce deuxième escalier : c'est par là que j'ai passé avec mon calice et en ornements, pour aller célébrer la sainte messe. Les Grecs voudraient bien empêcher les Latins de traverser leur église, mais ils n'osent rien dire, probablement par ce qu'ils ont peur du soldat turc qui, l'arme au pied, monte la garde dans leur sanctuaire. Un autre soldat est de faction dans la grotte même; hier et ce matin, je ne l'avais pas aperçu, mais ce soir, comme il n'y a que lui et moi et deux ou trois pèlerins à la grotte de l'Enfant-Jésus, je le remarque parfaitement. Un autre soldat vient le relever pendant que je suis là ; mais, avant de prendre la garde et de consentir au départ de l'autre factionnaire, il examine soigneusement l'étoile en argent, l'inscription, les tableaux, les tapisseries, les lampes...,car si quelque chose manque, le pauvre soldat est responsable.

« Le sanctuaire principal, celui de la Nativité, s'étend sous le centre du transept de la basilique. C'est sans contredit l'une des grottes les plus vénérables du monde entier, par les souvenirs qu'elle rappelle. Sombre par elle-même, elle est éclairée par un grand nombre de lampes d'argent, dons de la France, de l'Autriche, de l'Espagne et de l'Italie, et qui y répandent constamment une douce clarté. A son extrémité orientale, entre les deux escaliers qui y convergent, on voit une niche arrondie dans sa partie supérieure. Une table de marbre y sert d'autel, et au-dessous de cette table brille, encastrée dans le pavé, l'étoile d'argent et l'inscription latine dont je t'ai déjà parlé. Cette inscription latine, consacre le droit des Latins à la propriété de ce précieux sanctuaire. Elle avait disparu en 1847, dérobée, dit-on, par les Grecs, qui, par cet enlèvement avaient voulu dépouiller les catholiques d'un titre irrécusable de possession qu'ils invoquaient en leur faveur. Après de longues négociations avec la Sublime-Porte, négociations auxquelles les ambassadeurs de France et de Russie prirent une part active, l'un pour défendre les droits séculaires des Latins, l'autre pour appuyer les prétentions des Grecs, le sultan Abd-ul-Medjid fit replacer sous l'autel de la Nativité une nouvelle étoile, entièrement semblable à la précédente, c'est celle que j'y vois maintenant; probablement, le factionnaire turc n'est là que pour empêcher les Grecs de l'enlever de nouveau et de commettre d'autres dégâts au préjudice des Latins. Toutefois, ce sanctuaire vénéré n'en continue pas moins d'appartenir aux Grecs.

« A six ou sept pas de là, vers le sud, dans un enfoncement latéral, est la crèche. On y descend par trois degrés. C'est un endroit bas et voûté; un bloc de marbre blanc, creusé en forme de berceau, a remplacé la crèche de bois dans laquelle la Sainte-Vierge étendit sur la paille son Divin Fils et qui fut plus tard transportée à Rome dans la basilique de Sainte-Marie-Majeure. Cette partie de la grotte n'étant pas assez élevée pour qu'on y puisse célébrer la messe, on a dressé en face et très près de là un autel appelé l'autel des Mages ou des Trois Rois, en souvenir de ces princes de l'Orient qui vinrent avec leurs présents se prosterner, à cette place même, devant le Maître du ciel et de la terre ; il leur apparaissait sous les traits d'un faible et pauvre enfant couché sur la paille entre un âne et un bœuf. Avant eux les bergers s'étaient inclinés les premiers devant l'Agneau de Dieu dont l'avènement leur avait été annoncé par la voix des Anges. Cet autel et le lieu de la crèche appartiennent aux Latins. C'est là que j'ai eu le bonheur de célébrer la messe ce matin. Je viens d'y passer deux des heures les plus heureuses de ma vie. Dans le silence et la demi-obscurité, j'ai pu, à mon aise, prier, méditer, pleurer, baiser les endroits vénérés, pour recommencer encore... « *Il fait bon d'être ici,* » me disais-je, mais la nuit

Archives diocésaines de Quimper et Léon

arrive, au revoir, chère grotte, à demain. Avant de sortir de la crypte, j'ai visité les chapelles de Saint-Joseph, des Saints-Innocents, de Saint-Jérôme, de Sainte-Paule, de Sainte-Eustochie, de Saint-Eusèbe de Crémone, toutes fort belles. »

En attendant le dîner, j'ai parcouru en détail le couvent des Franciscains et hasardé un coup d'œil sur les couvents voisins des Grecs et des Arméniens schismatiques. Il n'est pas tard, mais je suis fatigné, et je vais me livrer au sommeil ; j'espère bien que les moustiques de Bethléem, les plus méchants que j'ai vus jusqu'ici, me laisseront en paix. Au reste, mon lit est pourvu d'une moustiquaire. *Eun tammik pedenn, hag ebars !*

Bien à toi. **X...**

***

Bethléem, lundi 7 juin 1886.

P. S. — Excellente nuit !

Je viens de célébrer la sainte messe à l'autel de Sainte-Paule et de faire mes derniers adieux à la grotte. Mon *laouik* m'attend près du fameux puits de David. Il faut que nous soyons en selle à 6 heures, car il y a loin d'ici à Hébron. Sur trente excursionistes, je suis le seul Breton ; mais il y a un Vendéen, le R. P. Fort, compagnon parfait, vicaire général de la Dominique. Il m'a donné les meilleures leçons d'équitation en pays de montagne. En avant ! Je confie cette lettre à un pèlerin retardataire qui la mettra à la poste à Jérusalem.

(A suivre.)

SAINT JEAN DISCALCÉAT

(Suite)

La bouche parle de l'abondance du cœur, et comme la charité remplissait le cœur de saint Jean Discalcéat, elle donnait une merveilleuse éloquence à ses conseils sur l'aumône, si bien que le feu dont il était consumé se communiquait à l'âme de ses auditeurs. Or, jamais les œuvres de la charité chrétienne n'avaient été plus nécessaires. On était au plus fort de la guerre entre Charles de Blois et Jean de Montfort, époque féconde en beaux faits d'armes, mais plus féconde encore en misères de toute sorte ; le pays tout entier était ravagé tantôt par les Bretons des deux partis, tantôt par les Français, et bien plus encore par Bembrough et ses aventuriers Anglo-Normands. Dans de pareilles conjonctures un apôtre prêchant la charité et la prêchant avec un succès si éclatant, devait être regardé comme un envoyé du ciel. Mais, sachant que l'homme ne vit pas seulement de pain, il ne se contentait pas d'assurer aux pauvres de Quimper, les dons de leurs frères moins éprouvés, il travaillait par la prière et par

ses œuvres de zèle à sanctifier les âmes : « Il n'estoit jamais oysif, mais toujours occupé à quelque saint exercice, ou au travail, il se levoit la nuit avant les autres, et alloit à l'Eglise longtemps avant le signe de Matines, et y perseveroit en oraison le plus souvent jusqu'au point du jour ; la messe dite, il se mettoit au confessionnal, ou il alloit visiter les malades par la ville ; après son disné, il retournoit à l'Oraison ; et, Complies dites, il passoit une bonne partie de la nuit en l'église en oraison ; il récitoit, deux fois par jour l'office canonial, au chœur avec la communauté, et puis en son particulier ou avec quelque bon religieux, toujours la tête découverte, et avec une telle attention et reverence, que s'il eust visiblement parlé à Dieu et à ses saints ; de sorte que, si quelqu'un luy vouloit parler, pendant qu'il disoit son service, il luy falloit attendre jusqu'à l'avoir achevé. Outre l'office canonique, il disait celui de la Croix, du Saint-Esprit, les psaumes graduels et penitentiaux, l'office des deffunts, plusieurs litanies et nombre d'hymnes et cantiques de Notre-Dame. »

Nous ne comprenons guère aujourd'hui comment les Saints faisaient dans leur vie quotidienne une part si large à la prière. Les religieux qui divisent leurs instants entre la vie contemplative et les œuvres de zèle sont d'ordinaire obligés de donner au prochain la plus grande part (il est vrai que c'est toujours pour la gloire de Dieu) ; dans la société chrétienne du Moyen-Age, les religieux avaient moins à se dépenser au dehors ; la même somme de travail était partagée entre un plus grand nombre de ministres ; les heures d'oraison étaient donc plus multipliées ; c'est ce qui a fait tant de Saints à cette époque ; Dieu seul sait combien d'âmes sont arrivées à l'héroïsme dans la vertu parce qu'elles avaient merveilleusement grandi dans leurs communications incessantes avec le Ciel. Quand Jean Discalcéat et tant d'autres interrompaient ces sortes d'entretiens avec le Créateur pour l'entretien avec ses créatures, il était impossible que Dieu ne demeurât pas toujours le but final de toute pensée, de toute parole, de tout conseil. De même que le visage de Moïse apparaissait aux Israélites revêtu d'un éclat lumineux, quand après son entretien avec le Seigneur il fut descendu du Sinaï, de même notre humble frère-mineur communiquait au prochain la lumière dont Dieu avait éclairé son esprit, le feu dont il avait embrassé son cœur dans ces communications intimes.

Mais il n'arrive guère, ou plutôt il n'arrive jamais aux âmes saintes de n'avoir à goûter que les délices de la vie contemplative ; si le Sauveur lui-même a voulu subir la tentation et boire jusqu'à la lie le calice de la souffrance, il faut bien que ses amis triomphent de la même épreuve et savourent les mêmes amertumes ; d'ailleurs l'humilité verrait-elle ses fleurs se changer en fruits si elle n'était atteinte par le vent de l'humiliation, émondée par le fer de la douleur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

On connaît le cri d'angoisse de saint Paul : « De peur que la grandeur de mes révélations ne fût pour moi une occasion d'orgueil, l'ange de Satan m'a été envoyé pour me souffleter ; trois fois, j'ai supplié le Seigneur, et il m'a répondu : « Ma grâce te suffit ».

L'ennemi à qui Dieu permit de s'attaquer au grand Apôtre, fut aussi admis à livrer de furieux assauts à Jean Discalcéat. Nos deux narrateurs ne s'étendent guère sur les tentations purement intérieures qu'il eut à subir, mais le récit qu'ils font des *voies de fait* auxquelles le démon recourait contre lui, indique suffisamment sur quel point il essayait de le faire faiblir ; il voulait le jeter dans le découragement pour l'amener ensuite à la tiédeur ; or, le livre de l'Apocalypse nous dit assez combien la tiédeur déplaît à Dieu chez ceux qui sont appelés à la perfection.

« Un jour de Pasques, le bienheureux Jean, se trouvant fort exténué de jeusnes et autres macérations dont il s'estoit affligé le Caresme, l'ennemy luy apparut et tascha à luy faire desesperer de son salut, ravalant les merites de ses penitences et actions vertueuses ; mais, voyant que le bon Pere luy resistoit courageusement, il le battit furieusement, mesme en presence de son Gardien (1) et de plusieurs Religieux, auxquels il montroit du doigt l'ennemy, visible toutesfois à luy seul ; mais il se deffendoit vigoureusement, ayant toujours en la bouche ces versets du psautier : « *Erue a framea, Deus, animam meam et de manu canis unicam meam.* — O Dieu, arrachez mon âme au glaive, arrachez aux attaques du chien mon âme seule et abandonnée. » (Ps. XXI, v. 21) ; et pour dépiter le diable, il repetoit plusieurs fois le mot *chien* ; et cet autre verset : « *Nolite tangere christos meos, et in prophetis meis nolite malignari.* — Gardez-vous de toucher à ceux que j'ai oints, et de faire du mal à mes prophètes. » (Ps. CIV, v. 15) ; et encore cet autre : « *Discedite a me omnes qui operamini iniquitatem, quoniam exaudivit Dominus vocem fletus mei.* — Eloignez-vous de moi, vous tous qui commettez l'iniquité, car le Seigneur a entendu la voix de mes larmes. » (Ps. VI, v. 9) ; et : « *Erubescant et conturbentur vehementer omnes inimici mei.* — Que tous mes ennemis rougissent et soient couverts de confusion. » (Ps. VI, v. 11.)

Quelques lecteurs s'étonneront, sans doute, des coups furieux qui, d'après le légendaire, auraient été donnés au bienheureux par le diable visible à sa seule victime. Saint Athanase raconte des faits semblables dans la vie de saint Antoine, et nul n'accusera le saint docteur de naïve crédulité ; saint Sulpice-Sévère expose dans la vie de saint Martin des preuves analogues de la haine du démon contre les Saints de

(1) Dans l'ordre de saint François, on donne le nom de *Gardien* au supérieur d'une communauté.

Dieu ; ces deux auteurs écrivaient peu de temps après les événements dont ils nous ont transmis le souvenir.

Nous ne pouvons guère oublier, d'ailleurs, que dans le siècle même où nous vivons, Jean-Baptiste-Marie Viannay, le bon curé d'Ars, a bien souvent été victime des sévices de celui qu'il appelait dédaigneusement le *grappin*.

D'après les trois exemples que je viens de citer, on pourrait supposer que le grand Ennemi en veut surtout aux Saints dont la vie est particulièrement austère ; cette hypothèse ne serait pas sans fondement. L'ange déchu méprise notre nature humaine dans laquelle l'esprit est joint à la matière ; tous ses efforts tendent à nous faire vivre uniquement de la vie des sens, et son dépit est au comble quand il voit l'homme crucifier sa chair avec ses convoitises, vivre dans son corps comme s'il n'en avait pas. C'était le cas de notre bienheureux : « Pour se garantir des assauts de ses ennemis, du diable et du monde, il gourmandoit sa chair, son ennemy domestique, l'assujettissant à l'esprit par des austeritez estranges ; il passa seize ans entiers sans boire de vin (excepté à la messe), ny manger chair, si ce n'estoit en actuelle maladie, et par ordonnance de médecin, commandement de ses supérieurs, ou importunité de ses amis, et n'eut jamais usé de l'un ny de l'autre, s'il n'eust craint de donner mauvais exemple à son prochain et sembler estre singulier ou superstitieux ; il mangeoit fort rarement du poisson, se contentant de gros pain d'orge, d'avoine ou de fèves, lesquels il laissoit à dessein moësir et corrompre, pour estre plus insipides ; il versoit dans l'eau qu'il beuvoit quelque liqueur aigre et amère, pour se ressouvenir du fiel et vinaigre que son Sauveur avoit beu pour luy en l'arbre de la Croix ; il ne mangeoit qu'une fois le jour, s'il n'estoit malade au lit ; il jeusnoit presque toute l'année, qu'il avoit distribuée en huit Caresmes, la pluspart desquels il jeusnait au pain et à l'eau : le premier commençoit le lendemain de l'Epiphanie et continuoit quarante jours, qu'il ne mangeoit que du pain, parfois trempé en un bouillon de potage, le plus souvent tout sec, et ne beuvoit que de l'eau ; le second estoit le grand caresme de l'Eglise, qu'il jeusnoit tout entier au pain et à l'eau ; le troisiesme (qu'il appelloit le caresme de Moyse) commençoit après Pasques et durait quarante jours, souvent au pain et à l'eau ; parfois, trois fois par semaine, il prenoit un potage, mais les onze jours devant la Pentecoste, il les jeusnoit à pain et eau ; celuy de Nostre-Dame suivoit, et duroit jusqu'à son Assumption, entièrement à pain et eau ; de mesme austerité, il jeusnoit le sixiesme, en l'honneur des Anges, qui duroit jusqu'à la Saint-Michel ; puis commençoit le septiesme, qui duroit jusqu'à la Toussaints et en leur honneur (1), la pluspart à pain et eau. Le huitiesme

(1) C'est-à-dire en l'honneur de *tous les saints*.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et dernier, qui est de commandement aux Frères, il le jeusnoit au pain et à l'eau, commençant le jour des Deffunts et continuant jusqu'à Noël. »

Le genre de mortification qui a valu son nom à saint Jean *Discalcéat* n'était pas sans lui occasionner de vives souffrances, supportées avec un simple et vaillant courage : « Il estoit bien aise quand il se blessoit les pieds, allant par les villages ou à la queste, se réjouissant d'endurer quelque chose pour l'amour de Dieu. Une fois, il s'estoit mis un cloud dans le pied, qu'il ne voulut tirer, que son pied ne fust enflé et prest de pourrir, que son gardien luy commanda de se le laisser tirer: ce qu'il fit, endurant patiemment la douleur. »

O sainte folie de la croix ! le monde peut sourire de cette soif de souffrances ; à quoi bon ? dira-t-il ! Mais, la charité ne raisonne pas ainsi ; le fils de saint François se réjouissait dans ces plaies douloureuses qui lui rappelaient les stigmates de son Père, et par dessus tout les pieds transperoés du Sauveur. *(A suivre.)*

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES **C. LÉON,** *rue Astor, 1,* QUIMPER.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — **JODELAIS, Jeune** Quimper—36, rue Kéréon—Quimper *Fournissr du Grand-Séminaire*

HUILE D'OLIVE EXTRA-DOUCE VIERGE
Franco par grde vitesse. 2f20 le kg. Elégant estagnon de 5 kg., avec carbelets, contre mdat-poste 11f (tarifs spéciaux pour le clergé) Ch. LAFONT de SÉNAILHAC & Cie, 18, Rue de l'Olivier.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'APPROVISIONNEMENTS, MARSEILLE

OUTILLAGE D'AMATEURS ET D'INDUSTRIES
SCIES-MÉCANIQUES, plus de 50 modèles
TOURS de tous Systèmes
DESSINS et FOURNITURES pour DÉCOUPAGE
OUTILS DE TOUTES SORTES
3 DIPLOMES D'HONNEUR
Le TARIF-ALBUM, 200 pages et plus de 500 grav., FRANCO CONTRE 65 CENT.
TIERSOT, *16, rue des Gravilliers, Paris.*

CHEMIN DE LA CROIX
DE J. DU SEIGNEUR
Béni et approuvé par S. S. le Pape Pie IX, S. Em. le Cardinal Wiseman et S. G. l'Evêque d'Arras, reste l'œuvre la plus artistique et la plus belle qui existe en *bas-reliefs* sculptés et en photographie. — Envoi franco d'un prospectus illustré. — *PUTOIS-CRETTÉ, éditeur, rue de Rennes, 90, Paris.*

Vraies Montres de Besançon et de Genève

Nos lecteurs peuvent s'adresser en toute confiance à l'*Intermédiaire Catholique* pour recevoir, à des prix avantageux, et avec les garanties les plus absolues, de *bonnes montres* de Besançon ou de *vrais chronomètres de Genève*, des pendules, cartels, régulateurs, mouvement soigné, style sérieux, et tous les articles de bijouterie et d'orfèvrerie.

Demander le catalogue général à Mme Marie MARILLIER, 30, rue du Clos, à Besançon (Doubs).

N. B. — Envoi franco d'échantillons aux membres du clergé, des communautés et aux personnes notoirement honorables.

HORLOGERIE SUPÉRIEURE

Les meilleurs **Chronomètres** de poche, avec bulletins de marche de l'Observatoire sont établis par l'**Alliance horlogère** de Besançon. Vente au prix de fabrique avec les plus grandes facilités pour les paiements. Escompte au comptant : 10 0/0. **Montres** supérieures garanties depuis 15 francs. **Pendules, Réveils, Pièces à musique, Bijouterie.** — Les catalogues sont envoyés franco.

L'ASSURANCE FINANCIÈRE
SOCIÉTÉ MUTUELLE DE RECONSTITUTION DES CAPITAUX
3, rue Louis-le-Grand, PARIS

BONS D'ÉPARGNE
Émis à 250 francs
Remboursement à *1,000 fr.* garanti par des Obligations à Lots du Crédit foncier de France
DURÉE 75 ANS — 4 TIRAGES PAR AN
Les souscriptions seront reçues à partir du 24 février 1888
Le prix de 250 francs sera payable de la manière suivante :
50 fr. en souscrivant ; 25 fr. du 1er au 10 de chaque mois jusqu'à complète libération
Les libérations totales seront admises à toute époque ; les titres entièrement libérés participeront seuls aux tirages
Le premier Tirage aura lieu le 1er Avril 1888
*Les versements sont reçus au siège de l'*ASSURANCE FINANCIÈRE, *3, rue Louis-le-Grand, et chez les Agents et Correspondants de la Société*

La somme nécessaire au remboursement de tous les Bons à 1,000 francs et les intérêts seront employés en OBLIGATIONS A LOTS DU CRÉDIT FONCIER DE FRANCE.

Ces obligations seront immatriculées, numéro par numéro, au profit exclusif des Souscripteurs de Bons qui bénéficieront de tous les avantages attachés auxdites obligations jusqu'à la sortie des Bons au tirage. — Ainsi, les Bons seront remboursés au *quadruple* de leur prix, soit à 1,000 francs, et les *porteurs jouiront, en outre, des lots qui seront acquis aux obligations de garantie.* — Tout porteur de Bons, entièrement libérés, aura le droit de requérir la délivrance d'un certificat constatant les numéros des obligations de garantie. — Un Comité de six Membres désignés chaque année au sort parmi les titulaires de Bons nominatifs, sera chargé du contrôle de l'opération, concurremment avec le Conseil d'Administration.

Les prospectus, Bulletins de Souscription, Renseignements, etc., sont adressés sur demande affranchie envoyée au Siège social ou aux Agents de la Société.

MALADIES DE LA PEAU Dartres, Eczéma, Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, etc. radicalement guéris par le *Véritable SIROP de BOCHET IODE* et le *BAUME ANTI-DARTREUX* de **Bertrand Aîné**, phien, 21, place Bellecour, à **Lyon**
ENVOI FRANCO CONTRE MANDAT DE 8 FR. — NOTICE GRATIS.

Vins rouges et blancs de Table dep. 90f. la Pièce. **EMILE PINÈDE**, Propriétaire, à Montpellier, (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclésiastiques et établissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.

TOUX RHUMES BRONCHITES CATARRHES PHTHISIE
Guérison certaine par l'EMULSION MARCHAIS aux Tolu et Aconit.
La Rochelle, MARCHAIS. — 2 fr. 50
PARIS, 85, Rue de Rivoli.

ASTHME *TOUX OPPRESSION BRONCHITE*
TRAITEMENT **GRATUIT** jusqu'à guérison, par correspondance.
Dr GALVI, *63, Avenue Bosquet, Paris.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

EAUX

MINÉRALES, NATURELLES, FROIDES

Arsenicales, Ferrugineuses & Magnésiennes

DE

FARETTE

PRÈS ALBERTVILLE (SAVOIE)

(Altitude 1,040 mètres)

Ces Eaux de table n'étant pas gazeuses n'irritent pas les muqueuses de l'estomac.

Elles sont prescrites avec succès dans les maladies suivantes : la Gastralgie, la Migraine, l'Anémie, les Fièvres intermittentes, la Bronchite, l'Asthme et les Affections herpétiques.

Une propriété remarquable qui les distingue, est d'entretenir et même de donner la fraîcheur du teint, la fermeté des chairs et la légèreté de la marche.

S'adresser, pour les Commandes, au Dépôt
22, rue du 4-Septembre, à Paris

Prix de la bouteille : 0,80 centimes

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la **Peau**, même des **Plaies variqueuses** dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND**, Méd. spte, à Melun. — Consult. gratuites par corresp.

HUILERIES DU MARQUISAT

Huile d'Olive vierge, Provence, Toscane, Levant. Savon cuit extra pur. Sur demande, envoi d'échantillon *franco*. Prix réduits pour Communautés religieuses. — Voir **BARBAUDY & Cie**, **5, Rue du Chantier, MARSEILLE.**

FONDERIE DE CLOCHES

Adolphe HAVARD,

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Emile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

SAVON ANTISEPTIQUE AU

GOUDRON BORATÉ

Maladies de la peau, usages antiseptiques, crevasses, engelures, etc.

Prix f. 1.50 ph. Env. f. cont. mandat

J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

3e ANNÉE. Samedi 10 Mars 1888. N° 10.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Pèlerinage breton à Rome, présidé par Mgr Lamarche ; Visite de Mgr à Quimperlé ; Une Mission pour les Bretons du Hâvre.

II. Nouvelles du Monde catholique : Rome : Discours de S. S. Léon XIII à l'occasion de l'anniversaire de son couronnement.

III. Lettres d'un Pèlerin de Jérusalem (suite).

IV. S. Jean Discalcéat (suite)

V. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 11 Mars. — 4me Dimanche du Carême, semi-double, violet. Vêpres de saint Pôl-de-Léon, mémoire du dimanche.

Lundi 12. — Saint Pôl-de-Léon, évêque, double de seconde classe, blanc.

Mardi 13. — Saint Grégoire, pape-docteur, double blanc.

Mercredi 14. — Office du jour ou office votif.

Jeudi 15. — Office votif du Saint-Sacrement, semi-double, blanc.

Vendredi 16. — Précieux Sang de Notre-Seigneur, double-majeur, rouge.

Samedi 17. — Saint Patrice, évêque, double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Mespaul.....	11, 12 et 13 mars.
Elliant.....	14, 15, 16 et 17 mars.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Quimper, 6 mars 1888.

MONSIEUR,

La *Semaine religieuse* vous a déjà appris que Monseigneur l'Evêque de Quimper, cédant aux pressants désirs qui lui ont été témoignés à Rennes, il y a quelques jours, par Son Eminence, Mgr le Cardinal Place et Nos Seigneurs les Evêques de Vannes et de Saint-Brieuc, acceptait de présider le Pèlerinage breton, qui doit, à Paris, se joindre au Pèlerinage national.

Sa Grandeur s'est rendue de Rennes à Paris pour en conférer avec Monseigneur le Nonce et Messieurs les organisateurs.

Vous voudrez bien expliquer à vos paroissiens les conditions qui ont dû être arrêtées et acceptées à Paris.

Tous les pèlerins du diocèse de Quimper sont invités à se rendre à Rennes, le samedi 7 avril, veille du départ. Le Comité des Pèlerinages sera à la gare pour les recevoir aux deux trains du soir qui arrivent l'un de Quimper (1), Vannes, Redon, à 7 heures 12, et l'autre de Brest (2), Landerneau, Morlaix, Saint-Brieuc, à 8 heures 20.

Le départ de Rennes pour Paris est fixé au lendemain, dimanche 8 avril, à 10 heures, du matin par un train spécial. Cette heure a été choisie afin de laisser aux pèlerins toute facilité d'entendre la messe.

Ce train spécial arrivera dans la soirée à Paris, gare Montparnasse. Des voitures, arrêtées d'avance, transporteront immédiatement les pèlerins à la gare de Lyon ; ils trouveront un repas tout prêt (3).

Puis, ce même dimanche soir, 8 avril, à une heure qui n'est pas encore connue, le Pèlerinage national partira de Paris pour Rome, *vid* Modane, et arrivera à Rome le mardi 10 avril.

Le retour est ainsi arrêté : départ de Rome, le lundi matin 16 avril, et arrivée à Paris, le mercredi 18 avril.

Le temps du séjour à Rome sera donc de 5 jours pleins.

PRIX. — Voyage, aller et retour, de Paris à Rome, et de Rome à Paris, compris nourriture en route, hôtel, nourriture et voitures à Rome :

1re classe	345 fr.
2me classe	273 fr.

(1) Ce train part de Quimper, à 1 heure 14.
(2) Ce train part de Brest, à 2 heures 43.
(3) Ces voitures et ce repas, n'étant pas compris dans le prix du billet, seront à la charge des pèlerins.

Les Pèlerins du diocèse de Quimper, sur la présentation, au guichet de leur station, du billet de Pèlerinage qui leur sera expédié, jouiront d'une réduction de 50 % sur la ligne de l'Ouest, et de 40 % sur la ligne d'Orléans, depuis leur point de départ jusqu'à Paris, et au retour depuis Paris jusqu'à leur station d'arrivée.

Si quelques Pèlerins allaient isolément à Paris rejoindre, gare de Lyon, le train du Pèlerinage national, le dimanche soir 8 avril, ils bénéficieraient des mêmes réductions.

Les Pèlerins sont priés de n'emporter avec eux que les colis qui peuvent trouver place dans les wagons : s'ils avaient des malles, ils devraient les faire enregistrer à leurs frais.

Le registre des inscriptions est ouvert chez M. l'abbé Rossi, boulevard de l'Odet, à Quimper. Il sera irrévocablement clos le lundi soir, 19 mars.

Toute demande d'inscription devra être accompagnée :

1° Du prix de la place ;

2° De l'indication de la gare du départ pour Rennes ;

3° Dire si l'on désire être logé à Rennes par les soins du Comité.

Les Pèlerins recevront directement à leur domicile, après le 19 mars, les explications et les renseignements qui pourraient leur être utiles.

Veuillez, Monsieur, engager vivement vos paroissiens et vos paroissiennes à profiter de cette heureuse et première occasion qui s'offre à eux d'aller à Rome, d'y voir Pierre dans la personne de Léon XIII, et de faire un de ces actes de foi qui laisse pour toute une vie les meilleures et les plus douces impressions.

Vous-même, en ouvrant le temps pascal dès le Dimanche de la Passion et en les prévenant de votre absence quelques jours d'avance, vous pourriez peut-être jouir de ces mêmes joies.

Son Eminence a obtenu pour les Bretons une audience spéciale de Sa Sainteté ; soyons-y nombreux, et que le diocèse de Quimper y tienne, groupé autour de son Evêque, la première place.

Les 5 jours pleins que l'on passera à Rome seront utilisés de manière à satisfaire la piété et à permettre de voir avec profit les plus beaux monuments de cette ville incomparable.

Veuillez, agréer, Monsieur, l'expression de mon profond respect.

DU MARHALLAC'H,
Vicaire-général.

N. B. — Messieurs les Curés, Recteurs et Aumôniers sont instamment priés de faire parvenir au Secrétariat de l'Evêché, avant le mardi de Pâques, le produit des quêtes et les dons de toute nature, destinés au Saint-Père.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUIMPERLÉ. — En arrivant lundi soir à Quimperlé, Monseigneur a voulu d'abord se rendre directement à l'église paroissiale de Sainte-Croix. Personne n'avait été prévenu ; mais au premier coup de cloche, l'église s'est remplie d'une foule de fidèles avides de recevoir les premières bénédictions de leur Pasteur, et profondément touchés de cette délicate attention.

Après une rapide visite de l'église, Monseigneur est remonté à la communauté des Ursulines, où Sa Grandeur devait le lendemain présider les élections.

Mardi, Monseigneur, accompagné de quelques prêtres, a reçu, au pensionnat des Ursulines, les compliments des enfants ; il leur a répondu en termes affectueux et paternels.

Puis, Sa Grandeur a visité les deux églises de la ville, dans lesquelles il a dit à la foule accourue un petit mot du cœur. A Sainte-Croix, il a donné la bénédiction du Saint-Sacrement.

Les communautés et l'hospice ont eu la joie de posséder Monseigneur quelques instants.

Chez les Frères, se trouvaient réunis les membres de la conférence de Saint-Vincent-de-Paul ; un enfant, au nom de tous, lui a offert ses souhaits de bienvenue.

A l'hôpital, chaque malade a eu un mot, une bénédiction de son évêque : quelle consolation pour eux !

Sur le parcours, les enfants se pressaient autour de Monseigneur, et lui de s'arrêter, de les bénir avec effusion.

Les petits enfants et les pauvres semblent surtout captiver Monseigneur : c'est à eux qu'il va tout d'abord, et c'est près d'eux qu'il reste le plus longtemps.

Monseigneur est désormais le maître ici comme à Quimper, il a gagné tous les cœurs.

Monseigneur a remis à la première semaine de juillet les fêtes du triduum du Bienheureux de la Salle. Elles auront lieu à la cathédrale.

LE HAVRE. — Dimanche 11 mars, sera ouverte une mission de trois semaines pour être prêchée aux Bretons du Hâvre, en l'église de Saint-François-d'Assise, par le R. P. L'Hévéder, S. J.

Avis. — La loterie organisée par la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul des Dames, au profit des pauvres, sera tirée lundi prochain, 12 mars, à une heure et demie.

L'exposition des lots sera faite rue Saint-François, 3, dès samedi prochain, 10.

— Le directeur de la *Semaine* est chargé de céder, à des conditions très avantageuses, un excellent harmonium, en parfait état.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Vendredi 2 mars, le Souverain-Pontife a reçu les vœux et les félicitations du Sacré-Collége pour l'anniversaire de son couronnement. Le Saint-Père a prononcé un important discours où il a protesté de nouveau contre la situation déplorable faite à l'Eglise par le gouvernement italien. En voici la traduction empruntée au *Moniteur de Rome :*

« De même que Nous avons eu pour très agréable la part qu'il a plu au Sacré-Collège de prendre, d'une manière si digne, aux manifestations par lesquelles le monde catholique a voulu célébrer Notre Jubilé sacerdotal, de même aussi Nous est-il souverainement cher d'entendre de votre bouche, Monsieur le Cardinal, que le Sacré-Collège a partagé avec Nous la joie de cet heureux évènement et qu'il s'unit à Nous pour remercier le Seigneur. Les témoignages de respect, de dévouement et d'amour que Nous avons reçus ne pouvaient être, certes, ni plus universels, ni plus nombreux, ni plus splendides, ni plus touchants. Pendant que Nous Nous en déclarons très reconnaissant à tous Nos chers fils de tous les pays, de toutes les langues, de tous les rangs et de toutes les conditions, et plus particulièrement à ceux qui ont apporté en cela plus d'activité, de générosité ou d'affection, Nous voulons que toute la gloire en revienne à Celui qui est le Dispensateur de tout bien et qui dispose dans sa providence de tous les évènements humains, heureux ou tristes, pour l'avantage de son Eglise et du Souverain Pontificat.

« Toutefois, il ne faut pas perdre de vue la réalité des choses, car, au milieu même des grandes et nombreuses consolations des fêtes jubilaires, Nous avons des motifs de graves amertumes et de cuisantes préoccupations, et celui de ces motifs qui l'emporte sur tous les autres, c'est la condition actuelle de Notre personne et du Saint-Siège. Au milieu des manifestations présentes, cette condition est restée et reste ce qu'elle était, c'est-à-dire indigne du Chef suprême de l'Eglise, inconciliable avec son indépendance et sa liberté. —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nous en appelons, entre autres, aux faits, aux manifestations toutes récentes, encouragées et favorisées par les hommes mêmes de gouvernement, et ne visant à d'autre but que d'insulter l'Eglise sous Nos propres yeux, d'exalter la rébellion de la raison contre la foi, et d'attiser la haine la plus satanique contre la divine institution de la Papauté. Il convient que le monde catholique connaisse ces indignités, qu'il se persuade de mieux en mieux des vrais desseins, chaque jour plus manifestes, des sectes dans l'occupation de Rome, et qu'il voie ainsi de quelle façon on veut que Rome continue d'être le siège respecté du Catholicisme et de son Chef.

« Que s'il a été possible, comme on se plaît à le dire, de célébrer le Jubilé à Rome, ne fût-ce qu'entre les parois domestiques et sans aucune solennité au dehors, qui ne sait qu'il en a été ainsi seulement parce que les hommes du gouvernement n'ont pas jugé utile pour leurs fins de susciter des empêchements et des obstacles ? Il n'en était pas moins en leur pouvoir de le faire, et si, en d'autres circonstances, il leur plaisait, par intérêt ou par d'autres motifs, de suivre une conduite diverse, quelle défense ou quelle sécurité pourrions-Nous espérer ? Il est clair ainsi, comme Nous l'avons dit souvent, que Nous sommes à la merci et au pouvoir d'autrui, que Notre indépendance est nulle de fait et que la liberté qu'on déclare Nous laisser n'est qu'apparente et absolument précaire. Ainsi que Nous l'avons proclamé d'autres fois, le vice de la situation est intrinsèque et dérive de la nature même des choses. Tant que cette condition ne changera pas substantiellement, quelque tempérament ou égard que l'on emploie pour l'adoucir, Nous ne pourrons jamais Nous en déclarer content ni Nous en accommoder jamais.

« Que si la Papauté sait s'orner de gloire et se concilier le respect, même quand les Papes vivent dans les catacombes, en prison ou au milieu des persécutions, ce n'est point là une raison pour qu'ils soient destinés à vivre toujours dans un pareil état de violence. On ne saurait dire davantage que la gloire dont la Papauté resplendit même alors, est le mérite des ennemis qui la combattent. C'est l'effet de cette divine vertu dont elle est douée et la preuve de cette Providence toute particulière qui la guide à travers les siècles ; quant aux ennemis, ils ne font que mettre les ombres dans ce tableau pour que le contraste soit plus saisissant.

« Cette divine vertu et cette Providence particulière Nous portent à espérer qu'il finira par luire ce jour où la Papauté sera replacée dans cet état de dignité et de liberté vraie qui lui convient de par sa propre nature et sa sublime mission. De même que Nous avons toujours visé à ce but pendant les dix années de Pontificat déjà écoulées, de même aussi c'est Notre ferme intention de le poursuivre toujours pendant le temps qu'il Nous reste encore à vivre.

« Nous comptons sans cesse sur le concours du Sacré-Collège auquel Nous rendons de vives actions de grâce pour les souhaits et les prières qu'il a faits pour Nous et, en retour, Nous sommes heureux d'appeler sur lui la plénitude des faveurs divines, comme gage desquelles et en témoignage de Notre affection toute spéciale, Nous accordons au Sacré-Collège et à tous ceux qui sont ici présents la bénédiction apostolique. »

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

(*Suite*)

Hébron (El-Kalil), le 7 juin 1886.

MON CHER AMI,

Me voici installé, près de notre tente, dans le cimetière d'Hébron. Je profite d'une heure de repos pour t'écrire. Ce matin, à 6 heures 1/4, j'étais à cheval ; *Laouik* a semblé me reconnaître ; il a eu la délicatesse de ne pas me précipiter au fond des ravins que l'on trouve au Sud, en sortant de Bethléem. Avons-nous mangréé et protesté contre ces fainéants de Turcs et d'Arabes qui tolèrent de pareils casse-cou ! On n'a pas en Europe idée d'une pareille incurie. Nous nous en sommes tirés tant bien que mal ; au bout d'une demi-heure de marche, nous arrivions à la vallée appelée ici Oued-Ourthas, où nous remarquons de très beaux jardins. Grâce à un ingénieux système d'irrigation, la végétation est luxuriante ; des orangers, des citronniers, des grenadiers, des amandiers, auxquels se mêlent des figuiers et des poiriers, y marient ensemble leur feuillage, leurs parfums et leurs fruits. J'y ai remarqué des légumes d'Europe, tels que l'oignon, la salade et le vulgaire poireau : rien ne leur manque, ni la fertilité du sol, ni la chaleur et l'humidité. Ces jardins sont renfermés entre deux chaînes de collines parallèles courant d'abord du Nord au Sud, puis du Nord-Est au Sud-Est. Cultivées à leurs bases, elles sont à quelques dizaines de mètres au-dessus de la vallée, jusqu'au sommet, d'une aridité désolante. Sur les flancs de la colline opposée à celle que nous gravissons, nous voyons des traces de carrières et de fours à chaux. Nous autres, nous côtoyons les flancs de la colline qui sert de mur à l'Ouest à ces beaux jardins, et nous suivons, pendant trois kilomètres au moins, le fameux aqueduc construit il y a trois mille ans, sinon par les Chananéens eux-mêmes, au moins par Salomon. Ce sont d'immenses blocs de granit creusés en forme cylindrique et superposés de manière à laisser passer un fort volume d'eau. De distance en distance, on a ménagé des prises d'eau. Nous comprenons parfaitement comment ces

Archives diocésaines de Quimper et Léon

beaux jardins sont arrosés au moyen de conduites en bois ou en cuir.

Nous les surplombons à une hauteur de plus de soixante mètres ; un faux pas nous y précipiterait, si le rebord de l'aqueduc n'était là pour arrêter nos montures. Nous n'avons sous les yeux que les débris d'une ancienne splendeur, mais ce sont de beaux débris, de splendides restes du *Jardin fermé* et de la ville d'Ethan. Le Frère Liévin nous dit que les jardins actuels sont sur les antiques vergers de Salomon ; ce prince aimait à s'y rendre de Jérusalem, au lever de l'aurore (1). *L'Hortus conclusus* (le Jardin renfermé) plaisait beaucoup à Salomon : « *Hortus conclusus....*, *fons signatus...*» Ce jardin fermé et cette fontaine scellée sont la figure de l'Eglise, l'épouse de Jésus-Christ, et aussi de la Très-Sainte Vierge.

J'admirai ce beau spectacle et j'évoquai ces pieux souvenirs, quand tout-à-coup des cris de détresse arrivèrent jusqu'à moi : M^lle de F... avait sa selle brisée et ne tenait à cheval que par miracle. Elle appelait au secours.

Je tâchai de la rassurer.

— Ah ! M. l'abbé, je meurs de peur ; si je tombe, je passe par dessus l'aqueduc, et je roule au fond de l'abîme.

— Foi de Breton, je vous dis que vous ne tomberez pas, ayez confiance, ne pleurez pas ; courage, encore quelques minutes. Comprenez-vous ?

— La peur ne raisonne pas... ; faites-moi descendre, s'il vous plaît.

— Attendez, je vois plus loin un endroit où deux chevaux peuvent se tenir de front.

Nous y arrivons. Il était vraiment temps. La selle était dans un état déplorable, et la pauvre demoiselle en proie à une agitation nerveuse des plus pénibles.

J'appelle un moukre : je lui enjoins de donner son âne à notre compagne de voyage et de grimper à sa place sur sa monture, ce qui fut fait à l'instant.

Quelques heures après, je voyais avec plaisir M^lle de F... remise de son émotion et toute joyeuse sur son âne. Le moricaud, lui, caracolait à merveille sur la selle brisée.

Mais revenons au jardin renfermé, ou plutôt aux fameuses vasques de Salomon. Nous admirons une eau claire et pure. Quel gigantesque travail ! C'est vraiment une œuvre digne du roi sage par excellence.

(1) Nous lisons à ce sujet dans Josèphe : « Escorté de ses gardes armés et munis d'arcs, monté sur un char et revêtu d'un manteau blanc, le roi avait coutume, à l'aube naissante, de sortir de Jérusalem. Or, il y avait un endroit éloigné de deux schènes (11 kilomètres) de la ville, et appelé Ethan. Grâce à ses jardins et à l'abondance de ses eaux courantes, ce lieu était à la fois plein de charme et de tranquillité. C'est là que Salomon se faisait transporter. » (Antiq. Jud. VIII, Ch. 7).

La première vasque que nous rencontrons est la vasque inférieure : elle mesure 177 mètres de long, 64 de large et 15 de profondeur. Elle est en partie creusée dans le roc et en partie construite d'immenses pierres taillées ; elle est étayée au dedans par de nombreux contreforts. Derrière ce bassin ou immense réservoir, vers l'Est, un énorme mur de soutènement, bâti avec de beaux blocs disposés en gradins, contient dans son épaisseur un corridor qui mène à une chambre voûtée et construite en pierres de taille très régulièrement agencées entre elles. De cette chambre, l'eau du réservoir inférieur, qui lui-même recueille celle des deux premières (lesquelles lui servent comme de filtres), s'écoule plus bas et se rend par l'aqueduc à Bethléem et au mont Moriah, à Jérusalem.

La deuxième vasque a 129 mètres de long, 70 de large et 12 de profondeur. Elle est à l'Ouest de la première, et en partie creusée dans le rocher. Enfin, la troisième vasque, la plus rapprochée de la Fontaine scellée, a 116 mètres de long, 70 de large et 8 de profondeur. On y descend par des escaliers et des gradins en pierres de taille.

Je n'ai pu m'empêcher de témoigner mon étonnement devant cette œuvre gigantesque qui compte déjà trois mille ans d'existence dans un pays si souvent tourmenté et ruiné. Vrai, Salomon était un génie ! Je me perdais dans ces transports d'admiration, quand le Frère Liévin fait sonner le boute-selle. « Nous verrons la Fontaine scellée, au retour », dit-il.

A droite, nous laissons un vieux fort à moitié ruiné, nous tournons brusquement au Sud. Te dire à quel point de désolation est réduit le pays que nous avons ensuite parcouru, est impossible. C'est vraiment un pays maudit : le pèlerin se rend compte de l'effet des malédictions dont parle l'Evangile. Il y a, par ci par là, quelques oasis que Dieu a sans doute ménagées pour faire ressortir davantage le contraste et pour donner aux pèlerins une idée de la riche culture et de la prospérité de ces contrées au temps où la malédiction divine ne les avait pas encore frappées. J'ai eu le temps de me livrer à ces réflexions pendant les trois heures que nous avons traversé un pays aussi aride et aussi sauvage que celui de Naplouse à Béthel. Nous n'y avons vu la trace du travail de l'homme que par quelques pierres numérotées qui marquent le tracé d'une future grand'route. Le soleil était brûlant, un moment j'ai dû mettre mon manteau blanc. En approchant de la fontaine où saint Philippe baptisa l'eunuque de la reine Candace, nous avons vu quelques champs labourés et, comme partout ailleurs, remplis de pierres grosses deux fois comme le poing. Je demandai au Frère Liévin pourquoi les Arabes n'enlevaient pas ces pierres, comme on le fait chez nous. « Parce que, me répondit-il, ces pierres, de nature poreuse, « absorbent la rosée de la nuit, donnent un peu d'ombre et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et ces exemples n'opéraient guère de changements ; mais, comme la Foi était universelle, les âmes se laissaient persuader plus facilement par les saintes rigueurs qu'exerçaient sur eux-mêmes les amis de Dieu, dans le cloître et dans le monde.

Saint Jean Discalcéat devait encore rendre ce service à la société dans laquelle il vivait. Pour ceux qui recherchaient la splendeur, quelle prédication que sa robe rapiécée de ses mains ! Pour ceux qui recherchaient les plaisirs de la table, quel reproche que la vue de cet homme qui était presque comme saint Jean-Baptiste, ne mangeant ni ne buvant, ou transformant ses repas en supplices ! Pour ceux qu'un rien incommode, quel modèle que ce prêtre à la vie irréprochable qui expiait sous le cilice les péchés de ses frères ! Je devrais plutôt dire « les cilices », car, il en avait trois : « L'un estoit tissu de grosses étouppes, ou *reparon*, rude et picquant ; l'autre estoit tissu de crein de cheval, et le troisième estoit composé de la peau d'un porc, dont il avoit my-tondu le poil, afin que ces pointes picquassent vivement et penetrassent sa peau. »

Cependant le génie de la mortification sut trouver pis encore : le Bienheureux s'imposa un genre de tourment qui alors comme aujourd'hui, répugnait à la délicatesse commune : « Il ne vouloit purger et nettoyer ses habits de la vermine qui s'y engendroit, et ne se trouvoit jamais avec les autres Freres à la *secotte* qu'ils appellent ; voire si quelque bestion domestique, gris ou noir, se promenoit sur son habit, il le remettoit en sa manche ou en son capuchon. » Et dom Lobineau dit à ce sujet : « Il respectoit le doigt de Dieu dans ces petits bourreaux domestiques, et, bien loin de les détruire, il s'en regardoit comme le berger, et remettoit dans le bercail ceux qui étoient en danger de s'égarer et de se perdre. »

Le XVIII^e^ siècle a vu un autre Saint plus illustre que le franciscain breton du Moyen-Age, donner le même spectacle dans les basiliques romaines et les plus célèbres pèlerinages : « Les insectes pullulaient sur le saint mendiant Benoît-Joseph Labre, et si cela inspirait du dégoût à plusieurs, c'était pour d'autres un sujet d'édification. A voir l'immobilité du Bienheureux dans ses prières, on eut dit une statue ; les uns étaient touchés jusqu'aux larmes en songeant au cilice vivant qui l'enveloppait de la tête aux pieds, sans lui laisser un instant de répit : en réfléchissant à ce supplice que pas un mouvement ne trahit jamais, d'autres témoins étaient frappés de stupeur » (1).

Mais n'y avait-il pas là un oubli de la charité fraternelle ? Le saint mendiant Benoît-Joseph, lui du moins, ne vivait pas

(1) *La Vie admirable du saint mendiant et pèlerin Benoît-Joseph Labre*, par Léon Aubineau.

« entretiennent l'humidité du sol ; aussi, voyez comme le blé « pousse bien tout autour de chaque pierre. »

En arrivant à la fontaine Saint-Philippe, nous remarquons les traces d'une ancienne voie romaine et, sur la colline voisine, la forteresse bâtie par les frères Machabées, au temps où ils combattaient pour la délivrance de leur patrie.

Nous nous y sommes arrêtés pour déjeuner : pas un arbre pour nous abriter. Moyennant finances, nous nous réfugions dans une petite mosquée où, à genoux, nous mangeons un morceau sur le pouce. Pour la sieste, sept ou huit sortent faute de place. Le R. P. Fort et moi nous nous mettons à l'ombre d'un rocher qui n'a peut-être rendu à personne un aussi grand service qu'aujourd'hui, depuis qu'il a été créé et mis là par le bon Dieu au commencement du monde.

(A suivre.)

SAINT JEAN DISCALCÉAT[1]

(Suite)

On reproche souvent à notre société contemporaine l'amour du bien-être et une recherche exagérée des aises de la vie. Nous ne pouvons pas nous le dissimuler : l'accusation est fondée. Toutefois, ce siècle est-il vraiment beaucoup plus coupable que les autres ?..... La mollesse est de tous les temps et notre pauvre nature humaine continuera toujours à tout faire pour éviter la douleur corporelle ; mais aussi les Saints continueront toujours d'achever dans leur chair ce qui manque à la Passion de Jésus-Christ, et si à certains moments la soif des jouissances semble être le seul mobile du monde que Notre-Seigneur a maudit à cause de ses scandales, Dieu suscitera des âmes vaillantes qui auront soif de souffrances et ne diront jamais : « C'est trop. »

Or, dans cette première moitié du XIV^e^ siècle, l'amour du luxe dans les vêtements et les folles dépenses pour la table dépassaient tout ce que nous pouvons imaginer aujourd'hui. Les princes souverains édictaient bien des lois somptuaires et donnaient souvent l'exemple d'une louable simplicité ; ces lois

(1) Certains documents que nous avons reçus nous permettront d'éclaircir les points douteux de l'histoire du couvent de Saint-François à Quimper, et de rectifier ce qui a été dit sur les débuts de cette maison. Nous ne croyons pas devoir interrompre le récit de la *Vie* de saint Jean Discalcéat, et nous ne reviendrons sur ce sujet que quand nous aurons à parler de ce qu'est devenu le vieux monastère, autrefois sanctifié par la présence de notre Bienheureux.

Nous offrons nos remerciements à ceux qui ont bien voulu nous adresser ces communications si bienveillantes, et nous regrettons que de pénibles circonstances ne nous laissent pas le loisir de leur dire autrement toute notre gratitude.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

en communauté et n'approchait guère que ceux qui voulaient bien accepter son voisinage ; Jean Discalcéat, au contraire, demeurait dans un couvent et sa société s'imposait à ses frères ; il était prêtre et confesseur, par conséquent il appartenait à ses pénitents ; or, la charité est de précepte, tandis que les mortifications extraordinaires ne le sont pas.

On peut regretter que les biographes de saint Jean Discalcéat ne nous aient pas renseigné sur les dispositions des autres frères-mineurs du couvent de Quimper à l'égard de celui qui était leur modèle ; mais nous pouvons regarder comme certain que le bienheureux Jean n'aurait jamais voulu choisir lui-même ce genre de pénitence, si les supérieurs et la communauté entière ne l'avaient au moins toléré. Si cette tolérance étonne quelques-uns, je l'expliquerai encore par des analogies tirées de la vie de saint Benoît Labre. L'abbé Marconi, recevant sa confession générale, pensa qu'il y avait excès dans les souffrances volontaires qu'il s'était imposées, et qu'il pratiquait journellement avec une rigueur extrême Il se munit, à la Sacrée-Pénitencerie, de tous les pouvoirs nécessaires pour le relever des vœux qui le liaient. Après que le confesseur avait exposé ses raisons, le pieux pénitent baissait la tête et se conformait à la volonté de son directeur. L'abbé Marconi s'étonnait plus tard de n'avoir pas profité de cette obéissance pour adoucir davantage quelques-unes des pratiques auxquelles s'était condamné Benoît-Joseph. D'où cela pouvait-il venir si ce n'est de ce que Dieu le dirigeait et ne lui permettait pas de condamner une mortification que lui-même avait inspirée à son serviteur? « Il m'eut été facile,disait ce bon prêtre, de le débarrasser de ce cilice de nouvelle forme, plus redoutable que tous les instruments de pénitence, dont le revêtait cette innombrable vermine que je voyais par troupes courir sur lui : la pensée ne m'en est même pas venue » (1).

Il est certain, d'ailleurs, que la divine Providence entrait dans les desseins du Bienheureux et lui permettait d'affliger son corps de toutes manières : ce qui le prouve surtout, c'est que les insectes dont il était ainsi couvert ne le quittaient jamais pour adhérer aux vêtements d'autrui. Nous sommes portés à croire qu'il devait en être de même autour de saint Jean Discalcéat.

L'admirable vie du saint mendiant et pèlerin a inspiré bien des pages éloquentes, mais il en est une entre toutes qui restera gravée dans la mémoire de ceux qui l'auront lue ; or, il se trouve qu'elle convient aussi bien à notre saint Jean qu'à saint Benoît-Joseph, et elle aura autant d'actualité en ce moment que quand le grand évêque de Poitiers disait à la cathédrale d'Arras : « Ce pauvre couvert de guenilles, ce

(1) *Vie de Benoît-Joseph Labre.*

pauvre qui a livré son corps tout vivant en pâture aux insectes..., vous éprouvez un frisson rien qu'à y penser. Mais enfin, hommes de ce temps, devez-vous faire à ce point les dédaigneux et les dégoûtés ? Ne vous fâchez pas contre la parole que je vais dire : Bossuet l'a portée avant moi dans la chaire sacrée. Donc, vermine pour vermine, celle du corps est-elle plus honteuse que celle de l'esprit ? Le vôtre est assiégé de mille préjugés qui le rongent. Pour le désinfecter de ces hôtes hideux, pour détruire un à un tous les faux jugements qui se sont insinués dans les plis de votre raison, laissez-moi le dire tout bas..., ou plutôt, je ne le dirai point, et je brise avec cette figure de langage qui offense décidément votre délicatesse. De grâce, néanmoins, pas tant d'attention à ce qui est du dehors, et un peu plus d'attention à ce qui est du dedans.....

« Notre siècle aura beau faire et beau dire, la parole de Jésus-Christ restera dans toute sa force : « Si votre main ou « votre pied vous est un sujet de scandale et une occasion de « péché, coupez-les et jetez-les loin de vous. » Ainsi a fait notre Bienheureux : tout ce qui, dans la vie naturelle, aurait pu le souiller, le pervertir, l'énerver, l'amoindrir, il l'a résolûment abandonné et sacrifié. Il a su acheter la vie future aux dépens de la vie présente. Et, en pourvoyant ainsi à son propre salut, il a sciemment réagi contre une société sybarite, il a expié et réparé le sensualisme qui débordait dès lors dans le monde. Car, malgré son humilité, il a eu la conscience de son rôle ; il a compris qu'il était une victime, un contrepoids, et qu'ils serait une leçon » (1).

Les personnes les plus familiarisées avec la lecture de la *Vie des Saints* savent que le récit de certains faits héroïques peut effrayer quelquefois : devant ces géants de la vie spirituelle, on se trouve si petit ! C'est un peu ce qui arrive au voyageur qui, pour la première fois, se trouvant face à face avec les hautes montagnes, se sent comme écrasé. Mais si le soleil vient à éclairer les pics jusque-là dans l'ombre, le spectacle, sans rien perdre de sa majesté, se revêt de grâce et de fraîcheur. Ainsi en est-il quand, après avoir contemplé les élus de Dieu se faisant violence pour arriver au royaume céleste, on les voit portant doucement le joug du Sauveur et trouvant son fardeau léger.

Les saintes rigueurs que saint Jean Discalcéat exerçait sur lui-même ne l'empêchaient pas d'être heureux : « Dieu luy avoit donné un singulier don des larmes qu'il versoit abondamment lorsqu'il prioit. » Or, qu'y a-t-il de plus doux que ces larmes d'amour accompagnant la prière ? Ces divines consolations ne sont pas, il est vrai, une marque nécessaire de la sainteté ; il est rare toutefois que les amis du Seigneur en

(1) Œuvres de Mgr Pie, tome III, p. 673.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

soient privés constamment. L'Eglise, inspirée de Dieu, les tient en haute estime, et parmi les prières du *missel*, elle en a composé un spéciale pour demander le don des larmes.

A vrai dire, le bon frère-mineur ne pleurait pas uniquement de joie parce qu'il se sentait plongé dans la charité ; il pleurait aussi de douleur sur ses propres fautes ; comme son père saint François, il pleurait de ce que l'Amour n'est pas aimé ; il pleurait « quand il entendoit les confessions, excitant à son exemple ses penitens à contrition. » Enfin, il pleurait sur les maux qui menaçaient ses frères, en punition de leurs péchés ; comme Notre-Seigneur pleura sur Jérusalem, il versa des larmes sur le sort des habitants de cette ville à laquelle il s'était donné. « Un jour, estant au Refectoir, il se prit à pleurer si fort, qu'il ne put manger, et ne cessa de pleurer tout le jour, prévoyant (comme on pensoit) les malheurs que causerait la guerre civile (1). Dieu lui revela que la ville de Kemper-Corentin devoit estre prise et pillée, et ensuite de cette prise, il devoit y avoir une grande famine : il en avertit hautement et publiquement les Kemperrois, les avisant de se convertir à Dieu et de faire penitence ; mais ils ne tenoient aucun compte de ces avis salutaires, se fians en leurs forces. La chose arriva comme le bon Père leur avoit dit ; car après Pasques, sur le commencement de l'an 1344, le Roy d'Angleterre ayant défié le Roy de France, pour infraction de trèves, disoit-il, la Guerre se ralluma en Bretagne ; et pour premier exploit, Charles de Blois, se portant Duc de Bretagne, mena toute son armée devant Kemper-Corentin, qu'il assiegea estroitement, et battit si furieusement d'engins et machines, qu'on fit bresche en six endroits de la muraille : enfin, la Ville fut prise d'assaut, et plus de quatorze cens personnes tuées, tant hommes que femmes et enfants. » Nous verrons s'il y a lieu d'admettre sans restriction les dires d'Albert-le-Grand sur le siége de Quimper par Charles de Blois.

(A suivre.)

(1) La guerre dont nous avons déjà parlé, entre Charles de Blois et le roi de France d'une part, Jean de Montfort et le roi d'Angleterre d'autre part.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES C. LÉON, *rue Astor, 1*, QUIMPER.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — JODELAIS, Jeune, Quimper—36, rue Kéréon—Quimper, *Fournissr du Grand-Séminaire*

La maison S. HEYMANN et Cie, 13, rue du Croissant, Paris, vient de mettre en vente le *fac-simile* d'une gravure du XVIe

siècle publiée à Rome en 1580, représentant 365 épisodes de la Vie des Saints.

Sur beau papier de 42 centimètres de hauteur sur 61 de largeur, au prix de 0 fr. 60 l'exemplaire, *franco. Une réduction sera faite sur les demandes au-dessus de 10 exemplaires.*

FONDERIE DE CLOCHES
Adolphe HAVARD,
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

TOUX — RHUMES BRONCHITES CATARRHES PHTHISIE
Guérison certaine par l'EMULSION MARCHAIS aux Tolu et Aconit.
La Rochelle, MARCHAIS. — 2 fr. 50
PARIS, 35, Rue de Rivoli.

ASTHME — TOUX OPPRESSION BRONCHITE
TRAITEMENT GRATUIT jusqu'à guérison, par correspondance.
Dr GALVI, *63, Avenue Bosquet, Paris.*

GOITRE ET GLANDES — diminuent dès les premières applications et sont guéris radicalement par le *Sirop de Bochet Iodé* et la POMMADE RESOLUTIVE de *Bertrand Aîné*, pharmacien, 21, Place Bellecour, à Lyon.
ENVOI FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE DE 8 FR. — NOTICE GRATIS.

VIN NATUREL 11° GARANTI SANS PLATRE
Jolie couleur, bouquet agréable, logé, *fût de port et consc*, la pièce 112f, la 1/2 pièce 63f
(Tarifs spéciaux pour le Clergé). Ch. LAFONT de SENAILHAC et Cie, 18, rue de l'Olivier.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'APPROVISIONNEMENTS MARSEILLE

La même devant tout soie, 26 fr.

BRONZES d'église Chasublerie Médailles
DENAMUR ET HESLOUIN
82, quai Jemmapes PARIS

CHASUBLE et accessoires damas soie, chaîne fil toutes couleurs, sujet brodé soie à la croix. — La même vendue partout de 33 à 40 francs..... 23 fr.
Envoi franco du Catalogue sur demande.

SESSERP
POUR IMPRIMER SOI-MÊME DE 1 A 10,000 EXEMP
ÉCRITURE, DESSIN, MUSIQUE ou CARACTÈRES
RAGUENEAU & PAUL ABAT
5 et 7, rue Joquelet, Paris
Envoi franco sur demande du tarif spécimen

SAVON ANTISEPTIQUE AU GOUDRON BORATÉ
Maladies de la peau, langes antiseptiques, crevasses, engelures, etc.
2x2 f.rs ph.ne Env.f.co cont. mandat
J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

Pastilles Schaedelin
Préparées anciennement à l'image Notre-Dame
AU PHOSPHATE DE FER, SOUVERAINES CONTRE
l'Anémie, la Chlorose, la Faiblesse de l'Organisme
et les Maladies Nerveuses
2 fr. LA BOITE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VOULEZ-VOUS NE PLUS TOUSSER?

Prenez les **PASTILLES BRACHAT**, à la **Sève de Pin**. Ces Pastilles d'un goût très agreable, remplacent avec une grande superiorité toutes les préparations au goudron, pâtes et sirops connus jusqu'à ce jour, car elles donnent un calme immédiat aux organes irrités. Elles guérissent, en moins de 48 heures : **toux, rhumes, catarrhes, asthmes, coqueluche, maux de gorge, bronchites, tant aiguës que chroniques, et, en général**, toutes les maladies des voies respiratoires.

La **Sève de Pin BRACHAT** est le dernier mot de la science pour la guerison radicale et en peu de jours de toutes les Affections des Bronches et des **Maladies de poitrine**. Dr RÉCAMIER.

La Boîte **1 fr. 50** *franco* contre mandat ou contre **10 timbres-poste**, à la **Pharmacie BRACHAT, 61, Rue Leyteire, Bordeaux.**

L'ASSURANCE FINANCIÈRE

SOCIÉTÉ MUTUELLE DE RECONSTITUTION DES CAPITAUX

5, rue Louis-le-Grand, PARIS

BONS D'ÉPARGNE

Émis à 250 francs

Remboursement à *1,000 fr.* garanti par des Obligations à Lots du Crédit foncier de France

DURÉE 75 ANS — 4 TIRAGES PAR AN

Les souscriptions seront reçues à partir du 24 février 1888

Le prix de **250** francs sera payable de la manière suivante :

50 fr. en souscrivant ; **25** fr. du 1er au 10 de chaque mois jusqu'à complète libération

Les libérations totales seront admises à toute époque ; les titres entièrement libérés participeront seuls aux tirages

Le premier Tirage aura lieu le 1er Avril 1888

*Les versements sont reçus au siège de l'*ASSURANCE FINANCIÈRE, *3, rue Louis-le-Grand, et chez les Agents et Correspondants de la Société*

La somme nécessaire au remboursement de tous les Bons à 1,000 francs et les intérêts seront employés en OBLIGATIONS A LOTS DU CREDIT FONCIER DE FRANCE.

Ces obligations seront immatriculées, numéro par numéro, au profit exclusif des Souscripteurs de Bons qui bénéficieront de tous les avantages attachés auxdites obligations jusqu'à la sortie des Bons au tirage. — Ainsi, les Bons seront remboursés au *quadruple* de leur prix, soit à 4,000 francs, et les *porteurs jouiront, en outre, des lots qui seront acquis aux obligations de garantie.* — Tout porteur de Bons, entièrement libérés, aura le droit de requérir la délivrance d'un certificat constatant les numéros des obligations de garantie. — Un Comité de six Membres désignés chaque année au sort parmi les titulaires de Bons nominatifs, sera chargé du contrôle de l'operation, concurremment avec le Conseil d'Administration.

Les prospectus, Bulletins de Souscription, Renseignements, etc., sont adressés sur demande affranchie envoyée au Siége social ou aux Agents de la Société.

HORLOGERIE SUPÉRIEURE

Les meilleurs **Chronomètres** de poche, avec bulletins de marche de l'Observatoire sont établis par l'**Allianoe Horlogère** de Besançon. Vente au prix de fabrique avec les plus grandes facilités pour les paiements. Escompte au comptant : 10 0/0. **Montres** supérieures garanties depuis 15 francs. **Pendules, Réveils, Pièces à musique, Bijouterie.** — Les catalogues sont envoyés franco.

GRANDE SOURCE Goutte, Gravelle, Voies urinaires, Vessie.

VITTEL

SOURCE SALÉE Constipation rebelle, Coliques hépatiques, Congestions.

Prix spéciaux pour les Eccléa. et Communautés relig. *Ecrire:* **VITTEL** (Vosges).

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

3e ANNÉE. Samedi 17 Mars 1888. N° 11.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMERO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Pèlerinage national, section des Bretons : Lettre de Mgr l'Archevêque de Paris ; Indications de l'Agence Lubin ; Memento ; Programme des excursions à Rome ; Nouvelles du diocèse ; Retraites d'hommes ; Bibliographie. — *II. Nouvelles du Monde catholique :* Rome ; Indulgences pour la lutte contre la Franc-Maçonnerie ; Comment finira la Franc-Maçonnerie ; La Palestine ; L'influence du théâtre ; Pensées diverses. — *III. Lettres d'un Pèlerin de Jérusalem* (suite). — *IV. Annonces et avis divers.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 18 Mars. — Dimanche de la Passion, semi-double, violet. Vêpres de s. Joseph, mémoire du Dimanche.

Lundi 19. — S. Joseph, double de 1re classe, blanc.

Mardi 20. — S. Cyrille de Jérusalem, évêque, docteur, double, blanc.

Mercredi 21. — S. Benoît, abbé, double-majeur, blanc.

Jeudi 22. — S. Gabriel, archange, double-majeur, blanc.

Vendredi 23. — Notre-Dame des Sept-Douleurs, double-majeur, blanc.

Samedi 24. — Office du jour, violet.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Elliant ..... 18 et 19 mars.
Plourin-Léon ..... 20, 21, 22, 23 et 24 mars.

Offices extraordinaires. — QUIMPER. — *Chapelle de la Retraite :* Réunion de la Congrégation des Dames, dimanche de la Passion, 18 mars, à 7 heures.

Chapelle des Ursulines : Réunion des Mères chrétiennes, mardi 20, à 7 heures 1/2.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Pèlerinage national. — *Section des Bretons, sous la présidence de Mgr Lamarche, évêque de Quimper.*

On lira avec intérêt la lettre de Monseigneur l'Archevêque de Paris adressée à Nos Seigneurs les Evêques :

« Monseigneur,

« Son Eminence le Cardinal Schiaffino, Président de la Commission des Cardinaux chargée de régler ce qui concerne la célébration du jubilé sacerdotal du Saint-Père, vient de m'adresser une lettre relative au Pèlerinage national français. Votre Grandeur n'ignore pas, que d'après les intentions de Léon XIII, une époque particulière a été assignée pour le pèlerinage de chaque nation ; celui de la France a été fixé du 10 au 15 avril.

« Le Souverain Pontife désire que les pèlerins français viennent nombreux à l'époque qui leur a été marquée. L'expression de ce désir aurait pu être communiquée aux Evêques, par l'intermédiaire du Comité national formé à Paris pour le jubilé sacerdotal du Pape ; mais Son Eminence le Cardinal Schiaffino a souhaité que cette communication fût faite par l'Archevêque lui-même, en sa qualité d'Ordinaire du Diocèse où siège le Comité.

« C'est la mission dont je m'acquitte en ce moment auprès de Votre Grandeur.

« Léon XIII, depuis l'ouverture des solennités de son jubilé sacerdotal, a plus d'une fois témoigné une affection toute paternelle à la France ; il a aimé à rappeler publiquement son titre de fille aînée de l'Eglise. Ces témoignages de la bienveillance du Saint-Père nous font une obligation, ce semble, plus pressante, de répondre à ses désirs.

« Je comprends par la lettre de Son Eminence le Cardinal Schiaffino, que Léon XIII serait heureux de voir chaque Diocèse de France représenté au pèlerinage national. Ce pèlerinage serait ainsi le couronnement des manifestations de foi et de piété, auxquelles le jubilé sacerdotal du Saint-Père a donné lieu dans notre pays.

« Quelques objections ont été faites contre l'époque assignée du 10 au 15 avril ; Son Eminence m'a fait remarquer dans sa lettre, que cette date a été fixée sur une demande présentée par Son Excellence le Nonce Apostolique, au nom des Evêques et des Catholiques de France, et ne saurait désormais être modifiée.

« Le temps qui reste jusqu'au 10 avril, est assez court pour préparer le pèlerinage, mais nous savons que déjà il a été organisé dans plusieurs diocèses. Le Comité du jubilé sacerdotal à Paris se met entièrement à la disposition des Evêques pour leur fournir

tous les renseignements utiles sur les conditions du voyage et du séjour à Rome. Je demeure moi-même à votre disposition, Monseigneur, si mon humble concours peut vous être utile.

« Je vous demande à ce titre, la permission de vous communiquer la note que j'adresse à MM. les Curés pour notre pèlerinage parisien. Elle contient les indications que le Comité m'a fournies, et qui pourront servir à Votre Grandeur, de premiers renseignements.

« Veuillez agréer, Monseigneur, l'hommage de mes plus dévoués respects et de mon fraternel dévouement en N. S.

« † François,

« *Archevêque de Paris.*

***

Nous avons écrit à l'Agence Lubin, à Paris, 36, boulevard Haussmann (Chaussée d'Antin), pour avoir certains renseignements qui nous manquaient.

Aux questions de détails précis que nous avions posées, il a été ainsi répondu :

.... 3° Les pèlerins de Quimper pourront être groupés dans le train.

4° En route, on donne des paquets composés de viandes assorties, fromage et demi-bouteille de vin.

A Rome, déjeuner-fourchette composé de plats d'œufs ou poisson, viande chaude garnie de légumes, fruits, fromage, 1/2 bouteille le vin, et le dîner à table d'hôte avec 1/2 bouteille de vin également.

6° Vous aurez des guides et des voitures suivant les conditions arrêtées avec le comité catholique, qui vous fournira son programme (1).

7° Nous demanderons à l'Ouest un jour de plus au retour, à Paris, ce qu'on devra obtenir facilement (2).

8° Vous pourriez faire enregistrer directement vos bagages de Paris pour Rome, et de Rome à Paris, en payant les frais.

9° Dès l'instant que le billet n'aurait pas été timbré à la gare du départ, on obtiendrait le remboursement.

10° Il est indispensable d'avoir les noms des personnes et de les grouper par chambre à 3 et 2 lits (les chambres à un lit étant très rares en Italie) afin de les classer dans les hôtels.

***

Memento. — 1° Le registre d'inscriptions pour le pèlerinage de Rome sera *irrévocablement clos*, le lundi soir 19 mars.

2° Le départ de Quimper ou de Brest, aura lieu le samedi 7 avril, dans l'après-midi ; de Rennes, le dimanche 8 ; et de Paris, le même jour dans la soirée. — L'arrivée à Rome, le mardi 10.

3° Le séjour à Rome est de 5 jours pleins. L'Agence Lubin, se charge elle-même de fournir des guides et des voitures aux pèlerins.

(1) Nous donnons ce programme plus loin.

(2) Nous avons demandé que les pèlerins Bretons arrivant de Rome puissent se défatiguer un jour à Paris, s'ils le désirent, avant de rentrer chez eux.

Archives diocésa es de Quimper et Léon

4° Le départ de Rome est fixé au lundi matin, 16 avril, et l'arrivée à Paris aura lieu le mercredi 18 avril.

5° Les prêtres feront bien de se munir d'un *celebret*.

***

Programme des excursions de l'Agence Lubin.— *Mercredi, 1re journée.* — Saint-Pierre, galerie, chapelle Sixtine, loges de Raphaël, tableaux anciens, Musée, Jardin.

Départ en voiture à 11 heures, après le déjeuner qui aura lieu à 10 heures, et retour à l'hôtel, également en voiture après la visite. Diner, 6 heures.

Jeudi, 2e journée. — Théâtre Marcellus, place de la bouche de la vérité, temple de Vesta, maison de Cola de Rienzi, Fortune Virile, piramide de Caïus Sextius, basilique de Saint-Paul hors les murs, Trois fontaines, Saint-Calixte, catacombes Saint-Sébastien, cirque Maximus, Arc de Janus et des orfèvres, retour à l'hôtel.

Déjeuner 10 heures du matin, départ en voiture 11 heures, diner, 6 heures du soir.

Vendredi, 3e journée. — Sainte-Cécile, Sainte-Marie-du-Transtevere, Saint-Pierre-in-Montorio, fontaine Pauline, Villa Corsini, fontaine des thermes, Sainte-Marie-des-Anges, Sainte-Marie-Majeure, basilique de Saint-Laurent, Campo Verano, basilique de Saint-Jean-de-Latran, Scala-Sancta et le Baptistère, retour.

Déjeuner 10 heures du matin, départ en voiture à 11 heures, diner 6 heures soir.

Samedi, 4e journée. — Audience du Saint-Père à 11 heures du matin, déjeuner à 9 heures 1/2.

Les Pélerins seront conduits au Vatican en voiture et reviendront à l'hôtel à leur convenance.

Diner 6 heures soir.

Aux catacombes de Saint-Calixte et au Capitole, les pèlerins auront à payer 1 franc par personne pour chacun de ces endroits.

Les petites voitures sont pour quatre personnes dont une sur le siège.

Dimanche, 5e journée.— Déjeuner 10 heures, départ 11 heures.

Panthéon, église de la Minerve et du Gesù, Capitole, roche Tarpeienne, prison Mamertine, Forum Romain, Saint-Pierre-aux-Liens, Forum d'Auguste, de Nerva et Trajan, place Monte Cavallo, Fontaine, retour hôtel. — Diner 6 heures.

En voiture jusqu'à Saint-Pierre-aux-Liens.

Lundi. — Départ 9 heures 50 du matin, après le petit déjeuner.

Nota. — Les hôtels *Sud, Anglo-Américain* et *Orient* feront le jeudi la 2me journée, le vendredi la 5me et le dimanche la 3me.

Les hôtels du Panthéon, Sénat, Milan et Poste le jeudi la 3me journée, le vendredi la 2me et le dimanche la 5me.

Les hôtels Alibert, Cavour, Sainte-Marthe et la Trinité-des-Pélerins, le jeudi la 5me journée, le vendredi la 3me et le dimanche la 2me.

La première journée sera employée à la visite du Vatican par tous les pèlerins.

L'ordination aura lieu à la cathédrale, samedi prochain 17.

La retraite d'ordination est prêchée par le Révérend Père Toulemont, S. J.

***

Monseigneur se propose de visiter le Petit-Séminaire de Pont-Croix, mercredi prochain.

***

Monseigneur présidera la réunion des Mères chrétiennes, mardi prochain 20 mars, à 7 heures 1/2, dans la chapelle des Ursulines.

Retraites d'hommes. — Des retraites d'hommes ont lieu durant le Carême dans les maisons de retraite de Quimper, Quimperlé et Lesneven : ne pourrait-on pas les rendre plus nombreuses et plus florissantes ?

« De tous les moyens que Dieu présente aux hommes pour « réformer les désordres de leur vie, il n'en est aucun qui ait « produit des effets plus éclatants, plus multipliés et plus mer- « veilleux que celui des exercices de la retraite. »

Ces paroles de saint Vincent-de-Paul sont bien l'histoire des retraites de nos jours, comme de celles des XVIe et XVIIe siècles. Y a-t-il une autre œuvre plus utile, une autre entreprise plus salutaire pour refaire le tempérament chrétien des âmes ?

Personne n'ignore le triste état de la société : les âmes vraiment apostoliques, les chrétiens véritables, les hommes même font défaut. Tout le monde en convient et tout le monde en gémit. Mais suffit-il de gémir ? Il faut chercher un remède à ces maux, et le meilleur de tous les remèdes c'est, sans contredit, la retraite. Ainsi, voyez les hommes qui viennent de consacrer huit jours à la méditation des vérités éternelles : ils sont entièrement renouvelés, ils croient plus fermement, ils sont pleins d'une vive ardeur pour l'accomplissement de tous leurs devoirs religieux. Les voilà devenus des vaillants, qui ne resteront plus la bouche close et les bras croisés devant les entreprises iniques et les agissements impies du mal triomphant, des hommes qui veulent, comme dit ailleurs saint Vincent-de-Paul, aimer Dieu à la sueur de leur front, et par la parole, par l'action, promouvoir les intérêts des âmes, de Dieu, de l'Eglise.

Je sais qu'il est parfois difficile de déterminer une âme à faire une retraite sérieuse. Les conviés de la retraite répètent les excuses des conviés évangéliques : « Ils sont trop occupés. » Ils ne voient pas que Notre-Seigneur n'admet point cette raison, ou plutôt ce vain prétexte. La peur du surnaturel les retient. Bossuet l'a dit : « L'homme est le fuyard de Dieu, et ses yeux, habitués à

Archives diocésa es de Quimper et Léon

l'obscurité, ont peur d'un lever de soleil. » Comme les apôtres agités par la tempête, il s'écrie à tout appel qui lui annonce le Sauveur : « C'est un fantôme qui m'effraie : *Fantasma est.* »

Mais les cœurs généreux — et il y en a encore — comprendront le don de Dieu s'ils entendent une voix autorisée qui leur dise les paroles de Mathatias : « *Omnis qui zelum habet legis, exeat post me !* » Il se fera un ébranlement dans les multitudes, et on verra se renouveler le spectacle plein d'espérance d'hommes nombreux allant dans la solitude se préparer à combattre le bon combat... pour Dieu et la patrie !

Bibliographie. — Correspondance du Père J.-B. Aubry, des missions étrangères, missionnaire au Kouy-Tchéou, docteur en théologie, ancien directeur au Grand-Séminaire de Beauvais (1).

L'un des amis intimes du P. Aubry, a parfaitement mis en relief le caractère de cette correspondance :

« Nous y avons, dit-il, peinte au vif, une âme qui se livre « dans l'épanchement d'une causerie, avec ses élans, ses pen- « sées, ses impressions de chaque jour ; mais une âme riche « entre toutes, d'une pureté parfaite, d'une ardeur incroyable, « un cœur fort, limpide comme le diamant et d'une tendresse « débordante ; une intelligence merveilleusement douée, « abreuvée aux meilleures sources de la doctrine sacrée, « constamment en éveil et dont les pensées fortes et origina- « les s'incarnaient dans un style primesautier, simple, clair, « alerte, ému, plein de saveur et d'humour. »

Cette appréciation, on la ratifie pleinement après avoir lu ce beau livre, dont chaque page, au milieu des descriptions et des tableaux les plus charmants, nous met en face d'un artiste, d'un penseur et d'un apôtre du Bon Dieu.

Les lettres les plus pleines des souvenirs de la Chine, deviennent sous la plume de ce *théologien*, un commentaire saisissant des plus belles pages de l'Evangile. De plus, quelques amis et élèves du P. Aubry, désireux d'avoir des conseils pour l'étude des sciences qu'il avait professées avec tant de distinction, en ont reçu les lettres les plus remarquables sur l'étude de saint Paul et de saint Thomas.

« Soyons radicaux, féroces amateurs de la doctrine, disait- « il, inexorables sur les principes, car c'est le dogme qui « convertit les peuples ; ardents à l'apostolat, je ne dis pas « saints, ce sera toujours rare, mais d'une vertu solide, et « nous remuerons les âmes. Quel dommage ! Aujourd'hui les « radicaux sont seulement du côté des méchants. Ils nous « donnent l'exemple... »

(1) Un beau volume in-8°, société de Saint-Augustin, se trouve chez M. Salaun, libraire à Quimper.

Ce livre s'autorise des recommandations de Mgr Péronne, évêque de Beauvais, et de Mgr Mermillod ; il a été annoncé avec louanges par l'*Univers*, le *Monde*, la *Revue des Sciences ecclésiastiques*, etc. Nous serions heureux de contribuer, pour notre part, à la diffusion d'un ouvrage que les prêtres de notre diocèse sont, plus que personne, capables de goûter, et qui leur rappellera si bien la vie et les lettres de notre regretté P. Le Gall.

Flores omnium pene Doctorum. — Un prêtre du diocèse de Vannes a eu la bonne pensée de rééditer, en le complétant, cet ouvrage, qui ne méritait pas vraiment l'oubli dans lequel il était tombé. Comme l'indique le titre, c'est une *anthologie*, choix de pensées et maximes sur la plupart des sujets qui peuvent intéresser l'orateur sacré, tirées principalement des Pères de l'Eglise, et distribuées par ordre alphabétique.

Mgr Bécel écrivait à l'éditeur : « Vous aurez rendu ser- « vice aux prêtres qui, pour donner plus d'autorité à leur « enseignement, doivent recourir aux sources vives de la « Tradition comme à celles de l'Ecriture Sainte. »

Le volume est d'un format très portatif et d'un prix modéré.

S'adresser à M. Salaun, libraire à Quimper.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Mgr le cardinal Czacki, ancien nonce à Paris, vient de mourir subitement à Rome. Il appartenait à une très illustre famille de Pologne, alliée aux prince Odescalchi de Rome.

Il n'avait que 54 ans.

Dernièrement, un procès très important entrepris par des princes romains, dont l'un appartient au parti avancé et siége même comme député, a été arrêté et remis à l'arbitrage du Saint-Père.

M. l'abbé Renouard (Firmin-Joseph), chanoine du diocèse d'Amiens, est nommé à l'évêché de Limoges.

M. l'abbé Renouard est âgé de 57 ans.

Indulgences accordées par Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, pour encourager les fidèles dans leur lutte contre la franc-maçonnerie. — L'auteur du *Manuel de la Ligue Anti-Maçonnique, précédé d'un bref de Sa Sainteté le Pape Léon XIII,*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

avait fait demander à Notre Saint-Père le Pape de vouloir bien accorder des indulgences aux fidèles qui prennent l'engagement de ne jamais s'affilier à la franc-maçonnerie, et de combattre cette secte impie.

Sa Sainteté a daigné accueillir favorablement cette demande.

Le postulateur insistait spécialement sur l'importance qu'il y aurait à faire prendre cet engagement aux enfants de la première communion ; — il est si facile de l'ajouter au renouvellement des vœux du baptême.

« Cette pratique, disait-il, conseillée par le Saint-Père lui-même dans son encyclique *Humanum genus* contre la franc-maçonnerie et répandue déjà dans plusieurs diocèses, se généraliserait sans doute dans toutes les paroisses de l'univers catholique si Sa Sainteté daignait attacher une indulgence plénière à un acte si salutaire et si efficace pour le bien des enfants et des parents, au jour solennel de la première communion.

« Ces mêmes engagements, ajoutait le postulateur, propagés par le clergé et les hommes zélés dans les écoles, les collèges, les institutions, les congrégations et les institutions catholiques, serviraient à préserver les quatre cinquièmes des fidèles de la contagion des sectes. — Les enfants et les jeunes gens, pour être renseignés sur la gravité de l'acte qu'ils font en s'engageant de la sorte, pourraient recevoir, outre les instructions verbales, la brochure *Manuel de la Ligue Anti-Maçonnique*, que le Saint-Père a approuvée. »

En conséquence de cette demande, Notre Saint-Père le Pape Léon XIII a daigné accorder, en effet, aux conditions ordinaires :

1° Une indulgence plénière aux enfants de la première communion qui s'engagent à ne jamais entrer dans aucune société secrète condamnée par l'Eglise.

2° Une indulgence plénière chaque année à tous les fidèles qui, au jour choisi par eux, feront ou renouvelleront le même engagement de ne jamais s'affilier aux sectes maçonniques.

Notre Très-Saint Père le Pape Léon XIII, dans l'audience, accordée le 20 août 1887 au secrétaire de la Sacrée-Congrégation des Indulgences et des saintes Reliques, a gracieusement tout accordé suivant la teneur de la demande.

Pour prendre les engagements dont il vient d'être question et gagner les indulgences accordées par Notre Saint-Père le Pape, on peut employer toute formule qui renferme expressément la promesse solennelle de ne jamais s'affilier aux sociétés secrètes.

Nous donnons en exemple les formules suivantes :

Pour les enfants de la première communion : « Je renonce à « Satan, à ses pompes, à ses œuvres et aux sectes maçonniques « condamnées par l'Église, et je m'attache à Jésus-Christ pour « toujours. »

Formule plus générale : « Humblement soumis aux ordres de « Notre Saint-Père le Pape, je m'engage, devant Dieu et devant « les hommes, à n'adhérer jamais en rien aux sectes maçonniques

« ou autres sociétés secrètes condamnées par l'Eglise, et à les « combattre de tout mon pouvoir. »

Comment finira la Franc-maçonnerie. — En même temps qu'elle est devenue toute-puissante, la Franc-Maçonnerie a perdu cette auréole mystérieuse qui avait longtemps fait une partie de sa force et tout son attrait pour la plupart des hommes. Tout son secret est tombé, et le premier venu peut savoir, aujourd'hui, la triste et honteuse réalité qui se cachait derrière des voiles désormais déchirés. Le mystère lui est devenu impossible. Ce n'est plus une société secrète, mais une société violente, qui use impudemment d'un pouvoir qu'elle a conquis par des moyens connus du public.

Elle enserre la nation, mais nous la voyons manœuvrer, nous suivons ses actes comme ceux d'un personnage masqué dont chacun sait le nom. Nous savons qu'elle s'appuie sur les mauvais instincts de l'homme, sur les passions que le paganisme avait divinisées, et nous comprenons sans peine que là est sa force momentanée. Mais nous voyons aussi avec certitude que là est sa perte inévitable.

La Franc-Maçonnerie est, en résumé, une hérésie d'une sorte spéciale. Elle a peu de doctrines positives, si ce n'est que tous les penchants de la nature doivent être satisfaits. Or, nous savons que la nature humaine, depuis la chute originelle, penche vers le mal.

Sa doctrine est surtout négative. Elle repousse toute religion, tout en prétendant les tolérer également. Elle est et se déclare, par tous ses organes, l'ennemie irréconciliable de la religion de Jésus-Christ. En passant par-dessus le troupeau maçonniqne, dont la seule philosophie est un naturalisme grossier, et en remontant aux meneurs occultes, qui déjà ont de nombreux prosélytes en Italie et même en France, on arrive au vrai principe doctrinal de la secte, au culte effectif de Satan. On l'invoque et on l'évoque communément dans certains centres sectaires italiens.

Dans l'état actuel, on peut prévoir l'avenir de cette société. Elle aura le sort de toutes les hérésies. Qui s'occupe aujourd'hui de l'Arianisme qui a été maître de l'Europe pendant des siècles ? Qui connaît le Manichéisme, le Socinianisme, le Jansénisme, qui ont, chacun pendant longtemps, causé tant de maux ? Qu'est devenu même le Protestantisme, en tant que religion ?

La Franc-Maçonnerie, issue de plusieurs hérésies et n'ayant gardé, pour toute doctrine, que la négation comme moyen de perversion, tombera comme les autres. Elle n'est plus soutenue aujourd'hui que par ceux qu'elle a hissés au pouvoir et qui ont besoin d'elle comme elle a besoin d'eux. C'est un échafaudage, une association d'intérêts qui ne résistera pas à un choc suffisant, et qui ne laissera rien après sa chute, sinon le souvenir de ses méfaits et de plus d'un siècle de calamités.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quand et comment se produira le coup qui marquera sa fin ? Lorsque le public la connaîtra aussi bien que la connaissent les hommes qui lisent, et précèdent nécessairement le public. C'est l'œuvre d'un peu de temps, de quelques années, sans doute. On peut abréger ce temps en vulgarisant les connaissances acquises, par des publications populaires, par des journaux et des livres.

C'est un travail nécessaire, auquel les chrétiens doivent se dévouer. Léon XIII le recommande. C'est en cela notamment que le grand Pie IX a dit : « La presse est une œuvre pie d'une utilité souveraine. » On s'étonne souvent de la lenteur avec laquelle les faits les plus patents pénètrent dans les masses, et l'on s'en impatiente. C'est une loi de l'humanité, et l'observation de l'Histoire démontre qu'il en a toujours été de même.

Il faut ajouter que le mal, les connaissances mauvaises qui flattent les penchants pervers, pénètrent infiniment plus vite que les autres. C'est même là une preuve du penchant vicieux de la nature depuis la chute originelle. Le bien est extrêmement lent à revenir. Le devoir de chacun est de travailler à son retour sans se décourager. Ceux qui savent et comprennent doivent, à cet égard, instruire les autres et se rappeler que Dieu ne compte pas plus les siècles que les jours : *Patiens, quia æternus.*

La Palestine. — La plupart des grandes puissances de l'Europe continuent leurs efforts pour implanter et étendre leur influence en Palestine. L'influence française qui, pendant si longtemps, a été prépondérante dans ces contrées, est aujourd'hui battue fortement en brèche par les influences rivales de la Russie et de l'Allemagne, aussi bien que de l'Italie. Un article publié récemment par le *Correspondant*, montre la Prusse multipliant ses fondations nationales et cherchant à attirer à elle les indigènes des différents rites.

L'empire allemand ne néglige rien pour favoriser en Palestine : 1° la fondation ou développement d'institutions catholiques ou protestantes ; 2° l'établissement des colons allemands catholiques, protestants ou israélites ; 3° la prospérité des entreprises industrielles et commerciales de ses nationaux.

Influence du théâtre. — Voici comment est appréciée, dans un journal qui consacre, chaque jour, aux théâtres de Paris au moins la moitié de ses colonnes, l'influence délétère du théâtre :

« . . .Le théâtre nous dévore, nous empoisonne et nous tue. Il trouble les cervelles, détraque les jugements, anéantit la raison en substituant à la science sociale et à la philosophie un mélimélo de réalités factices et de rêves intangibles, plus dangereux, plus pernicieux à la société et à l'individu que les mauvais instincts et les passions mauvaises. . . Étourdis, énervés par ce mi-

rage qui recule toujours devant nous, nous sortons de là plus dégoûtés de nous-mêmes et des autres, mécontents davantage de notre destinée, songeant à nous y soustraire par la porte ouverte à toutes les fantaisies déréglées, à toutes les perversions de l'esprit, à tous les vices, à tous les crimes. . .

« En politique, en morale, en amour, en art, le théâtre, qui est l'idéal de l'idéal, nous a fait plus de mal que toutes les révolutions et toutes les guerres, car il a *dénaturé* la vie, et nous en sommes arrivés à croire sérieusement que cette dénaturation est enviable et plausible ! »

Le théâtre dénature la vie : que ce mot est donc juste ! Et il y a des catholiques qui vont s'exposer à perdre au théâtre non-seulement la vie morale, la vie telle que l'honneur et le bon sens la veulent et la font, mais, avec elle, et tout d'abord, la vie surnaturelle, la vie de l'homme réparée en Jésus-Christ !

Pensées diverses. — Nos pères nommaient la demeure de la famille *le sanctuaire domestique.* Que cette expression soit toujours vraie parmi nous ! Que le crucifix, que l'image de Marie, que les images de nos saints protecteurs soient vénérés dans notre demeure ! Le crucifix a été trop souvent banni de nos écoles, de nos édifices publics ; qu'il soit doublement honoré par les familles chrétiennes !

Ne nous contentons pas de remplir chacun isolément nos devoirs de piété. Il est des jours de l'année plus particulièrement consacrés par le souvenir des mystères de notre rédemption. Les chrétiens aiment à s'approcher de la table sainte dans ces fêtes du Sauveur et de sa sainte Mère. Qu'on y voie de temps en temps la famille réunie ! Peut-il être pour les enfants un souvenir qui les attache plus profondément à leur père et à leur mère, si jamais ils sont conduits au loin par les événements qui se succèdent dans l'existence ?

Il est encore des habitudes qui donnent à la vie journalière le cachet de la foi chrétienne. Quand les parents s'assoient à la table commune avec leurs enfants, que la prière appelle la bénédiction de Dieu sur le repas de la famille ! Que l'action de grâces le termine !

Il existait une coutume autrefois universelle : celle de la prière du soir en commun. Nous ne connaissons guère de pratique plus efficace pour constituer ce que nous avons nommé la religion de la famille. Après les occupations qui nous ont dispersés peut-être pendant les heures de la journée, il est bon de se trouver ensemble le soir auprès de Dieu. Parents et enfants, maîtres et serviteurs, tous se sentent unis par la même foi et la même espérance. La parole du Sauveur qui a promis d'être présent là où deux personnes sont réunies en son nom, s'accomplit ainsi chaque soir pour la famille chrétienne.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nous n'ignorons pas que les habitudes des siècles de foi deviennent souvent difficiles avec nos mœurs modernes ; mais ces habitudes ne sont-elles pas d'autant plus nécessaires que nous voyons l'empreinte chrétienne s'effacer peu à peu de la vie sociale ? Quand la société se laïcise, c'est la famille qui doit se constituer la gardienne des traditions de la foi et de la piété. — Mgr Richard, Archevêque de Paris.

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

(Suite)

Il y avait quelque temps que nous dormions, quand un vieux bédouin nous réveille en sursaut; il parle, gesticule d'une façon singulière, et sans doute nous dit de belles choses. Je l'apostrophe et lui demande en Breton combien on vend la livre d'ombre dans le pays. Le vieux se prend à rire (comme s'il avait compris) et s'en va tranquillement ; mes compagnons restent persuadés que je lui ai répondu en bon arabe et que je connais une foule de langues étrangères. Vois, mon cher, comme le Breton est utile partout, *même au loin*.

L'eau de la fontaine Saint-Philippe est excellente : nous voudrions en arroser nos selles brûlantes, mais nos drogmans s'y opposent énergiquement. Nous voilà partis. De la fontaine Saint-Philippe à Hébron, la route est macadamisée. C'est un tronçon de la future route de Damas à Alexandrie, par Tibériade, Jérusalem et Hébron. Nous en profitons pour exécuter un temps de galop où je ne suis pas le dernier. Nous filons comme le vent ; pourtant je ralentis prudemment l'allure de *Laouik* pour ne point quitter le Frère Liévin ; et je m'en félicite, car les plus pressés ont filé tout droit à Hébron avec le Cavass du consulat, sans rien voir, tandis que, à un moment donné, nous escaladons talus et fossés à la suite du vaillant guide. Nous sommes sur les ruines de la ville de Tébérinthe, au camp d'Abraham, dans la vallée de Mambré. Partout des traces de fortes murailles, de tours, d'églises : Chosroës II ou un autre vandale a tout détruit ici, excepté le camp. Le puits creusé par ce patriarche existe encore, ainsi que la place du chêne sous lequel il se reposait.

Salomon fit entourer ce camp de murailles faites de pierres comme on en taillait de son temps : j'en ai mesuré plusieurs qui avaient 5 mètres de long, 1m 50 de hauteur et 0m 80 de large. Ça ne bouge pas. Nous passons là environ une demi-heure, puis nous nous engageons dans la vallée de Sauba, qui est une ramification de celle de Mambré. Nous disons une prière à l'endroit où saint Joseph, la Sainte-Vierge et l'Enfant Jésus, fuyant en Egypte, s'arrêtèrent pour passer leur pre-

mière nuit de voyage. Il y avait là autrefois une église et un village, il n'y a plus que trois arbres.

Plus loin, vers le Sud, nous passons pendant plus d'une heure au milieu d'une végétation luxuriante. Les jardins succèdent aux jardins, les vergers aux vergers ; partout des grenadiers, des oliviers et des vignes aux grappes superbes : nous respirons les plus suaves odeurs sous ces grands arbres qui ombragent la route. Les jardins sont défendus par des muretains surmontés d'épines sèches semblables à celles qui ont servi à faire la douloureuse couronne de Notre-Seigneur. L'épisode de Caleb et de Josué, les grappes bibliques, etc., nous reviennent à la mémoire. Et nous nous disions : « Vrai, il faut venir ici pour voir et toucher du doigt la vérité de la Sainte-Ecriture. » Nous croyions que les émissaires Hébreux exagéraient en disant qu'il fallait deux hommes pour porter à quelque distance des grappes mesurant 0m 75c de long et davantage, et chargées de magnifiques gros grains. C'est splendide. Les propriétaires, musulmans presque tous, vendent leur récolte aux chrétiens qui en tirent un excellent vin blanc. Les Pères et les Frères de Terre-Sainte s'approvisionnent ici. Ils font venir, à dos de chameaux, des chargements de grappes de raisin qu'ils pressent eux-mêmes, et leur vin est parfait, tu peux m'en croire. Comme elle est belle, cette oasis, au milieu de ces déserts et de ces ruines.

Nous voilà sous un chêne immense dont les branches sont soutenues par des colonnes en maçonnerie. C'est le chêne d'Abraham, prétendent les Russes, auxquels il appartient. Le Frère Liévin nous dit que c'est une erreur, et que le vrai chêne d'Abraham était au camp de Térébinthe. *Chi lo sa?* C'est un chêne vénérable en tous cas, et nous disons une prière.

A deux kilomètres d'Hébron nous rencontrons nos cavaliers emballés ; ils n'ont pas osé entrer en ville ; ils veulent voir le chêne des Russes et la vallée biblique où les envoyés des Israélites cueillirent les fameuses grappes. Nous autres, les avisés, nous allons au camp placé, comme d'habitude, dans un coin inoccupé du cimetière, et nous nous demandons si nous avons encore des jambes après avoir passé plus de sept heures à cheval, par une chaleur tropicale, car ici, en ce moment, nous ne sommes qu'à 8° environ du soleil qui est presque à pic sur nos têtes.

Au bout de quelque temps, nous voilà au complet tous les trente, à la suite du Cavass et du Frère Liévin : il y a ordre de serrer les rangs et de ne pas s'écarter du groupe, car Hébron est une ville entièrement musulmane et fanatique. Heureusement, le drapeau français nous protège et le Cavass est redouté. Nous circulons dans des rues et des ruelles remplies de poussière, de détritus, de débris de paille et de légumes. Quelle saleté ! Quelle négligence de la part des habitants !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Enfin, nous marchons à la *queue leu leu* et nous visitons une verroterie, quelques débris d'anciennes églises, la piscine de David et enfin le tombeau d'Abraham (1). Nous avons devant nous un monument superbe, gigantesque. Cette construction est vraiment royale, digne de Salomon. Je ne puis, comme tu le vois, me défendre de la plus vive admiration quand je me trouve en face d'une construction salomonienne. C'est toujours beau, grand, large ; c'est grandiose tout ce qu'a fait Salomon, et puis quelles formes robustes et solides ! Nous admirons les énormes blocs de pierre et l'architecture du monument, mais nous devons nous contenter d'en faire le tour à l'extérieur, on ne veut, à aucun prix, nous laisser voir l'intérieur. Un des drogmans nous dit que dernièrement le Prince de Galles et une autre personne ont pu y entrer, moyennant une permission expresse du Sultan et une forte somme d'argent. Le Cavass et les drogmans insistent : peine perdue. C'est la première fois que je vois le mot *backchiche* manquer son effet ! Le Frère Liévin, qui connait à fond tous ces Turcs, ces Arabes et leurs coutumes, nous dit gravement à notre rentrée au camp : « Le proverbe turc dit que si un « chien de chrétien voit l'intérieur du monument qui ren- « ferme le tombeau d'Abraham, toute la récolte sera perdue « cette année-là. » C'est là un préjugé qui tombera bientôt, comme tant d'autres, nous l'espérons, si les pèlerinages de pénitence continuent à montrer annuellement aux mahométans et aux schismatiques ce que sont les Francs, c'est-à-dire les catholiques. Chaque année, le Frère Liévin et les observateurs remarquent que la haine et le fanatisme des musulmans diminuent ; les pèlerins sont accueillis, non-seulement avec moins d'indifférence, mais avec plus de sympathie même.

Le dîner, très gai, s'achève au milieu d'éternuements sans fin : le soleil a largement réparti les rhumes de cerveau. Je suis du nombre de ceux que, ni la fraîcheur, ni la chaleur n'ont incommodés. Si l'oncle de notre confrère, M. C..., était ici, il s'écrierait : *Pebez den iac'h !* C'est vrai ; mais je me sens couler, maigrir, à force de bouillir au soleil ; mais aussi que de bonnes joies et de saintes journées ! Adieu.

Bien à toi.

X...

(A suivre.)

(1) Hébron, capitale de David, qui y régna sept ans ; capitale de la tribu de Juda.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES C. LÉON, *rue Astor, 1*, QUIMPER.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques } JODELAIS, Jeune
Quimper—36, rue Kéréon—Quimper
Fournisr du Grand-Séminaire

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les SEMAINES RELIGIEUSES et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

FABRIQUE DE VITRAUX DU CARMEL
DU MANS (Sarthe)
RUE MARIETTE, 116

MM. E. HUCHER ✻✻✻, père et fils, fondateur des ateliers en 1853.
Ancien Directeur, Successeur.

PRIX. — Les personnages en pied sur fond grisaille avec dais, de 80 fr. à 100 fr. ; les mêmes sur fond d'architecture, à 120 fr. Les grandes scènes sur fond d'architecture, de 140 fr. à 160 fr. ; les grisailles, de 30 fr. à 50 fr. le mètre carré. Les restaurations, de 150 fr. à 200 fr. le mètre carré.

TRAVAUX. — Nous pouvons citer parmi nos principaux travaux dans le département, Bannalec, Brest (Saint-Martin). Châteauneuf-du-Faou, Cléden-Poher, Douarnenez, Fouesnant, Kergloff, Kernével, Lampaul, Landerneau, Ile-Tudy, Morlaix, Penmarc'h, Plabennec, Pleyben, Plonéour-Lanvern, Plonévez-du-Faou, Pluguffan, Poullan, Pont-l'Abbé, Pont-Aven, Quimperlé, Riec, Saint-Pôl-de-Léon, Trégunc.

ORNEMENTS D'ÉGLISE
Chasublerie DENAMUR ET HESLOUIN Médailles
82, quai Jemmapes PARIS
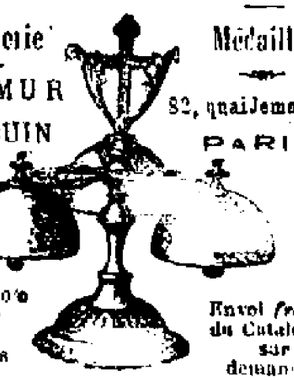
HAUTEUR 20 cm. LARGEUR 22 cm.
Vente au c/o meilleur ma ché qu'ailleurs
Envoi *franco* du Catalogue sur demande.
CARILLON EN CUIVRE FONDU INOXYDABLE
Simili Or, 6 fr.; Argenté, 7 fr.; Doré, 8 fr.
Tous articles garantis inoxydables et inusables

SAVON ANTISEPTIQUE AU GOUDRON BORATÉ
Maladies de la peau, usages antiseptiques, crevasses, engelures, etc.
2 f. F^rs ph^ien. Env. f^co cont. mandat
J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

GUERISON
certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2^me jour donne de l'amélioration. — M. LENORMAND, Méd. sp^te, à Melun. — Consult. gratuites par corresp.

ASTHME TOUX OPPRESSION BRONCHITE
TRAITEMENT GRATUIT jusqu'à guérison, par correspondance.
Dr GALVI, 63, Avenue Bosquet, Paris.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

HORLOGERIE SUPÉRIEURE

Les meilleurs **Chronomètres** de poche, avec bulletins de marche de l'Observatoire sont établis par l'**Allianoe Horlogère** de Besançon. Vente au prix de fabrique avec les plus grandes facilités pour les paiements. Escompte au comptant : 10 0.0. **Montres** supérieures garanties depuis 15 francs. **Pendules, Réveils, Pièces à musique, Bijouterie.** — Les catalogues sont envoyés franco.

OUTILLAGE D'AMATEURS
ET D'INDUSTRIES
SCIES-MECANIQUES, plus de 50 modèles
TOURS de tous Systèmes
DESSINS et FOURNITURES pour DECOUPAGE
OUTILS DE TOUTES SORTES
3 DIPLOMES D'HONNEUR
Le TARIF-ALBUM, 800 pages et plus de 500 grav., FRANCO CONTRE 65 CENT.
TIERSOT, *16, rue des Gravilliers, Paris.*

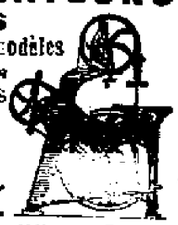

TOUX RHUMES BRONCHITES CATARRHES PHTHISIE
Guérison certaine par l'ÉMULSION MARCHAIS aux Tolu et Acomit.
La Rochelle, MARCHAIS. — 2 fr. 50
PARIS, 35, Rue de Rivoli.

DEMANDER PARTOUT
CHOCOLAT MENIER
REFUSER LES IMITATIONS

FONDERIE DE CLOCHES
Adolphe HAVARD,
Villedieu-lès-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

Vins rouges et blancs de Table de 90 f. la Pièce. **EMILE PINÈDE**, Propriétaire, à Montpellier, (Hérault). La Maison se recommande à MM. les Ecclésiastiques et établissements religieux. — ACCEPTE REPRÉSENTANTS SÉRIEUX.

HUILE D'OLIVE EXTRA-DOUCE VIERGE
Franco par gare vis-à-vis 2f20 le k. Elégant emballage de 5 k., vis cachetés, contre mandat-poste 11f (tarifs spéciaux pour le clergé) Ch LAFONT de SÉNAILHAC & Cie, 13, Rue de l'Olivier.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'APPROVISIONNEMENTS, MARSEILLE

Vraies Montres de Besançon et de Genève
Nos lecteurs peuvent s'adresser en toute confiance à l'*Intermédiaire Catholique* pour recevoir, à des prix avantageux, et avec les garanties les plus absolues, de *bonnes montres* de Besançon ou de *vrais chronomètres de Genève*, des pendules, cartels, régulateurs, mouvement soigné, style sérieux, et tous les articles de bijouterie et d'orfévrerie.

Demander le catalogue général à Mme Marie MARILLIER, 30, rue du Clos, à Besançon (Doubs).

N. B. — Envoi franco d'échantillons aux membres du clergé, des communautés et aux personnes notoirement honorables.

MALADIES DE LA PEAU Dartres, Eczéma, Boutons, Rougeurs Démangeaisons, etc. radicalement guéris par le *Véritable SIROP de BOCHET IODÉ* et le *BAUME ANTI-DARTREUX* de **Bertrand Aîné**, pharm., 21, place Bellecour, à **Lyon**
ENVOI FRANCO CONTRE MANDAT DE 6 FR. — NOTICE GRATIS.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

3e ANNÉE. Samedi 24 Mars 1888. N° 12.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS.

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires à Saint-Corentin ; Ordination du 17 mars ; Mutations ; Avis ; Pèlerinage national, à Rome ; Mgr Lamarche à Pont-Croix ; La chapelle du Lycée, à Quimper. — *II. Lettres d'un Pèlerin de Jérusalem* (suite). — *III. Saint Jean Discalcéat* (suite). — *IV. Bibliographie.* — *V. Annonces et avis divers.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 25 Mars. — Dimanche des Rameaux, semi-double, violet.
Lundi 26. — Office du jour, violet.
Mardi 27. — Office du jour, violet.
Mercredi 28. — Office du jour, violet.
Jeudi 29. — Jeudi-Saint.
Vendredi 30. — Vendredi-Saint.
Samedi 31. — Samedi-Saint.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Maison de Saint-Pol-de-Léon..... 25 et 26 mars.
Hôpital de Quimper ..... 27 et 28 mars.

Le 29, le 30 et le 31 mars, nulle exposition.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Cathédrale Saint-Corentin. — *Ordre des offices.* — Dimanche des Rameaux : la première messe est à 5 heures 1/2, la dernière messe basse est à 8 heures 1/2.

9 heures 1/2, bénédiction des Rameaux, grand'messe, chant de la Passion.

3 heures 1/2, vêpres, sermon, bénédiction.

Le soir 7 heures 1/2, sermon de la Passion en breton.

Retraite française : Lundi, mardi, mercredi et vendredi, à 7 heures 1/2, instruction. Des places sont réservées aux hommes dans le haut de la nef.

Mercredi, jeudi et vendredi, office des Ténèbres à 4 heures.

Jeudi-Saint. — Messe de communion à 7 heures 1/2 ; 9 heures, grand'messe et office par Monseigneur ; le soir à 7 heures 3/4, chant du *Stabat*.

Vendredi-Saint. — 9 heures 1/2, office ; 3 heures : chemin de la croix ; 7 heures 1/2 : sermon de la Passion, bénédiction de la vraie croix.

Samedi-Saint. — 8 heures 1/2 office.

Ordination du samedi 17 mars. — Cette ordination est la première faite par Monseigneur l'Evêque de Quimper.

Ont pris part à cette ordination : 2 tonsurés, 3 minorés, 14 sous-diacres, 33 diacres, 9 prêtres, qui sont :

M. Boulc'h, de Saint-Pol-de-Léon.
M. Rannou, de Landivisiau.
M. Bleuven, de Plouguerneau.
M. Calvez, de Pont-l'Abbé.
M. Carn, de Lanvéoc,
M. Kerbaol, de la Forêt-Landerneau.
M. Labbé, de Locmaria-Plouzané.
M. Moal, de Plondiry.
M. Salaun, de Plouguerneau.

Après la cérémonie, Monseigneur a été reconduit processionnellement à l'Evêché, où sa Grandeur a bien voulu adresser ses remerciements aux prêtres qui avaient la joie d'avoir réussi, souvent au prix des plus grands sacrifices, à conduire jusqu'aux ordres sacrés quelques enfants de leur paroisse, et elle a donné aux ordinands ses meilleurs et ses plus paternels conseils.

Mutations dans le Clergé. — Ont été nommés :

M. Calvez, recteur de Garlan, recteur de Plourin-Ploudalmézeau.
M. Uguen, recteur de Trégarantec, recteur de Garlan.
M. Bodilis, vicaire à Dirinon, recteur de Trégarantec.
M. Donval, vicaire à Landévennec, vicaire à Dirinon.
M. Deniel, vicaire au Guerlesquin, vicaire à Landévennec.

* * *

M. Rolland, recteur de Plourin-Ploudalmézeau, est démissionnaire.

Avis. — Nous rappelons à Messieurs les Curés, Recteurs et Aumôniers que nous avons été chargé de les prier d'adresser, avant le mardi de Pâques, au Secrétariat de l'Évêché, les aumônes et dons de toute nature destinés au Saint-Père.

* * *

Pèlerinage national à Rome. — *Section des Bretons sous la présidence de Mgr l'Evêque de Quimper.* — Le diocèse de Quimper sera représenté à Rome par 100 pèlerins ; à ce nombre il convient d'ajouter une vingtaine d'autres qui nous précéderont là-bas et se joindront à nous pendant la durée du pèlerinage.

La combinaison première d'un arrêt à Rennes et d'un train spécial de Rennes à Paris est abandonnée. Les pèlerins du diocèse devront se rendre à Paris soit isolément, soit par groupe, de manière à se trouver à la gare de Lyon dimanche 8 avril, à une heure de l'après-midi, le train pour Rome partant à deux heures.

Ils pourront partir de chez eux pour Paris dès le vendredi matin 6 avril. En montrant leur billet de pèlerinage au guichet de leur station de départ, ils obtiendront les réductions promises. Aucun arrêt en route, pour aller à Paris ou pour en revenir, n'est accordé, sous peine de payer le tarif ordinaire.

Nous prenons la liberté de signaler à nos pèlerins les hôtels suivants, qui nous paraissent recommandables.

L'hôtel de Bretagne et Lorraine, rue de Beaune, 7.
L'hôtel du Vatican, rue du Vieux-Colombier.
L'hôtel du Bon-Lafontaine.
L'hôtel Massillon, rue du Vieux-Colombier, 9.
L'hôtel Fénelon, rue Férou.
L'hôtel des Saints-Pères, rue des Saints-Pères, 65.
L'hôtel du Luxembourg, près le Luxembourg.

Ces hôtels sont tous bien fréquentés et placés dans un bon quartier, près d'églises et de chapelles.

Il serait bon d'écrire d'avance à l'hôtel de son choix pour arrêter une chambre, si l'on devait débarquer à Paris par le train de Bretagne qui arrive le soir à 11 heures et demie.

L'arrivée à Rome aura lieu dans l'après-midi du mardi 10. Il sera, en gare même de Rome, distribué à chaque pèlerin une carte d'entrée pour Saint-Pierre, où le Saint-Père doit le lendemain, mercredi 11, dire la sainte messe pour le pèlerinage national.

Cette nouvelle décision, prise ces jours-ci à Rome, modifiera quelque peu l'ordre du programme des journées publié par notre *Semaine*, il y a 8 jours.

Aussitôt que nous serons avertis du jour et de l'heure de l'audience spéciale réservée aux Bretons, nous en préviendrons les pèlerins.

Aux audiences, les messieurs portent l'habit noir, la cravate blanche et pas de gants ; les dames sont en robe noire, en cheveux, avec la mantille noire. Les personnes de la campagne sont invitées à revêtir leurs plus beaux costumes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les billets, aussitôt reçus, seront expédiés aux pèlerins avec des explications spéciales, si c'est nécessaire. Nous y joindrons un *celebret* pour les prêtres.

Si quelqu'un, à Paris, avait quelque difficulté et désirait recourir à M. l'abbé Rossi, il le trouverait à l'hôtel des Saints-Pères, rue des Saints-Pères, 65, le samedi 7 et le dimanche 8, de huit heures à dix heures du matin.

Nota. — On peut s'adresser à M. Salaun, libraire à Quimper, pour se procurer les ouvrages suivants :

Guide historique du Chrétien dans la ville de Rome, par J. Mémor, prix 6 fr.

Petit Guide du Pèlerin dans Rome, par l'abbé Simon, petit vol. in-18, prix 1 fr.

Rome. — *Guide du Voyageur dans la ville Eternelle*, cartes, plans et illustrations de Noert, prix 5 fr.

Joanne. — *Guide-diamant en Italie*, prix 6 fr.

Joanne. — *Italie du Centre*, prix 7 fr. 50.

Porcher. — *Notes de voyage d'un Pèlerin, de Rome*, prix 3 fr.

Brassier. — *Pèlerinage à Rome*, prix 1 fr.

Les parfums de Rome, par Louis Veuillot, 2 volumes, prix 7 fr.

Envoi *franco* de tous les Ouvrages, aux prix indiqués.

Mgr Lamarche à Pont-Croix. — On dit qu'un pressentiment porte l'enfant à aimer son père : inspiration céleste qui engage tout d'abord nos cœurs, comme par une reconnaissance anticipée. Et, ce qui est vrai à un point de vue purement naturel l'est, à double titre, dans l'Église de Jésus-Christ, car elle lève, précoce et féconde, cette semence de charité que notre Sauveur a mise dans les cœurs qui lui appartiennent. La preuve, nous la faisons, pour ainsi dire, tous les jours, depuis l'arrivée de Monseigneur parmi nous. Il est notre Évêque, le Père de nos âmes. Où est la raison, le motif secret pour lequel, entre lui et nous tous, s'est établie, sans hésitation, cette communion de sentiments, cette entente des cœurs, dont peuvent rendre témoignage tous les diocésains de Quimper? Avons-nous eu besoin de réflexion pour être résolus à l'aimer ? Demandez aux plus petits, aux plus jeunes, leur a-t-on appris à le chérir ?

On sait avec quelle joie Monseigneur a été reçu au pensionnat Sainte-Marie, aux couvents du Sacré-Cœur, de la Retraite et de Sainte-Anne. Nous sera-t-il permis d'ajouter à la louange parfaite, que lui ont déjà exprimée ces lèvres enfantines, un tout petit mot de sa visite au Petit-Séminaire ?

Si Monseigneur était attendu, il ne faut pas le demander ! D'ailleurs, sa bonté lui avait fait promettre de venir, et a su lui en trouver le moment. Nous ne saurions raconter tout ce qui a marqué la présence de Monseigneur à Pont-Croix. Un élève de rhétorique lui a souhaité la bienvenue par ces quelques paroles :

« Monseigneur,

« Le jour où vous preniez solennellement possession du siége de Saint Corentin, où tout un peuple, fier de son nouvel évêque, vous décernait un véritable triomphe, notre plus ardent désir eût été de prendre part à cette fête. Hélas ! nous n'avons pas eu, comme nos frères aînés du Grand Séminaire, le bonheur de nous prosterner sous vos premières bénédictions.

« Vous avez compris, Monseigneur, ce que cette privation avait de pénible pour nous, et nous savons que, ce jour-là même, à peine arrivé dans votre palais épiscopal, vous avez pensé à vos enfants du Petit-Séminaire. Vous avez bien voulu promettre de venir prochainement nous apporter cette bénédiction que nous n'avions pu aller recevoir. Avons-nous besoin de vous dire, après cela, que notre reconnaissance vous est acquise avec tout notre respect et notre amour ; que désormais vous avez à tout jamais un droit rigoureux à nos prières ?

« La mort des saints, Monseigneur, ne laisse rien d'amer au cœur du chrétien. Voilà pourquoi, même en ce jour de fête, nous nous plaisons à évoquer le souvenir du Père vénéré que Dieu nous a repris. Nous le voyons nous sourire du haut du ciel ; c'est lui-même qui nous remet entre vos mains et nous l'entendons qui rappelle à chacun de nous votre consolante devise : *Ama et confide.* Ah ! nous nous rendons avec joie à cette douce invitation. Oui, Monseigneur, à vous désormais tout notre amour ! C'est en vous, après Dieu, qu'est toute notre confiance !

« Elevés dans cette maison où nous a conduits la main de Dieu, formés à la science et à la vertu par un Supérieur que nous vénérons, et par des maîtres zélés, nous n'avons d'autre désir que de recevoir de vos mains l'onction sacerdotale. Dieu veuille hâter le jour où, enrôlés dans la sainte milice, nous aurons l'insigne honneur de combattre, sous vos yeux et à votre exemple, pour les deux causes les plus nobles et les plus saintes : pour Dieu et pour la Patrie : *Evit Doue hag ar Vro* ».

Monseigneur, avec infiniment de charme, a répondu qu'on avait su bien deviner et interpréter l'un de ses plus chers désirs, celui de faire visite à son Petit-Séminaire où germent et croissent tant d'intérêts religieux, et M. le Supérieur, quelques instants après, a été heureux de dire, comme Monseigneur a été touché d'apprendre avec quelle persévérance et quel désintéressement tout le clergé des paroisses apporte son précieux concours à cette œuvre importante des vocations ecclésiastiques.

Ce que nous avons aimé surtout à constater, c'est ce courant de respectueuse affection qui naît partout et spontanément sous les pas de notre évêque. Il nous a semblé voir revivre ce tableau de l'Evangile où Notre-Seigneur est peint entouré, assiégé par les enfants de la Judée. C'était à qui serait le plus près de sa personne. Les Apôtres voulaient écarter ces petits audacieux ; mais le bon Maître leur dit : « *sinite parvulos*... Laissez donc venir à moi les petits enfants. »

Et, en effet, non seulement Monseigneur appelle à lui les enfants ; il est allé à eux, il a tenu à visiter lui-même toutes les classes, trouvant à chaque fois de ces paroles aimables dont on garde le souvenir, rappelant aux rhétoriciens, par exemple, qu'ils ne sont pour ainsi dire plus l'espérance de la moisson, mais la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

moisson elle-même, déjà presque mûre ; car lorsqu'on est vicaire, même vicaire général, «n'est-ce pas, M. Serré,» a dit Monseigneur, s'adressant à M. le vicaire général qui l'accompagnait, «il ne reste plus grand temps à consacrer aux lettres humaines. »

Puis, au moment du départ, on a pu voir réellement le triomphe de l'affection paternelle. Monseigneur a voulu adresser quelques paroles d'adieu. Il venait, disait-il, s'accuser d'une faiblesse: la séparation lui faisait éprouver un regret, et pendant qu'il parlait ainsi, chacun de ses jeunes auditeurs s'accusait tout bas du même sentiment : « Je reviendrai, a dit Monseigneur, je sens le besoin de revenir ; mes enfants, au revoir ! »

Mais ceux qu'il avait captivés par sa présence et sa parole depuis la veille, n'entendaient pas le laisser aller ainsi, et si les Apôtres s'étaient trouvés là, ils auraient peut-être pensé comme les maîtres qui y étaient, qu'il fallait modérer un peu cette ardeur des élèves à se précipiter sur les pas de Monseigneur. Or, détail charmant ! rendu au seuil de la grande porte, Monseigneur voyant arriver les enfants qui défilaient alors avec une certaine lenteur, s'est arrêté pour attendre, « attendre, dit-il, qu'ils fussent tous réunis ; » puis se levant sur la pointe des pieds, pour les bien embrasser jusqu'aux plus petits, une dernière fois, du regard et du cœur, leur a dit encore : « Au revoir » en leur donnant sa plus affectueuse bénédiction.

Notre conscience nous ferait un grave reproche d'omettre la visite que Monseigneur a faite à l'église paroissiale et aux communautés religieuses de la ville.

A l'hospice en particulier, une vieille femme a eu un mot frappant. Monseigneur adressait à chacun des vieillards une parole de consolation, et cette bonne femme, qui n'a jamais certainement étudié, s'est rencontrée du premier coup avec le vieillard Siméon : « Maintenant, je peux mourir contente, puisque je vous ai vu, *Monsieur Monseigneur.* »

Que c'est donc simple et éloquent, et que c'est bien notre évêque: « *Ama et confide* »! Il aime, et comme il en a la confiance, partout, il recueille l'amour !

La chapelle du Lycée de Quimper. — Nos lecteurs n'ont peut-être pas perdu le souvenir d'un article qui parut dans la *Semaine religieuse*, le 19 novembre dernier et qui donna lieu à de nombreuses protestations contre l'affectation exclusive de la chapelle de l'ancien Collége au nouveau Lycée.

La paroisse Saint-Corentin étant menacée de perdre l'usage de l'édifice qu'un décret de 1807 lui avait donné comme chapelle de secours, les catholiques étaient justement émus, surtout à la pensée qu'il n'existe aucun local commode pour les catéchismes des garçons, ces sortes de réunions ne pouvant guère se faire à la cathédrale, du moins le dimanche, sans entraver le service paroissial.

L'enquête de *commodo et incommodo* a prouvé à MM. les conseillers municipaux qu'il n'y a pas lieu d'exclure, d'une chapelle appartenant à la ville, les enfants du peuple de Quimper. Le Conseil accepta donc que les catéchismes de la paroisse continueraient à se faire dans le même édifice, mais il exprima le désir que cette nouvelle situation fut le résultat d'un arrangement entre M. le Proviseur du Lycée et M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Corentin. Les comptes-rendus des séances du Conseil publiés par les deux journaux de Quimper ont depuis longtemps appris quelle question en était là.

Enfin, nous avons eu la solution, et nous aurions même pu la faire connaître depuis quelque temps, si nous n'avions cru devoir attendre pour en parler, le jour où de nouveaux lieux de réunion auraient été trouvés pour nos œuvres, et en particulier pour la *Congrégation des Demoiselles*.

Pour rapporter le décret impérial de 1807, M. le Ministre aurait dû saisir le Conseil d'Etat ; il estima que la solution de l'affaire pouvait être poursuivie par voie de négociations amiables entre l'autorité diocésaine et l'autorité municipale ; c'est ce qui a eu lieu.

M. le Ministre en renvoyant à M. le Préfet du Finistère le dossier relatif à la chapelle, disait : « Les difficultés n'ont commencé que le jour où on a voulu faire de ce lieu de culte un lieu de réunion pour des corporations, des confréries qui ne devaient être admises que dans l'église paroissiale. Les abus disparaissant, le but principal serait atteint. »

Nous ne voulons pas faire ici de la polémique, mais nous croyons devoir dire que le décret de 1807 n'a nullement précisé la nature des réunions qui pouvaient se tenir dans la chapelle du collège ; le Curé de Saint-Corentin devait s'en servir comme d'une annexe de la cathédrale, sous la surveillance et l'autorité de l'Evêque. Il semble que ce qui peut légalement se faire à la cathédrale peut se faire dans son annexe ; nous ne voyons donc pas où a été l'abus. Entre toutes les œuvres qui ont été établies dans cette chapelle depuis le *décret*, la plus ancienne et la seule qui eut des réunions fréquentes est la *Congrégation des Demoiselles* (on pourrait aussi bien l'appeler *catéchisme de persévérance*).

Le Cercle catholique d'ouvriers n'avait ses réunions au Collège que pour quelques fêtes corporatives ; enfin deux fois par an, tout au plus, on disait la messe dans la même église pour les membres des Conférences de Saint-Vincent de Paul et pour leurs pauvres.

Pour ces œuvres nous regrettons à coup sûr qu'elles soient privées de cette vaste chapelle, où leurs réunions trouvaient l'espace voulu et où la majesté de l'édifice convenait à la beauté des fêtes, mais nous constatons que la chose essentielle est obtenue, et nous sommes heureux, de ce que l'accord entre les deux autorités ait assuré aux enfants de la paroisse Saint-Corentin l'usage de la chapelle du Lycée pour leurs catéchismes.

M. le Maire a résumé la situation en faisant savoir au Conseil

Archives diocésaines de Quimper et Léon

que la chapelle ne servira plus que pour les exercices religieux des élèves du Lycée et pour les catéchismes de Saint-Corentin ; qu'elle sera ouverte au public à l'heure des offices, mais sera ensuite fermée (1). Le Conseil a approuvé.

Mgr Bellot des Minières, évêque de Poitiers est mort presque subitement à son passage à Paris, au retour de Rome. Le prélat défunt était âgé de 56 aps. Il était vicaire général de Bordeaux lorsqu'il fut nommé au siège de Poitiers comme successeur du cardinal Pie, en 1880. Léon XIII venait de le nommer assistant au trône pontifical et comte romain.

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

(*Suite*)

Jérusalem, le 9 juin 1886.

MON CHER AMI,

Mardi, à 3 heures 1/2 du matin, on sonne le réveil ; drôle de réveil. Il a été impossible de clore l'œil à cause du vacarme que nous entendions en ville, et des aboiements furibonds des chiens. Quel sabat ! Les musulmans sont en plein Ramazan : ils jeûnent très scrupuleusement le long du jour, mais la nuit ils se rattrapent : quelles ripailles ! Leurs caniches sont de la partie.

A 3 heures 50, tout le monde est à cheval. Prières du matin, *Magnificat*, bréviaire, chapelet et un bon bout d'oraison à cheval : ici elle est facile. *Laouik* est plus sage, — remarque d'un pèlerin observateur, — depuis qu'on dit des prières sur son dos ; il ne fait plus de farces sottes.

Nous assistons à la messe dite au camp d'Abraham : tous les pèlerins communient. Pour moi, j'ai fait la sainte communion à l'intention des pécheurs endurcis de R... et de nos chers petits enfants du catéchisme qui, à cette heure, sont en retraite. Les drogmans et les moukres, tous catholiques, prennent part à nos exercices de piété. Le cavass musulman s'est chargé de nous préparer le café dans un coin du camp. Nous le prenons sur les pierres gigantesques dont je t'ai parlé. Il n'en est pas plus mauvais.

A 6 heures 1/2, nous sommes de nouveau à cheval et, pendant quatre heures consécutives, nous parcourons les routes et les sentiers que nous avons suivis hier. A 11 heures, nous sommes aux vasques de Salomon et, sous la conduite d'un soldat turc dont l'uniforme est digne du sac d'un *pillaouer* de la Feuillée, nous visitons la fontaine scellée, dont il est parlé si souvent dans le

(1) La chapelle devant ainsi rester close, la statue de Notre-Dame de la Salette sera transportée dans l'église de Kerfeunteun où les fidèles pourront vénérer.

Cantique des cantiques. Nous arrivons sous les murs du fort et nous déjeûnons sérieusement. Quelle chance ! on nous accorde une heure de sieste. Nous voilà tous étendus, *vitulant* de notre mieux. J'ai pour voisin le Frère Liévin, et je suis le premier réveillé par sa corne dans laquelle il souffle impitoyablement et en homme exercé, dès que l'heure est venue.

En route pour Saint-Jean dans la montagne ! Nous passons près du tombeau de Rachel ; la belle route de Bethléem à Jérusalem tente les plus harassés : trois dames et douze messieurs lancent leurs chevaux vers le Nord, tandis que les plus intrépides tournent bride à l'Ouest et s'engagent dans les mauvais chemins qui mènent de Bethléem à Saint-Jean dans la montagne. Nous arrivons au pied d'un mamelon au sommet duquel on voit les ruines d'un *castellum* : c'est là que Saül, allant combattre les Philistins, laissa ses bagages. Bientôt nous sommes au faite des collines qui bordent à l'Est la vallée du Thérébinthe : c'est sur les flancs de cette colline qu'était le camp des Hébreux ; le camp des Philistins se trouvait en face, de l'autre côté. Pendant quarante jours, Goliath venait provoquer les Hébreux....

Le Frère Liévin nous raconte l'épisode du combat de David et de Goliath. Nous n'avons pu nous empêcher de sourire en voyant avec quelle verve le bon Frère soutenait que David n'était pas petit de taille, qu'il était grand et beau, que s'il a laissé de côté les habits et les armes de Saül, ce n'est pas parce qu'ils étaient trop grands et trop lourds pour lui, mais parce qu'il n'était pas habitué à ces sortes d'armures et qu'il préférait sa fronde et la pierre du torrent.

Nous avons répondu en chœur : « C'est entendu, David était « beau et grand comme Saül... Qu'on se garde de venir nous dire « le contraire... » Au fait, le Frère Liévin est dans le vrai.

On a une vraie joie à voir ces lieux qui ont été témoins des scènes racontées dans la Sainte-Écriture : David, Goliath, le combat.... Tout cela plait.

Qu'on est heureux, après les péripéties d'une pareille course, de jouir d'un beau spectacle comme celui que nous avons sous les yeux en arrivant sur les hauteurs qui dominent Saint-Jean ! C'est bien nommé : Saint-Jean dans la montagne ! La petite ville où habitaient Zacharie et Élisabeth, où naquit saint Jean-Baptiste et où la Sainte-Vierge vint visiter sa cousine, est assise dans un endroit charmant, au fond d'une vallée entourée de collines assez élevées C'est une oasis avec ses arbres verts et ses ruisseaux qui murmurent. Nous y descendons avec précaution et, sans mettre pied à terre, nous gravissons le chemin pavé qui mène au lieu de la Visitation, c'est-à-dire à la maison de campagne de Zacharie, à quelques dizaines de mètres de la ville. Nous avons hâte de voir le puits et la fontaine de la Sainte-Vierge, et surtout de chanter le *Magnificat* à l'endroit même où il a été composé par la Sainte-Vierge. Nous l'avons chanté de tout cœur, ainsi que le *Benedictus*, et ce n'est pas sans émotion que nous avons pensé aux

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mystères qui se sont accomplis ici. Nos chants et nos prières dans ce lieu béni nous ont fait oublier nos fatigues. Le Frère Liévin nous fait voir l'endroit où étaient Élisabeth et la Sainte-Vierge lors de la Visitation, quelque temps après l'Annonciation. Nous baisons avec respect les traces de Marie. Pour moi, j'ai eu une prière toute particulière pour la Congrégation des enfants de Marie de notre paroisse : tu sais qu'elle est sous le vocable de Notre-Dame de la Visitation ; j'ai prié et fait prier tout haut pour elle, afin qu'elle reste fervente et prospère.

La chapelle est fort bien. Nous visitons le puits, les ruines d'une église ancienne, etc. (1) Nous sommes conduits par un Frère Franciscain du couvent voisin : ce bon Frère est sobre de paroles et ne ressemble en rien aux gardiens qui font visiter le château de Brest. Le Frère Liévin lui en fait la remarque.

— Eh ! dit-il, on finit par trouver ceci monotone. Tous les jours, je reçois des pèlerins et j'ai toujours les mêmes choses à dire.

— Mais, mon Frère, ces messieurs ne sont pas Belges comme moi, ce sont des Français. Vous êtes Français.

— Français ? Oui, un peu. Aujourd'hui, il n'y a pas grande gloire à être Français... Ah ! j'ai bien aimé la France !

— Mais, enfin, vous êtes Français ?

— Moi, je suis Breton, voilà.

A ces mots, je fends la foule et j'articule un vigoureux coup de poing sur son épaule, en disant : « Attrappe, et moi aussi je suis Breton ! » Je crois que nous nous sommes plusieurs fois embrassés. Toujours est-il que le bon Frère est devenu tout autre. Il était gai, content, loquace en parlant de Rennes, son pays, du bon pays de Bretagne ; il ne tarissait plus. Toutes ses attentions étaient pour moi. J'ai dû le suivre en dix endroits, le laisser bourrer mes poches de graines de fleurs et écouter, sans dire mot, les précautions à prendre pour les semer utilement après le retour au pays.

Il nous a conduit au couvent des Franciscains, bâti sur l'emplacement de la maison de Zacharie et d'Élisabeth.

Nous avons passé là une heure agréable en compagnie des Pères.

(A suivre.)

SAINT JEAN DISCALCÉAT

(Suite)

Peu de souvenirs sont restés aussi vivants dans notre ville de Quimper que celui du massacre de 1344 ; parmi les livres

(1) On vénère le rocher qui, suivant la tradition, s'est amolli pour recevoir et cacher le petit saint Jean, recherché, comme les autres enfants, par les sicaires d'Hérode.

qui traitent de notre histoire locale, il n'en est guère qui ait été lu autant que l'*Histoire de la Ligue en Bretagne*, par le chanoine Moreau (1). Or voici ce que dit à ce sujet le vieil écrivain quimpérois : « Il se passa durant cette guerre plusieurs grandes choses dignes de mémoire, *desquelles toutefois nos historiens ne font aucune mention*, et nommément en cette ville de Quimper et dans les quartiers circonvoisins, car elle fut par deux ou trois fois assiégée et aussi bien que les autres de la province, lesquelles étaient tantôt contraintes de prendre le parti de l'un, tantôt celui de l'autre, cédant au plus fort suivant la variété de fortune.

« La première fois elle fut assiégée par Charles de Blois avec son armée, la plupart française ; mais d'autant qu'elle était plus encline au parti de Monfort, auquel elle avait fait serment de fidélité et avait reçu sa garnison, elle soutint longuement le siège. Finalement, faute d'être secourue en temps et lieu, joint avec plusieurs incommodités que les siéges portent aux assiégés, elle fut si bien battue et assaillie par plusieurs assants, qu'elle fut forcée, quoique ceinte de bonnes murailles, pillée et saccagée. L'insolence du soldat, qui avait beaucoup souffert devant cette place, fut grande, et ils tuèrent, pendant trois jours, tous ceux qui leur semblaient, sans distinction d'âge ni de sexe, et sans en être aucunement réprimés par de Blois, qui y était en personne, jusques à ce qu'il vit un petit enfant qui, attaché à la mamelle de sa mère fraichement tuée, suçait le sang avec le lait, dont ému de compassion il fit cesser la tuerie et ravage, mais bien tard. Il y mourut de la ville plus de 14 à 1500 personnes, tant petits que grands, selon la recherche que l'on en fit après. Il commanda qu'ils fussent enterrés, ce qui fut fait non aux églises, ni en cimetière, mais en la place publique nommée le Tour du Chastel (2), où il fut fait de grandes et profondes fosses, dans lesquelles on jeta les corps en grands monceaux ; en mémoire de quoi, depuis le temps, les ecclésiastiques de la cathédrale font une procession générale avec tous les habitants, le second jour de novembre, qui est le lendemain de la Toussaint, priant Dieu particulièrement pour ceux qui lors de cette prise furent saccagés. Le prince Charles de Blois fut accusé de cruauté, quoique d'ailleurs il fut bénin et débonnaire, parce qu'il n'avait plus tôt réprimé la fureur de ses soldats, et plusieurs ont remarqué que, depuis ce temps, il n'eut aucun bonheur ni avantage, rempli d'ennui, et ses affaires allèrent peu à peu en décadence... »

(1) « Histoire de ce qui s'est passé en Bretagne durant les guerres de la Ligue, et particulièrement dans le diocèse de Cornouaille ; par M. Moreau, chanoine dudit diocèse, conseiller au Présidial de Quimper. »

Pour la question qui nous occupe, voir l'édition de M. Le Bastard de Mesmeur, page 13.

(2) Aujourd'hui appelée « place Saint-Corentin. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cette procession se fait encore chaque année le jour de la *Commémoration de tous les fidèles défunts ;* ceux qui ont quelque connaissance de l'histoire du pays y voient généralement l'accomplissement du vœu de Charles de Blois; les autres s'étonnent de voir célébrer sur une place publique une cérémonie qui ailleurs se fait dans les cimetières.

M. Trévédy fait remarquer que le Cartulaire de Quimper contient une délibération du chapitre, antérieure de soixante-six ans à la prise de Quimper par Charles de Blois (elle est de 1278), et qui signale l'usage de la procession des Morts au Tour du Chastel.

Ainsi la procession ne rappelle pas le massacre ; mais le massare lui-même a-t-il eu lieu ?

Commençons par dire que la mémoire de Charles de Blois est une mémoire vénérée. Le 17 août 1368, le pape Urbain V commanda une enquête sur la vie et les miracles de ce pieux prince ; il chargea de ce soin l'évêque de Bayeux, les abbés de Marmoutiers et de Saint-Aubin, d'Angers (1); le 22 octobre 1369, le Souverain-Pontife renouvela son mandement, mais, quand le pape mourut, le 19 décembre 1370, les travaux de la commission n'étaient pas encore commencés.

Dès le mois de janvier suivant, son successeur, Grégoire XI, reprenait l'affaire et ordonnait aux trois prélats d'exécuter le décret d'Urbain V. Les retards apportés aux travaux des enquêteurs étaient dus aux oppositions de Jean de Montfort; il est probable que le même motif empêcha le résultat définitif de l'information canonique, qui fut faite en l'église des Cordeliers d'Angers et où de nombreux témoins furent entendus.

Contre un prince entouré d'un pareil renom de piété, les ennemis de notre foi ont beau jeu lorsqu'ils trouvent, chez les écrivains ecclésiastiques, les accusations les plus graves. Aussi M. Michelet ne s'est pas refusé le plaisir d'appeler Charles de Blois « dévot conciencieusement cruel », et M. Henri Martin l'a charitablement qualifié du titre de « bigot sanguinaire ». Par une dissertation insérée dans la *Revue des Questions historiques*, dom Plaine a prouvé que le massacre de Quimper est une fable sinistre, imaginée en 1394 seulement par un chroniqueur dévoué à la maison de Montfort. M. Trévédy, auquel j'emprunte ce qui précède, dit en outre que depuis cette date la fable du massacre a été répétée sans examen par les uns, et complaisamment exagérée par les autres.

Nous l'avons vu, Albert-le-Grand, comme le chanoine Moreau, a parlé de plus de quatorze cents victimes, parmi lesquelles il y avait des enfants; Albert qui nous a donné lui-

(1) Froissard a même dit, qu'Urbain V le canonisa ; Bouchard et d'Argentré l'ont répété après lui.

même une si pieuse et si intéressante biographie de Charles de Blois, aurait dû se mettre en garde contre un dire semblable.

Mais pour en revenir à saint Jean Discalcéat et à la prédiction qu'il avait faite de la prise de Quimper, nous devons dire que la prise de la cité et l'entrée du vainqueur étaient par elles-même une punition terrible ; le prince n'avait pas toujours sur les Français ses alliés toute l'autorité désirable, et dans l'ivresse de la victoire, sans que le chef en fut responsable, les soldats bien souvent purent oublier toute pitié ; il est donc possible qu'il y ait eu des victimes, et que suivant le récit du chanoine Moreau elles aient été ensevelies sur la partie de la Place qui ne servait pas de cimetière. Mais lors même qu'il n'y aurait pas d'autres raisons de penser qu'une très grande partie du Tour du Chastel a servi autrefois aux sépultures(1), je puis rappeler ici qu'il y a environ trente ans, on fouilla le sol de la place à une grande profondeur, depuis l'entrée de la rue Royale jusqu'à la porte de la cathédrale et l'entrée de la rue Keréon ; on y trouva des quantités d'ossements. Ce que je dois faire remarquer c'est que plusieurs corps avaient été enterrés dans des fosses revêtues intérieurement de maçonneries ; c'étaient de vrais caveaux d'un travail régulier et non pas à coup sûr des sépultures créées en toute hâte pour faire disparaître les victimes d'un horrible carnage.

Le saint Religieux auquel un esprit prophétique avait fait connaître et annoncer les épreuves de ce temps malheureux, allait bientôt voir des souffrances plus grandes encore.

« L'an 1349, la ville de Kemper-Corentin et le pays circonvoisin fut affligé d'une peste si contagieuse, qu'on ne voyait enterrer que corps : Dieu revela cette calamité à son serviteur, avant qu'elle arrivast ; de sorte que, le jour des Octaves de saint François de l'année précédente, estant à Vespres dans le Chœur avec ses confreres, il se prit à pleurer, il répondit que la ville recevroit, en peu de temps, une grande calamité : ce qui fut vray ; car, l'esté suivant, la maladie s'y mit et emporta un grand peuple. »

Ainsi encore une fois, Dieu lui a permis de lire dans l'avenir et l'a chargé de faire connaître ses justices à ceux qui les avaient trop oubliées ; mais le Seigneur allait lui demander autre chose encore. Pour apaiser la colère céleste il faut autre chose que le châtiment des coupables ; l'expiation s'opère surtout par le dévouement, les sacrifices et les souffrances de ceux qui sont innocents. Saint Jean Discalcéat ne s'arrêta probablement pas à cette pensée, mais il agit simplement de

(1) En 1745 le cimetière de Saint-Corentin ne comprenait que le très petit espace qui s'étend entre la porte latérale et le croisillon du transept (*Promenade dans Quimper*, par M. Trévédy).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

manière à devenir lui-même bientôt victime. « Le Bien-heureux Père allait par la ville assistant les malades, les communiant, et leur administrant les autres sacremens nécessaires, et pendant qu'il s'occupoit à ce charitable exercice, Dieu, le voulant appeller à soy, permit qu'il fust lui-mesme frappé du mal. dont il deceda, et alla jouir de la vie éternelle. »

Un peu plus de vingt ans auparavant, était mort dans le midi de la France un Saint qui, lui aussi, avait été attaqué de la peste en soignant ceux qui en étaient atteints, et la charité de saint Roch a rendu à jamais son nom célèbre dans toutes les nations. Depuis ce temps on a vu saint Charles Borromée et saint Louis de Gonzague montrer le même dévouement, méritant qu'on les regarde comme des modèles de la charité parfaite, eux qui ont exposé leur vie pour leurs frères. A côté de ces noms illustres peut se placer le nom de l'humble franciscain moins connu, mais tout aussi héroïque. Albert-le-Grand dit que saint Jean Discalcéat mourut à l'âge de soixante-neuf ans ; il avait passé treize années dans les fonctions paroissiales et trente-trois dans l'ordre des frères-mineurs.

(A suivre.)

Bibliographie. — Nous avons reçu une très intéressante communication sur un ouvrage qui aura certainement du succès dans notre pays : « *Notre-Dame de Pitié et les marins du Cap-Breton,* par M. l'abbé Gabarra. » Nous espérons publier prochainement cette remarquable étude.

CADEAU POUR MARIAGE

LIVRE D'HEURES, avec encadrements, reproduisant les plus jolis types de dentelles connus et des broderies empruntées aux ornements d'église de toutes les époques.

Ce beau livre, d'un genre tout nouveau, que la MAISON MAME, DE TOURS, met en vente, contient, outre les offices du Dimanche et des principales fêtes, l'ordre et l'explication des cérémonies du mariage, des lectures et des prieres pour les époux, par la comtesse de Flavigny, l'auteur du célèbre *Recueil de Prières.*

Sa destination ressort aussi du principe de son ornementation.

En effet, l'idée de dentelles s'associe naturellement à l'idée du mariage.

Ne trouve-t-on pas ces ornements délicats sur la robe de noce de la mariée, sur l'autel dont ils embellissent la nappe, sur l'aube du prêtre qui bénit les époux ?

C'est ce qui a décidé les éditeurs de ce livre à entourer chaque page d'un gracieux réseau de dentelles.

A coup sur, l'idée était originale ; on peut ajouter qu'elle a reçu du public le meilleur accueil.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

GRAND DÉPOT E. BOURGEOIS

Paris — 21, rue Drouot, 21 — Paris

PORCELAINES, FAÏENCES ET CRISTAUX

MAISON SPÉCIALE POUR SERVICES DE TABLE ET DESSERT

Grandes Pièces d'Ornementation en Faïences artistiques

ENVOI FRANCO SUR DEMANDE DU CATALOGUE COLORIÉ

VOULEZ-VOUS NE PLUS TOUSSER?

Prenez les **PASTILLES BRACHAT,** à la **Sève de Pin.** Ces Pastilles d'un goût très agreable, remplacent avec une grande supériorité toutes les preparations au goudron, pâtes et sirops connus jusqu'à ce jour, car elles donnent un calme immédiat aux organes irrités. Elles guerissent, en moins de 48 heures : toux, rhumes, catarrhes, asthmes, coqueluche, maux de gorge, bronchites, tant aiguës que chroniques, et, en général, toutes les maladies des voies respiratoires.

La **Sève de Pin BRACHAT** est le dernier mot de la science pour la guérison radicale et en peu de jours de toutes les Affections des Bronches et des Maladies de poitrine. Dr RECAMIER.

La Boîte 1 fr. 50 *franco* contre mandat ou contre 10 timbres-poste, à la Pharmacie **BRACHAT, 61, Rue Leyteire, Bordeaux.**

HORLOGERIE SUPÉRIEURE

Les meilleurs **Chronomètres** de poche, avec bulletins de marche de l'Observatoire sont établis par l'**Alliance Horlogère** de Besançon. Vente au prix de fabrique avec les plus grandes facilités pour les paiements. Escompte au comptant : 10 0/0. **Montres** supérieures garanties depuis 15 francs. **Pendules, Réveils, Pièces à musique, Bijouterie.** — Les catalogues sont envoyés franco.

FONDERIE DE CLOCHES

Adolphe HAVARD.

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Emile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

GRANDE SOURCE — Goutte. Gravelle. Voies urinaires. Vessie. — **VITTEL** — **SOURCE SALÉE** — Constipation rebelle, Coliques hépatiques, Congestions.

Prix spéciaux pour les Eccles. Communautés relig. Ecrire : VITTEL (Vosges).

Pastilles Schaedelin — Préparées anciennement à l'image Notre-Dame

AU PHOSPHATE DE FER, SOUVERAINES CONTRE *l'Anémie, la Chlorose, la Faiblesse de l'Organisme* et les **Maladies Nerveuses**

2 FR. LA BOITE DANS TOUTES LES PHARMACIES

VIN NATUREL 11° GARANTI SANS PLATRE

Jolie couleur, bouquet agreable, logé, *franco* de port et consigné, la pièce 112f, la 1/2 pièce 63f (Tarifs spéciaux pour le Clergé). Ch. LAFONT de SENAILHAC et Cie, 18, rue de l'Olivier.

SOCIETÉ GÉNÉRALE D'APPROVISIONNEMENTS MARSEILLE

GOITRE ET GLANDES diminuent dès les premières applications et sont guéris radicalement par le *Sirop de Bochet Iodé* et la POMMADE RESOLUTIVE de *Bertrand Aîné,* pharmacien, 21, Place Bellecour, à Lyon.

ENVOI FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE DE 8 FR. — NOTICE GRATIS.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Hauteur. . . . . 0.13 Hauteur. 0.25
Largeur. . . . . 0 08 Largeur. 0.15
Metal vieil argent inoxydable : 2 fr. 75 | Metal vieil argent inoxydable : 3 fr.

Bronzes d'Eglise, Chasublerie, Medailles

Tous nos ornements d'église sont garantis inoxydables.

DENAMUR et HESLOUIN
82, quai Jemmapes, Paris
ENVOI FRANCO DU CATALOGUE SUR DEMANDE

ASTHME *TOUX OPPRESSION BRONCHITE*
TRAITEMENT **GRATUIT**
jusqu'à guerison, par correspondance.
D. GALVI, 63, Avenue Bosquet, Paris.

SAVON ANTISEPTIQUE AU
GOUDRON BERATÉ
Maladies de la peau, plaies anciennes, septiques, crevasses, piqûres, etc.
J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

GUERISON
certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des **Plaies variqueuses** dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND**, Méd. spé, à Melun. — Consult. gratuites par corresp.

Demandez à **Paris**
MAISON DU
PONT-NEUF
RUE DU PONT-NEUF — PARIS
Le Nouveau **Catalogue** *et les* **Gravures** *des Vêtements pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants*
ÉTÉ 1888
Envoi Gratis et Franco

COMPLET Haute Mode **21 fr.**
COMPLET drap noir **27 fr.**
PANTALONS Nouveauté **6 fr.**
COMPLET Coutil chiné **8 fr. 50**
ENFANTS *Costume* belle fantaisie **5 fr.**
Tout Vêtement EXPEDIE ne convenant pas L'ARGENT en est retourné *de suite* par Mandat-Poste.
COMMUNION *Complet* **10 fr**

Expédition ***franco de port*** *dans toute la France à partir de* ***25 francs.***
DEMANDEZ LE CATALOGUE AU DIRECTEUR DE LA
Maison du **PONT-NEUF**, PARIS
PAS de SUCCURSALES

TOUX Guérison certaine par l'EMULSION MARCHAIS aux Tolu et Acomt.
La Fochelle, Maire
PARIS, 35, Rue de Rivoli.
RHUMES BRONCHITES CATARRHES PHTHISIE
2 fr. 50

CHEST
POUR IMPRIMER SOI-MÊME DE 1 A 10,000 EXEMP
ECRITURE, DESSIN, MUSIQUE ou CARACTÈRES
MARCHENEAU & PAUL AMAT
5 et 7, rue Jacquelet, Paris
Envoi franco sur demande du tarif spécimen

3e ANNÉE. Samedi 31 Mars 1888. N° 13.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires à Saint-Corentin ; Tableau des visites pastorales et des confirmations ; Nominations dans le Clergé ; Nécrologie ; La station du Carême à Quimper ; Pèlerinage à Rome ; Apostolat de la Prière ; Visite de Monseigneur à Pont-l'Abbé ; Hommage à Mgr Lamarche. — *II. Lettres d'un Pèlerin de Jérusalem* (suite). — *III. Annonces et avis divers.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 1er Avril. — Saint jour de Pâques, double de 1re classe, blanc.

Lundi 2. — Lundi de Pâques, double de 1re classe, blanc.

Mardi 3. — Mardi de Pâques, double de 1re classe, blanc.

Mercredi 4. — De l'Octave, semi-double, blanc.

Jeudi 5. — De l'Octave, semi-double, blanc.

Vendredi 6. — De l'Octave, semi-double, blanc.

Samedi 7. — De l'Octave, semi-double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Sacré-Cœur, Quimper	1er, 2 et 3 avril.
Hôpital de Plougastel-Daoulas. . . .	4 et 5 avril.
Hôpital de Quimperlé.....	6 et 7 avril.

Offices extraordinaires.

Quimper. — SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de Pâques :* 5 heures 1/2, première messe ; 7 heures, communion générale.

Des places sont réservées aux hommes dans le haut de la nef.

9 heures 3/4 : office, grand'messe.

2 heures 1/2 : vêpres, sermon, bénédiction.

Lundi et mardi de Pâques : le matin, les offices aux mêmes heures que le dimanche ; le soir, vêpres à 3 [illegible]s.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Tableau des Visites pastorales et des Confirmations.

DATES.	PAROISSES où la Confirmation se donne le matin (*).	PAROISSES où la Confirmation se donne le soir (*).
MAI.		
Mardi 1,	Ploneis, Gourlison,	Guengat.
Mercredi 2,	Plogonnec,	Le Juch.
Jeudi 3,	Ploaré,	Pouldavid.
Vendredi 4,	Pouldergat, Guilers,	Tréboul.
Samedi 5,	Poulan,	Meilars, Mahalon.
Dimanche 6,	Beuzec-Cap-Sizun,	Goulien.
Lundi 7,	Audierne,	Esquibien, Primelin.
Mardi 8,	Plogoff, Cléden-Cap-Sizun.	
Mercredi 9,	Plouhinec.	
Jeudi 10, Vendredi 11,	Pont-Croix.	
Samedi 12,	Plozévet, Lababan.	
Dimanche 13,	Pouldreuzic, Plovan.	
Lundi 14,	Ploneour-Lanv., Tréogat, Trégueunec,	Peumerit.
Mardi 15,	Plogastel-St-Germain, Landudec.	
Mercredi 16,	Pluguffan,	Plomelin.
Jeudi 17, Vendredi 18,	Quimper.	
Mardi 29,	Briec, Landrévarzec.	
Jeudi 31,	Langolen, Landudal.	
JUIN.		
Vendredi 1,	Elliant, Tourc'h,	Rosporden.
Samedi 2,	Combrit,	Trémeoc.
Lundi 4,	Clohars-Fouesnant, Gouesnac'h,	Bénodet.
Mardi 5,	Fouesnant, Pleuven,	La Forêt-Fouesnant.
Mercredi 6,	Trégunc,	Lanriec.
Jeudi 7,	Beuzec-Conq,	Saint-Evarzec.
Vendredi 8,	Penhars.	
Jeudi 14,	Saint-Louis de Brest,	Lycée, Retraite.
Vendredi 15,	Notre-Dame du Mont-Carmel,	St-Pierre-Quilbignon.
Samedi 16,	Saint-Sauveur,	Marine.
Dimanche 17,	Saint-Martin,	Adoration.
Lundi 18,	Lambézellec,	Filles de la Croix.
Mardi 19,	La Forêt-Landerneau (consécration de l'église).	
Mercredi 20,	Pont-l'Abbé.	
Jeudi 21,	Loctudy, L'Ile-Tudy,	Plobannalec.
Vendredi 22,	Plomeur,	Guilvinec, Treffiagat.
Samedi 23,	Penmarc'h,	St-Jean-Trolimon.
Lundi 25,	Saint-Yvi.	
Jeudi 28,	Ile-de-Seins.	

Arrêté à Quimper, le 27 Mars 1888.

† THÉODORE,
Évêque de Quimper et de Léon.

(*) Le premier nom de la colonne est celui de la paroisse où doit se donner la confirmation. Les noms qui suivent indiquent les paroisses convoquées.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Nominations. — MM. les vicaires généraux du Marhallac'h et Serré ont été agréés par le gouvernement, par décret du 7 mars.

M. Le Supérieur du Grand-Séminaire vient d'être nommé vicaire général honoraire.

Nécrologie. — M. Le Cann, aumônier de l'hospice de Saint-Pol est décédé jeudi dernier, 22 mars. L'inhumation a eu lieu à Irvillac, sa paroisse natale.

— Mme la Comtesse de Guébriand, de Saint-Pol-de-Léon, vient de mourir ; c'est une perte immense pour les pauvres et les bonnes œuvres.

QUIMPER. — La station quadragésimale touche à sa fin. Elle a été prêchée à la Cathédrale, avec succès, par le R. P. Léonard, franciscain. La parole du bon Père, toujours simple et en même temps d'une grande élégance, a su gagner tous les esprits et tous les cœurs. Nous savons de source certaine que quelques-unes de ses conférences ont produit la plus vive impression. Cette semaine, il donne une retraite préparatoire à la communion pascale ; chaque soir la chaire de Saint-Corentin est entourée d'une foule attentive et recueillie.

A Saint-Mathieu, le R. P. Armand, dominicain, a exposé avec le même succès, aux nombreux fidèles qui sont venus l'entendre, les principales vérités de notre sainte Religion.

Mais la parole humaine ne suffit point : celui qui plante et celui qui arrose ne sont rien, dit l'Apôtre, Dieu seul donne l'accroissement. A nous donc de demander à Dieu de féconder par sa grâce les germes salutaires déposés dans les âmes par les discours des deux saints religieux.

Pèlerinage à Rome. — Au moment où nous mettons sous presse, nous n'avons point encore reçu de billets de pèlerinage : aussitôt qu'ils nous seront livrés, nous nous empresserons de les faire parvenir aux Pèlerins.

Les Pèlerins du Pèlerinage national sont au nombre de 464 : la Bretagne en fournit 145, le Finistère seul en compte 100.

Les Bretons du Finistère seront placés en tête du train, selon les numéros d'ordre qui seront mis sur les billets. Ils seront groupés dans les hôtels Cavour et du Sénat, à Rome.

Chaque matin, à Rome, les Pèlerins bretons seront invités à assister à la messe de Monseigneur, qui sera dite dans les principaux sanctuaires.

Monseigneur a bien voulu accepter d'arriver à Rome avant

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nous,afin de préparer toutes choses, notamment l'audience spéciale réservée aux Bretons.

M. l'abbé Serré, vicaire-général, accompagne le train des Bretons en qualité de Directeur. C'est à lui que les Bretons devront s'adresser en cas de difficultés ou d'ennuis.

Nous avons prié et nous prions encore les pèlerins de ne point emporter avec eux de *malles à mettre aux bagages :* ils s'éviteront ainsi beaucoup d'ennuis soit à l'aller soit au retour, les douaniers des deux pays — la France et l'Italie — étant en désaccord complet entre eux.

La visite des colis à la main qu'on place dans les filets se fait aisément à Modane, mais l'ouverture des malles peut entraîner des retards et des complications de nature à faire manquer même le départ du train du pèlerinage, à l'aller pour Rome, ou au retour pour Paris.

Rome étant dans le moment encombrée, nous sommes certains que tous les pèlerins qui viennent faire ce grand acte de foi, sauront supporter gaiment les petites misères inséparables d'un aussi long voyage.

***

Circulaire du Comité de Paris. — Le Comité d'organisation croit inutile d'insister sur l'esprit qui doit animer les Pèlerins et diriger toute leur conduite. Il s'agit d'un *pèlerinage ;* c'est dire que la piété, le calme, l'ordre et la déférence à l'égard des personnes chargées de la direction doivent caractériser notre manifestation.

Pendant le voyage, les Pèlerins ne manqueront pas de réciter en commun les prières du matin et du soir, ainsi que le chapelet ; ils prieront tout particulièrement pour N. S. P. le Pape, pour l'Eglise et pour la France.

Les Pèlerins qui appartiennent à un groupe diocésain se tiendront en relations, en route et à Rome, avec le Directeur de ce groupe. Ils lui soumettront toutes leurs observations et réclamations.

Les Commissaires du Pèlerinage et les représentants de l'Agence Lubin seront à la disposition de MM. les Directeurs diocésains pour que tout se passe avec ordre et que chacun reçoive satisfaction.

ITINÉRAIRE DU TRAIN SPÉCIAL

ALLER

Dimanche 8 Avril.

	Arrivée.	Départ.
Paris, Gare de Lyon,		2h 20 soir.
Melun,	3h 29 soir.	3 32
Montereau,	4 19	4 30
Sens,	5 13	5 18
Laroche,	6 11	6 20
Tonnerre, — *diner,*	7 17	7 55

Nuits-sous-Ravière,	8h 35 soir.	8h 40 soir.
Les Laumes,	9 24	9 28
Dijon,	10 48	10 53
Chagny,	11 59	12 03 mat.

Lundi 9 Avril.

Mâcon,	1h 36 matin.	1h 50 mat.
Bourg,	2 43	2 48
Ambérieu,	3 32	3 48
Culoz,	5 05	5 25
Aix-les-Bains, — *petit déjeuner,*	6 02	6 45
Chambéry,	7 11	7 16
Saint-Jean-de-Maurienne,	9 28	9 41
Modane (heure de Paris), — *déjeuner,*	10 54 (heure de Rome)	12 55 soir.
Turin,	4 55 soir,	8 25

Dîner chaud au buffet ou dans les hôtels voisins de la gare, à *6 heures et demie* précises.

La visite des *gros bagages* se faisant habituellement à Turin, les Pèlerins qui auront à s'y soumettre se rendront, aussitôt l'arrivée, à la salle de la douane. Celle-ci étant fermée à *6 heures,* les colis non visités ne pourraient repartir avec le train. Les colis à la main sont visités à Modane.

Mardi 10 Avril.

	Arrivée.	Départ.
Gênes,	1h 38 matin,	1h 40 mat.
Pise, — *petit déjeuner,*	6 50	7 30
Orbetello, — *déjeuner,*	11 58	12 44 soir.
Civita-Vecchia,	2 14 soir,	2 19
Rome,	4 16	

RETOUR

Lundi 16 Avril.

	Arrivée.	Départ.
Rome,		9h 30 mat.
Civita-Vecchia,	11h 33 matin,	11 38
Orbetello, — *déjeuner,*	1 11 soir,	2 » soir.
Pise, — *diner,*	6 40	8 40

Mardi 17 Avril.

Gênes,	2h 07 matin,	2h 09 mat.
Turin, — *petit déjeuner,*	7 52	8 55
Modane (heure de Rome), — *déjeuner,*	1 16 soir (heure de Paris),	1 45 soir.
Saint-Jean-de-Maurienne,	2 48	2 56
Chambéry,	4 48	4 53
Aix-les-Bains,	5 17	5 20
Culoz, — *diner,*	5 58	6 50
Ambérieu,	8 27	8 33
Bourg,	9 23	9 30
Mâcon,	10 31	10 50
Châlon-Saint-Côme,	11 55	11 58

Archives diocésa. es e Quimper et Léon

Mercredi 18 Avril.

Chagny, 18 avril,	12h19 matin,	12h24 mat.
Dijon,	1 27	1 34
Les Laumes,	2 45	4 »
Tonnerre,	5 16	5 24
Laroche, — *petit déjeuner,*	6 16	7 »
Montereau,	8 53	9 48
Melun,	10 30	10 35
PARIS,	11 41	

***

Les Pèlerins partant de Paris devront être rendus à la gare de Lyon au plus tard à *une heure.* Avant de passer dans les salles d'attente, ils prendront soin de faire viser leurs billets aux guichets. Ils prendront place dans les compartiments que leur assigneront les numéros d'ordre inscrits au dos de leur carte de Pèlerinage. Les Bretons seront en tête du train.

Il est recommandé aux personnes qui rejoindront le train en route d'arriver à la gare où elles doivent entrer dans le Pèlerinage, *au moins un quart d'heure* EN AVANCE sur les heures indiquées ci-dessus.

REPAS EN ROUTE. — Les repas en route seront distribués, par paquets préparés à l'avance, aux buffets des gares sus-désignées, sur la présentation des coupons délivrés par l'Agence Lubin.

Le coupon de Turin, à l'aller, servira de billet d'admission au buffet ou dans les hôtels où les représentants de l'Agence conduiront les Pèlerins.

ARRIVÉE A ROME. — A l'arrivée à Rome, les voitures retenues par l'Agence Lubin conduiront les Pèlerins à leurs logements respectifs. Les Pèlerins, à l'appel qui sera fait, se formeront par groupes pour les divers hôtels et pour Sainte-Marthe. Le silence et le calme sont recommandés en cette circonstance, pour éviter toute confusion et toute perte de temps.

Les Pèlerins logés par les soins du Comité trouveront, en arrivant dans leurs hôtels ou à Sainte-Marthe, les billets d'admission à l'audience solennelle du lendemain.

Les autres recevront immédiatement ces billets au sortir de la gare, ou pourront les retirer le jour même au Secrétariat du Pèlerinage, à *Saint-Louis-des-Français,* sur la présentation de leurs cartes de Pèlerins.

AUDIENCES DU SAINT-PÈRE. — Les voitures retenues par l'Agence Lubin prendront les Pèlerins, le *mercredi matin,* à domicile, pour les conduire à Saint-Pierre, MAIS NON POUR LES RAMENER.

Il est recommandé aux hommes, autant que possible, d'être en habit et pantalon noirs, avec cravate blanche, sans gants. Cependant les hommes de condition modeste seront reçus en redingote et pantalon noirs, avec cravate blanche.

Les dames devront être en robe noire, soie ou laine, avec mantille ou voile noirs, sans chapeau ni gants.

Outre l'audience générale du 11 avril, le Comité a sollicité une audience spéciale, qu'il a la plus grande confiance d'obtenir, mais dont la date ne lui a pas encore été indiquée. Cette audience est indépendante de celle réservée aux Bretons.

Il en est de même des audiences sollicitées par plusieurs groupes diocésains et par le groupe du Tiers-Ordre franciscain.

VISITES DES SANCTUAIRES ET MONUMENTS. — La matinée du *mercredi 11 avril* sera consacrée à l'audience solennelle, dont l'heure sera indiquée sur les billets d'admission. L'emploi de l'après-midi sera en même temps donné aux Pèlerins.

A cause de l'incertitude qui existe encore au sujet de la date des audiences spéciales, l'horaire des jours suivants ne peut être arrêté présentement.

Il sera affiché chaque jour, pour le lendemain, au Secrétariat du Pèlerinage, *à Saint-Louis-des-Français,* et communiqué aux chefs de groupes.

Par suite des dispositions concertées avec le Comité général du Pèlerinage national français, l'horaire quotidien comportera une cérémonie religieuse dans l'un des principaux sanctuaires, avec ostension des grandes Reliques (la Crèche, la sainte Croix, le chef des Saints Apôtres, les chaînes de saint Pierre, etc.).

Les Pèlerins feront ensuite dans la Ville les excursions pour lesquelles chacun d'eux aura droit à *trois journées* de voitures, conformément aux conventions.

Les réunions spécialement organisées pour le groupe formé par le Comité seront annoncées sur l'horaire.

RECOMMANDATION GÉNÉRALE. — La plus *stricte exactitude* est recommandée aux Pèlerins pour toutes les réunions auxquelles ils devront participer, comme aussi pour les heures des repas qui leur sont indiquées dans les hôtels.

CONDITIONS DES BILLETS ACCORDÉS. — COMPAGNIE D'ORLÉANS. — Les billets à prix réduits seront délivrés à la gare de départ, pour l'aller et le retour, sur la présentation du *billet du train spécial.* Ils comporteront une réduction de 35 °/₀ pour les voyageurs isolés ou les groupes de moins de 40 personnes.

Les groupes de 40 personnes au moins, voyageant ensemble à l'aller et au retour, bénéficieront seuls de la réduction de 50 °/₀.

Les billets délivrés par la Compagnie seront valables pendant 60 jours. On ne les délivrera que deux jours avant le départ, c'est-à-dire dès le vendredi matin 6 avril.

COMPAGNIE DE L'OUEST. — La réduction de 40 °/₀ est accordée à tout voyageur qui présentera à sa gare de départ le *billet du train spécial.* Les billets d'aller et retour seront délivrés simultanément et seront valables, au départ, depuis *le 6 avril,* et *deux jours* après le retour du train spécial à Paris.

(Le Secrétariat du Pèlerinage sera établi à Rome, à *Saint-Louis-des-Français.* Il sera ouvert tous les jours de 11 heures à 4 heures.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Apostolat de la Prière.

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS.

Intention générale pour avril 1888, désignée par Son Em. le Cardinal Préfet de la Propagande, et bénie par Sa Sainteté Léon XIII : La fréquente communion pour les âmes pieuses.

« C'était l'hiver, et ils étaient saisis de froid, parce qu'ils négligeaient de s'approcher de ce feu divin, qui est Jésus lui-même. » (Aug., *Tract. 48, in Joan.*) Ce que saint Augustin disait des Juifs assemblés pour les fêtes de la Dédicace, ne pourrait-on pas le dire aujourd'hui d'une multitude d'âmes, bonnes et même poussées par la grâce vers les pratiques de la piété chrétienne, et qui cependant ne se ressentent que trop, en ces jours mauvais, du froid glacial qui nous environne? Par l'effet de regrettables coutumes, ou d'un vieux reste de ces craintes jansénistes encore vivantes en bien des lieux, elles n'osent se décider à répondre, par la communion fréquente, au plus pressant désir de l'Eglise, au vœu le plus ardent du Cœur de Jésus. Si elles connaissaient le don de Dieu, comme alors elles se hâteraient d'embrasser cette pratique sainte! Elles l'embrasseraient d'abord pour leur propre bien : jamais, en effet, sans ce remède efficace, elles ne réussiront à triompher de tant de causes intimes et extérieures qui, de nos jours, affaiblissent et ruinent la piété ; pour le bien des autres ensuite : quel besoin n'avons-nous pas, à cette heure, pour le relèvement des sociétés, de cette prière excellente, de cette réparation généreuse, de ce zèle irrésistible qui ne se puisent ou ne s'apprennent que dans l'union sacramentelle au Cœur de Jésus fréquemment renouvelée!

Que tous les chrétiens pieux se fassent les disciples et les apôtres de cette doctrine salutaire, s'ils veulent arrêter et vaincre l'ennemi qui nous envahit de toutes parts !

Prière quotidienne pendant ce mois.

« Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les autres intentions.

« Je vous les offre, en particulier, pour les âmes qui font profession de piété, afin qu'elles se raniment le plus souvent possible au sacrement même de la piété, dans l'esprit de foi, de dévouement et de zèle. »

Dans un des derniers numéros de la *Semaine religieuse* se trouvait un pressant appel en faveur des retraites d'hommes. On ne saurait, en effet, trop recommander cette œuvre, aujourd'hui plus que jamais nécessaire, et qui donne des résultats immédiats si consolants. Tous les prêtres, qui ont la bonne fortune de travailler à ces retraites, sont frappés de la merveilleuse transformation qui s'y opère dans les âmes, et en suivent les phases diverses avec un vif intérêt.

Les deux premiers jours des exercices, on ne rencontre dans

les couloirs de la maison de retraite que des visages sombres et renfrognés, des fronts chargés de nuages ; on se croirait dans un purgatoire terrestre, où des âmes en peine expient tristement leurs fautes. Puis, à mesure que les consciences se déchargent, que la grâce opère dans les âmes, les regards s'allument d'une flamme à la fois vive et douce, une joie sereine se répand sur les traits, et quand les paroles divines de l'absolution ont été prononcées, ces hommes à l'aspect naguère si farouches sont devenus semblables à des agneaux. Toutefois, ce n'est pas encore le dernier degré de la transfiguration: Attendez qu'ils aient pris part au banquet divin de l'Eucharistie, qu'ils se soient rassasiés de cette manne mystérieuse « qui donne la victoire et un nom nouveau », et au lieu d'agneaux timides vous avez « des lions respirant la flamme des combats », des bons combats de Jésus-Christ.

Il faut les voir à la magnifique cérémonie de la rénovation des vœux du baptême, qui clôture les exercices de la retraite. Le prêtre est à l'autel, assisté du diacre et du sous-diacre, vêtu de la chape comme du manteau royal de Jésus-Christ dont il tient la place. Par quelques paroles vibrantes, il demande compte à ses auditeurs des promesses de leur baptême qu'ils ont peut-être plus d'une fois démenties ; puis s'établit entre eux ce court et sublime dialogue qu'on ne peut soutenir sans larmes et qui vaut plus qu'un discours : Renoncez-vous à Satan? — Et tous, la main levée, de répondre avec ensemble, de leurs voix viriles et avec une énergie intraduisible : Oui, j'y renonce. — Renoncez-vous à ses pompes? — Oui, j'y renonce. — Renoncez-vous à ses œuvres? — Oui, j'y renonce. — A qui voulez-vous être désormais? — A Jésus-Christ. — Pour sûr, à ce moment, ces hommes donneraient avec joie leur sang et leur vie plutôt que de trahir le Maître qu'ils ont retrouvé. « Les voilà devenus des vaillants, qui ne resteront plus « la bouche close et les bras croisés devant les entreprises iniques « et les agissements impies du mal triomphant, des hommes qui « veulent, comme dit Saint-Vincent-de-Paul, aimer Dieu à la « sueur de leur front, et par la parole, par l'action, promouvoir « les intérêts des âmes, de Dieu, de l'Eglise. »

Et cependant, cet enthousiasme si ardent, si sincère, combien de temps durera-t-il? De ces vaillants, combien persévéreront jusqu'au bout dans leurs généreuses résolutions? Rentrés chez eux, au bout de quelques mois, de quelques années, ils se laissent de nouveau entraîner par la routine générale ; le respect humain et la mollesse naturelle à l'homme auront bientôt achevé de détruire le chef-d'œuvre de la retraite.

En serait-il de même si, dans leurs paroisses, ces retraitants trouvaient une association ayant pour but de les stimuler à la pratique régulière, assidue des sacrements, à attiser dans leurs âmes la flamme ardente du dévouement et du zèle apostolique. Quel puissant moyen de persévérance pour ces hommes, si, avant que leurs impressions de retraite fussent refroidies, ils étaient

Archives diocésaines de Quimper et Léon

enrôlés dans la Ligue du Cœur de Jésus, s'ils prenaient, en entrant dans l'Apostolat de la prière, l'engagement de faire chaque mois la communion réparatrice, de servir efficacement par la parole et par l'exemple les intérêts de Jésus-Christ. Avec une dizaine de chrétiens de cette trempe, la face d'une paroisse serait bien vite renouvelée.

Puissent ces réflexions attirer et fixer l'attention de MM. les Supérieurs de nos Retraites diocésaines, et leur inspirer la pensée de recommander à leurs retraitants l'Apostolat de la Prière comme le plus puissant des moyens de persévérance. L'Apostolat est, en quelque sorte, le complément nécessaire de l'Œuvre des Retraites, si l'on veut qu'elle produise tous ses effets.

Voici dans quels termes, Léon XIII, alors archevêque de Pérouse, le recommandait dans une de ses lettres pastorales : « Nous « désirons grandement que le clergé et le peuple de ce diocèse « connaissent, goûtent et embrassent l'Apostolat et ses pratiques. « — Notre intention est que *tous les Curés* et directeurs de pieuses « associations s'occupent d'introduire et de cultiver cette Œuvre « dans leurs *paroisses* et confréries. »

Pont-l'Abbé. — On nous écrit de cette ville :

Mardi dernier, Monseigneur nous est arrivé vers 3 heures. La population chrétienne, c'est-à-dire toute la ville, prévenue à temps de cette joie de voir presque des premières son Evêque, s'était massée, malgré le mauvais temps, sur la route de Quimper et aux abords de l'église. Monseigneur y entra bientôt, fut surpris de la trouver remplie, et de la balustrade, adressa à tout ce peuple avide de l'entendre, une courte et gracieuse allocution. Sa Grandeur donna la bénédiction du Très-Saint Sacrement, après laquelle, sur l'invitation de M. le curé, on fit une prière spéciale et publique pour l'Evêque, que tous accueillaient avec tant de respectueuse sympathie.

La ravissante petite chapelle des catéchismes, dédiée au Sacré-Cœur, a beaucoup frappé Monseigneur : elle lui a rappelé celle qu'il avait à Paris pour répondre aux mêmes besoins et satisfaire aux mêmes nécessités.

Quand on lui apprit le coup si douloureux et si imprévu qui frappe au cœur cruellement la vénérable bienfaitrice et sa famille qui ont fait ériger cette chapelle, Sa Grandeur s'est mise à genoux et a récité avec les prêtres présents la prière qui jette sur les deuils les plus douloureux un rayon d'espoir chrétien, et apporte aux croyants l'assurance de la toute miséricordieuse bonté de Dieu.

Monseigneur a fait à M. Véry, maire de Pont-l'Abbé, une visite, au cours de laquelle leurs vieux souvenirs personnels de Crimée ont été échangés, avec cette satisfaction particulière que l'on goûte à se rappeler les temps et les lieux où l'on a le plus souffert.

La Communauté attendait, croyons-nous, avec quelque légitime impatience la visite de son Evêque et de son Supérieur. Ses désirs ont été pleinement comblés. Monseigneur après avoir traversé la

chapelle, s'est rendu à la salle du chapitre, dans les classes, à l'ouvroir, à la salle d'asile, à l'hôpital ; partout on a été ravi de sa bonté ; de délicats compliments, rapidement composés, et fort bien lus ou récités, l'ont amené à faire des réponses qui ne s'oublieront pas et à dire les choses les plus aimables.

Ces quelques instants passés avec leur Evêque et leur Père ont paru à toutes les Sœurs bien courts, mais il leur a été promis qu'elles en seront dédommagées à l'époque de la confirmation.

Nous avons reçu la lettre suivante :

« Vincennes, le 10 mars 1888.

« Monsieur le Directeur,

« Un ami d'enfance de Monseigneur l'Évêque de Quimper, a pris la liberté de lui offrir cette pièce de vers à son retour d'une expédition pacifique en Allemagne.

« Ayant appris que les tombes de nos soldats allaient disparaître pour faire place à d'autres, il se fit autoriser à aller visiter tous les pays où il avait enterré quelqu'un des nôtres ; et là, reçu avec les honneurs et le respect dus à son titre d'aumônier et à sa noble inspiration, il eut la consolation de relever et de conserver un grand nombre de tombes de soldats français, toutes celles qu'il retrouva, sur lesquelles il obtint de faire flotter le drapeau français. A son retour, après avoir écouté le récit intime de ce pieux pèlerinage, je composai cette pièce que je lui lus un soir dans une réunion de vieux amis.

« Je ne crois pas que ce soit une indiscrétion de faire connaître à vos Bretons ce que votre évêque, fatigué et chargé d'une paroisse de cinquante mille âmes, osa entreprendre de sa propre initiative, de sa propre bourse, et malgré les poignantes douleurs que ces démarches réveillèrent dans son cœur de Français et d'aumônier.

« Veuillez agréer, etc. »

A l'abbé Théodore Lamarche, ancien aumônier.

L'aumônier militaire.

1870-1886

Qu'il était beau, quand vint la grande guerre,
Vieil aumônier, ton quatrième Corps,
Troupiers, chasseurs, dragons au front sévère,
Fiers cuirassiers, coursiers rongeant leurs mors !
Tes hussards bleus, joyeux comme au manège ;
Tes artilleurs chantant sur leurs affûts.....
« Ils sont là-bas qui dorment sous la neige :
L'air des combats ne les éveille plus ! »

C'était la jeune avec la vieille armée ;
Ces officiers précédant leurs canons,
Nobles héros d'Afrique et de Crimée,
Vieil aumônier, tu connaissais leurs noms.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Fiers de la France, et fiers du privilège
De la défendre, ardents, forts, résolus.....
« Ils sont là-bas qui dorment sous la neige :
L'air des combats ne les éveille plus ! »

Nul n'a failli pourtant dans les batailles;
Tu les a vus couchés dans les sillons,
Tels, qu'on eût dit de longs pans de murailles,
Tant ils étaient pressés, leurs bataillons !
Ceux qui sont morts sous Metz, pendant le siège,
C'est dans tes bras que tu les as reçus.....
« Ils sont là-bas, qui dorment sous la neige :
L'air des combats ne les réveille plus ! »

Ah ! qu'il fait bon mourir couvert de gloire,
Sur les lauriers que l'armée a cueillis,
Partir fêté par des chants de victoire,
Et par sa mort délivrer son pays !
Mais succomber aux coups que rien n'allège,
Cernés, trahis, captifs, trois fois vaincus !.....
« Ils sont là-bas, qui dorment sous la neige :
L'air des combats ne les éveille plus ! »

D'autres sont morts dans les fers, dans la fange,
Perclus, glacés, à Kosel, à Glogau ;
Vieil aumônier, tu restas leur bon ange,
Ta croix d'honneur remplaçait le drapeau.
Quand tu menais leur lunèbre cortège,
Aux survivants tu montrais les élus ! ..
« Ils sont là-bas qui dorment sous la neige :
L'air des combats ne les éveille plus ! »

Seize ans passés d'une vaine espérance,
Seul, tu revins au pays des douleurs
Revoir tes morts qu'appelle encor la France,
Verser sur eux ta prière et tes pleurs ;
Pour que le ciel les compte et les protège,
Mettre une croix sur chaque tumulus !.....
« Ils sont là-bas qui dorment sous la neige :
L'air des combats ne les éveille plus ! »

Donc, pour parler de Dieu, de la Patrie,
De sacrifice, à l'heure du combat,
Pour rechanger la couronne flétrie
Sur le tombeau délaissé du soldat ;
Pour consoler, quand la douleur assiège,
Rendre l'espoir, quand on n'espère plus,
Prier pour ceux qui dorment sous la neige,
Les aumôniers ne sont pas superflus !.. ..

UN AMI D'ENFANCE.

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

(Suite)

A 5 heures, nous gravissons péniblement les rochers qui entourent Saint-Jean dans la montagne, et nous finissons par gagner la

crête des collines. La vue est superbe : nous voyons des côteaux boisés, des vallées fertiles et au loin, au Nord-Ouest, la route de Jaffa. Que de fois la Sainte-Vierge, Zacharie, Elisabeth, saint Jean ont posé le pied sur la terre que nous foulons nous-mêmes à cette heure ! Saint Jean annoncé, la Visitation, le massacre des Innocents. .. que de souvenirs ! Aussi nous arrivons presque sans nous apercevoir au fond de la vallée où fut coupé le cyprès qui servit à faire la croix de Jésus.

On y a bâti le couvent de Sainte-Croix qui appartient, malheureusement, aux Grecs schismatiques. Nous l'avons visité et vu l'endroit précis où fut coupé l'arbre de la croix. Le monastère est dans un site charmant.

En allant du couvent de Sainte-Croix à Jérusalem, on gravit un escalier en pierres de plusieurs dizaines de marches : il a fallu tailler cet escalier, tant la montée est raide. *Laouik* a le pied solide et grimpe là sans embarras.

Nous avons déjà fait les 7 ou 8 kilomètres qui séparent Saint-Jean de la Ville Sainte ; déjà nous apercevons la tour de David, les créneaux des remparts. On fait un brin de toilette, et nous entrons deux à deux à Jérusalem par la porte de Jaffa (Bab-el-Kalil).

Je venais de parcourir, à travers monts et vallées, par des chemins de loup, la distance de Brest à Morlaix. Onze heures de cheval !

Eh bien ! pas un soupçon d'incommodité.

A l'hôtel Marroum on finissait de dîner : tout le monde m'allonge des poignées de mains, M. L... me saute au cou.

— Oh ! comme vous avez coulé ! Vous avez bruni ! Êtes-vous bien portant au moins ?

— Vous allez voir.

M. Marroum me sert un poulet.

« Ah ! s'écrie M. A..., voilà comme je les aime, ma femme me « les prépare si bien ! ces petits poulets à grains, gros comme le « poing, dodus, dorés... c'est parfait. »

Pendant le monologue de M. A..., qui met tout le monde en gaieté, le poulet a disparu, sans miracle.

Je raconte mon voyage d'Hébron, je fais part de mes impressions, et la soirée se passe agréablement. M. L... et les autres compagnons avaient hâte de me revoir. Deux jours de séparation, que c'est long !

Mais il y a place vide — « Qu'est devenu M.P.Martrou ? » — Il est allé avec sept autres à la *Mer morte;* il sera ici demain à midi.

— Très bien. — Quelle bonne soirée !

Avant la prière du soir, j'ai le temps de parcourir et de savourer les nouvelles qui nous viennent de France. Trois bonnes lettres m'attendaient depuis deux jours.

On dort bien après de pareilles journées !

Ce matin, je me suis levé à 7 heures. A 8 heures j'étais au Saint-Sépulcre où j'ai pu tout de suite dire la Sainte Messe à l'autel de Notre-Dame des Sept-Douleurs, à un mètre de distance du

Archives diocésaines de Quimper et Léon

rocher fendu à la mort de Notre-Seigneur, à 2 mètres 50 du trou de la croix. J'aime bien à prier au Calvaire : c'est l'endroit que je préfère.

La plupart des pèlerins sont partis ce matin pour Saint-Jean dans la montagne : M. L... est resté. Je lui ai raconté par le menu tout ce que j'ai vu à la Visitation. Comme il y a peu de pèlerins à Jérusalem, je profite de ce répit pour me reposer et faire mes petits achats d'objets pieux. J'ai fait bénir et indulgencier tous ces objets par un Père Franciscain, et je les ai fait toucher moi-même au St-Sépulcre, au Calvaire,etc. Bonne matinée, où rien n'a été négligé !

M. L... montre une rare adresse pour laver, coudre,... mettre notre toilette en état, et disposer chaque chose en ses lieu et place.

A 2 heures nous sommes au Saint-Sépulcre, où nous prions et méditons en silence très longtemps. A 4 heures, procession franciscaine à laquelle nous assistons pour demander la grâce de faire une bonne retraite. On peut dire que nous sommes en retraite depuis un mois, pourtant, il y a une vraie retraite pour les pèlerins, pendant ces derniers jours que nous avons à passer dans la Ville Sainte. Les prêtres font leur retraite à l'établissement des Frères : notre retraite sera prêchée par le R. P. Mathieu Lecomte des Frères prêcheurs, religieux éminent qui, après plusieurs années consacrées à la prédication en France, a voué sa vie au relèvement du sanctuaire de Saint-Etienne, dont les ruines sont à 1 kilomètre environ de la porte de Damas (1). La retraite des dames se fait à la chapelle des Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition, celle des hommes, à l'église paroissiale de Saint-Sauveur. Nous aurons, en moyenne, trois grands sermons par jour, sans compter les allocutions ou petits mots qu'on nous adressera dans les divers sanctuaires de la ville, que nous visiterons pendant le *temps libre*. 167 prêtres réunis, c'est déjà un joli nombre pour une retraite ecclésiastique. Le prêtre grec-uni qui dessert la chapelle de Sainte-Véronique, sait bien le Français et s'est joint à nous.

Je suis allé lui faire une visite au patriarcat grec-uni, puis je suis rentré à l'hôtel Saint-Marc d'où je t'écris.

Bien à toi. *(A suivre.)* X***

(1) Le R. P. Mathieu Lecomte a succombé, le 19 juin 1887, à une fièvre pulmonaire. Il est mort à Jérusalem, dont il avait fait le centre de ses courses laborieuses.

HORLOGERIE SUPÉRIEURE

Les meilleurs **Chronomètres** de poche, avec bulletins de marche de l'Observatoire sont établis par l'**Alliance Horlogère** de Besançon. Vente au prix de fabrique avec les plus grandes facilités pour les paiements. Escompte au comptant : 10 0 0. **Montres** supérieures garanties depuis 15 francs. **Pendules, Réveils, Pièces à musique, Bijouterie. — Les catalogues sont envoyés franco.**

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

Librairie Armand COLIN et Cie, 1, 3 et 5, rue de Mézières, Paris

Hors concours (Membre du Jury) à l'Exposition universelle d'Anvers, 1885.

BÉNARD. — **L'Année préparatoire d'Histoire Sainte,** avec Précis de l'Histoire de l'Église. in-12 cart., 112 gravures. — 5 cartes. — Résumés. — Questionnaires. — Lexique. » 60

Ouvrage approuvé par NN. SS. les archevêques et évêques de Bordeaux, Soissons, Bourges, Amiens, Agen, Blois, Nancy, Rodez, Le Puy, Ajaccio, Arras, Beauvais, Maurienne.

— **Textes et Récits d'Histoire sainte** (ancien et nouveau Testament, abrégé de l'histoire de l'Église). 1 vol. in-12 cart. 5 cartes. — Devoirs à rédiger. — Lexique des mots difficiles. — 21 gravures. » 90

Ouvrage approuvé par NN. SS. les archevêques et évêques de Chambéry, Rennes, Troyes, Besançon, Montpellier, Nantes, Luçon, Nîmes, Nancy et Toul, Agen, Le Puy, Saint-Brieuc et Tréguier, Beauvais, Maurienne, Périgueux et Sarlat.

FONCIN. — **Géographie générale.** — 108 cartes ou cartons en couleur placés en regard du texte. — Gravures et profils. — Relief du sol. — Hydrographie. — Voies de communication. — Industrie. — Commerce. — Statistique. — Index alphabétique, contenant 4,125 noms géographiques, 1 vol. in-4° carré de 210 pages, relié toile. 12 »

Notre GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE, est, sous une forme à la fois attrayante et pratique, un manuel aussi court, mais aussi complet que possible, à l'usage tant des gens du monde que des hommes d'études.

— **Géographie historique,** divisée en 4 parties : Histoire de l'Antiquité, histoire du Moyen-Age, histoire des temps modernes, histoire de l'époque contemporaine. 1 vol. renfermant 48 leçons en regard de 48 cartes en couleur, in-4° cart. avec 50 grav. 6 »

Dans cet ouvrage, les faits historiques sont, pour chacune des grandes périodes de l'histoire universelle, considérés sous deux aspects différents : FORMATION TERRITORIALE et fondation des états ; CIVILISATION, et transformation des mœurs et des institutions politiques et sociales.

DICTIONNAIRE GAZIER. — **Nouveau Dictionnaire classique illustré.** 19 cartes, 700 gravures dont 70 figures d'ensemble, 1000 articles encyclopédiques. 1 vol. in-12 cart. 2 60

Vocabulaire français. — Histoire. — Géographie. — Sciences. — Agriculture. — Industrie. — Hygiène. — Législation. — Vie pratique.

MARMONTEL. — **La première année de Musique** *(Solfège et Chant)*. 1 vol. in-8° de 111 pages, cart. 1 25

30 Leçons. — 150 exercices de lecture rythmique, de solfège et de vocalisation. — 50 devoirs oraux et écrits. — 55 chœurs à l'unisson ou à deux parties. — 30 résumés. — Questionnaire. — Lexique.

MARMONTEL. — **Exercices de la première année de Musique.** 1 vol. in-8°, cartonné. 1 25

Revisions théoriques, exercices, devoirs, chœurs à l'unisson ou à deux parties, lexique.

LAURENT et FLORIOT. — **La première année de Calcul mental raisonné.** 1 vol. in-12, cartonné. » 60

— *La même*, partie du Maître 1 20

— **La deuxième année de Calcul mental raisonné.** 1 vol. in-12, cartonné. » 80

— *La même*, partie du Maître. 1 50

Ce cours comprend des exercices relatifs aux règles de trois, d'intérêt, etc., et au calcul des surfaces et des volumes.

LAVISSE. — « **Tu seras Soldat** », histoire d'un soldat français. — Récits et leçons patriotiques d'instruction et d'Éducation militaires, 1 vol. in-12, cartonné. 1 40

Ce livre est orné de plus de 200 gravures anecdotiques ou explicatives qui commentent le texte et ajoutent encore à l'intérêt qui s'attache à l'ouvrage.

COUDERT et CUIR. — **Memento pratique du Certificat d'Etudes primaires,** contenant 80 examens. 1 vol. in-12, cartonné. » 90

— *Le même*, partie du Maître. 2 80

Ce livre facilite les revisions indispensables, en permettant aux maîtres de juger du degré de préparation de leurs élèves.

— **Memento théorique du Certificat d'études primaires.** 1 vol. in-12, cartonné. 1 40

Le Memento théorique vise une préparation lointaine à l'examen, tandis que le Memento pratique est fait en vue de la préparation immédiate.

Cahiers préparés d'Ecriture, sans modèles gravés, avec réglure indiquant : 1° le corps d'écriture ; 2° la longueur des lettres à boucles ; 3° les lignes de pente ; 5 cahiers in-4° couronne de 20 pages avec buvard. — Chaque cahier 10 c. ; le cent. 9 »

Modèles muraux d'Écriture, blanc sur noir, 1m 15 sur 0m 22, sur papier (une seule face). » 25

— Sur carton-toile (double face). » 75

GAZIER. — **Fables de La Fontaine,** classées par ordre de difficulté et annotées. 1 vol. in-12. 1 50

Chaque fable est précédée d'une notice et accompagnée de nombreuses annotations et gravures. Une leçon type a été placée au commencement du recueil.

— **Œuvres poétiques de Boileau,** annotées. 1 vol. in-18 jésus. 2 »

Chacune des pièces du recueil est précédée de notices et de jugements et accompagnée de notes en très grand nombre. Les indications historiques, biographiques et littéraires sont toujours puisées aux sources.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

FONDERIE DE CLOCHES

Adolphe HAVARD,
Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

AMEUBLEMENTS D'EGLISE, STATUES, CHEMINS DE LA CROIX
Seuls fabricants de la Statue
GROUPE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE
Maison THENON-MEUNIER, 18, Impasse du Maine et 9, rue Madame, Paris

HUILE D'OLIVE EXTRA-DOUCE VIERGE

Franco par grande vitesse, 2f20 le k., Elégant cartagnon de 5 k. environ cachetés, contre mandat-poste 11f (tarifs spéciaux pour hôpitaux) Ch. LAFONT de SAINT-BAC & Cie, 15, Rue de l'Olivier.
SOCIÉTÉ GENERALE D'APPROVISIONNEMENTS, MARSEILLE

MALADIES DE LA PEAU radicalement guéris par le *Véritable SIROP de BOCHET IODE* et le *BAUME ANTI-DARTREUX* de **Bertrand Aîné**, pharm., 21, place Bellecour, à **Lyon**.
ENVOI FRANCO CONTRE MANDAT DE 6 FR. — NOTICE GRATIS.

GUERISON
certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des **Plaies variqueuses** dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND**, Méd. spé., à **Melun**. — Consult. gratuites par corresp.

La même devant tout soie, 26 fr.

BRONZES d'église
Chasublerie
Médailles
DENAMUR ET HESLOUIN
82, quai Jemmapes
PARIS

CHASUBLE et accessoires damas soie, chaîne fil toutes couleurs, sujet brodé soie à la croix. — La même vendue partout de 33 à 40 francs..... **23 fr.**
Envoi franco du Catalogue sur demande.

SAVON ANTISEPTIQUE AU GOUDRON BORATÉ
Maladies de la peau, à ages antiseptiques, crevasses, engelures, etc.
J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

TOUX RHUMES BRONCHITES CATARRHES PHTHISIE
Guérison certaine par l'ÉMULSION MARCHAIS aux Tolu et Aconit.
La Rochelle, MARCHAIS. — 2 fr. 50
PARIS, 35, Rue de Rivoli.

ASTHME *TOUX OPPRESSION BRONCHITE*
TRAITEMENT **GRATUIT** jusqu'à guérison, par correspondance.
Dr GALVI, *63, Avenue Bosquet, Paris.*

PULVÉRISATEUR BROQUET, ALAMBIC-VALVN
121, Rue Oberkampf, PARIS

Contre les maladies de la vigne et des arbres fruitiers, Mildiew
avec dégorgeoir automatique
CONSTRUIT EN CUIVRE ROUGE

Pour toutes distillations économiques. Construit en cuivre rouge.
BROQUET, Seul concess^re

Demander le Catalogue illustré des Pompes Broquet

3e ANNÉE. Samedi 7 Avril 1888. N° 14.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Départ de Mgr Lamarche pour Rome ; La fête de Pâques ; Établissement d'une Maison de Retraite à Rostrenen ; Avis ; Bibliographie : *N.-D. de Pitié et les marins de Capbreton ; A Sa Sainteté Léon XIII ;* Alger : Jubilé épiscopal du cardinal Lavigerie. — *II. Lettres d'un Pèlerin de Jérusalem* (suite). — *III. Saint Jean Discalcéat* (suite). — *IV. Annonces et avis divers.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 8 Avril. — Dimanche de la Quasimodo, double-majeur, blanc. Vêpres de l'Annonciation (25 mars) ; mémoire du Dimanche.
Lundi 9. — Annonciation de la Ste-Vierge, double de 2e classe, blanc.
Mardi 10. — S. Isidore, évêque-docteur, double, blanc.
Mercredi 11. — S. Léon, pape-docteur, double, blanc.
Jeudi 12. — Office du Saint-Sacrement, double, blanc.
Vendredi 13. — S. Herménégilde, martyr, semi-double, rouge.
Samedi 14. — Office de l'Immaculée-Conception, semi-double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Hôpital de Morlaix.....	8 et 9 avril.
Sœurs de Saint-Vincent de Morlaix..	10 et 11 avril.
La Miséricorde de Quimper.....	12 et 13 avril.
Lézérazien.....	14 et 15 avril.

Archives diocésa es de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

QUIMPER. — Monseigneur a pris le train de 1 heure 1/4 lundi pour Paris ; Sa Grandeur a dû partir mercredi soir par le train de 9 heures 5, pour arriver à Rome vendredi matin, à 6 heures 20.

Monseigneur descend à Rome à la procure des Sulpiciens, *via delle Quattro-Fontane*. Il compte faire à l'occasion de ce pèlerinage sa visite *ad limina Apostolorum* ; aussi son séjour à Rome sera probablement prolongé de quelques jours après le départ des pèlerins pour la France.

***

La *Semaine religieuse* donnera, aussitôt le retour du pèlerinage, un compte-rendu complet des fêtes qui auront eu lieu. Chaque pèlerin en recevra un exemplaire à son domicile.

***

Le mercredi 11, le Saint-Père dira la messe à Saint-Pierre à l'occasion de la fête de saint Léon, son glorieux patron. Les pèlerins auront la joie d'y assister.

La fête de Pâques. — Cette fête si chère aux cœurs catholiques a été célébrée dans les églises et les chapelles de Quimper avec la plus grande solennité. Partout une foule de fidèles se pressaient aux offices, prouvant avec éloquence, par leur attitude et leur recueillement, que la foi est toujours vivante parmi nous. Plusieurs centaines de communions ont eu lieu dans les deux églises paroissiales. A la messe pontificale et aux vêpres, notre vaste cathédrale était trop étroite pour contenir la foule. Dans une dernière instruction, le R. P. Léonard a exposé le mystère du jour avec le remarquable talent dont il a donné tant de preuves pendant la sainte quarantaine : « Jésus-Christ, vainqueur du péché, de la mort et de l'enfer, sort du sépulcre par Sa propre puissance ; ainsi Il nous rend tous les biens magnifiques que nous avions perdus ; mais à une condition, cependant, que nous sortions aussi nous-mêmes, avec le secours de Sa grâce, du tombeau du péché et que nous nous élancions courageusement sur Ses traces rayonnantes dans les voies glorieuses de la vie ; grâce à Jésus-Christ ressuscité, nous n'avons plus à craindre la mort ; pour le chrétien ce n'est plus qu'un léger et court sommeil, le passage à la vraie vie du ciel. Tels sont maintenant les sentiments de tous ; il faut les conserver toujours ; celui seul qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé. »

On nous prie d'insérer la communication suivante :

Une Maison de Retraites vient d'être établie à Rostrenen. C'est

avec bonheur que nous saluons cette pieuse fondation qui sera une nouvelle source de grâces mise à la portée de nos cantons de Cornouaille voisins du diocèse de Saint-Brieuc et trop éloignés des autres institutions du même genre que le diocèse de Quimper est si heureux de posséder. En poussant leurs fidèles à en profiter, Messieurs les Curés et Recteurs de cette région peuvent être assurés de répondre aux vœux les plus chers de leur Evêque et d'acquérir un droit tout spécial à ses bénédictions.

AVIS

On nous prie d'avertir nos lecteurs qu'on désire vendre **un CALICE et des BURETTES en vermeil** ayant appartenu à un excellent prêtre récemment décédé.

Les burettes et le calice sont en parfait état de conservation.

S'adresser au Directeur de la *Semaine*.

BIBLIOGRAPHIE. — **Notre-Dame de Pitié et les marins de Capbreton**, par M. l'abbé GABARRA.

Parmi les publications récentes sur la Sainte-Vierge, il en est une, qui intéresse spécialement les marins si nombreux sur nos côtes armoricaines, et qu'à ce titre nous croyons devoir recommander à nos lecteurs, ou plutôt nous laisserons le soin de faire l'éloge du livre à deux plumes plus autorisées que la nôtre, Mgr Carini, prélat domestique de Sa Sainteté Léon XIII, professeur de paléographie et de diplomatique près la Bibliothèque Vaticane, et M. de Gavardie, ancien sénateur des Landes. Le premier s'exprime ainsi dans une lettre à l'auteur :

« J'ai lu presque les larmes aux yeux votre émouvant récit, « qui est aussi une belle page de la France Chrétienne. J'aime « beaucoup vos braves marins, si affectionnés à la *Grande Dame « de la mer* et j'aime aussi ces charmants récits du moyen-âge « sur les douleurs de la Sainte-Vierge, que vous me faites sentir « dans un si beau style. »

M. de Gavardie entre dans plus de développements, mais nos lecteurs nous sauront que plus de gré de reproduire ses paroles. son article tel qu'il a paru dans le *Nouvelliste des Landes*.

« Je viens proposer aux nombreux lecteurs du *Nouvelliste* une bonne lecture et une bonne action. Le livre de M. Gabarra est déjà par lui-même une bonne œuvre destinée à soutenir deux écoles libres fondées par le pieux et zélé pasteur, après l'acte inepte et odieux de la laïcisation que j'ai eu l'honneur de dénoncer et de flétrir à la tribune du Sénat. Les bonnes actions naissent les unes des autres comme les fleurs ; l'achat de ce petit livre permettra, pour *deux francs*, de partager et de faire fructifier le dévouement de son auteur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Lorsque des hauteurs de Biarritz, par un de ces temps clairs qui illuminent la plage, l'œil suit la blanche et sinueuse ceinture du golfe de Gascogne dans ses ondulations vers Bordeaux, on voit bien près du rivage la ligne sombre des pins maritimes, d'où émerge un point blanc comme le sable : c'est Capbreton.

« Le livre débute par une dédicace aux marins de ce petit village maritime si intéressant. Elle est si belle dans sa simplicité, que je crois devoir la reproduire tout entière :

« Près du rivage, au bruit des flots et quelquefois de la tempête, presque sous le regard de Notre-Dame de Pitié, c'est pour « vous, braves et chers marins, que j'ai écrit ce petit livre, et « c'est à vous que je le dédie.

« Il m'a été très doux de l'écrire, et rien n'était plus facile. « Plus que moi encore, vos aïeux l'ont composé ; il est fait, presque tout entier, de leurs paroles et de leurs écrits, pieusement « conservés dans vos archives communales.

« Si vous lisez ces courtes pages, vous verrez comme les anciens marins, vos ancêtres si fiers, si vaillants et si chrétiens, « aimèrent la Sainte-Vierge, et comme ils l'honorèrent toujours.

« Honorez-la, aimez-la comme eux et en retour, soyez-en « sûrs, Notre-Dame de Pitié, qui est aussi la grande Dame de la « mer, vous bénira. »

« Le cœur des Capbretonnais, devançant, par une heureuse et touchante inspiration, un décret du Concile de Cologne, avait décerné un culte spécial à la Reine des Martyrs.

« Depuis longtemps ils trouvaient ses douleurs grandes comme la mer *(Magna est velut mare contritio tua)*. Souvent exposés aux fureurs de l'Océan, ils avaient besoin, plus que personne, de la protection particulière de l'Etoile de la Mer.

« Dès l'année 1492, ils avaient fondé une confrérie en l'honneur de *Notre-Dame de Pitié*. Les statuts existent encore ; ils sont admirables ; une analyse les déflorerait, il faut les lire tout entiers dans le livre de M. l'abbé Gabarra. Disons seulement que cette pieuse confrérie était en même temps une Société de secours mutuels et une sorte de tribunal de paix et même de prud'hommes, devançant ainsi les meilleures institutions de nos jours en faveur des travailleurs. C'est qu'en effet, selon le beau mot de saint Paul, « *la piété est utile à tout.* »

« Le chapitre VII du livre de M. l'abbé Gabarra est consacré au souvenir des victimes de la mer, qui va de 1648 à 1884. La liste, singulièrement touchante, serait bien plus longue sans la protection de Notre-Dame de Pitié, attestée par tant d'*ex-voto* et de pieux témoignages de toute sorte. La confrérie faisait dire *la messe des funérailles* pour les marins ayant péri « en mer, aux Isles, en Terre-Neuve, au Maroc, à Tripoli », partout.

« Elle possédait une statue, qui a traversé les siècles, représentant la Mère des Douleurs, en bois sculpté, d'un admirable travail, œuvre d'un artiste inconnu inspiré par la Foi.

« Combien le problème social, vainement agité par les hommes d'Etat, serait vite résolu, si cette Foi civilisatrice dont s'inspiraient les vieux Capbretonnais guidait la politique telle que l'entendait Bossuet, maître en toutes choses, dans ce livre dont le fils de Louis XIV a dit : « les Princes devraient le lire au moins une fois par an. »

« Mais qui, parmi les parlementaires, lit aujourd'hui *La Politique tirée des paroles de l'Ecriture*, dont le *Journal des Débats* lui-même, ce grand libéral, faisait l'éloge, il y a quelques années, sous la plume de Sylvestre de Sacy.

« Bien que la transition du *Journal des Débats* à M. l'abbé Gabarra ne soit pas très facile, je reviens au livre dont j'ai cherché à rendre compte, et pour finir, je dirai aux lecteurs : Lisez, c'est pour le salut des enfants des braves marins de Capbreton.

« ED. DE GAVARDIE, *ancien sénateur.* »

Nota. — L'ouvrage, qui est orné d'une belle gravure et enrichi de deux charmants cantiques de marins avec musique, se vend chez l'auteur, à Capbreton (Landes) — prix 2 francs, rendu franco — au profit de deux écoles libres.

A Sa Sainteté Léon XIII.

HOMMAGE FILIAL

Lutter contre le vice et foudroyer l'erreur,
Etre juge infaillible, être apôtre et pasteur ;
Ouvrir, fermer les cieux, illuminer la terre,
N'est-ce pas de Léon l'auguste ministère ?

Trahi, pauvre, captif, il parle en souverain,
Roseau qu'un souffle agite, et pourtant mur d'airain,
Et ce roi sans états est l'arbitre du monde ;
Il reste, prodiguant sa vieillesse féconde.
Zélé, fort, courageux au jour des noces d'or,
Et si l'homme a blanchi, le pape est jeune encor.

Père, cette tiare à la triple couronne,
Ah ! c'est d'un cœur de fils que Paris vous la donne ;
Pontife, roi, docteur, portez-la bien longtemps.
Et, de près ou de loin, bénissez vos enfants.

A. D. — Rome.

Alger. — Le 22 mars, a eu lieu avec une pompe extraordinaire, dans la cathédrale d'Alger, la célébration du Jubilé épiscopal de Son Em. le cardinal Lavigerie.

Un bref spécial du Saint-Père accordait l'indulgence plénière à tous les fidèles qui sont venus prier pour leur premier pasteur, soit dans la cathédrale, soit dans l'une quelconque des églises des diocèses d'Alger et de Carthage.

Des dons nombreux et quelques-uns magnifiques ont été offerts au cardinal après la cérémonie. On a remarqué surtout un calice

Archives diocésaines de Quimper et Léon

en or massif, une croix et un anneau ornés de rubis et de diamants, présentés par le clergé des quatre diocèses, et une seconde croix pectorale également ornée de diamants et de rubis pour les offices pontificaux.

S. Em. le cardinal a prononcé deux allocutions très émouvantes, l'une à l'archevêché, adressée au clergé ; l'autre, dans la cathédrale, adressée aux fidèles.

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

(Suite)

Jérusalem, le samedi 12 juin 1886.

MON CHER AMI,

Jeudi, la messe du pèlerinage a été célébrée à l'église paroissiale de Saint-Sauveur. Je te l'ai déjà écrit, cette église est un bijou. J'y ai dit la sainte Messe, à 5 heures 1/2, à l'autel privilégié de Saint-Thomas, don royal du Portugal.

A 6 heures, l'église se remplit de pèlerins et de catholiques de Jérusalem. Le consul français, M. Le Doulx, en grand uniforme, suivi de ses cavass et des attachés du consulat, prend place au fauteuil qui lui a été préparé, Mme Le Doulx et son fils, qui vient de faire sa première communion, se tiennent à ses côtés. La France est officiellement représentée au pied des autels. Cela nous fait grand plaisir, d'autant plus que depuis longtemps nous ne voyons plus ce spectacle en France. Messe royale : le *Credo* est magistralement enlevé. Le R. P. Mathieu Lecomte nous adresse une allocution émouvante et patriotique qui peut se résumer ainsi : « Pèlerins ! vous êtes venus ici prier pour vous et pour la France ! « C'est bien, courage ! En ce moment, le mal fait en France autant et plus de bruit que le bien. Cela passera, le bien y est plus « grand que le mal, et la France catholique verra encore de beaux « jours. Rentrez chez vous fortifiés par les saintes émotions de « votre pèlerinage, soyez fermes devant le mal, et Dieu vous viendra en aide ». L'auditoire a été fortement émotionné.

A l'offertoire, le diacre encense le consul ; à la communion, il lui fait baiser la patène. La noble et chrétienne tenue du consul et de son entourage officiel est de nature à édifier les habitants et à les attacher de plus en plus à nous. En Orient, la France c'est le catholicisme : on n'y comprend pas une France athée ou hostile à la religion.

A la post-communion, le *Domine, salvam fac Francorum gentem*, etc., sort avec force et élan, par deux fois, de toutes les poitrines. Le consul, les pèlerins, tout le monde est debout, et une fois de plus, les étrangers qui assistent à notre cérémonie peuvent dire avec raison : « Voilà des Français qui aiment sincèrement et « réellement la France. Si tous les Français leur ressemblaient, la « France serait invincible. »

Le R. P. Bailly a envoyé à M. de Freycinet un télégramme conçu à peu près en ces termes : « Les pèlerins du 5me pèlerinage, pleins d'amour pour leur patrie, prient de tout cœur pour la France ». Comment M. de Freycinet aura-t-il apprécié cette démarche ?

J'allais oublier de te dire qu'il y a eu communion générale. C'était bien édifiant. A 10 heures, tous les pèlerins sont rendus dans les chapelles où se donne leur retraite. Le R. P. Mathieu nous parle, à nous autres prêtres, « de la dignité, de la puissance « et de la grâce de Jésus-Christ, qui est le grand prêtre, le prêtre « par excellence. » Bon prédicateur !

A 2 heures, temps libre que nous employons à visiter les sanctuaires dans le quartier des Arméniens et des Grecs schismatiques. Nous voyons successivement, à la suite du frère Liévin, bien entendu, les tours de David, les autres tours, couvent de sœurs Arméniennes schismatiques, église de Saint-Jacques et la Maison d'Anne, celle de saint Pierre, le cénacle où les Apôtres réunis priaient avant la Pentecôte.

Nous sortons ensuite de la ville par la porte de Sion. Nous sommes sur ce célèbre mont Sion, autrefois couvert de palais, de maisons et de rues, et aujourd'hui à peu près désert. Il y règne un silence de mort. On y voit tous les cimetières, chrétiens, catholiques, hérétiques, schismatiques. Il n'y a de vivants que les gardiens du Cénacle et des suisses de la maison de Caïphe. Au temps de Notre-Seigneur tout cela était en ville : aujourd'hui, on constate la réalisation complète de la terrible prophétie de Jérémie.

Nous avons visité la maison de Caïphe, pleine des souvenirs des scènes de la passion de Notre-Seigneur, des interrogations de la Servante et de Pierre, puis nous sommes descendus le long du versant oriental du mont Ophel, pour dire une prière dans la grotte où saint Pierre vint pleurer le crime de son triple reniement. Nous avons vu là le fameux aqueduc de Salomon, dont je t'ai déjà parlé.

Le mont Ophel est entièrement désert, pas une maison : il n'y a que des jardins, des champs de blé et des terrains vagues ; prophétie de Jérémie réalisée. En rentrant en ville, le frère Liévin nous montre la maison de Jean, surnommé Marc, disciple de Barnabé. Après 3 heures de course, nous allons écouter le sermon du soir : *Sacerdos alter Christus*.

Bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les pèlerins se rendent ensuite non à leurs hôtels, mais à l'hôtellerie de Notre-Dame de France, où plus de 400 couverts sont dressés sous une grande et belle tente. Il y a des fleurs, des décors de toutes sortes, et les tables sont copieusement servies. Il y a fête en l'honneur du Consul ! M. Le Doulx et tous les membres du Consulat ont répondu à notre invitation : ils sont heureux d'être au milieu de nous. Le Consul, franchement chrétien, a fait un discours éloquent ; presque toutes ses phrases sont soulignées par des applaudissements. Il a raconté, en termes émus et élevés,

Archives diocésa es de Quimper et Léon

l'histoire de l'établissement des divers ordres religieux et enseignants en Palestine, leurs travaux, leurs progrès, le bien qu'ils font pour la cause de la religion et de la France ; il a démontré la nécessité de maintenir et de développer l'influence française en Orient.

Les applaudissements et les vivats se succèdent, à peine prend-on le temps de se croire à table et de travailler pour son compte. Le R. P. Bailly répond en termes chaleureux très applaudis.

L'enthousiasme est immense. Les pèlerins saluent de leurs vivats l'Église, la France, le Saint-Père, le Consul... « Ailleurs, « nous sommes catholiques, a dit M. Le Doulx ; ici nous sommes « frères ! Je ne crains pas d'être désavoué en déclarant publique- « ment que la France veut sérieusement protéger, en Orient, les « catholiques de toute nationalité, fussent-ils Allemands... » Le Frère Liévin, invité à prendre la parole, se dresse sur sa chaise et s'écrie : « Je souhaite que notre Consul soit immortel, pourtant « c'est difficile d'être immortel ici-bas... Alors je lui souhaite « d'aller tout droit en paradis le plus tard possible. » Rire universel : Bravo ! Nous étions sous l'empire d'une émotion extrême : les causeries allaient gaiment et bruyamment leur train. Je me suis demandé ce que les Arabes, les Turcs et les Juifs, gens calmes et peu démonstratifs, ont bien pu penser de nous. Ils étaient là plusieurs centaines, tout autour de la tente et sur les remparts de la ville, nous voyant et nous écoutant. Ils paraissaient ébahis, stupéfaits, ahuris. Peut-être ont-ils pensé que nous étions des énergumènes et des fous. A coup sûr, si nous étions fous, nous avions une sainte folie, la folie de l'amour de l'Église et de la France, que nous exprimions par nos vivats et nos prières. Ce qu'il y a de vrai, c'est que les habitants ont trouvé notre réunion très belle et très édifiante. « Quelle vie ! Quelle vivacité chez ces « Français ! Comme ils s'aiment ! Comme ils prient ! Comme ils « aiment leur pays ! C'est un grand peuple !... » Nous emporterons tous le meilleur souvenir de cette soirée.

De retour à notre hôtel (Saint-Marc), nous avons causé avec notre ami P. M., qui revenait harassé de la Mer Morte : « Il faut « être insensé pour y aller par de telles chaleurs, s'écriait-il. J'ai « manqué de me noyer dans cette mer huileuse où la tête plonge, « tandis que les pieds se lèvent en l'air... Quelle chaleur ! Notre « thermomètre s'est brisé au moment où il marquait 63°... Nous « avons vu le couvent de Saint-Saba et l'emplacement de Jéricho « et de ses fameuses murailles. Tout ce que nous avons fait de « bien c'est de baptiser un petit enfant de six ans, qui est mort « deux heures après. Quel veinard ! Nous passions près du gourbi « d'un bédouin : il nous montre son enfant, gesticule pour de- « mander des remèdes ; nous appelons M. l'abbé B..., nous tenons « conseil, le baptême est donné, mais chut ! qu'on n'en parle pas « ici, à Jérusalem ! »

Bien à toi, cher ami.

X.

(A suivre.)

SAINT JEAN DISCALCÉAT

(Suite)

PRÉAMBULE

Dans le n° 10 de la *Semaine religieuse* (10 mars), nous avons annoncé certaines rectifications relativement à la partie qui dans notre travail a rapport à la fondation du couvent des Frères mineurs de Quimper. Nous présentons aujourd'hui cette étude un peu aride et où l'on trouvera nécessairement quelques répétitions de ce qui a été déjà dit. Nos lecteurs voudront bien nous les pardonner. Qu'ils nous pardonnent aussi de soutenir aujourd'hui une opinion contraire à celle que nous avions précédemment avancée. C'est un avantage des publications périodiques du genre de la nôtre d'amener des contradictions d'où naît la vérité historique, vérité que notre *Semaine* sera toujours heureuse de propager et de défendre.

J'ai déjà indiqué les sources auxquelles je dois puiser pour l'histoire de ce couvent, il me faut y revenir : le 20 octobre 1884, Dom Plaine écrivait du monastère de Saint-Dominique de Silos : « Ayant eu la bonne fortune de retrouver récemment, à Paris, une *Notice latine* sur le couvent des Frères mineurs ou Cordeliers de Quimper, le plus célèbre de cet ordre qu'ait possédé la Bretagne, nous nous sommes empressé d'en faire tirer copie et aujourd'hui nous accédons volontiers au désir qui nous a été exprimé en livrant ce texte à la publicité.

« La Notice sur le couvent de Saint-François porte le nom de JEAN BEAUJOUAN, procureur fiscal de Quimper. Mais nous manquons de renseignements sur ce personnage. Tout ce que nous concluons, de divers passages de son écrit, en particulier de ce qu'il dit des Rosmadec, c'est qu'il écrivait sous le règne de Henri IV. »

Jusqu'à la publication de cette *Notice*, on ne savait guère sur les débuts des Frères mineurs à Quimper que ce qui en a été dit en 1847 dans *la Revue de l'Armorique* (1), en 1853, dans une nouvelle édition du *Dictionnaire* d'Ogée (article *Quimper*) ; l'auteur de ces deux écrits avait profité des traditions recueillies par Albert-le-Grand.

L'œuvre de Beaujouan a été éditée avec une traduction, des notes et des éclaircissements dus à M. Trévédy, ancien président du Tribunal de Quimper. Les loisirs qui lui ont été faits, et qu'il ne demandait pas, lui ont permis de composer,

(1) Ce travail de M. Aymar de Blois, fut aussi publié à part ; les exemplaires en sont devenus très rares aujourd'hui ; cette même étude a été reproduite en 1883, dans le bulletin de la *Société Archéologique du Finistère*, à la suite d'une description de l'église des Cordeliers par M. Bigot, père, architecte diocésain.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sur plusieurs points de notre histoire locale, des opuscules pleins d'intérêt (en raison même du sujet qui nous occupe, signalons en particulier une notice sur les nécrologes du même couvent de Saint-François).

Dans l'opuscule de Beaujouan, aux notes de M. Trévédy viennent s'en ajouter d'autres plus nombreuses, qui sont dues à Dom Plaine; les unes et les autres avaient bien leur raison d'être.

Jean Beaujouan commence sa notice en disant: « Les origines de l'auguste couvent des Franciscains à Quimper, à raison même de leur antiquité, sont obscures. Les dates n'ont pas malheureusement une suffisante certitude ; et l'étude de ces temps lointains est pleine de difficultés. » Il l'a prouvé lui-même en commettant une erreur où il m'a entraîné à sa suite, et je dois rectifier ici ce qui sur ce point manquait d'exactitude dans la première publication de ce travail (1). Beaujouan dit d'une part que la construction du couvent fut commencée l'an 1232, d'autre part, que cette maison fut d'abord occupée par les Templiers, et que du bûcher encore fumant de ceux-ci, naquit l'Ordre des Frères-Mineurs ; or, le bûcher des chevaliers du Temple n'a été allumé qu'en 1315. A ne consulter que ces deux faits, n'est-on pas amené à supposer que le monastère fut habité par ces religieux-militaires jusqu'à la suppression de leur ordre ? Cette hypothèse n'écarte pas toutes les difficultés, mais, enfin, elle me semblait plausible. Il faut bien cependant l'écarter, car, il est certain que les Franciscains étaient établis à Quimper bien avant la fin terrible des Templiers. Le cartulaire de Saint-Corentin rapporte, à la date du 9 novembre 1249, une lettre de l'Official au sujet d'une aumône confiée au Chapitre pour les Frères-Mineurs de Kemper-Corentin (2).

Nous ne savons ni en quelle année ni pour quelle cause les Templiers partirent de Quimper. Beaujouan n'est pas seul à affirmer qu'ils ont eu une commanderie là ou se sont ensuite établis les Franciscains ; le P. Gonzague, général de l'ordre séraphique, en parle comme d'une tradition accréditée ; Wadding, dans ses *Annales des Frères mineurs*, émet une opinion semblable ; tous deux disent que du temps des premiers religieux l'église était dédiée à saint Jean-Baptiste, et que, reconstruite pour la famille franciscaine, elle fut consacrée sous le vocable de Sainte-Marie-Madeleine. Beaujouan rapporte au contraire ce double patronage au séjour des religieux militaires : « L'Eglise fut placée sous le vocable de Saint-Jean-Baptiste et de la bienheureuse Marie-Madeleine,

(1) *Semaine religieuse*, n° 5, 4 février, et n° 7, 18 février 1888.

(2) *Cartulaire*, XXXI, fol. 8, et LVI, fol. 18 : « Die nona decembris 1249. littere officialis. Corisop. de 9 denariis censualibus quos contulit filia Job Capitulo pro fratribus minoribus de Kemper-Corentin. »

patrons ordinaires de leur ordre... Il faut voir une preuve de cette origine du couvent dans cette très ancienne image de Saint-Jean-Baptiste, placée contre le mur oriental de l'église, du côté de l'épître, et conservée jusqu'à ce jour avec le plus grand soin. On s'accorde à croire que cette image ornait autrefois l'église des Templiers. Tel est le bruit commun et il mérite la confiance. »

Il semble que le départ des chevaliers du Temple était un fait accompli depuis longtemps lorsque les enfants de saint François vinrent prendre leur place. Wadding dit, en effet, que leur église était en mauvais état et abandonnée on ne sait depuis quand. Sur la cause de cet abandon, nous ne sommes guère mieux renseignés, comme je l'ai déjà dit ; tout au plus pourrait-on se demander si l'exécration publique n'avait pas atteint les Templiers à Quimper longtemps avant que l'Ordre entier n'eut été accusé ailleurs et enfin condamné. Sans soulever une fois de plus l'éternelle question de leur innocence ou de leur culpabilité, je dois rappeler que dans les *Chants populaires de la Bretagne*, M. le vicomte Hersart de la Villemarqué nous offre une preuve évidente de l'horreur qu'on avait à Quimper pour les *Manac'h Ruz*. Si l'on veut des données plus précises, qu'on lise, dans le *Barzaz-Breiz*, l'horrible récit du crime des *Trois moines rouges*. A supposer que ce forfait ait été réellement commis, rien n'empêche de croire qu'il l'a été bien plus tard par des Templiers établis, non plus dans la ville épiscopale, mais dans ses environs.

J'ai déjà nommé le fondateur du couvent des Frères mineurs, l'évêque Raynaud. Il était Français par sa naissance, mais il s'était donné corps et âme à son diocèse breton.

Le souvenir de ce grand évêque est rappelé dans une inscription de la chapelle absidale à l'église Saint-Corentin ; il n'y est fait mention ni de la fondation du couvent des Frères mineurs, ni du lieu de sépulture de Raynaud ; elle rappelle seulement que l'érection du monastère franciscain ne put empêcher le zèle actif du prélat de mener de front une autre œuvre non moins importante : la restauration de la chapelle de Notre-Dame-de-la-Victoire et la reconstruction du chœur de la cathédrale. M. Le Men s'est même appuyé sur ce fait de la reconstruction du chœur pour avancer qu'il y avait là bien de quoi employer l'activité du grand évêque et absorber les ressources que pouvait lui fournir la Cornouailles. La réponse est facile : sur le fief épiscopal était un vaste espace abandonné par les Templiers ; il s'agissait seulement d'approprier les bâtiments et de reconstruire l'église, et cela dans un temps où grâce à la tranquillité passagère dont jouissait le pays, de nouveaux édifices allaient partout surgir.

D'ailleurs, il devait trouver le concours des familles les plus illustres et les plus riches, en particulier des barons de Pont (seigneurs de Pont-l'Abbé). Raynaud resta jusqu'à la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

fin ce qu'il avait été dès le premier jour pour les Franciscains, et le nécrologe du couvent, en signalant la date de sa mort lui décerne, et ne décerne qu'à lui, le titre de fondateur du couvent ; ils y ajoutent les qualifications de père et d'ami des Frères ; quant à ce dernier éloge, ils le lui font partager avec beaucoup d'autres bienfaiteurs.

Voici le texte du nécrologe : « III *nonarum Maii obiit Reverendus Dominus Dnus Renaldus, episcopus Corisopitensis, fundator hujus conventus, pater et amicus Fratrum, sepultus coram majori altari sub capsa lignea.* A. D. MCCXL quinto. »

Mais outre la facilité d'approprier une commanderie abandonnée, n'y eut-il pas un concours particulier de circonstances qui dut déterminer l'évêque à doter sa ville et son diocèse d'une communauté franciscaine (1) ? Le 25 novembre 1228, Raynaud préparait son départ pour un pèlerinage à Saint-Nicolas de Bari (2), or, le 16 juillet de cette même année, François d'Assise, mort depuis moins de quatre ans, avait été élevé au rang des Saints. Le triomphe du patriarche séraphique était bien aussi le triomphe de ses enfants ; jusque là si nombreux, ils allaient bientôt devenir innombrables, et le monde catholique tout entier applaudirait à cette merveilleuse diffusion. C'est l'histoire de la glorification de tous les saints fondateurs. Ne dit-on pas au moment où nous sommes, que l'inscription de Jean-Baptiste de La Salle parmi les Bienheureux a été le signal de la vocation religieuse pour des novices plus nombreux que jamais !

Or, en allant à Bari, pour y vénérer les restes de saint Nicolas, le grand thaumaturge d'Orient, l'évêque de Cornouailles devait passer non loin d'Assise ; le pieux pèlerin pouvait-il ne pas se joindre aux multitudes allant vers le glorieux tombeau, où reposait le Pauvre du Christ ? Est-il possible qu'au cours de ce voyage à travers la France et l'Italie entière, il n'ait pas été fréquemment en contact avec les Frères-mineurs, et ravi de leur foi ardente, de leur héroïque pauvreté, de leur charité si aimable ?

De retour en Bretagne, Raynaud, se mit donc à l'œuvre : en 1232 ou 1233 comme nous l'avons dit, il commençait la restauration des bâtiments conventuels en même temps que la reconstruction de l'église, qui était déjà consacrée en 1234 (3). C'est aussi à son initiative qu'on doit le cloître élégant dont une petite partie subsiste encore dans une maison de la rue Saint-François (4). Le couvent était approprié et en possession de ses nouveaux habitants « au temps de très illus-

(1) Je me permets d'emprunter à des pages inédites de M. Trévédy la réponse à cette question.
(2) *Gallia christiana.*
(3) *Dictionnaire* d'Ogée.
(4) Les deux petites galeries couvertes qui accostent la sacristie de Saint-Corentin ont été copiées sur le cloître de Saint-François.

tre prince Pierre de Dreux, duc et comte de Bretagne. » Ceci se réfère au temps où Pierre de Dreux exerçait l'autorité en attendant la majorité de Jean Ier, or, il déposa la couronne sur la tête de son fils en 1237.

Il est possible que ce prince, en son nom ou au nom du duc mineur, ait participé par ses largesses à la construction de l'église, où les armes de Bretagne se voyaient jusqu'au dernier siècle sur les piliers de la porte principale. Malgré son surnom de Mauclerc dû, d'après ce que l'on dit, à la nature de ses rapports avec le clergé, on peut admettre que Pierre de Dreux compta parmi les bienfaiteurs des Franciscains. Si l'endroit où le couvent s'éleva était sur le fief épiscopal, du moins les ducs avaient prétendu, à une époque alors récente, y exercer certains droits ; Guy de Thouars y avait fait commencer la construction d'une maison fortifiée. Sur la protestation de l'évêque, le métropolitain de Tours qui visitait alors sa province ecclésiastique, avait fait décider en synode que l'édifice serait couvert, mais resterait inachevé (1). Malgré cette convention, Guy avait fait reprendre plus tard le travail ; l'archevêque ayant mis l'interdit sur ses terres, le comte s'était soumis, reconnaissant le mal-fondé de ses prétentions, et les matériaux provenant de la démolition avaient été affectés à la construction de la chapelle de Notre-Dame du Guéodet (1210). Pierre de Dreux, qui n'avait pas à faire revivre ces querelles, était loin de manquer d'habileté politique ; dans l'établissement des Franciscains, sur le vieux domaine des Templiers, il n'y avait rien qui put contrarier les projets d'un homme toujours prêt à combattre le clergé par la noblesse et la noblesse par le clergé ; en effet, les Frères mineurs ne représentaient pas, comme les chevaliers du Temple, les premières familles du pays ; ils ne représentaient pas davantage les hauts privilèges de l'évêque et du chapitre ; s'unir à Raynaud et aux principaux seigneurs de Cornouailles pour créer la communauté franciscaine, c'était se faire peut-être pardonner bien des méfaits ; voilà pourquoi Pierre Mauclerc put s'associer aux seigneurs qui allaient doter le nouveau couvent, et en réclamant le droit de sépulture dans son église, en faire comme le Saint-Denys de la noblesse bretonne.

(A suivre.)

(1) L'historique assez curieux de ce démêlé peut se lire dans la *Monographie de la Cathédrale,* pages 56 et 177, et *Promenade dans Quimper,* page 35.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

GRAND DÉPOT E. BOURGEOIS

Paris — 91, rue Drouot, 21 — Paris

PORCELAINES, FAÏENCES ET CRISTAUX

MAISON SPÉCIALE POUR SERVICES DE TABLE ET DESSERT

Grandes Pièces d'Ornementation en Faïences artistiques

ENVOI FRANCO SUR DEMANDE DU CATALOGUE COLORIÉ

GOITRE ET GLANDES diminuent dès les premières applications et sont guéris radicalement par le ***Sirop de Bochet Iodé*** et la **POMMADE RÉSOLUTIVE** de ***Bertrand Aîné***, pharmacien, 21, Place Bellecour, à Lyon.

ENVOI FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE DE 6 FR. — NOTICE GRATIS.

VIN NATUREL 11° GARANTI SANS PLATRE

Jolie couleur, bouquet agréable, logé, *f^o de port* et consigne, la pièce 112^f, la 1/2 pièce 63^f (Tarifs spéciaux pour le Clergé). Ch. LAFONT de SENAILHAC et C^ie, 18, rue de l'Olivier.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'APPROVISIONNEMENTS, MARSEILLE.

Vraies Montres de Besançon et de Genève

Nos lecteurs peuvent s'adresser en toute confiance à l'*Intermédiaire Catholique* pour recevoir, à des prix avantageux, et avec les garanties les plus absolues, de *bonnes montres* de Besançon ou de *vrais chronomètres de Genève*, des pendules, cartels, régulateurs, mouvement soigné, style sérieux, et tous les articles de bijouterie et d'orfèvrerie.

Demander le catalogue général à M^me Marie MARILLIER, 30, rue du Clos, à Besançon (Doubs).

N. B. — Envoi franco d'échantillons aux membres du clergé, des communautés et aux personnes notoirement honorables.

GRANDE SOURCE Goutte. Gravelle, Voies urinaires, Vessie.

VITTEL

SOURCE SALÉE Constipation rebelle, Coliques hépatiques, Congestions.

Prix spéciaux pour les Eccléa. e. Communautés relig. *Ecrire:* **VITTEL** (Vosges).

OUTILLAGE D'AMATEURS

ET D'INDUSTRIES

SCIES-MÉCANIQUES, plus de 50 modèles

TOURS de tous Systèmes

DESSINS et FOURNITURES pour DÉCOUPAGE

OUTILS DE TOUTES SORTES

3 DIPLOMES D'HONNEUR

Le TARIF-ALBUM, 200 pages et plus de 500 grav., FRANCO CONTRE 65 CENT.

TIERSOT, *16, rue des Gravilliers, Paris.*

GUERISON

certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des **Plaies variqueuses** dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2^me jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND**, Méd. sp^te, à Melun. — Consult. gratuites par corresp^ce.

SPÉCIALITÉ DES POMPES BROQUET

121, Rue Oberkampf, PARIS

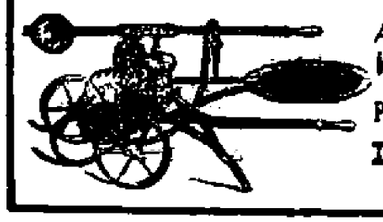

Arrosage, Incendie, Purin, Vidange, Élévation d'Eaux,

ETC., ETC.

Pour Puits de toutes profondeurs

Demander le Catalogue général illustré.

Les BEAUX-ARTS CHEZ SOI à peu de frais

Au moyen d'un procédé nouveau de **peinture à l'huile**, par impression (*rien des chromos du commerce*), on est arrivé à reproduire très exactement, en conservant toutes les couleurs et jusqu'à la **touche** du peintre, les tableaux les plus célèbres des Maîtres anciens et modernes. — Chacun peut donc désormais se procurer à peu de frais la copie parfaite d'une toile figurant dans nos Musées ou acquise par un seul amateur, quelquefois au prix fabuleux de 50 et même 100 mille francs. — Dans le but de faciliter à tous nos lecteurs de véritables jouissances artistiques et à titre de publicité, la **Société de Vulgarisation** envoie franco à domicile, et soigneusement emballé, un magnifique tableau-spécimen ainsi que le catalogue complet comprenant plus de 2000 sujets.

Il suffit d'adresser 2 francs, mandat ou timbres-poste, au Directeur de la **Société, 6, rue d'Odessa, Paris.** Bien spécifier si l'on désire *Sujet religieux, Paysage, Marine, Sujet de genre, Sujet militaire, Nature morte, Fleurs, Aquarelle* etc.

HORLOGERIE SUPÉRIEURE

Les meilleurs **Chronomètres** de poche, avec bulletins de marche de l'Observatoire sont établis par l'**Allianoe Horlogère** de Besançon. Vente au prix de fabrique avec les plus grandes facilités pour les paiements. Escompte au comptant : 10 0/0. **Montres** supérieures garanties depuis 15 francs. **Pendules, Réveils, Pièces à musique, Bijouterie.** — Les catalogues sont envoyés franco.

FONDERIE DE CLOCHES

Adolphe HAVARD,

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

AMEUBLEMENTS D'EGLISE, STATUES, CHEMINS DE LA CROIX

Seuls fabricants de la Statue

GROUPE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE

Maison THÉNON-MEUNIER, 18, Impasse du Maine et 9, rue Madame, Paris

---

ORNEMENTS D'ÉGLISE

Chasublerie DENAMUR ET HESLOUIN

Médailles

82, quai Jemmapes PARIS

HAUTEUR 2m 10

LARGEUR 22cm

Vente 30 0/0 meilleur marché qu'ailleurs

Envoi franco du Catalogue sur demande.

CARILLON ENCLUME FONDU INOXYDABLE

Simili Or, **6** fr.; Argenté, **7** fr.; Doré, **8** fr.

Tous articles garantis inoxydables et inusables

SAVON ANTISEPTIQUE AU

GOUDRON BORATÉ

Maladies de la peau, avages antiseptiques, crevasses, engelures, etc. Prix f.-t^es ph^ies. Env. f^co cont. mandat

J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

TOUX

RHUMES BRONCHITES CATARRHES PHTHISIE

Guérison certaine par l'**EMULSION MARCHAIS** aux Tolu et Aconit.

La Rochelle, MARCHAIS. — **2 fr. 50**

PARIS, 35, Rue de Rivoli.

ASTHME

TOUX OPPRESSION BRONCHITE

TRAITEMENT **GRATUIT** jusqu'à **guérison**, par correspondance.

D^r GALVI, *63, Avenue Bosquet, Paris.*

Pastilles Schaedelin

Préparées anciennement à l'image Notre-Dame

AU PHOSPHATE DE FER, SOUVERAINES CONTRE

l'Anémie, la Chlorose, la Faiblesse de l'Organisme

et les **Maladies Nerveuses**

2 FR. LA BOITE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Archives diocésaines de Quimper et Léon

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A LA

PLACE DE LA BASTILLE

PARIS, 5 et 7, FAUBOURG Saint-Antoine, 5 et 7

PREMIÈRES COMMUNIONS

AUMONIÈRES soie blanche, avec ganse perlée et glands. Prix : 2 45 et **1 95**

PAROISSIENS Romain, noir, fermoir argenté. Prix : **3 90**

PORTE-MONNAIE piqué, ivoire, intérieur satin. Prix : 5 90, 3 90 et **2 75**

CHAPELETS blancs, monture argentée Prix : 2 45, 1 95, 1 45 et **» 65**

CEINTURES taffe, t. soie, franç. guipées, n° 80. Prix : 5 90, 4 50 et **3 50**

CEINTURES moirées, franges soie, n° 80. Prix : 8 90, 6 90, 5 50 et **4 50**

BAS en coton blanc p[r] communiantes, bonne qual. Prix : 1 25, » 95 et **» 65**

GANTS de peau blancs, long. 2 boutons, bonne qualité. La paire : **1 95**

PARURES perles blanches, boucles argentées La parure : 5 50, 2 90 et **1 25**

GANTS satin fil blanc, à manchettes. Prix : » 45 et **» 35**

BRASSARDS faille blanche, tout soie, n° 12, franges or ou arg. **1 45**

NŒUDS blancs en mousseline. Prix : » 95, » 75 et **» 45**

CHEMISES cretonne blanche, pour garçonnets, façon soignée. Prix : 2 95 et **2 45**

CHEMISES devants brodés, façon très soignée. Prix : **3 90**

COMPLETS en beau drap noir fin, façon soignée, le complet : **15 75**

ROBES dessous en madapolam **2 45**
— En percale **3 90**

CHEMISES et **PANTALONS** p[r] communiantes, garnis broderies **2 95**

CORSETS coutil blanc, vraie baleine, pour fillettes. Le corset : **2 45**

MOUCHOIRS batiste avec initiale brodées. Prix : » 75
En linon, guirlande brodée : 2 75

Mousseline pour robes et voiles, largeur 1[m]70, d'un beau blanc, le mètre **» 65**

Mousseline française pour robes et voiles, belle qualité, largeur 1[m]80, le mètre **» 95**

Mousseline française pour robes et voiles, qualité extra, largeur 2[m] 10, le mètre **1 75**

Mousseline française largeur 175, la pièce de 7 mèt. 50 **8 75**

Percale blanche satinée pour jupons et corsages, larg. 1[m]20, Prix : 1 50, 1 25 et **» 95**

TOILETTES de Communiantes la Robe, le Voile et le Bonnet Vendues 8 50 et **5 90**

COMPLETS pour Communiants en beau drap noir. Le complet : **11 75**

TOILETTES composées d'une Jupe, Corsage petits plis et entredeux, Voile, Bonnets tulle soie. Prix : 18 », 15 », 12 » et **10 »**

ENVOI FRANCO : *CATALOGUES, ECHANTILLONS et tout achat à partir de 25 fr.*

3[e] ANNÉE. Samedi 14 Avril 1888. N° 15.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Nouvelles du Pèlerinage national à Rome ; Le Congrès de St-Yves ; Bibliographie : Cantiques au Bienheureux Grignon de Montfort. — *II. Nouvelles du Monde catholique :* Nouvelles de Rome ; Négociations entre le Saint-Siége et la Russie ; La Communion pascale à Paris. — *III. Lettres d'un Pèlerin de Jérusalem* (suite). — *IV. Saint Jean Discalcéat* (suite). — *V. Annonces et avis divers.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 15 Avril. — 2[me] Dimanche après Pâques. Office du jour, semi-double, blanc.
Lundi 16. — Saint Patern, évêque, semi-double, blanc.
Mardi 17. — Saint Anicet, pape-martyr, semi-double, rouge.
Mercredi 18. — Office du jour ou office votif.
Jeudi 19. — Office votif du Saint-Sacrement, semi-double, blanc.
Vendredi 20. — Office du jour ou office votif.
Samedi 21. — Saint Anselme, évêque-docteur, double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Penhars	15 avril.
Saint-Thouan	16 et 17 avril.
Porspoder	18, 19, 20 et 21 avril.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Pèlerinage National. — Nous avons reçu de Rome les télégrammes suivants :

10 avril, 7 h. 20 m. soir.

« Le voyage a été bon, et le débarquement s'est heureusement effectué quoiqu'avec lenteur ; la santé générale est excellente. Les pèlerins assisteront à la messe de Sa Sainteté jeudi et auront audience vendredi. »

12 avril, 8 h. 20 m. soir.

« Hier, journée pluvieuse, bonne néanmoins. Aujourd'hui, Messe Papale à l'autel de la Confession, foule immense, attendrie et enthousiasmée. Temps magnifique. Tous les pèlerins sont bien portants. »

On n'a pas oublié comment, l'année dernière, le Saint-Siége Apostolique a glorifié les illustres martyrs d'Angleterre au temps de Henry VIII et de l'exécrable Élisabeth. Ce ne fut point à proprement parler une *Béatification*, mais l'*Approbation* officielle donnée à un culte qui existait déjà en réalité.

En 1634, le pape Urbain VIII confirma un décret déjà publié neuf ans auparavant et par lequel il défendait de rendre un culte public aux Serviteurs de Dieu non béatifiés ou canonisés ; mais il avait soin de faire une exception formelle pour les saints personnages qui, à cette date, étaient publiquement honorés depuis un siècle. Donc tout bienheureux publiquement honoré avant 1534 pouvait et devait continuer à recevoir les mêmes hommages que par le passé. Notre diocèse révère deux Saints dont le culte peut être maintenu en raison du décret d'Urbain VIII : le bénédictin Gurloës, honoré à Quimperlé, à Ergué-Armel et à Lanvénégen ; le franciscain Jean Discalcéat, honoré à Quimper et à Ergué-Armel ; le culte dont ils sont en possession l'un et l'autre est bien un culte réel et légitime ; toutefois c'est un culte incomplet tant que le Saint-Siége ne s'est pas prononcé ; ainsi l'on ne pourrait dédier ni église ni autel, composer et réciter une messe et un office propre pour célébrer le jour anniversaire de leur entrée dans la gloire ; en d'autres termes, ce culte doit se restreindre dans les limites où il est resté jusqu'ici. Au Souverain Pontife seul il appartient d'autoriser leur culte, non-seulement pour les lieux où il existe, mais dans les lieux où ces Saints ont vécu, dans les ordres religieux auxquels ils ont appartenu.

Pour cela, un examen canonique est nécessaire. Nous avons l'espérance que pour saint Jean Discalcéat cet examen canonique se fera prochainement, et nous pouvons dire qu'il se prépare.

En partant pour Rome, afin d'y vénérer la mémoire des saints Apôtres et des grands martyrs que le monde vénère, Monseigneur

n'oublie pas les Saints de son Église de Quimper et de Léon. Si Pie IX et Léon XIII ont eu tant de confiance dans les Bienheureux auxquels ils ont donné gloire sur la terre, nous espérons que notre Évêque obtiendra des grâces abondantes par ceux dont il voudrait exalter encore les noms déjà illustres.

Nous demandons à nos lecteurs de prier ardemment pour que le Siége Apostolique, cédant aux instances de Monseigneur et de l'Ordre de saint François, reconnaisse, approuve et étende le culte de saint Jean Discalcéat ; nous les prions d'aider encore par leurs supplications les travaux de la Compagnie de Jésus pour la Béatification du Père Maunoir, de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, pour l'introduction de la cause de Michel Le Nobletz ; c'est pour la gloire de Dieu, des Saints et du pays.

Le Congrès de Saint-Yves. — Sous ce titre, la *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc publie l'article suivant :

« Dans le mois de septembre 1888 sera célébrée, à Tréguier, en l'honneur de saint Yves et de la Bretagne, une grande fête dont le tombeau de saint Yves sera l'occasion.

« Réalisant une pensée que Sa Grandeur avait eue dès l'origine, Monseigneur l'Évêque de Saint-Brieuc et Tréguier se propose de réunir en congrès toutes les sociétés savantes de Bretagne, dans les jours qui précéderont la fête religieuse. Dès aujourd'hui, le concours de ces sociétés est assuré, au moins pour la presque unanimité d'entre elles. Il convenait que celui qui fut à la fois un grand saint et un grand savant, un thaumaturge et un jurisconsulte, un pauvre volontaire et un magistrat renommé, un écrivain, un orateur, un théologien ; que celui dont le nom est devenu synonyme de l'idée de justice, et à ce titre populaire durant des siècles et dans le monde entier ; il convenait, disons-nous, qu'il vît réunis autour de sa tombe, merveilleusement restaurée, les Bretons qui étudient le passé dans ses obscurités comme dans ses gloires. Ceux qui, en dehors des sociétés constituées, se livrent aux recherches archéologiques ou historiques, sont appelés comme leurs confrères ; les barreaux de la province seront aussi convoqués et répondront à cet appel : le « Congrès de Saint-Yves » ne sera fermé à aucun « homme de bonne volonté ». Enfin rien ne sera épargné pour réunir en de solennelles assises, autour du représentant le plus illustre et le plus aimé de notre race, sans acception de parti, sans esprit de coterie ou de clocher, tous ceux qui, par leur science et leur talent, font aujourd'hui l'honneur de la Bretagne.

« Quelques mois avant la réunion du congrès, la *Semaine religieuse de Saint-Brieuc et Tréguier* en publiera le programme ; nous pouvons dire dès maintenant qu'il sera rédigé dans le sens le plus large, et qu'il pourrra se résumer ainsi : *Etudier, à tous les points de vue, saint Yves, son pays, son temps et son culte* ; et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

certes, on ne concevrait aucune donnée plus haute, aucun sujet plus vaste, rien qui puisse mieux provoquer l'émulation des écrivains, des archéologues, des historiens. Les deux langues seront admises. Les poètes seront reçus avec faveur, ne fût-ce qu'en souvenir du pauvre chanteur recueilli par saint Yves et devenu l'hôte de Kermartin.

« En publiant le programme définitif du « Congrès de Saint-Yves », la *Semaine religieuse* fera connaître aussi la composition du Comité qui sera chargé par Sa Grandeur d'arrêter les détails matériels et l'organisation du Congrès, d'en préparer le succès, d'en fixer les résultats, et aussi de recevoir les mémoires et les discours qui seront présentés. Il est en effet nécessaire de dire dès maintenant qu'aucune communication ne pourra être faite au Congrès sans avoir été à l'avance, dans son texte même ou par une analyse détaillée, soumise au Comité et acceptée par lui ; à peine est-il besoin d'ajouter que toute incursion sur le terrain politique, même par voie d'allusion, sera rigoureusement interdite.

« C'est le Comité désigné par Monseigneur l'Evêque de Saint-Brieuc et Tréguier qui fera plus tard les convocations officielles ; mais il a semblé utile d'avertir, dès aujourd'hui, les écrivains bretons des intentions de Sa Grandeur. Ceux qui voudront, soit adresser des communications au Congrès, soit y assister simplement et concourir ainsi par leur présence à la grandeur de la manifestation, auront, pour se faire inscrire, les trois mois qui la précèderont. Quant à la date même de la réunion, elle sera déterminée par celle à laquelle l'inauguration du tombeau sera fixée (dans la première quinzaine de septembre). L'impossibilité de prolonger les fêtes au-delà de quelques jours limitera sans doute à trois ou quatre séances *publiques* la durée du « Congrès de Saint-Yves », mais on pourra en outre réunir en plusieurs séances de travail et de discussion les congressistes qui le désireraient.

« La présidence d'honneur reviendra naturellement à Son Eminence le cardinal Place, à Leurs Grandeurs les Archevêques et Evêques qui rehausseront les fêtes de l'éclat de leur présence. Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Saint-Brieuc et Tréguier, président de droit et de fait du Congrès, aura pour vice-présidents et pour secrétaires les présidents, bâtonniers et secrétaires en exercice des sociétés et des barreaux qui se feront représenter au Congrès. Les membres des bureaux auront des places d'honneur.

Pour qu'aucun élément de succès ne manque à cette grande fête de la foi, du cœur et de l'esprit breton, Sa Grandeur a décidé qu'une *Exposition d'art religieux ancien* serait ouverte en même temps que le Congrès. Pour qui connaît les trésors artistiques et les incomparables souvenirs que conservent encore les églises, les châteaux, les manoirs et souvent les plus modestes maisons de notre pays, l'exposition de Tréguier (dont on fera connaître les conditions en temps et lieu) apparaît à l'avance comme devant offrir un intérêt sans égal. On trouvera là, se faisant valoir par

leur rapprochement même, des objets ignorés, qu'on ne reverra jamais, et dont la réunion, à elle seule, sera déjà un intéressant sujet d'études.

« Toutes les dispositions sont prises pour assurer à la manifestation de Tréguier, avant tout religieuse et bretonne, une réussite qui n'a d'ailleurs été mise en doute par personne. Jamais pareil spectacle n'aura été offert, nous ne disons pas à la Bretagne, mais à la France. Jamais il n'avait été donné aux corps savants qui scrutent le passé avec tant de conscience, d'indépendance et de véritable respect, de se réunir à la voix d'un évêque (président ou membre d'honneur de plusieurs, dévoué à tous), pour mettre en commun, sous le patronage d'une des plus pures gloires bretonnes, leurs travaux sur le XIII^e^ siècle, le siècle héroïque de la chrétienté. Jamais la Bretagne n'a rien vu d'aussi grand, en ce genre ; peut-être ne le reverra-t-elle jamais. Représentée à Tréguier par ses Evêques, par ses chapitres, par ses prêtres, par tout ce qui constitue l'élite de ses fils, — comme par l'innombrable foule de ses autres fils, les pauvres et les travailleurs, les plus chers amis de saint Yves, — la rude race celtique, au crépuscule d'un siècle corrompu et vieilli, chantera encore une fois, d'un seul cœur, d'une seule voix, le *Credo* que des moines fuyant devant l'ennemi saxon apportèrent, il y a quatorze siècles (1), sur un sol qui devait, à toute époque, porter de si riches moissons chrétiennes !

« Nous donnons à la Bretagne chrétienne, à la Bretagne entière, un rendez-vous solennel au tombeau relevé de saint Yves : personne n'y manquera. »

Bibliographie. — On nous adresse la communication suivante et nous la transmettons à nos lecteurs d'autant plus volontiers qu'elle a pour but de glorifier un Bienheureux appartenant à la Bretagne (diocèse de Rennes) par sa naissance, et à la Vendée par le lieu de son heureux trépas. Bretagne et Vendée sont sœurs.

Parmi les habitants du ciel, il en est peu que nos cantiques de louange doivent autant réjouir, car le Bienheureux Louis Grignon de Montfort aima et cultiva la musique et la poésie ; sans doute, il les aime encore au paradis.

« On vient de faire imprimer un petit recueil de neuf cantiques en l'honneur du Bienheureux Louis-Marie Grignon de Montfort. Destinés à être chantés dans les fêtes religieuses qui doivent être célébrées à Saint-Laurent-sur-Sèvre, au commencement du mois de juin, ils peuvent être également chantés en toute autre

---

(1) Nous n'oublions pas l'apostolat antérieur de saint Clair, premier évêque de Nantes, dont le diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier fait la fête au 10 octobre. La statue de saint Clair a sa place réservée, comme celle des autres fondateurs des évêchés de Bretagne, autour du tombeau de saint Yves. La plupart de ces statues sont offertes par les fidèles des diocèses auxquels ces saints appartiennent : touchant symbole de l'union de tous les cœurs dans cette grande manifestation patriotique !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

circonstance et en tout autre diocèse, où l'on voudra honorer ce saint missionnaire. Composés sur les airs les plus connus et les plus entrainants, ils sont d'une exécution très facile. Il est à désirer qu'on s'exerce à chanter ces airs exactement et sans variante, tels qu'ils sont notés dans un certain nombre d'exemplaires.

« Messieurs les Ecclésiastiques peuvent faire une demande collective pour tous leurs paroissiens qui voudront se procurer ces chants pieux, et même pour plusieurs paroisses. Si l'envoi était assez considérable, il serait plus avantageux de l'adresser, en colis postal, à une gare du chemin de fer que l'on aurait soin de désigner.

« Prix des cantiques :

« Paroles seules : 0 fr. 10 c.	par la poste :	0 fr.	15 c.
« Dix exemplaires : 1 fr.	—	1	25
« Paroles et musique : 0 fr. 20 c. .	—	0	25
« Dix exemplaires : 2 fr.	—	2	25

« S'adresser au R. P. Fonteneau, à Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée). »

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Monseigneur l'Evêque de Saint-Brieuc et Tréguier vient d'établir dans son diocèse, sous le vocable de *Notre-Dame des écoles catholiques*, une association de prières pour favoriser l'éducation chrétienne de l'enfance.

L'article 5 du dispositif qui suit la circulaire de Monseigneur, règle que « désormais, tous les dimanches et fêtes d'obligation, au prône de la grand'messe, après la prière pour l'armée et la marine, on récitera un *Ave Maria*, pour *l'enfance et les personnes qui contribuent à son éducation chrétienne.* »

***

On télégraphie au journal l'*Univers* :

« Rome, 6 avril. — Dans une encyclique qu'il adresse aux évêques, le Pape parle des grâces de son jubilé sacerdotal. Il remercie l'Episcopat et les fidèles de leurs nombreux témoignages d'attachement.

« Léon XIII demande aux évêques de faire célébrer, le dernier dimanche de septembre prochain, dans toutes les églises du monde, *un service funèbre* (une autre dépêche dit *une messe*), pour le soulagement des âmes du purgatoire, afin que l'Eglise souffrante ait part aux bienfaits de l'année jubilaire.

« S. Em. le cardinal Schiaffino est nommé préfet de la Congrégation de l'Index, en remplacement du cardinal Martinelli. »

***

« La santé de Notre Saint-Père le Pape est très bonne, et, quoiqu'en aient dit certains journaux, ne laisse rien à désirer. C'est ce dont ont eu le plaisir de se convaincre les nombreuses personnes qui ont eu, ces jours-ci, le bonheur d'être reçues en audience par sa Sainteté ou d'entendre sa messe. »

(Correspondance romaine de l'*Univers*, 4 avril.)

***

Le saint jour de Pâques, Léon XIII, après avoir célébré la messe et assisté à une messe d'actions de grâces, a bien voulu donner audience au général de Charette et à sa famille. Le jeune fils du général a présenté au Saint-Père, le drapeau offert par les zouaves pontificaux. Sur cet étendard sont brodées les images des saints patrons et les armoiries des différents pays qui ont fourni des volontaires à leur héroïque régiment.

***

Un des plus célèbres orateurs de l'Eglise anglicane, le Révérend Rivington, vient d'abjurer le protestantisme à Rome, le vendredi-saint. Il y a peu d'années; le converti d'aujourd'hui prêchait avec grand succès au temple anglais de la Porte du Peuple, ne prévoyant guère par quel chemin Dieu devait le conduire à la possession de la complète vérité.

***

Les nouvelles relatives à la marche des négociations de la Russie avec le Saint-Siège, sont de plus en plus satisfaisantes. Parmi les points sur lesquels l'accord est déjà fait, on signale celui qui concerne le mode de nomination des évêques et des curés. Il reste encore à résoudre quelques difficultés sur d'autres points, tels que la question de la langue polonaise et celle des mariages mixtes.

Afin de hâter la solution de ces difficultés et pour régler aussi la reprise des relations officielles entre le gouvernement du Czar et le Saint-Siège, un envoyé russe va arriver incessamment à Rome, pour conclure directement avec le Vatican, l'accord dont les premières bases ont été jetées à Vienne par le nonce de Sa Sainteté, et par l'ambassadeur de Russie, près Sa Majesté l'empereur d'Autriche.

***

Au matin du saint jour de Pâques, Paris, non pas le Paris des boulevards, mais le vrai, le vieux Paris de saint Denys, de sainte Geneviève et de saint Louis, a donné un de ces admirables exemples dont il est coutumier : la communion générale des hommes a été l'occasion d'une immense réunion dans la vaste métropole de Notre-Dame. Les cinq nefs ne présentaient guère d'espace vide. A cette grande armée de communiants, le R. P. Monsabré a adressé une allocution qu'il faut lire dans les grands journaux religieux. Nous regrettons de ne pouvoir la reproduire intégralement, mais nous ne voulons pas la déflorer par une froide analyse. Rien que

Archives diocésaines de Quimper et Léon

le texte choisi par l'orateur indique à quelles hauteurs il a dû s'élever. A ceux qui venaient de faire monter jusqu'aux voûtes de la grande église, mieux encore, jusqu'au ciel, le *Te Deum* de la reconnaissance, il a redit et commenté les paroles d'Ambroise et d'Augustin : « *Tu devicto mortis aculeo, aperuisti credentibus regna cœlorum.* »

Cette communion générale des hommes à la cathédrale de Paris a été imitée avec succès, non-seulement dans les grands centres, mais même dans des villes d'importance secondaire. Tout près de nous, à Vannes, Mgr Bécel a eu la joie de distribuer de sa main le pain eucharistique à un millier d'hommes, en ce même jour de la Résurrection du Seigneur.

Une communion générale sous cette forme n'est pas dans les habitudes de Quimper, mais ce n'est pas sans consolation qu'en faisant le tour de notre cathédrale, chaque samedi soir pendant ce temps pascal, on voit les confessionnaux assiégés par une foule dans laquelle les hommes sont aussi nombreux que les femmes, et naturellement le lendemain à la sainte table on peut encore contempler un spectacle analogue.

* * *

Puisque nous avons nommé le Père Monsabré, ce maître de la parole et de la doctrine, nous ne voulons pas perdre l'occasion de citer à son sujet une assez piquante anecdote. Nous l'empruntons à la *Semaine catholique de Toulouse :*

Le conférencier de Notre-Dame a soixante et un ans, et voilà déjà près de vingt ans qu'il évangélise l'élite de la population parisienne ; on sait si la grande ville apprécie son éloquente prédication ; mais en notre temps plus que jamais, et à Paris plus qu'ailleurs, il y a des gens qui aiment la nouveauté ; on demandait donc un jour au R. P. Monsabré la date où, sa matière étant épuisée, il laisserait sa chaire à un successeur. Voici la réponse : « Il y a deux ans, j'ai mis de l'*ordre* dans mes discours ; l'année dernière, j'ai traité des *Mariages* ; maintenant, j'entreprends la *Vie future* ;.... elle dure éternellement. Ainsi soit-il ! »

...Souhaitons patience à ceux qui attendent, et puissent-ils attendre longtemps ! C'est la double grâce que nous leur souhaitons.

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

(Suite)

Jérusalem, le vendredi 11 juin 1886.

MON CHER AMI,

Nous avons eu ce matin la messe de règle à l'*Ecce Homo*, chez les Dames de Sion, établies par le P. de Ratisbonne pour aider à la conversion des Juifs. Elles ont école et pensionnat pour les jeunes filles catholiques, schismatiques, musulmanes et juives. Si

elles ne peuvent faire des conversions pour le moment, au moins, elles font tomber une foule de préjugés contre le catholicisme, et aimer une religion qui produit de pareilles maîtresses, si douces, si bonnes ; elles apprennent à aimer la France. J'ai gardé le meilleur souvenir de la réception que les Dames de Sion nous ont faite. Là encore, nous nous croyions en terre française. Quelle exquise politesse, quel cordial accueil, quand il nous a fallu accepter un petit déjeuner soigné, visiter les dortoirs, les classes et même les caves, qui semblent être l'ancien pavé d'une place ou d'une rue, au temps de Notre-Seigneur. La jeune Sœur qui nous conduit est bien éveillée : elle possède à merveille sa Jérusalem, elle a dû aller à l'école du Frère Liévin. J'ai cédé à des instances réitérées, et improvisé un petit discours dans chaque classe. Je n'ai pas cherché mes mots ; j'étais en salive, je croyais faire la visite des classes chez les dignes Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, chez nous, à Reconvrance.

Nous n'avons pu retenir nos larmes en entendant ces enfants chanter, sur un rythme triste et mélancolique, les litanies pour la conversion des Juifs. Quelles touchantes litanies ! Les petites Juives disent : « Nous sommes les enfants d'Israël et non ceux des Juifs « qui ont crucifié Jésus. » Pauvres enfants ! que Dieu vous fasse la grâce d'embrasser la vérité !

Dans une des classes, il n'y a que 2 jeunes filles catholiques sur 40, l'une est arabe, l'autre maronite. Elles paraissent avoir 15 ans : elles n'en ont que 10, nous dit la bonne religieuse. Je les ai, du premier coup, reconnues pour catholiques : en nous apercevant, elles ont paru si heureuses ! « Ah ! des Pères, nos Pères ! » ont-elles dû se dire. Ce bel établissement est situé entre la 2e et 3e station, sur le mont Bézétha, tout près de l'emplacement du palais d'Hérode.

Ce n'est pas sans émotion que j'ai passé sous l'arc de l'*Ecce Homo*, pour me rendre à la sacristie. J'ai eu le bonheur (toujours favorisé, tu le vois) de dire la Sainte-Messe à l'autel de l'*Ecce Homo*. Une belle statue de Notre-Seigneur couronné d'épines, surmonte l'autel. Oui ! C'est bien dans cet état que devait-être le divin Sauveur, quand Pilate le montra au peuple en disant : *Ecce Homo !* Impossible de dire la douleur, l'angoisse et en même temps la divine résignation peintes sur le visage de Jésus. Il y a des jours où l'on dit la Sainte-Messe avec plus de dévotion et de piété que les autres : je crois que celui-ci en est un pour moi. Je ne saurais trop en remercier le bon Dieu. Que n'es-tu ici avec moi !

Longtemps j'aurais voulu rester là, mais il était plus que temps de se rendre à la conférence de 10 heures. Encore une belle instruction du R. P. Mathieu.

A 3 heures, chemin de croix, comme vendredi dernier. De distance en distance, il y a des soldats turcs postés pour protéger la liberté du culte, note-le, « d'un culte non reconnu par l'Etat ! » Quelle leçon donnée par des Turcs aux puissants qui proscrivent

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les processions, sous le prétexte absurde et ridicule de protéger la liberté de conscience. Ah ! n'en parlons pas, tiens, la honte et l'indignation me montent au front !

Je ne te parlerai pas de l'ordre et de la piété qui ont régné pendant ce chemin de croix qui a duré 3 heures : je te renvoie aux détails de vendredi dernier.

Ce que je remarque surtout ici, c'est que les croyants sont respectés et protégés, tandis que les incrédules et les impies sont honnis et conspués. Un athée en Orient est universellement méprisé même par ceux qui vivent dans l'erreur.

Après le chemin de croix, rentrée à l'hôtel où l'on nous dit de songer à faire nos malles. « Déjà ! » et on se récrie de toutes parts. Hélas ! Le temps passe si vite. Mauvais quart d'heure ! Plus d'un essuie en cachette une vraie larme et arrête un sanglot.

Bien à toi X...

Jérusalem, samedi, 12 juin 1886.

Mon cher ami,

Ce matin, le pèlerinage s'est réuni à 6 heures pour assister à la grand'messe à Sainte-Anne. Tout naturellement, les honneurs étaient réservés aux prêtres bretons. Sainte Anne est la grande patronne de la Bretagne.

A 5 heures, M. L... et moi nous disions notre prière du matin dans le sanctuaire (maison) de Sainte-Véronique. Tandis que mon compagnon se rendait directement chez les Pères-Blancs, je suis allé chez les Arméniens catholiques (3e et 4e station) ; j'ai eu le bonheur de dire la Sainte-Messe à l'autel de Notre-Dame du Spasme. Je t'ai déjà parlé de cette 4e station et du sanctuaire qu'on y a découvert : je n'y reviens pas.

Splendide grand'messe à Sainte-Anne, comme à Saint-Sauveur, l'autre jour. Le Consul, sa famille et toute sa suite se trouvent encore-là, bien entendu. Le célébrant, le Consul, toute l'assistance est visiblement émue quand nous faisons la prière publique et solennelle pour l'Eglise et pour la France : *Oremus pro pontifice nostro LEONE..... Domine, salvum fac Francorum gentem.....* Douces émotions !

Après le petit déjeuner qui nous a été gracieusement offert par les Pères-Blancs, nous avons fait la visite de la piscine Béthesda (Bethsaïda ou Probatique), à la suite du Frère Liévin. Elle est située à quelques mètres au Nord-Ouest de l'église Sainte-Anne. Pour la deuxième fois depuis la mort de Notre-Seigneur, elle a été découverte au mois de février 1886. En ce moment, on la dégage et nous avons pu y descendre à une profondeur de 15 ou 20 mètres.

Je pensais au paralytique de 38 ans, qui n'avait personne pour le descendre dans l'eau, quand l'ange venait l'agiter. Cette piscine de Béthesda (maison de miséricorde) est bien la piscine des malades et des infirmes : on l'appelle souvent Probatique, sans doute parce qu'elle est reliée à une autre piscine jumelle située à

peu de distance, à l'Est. Cette dernière est la véritable piscine Probatique (aujourd'hui Birket-Israël), on y lavait les brebis destinées au sacrifice : elle est aujourd'hui à peu près comblée.

« 2. Or, il y a à Jérusalem, auprès de la Probatique, une pis-
« cine appelée en Hébreu Béthesda, qui a cinq portiques.

« 3. Dans lesquels étaient couchés un grand nombre de
« malades, d'aveugles, de boiteux, d'infirmes aux membres desséchés, qui tous attendaient que l'eau fut remuée.

« 4. Car l'ange du Seigneur, à certains moments, descendait
« dans la piscine et en remuait l'eau, et celui qui entrait le pre-
« mier dans la piscine, après que l'eau en avait été agitée, était
« guéri, quelqu'infirmité qu'il eût.

« 5. Or, il y avait là un homme qui était infirme depuis trente-
« huit ans.

« 6. Jésus l'ayant vu couché et sachant qu'il était dans cet état
« depuis fort longtemps, lui dit : Voulez-vous être guéri !

« 7. Le malade lui répondit : Seigneur, je n'ai personne pour
« me plonger dans la piscine après que l'eau a été troublée, et
« pendant le temps que je mets à y aller, un autre y descend
« avant moi.

« 8. Jésus lui dit : Levez-vous, emportez votre lit et marchez.

« 9. Et cet homme fut guéri à l'instant même (1). »

J'ai pleuré en entendant lire ce passage de l'Evangile dans les profondeurs de la piscine de Béthesda. Quand tu viendras ici, tu feras comme moi, je te le prédis.

Après dix-neuf bouleversements, Jérusalem sera ressuscitée grâce aux fouilles patientes et intelligentes des catholiques. Dans quelques mois, la piscine sera dégagée. Ce sont les réflexions que je fais en me rendant à la conférence de 10 heures.

Notre après-midi est libre. Les Pères Franciscains confessent les catholiques de l'endroit et prient les prêtres pèlerins de confesser les laïques du pèlerinage.

J'ai passé trois heures au Saint-Sépulcre : il est bon de se recueillir, de prier et de méditer dans un coin, sur une dalle. Une foule de pèlerins font cela et je trouve que je fais bien de les imiter. A 4 heures 1/2, je suis allé conduire M. L... à Saint-Sauveur et je suis rentré chez les Frères pour l'instruction de cinq heures.

A 6 heures, tous les pèlerins sont rendus au patriarcat latin pour assister au Pontifical, c'est-à-dire, aux Ires Vêpres de la Pentecôte, bel office qui a duré une heure.

Cérémonies romaines à la perfection, 14 ou 15 chapes rouges d'une grande valeur, dons princiers. On est ébloui. Pourquoi les princes et les souverains ne font-ils pas leurs dons en argent pour bâtir des églises, ériger des paroisses ? Ce serait peut-être mieux. Les quêtes faites pour la Terre-Sainte font ce que les souverains ne font pas...

---

(1) Saint Jean, V. 2 — 9.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ne crois-tu pas que j'ai tenu la plume assez longtemps, ce soir. Il est tard, je livre ma lettre à la poste : tu la recevras quelques heures avant notre arrivée à Marseille.

Au revoir, je monte sur la terrasse pour prendre le frais et voir l'illumination du Saint-Sépulcre.

A bientôt cher ami. *(A suivre.)* X...

SAINT JEAN DISCALCÉAT

(Suite)

Sur ce qui se passa dans le couvent de Saint-François de Quimper depuis sa fondation jusqu'au jour où saint Jean Discalcéat vint y demander son admission, nous savons bien peu de chose.

Nous l'avons vu, par la citation même du nécrologe, le vénérable évêque Raynaud vint dormir son dernier sommeil dans l'église qu'il avait fondée et consacrée lui-même sous la double invocation du saint Jean-Baptiste et de sainte Marie-Madeleine, mais qui n'allait pas tarder à être généralement désignée par le nom du patriarche séraphique. A partir de 1245 jusqu'à l'an 1316, nous pouvons présumer que les Frères-mineurs jouirent sans interruption de la faveur épiscopale. Le successeur immédiat de Raynaud ne choisit pas comme celui-ci sa sépulture dans leur église. Sa tombe ignorée se trouve vers le bas du chœur de la cathédrale ; quand les révolutionnaires l'ouvrirent ils n'osèrent profaner le corps qui leur apparut respecté par la mort et par les siècles. Hervé de Landeleau est toujours là ; on dit que Dieu a glorifié ce saint prélat non-seulement en écartant de ses restes la corruption, mais en accomplisssant des miracles à son tombeau ; nul doute que ce serviteur de Dieu n'ait aimé les fils de saint François d'Assise ; mais ce qui est certain c'est que l'évêque qui occupa le siège après lui, Guy de Plonévez (du Faou), fut l'ami et le protecteur des Frères, et quand il vit son court épiscopat terminé, il voulut lui aussi reposer dans l'église franciscaine. Il fut déposé près de Raynaud (1266). On voit donc la faveur dont jouissait le couvent près des successeurs de saint Corentin ; nous l'avons déjà dit, les seigneurs laïques ne lui témoignaient pas moins de bienveillance, et le choix même de l'église de Saint-François comme lieu de sépulture indique assez la confiance qu'ils avaient dans les prières de la famille franciscaine, par conséquent la haute estime qu'ils professaient pour ses vertus.

Ne serait-ce pas le lieu de nommer les principales familles qui revendiquèrent comme un honneur ce droit de sépulture dans l'église des Frères-mineurs de Quimper ? Le nécrologe fait mention des barons de Pont, des seigneurs du Juch,

de Guengat, de Névet, du Faou, de Rosmadec, de Lespervez, de Tyvarlen (cette illustre famille hérita plus tard du marquisat de Pont-Croix), de Plœuc, de Coatanezre, de Langueouez, de Lézongar, de Vieux-Castel, etc., etc.

Il fallait que tant d'honneurs n'eussent pas entamé l'esprit de pauvreté et d'humilité dans le couvent pour qu'un homme austère, comme saint Jean Discalcéat, y vint chercher la perfection de la vie religieuse, car si parmi les couvents franciscains de Bretagne celui de Quimper a la priorité, en 1316 il en existait déjà plusieurs autres.

La maison de Dinan, objet d'une spéciale affection de la part de saint Bonaventure, avait reçu de lui une image de Notre-Dame qui est encore vénérée aujourd'hui. J'ignore la date précise de la fondation de ce couvent, mais elle est antérieure à 1261, année où mourut le docteur séraphique.

Le couvent de Vannes avait vu consacrer son église par l'évêque Guy de Conleu le 31 mai 1265. Celui de Rennes, dont j'ignore la date précise de fondation, subsistait cependant plusieurs années avant 1303, et l'on sait qu'il avait déjà formé de saints religieux. Ne semble-t-il pas que ce dernier couvent était tout désigné pour le recteur de Saint-Grégoire ? Mais non, entre toutes les demeures franciscaines il choisit Quimper, même de préférence à celui qui était tout près de l'église et du presbytère où il venait de passer treize années en faisant le bien (1).

***

Le corps de saint Jean Discalcéat fut inhumé dans l'église même du couvent. De nos jours, le choix d'un pareil lieu pour la sépulture d'un simple moine serait l'indice suffisant d'une haute réputation de sainteté, mais au XIV^e^ siècle et bien plus tard encore la sépulture dans les églises étaient accordée à un grand nombre. A Quimper cet usage existait autant et peut-être plus qu'ailleurs. Ce n'est donc point dans cette circonstance que nous trouverons l'indice de la vénération qui s'attachait dès lors à la mémoire du religieux défunt et du culte qui allait être rendu à ses Reliques. Mais dans l'église même, il est des endroits plus particulièrement honorés. Au dire d'Albert-le-Grand, confirmé par d'autres indications, Jean Discalcéat fut déposé « en la chapelle qui est à côté de la porte du chœur, sous le jubé, du costé de l'Evangile. » L'autel qui se trouvait là était dédié à saint Antoine de Padoue, c'est auprès du saint ami de l'Enfant-Jésus, d'une des gloires les plus récentes et les plus pures de l'Ordre séraphique, que saint Jean allait recevoir les premiers hommages et les premières prières. Combien de temps son corps resta-t-il là ? C'est ce

(1) Ici s'arrêtent nos rectifications ; nous reprenons donc notre récit au point où nous l'avons laissé, c'est-à-dire à la mort de notre Saint.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

que l'on ignore ; mais bien avant le 7 juin 1636, époque à laquelle Albert-le-Grand écrivait sa notice sur notre Saint, son corps avait déjà été l'objet de deux translations.

Ceci a une immense importance, car c'est une preuve irréfutable que le culte de saint Jean existait de temps immémorial vers l'époque des décrets d'Urbain VIII.

Après avoir parlé de la première inhumation, notre auteur ajoute : « Et depuis, il a esté levé d'une vieille chasse en laquelle il estoit, et mis en une plus honorable, conservée sous un petit dome en forme de chappelle, faite de treillis et grilles en fer. » Pendant que ce second tombeau exista, saint Jean Discalcéat fut certainement l'objet de bien des marques de confiance, car au témoignage du Père Gonzague, de Wadding et du grand Ménologe franciscain (par Fortuné Hubner), les personnes qui passaient la tête à travers les barreaux de ces treillis ou de ces grilles étaient guéries de leurs migraines ou névralgies. Mais deux de ces auteurs commettent une erreur, d'ailleurs sans conséquence; lorsqu'écrivait le Père Gonzague (vers 1580), le dôme en forme de chapelle faite de treillis et grilles en fer pouvait bien encore exister ; toutefois il était détruit en 1636, et à plus forte raison quand parurent, les éditions de Hubner (1678) et de Wadding (1732), d'après lesquelles nous obtenons ces renseignements. Au temps d'Albert-le Grand, les Reliques avaient été transférées « en la chappelle qui fait l'aile droite du chœur, et posées sur l'autel en un petit tabernacle, couvert d'un voile de riche étoffe ; et devant le dit tabernacle est le portrait du Saint, en un tableau bien travaillé, qui a esté donné par deffunte Dame Blanche de Lohéac, dame de Missirien. » C'était la première femme de Guy Autret de Missirien, magistrat, et surtout savant en histoire; la seigneurie de Missirien était toute proche de Quimper (en Kerfeunteun) ; Guy était donc à même d'entretenir de fréquents rapports avec le pieux évêque René du Louët, dont il fut l'admirateur et l'ami. C'est lui qui donna de l'œuvre d'Albert-le-Grand une édition dont le texte a été reproduit en 1837, par M. Miorcec de Kerdanet. Blanche de Lohéac partageait évidemment la dévotion de son mari pour les Saints de Bretagne, comme on le voit par sa munificence à l'égard de saint Jean Discalcéat. Le tableau qui fut fait par ses soins ne subsiste plus, et l'on ne saurait trop le regretter. *(A suivre.)*

AVIS

On nous prie d'avertir nos lecteurs qu'on désire vendre **un CALICE et des BURETTES en vermeil** ayant appartenu a un excellent prêtre récemment décédé.

Les burettes et le calice sont en parfait état de conservation.

S'adresser au Directeur de la *Semaine*.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — JODELAIS, Jeune, Quimper—36, rue Kéréon—Quimper, *Fournisseur du Grand-Séminaire*

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES C. LÉON, *rue Astor, 1,* QUIMPER.

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les SEMAINES RELIGIEUSES et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

PLUS D'HUILE DE FOIE DE MORUE
Les Enfants et les Personnes qui ne supportent pas le goût désagréable de l'Huile de Foie de Morue ne doivent la remplacer que par les
PASTILLES SCHAEDELIN
PRÉPARÉES ANCIENNEMENT A L'IMAGE NOTRE-DAME
Le plus agréable et le meilleur des Ferrugineux. — 2 fr. la Boîte dans toutes les Pharmacies.

SAVON ANTISEPTIQUE AU
GOUDRON BORATÉ
Maladies de la peau, suites antiseptiques, crevasses, engelures, etc.
J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

TOUX RHUMES BRONCHITES CATARRHES PHTHISIE
Guérison certaine par l'EMULSION MARCHAIS aux Tolu et Aconit.
La Rochelle, MARCHAIS. — 2 fr. 50
PARIS, 35, Rue de Rivoli.

ASTHME *TOUX OPPRESSION BRONCHITE*
TRAITEMENT **GRATUIT** jusqu'à guérison, par correspondance.
Dr GALVI, *63, Avenue Bosquet, Paris.*

Hauteur. . . . 0.13 — Largeur. . . . 0 08 — Metal vieil argent inoxydable : 2 fr. 75

Hauteur. . . . 0.25 — Largeur. . . . 0.15 — Metal vieil argent inoxydable : 3 fr.

Bronzes d'Eglise, Chasublerie, Medailles
Tous nos ornements d'église sont garantis inoxydables.
DENAMUR et HESLOUIN
82, quai Jemmapes, Paris
ENVOI FRANCO DU CATALOGUE SUR DEMANDE

SPÉCIALITÉ DES POMPES BROQUET
121, Rue Oberkampf, PARIS
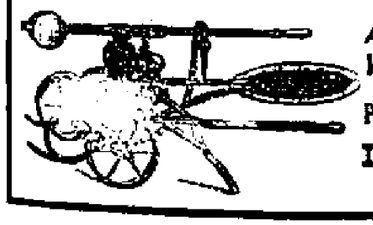
Arrosage, Incendie, Purin, Vidange, Elévation d'Eaux, ETC., ETC.
Pour Puits de toutes profondeurs
Demander le Catalogue général illustré.
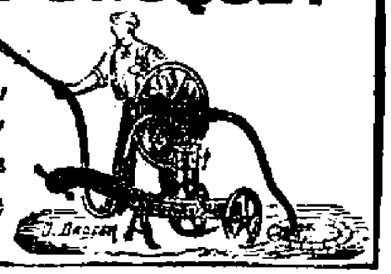

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VOULEZ-VOUS NE PLUS TOUSSER?

Prenez les **PASTILLES BRACHAT**, à la **Sève de Pin**. Ces Pastilles d'un goût très agreable, remplacent avec une grande supériorité toutes les préparations au goudron, jutes et sirops connus jusqu'à ce jour, car elles donnent un calme immédiat aux organes irrités. Elles guerissent, en moins de 48 heures : toux, rhumes, catarrhes, asthmes, coqueluche, maux de gorge, bronchites, tant aiguës que chroniques, et, en général, toutes les maladies des voies respiratoires.

La Sève de Pin BRACHAT est le dernier mot de la science pour la guérison radicale et en peu de jours de toutes les Affections des Bronches et des Maladies de poitrine. Dr Regamier.

La Boîte 1 fr. 50 *franco* contre mandat ou contre 10 timbres-poste, à la Pharmacie BRACHAT, 61, Rue Leyteire, Bordeaux.

FONDERIE DE CLOCHES

Adolphe HAVARD,
Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

AMEUBLEMENTS D'EGLISE, STATUES, CHEMINS DE LA CROIX
Seuls fabricants de la Statue
GROUPE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE
Maison THENON-MEUNIER, 18, impasse du Maine et 9, rue Madame, Paris

MALADIES DE LA PEAU Dartres, Eczéma, Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, etc. radicalement guéris par le *Véritable SIROP de BOCHET IODÉ* et le *BAUME ANTI-DARTREUX* de Bertrand Aîné, phien, 21, place Bellecour, à Lyon.
ENVOI FRANCO CONTRE MANDAT DE 8 FR. — NOTICE GRATIS.

HUILE D'OLIVE EXTRA-DOUCE VIERGE

Franco par 5 vitres, 2f20 le k. Elégant flacon de 5 k., vis cachetée, contre mi-poste 11f (tarifs spéciaux pour le clergé) Ch. LAFONT de SÉNAILHAC & Cie, 18, Rue de l'Olivier.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'APPROVISIONNEMENTS, MARSEILLE

HORLOGERIE SUPÉRIEURE

Les meilleurs **Chronomètres** de poche, avec bulletins de marche de l'Observatoire sont établis par l'**Alliance Horlogère** de Besançon. Vente au prix de fabrique avec les plus grandes facilités pour les paiements. Escompte au comptant : 10 0/0. **Montres** supérieures garanties depuis 15 francs. **Pendules, Réveils, Pièces à musique, Bijouterie.** — Les catalogues sont envoyés franco.

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. M. LENORMAND, Méd. spte, à Melun. — Consult. gratuites par corresp.

SESSERP
POUR IMPRIMER SOI-MÊME DE 1 A 10,000 EXEMP
ÉCRITURE, DESSIN, MUSIQUE ou CARACTÈRES
RAGUENEAU & PAUL ARAF
5 et 7, rue Jacquelot, Paris
Envoi franco sur demande du tarif spécimen

Fabrication des Eaux-de-Vie et Alcools de toutes Provenances
LE DISTILLATEUR PRATIQUE
TRAITÉ de DISTILLATION par l'abbé CH. VIGNERON, curé de HUDIVILLER (M.-et-M.)
Indispensable aux PROPRIÉTAIRES, CULTIVATEURS, BOUILLEURS
Prix 2 fr. Env. franco contre mandat-poste. *Librairie Spéciale, 87, rue Rousselet, PARIS*

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

3e Année. Samedi 21 Avril 1888. N° 16.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 Centimes | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 Centimes

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : Quimper, librairie Salaun, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Un mot sur le Pèlerinage national à Rome ; La Bretagne et Rocamadour. — *II. Nouvelles du Monde catholique : Triduum* de Saint-Laurent-sur-Sèvres ; Noces d'or de l'Archiconfrérie du Saint-Cœur de Marie ; Conversions en Danemark. — *III. Lettres d'un Pèlerin de Jérusalem* (suite). — *IV. Saint Jean Discalcéat* (suite). — *V. Annonces et avis divers.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche **22** *Avril.* — 3me Dimanche après Pâques : Patronage de Saint-Joseph, double de 2me classe blanc.
Lundi **23.** — Saint Georges, martyr, semi-double, rouge.
Mardi **24.** — Saint Fidèle de Sigmaringa, martyr, double, rouge.
Mercredi **25.** — Saint Marc, évangéliste, double de 2me classe, rouge.
Jeudi **26.** — Saint Clet et saint Marcel, martyrs, semi-double, rouge.
Vendredi **27.** — Office du jour ou office votif.
Samedi **28.** — Saint Paul de la Croix, confesseur, double blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Porspoder	22 avril.
Saint-Coulitz	23 et 24 avril.
Bannalec	25, 26, 27 et 28 avril.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Les journaux religieux donnent sur le pèlerinage français d'abondants détails qui intéresseraient certainement nos lecteurs, mais, nous voulons laisser à ceux de nos rédacteurs qui sont présentement à Rome, la joie de communiquer eux-mêmes leurs impressions.

Les Frères des Ecoles chrétiennes ont eu la délicate attention de faire coïncider les fêtes du *Triduum* solennel en l'honneur du Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle avec le pèlerinage français.

Les cérémonies du *Triduum*, se font dans notre église nationale de Saint-Louis des Français ; les orateurs sont les Cardinaux Schiaffino et Parocchi, et Mgr Turinaz ; nos pèlerins auront donc eu la joie de les entendre faire l'éloge de notre Bienheureux.

La Bretagne et Rocamadour. — A la pointe extrême de la Péninsule armoricaine, en face de l'Océan, dans le diocèse de Quimper et sur la paroisse de Camaret, se dresse une chapelle dédiée à la Vierge. Son nom et son architecture sont étranges : elle s'appelle Roche-Amadour ; son portail semble fidèlement copié sur celui de l'antique Rocamadour, et la statue qu'on y vénère a les formes et la pose de l'image vénérée du fameux sanctuaire du Quercy.

Les marins qui passent devant cette chapelle y jettent, dit-on, des galets, comme pour lui faire un rempart contre la fureur des flots. Par quelle singulière providence, la Bretagne, éloignée de plus de six cents kilomètres du pèlerinage fondé par Zachée, a-t-elle élevé sur les grèves de l'Océan une chapelle qui porte le nom et rappelle l'architecture du sanctuaire bâti par le saint ermite ?

La popularité du vieux sanctuaire, dans les siècles passés, est un fait attesté par mille témoignages.

Un archevêque d'Allemagne, saint Engelbert, le visita plusieurs fois au commencement du XIII^e^ siècle. La Belgique, y envoyait des pèlerins. Comment la Bretagne, moins éloignée que ces pays, aurait-elle ignoré le nom de Rocamadour ?

Elle le connaissait. En effet, au moins à la fin du XVI^e^ siècle, la Bretagne demandait à la Belgique certains éclaircissements touchant les exécutions les plus usuelles de justice au « faict des pèlerinages », parmi lesquels on comptait Rocamadour.

Dans les prières liturgiques les plus anciennes, Marie est invoquée sous le titre gracieux d'« Etoile de la mer. » Saint Bernard surtout se plaît à développer, au sens mystique, cette métaphorique invocation ; mais les marins, moins mystiques que le célèbre cénobite, découvrirent sous la métaphore un sens que l'Église n'a n'a pas désapprouvé et qui allait mieux à leur genre de vie et aux dangers qu'ils couraient sur l'Océan. Tandis que, pour le saint abbé de Clairvaux, la mer était la vie humaine avec ses orageuses passions ; et l'étoile, Marie avec ses lumières et ses secours, pour les marins, la mer était bien la véritable mer, qu'ils traversaient avec ses véritables orages, et Marie, l'étoile qui leur faisait retrouver le chemin perdu et offrait l'espérance du retour au milieu de l'inconnu des mers.

Les Bretons, élevés au milieu des bruits de l'Océan, connaissaient la mer et ses tragiques évènements. Passant leur vie au milieu des flots, ils en connaissaient les mille dangers, et si, par une mer calme et tranquille, ils chantaient les cantiques du monde, lorsque cette mer, soulevée par les flots, leur offrait la mort de toute part, ils chantaient alors l'hymne de l'Église : « Salut, Étoile de la mer ». C'était Marie qu'ils invoquaient et c'était cette Étoile qui les sauvait. La Vierge de Rocamadour, alors et maintenant si connue, était pour eux, par excellence, l'étoile salutaire vers laquelle ils adressaient leurs regards et leurs vœux.

L'Histoire nous a conservé quelques témoignages de confiance de ces marins, confiance qui fut toujours payée d'un miraculeux secours. Nous empruntons, en les abrégeant, ces naïfs récits au P. Oddo de Cissey, le naïf et premier historien de Rocamadour.

Le 14 octobre 1436, vers les six heures du soir, la cloche miraculeuse de la chapelle sonna d'elle-même, annonçant que Marie venait de prêter son secours à des malheureux qui l'avaient invoquée. Bientôt après, on apprit que, sur les côtes de la Bretagne, une flotte de marchands de ce pays, assaillie par une violente tempête, était à deux doigts de sa perte. En ce moment, ces marchands bretons se réclamèrent avec foi de la Vierge honorée à Rocamadour. Ils furent bientôt portés sains et saufs sur le rivage.

En 1344, Louis Le Baille, marchand de la ville de Ponscorf, sur la rivière d'Ellé (1), au diocèse de Vannes, à son retour du voyage d'Ecosse, fut assailli, le 13 février, d'une si orageuse tempête que les vagues couvraient le vaisseau. Il se recommanda à Dieu et à la Vierge Marie de Rocamadour. Lui et ses compagnons gravèrent ce nom béni sur le traversier, s'y attachèrent, et le lendemain ils se retrouvèrent à Bayonne sans avoir éprouvé aucun mal. Louis Le Baille, en reconnaissance de ce bienfait, fit le voyage de Rocamadour et raconta le miracle dont il avait été l'objet.

La même année, Pierre Loille, aussi marchand du diocèse de Vannes, vit son vaisseau se briser contre un rocher par la violence de la tempête. Il se souvint de Notre-Dame de Rocamadour, lui fit vœu de se rendre à sa chapelle, de lui faire un riche don, si elle lui accordait la vie. Lui et quatre de ses compagnons arri-

---

(1) Ceci n'est point exact ; l'Ellé est assez éloigné de Pontscorf qui doit son nom à sa position même sur la rivière du Scorf.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vèrent à bon port. Six ans plus tard, le protégé de Marie arrivait à la chapelle en accomplissement de son vœu.

En 1551, la cloche sonna d'elle-même. C'était le signal ordinaire d'un miracle. L'année suivante, on eut l'explication du prodige. Le 16 avril de l'année suivante, François Lalan, du diocèse de Nantes, se transporta à Rocamadour pour y porter le vœu de Guillaume Millassels et rendre grâces du favorable secours qu'il avait reçu de la Reine des cieux pendant qu'il se, trouvait en danger sur mer, juste au moment où la cloche miraculeuse avait sonné d'elle-même.

Le 23 septembre 1554, une procession générale se déroulait dans Rocamadour, au son des cloches. Au milieu des fidèles, on remarquait un Breton, Yves Le Commodet, de l'île de Bréhat, proche la ville épiscopale de Tréguier. Le 3 du mois d'août précédent, une violente tempête l'avait surpris, lui et 30 compagnons. Ils invoquèrent Notre-Dame de Rocamadour et se vouèrent à elle. Ils furent promptement secourus et délivrés. Le pieux Breton était venu témoigner sa reconnaissance ; il fit célébrer deux messes et donna une somme d'argent à la chapelle.

Enfin, en 1613, Jacques Jas, de Saint-Malo, s'acheminait à Rocamadour pour remercier Marie du secours qu'elle lui avait donné sur l'Océan au moment où lui et ses compagnons subissaient les assauts d'une tempête de cinq heures. La violence de l'ouragan était telle qu'il fallut carguer les voiles et couper les mâts du navire. En ce pressant danger, ils eurent recours à la douce Étoile des mers qui, d'un mot, calma la mer, apaisa les flots, et les ramena heureusement aux rivages de leur pays.

Bientôt les malheurs des temps et les guerres qui ravagèrent le Quercy fermèrent les chemins et suspendirent les pèlerinages. C'est alors, sans doute, que, pour manifester sa foi et faciliter l'expression de sa reconnaissance envers Marie, la Bretagne éleva, en face de l'Océan, une chapelle qui, par son nom et son architecture, rappelait la chapelle si souvent visitée par ses pères.

On raconte, en Bretagne, une bien charmante légende : l'Océan, en s'avançant dans les terres, a englouti sous ses flots, mais ne les a pas détruites, un grand nombre de villes. Elles vivent là-bas, sous l'azur des flots, comme nous vivons sous l'azur des cieux. Si, le soir, quand la mer est calme, quand le ciel est pur, on prête une oreille attentive, on entend le pas des fidèles se rendant aux saints offices et, du haut des clochers sous-marins, s'élèvent jusqu'à la surface des flots, les joyeux carillons des fêtes. Une plume élégante, mais perfide, a fait ce merveilleux récit. Bretons ! vous plaira-t-il de prêter l'oreille aux voix du passé ? Vous entendrez le pas de vos pères s'acheminant à Rocamadour ; vous entendrez le joyeux carillon de la cloche bénie qui annonçait à notre Quercy les miracles que sa Vierge noire faisait sur les flots de votre Océan ! — Henri D'ORGÈRE.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Le *Triduum* à l'occasion de la béatification de Louis-Marie Grignon de Montfort sera célébré à Saint-Laurent-sur-Sèvre, près du tombeau du Bienheureux, les 4, 5 et 6 juin prochain, mais en réalité, les solennités auront déjà commencé trois jours auparavant.

Le 1er aura lieu la consécration de la chapelle des *Filles de la Sagesse*, et le 2 juin, la consécration de la chapelle des *Frères de Saint-Gabriel* ; le dimanche, 3, Monseigneur l'évêque de Luçon présidera la procession de la fête du Très-Saint Sacrement à la paroisse de Saint-Laurent. Le panégyrique du Bienheureux sera prononcé le 4 et le 5 juin par des évêques qui ne sont pas encore désignés ; mais, le 6, jour de la solennité principale, l'orateur sera Mgr Freppel, évêque d'Angers.

On s'occupe d'organiser des trains spéciaux pour conduire les pèlerins à Saint-Laurent.

***

L'Archiconfrérie du Saint et Immaculé Cœur de Marie, qui a son siège dans l'église de Notre-Dame des Victoires, célèbrera ses noces d'or, mardi prochain 24 avril.

C'est à pareil jour qu'en l'année 1838, le pieux et vaillant pape Grégoire XVI érigea en Archiconfrérie l'association fondée depuis quelque temps déjà par le vénérable M. Desgenettes, pour la conversion des pauvres pécheurs. Les innombrables associés de l'Archiconfrérie ne laisseront point passer cette date sans demander à Notre-Dame des Victoires un redoublement de faveurs.

***

Notre dernier numéro de la *Semaine* signalait la conversion d'un homme éminent de l'église anglicane. L'Esprit qui souffle où il veut, fait également sentir sa force, aussi douce qu'irrésistible, au milieu d'une nation qui fut presque toujours une fidèle amie de la France. En ce moment même les conversions sont nombreuses en Danemarck ; après l'abjuration du comte de Moltke-Huitfeldt, ministre plénipotentiaire de son Souverain près le gouvernement français, voici que nous pouvons enregistrer l'entrée dans la sainte Eglise catholique, du Révérend Kofœd Hausen, prévost du chapitre de la cathédrale luthérienne de Copenhague. Après l'évêque, le prévot du chapitre est le plus haut dignitaire de l'église danoise, mais, ce qui donne une immense portée à cette conversion et pourrait en faire le point de départ d'un grand mouvement religieux, c'est la haute estime en laquelle tout le Danemark intelligent et instruit tient la science théologique et le talent d'écrivain du nouveau converti.

Après Dieu, la Compagnie de Jésus a une grande et glorieuse part dans les conversions déjà opérées en ce pays.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

(Suite)

Jérusalem, lundi de la Pentecôte, 14 juin 1886.

MON CHER AMI,

Samedi soir, je suis monté sur la terrasse de l'hôtel Saint-Marc. De là on domine tout Jérusalem et l'on jouit d'un spectacle magnifique. Non-seulement les minarets éclairent la ville, mais encore, ce soir-là, les églises chrétiennes sont illuminées et, ce qui nous fait le plus de plaisir, c'est que la grande croix du Saint-Sépulcre dépasse en clarté tout le reste ; même comme hauteur, elle domine encore : la Croix triomphe du Croissant.

Hier, dimanche de la Pentecôte, M. L... et moi nous passions, à 5 heures du matin, devant la fameuse tour de David ; nous nous rendions au lieu de réunion, c'est-à-dire au Cénacle, ou plutôt au cimetière catholique, qui est distant d'environ 200 mètres. Ce cimetière est clos et renferme les restes des catholiques de toute nationalité ; nous y voyons des épitaphes en toutes langues ; nous remarquons surtout les tombes des pèlerins, nos devanciers, et celle du consul qui a précédé M. Le Doulx, à Jérusalem.

La grande tente est dressée au milieu du cimetière et abrite quinze autels : ça et là, on en a encore élevé quelques autres. Nous ne sommes pas les premiers au rendez-vous. Depuis une heure, on célèbre la messe et l'on donne la sainte communion à tous les autels. En attendant mon tour, je récite mon bréviaire, puis j'observe ce qui se passe. D'abord, les pèlerins et les catholiques de Jérusalem sont absolument mêlés : il n'y a là que des frères et des sœurs adorant Dieu, le recevant et célébrant la grande fête de la Pentecôte. Hélas ! nous ne pouvons pas la célébrer au Cénacle ; ce saint lieu est entre les mains des musulmans : tout à l'heure, chaque pèlerin paiera pour y entrer.

Les jeunes gens et les hommes se placent derrière le célébrant dès qu'il commence l'*Introïbo* ; les femmes se rangent en cercle derrière l'autel. A l'*Introït*, ceux qui doivent communier à la messe lèvent la main, on les compte et l'on prend le nombre de petites hosties voulu. A l'autel où j'ai dit la sainte messe, il y a eu environ douze communions : à chaque messe, et plus d'une fois, j'ai dû aller chercher des hosties. J'ai été édifié de la piété des catholiques de Jérusalem : je crois que tous les adultes ont communié ce matin et avec une grande dévotion.

Au moment de la communion, les jeunes mères qui avaient leurs enfants cachés sous leur voile blanc, les passaient un instant à leur voisine, et l'enfant reprenait bientôt sa place sans bruit.

Je t'ai déjà décrit l'habillement des hommes. Le costume des femmes rappelle beaucoup, paraît-il, celui de la Sainte-Vierge, moins les dentelles, les bijoux religieux (croix en or et chapelet

en nacre) et les volants qui ont fait aussi leur apparition à Jérusalem. En somme, malgré ces ajoutés et les ornements, le costume des femmes est élégant et convenable. La robe de soie est de couleur voyante ; corsage de la même étoffe ; chaussure légère, brodée, très riche ; chevelure tressée simplement et entourée d'une petite dentelle, à la naissance du front ; visage découvert ; un voile blanc, dans lequel elles se drapent, les recouvre des pieds à la tête. En vérité, malgré les couleurs trop voyantes et une petite pointe de coquetterie pardonnable à toute fille d'Ève, je trouve le costume des femmes de Jérusalem plus modeste et plus convenable que celui des dames françaises, pour qui la mode est tout. Je m'arrête, n'ayant pas de temps à perdre.

Peu à peu, les habitants se retirent, nous saluent et nous sourient gracieusement.

Après une courte instruction sur le mystère du jour, le R. P. Bailly nous invite tous à aller prier au Cénacle. A cinquante mètres, le Frère Liévin nous montre une pierre marquée d'une croix : c'est une pierre de la maison de saint Jean, où la Sainte-Vierge se retira avec lui après la mort de son divin Fils. Elle est sur l'emplacement même de la maison : actuellement, il y pousse des fèves et des haricots. Le rez-de-chaussée du Cénacle est mal habité : quelle honte et quelle douleur pour nous ! Nous ne pouvons même pas passer par là pour arriver au premier étage, dans la salle où Notre-Seigneur institua la sainte Eucharistie ; il nous faut traverser des écuries et des cours malpropres. Nous sommes attristés de voir en quel état et dans quelles mains ignobles se trouvent ce lieu auguste entre tous. L'émotion la plus vive nous gagne, nous tombons à genoux dès que nous avons réussi à pénétrer dans cette salle, témoin de tant de merveilles.

Le divin Sauveur y a lavé les pieds à ses apôtres et institué le sacrement de son amour. Il a apparu ici à saint Thomas et aux autres apôtres après sa résurrection, pour les fortifier, les consoler, leur donner ses dernières instructions, et constituer son Eglise ; saint Jean a offert dans ces murs le Saint-Sacrifice de la Messe et donné souvent de sa main à la Sainte-Vierge devenue sa mère, le corps et le sang de son fils Jésus... C'est ici que le Saint-Esprit est descendu sur les apôtres.

Ces souvenirs se pressaient dans notre mémoire et émouvaient notre cœur : nous avons baisé avec respect le pavé, les colonnes et les murs de ce lieu bénit, nous y avons simplement récité le *Veni Creator*... il nous était interdit de le chanter.

Avant de descendre, nous avons jeté un coup d'œil sur le prétendu tombeau de David, vénéré surtout par les musulmans.

Du Cénacle, nous nous rendons près de la maison de Caïphe, à l'endroit où le convoi de la Très-Sainte Vierge fut arrêté par les Juifs fanatiques. Ceux-ci tentèrent de jeter par terre le corps de Marie porté par les apôtres. L'un de ces forcenés met la main sur le brancard ; à l'instant son bras se dessèche et il perd la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vue (1). Alors ces misérables, pris de peur, implorèrent leur pardon. Les prières des apôtres et sans doute plus encore celles de la Ste-Vierge touchent le cœur de Dieu : le bras reprend ses forces, l'aveu-recouvre la vue, il est converti, et avec lui ses complices. Plusieurs d'entre eux seraient devenus des évêques et des saints d'après la tradition, une pierre marque l'endroit où ce prodige eut lieu.

Il est 8 heures, et par conséquent, bien temps de prendre un verre d'eau. Mais il faut attendre, quand le R. P. Bailly a dit aux pèlerins de se retirer chez eux, il a fait une exception pour ceux qui n'avaient pas encore visité le Temple, la Mosquée d'Omar et celle d'El-Alsa. Il les prie de se grouper à part : 15 personnes dont 7 dames vont se mettre à la suite du Frère Liévin : je suis du nombre, je me mets gaiment en route, à côté du Frère Liévin, qui donne ses explications tout en marchant.

La porte de Sion franchie, nous marchons vers le Nord-Est, laissant à notre droite la porte Sterquiline autrement dite de l'Aiguille. Elle me rappelle cette mémorable parole de Notre-Seigneur : « Il est plus facile à un chameau de passer par le trou « de l'aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux. »

Cette parole, nous dit le Frère Liévin, sottement tournée en ridicule par d'orgueilleux ignorants, a une explication bien simple. La porte de l'aiguille réservée aux piétons est trop basse pour laisser passer un cavalier. Il suit de là que pour y faire passer un chameau, il faut le décharger d'abord, lui faire plier les genoux de devant et lui faire baisser la tête ; à ces conditions, le chameau peut y passer encore assez aisément. — Qui ne voit immédiatement l'application faite au riche ! Il faut qu'il se décharge de ses richesses ; ce n'est pas aussi facile que pour le chameau. Il faut qu'il plie les genoux et baisse la tête en s'humiliant : est-ce encore aussi facile que pour le chameau ? Ainsi la parole de Jésus-Christ est admirablement vérifiée.

Je t'assure qu'on n'est pas fâché d'entendre ces explications sur place : on les saisit mieux, on les palpe pour ainsi dire.

Nous nous enfonçons dans le quartier Juif, sur le mont Acra. Il se distingue surtout par ses bandes d'enfants en guenilles, ses tas de fumier ou de détritus. Au bout de quelques minutes, nous sommes en pleine foire dans un quartier relativement propre : nous traversons le marché au blé et aux légumes ; les échantillons s'étalent des deux côtés de la rue : deux personnes seulement peuvent marcher de front.

Avant de nous engager au milieu de ces musulmans, dans ces rues couvertes et à ciel ouvert, le Père Liévin nous dit avec un ton d'inquiétude et de commandement : « Tous sur deux rangs et pas de traînards. »

(1) Ce fait est représenté dans le retable du maître-autel de la chapelle de Kerdevod, un chef-d'œuvre de sculpture. Les fanatiques y figurent habillés en soldat ; leurs mains ne se dessèchent pas seulement, mais se détachent et restent fixées au brancard sur lequel repose Notre-Dame.

L'ordre est exécuté avec promptitude et précision. Je me trouve avoir pour voisine, une dame normande dont, j'avais eu plus d'une fois déjà l'occasion d'apprécier la piété, l'intelligence et les bonnes manières, jointes à une aimable et franche gaîété.

— Les Bretons et les Normands se tiennent par la *Manche*, dis-je à ma compagne. Cela est encore vrai aujourd'hui.

— Ce mauvais calembourg la fit rire, mais ne fit point passer sa faim ni sa soif. Elle me confia qu'elle avait besoin de prendre quelque chose. C'était aussi mon cas ; nous nous concertons pour dévaliser quelque marchand de comestibles.

Nos sous turcs en main, nous profitons d'une occasion. Mlle de P... enlève de son côté un pain de deux sous qu'elle paie quatre, moi, du mien, je rafle quatre œufs crus, que je règle en nabab, le prix n'y fait rien.

Le butin est partagé.

Nous ne sommes pas les deux seuls à opérer ainsi, les autres nous imitent : c'est bien amusant, le fou rire nous gagne.

Je ne sais ce que les musulmans ont pensé de nous : cela nous importe peu au reste.

Mais voici que ma *convive* se trouve arrêtée au beau milieu de son déjeuner.

— Ici ce n'est plus comme à la maison où l'on me sert mon chocolat tout préparé... Comment s'y prend-on pour manger cela, Monsieur l'abbé, fit-elle, en me tendant un œuf.

Je prends l'œuf, je le heurte à la première pierre de taille et je l'avale élégamment.

— Voilà, Mademoiselle, ce n'est pas plus difficile que ça.

Mon élève est intelligente, la leçon est bonne : un œuf disparaît en deux temps et un mouvement.

— Parfait ! lui dis-je, attaquez l'autre...

— Nous avons du dessert, on s'accorde quelques abricots attrapésde la même manière et au même prix.

Impossible de faire un déjeuner plus gai ni plus drôle en pleine foire.

Personne ne l'oubliera de sitôt. *(A suivre.)*

SAINT JEAN DISCALCEAT

(Suite)

Pour parler des Reliques de notre Saint, Dom Lobineau ne pouvait rien ajouter au dire d'Albert-le-Grand : le petit tabernacle où elles étaient enfermées subsistait toujours au moment où il écrivait, et ne fit place à un nouveau reliquaire que sous l'épiscopat de Mgr Auguste-François-Annibal de Farcy de Cuillé (1739 à 1771). J'ignore quel motif amena cette substitution, mais je serais porté à croire qu'elle eut lieu pour satisfaire plus complètement la dévotion des fidèles. Un ta-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

bernacle dissimule nécessairement son contenu, tandis que la nouvelle chasse était vitrée sur deux de ses côtés ; les autres portent les armes de l'ordre de saint François ; sur le sommet qui imite une toiture, se dressait l'image du Bienheureux : une petite statuette dont le visage et les mains ont la couleur naturelle ; les vêtements sont dorés.

C'est dans ce reliquaire que les restes de saint Jean Discalcéat ont demeuré depuis le jour où ils furent déposés, jusqu'au mois de mars 1879 ; ils y ont donc passé la période révolutionnaire.

Il nous reste maintenant à raconter des scènes qui ne sont pas inconnues de nos lecteurs ; nous leur demandons pardon pour ces redites, mais ils ne peuvent nous en vouloir si l'histoire des Reliques de saint Jean Discalcéat se confond à peu près avec celle du Bras de saint Corentin. L'histoire de ces précieux débris n'a pas encore été publiée ; je puis cependant la donner en détail, car elle fut écrite par l'un des hommes qui contribuèrent à la préserver de la profanation et de la destruction. M. Loëdon exerça les fonctions de maire d'Ergué-Armel, de 1792 à 1852 ; il était donc déjà en charge lorsque commença l'affreuse période justement appelée *la Terreur*. Bien qu'il ait travaillé à sauver d'autres reliques, il a lui-même attaché une importance toute particulière à la conservation de celles de saint Jean Discalcéat, et cela se comprend : lorsque les églises furent rendues à leur destination, elles durent recouvrer les trésors qu'elles n'avaient confiés qu'en dépôt, mais l'église de Saint-François ne fut jamais réouverte et les Frères-Mineurs ne revinrent point à leur couvent, vendu comme bien national ; les légitimes propriétaires faisant défaut, l'église d'Ergué-Armel resta en possession des reliques provenant des deux communautés franciscaines de Quimper, malgré des réclamations sur lesquelles nous aurons à revenir. Pour ce motif-là, M. Loëdon écrivit, dans un latin tant soit peu puriste mais non dépourvu d'élégance, une notice sur saint Jean Discalcéat et sur ses Reliques. Cette notice a été transcrite sur les registres de l'église paroissiale d'Ergué-Armel. Grâce à l'obligeance du recteur actuel, M. l'abbé Le Gall, j'ai pu en prendre copie, ainsi que des autres pièces incluses aux mêmes registres, en particulier d'importantes observations dues à M. Aymar de Blois, dont Quimper ne saurait oublier la science et encore moins la charité. C'est là enfin que se trouvent également les procès-verbaux de Mgr Graveran et de Mgr Nouvel ; l'un pour constater l'authenticité des Reliques et en autoriser le culte (par continuation), l'autre pour approuver le transfert dans un autre reliquaire. C'est donc à l'aide de ces documents que je vais dire ce qui arriva des restes de notre Saint. Voici d'abord ce que raconte M. Loëdon :

« En 1791, un décret de l'Assemblée Constituante abolit les

ordres religieux d'hommes et de femmes ; l'année suivante, les religieux qui n'avaient pas quitté d'eux-mêmes leurs communautés furent jetés sur la rue, leurs meubles, leurs couvents, leurs églises furent vendus à l'encan et affectés à des usages profanes.

« Alors le clergé séculier de Saint-Corentin fit transporter à la cathédrale les saintes images et surtout les reliques honorées jusque là dans les églises des Réguliers.

« En 1793, ceux qui étaient au pouvoir s'efforcent de faire disparaître jusqu'au dernier prêtre et d'anéantir le christianisme ; en fanatiques, ils se mettent donc à détruire les églises ; à la manière des iconoclastes, ils brisent les statues ; à l'imitation des barbares du Nord, ils profanent les reliques. A Quimper, ceux qui dirigeaient le mouvement s'étudiaient à suivre de près les Parisiens dans toutes leurs atrocités.

« Voilà pourquoi M. Mougeat, sous-diacre et sacristain de la cathédrale, prévoyant ce qui allait arriver, crut qu'il fallait tout d'abord soustraire aux mains des impies les reliques des Saints. Il s'associa donc des hommes pieux et prudents pour réaliser son dessein ; de concert, ils transportèrent de Saint-Corentin à l'église d'Ergué-Armel, les chasses et les linges où étaient les Reliques, glorieux trésor de la Cathédrale. Ce dépôt sacré fut enfermé dans une armoire de la sacristie et confié à la garde de M. Vidal, c'est-à-dire du prêtre qui exerçait en ce temps-là les fonctions de recteur, car M. Daniélou, le vrai et légitime pasteur, était alors en prison.

« Cette translation fut faite à la faveur des ténèbres, dans la nuit du 8 au 9 décembre 1793. Comme on l'avait prévu heureusement, l'impiété se donna libre carrière dans la cathédrale au jour du 12 décembre ; les statues furent renversées, brisées, jetées au feu ; les objets servant au culte, dérobés ou souillés ; la cathédrale fut pendant quelque temps changée en abattoir et en boucherie. Peu après, ce monument consacré depuis des siècles au Dieu vivant et véritable, sous l'invocation de saint Corentin, fut dédié à la déesse Raison, dont les honteuses solennités y furent célébrées chaque décadi aux applaudissements de tous les impies et des gens adonnés à toutes les abominations.

« Aussitôt après la mort de Robespierre, la cathédrale fut rendue au culte chrétien ; mais il s'écoula encore un temps assez long avant que M. Mougeat et M. Sérandour, qui se disait *vicaire de la cathédrale*, vinrent réclamer ce qui avait été déposé à l'église d'Ergué-Armel et rapportèrent à la cathédrale ce qui avait dès l'origine appartenu à Saint-Corentin ; mais ils laissèrent dans l'armoire de la sacristie : 1° cette chasse contenant les os du bienheureux Jean Discalcéat, et provenant du couvent des Frères-Mineurs ; 2° deux reliquaires provenant du couvent des Capucins. Moi soussigné, j'ai été témoin de ce fait, et à partir de ce jour les clefs de l'ar-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

moire sont restées à ma disposition, car M. Vidal, remplissant les fonctions de chapelain de l'hôpital Saint-Antoine, avait à peu près abandonné la paroisse d'Ergué-Armel. (C'est à l'hôpital Saint-Antoine qu'il est mort.)

« Le Souverain-Pontife Pie VII et les consuls de la République française ayant conclu le Concordat, l'Eglise catholique en France fut reconstituée comme autrefois ; l'autorité apostolique créa des évêques, et les pasteurs légitimes furent rappelés dans leurs paroisses.

« M. Daniélou, *recteur spirituel* de cette paroisse, avait été incarcéré douze ans auparavant pour refus de serment à la Constitution civile du clergé, et depuis quatre ans, il avait été déporté à l'île de Rhé ; mais alors il prépara son retour vers ses ouailles.

« C'est pourquoi, moi, *recteur temporel* de la paroisse d'Ergué-Armel, me chargeant de remettre en état une église depuis si longtemps sans sacrifice et sans sacrificateur, et voulant la disposer pour le retour des saintes solennités d'autrefois, je retirai cette chasse de l'armoire de la sacristie, je la portai à l'autel, et je la plaçai sur le tabernacle, et pour que la postérité connaisse avec certitude de quel Bienheureux ce sont ici les ossements, quels furent le caractère et la grandeur de sa sainteté (1), j'ai fait ce rapport, je l'ai signé et scellé du sceau de la commune, puis je l'ai déposé dans le reliquaire le 12 mai 1802.

« Signé :

« Loëdon, maire. »

Il me reste à éclaircir quelques-uns des points qui après une période de quatre-vingt-six ans écoulés depuis le jour où fut écrit ce rapport, pourraient présenter à certains lecteurs quelqu'obscurité. Nous l'avons vu : le sacristain assermenté de la cathédrale, M. Mougeat s'était associé des hommes que M. Loëdon, ennemi du schisme, ne nomme pas, mais dont il loue la piété et la prudence. D'autres pièces indiquent quel fut le principal acteur dans cette héroïque soustraction des saintes Reliques aux profanations des terroristes. C'est Daniel Sergent qui accompagna et qui aida le sous-diacre, et c'est à lui surtout que nous devons le salut des restes de saint Jean Discalcéat comme nous lui devons la conservation des *trois gouttes de sang*, du Crucifix miraculeux, et du Bras de notre glorieux Patron.

Je n'ai pas à expliquer ici, de nouveau, comment il put se faire que des hommes comme Sergent et M. Loëdon pactisèrent avec des ecclésiastiques intrus pour sauver ces précieux trésors. Tout a été dit à ce sujet dans le rapport de

(1) C'est donc dans ce but qu'il a écrit non pas seulement une note sur les reliques, mais une biographie du Saint.

M. du Marhallac'h et dans mes propres écrits sur le Bras de saint Corentin.

Depuis 1802 jusqu'en 1842, les Reliques de saint Jean Discalcéat ne furent point reconnues juridiquement ; nous avons de bonnes raisons de croire que pendant cette période l'autorité épiscopale ne put même guère s'occuper de vérifier les Reliques des Saints ; il y avait tant à faire au sortir de la Révolution !

Donc, en 1842, on crut devoir procéder à un examen des Reliques de notre Saint. Le procès-verbal de l'examen dit lui-même quels motifs portèrent à cette vérification :

« Joseph-Marie Graveran, evêque de Quimper,

« Ce jour 25 avril 1842, Nous avons ouvert une caisse en bois, de forme oblongue, ornée de sculptures dorées, surmontée d'une petite statue également dorée, et nous avons reconnu plusieurs ossements considérables, entr' autres deux fragments d'un crâne.

« Dans la même boîte se trouvait un vieux bréviaire lacéré, relié, attaché d'une chaîne en cuivre, plus un exposé écrit en latin et signé Loëdon, maire d'Ergué-Armel. Le dit M. Loëdon nous a déclaré que la dite caisse provient de l'ancienne église des Cordeliers de Quimper, et que les Reliques qu'elle renferme sont celles de saint Jean Discalcéat, jadis très vénéré dans la dite ville de Quimper.

« M. Coïc, adjoint-maire d'Ergué-Armel, nous a également déclaré que, dans sa jeunesse, il a vu la dite caisse exposée dans l'église des Cordeliers de Quimper et qu'il est convaincu que les Reliques qu'elle renferme sont bien les Reliques de saint Jean Discalcéat.

« Nous permettons en conséquence de conserver les dites Reliques et de les proposer à la vénération des fidèles, et avant de sceller la caisse qui les renferme, Nous en avons extrait un fragment du crâne, pour le déposer dans notre église cathédrale.

« En foi de quoi, Nous avons signé le présent procès-verbal, avec les susdits Loëdon, Coïc, et M. Keraudy, notre grand-vicaire, Nédélec, chanoine-curé de la cathédrale, Troadec, desservant d'Ergué-Armel.

« Fait à Ergué-Armel, le 25 avril 1842.

« *Signé :* J.-M., Evêque de Quimper (avec le sceau du dit Seigneur Evêque) ; Loëdon ; J.-M. Coïc ; Keraudy, vic. gén. ; Le Troadec, desservant d'Ergué-Armel. » *(A suivre.)*

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

H. OUDIN, Éditeur, Paris, 17, rue Bonaparte
ET POITIERS, 4, RUE DE L'ÉPERON

OUVRAGES RECOMMANDÉS POUR le MOIS de MARIE

VIENT DE PARAITRE

ENTRETIENS SUR LES MYSTÈRES

DU SAINT ROSAIRE

Par Monseigneur L.-Charles GAY
Évêque d'Anthédon, ancien auxiliaire du cardinal Pie, évêque de Poitiers
2e édition. Deux très beaux volumes in-12, brochés.. 7 50

ŒUVRES DU BIENHEUREUX GRIGNON DE MONTFORT SUR LA SAINTE VIERGE

MOIS DE MARIE

Extrait des Œuvres du Bienheureux Grignon de Montfort
Par l'abbé BARRAUD, curé de Triaize. 1 vol. in-32 avec encadrement rouge, 1 50

TRAITÉ DE LA VRAIE DEVOTION A LA SAINTE VIERGE
Par le Bienheureux Grignon de Montfort
1 vol. in-18, 9e édition... 1 »
Reliure toile..... 1 60

LE SECRET DE MARIE DÉVOILÉ A L'AME PIEUSE
Par le Bienheureux Grignon de Montfort
1 vol. in-18, 15e édition.. 0 20
Cartonnage toile..... 0 50

Mois de Marie de la Très-Sainte Vierge et de la Sainte Eglise, avec méditations, exemples et pratiques, par M. l'abbé Garnié, curé de Saint-Georges, 1 joli vol. in-12 broché..... 2 50

Mois de Marie de l'Enfance et de la Jeunesse avec une histoire pour chaque jour, par le R. P. Fonteneau, missionnaire de la Compagnie de Marie. 1 joli vol. in-32. 3e édition broché..... 2 fr.

Mois de Marie des Vertus. *Toutes les principales vertus chrétiennes*, par l'abbé X***, in-32 raisin..... 1 fr.

Le Mois de Mai sanctifié par la dévotion à la bonne Mère, avec un exemple et une prière pour chaque jour, par l'abbé Fauchereau. Deuxième édition. 1 joli vol. in-18..... 1 fr.

Imitation de la T.-S. Vierge sur le modèle de l'imitation de Jésus-Christ, par l'abbé ***, augmentée de la messe et des vêpres du dimanche. 1 vol. in-32 imprimé en gros caractères. Broché.... 1 fr. *Reliures diverses.*

Les dernières années de la T.-S. Vierge, par M. l'abbé Perdreau, curé de Saint-Etienne-du-Mont, avec une lettre de Mgr Charles Gay, évêque d'Anthédon. 2me édition, 1 beau vol. orné d'une gravure et d'un plan..... 3 50

Le Règne de Jésus par Marie, par un missionnaire de la Société de Marie, in-32 raisin..... 1 20

Visite au Saint-Sacrement et à la Sainte-Vierge par saint Liguori. Nouvelle édition complète. 1 vol. in-32 imprimé en gros caractères. Broché..... 1 fr. *Reliures diverses.*

R. P. DOM GUÉRANGER

ANNÉE LITURGIQUE

EN VENTE :

LE TEMPS PASCAL. — Tomes I, II et III.
LE TEMPS APRÈS la PENTECOTE. — Tomes I et II.

Pour paraître en mai :

Nouveau volume de l'ANNÉE LITURGIQUE: LE TEMPS APRÈS LA PENTECOTE, t. III.

Chaque vol. br., 3.75. — Reliure toile angl. t. rouge, 5 fr. — Demi-rel. ch. fr. r. ou d., 5.75
Chagrin 1er choix, 9.75.

UNE JEUNE INSTITUTRICE de 18 ans, appartenant à une famille honorable, désire une *place dans une École libre ou dans une Maison recommandable.*
S'adresser au bureau du journal.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — **JODELAIS, Jeune**
Quimper—36, rue Kéréon—Quimper
Fournisr du Grand-Séminaire

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES C. LÉON, *rue Astor, 1,* QUIMPER.

F. 20,50 **LA MOLDACOT ROTATIVE** F. 20,50
MACHINE A COUDRE DE POCHE A POINT DE NAVETTE

Châteauneuf-du-Faou (Finistère) 23 février.

Votre petite machine fonctionne à merveille ; d'autres vous seront probablement demandées.
Envoyez-moi, je vous prie, les fournitures suivantes, etc.

Signé : Sr MARIE-JOSÉPHINE,
Supérieure des Religieuses de Saint-Joseph.

Ligny, en Cambrésis, 9 mars 88.

Votre Moldacot a fait les délices de ma sœur depuis Noël dernier, elle veut à son tour faire des heureux. C'est pourquoi elle vous prie d'envoyer à son adresse, au presbytère de Ligny, deux nouvelles machines avec accessoires et les fournitures suivantes, etc.

Signé : F. CLAISE, curé.

Instructions illustrées envoyées franco sur demande adressée « MOLDACOT » 16, rue de Grammont PARIS.

AMEUBLEMENTS D'EGLISE, STATUES, CHEMINS DE LA CROIX *Seuls fabricants de la Statue*
GROUPE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE
Maison THENON-MEUNIER, 18, impasse du Maine et 9, rue Madame, Paris

SAVON ANTISEPTIQUE AU GOUDRON BORATÉ
Maladies de la peau, à usages antiseptiques, crevasses, engelures, etc.
J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

ASTHME TOUX OPPRESSION BRONCHITE
TRAITEMENT **GRATUIT** jusqu'à guérison, par correspondance.
Dr GALVI, *63, Avenue Bosquet, Paris.*

RASOIR MÉCANIQUE pour se RASER SOI-MÊME sans douleur ni coupures, même dans l'obscurité
Envoi franco contre mandat, A. BAIN, inventr., 2, Rue Taitbout, PARIS. PRIX : 5f

GOITRE ET GLANDES diminuent dès les premières applications et sont guéris radicalement par le *Sirop de Bochet Iodé* de *Bertrand Aîné*, pharmacien, 21, Place Bellecour, à Lyon, et la POMMADE RÉSOLUTIVE
ENVOI FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE DE 8 FR. — NOTICE GRATIS.

DEMANDER PARTOUT

CHOCOLAT MENIER

REFUSER LES IMITATIONS

Archives diocésaines de Quimper et Léon

FONDERIE DE CLOCHES

Adolphe HAVARD,
Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

HORLOGERIE SUPÉRIEURE

Les meilleurs **Chronomètres** de poche, avec bulletins de marche de l'Observatoire sont établis par l'**Allianoe Horlogère** de Besançon. Vente au prix de fabrique avec les plus grandes facilités pour les paiements. Escompte au comptant : 10 0/0. **Montres** supérieures garanties depuis 15 francs. **Pendules, Réveils, Pièoes à musique, Bijouterie.** — Les catalogues sont envoyés franco.

Un Prêtre de Rome a trouvé le secret de soulager instantanément et de guérir radicalement les Cors, Durillons, Œils-de-Perdrix, avec le Baume Antonio. Fav. fo c. 1f50 Phie Malavant, 19, r. des Deux-Ponts, Paris.

GRANDE SOURCE Goutte, Gravelle, Voies urinaires, Vessie. **VITTEL** **SOURCE SALÉE** Constipation rebelle, Coliques hépatiques, Congestions.

Prix spéciaux pour les Eccléc. et Communautés relig. *Ecrire:* VITTEL (VOSGES).

Vraies Montres de Besançon et de Genève

Nos lecteurs peuvent s'adresser en toute confiance à l'*Intermédiaire Catholique* pour recevoir, à des prix avantageux, et avec les garanties les plus absolues, de *bonnes montres* de Besançon ou de *vrais chronomètres de Genève*, des pendules, cartels, régulateurs, mouvement soigné, style sérieux, et tous les articles de bijouterie et d'orfèvrerie.

Demander le catalogue général à Mme Marie MARILLIER, 30, rue du Clos, à Besançon (Doubs).

N. B. — Envoi franco d'échantillons aux membres du clergé, des communautés et aux personnes notoirement honorables.

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. M. LENORMAND, Méd. spte, à Melun. — Consult. gratuites par corresp.

OUTILLAGE D'AMATEURS ET D'INDUSTRIES
SCIES-MÉCANIQUES, plus de 50 modèles
TOURS de tous Systèmes
DESSINS et FOURNITURES pour DÉCOUPAGE
OUTILS DE TOUTES SORTES
3 DIPLOMES D'HONNEUR
Le TARIF-ALBUM, 200 pages et plus de 500 grav., FRANCO CONTRE 65 CENT.
TIERSOT, *16, rue des Gravilliers, Paris.*

PULVÉRISATEUR BROQUET, ALAMBIC-VALYN
121, Rue Oberkampf, PARIS

Contre les maladies de la vigne et des arbres fruitiers, Mildiew avec dégorgeoir automatique
CONSTRUIT EN CUIVRE ROUGE

Pour toutes distillations économiques. Construit en cuivre rouge.
BROQUET, Seul concess.

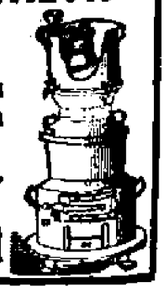

Demander le Catalogue illustré des Pompes Broquet

3e ANNÉE. Samedi 28 Avril 1888. N° 17.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires à Saint-Corentin ; Lettre pastorale de Mgr l'Évêque ; Nécrologie ; Pèlerinage national à Rome, — section des Bretons, — Diocèse de Quimper et de Léon. — *Lettres d'un Pèlerin de Jérusalem* (suite). — *III. Annonces et avis divers.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 29 Avril. — 4me Dimanche après Pâques : saint Pierre, martyr, double, rouge.
Lundi 30. — Sainte Catherine de Sienne, vierge, double, blanc.
Mardi 1er mai. — Saints Philippe et Jacques, apôtres, double de 2me classe, rouge.
Mercredi 2. — Saint Athanase, évêque-docteur, double, blanc.
Jeudi 3. — Invention de la Sainte-Croix, double de 2me classe, rouge.
Vendredi 4. — Sainte Monique, veuve, double, blanc.
Samedi 5. — Saint Pie V, pape, double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Bannalec	29 et 30 avril.
Tourc'h	1er et 2 mai.
Guilers-Brest	3, 4 et 5 mai.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Cathédrale de Saint-Corentin. — Mardi 1er mai, ouverture du mois de Marie. Les exercices seront prêches par M. l'abbé Rossi, chanoine honoraire.

Tous les jours, à 7 heures 3/4, récitation du chapelet et méditation des mystères du Saint-Rosaire. Le dimanche, le mardi et le jeudi, instruction et bénédiction du Très-Saint Sacrement. Lecture pieuse les autres jours.

Dimanche 6 mai, on célèbre la fête de la translation des reliques de saint Corentin et de saint Pol, patrons du diocèse. A la cathédrale, office solennel toute la journée. La relique du bras de saint Corentin sera exposée à la vénération des fidèles.

LETTRE PASTORALE

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER & DE LÉON

JACQUES-THÉODORE LAMARCHE

Par la grâce de Dieu et la miséricorde du Saint-Siége Apostolique, Evêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles de notre diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS-CHERS FRÈRES,

Nous avons voulu, en acceptant de conduire à Rome les pèlerins de la province ecclésiastique de Bretagne, répondre au désir du Souverain-Pontife. Il demandait qu'à l'occasion de son Jubilé sacerdotal, on vint de toutes les parties de la France et du monde entier se grouper autour de son trône et recevoir, avec ses conseils si sûrs et ses meilleures bénédictions, les salutaires enseignements qui développent la foi, fortifient l'espérance et retiennent unis, par des liens indissolubles, les cœurs et les esprits.

Vous aviez compris ce désir du Pape, et vous y aviez répondu en dignes Bretons, avant même que, venu parmi vous, Nous fussions autorisé à Nous mettre à votre tête et à vous montrer la route de Rome. Nous n'ignorons pas, en effet, qu'un grand nombre de prêtres et de pieux laïques sont accourus ici, des premiers, depuis quatre mois ; et, de Paris, où les circonstances Nous retenaient encore,

Nous les suivions dans leur pèlerinage avec un immense intérêt.

Aussi avions-Nous la certitude, Nos Très Chers Frères, que Notre appel serait entendu, et que, malgré la longueur d'un voyage pénible, les charges qu'il entraîne avec lui et la brièveté du séjour à Rome, un groupe important de prêtres et de fidèles répondrait aux vœux du Saint-Père, qui sont et resteront toujours les Nôtres.

Nos espérances ont été pleinement satisfaites : Notre cher diocèse de Quimper et de Léon a tenu, dans ce concert ininterrompu de louanges, de félicitations et d'explosions d'amour et de fidélité à la sainte Eglise et au Vicaire de Jésus-Christ, une place vraiment digne de lui.

Avec quelle légitime fierté et quelle joie Nous l'avons fait observer au Pape, dans l'audience particulière qu'Il a daigné Nous accorder, et quelle audience !

Les autres Evêques viennent rendre compte au Successeur de Pierre de leurs travaux nombreux, de leurs rares joies et de leurs tristesses aussi fréquentes que cruelles. Quand ils ont versé tout cela dans le cœur du Saint Père, et reçu ses encouragements et ses bénédictions, ils se relèvent soulagés, fortifiés, et repartent plus vaillants pour de nouvelles luttes.

Nous, Nos Très-Chers Frères, Nous n'avions pas à mettre aux pieds du Pape Nos travaux accomplis parmi vous, ni à lui dire les épreuves subies en vous couvrant de Notre cœur. Nous n'avions qu'à entretenir Sa Sainteté de votre foi robuste et des œuvres si considérables laissées par Nos vénérés prédécesseurs, à la continuation desquelles Nous avons désormais voué notre vie. Avec quelle bonté, avec quelle paternelle douceur cet Auguste Vieillard Nous écoutait, Nous consolant et Nous fortifiant devant les les nouvelles et lourdes responsabilités que la Divine Providence a placées sur Nos épaules. Nous en étions profondément ému : et, près de Léon XIII, une des plus pures gloires de notre siècle, près du Successeur de Pierre, la lumière, la vérité et la vie pour tout homme de bonne volonté, près du Pape, l'arbitre-né de toutes difficultés aux yeux de quiconque comprend sa pacifique mission, enfin, auprès de ce Prince dépouillé, mais non amoindri ni descendu de son trône, Nous ne pouvions pas, Nous ne voulions pas Nous défendre de ces douces émotions.

Léon XIII a parcouru, avec la joie attendrie d'un père qui reçoit de ses enfants l'expression de leurs sentiments,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

le magnifique album, qui contenait la traduction d'une poésie bretonne, placée à côté. Il a promis de la lire, et d'en parler aux Bretons à l'audience qu'Il leur réservait, et, Nos Très-Chers Frères, Il a ajouté ces mots que nous sommes si fiers et si heureux de vous répéter : « Dites-« leur, à ces Bretons, que Je les aime, car ils sont restés, « eux, les Français d'autrefois. »

Le Pape, à son tour, parut visiblement ému en acceptant vos dons et vos largesses, renfermés dans ce même écrin, comme pour attester que le Breton donne sans compter, et se donne sans retour.

Pourquoi ne l'avouerions-Nous pas, Nos Très-Chers Frères ? L'accueil si gracieux dont Nous avons été l'objet, et dont Nous vous sommes en partie redevable, Nous a autorisé à demander et fait obtenir de grandes faveurs. Nous sommes heureux de les porter à votre connaissance. Il semblait que le Pape ne put rien refuser à votre Evêque !

Nous avons la joie de vous annoncer le couronnement de Notre-Dame du Folgoat ; Nous savons tout le prix que vous attacherez à cette faveur. De différents côtés, on Nous avait sollicité d'intéresser le Saint-Père à cette affaire, qui vous tenait tant à cœur. Vous aurez cette année même la réalisation de vos si légitimes désirs. Son Excellence Monseigneur Rotelli, nonce à Paris, a été désigné par le Pape pour faire la cérémonie du couronnement. Cette fête, que Nous pensons fixer au 8 septembre prochain, Nous la voulons belle et grande, et en temps utile, Nous Nous réservons de prendre les mesures nécessaires pour lui donner tout l'éclat qu'elle comporte.

Nous Nous félicitons hautement de placer ainsi Notre Épiscopat sous la protection de la Très-Sainte Vierge, et Nous lui demandons de se constituer Notre gardienne, Notre lumière et Notre force.

A cette première grâce, le Saint-Père en a ajouté plusieurs autres. Il a favorablement accueilli Notre demande d'introduction de la reconnaissance du culte de saint Jean Discalcéat. Son culte existe dans Notre cathédrale de temps immémorial ; son histoire est dans toutes les mains ; les grâces et secours qu'il fait accorder sont de chaque instant, et il n'est pas nécessaire de vous les rappeler ici plus au long. Il Nous suffira de dire qu'il est une des meilleures gloires de Notre ville épiscopale.

Nous avons également obtenu de commencer sans retard

les informations canoniques sur la vie, les travaux et les miracles de Michel Le Nobletz. Michel Le Nobletz a été, en particulier dans Notre diocèse, le missionnaire infatigable dont parle l'Apôtre. Sa vie a été une longue suite de prodiges, et il nous a été permis d'en citer quelques-uns au Pape, qui s'est réjoui de voir que cette cause si longtemps remise allait enfin être instruite. Sa Sainteté, Elle-même, n'a pas craint de Nous donner Ses avis pour conduire rapidement et à bonne fin ces deux causes, qui seront pour le diocèse une source de nouvelles joies et de grandes grâces.

Enfin, Léon XIII approuve l'Office de Notre-Dame-de-Grâces, en Pluguffan ; dans quelque temps, la Sacrée-Congrégation des Rites rendra dans ce sens un décret, qui vous sera communiqué.

Nous Nous sommes retiré comblé de bénédictions et le cœur débordant de joie. Il Nous semblait que Notre fardeau était plus léger, et Nos espérances réalisées. Nous emportions aussi l'assurance de présenter au Pape Nos chers pèlerins.

Le lendemain de cette audience, Nous avons assisté à la messe du Pape, célébrée à Saint-Pierre à l'autel de la Confession. Léon XIII était porté sur la *sedia*, dominant de toute Sa taille une foule immense, impuissante à retenir les élans de son enthousiasme et les cris de son amour.

Léon XIII à l'autel c'est le Pontife-Saint, c'est Pierre qui appelle Son Dieu, Lui commande, Le sacrifie et S'en nourrit, pour ensuite Se dresser dans toute la majesté de Son apparente faiblesse, et donner au monde entier, dans la plénitude de Son infaillibilité, les enseignements qui ne trompent jamais.

Après la messe, pendant laquelle souvenirs, craintes et joies se mêlaient et se pressaient tour-à-tour dans Notre cœur, le Saint-Père a donné la bénédiction papale. Le silence s'est fait complet, et la voix de ce Pontife, qui tient plus du ciel que de la terre, s'est portée au loin sur les chrétiens à genoux. Ils versaient de douces larmes, et laissaient de nouveau éclater leur amour et leur dévouement par de bruyantes acclamations.

L'audience générale a eu lieu dans la salle immense des Canonisations, qui se trouve au-dessus du portique de Saint-Pierre. Tous ceux qui ont été assez favorisés pour y voir le Pape, entendre Sa voix, et ne rien perdre de Sa

Archives diocésaines de Quimper et Léon

parole ferme et nette, soutenue par l'ampleur de gestes éloquents, en conserveront un impérissable souvenir.

Monseigneur l'Archevêque d'Avignon, en présentant le pèlerinage français, a donné au Saint-Père l'assurance de l'attachement profond de la France catholique à la Chaire de Pierre ; après lui, M. le vicomte de Damas a protesté du dévouement de tous pour la personne du Pape. Sa Sainteté s'est alors levée, et, dans sa réponse, elle s'est complue à tracer le tableau de la vraie France, à redire les liens glorieux qui l'enchainent à l'Eglise, et à rappeler par quelles œuvres fécondes elle atteste sa vitalité.

Il Nous semblait entendre Dieu lui-même consoler Son peuple, le fortifier et lui promettre des jours meilleurs.

Le Pape s'étant remis sur son trône, Nous fit publiquement appeler près de Lui, et en des termes touchants, avec l'expression d'un vif regret, Il daigna Nous charger de l'excuser près des Bretons, s'Il ne pouvait Se donner à Lui-même la joie de les recevoir en audience privée. Il Nous dit combien ce sacrifice lui coûtait ; mais Il devait le faire en raison du trop grand nombre de pèlerins, et à cause de Sa propre santé ; mais Il les bénissait d'une manière particulière, et ajouta que leur souvenir resterait bien avant dans Son cœur.

Nos Très-Chers Frères, de quel prix sera pour Nos pèlerins et pour vous cette attention du Pape dans un pareil moment ! Tous comprennent l'impossibilité de leur accorder une audience particulière : chaque province de France, pour ne parler que de la France, avait des droits égaux à la même faveur, et le Souverain-Pontife, qui ne sait rien refuser à ses enfants, avait trop présumé de ses forces : Il a dû céder aux prudents conseils de ceux qui ont mission de veiller sur Sa précieuse santé.

Ce fut pour Nos pèlerins un gros sacrifice au milieu de tant de bonheurs ; mais, ici-bas, le sacrifice et la déception côtoient sans cesse et de près les plus douces joies et abrégent les meilleurs moments. Nous avions espéré réunir chaque matin Nos pèlerins Bretons, leur dire la sainte messe dans les principaux sanctuaires, et adresser à leurs cœurs quelques paroles sorties du Nôtre. Dieu ne l'a point voulu ! Que Sa sainte volonté soit faite ! Nous avons courbé la tête devant les exigences d'une indisposition passagère, et offert, pour le plus grand bien du Diocèse, ce dur sacrifice de la séparation, à Rome. Le bon Dieu Nous le demandait, Nous Nous y sommes soumis, car Nous vous

devons l'exemple d'une soumission absolue aux impénétrables desseins de la Providence, qui conduit toutes choses avec sagesse et amour.

Ce premier pèlerinage du Diocèse à Rome portera ses fruits : se rapprocher du Pape, c'est mieux entendre Sa voix, — la voix de Dieu ! c'est se mieux préparer aux combats, — les combats pour Dieu ! c'est enfin donner à sa vie la seule orientation qui lui convienne ; — l'orientation vers Dieu !

Vous tous, qui êtes venus vénérer Pierre dans la personne du Pape, dites ce que vous avez vu et entendu ; rappelez les témoignages de respect et de dévouement donnés à ce saint Pontife, et retracez, si vous le pouvez, quelque chose de votre saisissement, en voyant exposées tant de marques d'une générosité universelle, qui n'a de comparable que l'admiration dont Son Auguste Personne est entourée.

Quel spectacle le monde entier se donne à lui-même dans les jours mauvais qu'il traverse ! Comme on sent bien ici le divin et le surnaturel ! Le souffle de l'Esprit-Saint a tout conduit, tout mené, embrasant les cœurs d'une flamme subite et nouvelle, mais tenant à l'écart et en dehors de ce mouvement unique dans l'histoire, les hommes les mieux placés pour en être témoins et l'apprécier jour par jour.

Pour Nous, Nos Très-Chers Frères, Nous allons bientôt reprendre la route de Notre cher diocèse ; Nous vous apporterons, avec les bénédictions et les remerciements du Pape pour Ses Bretons, une vie et un cœur qui vous ont appartenu tout entiers dès le premier moment de Notre union avec l'Eglise de Quimper et de Léon.

Nous n'avons point voulu attendre Notre retour parmi vous, pour vous faire partager Nos impressions et vous apprendre les faveurs et les grâces accordées par le Saint-Père au Diocèse, à la prière de votre Evêque.

Et sera Notre présente lettre lue et publiée, au prône de la grand'messe, le dimanche qui suivra sa réception.

Donné à Rome, hors de la porte Flaminienne, sous Notre seing et le sceau de Nos armes, le 17 avril 1888.

† THÉODORE,

Évêque de Quimper et de Léon.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nécrologie. — Ces jours derniers, ont eu lieu à Brest les obsèques du R. P. de Plas, de la Compagnie de Jésus, ancien capitaine de vaisseau, commandeur de la Légion-d'honneur.

Les honneurs militaires avaient été refusés, mais on remarquait dans le cortége beaucoup d'officiers de marine et de l'armée de terre. Sur le cercueil était posée l'étole du prêtre à laquelle était épinglée la croix de commandeur du défunt.

Au cimetière, M. le contre-amiral de Cuverville, représentant la marine, a prononcé un discours ému, dans lequel il a exalté le patriotisme et la foi de celui qui n'est plus.

***

Mercredi 18, est décédé, à Saint-Thégonnec, à l'âge de 72 ans, M. l'abbé Férec, ancien aumônier supérieur de la marine, chanoine honoraire de Saint-Brieuc et de Saint-Denis (Bourbon), officier de la Légion-d'honneur. Ces simples mentions suffisent à montrer que sa vie a été toute de dévouement et de sacrifice, comme celle du R. P. de Plas, et que, comme lui, il a non moins bien servi sa Patrie que son Dieu.

Les obsèques ont été célébrées le vendredi 20, au milieu d'un grand concours de la population de la paroisse, et du clergé des cantons circonvoisins.

Le grand service, pour le repos de l'âme de M. l'abbé Férec, aura lieu à Saint-Thégonnec, le lundi 30 avril.

***

Nous apprenons la mort du R. P. Le Jeune.

PÈLERINAGE NATIONAL A ROME

SECTION DES BRETONS

DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Le diocèse de Quimper vient d'accomplir son pèlerinage à Rome. Se joignant à ceux qui sont venus du monde entier, nos Bretons sont allés porter aux pieds du Pape l'hommage de leur foi et de leur dévouement. Dans ces fêtes jubilaires, auxquelles le Souverain-Pontife conviait tous les chrétiens ; dans ces solennelles manifestations de respect et d'amour pour le Pontife Romain, la catholique Bretagne devait avoir sa place. Aussi, notre Evêque, bravant toutes les fatigues, toutes les difficultés, n'écoutant que son cœur et le désir de nous procurer les plus amples bénédictions, avait-il accepté de conduire à Rome les pèlerins de la province ecclésiastique de Bretagne.

Merci, Monseigneur, de nous avoir appelés, de nous avoir conduits à ces fêtes jubilaires, qui marqueront dans les fastes de l'Eglise, et dont le souvenir ne s'échappera jamais, non jamais de nos âmes ! Dans notre pèlerinage, nous avons compris ce que peut la foi chrétienne, les triomphes qu'elle décerne au Christ et à son Représentant sur la terre ; nous avons vu grandir notre amour pour le Pape. Mais nous avons senti aussi grandir et se cimenter notre union avec notre Evêque, notre respectueuse affection, notre piété filiale pour le Père, qui a voulu marquer les premiers jours de son épiscopat en nous conduisant à ces joies invisibles, à cette messe de Saint-Pierre, à ces audiences du Pape. Nous avons vu ce que nous savions déjà, que rien ne coûtait au dévouement et à la paternelle affection de l'Evêque de Quimper.

Nous revenons de Rome, le cœur rempli des plus saintes émotions. Ces émotions, le pieux enthousiasme qui s'est emparé de nous, nous n'aissaierons pas de les décrire ; ces explosions d'amour, ces scènes de Saint-Pierre sont choses indescriptibles. Nous voudrions seulement, en rappelant comment se sont passés ces jours, raviver dans les âmes des pèlerins les sentiments de profonde joie qu'ils ont ressentie, et donner à tous une faible idée, au moins, du bonheur que nous avons goûté.

***

Le 8 avril, nous étions réunis, à la gare de Lyon (à Paris), pour prendre le train spécial qui devait nous conduire à Rome. Sur les cinq cents pèlerins environ qu'emportait le train formé par les soins du comité de la Société d'enseignement, on comptait 150 Bretons, parmi lesquels 102 du diocèse de Quimper. On le voit, nous avons lieu d'avoir une légitime fierté. Notre groupe diocésain se place parmi les plus nombreux à Rome, et cela d'autant plus que 20 ou 30 pèlerins nous y avaient déjà devancés. La voix de notre Evêque avait été entendue, et notre premier Pasteur a pu déjà voir que ses conseils, ses appels, ses désirs, ne seraient point lettre morte dans le diocèse de Quimper et de Léon.

Les Bretons étaient groupés, en tête du train de pèlerinage. Est-il utile de parler ici des sentiments qui nous animaient tous ? Nous avions déjà fait plus de 150 lieues, nous avions la perspective de 400 lieues encore, de 50 heures de chemin de fer. Nous allions à travers des pays, pour nous absolument inconnus. Mais qu'importe ! Si quelques vagues préoccupations se lisaient sur quelques visages, les sentiments de joie, d espérance, et presque d'enthousiasme dominaient. N'allions-nous pas à Rome, et comme de vrais pèlerins ? Nous partions, fortifiés par la prière, pour aller porter, aux pieds du Pape, l'hommage de notre Bretagne. Monseigneur nous avait déjà précédés dans la Ville Éternelle. Rome, d'ailleurs, où nous allions retrouver à chaque pas les restes de nos martyrs, fouler une terre bénie, recevoir les bénédictions de Léon XIII, ne nous apparaissait-elle pas comme payant au centuple les sacrifices que nous aurions à faire.

Au surplus, nous eussions eu tort d'avoir quelques appréhen-

*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sions. Tout avait été si bien réglé par Messieurs les organisateurs du pèlerinage, leur dévouement et leur sollicitude ont été tels dans le voyage et à Rome, que tous les embarras nous ont été évités. Nous sommes assuré d'être ici l'interprète de tous les pèlerins, en leur exprimant toute notre reconnaissance.

A 2 heures 30, notre train s'ébranlait, et partait dans la direction de Melun. Nous traversons les plaines de l'Ile-de-France, de la Bourgogne : Dijon, Chagny, Mâcon, Bourg, Culoz sont traversés pendant la nuit. Le matin, vers 6 heures, nous nous réveillons en pleine Savoie, tout près de Chambéry. Les Alpes se dressaient devant nous avec leurs neiges, leur majesté grandiose. Par une route coupée de ponts et de tunnels, nous traversons la vallée de Savoie, le lac du Bourget : vers 11 heures, nous étions à Modane, la dernière gare française. La douane italienne ne se montre point tracassière et, après une heure et demie de repos, nous reprenons notre voyage.

C'est d'abord l'immense tunnel du Mont-Cenis, sous lequel nous sommes pendant 45 minutes, — 45 minutes, à près de 1,400 mètres au-dessous du col de la montagne ! — Nous voilà en Italie ! Le temps a beau être rigoureux, la neige a beau tomber, nous jouissons du magnifique coup d'œil que l'on a en descendant de ce côté des Alpes. Nous suivons la vallée et la Doire : constamment des ponts, des tunnels, ça et là quelques villages jetés de la manière la plus pittoresque sur le flanc de la colline. Nous remarquons, en passant, l'admirable vallée de Suse. Bientôt la plaine s'élargit, nous voyons les premières cultures de l'olivier et, vers 4 heures, nous étions à Turin.

Nos pèlerins profitent des quatre heures d'arrêt pour prendre un repas réconfortant, visiter la cathédrale et quelques monuments, et à 8 heures, nous nous remettons en route. Nous traversons les plaines de la Lombardie pour atteindre Gênes, que nous passons vers une heure du matin ; à 7 heures, nous arrivons à Pise, dont nous pouvons voir, du chemin de fer, la fameuse tour penchée.

Désormais, nous aurons un coup d'œil plus agréable encore : le chemin de fer va, à peu près tout le long du parcours, longer la mer, jusqu'à Civitta-Vecchia, où nous arrivons vers 2 heures 1/2 de l'après-midi. Ah ! nos cœurs battent déjà bien fort : Civitta-Vecchia c'est le port de Rome ; c'est comme la première annonce de la Ville Éternelle. Nous n'avons plus que vingt lieues à parcourir ; la joie augmente et nous allions dire que l'enthousiasme commence à éclater ! Désormais les moindres détails vont nous intéresser. Quelque désolée qu'elle puisse être, nous aimons à nous trouver dans la campagne romaine ; nous la traversons en deux heures environ, et vers 4 heures 1/2, nous voilà devant Rome ! Nous la saluons par le chant de l'*Ave maris stella* et du *Magnificat*. Avant d'y entrer, nous allons la contourner tout entière.

Le premier monument qui nous frappe, c'est la coupole de la

basilique de Saint-Pierre ; Saint-Pierre, où nous allions trouver le Représentant de N.-S. J.-C. ; Saint-Pierre, où nous allions bientôt recueillir les bénédictions de Léon XIII ; Saint-Pierre, enfin, véritable but de notre voyage ! Ah, quelle joie de l'apercevoir tout d'abord ! C'est l'occasion d'un premier acte de foi. Déjà nous savourons le bonheur que nous aurons à aller *là*, rangés autour de notre Evêque vénéré, affirmer toute notre soumission, notre inébranlable attachement au Souverain-Pontife, et porter à ses pieds les hommages de l'amour, de l'inextinguible dévouement de notre catholique Bretagne, — de notre diocèse, qui peut, avec gloire, mettre dans les plus belles pages de ses annales, l'histoire de son attachement et de ses dévouements au Souverain-Pontife.

Continuant à contourner Rome, nous traversons le Tibre, nous passons devant le mont Aventin et devant le mont Cœlius, ces vieilles collines de Rome ; puis, c'est la basilique de Saint-Paul-hors-les-Murs que nous apercevons ; ensuite, Saint-Jean-de-Latran, avec son admirable façade, l'église cathédrale du Pape, celle dont il est l'évêque, et qui pour cela s'intitule : Mère et maîtresse de toutes les Églises : *Omnium Ecclesiarum mater et caput* ; enfin, nous entrons dans la Ville Éternelle. Inutile de dire que la joie est dans toutes les âmes ! Dieu a visiblement protégé notre voyage, tous sont alertes malgré les fatigues de la route, et prêts à commencer, dès le lendemain, les visites, les excursions et, surtout, les pieux exercices du pèlerinage.

***

Ainsi qu'on l'avait annoncé, nous sommes demeurés cinq jours pleins à Rome. C'est peu sans doute ; mais grâce à l'excellente organisation du pèlerinage, les pèlerins ont pu satisfaire leur dévotion, visiter les principales merveilles et les plus célèbres sanctuaires de la Ville Éternelle. Ils ont pu surtout se trouver à cette messe de Saint-Pierre, dont le souvenir sera toujours celui d'une des heures les plus radieuses de la vie, pour ceux qui y ont assisté.

Chaque matin, la sainte messe réunissait les pèlerins dans l'une des plus célèbres basiliques. De nombreuses et ferventes communions attiraient sur tous les bénédictions du Ciel. C'est ainsi que, le mercredi, on se trouvait à Sainte-Marie-Majeure, où le cardinal Pitra célébrait les saints mystères pour le pèlerinage français. — Sainte-Marie-Majeure, cette maîtresse Église de la Sainte-Vierge, d'où les Papes ont daté tant d'actes, et qui s'élève comme le témoignage du plus grand, du plus auguste hommage de la papauté et du monde à la Reine Immaculée du ciel et de la terre ! Nous ne parlerons pas de ses richesses, de ses splendeurs ; mais c'était bien là qu'il fallait nous prosterner d'abord, prier pour notre France et pour notre Bretagne. Français-Bretons, et par là même, enfants de la Très-Sainte Vierge, — oui, nous étions bien à Sainte-Marie-Majeure ! Qu'ils étaient beaux, là, nos cantiques français ! Mais

Archives diocésaines e Quimper et Léon

aussi, avec quels accents de foi ces chants retentissaient sous les voûtes de la vieille basilique :

Vierge, notre espérance,
Etends sur nous ton bras ;
Sauve Rome et la France,
Ne les délaisse pas.

***

Le vendredi, la messe fut dite par Mgr Pujol, à Saint-Louis-des-Français. Nos pèlerins entendirent une allocution de M. l'abbé Touchais, vicaire-général de Bésançon. Dans des paroles pleines d'énergie, l'orateur leur rappelle ce que c'était que Rome, la ville de toutes les gloires païennes, de tous les chefs-d'œuvre, mais, avant tout, la ville des saintes basiliques et des souvenirs chrétiens, la ville des Catacombes, du Colisée et de la prison Mamertine, la ville du Pape, enfin, de saint Pierre et du Vatican. . .

Là encore, on se sentait à l'aise, nous étions bien chez nous!

Par une délicatesse, dont nous ne saurions trop remercier les auteurs, on avait fait coïncider avec notre pèlerinage le *triduum* en l'honneur du Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle. C'est donc dans une église de Rome que nous avons pu rendre nos premiers hommages au dernier Français que l'Eglise a mis sur ses autels. Nos pèlerins se rappelleront ces magnifiques fêtes de Saint-Louis-des-Français ; ils garderont le souvenir de ces splendides tentures, de cette féerique illumination de l'église tout entière, au milieu de laquelle se détachait l'image du Bienheureux, resplendissant comme au sein d'une auréole de gloire.

Le samedi, la messe fut dite à Saint-Jean-de-Latran par Mgr Turinaz; puis les pèlerins s'en furent à Sainte-Croix-de-Jérusalem, vénérer les insignes reliques qui y sont conservées. Quelle joie de s'agenouiller pour baiser le reliquaire qui enchasse les planches mêmes du berceau du Sauveur !

Le dimanche, pendant que les autres pèlerins s'en allaient à Saint-Pierre-aux-Liens entendre la sainte messe et les exhortations de Mgr l'évêque de Bayeux, nous autres, pèlerins du diocèse de Quimper, nous nous réunissions à Saint-Pierre-du-Vatican pour une messe spéciale, dite à notre intention.

Mgr Lamarche savait bien qu'il répondait ainsi aux vœux les plus ardents de ses diocésains. A huit heures, nous étions groupés à l'autel de la Transfiguration, et M. l'abbé Serré commença la sainte messe. Bientôt, des chants bretons se firent entendre. Pour la première fois, dans l'idiôme de nos pères, dans cette vieille langue de loyauté et de foi, on chantait, sous les voûtes de Saint-Pierre, les louanges de N.-S., de la Très-Sainte Vierge, de notre patronne Sainte Anne.

Nous ne saurions dire l'émotion qui s'empara de nous ; nous étions partagés entre mille sentiments divers : la prière montait ardente vers le ciel, dans ces chants. Nous nous sentions, là, les représentants de nos frères. Avec quelle ardeur nous demandions

que la Foi fasse toujours l'honneur de la Bretagne ! Et puis nous étions fiers d'affirmer que la conserver toujours, ce serait garder la devise de nos pères : « Plutôt la mort que félonie : *Potius mori quam fœdari.* » N'était-ce point là, en effet, ce qu'exprimait ce chant :

D'hor mam santez Anna,
D'an Itroun Varia.
D'hor Zalver benniget,
Ni vo fidel bepret.

Ces paroles, ces cantiques, ils ont le don de toujours électriser nos Bretons ; mais là, sous les voûtes de Saint-Pierre !... Aussi, comme il a bien rendu les sentiments de nos âmes, M. l'abbé Serré, quand, se retournant vers nous, après le Saint-Sacrifice, il nous a dit, dans l'idiôme national de nos pères, avec une émotion qui augmentait encore la force de son éloquente parole, pourquoi nous étions venus, *là*, prier pour la France et la Bretagne, demander pour nos paroisses, nos familles, notre Evêque, les grâces qui font les vaillants dans la Foi, et porter aux pieds du Souverain-Pontife le respectueux hommage de notre amour et de notre dévouement. Oui, nous nous sentions les fils, les frères, les amis de nos Bretons qui ont aimé le Pape, qui se sont dévoués pour lui jusqu'à donner leur sang !

La messe achevée, nous allâmes tous baiser le pied de la Statue du Prince des Apôtres, et nous nous réunimes devant la Confession de Saint-Pierre. C'était la dernière fois que nous devions nous trouver, tous ensemble, dans cette basilique ; aussi voulûmes-nous nous réunir dans une prière commune. Mais que pouvions-nous dire là, devant les saintes reliques du Prince des Apôtres ? Un cri sortit de nos poitrines, c'était une prière et une affirmation : *Credo in unum Deum... Credo in Ecclesiam sanctam, catholicam et apostolicam...* Et qu'est-ce donc, après tout, que nous avons recueilli dans notre pèlerinage ? N'est-ce point une foi plus vigoureuse, une saisissante impression des victoires de notre foi chrétienne, recueillie au milieu des souvenirs de cette Ville qui en fût le berceau, ainsi qu'un inexprimable amour et une pieuse vénération pour le Pontife Romain ?...

***

Voilà comment se sont passées, à Rome, les matinées des mercredi, vendredi, samedi et dimanche. Les soirées ont été consacrées à voir tout ce que Rome renferme de plus remarquable ; mais plus particulièrement aux pieuses visites aux sanctuaires les plus vénérés de la Ville Éternelle. Nous disons *aux pieuses visites :* tel était, en effet, leur caractère ; elles ont été toujours sanctifiées par la prière : avant d'être des touristes, nous étions des pèlerins. Ce n'était qu'après nous être agenouillés devant les reliques insignes que renferment presque toutes les églises de Rome, que nous nous permettions d'admirer les magnificences de sculpture, de peinture, les richesses accumulées dans tous ces sanctuaires.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Louons encore ici l'organisation du pèlerinage. Dès midi, on montait en voiture, on se formait en une sorte de caravane, et conduits par un guide, les pèlerins parcouraient Rome jusqu'à 6 heures du soir.

C'est avec un bien vif intérêt que nous avons visité ces ruines gigantesques de l'ancienne Rome, restes d'une gloire antique, qui attestent encore les luxueuses folies de ceux qui furent, il y a vingt siècles, les maîtres du monde. Ces thermes de Caracalla et de Domitien, ces palais des Césars, dont les ruines sortent aujourd'hui de terre, ces tronçons de statues aux colossales proportions, nous écrasaient presque sous leur immensité. Ce forum avec ses débris de statues, ses colonnes tronquées ; ces places où s'agitaient jadis les destinées du monde ; ces arcs-de-triomphe élevés par les Septime-Sévère, les Dioclétien, les Titus ; cette antique Voie Sacrée suivie par les triomphateurs d'autrefois montant au Capitole ; ce Capitole lui-même, et cette tour de Néron, du haut de laquelle le tyran se plaisait à voir brûler Rome ou flamber les chrétiens : tout cela, en piquant notre curiosité, ne laissait pas d'impressionner vivement nos âmes. Nous nous souvenions comment Dieu avait préparé toute chose pour faire, de cette Rome, la capitale du monde chrétien. Nous nous rappelions comment la Rome chrétienne s'était substituée à la cité païenne, qui avait tant essayé cependant de noyer dans leur sang les premiers fils du Christ, — et nous nous disions déjà ces paroles que tout, oui, tout, en dépit des tristesses de l'heure présente, répète à Rome à une âme chrétienne : « C'est le Christ seul qui est le vrai triomphateur, le véritable roi : *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat.* »

Mais, disons-le bien vite, toutes ces grandeurs païennes, les richesses des arts, que nous avons admirées, ce n'est pas ce que nous cherchions à Rome. Certes, nous n'avons point passé indifférents devant ces magnifiques créations, — les plus belles du monde — qu'ont accumulées là la science et le génie des hommes. Il nous a fait bon, par exemple, nous reposer dans les musées du Vatican, devant des chefs-d'œuvre qui immortaliseront les noms des Raphaël, des Michel-Ange et des autres. Mais si nous avons admiré les scènes du *Jugement dernier*, de la chapelle Sixtine, les Loges de Raphaël, que sais-je encore ? si nous avons été saisis par ces divines compositions qui s'appellent la *Transfiguration* de Raphaël ou sa *Madone,* ou la *Communion de saint Jérôme* du Dominiquin, — si tout cela faisait sur nous l'impression que le Beau produit sur toutes les âmes, ce n'était pourtant pas cela ce que nous cherchions à Rome. — Rome, c'était pour nous ces sanctuaires où l'on nous a conduits ! Ah ! quelles joies de s'agenouiller devant ces *confessions* des basiliques de Rome ! Avec quel respect, quelle vénération, quelle foi aussi, nous collions nos lèvres contre ces tombeaux des Saints, des Martyrs qui, à la suite des Apôtres Pierre et Paul, — dont les figures, comme leurs basiliques, dominent Rome tout entière, — ont scellé de leur sang les premières assises de l'édifice qui s'appelle l'Eglise Catholique !

Rome, pour nous, c'était Sainte-Cécile, avec ce *balneum* où la Sainte reçut le coup mortel ; c'était Sainte-Marie-du-Transtévère, la première église qui fut bâtie à la Sainte-Vierge ; c'était la Trinité-des-Monts, avec l'image si touchante de la Madone, et qu'on a si bien nommée la *Mater admirabilis* ; c'était l'église de Saint-André-delle-Fratte, avec le souvenir de la conversion au catholicisme de M. de Ratisbonne ; c'était Sainte-Marie-des-Anges, Saint-Laurent-hors-les-Murs, basilique doublement vénérable, parce qu'elle renferme le tombeau de Pie IX. Nous avons tous voulu aller nous agenouiller dans la crypte, restaurée tout exprès pour mettre le tombeau de ce grand Pape. Le tombeau est modeste, c'est une simple urne de marbre blanc : il fallait bien obéir aux ordres de Pie IX, qui avait défendu de dépenser plus de 3,000 fr. pour son tombeau ! Mais la piété sut préparer, pour mettre ce marbre modeste, une magnifique chapelle, tout entière recouverte des plus délicates mosaïques, chapelle d'autant plus belle d'ailleurs, qu'elle renfermera l'hommage du monde entier au saint pontife Pie IX. Les mosaïques, en effet, forment une série de médaillons qui représentent les armes de toutes les églises, de tous les diocèses, de tous les évêques du monde. C'est avec une grande joie que, dans la partie réservée à la France, nous ayons remarqué les armes des Evêques de Quimper. C'est dans cette basilique que Pie IX a voulu qu'on transportât ses restes.

Il voulait dormir dans la paix, auprès de ce cimetière de Saint-Laurent, de ce *Campo sancto*, où il avait fait ensevelir lui-même les restes, et inscrire les noms de ceux qui étaient tombés, pour lui, sur les champs de bataille. Nous ne rappellerons pas le souvenir des œuvres d'art que renferme ce cimetière, et qui retracent, parfois si bien, les scènes les plus touchantes ; mais nous rappellerons cette colonne élevée à la gloire des zouaves de Pie IX. Au sommet, le Christ remet l'épée à un chevalier chrétien pour défendre la Foi, et à la base sont inscrits les noms des braves, morts pour la défense de l'Église et du Pape. Il y en a de tous pays ; c'est avec orgueil que nous y avons lu les noms de nos Bretons de Cornouailles et de Léon tombés dans les plaines de Mentana et de Castelfidardo. Hélas ! pourquoi faut-il que des ennemis, tristement victorieux, aient essayé de déshonorer ce marbre par une inscription, qui ne consacrera que leur usurpation ? La plus vulgaire pudeur, cependant, celle qui impose un peu de respect pour l'ennemi vaincu, n'eût-elle pas dû être suffisante pour empêcher pareille profanation !

Combien, n'est-il pas vrai, les émotions chrétiennes s'étaient déjà multipliées jusque là ! Mais, nous voici maintenant à Saint-Jean-de-Latran, agenouillés devant le reliquaire qui renferme la table même de la Cène ; puis, c'est la *Scala sancta.* Nos pèlerins s'arrêtent à peine à considérer les beaux marbres placés à l'entrée et qui représentent l'un l'*Ecce homo,* l'autre le *Baiser de Judas.* Il faut monter à genoux ce saint escalier ! Ce sera le dernier exercice d'une première journée de notre pèlerinage ; mais le lendemain

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nous allons nous trouver devant d'autres richesses, d'autres splendeurs chrétiennes ! Quelle voie que celle qui le lendemain nous conduira dans les parages de *Saint-Paul-hors-les-Murs !*

Le long de la voie Appienne, nous nous arrêtons peu aux tombeaux des antiques familles : les tombeaux des Scipion ou la tour de Cécilia Métella. Mais voici la petite chapelle du *Domine quo vadis*, où Jésus apparaissant à Pierre, le ramena à Rome pour y être crucifié. L'empreinte du pied du Sauveur s'est gravée sur le marbre, que baisent les visiteurs. Voici l'endroit où Pierre et Paul se sont fait le dernier adieu : le citoyen romain devant être conduit hors les murs pour avoir la tête tranchée, l'homme de Judée devant être conduit au Janicule pour y mourir du supplice des esclaves. Puis, c'est Saint-Paul-hors-les-Murs, l'admirable basilique, reconstruite par Pie IX, avec sa forêt de colonnes monolithes, ses vastes proportions, sa galerie de médaillons représentant, en mosaïque, tous les Papes qui ont gouverné l'Eglise, et ce qui vaut mieux encore, avec sa Confession de l'Apôtre saint Paul. De là, il faut courir à Saint-Paul-aux-trois-Fontaines, au lieu même où l'Apôtre fut décapité ; il faut boire à longs traits à ces sources miraculeuses, qui jaillirent aux endroits où roula le chef auguste de l'Apôtre des nations.

Nous ne pouvons énumérer toutes les visites de notre pèlerinage. Rome ! mais c'était la basilique Sainte-Agnès, sur la voie Nomentane ; c'était Ste-Constance, Saint-Sébastien, avec son autel renfermant le corps du Saint ; c'était Saint Clément avec son chœur si remarquable, les substructions de l'église ancienne ; c'était Sainte-Pudentienne, Saint-Pierre-aux-Liens, avec la fameuse statue de Moïse, de Michel-Ange ; que sais-je encore ? C'étaient ces chambres transformées en chapelles, toutes parfumées encore du dernier soupir d'un Benoît Labre, d'un saint Louis de Gonzague, ou d'un saint Stanislas. Et ce n'était point tout, car Rome devait être encore pour nous, dans les journées du jeudi et du dimanche, la visite aux Catacombes, à la prison Mamertine, enfin au Colisée.

Les Catacombes ! Nous avons visité celles de Saint-Calixte et de Saint-Sébastien. Nous nous sommes trouvés là devant les tombeaux des Agnès, des Cécile, des Urbain, des Damase. Nous avons parcouru ces galeries bordées de tombeaux, dans lesquels se voient encore la poussière des ossements ; nous nous sommes réunis dans ces églises souterraines, dans lesquelles nos premiers chrétiens venaient célébrer les saints mystères sur le tombeau de nos premiers martyrs. Nous avons vu cette chambre où le jeune Tarsisius vint prendre l'Eucharistie pour la porter à ceux qu'on avait condamnés à mourir, et l'endroit où reposèrent ses restes, après qu'il fut martyrisé lui-même, pour ne point perdre son si précieux trésor ! Les martyrs ne sont plus dans les Catacombes, leurs reliques sont dans les basiliques de Rome, enchassées dans l'or et le porphyre.

Aussi, au fond de ces galeries souterraines, sentions-nous plus vivement encore que partout ailleurs, que le Christ est vraiment

un roi qui règne et qui triomphe, et que les Papes ont eu une inspiration toute divine de foi et d'espérance, quand ils ont écrit sur la colonne qui est devant Saint-Pierre, que le Christ est seul roi, seul vrai triomphateur : « *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat !*

Et la prison Mamertine ! Cet affreux cachot, où l'on descendait les prisonniers, comme dans un puits, la prison Mamertine avec sa colonne où fut attaché saint Pierre, la source qui jaillit pour baptiser le gardien, que dit-elle, sinon encore, le triomphe de saint Pierre et de son Maître, N. S. J.-C. ?

Je ne sais cependant, si toutes ces impressions ne seront pas dominées encore par celle que le Colisée a produites sur nous tous ! Ce théâtre avec ses immenses galeries, les colossales proportions de ses amphithéâtres, quels souvenirs il rappelle ! D'autres songeront peut-être aux combats de gladiateurs, mais le pèlerin chrétien baisera avec respect cette arène, si souvent inondée par le sang des martyrs. Il n'y a plus, hélas ! de chemin de croix au Colisée..., mais qu'importe ! le souvenir d'une Perpétue, d'un Pancrace, de mille et mille autres, demeure vivant au Colisée : là encore, par ses martyrs, le Christ a triomphé. Et maintenant, pourquoi rappellerions-nous le souvenir de Saint-Pierre du Vatican ? Nous avons déjà dit comment nous avons prié là. Ce n'a point été trop de prendre, sur le temps que nous avions à passer à Rome, toute une journée pour cette basilique. Saint-Pierre, c'est là d'ailleurs que nous devions trouver le Pape : et nous allions à Rome pour Le voir, être bénis par Lui, assister à sa messe dans cette basilique, et, entendre, au jour de l'audience, tomber de sa bouche bénie les enseignements qui ne trompent jamais.

***

Notre Évêque lui-même s'est chargé de parler du Pape. N'hésitons pas à le dire, tous ces souvenirs si grands, si puissants qu'ils puissent être, ne sont que l'accessoire dans notre pèlerinage. Le Pape, les fêtes jubilaires, voilà ce qui domine ! La messe de Saint-Pierre, voilà l'heure radieuse du pèlerinage, voilà par-dessus tout l'impérissable souvenir de notre voyage à Rome ! Les fêtes jubilaires, les scènes émouvantes qu'on avait vu se produire au 1er janvier de cette année, se sont renouvelées devant nous. Soyons fiers ! c'est particulièrement à l'adresse du pèlerinage français, que Léon XIII a voulu renouveler les sublimes pompes de la messe pontificale à l'autel de Saint-Pierre, — mais nous n'étions pas seuls.

Les pèlerins, à Rome, étaient au nombre de 18 à 20,000, parmi lesquels 8,000 Français, 2,000 Polonais, les autres Autrichiens, Hongrois, Croates, Lithuaniens, Belges, etc. Rien de pittoresque et d'émouvant comme cette foule, aux costumes les plus variés, qu'on voyait sur la place et dans la basilique de Saint-Pierre. Ah ! quel est donc, comme s'est écrié M. Chesnelong, dans le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

discours qu'il a prononcé à Sainte-Marthe, quel est donc le potentat, le roi, l'empereur qui pourrait ainsi mettre le monde en mouvement ? Et ici, c'est à peine sur un signe que tous accourent aux pieds d'un Vieillard de 78 ans, rien que pour lui rendre hommage et recevoir ses bénédictions !

Et quelqu'étrangers qu'ils pouvaient être l'un pour l'autre, bien qu'appartenant à des patries différentes, bien qu'ils fussent séparés par les monts, les coutumes, les mœurs, le langage ; à Rome, tous ces peuples n'avaient qu'un seul cœur, une seule âme, une unique patrie : ils étaient les enfants de l'Eglise et du Pape !

***

Dès le mercredi, **Mgr** Lamarche déposait aux pieds du Souverain-Pontife l'hommage et les dons de ses diocésains. Sa Grandeur daigne nous entretenir des faveurs spirituelles que Sa Sainteté a bien voulu lui accorder, de la paternelle bonté avec laquelle le Pape lui a parlé des Bretons, *restés, eux, toujours les Français d'autrefois*. Elle nous parle de cette *cantate* bretonne, avec traduction française, que Léon XIII a parcourue, avec la joie d'un père qui reçoit de ses enfants l'expression de leurs sentiments. Nos lecteurs seront bien aise de lire cette mâle poésie, ce langage vraiment parti du cœur, et plein de cette éloquence que sait inspirer le souffle chrétien et le sentiment d'un vrai patriotisme. Voici cette pièce, avec la traduction faite par l'auteur lui-même, ainsi que la belle dédicace dans laquelle on l'offre au Souverain-Pontife :

« TRÈS-SAINT PÈRE,

« Les pèlerins Bretons, conduits à Vos fêtes jubilaires par Sa « Grandeur Mgr Lamarche, Évêque de Quimper et de Léon, « déposent pieusement à Vos pieds, cet humble témoignage de « leur attachement à Votre Personne sacrée, et au Saint-Siège « apostolique.

« La Bretagne Armorique Vous adresse son hommage dans sa « vieille langue toujours vivante, celle qu'ont parlée ses saints et « ses héros, qu'elle garde avec un soin jaloux, comme le glorieux « héritage de son passé, comme le rempart de sa Foi dans le « présent.

« Langue rude, il est vrai, aux oreilles de l'étranger, mais « forte, franche et sincère, qui n'a jamais été que l'organe de la « vérité et de la loyauté ; elle méritait bien l'honneur d'être « l'interprête, vis-à-vis de Votre Sainteté, des sentiments d'un « peuple qui a mis sa gloire à servir Jésus-Christ et son Église.

« C'est l'histoire de ce dévouement héréditaire et traditionnel, « que le Barde breton exquisse à grands traits dans ses vers pénétrés de toute l'ardeur de Foi qui est au fond des cœurs Bretons.

« Ce que la Bretagne a fait, elle le fera encore, avec la grâce « de Dieu, et le puissant secours de votre Bénédiction apostolique.

Feiz Breiz.

Doue hon tadou a zo hon Doue
Hag ho iez a zo hor iez ive.

TAD SANTEL,

Evel pep bobl kristen, ar Vretouned e Breiz
A gar a-wenn da-wenn, ho zud, ho bro, ho feiz ;
'Vit ho difenn er bed kalounek e stourmont,
Hag eb anken ebed ho goad oll a skuillont.

An dra-ma ne ket gaou : istor ar Vretouned
Hed-a-hed-an oajou pella zo tremenet,
Ziskouez evel an deiz karont ho zud, ho bro,
Penaos karont ho Feiz zo da velet birio.

Karet ar Feiz a zo e harpa bete 'r goad,
Mont kentoc'h d'ar maro eget trei kein d'ar mad...
Mont da zifenn ar Pab hag evit-han mervel,
Ha ne ziskouez ervad Feiz kre tud Breiz-Izel ?

Tost da dregont vloaz zo, war dro 'r bloas tri-ugent,
Hon Tad Santel Pi nao, brema etouez ar Zent,
A c'halvaz de zifenn a-eneb al laeroun,
Euz a beb bro kristen, tud vad, tud a galoun.

Klevet oë e peb bro : mont a reaz euz a Vreiz
Eur guchen anezho, eur guchen dud a feiz,
Tud kalounek oant holl, tud vad Gwitibunan :
Parcevaux, Lanascol, Quere ha Goesbriand.

. . . . . .
. . . . . .

Doue a c'hoar holl hanvou zouaved kristen ar Pab
Eneb an dirollou eat da rei skoaz d'ho Zad.
Den-chentil ha tiek, eus a bep stad e voant :
Unan a enep dek.. , unan a dale kant.

Ne ket oc'h an niver, oc'h ar guir e sellent,
Gant-ho huel ho baniel, pounner a stank e skoent
War an dispac'herien e Kastelfidardo,
E Mentana, eb aoun, ken ma gouezent maro.

. . . . . .

Etouesk ar re lazet eno a Vreiz-Izel,
Da dud hor bro garet e ve kaër ho henvel :
Siouas d'in, ne c'houzon 'met daou hano en holl,
Parcevaux a vro Leon, a Gerne Lanascol.

Mamm hema, greg a Feiz evel n'euz kals mammou,
A dridaz ene c'hreiz pa glevas ar c'helou ;
Goulenn reas, mamm zantel, e katedral Kemper,
Eun *Te Deum* solanel evit e map merzer.

Abaoue an amzer ma tistrojont d'ar Feiz,
Goude maro 'r Zalver, piou zo ner goar e Breiz ?
Ou tud koz a bep stad, ken paour, ken pinvidik,
Bepred a zalc'has mad d'an Ilis katholik.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

E peb oad a zo bet, a lavar an Istor,
Popl kristenoc'h n'oe ket eget tud an Arvor :
E kreiz an dirollou a zo bet e Bro-C'hall,
Bretoun, d'heul he dadou, iea dre an hent leal.

An hent-se, hent ar Feiz, dezhan bet diskouezet
Gant tud santel a-leiz, santel savet, marvet :
Eskibien, beleïen, tud chentil ha prinset,
Hier c'hase war eeun-ten da veza mad bepred.

Skouer ar vamm hag an tad a zo eur mellezour
Hag a ziskouez ervad 'vel skeud ar brank en dour,
Petra eo ar boblou : tud vad pe zigaloun...
Katholik he dadou, katholik eo 'r Bretoun.

Katholik e'hoaz 'r Bretoun dre nerz e Vrezounek ;
Gant tarsiou ar mor doun e vruzun ar c'herrek,
Ha betek-hen, feiz Breiz, gant Brezounek harpet,
Da Zoue grasou a-leiz ! oc'h peb taol zo harzet.

∴

E bro 'r Barzed Bretoun a gan gwersiou sant Breiz,
An holl gar a galoun *ho Zad Barz* an Ilis,
Bars sakr ar Rozera, bars Korden sant Fransès.
Daou roued da besketa n'ho doa (S) Per na (S) Jakes.

An dukez Anna Vreiz, e Bro-C'hall rouanez,
Gare he bro, he feiz, he zad an duk Franses ;
Hano Korden (S) Franses, paëroun he zad a roas
D'eul lestr e Montroulez, *Cordelier*, kaër ha bras.

Stourm a reaz al lestr-se ken na deas d'ar weled :
'Vit stourm, lestr an Ilis ne vez ket gweledet...
Porsmoquer, eur Bretoun ioa sturier lestr Breiz...
Gapeoc'h Tad Santel Leon, Doue a stur on Ilis.

Doue zo madelezuz a dorro 'r gwal amzer,
Evel a reas Jesus kousket e bag sant Per :
Dihuna a rei c'hoas, galvet kre, hep dale,
Dihuna da rei skoas d'an *Tad*. de vugale.

E deiz hoc'h offeren, hanter kant vloas belek,
E Breiz ar gristenien a bed holl katounek.
Evidoc'h, Tad Santel, o c'houlen ho pennoz :
Bennoz Tad de vugel a gas dar Baradoz.

La Foi en Bretagne.

Le Dieu de nos pères est notre Dieu,
Et leur idiôme nous le parlons encore.

SAINT-PÈRE,

Comme tout peuple chrétien, les Bretons, de père en fils, aiment leurs compatriotes, leur pays, leur Foi. S'il faut les défendre, ils combattent en braves, et sans peur de mourir, ils verseront leur sang.

Ce n'est pas une fable : l'histoire des Bretons dans les siècles les plus reculés étale au grand jour leur amour fraternel et leur patriotisme. Leur attachement à la Foi c'est à montrer aujourd'hui.

Aimer la Foi, c'est la défendre jusqu'à verser son sang, subir la mort plutôt que de forfaire à l'honneur. — Prendre les armes pour les droits du Pape, mourir pour sa cause, n'est-ce pas bien démontrer la foi vive des Bretons ?

Il y a près de trente ans, vers mil huit-cent soixante, notre Saint-Père Pie IX, maintenant parmi les élus, appela à son secours contre les meneurs armés, des enfants dévoués, les hommes de cœur du monde catholique.

Sa voix trouva de l'écho dans tous les pays. Il partit de la Bretagne une troupe de braves, petit bataillon d'hommes de foi, tous hommes de cœur, jusqu'au dernier, hommes d'honneur : Parcevaux, Lanascol, Quéré, Goësbriand.

. . . . . .

Dieu connait tous les noms des zouaves pontificaux chrétiens accourus pour défendre leur Père contre la Révolution : gentilshommes, laboureurs, hommes de toutes les conditions... Un contre dix..., mais un en valait cent.

Ils ne regardaient pas au nombre, ils ne voyaient que le droit..., leur drapeau haut et ferme, ils frappaient dru, ils frappaient fort sur l'armée des révoltés, à Castelfidardo, à Mentana, sans peur jusqu'à tomber morts.

. . . . . .

Il serait glorieux pour notre chère Armorique de connaître les noms de tous ses enfants tombés dans ces deux rencontres. Hélas, je n'en connais que deux... Parcevaux, de Léon, Lanascol, de Cornouailles.

La mère de ce dernier, femme de foi héroïque, tressaillit de bonheur en apprenant la nouvelle. Sainte mère, elle demanda un *Te Deum* solennel à la cathédrale de Quimper pour son fils mort martyr.

∴

Depuis leur conversion à la foi du Sauveur, nos pères, qui l'ignore en Bretagne ? pauvres et riches, Bretons de toutes conditions furent constamment dévoués à l'Eglise catholique.

A travers les siècles, l'Histoire le proclame, il ne s'est rencontré peuple plus religieux que les Bretons Armoricains. Au milieu des tourmentes révolutionnaires en France, le Breton suivit toujours les traces de ses ancêtres dans le chemin de l'honneur.

Ce chemin, celui de la Foi, il y fut guidé par de pieux personnages : évêques, prêtres, gentilshommes, princes, élevés dans la vertu, morts comme des saints. Ces modèles n'ont cessé de les conduire vers le bien.

Les exemples de la mère et du père sont des miroirs qui réflètent l'esprit des peuples religieux ou impies, comme l'eau transparente, l'image des rameaux voisins... Ses ancêtres étaient catholiques : catholique est le Breton.

Le Breton est encore catholique par la force de résistance de sa langue. La violence des flots, en frappant les rochers, finit par les broyer ; mais jusqu'ici, grâces en soient rendues à Dieu, la Foi de la Bretagne Armorique, appuyée sur sa langue nationale, a résisté à tous les assauts.

∴

Au pays des Bardes bretons qui chantent en vers les Saints de la Bretagne, tous aiment de cœur leur *Pere Barde* de l'Eglise, le Barde sacré

Archives diocésaines de Quimper et Léon

du Rosaire et du Cordon de saint François : deux filets de pêche que n'avaient ni saint Pierre, ni saint Jacques.

La duchesse Anne de Bretagne, deux fois reine de France, aimait son pays, sa Foi et son père le duc François. Elle fit donner le nom du Cordon de saint François, patron de son père, à un vaisseau construit par son ordre à Morlaix, *La Cordelière*, nef belle et grande.

Cette nef combattit jusqu'à disparaître dans les flots, et *Porsmoguer*, un Breton, la commandait. Le vaisseau de l'Eglise combat aussi, mais plus heureux ne sombrera jamais ; car à vos côtés, Saint-Père, Dieu gouverne l'Eglise.

Dieu, la bonté même, apaisera la tempête, comme le fit Jésus dormant dans la barque de saint Pierre. Il se réveillera aux cris pressants, il se réveillera sans retard pour tendre la main au Père et à ses Enfants.

Au jour de votre messe cinquantenaire, les Catholiques de Bretagne prient tous de cœur pour vous, Saint-Père, sollicitant votre bénédiction. La bénédiction du père à son enfant le conduit vers le paradis.

***

A la suite de cette audience, dans laquelle le diocèse tout entier, avait été béni dans la personne de son Évêque, Monseigneur daignait présenter au Pape les deux prêtres qui l'avaient accompagnés au Vatican : M. l'abbé Serré, son vicaire général, et M. l'abbé Péron, curé de Sainte-Croix, qui eurent ainsi le bonheur de baiser les mains du Souverain-Pontife, et de recevoir, le cœur débordant de joie, ses paternelles bénédictions.

***

Le lendemain, c'était la messe du Pape ! Nous l'avons dit : c'est l'heure radieuse de notre pèlerinage. Qui pourrait rendre les splendeurs de cette messe ! Toute description reste ici impuissante. Certes, l'on peut dire la foule des pèlerins qui envahissaient les vastes nefs de la basilique : nous étions dix-huit mille, groupés autour des différentes bannières ; on peut peindre l'aspect de l'immense voûte embrasée aux rayons d'un chaud soleil de printemps, les draperies de pourpre et d'or appendues aux murailles, les chants divins de Palestrina exécutés avec une rare perfection par les chantres de la Sixtine ; mais qui dira l'enthousiasme des assistants, qui accueillent par mille acclamations le Souverain-Pontife, le Pape-Roi ! Qui pourrait dire l'émotion qui gagnait tous les cœurs ! Qu'il était beau, grand, qu'il paraissait vraiment revêtu d'une puissance toute divine ce Pape s'avançant, sur la *sedia gestatoria*, au milieu des Cardinaux, des Evêques, le bras levé sur la foule pour la bénir !

Cependant, la messe commence ; les gardes-nobles sont au pied de l'autel, avec leurs épées d'or et leurs casques d'argent ; les Cardinaux, les Evêques sont autour de l'autel de la Confession. Triomphant de l'indisposition dont il souffrait déjà, mais qui, grâces au Ciel, n'aura pas de suites sérieuses, Mgr Lamarche est venu prendre sa place dans ce magnifique cortège.

Pendant la messe, les chants de Palestrina éclatent de nouveau, leur puissante harmonie nous ravit, mais toute notre attention est concentrée sur le Pape, qui offre pour nous le Saint Sacrifice. A l'élévation, les trompettes d'argent sonnent dans la coupole. Puis vient la communion ; le Saint-Père a voulu distribuer lui-même le Pain des Anges aux principaux organisateurs du pèlerinage. A la fin du Divin Sacrifice, le Pape prend la mitre d'or ; on le porte devant la Confession de Saint-Pierre. Là, il se lève, élève les bras, les étend sur la foule, et sa voix se fait entendre pour nous donner la bénédiction pontificale. Puis le cortège se remet en marche pour ramener le Saint-Père à la chapelle du Très-Saint Sacrement. Les acclamations de la foule éclatent de nouveau, plus vives, plus chaudes, plus enthousiastes encore ! La figure du Pape est singulièrement radieuse ! On nous a dit qu'il avait exprimé ensuite toute sa joie de voir ainsi l'amour de ses enfants. Mais sur ce visage il y avait quelque chose qui n'était pas de la terre, c'était angélique, c'était divin ! Et aucun de ceux qui l'ont contemplé à ce solennel moment, ne nous démentira quand nous dirons que ce visage paraissait vraiment illuminé d'une auréole céleste. Pour nous, nous ne l'oublierons jamais ! Oui, heureux moment dans la vie, inoubliable souvenir que cette messe du Saint-Père !

Ce n'était point assez cependant, car le lendemain Léon XIII recevait en audience générale les pèlerins français dans la salle dite de la Canonisation. Monseigneur avait encore pu prendre sa place à notre tête. Vers midi et demi, le Souverain-Pontife, salué par les acclamations de la foule, venait s'asseoir sur son trône. Mgr l'Archevêque d'Avignon présentait au Pape les pèlerins français, en ces termes :

« TRÈS-SAINT PÈRE,

« La France catholique est aux pieds de Votre Sainteté.

« La voilà représentée par ses Évêques, par un grand nombre de ses prêtres, par la foule de ses pieux pèlerins.

« Ceux qui Vous entourent dans cette enceinte, ceux que nous avons laissés sur la terre de la patrie et qui nous portent envie à cette heure, tous s'honorent d'être les enfants de la France parce que la France a mérité d'être appelée la Fille ainée de l'Église ; tous aussi Vous aiment comme le meilleur des pères, tous sont heureux, ainsi qu'ils Vous le diront tout à l'heure par l'organe du noble et vénéré président du Comité du pèlerinage, de Vous offrir, à l'occasion de Votre Jubilé sacerdotal, leurs hommages et leurs vœux.

« Oui, Très-Saint Père, la France catholique Vous vénère, elle est pleine d'admiration pour Votre sagesse et Votre Vertu, pleine de respect et de soumission pour Votre autorité souveraine. En Votre Personne auguste, elle salue le Vicaire de Jésus-Christ, le Successeur de Pierre, le Chef et la Colonne inébranlable de l'Eglise, le Docteur infaillible, le Pasteur des brebis et des agneaux du troupeau du Pasteur Suprême, le Pontife, enfin, qui a su, depuis qu'Il occupe la Chaire Apostolique, Lui témoi-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

gner, en toute circonstance, une ineffable tendresse et auquel elle aura toujours à cœur, à son tour, de prouver son attachement filial et son inviolable dévouement.

« Les temps sont mauvais, Très-Saint Père. Depuis de longues années, la Providence permet que l'Eglise et son auguste Chef soient soumis à de douloureuses épreuves. La généreuse nation des Francs, qui se souvient de Clovis et de Charlemagne, de saint Louis et de Jeanne d'Arc, est sensible à vos tristesses comme aux maux de l'Eglise, elle supplie le Seigneur d'en abréger la durée ; elle désire ardemment consoler Votre cœur de Père par le spectacle de sa fidélité, et, au sein de sa propre détresse, elle se fait une gloire de venir en aide à Votre Paternité.

« Il en sera toujours ainsi, nous l'espérons, Très-Saint Père, et quand la Divine Miséricorde fera sonner l'heure du triomphe de l'Eglise, dont les manifestations qui marquent Votre Jubilé sacerdotal semblent être le magnifique prélude, la France catholique tressaillera d'une sainte joie, et avec Vous, elle rendra au Seigneur de solennelles et ardentes actions de grâces. L'expérience des siècles ne lui a-t-elle pas appris que ses destinées sont intimement liées à celles de la Papauté, et que sa gloire et sa prospérité, par une disposition spéciale de la Providence, sont en quelque sorte attachées à la gloire et à la prospérité de l'Eglise ?

« En attendant, Très-Saint Père, nous remercions Dieu dans toute l'effusion de notre âme, de nous avoir permis de voir de près Votre Sainteté, de L'entourer, de nous presser autour d'Elle, de courber nos fronts sous Sa main bénissante ; et, heureux et fiers de nous dire Vos enfants, Evêques, prêtres et fidèles venus de tous les points de notre chère Patrie, et en union avec tous les Catholiques de France qui, à cette heure, ont les yeux et le cœur tournés vers Rome, nous nous écrions : Vive le Souverain-Pontife, vive Léon XIII ! »

Après la lecture de cette adresse et de celle présentée par M. le vicomte de Damas, président du pèlerinage, protestant du dévouement de tous à la Chaire de saint Pierre, le Pape s'est levé pour nous faire cette allocution si touchante, si pleine d'amour pour la France, et qui trace si bien les devoirs que nous devons accomplir aujourd'hui. Nous la mettons tout entière sous les yeux de nos lecteurs.

***

« Nous sommes vivement touché, très-chers fils, des nobles paroles que vous venez de Nous adresser, et Notre cœur se sent ému devant ces témoignages réitérés que Nous donne la France catholique, de son amour filial et de son inviolable attachement. Ce sont là comme autant de solennelles affirmations que, malgré les maux qui l'affligent et les périls qui la menacent, elle entend

rester fidèle à ses glorieuses traditions et à son beau titre de Fille aînée de l'Eglise.

« Elle ne saurait oublier que sa providentielle destinée l'a unie au Saint-Siége par des liens trop étroits et trop anciens pour qu'elle veuille jamais les briser. De cette union, en effet, sont sorties ses vraies grandeurs et ses gloires les plus pures ; et toujours elle a eu lieu de se féliciter des victoires et des triomphes de l'Eglise et de la Papauté. Troubler cette union traditionnelle serait enlever à la nation elle-même une partie de sa force morale et de sa haute influence dans le monde. La France, Nous n'en doutons pas, comprendra toujours sa grande et sublime vocation, qui est, avant tout, de demeurer profondément chrétienne. Nous en avons pour garant, ces innombrables institutions pieuses que Nous voyons couvrir son sol ; ces œuvres multiples de charité qui y naissent et s'y développent avec une fécondité et une vigueur si admirables ; ces légions d'apôtres et de missionnaires, qui en partent chaque jour pour se répandre dans les contrées les plus lointaines et les plus ignorées où, par la prédication des doctrines du saint Evangile, leur apostolat propage les principes de la vraie civilisation.

« Comment pourrions-Nous ne pas regarder d'un œil de particulière bienveillance une nation, où les intérêts religieux ne cessent de susciter de semblables dévouements ? Comment ne pas reconnaître que cette nation recèle dans son sein un germe de vie impérissable, un principe de salut et de résurrection qui répond de l'avenir, et qui doit fortifier Notre espérance ?

« Continuez donc, très chers fils, à vous dévouer avec confiance et avec courage à tout ce qui est bien. Parmi les bonnes œuvres vous avez rappelé tout-à-l'heure et avec raison, comme méritant une place à part, l'éducation religieuse de l'enfance et de la jeunesse, la fondation d'écoles où des maîtres instruits et pieux enseignent aux enfants, avec les lettres humaines, les vérités et les préceptes de la Religion. C'est là, en effet, le point de départ de tout progrès et de toute civilisation, et l'unique source d'où découle le véritable bonheur des peuples. Préparer ainsi à votre Patrie des générations chrétiennes, soumises à Dieu et à son Église, former des héros prêts à tout sacrifier au devoir, voilà bien, chers fils, un objet digne d'exciter votre généreuse et sainte émulation.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Nous ne cessons de prier le Seigneur qu'il bénisse vos efforts et vos travaux, et comme gage de ces faveurs célestes, Nous vous accordons, Nous-même, de tout cœur à vous tous, aux Sociétés et aux Œuvres que vous représentez, à vos familles et à vos amis, à la France toute entière Notre bénédiction apostolique. »

***

Nous renonçons à décrire les acclamations qui ont accueilli les paroles du Souverain-Pontife. Oui, Pontife auguste, Père mille fois vénéré, vous nous avez donné de saintes espérances ! Aimée, gardée par vous, notre France ne pourra pas périr ! Vous nous avez dit nos devoirs, nous saurons les remplir !

Pour nous, Bretons du diocèse de Quimper, serrés autour de notre premier Pasteur et guidés par lui, nous saurons nous dévouer à ces œuvres que vous nous recommandez. Nous voudrons être dans les premiers, parmi ceux qui travailleront à former les générations chrétiennes, soumises à Dieu et à l'Eglise, les héros, prêts à tout sacrifier au devoir.

***

Après cette allocution, le Pape s'est fait présenter divers personnages. Nous savons comment il a eu, en ce moment, un souvenir tout spécial pour les pèlerins Bretons ; puis vers une heure 1/2, sa Sainteté rentrait dans ses appartements. Pourquoi n'ajouterions-nous pas ici un détail qui montre toute la sollicitude de Léon XIII pour la France. Nous avons su que Sa Sainteté a voulu entretenir M. Chesnelong en particulier, qu'il l'a gardé pendant près d'une heure en audience privée, voulant ainsi témoigner toute sa satisfaction à ceux qui sont en France, à la tête des œuvres catholiques.

Après toutes ces joies, il restait à nos pèlerins à admirer l'exposition Vaticane. Quel beau triomphe encore pour la Papauté ! On conçoit que nous n'en parlions pas longuement. Il y a là les dons de tous les Souverains, ceux même qui ne sont pas catholiques ont voulu rendre hommage à Léon XIII. Dans ces immenses galeries, il y a les offrandes de tous les pays, les Chrétientés des pays les plus reculés, de la Chine, du Japon, de l'Océanie ont envoyé leurs présents : présents de toutes sortes, depuis les œuvres d'art du plus haut prix, les tapisseries les plus fines, les broderies les plus délicates, les chefs-d'œuvre de tous genres, jusqu'aux plus modestes offrandes. C'est bien le cas de redire : *Omnes venient aurum et thus deferentes.*

On a dit, et c'est hélas trop vrai, que jamais peut-être guerre plus acharnée n'a été faite à la Papauté ; mais n'est-il pas vrai de dire aussi devant une pareille manifestation, que jamais, depuis que la Papauté existe, on n'a vu pour le Pape un pareil et si unanime témoignage de respect, d'affection et d'amour. Nous sommes

sortis émerveillés et fiers encore de voir notre Patrie tenir une place d'honneur dans cet universel concours.

Tel est, en résumé, l'histoire de notre trop court séjour à Rome. Il y a eu là bien d'autres bons moments encore : par exemple cette conférence de M. le sénateur Chesnelong à Sainte-Marthe, le samedi soir, dans laquelle l'orateur a si bien montré l'alliance de la France et de la Papauté à travers les âges, faisant ressortir cette vérité que l'Histoire proclame si haut : La France et la Papauté ont les mêmes vicissitudes ; quand la Papauté est honorée, bénie, la France est grande et glorieuse ; mais quand la Papauté est poursuivie et souffre, la France aussi subit d'humiliantes douleurs.

Nous laissons à d'autres le soin de reproduire ces discours. Nous avons seulement voulu retracer quelques-unes des saintes impressions ressenties dans le pèlerinage de Rome. Le lundi 16 avril, nous quittions la Ville Éternelle, avec regret sans doute, mais le cœur rempli d'une sainte joie et d'une vive allégresse. Le mercredi 18, le train rentrait à Paris, et nous, nous reprenions le chemin de notre Bretagne.

Ainsi s'est accompli notre pèlerinage. Les jours passés à Rome ont été courts sans doute, mais ils ont été suffisants à mettre dans nos âmes des impressions qui ne s'effaceront jamais. Quelqu'un nous a dit à Saint-Pierre : Mais ce sont là des joies du paradis...! C'est vrai, n'avons-nous pas été saisis par des impressions absolument surnaturelles en présence du Pape, à la messe de Saint-Pierre ! Nous avons vu à Rome toute la vigueur de la Foi catholique : c'est peut-être la satisfaisante impression des victoires qu'elle remporte, dans la personne du Pape, dans ce triomphe que lui décerne aujourd'hui l'univers tout entier, qui domine dans nos âmes ! Aux heures difficiles nous nous souviendrons tous des bénédictions que nous avons reçues. Elles seront pour nous le fortifiant secours. L'impérissable souvenir de ces fêtes nous fera plus vaillants dans la foi, plus forts dans le devoir, — car elles auront puissamment fortifiés en nous deux sentiments qui ont toujours fait l'honneur de la vieille Armorique : l'attachement à la foi de nos pères et l'inébranlable dévouement au Siége Apostolique.

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

(Suite)

Nous voici dans l'enceinte du temple, aux pieds de la Tour Antonia, citadelle redoutable, bâtie sur un rocher à pic. Au Nord du mont Moriah, en regardant au Midi, nous sommes frappés du coup d'œil grandiose qu'il nous est donné d'embrasser : nous avons devant nous une immense esplanade pavée, de 500 mètres de long sur environ 280 de large (15 hectares), enfermée de toutes parts

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dans une enceinte de murs à base cyclopéenne, dont plusieurs assises remontent au temps de Zorobabel et même de Salomon, surtout à l'angle Sud-Est des murs et à l'endroit des pleurs des Juifs.

Autrefois, autour des murs d'enceinte, à l'intérieur, s'élevaient, à l'Ouest, au Midi et à l'Est, d'immenses galeries supportant des appartements divisés en 33 grandes chambres Quand la pluie survenait pendant les sacrifices, on quittait le parvis des Gentils et le parvis d'Israël, et le peuple se réfugiait dans ces galeries dont il ne reste plus de vestiges.

Tu sais que Salomon fit raser les sommets du mont Moriah pour y bâtir un temple au Seigneur, l'an 1004 avant Jésus-Christ. Ce fameux temple occupait toute l'esplanade dont j'ai parlé tout à l'heure. Il était donc immense. Ne va pas croire que le temple était un bâtiment couvert comme nos églises, ni même une réunion de bâtiments. Viens ici en esprit et, avec moi, suis les explications du Frère Liévin : « Nous avons à dix pas derrière nous, la tour « Antonia ; devant nous, au Sud, le parvis des Gentils, esplanade « à ciel ouvert, ayant environ cent mètres de long sur autant de « large. C'est ici que se tenaient les Gentils, les Prosélytes et les « Juifs qui avaient besoin d'une purification légale. Ils ne pou- « vaient aller plus loin dans le temple sous peine de mort. Voici « l'endroit où ils devaient s'arrêter et c'est ici que commençait le « parvis d'Israël, élevé de quelques marches au-dessus du parvis « des Gentils. Il était également à ciel ouvert. Voyez plus loin les « stèles qui marquent à droite et à gauche la place des autels où « l'on brûlait les victimes. Ce parvis était réservé aux Juifs qui « étaient sans souillure légale. C'est ici que Notre-Seigneur venait « prier. C'est ici qu'il a disputé contre les docteurs, protégé la « femme adultère, loué le denier de la veuve, chassé les vendeurs « qu'il a refoulés vers les galeries circulaires... Jésus n'étant pas « prêtre de l'ancienne loi, ne pouvait pas aller plus loin... Mar- « chons toujours vers le Midi. Remarquez, qu'en différents « endroits, surtout là où le rocher applani sert de pavé, nous fou- « lons des pierres qui étaient là du temps de Notre-Seigneur. « Voici l'endroit où s'élevait le *Saint* réservé aux prêtres, et un « peu plus loin, toujours vers le Midi, le *Saint des Saints* où le « grand prêtre n'entrait qu'une fois par an. C'était un bâtiment « couvert, remarquable par son portique, par son architecture, « par la profusion de l'or, du cèdre, etc. Il n'en reste plus pierre « sur pierre, malgré les Juifs, malgré Julien l'Apostat (prophéties « réalisées)... Cette magnifique construction que vous voyez « devant vous et que vous admirez tant, à juste titre, est la célè- « bre mosquée d'Omar. Elle s'élève sur l'emplacement du Saint et « du Saint des Saints. Nous entrerons tout à l'heure. Méditez. »

Le temple bâti par Salomon, fut détruit par Nébuzardan, général de Nabuchodonor, 600 ans avant Jésus-Christ. Il fut relevé, mais avec moins de magnificence, par Zorobabel, au retour de la captivité, et enfin, 19 ans avant Jésus-Christ, reconstruit par

Hérode-le-Grand pour être de nouveau et pour toujours anéanti par Titus.

Nous fîmes une méditation qui nous rappela bien des souvenirs, bien des tristesses, bien des joies aussi... Le temple ! le temple ! Voilà les parvis sacrés... (Athalie de Racine) le peuple qui vient assister au sacrifice... Jésus... Joseph et Marie qui le cherchent et le trouvent... les Romains, le feu, Julien l'Apostat et les flammes vengeresses...

L'infatigable Frère Liévin nous rappelle à nous, et prie de le suivre pour visiter la mosquée d'Omar. A l'entrée du monument, nous remarquons un édifice soutenu par des colonnes : c'est là que David et Salomon rendaient la justice. Les soldats Turcs nous invitent à quitter nos chaussures et, moyennant bakchiche, bien entendu, ils nous donnent des espèces de sandales.

Il y a quarante ans, un chrétien n'aurait pas pu impunément se permettre de franchir le seuil réservé de la mosquée. Les musulmans eussent mis à mort quiconque aurait osé la violer. Depuis la guerre de Crimée, ils se sont relâchés de leur sévérité ; aujourd'hui, on obtient facilement la permission de visiter la mosquée, en s'adressant au consul de sa nation.

A la suite du Frère Liévin, nous franchissons le seuil redoutable. Dès en entrant, je reste saisi d'admiration devant le coup d'œil grandiose dont on jouit. Il me serait difficile de te décrire mon admiration en face de ces lustres si brillants, de ces colonnes, de ces colonnettes si bien sculptées, ciselées, fouillées, de ces corniches peintes avec tant de richesse de couleur et de goût. La mosquée d'Omar est vraiment une merveille d'architecture arabe et de peinture orientale : c'est une des merveilles du monde, à coup sûr. Comme la lumière y est douce et bien tamisée ! Comme tout repose le regard ! Et pourtant, nous restons bien froids devant toutes ces magnificences, car ici on n'invoque pas le vrai Dieu et nous ne penserions pas à l'y invoquer, si nous ne nous rappelions pas que nous sommes sur le Saint des Saints, à l'endroit où reposa l'arche, où Dieu rendait ses oracles sous la loi ancienne.

Voilà le célèbre rocher de l'aire, de la *sakhra* des mulsulmans... Abraham, Isaac, Jacob endormi... David.

Nous voyons successivement les souvenirs que les Mahométans nous montrent avec une admiration qui fait pitié.

(A suivre.)

AVIS

On nous prie d'avertir nos lecteurs qu'on désire vendre **un CALICE et des BURETTES en vermeil** ayant appartenu à un excellent prêtre récemment décédé.

Les burettes et le calice sont en parfait état de conservation. — S'adresser au Directeur de la *Semaine*.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

H. OUDIN, Éditeur, Paris, 17, rue Bonaparte
ET POITIERS, 4, RUE DE L'ÉPERON

OUVRAGES RECOMMANDÉS POUR le MOIS de MARIE

VIENT DE PARAITRE

ENTRETIENS SUR LES MYSTÈRES

DU SAINT ROSAIRE

Par Monseigneur L.-Charles GAY

Évêque d'Anthédon, ancien auxiliaire du cardinal Pie, évêque de Poitiers
2e édition. Deux très beaux volumes in-12, brochés.. 7 50

ŒUVRES DU BIENHEUREUX GRIGNON DE MONTFORT SUR LA SAINTE VIERGE

MOIS DE MARIE

Extrait des Œuvres du Bienheureux Grignon de Montfort
Par l'abbé BARRAUD, curé de Triaize. 1 vol. in-32 avec encadrement rouge, 1 50

TRAITÉ DE LA VRAIE DÉVOTION A LA SAINTE VIERGE
Par le Bienheureux Grignon de Montfort
1 vol. in-18, 9e édition... 1 »
Reliure toile..... 1 60

LE SECRET DE MARIE DÉVOILÉ A L'AME PIEUSE
Par le Bienheureux Grignon de Montfort
1 vol. in-18, 15e édition.. 0 20
Cartonnage toile..... 0 50

Mois de Marie de la Très-Sainte Vierge et de la Sainte Église, avec méditations, exemples et pratiques, par M. l'abbé Garnié, curé de Saint-Georges, 1 joli vol. in-12 broché..... 2 50

Mois de Marie de l'Enfance et de la Jeunesse avec une histoire pour chaque jour, par le R. P. Fonteneau, missionnaire de la Compagnie de Marie. 1 joli vol. in-32, 3e édition broché..... 2 fr.

Mois de Marie des Vertus. *Toutes les principales vertus chrétiennes*, par l'abbé X***, in-32 raisin..... 1 fr.

Le Mois de Mai sanctifié par la dévotion à la bonne Mère, avec un exemple et une prière pour chaque jour, par l'abbé Faucherau. Deuxième édition. 1 joli vol. in-18..... 1 fr.

Imitation de la T.-S. Vierge sur le modèle de l'imitation de Jésus-Christ, par l'abbé***, augmentée de la messe et des vêpres du dimanche. 1 vol. in-32 imprimé en gros caractères. Broché.... 1 fr.
Reliures diverses.

Les dernières années de la T.-S. Vierge, par M. l'abbé Perdreau, curé de Saint-Etienne-du-Mont, avec une lettre de Mgr Charles Gay, évêque d'Anthédon. 2me édition, 1 beau vol. orné d'une gravure et d'un plan..... 3 50

Le Règne de Jésus par Marie, par un missionnaire de la Société de Marie, in-32 raisin..... 1 20

Visite au Saint-Sacrement et à la Sainte-Vierge par saint Liguori. Nouvelle édition complète. 1 vol. in-32 imprimé en gros caractères. Broché..... 1 fr.
Reliures diverses.

R. P. DOM GUÉRANGER

ANNÉE LITURGIQUE

EN VENTE :

LE TEMPS PASCAL. — Tomes I, II et III.
LE TEMPS APRÈS la PENTECOTE. — Tomes I et II.

Pour paraître en mai :

Nouveau volume de l'ANNÉE LITURGIQUE: LE TEMPS APRÈS LA PENTECOTE, t. III.
Chaque vol. br., 3.75. — Reliure toile angl. t. rouge, 5 fr. — Demi-rel. ch. fr. r. ou d., 5.75
Chagrin 1er choix, 9.75.

UNE JEUNE INSTITUTRICE de 18 ans, appartenant à une famille honorable, désire une *place dans une École libre ou dans une Maison recommandable.*
S'adresser au bureau du journal.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES C. LÉON, *rue Astor, 1,* QUIMPER.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — JODELAIS, Jeune
Quimper—36, rue Kéréon—Quimper
Fournisseur du Grand-Séminaire

EUGÈNE PIACENTINI, STATUAIRE
Rue du Salé, n° 4, à QUIMPER

STATUES POLYCHROMÉES, DÉCOR SIMPLE MAIS SOIGNÉ

1°	Hauteur	1m00.	depuis	37 fr.	emballage	3 fr.
2°	—	1m10.	—	46 fr.	—	4 fr.
3°	—	1m20.	—	55 fr.	—	5 fr.
4°	—	1m30.	—	70 fr.	—	5 fr.
5°	—	1m50.	—	100 fr.	—	7 fr.
6°	—	1m60.	—	125 fr.	—	9 fr.

Beau Christ décoré, croix comprise — 1m 70c — 45 fr.

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les **SEMAINES RELIGIEUSES** et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

SESSERP
POUR IMPRIMER SOI-MÊME DE 1 A 10,000 EXEMP
ÉCRITURE, DESSIN, MUSIQUE ou CARACTÈRES
RAGUENEAU & PAUL ARAI
5 et 7, rue Joquelet, Paris
Envoi franco sur demande du tarif spécimen

Fabrication des Eaux-de-Vie et Alcools de toutes Provenances
LE DISTILLATEUR PRATIQUE
TRAITÉ de DISTILLATION par l'abbé CH. VIGNERON, curé de HUDIVILLER (M.-et-M.)
Indispensable aux PROPRIÉTAIRES, CULTIVATEURS, BOUILLEURS
Prix 2 fr Env. franco contre mandat-poste. *Librairie Spéciale, 87, rue Roussin, PARIS*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

FONDERIE DE CLOCHES

Adolphe HAVARD,
Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

SAVON ANTISEPTIQUE AU GOUDRON BORATÉ
Maladies de la peau, usages antiseptiques, crevasses, engelures, etc.
J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

ASTHME TOUX OPPRESSION BRONCHITE
TRAITEMENT **GRATUIT** jusqu'à guérison, par correspondance.
Dr GALVI, *63, Avenue Bosquet, Paris.*

HORLOGERIE SUPÉRIEURE

Les meilleurs **Chronomètres** de poche, avec bulletins de marche de l'Observatoire sont établis par l'**Alliance Horlogère** de Besançon. Vente au prix de fabrique avec les plus grandes facilités pour les paiements. Escompte au comptant : 10 0 0. **Montres** supérieures garanties depuis 15 francs. **Pendules, Réveils, Pièces à musique, Bijouterie.** — Les catalogues sont envoyés franco.

Un Prêtre de Rome a trouvé le secret de soulager instantanément et de guérir radicalement les Cors, Durillons, Œils-de-Perdrix, avec le Baume Antonio, fav. fo c. 1f50 Pte Malavant, 19, r. des Deux-Ponts, Paris.

1RES COMMUNIONS

Contre un mandat de sept francs j'expédierai franco en gare, par colis postal, un **Cierge** de 1re Communion orné de décors et d'une belle poignée. S'adr à M. L. Fils, curé d'Hennezis, par Les Andelys (Eure).

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND**, Méd. spe, à Melun. — Consult. gratuites par correso.

AMEUBLEMENTS D'EGLISE, STATUES, CHEMINS DE LA CROIX
Seuls fabricants de la Statue
GROUPE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE
Maison THENON-MEUNIER, 18, impasse du Maine et 9, rue Madame, Paris

MALADIES DE LA PEAU Dartres, Eczéma, Boutons, Rougeurs Démangeaisons, etc. radicalement guéris par le *Véritable SIROP de BOCHET IODÉ* et le *BAUME ANTI-DARTREUX* de **Bertrand Aîné**, pl^ce. 21, place Bellecour, à **Lyon**
ENVOI FRANCO CONTRE MANDAT DE 8 FR. — NOTICE GRATIS.

HUILE D'OLIVE EXTRA-DOUCE VIERGE
Franco par g^de vitesse, 2f20 les 5 k^s. Elegant estagnon de 5 k^s, avec cachetée, contre mi-poste 11f (tarifs spéciaux pour le clergé) Ch LAFONT de SÉNAILHAC & C^ie, 18, Rue de l'Olivier.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'APPROVISIONNEMENTS, MARSEILLE

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

3e ANNÉE. Samedi 5 Mai 1888. N° 18.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires à Saint-Corentin ; Apostolat de la prière ; Lettre de l'Évêché ; Mutations dans le clergé ; Nécrologie : le Père Le Jeune, MM. Queinnec et Batany ; A propos de l'installation du nouveau curé des Batignolles ; Le culte de Notre-Dame de Lourdes, à Leuhan. — *II. Nouvelles du Monde catholique.* — *III. Saint Jean Discalcéat.* — *IV. Annonces et avis divers.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 6 mai. — Translation des reliques de Saint-Corentin et de saint Paul : double de 2me classe, blanc, mémoire du dimanche. — Vêpres de la Translation, mémoire du suivant.

Lundi 7. — Saint Stanislas, évêque-martyr, double, rouge.

Mardi 8. — Apparition de saint Michel, double-majeur, blanc.

Mercredi 9. — Vigile. Saint Grégoire de Nazianze, évêque-docteur, double, blanc.

Jeudi 10. — Ascension de Notre-Seigneur, double de 1re classe, blanc. — Vêpres de la fête, mémoire du suivant.

Vendredi 11. — Saint Jean-de-la-porte-latine, double-majeur, rouge.

Samedi 12. — Sainte Nérée et Achillée, semi-double, martyrs, rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Locmélard-Sizun.....	6, 7 et 8 mai
Ploujean.....	9, 10, 11 et 12 mai.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — *Dimanche 6 mai* : Chapelle de la Retraite, réunion des Dames de la Congrégation, à 7 heures.

Mardi 8 mai : Chapelle des Ursulines, fête de sainte Monique : réunion des mères chrétiennes : 7 heures 1/2, messe ; 4 heures, instruction, bénédiction.

Apostolat de la Prière.

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS.

Intention générale pour avril 1888, désignée par Son Em. le Cardinal Préfet de la Propagande, et bénie par Sa Sainteté Léon XIII : **Les âmes découragées.**

Après la charité, qui tient partout le premier rang, rien de plus doux au cœur humain que l'espérance : nous voulons parler — on le comprend — des grandes et divines espérances, telles que nous les propose notre foi. Or, chose triste à dire, il est beaucoup de baptisés qui en sont venus aujourd'hui, sans que peut-être ils s'en rendent bien compte, jusqu'à ce découragement complet qui s'appelle de son vrai nom : le désespoir. Surtout, qu'elles sont nombreuses, à l'heure actuelle, dans les rangs même des fidèles, ces âmes chancelantes qui, en présence des difficultés multiples du dedans et du dehors, s'abandonnent, soit dans les Œuvres de zèle, soit à l'égard de leur propre perfection ou du triomphe général de l'Église, à ce découragement partiel, à cet abattement de cœur qui paralyse tout généreux élan et toute résolution vaillante ! Combien une telle disposition est contraire à l'esprit même du christianisme ! « Cette tentation, a dit saint François de Sales, est la plus lâche de toutes » ; c'est aussi, à bien des égards, la plus funeste, et l'on ne saurait dire les fruits innombrables de salut dont elle arrête chaque jour l'éclosion.

Heureusement, à ces défaillances, résultant de la vieillesse du monde, — « *senescens mundus* », disait saint Jean à la glorieuse sainte Gertrude, — est offert aujourd'hui le grand remède, la dévotion au Cœur sacré de Jésus. Sous ce radieux symbole se découvre à nos yeux l'amour infini d'un Dieu fait homme, mettant pour nous en mouvement toutes ses divines perfections et toutes les ressources de sa Providence. Il peut nous sauver et il le veut d'une volonté ardente ; à une condition, toutefois, c'est que nous le voulions nous-mêmes. Mais pour le vouloir efficacement et constamment, nous n'avons qu'à puiser, par la prière, toutes les grâces de lumière et de force dans ce divin Cœur.

Quelles viennent donc, introduites par la Mère de la sainte

espérance, qu'elles viennent à cet océan de miséricorde et d'amour, toutes les âmes découragées. La confiance qu'elles y trouveront deviendra ferme comme ses motifs, large comme son objet. Elles triompheront, pour marcher au but, de tous les obstacles, et des craintes du passé, et des troubles du présent, et des inquiétudes de l'avenir. Elles triompheront de Dieu lui-même ; car ce grand Dieu ne sait pas — il l'a déclaré — résister à la confiance chrétienne. Demandons instamment cette confiance pour les âmes découragées, et nous hâterons par là-même le triomphe de la sainte Eglise.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS.

« Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les autres intentions.

« Je vous les offre, en particulier, pour les âmes aux prises avec le découragement. Inspirez-leur cette confiance sainte qui les défendra contre les inquiétudes du passé, les troubles du présent et les appréhensions de l'avenir. »

Évêché de Quimper.

Quimper, le 1er mai 1888.

« Monsieur le Recteur,

« L'état de Monseigneur s'améliore, mais, il faut dès à présent écarter toute préoccupation qui pourrait arrêter le rétablissement de ses forces. Le médecin, exige en conséquence, que la Visite pastorale soit ajournée à une époque qui reste indéterminée. On la fixera en temps utile.

« En obéissant aux prescriptions du médecin, Monseigneur réclame vivement le secours de vos prières, afin qu'il plaise à Dieu d'abréger son épreuve et de lui permettre de remplir, à bref délai, les vœux les plus doux de son cœur.

« Recevez, Monsieur le Recteur, l'assurance de mes sentiments dévoués en N.-S.

DU MARHALLA'CH.
Vicaire-général.

Monseigneur de Quimper a obtenu pour Messieurs les Vicaires, venus, récemment en pèlerinage à Rome, la même faveur déjà accordée à Messieurs les Curés, Recteurs et Aumôniers, de donner la bénédiction papale dans leur paroisse respective, avec le crucifix, et selon la formule ordinaire. Sont exceptés de cette faveur, Messieurs les vicaires qui se trouvaient à Rome en même temps que leur curé ou recteur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mutations dans le Clergé. — Ont été nommés :

M. Troussel, recteur de Bodilis, curé de Daoulas, en remplacement de M. Robic, démissionnaire.

M. Grall, recteur de Lanhouarneau, curé de Ploudalmézeau.

M. Creignou, recteur de Guipronvel, recteur de Scrignac.

M. Hunault, vicaire à Scaër, recteur à Guipronvel.

M. Péron, vicaire à Plonévez-Porzay, recteur à Lanhouarneau.

M. Quiniou, aumônier à Pont-l'Abbé, recteur de Bodilis.

M. Falc'hun, jeune prêtre, vicaire à Scaër.

M. Laviec, jeune prêtre, vicaire à Pont-Aven.

M. Penndu, vicaire à Pont-Aven, démissionnaire.

M. Janvier, aumônier des Ursulines de Saint-Pôl, aumônier à Pont-l'Abbé.

M. Manac'h, vicaire provisoire à Riec, vicaire à Plonévez-Porzay.

M. Mével, vicaire à Trégourez, aumônier des Ursulines à Saint-Pôl.

M. Guéguen, vicaire de Saint-Evarzec, vicaire à Trégourez.

Nécrologie. — Le R. Père Lejeune, dont nous avons seulement annoncé la semaine dernière la mort subite au presbytère de Plounévez-Lochrist, à la fin des exercices religieux qu'il présidait, était un prêtre zélé, un religieux accompli et un apôtre infatigable. Il appartenait à notre diocèse, qu'il a parcouru en tous sens pour y répandre la bonne semence.

Depuis bien des années, il avait fait de l'introduction de la cause de Michel Le Nobletz, l'Œuvre de sa vie, la préoccupation de son cœur et le but de ses travaux.

Il n'a pas connu ici-bas la réalisation de ses vœux, accordée à Monseigneur dans son audience du 11 avril dernier : la nouvelle tenue secrète pendant quelques jours, n'était point encore parvenue dans le diocèse, mais nous ne doutons pas, qu'après avoir rendu sa belle âme à Dieu, il ne l'ait apprise comme une douce récompense de ses peines. Les desseins de la Providence sont insondables ; il semblait que cet ouvrier fût plus que jamais nécessaire pour hâter le succès complet, Dieu en a jugé autrement ; d'autres, qui n'avaient point tant à cœur cette introduction viendront prendre sa place, et, profitant de ses labeurs, conduiront à bonne fin cette grande affaire. Dieu soit toujours béni !

Les restes du cher Père, que beaucoup ont pleuré, ont été inhumés à Langonnet, près des tombes des religieux de sa congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie.

***

La paroisse de Landivisiau vient de faire une perte immense dans la personne de M. Queinnec, qui laisse à tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître, les meilleurs et les plus fortifiants souvenirs.

Il était homme du devoir, chrétien intelligent et dévoué, administrateur exemplaire.

Pour nous, nous ne voulons rappeler ici que la part si considérable qu'il a prise à la fondation, à l'agrandissement et à la bonne tenue de l'école des Frères.

Nos lecteurs lui accorderont le secours de leurs meilleures prières, et sa famille si cruellement atteinte voudra bien agréer nos plus respectueuses condoléances.

***

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs et tout particulièrement à celles des pèlerins de Rome, M. Batany, décédé à Crozon au retour du pèlerinage. M. Batany était parti pour Rome très fatigué. Le retour fut assez pénible, et, quelques jours après être rentré chez lui, il est mort comme il avait vécu, en brave chrétien qui a, en toutes circonstances, fait noblement son devoir.

Paris. — Jeudi 26 avril, M. l'abbé Caron, vicaire-général de Monseigneur l'Archevêque de Paris, a installé à la cure de Sainte-Marie des Batignolles, le successeur de notre Évêque, M. l'abbé Porte.

M. l'abbé Caron a fait l'historique de cette belle paroisse ; nous en extrayons quelques passages :

« La paroisse des Batignolles est sur une partie de l'ancien territoire de Clichy. Pourquoi ce nom de Batignolles ? A cette question les historiens font deux réponses. Les uns remarquent qu'en 1730 le duc d'Orléans a construit une maison à destination de rendez-vous de chasse dans la plaine de Clichy, au lieu appelé Monceau. Monceau est un hameau dont il est fait mention au quatorzième siècle dans les Chroniques de Saint-Denys. A cette date, un personnage appelé Guy de Monceau gouverne la célèbre abbaye. Il est le cinquante-cinquième abbé et en remplit les fonctions pendant trente-cinq ans, de 1363 à 1398. Ce rendez-vous de chasse est devenu, dans ces derniers temps, un parc magnifique et l'une des plus belles promenades de la ville. On y a construit de riches hôtels, et une partie de son territoire dépend de la paroisse de Saint-Philippe du Roule, et l'autre partie appartient à la paroisse de Saint-Augustin.

« Le duc d'Orléans a confié la garde du rendez-vous de chasse à deux piqueurs appelés La Folie et Picart. Se promener dans la plaine, suivre les sentiers du bois, rabattre le gibier sous la main du chasseur, voilà l'occupation exclusive de ces hommes. Les habitants de Clichy, cultivateurs pour la plupart, les rencontrent à tout moment sur la route en allant aux champs ; ils comparent la vie laborieuse et pénible qu'ils mènent à la vie facile et joyeuse des piqueurs, et ils leur donnent le surnom de Batignoleurs et à la maison qu'ils habitent le nom de Batignolles. *Batignoler*, vieux mot tombé en désuétude, signifiait alors mener une vie de plaisir et d'amusement, et bannir loin de soi la tristesse et les soucis.

« Mais est-ce bien là la vraie origine du nom de Batignolles ?

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quoique l'opinion qui l'affirme s'appuie sur des documents historiques puisés à la Bibliothèque nationale, il est une seconde opinion dont les auteurs ne manquent pas de faire valoir le bien fondé. Selon eux, et sur ce point, on est d'accord, les premières maisons construites sur ce territoire sont de petite dimension, elles n'ont qu'un rez-de-chaussée et les plus hautes ne présentent qu'un étage. Ce ne sont pas, disent-ils des bâtiments ce sont des batignolles. Ainsi pour les partisans de cette opinion, *batignolles* est le diminutif de bâtiments, comme maisonnette est le diminutif de maison. Cette opinion a en sa faveur le Rituel parisien, édité en 1839, qui désigne l'église des Batignolles par ces mots : *Ecclesia ab ædiculis novis,* l'église des petites et nouvelles maisons.

« Entre ces deux opinions, chacun garde la liberté du choix. La population augmentant il fallut songer à bâtir une église. L'adjudication des travaux a lieu au mois d'août 1826. Déjà les terrassiers sont à l'œuvre et creusent les fondations. En poursuivant les fouilles, ils rencontrent sous la pioche une statue de la Sainte-Vierge, la statue est en cuivre et de la hauteur de deux pouces seulement. D'une main la Vierge porte l'Enfant Jésus et de l'autre le globe terrestre qu'elle semble lui présenter à bénir. La population des Batignolles s'émeut à ce point d'une découverte, qui ailleurs peut-être et à une autre époque aurait passé inaperçue, qu'elle en fait dresser procès-verbal pour être conservé dans les archives paroissiales.

« Ce n'est pas tout, pour perpétuer le souvenir de la découverte, il est décidé que la future église, à laquelle on n'a pas encore songé à donner un nom, s'appellera Sainte-Marie-des-Batignolles ...

....« Après la démission de M. Heuqueville, en 1878, le gouvernement de la paroisse passe aux mains de M. Lamarche. Enfant de Paris, il est né en 1827. Dieu lui a donné deux oncles. L'un est curé au diocèse de Chartres ; vieillard vénérable, il favorise de toute son âme la vocation de son jeune neveu, il n'a qu'un désir, c'est de laisser après lui, quand il sera descendu dans la tombe, un prêtre qui le remplace et serve l'Eglise. L'autre est un vieil officier retraité, qui ne connait rien de plus beau que l'état militaire, il voudrait voir le jeune Lamarche porter l'épée, remporter des victoires et gagner comme lui la croix d'honneur sur un champ de bataille.

« Soumise à l'épreuve, cette vocation loin de s'ébranler s'affermit. M. Lamarche a entendu l'appel de Dieu, il y répond généreusement, et les années passées au séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet et à Saint-Sulpice sont une préparation sérieuse au sacerdoce. Prêtre à vingt-quatre ans, il sera le vaillant soldat de Jésus-Christ dont parle saint Paul, ses campagnes seront nombreuses.

« Il débute en 1851 à Saint-Augustin, paroisse en voie de formation ; l'année suivante il passe à la Chapelle, et, en 1855, il est aumônier de marine. Après une laborieuse campagne, célèbre par

la prise de Sébastopol et des forts de Kinburg dans la mer Noire, il rentre dans les rangs du clergé paroissial, et les églises de Saint-Eugène et de Sainte-Clotilde le voient à l'œuvre. En 1860 il reparait à la Chapelle avec le titre de second vicaire, et vient successivement avec le titre de premier à Notre-Dame de Clignancourt et à Saint-Germain de Charonne ; c'est sa dernière étape comme vicaire.

« En 1870, éclate la guerre franco-allemande. L'ancien aumônier offre de nouveau ses services. A Borny, à Gravelotte où il est décoré sur le champ de bataille, à Rezonville, à Saint-Privat, il donne la mesure de son zèle et de son patriotisme. Survient la capitulation de Metz, il peut rentrer dans ses foyers : il préfère partager le sort de nos glorieux vaincus. Cosel, dans la haute Silésie, est la ville où ils sont internés. Sur la route, il y a des blessés, des malades, des moribonds, l'aumônier est là, et, quand après des étapes douloureuses on arrive à destination, il soutient pendant sept mois le courage de six mille prisonniers, dont il s'est fait le père et l'ami.

« Hélas ! tous ne sont pas revenus, un grand nombre sont restés là-bas, mais avant de mourir ils ont reçu les sacrements de l'Eglise leur mère. M. Lamarche a béni leurs tombes et on l'a vu plus tard, sans redouter la fatigue d'un long voyage, revenir sur les lieux pour s'assurer que ces tombes sont respectées, restaurer celles qui ont subi les injures du temps et élever un monument durable, qui rappelle aux âges futurs le souvenir de nos soldats morts pour la patrie sur la terre étrangère.

« L'heure de la délivrance a enfin sonné, le vaillant aumônier revient à Paris. Son Archevêque lui confie la cure de Grenelle et, sept ans après, l'appelle à la cure de Sainte-Marie des Batignolles. Pendant dix ans, il continue et développe les œuvres de son prédécesseur. La maison de la rue Salneuve a été réservée aux femmes, à l'orphelinat et à l'école des filles ; l'établissement des Andelys, acheté avec ses deniers, est devenu l'asile des hommes et les membres de l'Association charitable en ont pris la charge. La construction d'un presbytère et d'une école de garçons, la consolidation de la belle chapelle des catéchismes, œuvre collective du clergé et des fidèles, l'agrandissement des sacristies, l'embellissement du sanctuaire attestent l'activité intelligente et sage du pasteur.

« Dieu réservait à M. Lamarche les labeurs de l'épiscopat. Vous avez assisté le dimanche 29 janvier, dans l'église métropolitaine, à son sacre. Mgr Richard, archevêque de Paris, était le prélat consécrateur, et il avait pour assistants Mgr Coullié, évêque d'Orléans, et Mgr de Briey, évêque de Meaux. Le dimanche suivant, le nouvel évêque célébrait, à Sainte-Marie des Batignolles, sa première messe pontificale, et quatre jours après il faisait son entrée solennelle dans la cathédrale de Quimper, au milieu d'une population accourue de tous les points du diocèse pour le recevoir.

« Pendant qu'à l'extrémité ouest de la France, dans la reli-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

gieuse et vaillante Bretagne, on se réjouit de l'arrivée de l'Evêque, ici on regrette le départ du Pasteur. La vacance de la cure a été longue, elle prend fin aujourd'hui ; M. Porte vient se mettre au service de vos âmes....

Le culte de N.-D. de Lourdes à Leuhan. — Le bourg de Leuhan est situé à l'extrémité d'un plateau. En se dirigeant vers l'Est, à douze cents mètres environ du bourg, au milieu de quelques sapins et de maigres ajoncs, on rencontre une statue qui est l'objet d'une grande vénération. Bien que l'imagination du peuple ait créé une foule de légendes autour de ce centre de dévotion, il n'est pas moins vrai que la piété des nombreux pèlerins y a été souvent récompensée par des faveurs et des grâces extraordinaires.

C'est vers 1870, que M. Cabioc'h, pour accomplir un vœu fait à la Sainte-Vierge, érigea une statue dans cet endroit alors dépourvu de toute végétation. Ce coin de terre inhospitalière n'a pu tenter qu'une nature comme la sienne ; il n'a pu être guidé dans le choix de cet emplacement que par la facilité d'accès, et probablement par un mystérieux instinct, dont on ne se rend pas compte quand on est un instrument entre les mains de Dieu.

M. Cabioc'h était de cette race antique dont l'éducation et les manières portaient le cachet d'un autre âge. Son extérieur semblait réfractaire aux sentiments du cœur, et pourtant il était d'une bonhomie charmante et d'une bonté paternelle. Il avait un cœur riche et une foi ardente. Il a laissé à Leuhan une mémoire vénérée, et tout le monde s'accorde à dire qu'il y a passé en faisant le bien.

Ce fut à la fin de septembre 1869, pour la clôture d'une mission, que M. Messager, alors curé de Châteauneuf, fit part aux paroissiens de Leuhan des intentions de leur pasteur. Monté sur un tertre de gazon, il leur indiqna l'emplacement de la future statue, et se fit dans cette circonstance l'écho des sentiments qui vibraient dans le cœur de ses nombreux auditeurs. Jamais sa parole chaleureuse et communicative n'avait été mieux inspirée : elle a laissée les plus doux souvenirs dans la paroisse de Leuhan.

La statue fut érigée l'année suivante. Les uns l'appellent N.-D. de Lourdes, les autres la Vierge nouvelle, *ar Verc'hez nevez*.

Une croix, une statue au bord d'un chemin, n'est pas chose rare dans notre catholique Bretagne, et le passant manque rarement d'honorer d'un respectueux salut, d'un signe de croix, d'une courte prière ces objets dignes de sa pieuse vénération. Mais ici le concours empressé de centaines de pèlerins venant de dix lieues à la ronde se prosterner devant une statue, dans un endroit sans abri et sans beauté, semble inexplicable, à moins d'y reconnaître le doigt de Dieu.

M. Cabioc'h, surpris et ravi, se rendait ordinairement deux fois par jour pour saluer « sa bonne mère », comme il l'appelait. Après avoir fait sa prière, il visitait le tronc. Un jour, il y trouva

trois cents francs en or. C'était une indication de la Providence, une pierre offerte pour une chapelle à bâtir.

Un modeste oratoire trop insuffisant s'éleva, mais bientôt il fallut penser à bâtir quelque chose de mieux et de plus grand.

Les ressources manquaient pour une telle entreprise : cependant on s'est mis résolument à l'œuvre, comptant sur la protection de N.-L. de Lourdes pour mener à bonne fin une construction qui ne coûtera pas moins de vingt-cinq mille francs.

Le 29 mai de l'année dernière, a été bénite la première pierre par M. Poullaouec, curé de Châteauneuf, le lendemain du retour du pèlerinage de N.-D. de Lourdes. Un des pèlerins nous avait apporté un bloc de pierre extrait de la carrière qui fournit les matériaux de l'église du Rosaire. Cette pierre, déposée dans la grotte, nous est arrivée à temps pour la cérémonie. Elle a été mise dans l'endroit le plus apparent de la chapelle, à droite de la porte d'entrée avec cette inscription : Lourdes, 29 mai 1887.

Pendant la saison d'été, les pèlerins arrivent nombreux visiter N.-D. de Lourdes. On y voit les costumes pittoresques des cantons de Gourin, du Faouët, de Châteauneuf, de Scaër, d'Elliant, de Briec, de Bannalec, etc

Le dernier dimanche de mai, doit se célébrer le pardon. L'année dernière, le dimanche du Rosaire, on a dit la messe pour la première fois à la chapelle. Quoique l'installation provisoire fût tout à fait insuffisante, les confessions et les communions ont été nombreuses.

Avis. — Nous adressons à tous les pèlerins de Rome un exemplaire du beau rapport fait par M. Péron. Si quelqu'un, par mégarde, n'en avait point reçu, il devrait s'adresser directement à M. de Kerangal, imprimeur.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Une personne, Mathilde Marchat, du diocèse de Chartres, ou Marie-Geneviève du Sacré-Cœur, — car elle se donne les deux noms, — prétend avoir reçu de Notre-Seigneur et de la Sainte-Vierge des révélations ayant pour objet l'établissement, à Loigny, d'une communauté, dite des Épouses du Sacré-Cœur de Jésus pénitent. Monseigneur l'Évêque de Chartres a pris et publié une *ordonnance motivée* contre elle.

Nos lecteurs voudront bien détruire toutes les copies de ces prétendues révélations qui leur parviendraient, et refuser une aumône aux quêteurs ou quêteuses qui se présenteraient à eux pour cette œuvre nullement digne d'intérêt.

Au reste, il est toujours sage et prudent de refuser toute

Archives diocésaines de Quimper et Léon

créance et tout secours aux personnes non munies de certificats régularisés par Monseigneur ou par un des Vicaires-généraux.

Depuis le décret de béatification qui a autorisé l'année dernière le culte des martyrs de la prétendue réforme en Angleterre, un élan général de foi et d'ardente dévotion s'élève vers eux du sein de leur patrie. Un *triduum* en leur honneur vient d'être célébré dans l'église qui leur est dédiée, à Tower-Hill, et, le jour de l'ouverture, le cardinal Manning, dans un discours éloquent, a rappelé le rôle que joue dans l'Église le sang versé pour la foi. Il a passé rapidement en revue la grande armée des martyrs d'Angleterre, Thomas Morus, refusant doucement le verre de vin que lui offrait une pauvre femme sur son passage à l'échafaud, avec ces mots : « Le Christ pendant sa Passion, n'a bu que du vinaigre ; » disant ensuite au bourreau : « Tu me rends aujourd'hui le plus grand service qu'un homme puisse rendre à un autre ; aie donc bon courage et n'aie pas peur de faire ton métier ; » puis un humble prêtre, William Hart, condamné à l'atroce supplice des traîtres, écrivait à sa mère : « Ma douce mère, c'est la mort la plus favorable, la plus glorieuse, la plus heureuse qui puisse m'arriver. » Partout la même note joyeuse et triomphante.

A Edimbourg, une fête semblable a été célébrée, et le Révérend Stuard a raconté, dans quelques paroles émues, la mort du Bienheureux Edmond Campian, « le diamant et le Cicéron de l'Angleterre, » comme l'appelaient ses contemporains.

Deux enterrements civils. — Dans un même département ont eu lieu deux enfouissements grotesques. A l'un et à l'autre présidait le chef de la municipalité ; on ne dit pas si c'était volontiers ou à contre-cœur ; mais les deux magistrats éprouvèrent le besoin de rompre un silence qui leur eût semblé manquer de majesté.

Le premier, en se présentant pour la levée du corps, murmura au pauvre défunt : « Jean, suis-moi au cimetière ! — Si nous n'y « mettions pas la main, dirent les porteurs, il n'irait pas loin. »

Le second magistrat se contint jusqu'au bord de la fosse ; là, montrant la place qu'allaient occuper les os de l'incroyant, il dit : « En vertu de l'autorité *que je suis investi*, Pierre, descends là-« bas ! »

Pendant que s'accomplissait la plus grotesque de ces deux scènes, la mère de Pierre pleurait et priait à l'église.

SAINT JEAN DISCALCÉAT

(Suite)

Dans l'acte par lequel Mgr Graveran reconnaît comme reliques authentiques de saint Jean Discalcéat les ossements

renfermés dans la caisse ou reliquaire d'Ergué-Armel, le lecteur aura sans doute remarqué ce passage : « Nous avons extrait un fragment du crâne, pour le déposer dans notre église paroissiale. »

Or, en 1864, Mgr Sergent conçut le désir de revendiquer pour la cathédrale le reliquaire d'Ergué-Armel et son précieux contenu : il se basait, sans doute, sur le fait que son église de Saint-Corentin en avait été propriétaire de 1790 à 1793 et ne les avait confiés à Ergué-Armel que comme dépôt. Je n'ai point ici à exposer la question au point due vue du droit, et à dire comment l'on peut acquérir ce qui n'appartient plus à personne.

Ergué-Armel ne céda point et l'Evêque se rendit aux représentations respectueuses qui lui furent faites ; cependant les circonstances rendaient la prise de possession très facile : le sceau apposé sur les Reliques par Mgr Graveran ayant été brisé accidentellement, le reliquaire avait été transporté à l'Evêché pour être scellé de nouveau. M. Aymard de Blois était, depuis 1857, paroissien de Locmaria et secrétaire de la fabrique de cette église, mais il n'oubliait pas les intérêts de la paroisse d'Ergué-Armel, à laquelle il avait d'abord appartenu ; c'est, sans doute, grâce à lui que le reliquaire et les reliques restèrent à ceux qui les gardaient depuis 70 ans. Il consigna sur le registre des délibérations de la paroisse d'Ergué-Armel les observations par lui faites à Mgr Sergent, et après avoir fait remarquer que MM. Mougeat et Sérandour, lors de la chute de Robespierre, étant venus réclamer les objets, propriété de la cathédrale, n'avoient établi aucune prétention relativement aux Reliques de saint Jean ; qu'ils ne les avaient pas réclamé davantage de 1794 à 1810, date à laquelle ils moururent, étant tous deux réconciliés avec l'Eglise et attachés au service de la cathédrale. M. de Blois constate que Mgr Graveran reconnut les droits d'Ergué-Armel, lors de sa visite épiscopale du 25 avril 1842, et il le prouve en disant : « Ces titres de possession parurent alors si peu contestables, qu'au lieu de revendiquer ce même reliquaire pour sa cathédrale, l'Evêque demanda à emporter, pour y être vénérée, une partie du crâne du B. Jean Discalcéat, comme cela est énoncé dans son procès-verbal, et qu'il y fit déposer cette même Relique avec un nouvel authentique. Ces faits parlent trop haut pour qu'on puisse juger nécessaire de rappeler le témoignage de plusieurs personnes encore vivantes, qui se trouvaient au presbytère d'Ergué-Armel, lorsque Mgr Graveran, sur l'invitation des membres du conseil de fabrique, emporta la portion de Relique dont il croyait convenable de doter sa cathédrale. Parmi ces personnes se trouvent le secrétaire actuel du conseil de fabrique de Locmaria qui, conformément à la délibération du 3 avril 1864, a transcrit ci-dessus les actes dont il s'agit sur la communication qu'il

Archives diocésaines de Quimper et Léon

en a obtenue au secrétariat de l'Evêché, où elles se trouvent en ce moment. »

La précaution que prenait le conseil de fabrique du Petit-Ergué avait évidemment pour but de préparer des arguments pour toute réclamation éventuelle de l'Evêché ou de la paroisse Saint-Corentin. J'ignore ce que répondit Mgr Sergent aux observations de M. de Blois, mais ce que tout le monde sait, c'est que le reliquaire reprit le chemin d'Ergué-Armel.

Cependant, comme nous l'avons dit, en cette année 1864, la cathédrale possédait depuis vingt-deux ans déjà une partie très considérable du crâne de saint Jean Discalcéat. Mgr Graveran avait fait faire pour le recevoir un reliquaire en carton doré représentant le portail principal de l'église Saint-François, de Quimper ; il était temps, car le monument disparut peu après qu'on en eut fait cette copie, d'ailleurs fort défectueuse (1).

Ce petit édicule fut placé sur un cul-de-lampe non loin de la statue de saint Jean Discalcéat ; l'idée de ce rapprochement s'imposait, mais le placement ne fut pas bien organisé, et la relique n'attirait pas l'attention. De 1842 à 1867, par conséquent pendant une période de 25 années, quantité de personnes ont prié devant l'image desaint Jean, sans songer qu'il y avait là tout près la partie la plus précieuse des restes sacrés du Bienheureux. A cette dernière date, fut entreprise la restauration de la cathédrale. De même que le Bras de saint Corentin fut relégué à la sacristie en 1825 pour un motif semblable, de même le petit reliquaire de carton doré fut enlevé de sa place en 1867 ; mais au lieu d'être dissimulé dans une armoire, il est au moins toujours resté exposé à la vénération des prêtres qui se préparent à monter au saint autel. Pendant la terrible guerre de 1870-1871, il reparut même un instant à tous les regards, et avec toutes les reliques que possédait la cathédrale il fut porté processionnellement dans les supplications solennelles.

Pendant ces mêmes années, les autres reliques de saint Jean Discalcéat continuaient à être entourées d'honneur à Ergué-Armel.

En 1879, on leur changea de reliquaire. J'ai exprimé l'opinion que la substitution analogue, faite sous l'épiscopat de Mgr de Farcy de Cuillé, avait été opérée dans le but de rendre les ossements visibles. Effectivement on pouvait désormais les voir, mais à la condition de les considérer de très près par des glaces de dimensions fort exiguës. Le dernier reliquaire fait disparaître cet inconvénient ; car il est entièrement vitré sur ses quatre faces. C'est une œuvre très simple, beaucoup

(1) Un nouveau reliquaire est tout prêt au moment où j'écris, et ne tardera pas à recevoir le crâne de saint Jean Discalcéat. Il sera placé dans la cathédrale.

moins riche que la caisse faite au XVIII[e] siècle, mais d'un goût qui aujourd'hui plaît généralement davantage.

A l'occasion de ce changement fut dressé le procès-verbal qui suit :

« Le deux mars, mil huit cent soixante dix-neuf, je soussigné recteur de la paroisse d'Ergué-Armel, au diocèse de Quimper, ai changé de reliquaire aux ossements de saint Jean Discalcéat, religieux de l'Ordre des Frères-Mineurs ou Franciscains, mort à Quimper, en odeur de sainteté, à l'âge de 69 ans, en soignant les pestiférés de cette ville.

« D'après l'autorisation d'Illustrissime et Révérendissime dom Anselme Nouvel de l'Ordre de Saint-Benoît, évêque de Quimper et de Léon, donnée le 4 février de la même année, ce changement a été fait à l'issue de la grand'messe en présence de la majorité des paroissiens d'Ergué-Armel.

« Après avoir donné au peuple lecture de l'acte par lequel Mgr Graveran, évêque de Quimper et de Léon a reconnu l'authenticité des reliques de saint Jean Discalcéat, par procès-verbal écrit de sa main, en date du 25 avril 1842 ; en présence du Conseil de Fabrique, des notables de la paroisse, de M. Jean Hascoët, vicaire d'Ergué-Armel, j'ai retiré de l'ancien reliquaire les ossements du Bienheureux, un bréviaire entouré d'une chaine de cuivre, un livre de cantiques, une feuille qui relate un miracle opéré en faveur d'une fille Moduit, de Quimper, le procès-verbal écrit en 1802, par M. Loëdon, maire de la commune d'Ergué-Armel, qui donne un abrégé de la vie du Bienheureux Jean Discalcéat, et expose la manière dont les reliques sont arrivées à Ergué-Armel, dans la nuit du 8 au 9 décembre 1793, plus le procès-verbal de Mgr Graveran, et j'ai remis le tout dans le nouveau reliquaire en forme de chasse gothique flanquée de quatre tourelles.

« En foi de quoi j'ai fait et signé le présent procès-verbal avec les membres du Conseil de Fabrique et M. Jean Hascoët, vicaire de la paroisse, les jour et an que dessus.

« Ont signé : « Corentin DROAL, président du Conseil ;
« CONAN, trésorier ; DILIGEART, adjoint
« au maire, membre du Conseil ; Jean
« HASCOET, vicaire ; THOMAS, institu-
« teur communal ; Henri LE GALL,
« recteur d'Ergué-Armel. »

Le procès-verbal dont voilà la copie authentique a été soumis au visa de Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon, qui l'a scellé du sceau de ses armes en y ajoutant ce qui suit :

« Nous approuvons ce qui a été fait par M. le Recteur d'Ergué-Armel.

« Quimper, 4 mars 1879. « † D. ANSELME,
« O. S. B.
« *Évêque de Quimper et de Léon.* »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Un mois après, le 4 avril, M. Peyron, secrétaire de l'Évêché, agissant par délégation de Mgr Nouvel, apposa quatre fois le sceau épiscopal sur le reliquaire.

La vue de cette nouvelle chasse est désormais familière à un grand nombre des habitants de Quimper ; le lundi de Pâques et le lundi de la Pentecôte, ils se rendent nombreux au pardon du Petit-Ergué, et quand à la procession les reliques apparaissent, ils contemplent avec dévotion, sans doute, mais non sans quelques sentiments de pieuse jalousie, le Saint qui a émigré de leur ville pour venir trouver un refuge sur la colline dominant le vallon de l'Odet.

Une fois, depuis cette émigration, saint Jean Discalcéat est revenu dans sa bonne ville ; c'était pour faire visite à un très-haut et puissant seigneur : le 13 décembre 1886, trosième jour des fêtes de la Translation du Bras de saint Corentin, la châsse du bienheureux Frère Mineur parut à côté de celle du premier évêque de Cornouailles et du reliquaire des *Trois gouttes de Sang*, c'est-à-dire qu'on vit là réuni, non tout ce qu'abrita de sacré, l'église du Petit-Ergué, pendant la Terreur, mais du moins tout ce qu'on a pu reconnaître juridiquement, et conserver.

On a vu dans la dernière des différentes pièces qui précèdent, que le reliquaire de saint Jean contient un vieux bréviaire ; ce livre est appelé « le bréviaire de saint Jean Discalcéat », mais n'a certainement jamais appartenu au Saint, par la raison bien simple qu'il est imprimé ; or, saint Jean a vécu bien avant l'invention de l'imprimerie. »

Mais pourquoi ce bréviaire est-il là ? On l'y a mis je pense parce qu'il doit renfermer quelque chose de relatif au Bienheureux, mais ni M. Loëdon, ni M. de Blois, ni aucun de ceux qui ont trouvé occasion de le voir, de l'examiner, n'ont transmis de renseignements sur ce point.

Quant au fragment de livre de cantiques et au procès-verbal de guérison miraculeuse, j'aurai occasion d'y revenir.

Tout étant dit sur les reliques de saint Jean Discalcéat ; il nous faut maintenant parler de sa statue.

(A suivre.)

UNE JEUNE INSTITUTRICE de 18 ans, appartenant à une famille honorable, désire une *place dans une École libre ou dans une Maison recommandable.*

S'adresser au bureau du journal.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES C. LÉON, *rue Astor, 1,* QUIMPER.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — JODELAIS, Jeune, Quimper—36, rue Kéréon—Quimper, *Fournisseur du Grand-Séminaire*

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les SEMAINES RELIGIEUSES et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

Conseil aux Lecteurs. — La Poudre de Rogé, approuvée par l'Académie de Médecine, est le plus agréable des purgatifs, celui qui convient le mieux aux dames, aux enfants et aux tempéraments délicats.

« La Poudre de Rogé peut, dans presque tous les cas, remplacer les autres purgatifs. » (Prof^r^ BOUCHARDAT.) — Éviter les produits similaires comme *nom* et comme *forme*. F^ne^ : M^me^ L. Frère, 19, rue Jacob, Paris. Dépôt : Ph^ie^ Rogé, 9, rue du 4-Septembre, et toutes Ph^ies^. Prix du flacon : 2 fr.

Un Prêtre de Rome a trouvé le secret de soulager instantanément et de guérir radicalement les Cors, Durillons, Œils-de-Perdrix, avec le Baume Antonio. Inv. fe c. 1150 Ph^ie^ Malavant, 19, r. des Deux-Ponts, Paris.

HORLOGERIE SUPÉRIEURE

Les meilleurs Chronomètres de poche, avec bulletins de marche de l'Observatoire sont établis par l'**Alliance Horlogère** de Besançon. Vente au prix de fabrique avec les plus grandes facilités pour les paiements. Escompte au comptant : 10 0/0. **Montres** supérieures garanties depuis 15 francs. **Pendules, Réveils, Pièces à musique, Bijouterie.** — Les catalogues sont envoyés franco.

FONDERIE DE CLOCHES
Adolphe HAVARD,
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

AMEUBLEMENTS D'EGLISE, STATUES, CHEMINS DE LA CROIX
Seuls fabricants de la Statue
GROUPE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE
Maison THENON-MEUNIER, 18, Impasse du Maine et 9, rue Madame, Paris

SPÉCIALITÉ DES POMPES BROQUET
121, Rue Oberkampf. PARIS
Arrosage, Incendie, Purin, Vidange, Élévation d'Eaux,
ETC., ETC.
Pour Puits de toutes profondeurs
Demander le Catalogue général illustré.

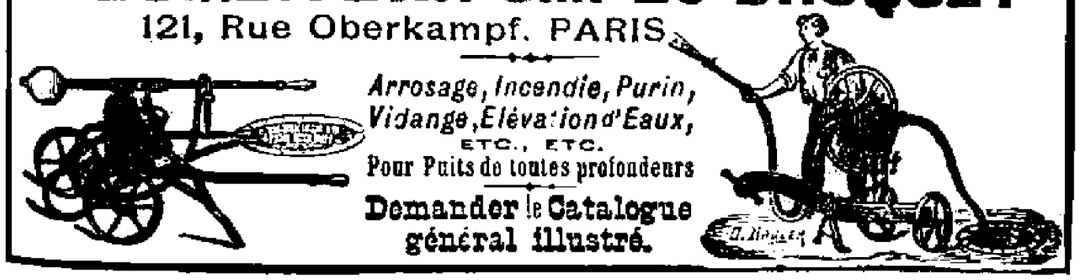

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nous sommes heureux de recommander à nos lecteurs, **M. Louis ROUVIÈRE**, *propriétaire de Vignobles*, à **VERGÈZE (Gard)**. Ce vigneron qui prépare lui-même les vins qu'il offre au clergé pour le Saint-Sacrifice, tient aussi à la disposition de nos lecteurs des vins rouges excellents et garantis absolument naturels et sans plâtre, à partir de 80 francs la barrique de 225 litres fût perdu et rendu franco de transport et de congé jusqu'à la gare qui lui est désignée. Nous devons ajouter que M. Rouvière fait partie de la Croisade des Négociants Francs-Catholiques et qu'il donne une partie de son bénéfice pour le soutien de l'École-Libre de sa paroisse. Il espère que tous les bons chrétiens voudront bien, par leurs achats, participer à cette excellente œuvre. *Envoi du prospectus détaillé sur demande affranchie.*

GRAND DÉPOT E. BOURGEOIS

Paris — 21, rue Drouot, 21 — Paris

PORCELAINES, FAÏENCES ET CRISTAUX

MAISON SPÉCIALE POUR SERVICES DE TABLE ET DESSERT

Grandes Pièces d'Ornementation en Faïences artistiques

ENVOI FRANCO SUR DEMANDE DU CATALOGUE COLORIÉ

SAVON ANTISEPTIQUE AU

GOUDRON BORATÉ

Maladies de la peau, usages antiseptiques, crevasses, engelures, etc.

3 x 2 f. 75 ph^ies. Env. f^co cont. mandat

J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

GOITRE ET GLANDES diminuent dès les premières applications et sont guéris radicalement par le *Sirop de Bochet Iodé* et la POMMADE RÉSOLUTIVE de *Bertrand Aîné*, pharmacien, 21, Place Bellecour, à Lyon.

ENVOI FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE DE 6 FR. — NOTICE GRATIS.

1^RES COMMUNIONS

Contre un mandat de sept francs j'expédierai franco en gare, par colis postal, un Cierge de 1re Communion orné de décors et d'une belle poignée. S'adr^r à M. L. Fils, curé d'Hennezis, par Les Andelys (Eure).

GUERISON

certaine et **radicale** de toutes les affections de la **Peau**, même des **Plaies variqueuses** dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2^me jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND**, Méd. sp^te, à **Melun**. — Consult. gratuites par corresp.

Pastilles Schaedelin

Préparées anciennement à l'image Notre-Dame

AU PHOSPHATE DE FER, SOUVERAINES CONTRE

l'Anémie, la Chlorose, la Faiblesse de l'Organisme

et les **Maladies Nerveuses**

2 FR. LA BOITE DANS TOUTES LES PHARMACIES

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

Quimper. — Samedi 12 Mai 1888. — N° 19.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* M. du Marhallac'h, nommé Protonotaire ; Mutations dans le clergé ; Nécrologie : M. Cohannec ; Pèlerinage de Lourdes ; **Avis de l'Évêché** de Tarbes ; La nouvelle école libre de filles de Plonéour-Lanvern ; M. le baron Richard. — *II. Lettres d'un Pèlerin de Jérusalem* (suite). — *III. S. Jean Discalcéat* (suite). — *IV. Annonces et avis divers.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 13 mai. — Dimanche dans l'octave de l'Ascension, s. Brieuc, évêque, double, blanc. Mémoires du dimanche et de l'octave. Vêpres de s. Brieuc, mémoires du dimanche, de l'octave et de s. Boniface.

Lundi 14. — Office de l'octave de l'Ascension.

Mardi 15. — S. Isidore, laboureur, double, blanc.

Mercredi 16. — S. Jean Népomucène, martyr, double, rouge.

Jeudi 17. — Octave de l'Ascension, double-majeur, blanc.

Vendredi 18. — S. Venant, martyr, double, rouge.

Samedi 19. — Vigile, sans jeûne. Office du jour.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Ploujean	13 mai.
Plogastel-Saint-Germain	14, 15 et 16 mai.
Locbrévalaire	17 et 18 mai.
Ergué-Armel	19 mai.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Le Souverain-Pontife vient de nommer, sur la prière de Mgr Lamarche, M. l'abbé du Marhallac'h, Protonotaire Apostolique.

Tous ceux qui ont l'honneur de connaître Mgr du Marhallac'h, et qui savent apprécier les grands et éminents services rendus par lui au diocèse, à l'armée et au pays, se réjouiront de cette haute distinction, et s'associeront à nous pour remercier notre Évêque d'en avoir pris l'initiative, dès le début de son épiscopat.

Veuille Monseigneur du Marhallac'h agréer nos meilleures et plus respectueuses félicitations.

Nominations. — Ont été nommés :
M. Iliou, recteur de Kerfeunteun, curé de Plougastel-Daoulas.
M. Bourlé, recteur de Camaret, recteur de Kerfeunteun.
M. Breton, recteur de Goulven, recteur de Camaret.
M. Colin, vicaire à Douarnenez, recteur à Goulven.
M. Forcès, recteur de l'Ile-Tudy, recteur de Baye.
M. Mauduit, ancien recteur, recteur de l'Ile-Tudy.
M. Kerbol, jeune prêtre, vicaire à Douarnenez.

Nécrologie.— Le diocèse de Quimper vient de perdre un de ses prêtres les plus distingués, et la paroisse de Landéda, le meilleur des recteurs.

M. l'abbé Cohannec, né à Roscoff, où demain samedi aura lieu son inhumation, était un esprit délicat et fin, une nature cultivée, et un bon cœur. Vicaire à Brest, professeur et principal au collège de Lesneven, recteur de Landéda, il a été toujours et pour tous un prêtre dévoué, un conseiller généreux, un ami sûr et bienveillant.

Que de prêtres dans le diocèse lui doivent d'avoir pu répondre à l'appel de Dieu, et arriver aux positions qu'ils occupent !

Il dut renoncer à la direction du collège de Lesneven, sa santé ayant été profondément altérée par les vives douleurs qu'il supporta jusqu'à la fin avec une patience et une bonne gaîté inaltérables.

Nous espérons qu'un de ceux qui l'ont le mieux connu, voudra bien, dans notre prochain numéro, lui consacrer quelques lignes.

Nous le recommandons aux prières de nos lecteurs.

Le grand service d'octave aura lieu jeudi prochain, 17 mai, à Landéda, à dix heures.

Cette année, il n'y aura pas de pèlerinage du diocèse à Notre-Dame de Lourdes, à cause du pèlerinage récemment fait à Rome, et des fêtes qui se préparent pour le couronnement de Notre-Dame du Folgoat.

Évêché de Tarbes.— L'Évêque de Tarbes est encore obligé de signaler et de flétrir les abus indignes qui se font, en divers lieux, du *nom*, de *l'eau*, des *objets de piété* et des *souvenirs* de Notre-Dame de Lourdes.

Ce sont d'abord, des exploitations industrielles qui se cachent sous des apparences de religion et qui peuvent tromper les simples par des prospectus trop habiles et des approbations fausses.

Ce sont ensuite, les supercheries odieuses des colporteurs qui, avec des objets de piété, vendent de prétendues *reliques de la Grotte*.

Ce sont enfin, les larcins sacrilèges des escrocs qui demandent des dons pour l'Œuvre, ou des honoraires de messes à célébrer à Lourdes.

Quelquefois on présente de prétendues approbations des Missionnaires de la Grotte ou de l'Évêque de Tarbes.

Les fidèles sont avertis de regarder comme fausses toutes les pièces de ce genre qui ne portent pas, d'une manière authentique, la signature et le sceau des armes de l'Évêque de Tarbes.

Nous prions le clergé et les fidèles de nous aider à empêcher ces abus sacrilèges.

Tarbes, le 2 mai 1888.

† Prosper-Marie,
Evêque de Tarbes.

On nous prie d'annoncer que la retraite annuelle des Dames patronnesses des Cercles catholiques s'ouvrira cette année le 1er août, à la communauté des Dames de la Retraite de Brest.

Elle sera prêchée par le R. P. Gaillard, de la Société de Jésus, qui vient de diriger les mêmes exercices à Paris.

Les personnes pieuses étrangères à l'Œuvre seront également admises, sur leur demande, à cette retraite.

Un avis ultérieur fournira les indications complémentaires.

Plonéour-Lanvern — On nous écrit :

L'école libre, tenue par les Filles de Jésus, s'est ouverte le 1er mai dans d'excellentes conditions.

La maison, bien située sur le bord de la route qui conduit au Pont-l'Abbé, est suffisamment vaste et spacieuse ; la disposition

Archives diocésaines de Quimper et Léon

intérieure répond à toutes les exigences d'une école appelée à recevoir un grand nombre d'enfants.

Depuis la laïcisation, la chrétienne population de Plonéour attendait avec impatience cette réalisation du plus cher de ses vœux. Elle avait tenu à garder au bourg les dignes religieuses dont l'activité et le zèle étaient momentanément paralysés par les circonstances. De grands sacrifices ont été faits pour arriver à cet heureux résultat, dû au dévouement de tous.

Nécrologie. — Les prêtres qui se sont trouvés au petit-Séminaire de Pont-Croix ou dans l'un des deux établissements universitaires de Lesneven et de Saint-Pol, il y a quelque 25 ans, n'ont pas oublié le baron Richard, préfet du Finistère. Il aimait à accompagner Mgr Sergent dans les visites qu'il y faisait ou dans les solennités du jour des prix. Nous avons souvent entendu parler de lui en termes excellents par plusieurs de ces Messieurs : tous se rappellent ses petits mots, presque toujours très heureux, et les conseils qu'il donnait à son jeune auditoire avec une bonhomie parfaite. Il était particulièrement gracieux pour ceux qu'il couronnait du prix d'honneur ou de discours français, et c'est un bon souvenir que de lui avoir été présenté.

Aussi nous permettons-nous de recommander cette chère âme aux prières du clergé qu'il vénérait et aidait en toutes circonstances : — le diocèse est couvert de presbytères, d'églises et d'œuvres qu'il a fait conduire à bonne fin — et nous demandons à tous nos lecteurs un pieux souvenir en faveur du vieux préfet Richard.

M. le baron Charles Richard est né à Toulouse en 1803 : sa famille était originaire de La Flèche. Son père, préfet du premier Empire, lui fit donner une solide instruction dans les lycées de Saintes et de Poitiers.

De bonne heure, notre ancien préfet se destina à la culture des lettres qu'il aima jusqu'à la fin, et à Rouen il écrivait dans un des journaux les mieux faits et les plus lus de l'époque.

En 1848, nommé capitaine de la garde nationale, il se battit aux journées de juin pour maintenir l'ordre. Deux mois après il fut nommé sous-préfet de Châteaulin, et l'année suivante sous-préfet de Morlaix.

Au moment du coup d'État, M. Richard s'attendant à être remplacé, faisait ses malles, quand la protection d'un ami dévoué et judicieux réussit à le faire nommer préfet du Finistère.

Il l'a été pendant près de 18 ans.

Un de ses amis et de ses meilleurs collaborateurs devait prononcer sur sa tombe un hommage exquis et admirablement composé, comme tout ce qu'il fait : par un malentendu regrettable il n'a point été lu, nous avons la consolation de le donner ici, nos lecteurs n'en seront point privés :

Je ne veux pas laisser se refermer cette tombe, sans dire le suprême adieu à l'homme de bien qui va y dormir son dernier sommeil.

J'aurais désiré qu'une voix plus autorisée que la mienne vint rappeler ici ce qu'a été le baron Richard, et quels services a rendus au département du Finistère sa longue et laborieuse administration. Mais peut-être sera-t-il permis à son dévoué collaborateur, à celui qui l'a vu à l'œuvre pendant près de vingt ans, de retracer à grands traits cette vie si dignement, si noblement remplie.

Je n'ai point à parler du temps qui a précédé l'entrée de M. le baron Richard dans les fonctions publiques. La Révolution de Février le trouva conservateur des Archives municipales de la ville de Rouen, occupé de travaux d'histoire locale et d'archéologie, et en relations étroites avec les principales notabilités littéraires et scientifiques de la région. Nommé sous-préfet à Châteaulin et peu après à Morlaix où il a laissé les plus honorables souvenirs, M. Richard fut appelé à la préfecture du Finistère au lendemain des événements de 1851.

Le nouveau préfet arrivait donc au milieu de circonstances graves et difficiles. Les passions étaient surexcitées ; les entraînements des dépositaires de l'autorité pouvaient alors avoir de terribles conséquences. M. Richard sut conserver son sang-froid ; il s'appliqua à maintenir l'ordre, à ramener le calme dans les esprits ; aucun citoyen ne fut inquiété ni dans sa personne ni dans sa situation et, grâce à la prudence et à la sagesse de son préfet, le Finistère traversa sans trouble et sans secousse cette période si agitée de nos discordes civiles.

L'esprit de modération qu'il montra dans des moments où l'âme la plus ferme, le cœur le mieux trempé, ne garde pas toujours un juste équilibre, ne cessa de présider à son administration. La bienveillance était, on peut dire, le fond, la dominante de son caractère ; il avait la bonté, ce don charmant qui appelle à première vue la sympathie et la confiance. Ne l'avons-nous pas vu, à toute heure du jour, accueillant avec la même bonne grâce le pauvre comme le riche, le plus humble comme le plus haut placé, et répondant à tous avec une égale affabilité ? Aussi, ne lui connaissait-on pas un ennemi. Il avait rencontré, sans doute, plus d'un adversaire dans les luttes politiques qu'il eut à soutenir ; mais les rancunes se dissipaient avec la fumée du combat, et les adversaires de la veille se retrouvaient le lendemain, sans aucune gêne, sur le terrain des relations sociales.

Dans ces conditions, M. le baron Richard ne pouvait manquer de gagner rapidement l'affection et la confiance de nos bonnes populations. Cette affection et cette confiance, il les possédait entières, absolues. C'est ce qui lui rendait l'accomplissement du bien plus facile, c'est ce qui lui a permis de donner aux grands travaux d'utilité publique cette vive et féconde impulsion, dont on trouve les traces sur tous les points du département, et de doter nos communes, où presque tout était à créer, de ces améliorations morales et matérielles dont elles apprécient le bienfait. Le Finistère, qui profite des effets de son zèle et de son intelligente activité, n'est pas ingrat : il n'a pas oublié, il n'oubliera pas le nom de M. le baron Richard ; sa reconnaissance l'a déjà inscrit parmi ceux des préfets qui ont le mieux mérité du pays.

Nous avons parlé de l'homme public, que dirons-nous de l'homme privé ? Celui qui n'a pas assisté à ses petites réunions intimes auxquelles il se complaisait et qu'animait son aimable et douce bonhomie, ne peut se faire une idée de la verve spirituelle et du charmant entrain qu'il y déployait. Sa conversation était vraiment étincelante et, pendant des heures entières, il tenait sous le charme son auditoire émerveillé. Anecdotes finement contées, brillants paradoxes, traits piquants se succédaient sans interruption ; il dépensait son esprit sous toutes les formes, avec

Archives diocésaines de Quimper et Léon

une inépuisable libéralité, comme un riche prodigue qui répand son or sans compter. Inutile d'ajouter qu'un tel homme ne pouvait être qu'un excellent mari et un excellent père. Sa famille seule pourrait dire ce que contenait de tendresse le cœur qui a cessé de battre.

Quand sonna l'heure de la retraite, sa douce philosophie ne l'abandonna pas. Il ne voulait pas s'éloigner d'une ville où s'étaient écoulées ses plus belles années, et dont il avait fait son pays d'adoption. Il se fixa à Quimper, au milieu de cette population qui avait appris à le connaître et à l'aimer. Il accepta sa nouvelle position sans rien regretter, sans rien désirer, et se mit à vivre de cette vie modeste et sereine dont nous avons tous été témoins. Accoutumé au travail, il passait ses journées à lire et à relire ses vieux auteurs favoris, et son imagination, qui n'avait rien perdu de sa jeunesse et de sa fraîcheur, adressait encore de fréquents appels à la Muse, à laquelle il s'était plu de tout temps à consacrer une partie de ses loisirs.

Il y a quelques années, M. Richard avait célébré ses noces d'or : c'était le 50e anniversaire d'une union qui lui avait donné le bonheur. Ce devait être aussi sa dernière joie. Mme la baronne Richard, déjà sérieusement atteinte, succombait, il y a bientôt trois ans, à sa longue et douloureuse maladie. La mort de la fidèle compagne de sa vie qui lui déchirait le cœur, il la supporta avec une admirable résignation. Mais vaincu lui-même par l'âge, il s'est éteint, soutenu par les consolations de la religion et les espérances d'une autre vie. Si quelque chose pouvait être un allégement à la perte cruelle qui frappe sa famille, elle le trouverait dans cette affluence accourue pour rendre les derniers devoirs à son chef vénéré, dans ces témoignages d'estime, d'affection et de respect, qui entourent cette tombe (1).

A cet éloge complet, nous n'ajouterons qu'un mot : le retour à Dieu de M. Richard, par la réception des sacrements, se fit à l'occasion de ses noces d'or avec la digne compagne qui avait été la joie, le soutien et le meilleur de sa vie. Ce fut une belle fête bien touchante à la cathédrale : M. le chanoine Téphany dit la messe et donna la sainte communion à trois générations de chrétiens qui se trouvaient ainsi réunies à la Sainte Table. M. le baron Richard avait toujours eu une foi profonde et éclairée ; la multiplicité des affaires, les préoccupations d'une vie agitée, et peut-être quelque chose de cette poussière humaine, à laquelle n'échappent point les meilleurs, avaient pu retarder ce retour à Dieu ; mais quand il fut consommé et scellé par la sainte communion, ce fut une grande joie dans toute la maison ; ses nombreux amis de tout âge et de tous rangs s'y associèrent pleinement.

Ce grand acte embellit et couronna sa carrière ; depuis il se préparait à la mort sans aigreur ni récrimination, mais doucement comme à une dure nécessité qu'il fallait subir, et dont il comptait bien sortir vainqueur et heureux.

Monseigneur l'avait visité quelques jours seulement avant son départ pour Rome ; hélas ! quand Sa Grandeur revint, le préfet Richard n'était plus.

Il s'est rapidement endormi dans le Seigneur, alors qu'on pouvait croire à un léger mieux. Ses enfants et l'admirable servante dont il appréciait tout le dévouement, lui ont fermé les yeux.

(1) Nous devons la communication de ce discours à la bienveillance de la famille. (N. R.)

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

(*Suite*)

Nous voyons successivement les souvenirs que les mahométans nous montrent avec une admiration qui fait pitié : *les deux Poils de la barbe de Mahomet, l'Étendard du Prophète, les Oiseaux pétrifiés, la Balance du Jugement dernier, la Chaire du Coran, la Tente de soie verte et rouge, le Puits des Ames, le Pont de l'Épreuve*, etc., etc.

Le bon Frère voulut bien s'arrêter et nous donner une explication de ce fameux *Pont de l'Épreuve* ou *des Ames*, appelé *Sirath*.

— Nous voici, Messieurs, devant le pont *Sirath*.

— Où est-il ? Où est-il donc ? nous écrions-nous.

— Vous ne le voyez pas, Messieurs ?

— Non ! non !

— Ni moi, non plus.

Nous faillîmes tous éclater de rire, mais le Frère fit un geste impérieux et nos rires furent étouffés.

— Ne riez pas, Messieurs, car ces musulmans qui nous escortent sont fanatiques et n'aiment pas qu'on se moque de leurs traditions. Ecoutez et riez tout bas : « Ce pont est plus fin que le « tranchant d'un rasoir et il n'y a que les *croyants* qui puissent « le voir. Comme nous sommes des chiens de chrétiens, nous ne « le voyons pas tout naturellement. Au jour du jugement dernier, « tous les hommes passeront dessus, bon gré mal gré, et sans « balancier probablement. Tant pis pour ceux qui tomberont ; « l'enfer les engloutira et le ciel appartiendra à ceux qui le pas- « seront sans encombre. Prenez donc, Messieurs, des leçons d'é- « quilibre. »

Pauvres gens ! ils croient à tout cela. C'est triste et risible.

Plus je regarde de nouveau l'édifice, plus je suis saisi, ébloui de la légèreté, de l'élégance et de la richesse de ce monument tout oriental où resplendissent le cuivre, l'or, l'argent, le cristal, les vitraux coloriés, les mosaïques, les caissons dorés, les plafonds de porphyre, les panneaux chargés d'ornements et de fines arabesques, et surtout une haute grille de fer, vraie dentelle de métal doré, renfermant le centre du monument : tout cela me plonge dans une sorte de rêverie qui aurait sans doute duré longtemps, si je n'avais été rappelé à moi par le cri d'un maladroit qui s'apercevait enfin qu'il était assis sur sa poche pleine d'abricots. Tu devines le reste. *Sac'h ann dien !* me suis-je dit, en me ramassant de mon mieux.

Quelques minutes après, souliers à la main et chapeau sur la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tête (car il est défendu de se découvrir dans les mosquées et dans les synagogues), nous pénétrions dans la mosquée d'El-Aksa. Elle est sur le lieu qu'habita la Sainte-Vierge pendant son séjour au Temple. Justinien y fit construire l'église de la Présentation, qui fut convertie en mosquée par les musulmans, remaniée, agrandie. Il ne reste plus rien de l'édifice primitif. Cette mosquée est immense, elle compte six ou sept nefs. Nous avons remarqué l'espèce de chaire à prêcher et les deux célèbres *colonnes de l'Épreuve*. Elles sont fort rapprochées, et un homme de proportions moyennes peut à peine passer entre elles. Un proverbe turc dit : Celui qui ne peut passer entre ces deux colonnes ne pourra pas entrer au ciel. Elles sont un peu usées. Un Anglais, gras et dodu, ayant voulu passer, y resta et y mourut. Depuis cette époque, le pacha interdit le passage, et on y a fait placer une tige de fer.

Après avoir jeté un regard de curiosité autour de nous, nous nous sommes agenouillés pour réciter à haute voix une prière à l'endroit où Marie, enfant de trois ans, fut conduite par ses parents et où elle a prié et passé onze ou douze ans à l'ombre de l'autel. C'est cette enceinte qui vit Zacharie offrir l'encens et Siméon et Anne prophétiser en recevant Jésus sur le seuil du Temple.

Nous avons ensuite visité, à l'angle sud-est, dans l'intérieur des murs, la maison de Siméon. Après un moment de repos, nous sommes descendus dans les écuries de Salomon. Celle que nous avons visitée a logé trois mille chevaux et chameaux, aux temps des croisades : elle ressemble à une cathédrale. Nous n'y sommes restés que quelques minutes ; il y fait très frais comparativement, il y a bien encore là 25 degrés.

Il est 11 heures et le soleil est tellement ardent que nous ne pouvons plus regarder le pavé : nous sommes forcés de mettre notre mouchoir sur le visage et de voir à travers. Ici, à cause de la réverbération, il y a au moins 60° de chaleur au soleil : on grille, littéralement on est grillé. Pourtant, il faut jeter un dernier regard sur la Porte-Dorée. Elle est bouchée, car les musulmans croient que si les Francs reviennent prendre possession de Jérusalem, c'est par cette porte qu'ils entreront. N'est-ce pas sur cette porte, qui domine la vallée de Josaphat que Notre-Seigneur se placera pour juger les vivants et les morts ?

Nous apercevons, à l'Est, la montagne des Oliviers, le lieu de l'Ascension, le Carmel, le chemin de Béthanie. Ce qui attire surtout nos regards, c'est l'endroit du flanc des Oliviers où Notre-Seigneur pleura sur Jérusalem : *Jerusalem, quoties volui congregare*... et en quittant l'enceinte du Temple, je me disais avec tristesse : « Voilà donc tout ce qui reste du mont Moriah et du « temple du vrai Dieu ! Voilà tout ce qui est permis de voir au« jourd'hui à un enfant, à un prêtre du vrai Dieu, à l'endroit « où ce même Dieu a parlé et opéré des prodiges, à l'endroit où « son Fils unique, notre Sauveur, a enseigné sa doctrine sublime! « J'ai pu regarder quelques pierres, m'agenouiller un instant,

« méditer à peine et passer bien vite sans avoir le temps de prier « et de pleurer à l'aise. Oh ! oui, la malédiction de Dieu est « tombée sur cette montagne du Moriah ; du Temple, il ne reste « plus pierre sur pierre : les prophéties sont réalisées et les par« vis sacrés profanés. Qui saurait prévoir la fin de cette série de « profanations ?... »

Je me livrais encore à ces réflexions, quand je m'aperçus que j'avais franchi depuis longtemps la porte El-Silsileh (porte de la Chaîne) et que j'étais en pays inconnu. J'ai dû, par deux fois, demander ma route, conduire à leur hôtel trois dames égarées, puis je suis rentré à Saint-Marc, harassé de fatigue, couvert de sueur et de poussière.

M. L... m'attendait pour le déjeûner. Il me raconte les belles cérémonies de la grand'messe, chantée à neuf heures, à Saint-Sauveur. De mon côté, je lui fais part de tout ce que j'ai vu et ressenti dans mon excursion du matin.

A deux heures, je suis encore frais et dispos et j'assiste aux vêpres solennelles à Saint-Sauveur. Elles n'ont duré qu'une heure et demie, avec la bénédiction du Saint-Sacrement.

Nous avons eu, à l'issue des vêpres, M. L..., quelques autres et moi, la faveur de visiter le trésor de Saint-Sauveur, qui renferme des dons princiers : calices, ostensoirs, devants d'autel, ornements, etc. : ce que j'y ai trouvé de moins riche c'est l'or ; les perles et les pierres précieuses sont enchassées dans l'or. On ne peut rien rêver de plus beau.

Nous n'avons plus que quelques heures à passer à Jérusalem, et je n'ai pas encore visité le *Tombeau des Rois* et autres souvenirs, au Nord de Jérusalem. A 4 heures, je vais à Casa-Nova supplier le Frère Liévin de venir nous montrer ces lieux.

— C'est dangereux, me répond-il, le sirocco souffle ; le thermomètre est à 37° à l'ombre ; on peut à peine respirer. Mieux vaut rester. Il n'y a que les pèlerins à s'aventurer sous un ciel pareil.

— Les pèlerins doivent donner l'exemple du courage. Demain, ce sera trop tard... Il faut y aller.

— Un évêque grec est mort, à Jéricho, d'insolation hier ; aujourd'hui, trois indigènes sont morts à Ramleh... Vous persistez ?

— Oui, répondirent treize voix.

— Alors, un signe de croix et en route.

J'étais à la droite du Frère Liévin qui, tout en marchant, m'a raconté ses succès et ses espérances. Il m'a dit — ce qui est parfaitement vrai, au reste, — que lorsqu'il surgit un différend à Jérusalem, entre chrétiens et même entre schismatiques, entre Turcs et Juifs, c'est lui, Frère Liévin, que l'on choisit, en dernier ressort, comme arbitre. Il interroge les parties, fait le juge de paix, déboute de la plainte, condamne, etc. Sa sentence est sans appel : Frère Liévin a dit, c'est réglé. On serait lapidé à Jérusalem si l'on osait contester la justice et la sagesse de ses décisions. Empire de la vraie religion !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— Combien, cher Frère, comptez-vous de catholiques à Jérusalem sur une population de 50,000 âmes ?

— Il y a environ 300 catholiques maronites, arméniens ou grecs-unis, et environ 1,700 catholiques du rite latin : en tout, 2,000.

— Sont-ils fervents ?

— Oui, pour la plupart, ils communient aux grandes fêtes. Mais il ne faut pas le leur dire trop ; il est même sage de les tarabuster un peu, car ici, à Jérusalem, un catholique doit être très fervent.

— Y a-t-il quelque catholique qui ne fasse pas ses Pâques ?

— Peut-être un, deux au plus (car ici, comme chez vous, il peut y avoir des imbéciles), mais je mettrais ma main à couper qu'il n'y a pas trois catholiques à manquer au devoir pascal. Personnellement, je n'en connais aucun.

Nous voici arrivés à un immense escalier taillé dans le roc : à droite, à gauche, en face de nous, pendant que nous descendons les degrés, les parois, taillées aussi dans le roc, s'élèvent à pic. « Bien plus, nous dit le Frère Liévin, cette grande cour où vous « êtes, les chambres sépulcrales et les tombeaux semblent être « creusés dans le même rocher. C'est un travail de géants qui a « dû demander des milliers de bras, des milliers de francs et des « années. C'est une nécropole véritablement digne de Salomon et « des Rois de Juda. Pourtant aucun Roi n'a été déposé ici, on n'y a « enterré qu'une reine étrangère, Hélène, reine d'Abiabène... »

A la suite du bon Frère, nous visitons les chambres sépulcrales, où nous trouvons réfugiées une ou deux familles juives.

Quand on a bien remarqué ces tombeaux, on comprend parfaitement le *Revolvit lapidem* de la Résurrection de Notre-Seigneur. Les tableaux qui représentent le tombeau comme une sorte d'auge creuse, avec un couvercle en pierre, sont dans le faux. Les tombeaux étaient creusés dans les rochers et l'ouverture était semblable à une gueule de four, pratiqués sur l'une des faces latérales du rocher. L'ouverture faite, l'ouvrier avançait dans l'intérieur du rocher et y creusait comme on le fait dans les mines. Devant l'ouverture et même le long du rocher, il y avait à terre une rainure dans laquelle on roulait à volonté une pierre semblable à une meule de moulin. Il suffisait de rouler ou de dérouler cette pierre, qui glissait dans la rainure, pour laisser ouverte ou fermée l'ouverture du sépulcre.

Et voilà, encore une fois de plus, l'Évangile expliqué et mieux compris sur place.

Nous visitons ensuite, au pied du mont Scopus, les ruines de l'église Saint-Étienne, découverte par les Pères Dominicains. Je m'éloigne un instant de la bande pour faire une courte visite au couvent ; puis, à force de demandes, je rejoins mes compagnons à la grotte de Jérémie, qui est très imposante et si célèbre par les lamentations qui y ont été composées. C'est une immense carrière sous terre, semblable à celles qui se trouvent sous le mont Bézétha et qui ont dû fournir tant de milliers de mètres cubes de blocs de pierre pour les constructions salomoniennes.

A 7 heures 1/2, je quitte le Frère Liévin près de la Porte Judiciaire, et je rentre à l'hôtel. Mon digne compagnon recule effrayé en voyant la sueur qui ruisselle et fume sur ma soutane. « Je me « porte bien, très bien, dis-je à M. L... Tout à l'heure vous allez « voir comment je vais arranger *un petit poulet à grains, dodu, doré, gros comme le poing...* »

M. A..., qui passe, reconnaît sa phrase des grands jours, sourit, me serre la main et m'entraîne à table.

Bien à toi. X.

SAINT JEAN DISCALCÉAT

(Suite)

D'après ce que nous avons exposé, on peut facilement conclure que les restes du Bienheureux, dont nous racontons l'histoire, sont l'objet d'une vénération qui ne s'est jamais démentie. Cependant on peut dire qu'entre tous les objets qui rappellent saint Jean, sa petite statue conservée dans la cathédrale de Quimper est particulièrement honorée.

Quel est le sculpteur qui fit cette statue ? Quel est le donateur qui en gratifia le couvent des Cordeliers ? A quelle occasion et même à quelle époque précise fut-elle faite et placée dans l'église de Saint-François ? C'est ce que nous ne pouvons dire. Tout au plus est-il permis d'augurer qu'elle remplaça le tableau donné autrefois par Blanche de Lohéac.

Elle fut placée « au lieu même où les restes de saint Jean « avaient été déposés, c'est-à-dire, d'après Albert-le-Grand, « en la chapelle qui est à côté de la porte du chœur, sous le « jubé, du côté de l'Evangile. » C'est à n'en pas douter, l'emplacement de la chapelle Saint-Antoine, adossée au second pilier. La statue, qui est de petite dimension, devait être posée sur un piédestal, ou une console, auprès de l'autel de Saint-Antoine ; c'est ce qu'on infère de ce mot d'un des actes : « *petit autel* de Saint-Jean-Discalcéat. (1) »

Voilà donc que l'autel de Saint-Antoine-de-Padoue a perdu son nom ! Sans doute, les religieux du couvent ne faisaient pas absolument confusion sur ce point ; mais, enfin, ils ont accepté et consacré eux-mêmes dans la rédaction de leur nécrologe, une formule populaire qui supposait pour notre Saint l'honneur d'être le patron d'un autel primitivement dédié à saint Antoine. C'est précisément cette confusion qui a donné au culte de saint Jean son caractère spécial.

Tout le monde sait que dans la plupart des pays catholi-

(1) Notice sur les Nécrologes du Couvent de Saint-François de Quimper, par M. Trévédy.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ques on s'adresse à saint Antoine pour obtenir de recouvrer les objets perdus. Nous n'avons pas ici à donner la raison d'être de cette coutume ; ce qu'il nous suffira de constater c'est que cette dévotion existait à Quimper, comme elle existe encore dans tant d'autres villes de Bretagne : Morlaix, Landerneau, etc.

Or, il arriva qu'en allant porter leurs offrandes et leurs prières à la chapelle de Saint-Antoine, au couvent des Frères-Mineurs, les Quimpérois finirent par s'adresser de préférence à un Saint qu'ils connaissaient mieux encore que l'aimable Saint, de Padoue, et dont ils pouvaient vénérer les restes précieux. C'est ainsi que peu à peu l'habitude de prier saint Jean Discalcéat pour être délivré des douleurs de tête fit place à la coutume de le prier surtout pour recouvrer les objets égarés.

Mais, pour en revenir à la statue elle-même, disons que la façon dont la robe est drapée indique une œuvre qui n'a pas le caractère du Moyen-Age ; elle ne doit pas remonter au delà du XVII[e] siècle. La physionomie très peu idéalisée présente un type vraiment breton ; j'inclinerais à croire qu'elle a dû être faite d'après un portrait plus ancien. Le Saint est représenté portant une besace sur une épaule et tendant une main pour mendier.

La forme de la robe et de la petite mozette adaptée au capuce est celle qui est encore usitée chez les Franciscains de l'Observance, mais tout le costume était peint en noir (1). Une note de M. de Kerdanet nous fait connaître pourquoi la statue de saint Jean avait reçu cette coloration, qui nous semble aujourd'hui étrange pour un costume franciscain : au temps de saint Jean, l'habit des Frères-Mineurs était gris (2), et nous avons vu que notre Saint, comme ses Frères de Quimper, suivait l'usage général de l'ordre ; mais en France, bien des années avant la Révolution, les Franciscains de l'Observance avaient été amenés à substituer au brun ou au gris la couleur noire. La robe de saint Jean fut donc peinte à la ressemblance du costume nouveau des religieux de son couvent, et c'est pourquoi son nom populaire, nom imprescriptible désormais, sera toujours le nom de *Santik dû* (le petit Saint Noir).

En 1790, les prêtres qui desservaient la cathédrale de Quimper firent, comme nous l'avons vu, transporter des chapelles des Réguliers à l'église Saint-Corentin, non seulement les reliques des Saints, mais aussi les images plus particulièrement vénérées. Tout porte à croire que la statue de saint Jean Discalcéat dut être des premières à trouver là un abri.

(1) Vers 1868 la statue fut repeinte : depuis lors le capuce est brun, mais la robe est toujours noire.

(2) La famille franciscaine n'avait pas encore subi sa première division, qui amena entre autres conséquences la différence des costumes.

Le 12 décembre 1793, lorsque la bande de l'infâme Dagorn eut saccagé et souillé la cathédrale, les statues et les tableaux mutilés furent amoncelés sur une charrette et transportés de la place de la République (1) au champ de la Fédération (2) où devaient être brûlés « tous les hochets de la ci-devant religion catholique. »

Naturellement un charmant cortège de citoyens et de citoyennes faisait escorte pour empêcher les fanatiques de rien soustraire au bucher ; il dut s'avancer par la rue de la Révolution (3), aucun passage n'existant alors entre le pont de l'Evêché et le Champ-de-Bataille. La charrette était devant la maison de Madame Boustouler, quand la statue de saint Jean Discalcéat et une autre statue encore (4) tombèrent de la charrette. Madame Boustouler mit les deux *saints* dans son tablier et rentra chez elle aussi tranquillement que si son fardeau n'avait été ni encombrant ni compromettant.

N'y eut-il aucune des mégères, aucun des pourvoyeurs de guillotine à la voir faire son pieux larcin ? C'est ce que je ne pourrais dire, mais ce que je sais bien c'est que les terroristes étaient au moins aussi lâches que bêtes et cruels, et que devant une veuve qui pesait deux cents livres, portait moustache et n'avait peur de personne, la bande de Dagorn continua son chemin sans plus s'occuper de saint Jean Discalcéat.

Voilà ce qu'il y a de vrai dans une légende qui a eu quelque crédit à Quimper et d'après laquelle la statue sautait de la charrette en allant au bûcher, y était jetée de nouveau et s'élançait encore.

Quelque temps après le jour fatal que je viens de rappeler, Madame Boustouler maria sa fille, encore presqu'enfant, à un homme dont elle appréciait la foi robuste et les inébranlables principes ; il s'appelait Pierre Thomas, c'était un ouvrier couvelier. Son union avec Pauline Boustouler fut bénie, la nuit, par un prêtre fidèle, dans une étable du moulin de Saint-Denis. Les jeunes mariés furent chargés d'abriter la statue de saint Jean Discalcéat ; elle devait être plus en sûreté chez eux que chez Madame Boustouler, dénoncée bien des fois comme recélant des prêtres réfractaires et commettant toutes sortes d'autres crimes aussi monstrueux, si bien qu'elle avait à goûter à chaque instant le charme des visites domiciliaires. Après le Concordat, la statue de saint Jean Discalcéat fut restituée à la cathédrale par ceux qui avaient eu la joie et l'honneur de la garder jusqu'à cet heureux moment. Celle qui, après sa mère, veilla, de concert avec son mari, sur cette sainte image et la sauva, m'a bien des fois raconté cette

(1) Place Saint-Corentin.
(2) Champ-de-Bataille.
(3) Rue Sainte-Catherine.
(4) Je n'ai jamais pu savoir quel Saint représentait cette statue, ni ce qu'est devenue cette image elle-même.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

histoire quand j'étais petit enfant. Ces récits me transportaient à cette époque étrange si différente du temps où je vivais ; je ne me lassais jamais de les entendre, et combien de fois j'ai béni Dieu du fond du cœur d'avoir placé près de moi ma vieille grand'mère pour m'inspirer l'amour de ces tristes mais glorieux souvenirs, et le culte des Saints du pays.

La statue de saint Jean Discalcéat fut placée sans retard dans l'église Saint-Corentin, près de l'autel qui, avant la Révolution, avait été dédié à saint Julien l'Hospitalier et qui, après le Concordat, était devenu l'autel des Saints-Anges. On ne l'éleva qu'à une hauteur médiocre, si bien que les fidèles pouvaient déposer dans sa main les offrandes qu'on lui faisait ; ce fut la coutume pendant plusieurs années, tant pour les dons en pains que pour les dons en argent. Cependant, comme les fidèles ne cessaient de témoigner de leur dévotion, un tronc fut placé au-dessous de la statue.

(A suivre.)

UNE JEUNE INSTITUTRICE de 18 ans, appartenant à une famille honorable, désire une *place dans une École libre ou dans une Maison recommandable.*
S'adresser au bureau du journal.

Conseil aux Lecteurs. — La Poudre de Rogé, approuvée par l'Académie de Médecine, est le plus agréable des purgatifs, celui qui convient le mieux aux dames, aux enfants et aux tempéraments délicats.
« La Poudre de Rogé peut, dans presque tous les cas, remplacer les autres purgatifs. » (Prof[r] BOUCHARDAT.) — Éviter les produits similaires comme *nom* et comme *forme*. F[ns] : M[me] L. Frere, 19, rue Jacob, Paris. Dépôt : Ph[ie] Rogé, 9, rue du 4-Septembre, et toutes Ph[ies]. Prix du flacon : 2 fr.

FONDERIE DE CLOCHES
Adolphe HAVARD,
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

GRANDE SOURCE Goutte, Gravelle, Voies urinaires, Vessie. **VITTEL** **SOURCE SALÉE** Constipation rebelle, Coliques hépatiques, Congestions.
Prix spéciaux pour les Eccles. et Communautés relig. *Écrire :* VITTEL (Vosges).

PLUS D'HUILE DE FOIE DE MORUE
Les Enfants et les Personnes qui ne supportent pas le goût désagréable de l'Huile de Foie de Morue ne doivent la remplacer que par les
PASTILLES SCHAEDELIN
PRÉPARÉES ANCIENNEMENT A L'IMAGE NOTRE-DAME
Le plus agréable et le meilleur des Ferrugineux. — 2 fr. la Boîte dans toutes les Pharmacies.

FABRIQUE DE VITRAUX DU CARMEL
DU MANS (Sarthe)
RUE MARIETTE, 116

MM. E. HUCHER ✻✻✻, père et fils, fondateur des ateliers en 1853.
Ancien Directeur, Successeur.

PRIX. — Les personnages en pied sur fond grisaille avec dais, de 80 fr. à 100 fr. ; les mêmes sur fond d'architecture, à 120 fr. Les grandes scènes sur fond d'architecture, de 140 fr. à 160 fr. ; les grisailles, de 30 fr. à 50 fr. le mètre carré. Les restaurations, de 150 fr. à 200 fr. le mètre carré.

TRAVAUX. — Nous pouvons citer parmi nos principaux travaux dans le département, Bannalec, Brest (Saint-Martin), Châteauneuf-du-Faou, Cléden-Poher, Douarnenez, Fouesnant, Kergloff, Kernével, Lampaul, Landerneau, Ile-Tudy, Morlaix, Penmarc'h, Plabennec, Pleyben, Plonéour-Lanvern, Plonévez-du-Faou, Pluguffan, Poullan, Pont-l'Abbé, Pont-Aven, Quimperlé, Riec, Saint-Pôl-de-Léon, Trégunc.

AMEUBLEMENTS D'EGLISE, STATUES, CHEMINS DE LA CROIX *Seuls fabricants de la Statue*
GROUPE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE
Maison THENON-MEUNIER, 18, Impasse du Maine et 9, rue Madame, Paris

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2[me] jour donne de l'amélioration. M. LENORMAND, Méd. sp[te], à Melun. — Consult. gratuites par corresp.

SAVON ANTISEPTIQUE AU GOUDRON BORATÉ
Maladies de la peau, avages antiseptiques, crevasses, engelures, etc.
7[r] 2 f. T[es] ph[ies]. Env. f[co] cont. mandat
J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

HUILE D'OLIVE EXTRA-DOUCE VIERGE
Franco par p[te] vitesse, 2f 20 le k[o]. Élégant flacon de 5 k[os], à vis cachetée, contre m[at]-poste 1 f[r] (tarifs spéciaux pour le clergé) Ch. LAFONT de SÉNAILHAC & C[ie], 18, Rue de l'Olivier.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'APPROVISIONNEMENTS, MARSEILLE

PULVÉRISATEUR BROQUET ✻, ALAMBIC-VALYN
121, Rue Oberkampf, PARIS

Contre les maladies de la vigne et des arbres fruitiers, Mildiew avec dégorgeoir automatique
CONSTRUIT EN CUIVRE ROUGE
Pour toutes distillations économiques. Construit en cuivre rouge.
BROQUET, Seul concess[re]

Demander le Catalogue illustré des Pompes Broquet

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nous sommes heureux de recommander à nos lecteurs, **M. Louis ROUVIÈRE**, *propriétaire de Vignobles*, à **VERGÈZE (Gard)**. Ce vigneron qui prépare lui-même les vins qu'il offre au clergé pour le Saint-Sacrifice, tient aussi à la disposition de nos lecteurs des vins rouges excellents et garantis absolument naturels et sans plâtre, à partir de 80 francs la barrique de 225 litres fût perdu et rendu franco de transport et de congé jusqu'à la gare qui lui est désignée. Nous devons ajouter que M. Rouvière fait partie de la Croisade des Négociants Francs-Catholiques et qu'il donne une partie de son bénéfice pour le soutien de l'École-Libre de sa paroisse. Il espère que tous les bons chrétiens voudront bien, par leurs achats, participer à cette excellente œuvre. ***Envoi du prospectus détaillé sur demande affranchie.***

Fabrication des Eaux-de-Vie et Alcools de toutes Provenances
LE DISTILLATEUR PRATIQUE
TRAITÉ de DISTILLATION par l'abbé CH. VIGNERON, curé de BUDIVILLER (M.-et-M.)
Indispensable aux **PROPRIÉTAIRES. CULTIVATEURS. BOUILLEURS**
Prix 2 fr. Env. franco contre mandat-poste. *Librairie Spéciale, 87, rue Roussin, PARIS.*

MALADIES DE LA PEAU Dartres, Eczéma, Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, etc. radicalement guéris par le *Véritable SIROP de BOCHET IODÉ* et le *BAUME ANTI-DARTREUX* de **Bertrand Aîné**, phien, 21, place Bellecour, à **Lyon**.
ENVOI FRANCO CONTRE MANDAT DE 6 FR. — NOTICE GRATIS.

Vraies Montres de Besançon et de Genève

Nos lecteurs peuvent s'adresser en toute confiance à l'*Intermédiaire Catholique* pour recevoir, à des prix avantageux, et avec les garanties les plus absolues, de *bonnes montres* de Besançon ou de *vrais chronomètres de Genève*, des pendules, cartels, régulateurs, mouvement soigné, style sérieux, et tous les articles de bijouterie et d'orfèvrerie.

Demander le catalogue général à Mme Marie MARILLIER, 30, rue du Clos, à Besançon (Doubs).

N. B. — Envoi franco d'échantillons aux membres du clergé, des communautés et aux personnes notoirement honorables.

Plus d'Etamage!!

Plus de danger d'empoisonnement, d'anémie ou d'autres maladies, par l'absorption lente et quotidienne du "*Plomb*" contenu dans les ustensiles étamés.

PAR LA CHAUDRONNERIE HYGIÉNIQUE
Bi-métallique cuivre et intérieur d'**ARGENT PUR**
SUPPRIMANT L'ÉTAMAGE
CHes MARTIN & Cie, 7, Rue Bleue, PARIS
BREVETÉS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER S. G. D. G.
MEDAILLE EN VERMEIL à l'Exposition Culinaire de Paris 1888
MEDAILLE D'ARGENT avec **DIPLOME** à l'Exposition Culinaire de Londres 1888

1 Casserole	0m14c.	15f »	1 Plat rond pour œufs	0m18c.	6f90
1 Sauteuse	0m15c.	12f95	1 Plat ovale pour poisson	0m26c.	12f30

Échantillons expédiés franco contre mandat-poste. — ENVOI du CATALOGUE

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

3e ANNÉE. Samedi 19 Mai 1888. N° 20.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Service anniversaire de Monseigneur Nouvel ; Nominations dans le Clergé ; Avis concernant les Retraites ; Ce que doit être une *Semaine Religieuse ;* Les Enfants. — *II. Nouvelles du Monde catholique :* Les bouchers de Limoges ; Fondations pour Missions ; Le laïcisme dans l'Eglise ; Suisse ; La musique dans les églises. — *III. Lettres d'un Pèlerin de Jérusalem* (suite). — *IV. Saint Jean Discalcéat* (suite). — *V. Annonces et avis divers.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 20 mai. — Fête de la Pentecôte, double de 1re classe, rouge.
Lundi 21. — Office de l'Octave : double de 1re classe, rouge.
Mardi 22. — Office de l'Octave : double de 1re classe, rouge.
Mercredi 23. — Office de l'Octave, semi-double, rouge.
Jeudi 24. — Office de l'Octave, semi-double, rouge.
Vendredi 25. — Office de l'Octave, semi-double, rouge.
Samedi 26. — Office de l'Octave, semi-double, rouge.

Les **Quatre-Temps** sont mercredi 23, vendredi 25 et samedi 26.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Ergué-Armel	20, 21 et 22 mai.
Ploëven	23 et 24 mai.
Plougar	25 et 26 mai.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Circulaire de Monseigneur au Clergé.

Quimper, le 17 mai 1888.

MESSIEURS ET TRÈS-CHERS COOPÉRATEURS,

Nous touchons au jour anniversaire de la mort de Monseigneur Dom Anselme Nouvel, de chère et sainte mémoire.

En ravivant au fond de vos cœurs les sentiments d'amour et de reconnaissance que vous gardez à Notre vénéré prédécesseur, cet anniversaire ravive aussi tous vos regrets. C'est qu'en effet il vous rappelle, comme à la première heure, que vous avez perdu un père..., touchante expression sortie spontanément de toutes les bouches à la nouvelle de sa mort, et qui restera attachée à son nom!

Heureux le bon et fidèle serviteur qui emporte de ce monde, au tribunal de Dieu, une preuve si consolante de la vénération universelle !

C'est avec une douce confiance qu'on peut lui appliquer le témoignage rendu par l'Esprit-Saint en faveur des âmes d'élite dont il est écrit : *Beati mortui qui in Domino moriuntur. Amodo jam dicit Spiritus ut requiescant a laboribus suis : opera enim eorum sequuntur eos.* (APOCAL. C. XIV. V. XIII.)

Et toutefois, nous savons avec certitude qu'entre le terme définitif où cessent les labeurs de la vie présente, et le terme inconnu qui ouvre la béatitude éternelle, il peut exister un intervalle de douloureuse attente et d'expiation, quels que soient d'ailleurs, à notre jugement, le nombre et la valeur des œuvres accomplies.

L'apôtre saint Paul nous a révélé, dans son énergique langage, l'incertitude des jugements des hommes en face de l'impénétrable mystère des jugements de Dieu, et les âmes les plus saintes répètent après lui dans un sentiment où se mêlent la crainte et la confiance : *Mihi autem pro minimo est ut a vobis judicer aut ab humano die ; sed neque meipsum judico. Nihil enim mihi conscius sum, sed non in hoc justificatus sum : qui autem judicat me Dominus est.* (I COR., ch. IV. V. III-IV.)

Pour Nous, à l'approche de cet anniversaire, Nous Nous

recueillons, l'œil fixé sur ce passage du cérémonial des Evêques (L. II, ch. XXXVI.) : *Episcopus vivens, prædecessoris sui proxime defuncti, memoriam habere debet.* Il Nous est doux de remplir ce devoir vis-à-vis du saint Evêque qui Nous a précédé.

L'autorité de ses exemples, la dignité de son caractère, les leçons de sa haute expérience, Notre commune responsabilité devant Dieu et les hommes dans le même ministère et les mêmes difficultés : quels nombreux et pressants motifs Nous avons de garder pieusement, sous le regard de Notre cœur, cette chère et sainte mémoire !

Aussi, c'est avec l'empressement de cette charité fraternelle que Nous voulons répondre personnellement et constamment, dans la mesure de Nos forces, à l'appel de la Sainte Église : *Et pro ejus anima, singulis annis in die obitus anniversarium celebrare, vel saltem pro ejus anima ab aliqua dignitate, seu canonico celebrandæ, præsens assistere, et in fine absolvere.*

A cet effet, Nous vous annonçons que le service anniversaire pour le repos de l'âme de Monseigneur Dom Anselme Nouvel sera célébré le mercredi 30 mai prochain, à 10 heures, avec le concours du Vénérable Chapitre, dans Notre Eglise cathédrale de Saint-Corentin.

Nous voulons donner à cette cérémonie tout l'éclat que réclament la haute dignité du Défunt, votre vénération et Notre devoir personnel. Plaise à Dieu que, conformément aux promesses qui ont été faites, Nous ayons la joie d'inaugurer ce jour-là le monument funèbre que la piété filiale se propose de lui ériger dans la chapelle de Saint-Corentin, à côté de l'Insigne Relique, sous la garde de laquelle il attend la bienheureuse résurrection.

Nous n'avons nul besoin de vous dire que Nous sollicitons votre concours et celui des fidèles ; dans cette occasion solennelle vous avez à payer une dette sacrée à la mémoire de Celui qui fut et reste votre père : vous saurez la payer généreusement.

Nous recommandons spécialement aux congrégations religieuses et aux âmes pieuses d'offrir ce jour-là la sainte communion à cette intention.

Recevez, Messieurs et chers collaborateurs, l'assurance de notre bien affectueux devouement.

† THÉODORE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quimper. — L'état de santé de Mgr s'est amélioré cette semaine de telle sorte que le médecin a cru pouvoir permettre à sa Grandeur de sortir un peu chaque jour.

Nous demandons la continuation des prières en faveur de cette santé qui nous est si chère, afin de hâter son complet rétablissement.

Nominations. — M. l'abbé Breton est maintenu recteur de Goulven.

M. l'abbé Colin, vicaire à Douarnenez, est nommé recteur de Camaret.

AVIS. — Des retraites bretonnes vont s'ouvrir, le 26 mai, à Quimper et à Quimperlé pour les femmes, à Lesneven pour les hommes.

Que nos lecteurs ecclésiastiques nous permettent de leur rappeler l'importance de ces retraites, en les priant de ne rien négliger pour les rendre toujours plus nombreuses. Assurément, nous ne saurions exercer la charité fraternelle d'une manière plus excellente et plus agéable à Dieu.

« Plût à Dieu, écrivait, en 1853, le cardinal Guibert, alors « évêque de Viviers, que l'usage des retraites pour les personnes « du siècle se propageât dans notre France ; il n'en faudrait pas « davantage pour en changer l'esprit et la rendre chrétienne. »

On nous prie d'annoncer également une retraite pour les hommes du monde, qui s'ouvrira, le dimanche 3 juin, chez les Dames de la Retraite, à Lannion, et durera jusqu'au 8 inclusivement.

On lit dans la *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc :

Monseigneur Besson, évêque de Nîmes, vient d'écrire au nouveau rédacteur de la *Semaine religieuse* de son Diocèse pour lui rappeler ce que doit être une *Semaine religieuse* (1) :

« L'excès des louanges l'envahirait facilement et la rendrait insupportable à lire, si l'on y prenait garde. L'encens ne doit être offert qu'à Dieu. Ne le prodiguons pas quand il s'agit de l'homme. Le pape, les évêques, les prêtres n'en ont pas besoin pour faire leur devoir. Il faut réformer sur ce point les mœurs publiques. A peine un prêtre a-t-il débuté dans la chaire chrétienne, que des amis maladroits se croient obligés de publier à son de trompe ses premiers succès. Il a le génie de l'aigle de Meaux et la blancheur éblouissante du cygne de Cambrai, en sorte que Bossuet ne serait que la moitié de ce jeune vicaire, et que Fénelon en serait l'autre. Personne n'y croit, mais le débutant peut s'y tromper, car la

(1) Il paraît que dans le Midi l'encens fume toujours : en Bretagne, où l'on est plus sobre de louanges, on rira quelque peu de ces conseils qui ont sans doute, là-bas, leur raison d'être. *(N. de la R.)*

louange est un vrai poison, le plus subtil et le plus dangereux de tous. On se met alors à improviser avec une abondance de paroles qui dégénère vite en disette. Au risque de déplaire à ces thuriféraires dangereux, n'acceptez jamais leurs articles. Mieux vaut avoir peu d'abonnés que de se mettre aux gages de la vanité et de trahir le sens commun.

« Vous recevrez sur les fêtes religieuses de longues pages, dont il faut retrancher beaucoup avant de les livrer au public. Communément, on s'étend en compliments sans fin sur les fanfares et les chorales, sur les chantres et les organistes. On n'oublie que le suisse et le sonneur. Ces compliments sont toujours les mêmes. Ils s'adressent « au jeune et sympathique curé », à la musique « qui a joué les plus beaux morceaux de son répertoire », à l'orateur qui a parlé « avec cette éloquence dont il a le secret ». L'enthousiasme est toujours « indescriptible », la fête toujours « splendide », l'harmonie toujours « ravissante ». Encore est-ce merveille quand les hommes et les choses n'ont qu'une épithète. Le plus souvent on élève chacune de leurs vertus sur quatre adjectifs comme sur quatre trétaux. Eteignez la moitié de ces lampions qui répandent leur clarté fumeuse autour des idoles que la complaisance laisse fabriquer, pour ne pas perdre un abonné ou ne pas contrister un ami. Que restera-t-il de tant de héros, de saints, d'orateurs, de poètes préconisés de leur vivant ? Pas même un nom, encore moins un livre ou un discours. On a dit que les *Semaines religieuses* rendraient facile la tâche de l'historien futur de nos diocèses : cela est vrai, si cette tâche est bien remplie, et si l'excès des louanges ne gâte pas d'avance le jugement de l'Histoire. Mieux vaudrait n'avoir aucun document que des documents mêlés de tant de rhétorique et de coups d'encensoir.

« En résumé, point d'injures ni de compliments. L'un vaut l'autre, et on ne sait lequel des deux est le plus dangereux. Vous direz la vérité sans détour et sans exagération ; vous blâmerez le vice et l'erreur sans vous emporter ou vous aigrir ; vous louerez avec mesure et toujours les actions plutôt que les personnes ».

Les enfants.

Laissez à vos enfants leur tunique flottante
Et l'or de leurs cheveux.
Ne troublez pas trop tôt l'ignorance charmante
Qui rend si clairs leurs yeux.

Ne faites pas de bruit près de leurs berceaux frêles,
Ils entendent encor
Des concerts inconnus et des battements d'ailes
Autour de harpes d'or.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quand vous les approchez, faites doux vos visages
Car ils ont souvenir
D'angéliques regards et de chastes images
Qu'il ne faut pas bannir.

Car l'âme de l'enfant c'est une page blanche,
Un rêve virginal,
Un lac pur sur lequel aucune ombre ne penche,
Un vase de cristal.

Devant leurs yeux ravis ne mettez d'autre livre
Que celui du bon Dieu.
C'est pour eux un écho, puisqu'ils viennent de vivre
Là-haut, dans son ciel bleu.

Ils ont si bien le temps de fouler notre terre !
Ce serait un péché
De poser leurs pieds nus trop tôt dans la poussière
Où nous avons marché.

Que tout sous leurs regards soit loyal et fidèle,
Plein d'honneur et d'amour.
Dans ces petits cœurs neufs, allumez l'étincelle
Qui sera flamme un jour.

Dieu, qui donne l'enfant, parfois nous le réclame ;
Rendons-le lui si pur,
Qu'il en soit à douter si cette petite âme
A quitté son azur.

S'il veut nous le laisser, conservons-le sans tache
Tout prêt pour le retour,
Car l'enfant vient du ciel, et nous avons pour tâche
Qu'il y remonte un jour.

(Semaine de Luçon.)

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Les bouchers de Limoges. — Le journal le *Temps* a remarqué qu'au passage de M. Carnot à Limoges, la corporation des bouchers s'est abstenue de paraître. C'est la première fois que depuis 300 ans elle manque à la tradition lui conférant le privilège d'escorter le Chef de l'Etat dans ses visites à Limoges.

Dans cette ville, les bouchers occupent un quartier spécial où ils se distinguent par des habitudes chrétiennes. Devant chaque maison, on voit brûler une lampe devant la statue de la Vierge. La corporation a son église particulière et ses cérémonies auxquelles elle tient fortement. Les bouchers de Limoges, c'est toujours le *Temps* qui parle, invitent en ce moment M. de Mun à venir présider à l'inauguration d'un cercle dont ils se réservent exclusivement la jouissance et qu'ils viennent d'ériger de leurs propres deniers. Ils s'y sont pris, pour se procurer les fonds

nécessaires, d'une façon qui met bien en relief la rondeur de leur caractère.

« Voici un chapeau, dit en se décoiffant l'un d'eux à sept des membres les plus influents de la corporation. Nous allons y jeter chacun un morceau de papier, sur lequel nous indiquerons la somme que nous voulons verser. Au-dessous, chacun signera. »

Le premier versement ainsi souscrit s'éleva à 98,000 fr. Ils ont installé une scène dans leur salle de conférences, en face d'un Christ en croix placé entre une statue de la Vierge et une statue de leur patron, saint Aurélien. *(Semaine de Luçon.)*

Fondations pour Missions. — D'après une jurisprudence favorable, inaugurée en 1873, les fondations des exercices spirituels, connus vulgairement sous le nom de *missions*, étaient susceptibles d'être autorisées, si les fondateurs avaient soin, en écartant ce nom, qui les faisait tomber sous l'application de la prohibition expresse et légale édictée par le décret du 25 septembre 1802, de les désigner sous celui de *prédications extraordinaires*.

Cette interprétation bienveillante a même permis d'autoriser des fondations textuellement instituées pour *missions*, lorsque l'autorité diocésaine déclarait que, d'après les usages du diocèse, ce mot devait être considéré comme l'équivalent de *prédications extraordinaires*.

Mais actuellement, quelle que soit la qualification donnée à ces exercices, celui de *prédications extraordinaires*, comme celui de *missions*, le Conseil d'Etat et l'Administration en refusent d'une manière absolue l'approbation.

Il ne faut donc pas songer aujourd'hui à constituer, par l'intermédiaire des Fabriques, sous forme de donation, de legs ou de contrat, des fondations de cette nature.

On ne saurait y arriver que d'une manière détournée, en chargeant une personne de confiance de capitaliser successivement les arrérages de la rente destinée à cette fondation et de les appliquer elle-même, par ses propres soins, aux frais d'une mission dont la célébration ne soulève d'ailleurs pas plus d'objections que celles des autres services religieux accomplis dans l'intérieur des églises. *(Semaine de Toulouse.)*

Le Laïcisme dans l'Église. — Un curé de la Savoie ayant refusé un enfant à la première communion, a reçu de l'adjoint, de la commune le joli billet que voici, reproduit dans son *intégrité*.

« Saint- Nizier, du 24 avril 1888.

« Monsieur le curé,

« Il y à quelques jours, vous prometiez au petit D... de lui faire faire sa première Communion, même vous avez dit aux parents de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lui acheté des éffets, je ne sais pour quèl motif M. l'abé l'as refusé, pourtant le jeune homme est sur 13 ans, et son cousine Barri quand n'à que 11 et demi, il et reçu ; donc, il y aurait partialitée, pourtant je vous aie Entendue dire en chère que vous ne receviez pas un enfant avent làge révolu, la loi a donc changée, je mégare, cela ne me regarde pas. Je me rapel que Jésu étant sur la terre disais: laissé venir à moi les petits enfants. le royomme du ciel et à eux, et vous, les ministre. vous les repoussez jusqu'à la Table sainte. Suivez Jésu depuis sa naissance, alez au temple, à làge de 12 ans, et vous les jetez à la porte ; allez au jourdin renouvelé les veux, vous en sortez de la caravanne vous les repoussez ; suivez Jésus sur la montagne, instruisant le peuple, suivez-le, nourrissent 5 mil personne avec deux petits pain et deux poissons, et ne voulez pas les nourire à la Table sainte ; suivez Jésu dans une barque, Etendant son bras, et dire à la tempête de Cessé, et vous l'exilez ; suivez Jésu à la table du chef de la Sinagogue, regardéz le pharisien et le publicain, celui qui fut pardoné, mais aujourd'hui cèt comme dans l'inde. Ceux qui suivent pas vos volontées sont regardés en paria ;

« M. peut être que le fils de D... n'et pas des plus savant, mais il et vieux, l'année prochaine il sera sur 14 ans, cet trop vieux, il sera montré au doi ; taché donc de le recevoir S'il et possible, attendu que vous en recevez qui non pas pas l'age revolu moin de cinq mois ; pas de particularitée s'il possible.

« Acceptez, monsieur le Cure, mes sentiments respectueux.

« *M., adjoint.* »

Suisse. — Il vient de se passer en Suisse un incident qui n'intéresse pas seulement les catholiques de ce pays ; aussi croyons-nous devoir le noter à part, d'autant plus qu'il a motivé un acte épiscopal digne d'être connu.

Voici les faits :

Dans le canton de Schwyz, une société cantonale de chant s'était avisée de demander au conseil communal de Schwyz l'autorisation de donner son concours dans l'église. Le conseil communal répondit naturellement que cela ne le regardait pas, mais qu'il allait appuyer la demande auprès de l'autorité épiscopale.

C'est à cette demande que Mgr Rampa, évêque de Coire, a répondu par une lettre dont voici le passage principal :

« Vous demandez que l'exécution des chœurs d'ensemble et « des chants mis au concours puisse avoir lieu dans l'église pa- « roissiale. Nous avons pesé mûrement cette question. Nous avons « examiné, d'un côté, les motifs que vous nous exposez, et de « l'autre les prescriptions ecclésiastiques touchant ce qui est per- « mis et ce qui est défendu dans les églises. De plus, nous avons « soumis le cas à notre conseil ecclésiastique.

« Dans l'intérêt de la paix et de la bonne entente nous aurions volontiers accédé à votre demande, dont nous reconnaissons les

bonnes intentions. Mais les préceptes de la sainte Église que « nous avons juré d'observer, et l'obligation que nous avons de « veiller à votre salut et au nôtre, sont si stricts que nous ne « pouvons faire autrement, si douloureux que nous paraisse ce « devoir, de refuser votre requête en ce qui concerne l'exécution « de *chants profanes* dans l'église. Les dispositions du droit canon « et les ordonnances du Concile de Trente (22e session) « inter- « disent formellement dans les églises consacrées toute réunion, « action ou représentation d'un caractère profane. »

« Le saint Concile de Trente « fait aussi aux évêques un devoir « rigoureux d'écarter de l'église tout ce qui n'est pas en harmo- « nie avec la dignité et le caractère de la maison de Dieu. » Or, « d'après les prescriptions de l'Église, on doit considérer comme « profane, et non comme religieuse, toute exécution de chant qui « n'est pas en relation indirecte avec les fonctions du culte, et qui « ne s'applique ni à des textes liturgiques ni à des textes en géné- « ral approuvés par l'Église.

« Cette définition vous démontre suffisamment que votre pro- « gramme a un caractère profane et ne peut dès lors se produire « dans la maison de Dieu. »

Inutile de dire que cette décision a clos l'incident. Du même coup, elle a fait la lumière pour les catholiques, trop disposés à croire, en notre temps, que l'église n'est pas faite uniquement pour la prière liturgique ou les exercices du culte, et qu'elle peut se prêter aux distractions artistiques, moyennant un droit d'entrée, comme au théâtre, et pourvu qu'on puisse mettre en avant quelque prétexte de religiosité ou de charité.

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

(Suite)

Lundi de la Pentecôte, 14 juin 1886.

MON CHER AMI,

Quel bon somme j'ai fait après mes courses d'hier !

Aujourd'hui, liberté de manœuvre pour tous les pèlerins. Après la réunion chez les Grecs-Unis, à six heures, adieux aux Lieux-Saints, préparatifs de départ, derniers achats. Le Père-Vicaire a permis aux catholiques de tenir les boutiques d'objets de piété ouvertes pendant quelques heures, plusieurs pèlerins n'ayant pas encore fait toutes leurs emplettes. Il fallait cette permission expresse, car ici les chrétiens observent rigoureusement les fêtes.

A sept heures, M. L... et moi nous nous sommes rendus au Saint-Sépulcre, et j'ai eu le bonheur de dire la sainte messe à la chapelle de l'Apparition.

La sainte Colonne de la Flagellation est exposée dans cette chapelle et, pendant toute la journée, il y a eu foule pour la vénérer et la baiser. Pendant deux heures au moins, je suis resté

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dans les stalles des Franciscains, assistant à la messe, récitant mon bréviaire, ou méditant sur les souffrances de Jésus pendant la terrible nuit qui précéda sa mort. C'est pendant cette nuit que Jésus fut attaché à une colonne et flagellé cruellement dans une des dépendances du palais de Pilate. Une chapelle est élevée en cet endroit et je l'ai visitée une fois en me rendant à Sainte-Anne. Elle se trouve en face de la deuxième station, quelques mètres plus bas que le prétoire et le lithostrotos où Jésus fut condamné à mort. Elle a été ruinée et relevée plusieurs fois dans le courant des siècles et dernièrement encore, en 1838, grâce à la générosité de Maximilien, duc de Bavière.

Moustapha Bey, pacha de Jérusalem, voulut convertir cette chapelle en écurie et, un soir, il y fit mettre trente de ses plus beaux chevaux : le lendemain, tous ces chevaux furent trouvés morts. Il y fit mettre trente autres qui eurent le même sort. Le pacha comprit que ce lieu était vénérable, et qu'Allah (Dieu) ne voulait pas qu'on y mit des animaux ; il le rendit donc aux religieux franciscains, qui n'en ont pas été dépossédés depuis.

La sainte Colonne n'est plus dans cette chapelle. Brisée par les musulmans, en 1851, elle fut sauvée par le Révérendissime Père Custode Boniface de Raguse, qui en envoya un fragment au Pape Paul IV, un autre à Philippe II, roi d'Espagne, un troisième à la République de Venise ; on le vénère dans l'église de Saint-Marc ; mais il en retint la plus grande partie pour Jérusalem. Cette colonne est en porphyre et a environ 60 centimètres de hauteur. On l'a placée, dans la chapelle de l'Apparition, à droite en entrant ; elle est renfermée derrière une grille de fer. Dans le courant de l'année, on se sert, pour la vénérer, d'un bâton que l'on fait toucher à la sainte Colonne, à travers une sorte de lucarne et que l'on baise ensuite. Chaque année, le Mercredi-Saint, la grille est ouverte et les fidèles sont admis à la vénérer et à la baiser. C'est par exception pour nous, pèlerins français, qu'elle a été exposée aujourd'hui sur l'autel à la vénération du peuple.

Avant de sortir du Saint-Sépulcre, j'ai passé par la sacristie franciscaine, où l'on m'a montré les éperons et l'épée de Godefroy de Bouillon. Cette épée n'est pas aussi lourde qu'on pourrait le croire à première vue : je la manie sans difficulté.

Avant de rentrer à l'hôtel, je voulus encore une fois visiter le patriarcat, l'établissement des Frères, Saint-Sauveur, la chapelle des religieuses du Rosaire, près du patriarcat grec-uni, et enfin celle des Filles de Saint-Vincent-de-Paul. Celles-ci viennent de s'établir à Jérusalem depuis un mois à peine, dans le quartier arménien. Déjà elles soignent et visitent une foule de pauvres malades qui, en les connaissant, apprécient le dévouement qu'inspire seule la vraie religion. Leur réputation s'étend déjà au loin. Les Arabes, voyant pour la première fois la blanche cornette assez semblable aux ailes d'un oiseau d'Orient, les appelèrent les *oiseaux blancs de France*. Ce nom leur restera.

Le siroco et la chaleur augmentent : Sa Béatitude le Patriarche latin dit qu'il est temps pour nous de partir ; il craint que la chaleur excessive ne nous rende malades. Par le fait, le thermomètre accuse, dit-on, 61° au soleil, 45 à l'ombre. Il y a longtemps que l'on n'a pas ressenti pareille chaleur à Jérusalem. Pour en atténuer les effets, je me suis rendu, à deux heures, près de la porte de Jaffa, à un établissement de bains tenu par un Allemand. Ces Allemands sont partout !

A quatre heures, j'assistais à la procession franciscaine autour de l'église du Saint-Sépulcre, où j'ai passé près de trois heures. Pour la dernière fois, j'ai baisé le Calvaire, le Saint-Sépulcre, la sainte Colonne, la Pierre de l'Onction, etc.

Après dîner, j'ai fait mes adieux à la famille Marroum, et maintenant je te trace ces quelques lignes pendant que le Père L... arrange, dispose, ficelle, amarre nos sacs de voyage.

Le départ est fixé à 5 heures 1/2. Il faudra se lever à 3 heures et demie, pour pouvoir célébrer encore une fois la sainte messe à Jérusalem, et se trouver à 5 heures 1/4 à N.-D. de France.

Tu me permettras donc d'aller prendre du repos et de terminer ici cette lettre qui te parviendra, je l'espère, par la poste autrichienne, quelques heures avant notre arrivée à Marseille. Demain, je reverrai mon Laouik.

Bonsoir, cher ami. *(A suivre.)* X.

SAINT JEAN DISCALCÉAT

(Suite)

De 1837 à 1841 furent exécutés dans l'abside de la cathédrale des travaux qui ont dû disparaître presqu'en totalité, mais qui avaient le mérite d'une parfaite exécution et d'une conception déjà savante pour une époque où l'on débutait dans l'étude de l'architecture du Moyen-Age. L'autel des Saints-Anges et son retable (1) reçurent comme accessoire une niche gothique en stuc pour la statue de saint Jean Discalcéat.

En 1868, cette niche a été peinte en couleur granit de manière à se confondre avec les détails même de l'architecture de l'édifice ; le pinacle qui surmontait le dais a été supprimé, c'est toujours dans cette niche ainsi modifiée que se voit la statue du Saint, au moment où j'écris. Une statue de saint Guennolé lui faisait face, il y a peu de temps ; elle a été remplacée par celle de saint Antoine de Padoue ; notre Saint a donc retrouvé le voisinage qu'il avait autrefois dans son église franciscaine.

(1) Ce retable et celui de l'autel de Notre-Dame du Mont-Carmel décorent aujourd'hui la jolie église de Pleyben-Porzay.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

J'ai parlé des offrandes en pain, et en argent qui sont déposées devant saint Jean. Le samedi, jour de marché à Quimper, on voit souvent de braves gens de la campagne déposer un petit pain sur le tronc de celui qui autrefois allait mendier pour les indigents ; si vous attendez un instant, vous verrez une pauvre femme, un vieillard, prendre ce pain de la charité comme lui étant offert par le Saint lui-même, qui du haut du ciel fait encore l'aumône à ses chers mendiants de Quimper.

Mais ce que l'on voit plus souvent encore, ce sont les pièces de monnaie tombant dans le tronc en fer et témoignant ou de la confiance, ou de la reconnaissance, ou plutôt de ces deux sentiments à la fois.

Ce n'est pas seulement la grâce de retrouver les objets perdus que l'on demande à saint Jean Discalcéat : on voyage beaucoup aujourd'hui, et la fièvre de locomotion qui s'est emparée du monde a eu entr'autres résultats celui de faire connaître saint Jean Discalcéat en dehors de Quimper. Sur différents points de la France et même en d'autres pays, on lui demande d'obtenir du beau temps. Bien des fois des offrandes destinées à notre Saint ont été adressées à l'Archiprêtre de la cathédrale avec l'indication des motifs qui avaient provoqué cette générosité ; souvent ce sont des communautés religieuses qui demandent un rayon de soleil pour égayer leurs processions solennelles avec leurs fêtes de famille; c'est ainsi par exemple qu'à Bordeaux les Dames du Sacré-Cœur s'étant adressées à notre Saint quimpérois pour obtenir la cessation de la pluie le jour où devait être consacrée leur église, ont vu leur prière exaucée. Les religieuses bretonnes sont nombreuses dans la Société des Dames du Sacré-Cœur, elles ont fait connaître dans beaucoup de leurs maisons le Saint auquel elles aimaient à recourir, si bien qu'une dame anglaise, peu familiarisée avec notre langue, se faisait récemment recommander près du *petit Saint qui fait des miracles pour deux sous*. C'est toujours à la cathédrale que sont adressées les offrandes et les recommandations venant de pays éloignés ; ni les reliques au Petit-Ergué, ni les statues érigées dans l'église Saint-Mathieu de Quimper ou dans la chapelle Sainte-Hélène de Douarnenez, n'attirent ce courant de dévotion vers le saint Frère-Mineur.

Ce qui fait les Saints ce sont les vertus héroïques, mais comme il y a de fausses vertus ressemblant quelquefois aux vertus réelles, il importe que la distinction se puisse faire, et Dieu qui se réserve de lire au fond des cœurs, donne néanmoins à son Eglise le moyen de reconnaître la sainteté véritable : ce moyen c'est le miracle. Il y a cependant des Bienheureux auxquels on n'a guère attribué de prodiges : l'Evangile n'en cite pas un seul du saint Précurseur; le grand miracle de Jean-Baptiste c'était l'excellence même de sa

sainteté ; de même le miracle de saint Thomas d'Aquin c'était sa science, comme le miracle de saint Vincent de Paul fut sa charité.

On peut dire aussi que le grand prodige de saint Jean Discalcéat fut le caractère mortifié de sa vie, et je crois devoir pour la seconde fois citer ici le mot de Grégoire IX : « Qu'on me donne un Frère-Mineur qui ait toujours observé sa règle de point en point, et je ne demande pas d'autre miracle pour le canoniser. » On n'oubliera pas que l'auteur de l'ancienne Vie manuscrite de saint Jean, a dit de ce vrai fils de saint François, « que de sa règle il ne transgressa jamais un *iota*. »

Nous excéderions si nous disions que c'est là la seule merveille opérée par notre Saint, mais nous ne devons pas cependant hésiter à reconnaître qu'on lui attribue peu de miracles proprement dits. Il en est deux qui sont racontés dans sa vie; pour les exposer, j'emprunte le texte d'Albert-le-Grand.

« Par ses prieres, il preserva une femme, sienne pénitente, d'avortement inévitable, et obtint à la mesme femme la grace d'accomplir un conseil qu'il lui avoit donné en confession, à quoy elle avait auparavant grande repugnance.

« Une dame de l'evesché de Rennes, estant malade et desesperée des médecins, le voulut voir ; il y vint, et ayant dit trois fois l'Evangile *In principio* sur la malade, elle se leva soudainement saine et luy servit à disner. »

Dans le procès-verbal dressé en 1879, lors du changement de reliquaire aux ossements de saint Jean Discalcéat, nous avons vu qu'avec ces restes vénérables se trouvaient : 1° un livre de cantiques, 2° une feuille qui relate un miracle opéré en faveur d'une jeune fille de Quimper. Ce n'est pas à vrai dire un livre entier, mais un fragment de livre ; toutefois la conservation de ces quelques débris n'est pas pour nous un fait de médiocre importance ; le cahier composé de feuilles détachées commence à la page 145 et finit à la page 162. De la page 146 à la page 160 on rencontre un calendrier où sous la rubrique de chaque mois sont mentionnés les Saints bretons. L'article concernant saint Jean Discalcéat se lit à la date du 15 décembre (1) ; il est écrit en breton comme tout le reste du volume, et nous y relevons seulement ceci, que le Saint fit beaucoup de miracles. On peut déplorer que la date d'impression de cet opuscule ne nous soit pas connue.

Nous devons maintenant transcrire un autre document que nous n'avons fait qu'indiquer : « Ce jourd'hui quinzième décembre 1750 a comparu dans notre sacristie (2) Marie-Julienne Mauduit, femme d'Yves David, demeurants rue

(1) C'est à la note que M. Aymar de Blois a rédigé dans le registre d'Ergué-Armel que nous devons la connaissance de ces détails et le procès-verbal de guérison de Marie-Perrine David.

(2) La sacristie de l'église de Saint-François ; cette pièce a été rédigée par les religieux du couvent.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Neuve, paroisse du Saint-Esprit qui a déclaré que sa fille nommée Marie-Perrine David (1) étoit percluse des deux jambes depuis deux ans et demi et qu'après avoir fait plusieurs prières ou neuvaines dans différents endroits sans s'apercevoir d'amendement de sa fille, elle l'a enfin vouée à saint Jean Discalcéat : et le quatrième jour de la neuvaine elle s'aperçut que sa fille remuait et frappait la terre des deux jambes, en foi de quoy elle a signé, à Quimper, les jour et an que dessus.

« *Signé :* MARIE-JULIENNE MODUIT. »

Et maintenant nous croyons avoir dit tout ce qu'il est possible de savoir sur la vie de saint Jean Discalcéat, sur la dévotion dont ce Saint est l'objet, sur la manière dont son culte s'est établi. Au moment où nous commencions cette étude nous étions loin de nous attendre à la joie que nous avons éprouvée, il y a quelques semaines, en apprenant que Monseigneur se rendant aux instances du Révérend Père Marie de Brest, procureur des Missions franciscaines et commissaire général de Terre-Sainte, allait demander au Saint-Siège l'approbation du culte de notre Saint ; surtout nous ne pouvions prévoir les paroles encourageantes de Notre Très-Saint Père Léon XIII à ce sujet.

Après ce qui s'est passé, nous devons renseigner les fidèles sur les points que la Congrégation des Rites tient à voir élucider dans les causes de ce genre.

En se rapportant à ce qui a été déjà dit, il sera facile à chacun de justifier nos réponses.

1° Le culte public de saint Jean Discalcéat existait-il de temps immémorial (c'est-à-dire depuis au moins un siècle), lors du décret d'Urbain VIII (1634)? En effet on doit le croire ; les Reliques recevaient alors un culte réel dans le tabernacle en forme de dôme, où elles étaient déjà depuis un temps considérable ; elles avaient été précédemment vénérées dans deux tombeaux différents,qui avaient attiré un grand concours de pélerins ; tout cela paraît avoir demandé un temps très long.

C'est en 1636, deux ans après le *décret*, qu'Albert-le-Grand écrivit la Vie de saint Jean Discalcéat, d'après un manuscrit très ancien ; il connaissait certainement l'acte d'Urbain VIII, et s'il n'assigne pas de date au commencement du culte du Bienheureux, c'est que c'était un culte plus que séculaire et absolument *immémorial* dans le vrai sens du mot.

2° Peut-on prouver que ce culte a existé sans interruption ? — Le lecteur peut en juger facilement.

3° Le corps du Serviteur de Dieu a-t-il été élevé solennel-

(1) Le procès-verbal de 1879 renferme une inexactitude d'ailleurs sans importance ; ce n'est pas une fille Moduit, mais une fille David qui fut guérie ; Moduit était le nom de famille de sa mère comme on le voit à la signature.

lement et proposé à la vénération publique dans l'Eglise ? Les reliques ont-elles été unies à celles d'autres Saints et Bienheureux, offertes à la vénération, portées dans les processions ? — La réponse est encore toute faite.

4° Les images du Bienheureux ont-elles été peintes avec des rayons ou une auréole ? — Pour le tableau dont nous déplorons la perte, nous ignorons s'il portait cette caractéristique de la sainteté ; d'ailleurs, dans nos usages français, les rayons ou l'auréole ne sont pas l'accompagnement indispensable de l'image peinte d'un Saint, comme ils le sont en Italie. Les quatre images connues de saint Jean Discalcéat sont des statues ; il n'y a pas à s'étonner de les voir dépourvues de rayons, mais simplement à constater qu'elles sont l'objet de la vénération des fidèles.

5° Lui a-t-on dédié des autels ou des chapelles ? — Non, absolument parlant, mais la dévotion qu'on avait pour son tombeau était telle que l'autel de saint Antoine de Padoue était appelé par les Frères-Mineurs eux-mêmes autel de saint Jean Discalcéat.

6° Y a-t-il eu une fête célébrée en son honneur ? — Qu'on se rapporte à ce qui est dit du vieux calendrier enfermé dans le reliquaire.

7° A-t-on fait des legs de messes pour honorer saint Jean Discalcéat ? — Cela a lieu très fréquemment.

8° L'autorité civile a-t-elle établi quelque solennité en son honneur ? — C'est le maire d'Ergué-Armel lui-même, qui en sa qualité de magistrat civil et en l'absence de tout représentant de l'autorité ecclésiastique, exposa les reliques de saint Jean et les fit reconnaître aussitôt après le Concordat.

9° Place-t-on près de ses reliques ou de ses images des *ex-voto* ou des cierges ? — Ceux qui fréquentent la cathédrale le savent bien.

10° A-t-on fait des prières publiques pour obtenir son patronage ? — Oui, du moins en 1870.

11° Y a-t-il un office et une messe en son honneur ? — Non.

12° Le titre de Saint est-il inscrit sur ses statues ? — Oui.

13° De bons auteurs ont-ils dans leurs ouvrages écrit son histoire, attesté son culte et l'ont-ils désigné comme Bienheureux ? — Oui.

14° Ses statues ont-elles été érigées comme monuments publics ? — Non.

On voit qu'à ces quatorze questions la plupart des réponses ont été affirmatives, et cela suffit ; le Saint-Siège demande seulement ce qui est nécessaire pour prouver un culte déjà immémorial au temps où fut promulgué, puis confirmé, le décret d'Urbain VIII, dont nous avons parlé et qui fait loi dans la matière.

(A suivre).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

UNE JEUNE INSTITUTRICE de 18 ans, appartenant à une famille honorable, désire une *place dans une École libre ou dans une Maison recommandable.*
S'adresser au bureau du journal.

Conseil aux Lecteurs. — La Poudre de Rogé, approuvée par l'Académie de Médecine, est le plus agréable des purgatifs, celui qui convient le mieux aux dames, aux enfants et aux tempéraments délicats.
« La Poudre de Rogé peut, dans presque tous les cas, remplacer les autres purgatifs. » (Prof^r^ BOUCHARDAT.) — Eviter les produits similaires comme *nom* et comme *forme*. F^on^ : M^on^ L. Frere, 19, rue Jacob, Paris. Dépôt : Ph^ie^ Rogé, 9, rue du 4-Septembre, et toutes Ph^ies^. Prix du flacon : 2 fr.

Nous sommes heureux de recommander à nos lecteurs, **M. Louis ROUVIÈRE**, *propriétaire de Vignobles*, à **VERGÈZE (Gard)**. Ce vigneron qui prépare lui-même les vins qu'il offre au clergé pour le Saint-sacrifice, tient aussi à la disposition de nos lecteurs des vins rouges excellents et garantis absolument naturels et sans plâtre, à partir de 80 francs la barrique de 225 litres fût perdu et rendu franco de transport et de congé jusqu'à la gare qui lui est désignée. Nous devons ajouter que M. Rouvière fait partie de la Croisade des Négociants Francs-Catholiques et qu'il donne une partie de son bénéfice pour le soutien de l'Ecole-Libre de sa paroisse. Il espère que tous les bons chrétiens voudront bien, par leurs achats, participer à cette excellente œuvre. *Envoi du prospectus détaillé sur demande affranchie.*

MIGRAINE **Les Cachets Guillon** guérissent en quelques minutes les accès de *Migraine*, les *Maux de Tête*, les *Rages de Dents*, etc. — 3 f. la Boîte *fco.* Phie GUILLON, 134, Bd Voltaire, PARIS, et Phies

FONDERIE DE CLOCHES
Adolphe HAVARD,
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

DEMANDER PARTOUT
CHOCOLAT MENIER
REFUSER LES IMITATIONS

Un Prêtre de Rome a trouvé le secret de soulager instantanément et de guérir radicalement les Cors, Durillons, Œils-de-Perdrix, avec le Baume Antonio. *Liv.* fco c. 1150 Ph^ie^ **Malavant**, 19, r. des Deux-Ponts, Paris.

SAVON ANTISEPTIQUE AU **GOUDRON BORATÉ** Maladies de la peau, lavages antiseptiques, crevasses, engelures, etc. 2 f. T^es^ ph^ies^. Liv. fco cont. mandat
J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

GOITRE ET GLANDES de *Bertrand Aîné*, pharmacien, 21, Place Bellecour, à Lyon. diminuent dès les premières applications et sont guéris radicalement par le *Sirop de Bochet Iodé* et la **POMMADE RESOLUTIVE**
ENVOI FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE DE 8 FR. — NOTICE GRATIS.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

3^e^ ANNÉE. Samedi 26 Mai 1888. N^o^ 21.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Service anniversaire de Monseigneur Nouvel ; Nominations dans le Clergé ; Le Protonotariat ; L'abbé Cohanec et la variole à Landéda. — *II. Nouvelles du Monde catholique :* L'armée et le Clergé ; Canonisation. — *III. Lettres d'un Pèlerin de Jérusalem* (suite). — *IV. Saint Jean Discalcéat* (suite). — *V. Annonces et avis divers.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 27 Mai. — Fête de la Sainte-Trinité, double de 1^re^ classe, blanc. Mémoire du Dim. Vêpres de la fête ; mém. du suiv. et du Dim.
Lundi 28. — S. Augustin de Cantorbéry, évêque, double, blanc.
Mardi 29. — Notre-Dame Auxiliatrice, double-majeur, blanc.
Mercredi 30. — S. Félix, ou office votif.
Jeudi 31. — Fête du Saint-Sacrement, double de 1^re^ classe, blanc.
Vendredi 1^er^ Juin. — S. Ronan, évêque, double, blanc.
Samedi 2. — Office de l'Octave du Saint-Sacrement.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Plougar	27 mai.
Bauzec-Conq	28, 29, 30 et 31 mai.
Milizac	1^er^ et 2 juin.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Un grand devoir à remplir. — Le service du bout de l'an de Mgr Nouvel sera chanté à la cathédrale, mercredi prochain, 30 mai, par Mgr Lamarche.

Sa Grandeur a écrit au clergé et aux fidèles, à cette occasion, une lettre pastorale, qui rappelle le devoir sacré de prier pour le repos de l'âme de CELUI que nous avons tous aimé et vénéré pendant 15 ans à notre tête.

Lui-même était si attaché à son cher diocèse ! C'était son unique préoccupation, et toute sa joie. Il ne vivait que pour lui, et ses intentions toujours droites, élevées et saintes, ne tendaient qu'à son bonheur.

Nous ne pouvons mieux faire pour montrer la pensée inspiratrice de toute sa vie, que de remettre ici ce que nous écrivions, il y a un an, après une de ces scènes qui arrachent des larmes, et laissent d'ineffaçables souvenirs.

« Monseigneur était revenu de la première partie de sa tournée pastorale, le samedi 21 mai, extrêmement fatigué : depuis longtemps, sa robuste constitution était minée par un mal qui ne pardonne jamais. Le lendemain, il pria M. le docteur Chauvel, fils d'un de ses meilleurs amis de collège, de venir le voir. L'éminent praticien fut effrayé, et autour du prélat on perdit espoir. La semaine fut mauvaise, le mal faisait de grands progrès, et lundi dernier, à 5 heures du soir, Monseigneur reçut les consolations suprêmes de la religion. M. de Calan, doyen du chapitre, entouré de tout le clergé de la ville, lui porta le Saint-Viatique. Monseigneur était assis dans un fauteuil : en voyant ses prêtres à genoux et sanglottant, il leur adressa d'une voix ferme ces quelques mots : « Je « vous remercie, Messieurs, d'être venus m'apporter N.-S. J.-C., qui « m'aidera à bien mourir. Je vous demande pardon de toutes les fautes « que j'ai pu commettre par faiblesse et fragilité humaine. »

« M. l'abbé Serré, vicaire général, lut en son nom, malgré sa vive émotion, la longue profession de foi de Pie IV ; à la fin, Monseigneur dit : *Credo*, et mettant la main sur le livre, il ajouta ces paroles qui sont comme son testament et l'explication de sa vie : « Je crois tout ce qui est révélé dans les Saints Evangiles. En vous quittant, Messieurs, je vous laisse dévoués à Jésus, Notre Sauveur, qu'il faut aimer, aimer d'un amour exclusif. C'est lui seul qu'il faut aimer, servir et défendre. Priez pour moi, Messieurs, pour que Dieu m'accorde une bonne mort, et recevez ma bénédiction.

« M. le doyen communia Monseigneur, et M. l'abbé du Marhallac'h surmonta sa douleur pour lui donner l'Extrême-Onction.

« Monseigneur se retira dans ses appartements, soutenu des deux côtés et chancelant à chaque pas.

« La journée du mardi fut telle qu'on pouvait craindre de voir notre Père passer d'un moment à l'autre. Sa famille accourue eut la consolation d'être reconnue. Notre cher malade baissait. Uniquement préoccupé dans son délire des choses de Dieu, il répondait aux prières, baisait le crucifix, égrenait son chapelet, et donnait sa bénédiction.

« Une agonie douce, calme, commença bientôt ; on pouvait croire

qu'il irait jusqu'au mercredi matin, quand, à minuit il rendit l'âme sans efforts, ni souffrances, après avoir une dernière fois reçu l'absolution du R. P. Bleuzen. L'Evêque hospitalier, moine d'une Congrégation expulsée, recevait d'un enfant de saint Ignace, expulsé lui aussi, cette dernière grâce, cette suprême faveur !

« Le mois de Marie finissait, le mois du Sacré-Cœur commençait ! »

Le clergé en grand nombre et les fidèles en foule voudront mercredi, unir leurs meilleures prières en faveur de l'âme de notre vénéré Père et Evêque, et lui demander en retour de s'intéresser à l'affermissement de la santé de son cher successeur, comme il s'est manifestement intéressé à son choix.

QUIMPER. — Nous avons la joie de voir la santé de Monseigneur se raffermir de plus en plus.

Sa Grandeur a donné la confirmation dans les trois paroisses de sa ville épiscopale, et elle se propose de se rendre à Brest, dans le courant du mois de juin, pour la même cérémonie.

* * *

— La procession générale de la Fête-Dieu sortira de la Cathédrale, vers dix heures et quart, Dimanche 3 Juin, à l'issue de la grand'messe qui se chante à neuf heures.

* * *

— Nous apprenons avec une véritable douleur que Sa Grandeur Mgr Bouché, évêque de Saint-Brieuc, vient d'être frappé d'une attaque d'apoplexie fort grave.

Nous demandons à nos lecteurs de s'unir à nous pour obtenir du bon Dieu le retour à la santé de ce grand et saint Evêque.

Ce serait une grande perte et un grand malheur pour ce beau diocèse de Saint-Brieuc, qui avait l'espoir de conserver si longtemps à sa tête un de ses enfants les plus distingués et les plus dévoués.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. Le Porz, recteur de Saint-Vougay, et de M. Hellard, recteur de Plouvorn.

Nous recommandons ces deux vénérables prêtres aux prières de nos lecteurs.

Nominations. — M. Moënner, vicaire à Plougastel-Daoulas, est nommé recteur de Saint-Vougay.

M. Traon, vicaire à Botsorhel, est nommé vicaire à Plougastel-Daoulas.

M. Rannou, jeune prêtre, est nommé vicaire à Botsorhel.

Le Protonotariat. — Le Protonotariat est, après l'épiscopat, la première dignité dans l'Eglise et la première prélature à Rome.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

On comprend que le Souverain-Pontife soit entouré et aidé dans l'exercice de ses hautes fonctions par des prélats nombreux et placés dans différents ordres ou degrés. On en distingue deux principaux : les Camériers et les Protonotaires ; les Camériers se subdivisent eux-mêmes en Camériers ordinaires (cette dignité, réservée aux prêtres, donne droit à certains privilèges et oblige à certains services d'honneur dans le palais) et en Camériers de cape et d'épée, dignité que reçoivent seuls les laïques de condition élevée. Les Camériers ordinaires portent en service et dans les cérémonies publiques la soutane violette ; les Camériers de cape ont conservé le vieux costume : la jacquette de velours avec fraise et pantalon court, l'épée à garde d'argent et le collier Henri IV.

Ces deux distinctions sont fort estimées ; autrefois elles étaient ou la récompense de services signalés, pour quelques-uns, ou pour d'autres, le premier pas d'une carrière qui s'annonçait belle et rapide. Les conditions dans lesquelles le Souverain-Pontife exerce son autorité aujourd'hui, ont apporté en tout cela des restrictions et des modifications fâcheuses, comme les circonstances qui les ont nécessitées.

Les Camériers, à la mort du Pape qui les a nommés, perdent leur dignité et leurs droits ; ils doivent solliciter du nouveau Pape une nouvelle nomination. Au-dessus des Camériers et immédiatement après les évêques, viennent les Protonotaires.

Les Protonotaires ont une origine très ancienne : ce sont eux qui avaient, dans les siècles de persécution sanglante, le devoir et l'honneur de recueillir les actes des martyrs, d'en dresser des procès-verbaux authentiques et de consigner sous la foi du serment, dans les archives de l'Église, tout ce qui serait de nature à intéresser les chrétiens de l'avenir. Leur nombre était fixé à sept.

Sixte V (1er septembre 1586, *Romanus Pontifex*), ajouta à ce nombre cinq autres Protonotaires et leur donna un certain revenu auquel ils participaient ; de là le nom de *participants* donné à ce collège des douze Protonotaires résidant à Rome, recrutés dans les meilleures familles de la ville et jouissant de grands privilèges, entr'autres de donner le bonnet de docteur, de procéder à certaines légitimations, d'écrire les actes les plus importants qui se font à Rome (l'élection des Papes, procès de canonisations...) et d'assister aux conciles et aux consistoires publics ou semi-publics.

A côté de ce collège de douze Protonotaires participants, ayant à sa tête un doyen qui veille à la conservation des privilèges et à la dignité de ses membres, les Souverains-Pontifes ont établi des Protonotaires honoraires, non résidant à Rome ; ils jouissent des mêmes honneurs et ont les mêmes charges, mais sans revenu aucun, de là le titre de Protonotaires *ad instar participantium, (comme les participants)* pour la dignité, le rang et l'ordre de préséance, mais sans avoir aucun droit aux bénéfices. On les appelle ordinairement Protonotaires *ad instar*. Leur nombre a été très

restreint dans ces dernières années : en France surtout on en compte très peu. Il y a des provinces où il n'en existe pas un seul. Nous croyons savoir que, dans les quatre départements de la province ecclésiastique de Rennes, Mgr du Marhallac'h est seul Protonotaire Apostolique *ad instar*, Mgr Maupied, curé de Lamballe, n'étant que Camérier ordinaire ou secret, c'est-à-dire prélat de la maison du Pape.

Les Protonotaires gardent leur dignité jusqu'à la mort : ils diffèrent encore en cela des Camériers.

Nous n'ajouterons qu'un mot : en 1838, l'illustre collège des Protonotaires fut sur le point de s'éteindre ; il ne restait plus à Rome que deux membres. Le Pape Grégoire VI (février 1838) le restaura en le complétant et lui accorda de grandes faveurs.

Nous extrayons de la Constitution de Pie IX les points les plus intéressants :

Les Protonotaires sont nommés par le Pape et font partie de sa maison.

Ils portent, dans toutes les cérémonies publiques, l'habit des prélats, la soutane à queue, la mantelletta violette avec le collet et les bas de la même couleur ; la barrette doit être noire.

Quand ils chantent la messe pontificale, ils ont la croix pectorale et l'anneau orné d'une ou de plusieurs pierres précieuses ; aux autres messes ils peuvent porter un anneau simple.

Dans la vie ordinaire, outre le collet et les bas violets, ils pourront avoir la soutane noire avec liseré et boutons violets, porter la ceinture violette et mettre à leur chapeau un cordon avec gland rouge.

Ils ont le privilège inappréciable de l'oratoire privé, dans lequel ils peuvent dire la messe, même les plus grands jours de fête, et en y assistant, toutes les personnes de leur famille ou de leur domesticité, vivant sous leur toit, accomplissent le devoir dominical.

Quand le Pape tient chapelle, ils ont leur place marquée après les Protonotaires participants.

Ils rédigent les actes des béatifications et des canonisations.

Quand ils officient, ils ont les bas et les sandales de soie sans ornement, les gants de soie simples, la dalmatique, la tunicelle, l'anneau précieux, la croix pectorale, la mitre de toile blanche et la calotte noire.

Ils doivent prêter serment à Rome, par eux-mêmes ou par procureur, entre les mains du doyen du collège des Protonotaires,

Mgr du Marhallac'h a prié M. l'abbé Captier, supérieur de la procure de Saint-Sulpice à Rome, de prêter le serment d'usage en son nom.

Nous espérons être averti sous peu de jours de l'accomplissement de cette cérémonie obligatoire.

M. Cohanec et la variole à Landéda, en 1869. — Quand M. l'abbé Cohanec arriva comme Recteur à Landéda, ses

Archives diocésaines de Quimper et Léon

paroissiens, en le voyant, disaient : « Celui-là n'est pas fait pour la campagne : on nous a envoyé un *bourgeois*. » M. Cohanec eut bientôt l'occasion de dissiper cette première impression fâcheuse.

Au bout d'un an, la variole éclate, terrible et presque toujours mortelle ; elle frappe surtout les jeunes mères de famille. Le fléau, entretenu par une misère noire, se développe avec une rapidité effroyable ; la désolation est grande et le service médical, forcément insuffisant. Il y eut quatre-vingt-dix-sept décès du 24 août 1869 aux derniers jours de décembre de la même année !

Le cœur attristé et prêt à tous les sacrifices, M. Cohanec se rendit à Brest pour exposer au vice-amiral, préfet maritime, la situation de sa malheureuse paroisse, et obtenir qu'un médecin de la Marine fût détaché à Landéda. L'amiral répondit : « J'en référerai au ministre.

— « Mais, amiral, si une frégate était signalée en détresse, prendriez-vous le temps d'en référer au ministre avant de lui porter secours?...

— « M. l'abbé, reprit le préfet, je ne saisis pas bien le rapport que vous établissez entre une frégate en détresse et votre paroisse ?

— « Pardon, répliqua M. Cohanec, ma population, amiral, est une population d'inscrits, de marins et de pêcheurs : c'est une partie de la grande famille maritime que la variole décime, elle a droit à votre pitié. »

Le brave amiral serra la main de ce digne prêtre : ils s'étaient compris. Le soir même, le recteur rentrait à Landéda, amenant avec lui un jeune médecin de la Marine, M. le docteur Vauvray.

Le docteur paya de sa personne et fut admirable de dévouement et de charité jusqu'à la fin.

Le lendemain de son arrivée, il se mettait en campagne, accompagné de la Supérieure des Sœurs : elle lui servait de guide et d'interprète, pendant qu'à la Maison de Charité, une autre Sœur présidait à la pharmacie et exécutait les ordonnances.

De leur côté, M. Cohanec et M. Cadiou, son vicaire, visitaient les malades ; en seule journée, ils en virent deux cent-vingt !

Bientôt il fallut nourrir les convalescents que la maladie avait épargnés. M. Cohanec fut le ministre de la Providence : à toute heure du jour, on distribuait au presbytère du vin, du bouillon, du pain et du linge, car tout manquait.

Depuis cette époque, à Landéda on dit tout haut : *Sans M. le Recteur, que serions-nous devenus ? Sans lui, nous étions tous perdus !* »

Personne n'a su les sacrifices qu'il s'est imposés : du reste, pour ses aumônes, M. Cohanec remettait à Dieu le souci de tenir sa comptabilité !

Les paroissiens de Landéda confondront dans un souvenir de profonde reconnaissance le Recteur et le Vicaire, si dignes l'un de l'autre dans cette campagne de la charité, et en toutes circonstances.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

L'Armée et le Clergé. — M. Cornély a publié sous ce titre une petite brochure. Nous en extrayons le passage suivant qui montre bien le but visé par les auteurs de la nouvelle loi militaire : ce but est d'empêcher à tout prix le recrutement des séminaristes.

« Pensez donc ! Quel résultat admirable serait obtenu si un certain nombre de séminaristes qui auraient fait d'excellents prêtres restaient en chemin sur la route du sacerdoce ! Il manque déjà des prêtres en France aux besoins du ministère ; il en manquerait davantage. Il y a déjà des paroisses sans prêtres ; il y aurait des cantons entiers.

« Et les prêtres qui resteraient, ne pourraient suffire à la besogne. Il y aurait des contrées où les petits enfants ne seraient pas baptisés, où le catéchisme resterait inconnu, où l'on se contenterait du mariage civil pour ne pas aller demander trop loin le mariage religieux, où les mourants enfin mourraient sans s'être réconciliés avec Dieu et s'élanceraient remplis d'angoisses dans le noir voyage dont nul n'est encore revenu.

« Quel rêve ! et comme on comprend que pour le réaliser ces fanatiques à rebours, immolent tout, tout jusqu'à la patrie ! Aussi ne leur dites pas que les lois de l'Eglise s'opposent à ce que le prêtre porte une arme, et que le fait seul pour un prêtre de prendre part à un acte de guerre lui fait encourir une indignité, le rend impropre au service sacerdotal ; que les mains qui ont versé le sang humain n'ont plus le droit de toucher au corps de Jésus-Christ.

« Peu leur importe les lois d'une Eglise qu'ils ne reconnaissent pas !

« Ne leur dites pas qu'il y a entre la Papauté et la France un contrat, un véritable traité qui engage la France et qui s'appelle le Concordat ; que, par le Concordat, la France s'est engagée à ne porter aucune entrave à l'exercice du culte catholique ; qu'empêcher les jeunes gens de se faire prêtres, c'est entraver l'exercice du culte et que, par conséquent, c'est violer l'esprit du Concordat, et qu'ils n'ont pas le droit, tant que le Concordat existera, d'inscrire le service des séminaristes dans leur loi.

« Le Concordat ! Est-ce qu'ils l'admettent autrement que pour demander qu'on le supprime, tous les six mois ? Le Saint-Siège ! Est-ce que le Pape a des canons pour faire respecter les traités qui le lient aux autres nations, et devant lesquels s'inclinent cependant les plus puissants de la terre, comme l'empereur d'Allemagne par exemple ? Ah ! s'il avait une armée, on discuterait, mais il n'a que sa force morale et notre parole d'honneur ! Ce n'est pas assez pour eux. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Canonisations. — On lit dans les *Missions catholiques :*

Outre les six béatifications qui ont eu lieu en février, on annonce comme prochaines celles de plusieurs serviteurs de Dieu dont l'héroïcité des vertus a déjà été proclamée, et pour lesquelles il ne manque plus que le dernier examen sur l'authenticité des miracles. Parmi eux se trouvent deux missionnaires.

Ce sont : le vénérable Perboyre, français, de la Congrégation des Lazaristes, martyrisé en Chine, et le vénérable Chanel, Mariste français, massacré dans l'Océanie. On espère que ces béatifications pourront avoir lieu avant la fin de l'année jubilaire.

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

(*Suite*)

Ramleh, le mardi 15 juin 1886.

MON CHER AMI,

Ce matin, à quatre heures, je frappais à la porte des Dames de Sion et de la chapelle de la Flagellation... trop tôt ! Je pousse plus loin, et, un quart-d'heure après, M L... me répondait la messe à Sainte-Anne des Français. Excellent accueil de la part des Pères-Blancs, comme d'habitude ; puis, adieux touchants. Dieu me pardonne ! quelques larmes ont coulé de part et d'autre. Sainte Anne, priez pour nous, pour notre chère France ! Sainte Anne, au revoir à votre basilique de Sainte-Anne d'Auray !

Nous parcourons encore une fois, en silence et en prière, la Voie Douloureuse : « Seigneur Jésus, ici vous avez porté votre « croix pour nous ; faites qu'arrivés en France, nous sachions « porter la nôtre par amour pour vous, Seigneur Jésus ! pardon... « je vous aime, j'espère en vous, je crois en vous... Je voudrais « baiser chaque trace de vos pas ! »

Nous prenons nos paquets chez Marroum et nous allons en toute hâte à Notre-Dame de France.

Déjà les voitures s'ébranlent sur la route de Ramleh et de Jaffa. Des voitures ! ce sont plutôt des chars-à-bancs primitifs, sans époque ni style. Quels cahots ! quels grincements de vieille ferraille ! Mais n'oublions pas que nous sommes pèlerins de la Pénitence : tout cela est assez bien pour nous.

M. L... se hisse sur l'un de ces monuments roulants ; je lui allonge une poignée de main et je cours vers les moukres, car je vais à cheval, bien entendu, en passant par Emmaüs et les sentiers des montagnes. *Laouïk* est là tout sellé ; il hennit, je crois, à mon approche ; m'a-t-il reconnu ? Je lui caresse le cou, je lui donne de petites tapes sur le poitrail. Flip ! me voilà en selle : hun ! hun ! fait *Laouïk*, en partant au galop.

Au bout de quelques instants, je me détourne, et, du haut de la colline voisine, je jette un dernier regard sur Jérusalem. L'enceinte crénelée de ses murailles sévères se déroule sous mes yeux,

et les premiers rayons du soleil levant dorent le sommet des temples, des mosquées et des minarets.

Mais nous sommes déjà loin, aucun bruit ne nous arrive plus de la Cité Sainte. Bientôt nous quittons la grand'route pour courir par monts et par vaux ; il faut être à son affaire, gare aux faux pas ! un seul peut vous envoyer rouler au fond d'un précipice.

Au bout d'une heure de marche, nous arrivons au confluent de deux torrents, à l'endroit où Notre-Seigneur rejoignit Cléophas et ses compagnons sur le chemin d'Emmaüs. Lecture de l'Evangile... et chacun de demander à Jésus quelque chose de cet embrasement ressenti par les disciples. Il y a eu là un petit oratoire ; il reste encore une fontaine dont l'eau est excellente.

Nous sommes dans la vallée du Térébinthe ; le lit des torrents est desséché et rempli de bancs de graviers ou de galets de toutes dimensions. C'est dans cette vallée, un peu plus bas, que David ramassa les cailloux destinés à Goliath. Que de fois Israélites et Philistins se sont trouvés en présence dans cette célèbre vallée ! J'écoute pour entendre si les échos ne redisent plus les chants de victoire des femmes d'Israël ou les lugubres lamentations du prophète Jérémie.

Pendant longtemps, nous cheminons au fond du lit du torrent qui vient d'Emmaüs, les pierres roulent, volent et éclatent sous le sabot de nos chevaux. *Laouïk* se conduit honnêtement.

Nous laissons à droite et à gauche plusieurs bourgades célèbres, telles que Ramatha, patrie du jeune Samuel, Gabaon, où Josué arrêta le soleil, Nébi-Samuel, pic élevé où se trouve le tombeau de Samuel.

A notre gauche, nous laissons Abougosche l'ancienne Coriathiarim où fut placée l'Arche d'Alliance, lorsque les Philistins la rendirent, après l'avoir gardée au milieu d'eux et s'être attiré par là les châtiments du ciel.

David la fit transporter avec tous les honneurs possibles à Jérusalem, vers 1033 avant Jésus-Christ. Tout près se trouve Anathot, patrie du prophète Jérémie : les croisés y bâtirent une église, aujourd'hui en ruines. La Turquie l'a donnée à la France, il y a 15 ans ; elle ne tardera pas à être restaurée.

Nous marchons lentement, mais nous voudrions marcher plus lentement encore afin d'admirer à notre aise ce pays des prodiges, où le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, a si souvent manifesté sa puissance. Enfin, au bout de 4 heures de marche et de haltes, nous arrivons vers 10 heures à Emmaüs, distance d'environ 12 kilomètres de Jérusalem. Messe à la chapelle du couvent de Cosa-Nova, appartenant aux Franciscains, visite des ruines et lecture de l'Evangile qui a trait aux disciples d'Emmaüs.

Le Frère Liévin nous prouve longuement que c'est bien ici le véritable Emmaüs, et non à Amaouas (Nicopolis), bourgade que nous laisserons à notre gauche après midi... On déjeune et chacun s'étend pour une heure. La chaleur est lourde, accablante : impossible d'avancer.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Avant 2 heures, nous sommes à cheval et on nous dit qu'il faut hâter le pas, car si Ramleh est à 48 kilomètres de Jérusalem par la grand'route, qui est la plus courte, elle est bien à près de 60 kilomètres par les chemins de traverse que nous suivons. Nous avons donc encore environ 12 lieues à parcourir avant le soir.

Dans les plaines et dans les vallons nous allons au trot et par instants au galop; mais sur le bord des précipices, on avance avec précaution et même quelquefois on descend pour tenir le cheval par la bride.

Pendant plus d'une heure, nous avons marché sur les flancs d'une montagne à pic, à une hauteur variant de 50 à 100 mètres au dessus de l'abime et nous étions souvent séparés du bord extrême par une largeur de quelques centimètres! Dieu soit béni! pas un accident.

Notre caravane de 66 pèlerins en se déroulant présente un coup d'œil charmant : on dirait un long ruban à couleurs variées qui flotte au vent. Mais la chaleur nous accable et nous ne trouvons pas d'eau potable : rien que de l'arak, mauvaise eau-de-vie indigène, pour soulager notre soif.

Pendant trois heures nous cheminons ainsi sans descendre de cheval. Vers 5 heures, repos d'un quart d'heure à l'ombre de quelques oliviers, nous avons pu nous partager quelques litres d'eau trouble achetés fort cher.

Nous n'avons rien vu de bien remarquable, si l'on excepte les ruines d'une vieille forteresse bâtie par les Croisés pour défendre l'accès d'une vallée profonde ; j'ai oublié le nom de cette forteresse.

Après la petite halte, nous remontons à cheval et suivons tantôt le lit d'un torrent, tantôt un sentier battu, parfois — étions-nous égarés — nous avons dû traverser des plaines cultivées et fouler aux pieds de nos chevaux du blé déjà mur. Le Frère Liévin nous montre, à notre gauche, le village d'Amaouas dont j'ai parlé plus haut, et plus au loin, vers l'ouest, le village appelé Latroun, patrie du bon Larron.

Une gracieuse légende dit qu'en fuyant en Egypte, la Sainte Famille vint à passer en ce lieu : les deux larrons la surprirent et allaient la dépouiller, quand l'un d'eux, ému et touché par la faiblesse du petit enfant, la tendresse de la mère et la douceur du bon vieillard, arrêta le compagnon de ses crimes et lui paya la rançon de la Sainte Famille, qu'il accompagna ensuite lui-même à travers la plaine, jusqu'à ce qu'elle pût continuer sa route sans danger. Ce sont précisément ces deux voleurs qui furent, pour leurs crimes, crucifiés à gauche et à droite de Jésus. Le Divin Sauveur n'oublia pas le service que lui avait rendu, autrefois, le larron crucifié à sa droite ; il lui toucha le cœur, le convertit et lui dit : « *Aujourd'hui tu seras avec moi en paradis.* »

Nous pressons le pas, et, au bout d'une heure, nous arrivons sur la grand'route de Jérusalem à Ramleh, au milieu d'une grande

plaine fertile. Devant nous, la ville avec ses tours et ses minarets qu'un océan de vagues d'or fait resplendir au loin. Des palmiers gigantesques l'encadrent dans un cercle verdoyant et laissent passer çà et là les rayons du soleil couchant. Vue splendide, sous un ciel ravissant ! Fatigues, incommodités de la route, soif ardente, tout est oublié pour contempler le beau panorama qui se déroule sous nos yeux.

Nous nous disions : « Dans 10 minutes nous serons rendus, car la route est belle. »

10, 20, 40 minutes se passent et nous voyons toujours Ramleh devant nous et à la même distance. C'est à croire que nous subissons l'effet d'un mirage Nous éperonnons vainement nos chevaux : ils sont plus harassés que leurs cavaliers, et pourtant, parmi ces derniers, il y en a qui ne tiennent à cheval que par habitude ou par miracle. J'ai pitié de mon *Laouik* et je mets pied à terre pour le soulager. Un drogman m'aperçoit et court à moi : — *Remontez sur le dos de ce cheval, mon bère.*

— Mais, il est à moitié mort ! Laissez-moi, je suis bon marcheur, je ne traînerai pas.

— Non, non ! Dans votre intérêt et celui du cheval, remontez ! Il faut obéir.

Déjà le soleil s'est couché et nous serions enveloppés de ténèbres, si nous n'avions la bonne fortune d'avoir un très beau clair de lune.

Depuis plus d'une heure nos chevaux sont au pas, et sur une route unie ; la fraîcheur de la nuit ranime montures et cavaliers. Nous piquons des deux et au bout de quelques minutes de galop nous arrivons au campement où de grands feux sont allumés. Il est 8 heures 1/4.

Déjà, le grand groupe qui est venu en voiture par la route carrossable est à table: il nous faut attendre une heure avant de rien prendre.

Nous sommes couverts de poussière et harassés de fatigue. Moi, l'un des plus vaillants de la bande, je l'ai simplement avoué à M. L..., qui m'a donné un bon bouillon et un verre de vin pour me remettre.

En attendant le diner, je vais m'asseoir sur une caisse vide, et c'est à la lueur du feu de la cuisine, qui se fait en plein air, que je t'écris ces lignes.

Tout autour de moi, je vois assis ou étendus les pauvres malheureux qui ont fait cette trop longue excursion d'Emmaüs : ils sont exténués.

Le curé de Neufchâtel (Suisse) fait pitié à voir : on le conduit à sa tente. Pour moi, je me sens un creux, mais un creux terrible.

Adieu, on nous crie : à la soupe !

Bien à toi. X...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SAINT JEAN DISCALCÉAT

(Suite).

Si notre seul but avait été d'édifier nos lecteurs, notre tâche serait terminée ; mais en notre temps on ne fait plus uniquement de la *Vie des Saints* une matière à lectures spirituelles, et l'usage qui a désormais prévalu de rechercher la couleur locale, de joindre à l'histoire des personnes la description des lieux et des choses, n'est pas fait pour déplaire, il me semble. Après bien des années, j'aime à me souvenir du charme spécial que je trouvais au dernier chapitre du beau livre de M. de Montalembert sur la chère sainte Elizabeth. Ayant suivi la jeune princesse depuis son heureuse enfance jusqu'aux épreuves de son veuvage et jusqu'à sa mort, je faisais connaissance avec les beaux lieux où s'étaient déroulés les évènements d'une existence terrestre bien courte mais bien féconde, et c'est avec un vif intérêt que je suivais par la pensée l'érection de la belle église qui fut construite à Marbourg, et que je voyais la chère Sainte revivre dans les vitraux, les peintures, les statues, les bas-reliefs.

Je n'ai pas à m'acquitter d'une semblable tâche, il est vrai: mon pauvre Franciscain ne possède pas une église à lui, et l'art chrétien n'a pas multiplié les merveilles pour perpétuer son souvenir dans la vieille église où il fut d'abord honoré. Mais comme cette église a disparu et que le lieu où a vécu le Saint a été complètement transformé, je dois décrire ce qui existait dans l'endroit sanctifié par sa présence pendant treize années, et par les vertus des Frères-Mineurs pendant plus de cinq siècles.

La plupart de nos lecteurs connaissent Quimper et n'ont eu garde d'oublier l'endroit charmant où nos deux rivières viennent se confondre ; c'est là précisément, en face de la grande ligne du mont Frugy, dominant le petit port et ses navires, reflétant ses grands arbres dans l'eau, c'est là que Brizeux semble s'être complu dans la contemplation de la vieille cité bretonne :

> Et cependant sous nos vieilles murailles
> Gaîment passaient les filles de Cornouailles.
>
> Et laboureurs avec leurs longs cheveux,
> Portant la braie ainsi que leurs aïeux ;
>
> Tout verdissait sur la haute montagne ;
> Tout se mêlait, la ville et la campagne ;
>
> Le double flot coulait sonore et clair
> Au confluent de l'Odet et du Ster.

Saint François d'Assise aimait à comparer ses fils aux

alouettes dont le plumage gris cendré lui rappelait la robe des Frères-Mineurs ; à Quimper, les alouettes de saint François avaient ainsi construit leur nid non dans les blés, mais au milieu de la verdure, non dans le silence, mais dans le bruit de la cité, accompagné par le murmure paisible des eaux : *Fluminis impetus lætificat civitatem Dei.*

A vrai dire ce nid était spacieux ; le couvent couvrait non seulement tout l'espace compris aujourd'hui entre les deux rivières, la rue Saint-François et la rue Astor, mais en outre, la largeur de cette dernière rue avec l'espace occupé maintenant par plusieurs maisons qui de ce côté font face aux Halles. L'église occupait surtout l'emplacement de la rue du Stéïr depuis son point de jonction avec la rue Saint-François jusqu'à la porte latérale du marché couvert. Elle se composait d'une nef terminée par deux pignons droits, d'un seul bras de croix placé au midi et qui était la chapelle des seigneurs du Juch, enfin d'un bas-côté septentrional s'ouvrant latéralement vers l'Ouest par une porte ogivale évasée, entre deux contreforts (1). Au mur méridional de la nef était adossé un cloître très remarquable, dont les trois autres côtés tenaient aux bâtiments conventuels.

Ces dispositions remontaient aux origines même de la communauté, et tant que celle-ci subsista elles ne furent point modifiées. L'église subit peu de changements dans son architecture. Seule la fenêtre orientale du bas-côté fut refaite au XV^e^ siècle, dans le style flamboyant, qui était celui de l'époque; l'ornementation en pierre de toutes les autres fenêtres, offrait des dessins variés formés de trèfles et de quatre-feuilles à lobes arrondis ayant beaucoup de rapport avec les fenêtres du Kréïsker, dont elles n'atteignaient pas cependant les grandes dimensions.

Si nous pénétrons dans l'église, nous y trouvons la chapelle et l'autel de Saint-Eloi (2), la chapelle de Notre-Dame de la Conception (on sait que la croyance à la Conception Immaculée de la Mère de Dieu était spécialement professée et défendue par l'ordre séraphique), la chapelle de Saint-Pierre d'Alcantara, puis, dans le collatéral, les autels de la Trinité, de Sainte-Marie l'Egyptienne, et dans le voisinage du chœur, l'autel privilégié pour les *Trépassés ;* dans la nef, à une place que nous ne connaissons pas, l'autel de Saint-Yves, ailleurs

(1) Outre les opuscules si souvent cités de MM. Aymar de Blois et Trévédy, j'ai ici pour m'aider dans mon travail, une excellente notice de M. Bigot, père, et un plan de l'église des Cordeliers. (*Bulletin de la Société Archéologique*, p. 199. — 1883).

(2) Erigé en 1486 par les orfèvres, en l'honneur de leur patron ; au XVIII^e^ siècle il est aussi appelé l'autel de Saint-Bonaventure ; mais les sept orfèvres qui formaient la corporation avaient fait placer dans la chapelle, une belle inscription sur cuivre rappelant la fondation ; cette inscription est aujourd'hui au musée d'archéologie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

encore, l'autel de Saint-Anne. Entre le chœur et la nef, sont deux autels presque contigus et s'appuyant contre le même pilier : l'un est dédié à saint François, l'autre à saint Antoine de Padoue ; celui-ci, par rapport au maître-autel, est placé du côté de l'Evangile ; tout près de là fut creusée la tombe de saint Jean Discalcéat ; là aussi fut exposée sa statue ; à cet endroit s'élève aujourd'hui le mur méridional des Halles. Si l'on s'en rapporte au plan dressé en 1883, il faudrait chercher la sépulture de notre Saint au-dessous des grandes affiches qui se trouvent à l'entrée de la rue du Stéïr.

L'église Saint-François possédait-elle encore d'autres autels ? — Je l'ignore ; mais au bas-côté était adossée une chapelle des *Agonisants* ou de Notre-Dame des vertus. « C'est là, dit M. de Blois, qu'on adressait des prières pour les mourants, tandis que, suivant l'usage qui s'observe en beaucoup de lieux, la cloche annonçait par ses tintements répétés la dernière heure de celui qui allait trépasser. »

Les vieillards qui avaient vu ces lieux avant que les décrets de l'*Assemblée Constituante* n'en eussent chassé les habitants, disaient que la statue de Notre-Dame de Pitié, plus tard transportée à la cathédrale et maintenant honorée à la chapelle des Ursulines, surmontait l'autel *des agonisants*, et que les prières pour ceux qui allaient mourir se faisaient devant cette sainte image.

L'église, dont nous venons de parler un peu longuement peut-être, était, avec le cloître, tout ce qui pouvait charmer les regards dans les vieux bâtiments du monastère. Les autres constructions étaient plutôt d'aspect maussade ; elles ne donnaient même pas aux religieux le charme de l'isolement ; car, une bonne partie des lieux claustraux avaient reçu une destination profane.

« Le cloître donnait passage aux salles dans lesquelles siégeaient le Présidial et les juges des hautes justices de Quémenet (au marquis de Pont-Croix), de Coatfao et Pratanras, du Hilguy (Plogastel-Saint-Germain), et du Plessis-Ergué (Ergué-Armel). Telle était la situation vers le milieu du seizième siècle. »

(A suivre.)

AVIS

On nous prie d'avertir nos lecteurs qu'on désire vendre **un CALICE et des BURETTES en vermeil** ayant appartenu à un excellent prêtre récemment décédé.

Les burettes et le calice sont en parfait état de conservation. — S'adresser au Directeur de la *Semaine*.

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les **SEMAINES RELIGIEUSES** et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines religieuses de France.

Conseil aux Lecteurs. — La Poudre de Rogé, approuvée par l'Académie de Médecine, est le plus agréable des purgatifs, celui qui convient le mieux aux dames, aux enfants et aux tempéraments délicats.
« La Poudre de Rogé peut, dans presque tous les cas, remplacer les autres purgatifs. » (Prof[r] BOUCHARDAT.) — Eviter les produits similaires comme *nom* et comme *forme*. F[en] : M[on] L. Frere, 19, rue Jacob, Paris. Dépôt : Ph[ie] Rogé, 9, rue du 4-Septembre, et toutes Ph[ies]. Prix du flacon : 2 fr.

Plus d'Etamage!!
Plus de danger d'empoisonnement, d'anémie ou d'autres maladies, par l'absorption lente et quotidienne du "*Plomb*" contenu dans les ustensiles étamés.
PAR LA **CHAUDRONNERIE HYGIÉNIQUE**
Bi-métallique cuivre et intérieur d'**ARGENT PUR**
SUPPRIMANT L'ÉTAMAGE
CH[es] MARTIN & C[ie], 7, Rue Bleue, PARIS
BREVETÉS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER S. G. D. G.
MEDAILLE EN VERMEIL à l'Exposition Culinaire de Paris 1888
MEDAILLE D'ARGENT avec **DIPLOME** à l'Exp[tion] Culinaire de Londres 1888

1 Casserole.....	0[m]14[c].	15f »	1 Plat rond pour œufs....	0[m]18[c].	6'90
1 Sauteuse.....	0[m]15[c].	12'95	1 Plat ovale pour poisson	0[m]26[c].	12'30

Échantillons expédiés franco contre mandat-poste. — ENVOI du CATALOGUE

HUILE D'OLIVE EXTRA-DOUCE VIERGE
Franco par g[de] vitesse, 2f20 le k[g]. Elegant estagnon de 5 k[g], bien cacheté, contre mt-poste 1f (tarifs spéciaux pour le clergé) Ch. LAFONT de SENAILHAC & C[ie], 18, Rue de l'Olivier.
SOCIÉTÉ GENERALE D'APPROVISIONNEMENTS, MARSEILLE

GUERISON
certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des **Plaies variqueuses** dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2[me] jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND**, Méd. sp[te], à **Melun**. — Consult. gratuites par corresp.

SAVON ANTISEPTIQUE AU
GOUDRON BORATÉ
Maladies de la peau, à âges antiseptiques, crevasses, engelures, etc.
2[f] le T[au] ph[ien]. Exp[n] franco mandat
J. LIEUTAUD Ainé. — Marseille

MALADIES DE LA PEAU radicalement guéris
Dartres, Eczéma, Boutons, Rougeurs, Demangeaisons etc.
par le *Véritable SIROP de BOCHET IODÉ* et le *BAUME ANTI-DARTREUX* de **Bertrand Ainé**, ph[ien], 21, place Bellecour, à **Lyon**
ENVOI FRANCO CONTRE MANDAT DE 8 FR. — NOTICE GRATIS.

AMEUBLEMENTS D'EGLISE, STATUES, CHEMINS DE LA CROIX *Seuls fabricants de la Statue*
GROUPE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE
Maison THENON-MEUNIER, 18, impasse du Maine et 9, rue Madame, Paris

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nous sommes heureux de recommander à nos lecteurs, **M. Louis ROUVIÈRE**, *propriétaire de Vignobles*, à **VERGÈZE (Gard)**. Ce vigneron qui prépare lui-même les vins qu'il offre au clergé pour le Saint-Sacrifice, tient aussi à la disposition de nos lecteurs des vins rouges excellents et garantis absolument naturels et sans plâtre, à partir de 80 francs la barrique de 225 litres fût perdu et rendu franco de transport et de congé jusqu'à la gare qui lui est désignée. Nous devons ajouter que M. Rouvière fait partie de la Croisade des Négociants Francs-Catholiques et qu'il donne une partie de son bénéfice pour le soutien de l'École-Libre de sa paroisse. Il espère que tous les bons chrétiens voudront bien, par leurs achats, participer à cette excellente œuvre. ***Envoi du prospectus détaillé sur demande affranchie.***

FONDERIE DE CLOCHES
Adolphe HAVARD,
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

GRANDE SOURCE — Goutte, Gravelle, Voies urinaires, Vessie.
VITTEL
SOURCE SALÉE — Constipation rebelle, Coliques hépatiques, Congestions.
Prix spéciaux pour les Eccl.s et Communautés relig. *Écrire:* **VITTEL** (Vosges).

MIGRAINE Les Cachets Guillon guérissent en quelques minutes les accès de *Migraine*, les *Maux de Tête*, les *Rages de Dents*, etc. — 3 f. la Boîte *fco*.
Phie GUILLON, 134, Bd Voltaire, PARIS, et Phies

Fabrication des Eaux-de-Vie et Alcools de toutes Provenances
LE DISTILLATEUR PRATIQUE
TRAITÉ de DISTILLATION par l'abbé CH. VIGNERON, curé de HUDIVILLER (M.-et-M.)
Indispensable aux PROPRIÉTAIRES, CULTIVATEURS, BOUILLEURS
Prix 2 fr. Env. franco contre mandat-poste. *Librairie Spéciale, 87, rue Boussin, PARIS.*

RASOIR MÉCANIQUE pour se RASER SOI-MÊME sans douleur ni coupures, même dans l'obscurité
Envoi franco contre mandat, A. BAIN, inventeur, 2, Rue Taitbout, PARIS. **PRIX: 5 f**

Vraies Montres de Besançon et de Genève

Nos lecteurs peuvent s'adresser en toute confiance à l'*Intermédiaire Catholique* pour recevoir, à des prix avantageux, et avec les garanties les plus absolues, de *bonnes montres* de Besançon ou de *vrais chronomètres de Genève*, des pendules, cartels, régulateurs, mouvement soigné, style sérieux, et tous les articles de bijouterie et d'orfévrerie.

Demander le catalogue général à Mme Marie MARILLIER, 30, rue du Clos, à Besançon (Doubs).

N. B. — Envoi franco d'échantillons aux membres du clergé, des communautés et aux personnes notoirement honorables.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

3e ANNÉE. Samedi 2 Juin 1888. N° 22.

LA SEMAINE RELIGIEUSE
DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

ÉVÊCHÉ QUIMPER

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Apostolat de la prière ; Service anniversaire de Mgr Nouvel; Nouvelles de Mgr Bouché ; Les nouvelles écoles de Plonéour-Lanvern ; Les Annales de Sainte-Anne.— *II. Lettres d'un Pèlerin de Jérusalem* (suite). — *III. Saint Jean Discalcéat* (suite et fin). — *IV. Annonces.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 3 juin. — Dans l'Octave de la Fête-Dieu. — Vêpres du suivant, mémoire du dimanche, de sainte Clotilde et de l'Octave, semi-double, blanc.
Lundi 4. — Saint François Carac, confesseur, double, blanc.
Mardi 5. — Saint Boniface, évêque-martyr, double, rouge.
Mercredi 6. — Saint Norbert, évêque, double, blanc.
Jeudi 7. — Octave de la Fête-Dieu.
Vendredi 8. — Sacré-Cœur de Jésus, double de 2me classe, blanc.
Samedi 9. — Office votif de l'Immaculée-Conception, semi-double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Milizac	3 et 4 juin.
Plomeur	5, 6, 7 et 8 juin.
Commana	9 juin.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Apostolat de la Prière.

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS.

Intention générale pour juin 1888, désignée par Son Em. le Cardinal Préfet de la Propagande, et bénie par Sa Sainteté Léon XIII : **La conversion de l'Angleterre.**

Une sainte Espagnole, à qui Notre-Seigneur montrait un jour la carte du monde, l'invitant à choisir le pays dont elle demanderait de préférence la conversion : « Todos, Senor, *tous les pays, Seigneur !* » s'écria-t-elle. Mais comme Jésus, lui représentant les exigences de la Justice, lui disait de nouveau de choisir une contrée, elle répondit : *L'Angleterre !*

C'est qu'en effet on ne saurait imaginer sans émotion le magnifique triomphe que procurerait à la sainte Église la conversion de ce grand peuple qui, dans ses seules colonies, commande à deux cent millions de sujets de toute race et de toute langue.

Or, le moment semble aujourd'hui des plus opportuns pour obtenir du ciel cette conversion. Les préjugés tombent de plus en plus ; et, par l'effet du mouvement si remarquable du *ritualisme*, les populations protestantes de l'Angleterre, chez lesquelles l'entière bonne foi est très commune, se familiarisent chaque jour davantage avec l'idée des sacrements et des cérémonies catholiques, objet naguère de leur plus vive répulsion. Les catholiques font des progrès rapides.

D'autre part, percée à jour par la critique moderne et rongée au vif par un athéïsme monstrueux qui, sous le nom d'agnosticisme, ne prend plus la peine de se déguiser, l'*Établissement* officiel, ou Église anglicane, s'effrondre de tous côtés, et chacun sent que son heure va sonner. — En attendant, toutefois, les âmes se perdent. Par un dernier effort, l'hérésie achète à prix d'or des milliers de pauvres, mourant de faim, et surtout d'infortunés petits enfants, qu'elle corrompt en les élevant dans l'hérésie ; et les nombreux millions qu'elle donne encore, chaque année, à ses missionnaires et semeurs de bibles des deux mondes, n'amènent pas à Jésus-Christ un seul païen, mais s'opposent et nuisent partout à l'apostolat catholique, en vulgarisant les préjugés et les calomnies contre l'Eglise.

Prions donc ardemment le Cœur de Jésus pour cette *Ile des Saints*, d'où peuvent sortir de si grandes choses dans le bien comme dans le mal. Les nombreux martyrs anglais dont Léon XIII vient d'autoriser le culte catholique, ne nous donnent-ils pas le signal de ce redoublement de prières ? Alors, sans doute, — comme on l'a dit — « le sang de Tyburn, *sanguis martyrum*, produira

bientôt sa splendide floraison » et, suivant cet autre mot de Joseph de Maistre : on chantera de nouveau la grand'messe catholique sous les voûtes joyeuses de Westminster.

Prière quotidienne pendant ce mois.

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur Immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les autres intentions pour lesquelles vous vous immolez sans cesse vous-même sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour cette nation d'Angleterre qui fut autrefois un peuple de saints, afin qu'elle mette encore au service de la foi catholique les ressources dont elle dispose pour entretenir et propager l'erreur.

QUIMPER. — Le service de Mgr Nouvel a été chanté, mercredi, à la cathédrale Saint-Corentin, par Mgr Lamarche

Deux religieux bénédictins, de Kerbénéat, plusieurs Pères Jésuites, un nombreux clergé de prêtres et de chanoines, venus de tous les points du diocèse, et une assistance considérable de pieux fidèles et de fonctionnaires, parmi lesquels nous sommes heureux d'avoir vu, au premier rang des places réservées, M. Astor, maire de Quimper, se sont réunis pour prier ensemble en faveur de la grande et sainte âme du prélat décédé, et donner à sa mémoire un juste tribut de respect et d'honneur.

Le catafalque, richement orné et disposé sur un soubassement assez élevé, était placé à l'entrée du chœur, entre les quatre piliers, recouverts dans leur partie basse de tentures noires aux armes de Mgr Nouvel. Les lustres du chœur étaient voilés et les arcades du sanctuaire avaient leur parure de deuil, ainsi que le grand autel.

C'est toujours une cérémonie émouvante que celle d'un service anniversaire pour un évêque que tous ont connu et aimé, et à qui personne dans le diocèse n'aurait voulu causer le moindre déplaisir.

Les chants lents et graves, le grand orgue avec ses fortes harmonies qui remuent, la foule recueillie qui prie en repassant dans sa mémoire tant de souvenirs, tout cela est bien de nature à impressionner vivement des chrétiens ; mais ce qui a peut-être le plus ému nos cœurs, c'est le chant du *de profundis* entonné par Mgr Lamarche et poursuivi par le chœur, pendant que tous étaient réunis et groupés auprès de la chapelle de Saint-Corentin, où les restes de notre Père et Évêque vénéré ont été descendus, il y a un an.

Malheureusement l'artiste, pris de court probablement, a demandé un sursis pour la pose du monument, que tous auraient tant aimé à voir en place.

La famille de Mgr Nouvel était présente : qu'elle veuille bien, encore une fois, nous permettre de lui offrir nos compliments de respectueuse condoléance.

∴

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mgr du Marhallac'h, pour qui le serment de protonotaire a été prêté mardi à Rome par M. l'abbé Captier, procureur des Sulpiciens, a paru ce matin à la cérémonie avec les insignes de sa dignité.

Saint-Brieuc. — La santé de Mgr Bouché inspire toujours les plus vives inquiétudes ; cependant les dernières nouvelles qui nous arrivent de Tréguier, où il est, sont un peu meilleures.

Nous demandons instamment à nos lecteurs de continuer leurs ferventes prières pour la guérison d'un Evêque appelé à faire tant de bien dans son propre pays.

Plonéour-Lanvern. — Jeudi dernier, Monseigneur Lamarche, accompagné de Mgr du Mahallach, a béni les deux écoles libres de garçons et de filles, tenues l'une par les Frères de la Salle, l'autre par les Filles de Jésus.

La cérémonie a été fort belle ; la population s'était portée en masse au devant de l'Evêque, qui a gracieusement répondu aux compliments lus par les enfants dans leur école respective.

C'est une bonne journée pour cette bonne paroisse, pour son digne Recteur et les personnes si zélées, qui ont tant travaillé à préparer à cet heureux résultat.

Quimper. — Monseigneur de Vannes vient d'écrire à M. le chanoine Nicol une lettre extrêmement flatteuse pour l'encourager à faire paraître périodiquement les *Annales de Sainte-Anne*.

Nos lecteurs connaissent M. Nicol, auteur de l'*Histoire de Sainte-Anne*, directeur de la *Semaine Religieuse* de Vannes et écrivain de grand mérite. Nous avons, en outre, de lui de ravissantes pièces de vers, admirables de poésie et de verve.

Confier à M. Nicol cette publication, c'est en assurer le succès. Nous donnons ici le programme qu'il a bien voulu nous faire tenir, et nous engageons fortement nos lecteurs à s'abonner à ces *Annales* qui seront pour eux pleines de charmes et d'intérêt.

Annales de Sainte-Anne d'Auray, paraissant le 10 de chaque mois, publiées sous le patronage de S. G. Mgr l'Évêque de Vannes. Abonnement : 1 an, 2 fr. 50.

Depuis longtemps, les pèlerins de Sainte-Anne demandaient une *Revue* qui pût les tenir au courant de tout ce qui concerne le pélerinage.

Cette Revue paraîtra si, — comme nous l'espérons, — les souscripteurs sont assez nombreux, au commencement du mois consacré à notre glorieuse Patronne.

Pour faire apprécier l'utilité de ces *Annales*, il suffira d'indiquer les matières principales que l'on retrouvera dans chacun des numéros.

I. *Chronique du Pèlerinage.* — Calendrier du mois, indiquant d'avance les indulgences à gagner, et donnant, avec quelques mots sur les saints et les fêtes rappelant le souvenir de sainte

Anne, l'indication, au jour le jour, des faits qui se rattachent à l'histoire du pèlerinage.

Annonce des fêtes, pèlerinages, cérémonies qui auront lieu, le mois suivant à Sainte-Anne.

Compte-rendu des fêtes et des pèlerinages.

Demandes de prières pour les vivants et les morts.

Recommandations, actions de grâces.

II. *Histoire du Pèlerinage.* — Récit des faveurs de sainte Anne, depuis le XVII^e^ siècle jusqu'à nos jours.

Les Amis de sainte Anne, biographie des personnages connus par leur dévotion envers Elle.

L'Archiconfrérie, histoire, agrégations.

Les ex-voto.

Notes sur les reliques, les églises et les chapelles de sainte Anne, en Bretagne et ailleurs.

III. *Le Culte de sainte Anne.* — Documents : brefs, pièces justificatives, etc.

Cantiques avec les airs notés.

Adresser les communications : Pour tout ce qui concerne le pèlerinage, à M. le premier Chapelain de la Basilique, Sainte-Anne (Morbihan) ;

Pour les articles historiques, à M. l'abbé Nicol, chanoine honoraire, à Vannes ;

Pour les abonnements, à M. Lafolye, imprimeur-libraire à Vannes (Morbihan).

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

(*Suite*)

Jaffa, le mercredi 16 juin 1886.

Mon cher Ami,

Ce matin, j'ai fait le paresseux. J'étais presque le dernier à quitter la tente ; mais aussi quelle fatigue, et comme j'avais besoin d'un long sommeil !

Je me suis dépêché d'aller voir ce qu'il y a de remarquable à Ramleh : la maison de Joseph d'Arimathie, l'atelier de saint Nicodème, la tour quadrangulaire des 40 martyrs, les appartements, fort simples au reste, occupés par Bonaparte, en 1799. Je me suis rappelé sa réponse à l'un de ses généraux, désireux de voir les Lieux-Saints : « *Jérusalem n'entre pas dans mes plans d'opération.* » Réponse mauvaise qui ne lui a pas porté bonheur, en Palestine même.

Je me suis rendu en toute hâte chez les Pères Franciscains : impossible de dire la sainte messe ; une petite prière... et en route pour le camp, car l'heure du départ approchait.

Mon *Laouik* s'impatiente au pied d'un olivier : vite je grimpe sur son dos et en route pour Jaffa. M. L... avait repris

Archives diocésaines de Quimper et Léon

son perchoir au haut d'un omnibus qui devait être de Crozon. Pendant quelques centaines de mètres, je me suis trouvé seul : j'en ai profité pour dire mes prières. *Laouik*, lui, profite de mon silence, quitte la grand'route et se lance, au Sud, vers les collines de la tribu de Dan. Voulait-il me conduire au pays des Philistins, dont je n'étais pas éloigné ? Il n'a pas eu le temps d'exécuter son projet ; j'ai piqué des deux et, au bout de quelques instants, je me suis retrouvé sur la grand' route, près de mon ami le P. Fort, déjà inquiet à mon sujet. Nous exécutons ensemble quelques temps de galop réussis, à travers la belle plaine de Saron.

Elle faisait partie du territoire de la tribu de Siméon : elle est célèbre par sa fertilité et par de nombreux souvenirs bibliques, entre autres par celui des 300 renards de Samson. Les savants veulent que ces renards aient été des chacals ou des chiens sauvages. Il ne serait pas difficile de trouver aujourd'hui 300 chacals ou renards dans cette plaine de 30 lieues de long sur 10 de large; et les queues enflammées de ces animaux brûleraient vite les superbes moissons que des centaines de moissonneurs coupent en ce moment. A droite, nous laissons Lydda, actuellement Loud : saint Pierre y guérit un paralytique ; à droite toujours, le pays des Philistins, Gaza et ses portes enlevées par Samson.

Encore une heure de marche, et nous sommes à Jaffa. De magnifiques jardins bordent des deux côtés la route pendant plus d'un kilomètre. Ce sont des forêts d'orangers et de citronniers abrités par de superbes palmiers, avec des haies de cactus géants et des arbres de toutes espèces. Tout cela est frais et bien arrosé. Un parfum exquis se dégage de ces bosquets. C'est féerique. Et dire qu'au temps de sa prospérité, toute la Palestine devait être ainsi cultivée : beaux débris d'une ancienne splendeur !

Nous en étions là de nos réflexions quand un bruit confus de voix humaines, de cris de chameaux et de braiements d'ânes nous ramène à la réalité : nous étions à la porte de Jaffa, près d'une fontaine magnifique. Turcs, Arabes, Juifs, Européens, Nègres, sont là sur les marchés, dans les rues ; à peine daignent-ils se déranger pour nous laisser passer. Spectacle étrange que celui de tous ces costumes pittoresques au milieu de cette fourmilière humaine!

Devant la porte de l'hôpital Saint-Louis, mon moukre gesticule et me fait signe de mettre pied à terre. Te l'avouerai-je ? Pourquoi pas ? Eh bien ! J'ai eu le cœur gros en me séparant pour toujours de mon *Laouik*. Je crois que je l'ai embrassé. Et lui, *Laouik*, il m'a semblé qu'il s'éloignait tristement. Pauvre bête !

Avant de visiter la ville, nous allions, le P. Fort et moi, descendre au port pour prendre un bain, quand nous sommes entourés par une bande de portefaix qui, tous, veulent porter

nos petits paquets. Nous ne voulons pas, et pour cause : déjà au R. P. B... on a *fait* son porte-monnaie. Impossible de faire un pas. Alors je dis au P. Fort : « Prenez mon sac, et suivez-moi. » Je joue des coudes ferme et bientôt plusieurs des plus osés roulent à terre. Un Turc bien inspiré leur administre ensuite quelques coups de canne, et complète la la leçon.

Pendant le bain — délicieux, — nous remarquons un grand établissement qui domine la grève : deux Frères de la Salle étaient aux fenêtres. Un quart d'heure après, nous sommes près d'eux: ils ne savaient que faire pour nous bien recevoir. J'ai goûté là le miel aromatique de Jaffa. Inutile d'ajouter que nous avons passé par toutes les classes pour encourager maîtres et élèves. Quel bonheur pour ces bons Frères, tous Français, de nous voir ! Visite charmante.

Nous nous rendons au couvent des RR. Pères Franciscains. L'église latine, dédiée à saint Pierre, est dans ce couvent. Nous aurions désiré voir la salle des pestiférés, lors de l'expédition de 1799, nous y renonçons : c'est un peu loin. Mieux vaut aller prier dans la maison de Simon le Corroyeur. Nous y pénétrons moyennant bakchiche, bien entendu : c'est un appartement d'assez triste apparence. Peu importe ; nous y prions avec ferveur, nous rappelant que c'est l'endroit où saint Pierre eut la vision des animaux purs et impurs.

Nous sommes du nombre des Gentils qui, ce jour-là, furent appelés à la foi, et notre cœur plein de reconnaissance a dit: « Seigneur, nous vous rendons grâces pour nous, pour nos « parents et amis, de nous avoir appelés des ténèbres à l'ad« mirable lumière de la foi. »

Il est temps de rentrer à Saint-Louis, les Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition, aidées des drogmans, se multiplient, se pressent, courent pour préparer aux pèlerins toutes sortes de gâteries avant l'embarquement.

Les bonnes Sœurs, elles sont partout les mêmes: dévouées, enchantées de rendre service, elles sont à tout à la fois, même à la conversation où chacune place son petit torrent.

Il est vrai que celles-ci ne voient pas tous les jours des pèlerins français, qui leur parlent de la France, de leur diocèse, même de leur paroisse ! Elles fêtent notre arrivée. Vivent les Sœurs !

Nous étions à peu près au complet. Un ou deux pèlerins seulement restent indisposés à l'hôpital de Jérusalem. L'un d'eux, de Bruxelles, superbe jeune homme de 23 ans, est atteint de la rougeole. On espère que ce ne sera rien.

La *Bourgogne*, si calme ce matin, au milieu de la rade, paraît s'impatienter ; elle s'agite sur les flots qui moutonnent autour d'elle : avec quelle grâce elle se balance !

Le commandant, lui, sait que la rade est mauvaise, il regrette de n'avoir pas fait l'embarquement ce matin, et, à la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

fin du déjeuner, au bon moment par conséquent, ordre est donné d'embarquer immédiatement, sans retard aucun.

On se précipite sur ses bagages, on prend ses dernières dispositions, et ton ami t'écrit ces lignes au coin du cloître ; il les confiera à un navire turc qui part ce soir pour Constantinople.

On répète l'ordre : « tout le monde au port ! l'embarque-« ment commence ! »

Je te serre la main, à bientôt. X...

A bord de la *Bourgogne*, détroit de Messine, dimanche, 20 juin, 8 h. soir.

MON CHER AMI,

Tout en admirant les côtes d'Italie, les jolies villes et les gracieuses villas qui bordent le détroit, je coordonne mes petites notes pour les mettre à la poste à mon arrivée à Marseille.

Ma dernière lettre te l'a dit, notre départ de Jaffa a été précipité. La mer devenait furieuse : il fallait s'embarquer au plus vite. La gourde magique de mon cher compagnon étant vide, j'ai eu à peine le temps d'entrer dans une espèce d'hôtellerie, d'y prendre une petite provision, et de laisser 2 francs sur la table. Parions que l'hôtellier n'est pas encore revenu de son enchantement. C'est son affaire.

Difficile a été l'embarquement et même dangereux. Nous avons dansé sur cette rade démontée, la mer était jaune, vaseuse.

La rade de Brest, nous donne de ces spectacles, quand on renverse le cône. Ici nous avons lutté contre les vagues et les brisants, et réussi à franchir les passes pour aborder la *Bourgogne*, à 2 kilomètres au large. Chaque chaloupe portait 20 passagers ; dans la mienne, il y avait 18 malades : j'ai dû prendre un aviron et souquer dur.

Passagers et paquets sont élingués et hissés à bord, Dieu sait comment. Les pèlerins du Centre étaient stupéfaits.

Arrivé à bord, je m'accoude au bastingage pour admirer le sang-froid et l'adresse d'un pèlerin : il est à la barre et il commande de la voix et du geste aux mariniers de Jaffa : ils allaient perdre courage.

« Allons ! appuyez à droite ! parez à gauche ! attention. C'est le Frère L..., qui fait le sujet de l'admiration générale ; je n'en suis pas peu fier. Il monte le dernier à bord : tout le monde le félicite. Nous prenons congé du bon et vénéré Frère Liévin qui a voulu nous accompagner jusqu'en mer. Ce n'est pas sans une vive émotion que je lui ai serré la main. J'ai vu deux grosses larmes couler sur les joues bronzées de cet intrépide. La plupart des pèlerins sont abattus par le mal de

mer ; la *Bourgogne*, se hâte de lever l'ancre et de quitter cette mer en furie.

A bord du vaisseau turc qui se trouve à 1/2 mille de nous, en rade, on fait des signaux et l'on agite des mouchoirs. Nous prenons cela pour des saluts, des signes d'adieu et de bon voyage.

« Ils sont bien polis ! » disons-nous, et nous voilà, à notre tour, d'agiter nos mouchoirs et nos chapeaux.

Bientôt nous nous trouvons dans une mer relativement calme. Les pèlerins ou s'étendent sur le pont ou gagnent les cabines, M. L... et moi, nous sommes sur le gaillard d'arrière les yeux fixés sur la Terre-Sainte et sur Jaffa.

Jaffa est une ville qui s'élève en étage, en amphithéâtre, sur le bord d'une rade assez vaste, défendue par une ligne de rochers à fleur d'eau et ne laissant que des passages assez difficiles par le gros temps. Vue de loin, la ville semble riche en monuments et plus belle qu'elle ne l'est en réalité.

Voilà Jaffa ! ou Joppé, me disais-je, la vieille ville ! Noé y construisit l'arche. Détruite par le déluge, la ville fut rebâtie par Japhet, qui lui donna son nom ; Salomon y fit amener les cèdres du Liban destinés à la construction du Temple ; là s'est embarqué Jonas ; les croisés y sont débarqués, saint Louis a foulé ce sol avec ses preux, et Bonaparte avec ses braves ; des centaines de Français y sont morts de la peste. Que de souvenirs divers se pressent et se heurtent dans mon esprit ! Combien de temps suis-je resté là debout, attentif, méditant, rêvant, je l'ignore. La cloche de la chapelle m'a rappelé à moi, c'était l'heure de la prière.

Le mal de mer a fait de nombreuses victimes ; pourtant, il est visible qu'on n'a plus peur de lui, on sait ce que c'est.

Au dîner, nous nous apercevons non sans quelque tristesse que quatre pèlerins manquent à l'appel : ce sont M. Déflotrière, curé de Saint-Augustin, à Lyon, M. Veyre, vicaire à Tarare (Rhône), M. Gaymard, missionnaire à Dié, M. P. Martrou, de Torreilles (Pyrénées-Orientales). Je connais particulièrement ces deux derniers.

Les signaux du navire turc signifiaient sans doute que 4 pèlerins avaient dû aborder ce navire et demandaient qu'on les attendit ; les mouchoirs agités étaient des signes de détresse et d'appel au secours, et nous les prenions pour toute autre chose !

Le R. P. Bailly aurait supplié le commandant d'attendre un peu, et celui-ci se serait retranché derrière les ordres de la Compagnie l'obligeant à son regret à partir immédiatement, il n'aurait déjà que trop attendu. Nos chers compagnons étaient allés faire une visite au consul autrichien, ils n'ont pas eu connaissance à temps de l'ordre d'embarquer, au plus tard à 2 heures.

Ils arriveront, paraît-il, ce soir à Alexandrie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Jeudi, 17 juin. — Quelle bonne nuit ! à 5 heures, j'aide à monter deux autels, je célèbre la sainte messe et sers deux autres. Les pèlerins sont pleins de ferveur. Les exercices se font avec la même ponctualité que dans la première traversée, mais la piété est plus vive.

A 10 heures, je suis allé, pour être plus tranquille, me placer à l'endroit du navire où l'on attrape le plus vite le mal de mer ; j'y ai dormi les poings fermés, sur un tas de cordages, 5 heures durant.

Chapelet et chemin de croix, j'ai tout manqué : c'est maigrement édifiant, je l'avoue. M. L. . . s'est demandé un instant si je n'étais pas malade. Je lui ai donné bientôt la preuve du contraire.

Vendredi, 18. — La température devient relativement fraîche, surtout le matin et le soir. Nous apercevons quelques navires : saluts d'usage ; quelques gouttes de pluie tombent, on les accueille avec enthousiasme.

Les exercices de piété vont leur train, tout va bien à bord ; il n'y a presque plus de malades. Ce soir les directeurs du pèlerinage offrent en souvenir aux officiers du bord de beaux crucifix qui ont été déposés sur le Saint-Sépulcre ; ils sont reçus avec reconnaissance. Les hommes de l'équipage n'ont pas été oubliés. Le marin breton de Binic est venu me demander, en breton, des médailles et des chapelets pour lui, pour sa femme et ses enfants.

Ce vieux brave m'a remercié avec effusion ; une grosse larme a coulé sur sa joue bronzée, quand nous nous avons échangé une poignée de main comme les Bretons savent la donner.

Samedi 19. On se remet peu à peu des fatigues accumulées en Terre-Sainte par le voyage, la chaleur, les émotions et l'insomnie. Les dames travaillent activement à confectionner habits neufs pour les pauvres, brassards de première communion, cravates blanches. La chapelle a un air de fête : drapeaux et pavillons du bord sont mis en réquisition. Le commandant met à notre disposition ce qu'il y a de vases de fleurs, de tentures et d'ornements.

Demain, dimanche de la Trinité, première communion de deux mousses de 13 et 15 ans, et d'un jeune marin de 22 ans. Pendant la première traversée et depuis notre embarquement à Jaffa, deux Pères Franciscains se sont occupés de l'instruction religieuse des mousses et des matelots. Le commandant s'est prêté de grand cœur à cette bonne œuvre. Le catéchisme se fait sur des rouleaux de cordages, à l'avant du navire, un peu partout. Les garçons du coq, plusieurs sont protestants, ont écouté avec plaisir les instructions de ces bons Pères et assisté à la messe, comme s'ils étaient catholiques. Le marin a le cœur tendre, il est foncièrement chrétien et, dans notre milieu, il n'a pas tardé à montrer qu'il se souvenait des premiers

enseignements de sa mère, et de sa première communion. Notre pèlerinage fait du bien à ces braves qui sont heureux d'entendre la messe et de prier avec nous. Ils sont si souvent privés de ces consolations !

Nuit splendide. La *Bourgogne* fend la vague : on dirait la Méditerranée une mer d'argent. Ses lames sont courtes et perfides. L'Océan, avec son flot large, étendu, est franc, il me plaît davantage.

Dimanche de la Trinité, 20 juin. — C'est la grande fête de la deuxième traversée.

A 6 heures, messe de communion. Il y a trois premières communions ; quelques hommes de l'équipage communient ensuite avec les pèlerins. Nous, nous pourrions nous croire à une messe de première communion en France. La messe finie, un de ces petits mousses est immobile à sa place. Pauvre petit, il tremble ! Depuis longtemps il n'a jamais si bien pensé à sa mère, ni si bien prié pour elle. Voilà trois ans qu'il ne l'a pas revue ! Il se trouve mal : un cri s'échappe de sa poitrine : « ma mère ! ma mère ! « où es-tu ma mère ?... »

J'ai pleuré comme un enfant, pendant que deux bras robustes emportaient le premier communiant. Autour de moi, l'émotion est extrême.

Quelle scène ! il y avait là beaucoup de mères : je me demande ce qui a pu se passer en elles quand elles ont entendu ce cri du cœur : « ma mère », poussé sous l'influence de la grâce et du bonheur de la première communion !

A 8 heures 1/2, messe solennelle : j'aime ces fêtes, ma voix de clairon s'est fait vigoureusement entendre. Les officiers en grande tenue et presque tous les hommes de l'équipage y ont assisté. A 11 heures, messe pour les hommes retenus aux divers postes pendant les autres messes.

La *Bourgogne* est une vraie cathédrale ; la Méditerranée ne voit pas souvent pareil spectacle.

A 3 heures, vêpres splendides, grands tons : plus de 300 voix chantent à l'unisson, gracieuse cérémonie du renouvellement des vœux du baptême. A peine le R. P. Edmond a-t-il prononcé quelques paroles, qu'un cri strident, sinistre, se fait entendre : « *un homme à la mer !* » En moins d'une seconde tous les hommes de l'équipage et les mousses se lèvent, se précipitent et volent à leur poste ! Un ordre retentit : « Silence partout ! » On n'entend que la voix du commandant ; au bout d'une minute, trois marins intrépides sont dans une chaloupe et font force de rames. Des bouées de sauvetage sont jetées. Un homme s'y accroche. Qui est-il ? Est-ce un pèlerin ?

— Non ! c'est le chef cuisinier. — Machine en arrière ! Arrivera-t-on à temps ? — Il est à un 1/2 mille et la mer moutonne.

— Tout le monde à genoux, que personne ne bouge ! crie le P. Bailly.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« N.-D. de France ! N.-D. de Lourdes ! priez pour lui ! sauvez-le !..... Sainte-Vierge Marie, voyons ce dont vous êtes capable ! »

L'homme est pris, sauvé !

O douleur ! le malheureux de nouveau se précipite à l'eau ! Nouveaux efforts, nouvelles prières. Trois fois le coupable est recueilli, trois fois il se jette à la mer. Jaloux, le démon veut une âme. Il ne l'aura pas ! Le tabernacle est ouvert : « Seigneur ! ayez pitié de nous ! Bonne Vierge Marie, pitié ! »

Le démon est vaincu. Après vingt minutes d'efforts et de luttes, l'homme est pris, garotté, ramené sain et sauf à bord, et mis en lieu sûr.

Singulière coïncidence ! il est sauvé par son ennemi, avec lequel il a eu des disputes et échangé des coups de poing, etc. Il avait l'espoir, sans doute, d'être recueilli par un navire qui passait à côté de la *Bourgogne* et de filer à l'étranger.

— Comment, disais-je au marin Corse, vous l'avez sauvé malgré les coups et les égratignures reçus ?

— C'était la consigne..., je ne connais que ça. Mais, c'est une brute.

Notre homme est en cage, il peut réfléchir à la bêtise qu'il a faite et à ce qui l'attend à notre arrivée à Marseille. Le silence et le calme remplacent la violente agitation de tout à l'heure à bord.

Chacun rentre à la chapelle, et les premiers communiants font solennellement leur acte de consécration et jurent sur l'Evangile de rester bons chrétiens : belle et touchante cérémonie qui se termine par la bénédiction du Très-Saint Sacrement.

Au dîner, on fait asseoir à table, parmi les pèlerins, les trois jeunes mousses. A mon carré, on a de la chance : on les possède. D'abord ils n'osent toucher à rien et sont très étonnés de se trouver en pareille compagnie ; bientôt, nos bonnes paroles les encouragent et leur excessive timidité fait place à une respectueuse confiance.

Naturellement, on a parlé du pauvre égaré dont le démon voulait l'âme. Un ancien aumônier de marine croit que le coupable est passible de deux ans de réclusion, au moins, pour avoir, par sa faute, forcé un navire en marche à s'arrêter.

Les conversations vont leur train : on dirait un jury constitué. Tout-à-coup quelqu'un accourt nous dire que le P. Chrisostome, capucin, est depuis 2 heures en train d'infuser un bout de morale au cuisinier mis aux fers. On ajoute : le coupable baise la médaille que le bon Père a attachée à son cou, et il regrette sa criminelle tentative.

— Allons ! tant mieux, s'écrie-t-on de toutes parts. Dieu soit béni ! La journée a été bonne et complète.

Là-dessus nous remontons sur le pont pour causer et jouir du spectacle que présentent les côtes de la Calabre et de la Sicile.

Mes souvenirs historiques se réveillent : nous approchons des écueils fameux, la terreur des anciens. J'ai terminé ma prière du soir par ces invocations : « *Seigneur, ne nous faites « pas tomber de Charybde en Scylla ! Bonne Vierge Marie, étoile « de la mer, soyez-nous propice !* »

Bonsoir.

X.

(La fin au prochain numéro).

SAINT JEAN DISCALCÉAT

(Suite et fin).

Cent ans plus tard (1657), les Cordeliers qui cependant avaient eu souvent de la peine à se faire payer la somme de douze écus qui leur était due pour cette location, cédaient pour trois ans au Présidial le bâtiment appelé dans l'acte « département de Saint-Louis ». Jusque-là, ils n'avaient fourni que la salle d'*audience* et la salle du *conseil* ; maintenant c'était leur propre réfectoire qui devenait salle d'audience et ils y ajoutaient quatre pièces qui devaient servir de chambre du conseil, de parquet pour les gens du roi et les huissiers. Ce provisoire très gênant, et contre lequel les Cordeliers réclamèrent souvent, devait durer plus d'un siècle et demi, et survivre au couvent (1).

Serait-il vrai que le vieux couvent n'a pas abrité seulement les religieux et les juges, mais aussi les condamnés ? — En faire la preuve serait difficile ; mais on dit qu'un jour le couvent des Cordeliers de Quimper ouvrit ses portes pour un illustre captif : le surintendant Fouquet y serait venu et y aurait séjourné ; c'était au début de sa disgrâce, peu de temps après *l'élégie aux Nymphes de Vaux*. La Fontaine n'avait pas encore pris son parti de la ruine de son protecteur. « Cet homme, qui avait mendié dans des dédicaces adulatrices l'aumône des riches financiers du temps pour payer ses faiblesses, » (2) voulut venger le pauvre surintendant, et sa vengeance ne pouvant atteindre Louis XIV, atteignit la ville éloignée et inoffensive où Fouquet subissait sa condamnation :

Dans un canton de la Basse-Bretagne
Appelé Quimper-Corentin,
(On sait assez que le Destin
Adresse là les gens quand il veut qu'on enrage ! —
Dieu nous préserve du voyage !)
. . . . . .

Le destin c'était donc l'irrésistible volonté du grand Roi.

---

(1) Notice sur les nécrologes de saint François, par M. Trévédy (page 41).
(2) Lamartine, *Préface des premières Méditations.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mais si Fouquet dut enrager à Quimper, dans les vieux murs du couvent qui nous occupe, ce n'était pas une raison pour le *Bonhomme* de supposer qu'à Quimper on ne peut qu'enrager :

> Il sied vraiment de se moquer d'autrui
> Aux malheureux nés dans Château-Thierry. (1)

Ce petit épisode nous a entraîné loin de notre description. L'enceinte du couvent était séparée de l'Odet par la promenade plantée d'arbres qu'on appelait autrefois le Parc-Costy et aujourd'hui le Parc ; entre cette promenade et la grande cour du monastère s'élevaient les remparts de la ville. Le long du Stéir, les fortifications continuaient à s'étendre et servaient de limites au jardin. Non loin du confluent s'élevait la grosse tour. « Se reflétant dans les eaux limpides de la rivière, elle était charmante à voir avec sa guirlande de lierre, sa parure de valérianes, sa couronne de lilas fleuris. » (2)

Enfin, le cimetière s'étendait sous une partie des Halles et de la rue Astor ; comme l'église, il recevait les restes non-seulement des religieux, mais de nombreux habitants de la ville.

Je l'ai dit : en 1791, les religieux, désormais en petit nombre, furent expulsés ; le père Charpentier refusa le serment et demeura à Quimper, retenu par ses infirmités ; le père Lenglé émigra en Espagne (3).

Le 30 avril 1792, la communauté fut mise en adjudication comme bien national et achetée par les frères Le Déan. Le tout fut adjugé pour la somme de 25,900 francs. L'église servit longtemps de magasin et de chantier de bois. Sa couverture et sa charpente furent enlevées, probablement pour éviter des frais de réparation et tirer parti des matériaux qui en provenaient ; c'est du moins ce que pense M. Bigot. Mais on a vu des acquéreurs d'église démolir ainsi, uniquement pour satisfaire leur haine idiote contre Dieu : ne serait-ce point le cas ?

En 1839, un plan de rectification et d'alignement de la ville venait d'être dressé ; il fut approuvé par ordonnance royale le 19 janvier. Ce plan coupait dans le sens de la longueur l'église de Saint-François ; sur son emplacement et celui du cimetière abandonné, on allait élever une halle dont la construction en un autre endroit aurait été non seulement facile, mais plus conforme aux intérêts des habitants. Qu'était-ce que cela auprès du triomphe de la ligne droite ! M. Bigot et M. Aymar de Blois demandèrent du moins que la démolition se fît avec quelques soins. Elle ne fut point facile cette

(1) Auguste Brizeux. — *La Fleur d'or. — En passant à Kemper.*
(2) M. Trévédy. — *Promenade dans Quimper.*
(3) *Histoire de la Persécution...*, par M. Tephany.

démolition ; bien que découverts depuis si longtemps, les murs étaient solides. Le cloître disparut aussi ; M. Colomb acheta les arcades et les baies pour les faire transporter près de sa maison de campagne, où elles gisent aujourd'hui oubliées et ensevelies sous les ronces et les folles herbes. Les vitraux du chœur peuvent se voir au manoir de Kerlien, près de la route de Douarnenez. Restaient encore les vieilles murailles et la tour dont j'ai parlé, et aussi les bâtiments claustraux. En 1862, le quai du Stéïr fut créé, et tout le quartier compris entre les Halles et les deux rivières prit l'aspect qu'il a aujourd'hui ; ce ne fut pas sans faire disparaître de précieux débris.

Ainsi donc, sur le sol où vécut saint Jean Discalcéat, rien ne rappelle son souvenir ni celui de son couvent.

Plus heureuses ont été les deux autres communautés franciscaines de Quimper ; elles ont changé d'habitants, mais Dieu et ses Saints continuent d'y être honorés : aux Capucins ont succédé les Dames du Sacré-Cœur ; aux Cordeliers de Saint-Joseph ont succédé les Pères Jésuites.

Mais si les monuments matériels qui semblaient devoir éterniser la mémoire de saint Jean Discalcéat n'ont même pas laissé une ruine, le souvenir du Juste vivra éternellement ; et si le cher Saint n'a point son église à lui, saint Corentin ne se plaindra jamais d'un locataire qui lui fait honneur et qui paie bien et régulièrement son loyer.

EUGÈNE PIACENTINI, STATUAIRE
Rue du Salé, nº 4, à QUIMPER

STATUES POLYCHROMÉES, DÉCOR SIMPLE MAIS SOIGNÉ

1º	Hauteur	1m00.	depuis	37 fr.	emballage	3 fr.
2º	—	1m10.	—	46 fr.	—	4 fr.
3º	—	1m20.	—	55 fr.	—	5 fr.
4º	—	1m30.	—	70 fr.	—	5 fr.
5º	—	1m50.	—	100 fr.	—	7 fr.
6º	—	1m60.	—	125 fr.	—	9 fr.

Beau Christ décoré, croix comprise — 1m 70º — 45 fr.

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les SEMAINES RELIGIEUSES et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

PINCE-NEZ ne tombant jamais du nez, verres cristal, remplaçant les lunettes, vendus partout 7 fr. Prix : 4 fr. — Médaille d'or 1887. — *Toutes vues.* — Envoi franco contre mandat-poste. Indiquer l'âge suffit. — **Cerf**, *1, boulevard Saint-Michel, Paris.*

Archives diocésaine d Quimper et Léon

FONDERIE DE CLOCHES

Adolphe HAVARD,
Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

Pastilles Schaedelin

Préparées anciennement à l'image Notre-Dame

AU PHOSPHATE DE FER, SOUVERAINES CONTRE
l'Anémie, la Chlorose, la Faiblesse de l'Organisme
et les Maladies Nerveuses
2 fr. LA BOITE DANS TOUTES LES PHARMACIES

MIGRAINE Les Cachets Guillon

guérissent en quelques minutes les accès de *Migraine*, les *Maux de Tête*, les *Rages de Dents*, etc. — 3 f. la Boîte franco.
Phie GUILLON, 134, Bd Voltaire, PARIS, et Phies

GUERISON

certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. M. LENORMAND, Méd. spe, à Melun. — Consult. gratuites par corresp.

SAVON ANTISEPTIQUE AU
GOUDRON BORATÉ
Maladies de la peau, à agis antiseptiques, crevasses, engelures, etc.
2 f. T.re ph.ien. Env.f.co.t.mandat
J. LIEUTARD Aîné. — Marseille

MISE EN VENTE
DE 10.000 **BONS** DE LA **PRESSE** (TITRES AU PORTEUR)
Au prix **NET** de 23 FR. 25 c. PAR **BON**
Par la **Caisse Générale d'Épargne et de Crédit**
116, Place Lafayette, à Paris
Le TIRAGE du 15 Juin 1888 comporte;
400,000 *fr. de Lots*

Le prix de chaque bon peut être payé soit **23 fr. 25 cent. comptant**, contre remise des **bons**, soit **5 francs au comptant** et le solde par acomptes de 2 fr., 5 fr., etc., par **BON** et par **mois**.

Si le prix de 23 fr. 25 c. n'est pas payé comptant, la ***Caisse Générale d'Epargne et de Crédit*** prélève un intérêt de 5 pour 100 par an et une commission de 50 centimes par 100 francs par trimestre sur les sommes restant dues.

L'acheteur qui ne paye pas tout au comptant reçoit les numéros des **bons** immédiatement après le paiement du 1er versement et il a droit aux tirages et aux lots attribués à ses **bons**, comme s'il en avait payé entièrement le prix.

L'acheteur peut envoyer chaque mois, à ses frais, le montant de son versement ou se faire présenter les quittances mensuelles à son domicile; dans ce dernier cas, l'acheteur rembourse à la ***Caisse Générale d'Epargne et de Crédit*** les frais d'encaissement comptés d'après le tarif des Postes

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

2e ANNÉE. Samedi 9 Juin 1888. N° 23.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Confirmation ; Chanoines honoraires nommés ; Mutation dans le clergé ; Nécrologie. Mgr Bouché ; La procession de la Fête-Dieu, à Quimper ; M. Hellard, recteur de Plouvorn ; Les Fêtes du Bienheureux Grignon de Montfort ; Entretien des cimetières. — *II. Nouvelles du Monde catholique.* — *III. Lettres d'un Pèlerin de Jérusalem* (suite et fin). — *Annonces.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 10 juin. — Office du jour : semi-double, vert. — Vêpres du suivant, mémoire du dimanche.

Lundi 11. — Saint Barnabé, apôtre : double-majeur, rouge.

Mardi 12. — Saint Jean de Saint-Facond, confesseur : double, blanc.

Mercredi 13. — Saint Antoine de Padoue, confesseur : double, blanc.

Jeudi 14. — Saint Basile-le-Grand, évêque-docteur : double, blanc.

Vendredi 15. — Saint Vite et ses Compagnons, ou Office votif.

Samedi 16. — Saint Jean-François Régis, confesseur : double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Commana	10, 11, 12 et 13 juin.
Saint-Méen	14 et 15 juin.
Poullan	16 juin.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Confirmation. — Mercredi 13 juin, Calvaire de Landerneau, le matin.

Jeudi 14, Saint-Louis de Brest, le matin ; Lycée, le soir.
Vendredi 15, Marine, le soir.
Samedi 16, Notre-Dame-des-Carmes, le matin.
Dimanche 17, Saint-Sauveur, le soir.
Lundi 18, Saint-Pierre-Quilbignon, le matin.
Mardi 19, Lambézellec, le matin.
Mercredi 20, Saint-Martin-les-Glacis, le matin.
Jeudi 21, Adoration, Filles de la Croix, le matin ; Retraite, le soir.

Chanoines honoraires. — Par décision de Monseigneur ont été nommés chanoines honoraires de Quimper :

M. l'abbé Rossignol, curé de Saint-Jean-Baptiste de Belleville, Paris.
M. l'abbé Duhamel, curé de Vincennes, diocèse de Paris.
M. l'abbé Delafosse, chapelain de Notre-Dame des Victoires, Paris.
M. l'abbé Sarra, vicaire de Saint-Pierre du Gros-Caillou, Paris.
M. l'abbé Gâtineau, curé de Villemeux, diocèse de Chartres.
M. l'abbé Manceau, curé de Marmagne, diocèse de Bourges.
M. l'abbé Delarue, curé-doyen de Levroux, diocèse de Bourges.
M. l'abbé Tardiveau, supérieur de l'Institution catholique de Lourdoueix, diocèse de Bourges.

Mutations dans le Clergé. — Ont été nommés :

M. l'abbé Floc'h, recteur de Plonéour-Lanvern, recteur de Commana.
M. l'abbé Faujour, recteur de Lampaul-Plouarzel, recteur de Plonéour-Lanvern.
M. l'abbé Crozon, aumônier de l'hôpital de Plougastel-Daoulas, recteur de Lampaul-Plouarzel.
M. l'abbé Linguinou, vicaire à Landivisiau, aumônier à Plougastel-Daoulas.
M. l'abbé Quéméneur, recteur de Rédéné, recteur de Plouvorn.
M. l'abbé Canévet, vicaire à Clohars-Carnoët, recteur de Rédéné.
M. l'abbé Marc, vicaire-auxiliaire à Plouvorn, vicaire à Clohars.
M. l'abbé Guyader, recteur de la Roche-Maurice, recteur de Landéda.
M. l'abbé Breton, recteur de Goulven, recteur de la Roche-Maurice.

M. l'abbé Masson, aumônier de Saint-Jacques de Lézérazien, recteur de Goulven.
M. l'abbé Loz, recteur de Commana, aumônier de Saint-Jacques de Lézérazien.

***

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. l'abbé Mazé, recteur de Guiclan, décédé le 7 de ce mois.

Monseigneur Bouché, évêque de Saint-Brieuc et de Tréguier, est décédé lundi dernier, dans son palais épiscopal de Tréguier.

C'est le 21 mai que Sa Grandeur a senti les premières atteintes du mal qui devait l'emporter si prochainement.

Aussitôt MM. les Grands-Vicaires se hâtèrent de le recommander aux prières du clergé et des fidèles du diocèse. Ils terminaient ainsi leur communication : « Monseigneur était déjà appelé par la voix populaire, « l'Évêque de saint Yves. » De plus, l'un des buts principaux de son séjour à Tréguier était l'organisation définitive des fêtes de l'inauguration du tombeau du thaumaturge breton. Saint Yves ne peut donc refuser sa protection et son assistance à son pieux et dévoué serviteur.

Nous recommandons aux prières de tous l'âme du regretté prélat. Tous les fidèles et tous les prêtres du diocèse de Quimper s'associent à la douleur du diocèse de Saint-Brieuc.

Les obsèques auront lieu samedi, 9 juin.

La procession de la Fête-Dieu à Quimper. — Comme les années précédentes, notre bonne ville de Quimper a reçu, dimanche dernier, la visite de Jesus-Eucharistie. Un temps des plus beaux a favorisé cette manifestation, qui nous paraît chaque année plus belle et plus touchante.

Les rues que devaient parcourir la procession étaient admirablement décorées. Entrer dans le détail de l'ornementation serait impossible. C'est toujours le même zèle et le même empressement de la part de notre catholique population pour préparer cette fête populaire entre toutes. Dans les rues les plus riches comme dans les plus pauvres on n'a qu'à louer le même zèle, la même activité, le même élan.

La procession est sortie de la cathédrale vers les 10 heures et demie : en tête, les enfants des écoles et les diverses congrégations portant leurs bannières, leurs étendards, de brillantes oriflammes. La musique des Frères prêtait son concours à la solennité et faisait alterner ses mélodieux accords avec les chants liturgiques.

Le Saint-Sacrement était porté par M. l'abbé Téphany, vice-doyen du Chapitre, entouré d'un clergé nombreux.

C'est surtout lorsque la procession entière se déploie sur le boulevard de l'Odet qu'elle devient imposante. Des deux côtés est rangée une foule nombreuse pieusement recueillie et s'agenouil-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lant partout sur le passage du divin Sauveur pour implorer ses meilleures bénédictions.

Le magnifique encadrement des arbres fleuris qui bordent la rivière, et du Mont-Frugy avec sa parure printanière, ajoute encore à la beauté de ce spectacle. Au milieu de ce concours universel pour fêter notre Dieu, l'âme est saisie malgré elle, et ne peut se défendre d'une religieuse extase, d'un frémissement tout céleste.

La procession s'est arrêtée successivement dans l'église de Saint-Mathieu et au gracieux reposoir de la place Médard, puis est rentrée à la cathédrale vers midi.

Pourquoi toutes les villes de notre diocèse ne peuvent-elles plus jouir du même bonheur ?

Plouvorn. — On nous écrit de cette paroisse :

« Vous avez déjà, dans la *Semaine Religieuse,* annoncé la mort de M. l'abbé Hellard, recteur de Plouvorn. Cette mort, redoutée depuis longtemps, a cependant causé une immense tristesse dans cette bonne paroisse, qui avait le bonheur de l'avoir pour pasteur depuis trente-deux ans.

Né à Saint-Pôl-de-Léon, fils d'une de ces vaillantes chrétiennes qui dans les mauvais jours cachèrent souvent, au péril de leur vie, les prêtres poursuivis de toutes parts, M. Hellard commença, au collége de sa ville natale de brillantes études qu'il acheva au séminaire de Quimper. Successivement vicaire de Milizac et de Châteaulin, supérieur de la maison Keroulas, recteur de Guimiliau et enfin de Plouvorn, il fut toujours et partout, comme l'a dit quelqu'un, l'homme de zèle et l'homme du devoir. C'est dans ce dernier poste qu'il fut distingué par l'œil exercé de Mgr Sergent, qui lui proposa l'archiprêtré de Châteaulin. M. Hellard remercia l'Évêque. Trop de liens l'attachaient déjà à Plouvorn, et il avait depuis longtemps conçu le projet — entreprise que tout le monde croyait impossible — de restaurer la chapelle de Lambader et de relever son magnifique clocher. C'est dans ce dernier labeur qu'il a usé les restes de sa vie. Mais il a pleinement réussi et, aujourd'hui, le voyageur vient admirer le rival de Kreisker, dominant les bois de Troérin, et le chrétien, prier avec ferveur dans le béni sanctuaire rendu à sa première jeunesse et à sa première beauté.

Le recteur de Plouvorn ne s'est pas arrêté là... il a voulu l'enrichir de nombreuses indulgences, et c'est précisément dans la semaine où les fidèles venaient de toutes parts gagner ces indulgences, que Dieu a voulu le rappeler à lui. Espérons que les prières de ses bons et dévoués paroissiens, et la protection de N.-D. de Lambader, qu'il a tant aimée, lui auront fait trouver grâce devant Celui qui a promis de récompenser le serviteur courageux et fidèle à tous ses devoirs. »

Le Bienheureux Grignon de Montfort.

On nous écrit de Saint-Laurent-sur-Sèvres :

Les fêtes du Bienheureux Grignon de Montfort ont attiré dès dimanche 3, veille de l'ouverture du *Triduum*, une foule de pèlerins : le chapelet à la main, ils se rendent à son tombeau et y prient avec ferveur.

La petite ville de Saint-Laurent est ornée d'oriflammes, de mâts et de gracieuses guirlandes : la façade de la vieille église paroissiale, qui va faire place à une basilique, solide du moins, et digne du Bienheureux, a disparu sous les toiles représentant l'apothéose du bon Père. Les Frères de Saint-Gabriel ont mis au-dessus de leur porte d'entrée un grand portrait du Bienheureux, entouré de fleurs.

Mais toutes les splendeurs ont été, semble-t-il, réservées pour la communauté des Sœurs de la Sagesse. Les fidèles, en pénétrant dans la cour intérieure, sont ravis de voir avec quelle grâce et quelle délicatesse de goût elles l'ont parée : les montants qui supportent les oriflammes et les fleurs sont reliés entre eux par un chapelet sans fin, en souvenir de la dévotion du Père Grignon à la Sainte-Vierge. Ce délicieux coup d'œil prépare bien à admirer la chapelle vaste comme une grande église, élancée comme une cathédrale avec ses arcades ogivales, et chaude des tons de lumière que laissent passer les vitraux Lavergne.

Proportions de l'édifice, dessin, exécution de l'ensemble et des moindres détails, autel principal et autels latéraux, chaire à prêcher, tout est vraiment beau, et si l'on pouvait un moment oublier que Notre-Seigneur s'y abrite, on serait tenté de trouver que c'est trop beau.

Les Sœurs, chargées de la décoration de cette admirable chapelle, la plus belle de France et peut-être du monde entier, se sont contentées, pour ne pas en masquer les grandes et belles lignes, de faire descendre de la voûte des festons extrêmement tenus et délicats, qui courent le long des piliers. Le maître-autel, sous lequel une grande glace permet de voir représenté en cire le Bienheureux allongé, tenant d'une main son crucifix pendant que l'autre repose sur le livre de ses constitutions, a pour toute parure une simple guirlande de fleurs, légère et aérienne. C'est d'un goût ravissant.

On nous conduit voir l'installation et les préparifs faits pour recevoir plus de six cents prêtres. Les bons Pères de la Compagnie de Marie, qui ont pour supérieur général l'excellent Père Maurile, si affectueux et si dévoué, ont quitté leurs cellules. Où se sont-ils retirés ? dans quelque grenier certainement.

Les Sœurs de la Sagesse ont mis leur vaste établissement de Saint-Michel au service des prêtres : rien n'y manque, tout y est convenable ; on reconnait la main des Sœurs et leur savoir-faire. Quant à elles, peu leur importe ; elles se sont retirées avec leurs

Archives diocésaines de Quimper et Léon

novices dans les souspentes, au-dessus des étables et dans des greniers ; elles y trouveront des couchettes en paille. Elles sont si heureuses de faire quelque chose pour leur bon Père et son exaltation !

Deux réfectoires, pouvant contenir plus de 800 prêtres, ont été aménagés avec goût et intelligence : les murs blancs sont décorés de verdure avec les armes des Evêques qui viendront ; les couverts sont mis d'avance. La supérieure générale, bonne, douce et si entendue, a tout prévu ; rien ne lui a échappé ; l'organisation est parfaite.

Lundi matin 4, dès quatre heures, toutes les cloches ont sonné leurs gais carillons et annoncé l'ouverture du *triduum* ; le nombre des pèlerins est déjà considérable. A dix heures, on se forme en procession près de la chapelle des Sœurs pour aller à la messe pontificale, chantée par Mgr l'Evêque de Luçon, sous l'abri dressé au Calvaire, à une toute petite distance de l'agglomération.

Le Bienheureux Grignon de Montfort aimait ce qui rappelait la Croix, et il se plaisait à élever des calvaires afin que le peuple eût toujours sous les yeux un monument qui lui rappelât l'inépuisable bonté d'un Dieu mort pour lui sur la Croix.

Mgr de Luçon s'y est rendu en voiture : un accident, qui n'aura pas de suites, lui rend dans ce moment la marche très difficile. La foule, en le voyant monter et surtout descendre les degrés péniblement, et appuyé sur une canne, était émue profondément, car tout le monde ici l'aime pour sa bonté et son dévouement.

Les vêpres sont chantées à la même heure dans trois églises ou chapelles. A la paroisse le R. P. Trottin, supérieur général des Pères de Chavagnes, a donné avant la bénédiction une belle et solide instruction. Dans la chapelle des Frères de Saint-Gabriel, le R. P. Nauleau, de la Compagnie de Jésus, a fait un panégyrique complet du bienheureux : ceux qui ont eu la bonne fortune de l'entendre en ont été très satisfaits. On lui a cependant fait l'aimable reproche de ne pas avoir assez insisté, par excès de délicatesse, sur la part prédominante des Jésuites dans la formation du Père de-Montfort, leur élève à Rennes, la direction qu'il lui ont toujours donnée et les encouragements qu'ils ne lui ont pas ménagés. Il y avait alors quelque mérite à le faire : il suffit de lire les contradictions auxquelles le Bienheureux fut en but, contradictions, chose étrange mais non point rare, qui lui venaient de ceux-là mêmes qui à tous égards auraient dû le soutenir le plus et le décourager le moins.

Ces deux excellents discours seront, Dieu merci, publiés : nous croyons savoir que Mgr Ardin, évêque de la Rochelle, qui parlait en même temps à la chapelle de la Sagesse, donnera aussi son manuscrit : tous ceux qui ont été assez heureux pour entendre ce prélat éminent parler de l'apostolat et de la piété du Bienheureux, garderont de son instruction un bon souvenir.

Mgr Ardin a donné la bénédiction du Saint-Sacrement.

Mardi. — Procession très belle : la foule a sensiblement augmenté, les prêtres sont beaucoup plus nombreux, toutes les places semblent prises, et Nos Seigneurs les évêques de Vannes, du Mans, de Soissons, d'Angoulême, de Blois, d'Aire, de Nantes, sont arrivés. Mgr l'archevêque de Paris est attendu d'un moment à l'autre.

La messe est de nouveau chantée au Calvaire par Mgr Lecoq, évêque de Nantes : les élèves des Frères de Saint-Gabriel et ceux du collège de Pont-Château avec les séminaristes de Luçon, — on a fait venir les uns et les autres pour cette fête, à laquelle rien ne manque, — ont exécuté avec un vrai succès les chants de la messe.

Après les vêpres, présidées par Mgr Bécel, évêque de Vannes, Mgr l'archevêque de Paris est monté en chaire, et dans un langage élevé et simple à la fois, il a parlé du Bienheureux non pas seulement en orateur qui traite un sujet, mais en saint qui parle d'un autre saint. Mgr Richard a la voix faible, et cependant pas un mot n'a été perdu, tant le silence était grand ! S'inspirant des trois principales œuvres du P. de Montfort, son *livre sur la Sagesse*, sa *Lettre aux amis de la Croix* et son *Traité de la vraie dévotion à la Sainte-Vierge*, il a montré le théologien exact, le prêtre qui s'inspire de la croix, et le serviteur incomparable de Marie. Ce discours restera : un grand cœur d'évêque et de Français s'y révèle débordant d'amour pour Dieu et son pays.

A la même heure, dans la chapelle de Saint-Gabriel, M. l'abbé Simon, vicaire général de Luçon et enfant de Saint-Laurent, a prêché avec une éloquence rare et une profondeur de doctrine qui a charmé l'auditoire. Un Père Dominicain, sous-prieur de la communauté de Poitiers, a obtenu aussi un vrai succès à l'église paroissiale.

En sortant de la chapelle, après la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement, donnée par Mgr Richard, la foule s'est écoulée silencieuse et recueillie. La chaleur était écrasante et l'orage menaçait ; il a éclaté vers huit heures du soir. Ce fut un vrai soulagement pour tout le monde. Mais la cérémonie qui avait eu lieu la veille, au Calvaire, au milieu d'un grand concours de peuple, n'était plus possible : il fallut renoncer à s'y réunir pour y réciter le chapelet, chanter des cantiques et recevoir une dernière bénédiction avant de prendre son repos.

Mercredi — La journée a commencé par un glas qui ne paraissait pas triste. On enterrait une sœur qui avait, paraît-il, occupé une charge importante dans sa congrégation. C'est le troisième enterrement depuis le commencement des fêtes, et chaque sœur envie celles qui partent ainsi. Peut-être ont-elles emporté dans la tombe le secret de leur mort, désirée, attendue, demandée par l'intercession du bon Père, pour ce *triduum*, comme d'autres implorent de lui des grâces de guérison et de vie. Et puis, s'il y a fête ici-bas, pourquoi n'y aurait-il pas fête au paradis ? Et quelle fête là-haut plus grande que l'arrivée d'âmes sanctifiées, s'unissant au cortège des autres âmes saintes groupées, réunies près du bienheureux Fondateur de leur congrégation ! Ainsi se comprennent les choses qui ne sont pas de ce monde.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

La procession pour aller une troisième fois au Calvaire dépasse tout ce que l'on peut dire : elle était présidée par Son Eminence Mgr Place, archevêque de Rennes, arrivé la veille avec Mgr Gonindard, archevêque de Sébaste, son coadjuteur, et Mgr Luçon, évêque de Belley.

La messe a été chantée par le Cardinal devant plus de mille prêtres et une assistance de cinquante mille personnes au moins. Jamais, pour notre part du moins, nous n'avions vu une telle affluence sur un même point. Il est utile d'ajouter que tout s'est passé avec un ordre parfait, sans le moindre incident fâcheux, et au milieu d'un recueillement profond qui a fait place, au retour du cortège, à un enthousiasme immense, quand on a chanté, sur les vieux airs du Père de Montfort, les cantiques faits pour la circonstance.

Que dire du discours prononcé par Mgr Freppel ? Nous renonçons à en donner une analyse incolore et hâtée Il a montré dans une page d'histoire largement tracée combien était providentielle la venue de ce grand missionnaire de l'Ouest. Il s'est arrêté à placer sous nos yeux les résultats extraordinaires auxquels Dieu l'a fait arriver, et nous a dépeint de main de maître le bien qu'il opère encore aujourd'hui par les enfants, les Pères de Marie, les Sœurs de la Sagesse, et ses Frères de Saint-Gabriel, et par ses écrits qui répondent si bien aux besoins de notre époque.

Il a été transportant, superbe, quand se redressant, à la fin de sa péroraison, il a conjuré les chrétiens de prendre pour devise, et d'y rester fidèles à jamais, la devise du Bienheureux : Dieu seul ! Dieu seul !

***

Dans la soirée du 6 juin, le télégramme suivant nous était adressé de Saint-Laurent-sur-Sèvres :

La procession de clôture, favorisée par un temps redevenu beau, a été présidée par S. Em. le cardinal Place. Quinze évêques, deux abbés mitrés, deux prélats, plus de douze cents prêtres, soixante mille pèlerins ont pris part à la cérémonie. Le défilé a duré 1 heure 1/2 et la procession 4 heures.

La bénédiction solennelle du T.-S. Sacrement a été donnée par Mgr Catteau, évêque de Luçon. Au milieu de cette foule immense, le recueillement n'a pas cessé d'être admirable, l'ordre parfait. Impossible d'assister à une fête religieuse plus belle, mieux réussie.

Entretien des cimetières. — La loi du 5 avril 1885 sur l'organisation municipale a-t-elle modifié les obligations respectives incombant aux fabriques paroissiales et aux communes en matière d'entretien des cimetières ?

Telle est l'importante question qui vient de se poser devant la chambre civile de la Cour de cassation, à l'occasion du pourvoi formé par les fabriques paroissiales d'Amiens contre un arrêt de la Cour d'appel de cette ville, rendu au profit de la municipalité.

La Cour suprême s'est prononcée pour la négative. Aux termes de sa décision, les fabriques paroissiales sont obligées, comme par le passé, de veiller à l'entretien des cimetières ; les communes n'ont à y pourvoir qu'en cas d'insuffisance des ressources des fabriques.

La loi du 5 avril 1885 n'a pas modifié ces obligations respectives et n'a pas mis, pour le tout, l'entretien des cimetières à la charge des communes.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le gouvernement italien vient de faire un nouveau code pénal qui n'est autre chose qu'une arme perfide de persécution.

Dans le Consistoire du 2 juin, le Saint-Père a prononcé une imposante allocution où il a flétri, comme elle le mérite, cette nouvelle machine de guerre.

En matière de crimes et délits courants, les pénalités sont très atténuées, c'est là le caractère général du nouveau code ; une seule catégorie de citoyens est traitée sévèrement et frappée sans merci, c'est la catégorie des catholiques qui revendiquent leurs droits, et des prêtres qui remplissent leur ministère.

Avec l'art. 101, « qui punit de la peine des *travaux forcés à perpétuité*, quiconque commet un acte ayant pour but de *soumettre l'Etat ou une de ses parties à un pouvoir étranger, ou à en altérer l'unité* », le gouvernement peut étouffer toutes les manifestations qui, de près ou de loin, ont un rapport quelconque avec la cause du Pape. »

L'article 173 édicte la prison et l'amende contre le prêtre qui, « dans l'exercice de ses fonctions, censure publiquement ou outrage les institutions et les lois de l'Etat ou les actes de l'autorité. »

Viennent ensuite deux autres articles ainsi conçus : « 171. — Le ministre d'un culte qui, abusant de la force morale dérivant de son ministère, excite à méconnaître les institutions et les lois de l'Etat ou les actes des autorités, ou à transgresser autrement les devoirs envers la patrie, ou ceux qui sont inhérents à une charge publique, ou bien porte dommage aux intérêts patrimoniaux légitimes, ou trouble la paix des familles, est puni de la prison de six mois à trois ans, avec une amende de 500 à 3,000 francs, et de l'interdit temporaire ou perpétuel du bénéfice ecclésiastique. »

« 175. — Le ministre d'un culte, qui exerce des actes extérieurs du culte en opposition avec les décisions du gouvernement, est puni de la prison jusqu'à trois mois et d'une amende variant de cinquante à quinze cents francs. »

*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Enfin, l'article 176 dispose que « les peines de droit commun « seront aggravées quand le délinquant sera un ecclésiastique. »

Sous prétexte de défendre l'Etat, on veut l'esclavage de l'Eglise.

Le clergé italien n'a point mérité un traitement semblable.

C'est donc un devoir pour le Pape de protester contre les lois contraires aux droits de l'Eglise, qui entravent la liberté du ministère ecclésiastique.

Ce sont de graves attentats à la dignité du clergé, des évêques et surtout du Siège Apostolique.

Il n'est permis à personne d'établir ces lois, de les approuver, de les ratifier.

L'Eglise n'a pas peur, elle a vu d'autres tempêtes dont elle est sortie victorieuse, plus belle et plus forte.

Le Pape connaît l'épiscopat et le clergé italiens qui n'hésiteront point entre Dieu et César.

Le Pape s'afflige de cette guerre faite alors que la majorité des Italiens est fidèle au Saint-Siège.

Il regrette qu'on veuille ainsi augmenter la division entre l'Eglise et le pays, quand il voudrait, comme il l'a répété souvent, que la division cessât de la manière que l'exigent la justice et les intérêts du Saint-Siège.

Vouloir ainsi une lutte continue entre l'Eglise et les Etats, c'est une folie plus terrible encore pour l'Italie.

Le Pape demande que Dieu accorde à l'Italie des jours meilleurs.

La parole du Saint-Père sera entendue dans le monde catholique.

Église Montmartre. — Dans une lettre pastorale, Mgr l'archevêque de Paris fait savoir que l'église du Sacré-Cœur de Montmartre pourra être entièrement livrée à la célébration du culte dans trois années. Cependant, la basilique ne serait achevée complètement que dans sept ans. Les souscriptions pour l'édification de ce monument votif atteignent aujourd'hui la somme de dix-neuf millions.

Le Centenaire du 2 juillet 1688. — Sans contredit — écrivait Mgr Bougaud dans sa belle *Histoire de la B. Marguerite-Marie*, — la révélation du sacré Cœur est la plus importante des révélations qui ont éclairé l'Eglise, après celles de l'Incarnation et de la sainte Eucharistie. C'est le plus grand coup de lumière depuis la Pentecôte. La Bienheureuse allait jusqu'à déclarer que le Cœur de Jésus serait dans l'Eglise « comme un nouveau médiateur. » (*Hist. de la Bienheureuse*, p. 331.)

Or, on se prépare déjà, de divers côtés, à célébrer un centenaire des plus remarquables dans l'histoire de ces grandes révélations. Ce fut précisément en ce jour, *le 2 juillet 1688*, que saint François de Sales, qui accompagnait la Vierge Marie dans cette glorieuse visite à la servante de Dieu, prononça cette étonnante

parole : que *le Cœur de Jésus se veut rendre* tout de nouveau *le médiateur entre Dieu et les hommes* ; et c'est aussi en ce jour que fut solennellement assigné par la divine Mère, de la part du Seigneur, le rôle privilégié que devaient désormais remplir deux Ordres religieux, la Visitation Sainte-Marie et la Compagnie de Jésus, dans la prorogation et l'apostolat de cette dévotion bénie.

Voici, pour la préparation de ce centenaire, les mesures préconisées par l'*Apostolat de la Prière :*

1° Donner partout le plus d'éclat possible, cette année, à la célébration du mois du Sacré Cœur ; et là où il ne serait pas possible d'avoir des prédications durant tout ce mois jusqu'au 2 juillet, tâcher du moins d'obtenir que la fête du 2 juillet soit précédée d'un *triduum* solennel, ou, mieux encore, d'une neuvaine ou d'une retraite.

2° Nous efforcer d'avoir, pour cette fête, un très grand nombre de communions de nos Associés ; une cérémonie publique de réception des nouveaux membres ; une solennelle réception de Zélateurs et de Zélatrices ;

3° Enfin, travailler avec zèle à imprimer partout un élan nouveau à la grande dévotion au Sacré Cœur, et n'épargner pour cela ni démarches, ni prières, ni sacrifices.

Nous désirons en particulier que le 1er juillet, dimanche du Précieux-Sang, ou le 2 juillet, Fête de la Visitation, toutes les *Congrégations de la Sainte-Vierge*, dans les paroisses, les colléges et les pensionnats, renouvellent leur *consécration solennelle* aux divins Cœurs.

Il faudrait aussi que toutes les *familles de nos Associés* accomplissent à l'église ou dans leurs maisons une pareille consécration. Cet acte religieux serait comme une petite rénovation de la grande et universelle consécration de Pie IX, le 16 juin 1875.

Jeanne d'Arc. — Le 459e anniversaire de la délivrance d'Orléans a été fêté, le 8 mai dernier, avec l'enthousiasme et la splendeur qui font de cette cérémonie annuelle une imposante manifestation religieuse et patriotique.

Le panégyrique a été prononcé par Mgr Gonindard, qui a captivé son auditoire d'élite en ouvrant devant lui, avec toutes les délicatesses et tout le feu de sa parole, l'*âme de Jeanne d'Arc*.

Nous reproduisons sous ce titre d'emprunt, l'*Annonciation de Jeanne d'Arc*, une page de ce magnifique panégyrique. Il s'agit de la première apparition de l'archange saint Michel à Jeanne :

« Que vient dire l'archange à la bergère ? Ah ! Messieurs, y aura-t-il témérité de ma part à vous communiquer le souvenir qui se présente instinctivement à mon esprit dans ce message céleste ? J'estime que non, et j'aime à rapprocher — sans faire une comparaison contre laquelle Jeanne s'indignerait — l'humble enfant, au jour de sa visite angélique, de la Vierge qui restera toujours incomparable, parce que d'elle seule on pourra dire d'une

Archives diocésaines de Quimper et Léon

manière absolue : « Vous êtes entièrement belle, et il n'y a pas de tache en vous ». Michel est bien le frère de Gabriel, et Jeanne a certaines ressemblances lointaines avec Marie, air de famille que cette divine Mère ne desavouera pas. Quoi d'étonnant d'ailleurs à cela ? La fille a tant contemplé sa mère, elle l'a aimée d'un amour si enthousiaste et si pénétrant qu'elle a fini par devenir sa vivante copie : image très inférieure, sans doute, mais qui n'est point sans quelque trait de ressemblance avec le type, dont l'idéal parfait a encouragé son essai d'imitation.

« Parlez donc le premier, radieux Gabriel, donnez votre message, lorsque, le lys à la main, vous abordez avec tant de respect l'auguste Vierge de Nazareth : « Je vous salue, Marie... Vous avez trouvé grâce devant Dieu... Voici que vous donnerez le jour au Rédempteur du monde. — Mais comment cela arrivera-t-il ? — L'Esprit-Saint descendra en vous. — *Fiat !* Je suis la servante du Seigneur ; qu'il me soit fait selon votre parole ! » Le monde entier attendait depuis quatre mille ans ce consentement de la Mère de Jésus.

« Accomplissez à votre tour votre divin message, glorieux prince de la milice céleste.

« C'est dans la splendeur d'un beau jour d'été, vers l'heure de midi. Dans le jardin de son père, Jeanne prie. Sans doute elle récite, à ce moment précis l'*Angelus* que, depuis un siècle déjà, le Pontife de Rome a recommandée à tout l'univers. Tout à coup, du côté de l'église, à droite, une voix se fait entendre : puis apparaît à ses yeux un vieillard vénérable « qui portait des ailes et semblait plongé dans un océan de clarté. »

« Pauvre petite bergère ! à l'exemple de Marie, c'est un indicible effroi qui la saisit au jour de son annonciation. Mais sa terreur s'évanouit bientôt lorsque Michel lui recommande d'être « pieuse et bonne fille ». Il annonce ensuite à l'enfant « la grande pitié qui règne au pays de France », et lui signifie que c'est elle-même qui délivrera le Dauphin et rétablira son royaume. — Marie demande comment elle pourra devenir la Mère du Sauveur. Jeanne objecte de son côté : « Comment cela se fera-t-il ? Je ne sais ni monter à cheval, ni manier les armes. — Dieu t'aidera, et voici que sainte Catherine et sainte Marguerite viendront te visiter et t'assister de leurs conseils. »

« O prodige, ô bonheur pour notre patrie ! l'enfant sentit dès lors tressaillir dans son cœur virginal non plus seulement l'espoir, mais la certitude du salut de la France. Va, fille de Dieu, va, va !... Elle ira, en effet, en reprenant le vieux cri des Croisades : Dieu le veut ! « C'est la volonté de Messire le Roi du Ciel. De par Dieu, Anglais, vous serez boutés hors de toute France. »

« Recueillez-vous, Orléanais, pour éveiller en ce 459e anniversaire, si glorieux pour votre cité, les échos séculaires du *Te Deum* qui retentissait ici même, en reconnaissance de l'intervention divine : « De par Dieu », la Pucelle d'Orléans venait d'accomplir ce qui avait été promis à la bergère de Domremy.

« Il me semble qu'un second *Magnificat* est seul capable de traduire cette élévation surhumaine de la petite bergère : « Dieu a élevé les humbles... Le Tout-Puissant a fait de grandes choses en elle et par elle... Il a regardé la bassesse de sa servante, et, dans tous les siècles, la France la proclamera son heureuse libératrice. »

Ce que peut un *Ave*. — A l'époque néfaste de la Révolution française, il y avait, dans la ville de Mirepoix, une femme, une de ces créatures exceptionnelles, pour qui le crime semble être une jouissance.

Le passe-temps de cette malheureuse ou plutôt son bonheur était d'accompagner, de la prison à la guillotine, les condamnés du tribunal révolutionnaire, et d'insulter les victimes jusqu'à ce qu'elles eussent franchi les degrés de l'échafaud. Les prêtres surtout avaient le privilège de soulever au plus haut degré sa fureur et d'attirer ses injures les plus grossières. Ce qui semblait particulièrement l'exaspérer, c'étaient le calme et la résignation de ces martyrs qui marchaient à la mort en silence et sans paraître remarquer ses cris et ses invectives.

Le 8 février 1794, un ecclésiastique connu par la sainteté de sa vie, M. Raclot, allait au supplice après tant d'autres, pour être resté comme eux fidèle à son Dieu. La mégère ne manqua pas d'accourir sur son passage.

— Voyons, dit-elle, si celui-ci me répondra.

Et montrant le poing, l'écume à la bouche, elle se mit à dérouler son vocabulaire d'injures.

Alors M. Raclot, tournant vers elle un regard empreint d'une inexprimable douceur :

— Priez pour moi, Madame, lui dit-il.

— Comment ! qui... moi ?... Tu me dis de prier pour toi !

— Oui, Madame, je vous demande un *Ave* pour mon âme qui va paraître devant Dieu.

Il est bien permis de penser qu'en ce moment le saint prêtre pria lui-même Marie pour sa persécutrice.

Quoi qu'il en soit, il est impossible de dépeindre l'effet que produisirent ces quelques paroles sur la malheureuse femme. Ce fut comme un coup de massue. Elle s'arrêta, rougissant et pâlissant tour à tour, et paraissant se demander si elle avait bien compris. Ses traits bouleversés montraient que mille sentiments divers s'agitaient en elle. Enfin, prenant la parole :

— Oui, Monsieur le curé, dit-elle, je dirai cet *Ave*.

Et elle se mit, en effet, à le réciter tout haut.

Mais sa prière était à peine finie, qu'elle commença à sangloter et à gémir, et elle continua ainsi jusqu'au pied de l'échafaud, où elle s'agenouilla en joignant les mains.

Tous ceux qui étaient là, ne sachant que penser, la regardaient avec stupeur.

L'exécution faite, elle retourna en silence, et toujours pleu-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

rant, dans sa maison, d'où on ne la vit plus sortir que pour les choses nécessaires.

Les jours suivants, lorsque passaient devant sa porte les tambours de la République précédant les cortèges funèbres destinés au bourreau, on entendait à l'intérieur des sanglots déchirants.

Comme Marianne ne parlait à personne, répondant à peine à ce qu'on lui demandait, et qu'elle ne levait jamais les yeux, elle auparavant si loquace et si effrontée, les gens du pays la crurent folle, et pensèrent — on n'osait pas encore le dire tout haut — qu'il y avait là un sentiment miraculeux.

Il n'y avait qu'un miracle de conversion.

On le vit clairement lorsque le culte fut rétabli, et qu'il fut enfin permis d'être chrétien. Marianne alors se montra, s'efforçant, par une conduite exemplaire, par d'abondantes aumônes et par des œuvres de pénitence, de réparer le scandale qu'elle avait donné.

Chaque année, elle allait en pèlerinage à Notre-Dame-des-Ermites. On la voyait partir à pied et en mendiant son pain, même à un âge très avancé, quoique sa fortune lui eût permis de faire commodément le voyage.

Elle mourut manifestant les plus beaux sentiments de repentir, et édifiant les habitants actuels de Mirepoix, autant qu'elle avait scandalisé leurs pères dans sa jeunesse.

Le Divorce. — On lit dans le *Courrier de Genève :*

« L'état-civil de la ville de Genève contient presque chaque semaine l'annonce d'un ou de deux divorces. Sur cent mariages contractés, Genève compte sept divorces. Et d'autres cantons protestants en comptent davantage encore : Appenzell va jusqu'à dix pour cent. Aussi commence-t-on à s'alarmer, même dans les milieux les moins scrupuleux. Les ministres protestants se sont demandés s'il ne serait pas possible de mettre un frein à ce fléau qui atteint surtout la population protestante. Les cantons catholiques suisses ne comptent qu'un très petit nombre de divorces, et encore ce ne sont le plus souvent que des divorces de protestants établis dans ces cantons.

« Le frein cherché n'existe que dans la loi divine de l'indissolubilité du mariage. L'Église catholique maintient et défend cette loi, à laquelle les législations humaines n'ont pas le droit de toucher. Le protestantisme, au contraire, qui n'est qu'une religion d'État, admet le droit de l'État sur le mariage comme sur les autres matières religieuses. Une fois cette usurpation de l'État admise, il n'y a plus de frein. C'est en vain que les ministres protestants cherchent un remède à la plaie du divorce, ils ne le trouveront point. Néanmoins leurs plaintes sont instructives et utiles à enregistrer... »

LETTRES D'UN PÈLERIN DE JÉRUSALEM

(Suite et fin)

Rade de Marseille, en vue de Notre-Dame de la Garde, le mercredi, 23 juin 1886.

MON CHER AMI,

J'ai peu dormi la nuit de dimanche à lundi ; la plupart des pèlerins piétinaient sur le pont et y restaient sous prétexte de voir l'Etna ! J'ai commis moi-même l'imprudence de monter à minuit sur le pont sans m'être assez couvert. Nous ne sommes plus dans les pays chauds : je m'en aperçois, car j'attrappe froid et je suis obligé de prendre quelques précautions le lendemain.

Ce petit assaut m'aura fait autant de bien que si j'avais eu le mal de mer en règle.

Lundi, 21 juin. — Vers 7 heures du matin, nous sommes en face du Stromboli. C'est un rocher nu qui sort à pic de l'eau et qui de temps en temps vomit des flammes et de la lave ; il fume en ce moment.

Les exercices se font avec une piété et une régularité admirables. Nous sommes vraiment en retraite.

Mardi, 22 juin. — La *Bourgogne* a beaucoup tangué la nuit dernière, parfois, dit-on, l'hélice touchait à peine la mer ; il y aurait eu des malades. Je n'ai rien vu, ni entendu.

Je m'aperçois que le cuisinier est réintégré dans ses hautes fonctions. Il a demandé pardon, s'est confessé et a promis d'être à l'avenir un brave et digne coq. Le commandant a été prié de ne pas le déférer aux tribunaux ; que rien de triste ne vienne assombrir la fin d'un si beau pèlerinage. La grâce est accordée. Bravo !

A midi, l'un de nous remarque qu'il ne reste plus que 166 milles à parcourir, et bravement je calcule, qu'à moins de retards, nous serons demain, vers 3 heures du soir, à Marseille. On se le dit, et, aussitôt les pèlerins de ranger leurs bagages. M. L... n'est pas le dernier ; c'est plaisir de le voir arrimer nos affaires. Je l'aide un peu, — si peu que rien.

A 3 heures, nous passons entre le rocher nu de Monte-Christo et l'île d'Elbe où Napoléon Ier resta 100 jours, — souvenir historique. Nous côtoyons la jolie petite île de Pianazza, la Nouvelle-Calédonie des Italiens. Après le dîner, M. L. et moi nous sommes restés longtemps à l'arrière du navire ; la brise fraîchit, gros temps à craindre.

Mercredi, 23 juin. — La nuit a été mauvaise : le navire a été rudement secoué ; plusieurs pèlerins ont été malades, et au dire des marins, *ils ont compté des secrets aux poissons.*

Nous montons les autels et célébrons la sainte messe avec peine, car la mer est encore grosse. Dans la matinée, messe d'actions de grâces, pour remercier Dieu de tant de grâces reçues ! Quel bonheur d'avoir fait un tel voyage sans accident grave !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dans l'après-midi, j'ai rompu une lance avec un brave prêtre du centre de la France : le prétexte ? notre vieille langue bretonne. — Entre prêtres, il nous arrivait souvent de parler de nos paroisses, de leurs habitudes chrétiennes et de leur foi.

Nous échangions nos idées sur nos moyens d'action et de défense contre le mal envahissant. Ces causeries sont instructives et du plus grand intérêt. J'en fais mon profit.

A bord, il y a des prêtres de presque tous les diocèses de France, aussi nous nous rendons suffisamment compte de l'état religieux de notre chère patrie.

Dans beaucoup de diocèses ce n'est pas brillant, et cependant on y constate un réveil de la foi. A entendre quelques prêtres, il y a en France, mais, particulièrement dans le nord, et ça et là dans le midi, quelques diocèses qui sont parfaits de foi et de piété.

Je ferme ma parenthèse et je reviens à mon curé bourguignon.

Voici qu'après nous avoir prodigué son admiration, à nous autres Bretons, ce bon prêtre tout-à-coup se scandalise ; je lui avais dit incidemment que nous prêchions en breton dans toutes les paroisses du diocèse, à part 2 ou 3 peut-être. Il se démène, s'agite et saute ; il finit par me dire :

— Mais, Monsieur l'Abbé, en prêchant en breton, vous rompez l'unité française. . . Vous n'êtes donc pas Français en Bretagne ?

— M. le curé, en France parfois on nous traite d'arriérés, et plus d'un assure que nous marchons à quatre pattes. Je me fais gloire d'être Breton. Vous avez devant vous un Breton pur sang.

— Mais enfin vous êtes Français avant tout ?

— Pardon ! Catholique et Breton toujours ! Jamais la Bretagne n'a été conquise par les armes : le mariage de notre bonne duchesse Anne a fait de nous des Français. Nous restons Bretons de cœur, de nationalité, de mœurs et d'habitudes, mais nous ne sommes pas les derniers des Français.

L'armée chez nous trouve de bons soldats. La marine, où recrute-t-elle ses meilleurs marins, s'il vous plaît ?

— Bravo ! en Bretagne ! s'écrient les assistants.

J'étais parti pour la gloire, je continue :

— Laissez-nous donc parler Breton à nos Bretons, absolument comme les prêtres italiens, anglais, espagnols, etc. parlent leur langue aux populations qu'ils ont mission d'instruire.

Positivement j'étais emballé, et avec ma voix de tonnerre, je fais une charge à fond et je pars en guerre contre les laïques et même contre les prêtres qui, sans un besoin réel, évident, manifeste, introduisent un service français dans les paroisses, et voudraient, — les téméraires ! — substituer le Français au Breton

J'ai démontré que le Français introduirait les vilaines habitudes et les mauvais livres, et ruinerait nos mœurs patriarcales si bonnes et si pures. Nous avons tout à perdre et rien à gagner. Et puis n'est-ce pas faire le jeu des méchants qui ont juré de déchristianiser la Bretagne ? Il paraît que j'ai été éloquent. Les

mots me venaient vite et bien ; j'ai compris que pour être écouté il faut être plein de son sujet.

Tous les rieurs étaient de mon côté, y compris ce brave homme de curé, qui n'y reviendra plus.

Des coups de canon mettent fin à la discussion.

— Ah ! nous connaissons cette musique, dit M. L...

Nous passions par le travers des îles d'Hyères : les marins font l'exercice du canon. Cela nous rappelle Brest en plein. Il y a là près de nous des marins bretons..., c'est sûr. En respirant cette odeur de poudre, nous nous sentons presque chez nous. — Serions-nous comme l'Anglais qui trempe le doigt dans la mer, le suce et dit en se redressant : C'est salé ça, donc c'est à nous !

Nous distinguons bien les côtes de France : voilà la rade de Toulon et la ville, le pays paraît aride. Brest est plus beau. C'est égal, tout le monde est sur le pont, gai et joyeux : c'est la France, la belle France ! Vive la France ! Des gens compétents expliquent les ramifications des Alpes, et montrent au loin, sur la côte, le château d'Emile Olivier. Soit ! Le fait est que nous côtoyons le Var. Sur une côte à pic, près de Toulon, est la chapelle de la *Bonne Mère*, comme disent les Toulonais.

C'est charmant. Nous serons avant ce soir à Marseille. La cloche nous appelle au chapelet.

Vers 4 heures, la grande et belle statue dorée de N.-D. de la Garde brille à l'horizon ; un cri s'échappe de toutes les poitrines : Vive N.-D. de la Garde ! Vive Marie ! Vive la France ! Un coup de canon, tiré à bord de la *Bourgogne*, salue, et le *Magnificat* est enlevé sur le grand ton de nos pardons. Nous prions longtemps encore.

Dans une heure, nous serons au quai de Marseille, nous nous y séparerons sans doute pour toujours, en ce monde : cette pensée est triste, elle agite les cœurs ; on se serre les mains et on prie une dernière fois ensemble : c'est l'adieu des pèlerins de la pénitence.

Nous voici à quelques encablures du quai : une grande foule de curieux vient admirer nos grandes barbes et nos visages bronzés. Pas une parole désagréable, pas une moquerie. Au reste, beaucoup d'amis et de parents se pressent sur le quai : il y a des échanges de saluts et de demandes de nouvelles. Pour moi, je ne vois là aucune figure de connaissance. Accoudé au bastingage ou assis sur un énorme mât, je t'écris ces quelques lignes en attendant que notre patente de santé soit signée, et l'ordre de débarquer donné.

Il y a déjà une heure que la *Bourgogne* a jeté l'ancre. Attention ! voilà le major qui arrive : « Qu'on débarque immédiatement ! » dit-il.

Je vais jeter cette lettre à la poste, à bientôt.

X.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dijon, le vendredi 25 juin 1886.

MON CHER AMI,

Il y a une joie que tu ne connais pas, c'est de mettre pied sur la terre ferme, quand on est peu marin : cette joie nous l'avons goûtée pleinement.

Chaque pèlerin s'est cherché un hôtel. Cela nous semble drôle maintenant d'avoir à penser à nous ; depuis si longtemps, nous étions comme de bons religieux qui n'ont à se préoccuper de rien, sûrs que la soupe sera servie à l'heure, sinon bonne, du moins chaude et suffisamment abondante.

Nous sommes à l'hôtel de Rome : le nom nous a tentés. Faire à son aise un brin de toilette et sentir qu'on nous prépare un dîner à la française, quelle foule de petits bonheurs pour des nomades comme nous. En attendant, je cours à la poste : rien, rien pour moi ; ce n'est pas aimable de ta part. Je vais me venger en t'envoyant une dépêche.

J'avais presque envie de couper ma barbe : elle est noire, on la dit belle ; M. L..., par coquetterie pour moi, m'en a empêché ; peut-être aussi le pèlerinage n'est-il pas encore terminé.

A l'hôtel de Rome, on a pitié de notre maigreur et de nos visages bronzés, et on nous traite comme des princes ; mais, à nous voir à l'œuvre, la compassion dure peu.

Nous avons dû retourner au navire pour retirer les malles et les présenter à la douane. Toutes nos félicitations aux employés ; ils ont été parfaits de politesse et de tact. A 11 heures du soir, nous consignions nos bagages à la gare. L'un de nous observe que les portefaix de Marseille rendraient des points à ceux de Jaffa.

Jeudi 24 juin. — Bonne nuit. A 4 heures 1/2, nous sommes debout : ce que c'est que l'habitude. Nos jambes fléchissent en descendant les escaliers : nous croyons être à bord et nous prenons des précautions inutiles contre le roulis.

En voiture à N.-D. de la Garde. Tous les pèlerins d'au-delà de Lyon y viendront ; les autres, plus pressés, sans doute parce qu'ils sont plus rapprochés, sont partis.

Messes, communion générale, allocution édifiante, émouvante ; adieux à N.-D. de la Garde. On se disperse, chacun fait ses préparatifs de départ.

Avant de rentrer à l'hôtel, nous avons parcouru la ville, visité les principales églises et la nouvelle cathédrale qui, terminée, sera fort belle. Naturellement, nous avons descendu et remonté la Cannebière. Notre enthousiasme est facile à contenir.

Déjeûner à 9 heures 1/2 pour les pèlerins. Décidément, l'hôtel de Rome tient à fêter notre arrivée : on l'a bien vu, et on s'y est prêté.

A 11 heures, départ par le train ordinaire. Impossible de nous réunir les mêmes qu'à l'arrivée. M. L..., une vieille demoiselle flamande et moi nous montons dans le même compartiment,

et non sans peine. Il s'y trouve déjà installés six messieurs, chapeaux hauts, serviettes sous le bras ; six et trois font neuf : c'est beaucoup, mais qu'y faire ? Leur mécontentement va éclater. Ils voulaient nous obliger à descendre : ils s'adressaient bien !

M. L..., avec douceur, démontre que nous sommes dans notre droit et ajoute qu'il n'est pas absolument nécessaire d'avoir peur de nos barbes et de nos paquets d'objets bénits.

Mon vis-à-vis, un monsieur joufflu, épais, me regarde d'un air effaré. Il me fait peine ; je voudrais le rassurer.

— Auriez-vous peur de moi, monsieur ?

— Mais non, mais non, sapristi !

— Alors c'est très bien. Nous autres nous n'avons peur de personne.

— Les paquets de cette dame vous gênent. M. L... et moi nous vous en débarrasserons, — et, en riant, nous les plaçons sur nos genoux.

Le silence se rétablit, on s'observe.

Manifestement, trois de ces messieurs sont contrariés de voyager avec des orientaux, des pèlerins comme nous : les trois autres, plus jeunes, en prennent leur parti et rient dans leur barbe : ils sont à nous, peut-être aiment-ils notre franchise.

On ne peut pas rester toujours muet, même quand on est homme : discrètement quelques questions nous sont adressées : nous répondons volontiers par le récit du pèlerinage : nous sommes enchantés de l'avoir fait, et nous serions bien heureux de le recommencer plus tard.

Les Bretons ne craignent ni la chaleur ni la mer ; ils ont été respectés en Asie et ailleurs, et ils entendent l'être encore même à Marseille.

— Sourire amical des trois jeunes compagnons. —

La conversation s'anime et devient intéressante : on parle voyage, transports, navires. Mon gros épais d'en face adresse cette question à M. L...

— Monsieur, puisque vous êtes de Brest, vous devez avoir quelque notion, une idée de la construction des vaisseaux...

— Il y a 47 ans, monsieur, que je ne fais que cela, construire des vaisseaux.

Stupéfaction de mon gros, rire malin des autres.

— Alors, monsieur doit être décoré ?

— Parfaitement, monsieur, et depuis longtemps. Seulement, ma décoration de pèlerin m'est plus chère... Je m'en contente pour le moment.

Tu dois comprendre si j'ai fait le jeu : j'ai passé la main à M. L..., on a posé les questions qu'il fallait pour amener les réponses topiques.

De Marseille à Tarascon, feu roulant, c'est à payer sa place. Mon gros espèce de voltairien sans esprit est resté deux heures, une cigarette au bout des doigts, Mlle S. D... me disant malicieusement de manière à être entendue : la cigarette de Monsieur me

Archives diocésaines de Quimper et Léon

gênerait dix fois plus que mes chapelets ne peuvent gêner Monsieur.

Vrai ! c'est bien amusant de voyager de la sorte.

A Arles nous nous quittons bons amis, ces six messieurs descendent.

La leçon a été bonne pour mon voisin de face.

A nous trois le compartiment ! Nos figures et nos barbes empêcheront les profanes de monter. Nous n'oublions pas que nous sommes pèlerins : le chapelet est récité à haute voix, puis je dis mon bréviaire, pendant que les deux autres font une lecture pieuse.

Belle vallée celle du Rhône ! Que de souvenirs évoqués par les villes que nous voyons ! Arles, Tarascon, Avignon :.. Nous parlons longuement de Marthe, Marie, Lazare. . . . . Et quel bonheur de se rappeler Magdala, Béthanie et tous les Lieux-Saints ! Nous nous délectons, nous nous reposons, nous conversons agréablement.

A Lyon, l'arrêt est assez long : depuis Marseille nous n'avions rien pris ; mais, il faut se hâter, il n'est pas loin de minuit, et nous emmagasinons des forces pour la route.

A Chagny, poignée de main au prêtre qui a discuté avec moi sur l'emploi de la langue bretonne. Il était tout près de chez lui.

A 4 heures, il fait jour. Mon crayon vole tant bien que mal sur le papier, pendant le temps que nous ne sommes pas occupés à nos exercices de piété ou aux adieux ; à chaque station nous perdons quelque compagnon. Ce sont des frères et des sœurs de la même famille qui se disent au revoir à Sainte-Anne d'Auray.

Au revoir à Sainte-Anne ! C'est la dernière parole d'un Breton.

Notre grande croix de pèlerinage est destinée à Sainte-Anne d'Auray. On annonce une grande fête à l'occasion de la réception et de la plantation de cette croix magnifique.

La 1re croix est à Rome, au Vatican ; la 2e à Paris, à Montmartre, sur la colline du Sacré-Cœur ; la 3e à la Salette ; la 4e à Lourdes ; la nôtre va en Bretagne, chez la mère de la Très-Sainte Vierge. Quel bonheur et quel honneur pour nous ! On dit que la 6me ira à Paray-le-Monial ou à Notre-Dame de Rocamadour dans le Quercy.

Montereau, Fontainebleau, Melun... ! nous arrivons et je n'ai pas fini de t'écrire mes impressions !

Charenton, Bercy ! Dieu soit béni ! Nous sommes arrivés.

A bientôt cette fois ! X...

Paris, samedi 26 juin 1886.

MON CHER AMI,

A la gare de Lyon, l'excellente famille Le G..., de Recouvrance, nous attendait. Les enfants ne se possèdent pas de joie. Demandes, réponses et exclamations se croisent ; nous sommes en famille, c'est tout dire. Entr'autres faits, nous racontons l'odyssée

de nos quatre compagnons restés à Jaffa. Un vaisseau turc, en partance pour Alexandrie, les avait recueillis pendant que les pèlerins de la *Bourgogne* prenaient leurs signaux de détresse pour des saluts et des souhaits de bon voyage. Ils ont été parfaitement reçus par les officiers du bord et l'équipage composé de Maronites catholiques. Ces braves marins baisaient les mains des prêtres, les entouraient des soins les plus empressés et voulaient leur faire comprendre qu'ils seraient dans quelques heures à Alexandrie, où ils rejoindraient la malle des Indes. Mon ami P. M. trouvait la consolation maigre ; joignant les mains, il s'écriait de temps en temps : « Et dire que ma femme et mes enfants doivent « réunir du monde pour fêter mon retour !!! »

Cette exclamation, bien faite pour exciter la pitié, réussit à égayer ses compagnons d'infortune. On le calma vite.

En débarquant à Alexandrie, nos voyageurs égarés se présentent au consulat français : c'était indiqué ; ils exposent leur situation. Le consul déclare qu'il ne peut rien. Explications, prières, tout est inutile. Quelque peu déconcertés, nos voyageurs vont chercher fortune ailleurs. Ils ne peuvent aller loin : entr' eux, ils ne réunissent que 4 fr. 50 : leurs sacs, leurs bourses sont à bord de la *Bourgogne*, et la *Bourgogne* est loin.

Il leur vint une idée : aller à l'hôpital Saint-Louis ; les bonnes Sœurs auront la charité de les recevoir à titre de malades. Ils ne s'étaient point trompés, l'accueil fut parfait, c'est-à-dire chrétien et français. Puis elles expédient des dépêches à Lyon et à Marseille, aux adresses indiquées, pour avoir de l'argent.

Cependant, le consul d'Autriche à Jaffa, se doutant de la position critique de ses visiteurs, envoie par télégramme au consul de France à Alexandrie 10,000 francs à leur adresse. Embarras extrême du consul français pour plusieurs raisons : un consul étranger envoie un secours, et lui, Français, l'a refusé ! Il fait les recherches les plus actives ; on fouille les hôtels, les restaurants... recherches infructueuses. Un journal arabe d'Alexandrie lui vient en aide. Sous le titre : *Naufragés*, on lisait : « Quatre nau- « fragés, Français d'origine, et appartenant, dit-on, au pèlerinage « de Terre-Sainte, ont été jetés ce matin sur nos côtes. Leur « dénuement est complet. Ils ont été recueillis d'urgence à l'hô- « pital Saint-Louis. » Vite, le consul français prend ses gants et les 10,000 francs du consul autrichien et s'empresse de se rendre à l'hôpital désigné. Il les trouve et leur dit :

— Messieurs, mille excuses.... Je n'ai pas compris ... Soyez certains.... Voici 10,000 francs.

— M. le consul, votre commisération et votre protection sont tardives, répond le P. G.... Nous avons excipé de notre titre de Français, vous nous avez éconduits.... Merci, nous n'avons pas besoin de vos 10,000 francs.

— Mais, Messieurs, daignez me pardonner..., ces 10,000 francs viennent du consulat autrichien de Jaffa... Je dois en rendre compte.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— Ah ! très bien. Ce tact de la part du consul autrichien ne nous étonne pas.

Tableau...!

Dix mille francs de Jaffa, et 6 mille autres arrivés de Marseille, c'est une fortune : et nos amis, visitent Alexandrie et les environs : le jour venu, ils prennent la malle des Indes.

Leur aventure est bien vite connue à bord : ils paient une somme insignifiante pour le passage.

La vitesse de la malle des Indes est incroyable. Nos 4 compagnons sont arrivés à Marseille 12 heures seulement après nous ! En débarquant, ils adressent une réclamation à l'armateur des Transports Maritimes et une autre à la direction du Pèlerinage. Comme dédommagement, on leur donne 1,200 fr. d'une part et 1,500 fr. de l'autre. Les 10,000 de Jaffa et les 6,000 fr. de Marseille sont rendus, tous les frais de séjour à Alexandrie, de voyage aux environs et de passage à Marseille sont payés, et il reste entre les mains de nos amis un boni de 1,400 fr. !

C'est le prix de deux cellules à N.-D. de France, à Jérusalem. Vite, ils expédient à Paris une dépêche (arrivée avant nous), pour souscrire deux cellules aux noms des quatre retardataires.

Et quelle joie ! mon ami P. M... est encore arrivé à temps pour recevoir son monde et fêter son retour.

Voilà, mon cher ami, comment l'aventure m'a été racontée, je te la donne telle quelle.

N'oublie pas de prier pour l'âme d'un des nôtres, resté malade de la rougeole à Jérusalem. Nous avons une victime, mais c'est peu sur 360 pèlerins. M. le baron Pygke de Peteghem, de Bruxelles, est décédé le 17 juin à l'âge de 23 ans. Au ciel, il priera pour ses compagnons de pèlerinage.

Je me demande parfois si c'est bien vrai que j'ai vu les Lieux-Saints ? si j'ai eu le bonheur d'y prier, d'y pleurer ? Mon cœur déborde de joie, et mon cher compagnon partage mes impressions et ma reconnaissance.

Dans quelques heures nous nous reverrons, nous causerons du Pèlerinage, de la Terre-Sainte, de nos souvenirs et de nos émotions... Et si plus tard la Providence me place loin de vous tous, j'emporterai dans ma solitude, sur le bord de la mer, par exemple, une large provision de souvenirs. On doit vivre avec cela aisément, je pense, sans compter que ce sera pour mes instructions une mine inépuisable : j'essaierai de l'exploiter.

Je te souhaite une grâce et un bonheur semblables. Je t'ai écrit que j'avais souscrit à une cellule, dédiée à N.-D. de Recouvrance ; tu y as des droits, tu les réclameras.

A bientôt, dans trois jours ! X...

(FIN).

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les **SEMAINES RELIGIEUSES** et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 3me jour donne de l'amélioration. M. LENORMAND, Méd. sp., à Melun. — Consult. gratuites par corresp.

SAVON ANTISEPTIQUE AU
GOUDRON BORATÉ
Maladies de la peau, eczémas, affections antiseptiques, crevasses, engelures, etc.
Exiger le T.me ph.me Rav.d et nom du déposit.
J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

AMEUBLEMENTS D'EGLISE, STATUES, CHEMINS DE LA CROIX
Seuls fabricants de la Statue
GROUPE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE
Maison THENON-MEUNIER, 18, Impasse du Maine et 9, rue Madame, Paris

GRANDE SOURCE Goutte, Gravelle, Voies urinaires, Vessie.
VITTEL
SOURCE SALÉE Constipation rebelle, Coliques hépatiques, Congestions.
Prix spéciaux pour les Eccles. et Communautés relig. *Ecrire:* VITTEL (Vosges).

Fabrication des Eaux-de-Vie et Alcools de toutes Provenances
LE DISTILLATEUR PR[illegible]UE
TRAITÉ de DISTILLATION par l'abbé CH. VIGNERON, curé de HUDIVILLER (M.-et-M.)
Indispensable aux PROPRIÉTAIRES, CULTIVATEURS, BOUILLEURS
Prix 2 fr. Env. franco contre mandat-poste. *Librairie Spéciale, 87, rue Roussin, PARIS*

Vraies Montres de Besançon et de Genève

Nos lecteurs peuvent s'adresser en toute confiance à l'*Intermédiaire Catholique* pour recevoir, à des prix avantageux, et avec les garanties les plus absolues, de *bonnes montres* de Besançon ou de *vrais chronomètres de Genève*, des pendules, cartels, régulateurs, mouvement soigné, style sérieux, et tous les articles de bijouterie et d'orfèvrerie.

Demander le catalogue général à Mme Marie MANILLIER, 30, rue du Clos, à Besançon (Doubs).

N. B. — Envoi franco d'échantillons aux membres du clergé, des communautés et aux personnes notoirement honorables.

SPÉCIALITÉ DES P[illegible]PES BROQUET
121, Rue Oberkampf, PARIS

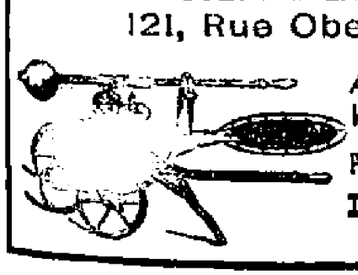

Arrosage, Incendie, Purin, Vidange, Élévation d'Eaux,
ETC., ETC.
Pour Puits de toutes profondeurs
Demander le Catalogue général illustré.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

GRAND DÉPOT E. BOURGEOIS
Paris — 21, rue Drouot, 21 — Paris

MISE EN VENTE DE SERVICES DE TABLE
EN FAÏENCE IMPRIMÉE, COMPOSÉS POUR **12** COUVERTS
DE **74** PIÈCES, A **25 francs**
ENVOI FRANCO SUR DEMANDE DU CATALOGUE COLORIÉ

HUILE D'OLIVE EXTRA-DOUCE VIERGE
Franco par gde vitesse, 2f20 le kg. Bidon de 5 kg., à vos cachets, contre mandat-poste 11f (tarifs spéciaux pour le clergé) Ch. LAFONT de SÉNAILHAC & Cie, 18, Rue de l'Olivier.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'APPROVISIONNEMENTS, MARSEILLE

PLUS D'HUILE DE FOIE DE MORUE
Les Enfants et les Personnes qui ne supportent pas le goût desagréable de l'Huile de Foie de Morue ne doivent la remplacer que par les
PASTILLES SCHAEDELIN
PRÉPARÉES ANCIENNEMENT A L'IMAGE NOTRE-DAME
Le plus agréable et le meilleur des Ferrugineux. — 2 fr. la Boîte dans toutes les Pharmacies.

MISE EN VENTE
DE 10.000 BONS DE LA PRESSE (TITRES AU PORTEUR)
Au prix **NET** de **23 FR. 25 c. PAR BON**
Par la Caisse Générale d'Épargne et de Crédit
116, Place Lafayette, à Paris
Le TIRAGE du 15 Juin 1888 comporte;
400,000 fr. de Lots

Le prix de chaque bon peut être payé soit **23 fr. 25 cent. comptant**, contre remise des **bons**, soit **5 francs au comptant** et le solde par acomptes de 2 fr., 5 fr., etc., par **BON** et par **mois**.
Si le prix de 23 fr. 25 c. n'est pas payé comptant, la ***Caisse Générale d'Epargne et de Crédit*** prélève un intérêt de 5 pour 100 par an et une commission de 50 centimes par 100 francs par trimestre sur les sommes restant dues.
L'acheteur qui ne paye pas tout au comptant reçoit les numéros des **bons** immédiatement après le paiement du 1er versement et il a droit aux tirages et aux lots attribués à ses **bons**, comme s'il en avait payé entièrement le prix.
L'acheteur peut envoyer chaque mois, à ses frais, le montant de son versement ou se faire présenter les quittances mensuelles à son domicile; dans ce dernier cas, l'acheteur rembourse à la ***Caisse Générale d'Epargne et de Crédit*** les frais d'encaissement comptés d'après le tarif des Postes

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

3e ANNÉE. Samedi 16 Juin 1888. N° 24.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires : Quimperlé, Saint-Pol ; Les funérailles de Mgr Bouché ; Nominations et mutations dans le Clergé ; La Retraite de Rumengol ; Le P. Le Jeune et Michel Le Nobletz ; Zanguebar : La mort du P. Pérennec, missionnaire. — *II. Documents historiques.* — *III. Saint Pol Aurélien et ses premiers successeurs.* — *IV. Annonces.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 17 Juin. — 4e Dimanche après la Pentecôte, Office du jour; mémoire de s. Hervé.
Lundi 18. — S. Marc et s. Marcelin, ou Office votif.
Mardi 19. — Ste Julienne de Falconiéri, vierge, double, blanc.
Mercredi 20. — S. Silvère, ou Office votif.
Jeudi 21. — S. Louis de Gonzague, double, blanc.
Vendredi 22. — S. Paulin, ou office votif.
Samedi 23. — Office de la vigile ou office votif.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Poullan	17, 18, 19 et 20 juin.
Lanildut	21 et 22 juin.
Moëlan et Plouigneau	23 juin.

Mission recommandée. — *Quéménéven :* 1re semaine, M. Hameury, chanoine honoraire, curé-doyen de Crozon, supérieur ; 2e semaine, M. Favé, chanoine honoraire, curé de Plouguerneau, supérieur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimperlé. — Le lundi 25 juin s'ouvrira chez les Dames de la Retraite une retraite française pour les Dames. Elle sera prêchée par le R. P. Vasselin, religieux dominicain de la maison de Paris. La clôture aura lieu le samedi, 30 juin.

Saint-Pôl-de-Léon. — Monseigneur Lamarche doit arriver à Saint-Pôl le samedi 23 juin dans l'après-midi, pour prendre possession de sa cathédrale.

Sa Grandeur bénira le lendemain les orgues restaurées par M. Stoltz, de Paris.

Saint-Brieuc. — Les funérailles de Mgr Bouché ont eu lieu samedi dernier au milieu d'un concours considérable de prêtres et de fidèles.

La levée du corps a été faite à dix heures par Son Eminence Monseigneur le Cardinal de Rennes. Mgr Laouénan, archevêque de Pondichéry et Nos Seigneurs les Evêques de Vannes et de Séez assistaient à la cérémonie.

Le diocèse de Quimper était représenté par Mgr du Mahallac'h.

Les coins du poële étaient tenus par le préfet, le général, le maire et le président du tribunal.

Le cortége a parcouru les principales rues de la ville au milieu d'une foule pieuse et recueillie : les magasins étaient fermés, en signe de deuil, sur tout le parcours.

Mgr le Cardinal a chanté la messe, et les Prélats présents ont donné les absoutes. Mgr du Marhallac'h, revêtu des insignes de sa dignité et mître en tête, a donné la seconde.

Les restes de Mgr Bouché ont été déposés dans la petite chapelle Saint-Yves, qui se trouve du côté de l'Epître.

Le service du bout du mois n'a pas été encore fixé, et on ignore qui doit prononcer l'oraison funèbre.

MM. Dubourg et Le Prévost, vicaires-généraux de l'Évêque défunt, ont été nommés vicaires-capitulaires.

Veuille le bon Dieu accorder bientôt à ce beau diocèse un évêque digne de lui, et le lui conserver longtemps !

Nominations. — M. l'abbé Souêtre, vicaire à Spézet, est nommé recteur de Ploëven.

M. l'abbé Laouénan, vicaire à Kergloff, vicaire à Spézet.

M. l'abbé Guyavac'h, jeune prêtre, vicaire à Kergloff.

M. l'abbé Le Bihan, précepteur, vicaire à Saint-Melaine.

M. l'abbé Floc'h, recteur de Ploëven, est démissionnaire.

M. l'abbé Le Braz, vicaire à Saint-Melaine, se retire pour cause de santé.

Œuvre des Cercles catholiques d'Ouvriers. — Nous insérons bien volontiers la communication suivante :

Quimper, le 16 Juin 1888.

MESSIEURS ET CHERS AMIS,

Depuis trois ans, les membres des Comités directeurs des Cercles catholiques du Diocèse se réunissent pour suivre ensemble les exercices d'une retraite spirituelle. Dans le courant des affaires ordinaires et de la vie du monde, on se laisse facilement dominer par les préoccupations temporelles ; on sent peu-à-peu diminuer sa ferveur et son dévouement aux œuvres. Après avoir médité, dans le calme de ces quelques jours de retraite, les vérités éternelles, on se retrempe dans l'esprit de foi, et l'on revient à l'accomplissement de tous ses devoirs, individuels et sociaux, plus fervent, plus dévoué, plus généreux, plus surnaturel. Ceux d'entre vous qui ont déjà pris part à ces retraites, seront facilement convaincus par ces courtes réflexions.

C'est donc avec confiance que je viens vous inviter à assister à notre retraite annuelle. Cette retraite s'ouvrira à N.-D. de Rumengol, le 16 août 1888, vers trois heures après-midi, pour se terminer le dimanche suivant, 19, à midi.

Elle sera prêchée par le R. P. Le Doré, dont le nom est déjà si avantageusement connu dans le Diocèse.

Dans l'après-diner, il y aurait des réunions spéciales pour vous entretenir des différentes questions qui intéressent l'Œuvre des Cercles, et qui font l'objet de votre dévouement.

Je voudrais attirer votre attention surtout sur les syndicats, particulièrement les syndicats agricoles, les œuvres économiques dans les Cercles et les Patronages, les moyens d'amener un accord actif, une union active de tous les catholiques pour la défense des droits de la Religion, de l'Eglise et de la Famille. Par là même, les droits de chaque citoyen seront sauvegardés.

Monsieur le Recteur de Rumengol se fait un plaisir d'offrir l'hospitalité dans son presbytère à tous les retraitants.

La retraite ne sera pas suivie, cette année, du Pèlerinage traditionnel des œuvres ouvrières à N.-D. de Rumengol. A cause du couronnement de N.-D. du Folgoët, annoncé comme devant se faire prochainement, il vaut mieux supprimer pour cette année ce Pèlerinage. M. le comte de Mun, du reste, se trouve empêché de s'y rendre à cette époque. L'an prochain, nous espérons revenir à l'usage du Pèlerinage traditionnel.

Nous prions ceux qui désirent prendre part à la retraite,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'envoyer, avant le 1er août, leurs noms à M. Ollivier, supérieur du Grand-Séminaire, ou à M. Mauduit, Gustave, à Quimper, rue des Ursulines, n° 6, ou à M. André de Couësnongle, quai de l'Odet, à Quimper.

Ceux qui désireraient se faire prendre en voiture à la gare de Quimerc'h, pourraient le mentionner dans leur demande d'inscription, et le Comité se chargerait de leur procurer des places.

Il faut travailler comme un bon soldat de Jésus-Christ. *(II Tim. 2, 3.)*
Jésus-Christ est la voie, la vérité, la vie. *(Joan. 4, 6.)*
La piété est utile à tout ; elle a les promesses de la vie présente et de la vie future. *(I Tim. 4.)*

Agréez, Messieurs et chers amis, l'expression de mon plus affectueux dévouement.

F. Ollivier,

Supér^r du G.-Sémin^re,

Protecteur diocésain de l'Œuvre des Cercles Catholiques d'Ouvriers.

Le Père Lejeune. — Nos lecteurs n'ont point oublié ce que nous avons publié dans la *Semaine* sur le bon Père Le Jeune, à l'occasion de sa mort. Dans les Annales qui se publient dans sa Congrégation nous lisons la page suivante,que nous sommes heureux d'insérer ici :

Il avait surtout une dévotion particulière pour le serviteur de Dieu, dom Michel Le Nobletz, l'un des plus remarquables missionnaires bretons du dix-septième siècle. Laissons-le en parler lui-même dans une note qu'il a laissée à ce sujet :

Dès ma plus tendre enfance, vers la fin de 1836, je me sentis ravi d'entendre parler de Michel Le Nobletz, de ses prédications, de ses cantiques, de ses miracles, et mon bonheur était de me faire raconter sa vie, ses travaux, les souvenirs de profonde vénération et de prodigieuse puissance qu'il avait laissés.

Toujours, à Pont-Croix, à Quimper, à Trévarez, à Paris, à Notre-Dame de Langonnet, je désirai avec ardeur me pénétrer de l'esprit de dom Michel... Hélas ! que j'y apportais de lâchetés, et surtout que j'ai eu d'infidélités à me reprocher !

Sa vie, que je lus plusieurs fois, me faisait toujours le plus grand bien et servait fréquemment de thème à mes conversations, surtout avec Godec et mes plus intimes amis du Petit-Séminaire. En 1871, j'eus le bonheur de trouver chez M. Messager, curé de Châteauneuf-du-Faou, une vieille statue en bois qui représentait dom Michel Le Nobletz expliquant la doctrine chrétienne. Ma première pensée fut de la faire reproduire par notre Frère plâtrier, et, dès lors, j'eus la double pensée : et de la vulgariser par la loterie, et d'essayer de la vendre en vue de travailler à sa glorification.

Ce ne fut cependant qu'en 1882, pendant mon premier carême à Concarneau, que la pensée me vint de me rendre compte des motifs qui avaient dû arrêter la poursuite des procédures entamées pour la béatification du serviteur de Dieu. Une nomenclature des Vénérables reconnus par l'Eglise, parmi les causes appartenant à la nation française, me tomba un jour sous la main. Cette liste, qui se terminait par le nom de Julien Maunoir, m'intéressa vivement ; l'absence de Michel Le Nobletz me frappa. Comment, me disais-je, l'un a-t-il pu marcher sans l'autre ?

Des ouvertures que j'en fis à divers confrères, à mon estime bien plus au courant de ces questions que je ne pouvais l'être moi-même, ne firent que stimuler ma curiosité. Je résolus de la satisfaire...

Là s'arrêtent les notes du P. Lejeune, mais nous savons que là ne s'arrêtèrent pas les élans de son zèle. Il se rendit compte des procédures déjà entreprises pour l'introduction de la cause de Michel Le Nobletz, reconnut que les pièces avaient été égarées, se procura de nouveaux documents, en référa à Mgr Nouvel, évêque de Quimper, et résolut, avec son autorisation et celle du T. R. P. Supérieur-général, de poursuivre l'affaire devant la Cour romaine. Il fit consulter à Rome, par l'intermédiaire de nos Pères du séminaire français, un habile avocat, M. Minetti, qui lui donna l'espoir fondé du succès de la cause. Dès lors commença la souscription résolue pour faire face aux dépenses de cette sainte entreprise. En même temps qu'il recueillait les aumônes des fidèles de Vannes, et de Quimper surtout, il répandait les vies bretonnes, les photographies, et, plus tard, les vies italiennes de son saint de prédilection. Le montant de la souscription s'élevait, à sa mort, à la somme de 6,670 fr. 10.

La cause elle-même n'est pas restée stationnaire. Le nouvel évêque de Quimper, Mgr Lamarche, avait fait aux ouvertures du P. Lejeune à ce sujet, l'accueil le plus sympathique, et à son dernier voyage à Rome, Sa Grandeur en parla au Saint-Père, et celui-ci l'a encouragé à poursuivre ce pieux projet. C'est le jour même où le cher P. Lejeune tombait foudroyé à Plounévez-Lochrist, que cette heureuse nouvelle arrivait à Quimper.

Le promoteur officieux de la cause du saint missionnaire avait été pris rigoureusement au mot, suivant la remarque de Mgr du Marhallac'h, grand vicaire à Quimper. Quelques semaines avant sa mort, il disait : « Lorsque la cause de dom Michel sera introduite, j'aurai terminé ma tâche ; je n'aurai plus qu'à chanter mon *Nunc dimittis.* »

Zanguebar. — Lettre adressée par le R. P. A. Le Roy, de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, missionnaire apostolique, à M^me^ Pérennec, d'Ergué-Armel :

« Madame,

« Missionnaire à Mrogoro (Zanguebar) et confrère de votre excellent et cher fils, le P. Pérennec, j'ai aujourd'hui à remplir près de vous le devoir le plus douloureux qu'il soit possible de remplir près d'une mère. Deux choses cependant vous rendront capable de supporter le sacrifice que le bon Dieu vous impose : vous êtes chrétienne, et le Père Pérennec, en cessant d'appartenir à la terre, n'a point cessé de vivre et d'être heureux.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

« En arrivant, je l'avais trouvé pâle et faible, mais lui m'assurait qu'il se portait bien, et il continuait à s'occuper de tout avec cet ordre, cette régularité, cette charité, cette bonté, cette douceur, cette piété qui le faisaient tant apprécier de ses supérieurs, tant aimer de ses confrères, et tant chérir de tous les pauvres noirs de ce pays, chrétiens et païens. Le retour en France de son supérieur, le P. Charles Gommenginger l'avait placé à la tête de la Mission de Mrogoro ; et en lui confiant ce poste, Mgr de Courmont, son évêque, était justement persuadé qu'il y ferait le plus grand bien. Hélas ! le bon Dieu, qui le trouvait mûr pour Lui, en avait autrement décidé. Et moi, qui avais été provisoirement envoyé pour lui tenir compagnie, je devais avoir la douleur de lui fermer les yeux et celle non moins grande d'annoncer à sa mère qu'elle ne le reverrait plus qu'au ciel !

« C'est le jeudi 12 avril que le cher Père a été atteint du mal qui devait amener sa mort. Tout-à-coup il fut pris d'une fièvre pernicieuse d'un caractère très-grave. Mais, comme les missionnaires connaissent ce genre de maladie et les remèdes qu'il faut y opposer, nous n'eûmes point d'abord de craintes sérieuses. Et de fait, quelques jours après, tout danger paraissait écarté, lorsque dans la nuit du 17, le Père m'appela : car, depuis le commencement jusqu'à la fin, je ne l'ai quitté ni jour ni nuit. Il avait un saignement de nez qui dura deux heures entières.

« A la suite de cet accident, il devint très faible, et je lui administrai l'Extrême-Onction. Ce fut alors surtout qu'apparurent ses admirables sentiments de foi, de résignation à la sainte volonté de Dieu. Lui-même répondait à toutes mes prières ; et comme l'émotion me coupait la voix et me faisait omettre quelques cérémonies, il me les rappelait avec un calme que rien ne paraissait troubler, le calme d'une âme qui n'a rien à craindre en se présentant à Dieu.

« Alors aussi, il me pria d'écrire à sa mère et par elle à toute sa famille, à tous ses parents, à tous ses bienfaiteurs, à tous ses amis. « J'emporte, me dit-il, leur souvenir avec moi. S'ils me pleurent, que leurs larmes ne soient point des larmes de désespoir : nous nous retrouverons. Que nul d'entre eux, seulement, ne manque au rendez-vous au Ciel ! » Il rappela aussi le souvenir de son frère, de M. le recteur d'Ergué-Armel, de Mlle Debon, qui lui avait fait un envoi d'objets de piété, de ses tantes et d'autres personnes, dont j'ai oublié le nom, mais que lui n'oubliera point.

« Cependant la fièvre se calma peu à peu et je conçus de nouveau quelque espérance. Mais des signes d'une autre maladie — une maladie de cœur, contre laquelle les médecins eux-mêmes ne peuvent rien — ne tardèrent pas à se montrer, et à partir de ce moment, tout espoir fut perdu. Lui-même vit son état, et il passa toute la nuit et toute la journée du 24 à prier tout haut la Sainte-Vierge, avec une foi, une humilité, une piété qui touchaient jusqu'aux larmes. Le soir, à 8 heures, il poussa quelques soupirs : c'était son agonie. Deux ou trois minutes après, il avait rendu au

bon Dieu sa belle âme, et la Mission du Zanguebar avait perdu l'un de ses meilleurs missionnaires, un religieux et un prêtre qui restera, sur la terre, l'honneur de sa famille et qui, dans le ciel, sera son intercesseur et son soutien.

« Je courus aussitôt à l'église de la Mission, où les chrétiens du village et les enfants étaient réunis pour la prière du soir. Lorsque je leur annonçai la triste nouvelle, ils furent tellement saisis que personne ne répondit aux prières que je commençai pour le repos de son âme, et je dus les achever seul. Tous vinrent ensuite voir une dernière fois leur cher Père ; et pendant la nuit, chacun tint à veiller une heure entière près de son corps. Le lendemain, les païens des environs assistèrent à l'enterrement, et depuis, les chefs du pays viennent me dire, l'un après l'autre, combien ils regrettent celui que nous avons perdu.

« En vous donnant tous ces détails, Madame, je pense, moi aussi, à ma mère, et je demande au bon Dieu que du moins le confrère, qui lui apprendra que je suis allé l'attendre ailleurs, puisse dire ce que je dis de votre fils : Il est mort en saint.

« Veuillez, Madame, me pardonner la douleur que je suis obligé de vous causer aujourd'hui et agréer l'expression de mon profond respect en même temps que de ma religieuse condoléance en N.-S. Jésus-Christ.

« A. Le Roy, *miss. apost.* »

Le P. Pierre-Marie Pérennec n'avait encore que 30 ans et quelques mois, était né le 16 janvier 1858. Entré au Petit-Scolasticat de N.-D. de Langonnet le 30 septembre 1875, il fut ordonné prêtre le 9 novembre 1884, fit sa profession le 23 août de l'année suivante et fut, peu après, destiné à la Mission du Zanguebar. Il était du village de Kergall, dans la paroisse d'Ergué-Armel.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution. (1)

Le moment allait arriver de prêter le serment pour tous les ecclésiastiques exerçant des fonctions rétribuées par l'Etat. Monseigneur voulut leur adresser une recommandation pressante à ce sujet ; il le fit par une courte circulaire qui ne fut pas probablement imprimée ; elle est adressée aux ecclésiastiques seuls et parle d'une autre lettre qui paraîtra prochainement en forme d'instruction pastorale. Cette prochaine lettre fut, sans doute, le mandement que Monseigneur adressa à son diocèse le 8 avril, dès son arrivée en Angleterre.

(1) Les lettres d'un *Pèlerin de Jérusalem* étant finies, nous publierons chaque semaine quelques pages de ces si intéressants documents. (N. R.)

Archives diocésaine d Quimper et Léon

Voici cette circulaire (1) :

« Léon, 8 janvier 1791.

« A MM. les Recteurs et les Ecclésiastiques de la paroisse de. . . .

« Vous m'avez fait connaître, Messieurs, votre inviolable fidélité à la doctrine de l'Eglise sur sa juridiction et sur sa discipline. Je vous ai fait parvenir de mon côté, autant que j'ai pu, ce qui m'a paru propre à vous guider dans l'instruction de vos peuples et à vous affermir dans vos bons sentiments. Nous touchons de près au moment où ils seront à l'épreuve, c'est celui de vous instruire du poids et de la force qu'acquiert l'autorité par la réunion du corps des pasteurs à leur chef. Quoique le Pape n'ait pas encore parlé dogmatiquement, il ne reste aucun doute sur sa façon de penser, puisqu'il a chargé son Nonce de témoigner aux Evêques de l'Assemblée sa satisfaction de l'exposition de leurs principes, auxquels ont adhéré cent vingt-deux Evêques et la majeure partie des Curés de l'Assemblée. La Constitution dite civile du Clergé est donc jugée et pour les gens instruits et pour les simples, par la voie la plus sûre, celle de l'autorité.

« Le moment de prêter le serment est venu ; tous les Evêques et le plus grand nombre des Curés s'y sont refusés avec une fermeté que rien n'a pu ébranler. La presque totalité des Curés de Paris montre la même détermination. C'est au moment du combat et de la tentation qu'il faut implorer le secours de la grâce. Notre faiblesse se changera en force, appuyée sur la vertu de Jésus-Christ (2 Cor. 12, *Gloriabor ;* 2 Thessal. 2, *Labora sicut ;* id. 4, *Predica verbum, etc.*)

« Portez de tout votre pouvoir vos peuples à la prière et à la pénitence. J'attends avec impatience le moment où je pourrai vous adresser une instruction pastorale que j'adopterai, à l'exemple de mes confrères, et que vous pourrez publier en mon nom.

« Je suis avec un sincère attachement, Messieurs, votre très-humble serviteur,

« F., *Év. de Léon.* »

Le jour même où l'Evêque adressait cette lettre à son Clergé, le Département, dans sa séance du 8 janvier 1791, sur les conclusions du Procureur général Syndic, prenait un arrêté pour obliger Mgr de la Marche à quitter l'évêché. Une correspondance s'établit à ce sujet entre le Procureur général Syndic du Département et M. Le Dissez, Procureur Syndic du district de Morlaix (2).

« Le Dissez au Procureur général.

« Morlaix, 15 janvier 1791.

« N'espérant pas trouver d'officiers à Saint-Pol (pour l'exécution de l'arrêté du Département), j'ai envoyé un huissier d'ici avec deux recors : 1° pour sommer M. la Marche de déguerpir dans quinzaine, aux termes de l'arrêté, faute de quoi il sera contraint par ministère de justice ; 2° pour sommer les ci-devant séminaristes de Léon de vider leur maison de jour à autre et de renvoyer à Quimper les étudiants qu'ils viennent de recevoir. »

(1) L. 80.
(2) L. 69.

Le Procureur général répondait à M. Le Dissez, le 28 janvier :

« Il est à votre connaissance que M. l'Evêque de Léon a dû rendre public un mandement vers le mois de juillet ou d'août dernier, qui était très inconstitutionnel. Le voisinage de Léon doit vous avoir appris beaucoup d'anecdotes et de faits dont nous n'avons pas de renseignements. Tout ce que nous savons en grand, c'est que l'Evêque de Léon a fait un grand mal dans ce pays et soulève journellement les peuples contre la Révolution, ce qui nous fait désirer son éloignement de Léon. Nous ne lui désirons aucun mal, mais nous voudrions l'empêcher d'en faire. Il serait donc à souhaiter que sur les pièces déjà produites au tribunal du District contre lui, on pût conclure en peu de temps à un jugement qui le bannît du ressort de Léon. Voici le délai de la quinzaine qui expire, il faudra qu'il s'expédie ou bien il faudra agir. Il nous force d'user de sévérité à son égard, et nous aurions des reproches de l'Assemblée Nationale, qui est instruite de toutes nos démarches et de sa conduite, si nous agissions autrement. »

« Le Dissez à Procureur général.

« Morlaix, 4 février 1791.

« L'accusation intentée contre le ci-devant Evêque de Léon va très lentement. Quand il est question des ci-devant nobles et haut clergé, on ne peut guère compter sur les juges de ce tribunal ; il est du moins connu qu'ils sont pour la plus grande partie peu disposés en faveur de la Révolution. Je leur ai représenté combien il importait d'écarter promptement de l'Evêché de Léon M. de la Marche et les prêtres qui ont séditieusement prêché contre la Constitution civile du Clergé ; je doute qu'ils y aient égard. »

« 9 février 1791.

« Nous, François-Marie Le Dissez, Procureur Syndic du district de Morlaix, paroisse Saint-Melaine, savoir faisons : qu'en conséquence de l'arrêté du Département, du 29 janvier, je me suis rendu depuis hier (à Saint-Pol), accompagné d'Yves Pierre, l'un des commis du bureau du dit district, pris pour secrétaire, à l'effet de resaisie de tous les papiers relatifs tant au temporel qu'au secrétariat et gouvernement spirituel du ci-devant Evêque, et m'étant à cette fin transporté en la

Archives diocésaine de Quimper et Léon

maison ci-devant épiscopale et y ayant appris que Mlle la Marche, tante du ci-devant Evêque, venait de mourir et que son corps était sur les tréteaux, j'ai cru par honnêteté devoir suspendre ma commission jusqu'après l'enterrement, après lequel, de retour dans la dite maison, j'ai trouvé le sieur Monnier de Villeneuve, secrétaire de M. de la Marche, auquel remettant copie de l'arrêté, je l'ai sommé de me resaisir des papiers y mentionnés. Lequel a répondu : premièrement, qu'en ce qui concerne les papiers du temporel, outre qu'ils sont sous les scellés du district de Brest, qui a pris les clefs des armoires, il ne peut délivrer ces papiers qu'aux membres de ce district, vu qu'il est par eux seuls chargé de la garde des dits scellés ; secondement, que pour les papiers du spirituel ou du secrétariat, il doit s'en référer à M. l'Evêque. Sur quoi je me suis transporté avec le Sr secrétaire chez M. du Laz, où réside actuellement M. la Marche, lequel a chargé M. Monnier de déclarer : « que le spirituel résidait dans sa personne et ne « pouvait appartenir qu'à lui seul, que par conséquent il ne « pouvait délivrer à aucun autre les papiers du dit spirituel.» De tout quoi j'ai rapporté le présent procès-verbal. »

Le 12 février, en l'adressant au Département, le sieur Le Dissez écrivait :

« Le procès-verbal ci-joint vous instruira des difficultés que j'ai rencontrées à Saint-Pol. En ce qui regarde le temporel, j'aurais bien eu le droit de répondre à la chicane de M. la Marche et de son secrétaire par un enfoncement des armoires des archives ; mais lorsque je considérai, d'après quelques renseignements, que je ne pourrais trouver aucun ouvrier pour aller exercer cet acte dans une maison où l'on aurait trouvé de la résistance, que le ci-devant Evêque et ses partisans n'auraient pas manqué de le transformer aussitôt en acte de violence, dont ils épient l'occasion ; que, d'ailleurs, le transport forcé de titres, à la vue du public, aurait causé beaucoup de rumeur et peut-être quelque chose de plus, dans un temps surtout où le serment des ecclésiastiques échauffe presque toutes les têtes dans un lieu qui en est si peuplé, je me suis déterminé à laisser les choses en l'état. J'aurais voulu établir un gardien des deux appartements où sont les archives ; mais les officiers municipaux m'ont dit qu'il serait impossible de trouver un homme qui voulût, dans le moment, prendre cette charge.

« M. la Marche est allé loger chez M. du Laz, son voisin, où il a fait transporter quelques meubles pour son usage. Le reste est encore dans la maison ci-devant épiscopale, où logent tous ses gens ; il m'a dit que dans cette saison on ne trouve pas à louer d'appartements, que les lois ne permettent pas de déloger même le dernier des hommes au milieu de l'année, que si ces raisons ne paraissaient pas suffisantes, il n'y avait qu'à jeter ses meubles sur la rue, où il serait forcé de les laisser à l'abandon.

« Je sais de bonne part que cet ex-évêque serait fort aise d'attirer vers lui des actes de grande rigueur, afin de pouvoir mieux déclamer et intéresser plus de personnes à sa cause, ce qu'il serait peut-être bon d'éviter. Je crois, en outre, qu'il importe plus de s'occuper de sa personne que de ses meubles, qui payent toujours un loyer diminutif de son traitement, et dont l'évacuation pourrait s'opérer d'elle-même et sans bruit, si une fois on pouvait parvenir à éloigner le propriétaire. Je vais conférer avec M. la Touche sur les moyens de réveiller nos juges. »

Les avis du très-prudent Procureur-Syndic furent écoutés à Quimper, transmis à Paris, où l'Assemblée Nationale, par un décret du 16 février 1791, appela *à la suite* de l'Assemblée les ci-devant Evêques de Tréguier, Vannes et Léon. Le Département prit un arrêté conforme, le 23 février, et le fit notifier par le sieur Le Page, brigadier de gendarmerie, qui s'acquitta de sa mission, le 25, transmettant l'ordre à Mgr de la Marche de partir dans les vingt-quatre heures pour se rendre à Paris à l'Assemblée Nationale.

Quelques extraits de la correspondance de M. Le Dissez vont nous instruire des conséquences de cette démarche.

(A suivre.)

SAINT POL-AURÉLIEN

Et ses premiers successeurs.

AUX OUVRIERS DES CERCLES CATHOLIQUES

du diocèse de Quimper et de Léon

MES CHERS AMIS,

Ceux d'entre vous qui n'habitent pas Quimper et entre les mains desquels viendraient à tomber ces pages de notre *Semaine religieuse,* ne verront pas sans un certain étonnement que l'histoire de saint Pol leur est particulièrement adressée. Je vous l'offre cependant à tous, et en le faisant je me propose de vous témoigner non-seulement mon affectueux dévouement, mais aussi ma reconnaissance.

C'est seulement au mois d'octobre 1886 que j'ai commencé à publier mes études sur les Saints qui ont constitué l'Eglise de Bretagne; mais depuis dix ans déjà j'avais pris la parole pour faire connaître nos apôtres, et leurs collaborateurs, les princes chrétiens. Mes premiers auditeurs étaient les ouvriers du Cercle de Notre-Dame de Roscudon à Pont-Croix, et je me souviendrai tou-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

jours de l'attention bienveillante avec laquelle ils écoutaient mes récits sur saint Corentin et les Saints de Cornouailles, saint Pol et les Saints de Léon. Un peu plus tard, la Providence m'amenait à Quimper ; le directeur du Cercle Saint-Corentin était un de mes amis les plus chers ; il me demanda de parler non-seulement à ses chers ouvriers mais aux dames patronesses et aux hommes dévoués qui faisaient partie de notre association. Je ne pouvais prendre un sujet autre que celui qui entre tous m'avait toujours passionné : l'évangélisation de la péninsule armoricaine, mais surtout de notre diocèse dans les deux parties qui le constituent actuellement. Tout en m'adressant à un auditoire exclusivement cornouaillais (ou du moins il s'en fallait de bien peu), je n'avais pas le droit d'oublier que Dieu a réuni sous une seule houlette les brebis de deux troupeaux ; voici bientôt un siècle qu'elles vivent paisiblement dans le même bercail, et puisse cette union subsister toujours et devenir encore plus étroite !

Les agneaux du troupeau de saint Corentin accueillaient avec une visible sympathie l'histoire du premier pasteur du Léon ; j'espère que cette même histoire, lue le soir au retour de l'atelier, ne sera pas toujours sans charme, lorsque le père la fera connaître à ses enfants ou que le grand frère apprenti la lira devant les petits qui fréquentent l'école. Mes récits sont donc bien à vous ; je les renvoie simplement à leur source.

INTRODUCTION.

L'étude dont je commence aujourd'hui la publication, je la ferai dans le même esprit que l'histoire de saint Corentin, n'écartant pas la légende, ne l'imposant pas à la croyance du lecteur. Je la ferai avec amour ; je puis dire que je n'ai jamais été exclusif dans mon admiration pour les Saints de Cornouailles ; à mon sens les Saints du pays de Léon présentent tous les caractères voulus pour exciter l'enthousiasme populaire ; il est même à noter que les premiers successeurs de saint Pol sont mieux connus que les premiers successeurs de saint Corentin : nous ne savons rien de saint Alor, rien de saint Alain et peu de choses même de l'épiscopat de saint Conogan, tandis que nous avons des détails charmants sur la vie de saint Joévin, saint Ténénan, saint Gouesnou et saint Goulven. Le lecteur en jugera.

Ce n'est pas cependant sans un certain scrupule que je prends cette nouvelle tâche. Parmi les prêtres ou les fidèles originaires du Léon, il en est plus d'un qui aurait mené semblable travail à bonne fin, et par le droit de leur naissance ils étaient mieux désignés que moi pour accomplir une œuvre de filiale dévotion. Si je ne me suis point laissé arrêter par une raison aussi sérieuse c'est qu'il m'a semblé désirable que la vie de saint Corentin et celle de saint Pol fussent tracées d'après le même plan, écrites par la même plume.

Désireux d'arriver à ce résultat, je compte sur le zèle des Léonards pour la gloire de leur patron. Je fais donc appel à la complaisance

et surtout à la piété de tous ceux qui pourront me renseigner sur l'histoire du culte de saint Pol. Je ne demande rien sur *sa vie*, ni sur la liturgie ; à cet égard je possède tous les éléments désirables, mais ayant toujours vécu en Cornouailles, je ne suis pas ici aussi bien renseigné sur les reliques, les images, les dévotions et les croyances populaires, que je l'étais sur les mêmes objets, quand il s'agissait de saint Corentin (1).

L'histoire de la vie de saint Pol est belle en elle-même, elle a surtout des débuts charmants ; elle offre aussi un autre avantage : les faits s'y présentent généralement avec un caractère de certitude qui ne se rencontre pas toujours dans l'histoire des Saints ; donc, peu de discussions et d'études critiques. Il n'y en aura pas non plus pour la chronologie.

Publiant en 1882 la vie de saint Pol, par Wormonoc, ouvrage inédit jusque là, dom Plaine disait : « La chronologie de saint Pol de Léon n'a jamais été éclaircie jusque ici et paraît difficile à établir avec précision et exactitude. Nous croyons cependant avoir trouvé quelques points de repère ou jalons qui pourront tracer la route dans ce labyrinthe. » Et en donnant son tableau chronologique le savant auteur y a joint un exposé des motifs qui lui font adopter ces dates.

L'étude que je commence aujourd'hui aura pour base la vie de saint Pol par Wormonoc, ainsi que je l'ai déjà suffisamment indiqué ; j'y joindrai tout ce qui dans le texte d'Albert-le-Grand et de Dom Lobineau, dans les notes de M. de Kerdanet et de l'abbé Trévaux, mais surtout dans les éclaircissements de Dom Plaine, pourrait faire la lumière sur les points obscurs, ajouter du charme au récit, et surtout édifier nos lecteurs.

J'emprunterai à différents auteurs les lignes ou même les pages qui nous feront mieux connaître l'époque où vécut saint Pol ; toutefois ce genre de documents trouvera moins ici sa place que dans la vie de saint Corentin, car je voudrais éviter toute redite qui ne serait pas utile.

La publication de ce travail dans la *Semaine religieuse* s'impose encore plus que l'histoire de saint Corentin. En faisant paraître la vie du premier évêque de Quimper par un auteur anonyme du IX^e^ siècle, Dom Plaine en a donné la traduction ; la vie du même Saint, extraite d'Albert-le-Grand, a été publiée à la fin de 1887 ; au contraire, en nous donnant la vie de saint Pol, par Wormonoc, Dom Plaine n'a publié que le texte latin avec des notes assez restreintes ; les exemplaires des ouvrages généraux sur les Saints

---

(1) Ceux de nos lecteurs qui pourraient me transmettre ces précieux renseignements, m'obligeraient en me les faisant parvenir en temps utile. Je n'aurai probablement pas à les publier avant six mois, mais il me faudrait les posséder dans trois ou quatre mois pour que je puisse les grouper, les comparer, les éclairer les uns par les autres. Les pièces originales qu'on voudrait bien me confier seront conservées avec le plus grand soin, et restituées dès qu'il sera possible. (Prière d'adresser à *M. l'abbé Thomas, aumônier du Lycée, à Quimper.)*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de Bretagne deviennent de plus en plus rares, aussi ai-je l'espérance d'être agréable aux fidèles du diocèse de Quimper et de Léon en leur présentant l'histoire de celui qui répandit la bonne semence sur une terre déjà bien préparée, semence qui a donné et donne encore une moisson si belle.

Je ne me propose pas cependant de faire connaître seulement saint Pol, et le titre même que j'ai choisi l'indique suffisamment. Pour saint Corentin, une indication de ce genre ne s'imposait point. L'histoire des deux évêques de Cornouailles et de leurs principaux collaborateurs, les deux premiers abbés de Landévennec, constitue un ensemble tel qu'il est impossible de parler des uns sans parler des autres ; au contraire, l'histoire de saint Ténénan, de saint Gouesnou et de saint Goulven, quoiqu'étant le complément obligé de l'histoire de saint Pol, en reste parfaitement distincte.

Il me reste à dire ce qu'est l'œuvre de Wormonoc, et ce qui donne une réelle importance à la publication de ce précieux document. Je ne puis ici que citer Dom Plaine.

« La vie plus angélique qu'humaine de l'admirable pontife saint Paul fut retracée de bonne heure et probablement par un de ses nombreux disciples ; mais cet écrit, comme tant d'autres de l'époque primitive, n'est point arrivé jusqu'à nous. Par bonheur, un moine de la pieuse et savante école de Landvennec (1) reprit le travail en sous-œuvre au IXe siècle, avant l'occupation du pays par les Normands, à une époque où le texte de la première rédaction de la vie de saint Paul était encore conservé, ainsi que les titres originaux des donations et des autres faveurs qui avaient été octroyées au Saint par le roi franc Childebert, par le roi breton Judual, par le comte Withur. Or, ce fut en s'inspirant de ces vénérables documents que le moine de Landvennec, Wrmonoc, composa la seconde Vie de l'Evêque de Léon ; par conséquent, ses assertions ne pouvaient qu'inspirer créance, elles avaient droit de faire autorité. Mais il n'en est pas moins arrivé, par le fait de circonstances regrettables, que ni les Bollandistes, ni Dom Lobineau, ni aucun hagiographe ou historien breton n'ont eu à leur disposition un texte qu'il leur semblait cependant indispensable de consulter et d'étudier à loisir pour répondre au but de leurs savants ouvrages. L'écrit de Wrmonoc avait échappé à toutes leurs recherches. Ils n'avaient eu pour le remplacer que celui d'un anonyme de Fleury, d'une date assez douteuse et d'une autorité encore plus problématique, car le livre de cet anonyme tient à la fois de l'*abréviateur* et de l'*interpolateur*. La Providence nous réservait un meilleur sort. Elle nous a procuré le bonheur de retrouver un document si avidement recherché depuis plus de deux siècles, et nous nous hâtons d'en faire jouir le public, ami des études agiographiques et historiques. »

A ces *éclaircissements*, rédigés en langue française, Dom

(1) Landévennec.

Plaine a ajouté une préface latine que je crois devoir traduire ici.

« Dans la seconde moitié du Xe siècle un moine de Fleury écrivant la Vie de saint Paul, évêque de Léon au VIe siècle (c'est celle qui a été éditée par les Bollandistes), disait dans sa préface qu'il en avait emprunté les éléments à un écrivain plus ancien. C'est celui-ci qu'a indiqué depuis longtemps déjà Jean Mabillon, en citant la fin d'un prologue où l'auteur déclare lui-même et son nom et l'époque où il vivait. Il dit donc qu'il est prêtre et moine de Landvennec, disciple de l'abbé Wurdistein, qu'il achève son opuscule en 884, qu'il le dédie à l'évêque Hinworet. Mabillon suppose que cet évêque Hinworet occupait le siège de Léon; mais, il ne s'appuie pas sur d'autres documents que le prologue lui-même où il n'y a aucune indication sur le siège du prélat ; or, il n'existait point par ailleurs d'autres pièces mentionnant un évêque de Léon qui ait porté ce nom. De là on aura pu facilement conclure qu'il s'agit plutôt ici de l'évêque de Quimper et de Cornouailles, qui dans les anciens catalogues des évêques de ce siège, ou dans les signatures d'actes publics de 853 à 860, est désigné sous le nom d'Harnguethen, Huarnethen ou Aneweten (1) ; or, c'est dans ce diocèse de Quimper qu'était située l'abbaye de Landvennec. Je crois cependant qu'il faut s'en rapporter au sentiment de Mabillon, parce que le culte de saint Paul n'était alors en vigueur que dans le diocèse de Léon.

« La Vie écrite par Wrmonoc était encore inédite. On la recherchait, mais en vain, depuis bien longtemps, quand je la trouvais enfin à Paris (bibliothèque nationale), parmi les manuscrits latins ; elle portait le n° 12,942; à la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Germain elle avait porté le n° 953 ; mais elle avait appartenu primitivement à l'abbaye de Cluny. . . . . .

« Bien que le moine de Fleury ne se soit pas plaint sans raison (on ne peut le méconnaître) de la prolixité et du langage incorrect de l'hagiographe de Landvennec, on aime mieux cependant puiser à la source qu'au ruisseau, d'autant plus que l'abréviateur s'est surtout proposé d'écarter de la Vie de saint Paul les noms bretons qu'il regardait comme barbares et qui sonnaient mal à son oreille, — et les noms de lieux et de personnes, sont nombreux dans ces pages. Or, c'est le souvenir même de ces noms qui d'ordinaire importe le plus aux érudits. »

(A suivre.)

(1) La *Monographie de la cathédrale de Quimper* porte : *Anawetvn* ; l'abbé Trévaux dit : *Anauveten* ou *Anaweten*.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques
JODELAIS, Jeune
Quimper—36, rue Kéréon—Quimper
Fournisseur du Grand-Séminaire

Archives diocésaine de Quimper et Léon

EUGÈNE PIACENTINI, STATUAIRE
Rue du Salé, n° 4, à QUIMPER

STATUES POLYCHROMÉES, DÉCOR SIMPLE MAIS SOIGNÉ

1° Hauteur	1m00.	depuis	37 fr.	emballage	3 fr.
2° —	1m10.	—	46 fr.	—	4 fr.
3° —	1m20.	—	55 fr.	—	5 fr.
4° —	1m30.	—	70 fr.	—	5 fr.
5° —	1m50.	—	100 fr.	—	7 fr.
6° —	1m60.	—	125 fr.	—	9 fr.

Beau Christ décoré, croix comprise — 1m 70c — 45 fr.

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les SEMAINES RELIGIEUSES et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines religieuses de France.

PINCE-NEZ ne tombant jamais du nez, verres cristal, remplaçant les lunettes, vendus partout 7 fr. Prix : 4 fr. — Médaille d'or 1887. — Toutes vues. — Envoi franco contre mandat-poste. Indiquer l'âge suffit. — CERF, 1, *boulevard Saint-Michel, Paris.*

AVIS IMPORTANT
Chacun peut doubler rapidement et sans risque ses capitaux par la participation aux opérations du Crédit Foncier International, 22, *rue de Châteaudun, Paris.*

DEMANDER PARTOUT
CHOCOLAT MENIER
REFUSER LES IMITATIONS

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. M. LENORMAND, Méd. spe, à Melun. — Consult. gratuites par corresp.

SAVON ANTISEPTIQUE AU GOUDRON BORATÉ
Maladies de la peau, à âge antiseptiques, crevasses, engelures, etc. Pte et Tres phies Env. fco cont. mandat
J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

AMEUBLEMENTS D'EGLISE, STATUES, CHEMINS DE LA CROIX
Seuls fabricants de la Statue
GROUPE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE
Maison THÉNON-MEUNIER, 18, *Impasse du Maine et 9, rue Madame, Paris*

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

3e ANNÉE. Samedi 23 Juin 1888. N° 25.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Visite de Monseigneur dans le diocèse ; Le *Triduum* du Vénérable de la Salle ; Service pour Mgr Bouché ; Nécrologie ; Nominations dans le Clergé ; Procession de Ploudiry à La Martyre ; Article nécrologique sur M. l'abbé Le Bars ; Pèlerinage de Rennes à Pont-Main ; Bibliographie : *La France*, par le R. P. du Lac ; *Petit Manuel du Fabricien*, par M. J. Tephany. — *II. Documents historiques.* — *III. Saint Pol Aurélien et ses premiers successeurs.* — *IV. Annonces.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 24 Juin. — 5e Dimanche après la Pentecôte, Nativité de s. Jean-Baptiste, double de 1re classe, blanc ; mémoire du Dimanche. Vêpres de s. Jean, mémoires du suivant et du Dimanche.

Lundi 25. — S. Guillaume, double, blanc.

Mardi 26. — SS. Jean et Paul, martyrs, double, rouge.

Mercredi 27. — S. Irénée, évêque, martyr, double, rouge.

Jeudi 28. — S. Léon II, pape, semi-double, blanc.

Vendredi 29. — S. Pierre et s. Paul, double de 1re classe, rouge.

Samedi 30. — *Jeûne.* Commémoraison de saint Paul, double, rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Moëlan et Plouigneau : 24, 25, 26, 27, 28, 29 et 30 juin.

Missions recommandées. — *Quéménéven :* 2e semaine, M. le chanoine Favé, curé de Plouguerneau, supérieur.

Poullan : du 24 juin au 8 juillet ; 1re semaine, M. le chanoine Le Duc, curé-doyen de Douarnenez ; 2e semaine, M. Le Saun, curé-doyen de Bannalec.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Monseigneur doit cette semaine bénir l'école libre de Morlaix, et prendre possession de la cathédrale de Saint-Pol.

Sa Grandeur se rendra le 27 à Ouessant, où elle donnera la confirmation et bénira la nouvelle école libre dirigée par les Frères de la Salle.

L'école libre des Sœurs de Ploudaniel sera bénite par Monseigneur, le dimanche 2 septembre.

Le Bienheureux de la Salle. — Les décorations du *Triduum*, en l'honneur du Bienheureux de la Salle sont très avancées ; dans les maisons particulières on prépare tout ce qui est nécessaire. Dans quelques jours l'ordre des fêtes sera publié : nous rappelons que le *Triduum* aura lieu à la Cathédrale de Saint-Corentin les 6, 7 et 8 juillet.

Nous croyons savoir qu'il y aura le matin, à 6 heures 1/2, messe de communion avec chants ; à 10 heures, grand'messe, et le soir, à 7 heures 1/2, sermon et bénédiction. La Cathédrale sera richement décorée et illuminée.

M. l'abbé Péron, chanoine, curé-archiprêtre, prêchera le vendredi, M. l'abbé Rossi, le samedi, et le Révérend Père Lemoigne, de la Compagnie de Jésus, supérieur de Saint-Joseph, fera le dimanche le panégyrique solennel du Bienheureux.

Saint-Brieuc. — Le grand service pour le repos de l'âme de Mgr Bouché aura lieu le mardi 17 juillet.

Son Éminence Mgr Place, archevêque de Rennes, présidera la cérémonie.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. l'abbé Mazé, recteur de Guiclan, M. l'abbé Le Bars, recteur de Combrit, et M. Rideller, ancien vicaire de la Martyre.

Nomination. — M. Jaouen, recteur de la Forêt-Fouesnant, est nommé recteur de Guiclan.

La Martyre. — On nous écrit de cette paroisse :

La première semaine de la mission de Ploudiry s'est terminée par une procession vraiment belle, venue à la Martyre après les vêpres. Celle de La Martyre est allée au-devant. Les bannières se sont saluées et les croix embrassées.

Les deux processions sont entrées à l'église au son des cloches et au chant des cantiques.

La belle église de La Martyre était comble. Depuis longtemps elle n'avait point vu autant de fidèles réunis. La statue du Sacré-Cœur, souvenir de la Mission, était placée au milieu du chœur.

Le bon curé de Ploudiry, dans une chaleureuse improvisation, a fait l'éloge des deux paroisses, pour lesquelles il a demandé une fervente prière.

Puis la procession de Ploudiry est sortie la première ; celle de La Martyre l'a suivie jusqu'à Ploudiry, distant de 1,200 mètres : on ne peut rien voir de plus beau ni de plus touchant.

A Ploudiry, M. Cloarec, curé de Saint-Louis et directeur de la Mission, résume avec tout son cœur les exercices de la semaine, et la bénédiction du Saint-Sacrement a terminé la fête.

Il y a déjà eu près de 600 communions ; la seconde semaine sera encore plus consolante.

Nécrologie. — M. Le Bars, recteur de Combrit, est mort, mardi 22 ; son corps a été inhumé vendredi, à Audierne, sa paroisse natale.

D'abord vicaire à Pleyben, puis secrétaire de Mgr Testard du Cosquer, quand celui-ci fut envoyé en qualité d'ablégat apostolique en Haïti pour la conclusion du Concordat, ensuite vicaire à Ploudalmézeau ; successivement recteur de Saint-Évarzec, de Cléden-Cap-Sizun et de Combrit, M. Paul Le Bars laisse la réputation d'un prêtre irréprochable, pieux et zélé. Aussi longtemps que sa santé le lui permit, il travailla aux missions paroissiales, où son talent de prédicateur était des plus appréciés.

Ajoutons que c'était un ami dévoué, un homme plein de cœur... et c'est ce qui l'a tué ! Ses confrères le savent bien. Lui qui a tout pardonné et qui prie maintenant pour ses persécuteurs, m'en voudrait de faire entendre des récriminations sur sa tombe à peine fermée.

Il avait trouvé la paix et le calme dans l'excellente paroisse de Combrit ; mais, comme si les ressorts avaient été brisés, depuis deux ans, sa santé n'avait fait que décliner : il est mort après trois mois d'indicibles souffrances courageusement supportées.

Mgr Lamarche était venu le voir au mois de mai dernier, lui porter sa bénédiction et consoler sa vieille mère qui ne pouvait plus se faire illusion sur la fin prochaine de son fils. Cette visite avait été extrêmement agréable au pauvre malade ; il en parlait souvent après, et ne savait comment témoigner sa reconnaissance pour tant de bonté de la part de son Evêque.

Nous offrons à tous les membres de sa famille, en particulier à sa vénérable mère, qui a la douleur de lui survivre, et à ses sœurs si dévouées, l'expression de notre douloureuse sympathie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pèlerinage du diocèse de Rennes à N.-D. de Pontmain, 12 juin. — Sa Grandeur Mgr Gonindard, archevêque de Sébaste, coadjuteur de Son Éminence le cardinal de Rennes, avait donné la confirmation à Louvigné-du-Désert.

Le lendemain, un pèlerinage à Notre-Dame de Pontmain avait été organisé par le pieux pasteur de Louvigné et ses zélés vicaires. Le vénéré prélat voulut le présider.

La journée qui devait être si belle eut ses premières vêpres.

Le pèlerinage de Rennes, arrivé le lundi soir, entre dans la basilique à quatre heures, heureux de pouvoir recueillir les prémices des grâces de Notre-Dame d'Espérance. A huit heures et demie, la paroisse de Pontmain s'unit aux pèlerins rennais. Une procession aux flambeaux se déroule dans les allées du parc. Le calvaire est illuminé. Nuit calme et sereine, bien favorable à la prière. On s'arrête au pied de la croix respendissante de lumières, et le cortège reprend sa marche tranquille vers le sanctuaire plus respendissant encore.

Image frappante de la vie du chrétien sur la terre et traduction fidèle aussi de la devise de Mgr Gonindard, qui devait, le lendemain, nous édifier par sa parole pieuse et paternelle : *De cruce ad lucem !* Le P. Berthelon, supérieur des Chapelains, commente cette devise dans une éloquente et trop courte allocution.

Le lendemain mardi, dès l'aurore, les pèlerins bretons accouraient de toutes parts.

Les messes se succèdent depuis cinq heures jusqu'à neuf heures. A huit heures, deux mille cinq cents pèlerins de Louvigné-du-Désert descendent des hauteurs, en rangs pressés. La fanfare de la paroisse jette aux échos des alentours des harmonies joyeuses.

Quatre mille pèlerins peuvent avec peine trouver place dans l'église devenue trop petite. Deux mille, qui ont déjà assisté à la sainte messe, le matin, s'efforcent en vain de pénétrer dans la Basilique.

Mgr Gonindard célèbre le saint sacrifice, assisté de M. l'abbé Contin, vicaire général, et de M. le curé de Saint-Léonard de Fougères, chanoine de Rennes.

Les pèlerins se pressent à la Table-Sainte. La musique alterne avec le chant des cantiques. La prière monte ardente de tous les cœurs vers la Vierge Marie.

A onze heures, une nouvelle réunion convoque les pèlerins aux pieds de Notre-Dame. La récitation du chapelet et le chant du cantique : *Mère de l'Espérance,* préludent au discours de Mgr Gonindard.

Parole éloquente, sympathique et pieuse, dont nous donnons ici un résumé bien pâle.

Dans un exorde plein d'émotion, l'orateur salue la Reine du sanctuaire, Notre-Dame de Pontmain, et laisse éclater son admiration devant le merveilleux spectacle qui se déroule à ses yeux : La Basilique, magnifique ex-voto offert par la foi reconnaissante

des diocésains de Laval à leur sainte Patronne ; les Bretons accourus en foule, sur un signe de leurs pasteurs, pour venir prier et remercier la Vierge de Pontmain, leur divine libératrice, en 1871.

« Nos très chers Frères, que sommes-nous venus faire ici aujourd'hui ? Parler et entendre.

« Parler à la Sainte-Vierge, lui confier les intérêts de notre âme....

« Parlons-lui des grands intérêts catholiques. Prions-la pour l'Eglise, la France, nos paroisses, nos pasteurs.

« — Nous sommes venus *entendre... entendre la sainte Vierge.*

« Que nous dit-elle dans ce lieu béni : « Mes enfants, priez ! » Mes enfants ! Quelle bonté de sa part ! Quelle glorieuse filiation pour nous !

« Priez ! — La vie de foi, la vie de prières qui soutient dans l'épreuve, qui triomphe de la tentation.

« Elle nous montre aussi le *crucifix ensanglanté*, et nous prêche ainsi la vie mortifiée, si peu connue aujourd'hui, et cependant si nécessaire. »

A deux heures, la grande procession générale réunissait plus de *six mille* pèlerins.

Toutes les bannières offertes par la Bretagne à Notre-Dame de Pontmain sont là, portées fièrement à travers les rangs (1) : la statue de la Vierge s'avance à son tour.

« *Nos qui vivimus benedicimus Domino !* »

« Rien n'est beau comme un peuple qui *vit* dans la grâce de Dieu, tel que je le contemple en ce moment dans cette basilique. »

Tel a été le chant de reconnaissance qui est sorti des lèvres de Mgr Gonindard avant le départ des pèlerins : « Nous qui *vivons*, bénissons le Seigneur ! »...

« Bretagne bien aimée, ta patronne sainte Anne garde tes foyers. Ta protectrice, N.-D. de Pontmain veille à tes frontières. Sous cette double égide, garde ta vie de foi, de prière et de grâce... et bénis le Seigneur !

Merci, Monseigneur, pour ces paroles qui traduisent si bien nos pensées et nos désirs ! Puisse la Bretagne tout entière comprendre vos enseignements !

Merci au nom de Notre-Dame de Pontmain, qui va continuer plus encore de presser sur son cœur maternel ses trois provinces aimées : Le Maine, la Normandie et la Bretagne !

La France. — Nous extrayons de la *France*, gracieux ouvrage dû au talent du R. P. du Lac, une pièce de vers signée par un autre Jésuite, que nos lecteurs ont appris à connaître, le P. Delaporte.

La *France* est un livre que les jeunes gens aimeront à relire ;

(1) Les bannières de Rennes, La Guerche, *Morlaix, Le Folgoët*... etc.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

le P. du Lac, recteur du collège de Cantorbéry, a mis, dans ces lettres adressées à ses élèves, toute son âme. On sent dans ces pages, écrites d'un style rapide et gai, un cœur de père qui veille sur ses enfants, ne les oublie jamais, et vit avec eux pour leur faire un plus grand bien.

Tous ceux qui l'ont connu à Vannes, il y a 25 ans, surveillant d'études de la première division, le retrouveront là, avec ses manières aimables et distinguées et son entrain qui ne se démentait jamais.

Il y a aussi dans cet ouvrage plus qu'un souffle de reconnaissance pour l'Angleterre, qui sert depuis longtemps de port de refuge, et de respect pour la Reine qui protège les exilés. Cela devait être : la reconnaissance est une vertu des belles âmes.

UN DEUIL !

Le soleil en mourant sourit à ma fenêtre,
Brodant d'or le carmin des roses qu'il fit naître
Ou raviva.
Le fond du ciel s'empourpre ainsi qu'une tenture ;
La paix, la paix du soir envahit la nature,
Le jour s'en va.

Des marronniers, là-bas, s'endort la longue allée :
Ici, des bouleaux gris la tête échevelée
Frissonne encor ;
Et moi, témoin du jour à son heure dernière,
J'admire le théâtre où pâlit la lumière
Et le décor.

Mon âme se recueille, et ce calme m'enchante ;
J'entends l'hymne lointain d'une cloche qui chante
Son *Angelus* ,
Sous mes pieds un rosier sème des fleurs fanées :
Fleurs, reliques d'avril et parfum des journées
Qui ne sont plus.

Le rosier penche et tremble avec mélancolie ;
Un bouvreuil s'est bâti sur sa branche qui plie
Un gai séjour ;
Il vient là chaque soir fermer son aile agile,
Et la brise qui passe incline ce fragile
Palais d'un jour.

L'oiseau dort dans la mousse, à l'ombre d'une rose ;
Sous son aile avec lui tout son trésor repose :
Trois œufs charmants.
Quand le matin sourit, quand l'abeille bourdonne,
La rosée au soleil lui fait une couronne
De diamants.

Le bouvreuil a chanté depuis l'aube ; il sommeille
A l'abri d'une feuille et d'une fleur vermeille :
Quel horizon !...
Le nid pend à la branche, et la branche le berce ;
Quand soudain le vent siffle, il secoue, il renverse
L'humble maison.

Tout tombe, sur le sol, tout s'étale et se brise ;
Le bouvreuil jette un cri de plainte et de surprise
Et prend l'essor...
Mais bientôt il revient à la branche déserte ;
Il a tout oublié, tout, son danger, sa perte
Et son trésor.

Sur l'arbuste tremblant il agite son aile,
Il dit une chanson joyeuse et solennelle
A plein gosier.
La nuit vient, l'oiseau veille, il chante et chante encore ;
Et demain sans regrets, il chantera l'aurore
Sur son rosier.

Mon Dieu, quand votre main me visite et me broie,
Quand la crainte ou le deuil ont pris toute ma joie,
Puissé-je aussi
Garder, pour vous bénir, ma voix et mon courage,
Garder l'espoir qui chante au milieu du naufrage
Et dit : « Merci ! »

Petit Manuel du Fabricien. — Nous reproduisons avec plaisir la circulaire suivante :

Quimper, le 3 juin 1888.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

J'ai l'intention de publier incessamment un petit **Manuel** ou *Vade-mecum* du Fabricien. Cet ouvrage se divise en quatre parties :

La première se compose du texte du Concordat de 1801, — du Décret du 30 décembre 1809, avec des annotations indiquant les modifications apportées par la Loi municipale de 1884, — et de l'Ordonnance du 12 janvier 1825.

La seconde partie est un commentaire succinct des articles de la Loi municipale du 5 avril 1884, relatifs au Clergé et aux Fabriques.

La troisième partie traite, d'une manière pratique, des questions les plus importantes et les plus usuelles intéressant les Fabriques.

La quatrième partie contient un certain nombre de *modèles d'actes*, à l'usage des administrateurs des Fabriques.

Destiné à être le *Vade-mecum* du jeune clerc et du prêtre employé dans le ministère paroissial, ce Manuel initiera le premier à la connaissance des lois civiles qui régissent ces établissements, et il rappellera au second celles de ces lois dont l'application s'impose à lui chaque jour.

Si vous voulez bien concourir, Monsieur et cher Confrère, à la publication du *Petit Manuel du Fabricien*, qui se vendra 2 fr. 50 ou, au plus, 3 fr., selon le nombre des souscripteurs, je vous prie de m'en aviser par une lettre ou une simple carte postale.

Veuillez bien agréer, Monsieur et cher Confrère, l'expression de mes sentiments respectueux.

Joseph TÉPHANY, *Chanoine.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires, Revue mensuelle publiée par des Pères de la Compagnie de Jésus.

Sommaire de Juin 1888.

1. Lettre de N.-S. Père le Pape sur l'esclavage. — 2. Saint Thomas et la Prédestination, P. Baudier. — 3. Une soutenance de doctorat ès-lettres en Sorbonne, P. J. Burnichon. — 4. La lutte pour la vie : Microbes et médecins (suite et fin), P. Hᵉ Martin. — Causerie pédagogique : les drames de collège, P. G. Longhaye. — 6. Bulletin scripturaire, P. J. Brucker. — 7. Mélanges. — 8. Bibliographie. — 9. Tableau chronologique des principaux évènements du mois, P. P. Mury.

S'adresser chez M. Salaun, libraire à Quimper.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution. (1)

« Le Dissez à Procureur général.

« Morlaix, 8 mars 1791.

« Dès que le sieur Le Page, qui venait de signifier à M. la Marche l'ordre de se rendre à l'Assemblée Nationale, m'eut remis la loi du 16 février et votre arrêté du 23, je lui demandai si oui ou non il (l'Evêque) était dans l'intention de partir, et sur le doute qu'il me témoigna, je chargeais la maréchaussée de Morlaix de partir avec le brigadier de Quimper pour Saint-Pol, en leur remettant un réquisitoire d'exécuter la loi et l'arrêté, et de conduire sous escorte M. la Marche à la suite de l'Assemblée Nationale, en observant toutefois l'honnêteté et la décence.

« M. Le Grand, l'un des administrateurs, venait de recevoir une lettre de M. de la Marche qui lui mandait qu'il était mandé à Paris, et qu'il n'avait point d'argent (1). On fit venir le trésorier au Directoire et, pour faire cesser tout prétexte, on expédia sur lui un mandat au profit du ci-devant Evêque de Léon ; on devait lui écrire qu'il trouverait de l'argent à Morlaix, lors de son passage, et la maréchaussée devait porter la lettre d'avis.

« Tout ceci se passait dans l'après-midy du 25 février. Il survint des changements dont je ne connais pas la cause ; mais j'appris le 26 que le trésorier avait compté la somme à

(1) L. 43.
Le traitement de Mgr de la Marche avait été fixé à 18,538 l. 3 s. 2 d.

M. Le Grand, et qu'il lui avait remis une quittance de M. la Marche en échange, ce qui me fit croire qu'il était en route pour Paris, et qu'il avait caché son départ pour ne pas être escorté.

« Aujourd'hui, la chose devient plus douteuse que jamais ; il n'a été vu ni à Guingamp ni à Saint-Brieuc. J'ai des mouches en route pour découvrir s'il est en quelqu'endroit du canton.

« On m'assure de Saint-Pol qu'il a réellement quitté la ville ; quelques-uns disent qu'il a passé la mer ; j'ai peine à le croire (1). On m'a dit qu'il était aux Récollets de Lesneven. Le château de Kerjean, où est Mˡˡᵉ de Coatanscour, celui de Penmarc'h, près Lesneven, me sont aussi suspects. »

Ce qui semble contrarier particulièrement le Procureur-Syndic, c'est surtout cette somme d'argent que Mgr de la Marche a touchée avant son départ ; volontiers il accuserait les membres du District d'avoir été de connivence avec l'Evêque de Léon dans cette affaire ; de fait, sans jugement téméraire, on peut croire que le sieur Dissez ne fut pas étranger à un article écrit à ce sujet dans un des journaux les plus avancés de la capitale. Voici, du reste, la réponse du District de Morlaix à l'inculpation d'incivisme lancée contre lui (2) :

« Au Rédacteur de la Correspondance Nationale,
rue de Condé, nº 10, à Paris.

« Morlaix, le 17 juin 1791.

« Monsieur,

« Nous venons de lire, avec autant d'étonnement que d'indignation, dans votre feuille du 7 de ce mois, que le District de Morlaix a fait un acte manifeste d'incivisme en payant le ci-devant Evêque de Saint-Pol.

« Vous dénoncez cette conduite à tous les amis de la Constitution, et vous nous vouez à l'animadversion générale. Si vous aviez été, Monsieur, moins empressé à publier les délations injurieuses et ridicules de gens mal intentionnés et ignorants, que nous vous sommons de nommer, pour les poursuivre comme calomniateurs, vous ne vous seriez pas permis d'inculper, avec autant d'injustice que de légèreté, un District qui ne cède pas en patriotisme à tous les autres corps administratifs de la France.

« Puisque notre conduite a paru suspecte et qu'il faut la mettre au grand jour, vous saurez, Monsieur, que si nous avons payé M. de la Marche, c'est par les ordres d'une administration à laquelle nous sommes subordonnés, et qui a pensé, avec raison, qu'il était de sa justice d'ordonner que son traitement lui fut payé jusqu'à l'époque où il a quitté la France.

(1) De fait, Monseigneur s'était embarqué dès le 1ᵉʳ mars.
(2) Correspondance du District de Morlaix, registre 21, fol. 147.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Nous espérons que, mieux instruit de la vérité, vous la rétablirez et insérerez cette lettre dans votre prochain numéro... »

Pendant que les membres du District de Morlaix essayaient de protester hautement d'un patriotisme qui n'était plus déjà au niveau des circonstances, le Procureur-Syndic continuait à renseigner le Département sur la disparition de Mgr de la Marche. Il écrivait le 12 mars au Procureur général :

« La municipalité de Léon écrit que « le premier bruit a « été que M. la Marche était au château de Villeneuve près « cette ville, le second qu'il s'est embarqué le 30 février *(sic)* « près de Sainte-Barbe, dans une chaloupe anglaise, pour « joindre le bateau au large. Le vendredi précédent il avait « couché en ville chez M. Kertanguy, d'où il est parti le « samedi matin pour Kerlaudy ; le dimanche il vint dîner à « la Villeneuve, en chasseur, et embarqua après-midy. Voilà « le bruit public. »

Les circonstances qui signalèrent la fuite de Mgr de la Marche sont précisées dans les procès-verbaux des séances du Directoire du Département (1).

Le sieur Le Page, brigadier de la maréchaussée de Quimper, avait été dépêché, comme nous l'avons dit, à Monseigneur de Léon ; il s'acquitta de sa mission, le 25 février et, s'étant rendu à Morlaix, fut renvoyé par le District, le 26, à Saint-Pol avec un autre gendarme, sous la direction du sieur Le Guern, brigadier de la maréchaussée de Morlaix, qui avait ordre d'arrêter l'Evêque et au besoin de requérir la force armée. N'ayant pas réussi, le sieur Le Guern fut mandé à Quimper, et le 10 mars eut à subir un interrogatoire à la séance du Directoire :

« ... à lui demandé pourquoi rendu chez M. du Laz à Saint-Pol il se borna à demander à Madame si M. l'Evêque de Léon y était, sur la réponse qui lui fut faite que M. l'Evêque venait de prendre un remède, qu'il avait besoin de repos, au lieu de s'assurer de la personne de l'Evêque et de le garder, que lui et ses deux cavaliers sont retournés à l'auberge pour y passer la nuit, et ne sont revenus que le lendemain au matin. D'où il est résulté que l'Evêque a pris la fuite et qu'il ne s'est pas rendu à la suite de l'Assemblée ?

« Le dit Le Guern a répondu que par égard pour Mme du Laz, qui se trouvait enceinte, il ne crut pas devoir la suivre dans l'appartement de M. l'Evêque.

« Interrogé pourquoi il n'a pas fait entourer la maison du sieur du Laz, puisque la municipalité de Saint-Pol lui faisait offre de main-forte ? A répondu que les égards que le District de Morlaix lui avait recommandés l'avaient déterminé à ne pas le faire... » *(A suivre.)*

(1) Séance du 10 mars 1791.

SAINT POL-AURÉLIEN

Et ses premiers successeurs.

INTRODUCTION *(Suite)*.

« Avant Wrmonoc, on possédait déjà un récit de la Vie de saint Paul, récit peut-être composé par un disciple même du Saint. On déplore encore la perte de cet ouvrage, dont je ne trouve le souvenir rappelé par aucun écrivain, soit ancien, soit moderne.

« Quant au volume dont nous avons extrait, à Paris, l'écrit de Wrmonoc, il est de parchemin ; c'est un petit in-folio (de trente-et-un sur vingt centimètres) ; les caractères, les abréviations assez peu fréquentes, le mode de ponctuation indiquent un travail fait au onzième siècle ou au commencement du douzième. Ainsi que l'a indiqué M. L. Delisle, dans l'inventaire des manuscrits de Saint-Germain-des-Prés, il commence par l'Histoire ecclésiastique d'Angleterre, œuvre du Vénérable Bède ; vient ensuite (fol. 107) la Vie de saint Léonard de Limoges ; puis, du folio 113 au folio 127, la Vie de saint Paul ; le reste du volume a particulièrement trait au droit canonique ou à la théologie ascétique.

« FR. PLAINE, O. S. B. »

Maintenant renseignés sur le précieux manuscrit, nos lecteurs se demanderont peut-être ce qu'était l'auteur de l'ouvrage. La réponse sera malheureusement trop brève : « L'auteur de la Vie de saint Paul-Aurélien n'a pas de biographie. Les *Annales de l'Ordre de saint Benoît* et l'*Histoire littéraire de la France* ne lui consacrent que quelques lignes. Tout ce que nous savons de lui et par son propre témoignage, c'est qu'il s'appelait Wrmonoc, qu'il était prêtre et moine, et qu'il avait pour supérieur le célèbre Wrdisten, abbé de Landvennec. Il y a lieu de croire, en outre, qu'il était originaire du pays de Léon, peut-être même de l'île de Batz. On peut, du moins, ce nous semble, tirer cette conjecture de la vénération particulière qu'il avait pour saint Paul et des localités qu'il mentionne dans le cours de son récit comme les ayant vues de ses yeux. » (1).

L'orthographe de ce nom *Wrmonoc*, telle que la donne Dom Plaine, aura semblé étrange à plus d'un lecteur. C'est bien cependant ainsi que le moine de Landévennec se désignait lui-même, et il écrivait d'une façon analogue le nom de son abbé *Wrdisten*.

Toutefois ces rencontres de trois consonnes étant bien faites pour effrayer nos oreilles françaises, je me conformerai à l'usage qui a prévalu et je dirai désormais : *Wormonoc*.

C'est encore aux *Eclaircissements* fournis par Dom Plaine que

(1) Dom Plaine, *Eclaircissements*, § 1.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

j'aurai recours pour établir les qualités et les défauts du vieil écrivain breton, et dire quelle est son autorité en histoire et en hagiographie.

« En ce qui concerne le talent d'écrire et les agréments du style, Wrmonoc laisse souvent à désirer, et le moine de Fleury pouvait invoquer plus d'un prétexte pour lui chercher noise à cet égard. Cependant tous les reproches que lui adressait le nouvel Aristarque, n'étaient pas également fondés, ni également dignes d'être pris en considération.

« Ainsi, le critique appelait en premier lieu, l'attention sur les bavardages de l'écrivain breton (*garrulitas britannica*), ce qui voulait dire, dans sa pensée, que son devancier eut mieux fait d'être plus concis sur les noms de lieux et de personnes, pour s'étendre davantage sur les moralités. Or, on en juge aujourd'hui bien autrement. Ce sont les renseignements personnels ou locaux dont on est surtout curieux et avide.

« L'anonyme de Fleury reprochait en second lieu à Wrmonoc le mauvais choix de ses mots (*inauditum locutionis genus*). Nous croyons toutefois que la diction de Wrmonoc ne manque pas ordinairement d'élégance. Les néologismes et les mots semi-barbares sont peut-être plus rares chez lui que chez la plupart de ses contemporains. Mais quant à ce qui concerne le désordre des phrases, leur enchevêtrement inextricable, la longueur démesurée des périodes, il faut convenir que Wrmonoc a largement ici payé tribut au mauvais goût de son époque. C'est ce qui rend sa narration parfois obscure, inintelligible même, et parfois rebutante pour le lecteur....

« Nous devons ajouter que Wrmonoc parle et écrit en théologien nourri de la lecture de l'Écriture sainte et des Pères. Il possédait à fond les vies des Saints, et les poètes profanes ne lui étaient point inconnus.

« Nous avons déjà indiqué, d'autre part, qu'il s'était préparé à entreprendre son travail par une étude assidue de la première Vie de saint Paul, ainsi que des chartes et des documents anciens, item par la recherche des souvenirs traditionnels que l'Apôtre avait laissés dans le pays, et qui n'avaient pas dû se perdre avant les invasions normandes. Quant à la bonne foi et au zèle de la vérité dont était animé le second biographe de saint Pol Aurélien, ils n'ont jamais fait l'objet du moindre doute. La simplicité et la naïveté même de certains récits nous sont un sûr garant que Wrmonoc n'est point un faussaire et un trompeur.

« Conclusion. — On trouvera dans la Vie de saint Paul Aurélien que nous donnons au public, *la source* dans toute sa pureté et son abondance, tandis que l'écrit du moine de Fleury ne représentait qu'un *ruisseau* assez mal approvisionné, et plus ou moins mélangé d'alliage. »

Ayant l'intention de m'appuyer sur l'autorité de Wormonoc pour établir les faits historique, j'ose m'approprier dans une certaine mesure la conclusion qui précède. Toutefois en raison du

charme que revêt toujours le récit d'Albert-le-Grand, toutes les fois qu'il sera d'accord avec le vieil écrivain, j'emprunterai au moins quelques lignes à ce narrateur inimitable, dussé-je être compté parmi ses serviles copistes.

Dans les *éclaircissements*, dom Plaine passe ensuite à la chronologie, et il établit comme premier jalon, pour tracer la route au milieu de difficultés, la présence de Gildas-le-Sage au *miracle des oiseaux* ; pour second, le nom du roi franc Childebert (511-558), qui exerçait l'autorité souveraine dans le pays de Léon, à l'époque où notre Saint débarqua sur la côte occidentale de l'Armorique ; pour troisième, la mort de saint Hervé, arrivée au plus tard en 610 et postérieure à celle de saint Paul. De l'aveu de tous les critiques, Gildas-le-Sage est né en 492 ou 494. Or, s'il a été acteur dans le *miracle des oiseaux*, au même titre que saint Paul de Léon, c'est-à-dire comme disciple d'Illut, il devait avoir atteint, à cette date, au moins huit ou dix ans. Ceci posé, voici comment nous croyons pouvoir établir la chronologie de notre évêque de Léon :

1° Naissance.	vers 490
2° Il est mis sous la discipline de saint Illut . . .	vers 500
3° Il embrasse la vie érémitique à l'âge de 16 ans.	vers 506
4° Il reçoit des disciples dont il devient l'abbé, est promu au sacerdoce, exerce l'apostolat dans le royaume du roi Marc	506-520
5° Passage en Armorique, premiers rapports avec le comte Withur	vers 525
6° Il fonde plusieurs monastères dans le pays.	
7° Il est envoyé à Childebert et élevé à l'épiscopat	vers 540 (?)
8° Relations avec saint Tugdual et saint Corentin ; il préside une réunion à laquelle ces deux évêques assistent à l'occasion d'une grande peste, dont il s'agit de conjurer les suites (1).	vers 550 (?)
9° Il reçoit la visite du roi Judual (date de la mort du tyran Conmore).	après 561
10° Il se choisit pour successeur d'abord saint Jaoua, puis saint Tiarmail et enfin saint Cetomerin	vers 590
11° Sa mort.	vers 600

« L'auteur lui donne 140 années de vie, mais il ne présente la chose que comme problématique. Dès le IX^e^ siècle cette longévité extraordinaire ne reposait donc sur aucun témoignage écrit : Rien, par conséquent, n'oblige de l'accepter d'une manière absolue. Quand Paul Aurélien n'aurait atteint que 110 ans, comme nous le supposons ici, ce serait déjà un âge fort respectable (1). »

(1) Ce n'est pas la *Vie* de saint Paul par Wormonoc, mais la *Vie* encore inédite de saint Tugdual, qui parle de cette rencontre des trois Saints ; j'ai déjà parlé de ce fait. (*Saint Corentin*, page 137.)

(1) *Eclaircissements*, § 2. Nous ne transcrirons rien ici de ce qui appartient au § 3 et au § 4, les sujets qui y sont traités prendront naturellement leur place dans le corps même du récit.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nous croyons maintenant le lecteur suffisamment préparé au récit de la *Vie* de saint Pol ; il nous reste simplement à lui dire pourquoi l'œuvre de Wormonoc fut reprise en sous-œuvre par le moine de Fleury, dont nous avons plusieurs fois parlé.

L'illustre abbaye de Fleury ou de Saint-Benoît-sur-Loire avait le bonheur de posséder le corps du Patriarche des moines d'Occident. Pour des motifs restés inconnus, Mabbon, évêque de Léon y transporta le corps de son premier prédécesseur, vers le milieu du x^e^ siècle, c'est-à-dire cinquante ou soixante ans après que Wormonoc eut composé son écrit. Une copie de l'œuvre du moine armoricain dut accompagner les saintes reliques, de même que la *Vie de saint Corentin*, par un clerc anonyme de Quimper, avait été déposée à Montreuil, pour perpétuer le souvenir du premier évêque de Cornouaille au lieu où allait reposer une partie de ses restes ; on comprendra donc que saint Pol étant devenu à Fleury l'objet d'un culte spécial, un moine de l'abbaye ait modifié l'œuvre d'un premier écrivain pour la mettre d'accord avec le goût de l'époque et du pays où il écrivait.

(A suivre.)

EUGÈNE PIACENTINI, STATUAIRE
Rue du Salé, n° 4, à QUIMPER

STATUES POLYCHROMÉES, DÉCOR SIMPLE MAIS SOIGNÉ

1°	Hauteur	1m00. . . .	depuis	37 fr.	emballage	3 fr.
2°	—	1m10. . . .	—	46 fr.	—	4 fr.
3°	—	1m20. . . .	—	55 fr.	—	5 fr.
4°	—	1m30. . . .	—	70 fr.	—	5 fr.
5°	—	1m50. . . .	—	100 fr.	—	7 fr.
6°	—	1m60. . . .	—	125 fr.	—	9 fr.

Beau Christ décoré, croix comprise — 1m 70c — 45 fr.

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les SEMAINES RELIGIEUSES et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines religieuses de France.

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. M. LENORMAND, Méd. spe, à Melun. — Consult. gratuites par corresp.

SAVON ANTISEPTIQUE AU GOUDRON BORATÉ
Maladies de la peau, à agis. antiseptiques, crevasses, engelures, etc.
J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

AMEUBLEMENTS D'EGLISE, STATUES, CHEMINS DE LA CROIX
Seuls fabricants de la Statue
GROUPE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE
Maison THENON-MEUNIER, 18, Impasse du Maine et 9, rue Madame, Paris

COMPAGNIE UNIVERSELLE DU CANAL INTEROCÉANIQUE DE
PANAMA
PRÉSIDENT - DIRECTEUR : M. FERDINAND DE LESSEPS

Emprunt de 720 Millions
Emprunt autorisé conformément aux prescriptions de la loi du 21 Mai 1336, par la loi du 8 Juin 1888. mais sans aucune garantie ou responsabilité de l'Etat.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE A DEUX MILLIONS D'OBLIGATIONS A LOTS ÉMISES A 360 FR. RAPPORTANT 15 FR. PAR AN
Payables semestriellement les 1er Décembre et 1er Juin de chaque année
Remboursables par des Lots ou à 400 francs, dans un délai maximum de 99 ans
TABLEAU DES LOTS TIRÉS CHAQUE ANNÉE
6 tirages par an, du 16 Août 1888 au 15 Juin 1913. 1er tirage le 16 Août 1888
3 lots de 500.000 fr. — 3 lots de 250.000 fr. — 6 lots de 100.000 fr., etc., etc.

16 Août.		15 Octobre		15 Décembre.		15 Février.		15 Avril		15 Juin.	
Lots.	Francs.	Lots.	Francs.	Lots.	Francs.	Lots.	Francs.	Lots.	Francs.	Lots.	Francs.
1	500.000	1	250.000	1	500.000	1	250.000	1	500.000	1	250.000
1	100.000	1	100.000	1	100.000	1	100.000	1	100.000	1	100.000
2	10000	20 000	2	10000	20 000	2	10000	20 000	2	10000	20 000	2	10000	20.000
2	5 000	10.000	2	5.000	10.000	2	5.000	10.000	2	5.000	10.000	2	5 000	10.000
5	2.000	10 000	5	2.000	10 000	5	2.000	10.000	5	2.000	10.000	5	2.000	10.000
50	1.000	50.000	50	1.000	50.000	50	1.000	50.000	50	1.000	50.000	50	1.000	50.000

Par an : 366 lots s'élevant à 3.390.000 fr. — 4 tirages par an, du 16 Août 1913 jusqu'à complet remboursement
2 lots de 500.000 fr. — 2 lots de 250.000 fr. — 4 lots de 100.000 fr., etc.

16 AOUT.		15 NOVEMBRE.		15 FÉVRIER.		15 MAI.	
1 Lot de	500.000 fr.	1 Lot de	250.000 fr.	1 Lot de	500.000 fr.	1 Lot de	250.000 fr.
1 »	100.000 —	1 »	100.000 —	1 »	100.000 —	1 »	100.000 —
1 »	10 000 —	1 »	10.000 —	1 »	10.000 —	1 »	10 000 —
1 »	5.000 —	1 »	5 000 —	1 »	5.000 —	1 »	5 000 —
5 »	2.000 10.000 —	5 »	2.000 10.000 —	5 »	2.000 10.000 —	5 »	2.000 10.000 —
50 »	1.000 50.000 —	50 »	1.000 50.000 —	50 »	1.000 50.000 —	50 »	1.000 50.000 —

Par an 236 lots s'élevant à 2.200.000 fr. — Le paiement des lots aura lieu un mois après chaque tirage

Le remboursement à 400 francs et le paiement des lots seront garantis par un dépôt de Rentes franç^es^ ou de Titres garantis par le Gouvern^t^ Français, conformément aux termes ci-après de la loi du 8 juin 1888 (art. 1er paragr. 4) :
« *Le remboursement de cet emprunt dans un délai maximum de 99 ans et le paiement des lots seront garantis par un dépôt suffisant, avec affectation spéciale, de Rentes franç^es^ ou de Titres garantis par le Gouvern^t^ Français.* »
Indépendamment de l'amortissement qui se fera chaque année par le paiement des lots, l'amortissement à 400 francs commencera à partir de 1913.
Le dépôt en Rentes françaises ou Titres garantis par le Gouvern^t^ Français sera administré par une Société civile spéciale, indépendante de la Cie de Panama.

Prix d'émission payable comme suit : SOMMES NETTES A VERSER

1er Versement	20	fr. en souscrivant.				20 fr.	»
2e —	40	» à la répartition (du 5 au 10 juillet 1888.				40	»
3e —	60	» du 20 au 25 août 1888, sous déduction des intérêts acquis à raison de 4 % l'an.				59	84
4e —	60	» du 5 au 10 Novembre 1888	—	—	—	59	18
5e —	45	» du 5 au 10 Février 1889	—	—	—	43	44
6e —	45	» du 5 au 10 Mai 1889	—	—	—	43	10
7e —	45	» du 5 au 10 Août 1889	—	—	—	42	60
	45	» du 5 au 10 Novembre 1889, sous déduction des intérêts à raison de 4 % l'an, jusqu'au 1er Décembre 1889. . .				41	18
		TOTAL.				349 fr.	34

timbre compris

La Souscription sera ouverte et close le 26 Juin 1888

A la COMPAGNIE UNIVERSELLE du CANAL INTEROCÉANIQUE, 46, r. Cambacérès. A la COMPAGNIE UNIVERSELLE DU CANAL de SUEZ, 6, r. Charras. Au COMPTOIR d'ESCOMPTE de PARIS, 14, r. Bergère. A la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE de CRÉDIT INDUSTRIEL et COMMERCIAL, 72, r. de la Victoire. A la SOCIÉTÉ DES COMMANDITAIRES, 2 place de la Bourse. A la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, 54, rue Caumartin. A la BANQUE de PARIS et des PAYS-BAS, 3, r. d'Antin. Au CRÉDIT LYONNAIS, 19, bd des Italiens. A la BANQUE d'ESCOMPTE de PARIS, 14, r. Ventadour. A la BANQUE FRANCO-ÉGYPTIENNE 3 et 5, r. Saint-Georges. Et dans leurs bureaux de quartiers à leurs agences en Province et à l'Étranger et chez correspondants en France et à l'Étranger

On peut souscrire dès à présent par correspondance.

On souscrit dès à présent sans frais aux obligations à lots du CANAL DE PANAMA; il suffit d'envoyer 20 fr. par obligation souscrite à M. V. TREHOLLE, directeur de l'Agence de Publicité religieuse, *1, rue Pardonnet, Paris.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

AVIS IMPORTANT

Le Crédit Foncier International, 22, rue de Châteaudun, à Paris, achète les valeurs dépréciées ou sans revenu ou les échange contre des titres de grand avenir.

Un Prêtre de Rome a trouvé le secret de soulager instantanément et de guérir radicalement les Cors, Durillons, Œils-de-Perdrix, avec le Baume Antonio. Lyr. fco c. 1150 Phie Malavant, 19, r. des Deux-Ponts, Paris.

HUILE D'OLIVE EXTRA-DOUCE VIERGE

Franco par gare Nîmes, 2f,20 les 5 kil., élégant Estagnon de 5 kil., bien cachetés, contre mandat-poste 11f (tarifs spéciaux pour le clergé) Ch. LAFONT de SÉNAILHAC & Cie, 18, Rue de l'Olivier.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'APPROVISIONNEMENTS, MARSEILLE

GRANDE SOURCE VITTEL SOURCE SALÉE

Goutte, Gravelle, Voies urinaires, Vessie. — Constipation rebelle, Coliques hépatiques, Congestions.

Prix spéciaux pour les Eccléss. et Communautés relig. *Ecrire:* **VITTEL** (Vosges).

Fabrication des Eaux-de-Vie et Alcools de toutes Provenances

LE DISTILLATEUR PRATIQUE

TRAITÉ de DISTILLATION par l'abbé CH. VIGNERON, curé de HUDIVILLER (M-et-M.)

Indispensable aux **PROPRIÉTAIRES, CULTIVATEURS, BOUILLEURS**

Prix **2** fr. Env. franco contre mandat-poste. *Librairie Spéciale, 87, rue Rousin, PARIS*

Vraies Montres de Besançon et de Genève

Nos lecteurs peuvent s'adresser en toute confiance à l'*Intermédiaire Catholique* pour recevoir, à des prix avantageux, et avec les garanties les plus absolues, de *bonnes montres* de Besançon ou de *vrais chronomètres de Genève*, des pendules, cartels, régulateurs, mouvement soigné, style sérieux, et tous les articles de bijouterie et d'orfèvrerie.

Demander le catalogue général à Mme Marie MARILLIER, 30, rue du Clos, à Besançon (Doubs).

N. B. — Envoi franco d'échantillons aux membres du clergé, des communautés et aux personnes notoirement honorables.

MIGRAINE Les Cachets Guillon guérissent en quelques minutes les accès de *Migraine*, les *Maux de Tête*, les *Rages de Dents*, etc. — 3 f. la Boîte fco. Phie GUILLON, 134, Bd Voltaire, PARIS, et Phies

PULVÉRISATEUR BROQUET, ALAMBIC-VALYN

121, Rue Oberkampf, PARIS

Contre les maladies de la vigne et des arbres fruitiers, Mildiew avec dégorgeoir automatique CONSTRUIT EN CUIVRE ROUGE

Pour toutes distillations économiques. Construit en cuivre rouge.

BROQUET, Seul concess.

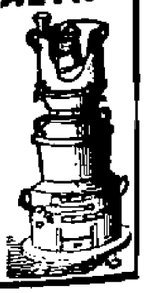

Demander le Catalogue illustré des Pompes Broquet

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

3e ANNÉE. Samedi 30 Juin 1888. N° 26.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART OU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Bossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Apostolat de la Prière ; Visites pastorales : Saint-Pol, Roscoff, Ouessant ; Confirmation ; Nominations dans le Clergé ; Service pour Mgr Bouché ; Le *Triduum* du Bienheureux de la Salle ; Programme des exercices ; La Mission de Ploudiry ; Mission de Jaffna (Ceylan). — *II. Nouvelles du Monde Catholique :* Nouvelles de Rome ; Curieux parallèle ; Un signe des temps. — *III. Documents historiques* — *IV. Annonces.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 1er Juillet. — 6e Dimanche après la Pentecôte, Fête du Précieux-Sang, double de 2e classe, rouge ; mémoires de l'octave et du Dimanche. Vêpres du Précieux-Sang ; mémoires du suivant et de l'octave, de s. Jean, du Dimanche et des martyrs.

Au chœur : solennité des ss. apôtres Pierre et Paul.

Lundi 2. — Visitation de la Sainte-Vierge, double de 2e classe, blanc.

Mardi 3. — De l'octave, semi-double, rouge.

Mercredi 4. — De l'octave, semi-double, rouge.

Jeudi 5. — S. Cyrille et s. Méthode, évêques, double, blanc.

Vendredi 6. — Octave des ss. apôtres Pierre et Paul, double, rouge.

Samedi 7. — Ste Pulchérie, vierge, double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Plonévez-du-Faou..... 1, 2, 3, 4, 5 et 6 juillet.
Plouguin..... 7 juillet.

Mission recommandée. — *Cléder :* du 8 au 22 juillet ; supérieur, M. l'abbé Cloarec, curé-archiprêtre de Brest.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Apostolat de la Prière.

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS.

Intention générale pour juillet 1888, désignée par Son Em. le Cardinal Préfet de la Propagande et bénie par Sa Sainteté Léon XIII :

LA PROPAGATION DE LA DÉVOTION AU SACRÉ-CŒUR.

Le 2 juillet 1688, dans une révélation entourée d'une extraordinaire splendeur et dont nous nous préparons à célébrer le deuxième centenaire, la bienheureuse Vierge Marie présentait le Cœur de son fils Jésus comme un « divin Trésor, un Trésor inépuisable, » qu'il s'agit de distribuer avec abondance, en tâchant « d'en enrichir tout le monde ; » et, de la part de Dieu, la divine Mère assignait dans cette distribution un rôle de choix à deux Ordres religieux, la Visitation et la Compagnie de Jésus ; enfin, le glorieux François de Sales, qui accompagnait Marie, ajoutait cette grande parole : que « *le Cœur de Jésus se veut rendre* TOUT DE NOUVEAU *Médiateur entre Dieu et les hommes.* »

Depuis ces éclatantes et authentiques manifestations, dont la première datait de l'année 1673, l'*Ère du Sacré-Cœur,* ainsi qu'on l'a nommée, est ouverte, et elle ne se fermera plus. Nous devons, en effet, y reconnaître — c'est le Seigneur qui l'a déclaré — comme « un dernier effort de son amour en notre faveur. » Et que pourrait-il, à vrai dire, nous donner de meilleur que son Cœur divin ? Et où trouver un remède plus efficace aux maux qui désolent en ce moment le monde ?

Si le premier adversaire de la dévotion au Cœur de Jésus, le « répugnant » Jansénisme a disparu, ne semble-t-il pas qu'en tombant dans l'abîme, cet Élie infernal ait légué à la Maçonnerie anti-chrétienne son « double esprit », — directement opposé à celui du Sacré-Cœur, — l'esprit de basse hypocrisie et de révolte superbe ? Et quoi, d'ailleurs, de plus salutaire à notre siècle, accablé de tant de misères et de tristesses, que la douce et courageuse résignation qu'enseigne par son exemple le Cœur de Jésus ?

SAINT-PÔL. — Monseigneur Lamarche a reçu à Brest, et dans les paroisses voisines, le meilleur et le plus enthousiaste accueil : partout la foule s'est portée sur ses pas, respectueuse et avide de recevoir ses bénédictions ; au lycée il a été lu à Sa Grandeur un discours remarquable auquel Elle a répondu avec une aisance et un à propos charmants ; à Morlaix toutes les communautés ont reçu sa visite, bienheureuses de posséder quelques instants leur Evêque et Père, et les deux nouvelles écoles libres de Saint-Martin et de Notre-Dame du Mûr ont reçu ses encouragements.

Mais Saint-Pôl-de-Léon, vieille ville où la foi robuste des anciens jours fait des merveilles, s'est surpassé. Rien n'était beau comme de voir ces populations accourues au devant de Monseigneur, et se courbant sous sa main bénissante : rien de plus touchant que ces démonstrations spontanées et générales de cœurs chrétiens, qui s'ingénient pour orner les façades des maisons et des rues entières avec un goût parfait et une délicatesse admirable.

Un certain nombre de braves cultivateurs à cheval servaient d'escorte et ne cachaient pas leur joie de l'honneur qui leur était fait.

A l'entrée de la ville, M. de Guébriand, maire de Saint-Pôl, assisté de Messieurs les Conseillers municipaux, a reçu l'Evêque et lui a, en des termes qui ne peuvent sortir que des meilleurs cœurs et des plus nobles intelligences, souhaité la bienvenue.

Monseigneur a dit combien il était pressé de prendre possession de son second siège, et de voir de près ces excellentes populations dont on ne saurait dire trop de bien.

Après s'être revêtu de ses ornements pontificaux, Il s'est placé sous le dais et s'est rendu processionnellement dans cette admirable cathédrale, digne sœur cadette de celle de Quimper.

Le chœur avait été orné avec soin : des oriflammes en trophée placés aux galeries supérieures, les armes du Pape alternant avec celles de Monseigneur, des anges de belle grandeur supportant des cartouches avec cette inscription, qui se trouve burinée dans tous les cœurs : *ad multos annos!* tout cela était ravissant.

Le soir, illumination à la cathédrale et dans les rues, ainsi qu'on sait les réussir à Saint-Pol, où personne ne recule devant un sacrifice pour faire bien.

Monseigneur est allé au Cercle catholique d'ouvriers resplendissant de fleurs et de lumières. Il a parlé aux ouvriers avec bonté et leur a donné les meilleurs conseils pour rester toujours ce qu'ils sont aujourd'hui.

Le lendemain, dimanche, après la bénédiction des orgues, Sa Grandeur a chanté la messe pontificale : il y avait 34 ans que pareille cérémonie n'avait pas eu lieu à Saint-Pôl. Monseigneur n'avait pas cru pouvoir refuser cette joie au vénéré curé de sa seconde ville épiscopale.

Après l'évangile, M. le chanoine Serré, vicaire-général, est monté en chaire, et a donné, à propos des orgues restaurées, une délicieuse instruction sur l'obligation de faire concourir la nature entière au chant et à l'honneur de Dieu. Il faut que toutes choses chantent ses gloires. Et quel bel instrument qu'un orgue puissant qui exprime nos désirs, nos craintes, nos gémissements, et nous remue tout entiers par l'éclat de son jeu et l'expression de ses harmonies !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nous ne dirons pas que la cathédrale était pleine ; à Saint-Pol c'est l'usage ; Dieu soit béni ! les offices y sont suivis avec assiduité et piété.

Vers trois heures, Monseigneur est parti pour aller présider les vêpres à Roscoff.

Brest. — *Mardi*, Monseigneur, accompagné de M. le chanoine Serré, vicaire-général, de M. Lamour, recteur du Conquet, et de quelques autres prêtres, est parti, à 7 heures, par un temps magnifique, pour aller donner la confirmation à l'île Molène et à l'île d'Ouessant.

La traversée a été des plus agréables : il n'en est pas toujours ainsi ; du reste, à dix minutes du Conquet, on voit émerger de la mer deux mâts d'un navire anglais, dont l'arrière seul sort un peu de l'eau. Rien n'est triste comme ces preuves désolantes d'un drame qui s'est passé là ; le cœur se serre, et on bénit Dieu d'avoir une mer calme et de bons marins expérimentés, et on lui demande de passer sans danger à travers tous ces rochers qui se dressent fièrement au large comme une ceinture pour protéger nos côtes.

On aperçoit Molène longtemps avant d'y arriver ; nous y sommes vers 8 heures 1/2. Le canot de sauvetage, au grand complet, vient rendre à Monseigneur les honneurs et se mettre à sa disposition pour le transporter du vapeur à la cale. Braves gens, ces marins à la figure brunie, aux bras d'acier et au cœur d'or ! Celui qui est à la barre a sur la poitrine sept médailles de sauvetage, française, anglaise, russe, etc. ; dans le danger, devant la mort, il n'y a pas de nation amie ou ennemie ; il y a des malheureux à sauver, et ces marins risquent leur vie dix fois, cent fois, pour des inconnus. Devant tant d'héroïsme qui s'ignore, on regrette que la croix de la Légion d'honneur ne vienne pas récompenser de tels dévouements : elle ferait si bien sur ces poitrines constellées de médailles !

M. le Maire et M. l'Adjoint de Molène, tous deux avec les insignes de leur dignité, sont là en première ligne pour recevoir Monseigneur et lui offrir leurs hommages.

La procession se forme, les cantiques commencent et on se rend à l'église, qui est belle et bien tenue ; le clocher est gracieux et élancé.

Monseigneur adresse quelques mots à ces jeunes enfants qui vont être confirmés et à leurs parents qui se pressent derrière eux : après la cérémonie, la bénédiction du Saint-Sacrement est donnée, et l'harmonium, tenu par une jeune personne, accompagne les chants.

Mais il faut repartir, la mer descend, il n'y a pas de temps à perdre ; de nouveau on se remet en procession pour reconduire Monseigneur au canot de sauvetage et de là au vapeur qui est sous pression.

Les enfants de Marie reprennent leur place et leurs chants que nous entendrons encore longtemps ; M. le Maire et M. l'Adjoint reçoivent les remerciements de Monseigneur pour le gracieux accueil qu'ils lui ont fait.

Pendant que le navire s'éloignait à toute vapeur, notre pensée à tous se reportait au prêtre que l'obéissance a placé là, seul, sur un îlot, en pleine mer, privé de beaucoup de consolations, loin de ses confrères et sans relations possibles. Le bon Dieu donne des grâces. Du reste, cette population est bonne, on voit qu'elle rend en reconnaissance et en docilité à son Recteur ce qu'il lui donne de peines et de sacrifices.

Nous avions fait la moitié de la route ; mais il y avait à passer le *Fromveur*, large et rapide courant, bien connu et redouté des marins : à l'aller, il fut assez calme, mais au retour, terrible et déchaîné. Bientôt une longue ligne blanche apparut à l'horizon, c'était Ouessant qu'il fallait longer pendant quelque temps en passant près de la *Jument*, bas-fonds sur lequel les vagues roulent avec fracas et se dressent en montagnes effrayantes.

La passe d'Ouessant est derrière nous, nous sommes dans une petite baie formée par les deux bras de l'île, et gardée à l'entrée par un rocher immense que le vapeur contourne en doublant de vitesse. L'ancre jetée, nous sommes embarqués dans les deux canots de sauvetage, dont les hommes ont revêtu leur costume de tempête, large ceinture et corset de liège, destinés, en cas d'accident, à les maintenir sur l'eau.

La cale est sur le flanc de rochers élevés. Il n'est pas possible de dire combien grande fut notre admiration pour le spectacle que nous avions sous les yeux : toute l'île était là pour voir arriver Monseigneur. Hommes, femmes, enfants, suspendus aux rochers, comme en grappes, s'inclinaient sous la main bénissante de leur Evêque. Ils avaient leurs habits de fête : les hommes et les femmes, ces dernières les cheveux coupés autour du cou, sont en noir ; les enfants ont des vêtements plus riches, de couleurs voyantes : tous ont des figures vigoureuses, bronzées par l'air de la mer, expressives et reposées.

Le matin avait eu lieu la première communion, dont les exercices préparatoires avaient été prêchés par M. l'abbé Kervella, recteur de Saint-Pierre et quelques autres prêtres, anciens vicaires de l'Ile.

Ils attendaient Monseigneur avec M. le Curé et MM. les Vicaires. M. le Maire était là en chrétien qui veut donner à son Evêque un témoignage de respect. Ils le conduisirent à l'église bientôt envahie par la foule qui suivait : l'église est d'un bon style XIII^e^ siècle, vaste et bien ornée.

Beaucoup de personnes avaient, sur leur maison, déployé le drapeau national entouré de fleurs. C'est ainsi et dans ces circonstances si dignes que nous aimons à le voir.

A 3 heures, cérémonie de la confirmation, précédée de quelques bonnes paroles adressées aux enfants par M. le Recteur de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Saint-Pierre, et bénédiction du Saint-Sacrement ; chacun se retire satisfait et radieux.

Le parrain de la confirmation était un vieux premier maître d'équipage,décoré il y a 37 ans. On peut être sûr qu'il l'a gagnée.

A ce moment, M. le Curé d'Ouessant, si bon et si dévoué à ses paroissiens, pria Monseigneur d'accepter de monter dans sa voiture et de venir donner la confirmation à deux enfants retenus au lit par la maladie. La foule avertie courut au-devant par des sentiers plus courts, et quand la voiture s'arrêta, des fleurs jonchaient les abords des maisons, et l'intérieur, tendu de draps, était disposé avec goût.

Belle paroisse que celle où tous vivent de la grande vie de la foi, et Ouessant est une des meilleures que l'on puisse rencontrer; là, les deux tiers des femmes se confessent tous les 15 jours, et les hommes une fois par mois : la congrégation des Enfants de Marie y est florissante, et chaque jour de l'année du matin au soir, 4 personnes qui se relèvent d'heure en heure sont en adoration devant le Très-Saint Sacrement !

Ici, il n'y a pas une paroisse ordinaire; qu'on nous passe le mot, nous le croyons exact et nous le disons à sa louange, c'est une communauté ; on sent que Dieu est aimé et servi, et, pour avoir quelque idée du bon vieux temps chrétien, il faut venir à Ouessant. Sans doute, le *Fromveur* avec ses horreurs et ses dangers y est bien pour quelque chose, en isolant ces vaillants chrétiens du reste du monde et en leur épargnant le contact des méchants et des impies. En outre, la vue d'une mort toujours menaçante et les accidents graves et multipliés sous leurs yeux les tiennent rapprochés de Dieu : devant cette mer qui fait tant de victimes, que l'homme est donc petit et faible !

La veille encore, à une faible distance, dans la soirée, un navire espagnol coulait à pic ; l'équipage seul avait été sauvé.

L'île est bien cultivée : en général, ce sont les femmes qui labourent, pendant que les hommes courent les mers ; le commerce des moutons y est très développé : pauvres moutons, attachés deux à deux, ils se cherchent leur nourriture, et pour tout abri on leur fait une sorte de muretin haut d'un mètre, en forme de croix ; ils s'y réfugient tout contre, d'un côté ou de l'autre, selon la direction du vent : c'est simple et sommaire, mais il paraît que cela suffit.

Le temps s'était gâté ; on s'endormit avec la préoccupation du lendemain : la pluie tombait, une brume assez épaisse couvrait l'horizon, et, *mercredi matin*, on se demandait, après la messe de Monseigneur, célébrée à 8 heures au milieu d'une foule considérable, si le navire qui devait venir de Brest conduire les bienfaiteurs de l'école neuve des Frères pourrait affronter la mer et nous ramener le soir.

Vers midi, on vit au loin, ballottés dans le grand courant, deux vapeurs qui se tenaient de près. Le débarquement fut une joie : se retrouver à Ouessant, près de son Evêque, au milieu d'une

population si chrétienne, et pour une bénédiction d'école, c'était un vrai bonheur dont chacun sentait le prix.

En effet, vers 3 heures, après avoir profité de la large hospitalité du Curé, on se mit en procession à l'église paroissiale pour aller sur le plateau, dans la cour de l'école nouvelle. Il y avait environ cinquante prêtres, beaucoup de Messieurs et de Dames venus de Brest, et toute la population de l'île ; l'excellente musique de Lambézellec, dirigée par M. l'abbé Tanneau, exécutait ses plus beaux morceaux.

Dans la cour, M. Cloarec, curé de Saint-Louis, a prononcé une éloquente et chaude allocution qui a produit la plus profonde impression par la fermeté des principes exposés et l'élévation des sentiments. Il y a quelques mois, l'école des Frères était subitement laïcisée : ce fut une grande douleur de laisser partir ces excellents maîtres, et on leur dit à revoir. M. le Curé vint sur le continent, fit appel à toutes les bonnes volontés et puisa dans toutes les bourses ; son œuvre fut comprise et aimée ; la bénédiction de l'école était une fête et un triomphe.

Parmi les Frères qui résideront à Ouessant, il en est un qui avait passé vingt-quatre ans à l'île avant cette épreuve de la laïcisation. Qu'il était heureux de revenir, et comme il a été accueilli ! toutes les mains se tendaient vers lui, et on ne savait assez lui exprimer la joie de le retrouver à son ancien poste.

Monseigneur bénit les classes, qui sont belles, et la maison modeste destinée aux Frères.

Le cortège se reforme et revient à l'église paroissiale pour la bénédiction du T.-S. Sacrement.

Puis, il fallut se hâter, l'heure pressait ; la mer était houleuse, et le *Fromveur* nous en promettait, il tint parole ; ce fut effrayant, beaucoup furent malades.

Après avoir laissé Monseigneur au Conquet avec plusieurs prêtres, le vapeur reprit la route de Brest ; la nuit allait venir, on fit la prière du soir ; comme l'âme monte vite et facilement vers Dieu quand on se sent si complètement à sa merci !

A 10 heures 1/2 nous débarquions, joyeux d'arriver, et bientôt remis de nos fatigues et de nos émotions.

La journée avait été bonne, la fête très belle ; le souvenir nous en restera doux et fortifiant, comme tout souvenir d'une bonne œuvre à laquelle on a pris sa petite part.

Confirmation. — Monseigneur donnera la confirmation, le samedi 30 juin, à la Retraite de Quimper, le dimanche 1er juillet, aux Ursulines de Quimperlé, et le lundi 2 juillet, au Sacré-Cœur de Quimper.

Nominations dans le Clergé. — M. Le Dilasser, recteur de Saint-Cadou, est nommé recteur de la Forêt-Fouesnant.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. Bizien, vicaire à Saint-Corentin, est nommé recteur de Combrit.

M. Moal, vicaire à Saint-Jean-du-Doigt, est nommé recteur de Saint-Cadou.

M. Calvez, jeune prêtre de Pont-l'Abbé, est nommé vicaire à Landivisiau.

SAINT-BRIEUC. — Ainsi que nous l'avons annoncé, le service de Mgr Bouché aura lieu le mardi, 17 juillet. Son Éminence Mgr Place présidera la cérémonie.

Mgr Bélouino, évêque d'Hiéropolis, prononcera l'oraison funèbre du vénéré et regretté prélat.

Triduum du Bienheureux de la Salle. — Les chers Frères de la Salle nous prient d'insérer cette invitation pour nos lecteurs :

Quimper, le 25 juin 1888.

Sa Sainteté N. S. Père le Pape LÉON XIII, par un Bref apostolique, en date du 19 février 1888, a déclaré BIENHEUREUX le VÉNÉRABLE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, prêtre, fondateur de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes.

Sa Grandeur, Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon a permis, en l'honneur du Bienheureux, de célébrer dans sa cathédrale, un *Triduum solennel* qui est fixé aux 6, 7 et 8 juillet.

Les Frères des Écoles chrétiennes sont heureux de vous inviter aux solennités de ce *Triduum* et de vous en offrir le programme. Ils vous prient de vouloir bien y inviter aussi les personnes de votre connaissance.

Veuillez agréer, etc.

LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES
DE QUIMPER.

Programme des Exercices du Triduum.

Vendredi 6 Juillet. — MATIN. — A 6 heures et demie : *Messe de communion.* Chant de cantiques par les élèves des écoles libres de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu. — A dix heures : *Bénédiction de la statue du Bienheureux*, par M. l'abbé de Penfentenyo, chanoine, curé-archiprêtre de la cathédrale de Quimper. — *Messe solennelle.* Les élèves du Pensionnat Sainte-Marie exécuteront la messe du Frère Léonce. La musique de l'établissement prêtera son concours.

SOIR. — A 2 heures : RÉUNION SPÉCIALE aux élèves des diverses écoles de la ville. Chant de l'hymne *Iste Confessor. Instruction.* Cantique au *Bienheureux*, par les élèves des écoles libres de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu. — A 7 heures et demie : CANTIQUE *au Bienheureux*, avec orchestre. *Instruction* par M. l'abbé Péron, chanoine, curé-archiprêtre de Quimperlé. *Salut solennel* du T.-S. Sacrement, pendant lequel on chantera l'hymne *Iste Confessor.* Chants par les élèves du Pensionnat Sainte-Marie.

Samedi 7 Juillet. — MATIN. — A 6 heures et demie : *Messe de communion.* Cantique au *Bienheureux*, par les Petits-Novices. — A 10 heures :

Messe solennelle. Les Petits-Novices exécuteront la messe de Bordèse. Musique instrumentale du Pensionnat.

SOIR. — A 7 heures et demie : Chant de l'hymne *Iste Confessor*, avec orchestre. *Instruction* par M. l'abbé Rossi, chanoine. *Salut solennel* du T.-S. Sacrement. Les chants seront exécutés par les Petits-Novices. Cantique au *Bienheureux*, avec orchestre.

Dimanche 8 Juillet. — MATIN. — A 6 heures et demie : *Messe de communion.* Cantique en l'honneur du *Bienheureux*, par les élèves du Pensionnat Sainte-Marie. — A 10 heures : *Messe pontificale*, célébrée par Mgr Lamarche, évêque de Quimper et de Léon. Les élèves du Pensionnat exécuteront la messe de Mozart.

SOIR. — A 3 heures : *Vêpres pontificales*, psaumes en faux-bourdon. Chœurs d'ensemble. *Bénédiction* du T.-S. Sacrement. Les chants seront exécutés par les élèves du Grand-Séminaire. — A 7 heures et demie : *Cantique au Bienheureux*, avec orchestre. *Panegyrique du Bienheureux*, par le R. P. Le Moigne, de la Compagnie de Jésus, Supérieur de Saint-Joseph. *Salut solennel* du T.-S. Sacrement. *Te Deum.*

***

Des places seront réservées dans la grande nef, à la suite des élèves des Frères, aux hommes et aux personnes qui auront travaillé à l'ornementation de la cathédrale.

***

Des quêtes seront faites au profit de l'Œuvre du Bienheureux de la Salle (Œuvre des Petits-Noviciats).

***

INDULGENCES SPÉCIALES DU TRIDUUM

Applicables aux âmes du Purgatoire (Rescrit du 25 février 1888).

Indulgence plénière à tous les fidèles qui rempliront les conditions suivantes : confession, communion, visite de la Cathédrale, prières aux intentions du Souverain-Pontife.

Indulgence de cent années, une fois pour chacun des trois jours, aux fidèles qui visiteront la dite Cathédrale et y prieront aux mêmes intentions.

PLOUDIRY. — Nous avons déjà parlé, dans notre dernier numéro, du grand succès de la mission qui a eu lieu dans cette paroisse. La seconde semaine a été encore plus consolante. Le jour de clôture 23 juin, on n'a pas compté moins de 900 communions. Les fidèles ont suivi les pieux exercices avec un bel entrain et un magnifique enthousiasme. Ils en conserveront longtemps le souvenir et les précieux fruits.

Nous rappelons que la retraite des Dames patronnesses de l'Œuvre des Cercles catholiques, prêchée par le R. P. Gaillard, s'ouvrira à la maison de Retraite de Brest, le mercredi 1er août. Les frais de nourriture et de logement sont fixés à 5 francs par jour.

Les personnes qui désireraient profiter de cette retraite, sont priées d'envoyer leur adhésion, avant le 20 juillet, soit à Mme la Supérieure de la Retraite, à Brest, soit à Mme de Blois, secrétaire de l'Œuvre, à Poulguinan, par Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mission de Jaffna (Ceylan). — Nous publions une lettre qui nous a été adressée par un vénérable Evêque missionnaire, qui a séjourné quelque temps à Quimper, l'an dernier, au grand séminaire :

Ile de Pungudation, le 20 mai de 1888.

Monsieur,

Après être rentré heureusement dans ma chère résidence épiscopale de Jaffna, et m'être mis au courant de tout ce qui s'est passé dans la mission durant mon absence, j'ai dû reprendre ma vie de courses apostoliques à travers les mers, les bois et les forêts, pour visiter nos diverses missions, y administrer le sacrement de confirmation et mettre partout l'entrain et la vie, pour le plus grand bien de nos chrétiens et la plus prompte conversion des pauvres païens.

Ma première étape est dans la jolie petite île d'où je vous écris ces lignes. L'île de Pungudation est située dans la mer à 15 milles Sud environ de Jaffna ; pour y arriver, nous avons dû d'abord nous rendre dans une autre île plus rapprochée, l'île de Caïts, que nous avons traversée du Nord au Sud. Arrivés sur le rivage, en face de Pungudation, que nous apercevions dans le lointain, nous nous sommes embarqués dans une pauvre petite pirogue d'un demi-mètre à peine de profondeur : nous avons fait ainsi 3 ou 4 milles sous un soleil de feu. Il y avait vraiment danger que le *chaudron* ne vint à éclater, il y a seulement un fort bouillonnement, c'est-à-dire un violent mal de tête.

Débarqués sur le rivage de Pungudation, notre voyage n'étant pas achevé, il nous fallut faire encore deux milles en charrette à bœufs, seul moyen de transport dans ces pays encore primitifs, pour arriver au centre de l'île, où se trouve la pauvre mais bien intéressante chrétienté que nous venions visiter.

En approchant du village, il nous a fallu subir une réception solennelle : bannières et drapeaux, c'est-à-dire vieilles guenilles pendues au bout de bâtons, tambours, tam-tam, coups de fusil, fumée, poussière, odeur d'huile rance sortant de toutes les chevelures, rien ne manquait au programme. Rentrés dans la pauvre église, aux murs de deux mètres à peine de hauteur et infectés de l'odeur des chauves-souris, qui n'est pas précisément celle de l'encens, j'ai fait une petite exhortation à ces pauvres Indiens, qui se pressaient autour de moi, et au milieu desquels j'étouffais de chaleur et de mauvaise odeur. Je leur ai donné une bénédiction solennelle, puis nous sommes entrés dans notre palais épiscopal. Quel palais ! il est en tout en rapport avec l'église : la toiture, en feuilles de palmier à moitié pourries, laisse tout passer. Nous en avons fait l'expérience la nuit dernière : surpris par un orage, nous avons eu bien de la peine à préserver nos quelques bagages et à trouver un coin où nous pussions dormir à sec.

La chrétienté que nous visitons compte un peu plus de 300

Indiens, tous de la caste infime des parias. Hélas ! ce sont les restes d'une chrétienté jadis très nombreuse et très florissante. Tout près de la pauvre église qui sert maintenant au culte catholique, sont les ruines d'une belle et grande église avec colonnes en pierres, construite au commencement du XVII^e^ siècle par les Portugais, par les soins desquels la population presqu'entière de l'île, qui compte 7,000 habitants, avait embrassé notre sainte Religion. Mais bientôt revinrent les fanatiques protestants Hollandais, qui détruisirent la belle église et persécutèrent avec une violence inouïe les pauvres néophytes. Ceux-ci, nouvellement convertis et encore mal affermis dans leur foi, cédèrent devant l'orage et, au milieu de la défaillance générale, il ne reste de fidèles que ces pauvres parias, qui durent sans doute à leur basse condition d'être moins molestés. Les descendants de ces pauvres apostats sont tous payens de nouveau, depuis 200 ans, et cependant ils ont conservé un reste de vénération pour les ruines de cette église qu'ils savent encore appeler l'église de la Mère-de-Dieu, et sur les pierres de laquelle ils viennent parfois allumer une lampe à l'occasion de quelque maladie. Ah ! que ne sommes-nous plus nombreux pour permettre à un de nous de visiter plus souvent cette île, et d'y essayer la conversion de ces pauvres Indiens qui, malgré leur paganisme, sont pleins de simplicité et paraissent bien disposés. Mais que faire ? Le missionnaire chargé du soin de ces 300 chrétiens ici, a déjà à sa charge une vaste mission qui renferme 5,000 chrétiens ! C'est à peine si, chaque année, il peut venir cinq ou six jours dans l'île pour donner les sacrements à ses chrétiens.

Nous avons été très contents de nos pauvres parias ; ils se sont tous approchés des sacrements, hommes et femmes. Ce matin, nous avons clôturé la visite : il y a eu une centaine de communions, outre celles des jours précédents, et j'ai administré le sacrement de confirmation à 71 de ces chers insulaires. C'est vraiment un jour de grande joie pour moi, et je bénis le bon Dieu de m'avoir donné cette consolation en ce jour de la Pentecôte, 32^e^ anniversaire de ma première communion. Qui m'aurait dit alors que je viendrais ainsi célébrer ce 32^e^ anniversaire au fond de cette île inconnue, au milieu de ces pauvres parias, dont la fidélité à leur religion et leur bonne conduite morale, malgré leur isolement, nous ont tous édifiés et consolés ! Ce serait parfait s'il n'y avait pas le poids et les soucis de la mitre et de la crosse ! Priez pour ces chers Indiens et leur pauvre évêque...

En terminant, veuillez me permettre d'avoir recours à votre bienveillante entremise pour faire parvenir mon respect plein de reconnaissance au vénéré M. du Marhallac'h, au vénéré M. le Supérieur, à MM. les Directeurs du Grand-Séminaire, et au bon chanoine Coadou.

Agréez, etc.

† Th. Milizan, *évêque de Jaffna.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — *Hommage gracieux.* — Le pèlerinage africain a voulu apporter à Léon XIII un souvenir de ses déserts, et lui a offert, pour le jardin du Vatican, deux charmantes gazelles qui viennent de l'une des oasis du sud de l'Algérie. Au cou de chacune d'elles est attachée une plaque d'argent sur laquelle on lit ces deux vers composés, dit-on, par le cardinal Lavigerie :

Qui sævos fugio mea per deserta leones
Hic me pacifero fidentem trado LEONI.

Dans mes déserts, je fuis le féroce lion,
Mais je me livre à vous, pacifique Léon.

***

Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, ayant accordé de nouveaux privilèges et de nouvelles indulgences au Tiers-Ordre des Servites de Marie et aux confréries de Notre-Dame des Sept-Douleurs, le général de l'Ordre des Servites a fait imprimer de nouveaux sommaires approuvés par la Sacrée-Congrégation des indulgences. MM. les directeurs de ces confréries et de ce Tiers-Ordre peuvent se les procurer en en faisant la demande à la Procure générale de l'Ordre des Servites à Rome. Le prix est de un franc l'exemplaire.

***

Par un Rescrit, en date du 27 janvier 1888, N. S. P. le Pape Léon XIII a accordé une indulgence de 300 jours à gagner, une fois par jour, pour la récitation de l'hymne *Ave maris stella.* Par un autre Rescrit, en date du 2 février, N. S. P. le Pape a accordé une indulgence de 50 jours à gagner, trois fois par jour, pour la récitation du psaume *De profundis* avec le verset *Requiem æternam dona eis, Domine, et lux perpetua luceat eis.* Ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire.

Curieux parallèle du Franc-Maçon Félix Pyat. — « Le Christianisme admet les faibles, la femme et l'enfant. La Maçonnerie les exclut.... moitié, trois quarts du genre humain.

« Le Christianisme appelle tout le monde, baptise le premier venu. La Maçonnerie n'appelle personne, elle éprouve qui s'offre... elle excepte.... elle ne veut que le fort.

« Le Christianisme n'a ni Juifs, ni Gentils, ne reconnaît que des frères. La Maçonnerie ne reconnaît que l'élu.

« Le Christianisme veut le secours au prochain même Samaritain. La Maçonnerie le réserve au Maçon.

« Le Christianisme veut l'épée au fourreau et la lumière sur le boisseau..., le sermon sur la montagne, le Verbe prêché aux peuples. La Maçonnerie veut le temple clos, portes et fenêtres fermées, bouchées et gardées. » (Le F.·. Félix Pyat, ancien membre de la Commune — cité par le *Monde maçonnique*, 3 juillet 1870).

Un signe des temps. — Un libre penseur qui a le grand et rare mérite d'être sincère a écrit, l'autre jour, en sortant d'une église où il avait assisté à un service funèbre, un article bien curieux qui mérite d'être relevé comme un symptôme, comme un « signe des temps ». Plein d'admiration pour la cérémonie dont il vient d'être le témoin, il essaye d'abord de lutter contre lui-même et de ne voir dans « les prêtres catholiques » que de « merveilleux metteurs en scène. »

Cependant, il ne peut, soutenir longtemps cette note ironique, et bientôt il le laisse voir à ses lecteurs, qui l'ont sans doute trouvé ce jour-là quelque peu clérical :

« La cérémonie a commencé par des chants qui se mêlaient aux sons de l'orgue. Ils sont très beaux ces chants liturgiques, *très beaux et très touchants*... Il se dégageait de tout l'ensemble de ce cérémonial une grande tristesse, tempérée de *quelque rayon d'espérance.* Je défie le libre penseur le plus endurci de ne pas se laisser prendre à l'émotion qui émane de ces chants, de ces fleurs, de ces bannières, de ces prières murmurées à voix basse et de ces silences mêmes. *Rien de plus imposant, de plus triste et de plus consolant à la fois.* »

M. Sarcey — car c'est lui qui a écrit ces lignes — décrit ensuite spirituellement les enterrements laïques, leur banalité sèche et désolante, et il ajoute :

« Les Parisiens s'en reviennent se disant l'un à l'autre la phrase sacramentelle : « Ça manquait de musique ! » Aussi conclut-il en faisant à l'imagination de ses amis un appel désespéré :

« Tant que nous n'aurons pas *inventé pour le mariage et pour la mort des rites laïques* qui parlent à l'imagination et qui émeuvent la sensibilité, nous pourrons bien laïciser les écoles et nous répandre en articles contre des empiétements du clergé, ce sera comme si nous chantions ! »

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution (suite).

Cependant le Département ordonnait des perquisitions dans le District de Brest. Le 6 mars, le Procureur général écrivait à M. Brichet (1) :

(1) L. 98.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« ... Ordre a été donné à M. la Marche d'obéir dans les vingt-quatre heures au décret du 16 février ; mais toujours refractaire, il a profité du délai pour prendre la fuite, et on ne sait où il s'est réfugié. Comme il se peut qu'il soit encore dans vos cantons, je vous charge de faire dans votre ressort les plus exactes perquisitions et, s'il est trouvé, le faire partir sur le champ en voiture, escorté de deux cavaliers. »

Le Procureur-Syndic du district de Morlaix, tout en activant les recherches dans son ressort pour s'emparer de M. de la Marche, voyait dans les protestations unanimes et publiques d'attachement du Clergé de Léon pour son Evêque, la trame d'un immense complot contre l'Assemblée Nationale. Il se fit donner acte d'une dénonciation en forme contre ces agissements, le 18 mars 1791, dénonciation consignée sur les registres du dépôt criminel du greffe du District de Morlaix :

« Le sieur Le Dissez a dit que M. la Marche, ci-devant évêque de Léon, malgré la suppression de son évêché, n'a cessé de se qualifier évêque de Léon et d'en faire les fonctions ; qu'il a donné des dispenses de mariage, entr'autres pour le mariage de la Dlle Rusunan, qui doit avoir été célébré dans l'église de Plouénan ; que récemment il a distribué un mandement à l'occasion du Carême, que ses fauteurs et adhérents ont publié en chaire ; qu'au lieu d'obtempérer au décret du 16 février, il a pris la fuite ; que parmi les adhérents du complot de M. la Marche contre les décrets de l'Assemblée Nationale, on peut citer le sieur Branellec, vicaire de Léon, et le sieur Costiou, scholastique, dénoncé depuis longtemps par les officiers municipaux comme ayant prêché des sermons incendiaires ;

« Le sieur Boutin, vicaire de Roscoff, qui au lieu de lire et publier une lettre pastorale de l'Evêque du Finistère, est taxé de l'avoir supprimée et d'avoir lu en place, le dimanche 6 mars, un prétendu mandement de l'Evêque de Léon ; d'avoir soutenu qu'il ne reconnaissait que l'Evêque de Léon pour son légitime pasteur ; d'avoir par insinuation, pour alarmer le peuple et faire entendre que la Religion et l'Eglise sont en danger, exposé le saint ciboire les 12 et 13 de ce mois ;

« Et le sieur Inizan, curé de l'île de Batz, d'avoir essayé de faire signer à plusieurs une protestation contre la Constitution civile du Clergé ; d'avoir, le 13, à l'issue des vêpres, lu en chaire une prétendue lettre du Pape, et d'y avoir dit que les Evêques nouvellement consacrés, comme celui de Quimper, n'étaient que des intrus et que leur pouvoir et celui de leurs prêtres étaient sans valeur ; sur quoi le dit Sr Le Dissez les dénonce. Dont acte. »

Les perquisitions continuaient pour découvrir la retraite

de Mgr de la Marche, que l'on supposait toujours caché dans son diocèse.

Le 23 mars (1), la maréchaussée de Brest le cherchait inutilement au château de Lannuzouarn en Plouénan.

Le même jour, la garde nationale de Morlaix fouillait, dans le même but et sans plus de succès, les montagnes du Huelgoat (2) :

« Moi, Sébastien Hyenne, major de la garde nationale, ayant reçu, environ les 6 heures de relevé, de M. Le Dissez, procureur-syndic du district de Morlaix, un réquisitoire lui transmis par M. le Procureur-Général syndic du département, pour se rendre dans la demeure des sieurs Nouvel, à la Coudraye, et Lesquelen, en sa terre de Goazvenou, à l'effet de perquérir le sieur la Marche, ci-devant évêque de Léon, et de se saisir de sa personne pour le faire conduire à la suite de l'Assemblée Nationale, ai aussitôt donné ordre de commander vingt hommes de la garde nationale, auxquels se sont joints vingt volontaires nationaux et deux gendarmes, et vers les dix heures du soir (le 23 mars), tous ont parti de Morlaix sous le commandement de moi, dit Hyenne, et rendus en la demeure du dit Nouvel, vers quatre heures du matin. Moi, dit Hyenne, après que la maison a été entourée par les soldats de mon détachement, ai demandé le dit Nouvel, lequel s'étant présenté, je lui ai fait part de ma mission et l'ai interpellé de me déclarer : 1° si le dit sieur la Marche était en sa demeure, à quoi il a répondu non ; 2° s'il a moyen empêchant la perquisition, a dit qu'il allait nous conduire, et en effet nous a conduit dans tous les appartements de sa maison et dépendances, sans trouver le dit sieur la Marche.

« Ensuite, nous nous sommes rendus en la demeure du sieur Lesquelen, où, étant vers les six heures du matin, le sieur Lesquelen nous a dit que le sieur la Marche, son beau-frère, n'était pas chez lui, et n'avait moyen empêchant la perquisition ; que si, cependant, son beau-frère avait été dans sa maison, il eût plutôt perdu la vie que de violer les droits de l'hospitalité en le cédant. Ayant représenté au dit Lesquelen son tort, avec égard et honnêteté, il a répondu que ce qu'il venait de dire n'était que l'effet de la vivacité et de sa douleur. Nous a conduit dans tous les appartements, sans que nous ayons rencontré le dit sieur la Marche. »

Il est vraiment incroyable que l'Administration n'ait pas encore eu, à cette date, la connaissance certaine du passage de Mgr de Léon pour l'Angleterre. Elle avait fini, pourtant, par se convaincre qu'il avait quitté le pays, et, le 30 mars, le Procureur-Général écrivait aux districts de Brest et de

(1) L. 98.
(2) L. 43.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Morlaix (1) : « Vous pouvez désormais mettre fin à toutes recherches (du ci-devant Evêque de Léon), parce qu'il est certain qu'il s'est rendu à la suite de l'Assemblée Nationale ; enfin, nous en sommes débarrassés. »

Ce qui n'empêchera pas le maire de Saint-Pol d'écrire, trois mois après, au district de Morlaix (2), le 29 juin 1791 : « Dans la nuit de lundi à mardi dernier, on a cherché M. de la Marche à l'Evêché, à la Retraite, aux Religieuses (Ursulines ?) chez M. du Laz et M. Kerisvel ; on ne l'a point trouvé, et partout, cependant, on disait être sûr qu'il était dans l'un ou l'autre de ces endroits ; à présent, on pourra croire le contraire... » *(A suivre.)*

(1) L. 98.
(2) L. 209.

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les **SEMAINES RELIGIEUSES** et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. M. LENORMAND, Méd. spé, à Melun. — Consult. gratuites par correso.

SAVON ANTISEPTIQUE AU GOUDRON BORATÉ
Maladies de la peau, usages antiseptiques, crevasses, engelures, etc.
J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

RASOIR MÉCANIQUE pour se RASER SOI-MÊME sans douleur ni coupures, même dans l'obscurité PRIX : 5f
Envoi franco contre mandat. A. BAIN, inventeur, 2, Rue Taitbout, PARIS.

FONDERIE DE CLOCHES
Adolphe HAVARD,
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

AMEUBLEMENTS D'EGLISE, STATUES, CHEMINS DE LA CROIX
Seuls fabricants de la Statue
GROUPE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE
Maison THENON-MEUNIER, 18, Impasse du Maine et 9, rue Madame, Paris

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

3e Année. **Samedi 7 Juillet 1888.** N° 27.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 Centimes | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 Centimes

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie Salaun, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Nominations dans le Clergé ; Les fêtes de Saint-Yves, à Tréguier ; La confirmation au Lycée de Quimper ; Visite de Monseigneur à Lambézellec ; Cause de béatification du serviteur de Dieu M. Boudon. — *II. Nouvelles du Monde Catholique.* — *III. Documents historiques.* — *IV. Annonces.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 8 Juillet. — 7e Dimanche après la Pentecôte : Office du jour, semi-double, vert. Vêpres de s. Goulven, mémoires du Dimanche et de ste Elisabeth.
Lundi 9. — S. Goulven, évêque, double, blanc.
Mardi 10. — Les 7 Frères, semi-double, rouge.
Mercredi 11. — S. Turien, évêque, semi-double, blanc.
Jeudi 12. — S. Jean Gualbert, abbé, double, blanc.
Vendredi 13. — S. Anaclet, pape, martyr, semi-double, rouge.
Samedi 14. — S. Bonaventure, évêque, docteur, double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Plougastel..... 8, 9, 10 et 11 juillet.
Quimperlé..... 12, 13 et 14 juillet.

Mission recommandée. — *Cléder :* du 8 au 22 juillet ; supérieur, M. l'abbé Cloarec, curé-archiprêtre de Brest.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Nomination. — M. Salaün, jeune prêtre de Plouguerneau, est nommé vicaire à Saint-Jean-du-Doigt.

***

Par décision de Monseigneur, M. l'abbé Frémont, curé-archiprêtre des Andelys, a été nommé chanoine honoraire.

Avis. — On prie les personnes qni ont en dépôt des *Vies de Michel le Nobletz*, de vouloir bien faire savoir au Secrétariat de l'Evêché, le nombre qui leur en reste.

Les instituteurs et institutrices libres vondront, à l'occasion des prix, en placer une certaine quantité afin de faire mieux connaître et aimer ce grand apôtre du diocèse, au moment où sa cause va être, espérons-le, bientôt introduite.

Les fêtes de saint Yves, qui s'annonçaient si belles à Tréguier pour le 6 septembre prochain, sont différées à cause du deuil si douloureux qui a frappé le diocèse de Saint-Brieuc.

Quimper. — La première communion prêchée par M. l'abbé Bizieu, aumônier de la marine, a eu lieu au lycée jeudi. Monseigneur, après avoir dit la sainte messe et donné la sainte communion, a confirmé 53 enfants.

La cérémonie terminée, un élève des classes supérieures a lu un très gracieux compliment, auquel Monseigneur a répondu avec beaucoup de bonté.

Lambézellec. — On nous écrit :

A son passage, Monseigneur s'est rendu au bel établissement libre élevé au bourg pour une école de filles, dont la direction sera confiée aux Religieuses du Saint-Esprit. Sa Grandeur bénit les nouvelles classes, et admire cette autre école bâtie d'après le plan et sous la surveillance de M. l'abbé Guillard, si dévoué à nos œuvres. Puis, passant dans la magnifique salle que M. le Curé vient de construire pour le patronage, Elle l'a bénite après avoir adressé aux assistants des paroles pleines d'encouragement, et visité dans l'après-midi, l'établissement des Religieuses Oratoriennes et le pensionnat des Frères.

Cause de béatification du serviteur de Dieu M. Boudon. — Nos lecteurs savent que la cause du Vénérable M. Boudon, archidiacre d'Evreux, a été introduite à Rome ; ils liront avec intérêt ces documents qui rappellent ses relations avec la Bretagne. Les postulateurs de la cause de M. Boudon ont reçu la lettre suivante :

« Monastère des Ursulines de Quimperlé, 15 juin 1888.

« Nous venons d'apprendre que l'on s'occupe de la cause du Vénérable M. Boudon. Cette nouvelle est une grande joie pour nous, car la mémoire de ce saint prêtre se conserve fidèlement ici, depuis plus de deux siècles.

« Vous vous demanderez sans doute comment une pauvre communauté du fond de la Bretagne a pu connaître l'Archidiacre d'Evreux. Nous n'avions, assurément, rien qui pût attirer son attention, mais la divine Providence veillait sur nous, et au moment où notre monastère allait être soumis à la plus rude des épreuves, elle se chargeait de lui procurer un secours de choix.

« Nous vous transcrivons textuellement, ci-après, une note écrite vers 1740 ; on n'y indique pas la date des faits qu'on y relate, mais on mentionne qu'ils sont arrivés sous le gouvernement de la Mère l'Assomption, or cette Mère a été supérieure de notre communauté de 1682 à 1685.

« Le 29 décembre 1683, plus des deux tiers de la maison devenaient la proie des flammes ; nos Sœurs aimèrent mieux supporter toutes les rigueurs de la sainte pauvreté dans leur couvent que d'accepter les invitations qui leur furent faites d'aller dans leurs familles ou chez leurs amis dévoués.

Dans notre bibliothèque, nous avons un ouvrage de M. Boudon, auquel nous tenons comme à une relique : *Triomphe de la Croix*, édition de 1686. Le volume porte l'inscription : « Donné, en 1689, par l'auteur à la Mère Marguerite du Saint-Sacrement, de Carné, aux Ursulines de Quimperlé. » C'est la supérieure qui succéda à la Mère l'Assomption.

« Nous prions beaucoup M Boudon en ce moment, et nous demandons à Dieu que la cause de son serviteur soit bientôt introduite.

Recevez, etc...

Voici la note dont il vient d'être parlé ci-dessus :

« *Monsieur Boudon, chez les Ursulines de Quimperlé.*

« Sous le gouvernement de la Mère l'Assomption de la Villemaster, de Saint-Malo, arriva un évènement que l'on peut regarder comme un trait de Providence par rapport au spirituel.

« Un des plus saints personnages de ce temps, M. Boudon, sans avoir jamais eu relation avec notre communauté, se trouva fortement inspiré de descendre en Bretagne pour s'offrir à nous donner une retraite.

« Comme la réputation de sa grande vertu s'était répandue jusqu'à nous, notre Mère l'Assomption fut, dans le même temps,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

inspirée de lui écrire pour lui demander des conseils. Il lui répondit : « Ma fille, Dieu exige de moi que j'aille moi-même offrir mes services à vous et à toute votre communauté. »

« Il arriva à pied, car bien que prêtre séculier, il avait fait vœu de pauvreté. Il commença par défendre que l'on préparât rien d'extraordinaire pour lui, et ordonna en maître qu'il ne lui fût rien servi autre que les mets de la communauté. Il fallut se rendre à sa volonté.

« C'était un envoyé du Seigneur ; il en soutint le glorieux titre, en général et en particulier.

« Après la retraite, Mères et Sœurs ne respiraient que zéle et ferveur pour leur perfection. Dieu le voulait ainsi pour les préparer à porter la lourde croix qu'il leur ménageait. »

Le document que nous venons de citer, est une preuve frappante de la réputation de sainteté dont jouit M. Bourdon dans la France tout entière, jusqu'à ses extrémités les plus reculées.

Qu'il nous soit permis de rappeler aussi, à l'occasion des grandes fêtes qu'on vient de célébrer à Saint-Laurent-sur-Sèvre, en l'honneur du bienheureux Grignon de Montfort, l'estime que ce grand serviteur de Marie faisait de notre pieux Archidiacre.

« Cette dévotion à la Sainte-Vierge, dit-il dans son *Traité de la vraie dévotion à la Sainte-Vierge* (2e partie), est un chemin assuré pour aller à Jésus-Christ et acquérir la perfection en nous unissant à Lui. Cette pratique que j'enseigne n'est pas nouvelle ; elle est si ancienne qu'on ne peut, *comme dit M. Boudon, mort depuis peu en odeur de sainteté, dans un livre qu'il a fait de cette dévotion,* en marquer précisément les commencements. »

Nous pourrions citer encore les mentions élogieuses qui sont faites du grand Archidiacre d'Evreux dans la vie de M. Olier, par M. Faillon (tomes 1er, p. XXVI ; 2e, pp. 545, 565) ; dans la correspondance de Bossuet, où Mme de Maisonfort parle de lui en ces termes : « Un très saint prêtre, que j'ai vu deux ou trois fois en ma vie et qui a du sçavoir. » etc , etc...

La paroisse de La Fère au diocèse de Soissons, où Henri-Marie Boudon naquit et reçut le saint baptême, vient de donner un témoignage bien touchant du désir qu'elle a de pouvoir un jour rendre un culte solennel à ce vénérable prêtre. Appel avait été fait à sa piété par une quête en faveur des besoins de la cause de béatification ; elle a répondu à cet appel avec une générosité qui lui fait le plus grand honneur.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Par un indult du 11 mai 1888, N. S. P. le Pape vient d'étendre à tous les Tertiaires de S. François une faveur d'abord accordée aux Tertiaires de Marseille, faveur consistant en

ce que la bénédiction avec indulgence plénière puisse être reçue la veille des fêtes auxquelles elle est attachée.

Paris. — M. Adolphe Baudon, ancien président général de la Société de Saint-Vincent de Paul, vient de mourir dans sa 70e année. Cet homme de bien, dont la vie a été tout entière consacrée aux bonnes œuvres, avait pris pour devise : « Le bruit ne fait pas de bien, le bien ne fait pas de bruit. » Il dirigea les Sociétés de Saint-Vincent de Paul avec autant d'intelligence que de zèle, de 1848 à 1886. Les obsèques de M. Baudon ont eu lieu en l'église Sainte-Clotilde. Mgr Richard, archevêque de Paris, a donné l'absoute.

Cornette et Légion-d'honneur. — Sous ce titre, la *Semaine Religieuse de Lyon* rapporte un fait touchant qui s'est passé dernièrement à Saint-Etienne. Une religieuse, portant sur sa poitrine la croix de la Légion-d'honneur, arrivait, ces jours-ci, à Saint-Etienne. Elle venait du Tonkin et elle s'arrêtait dans la ville, pendant quelques heures, pour voir un de ses neveux, cavalier au 19e dragons.

Supérieure de l'hôpital d'Hanoï, cette religieuse, qui appartenait à la congrégation de Saint-Vincent de Paul, a été reçue à la caserne de la Terrasse avec la plus grande déférence.

Les factionnaires lui ont présenté les armes et les officiers du régiment se sont empressés autour d'elle.

A onze heures, les officiers l'ont reçue à leur table. Cet acte de haute et délicate courtoisie ne nous étonne point et fait le plus grand honneur aux officiers de la garnison de Saint-Etienne.

A l'occasion de ce fait, il nous a paru intéressant de donner la liste des femmes qui ont été décorées de la croix d'honneur :

1. Virginie Ghesquière réussit à se faire enrôler soldat, devint sergent, fut décorée en 1808.
2. Marie Schellinck, de même, devint sous-lieutenant. Décorée en 1811.
3. Anne Biget, en religion sœur Marthe. Décorée en 1815.
4. Veuve Perrot, cantinière en Afrique. Décorée sur un champ de bataille.
5. Veuve Brulon réussit à se faire enrôler soldat, entrée aux Invalides en 1822. Décorée en 1851.
6. Mlle Rendu, en religion sœur Rosalie. Décorée en 1852.
7. Mme Abicot de Ragis. Résistance à une émeute. Décorée en 1852.
8. Mlle Dusoullier, en religion sœur Hélène. Décorée en 1852.
9. Mlle Massin, en religion sœur Thérèse. Décorée en 1852.
10. Mlle Chagny, en religion sœur Jeanne Barbe. Décorée en 1852.
11. Annette Devron, cantinière. Décorée à Magenta.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

12. Mlle Rosa Bonheur. Décorée en 1865.
13. Sœur Penin. Décorée en 1874.
14. Mlle Lefebre, en religion sœur Onésime. Décorée en 1875.
15. Mlle Juliette Dodu. Décorée en 1878.
16. Mme Jarrethout, cantinière. Décorée en 1878.
17. Mme Frary-Gross, ambulancière en 1870-71. Décorée en 1883.
18. Sœur Saint-Julien. Décorée en 1884.
19. Mlle Nonat, en religion sœur Ambroise. Décorée en 1884.
20. Mlle Saby, en religion sœur Marthe. Décorée en 1885.
21. Mlle Breysse, en religion sœur Saint-Paulin. Décorée en 1885.
22. Mlle Garcin, en religion sœur Saint-Cyprien. Décorée en 1885.
23 Mlle Laroche, en religion sœur Marie de la Croix. Décorée en 1885.
24. Mlle Nicolas, en religion sœur Marie-Françoise. Décorée en 1886.
25. Sœur Bathilde. Décorée en 1886.
26. Mlle Berthon, en religion sœur Philomène. Décorée en 1887.
27. Mlle Vignal, en religion sœur Julie. Décorée en 1887.
28. Mlle Nicole. Décorée à la Salpêtrière en 1888.
29. Mlle de Moissac, en religion sœur Marie. Décorée en 1888.
30. Mlle Richard, en religion sœur Marie-Virginie. Décorée en 1888.
31. Sœur Saint-Eloi. Décorée en 1888.
32. Sœur Hyacinthe. Décorée en 1888.

On voit par la liste précédente que sur trente-deux femmes décorées, vingt-et-une, c'est-à-dire les deux tiers, appartiennent à des congrégations religieuses.

Ce que vaut un mot. — Sous ce titre, la *Revue du diocèse d'Annecy*, nous revèle un nouveau moyen imaginé par la Révolution pour prendre le bien d'autrui :

« Plusieurs présidents de conseils de fabrique ont reçu, depuis quelque temps, des lettres ainsi formulées :

« J'ai l'honneur de vous informer que, sur ma proposition, un « subside de. . . . francs vous est accordé par M. le Ministre « des Cultes pour la reconstruction de l'église de... Mais je dois « vous avertir que, conformément à la jurisprudence nouvelle, par « suite de l'allocation de ce secours accepté par la fabrique, « l'église appartiendra désormais à la commune. »

« On a aussi écrit à des évêques :

« ... En vertu de la nouvelle jurisprudence, la cathédrale et « l'évêché de votre diocèse ne recevront plus désormais aucun « subside de l'Etat. »

« La *jurisprudence* nouvelle ! Qu'est-ce que c'est que cela, la jurisprudence ?

« La jurisprudence, c'est l'habitude prise par les Tribunaux, les Cours, et surtout la Cour de cassation, d'interpréter une loi ou règlement de telle ou telle manière. Ainsi, il y a dix arrêts de Cours d'appel et deux arrêts de Cour de cassation qui disent: Tel article de loi doit être entendu et appliqué de telle manière. — A partir de ce moment, tout le monde se soumet ; on dit : la jurisprudence est fixée, ne discutons plus. Jusqu'à cette année 1887, voilà ce que l'on a toujours compris et voulu dire, et dit, lorsqu'on a prononcé ce mot : *selon la jurisprudence adoptée.*

« Voyons maintenant la pratique des directeurs et ministres de cette année 1887 :

« Un conseil de fabrique présente une somme de 100,000 fr. pour la reconstruction de l'église. Cette somme provient de quêtes faites pendant une trentaine d'années, de dons faits par quelques personnes jouissant d'une certaine aisance, et du secours obtenu de la Grande-Chartreuse Telles sont, dans nos contrées, les sources où nous devons puiser. La fabrique offre donc : 1° le terrain dont elle est propriétaire ; 2° les matériaux de l'ancienne église dont elle est propriétaire ; 3° une somme de 100,000 francs, lui appartenant en propre ; elle offre de plus, 4° le travail gratuit du transport, exécuté par les habitants, du sable, de l'eau, des matériaux qu'il faudra encore se procurer: c'est-à-dire que la fabrique met dans cette opération 150,000 francs, peut-être davantage. Le conseil municipal se borne à déclarer qu'il ne s'oppose pas à la reconstruction de l'église.

« On demande alors un subside au ministère des Cultes, à l'Etat. Or, l'Etat doit ce secours, sous une forme ou sous une autre, puisqu'il a pris et encaissé tout ce qui appartenait aux bénéfices et fabriques. Et, en effet, depuis 1802 jusqu'en 1887, l'Etat s'est toujours acquitté de cette charge ; il donnait aux fabriques, pour leur venir en aide, ce qui paraissait juste et convenable. »

En 1887, on vous écrit : « Vous m'avez demandé un subside de 10,000 francs, je vous en accorde 3,000. Seulement, j'ai l'honneur de vous informer qu'à partir de ce moment, tout va appartenir à la commune, terrain et église. »

Le conseil de fabrique se récrie : — Comment ! je donne 150,000 fr. ; vous donnez 3,000 fr. et vous me dites : « Vous savez, tout est à moi, et ce tout je le donne a la commune ! »

On répond aux fabriciens : « C'est la jurisprudence nouvelle. »

Mais, si c'est la jurisprudence, c'est donc qu'il y a des jugements, des arrêts de Cour suprême rendus successivement, depuis une dizaine d'années, sur cette question ?

— Non, il n'y a rien de tout cela, mais rien, et je vais vous dire comment la jurisprudence s'est formée. Un chef de bureau a dit au directeur : J'ai trouvé un moyen de leur prendre peu à peu leurs églises et leurs presbytères, et cela sans tapage, sans criailleries ! — Vraiment ! ce serait bien beau ! — Voici. Ils ne peuvent pas se passer de nos subsides ; nous les donnerons : seule-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ment, toutes les fois que nous les aurons aidés, nous leur dirons : Attention ! à présent, c'est à nous.

Le directeur s'en va chez le ministre de ce trimestre-là, et reprend le discours pour son compte ; il dit : Je crois avoir trouvé un bon moyen de dépouiller les catholiques sans faire de fracas, de leur ôter leurs bâtiments comme on ôte leur foi à leurs enfants, sans que le gros public puisse s'en douter ; et il expose l'opération. Le ministre répond : Mais comment justifier cela ? — Il n'y a qu'à dire que c'est comme cela, que c'est décidé, que c'est la jurisprudence. — Bravo ! s'écrie le ministre. La jurisprudence ! la jurisprudence ! c'est évident, la jurisprudence ! Qui diable ira chercher ce qu'il y a là-dessous ?

« Et, en effet, toutes les lettres ministérielles et préfectorales et sous-préfectorales répètent : C'est la jurisprudence adoptée, et il ne se trouve pas un Français pour dire : Adoptée par qui ? — Un homme, un ministre de passage, un agent de la franc-maçonnerie au ministère des Cultes, a dit : On fera désormais ainsi. Ce qu'il prescrit se fait sans loi, contre la loi : peu importe ! Cela se fait sans réclamation, sans étonnement, chaque Français n'ayant pas à s'occuper des affaires des autres Français.

« Un homme veut, vous êtes dépouillés : les bons citoyens, les plus honnêtes gens regardent. Regarder, c'est à peu près leur seule manière de s'intéresser à la chose publique, à la justice et à l'honneur.

« Et voilà quatre-vingt-dix neuf ans que les Français combattent l'arbitraire et demandent des garanties ! Et voilà quatre-vingt-dix-neuf ans qu'ils combattent, nous dit-on, pour obtenir la liberté des personnes et la sécurité des biens : ces directeurs et ces ministres nous répètent, chaque semaine ou à peu près, à table ou devant des statues, que ces biens sont conquis, que la loi est égale pour tous, que la légalité a succédé au caprice, au bon plaisir !

« Ces directeurs et ces ministres, en parlant ainsi, ne disent pas la vérité, et ils savent qu'ils ne disent pas la vérité ! »

(Semaine religieuse de Paris.)

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution (suite).

Suppression du Séminaire de Léon.

La suppression de l'Evêché de Léon entraînait la suppression du Séminaire diocésain ; aussi, le 15 janvier 1791, en faisant enjoindre à Mgr de la Marche de quitter le palais épiscopal sous quinzaine, le sieur Procureur-Syndic du district de Morlaix fit-il en même temps sommer « les ci-devant séminaristes de Léon de vider leur maison de jour à autre, et de renvoyer à Quimper les étudiants qu'ils viennent de recevoir (1) ».

Le Séminaire était dirigé par des Lazaristes ; M. Chantrel en était supérieur ; MM. Sar et Liard, professeurs de théologie, et M. Richenet, procureur. Ils avaient, avec tout le clergé de Léon, protesté contre la Constitution civile du Clergé, et leur enseignement devait nécessairement porter ombrage aux patriotes de Saint-Pol. La municipalité de cette ville en avait déjà signalé tout le danger au Département, dans sa lettre du 4 janvier 1791 (2) :

« ... Dès la publication de la proclamation du 24 août, M. la Marche aurait dû fermer son Séminaire. Il prétend, au contraire, qu'il doit subsister comme par le passé ; de plus, pour inculquer aux jeunes étudiants les principes inconstitutionnels, il a ordonné de n'admettre au Séminaire que ceux qui se prêtent à souscrire les protestations qu'on leur présente ; et s'il s'est trouvé quelques sujets assez fermes pour y résister, ils sont indignement expulsés ; c'est ce qui vient d'arriver à un diacre et à un sous-diacre des environs de Brest, qui s'étaient présentés au quartier qui vient de s'ouvrir ; il est urgent que le Séminaire soit clos. »

La municipalité fait ici allusion au fait dénoncé au district de Brest par le sieur Mocaër, curé constitutionnel de Lambézellec, le 29 décembre 1790 (3).

« Jean Pochard, sous-diacre, et Jacques Fagon, diacre, mes paroissiens, se sont présentés ces jours derniers au Séminaire de Léon, pour y faire leur quartier ; mais leur patriotisme, alarmé par certaines protestations qu'on leur a annoncées comme nécessaires pour poursuivre leur carrière, ne leur a pas permis d'y faire un long séjour. Que doivent-ils faire ? »

Evidemment, un Séminaire qui montrait de pareilles exigences ne pouvait être toléré. Le 15 janvier, les directeurs furent priés de renvoyer les étudiants au Séminaire de Quimper. Le 4 février 1791 (4), M. Le Dissez faisait parvenir au Département copie d'une lettre des directeurs de Léon par laquelle ils exposaient au District « qu'ils ne peuvent se décider à expulser par eux-mêmes les élèves qui sont comme leurs enfants, et qu'ils ne peuvent les envoyer au Séminaire de Quimper, puisque le supérieur de cet établissement leur écrit qu'il est fermé et qu'il n'y a plus ni quartier, ni étude. »

---

(1) L. 69.
(2) L. 74.
(3) L. 96.
(4) L. 69.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Vous verrez par cette lettre, ajoute le Procureur-Syndic, leur peu de disposition à renvoyer les étudiants. J'ignore si le Séminaire de Quimper est fermé, comme ils le disent ; c'est à vous à nous tracer la route que nous avons à suivre en cas de résistance ultérieure. »

De fait, les directeurs du Séminaire opposaient la force d'inertie aux injonctions du District, et ne bougeaient. Le 21 février 1791, le District voulut entreprendre une expulsion en règle, comme le témoigne le procès-verbal suivant (1) :

« Ce jour, 21 février 1791, nous, Jérôme-Jean-Victorin Picrel, administrateur du district de Morlaix, et François-Marie Le Dissez, procureur-syndic du district, accompagnés de Philippe-Louis Miorcec et Yves Le Bihan, officiers municipaux de Saint-Pol, savoir faisons que nous nous sommes rendus de compagnie jusqu'au Séminaire du dit Saint-Pol, où, introduits et montés dans la chambre de M. Chantrel, supérieur, nous lui avons donné communication de l'arrêt du Département du 8 de ce mois, en le priant d'assembler les directeurs, régents, ordinands et étudiants de la dite maison, et, l'assemblée faite, nous avons en l'endroit laissé copie à M. le Supérieur, et, après avoir fait les sommations indiquées dans le dit arrêté du 8 février, à tous et chacun des membres de la dite assemblée, en ce que la chose regarde chacun. M. Chantrel a répondu que, quelque peine que ressentissent les directeurs du Séminaire de voir congédier leurs élèves, il ne leur viendrait cependant jamais en pensée d'y opposer la moindre résistance physique, suppliant seulement que, comme pères, ils ne soient pas obligés de chasser eux-mêmes leurs chers enfants qu'ils regretteront à jamais. Le Département n'ayant jamais eu l'intention de faire aux directeurs remplir le rôle d'huissier, ils demandent à n'être dans cette matière que des agents purement passifs. La vue du bien public les a conduits dans toutes leurs démarches passées ; si leurs élèves sortent, ils abandonnent le tout à la Providence et les recommandent instamment à Dieu.

« En l'endroit, M. Pellé, diacre, au nom de tous ses confrères, demande à ce qu'on ait égard à ce que les traités de théologie étant bien avancés, on leur accorde le temps suffisant pour les finir. « Vu que l'interruption des études dans ce moment sera pour nous une perte très considérable, à raison de notre fortune qui, étant très médiocre pour le général, ne pourra suffire à réparer ce temps perdu, car l'on peut regarder comme tel un temps employé à voir seulement les commencements des traités, sans pouvoir en voir la fin ; en conséquence, Messieurs, nous prenons la liberté de continuer le cours de nos études, jusqu'à ce que nous ayons l'honneur

(1) L. 43.

de votre réponse. » Et a signé : Pellé, diacre, au nom de tous ses confrères (1).

« En l'endroit le dit Chantrel, supérieur, a déclaré que, vu les demandes de ses élèves, il croirait manquer à MM. les Administrateurs, toujours conduits par le bien public, en se refusant opiniâtrément à continuer provisoirement ses fonctions ; toutefois, il ne continuera que sous le bon plaisir du Département. En effet, les jeunes clercs n'ont presque tous jamais étudié de théologie, et s'ils ne voient pas au moins une fois sur les bancs leurs traités en entier, ils ne sont pas en état de les apprendre, puisqu'ils annoncent qu'ils s'en iront après cette première vue des traités ; alors ils seront hors du Séminaire avant la fin du quartier, et le dit Chantrel aura la consolation d'avoir conservé sa qualité d'agent passif, et a signé : Chantrel.

« Après les réponses ci-dessus, nous, Commissaires susdits, sauf à les envoyer au Département, avons ordonné, savoir : aux supérieurs et directeurs de cesser leurs leçons de théologie, et aux dits ordinands et étudiants de se retirer dans leur famille, le tout sans délai, sous les peines en cas de refus portées dans le dit arrêté, et ont laissé copie du présent à M. le supérieur. »

En adressant ce procès-verbal au Département, M. Le Dissez, qui malgré son zèle ne manquait pas de prudence, insinue qu'il serait bon d'user de tempérament avec les séminaristes et de ne pas en arriver à une expulsion violente.

« Morlaix, 25 février 1791 (2).

« Ces étudiants sont en grande partie pauvres, plusieurs ne sont entrés au Séminaire qu'en faisant des quêtes pour payer leur quartier, tous l'ont payé d'avance ; je vous avoue qu'il y en a parmi eux qui m'ont fait pitié.

« Il serait à désirer, pour ne pas augmenter le mécontentement qu'ils porteront dans leur famille, qu'on pût leur laisser la liberté de profiter du quartier qu'ils ont payé. Mais, malheureusement pour eux, à côté de cette considération est cette autre que les directeurs du Séminaire n'ont pas prêté le serment civique et qu'ils sont tout à fait décidés à ne pas le prêter.

« Nous leur avons toujours notifié l'ordre de sortir sans délai, en leur promettant seulement de transmettre leurs raisons au Département.

« Quoiqu'en général les étudiants paraissent disposés à obéir aux arrêtés du Département : il est cependant possible qu'on leur conseille de rester jusqu'à l'expulsion, afin que la

(1) Trente-cinq élèves étaient entrés au Séminaire au mois de décembre 1790.

(2) L. 69.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

chose fasse plus de bruit et pour causer plus d'indignation au peuple, car voilà un projet formé par les malintentionnés de Saint-Pol qui ne sont pas en petit nombre.

« Si le Département ne juge pas à propos de faire grâce, voici mes idées en cas d'obstination.

« Il reste à Saint-Pol un bataillon du régiment de Foretz, logé aux Minimes et aux Carmes aux dépens des habitants ; il n'y aurait qu'à donner ordre aux officiers municipaux de transférer au Séminaire autant de soldats qu'ils pourraient loger dans les lits des étudiants et de rendre leurs fournitures à ceux des habitants qui sont le moins en état de les faire. Aussitôt vous verriez le Séminaire militairement évacué sans délai et sans le bruit et les formes de justice.

« Que si ce parti, que je crois le plus expédient ne convenait pas, il y en aurait un autre, mais plus long et sujet à plus d'inconvénients, ce serait de faire publier et vendre tous les meubles du Séminaire.

« Dans les deux cas, si l'on n'indique pas aux directeurs une autre maison, il faudrait leur laisser leur chambre avec le strict nécessaire pour leur usage ; dans le premier cas, ils préféreraient sans doute évacuer. »

Il est à croire que les séminaristes demeurèrent à Saint-Pol pour finir leur quartier, d'autant plus qu'à la fin de février, Expilly n'ayant pas encore pris possession, n'avait pu organiser son Séminaire, qui ne fut inauguré que le 14 avril. Il était donc matériellement impossible d'y convoquer les étudiants du diocèse de Saint-Pol. Mais les directeurs Lazaristes demeuraient toujours possesseurs du Séminaire de Léon. Le 26 mai (1), M. Chantrel, supérieur des prêtres de la Mission au Séminaire de Léon, écrivait ainsi au District de Morlaix :

« Vers la mi-janvier dernier, je reçus un arrêté du Département, en date du 8 janvier, lequel m'ordonnait de sortir du Séminaire. Sur mes justes représentations, le Département, mieux informé et apprenant que nous étions membres d'une congrégation séculière patentée dans le royaume, m'en envoya un second le 19 septembre, portant « qu'attendu que « l'art. 11 des décrets des 23 et 24 octobre 1790, sur la dési- « gnation des biens nationaux à vendre dès à présent, etc., « les religieux Lazaristes comme régissant un Séminaire ci- « devant diocésain, sont désaisis de toute administration de « leurs biens à compter du premier mois, il soit, à dater de « cette époque, payé par le Trésorier du District 800 livres « par an à chacun des dits religieux, passé de la prestation « du serment auquel ils sont tenus comme fonction- « naires publics. »

(1) L. 68.

« Le 2 avril dernier, vous m'avez fait passer un troisième arrêté, en date du 4 janvier, qui dit qu'en conformité de l'article 14 du décret du 28 octobre 1790, le sieur Chantrel rendra compte, tous les ans, devant le conseil de la Commune. Comment concilier ces deux arrêtés ? Le seul moyen c'est de dire que nous sommes désaisis de toute administration temporelle en notre propre nom, mais que nous devons régir ces biens au nom de la nation.

« On avait mis dans l'arrêté du 19 janvier une clause concernant le serment, laquelle, surtout aujourd'hui, est absolument sans objet. Il est plus clair que le jour qu'ayant défense d'exercer nos fonctions, ne les exerçant pas non plus, nous ne sommes pas fonctionnaires publics, puisque nous ne sommes même pas fonctionnaires. »

Dès le mois de mai les étudiants avaient donc quitté le Séminaire. Ce sont donc les directeurs que visait cette phrase de la municipalité de Saint-Pol écrivant, le 4 juillet 1791, au Département (1) :

« A présent, ce sont les séminaristes qui pèsent sur les épaules des amis de la Constitution. Hier encore, on voulait les aller chasser dehors de leur maison. En effet, on est persuadé qu'ils font un grand mal en se coalisant avec les ennemis de la paix. Nous avons bien de la peine à empêcher qu'on ne les prenne par la main pour les conduire hors ville. »

Il est à présumer que la municipalité ne prit pas autant de peine qu'elle veut bien le dire pour s'opposer à cette expulsion, car le Département, dans sa séance du 28 juillet 1791 (2), constatait la suppression définitive du Séminaire de Léon, son union à celui de Quimper, et l'abandon par les prêtres Lazaristes qui en avaient la direction, à l'exception du sieur Richenet, ci-devant procureur de la maison, resté pour en rendre les comptes.

M. Richenet dut lui-même quitter la maison à la fin de novembre 1791, en conséquence de l'arrêté du district de Morlaix en date du 22 novembre 1791, qui déclarait « que les meubles du Séminaire seraient vendus, la bibliothèque déposée dans la maison des Jacobins de Morlaix ; qu'injonction sera faite officiellement au sieur Richenet, procureur, et en sa personne aux supérieur, professeurs et frères présents ou absents, de déloger dans huitaine pour tout délai, à compter du jour de la dite injonction, à peine d'y être contraints par expulsion et à leurs frais par les voies de droit. Un jardinier sera établi pour soigner le jardin et servir de gardien. »

(1) L. 84.
(2) L. 42.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

H. OUDIN, ÉDITEUR, RUE BONAPARTE, 17, PARIS
ET A POITIERS, 4, RUE DE L'ÉPERON

VIENT DE PARAITRE :

NOUVEAU VOLUME
DE
L'ANNÉE LITURGIQUE
PAR LE
T. R. P. DOM PROSPER GUÉRANGER
ABBÉ DE SOLESMES
CONTINUÉE PAR DOM L. F. DE L'ABBAYE DE SOLESMES

LE TEMPS APRÈS LA PENTECOTE, TOME III
12e VOLUME DE L'OUVRAGE

Un beau volume in-12, imprimé en caractères neufs, vignettes et filets encadrant le texte. — Broché, 3 fr. 75.

AVIS IMPORTANT

Depuis longtemps une édition de poche (format Paroissien), de l'Année liturgique nous était demandée. Nous en commençons la publication, avec ce nouveau volume de l'année liturgique, qui se présente ainsi sous deux formes : 1° Edition ordinaire in-12, faisant suite aux volumes déjà publiés de l'ouvrage ; 2° Edition in-32 (format de Paroissien), texte lité en rouge et noir sur papier teinté, filets rouges, vignettes et gravures en taille-douce.

Cette dernière édition va être poursuivie très activement et, dans le cours de l'année 1889, nous ferons paraître successivement et dans l'ordre des temps tous les volumes précédemment publiés dans le grand format. L'édition de poche de l'Année liturgique sera donc achevée en décembre 1889.

Prix de l'édition de poche in-32, le volume broché . . . . . 3 fr. 75

Toutes les personnes qui s'engageront, dès maintenant, à acheter, au fur et à mesure de leur publication, tous les volumes de cette édition de poche, bénéficieront d'une réduction de prix. Le volume broché leur sera livré au prix de 3 fr. 50 au lieu de 3 fr. 75.

ANNÉE LITURGIQUE
Par le R. P. Dom PROSPER GUÉRANGER, Abbé de Solesmes
NEUVIÈME ÉDITION

12 volumes in-12 ont paru : Le Temps de l'Avent, 1 vol. ; Le Temps de Noël, 2 vol. ; Le Temps de la Septuagésime, 1 vol. ; Le Temps du Carême, 1 vol. ; Le Temps de la Passion, 1 vol. ; Le Temps Pascal, 3 vol. ; Le Temps après la Pentecôté, 3 vol.

En préparation : Le tome XIIIe de l'Année liturgique ; Le Temps après la Pentecôté, tome IV. — Le volume, broché. . . . . 3 f. 75

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES
C. LÉON,
rue Astor, 1, QUIMPER.

FONDERIE DE CLOCHES
Adolphe HAVARD,
Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis

S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

FABRIQUE DE VITRAUX DU CARMEL
DU MANS (Sarthe)
RUE MARIETTE, 116

MM. E. HUCHER ✻✻✻, père et fils, fondateur des ateliers en 1853.
Ancien Directeur, Successeur.

PRIX. — Les personnages en pied sur fond grisaille avec dais, de 80 fr. à 100 fr. ; les mêmes sur fond d'architecture, à 120 fr. Les grandes scènes sur fond d'architecture, de 140 fr. à 160 fr. ; les grisailles, de 30 fr. à 50 fr. le mètre carré. Les restaurations, de 150 fr. à 200 fr. le mètre carré.

TRAVAUX. — Nous pouvons citer parmi nos principaux travaux dans le département, Bannalec, Brest (Saint-Martin). Châteauneuf-du-Faou, Cléden-Poher, Douarnenez, Fouesnant, Kergloff, Kernével, Lampaul, Landerneau, Ile-Tudy, Morlaix, Penmarc'h, Plabennec, Pleyben, Plonéour-Lanvern, Ploné-vez-du-Faou, Pluguffan, Poullan, Pont-l'Abbé, Pont-Aven, Quimperlé, Riec, Saint-Pôl-de-Léon, Trégunc.

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. M. LENORMAND, Méd. spéc., à Melun. — Consult. gratuites par correspo.

SAVON ANTISEPTIQUE AU
GOUDRON BORATÉ
Maladies de la peau, à agis. antiseptiques, crevasses, gerçures, etc.
J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

AMEUBLEMENTS D'EGLISE, STATUES. CHEMINS DE LA CROIX
Seule fabricants de la Statue
GROUPE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE
Maison THENON-MEUNIER, 18, Impasse du Maine et 9, rue Madame, Paris

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MIGRAINE Les Cachets Guillon guérissent en quelques minutes les accès de *Migraine*, les *Maux de Tête*, les *Rages de Dents*, etc — 3 f. la Boîte fco. Phie GUILLON, 134, Bd Voltaire, PARIS, et Phies

Un Prêtre de Rome a trouvé le secret de soulager instantanément et de guérir radicalement les Cors, Durillons, Œils-de-Perdrix, avec le Baume Antonio. Iodé c. 1150 Pts. Mandat. 19, r. des Deux-Ponts, Paris.

Vraies Montres de Besançon et de Genève

Nos lecteurs peuvent s'adresser en toute confiance à l'*Intermédiaire Catholique* pour recevoir, à des prix avantageux, et avec les garanties les plus absolues, de *bonnes montres* de Besançon ou de *vrais chronomètres de Genève*, des pendules, cartels, régulateurs, mouvement soigné, style sérieux, et tous les articles de bijouterie et d'orfèvrerie.

Demander le catalogue général à Mme Marie MARILLIER, 30, rue du Clos, à Besançon (Doubs).

N. B. — Envoi franco d'échantillons aux membres du clergé, des communautés et aux personnes notoirement honorables.

GRANDE SOURCE Goutte, Gravelle, Voies urinaires, Vessie. **VITTEL** **SOURCE SALÉE** Constipation rebelle, Coliques hépatiques, Congestions.

Prix spéciaux pour les Eccléss. et Communautés relig. Ecrire: VITTEL (Vosges).

HUILE D'OLIVE EXTRA-DOUCE VIERGE

Franco par gres vir (tarifs spéciaux) 20 le kg. Elegant flacon de 5 kg. à vis cachetée, contre mandat-poste 11f. Exporter Ch. LAFONT de SÉNAILHAC & Cie, 18, Rue de l'Olivier.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'APPROVISIONNEMENTS, MARSEILLE

ASTHME & CATARRHE guéris par les CIGARETTES ESPIC. 2f. la Boîte. OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NÉVRALGIES. Dans toutes les Pharmacies de France. - PARIS, vente en gros, J. ESPIC, rue St-Lazare, 20. — *Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.*

GRAND DÉPOT E. BOURGEOIS

Paris — 21, rue Drouot, 21 — Paris

MISE EN VENTE DE SERVICES DE TABLE

EN FAÏENCE IMPRIMÉE, COMPOSÉS POUR **12** COUVERTS DE **74** PIÈCES, A **25 francs**

ENVOI FRANCO SUR DEMANDE DU CATALOGUE COLORIÉ

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

3e ANNÉE. **Samedi 14 Juillet 1888.** N° 28.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Lettre du Pape à Mgr Lamarche ; Visites aux paroisses ; Nominations dans le Clergé ; Nécrologie ; Couronnement de N.-D. du Folgoët ; Monument et portrait de Mgr Nouvel ; L'Ecole d'Ouessant ; Les prix à Pont-Croix ; Pèlerinage et retraite à Ste-Anne-d'Auray. — *II. Nouvelles du Monde Catholique :* La loi militaire et les séminaristes ; Le Petit Office de la Ste-Vierge ; Don du Pape. — *III. Documents historiques :* Le collège de Saint-Pol. — *IV. Saint-Pol-Aurélien.* — *V. Annonces.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 15 juillet. — 8e dimanche après la Pentecôte, office du jour. — Vêpres du Mont-Carmel, mémoires du dimanche et de saint Henri.

Lundi 16. — Fête du Mont-Carmel, double-majeur, blanc.

Mardi 17. — Saint Alexis, confesseur, semi-double, blanc.

Mercredi 18. — Saint Camille de Lellis, confesseur, double, blanc.

Jeudi 19. — Saint Vincent-de-Paul, confesseur, double, blanc.

Vendredi 20. — Saint Jérôme Emilien, double, blanc.

Samedi 21. — Saint Thenenan, évêque, double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Querrien	15, 16 et 17 juillet.
Tréméoc	18, 19 et 20 juillet.
Saint-Ségal	21 juillet.

Mission recommandée. — *Cléder :* deuxième semaine, supérieur M. le chanoine Cloarec, curé-archiprêtre de Saint-Louis, Brest.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

QUIMPER. — Nous sommes extrêmement heureux de donner ici le texte latin et la traduction française d'une lettre du Pape à Mgr Lamarche.

Pour en bien saisir l'importance, nos lecteurs devront se rappeler que Sa Sainteté Léon XIII avait promis de recevoir les Bretons dans une audience particulière. Cette faveur insigne ne put pas nous être accordée, le nombre des pèlerins avait tellement augmenté que la Cour pontificale fut grandement consolée, mais débordée, et le Pape dans l'impossibilité de recevoir les groupes séparés, décida de n'accorder que des audiences générales. Le sacrifice était dur, on le fit néanmoins sans se plaindre, surtout quand on sut que le Saint-Père en avait exprimé tous ses regrets à notre Evêque dans son audience générale.

Mais ce n'était point assez pour le cœur du Pape, et il s'est souvenu de nous, Bretons. Tous liront avec émotion cette lettre si belle et si consolante. Elle ne resserrera pas nos liens avec Rome, ce n'est plus possible depuis longtemps. Les Bretons, avant tout, sont aux Papes : Pie IX le savait, Léon XIII le voit bien. C'est là une de nos meilleures gloires.

LEO PP. XIII

Venerabilis Frater, salutem et Apostolicam benedictionem. Cum multa profecto sunt, quæ Britonum istorum pietatem et virtutem commendant, tum haec praecipua ac vere nobilis eorum laus, in fide atque in eximia erga Apostolicam sedem voluntate a nullis unquam sese vinci passos. Quae quidem fides ac voluntas, quinquagenaria sacerdotii Nostri memoria, mirifice eluxit : neque enim ullum est vel obsequii vel amoris vel liberalitatis officium, quod non optarint ipsi in Nos, hac ipsa occasione, studiose conferre. — Equidem haud licuit Nobis, in tanta hominum frequentia qui Nos undique convenerant, comitatum, cui praeeras, separatim admittere. Piget etiam, quod te, valetudinis tuae causa, revisere antea nequiverimus quam Roma discederes. Quae proinde tunc Nos universim vobis et ceteris e Gallia dilectis filiis coram significavimus, ea

modo lubet hisce etiam litteris testari, pergratum nimirum officiis vestris animum, propensissimamque erga vos voluntatem Nostram. Deum enixe precamur ut fausta ac felicia cuncta vobis largiatur ; et praeclarum illud, quod in clero et in populo est, religionis studium conservet ac tueatur. Caelestium vero munerum auspicem, praecipuaeque Nostrae benevolentiae pignus, Apostolicam benedictionem tibi, Venerabilis Frater, totique Dioecesi tuae, itemque universis e Britania vestra catholicis peramanter impertimus.

Datum Romae apud S. Petrum, die XXVII Junii An. MDCCCLXXXVIII, Pontificatus Nostri undecimo.

LEO PP. XIII.

***

LÉON XIII, PP.

Vénérable Frère, Salut et Bénédiction Apostolique.

Ils sont nombreux certainement les témoignages de la piété et de la vertu de Vos Bretons ; mais, de tous ces témoignages, le plus noble c'est que, dans la fidélité et le dévouement au Siége Apostolique, ils n'ont jamais voulu rester en arrière de qui que ce soit. Cette fidélité et ce dévouement se sont affirmés d'une façon admirable dans le cinquantième anniversaire de Notre Sacerdoce : il n'est aucune marque de respect, d'affection et de libéralité qu'ils n'aient désiré Nous donner généreusement en cette occasion. — A la vérité, il ne Nous a pas été possible, au milieu de cet immense concours de fidèles, accourus de toutes parts autour de Nous, d'accorder une audience particulière au groupe de pélerins que Vous conduisiez ; d'un autre côté, par suite du mauvais état de Votre santé, Nous n'avons pu, à Notre grand regret, Vous revoir avant Votre départ de Rome. C'est donc avec joie que, rappelant ce que Nous avons déjà dit, à Vous et à Nos chers fils de la France, en audience publique, Nous Vous exprimons de nouveau et par cette lettre Notre vive satisfaction et l'affection avec laquelle Notre cœur se porte vers Vous. Nous prions Dieu avec ardeur que, pour Votre prospérité, il Vous comble de ses faveurs ; qu'il conserve et défende ce profond dévouement à la religion qui anime Votre clergé et Votre peuple. Comme gage des biens célestes et comme

Archives diocésaines de Quimper et Léon

témoignage de Notre bienveillance particulière, Nous accordons très affectueusement la bénédiction apostolique, à Vous, Vénérable Frère, à tout Votre diocèse et aussi à tous les catholiques de Votre Bretagne.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 27 juin de l'année MDCCDLXXXVIII, de Notre Pontificat la onzième

LÉON, P. P. XIII.

La semaine dernière, Monseigneur a visité avec le plus grand intérêt les paroisses de Douarnenez, Ploaré et Tréboul, dans lesquelles Dom Michel Le Nobletz a passé 25 ans de sa vie d'apôtre.

L'accueil fait à Sa Grandeur a été parfait.

Cette semaine, mercredi, Monseigneur fait une vêture à la communauté de Pont-l'Abbé et y donne la confirmation.

Il se propose d'aller au Folgoët étudier sur place les mesures à prendre pour assurer aux fêtes du couronnement toute la solennité possible et le bon ordre désirable.

Le 16, Monseigneur officiera pontificalement dans la chapelle du Carmel de Morlaix à l'occasion de la fête patronale.

Le 18, Sa Grandeur assistera, à Saint-Brieuc, au service de Mgr Bouché, et le 19, à 2 heures, Elle bénira l'école libre des filles de Saint-Mathieu, de Morlaix.

***

Samedi dernier, Monseigneur a donné, dans l'après-midi, la confirmation à plus de deux cents enfants aux Likès.

***

Nous sommes heureux d'annoncer que M. l'abbé Guillard, présenté par Monseigneur pour le canonicat vacant de la cathédrale, a été agréé chanoine titulaire par décret du gouvernement.

***

Nomination dans le Clergé. — M. l'abbé Plougoulm, vicaire à Sibiril, est nommé vicaire à la cathédrale de Saint-Corentin.

M. l'abbé Cévaër, recteur de Penhars, est nommé recteur de Kernével.

***

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs :

M. l'abbé Caëric, ancien recteur de Rédéné.

M. l'abbé Boléat, recteur de Kernével.

M. l'abbé Carn, prêtre.

***

Le bref de Rome, pour le couronnement de la statue de Notre-Dame du Folgoët vient d'arriver à Quimper. Il sera traduit et

publié plus tard. Nous pouvons dès maintenant annoncer que de grandes faveurs spirituelles sont accordées aux pèlerins qui prendront part à la fête : nous disons à dessein le mot *pèlerins*, car c'est dans un esprit de foi et de piété que tous voudront y venir, sans préoccupation aucune de politique ou de plaisir mondain.

***

Mgr Jourdan de la Passardière a passé, mardi, quelques heures à Quimper. Sa Grandeur se rend à Brest pour visiter l'excellente communauté des Oratoriennes.

***

Mgr Coullié, évêque d'Orléans, qui était attendu ces jours-ci à Quimper et au Calvaire de Landerneau, a remis son voyage à la semaine prochaine.

***

Le monument de Mgr Nouvel a été placé dans l'enfeu qui lui était réservé dans la chapelle dédiée à Saint-Corentin, côté nord.

Nous ne voulons rien en dire : l'Evêque est représenté allongé comme dans un suaire ; sa mitre est aux pieds.

Le marbre est beau.

***

M. Yan d'Argent a déposé à l'Evêché le tableau achevé de Mgr Nouvel.

L'Evêque est debout avec la coule, entre une table et un fauteuil, la tête légèrement inclinée avec son bon sourire, la main droite est étendue sur la règle de Saint-Benoit, et dans la gauche relevée, il tient son bréviaire.

La ressemblance est parfaite. Ce n'est pas Mgr Nouvel dans ces dernières années, mais il est tel que nous l'avons connu, il y a dix ans.

Dans ce portrait du moins, il y a de la draperie et de l'ampleur, rien n'est étriqué ; il rappelle beaucoup la statue de saint Bruno d'Houdon.

Le fond de la toile est simple, simples sont aussi les meubles et accessoires du tableau : on y retrouve l'évêque qui aimait à s'entourer de l'extrême pauvreté du moine.

Toutes nos plus sincères félicitations à M. Yan d'Argent.

***

L'école des Frères d'Ouessant, bénite le mercredi 27 juin par Monseigneur, s'est ouverte le 29 avec 126 élèves ; depuis elle en a reçu 12 autres, total 138. Il faut en remercier Dieu et en féliciter l'excellent curé, M. Le Roux.

***

La distribution des prix du Petit-Séminaire de Pont-Croix est fixée au jeudi 2 août.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pèlerinage à Sainte-Anne-d'Auray et Retraite à Auray. — Nous avons déjà annoncé les grandes fêtes qui se préparent à Sainte-Anne-d'Auray pour le 26 juillet, et que présidera Monseigneur le Coadjuteur de Son Eminence le Cardinal Archevêque de Rennes.

Le Conseil central des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, du diocèse de Vannes, assure, comme les années précédentes, les avantages d'une Retraite préparatoire à la grande fête bretonne.

Cette Retraite se donnera à Auray, en la communauté du Père Eternel. Tous les chrétiens de bonne volonté y seront admis. Elle durera trois jours, et sera prêchée par le R. P. Arthur, religieux franciscain. Commencée le dimanche 22 juillet, après le Pèlerinage des Conférences et leur Assemblée générale annuelle à Sainte-Anne, la Retraite s'achèvera de manière à permettre à ceux qui l'auront suivie de prendre part aux solennités de Sainte-Anne.

On espère qu'elle sera nombreuse.

On peut s'adresser à M. Havret, à Vannes (Morbihan), pour les demandes de renseignements et de places pour la Retraite.

Nous avons reçu d'un anonyme, par la poste, une ballade intitulée « la Ballade des Cloches. »

Nous ne l'insérerons pas : la dernière partie est une violente attaque contre la fête du 14 juillet, et les arrangements pris d'un commun accord entre Mgr Nouvel, de sainte mémoire, et le Préfet d'alors.

La *Semaine religieuse* n'a rien à voir dans la fête du 14 juillet, et son premier devoir est de respecter les décisions de l'Evêque du diocèse.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

La loi militaire et les Séminaristes. — M. Chesnelong et plusieurs de ses collègues ont présenté, au cours de la seconde délibération qui a lieu en ce moment au Sénat, un amendement tendant à dispenser du service militaire les jeunes gens qui se consacrent à l'enseignement et les élèves ecclésiastiques. M. Chesnelong a soutenu avec éloquence l'amendement qu'il proposait. Après avoir rappelé que la Constituante et la Convention elle-même, avait admis cette dispense, l'orateur ajoute : « C'est un sentiment universellement admis que la mission du prêtre est une mission de paix et non de guerre, que le prêtre peut et doit verser son sang pour sa patrie et son Dieu, mais non le sang des autres, en un mot que le prêtre ne peut pas être soldat.

« Non qu'il n'y ait entre le prêtre et le soldat des analogies glorieuses pour l'un et pour l'autre.

« L'un sert son Dieu, l'autre sert sa patrie ; aussi, quand ces deux sacrifices se rencontrent, ils s'honorent et se saluent fraternellement.

« Le soldat aime le prêtre et le prêtre aime le soldat, dont il aime le courage.

« Oh ! ce n'est pas nous qui voulons les séparer.

« Mais s'il y a des analogies entre eux, il y a aussi des différences profondes, et vous ne pouvez pas, sans faire violence au sentiment humain, à la conscience chrétienne, transformer le prêtre qui bénit en un soldat qui combat. »

Puis, invoquant le témoignage des évêques, il ajoute :

« Ils sont tous unanimes pour déclarer que le service de trois ans arrêterait dans une large mesure les vocations, compromettrait le recrutement du clergé.

« Ici je m'adresse au sentiment intime de tous mes collègues. Pour former un prêtre, ne faut-il pas un milieu de recueillement, de foi et de prière, des exemples, des enseignements de tous les jours ? Ne faut-il pas écarter de l'aspirant au sacerdoce tout ce qui peut ternir la pureté de son âme.

« Je ne fais là qu'une simple constatation.

« Le futur prêtre est appelé à être un jour le soutien des consciences, le consolateur des peines les plus intimes, l'ami des malheureux.

« Un jour, il réconciliera l'homme avec Dieu.

« Ne lui faut-il donc pas des vertus spéciales, des vertus en quelque sorte réservées, comme le seront les fonctions dont il se trouvera chargé ?

« J'en appelle à vous tous. Quand vous rencontrez un saint prêtre, n'avez-vous pas l'idée que vous êtes en présence d'un être au-dessus de la condition commune ; de même qu'en face du mauvais prêtre, vous n'avez que les sentiments qu'inspirent les grandes déchéances aggravées des grandes profanations !

« Donc, la mission du prêtre est une chose infiniment délicate qui veut être entourée d'une protection particulière.

« Eh bien ! que faites-vous ? Que veut du moins la Chambre ?

« Elle veut qu'on prenne un séminariste de vingt ans, qu'on l'arrache à son milieu de piété et d'austérité pour le jeter d'emblée dans le milieu de la caserne.

« J'admets qu'il gardera sa foi, sa vocation même. Mais que deviendra cette fleur de pureté qui fait la beauté de son âme et sans laquelle il ne pourra plus tard passer impunément à côté des défaillances où les autres succombent ?

« C'est là ce que les évêques se demandent avec une anxieuse sollicitude.

« Avons-nous donc trop de prêtres ?

« Dans quelques diocèses, il est vrai, le nombre des vocations dépasse les besoins. Mais dans la plupart, beaucoup de postes demeurent vacants faute de personnel.

« Il conviendrait donc d'encourager plutôt que de restreindre

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les vocations, sous peine de mettre en souffrance le service religieux. Et il tient trop de place dans nos mœurs pour que vous vous exposiez à blesser ainsi les sentiments des populations.

« D'autre part, pouvez-vous être indifférents à la qualité des prêtres ? Ne vous importe-t-il pas qu'ils soient les meilleurs possible ?

« Ah ! une loi qui ne maintiendrait pas le sacerdoce français à cette hauteur de vertu et de dignité morale, qui lui a valu le respect universel, serait une détestable loi !

« Mais il ne s'agit pas seulement de sauvegarder les vocations ecclésiastiques, il s'agit d'empêcher la désorganisation complète du service religieux.

« A part les ministres des cultes chargés des services paroissiaux, tous les autres devront rejoindre leurs corps.

« Et les aumôniers des prisons, des hôpitaux, des maisons d'enseignement, et ces prêtres missionnaires partis pour les contrées lointaines, pour l'Extrême-Orient, afin d'y porter le rayonnement de leur foi religieuse et de leur dévouement patriotique ; ces missionnaires que tous les gouvernements admirent et protégent, qu'en ferez-vous ? Votre loi n'en parle pas.

« En cas de guerre, vous les rappellerez sans doute, vous réservant de punir comme réfractaires ces volontaires du martyre.

. . . . . .

« Enfin, en cas de guerre, le prêtre partira, le sac au dos, se mettre à côté des combattants et se battra avec eux, au mépris des lois canoniques ; eh bien ! permettez-moi de vous rappeler, en cette circonstance, les paroles prononcées par Mgr Dupanloup à l'occasion d'une loi semblable discutée dans le parlement italien : « Le même homme, disait-il, ne peut pas quitter l'autel pour aller « au feu, le confessionnal pour la caserne, et envoyer la mort de « la même main qui donne la bénédiction. »

Après cet éloquent discours, MM. de Pressensé et de Freycinet ont combattu l'amendement, et malgré les répliques de M. Chesnelong et de M. Oscar de Vallée, le Sénat a repoussé par 194 voix contre 82 le principe de la dispense en faveur des membres de l'Enseignement et des ministres des Cultes.

Le Petit Office de la Sainte-Vierge. — Afin d'encourager et de propager encore la pieuse pratique de réciter le Petit Office de la Sainte-Vierge, le Souverain-Pontife vient de l'enrichir de nouvelles et précieuses indulgences.

Il a accordé :

1° Une indulgence plénière, chaque mois, aux conditions ordinaires, le jour que l'on choisira, pourvu que l'on ait récité chaque jour l'Office entier ;

2° Une indulgence de sept ans et sept quarantaines, chaque jour, à ceux qui auront récité tout le Petit Office avec dévotion et le cœur contrit :

3° Une indulgence de trois cents jours, à gagner une fois le jour, à ceux qui auront récité seulement Matines et Laudes du même Office, dans les mêmes dispositions. Ces indulgences sont, toutes, applicables aux âmes du Purgatoire.

Notre Saint-Père le Pape a daigné accorder pour dix ans, aux conditions suivantes : 1° une indulgence plénière aux enfants de la première communion qui s'engagent à ne jamais entrer dans une société secrète condamnée par l'Eglise ; 2° une indulgence plénière, chaque année, à tous les fidèles qui, au jour choisi par eux, feront ou renouvelleront le même engagement de ne jamais s'affilier aux sectes maçonniques.

Un demi-million à la Propagande. — L'*Osservatore romano* annonce que le Pape, qui a déjà voulu donner un demi-million à la Propagande sur les sommes reçues pour son Jubilé, et une riche partie des objets destinés aux missions, a voulu élargir son aumône et ajouter un demi-million au premier.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution (suite).

Collège de Saint-Pol.

La suppression de l'Evêché de Léon n'entraînait pas nécessairement la suppression du Collège : mais cet établissement avait donné depuis le commencement de la Révolution tant de marques d'incivisme, qu'il devenait indispensable sinon de le supprimer totalement, au moins de le laïciser en confiant sa direction à des mains moins hostiles à la nouvelle Constitution.

Le Procureur général du Département écrivait le 9 février 1791, au sieur Le Dissez, Procureur-syndic du District de Morlaix (1) :

« On nous mande que le principal et les professeurs du Collège de Léon ont refusé de prêter le serment. Si le fait est tel qu'on l'annonce, intimez à la municipalité de Saint-Pol de s'assembler pour nommer des sujets en remplacement, sans aucun délai, afin qu'il n'y ait pas d'interruption dans les études. Le peu d'ecclésiastiques qui nous reste pour occuper

(1) L. 69.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les places vacantes fait désirer qu'on y nomme des laïcs de talents et de bonnes mœurs. »

C'était bien vite dit ; mais la municipalité de Léon, malgré tout son patriotisme, avait de bonnes raisons pour ne pas trancher aussi promptement une question capitale pour elle. Le Collège, habilement dirigé par M. Péron, et pour lequel Mgr de la Marche venait de faire des dépenses considérables, était alors dans toute sa splendeur ; il était une source de revenu fort appréciable pour la ville, et la municipalité ne se faisait pas illusion sur les effets fort peu problématiques d'un brusque changement de professeurs au milieu de l'année scolaire, alors même qu'elle aurait partagé la confiance du Département dans le concours empressé de professeurs laïcs « de talent et de bonnes mœurs ».

D'un autre côté, les officiers municipaux ne pouvaient se dissimuler qu'une pareille mesure serait impopulaire au premier chef et pourrait faire éclater enfin ce nuage gros d'orage qu'ils voyaient toujours suspendu sur leur tête. A tort ou à raison ils ont peur et ne s'en cachent pas, témoin leur délibération (1) du 24 janvier 1791, dans laquelle, pour justifier la demande de trois cents hommes de ligne au district de Brest, le Maire s'écrie :

« ... Il faut s'élever avec courage pour parer les coups que les ennemis de la Révolution, dont Saint-Pol est rempli, cherchent à nous porter. Vous savez qu'il y a longtemps qu'on les prépare, les discours, les instructions incendiaires contraires aux décrets de l'Assemblée Nationale et surtout contre ceux concernant le Clergé, gagnent beaucoup dans le peuple et l'effrayent lorsqu'on lui répète qu'il n'y aura plus de religion, plus de baptême, plus de messe, plus d'église. On a tellement séduit les trois-quarts et demi des habitants de Saint-Pol, que d'un coup de sifflet de l'aristocratie sacerdotale on verrait la cohorte se soulever, tomber sur le petit nombre de bons patriotes et inhumainement les massacrer. Nous en serions les premiers victimes, puisqu'on attribue à la municipalité tout ce qui se fait de mal. Nous voilà au milieu des dangers, je n'en frémis pas, mais je songe à notre sureté. »

Cette crainte salutaire, on peut le dire sans jugement téméraire, ne fut donc pas étrangère à la sage lenteur de la municipalité à obtempérer aux injonctions du Département pour la prompte réorganisation du Collège. Et cette lenteur fut d'autant plus méritoire pour la municipalité, que le Collège, professeurs et écoliers, ne se gênaient guère pour manifester leur entière opposition aux principes et aux personnes du nouvel ordre de choses.

(1) L. 2.

(1) Mgr de la Marche, de son côté, par un homme d'affaire qu'il avait chargé en partant de représenter ses intérêts, menaçait, dès que les régents auraient quitté le Collège, d'en vendre tous les meubles et effets comme lui appartenant. Cette prétention fut repoussée par le Département, en la séance du 30 avril 1791 :

« Vu la lettre du bureau municipal de Saint-Pol, du 20 avril, par laquelle il donne avis que l'homme d'affaires de M. de la Marche se dispose, au départ des régents du Collège, à vendre tous les meubles et effets du Collège et de l'église qui en est dépendante ;

« Considérant que n'ayant été fait aucun inventaire des effets et étant présumés être à la disposition du ci-devant Evêque, la municipalité se trouve dans l'impuissance de veiller à la conservation des droits du Collège, qui sont ceux de la nation,

« Le Directoire déclare que les biens du Collège sont biens nationaux, et fait défense à M. la Marche de s'immiscer dans l'administration du Collège et de disposer d'aucun effet y existant.

« Ordonne au supérieur de fournir, dans le mois, compte de son administration au Département.

« Deux commissaires seront nommés par la municipalité, feront un inventaire de tous ces effets avec le procureur de la Commune. »

Dans la même séance, le Département constate le désarroi de la municipalité de Saint-Pol :

« Trois officiers municipaux, ayant des fonctions incompatibles, se retirent ; ce sont MM. Guillaume, Blandin, Langer. Plusieurs notables, sans doute intimidés par des ecclésiastiques non assermentés, déclarent se démettre. M. le Maire, M. Raoul et le procureur de la Commune, M. Le Gall, ayant perdu leur état par la suppression de la justice des Reguaires de Léon, déclarent se retirer dans des villes voisines. »

Sur quoi le Département arrête que l'assemblée primaire du canton se réunira tel jour qu'il plaira au Procureur-général-Syndic pour procéder à de nouvelles élections pour combler ces vides. *(A suivre.)*

(1) Registre dir^re du Dép^t. — Séance du 30 avril 1791.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SAINT POL-AURÉLIEN

Et ses premiers successeurs.

CHAPITRE Ier

L'ÉCOLE DE SAINT HILTUT

Des traditions respectables, trop longtemps dédaignées par une critique qui doute de tout excepté d'elle-même, affirment que la Grande-Bretagne avait reçu la foi dès le premier siècle. Le Prince des Apôtres, ayant établi son siège à Rome, aurait visité lui-même les immenses contrées qui devaient former le patriarcat d'Occident, et comme depuis l'expédition de Plautius, la grande île du Nord était devenue d'un accès facile ainsi que toute autre province de l'Empire, saint Pierre serait venu consacrer par sa présence la terre qui devait s'appeler *l'Ile des Saints*. Si le Vénérable Bède était seul à le dire, on pourrait l'accuser d'être rendu crédule par l'orgueil national ; mais le docte Dom Guéranger a soin de constater qu'un biographe grec du huitième siècle (reproduit par les Bollandistes), et un auteur syriaque du sixième (publié par le cardinal Maï) ont affirmé le même fait. Si nous admettons cette croyance, nous comprendrons mieux le mot d'Eusèbe :

« Pierre étant le vaillant chef de la milice divine, couvert de « l'armure céleste, était venu apporter de l'Orient à ceux qui habi- « taient vers le Couchant, la lumière précieuse des intelligences. »

Mais ni Pierre, ni les hommes apostoliques, qui peu après, vinrent prêcher Jésus-Christ aux Bretons-insulaires, ne constituèrent une église florissante, et ce fut seulement dans le siècle suivant qu'on put saluer dans la Bretagne une contrée chrétienne.

Le roi Lucius, dont le nom romain désigne évidemment un de ces princes que la puissance impériale établissait dans les pays de conquête, s'adressa à saint Eleuthère qui occupait alors la chaire de saint Pierre (177-192) ; il lui envoya une ambassade solennelle, lui demandant des missionnaires pour l'instruire dans la foi et lui administrer les mystères sacrés. Eleuthère reçut avec joie les envoyés du roi breton et donna mission à quelques prêtres d'aller soumettre à Jésus-Christ ce royaume de Lucius. Leur parole fut entendue, car lorsque peu d'années après, Tertullien écrivait contre les Juifs, la croix avait été arborée déjà dans les parties de l'île jusqu'alors inaccessibles aux légions romaines.

C'est ainsi que le Tout-Puissant consolait, par des conquêtes au-delà des mers, l'Église persécutée sur le continent. L'œuvre de saint Lucius et de saint Eleuthère fut donc couronnée d'un réel succès, et si plus tard, d'autres conquérants pacifiques durent achever ou renouveler l'œuvre du pontife et du roi, il y eut des chrétiens dans la Grande-Bretagne pendant les 400 ans qui devaient s'écouler en attendant le jour où saint Grégoire y enverrait saint Augustin.

A vrai dire, les superstitions païennes restaient vivaces chez cette race celtique qui a horreur du changement ; puis l'arrivée des Saxons et de cette tribu des Angles, qui devait donner son nouveau nom à la partie méridionale de l'île, avait été le signal de guerres désastreuses dans lesquelles bien des chrétiens avaient péri, tandis que les païens vainqueurs envahissaient le territoire.

Vers la fin du cinquième siècle, c'est-à-dire trois cents ans après le martyre de saint Eleuthère, on pouvait trouver dans certaines familles de la Bretagne, non-seulement la foi dans son intégrité (1), mais la vie chrétienne dans son plus complet épanouissement.

Dans l'histoire du pays qui nous occupe, c'est une grande époque que cette fin du cinquième siècle. En 480 naissait saint Benoit, destiné à devenir le père de cette grande famille de moines qui donnerait à l'Eglise saint Grégoire, et par lui, à l'Angleterre, saint Augustin. Mais, en attendant l'arrivée des religieux étrangers, l'Angleterre enfantait des Saints.

L'an 490, un comte breton, nommé Perphius, vit sa demeure réjouie par la naissance d'un petit enfant qui reçut le nom de l'apôtre Paul, et le surnom d'Aurélien. Le nom du père, comme celui du fils, dit assez que leur famille avait adopté la langue et probablement les usages du peuple vainqueur. Perphius (2) n'était pas seulement noble et riche, mais, au dire de Wormonoc, il occupait un rang très élevé.

Le lieu où il vivait s'appelait en langue bretonne *Penn-Ohen*, c'est-à-dire *tête de bœuf* (nom qui viendrait de la forme sous laquelle les gens de ces parages adoraient leur divinité nationale). L'on ne sait guère où était situé ce lieu ; mais comme, pour des raisons que nous verrons plus tard, le domaine de Perphius était situé au bord de la mer, nous devons croire que saint Pol naquit dans la Cornouailles insulaire plutôt que sur le territoire de la Cambrie, éloigné du littoral. Penn-Ohen était dans une contrée appelée *Brehant*, mais ce nom lui-même ne peut nous aider dans nos recherches, car l'endroit qui s'appelle aujourd'hui *Brant*, près de Plymouth et d'Exeter, ne correspond nullement aux données que nous avons par ailleurs.

Paul Aurélien, que nous appellerons Pol, du nom qui a prévalu et que le Saint a laissé à la ville illustrée par son siége épiscopal, ne fut pas le seul enfant de Perphius ; le noble comte eut neuf fils, et Wormonoc n'oublie pas de constater que ce nombre rappelle celui des chœurs angéliques ; les noms de six d'entre eux sont restés inconnus ; nous savons seulement que parmi les frères de saint Pol, il en était un qui s'appelait *Notalius* et un autre *Potolius* ; ils avaient trois sœurs, dont l'une se nommait Sicofolla.

(1) L'unité de la foi avait disparu dans l'île par l'enseignement hérétique du moine breton Pélage. (Ses premiers livres avaient paru en 405.) En 429, saint Germain d'Auxerre et saint Loup de Troyes furent envoyés par le Pape en Grande-Bretagne, où ils combattirent victorieusement l'erreur.

(2) *Porphius*, d'après Albert-le-Grand, Dom Lobineau et l'abbé Tresvaux.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Oubli regrettable des premiers historiens ! le nom de l'épouse de Perphius n'a pas été conservé ! Cependant le père et la mère de ces douze enfants étaient dignes de l'honneur que Dieu leur avait fait en leur confiant le trésor de cette jeune famille : ils les élevaient d'une manière conforme, non seulement à leur foi de chrétiens, mais à la distinction de leur naissance.

Entre ces douze enfants à la vie pieuse et pure, Pol s'était distingué dès l'âge le plus tendre, non seulement par cette innocence charmante qui s'ignore elle-même, mais par des dispositions saintes qui lui attiraient les grâces les plus choisies de l'Esprit-Saint ; elles coulaient sur lui comme une rosée, elles le pénétraient comme une huile parfumée.

Il vint un jour trouver son père et s'adressant à lui avec la plus humble soumission, il le supplia de le conduire à un homme qui communiquerait à son cœur la flamme de la charité, à son esprit la lumière de la science ; il voulait un maître qui l'appliquerait à l'étude des saintes lettres et prendrait soin de son salut et de celui de beaucoup d'autres. Perphius répondit à cette demande par un refus formel. C'était en cet enfant qu'il avait surtout placé son espérance. Fils d'illustres aïeux, il voulait que leurs glorieuses traditions fussent continuées par sa descendance ; c'était surtout à Pol qu'il voulait laisser cet héritage de gloire avec l'héritage de sa fortune ; mais l'enfant ne se rebuta point ; il revint et revint encore à la charge, il amena tout un bataillon de ses jeunes amis à joindre leurs prières aux siennes, si bien qu'avec leur concours il vainquit l'obstination de son père.

Dieu ne se laisse pas vaincre en générosité. Quand le comte eut enfin donné son consentement, non seulement il n'en éprouva point de regret, mais au sortir de ce combat entre sa foi de chrétien et son amour de père, il se sentit pénétré d'une joie profonde, et s'adressant à Celui dont la puissance infinie dispose de toutes choses, il lui fit cette prière : « O Seigneur, mon Dieu et mon Roi, toi qui peux tout, toi qui d'un signe de ta volonté règles et gouvernes toutes choses, avec bonheur je te rends grâces à toi qui m'a donné pour fils ce cher enfant, à toi qui l'as choisi pour détourner par ses prières tous les maux de moi et des miens, pour prendre les intérêts de sa patrie, pour éloigner d'elle les calamités, enfin pour servir ton nom. »

C'est vraiment par une disposition de la divine sagesse que ce seigneur laissa si complètement de côté ses vifs désirs de voir sa descendance se perpétuer dans la vie du siècle. Désormais, il ne pensa plus aux choses du monde, mais aux choses de Dieu ; son unique souci c'était, non plus son épouse et ses enfants selon la chair, les richesses et les honneurs de ce monde, mais bien le service du Seigneur ; méprisant la vaine gloire d'ici bas et se donnant tout entier à son Créateur, il s'immolait lui-même comme une victime de louange (1).

(1) Voulant donner au lecteur une idée de la manière dont Wormonoc traite son sujet, j'ai suivi jusqu'ici de très près le récit du moine de Landévenec.

Celui dont la Providence dispose tout avec une bonté égale à son infinie sagesse avait merveilleusement choisi l'homme qui allait cultiver la nature exquise du fils de Perphius, nature embellie déjà de tant de grâces.

Bien des écoles monastiques du cinquième siècle ont laissé de glorieux souvenirs, mais nulle n'a été plus florissante et n'est restée plus célèbre que celle de saint Hiltut. Elle était établie dans une île appelée Pyrus (1). Quant au saint abbé. Il était comme son nouveau disciple le fils d'une noble race ; son père s'appelait Bican, sa mère Riemguilid était fille d'un roi de Cambrie ou peut-être (mais c'est moins probable) d'un roi de la Petite-Bretagne

D'après le *Propre de Quimper* qui est ici l'écho des anciens hagiographes, il embrassa d'abord le métier des armes, jeune encore, il obtint un rang élevé dans l'armée du roi de Clamorgan, et devint-même dit-on son principal ministre ; puis réfléchissant aux conseils que lui avaient donnés Cadoc, le plus doux des saints de la Bretagne insulaire, il comprit que la richesse n'est rien, que la faveur des rois n'est rien, et n'ayant plus d'autre but que de développer en lui-même et chez les autres la divine charité, il se fit moine.

Au moment même où il choisissait ce genre de vie, saint Germain d'Auxerre, l'homme admirable dont la vie rappelait celle de saint Martin de Tours venait d'aborder pour la seconde fois en Grande Bretagne afin d'achever ce que dans un premier voyage il avait si heureusement commencé en combattant l'hérésie de Pélage. Hiltut se mit sous sa direction, et travailla avec tant d'ardeur et de succès qu'il eut bientôt acquis une science étendue et solide.

Bien qu'on ne puisse l'affirmer, on peut admettre (d'après une très ancienne Vie de saint Samson) que saint Germain lui-même lui conféra le sacerdoce ; on ne peut non plus préciser la durée du temps qu'il passa sous la conduite du saint Evêque d'Auxerre, mais du moins l'on peut dire qu'il profita des leçons reçues pendant cette période car, devenu maître à son tour, il ne se contentait pas d'enseigner à ses élèves la science sacrée dans ce qu'elle a de plus sublime, il les instruisait dans les lettres humaines et les arts libéraux, la poésie, la rhétorique, la philosophie et les mathématiques (2). Nous avons dit que l'*île* de saint Hiltut s'appelait Pyrus ; l'auteur de la Vie de saint Samson dit que le monastère s'appelait Merchiau ; c'était une maison magnifique construite sur le patrimoine de l'Abbé ; Hiltut n'avait pas seulement donné pour la fondation le terrain nécessaire, mais il avait consacré à cette œuvre tout son héritage. Saint Dubric, évêque de Landaff, l'avait

(1) Dom Plaine fait remarquer qu'ici et ailleurs encore Wormonoc appelle *île*, toute terre isolée du territoire adjacent, par n'importe quel obstacle (mer, fleuve ou montagne). L'*île* de Pyrus était située à la frontière d'un pays que notre auteur appelle *patria Demetiarum*, et les actes de saint Cadoc *Demetia*.

(2) Dom Lobineau.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

beaucoup aidé par ses conseils à mener cette entreprise à bonne fin. Une particularité qui justifiait le choix de l'emplacement du nouveau monastère, c'est qu'il était à peu de distance de l'admirable abbaye de Lancarvan où, sous la conduite de saint Cadoc, une multitude de moines et d'écoliers s'étaient voués à chanter, comme les anges du ciel, les divines louanges.

(A suivre.)

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES C. LÉON, *rue Astor, 1,* QUIMPER.

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les **SEMAINES RELIGIEUSES** et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

Un catholique sincère, propriétaire du clos de Tiloli, ancien domaine des *RR. PP. Passionnistes*, à Bordeaux (Gironde), désirant contribuer à l'achèvement de l'Eglise du Sacré-Cœur, offre aux familles chrétiennes un **excellent Vin rouge** de Bordeaux, **garanti naturel** à 125 fr. la barrique de 225 *litres*, logé, rendu franco de port et tous droits de régie payés à la gare la plus proche du destinataire. Les bénéfices en entier seront versés à l'œuvre dont il est parlé ci-dessus.
Adresser les demandes à M. l'abbé **MERCIER**, curé du Sacré-Cœur, à Bordeaux, qui les fera parvenir à la maison expéditrice. Des échantillons seront envoyés franco sur demande.

FONDERIE DE CLOCHES
Adolphe HAVARD,
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la **Peau**, même des **Plaies variqueuses** dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND**, Méd. sp., à **Melun**. — Consult. gratuites par corresp.

SAVON ANTISEPTIQUE AU
GOUDRON BORATÉ
Maladies de la peau, engelures, antiseptique, crevasses, engelures, etc.
Franco contre mandat
J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

AMEUBLEMENTS D'EGLISE, STATUES, CHEMINS DE LA CROIX
Seuls fabricants de la Statue
GROUPE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE
Maison THENON-MEUNIER, 18, Impasse du Maine et 9, rue Madame, Paris

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

LES FÊTES DU TRIDUUM

DU BIENHEUREUX

JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

A QUIMPER

LES 6, 7 & 8 JUILLET 1888

Sous la présidence de Mgr LAMARCHE, Évêque de Quimper et de Léon.

Nous renonçons à dire ce qu'ont été ces fêtes à Quimper, l'enthousiasme qu'elles ont excité dans tous les rangs de la société et parmi le peuple, l'explosion de foi et d'espérances qu'elles ont provoquée. Jamais, croyons-nous, aucune fête n'a été aussi populaire, ni aussi réussie. Chacun s'est senti enlevé, poussé comme par un sentiment de reconnaissance pour s'acquitter d'une vieille dette à l'égard de ces chers et humbles maîtres, si connus et si aimés.

Cet élan ne date pas du premier jour où ces fêtes ont été annoncées. Qu'allait-on faire ? Que devait-on faire ? Comment s'y prendrait-on pour répondre dignement aux désirs des Frères et donner au Bienheureux de la Salle l'honneur qui lui est dû ? Autant de questions qui se posaient, autant de difficultés qui réclamaient une prompte solution.

Pourquoi ne le dirions-nous pas à la louange de notre cher Quimper : Les meilleures populations ne sont-elles pas les plus lentes à se mouvoir et à donner ensuite tout ce qu'elles peuvent donner ? A Quimper, le déplacement est difficile et lent, mais une fois que toutes les bonnes volontés sont en jeu, que tous les cœurs ont fusionné, que toutes les glaces sont rompues, on devient ardent, on veut bien faire, on fait des merveilles, et à cette œuvre, devenue l'œuvre de tous, on apporte son cœur, son intelligence, sa bonne volonté, en un mot toutes les ressources dont chacun dispose.

C'est cette entente, ce sont les industries de tous, c'est ce goût inné du beau qui ont donné à la cathédrale cette parure de fête inoubliable pour ceux qui l'ont vue ces jours derniers.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A la voûte d'innombrables oriflammes de toutes couleurs sont suspendus sur nos têtes ; des festons de guirlandes dans lesquels l'on a mis de belles roses, vont d'arcades en arcades et retombent gracieusement dans chaque ogive, au milieu de laquelle descend une suspension gracieuse et légère ; dans les bas-côtés, à chaque pilier sont appliquées les armes de chaque nation dans laquelle les Frères ont des maisons, et au-dessous, dans un cartouche, se lit le nombre de Frères, d'établissements et d'élèves.

Voilà la première disposition rendue complète par un grand et beau transparent placé au chevet de l'église, contre la fenêtre supérieure : l'effet sera excellent ; du premier coup d'œil on verra tout de suite pour qui ces fleurs et qui l'on veut honorer.

A l'entrée du grand chœur, près du pilier de gauche, sur un autel provisoire, le même que celui qui sert pour le mois de Marie, la nouvelle statue du Bienheureux est placée, entourée de fleurs et de lumières. Il est debout, et tient à la main, dans une attitude réfléchie, le livre de ses *Constitutions*. Cette statue est d'un bon maître.

On dispose les lumières : un cordon de bougies courra dans les premières galeries, et au-dessus, des verres de couleur placés symétriquement donneront à la voûte des reflets chauds et mystérieux. Rien ne doit manquer : peut-être même faudra-t-il s'opposer à un excès de décorations, pour laisser bien visibles les grandes lignes de la cathédrale.

Ces dispositions sont habilement prises par les Frères, sous la direction de M. l'abbé Abgrall ; la cathédrale est envahie par une fourmilière d'ouvrières, naturellement toutes volontaires, toutes joyeuses, actives et empressées. Depuis plus de deux mois, les Dames de la ville, retirées dans leurs maisons ou réunies dans des ateliers improvisés, ont confectionné des milliers de roses de toutes nuances, et des mètres et des mètres encore de guirlandes.

Sera-t-on prêt pour l'heure dite ? Plusieurs ne le croient pas. Il y a encore tant de tableaux à fixer, tant de cartouches à mettre en place, tant d'oriflammes à assujettir ! Le nombre des ouvrières augmente, gênées par la foule qui, elle aussi, veut voir, pénètre partout, s'arrête et lit la vie du Saint, retracée époque par époque, dans les écussons qui font face à ceux dont nous avons déjà parlé dans les bas-côtés. Il y a encombrement, mais un encombrement qui fait plaisir : la joie est dans tous les yeux, on s'aborde, on cause du succès des modestes Frères, et on se réjouit de les voir si dignement fêtés dans leur Fondateur, car c'est bien là la signification de la fête qui se prépare : à l'occasion du père, ce sont ses enfants, continuateurs de son œuvre, que nous entourons, remercions et fêtons !

Enfin, tout s'achève, et le cher Frère Directeur du Noviciât, l'âme de cette colossale préparation, pourra bientôt dire : tout est prêt, chacun s'est surpassé pour Dieu et pour les Frères.

***

Les cloches, à l'*Angelus* de jeudi soir, annoncent l'ouverture du Triduum. Belles sont nos cloches, expressives et gaies sont leurs notes ; elles disent nos joies dans le moment : n'ont-elles pas dit nos tristesses et nos deuils ? Ce soir-là, elles convoquaient aux réunions du lendemain, vendredi 6 juillet.

La messe basse était à 6 heures 1/2. M. l'abbé Le Coz, ancien élève des Frères, premier vicaire de la cathédrale, avait accepté de la dire. L'assistance était nombreuse ; les Frères, à bon droit, occupaient et occuperont, pendant ces trois jours, une partie considérable de la nef avec leurs élèves ou novices. Les chœurs sont groupés près du petit orgue.

Les élèves des Frères et leurs novices étant très nombreux, il a été décidé que, le premier jour, seuls, les élèves de la ville de Quimper appartenant aux écoles privées de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu seraient admis dans les places réservées, le second jour serait pour les novices, grands et petits, et le troisième jour, pour les élèves du Pensionnat Sainte-Marie.

Les élèves de nos écoles libres avaient donc la joie d'être les premiers à la fête : leurs chants bien exécutés, et les nouveaux cantiques, composés en l'honneur du Bienheureux, chantés avec élan ont fait plaisir à tout le monde.

O La Salle, humble et vaillant maître,
Nos cœurs sont fiers, sont triomphants :
Comblant le vœu de tes enfants,
Sur l'autel on vient de te mettre !
Nous te dirons, chaque jour au saint lieu :

REFRAIN.

Protège-nous, La Salle, près de Dieu !
Dieu te fit naître au sein de l'opulence,
Tout t'invitait au terrestre bonheur,
Tu dédaignais plaisirs, faste, indolence.
En vain Satan guettait ta défaillance :
Tu devins prêtre et servis le Seigneur.

Quand tu priais dans cette basilique
Où l'huile sainte au front des rois coulait,
Reims admirait ta ferveur angélique...
Mais tout-à-coup, grande âme apostolique,
Loin des honneurs, ta vertu se voilait.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

La charité brûle dans ta poitrine :
Tu veux gagner l'enfance à JESUS-CHRIST,
Et tu te fais, pour semer sa doctrine,
Chez les petits, toi de haute origine,
Pauvre de biens, surtout pauvre d'esprit.

Que de travaux ! quels combats ! quel martyre !
Tu fus broyé comme un grain de froment ;
Mais l'œuvre vit, si l'ouvrier expire.
Où n'a-t-il pas étendu son empire,
Ton salutaire et ferme enseignement ?

Gloire à tes Fils, de leur Père ils sont dignes !
Chrétiens par eux, ah ! nous les bénissons !
Quel héroïsme, au milieu de nos lignes,
Ils déployaient, ces brancardiers insignes !
France, aime-les ! France, suis leurs leçons !

Les communions furent déjà nombreuses ; mais, les deux jours qui suivirent, elles l'ont été bien davantage. Le caractère de cette fête est de se rapprocher de Dieu par une communion en l'honneur du Bienheureux, de se recommander ainsi à lui et de s'assurer le profit des indulgences si larges et si abondantes accordées par le Saint-Père à cette occasion: une indulgence plénière aux conditions ordinaires, et cent années d'indulgences à gagner, une fois chaque jour, pour une seule visite faite à la cathédrale en priant aux intentions du Souverain Pontife.

A dix heures, M. l'abbé Le Roy, recteur de Saint-Mathieu, a chanté la grand'messe.

La grand'messe est l'acte le plus auguste de notre sainte religion : c'est le sacrifice du corps et du sang de Notre-Seigneur qui s'accomplit avec éclat et solennité. Beaucoup de fidèles y ont assisté ; tous se sont montrés satisfaits de la messe du frère Léonce, bien interprétée par les élèves du pensionnat.

Après l'Elévation, au milieu du silence le plus complet, une belle voix de basse chante avec âme un *Benedictus* qui attire l'attention de toute l'assistance.

A deux heures, nouvelle réunion présidée par M. de Penfentenyo, curé de Saint-Corentin. Au pied de la statue, bénite par lui le matin avant la messe, se trouvaient les enfants des écoles privées, garçons et filles, sous la surveillance de leurs maîtres et maîtresses.

On voulait justement rendre au Bienheureux un hommage qui lui est dû : avant de fonder l'Institut des Frères, Jean-Baptiste de la Salle avait consacré ses premiers soins et appliqué son zèle à la direction et au développement d'une œuvre d'éducation pour les petites filles ; puis il avait dirigé toutes ses peines et toute son activité du côté des garçons : ces derniers, de tout temps, ont été plus négligés que les filles, en faveur des quelles de nombreuses œuvres sont établies.

M. l'abbé Rossi leur a adressé quelques mots.

Le soir à 7 heures et demie, la cathédrale était pleine depuis longtemps, quand M. l'abbé Péron, chanoine, curé-archiprêtre de Quimperlé, est monté en chaire pour faire une solide et complète instruction sur l'éducation chrétienne. M. le chanoine Péron, surmontant une douleur profonde, malgré un deuil qui avait brisé ses forces, a montré, avec une grande puissance de logique, la nécessité de donner aux enfants des principes chrétiens, sans lesquels, comme il le disait si bien, il n'y a que des *impatients et des révoltés*. Rien n'est plus juste, rien n'est de nos jours plus évident. Nous aurions voulu que les hommes d'opinions différentes des nôtres, mais de bonne foi, fussent là sous la chaire pour saisir les arguments pressés, irréfutables, d'un esprit éminent, lancés avec force par le cœur d'un apôtre.

La bénédiction donnée par M. l'abbé Le Roy, et les chants exécutés par les enfants des Frères, on s'est séparé ; l'heure était avancée, mais chacun, en regagnant son domicile, faisait part de son admiration pour cette illumination, qui, de la base au sommet, éclairait la cathédrale, et pour le transparent, dans lequel, si bien et si nettement se détachait le Bienheureux dans son apothéose ; les anges l'accompagnent dans sa marche au ciel, et montrent à la terre, écrites en caractères éternels, ses œuvres fécondes.

Tout cela est du meilleur effet.

***

Samedi matin, la messe est dite par M. l'abbé Bulot, aumônier du Noviciat ; comme la veille, et plus que la veille, les communions sont nombreuses : touchant spectacle qui dit assez qu'il suffit de vouloir pour jeter nos masses chrétiennes aux pieds de ses prêtres, et les conduire à la Sainte-Table.

Ces trois jours, à cause des communions si longues et de la foule qui interceptait le passage dans les bas-côtés, la Sainte-Table avait été placée dans le sanctuaire, et deux prêtres distribuaient la sainte communion.

La grand'messe est chantée par M. l'abbé Laurent, aumônier du pensionnat Sainte-Marie. Le *Kyrie*, le *Gloria* et le *Credo* sont de Bordèse, et de l'aveu de tous, ils ont été chantés par les Petits-Novices avec une sûreté, une précision, un ensemble, qui leur font honneur.

Dans la bouche de ces jeunes enfants, la musique était réellement une prière qui prenait tous les tons de la supplication pour arriver jusqu'à Dieu.

Toute la journée, beaucoup plus encore que les samedis ordinaires, des étrangers à la ville ont parcouru et admiré les

Archives diocésaines Quimper et Léon

décorations de Saint-Corentin ; ils s'arrêtaient devant la statue du Bienheureux et priaient longuement près de ses reliques.

Le soir, M. l'abbé Rossi, dans une courte instruction, a dit les gloires de Jean-Baptiste de la Salle : il a été saint, fondateur et serviteur : saint illustre par ses vertus héroïques, fondateur puissant d'une œuvre admirable établie sur les croix de chaque jour, et serviteur zélé de l'Eglise, dont il a merveilleusement favorisé la mission près des petits et des pauvres.

M. le Curé de la cathédrale a donné la bénédiction du Saint-Sacrement, et les Petits-Novices qui avaient chanté et servi à l'autel toute la journée dans leurs gracieux et riches costumes d'enfants de chœur, ont produit par leur modestie et leur excellente tenue la meilleure impression.

Le produit des quêtes leur est réservé. Quelle est belle l'Œuvre des Petits-Noviciats ! Prendre des enfants jeunes encore, les élever, les instruire, en développant en eux les germes de vocation que Dieu y a déposés, et les conduire au Grand-Noviciat sans pression aucune pour devenir Frères, c'est-à-dire des religieux voués à la pauvreté, à la plus humble, à la plus dure, à la plus ingrate des conditions près des enfants du peuple, que c'est beau et grand ! Mais qu'il y a loin du jour de l'entrée d'un jeune Novice dans la maison au moment où, formé à sa vocation, capable d'apprendre et d'enseigner, il monte dans la chaire pour donner aux autres ce qu'il a reçu lui-même ! Combien de ces chers petits, pour des motifs douloureux et avouables, doivent rentrer dans le monde, après avoir coûté beaucoup, et n'avoir rien rapporté à l'Œuvre ! Et cependant le salut est là ! Aussi, est-il nécessaire que les chrétiens aisés prélèvent sur leurs dépenses quelques ressources qui facilitent ces vocations, élargissent le bien, et assurent l'éducation morale et religieuse du peuple par les Frères.

Dimanche, la messe de 6 heures 1/2 est dite par M. le curé, dont tout le monde apprécie le zèle et le dévouement pour sa paroisse et les œuvres. Incalculable est le nombre des communions ! Les enfants de Sainte-Marie occupaient la nef et une partie du chœur : c'était leur jour de fête. Ils ont chanté aux offices avec un succès et un goût qui ont été remarqués.

A dix heures, Mgr Lamarche a célébré la messe pontificale. Sa Grandeur tenait à donner aux bons Frères un témoignage public de son attachement, et voulait ajouter à cette fête tout l'éclat des pompes religieuses.

La messe chantée est de Mozart ; elle a vraiment dépassé les espérances. Le *Gloria* et le *Sanctus* ont produit un effet saisissant.

A l'*Agnus Dei*, on a fort goûté le solo d'un jeune élève dominant de toute la force de son organe souple et délicat le chœur de ses condisciples.

A la suite des vêpres pontificales, en faux bourdon, un groupe de séminaristes a exécuté les chants du salut : musique pieuse, expressive, qui a répondu à l'attente de tous.

Nous devons une mention spéciale à la musique instrumentale du Pensionnat. Pendant ces trois jours, elle a fait entendre aux différents exercices du *Triduum* les morceaux les plus variés. Mentionnons comme ayant attiré l'attention du public : *La Druidesse*, marche brillante par Burgmann, *Marie Stuart*, ouverture par Bléger ; *La Sémouze de E. Marie* et *Lætitia*, marche triomphale par Clodomir. L'hymne *Iste Confessor*, avec orchestre, sur l'air de l'hymne de saint Corentin, nous a rappelé les émotions de la fête célébrée naguère en l'honneur de notre illustre patron. Cette hymne, ainsi que les cantiques au Bienheureux, ont été chantés avec une puissance de voix remarquable : le Noviciat, le Pensionnat, les écoles libres confondaient leurs accents de reconnaissance et d'amour dans une commune prière.

L'orgue était tenu par l'organiste ordinaire de Saint-Mathieu. Il a déployé un réel talent dans cette circonstance. Son accompagnement riche et varié n'a pas peu contribué au succès du chant et de la musique.

***

Le soir, plus d'une grande heure avant le panégyrique, pas une place n'était disponible dans la vaste cathédrale ; une foule pieuse, recueillie, mais avide d'entendre la parole austère et grave d'un religieux éminent, avait tout envahi. Nous n'analyserons pas le magistral discours du R. P. Lemoigne, de la Compagnie de Jésus, supérieur de Saint-Joseph. C'est, sans doute, un monument élevé à la gloire de Jean-Baptiste de la Salle, mais c'est surtout une thèse vigoureuse et irréfutable contre ceux qui ne veulent point d'enseignement religieux. Le Révérend Père a une voix claire, bien timbrée ; sa parole est lente, elle veut arriver partout ; par moment, son débit est rapide ; il éclate ; il est flagellant ; on sent que l'indignation mal retenue déborde d'un cœur qui n'aime que Dieu, ses frères et la vérité.

Ce discours restera : il a produit la plus vive impression. Nous sommes heureux de le donner ici intégralement.

***

« *Hic est fratrum amator et populi Israël : Le voilà, le vrai ami de ses frères et du peuple d'Israël !* (II Mach. xv. 14.)

« Mes Frères,

« Le propre des œuvres de Dieu est la stabilité et la fécondité. Le Seigneur les suscite dans sa miséricorde sur les peuples et sur

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les âmes ; il les tire du néant pour montrer la puissance de son bras ; il les fait grandir par la vertu de la croix, les cimente des sueurs et des larmes de Ses Saints, et Sa Droite les bénit.

« Les générations passent ; les noms retentissants des enfants des hommes, après avoir rempli la terre de leur fracas, rentrent dans le silence et dans l'oubli ; les peuples s'agitent, se bouleversent, changent leurs gouvernements et leurs lois ; la figure de ce monde se renouvelle sans cesse, mais les œuvres divines restent, et les Saints de Dieu continuent à vivre dans leur postérité spirituelle, dans leurs bienfaits continués à travers les âges, la vénération et la reconnaissance des nations. Ils ont cherché avant tout le royaume de Dieu et sa justice ; Dieu leur donne de surcroît d'être les vrais amis de leurs frères et de l'humanité.

« Tel fut au XVII[e] siècle le grand serviteur de Dieu Jean-Baptiste de la Salle, fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, que le Souverain-Pontife Léon XIII vient de placer sur les autels en le déclarant Bienheureux.

« Il est bon, il est opportun, en ces temps de blasphèmes et de haine satanique contre Dieu, de revendiquer nos gloires, de montrer nos héros chrétiens à ce peuple que l'on veut détacher du Christ, de lui dire en face : O peuple trop oublieux de ton baptême, tes vrais amis, tes véritables bienfaiteurs, sont les hommes de Dieu, tes Évêques, tes Prêtres, tes Religieux ; leurs œuvres, quoi qu'on en dise, sont les œuvres essentiellement populaires.

« C'est à ce point de vue unique, mes bien chers Frères des Ecoles chrétiennes, qui m'avez fait l'honneur de me confier aujourd'hui l'éloge de votre glorieux Père, que je veux me placer pour l'envisager avec vous.

« Je vous dirai d'abord comment et à quel prix Dieu a préparé aux enfants du peuple l'un de leurs plus grands bienfaiteurs en la personne du Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle ; puis étudiant le cachet propre de son Institut, je vous montrerai son œuvre de charité s'accomplissant toujours par l'abnégation de ses Fils, au grand avantage du peuple chrétien : *Hic est fratrum amator et populi Israël !*

« Daigne la mère de Jésus, si tendrement aimée dans les écoles chrétiennes, les bénir, les conserver et augmenter toujours, et présider elle-même à ce discours ! *Ave Maria...*

I.

« Le grand précepte de la loi nouvelle est la charité : *diliges*, vous aimerez d'abord Dieu avant et par-dessus tout, puis, le prochain comme vous-même pour l'amour de Dieu.

« Cette parole divine, tombant au milieu du monde, a radicalement changé les rapports des hommes entre eux : elle a si bien formé le fond de l'esprit chrétien que, désormais, Religieux et Incrédules tous font profession d'aimer les hommes.

« Humanité, fraternité, philanthropie, bienfaisance, chacun

s'en targue ; nul qui ne se prétende l'ami du peuple et qui n'aspire au titre de bienfaiteur de ses frères.

« Mais que ces amours sont différentes ! Diverses en sont les sources, les caractères aussi en sont bien opposés.

« Je trouve d'abord l'amour des hommes pour *soi-même*, au profit des affections propres, des intérêts personnels : c'est de l'égoïsme raffiné et de l'exploitation habile de la popularité pour son compte, son ambition, sa fortune. C'est un si noble manteau à jeter sur ses épaules que celui du zèle pour les intérêts populaires ! Il est si beau, si glorieux de se draper à la face de son pays, dans ce prétendu désintéressement, de se poser, sur les places publiques et dans les assemblées de la nation, en champion de l'opprimé et en défenseur du peuple souffrant ! C'est d'ailleurs, au temps où nous vivons, un rôle fort lucratif, pas malaisé : pour l'ambitieux, c'est le chemin le plus court et le plus assuré pour arriver aux sommets qu'il convoite.

« Sans descendre à cette basse exploitation de la popularité pour son propre compte, est-ce que l'homme ne se cherche pas souvent lui-même au fond des amitiés les plus saintes ? Le père et la mère ne se retrouvent-ils pas quelquefois eux-mêmes dans l'affection qu'ils croient avoir pour leurs enfants ? L'égoïsme est le fond de notre pauvre nature humaine. Les hommes ! on peut aussi les aimer pour *eux-mêmes* : telle est bien la prétention de la philanthropie qui a rompu avec le Christ : l'humanité pour l'humanité ; la bienfaisance pour elle-même : voilà sa pompeuse devise, devise souvent répétée, mais bien rarement réalisée ! Au reste tout n'est point chimère dans cette prétention. L'homme, malgré ses petitesses, est par lui-même une créature assez belle, assez noble, pour captiver notre sympathie et notre admiration. Mais, que cet amour est froid et fragile, quand un amour plus haut ne l'élève pas à des régions supérieures et ne lui communique rien de sa propre solidité !

« L'Histoire en main, les hommes n'ont été universellement et généreusement aimés, que depuis la promulgation de la loi divine de la charité. Ceux-là seuls, et à leurs dépens, sont les vrais amis des hommes qui commencent par aimer Dieu, principe de tout bien, et leur prochain comme eux-mêmes pour l'amour de Dieu.

« Voilà la source intarissable de toute véritable dilection, ce qui donne à l'amour chrétien sa force, son abnégation, sa solidité ! Dans le pauvre on aime un Dieu pauvre pour nous ; dans le pécheur on aime la Sainteté sans bornes ; dans l'homme qui passe, on salue l'Éternel qui aime ses enfants d'une dilection infiniment gratuite et divinement magnifique.

« Il nous est aisé maintenant d'établir la différence entre le procédé humain et le procédé divin pour préparer au peuple de vrais amis et de véritables bienfaiteurs.

« Un jeune homme veut se faire un nom, se créer une fortune, une influence : au milieu d'études ordinairement tronquées, de distractions souvent immorales, turbulentes toujours ; muni d'une

Archives diocésaines de Quimper et Léon

demi-science qui a surtout appris à ne douter de rien, à affirmer résolûment, à se dégager de tout scrupule ; armé de formules d'autant plus retentissantes qu'elles sont plus creuses, il attendra l'heure favorable. Il commencera par exalter la grandeur du peuple et faire ressortir la petitesse des grands ; il dénonce l'oppression du pauvre par le riche ; il tonne contre les pouvoirs prétendus tyranniques ; il revendique pour toutes les convoitises leur droit au grand soleil et au banquet de la vie. A ce compte, et sans autres frais, le voilà réputé l'ami du peuple ! Vienne quelque révolution sociale, il est tout désigné à l'enthousiasme populaire et bientôt porté sur le pavois; en attendant la honte et les gémonies, il recevra en honneurs et en richesses, le prix de sa trop facile habileté, le salaire de sa trop égoïste humanité. Tel est le procédé humain.

« Et le procédé divin, quel est-il ? Il n'est, à vrai dire, pour les hommes, qu'un seul ami et un frère capable de les consoler et de les sauver : c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ. Et voici comment il leur a montré son amour. Leur nature, leurs souffrances, leurs misères, il les a unies en sa personne adorable, à sa divinité. Lui, la Sagesse même, balbutie le langage des petits : lui, la Félicité même se fait pauvre et souffrant : lui, la Splendeur du Père, se met au rang des vils esclaves, est condamné à mort comme un scélérat. Ainsi a-t-il glorifié son Père et sauvé les hommes en leur donnant, avec son sang, la vérité, la vertu, véritable noblesse de l'âme, la paix dans l'épreuve, et l'espérance d'une bienheureuse immortalité.

« Les apôtres sont venus après le Christ : ils ont porté au monde la foi, la dignité chrétienne, avec l'amour de Dieu et du prochain, mais au prix de quelles souffrances ! Véritables amis de leurs frères, ils ont versé sur eux des flots de lumière en versant des torrents de sang, et ils ont mérité par leur mort de les jeter entre les bras du Christ et jusque sur le cœur de Jésus.

« Voyez passer ces nombreuses légions de Saints, véritables pères de peuple, lumières des nations, héros de l'apostolat et de la charité, leur secret est celui du Maître : aimer Dieu et le prochain à ses dépens ; verser sur leurs frères des flots de tendresse et des bienfaits incalculables, au prix de l'abnégation totale de soi-même. Comme Jésus ils ont pensé que leur gloire n'était rien, mais qu'il importait absolument que Dieu fût glorifié et aimé. Avec Jésus ils ont compris que l'œuvre de Dieu ne se fait ici-bas que dans la souffrance et par la sainteté, aussi ont-ils crucifié leur chair avec ses vices et ses convoitises, pour être des envoyés fidèles du Christ et ses serviteurs irréprochables.

« C'est ce qu'a fait le Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle, et ce que font ses successeurs dans son œuvre. Ah ! lui, il n'avait pas prodigué aux bagatelles d'une vie mondaine sa chrétienne et studieuse jeunesse ! Lui, il n'avait pas préludé aux fortes luttes de l'avenir par une vie molle et toute de plaisirs ! Innocent enfant, pieux adolescent, il eût bientôt fait, aux premières inspirations de

la grâce, de renoncer à toutes les espérances que sa famille fondait sur sa tête. Jeune clerc, puis chanoine de l'insigne Eglise de Reims, il attendit, dans la pratique et l'édification d'une vie vraiment sacerdotale, l'heure du Seigneur ; et, quand cette heure a sonné, son cœur est prêt pour le dévouement et pour le sacrifice.

« Se faire le maître d'école des petits enfants, des petits enfants pauvres de préférence, leur enseigner les premiers rudiments des sciences humaines, ah ! certes, ce n'était pas une œuvre attrayante à la nature ; et alors, comme aujourd'hui, elle n'occupait pas dans l'estime publique la place honorable qu'elle mérite.

« Il le dit lui-même humblement : la condition de ses propres valets lui semblait préférable à celle des maîtres des premières écoles. Aussi, que de répugnances à surmonter pour vaincre la mauvaise nature et triompher des sarcasmes des habitants de la ville de Reims !

« C'est ainsi que, par le sacrifice de l'amour-propre et de la popularité, il prélude à l'œuvre populaire par excellence, et prépare des légions de vrais amis et de véritables bienfaiteurs aux enfants du peuple. A ces traits, je le reconnais : *Hic est fratrum amator et populi Israël* : voilà le vrai ami de ses frères et du peuple d'Israël !

« Mais quoi ! disaient les critiques, il est facile de prêcher la pauvreté et l'abandon à la Providence, quand on est dans l'opulence, qu'on est pourvu d'un riche patrimoine, que l'on jouit d'un bon canonicat. Le prédicateur aurait meilleure grâce à exhorter et persuaderait mieux en commençant à pratiquer lui-même ce qu'il enseigne aux autres. » C'en est assez : en dépit des avis des sages, Jean-Baptiste de la Salle renonce à tout, se fait pauvre et devient assez riche de Jésus-Christ pour donner de l'abondance de son esprit aux religieux, dont il devient le père, et aux petits enfants, dont il se fait l'instituteur. Et, tant que subsistera la Congrégation, dont il est l'auteur après Dieu, sa pensée et ses exemples se perpétueront avec ses lois : dévouement, sacrifice, abnégation de la volonté et de l'amour-propre, dépouillement des biens terrestres, renoncement aux joies du monde.

« A ce prix, l'homme de Dieu achète le droit de consumer sa vie entière au labeur obscur, ingrat, rebutant parfois, d'enseigner les pauvres ignorants ; c'est en mourant à soi-même qu'il devient l'ami de ses frères et du peuple de Dieu.

« Tel fut le procédé divin sur votre Bienheureux Père, chers Frères des Ecoles chrétiennes, tel il sera toujours sur vous, tant que vous serez ses vrais imitateurs et ses enfants.

II.

« Etudions dans plus de détails cette œuvre régénératrice, et nous verrons de plus en plus que l'homme de Dieu est l'homme du peuple, et que ses œuvres sont vraiment les œuvres populaires.

« De quoi surtout le peuple a-t-il besoin ? Que faut-il à sa dignité

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et à son bonheur? Je ne connais pas de question plus grave à poser, de problème plus noble à résoudre.

« La philosophie du XVIII^e^ siècle, impie et railleuse, a donné sa solution. « Le peuple, a-t-elle dit, par la bouche d'un de ses principaux coryphées, le peuple n'a pas besoin d'être instruit, mais mené ; du foin et un aiguillon, comme à un animal, c'est ce qu'il lui faut. » C'est Voltaire qui a prononcé ces abominables paroles... lui, qui méprisait tant les petits et flattait bassement les grands ; lui, qui félicitait Frédéric de Prusse d'avoir vaincu les Français ; lui, qui a traité Notre-Seigneur Jésus-Christ d'infâme ; qui a traîné dans la boue nos plus pures gloires chrétiennes et nationales, comme Jeanne d'Arc (que l'Eglise va bientôt mettre sur les autels). Eh bien! la France du XVIII^e^ siècle lui a préparé une apothéose, le peuple de Paris lui a dressé une statue dont un boulet prussien (d'autres disent français) a fait la bonne justice que vous savez. Et l'élite des intelligences françaises, c'est ainsi qu'ils se nomment à tout moment, se flatte d'être la France de Voltaire !

« Ah! peuple chrétien, racheté du sang d'un Dieu, toi qu'aima tant le Cœur de Jésus, jusques à quand attristeras-tu le monde, en le scandalisant par tes préférences hideuses pour qui te dégrade et t'avilit ! Non, aux jours de tes égarements et de tes fureurs tu n'as que des persécuteurs et des bourreaux pour tes vrais amis et tes véritables bienfaiteurs, pour ceux qui t'aiment dans le Christ et le Christ en toi! Jusques à quand marcheras-tu à l'assaut de la religion et de la société, en outrageant le Dieu de ton baptême, et en glorifiant ceux qui te flattent et te dédaignent !

« Telle n'est point la réponse de l'Eglise catholique : elle l'a donnée à tous les siècles : *Veritas liberabit vos*... la Vérité vous affranchira... Non, qu'elle nous apprenne à bouleverser les sociétés, à revendiquer, sous le nom de liberté, une hideuse licence... Elle vous affranchira de ce qui vous torture et vous dégrade : en elle, pour vous, est la force et l'espérance, la richesse légitime, parfois, la dignité et la paix, toujours.

« Or, la Vérité est Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même : *Ego sum veritas*, je suis la Vérité. La Vérité est que l'homme ne vit pas seulement de pain ; mais qu'il a une âme à sauver : *Quid prodest ?*... Qu'importent les millions, si c'est la banqueroute spirituelle ?... Qu'importe tout l'esprit du monde si l'on n'a pas l'esprit de se sauver? La Vérité est, que la science sans la foi est une folie, *stultitia*, dit saint Paul..., qu'il y a un enfer, un paradis, un jugement..., que nous ne sommes pas ici-bas pour acquérir la plus grande somme de jouissances possibles, mais pour faire pénitence..., que la vie est un purgatoire, un chemin du Calvaire, un pèlerinage dont chacune des étapes doit être marquée par l'accomplissement du devoir envers Dieu, le prochain, nous-mêmes, par la souffrance courageusement supportée.

« Voilà ce que le peuple doit surtout savoir et comprendre. Assurément à côté de ces vérités capitales, il y a place à une multitude de connaissances secondaires qui, elles aussi, sont un trésor

pour le peuple, un moyen légitime entre ses mains pour conquérir sa bonne part de jouissances licites et de richesse honnête. C'est pourquoi l'Eglise a toujours considéré comme un grand acte de charité d'enseigner au peuple les arts, les sciences et les lettres, dont seule, à une époque, elle eut souci, et dont elle a transmis l'héritage aux générations ingrates.

« Mais, jamais l'Eglise catholique n'a jeté à ses plus humbles enfants un lambeau de vérité terrestre sans lui montrer la vérité céleste ; jamais elle n'a parqué l'artisan, l'ouvrier, dans le cercle étroit des connaissances purement utilitaires, sans lui apprendre à élever vers le ciel son front inondé de sueurs, à invoquer son Père des cieux, à espérer à une vie meilleure. Ainsi l'Eglise catholique a-t-elle compris la noble tache de l'instruction populaire ; ainsi les Saints de Dieu ont-ils tenu à honneur de la pratiquer !

« Ah ! que votre Bienheureux Père avait compris toute l'étendue et la beauté de la mission à laquelle il vous vouait quand il vous appelait : les Frères des Ecoles chrétiennes!... Ecoles, oui..., elle enseigne le vrai, aggrandit l'esprit, fortifie la volonté, est un vrai trésor ; mais, sous peine de forfaire, vous devez ajouter aussitôt : Ecoles chrétiennes..., ayant la foi en Notre-Seigneur Jésus-Christ, la base de toute vérité ; au cœur, l'amour surnaturel de Dieu et du prochain ; dans la conduite, la pratique de la morale évangélique. A ce titre vous êtes vraiment les frères du peuple que vous aimez et qui vous aime, toutes les fois qu'il n'est point égaré par la passion.

« Ne devant chercher avant tout que le royaume de Dieu et sa justice, Dieu vous bénit et vous donne le surcroît des sciences et des lettres humaines, dont vous avez grâce pour enseigner les notions indispensables.

« Passons plus avant ; nous trouverons dans l'objet même de l'enseignement, inauguré par le Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle, l'un des traits les plus touchants de son abnégation par amour pour Dieu et pour le peuple chrétien.

« Il est dans l'enseignement des choses divines et humaines des degrés nombreux auxquels correspondent, dans l'opinion publique, des degrés de gloire et d'estime. Nous avons les chaires distinguées, l'éloquence, la haute littérature, les sciences transcendantes, ce qu'on appelle l'aristocratie de la science ; il n'eût tenu qu'à votre glorieux Instituteur de vous y convier ; elle aussi glorifie Dieu, le maître des sciences, ouvre un vaste champ au dévouement et à la pratique des vertus religieuses, est un trésor pour la patrie terrestre.

« A cette louable tâche, certes, ce ne sont pas les hommes de valeur et de travail assidu qui eussent manqué, et l'histoire de votre Institut est là pour en faire foi : mathématiciens distingués, linguistes éminents, artistes habiles, organisateurs puissants, méthodes sans cesse perfectionnées.... Mais tout autre était la pensée du Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle, pensée digne d'un Saint, et c'est ici, Chrétiens, que je vous invite à admirer l'un

Archives diocésaines de Quimper et Léon

des plus beaux dévouements dont les annales des ordres religieux nous donnent l'exemple.

« Tout-à-l'heure, je vous parlais de l'aristocratie de la science: c'est le couronnement de l'esprit humain, son plus beau luxe, luxe du reste nécessaire pour la société prise dans son ensemble. Mais l'enfant du peuple, le fils de l'ouvrier, ouvrier comme son père, n'a pas besoin, après la science du salut, de s'asseoir à ce banquet intellectuel : le pain quotidien, le strict nécessaire est ce qu'il lui faut. Les savants ont leurs universités et leurs hautes écoles ; les riches, leurs colléges et leurs académies ; mais qui donnera aux petits la modeste culture nécessaire pour faciliter le travail et le bien-être ? Qui les préparera à devenir un jour des artisans industrieux, des employés intelligents, et surtout de bons chrétiens ? Ce sera l'Œuvre du Bienheureux de la Salle.

« Le sacerdoce, il le refusera à ses fils pour qu'ils demeurent toujours les maîtres d'école des petits enfants. L'enseignement des sciences savantes, il ne le permettra pas à ses disciples, pour que jamais ils ne cessent d'être les serviteurs des pauvres ignorants. Vous, mon cher Frère, vous avez reçu du Ciel le don du langage : les idiomes variés vous sont familiers ; allez-vous déployer votre zèle à une œuvre digne de l'admiration de vos contemporains ? Non, chose plus admirable encore, vous consumerez vos labeurs à une grammaire élémentaire destinée à faciliter aux petits enfants l'étude de la langue vulgaire et de son orthographe. Et vous, mathématicien, géomètre distingué, repliez humblement les ailes de votre génie, faites-vous petit avec les petits : de vos travaux, de vos veilles, sortira un modeste traité d'arithmétique ou d'arpentage. Votre gloire y gagnera peu, et votre nom ne sera pas inscrit au catalogue des Académiciens, mais il sera écrit au livre de Vie. Les petits écoliers ne le connaîtront que par de simples initiales, mais les anges ont compté les sueurs et les larmes que vous leur avez épargnées, et les nombreux actes d'humilité dont vous bénéficierez un jour au ciel.

« Il fut un temps où les esprits forts vous appelaient, avec dédain, les *Frères ignorantins*. Eh bien ! oui, et c'est là pour vous un honneur. Vous avez méprisé la gloire de ce monde pour procurer celle de Dieu et l'avantage du prochain. Vous avez dépensé des trésors de patience et de vraie science à l'Œuvre éminemment populaire d'éclairer les esprits les moins ouverts, et de dissiper les premières ténèbres de l'ignorance.... Ah ! je vous reconnais bien là, dans vos enfants, ô Bienheureux de la Salle ! *Hic est fratrum amator et populi Israël !...*

« Continuez, continuez votre mission ; elle est belle, elle est magnifique entre toutes ! Fidèles à l'esprit de votre Père, armez-vous de sa protection, et vous triompherez de tous les obstacles suscités par l'enfer et ses suppôts.

« Je ne terminerai pas ce discours, mes Frères, sans vous dire en quelles circonstances, ces paroles du texte que j'ai pris en commençant furent prononcées.

« Judas Machabée, général des troupes d'Israël, se trouvait devant l'ennemi de la religion et de son pays. Le général était triste parce que ses ennemis étaient bien nombreux, tandis que lui n'avait sous ses ordres qu'un très petit nombre de soldats. Or, la veille de la bataille, il eut un songe : le ciel lui semblait ouvert et à côté du trône de l'Eternel parut un personnage mystérieux tout environné de lumière : une voix se fit entendre et cette voix disait : « Ce personnage est Jérémie, le grand prophète, l'ami de ses frères et du peuple d'Israël. Ah ! comme il prie pour la ville sainte ! » Au même moment Jérémie tendit une épée à Judas Machabée : « Reçois, dit-il, cette épée comme un présent de la main de Dieu, avec elle tu triompheras de tous tes ennemis. »

« Ce songe consola beaucoup le général : le lendemain matin, il s'empressa de le raconter à ses troupes... Le signal du combat est donné... Pendant qu'ils combattaient, les armes à la main, ils priaient du fond du cœur. Ce jour-là fut signalé par une éclatante victoire..., trente-cinq mille ennemis restèrent sur le champ de bataille.

« L'application de ce trait historique n'est point difficile... Ce personnage debout auprès du trône de Dieu tout éclatant de lumière est votre Bienheureux Père..., l'ami de ses frères et du peuple chrétien : il prie pour vous et vous aime...

« L'arme qu'il met de la part de Dieu, comme un présent, entre vos mains, c'est votre Institut, Frères des Ecoles chrétiennes, à opposer à l'école sans Dieu. Soyez fidèles à cet Institut et, malgré votre petit nombre, vous triompherez... L'on vous méconnaîtra : Dieu vous vengera à force de succès. L'on fermera devant vous la porte de l'école où vous enseignez à aimer Dieu et la France..., voici que d'immenses régions s'ouvrent à votre zèle et à votre dévouement !

« L'œuvre du Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle a franchi les monts et les océans ; les cinq parties du monde s'empressent de réclamer ceux qui ont reçu les insultes de quelques Français égarés.

« Quelle couronne pour lui ! Quelles couronnes pour vous, les vrais amis de vos frères, les véritables bienfaiteurs des peuples ! *Amen.*

***

La bénédiction, donnée par Mgr du Marhallac'h, et le chant du *Te Deum* ont terminé ces fêtes, dont le souvenir nous restera doux et cher. La foule s'est écoulée lentement, comme si elle avait quelque peine à voir ces belles fêtes finir, et la cathédrale, si brillamment éclairée, retomber dans l'obscurité.

Au dehors, des feux de bengale bien placés ont illuminé la façade de l'église et produit des effets très heureux.

A Sainte-Marie, on avait préparé des illuminations, et un feu d'artifice dans la grande cour de récréation : il fallait bien

Archives diocésaines de Quimper et Léon

prolonger la fête. Les amis des Frères et les parents des élèves ont pénétré seuls dans l'établissement et joui du plus gracieux coup d'œil : toutes les croisées avaient leurs lumières. Puis un feu d'artifice, bien ordonné et parfaitement réussi, a clos la fête.

Il ne restait plus qu'à remercier Dieu des grâces et des joies accordées pendant le *Triduum ;* et comment le faire mieux et plus utilement que par le chant du *Magnificat ?* Et, au milieu de cette cour redevenue sombre, ces cœurs de chrétiens, acquis à Dieu et à Marie, ont chanté avec force et amour le cantique le plus beau de tous, celui qui exprime le mieux les joies reconnaissantes et humbles de Marie, et rend si bien nos aspirations et nos espérances.

De ces fêtes, passées aujourd'hui, que nous reste-t-il ? Plus d'amour pour Dieu, plus de zèle pour le bien, plus de dévouement pour l'œuvre des Frères mieux connus, plus appréciés.

Nous ne voulons point manquer à un simple devoir de reconnaissance : 9,000 roses ont été faites, 800 mètres de guirlandes exécutés, et plus de 50 suspensions de toutes formes placées ! Les bons Frères nous en voudraient de ne point témoigner de leur profonde gratitude auprès des Dames et des communautés qui ont tant travaillé pendant des mois entiers et n'ont reculé devant aucune fatigue, la dernière semaine ! Le Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle n'oubliera ni leurs fatigues ni leur bonne volonté.

Le but désiré, rendre au Bienheureux une grande gloire et dire aux Frères merci et confiance, est atteint.

Dieu soit béni !

Quimper, typ. de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

3e Année. Samedi 21 Juillet 1888. N° 29.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 Centimes — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 Centimes

L'abonnement, payable d'avance, part du premier de chaque mois

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. de Kerangal, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

Vente au numéro : Quimper, librairie Salaün, rue Kéréon.

Sommaire. — *I. Chronique du diocèse :* Visites des paroisses et confirmation ; Mgr Coulié, à Quimper ; Les Augustines de Pont-l'Abbé ; Nouvelle école libre, à Morlaix ; Le *Triduum* de la Salle, à Quimperlé ; Retraite à Lesneven ; Le *Triduum* de la Salle, à Brest ; Fête de Sainte-Anne-d'Auray ; Pèlerinage à la Salette ; Saint Hubert. — *II. Nouvelles du Monde Catholique.* — *III. Documents historiques.* — *IV. Annonces.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 22 juillet. — 9me dimanche après la Pentecôte : sainte Marie-Madeleine, double-majeur, blanc, mémoire du dimanche. — Vêpres de la fête, mémoire de saint Apollinaire, du dimanche et de saint Liborius.

Lundi 23. — Saint Apollinaire, évêque-martyr, double, rouge.

Mardi 24. — Office de la Vigile, où office votif.

Mercredi 25. — Saint Jacques, apôtre, double de 2me classe, rouge.

Jeudi 26. — Sainte Anne, double de 1re classe, blanc.

Vendredi 27. — Saint Samson, évêque, semi-double.

Samedi 28. — Saint Nazaire et ses compagnons, semi-double, rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Saint-Ségal.....	22 et 23 juillet.
Plouédern.....	24, 25 et 26 juillet.
Plogonnec et Ouessant ..	27 et 28 juillet.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Quimper. — Monseigneur donnera la confirmation, samedi 21, à La Forêt, et le lendemain, dimanche 22, à Fouesnant et à Pleuven.

***

Monseigneur s'est rendu du Folgoat à Plouguerneau, pour visiter, dans cette excellente paroisse, le lieu de la naissance de M. Michel Le Nobletz.

A Morlaix. Sa Grandeur a chanté, dans la chapelle du Carmel, la messe pontificale et donné le voile noir à deux religieuses.

Au service de Mgr Bouché, présidé par Mgr le cardinal de Rennes, assistaient Nos Seigneurs de Vannes, de Quimper, et d'Hiéropolis.

Monseigneur de Vannes a chanté la messe, et Mgr Bélouino a fait l'oraison funèbre du vénéré prélat. Nous espérons en donner prochainement quelques extraits, qui édifieront et charmeront nos lecteurs.

***

— Mgr Coullié, évêque d'Orléans, est venu passer quelques heures à Quimper. M. le chanoine de Calan, doyen du Chapitre, lui a souhaité la bienvenue et présenté les hommages du clergé. Sa Grandeur a répondu avec abandon et une grâce parfaite, en rappelant les liens qui l'attachaient à notre Évêque, depuis le Petit-Séminaire de Saint-Nicolas, et à la Bretagne, qu'elle connaît et aime tant. Elle a dit que la cause de Jeanne d'Arc avançait, et que déjà le troisième procès en informations était parti pour Rome.

***

Pont-l'Abbé. — On nous écrit de cette ville :

« Nous venons d'être témoins de touchantes cérémonies au monastère des religieuses Augustines de Pont-l'Abbé.

« Mardi 10 courant, à huit heures du soir, Monseigneur y faisait son entrée.

« Les élèves du pensionnat l'attendaient avec leurs bannières.

« Mercredi 11, Sa Grandeur, entourée d'un nombreux clergé, a officié pontificalement.

« La première cérémonie de la journée était la profession de quatre jeunes novices. Le discours de circonstance a été prononcé par M. Arhan, curé de Saint-Martin de Brest, oncle d'une des novices ; sa parole a profondément ému l'assistance. La cérémonie a été présidée par Sa Grandeur.

« A onze heures, Monseigneur s'est rendu au pensionnat, où les élèves étaient réunies dans une vaste salle d'étude. Des couplets ont été chantés par les élèves :

. . . . . .

A vos Bretons, l'Ange des Batignolles
Vint révéler vos vertus, Monseigneur,
Nous dépeignant, sous de touchants symboles,
L'amour ardent de votre noble cœur.
Vous souvient-il de ce jour de prière,
Quand, des Martyrs gravissant la hauteur,
Vous cimentiez, dans une double pierre
Un double amour réclamant votre cœur ?

Mais, revenons à la chère Bretagne,
Où Sa grandeur a su se faire aimer.
Entendez-vous l'écho de la montagne
Nous répétant : *Ama et confide !*
Agréez donc, en ce jour, ô bon Père,
De vos enfants et l'amour et les vœux ;
Un tendre amour a formé la prière
Qui, de leur cœur, s'élève vers les cieux.

O Cœur sacré, bénissez notre Père,
Rendez féconds ses travaux, ses labeurs.
Gardez longtemps à ce cher monastère
L'Elu de Dieu : c'est le vœu de nos cœurs.

. . . . . .

« A quatre heures, eut lieu la cérémonie de la confirmation, notre bon et saint Evêque adressa aux élèves quelques paroles d'une piété tout émouvante.

« A huit heures, Monseigneur quittait Pont-l'Abbé, laissant à tous un doux souvenir de son passage. »

***

Morlaix. — Mercredi, a eu lieu la bénédiction solennelle de l'école de Notre-Dame du Mur, bâtie par les soins de M. l'abbé Cosquer, chanoine, curé-archiprêtre, et confiée aux Filles du Saint-Esprit.

Déjà, à Saint-Martin, M. l'abbé Bernard, recteur de cette paroisse, avait fait élever sur le plateau une belle et gracieuse école de Sœurs : mais une seconde école s'imposait, et les généreux chrétiens de Saint-Melaine et de Saint-Mathieu se sont décidés à faire de grands sacrifices. Un terrain, placé à l'extrémité de la ville, bien en vue et ensoleillé, a été acheté sur la hauteur : on y a élevé une construction simple mais bien comprise et répondant admirablement à tous les besoins de l'établissement.

Monseigneur avait accepté d'en faire la bénédiction, mercredi dernier à 2 heures.

M. le chanoine Dulong de Rosnay a, dans l'église de Saint-Mathieu devant une foule considérable, expliqué ce qu'était une école chrétienne et comment en travaillant à les créer et à les soutenir on travaillait *pro aris et pro focis*. Sa parole vibrante et chaude comme son cœur, ses accents tour-à-tour indignés et encourageants, sa voix forte et belle, ont produit une profonde impression.

Après la bénédiction du Saint-Sacrement, le clergé, très nombreux, s'est rendu à la porte de l'école, où la procession s'est for-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mée pour gravir la montagne. Le temps était mauvais, et cependant une foule énorme envahissait la voie d'accès, les cours, les jardins et les classes.

Après la récitation des belles prières de la bénédiction, Monseigneur a reçu les hommages des enfants et entendu le gracieux compliment récité par l'une d'elles.

C'est une bonne journée pour Morlaix : elle fait honneur à la piété et à la générosité de ses habitants, au zèle et à la passion du bien de ses prêtres.

***

Quimperlé. — La semaine dernière, mardi, mercredi et jeudi, le *Triduum* en l'honneur du Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle a été magnifiquement célébré dans l'église de Sainte-Croix.

Jamais elle n'avait été ornée avec autant de goût ni illuminée avec plus de succès. Une foule considérable des deux paroisses, et un nombreux clergé, ont assisté aux offices du matin et aux exercices du soir.

La musique instrumentale de Ploemeur a prêté, le jeudi, son concours et rehaussé l'éclat de la fête.

M. l'abbé Stéphan, aumônier des Ursulines de Quimperlé, a le mercredi soir prêché avec une grande éloquence, et fortement ému son immense auditoire.

Le jeudi, l'abbé Rossi a clos le *Triduum* par une instruction et la bénédiction du Saint-Sacrement.

***

— Au moment où paraît la *Semaine*, Monseigneur de Quimper dit à la Cathédrale une messe pour le repos de l'âme de son vénéré prédécesseur. Après la messe Mgr Coullié, évêque d'Orléans, doit bénir le monument de Mgr Nouvel, et le chœur chantera les prières d'usage.

***

Nécrologie. — M. Sibiril, ancien recteur de Sibiril, est décédé à Pleyber-Christ.

***

Nomination. — M. Le Sann, vicaire à Bannalec, est nommé recteur de Penhars.

***

Lesneven. — La retraite pour les dames s'ouvrira à Lesneven le samedi 4 août, au soir, pour se terminer le samedi suivant, dans la matinée. Elle sera prêchée par le R. P. Rochard, de la Compagnie de Jésus.

***

Brest. — On nous prie d'insérer la circulaire suivante, qui nous est parvenue trop tardivement pour paraître la semaine dernière :

M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Louis et les Frères des Ecoles

chrétiennes ont l'honneur de vous prier d'assister au *Triduum* qui sera célébré dans l'église Saint-Louis, les 23, 24 et 25 juillet, à l'occasion de la Béatification du serviteur de Dieu Jean-Baptiste de la Salle, prêtre, docteur en théologie, fondateur de l'Institut des Ecoles chrétiennes des Frères, béatifié par Sa Sainteté le Pape Léon XIII, le 19 février 1888.

Lundi 23 Juillet. — Matin. — A 9 heures : Bénédiction de la statue du Bienheureux, — Messe, — Chant de cantiques.

Soir. — A 2 heures : Réunion spéciale aux élèves des diverses écoles de la ville, — Chant de l'hymne *Iste confessor*, — Instruction par le R. P. Bussereau, de l'Oratoire, — Cantique au Bienheureux.

A 7 heures et demie : Cantique au Bienheureux, — Instruction par M. l'abbé Linguinou, aumônier, — Salut solennel du T.-S. Sacrement, pendant lequel on chantera l'hymne *Iste confessor*.

Mardi 24 Juillet. — Matin. — A 9 heures : Messe, — Chant de cantiques.

Soir. — A 2 heures : Même exercice que le jour précédent.

A 7 heures et demie : Chant de l'hymne *Iste confessor*, — Instruction par le R. P. Marsille, de la Compagnie de Jésus, — Salut solennel du T.-S. Sacrement, — Cantique du Bienheureux.

Mercredi 25 Juillet. — Matin. — A 7 heures et demie : Messe de communion, — Cantique en l'honneur du Bienheureux, — *Magnificat*.

A 10 heures : Grand'messe célébrée par M. l'abbé Cloarec, chanoine, curé-archiprêtre de Saint-Louis (les élèves de l'école exécuteront la messe de Gounod, sous la direction de M. David, organiste, — Cantique au Bienheureux.

Soir. — A 3 heures : Réunion spéciale aux élèves des diverses écoles de la ville, — Instruction par le R. P. Bussereau, — Procession des Reliques du Bienheureux, — Chant de *l'Iste confessor*, — *Magnificat*, — Cantique au Bienheureux.

A 7 heures et demie : Divers chants seront exécutés par les enfants de l'école, — Panégyrique du Bienheureux, par M. l'abbé Péron, chanoine, curé-archiprêtre de Quimperlé, — Salut solennel du T.-S. Sacrement, — *Te Deum*.

***

Les Reliques du Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle seront exposées pendant les trois jours.

Des places seront réservées dans la nef aux bienfaiteurs et bienfaitrices de l'école chrétienne libre.

A la grand'messe et aux réunions du soir, des quêtes seront faites en faveur des Frères, pour aider à couvrir les frais des décorations.

***

Indulgences spéciales au Triduum. — Indulgence plénière à tous les fidèles qui rempliront les conditions suivantes : confession, communion, visite de l'église dans laquelle le *Triduum* est célébré, prière aux intentions du Souverain-Pontife.

Indulgence de cent années, une fois par jour, aux fidèles qui visiteront ladite église et prieront d'un cœur contrit aux mêmes intentions. — (Rescrit du 25 février 1888.)

Sainte-Anne-d'Auray. — Fête de sainte Anne, 25 et 26 juillet. — Cette fête sera présidée par Mgr Gonindard, archevêque de Sébaste, coadjuteur de S. E. le cardinal Place, archevêque de Rennes. Parmi les évêques qui prendront part à ces grandes solennités, nous sommes heureux de citer, dès aujourd'hui, Mgr Laouënan, archevêque de Pondichéry ; Mgr Bécel évêque de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Vannes ; Mgr l'évêque de Tarse (Cilicie) ; Mgr Lamarche évêque de Quimper.

25 JUILLET, *matin*. — A 11 heures et demie, messe basse.

Soir. — A 3 heures, vêpres pontificales, suivies de la procession solennelle à la Scala-Sancta.

Allocution aux pèlerins par S. G. Mgr l'archevêque de Sébaste.

Bénédiction du Saint-Sacrement et bénédiction pontificale.

Le soir, vers 8 heures et demie, procession aux flambeaux.

26 JUILLET, *matin*. — A 4 heures, messe à la Scala-Sancta. La communion sera donnée dans la basilique avant et après cette messe.

A 9 heures, messe pontificale.

A 11 heures et demie, dernière messe.

Soir. — A 2 heures, vêpres pontificales.

Plus que jamais il est nécessaire d'affirmer sa foi, de prier avec ferveur pour l'Eglise, pour notre chère France, et de confier à notre puissante Patronne tous les intérêts qui nous sont chers.

Comme les années précédentes, nous insérons l'annonce suivante :

12me Pèlerinage breton annuel à la Salette, avec visite à Saint-Martin et la Sainte-Face (Tours), Fourvière, la Grande-Chartreuse, Ars et Paray.

Départ de Rennes, le lundi 20 août, à 10 heures 50 du matin. — Retour, le samedi 1er septembre, à 3 heures du soir.

Prix des places (aller et retour) : 1re classe, *170 fr.* ; 2e classe, *128 fr.* ; 3e classe, *100 fr.*

Cette somme comprend le prix des chemins de fer et de *toutes les voitures, y compris les pourboires* aux cochers. Quant au trajet de Corps à la Salette (9 kil.), les personnes qui ne désirent pas le faire à pied, doivent se faire inscrire en demandant leur billet de pèlerinage. Prix pour chaque trajet : pour un mulet 3 fr. 50 ; pour une place en voiture 4 fr. 50. On ne paye qu'à la Salette.

La Compagnie de l'Ouest accorde des billets d'aller et retour à 40 0/0 de réduction, valables pendant 15 jours, pour joindre Rennes ou les gares entre Rennes et Le Mans. On peut, du reste, en prévenant d'avance, prendre le train du pèlerinage à l'une des gares entre Rennes et Tours.

Ce pèlerinage a été combiné de manière que sans grande fatigue on passera au moins une matinée à chaque sanctuaire visité, et deux jours francs sur la Sainte-Montagne.

Le nombre des pèlerins étant limité, il est nécessaire de se hâter de s'inscrire.

Envoyer sa demande, avec le prix, à M. Perdrigeon, 7, place du Palais, à Rennes. Indiquer exactement sa gare de départ pour

pouvoir obtenir, au moment du départ, le billet d'aller et de retour de cette gare à Rennes ou à une autre gare entre Rennes et Le Mans.

Un INSTITUTEUR laïque, sorti très honorablement de l'instruction publique, accepterait volontiers la direction d'une école privée.

S'adresser au Directeur de la *Semaine*.

SAINT-HUBERT

Caché dans un repli de terrain entre des collines étagées et les montagnes que couvrent les plus belles forêts des Ardennes, le gros bourg de Saint-Hubert présente l'aspect tranquille de toutes les localités rurales.

Et c'est pourtant un des points les plus célèbres de la Belgique et l'un des plus fréquentés.

Autour du monastère d'Andaïn où les reliques et le corps de saint Hubert furent transportés en 825, quelques maisons s'étaient groupées. La dévotion croissante au saint Évêque de Tongres et l'affluence autour de son tombeau firent changer le nom : le bourg nouveau s'appelle Saint-Hubert.

La population du pays, pays pauvre mais tranquille, est très pieuse. Le corridor de l'hôtel est orné d'un Christ au-dessus d'un bénitier, bien en vue : sur la table, le beurre est marqué d'une croix, et chacun sans affection commence et finit son repas par le signe de la croix. On vit encore en ce bon coin comme en France, il y a deux cents ans.

L'histoire place la naissance de saint Hubert, vers l'an 656. Issu de souche royale, il reçut de sa mère Hugbern une éducation pieuse, et de son père Bertrand, duc d'Aquitaine, tous les renseignements nécessaires à un enfant destiné à tenir dès son jeune âge une place à la cour Thierry III, roi de Neustrie, le premier, distingua chez le jeune Hubert des qualités brillantes et sut apprécier sa sagesse et sa probité. Fidèle à Thierry III, Hubert le suivit dans sa mauvaise fortune et ne le quitta qu'obligé de se retirer devant Ebroïn, dont les cruautés ne connaissaient aucune limite. Avec sainte Ode, sœur de sa mère, il fut reçu par Pépin d'Héristal, son cousin, qui tenait alors sa cour près de Liège.

Avec la fortune de Pépin grandit celle d'Hubert, qui, devenu grand-maître du palais, obtint pour épouse Floribane, fille du comte de Loudain.

Saint Lambert, chassé de Maëstricht par Ebroïn, rentra dans sa ville épiscopale et sainte Ode recevait de lui les instructions et la direction qui la rendirent après sa mort digne d'être placée comme lui sur les autels. Hubert que ses biographes jugent sévèrement,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

menait, disent-ils, une vie mondaine peu conforme aux exemples des Saints près desquels il vivait.

Un Vendredi-Saint, au lieu d'accompagner les fidèles aux offices de ce jour, il poursuivait un cerf dans la forêt des Ardennes. Soudain, la meute s'arrête et le coursier d'Hubert frémit: entre les bois du dix-cors immobile rayonne la croix du Sauveur.

« Si vous ne vous convertissez, dit une voix dans les airs, si « vous ne vous convertissez au Seigneur, en formant le propos de « vivre saintement, vous serez précipité dans les enfers. » Frappé par la grâce, le chasseur descend de cheval, se prosterne devant l'image miraculeuse et adore humblement Jésus-Christ. « Seigneur, « dit-il, parlez, je ferai tout ce que vous voudrez. » La voix du Ciel répondit: « Allez trouver saint Lambert et abandonnez-vous « à sa direction, c'est lui qui vous instruira de mes volontés. » (1)

Hubert se rend à Maëstricht, se remet entre les mains de saint Lambert, et reçoit après de longues épreuves l'onction sacerdotale. Floribane, son épouse, mourut trois ans après, laissant un fils, nommé Floribert, qui fut confié à son oncle Eudon en faveur de qui Hubert céda ses droits à la succession du duché d'Aquitaine, pour se retirer au fond d'une immense forêt et y vivre de privations.

Cet illustre pénitent visita le tombeau des apôtres à Rome. Sur l'avis d'un ange, il couronnait par ce pèlerinage sept années d'austérités passées dans la forêt.

Une nuit (696) des sicaires tuèrent saint Lambert dans sa maison de campagne pour avoir reproché à Pépin une union criminelle.

La même nuit, le pape Serge Ier, à Rome, vit un ange debout près de son lit, lui racontant tous les détails de la scène meurtrière.

« Ce matin, ajoute l'envoyé céleste, un pèlerin, disciple de « l'évêque martyr, visitera le tombeau des apôtres: allez le trouver. « Vous lui donnerez ce bâton épiscopal (il lui montrait la crosse « même de saint Lambert), et vous le sacrerez évêque de « Tongres. »

Le pape s'étant rendu le matin au tombeau des apôtres, y trouva saint Hubert et lui raconta les évènements douloureux dont la ville de Liège venait d'être le théâtre Ces tristes nouvelles firent verser des larmes au disciple de saint Lambert. Il fut revêtu d'ornements épiscopaux apportés par les anges; on lui donna une étole tissue de soie et d'or, envoyée par la Sainte Vierge, et il fut sur le champ sacré évêque comme successeur de saint Lambert.

Un jour qu'il célébrait la messe dans l'église du Prince des Apôtres, celui-ci lui apparut et lui donna une clef d'or, symbole du pouvoir de lier et de délier, et lui donnant la puissance de guérir les fous, les furieux et les personnes atteintes de la rage.

Les objets que nous venons de désigner, auxquels les pieuses légendes attribuent une origine céleste, existent toujours, sauf la

(1) Vie de saint Hubert. — Namur 1886.

clef d'or dont on ne conserve qu'un fac-simile grossièrement travaillé. On les voit, on est admis à la faveur de baiser la crosse épiscopale. Si l'on peut ranger leur origine parmi les légendes, il est impossible en tout cas de douter de leur authenticité comme reliques. les preuves matérielles existent bien complètes de leur existence au temps de saint Hubert, et il est absolument certain qu'ils lui ont appartenu.

Imitant les vertus de son prédécesseur, saint Hubert apporta sur son siège les mêmes vertus et le même zèle. Il obtint de Pépin le renvoi d'Alpaïde, et convertit un grand nombre de pécheurs.

Il fit transporter en grande pompe à Liège le corps de saint Lambert qui avait été enseveli à Maëstricht. Sur l'emplacement même du martyre, il éleva une belle église qui plus tard devint la cathédrale de Liège, monument magnifique détruit en 1794.

Dieu lui donna le don des miracles. Dans ses courses apostoliques pour convertir des peuples encore idolâtres qui habitaient la forêt des Ardennes, on le vit chasser les démons, faire tomber la pluie, guérir des membres desséchés, délivrer de la rage les malheureux qui en étaient atteints, etc.

Il fut instruit de sa mort par révélation, un an avant qu'elle n'arrivât. Il mit tout en ordre dans sa maison et redoubla de ferveur. Il visitait souvent les églises et les reliques des Saints, invoquant spécialement saint Lambert et saint Aubin.

Appelé dans le Brabant à Hervelé, près de Loudain, pour y consacrer une église nouvelle, il s'y rendit malgré son grand âge et fit dans un admirable discours, le dernier de sa vie, ses adieux à son peuple.

Après la consécration de l'église, vers le soir, il monta dans un bateau, au sortir duquel il fut pris de la fièvre. Se donnant à peine quelque temps de repos, il se rendit au milieu de la nuit au château qu'il possédait à Cervueren.

Le saint évêque y fut malade pendant six jours, du dimanche au vendredi, en proie aux plus vives douleurs, priant et chantant des psaumes jusqu'à l'heure où Dieu l'appela à la gloire éternelle, au moment où il répétait ces paroles: « Notre Père qui êtes aux cieux. »

Son fils Floribert, qui lui succéda sur le siège épiscopal de Liège, fut présent à la mort de son père (30 mai 727). Son corps fut porté à Liège et déposé dans l'église collégiale de Saint-Pierre, où le Saint avait précédemment indiqué lui-même le lieu de son tombeau. De nombreux miracles attestèrent bientôt la sainteté du serviteur de Dieu. Seize ans après sa mort eut lieu l'exaltation de ses reliques.

Le corps fut trouvé intact le 3 Novembre 743, et, à pareil jour, on célèbre encore l'anniversaire de sa translation devant le maître-autel.

Le 21 septembre 825, les moines de l'abbaye d'Andaïn, ayant obtenu la faveur de garder dans leur monastère les restes de saint Hubert, vinrent les chercher à Liège. Le corps du Saint fut trouvé

Archives diocésaines de Quimper et Léon

intact, comme en 743. Les moines emportèrent aussi l'étole miraculeuse, la crosse d'ivoire, une sandale, un peigne lithurgique et un cornet, le tout d'ivoire, objets ayant appartenu à saint Hubert et qu'on voit encore.

Quant au corps du Saint, une bulle de Léon X atteste qu'au XVI^me^ siècle il était encore exempt de corruption. On le cacha au milieu des guerres de cette époque, depuis il a disparu.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — *Nouvel attentat à la liberté du Saint-Siège.* — Sur l'avis de l'intendance générale du Trésor et du Conseil d'Etat, le ministère des finances du gouvernement italien vient de décider que les contrats stipulés dans l'intérieur du Vatican ne sauraient être considérés comme des actes accomplis sur un territoire étranger, et qu'en conséquence, sous peine d'être déclarés nuls et d'encourir les rigueurs des lois d'enregistrement et de timbre, ils doivent être enregistrés par un notaire public, dans un délai de vingt jours à partir de leur date.

Cette décision achève de détruire tout privilège d'extra-territorialité en faveur du Vatican.

Cette nouvelle mesure, inique et absolument vexatoire, met le Pape au rang du commun du peuple. C'est, ajoutée à bien d'autres, une violation flagrante de la loi des garanties. Le Pape n'est même plus chez lui au Vatican, sa prison n'a plus le caractère de neutralité qu'on lui avait reconnu jusqu'ici.

***

Le *Moniteur de Rome* résume en ces termes la dernière Encyclique :

« Si nous jetons un regard d'ensemble sur les enseignements, les conseils et les règles pratiques que Léon XIII dispense à la société contemporaine, nous pourrions peut-être les résumer dans cette formule :

« *Voir ce qui est, faire ce qu'on peut, préparer ce qui doit être.* »

« C'est la science du docteur unie à la sagesse de l'homme d'Etat. »

***

L'œuvre de la Propagation de la Foi est heureuse de saluer par avance le premier de ses missionnaires qui va être appelé aux honneurs de la Béatification. Le vénérable Perboyre, parti pour la Chine en 1835, c'est-à-dire treize années après la fondation de l'œuvre, est, on peut le dire, de *la famille*, et chacun de ses associés peut revendiquer pour lui une part de ses mérites et de ses prières.

***

Le nombre des pèlerins qui ont visité l'exposition vaticane s'élève à 570,000.

Citeaux. — Un scandale, qui n'est jusqu'ici rien moins que prouvé — la justice informe, il serait au moins convenable d'attendre son verdict — serait signalé à l'établissement pénitencier de Citeaux, dirigé par les Frères de la congrégation de Saint-Joseph (1).

La presse radicale aussitôt, la *Lanterne* en tête, embouche la trompette et trouve des échos fidèles jusque dans les moindres recoins de la province ; c'est un triomphe !

A ce propos la *Semaine de Toulouse* fait les réflexions suivantes :

« Aussitôt qu'un membre du clergé ou d'une congrégation religieuse commet une faute, les feuilles impies se hâtent d'en faire grand bruit et d'en tirer des conclusions triomphantes. Elles n'attendent même pas toujours que le fait soit établi. Un soupçon, une prévention, souvent même une pure invention, leur suffisent.

Cet empressement et ce tapage sont des preuves de la rareté de pareils évènements et de l'étonnement qu'ils sont de nature à produire ; c'est donc une sorte d'hommage à l'intégrité de l'immense majorité des prêtres et des religieux.

« Les désordres laïques étant beaucoup plus communs, mêmes proportions gardées, ne causent pas autant d'émotion et passent plus aisément inaperçus. Si nous voulions relater les actes délictueux bien démontrés à la charge des seuls fonctionnaires laïques, nous en remplirions fréquemment les vingt-quatre pages de notre recueil. Nos lecteurs savent que nous ne sommes pas friands de scandales.

« Que peut prouver d'ailleurs la défaillance de tel ou tel ministre du sanctuaire, de tel ou tel congréganiste ? Rien, absolument rien contre la religion. S'ils ont péché, c'est en violant quelqu'un des commandements que l'Eglise impose ; l'Eglise est la première à les condamner et même à les renier et à les repousser, s'ils persévèrent dans le mal.

« Il n'y a pas une faute dans le monde qui ne soit contraire à la morale chrétienne. Le christianisme n'en porte donc nullement la responsabilité.

« On peut dire, au contraire, que la plupart des actes d'immoralité ne sont que la mise en pratique des thèses, des maximes, des exemples qui s'étalent dans les publications anti-catholiques. Ils sont l'application du système de la morale indépendante, la

(1) Le *scandale de Cîteaux*, d'après les documents les plus certains et les mieux établis, est absolument controuvé : aucun homme de bonne foi ne s'y trompera. — Ajoutons que même les bons ont une tendance déplorable à croire aux faits rapportés ; avant de les croire fondés, ayons la sagesse d'attendre, et souvent nous verrons que l'on a abusé par malice ou par imprudence de notre crédulité.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

conséquence naturelle de la négation de Dieu et de toutes nos croyances par ses jugements sur les récompenses et les peines de l'autre vie. La licence est une fille légitime de la libre-pensée.

« Ceux des nôtres qui trahissent leurs devoirs ne font donc que passer au camp de nos ennemis. Ceux-ci doivent les reconnaître et les acclamer au lieu de nous les jeter à la face comme une accusation et une injure. »

Il restera toujours assez de saints prêtres, assez de religieux modèles, pour démontrer la pureté de l'évangile et la divinité de son auteur, pour confondre les méchants et pour conduire au ciel les âmes de bonne volonté.

Cahors. — Les journaux du Lot nous apportent le récit des manifestations qui viennent d'avoir lieu à Cahors pour la célébration des noces d'or de Mgr Grimardias. En raison même de l'opposition qu'avaient voulu faire quelques énergumènes à cette fête d'un caractère tout religieux, la démonstration a pris des proportions telles qu'on peut dire que la personnalité du vénérable prélat disparaissait pour faire place à la glorification du caractère de sa haute fonction. C'est à l'évêque que s'attaquaient les libres-penseurs : c'est l'évêque, c'est l'Église, par conséquent, c'est la religion qui a fait éclater ces manifestations d'un enthousiasme que les journaux du Lot se déclarent impuissants à rendre.

Le Puy. — *Les processions.* — Le maire du Puy vient de rétablir les processins dans cette ville, par l'arrêté suivant :

« Nous, maire de la ville du Puy,

« Considérant que les nombreuses pétitions de commerçants et d'habitants de toutes les classes de la ville réclament instamment le rétablissement de ces cérémonies religieuses qui sont dans l'esprit de la population, qui ont une origine aussi ancienne que la ville elle-même et ont contribué au développement de son commerce et son industrie par les nombreux pèlerinages qui lui apportaient les richesses, non-seulement de la France et de ses rois, mais de toutes les nations de l'Europe ;

« Considérant que, de tous les renseignements recueillis, il n'y a à craindre, dans le rétablissement du permis des processions, aucun trouble, aucune manifestation dangereuse pour l'ordre public ;

Arrêtons : *Article unique.* — L'arrêté du 14 septembre 1881, interdisant les processions dans la commune du Puy, est rapporté. »

Plus de vingt villes, depuis les élections municipales, ont vu rapporter ce décret d'interdiction des processions, à la grande satisfaction des populations.

Les considérants de l'arrêté du Puy sont particulièrement ex-

plicites, et il nous semble que bien d'autres municipalités n'auraient qu'une date et un nom à changer pour y trouver une peinture fidèle de la situation et de l'état de l'esprit de leurs localités.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution (suite).

Collège de Saint-Pol.

M. Péron, qui s'intitulait supérieur du Petit-Séminaire et principal du Collège de Saint-Pol, ayant été sommé, par l'entremise du Directoire du District de Morlaix, de rendre compte de son administration, répondait en ces termes au District, le 20 juin 1791 (1) :

« Je connais mon administration et vous en présente le compte ; pour ce qui est des droits et titres des établissements auxquels je suis préposé, il n'y a que M. l'Evêque qui puisse en avoir une connaissance parfaite. Comme il a tout créé, tout établi ici, une dépense d'environ 500,000 livres semble lui assurer le droit de s'expliquer sur bien des articles. Son absence et les difficultés de communiquer avec lui m'empêchent de connaître ses intentions ; c'est le motif de la réserve que j'ai été obligé de faire à la fin de mon compte. »

Les ecclésiastiques, soutenus par l'opinion publique, se maintenaient toujours à la tête du Collège. Seulement, depuis le tumulte (2) dont la procession de la Fête-Dieu, par Dumay, curé constitutionnel, avait été l'occasion, les portes extérieures de l'église du Créisker avaient été fermées, et la chapelle ne demeurait ouverte que pour les professeurs et les écoliers. Mais l'église cathédrale étant affectée au culte constitutionnel, il était naturel pour les ecclésiastiques fidèles et pour les catholiques habitants de Saint-Pol de chercher à se glisser dans une chapelle dont les possesseurs étaient les porte-drapeaux de la résistance à la Constitution civile du Clergé.

Les nouvelles manifestations hostiles contre les intrus, par MM. du Séminaire et du Collège, à l'occasion de la procession du 15 août, déterminèrent de la part de la municipalité une mesure encore plus radicale contre l'église du Créisker.

Voici la délibération prise à ce sujet par la municipalité (3) :

---

(1) L. 43.
(2) M. Le Guillou Pénanros, p. 120.
(3) L. 78.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« 15 août 1791, 5 heures du soir.

« Présents : Raoul, maire (1), Miorcec, Guillaume, Figuières, Berdelo, Le Bihan, Déniel, officiers municipaux ;

« Louis Bolloré, Michel du Cain, François Guével, Jean-Denis Lucas, Michel Combot, Jean Morel, Rageul et François Péron, notables.

« M. le Maire a dit que la procession s'étant rendue à l'église Saint-Pierre, comme il est d'usage à pareil jour, de retour à l'église paroissiale, il s'était aperçu que la cloche du Collège n'avait pas sonné au passage de la procession comme de coutume, ni en allant ni en revenant, que cependant cette cloche sonne continuellement, nonobstant que les écoliers sont en vacances, au moment que les prêtres réfractaires vont dire la messe dans l'église du ci-devant Séminaire, dont l'entrée n'était permise qu'aux écoliers.

« Il est cependant notoire que journellement les professeurs du Collège et du ci-devant Séminaire, avec quelques autres prêtres réfractaires, y célèbrent la messe tous les dimanches et fêtes et y font introduire différentes personnes et font prévenir le public de s'attrouper en dehors autour de l'église et au-devant de la grande porte pendant leurs messes, ce qui occasionne un grand scandale et un grand mépris pour les offices qui se célèbrent dans l'église paroissiale par les prêtres conformistes.

« Je vous apprends aussi, Messieurs, que ce matin, vers les 8 heures, il s'est fait un attroupement d'artisans de la ville et d'habitants de la campagne dans la cour de ma maison et sur le chemin, à la tête desquels étaient Ollivier Déroff, surnommé Fris-en-Déro, Yves Quéré, du Prédic, Vincent Guivarc'h, de Penamprat, sur cette paroisse, et Yves Le Roux, dit Saint-Yves, épicier à Saint-Pol. Ils ont réclamé l'ouverture de l'église du ci-devant Séminaire, dite Créisker. Je leur ai répliqué que ce n'était pas en mon pouvoir, qu'ils pouvaient aller à l'église paroissiale. Je leur ai fait quelques représentations sur l'erreur dans laquelle les plongeaient les prêtres réfractaires ; je les ai remontés à la primitive Eglise, et j'ai voulu, mais inutilement, leur persuader que les successeurs de Jésus-Christ n'étaient point attachés aux biens de ce monde comme nos prêtres réfractaires ; qu'ils pouvaient aller à l'église paroissiale, et que même les prêtres réfractaires pouvaient y dire la messe. A cela ils ont répondu : puisque l'Assemblée Nationale avait décrété que le Pape n'avait plus de pouvoir en France, qu'ils ne reconnaîtraient plus la ci-devant église cathédrale (actuellement paroissiale) pour une vraie église ; qu'ils seraient plutôt écharpés que d'y jamais rentrer, et que si je refusais de faire ouvrir la porte de l'église du Créisker, qu'ils se pourvoieraient ailleurs. Après beaucoup

(1) Sa démission ne fut définitive qu'à la fin de novembre 1791.

d'autres explications, ils se sont retirés en menaçant que cela finirait bientôt.

« De plus, j'ai été informé que dans le cimetière de Saint-Pierre il s'y fait des attroupements d'hommes, de femmes et filles qui y chantent, tous les dimanches et fêtes, les vêpres et des cantiques, et y disent hautement des prières pour demander l'ancien régime et surtout l'ancien Evêque de Léon et les prêtres non conformistes ; qu'ils se permettent de faire des quêtes entre eux pour les prêtres réfractaires. De pareils abus ne doivent plus être tolérés.

« L'assemblée délibérant, arrête :

« 1° Que de suite elle descendra en corps au Collège, accompagnée de fusillers de la garde nationale et de troupes de ligne, pour détacher la corde de la cloche du dit Collège.

« 2° Demander au principal la clef du Créisquer, et de lui interdire à lui et aux autres professeurs et prêtres réfractaires d'y entrer, et les inviter à dire la messe à l'église paroissiale.

« 3° Qu'on enverra des troupes de ligne pour dissiper les attroupements qui se feront au cimetière de Saint-Pierre. »

De fait, au sortir de la délibération, la municipalité se rend au Collège, et, devant M. Péron, principal, enlève la corde de la cloche et se fait remettre les clefs de la porte intérieure de la chapelle ; se rend ensuite à la maison du ci-devant Séminaire, où est seul gardiataire M. Richenet, lazariste. « On lui réclame la clef de la porte du jubé par où il allait dans l'église. M. Richenet la donne en faisant observer qu'il y a des hosties consacrées dans le tabernacle. Sur quoi, sur-le-champ, on a fait mander M. Dumay, curé de la paroisse, qui est venu avec étole, sous le dais, avec fanaux et escorté de fusillers, et les a transportées à l'église paroissiale. La chapelle est fermée, les clefs déposées chez M. le Maire. Tout a été terminé à 7 heures du soir. »

(A suivre.)

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES C. LÉON, *rue Astor, 1,* QUIMPER.

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les **SEMAINES RELIGIEUSES** et dans tous les journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

AMEUBLEMENTS D'EGLISE, STATUES, CHEMINS DE LA CROIX *Seuls fabricants de la Statue*
GROUPE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE
Maison THENON-MEUNIER, 18, Impasse du Maine et 9, rue Madame, Paris

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PAPIERS PEINTS
159, boulevard Voltaire, 159, PARIS.
Vente au détail au prix du gros.
ALBUM D'ECHANTILLONS
Franco sur demande.

Fabrication des Eaux-de-Vie et Alcools de toutes Provenance:
LE DISTILLATEUR PRATIQUE
TRAITÉ de DISTILLATION par l'abbé CH. VIGNERON, curé de HUDIVILLER (M-et-M.
Indispensable aux PROPRIÉTAIRES, CULTIVATEURS, BOUILLEURS
Prix 2 fr Env. franco contre mandat-poste. *Librairie Spéciale, 87, rue Roussin, PARI*

FONDERIE DE CLOCHES
Adolphe HAVARD,
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

GUERISON
certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. M. LENORMAND, Méd. spe, à Melun. — Consult. gratuites par corresp.

SAVON ANTISEPTIQUE AU
GOUDRON BORATÉ
Maladies de la peau, usages ant.-septiques, crevasses, engelures, etc.
3x 3 f. 5 ph. Rav. f. cont. m. dat
J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

ASTHME & CATARRHE
guéris p. les CIGARETTES ESPIC. 2 f. la Boîte
OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NEVRALGIES.
Dans toutes les Pharmacies de France. - PARIS, vente en gros, J. ESPIC, rue St-Lazare, 20. — *Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.*

HUILE D'OLIVE EXTRA-DOUCE VIERGE
Franco par gde vitesse. 2f20 le ke. Elegant Estagnon de 5 ke, à vis cachetée, contre mt-poste 11f
(tarifs spéciaux pour le clergé) Ch LAFONT de SÉNAILHAC & Cie, 18, Rue de l'Olivier.
SOCIÉTÉ GÉNERALE D'APPROVISIONNEMENTS, MARSEILLE

MIGRAINE Les Cachets Guillon
guérit seul en quelques minutes les accès de *Migraine*, les *Maux de Tête*, les *Rages de Dents*, etc. — 3f. la Boîte fco.
Phie GUILLON, 134, Bd Voltaire, PARIS, et Phies

Un catholique sincère, propriétaire du clos de Tilo'l, ancien domaine des *RR. PP. Passionnistes*, à Bordeaux (Gironde), désirant contribuer à l'achèvement de l'Église du Sacré-Cœur, offre aux familles chrétiennes un excellent Vin rouge de Bordeaux, garanti naturel à 125 fr. la barrique de 225 litres, logé, rendu franco de port et tous droits de régie payés à la gare la plus proche du destinataire. Les bénéfices en entier seront versés à l'œuvre dont il est parlé ci-dessus.
Adresser les demandes à M. l'abbé MERCIER, curé du Sa[illegible], à Bordeaux, qui les fera parvenir à la maison expéditrice. Des échantillons seront envoyés franco sur demande.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

3e ANNÉE. Samedi 28 Juillet 1888. N° 30.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Apostolat de la Prière ; Œuvre des Tabernacles ; Pèlerinage à Rumengol ; Exemples américains à suivre ; Bibliographie : *Vie* du R. P. Pierre Chaignon ; *Etudes religieuses, etc.*, par des Pères de la Compagnie de Jésus ; Les Poètes en 1888. — *II. Documents historiques.* — *III.* Saint Hubert (suite). — *IV. Annonces.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 29 juillet. — 10me dimanche après la Pentecôte : sainte Marthe, vierge, double-majeur, blanc. Mémoires du Dimanche, de l'octave et des saints martyrs Félix, etc. — *Au chœur :* Solennité de Sainte-Anne. Vêpres de sainte Marthe, mémoires du suivant, du Dim., de l'oct. et des ss. martyrs.

Lundi 30. — Saint Guillaume, évêque, double, blanc.

Mardi 31. — Saint Ignace de Loyola, confesseur, double, blanc.

Mercredi 1er Août. — Saint-Pierre-aux-Liens, double-majeur, blanc.

Jeudi 2. — Octave de sainte Anne, double, blanc.

Vendredi 3. — Invention de saint Etienne, semi-double, rouge.

Samedi 4. — Saint Dominique, confesseur, double-majeur, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Plogoff et Ouessant ..	29, 30 et 31 juillet.
Ursulines de Morlaix et Saint-Louis de Brest ..	1, 2, 3 et 4 août.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Quimper. — *Chapelle des Ursulines* : Réunion des Mères Chrétiennes, mardi 31, à 7 heures et demie : messe, recommandations, bénédiction.

Sainte-Anne-la-Palue. — Ordre des messes et offices dans la chapelle de Sainte-Anne-la-Palue, pendant le mois d'août :

1° Le dimanche dans l'octave de la fête de Sainte-Anne (cette année le 29 juillet), on célèbre le petit pardon. Il y a grand'messe, vêpres, procession, bénédiction du T.-S. Sacrement.

2° Tous les dimanches d'août, excepté le deuxième, messe matinale et grand'messe à la chapelle.

3° La solennité du 15 août se célèbre également à la chapelle.

4° Le grand pardon a lieu le dernier dimanche d'août. Il se célèbre avec la plus grande solennité. La veille, il y a à la chapelle grand'messe et vêpres solennelles. Les pèlerins ont toute facilité pour se confesser le samedi et pendant toute la nuit du samedi au dimanche.

5° Tous les mardis on dit plusieurs messes basses à Sainte-Anne, et le mardi qui suit immédiatement le grand pardon est la clôture du mois consacré à Sainte-Anne-la-Palue. On chante, ce jour, la messe solennelle.

* *

Indulgences que peuvent gagner les pèlerins à Sainte-Anne-la-Palue. — 1° Indulgence plénière aux conditions ordinaires (confession et communion), pour tous les pèlerins qui visiteront la chapelle de Sainte-Anne et y prieront aux intentions du Souverain-Pontife, le 26 juillet et chaque jour de l'octave jusqu'au 2 août inclusivement. Cette indulgence est applicable aux âmes du purgatoire.

2° Indulgence plénière, aux mêmes conditions, le premier et le dernier dimanche du mois d'août.

3° Indulgence plénière, le samedi avant le dernier dimanche d'août.

4° Indulgence plénière, le mardi qui suit immédiatement le dernier dimanche d'août. Cette indulgence est applicable aux défunts.

5° Indulgence plénière, une fois par mois, pendant toute l'année, un mardi quelconque, pour tout pèlerin qui, après s'être confessé et avoir communié, récitera dans la chapelle trois fois le *Credo*, en l'honneur de la Très-Sainte Trinité. Cette indulgence est applicable aux défunts.

Indulgences partielles : 300 jours, les 1er, 15 et 31 août, tous les mardis et tous les dimanches de ce mois, pour tout pèlerin qui priera dans la chapelle de Sainte-Anne.

Nous rappelons encore aux pèlerins qu'ils peuvent se faire inscrire dans la confrérie de Sainte-Anne-la-Palue, érigée canoniquement dans cette chapelle par Sa Sainteté Grégoire XVI. Cette confrérie est enrichie de nombreuses indulgences.

Apostolat de la Prière.

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS.

Intention générale pour août 1888, désignée par Son Em. le Cardinal Préfet de la Propagande et bénie par Sa Sainteté Léon XIII :

LES RETRAITES SPIRITUELLES.

Dans une revue importante (l'*Association catholique*, t. XVI, p. 531), un homme du monde écrivait naguère, en s'appuyant sur

des faits nombreux : « Les retraites spirituelles sont la base de toute bonne *fondation*. En généraliser l'usage, les rendre régulières et traditionnelles est certainement — pour le succès des Œuvres — la plus intelligente des méthodes. » Mais si pour toutes sortes d'Œuvres et de *fondations*, cette méthode paraît « la plus intelligente » et la meilleure, n'est-ce pas surtout quand il s'agit de l'Œuvre des Œuvres, de l'incomparable construction dont saint Paul disait en s'adressant à tous les chrétiens : « Vous êtes vous-mêmes l'*édifice* de Dieu ? »

C'est donc, de nos jours, un grand signe d'espérance que de voir le zèle croissant, le généreux enthousiasme avec lequel les hommes du monde, et notamment l'état-major de l'Œuvre des Cercles catholiques, entrent de plus en plus chaque année dans le mouvement des *vraies* retraites. « C'est déjà par *milliers*, disions-nous l'année dernière, que les hommes du monde sont ainsi venus se retremper dans le silence et la méditation. Les retraitants de Vannes et de Quimper ont aujourd'hui leurs émules à Paray-le-Monial, Braisne, Viviers, Amiens, Athis, Tronchiennes, Aix-en-Provence, Clamart, Séez, Lannion, Rennes, Boulogne-sur-Mer, le Château-Blanc, près Lille, le Glandier, et tant d'autres lieux qu'il serait trop long de nommer ici. Avons-nous besoin de rappeler les grandes et belles victoires qui, sur le plus noble des champs de bataille, la conscience humaine, sont toujours remportées dans ces retraites, où l'on *se retire*, à la lettre, loin des préoccupations du monde, et où l'on s'*exerce soi-même* à la lumière des éternelles vérités ? L'homme faisant alors, autant qu'il est en lui, disparaître les obstacles, la grâce divine, dont la source est le Sacré-Cœur, entre aussitôt comme à torrents dans le cœur humain ; et souvent les fruits sont tels qu'aux yeux du vulgaire — c'est le mot des protestants au seizième siècle à la vue des fruits opérés par les exercices de saint Ignace — ils semblent comme le résultat « d'une étonnante magie. »

Demandons instamment au Cœur de Jésus que, selon toute l'étendue de ses desseins, cette divine « magie » des exercices renouvelle les diverses catégories d'âmes qui, durant ces derniers mois de l'année, vont participer tour à tour au bienfait de la retraite : prêtres de Jésus-Christ, pour qui ces jours de bénédiction sont à la fois au profit d'une multitude de fidèles, un temps de semailles et de récolte ; religieux et religieuses de tout Ordre, dont les progrès spirituels sont si importants pour la prospérité de l'Eglise ; chrétiens de toute condition, de tout âge et de tout sexe, mais tout particulièrement les hommes d'Œuvres et nos Zélateurs et Zélatrices de la Ligue du Sacré Cœur. Prenons avec confiance pour intermédiaire, dans cette cause, le Cœur Immaculé de Marie que nous honorons pendant ce mois d'août, et le Divin Esprit, accomplissant dans toutes ces âmes les créations qu'il médite, « changera la face de la terre. »

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS.

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur Immaculé de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les autres intentions pour lesquelles vous vous immolez sans cesse vous-même sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour l'affermissement de l'Œuvre des Retraites, afin que toute classe d'hommes s'y retrempe, près de vous, dans l'exercice d'une vie sainte, apostolique et dévouée.

Œuvre des Tabernacles. — *Compte-rendu de l'Œuvre à Morlaix, pour l'année 1887-88.*

Le plus intéressant des pauvres est assurément Notre Seigneur Jésus-Christ.

Par sa nature, il est de si noble et riche maison, qu'il fait la splendeur du ciel, et sur la terre, il constitue notre principale, notre plus brillante fortune.

Aussi, quand on le voit dénué de tout, réduit à mendier un vêtement pour célébrer le plus auguste des mystères, on ne peut se défendre devant un tel contraste, d'une émotion profonde.

Elle s'accroit encore, si on vient à songer que cette pauvreté a été imposée au Fils de Dieu par son amour pour nous, et aussi par la malice des hommes.

C'est alors que, fidèles à leur mission de femmes chrétiennes, les Dames de l'Œuvre des Tabernacles redoublent de dévouement et de zèle. Aussi leurs mains et leur habileté ont produit, comme les années précédentes, de vraies merveilles.

Les demandes de MM. les ecclésiastiques ont été plus nombreuses que jamais, et l'Œuvre a reçu les témoignages de reconnaissance exprimée de la façon la plus touchante.

Il a été distribué : 7 chapes, 7 étoles pareilles, 15 ornements complets, 9 étoles doubles, 2 étoles pastorales, 5 étoles violettes, 2 étoles noires, 3 écharpes de bénédiction, 2 conopées, 7 pavillons, 5 bourses d'autel, 5 bourses pour le Saint-Viatique, 4 aubes, 4 garnitures d'autel, 24 pales, 50 garnitures d'étole, 10 douzaines de linges divers, 1 quinzaine d'objets nécessaires au culte.

S'adresser à Mme Grésy, présidente de l'Œuvre, quai de Léon, ou bien à M. le chanoine Dulong de Rosnay, à Morlaix.

Pèlerinage à Notre-Dame de Rumengol. — Le 10 juillet, la gare de Châteaulin était envahie, dès cinq heures du matin, par une foule peu ordinaire de voyageurs calmes et silencieux : c'étaient les Frères et les élèves du Pensionnat de cette ville, accompagnés d'un grand nombre de parents ou d'amis.

Les promenades d'études sont aujourd'hui de mode; les Frères de Châteaulin y conduisent aussi leurs élèves ; mais ce jour-là c'était le pèlerinage annuel à Rumengol.

Le train se met en mouvement et, vingt minutes plus tard, on descend à la station de Quimerc'h. La pluie tombe fine et pénétrante, mais la procession se forme quand même. Bientôt les

premiers rangs aperçoivent le clocher : on est au lieu dit le *Salut.* Tout le monde se précipite à genoux pour chanter l'*Ave, maris stella*, touchante cérémonie qui s'accomplit à tous les pèlerinages célèbres de Bretagne : Notre-Dame de Bon-Secours de Guingamp, Notre-Dame de Bulat, Sainte-Anne d'Auray, etc., pieuse coutume à laquelle nos ancêtres ne manquaient jamais. Les enfants de Cornouaille font de même, ils n'ont pas dégénéré : ils seront *Catholiques et Bretons toujours !*

De ce point, un magnifique panorama se déroule sous nos yeux. Devant nous, sur la pente d'une colline, l'antique et vénéré sanctuaire de Notre-Dame de Rumengol ; à gauche, la mer et l'un des points culminants de la presqu'île armoricaine, le Ménez-Hom ; à droite et au fond, une magnifique plaine couverte de moissons. Nos imaginations jeunes se figurent aisément ce pays couvert jadis de chênes séculaires, avec ses druides. Perdus dans ces souvenirs d'un autre âge, nous avons cru, chemin faisant, apercevoir à travers les haies, un vieillard à barbe blanche, sa faucille d'or à la main, à la recherche du *gui sacré*, et, plus loin, se dresse la table du sacrifice, le sinistre *dolmen* : il attend sa victime ! Mais ce n'est qu'un souvenir douloureux ; la Victime du Calvaire a mis un terme à ces horribles sacrifices humains.

Nous allons a Notre-Dame-de-*tout-remède*, à Celle qui, au pied de la Croix, nous reçut pour ses enfants.

Enfin, les cloches de Rumengol jettent aux nues leurs joyeuses volées ; la croix de la paroisse et celle des Frères s'embrassent à l'entrée du bourg, et notre procession, augmentée de plusieurs parents d'élèves, fait son entrée à l'église, au chant d'un cantique.

M. l'Aumônier des Frères célèbre la sainte messe au maître-autel et donne la communion à quatre-vingts enfants, aux Frères et à plus d'une centaine de pieux fidèles. Le recueillement est grand et la piété admirable parmi les élèves et les assistants. Que de grâces demandées et obtenues en un pareil moment !

Après l'action de grâces, prières pour le Pape, pour l'Eglise et pour la France. A dix heures, grand'messe chantée par M. le Recteur de Saint-Ségal ; l'orgue est bien tenu par un des Frères de Châteaulin. M. le Recteur de Quéménéven est monté en chaire après l'évangile, pour nous entretenir, pendant quelques instants, — trop courts, — de la Sainte-Vierge, de la confiance que nous devons avoir en elle, de sa bonté, de sa puissance auprès de Dieu.

Le temps s'est relevé, la Sainte-Vierge a voulu nous réjouir, le soleil se montre et le dîner sur l'herbe est pris gaiement.

A une heure et demie, vêpres. Les pèlerins sont pressés de reprendre le train. Au retour, les cloches de Quimerc'h nous invitent à saluer le Sacré-Cœur. Le vénérable Recteur est venu nous recevoir ; mais le train va partir, et l'on a le sincère regret de quitter précipitamment Quimerc'h et son digne pasteur.

Le retour à Châteaulin se fait sans le moindre accident. Cette bonne journée ne s'oubliera pas vite.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Un exemple américain à suivre. — On lit dans le *Catholic Review*, de New-York, du 23 juin :

« Les membres du bureau des écoles de Bosson, — l'un d'eux, le R. Dr. Duryea, est un clergyman protestant, — ont décidé d'exclure des écoles publiques de la ville les *Essais de l'histoire du monde*, de Swinton, dans lesquels la doctrine catholique sur les indulgences est travestie. Ils ont aussi pris en considération l'accusation portée contre M. Travis, professeur d'une école supérieure, qui avait dit à ses élèves que les indulgences sont des autorisations accordées pour commettre le péché. Le juge J.-D. Fallon, membre du bureau, a dit à un reporter :

« L'enseignement de M. Travis sur les indulgences est extrêmement répréhensible. J'ai ici des citations de plusieurs résumés d'histoire écrits par les élèves, qui montrent qu'une idée absolument erronée de la doctrine leur a été inculquée.

« L'enseignement de M. Travis a été pire que le livre ; il a été au-delà encore. Le simple exposé des faits, dans l'ouvrage de Swinton, est moins mauvais que la manière dont ils sont présentés et que l'explication qui est donnée des indulgences dans les notes prises à la leçon. Mais le livre en lui-même est assez mauvais, et à cause de ce trait répréhensible, le comité des livres classiques a décidé de l'exclure. »

« Cette décision répondait à une pétition adressée au bureau par le rev. T. A. Metcalf, qui protesta contre la fausse interprétation de la doctrine catholique donnée par M. Travis. Cela prouve que, dans le Massachussets au moins, nos concitoyens ne permettront pas que les croyances religieuses d'une partie d'entre eux soient dénaturées, et que les serviteurs payés du peuple enseignent aux enfants l'erreur au lieu de la vérité. »

La législature de la Californie vient de décider que les ouvriers boulangers, sur toute l'étendue de l'Etat, auraient droit au repos le samedi depuis six heures du soir jusqu'à la même heure le dimanche, à moins de circonstances extraordinaires auxquelles devront aviser les autorités locales se concertant avec les associations professionnelles.

La Californie est un des États de la République américaine. Elle n'en veut pas moins assurer la liberté du dimanche à tous ses citoyens. On ne donnait pas cette liberté aux garçons boulangers, parce qu'on disait : Il faut manger le dimanche comme les autres jours. — Les Chambres républicaines de l'Amérique répondent : Vous mangerez du pain de la veille, mais vos concitoyens ne seront pas esclaves.

Faut-il aller si loin pour trouver le bon sens et la vraie liberté!

Bibliographie. — *Vie du R. P. Pierre Chaignon de la Compagnie de Jésus (1791-1883), par le P. Xavier-Auguste Sejourné,*

de la même Compagnie. — Un volume in-18 jésus, orné d'un portrait ; prix : 3 fr. 50 c.

Ce nouvel ouvrage s'adresse à tous les fidèles, de préférence au clergé français, dont le R. P. Chaignon a été particulièrement l'apôtre.

L'intérêt qu'il provoque ne se rencontre pas seulement dans les détails biographiques qui se pressent sous la plume exercée de l'écrivain; mais il augmente, à chaque instant, au fur et à mesure que se déroulent, sous les yeux du lecteur, toutes les phases de cette vie, féconde entre mille autres. On reste véritablement confondu d'admiration en présence de cet ouvrier infatigable qui, non content d'avoir donné aux prêtres plus de trois cents retraites pastorales, évangélisé le peuple des villes et des campagnes dans des stations de carême et des missions toujours bénies du Ciel, trouve encore le moyen de fonder des œuvres qui n'ont rien perdu de leur vitalité, et d'écrire des livres qui continuent après lui son admirable apostolat.

Rarement nous avons vu démontrer d'une manière plus saisissante et plus invincible la puissance du prêtre animé par les pensées de la foi. Ce n'est pas un petit mérite non plus pour l'auteur que d'avoir rendu son héros si attachant, si vivant, que d'avoir émaillé son récit de tant d'épisodes et de traits de caractère, qui montrent dans son plein jour la lutte de la grâce contre la nature. Tous ceux qui ont connu le R. P. Chaignon, prêtres ou fidèles, le reconnaîtront sans peine et se féliciteront avec nous de le voir, de l'entendre encore, grâce aux pages qui en reproduisent la physionomie avec tant de vérité et d'éclat.

Le clergé tout spécialement ne saurait trouver de lecture plus propre à encourager ses efforts et ses sacrifices, comme à lui rappeler les sublimes devoirs de sa grande mission. Cette *Vie du R. P. Chaignon* prendra place parmi les biographies les plus marquantes du dix-neuvième siècle, et assure dès maintenant à l'auteur déjà connu par son *Apôtre des petits enfants dans les collèges des Jésuites*, la vive reconnaissance du public.

S'adresser à M. Salaun, libraire à Quimper.

Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires, Revue mensuelle publiée par des Pères de la Compagnie de Jésus.

Sommaire de Juillet 1888 :

I. Lettre encyclique de N. S. P. le Pape Léon XIII sur la Liberté humaine.— II. Les objections contre l'origine mosaïque du Pentateuque (fin) : P. J. Brucker. — III. Paul Féval. Etude bibliographique et littéraire : P. V. Mercier. — IV. Le Problème du mal, par le P. de Bonniot, S. J. : P. Th. de Régnon. — V. Un mot sur les lycées de filles : P. H. Oddoz. — VI. La morale dans l'hypothèse évolutionniste : P. F. Desjacques. — VII. Bulletin littéraire. Les Poètes en 1888 : P. V. Delaporte. — VIII. Mélanges. Réponse à un abonné : P. L. Baudier. — Bibliographie : La Sainte Bible, *L.-Cl. Fillion*. Grundriss der Patrologie, *Alzog*. Prælectiones metaphysicæ specialis. Psychologia, *P. Lahousse*. Histoire de Charles VII, *G. du Fresne de*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Beaucourt. Saint Maurice et la Légion thébéenne, *J. Bernard de Montmélian.* Histoire de la seconde République française, *Pierre de la Gorce.* Sainte Catherine de Sienne et l'Église au quatorzième siècle, *A.-H. Chiral.* A travers la littérature, *Paul Lallemand.* — X. Tableau chronologique des principaux événements du mois : P. P. Mury.

S'adresser à M. Salaün, libraire à Quimper.

Les poètes en 1888. — Puisque je parle de poésies signées par des prêtres, je dois une mention plus qu'honorable au livre de M. l'abbé Duhamel : *Du grave au doux.* Le livre compte déjà cinq ans d'âge ; mais combien de choses neuves sous ce titre emprunté à Boileau ! De l'esprit surtout ; et d'abord le bon esprit de la fidélité aux traditions prosodiques : « Suivons donc, en les modifiant bien lentement, les règles que le temps, ce grand maître ès-arts, a établies, et ne nous estimons pas de beaucoup plus sages que nos pères. M. Duhamel n'a édité que cent exemplaires du *Grave au doux,* jugeant, dit-il, que son papier

A trop de prix pour l'épicier,
Et pas assez pour les libraires (1).

Et pourtant, les libraires de 1888 ont rarement la chance d'imprimer des poésies aussi alertes et aussi franches. Il est vrai qu'elles déposent des fleurs pures « sur les berceaux et sur les tombes » ; et que, d'autre part, le poète y donne

Aux écrivains empoisonneurs
De bons coups de fouet dans les jambes ;

or ce n'est point avec de semblables productions que les libraires d'aujourd'hui font recette. Est-ce qu'on fait recette avec des satires innocentes et de bon aloi, comme celles qui s'intitulent : *Le procès de la poésie, Excuses d'un jeûneur, Le mur de la vie privée,* et surtout : *Une séance à l'académie des singes !* Cette *séance* est le gros morceau du petit volume ; j'entends pour l'étendue et pour l'importance. Le poète y fait prouver, par les quadrumanes du Jardin des Plantes, que

Le singe, c'est le genre, et l'homme, c'est l'espèce.

Le discours de son gorille érudit, lequel commence par : « Singes, ou citoyens... », est un cours de philosophie et un chef-d'œuvre d'éloquence ; chef-d'œuvre aussi la conclusion du mandrill :

Le monde, dans le dogme, humble poulet dans l'œuf,
Veut sortir de prison, penseurs de notre époque,
Docteurs, lettrés, brisez la coque !
Les animaux aussi font leur quatre-vingt-neuf !

(1) M. l'abbé Duhamel, curé de Vincennes et chanoine de Quimper, a bien voulu nous promettre un exemplaire de son *Grave au doux ;* nous en ferons profiter nos lecteurs. A son dernier voyage dans le Finistère, il a composé, avec une facilité et une rapidité extraordinaires une ravissante pièce de vers, que, par discrétion, nous ne sommes pas autorisés à publier. Mais si elle paraît ailleurs — ce que nous souhaitons — nous la donnerons ici. (N. R.)

Ils le font, comme certains humains, en décrétant chez eux l'instruction « laïque » ; puis en s'octroyant les petits avantages que, malgré l'égalité affichée sur les murs, l'on s'accorde chez les hommes, « leurs frères » :

Nous devenons savants, docteurs, préfets, ministres ;
Et nous nous décernons de fortes pensions,
Des figues, des raisins, des décorations.

Hélas ! la chasse au *ruban rouge* (le trafic peut-être) est le dernier mot de la civilisation au pays des singes ! Il ne leur manque plus rien qu'une tour Eiffel, mais qui sait ?... La *Séance de l'académie des singes* devrait être tirée à plus de « cent exemplaires », pour l'usage et profit des héritiers de Darwin. P. DELAPORTE.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution (suite).

Il fallait que l'organisation ecclésiastique du Collège de Léon fut jugée bien nécessaire par ses ennemis mêmes, pour s'imposer encore malgré de tels conflits. L'occasion des vacances aurait dû paraître favorable pour un changement de professeurs et de régime, et cependant la nouvelle année scolaire s'ouvrit pour le Collège avec la même direction ecclésiastique. La municipalité avait été modifiée ; M. Dumay, curé constitutionnel, était entré au Conseil, et M. Prudhomme de Kerangon avait remplacé M. Raoul comme maire. Mais ce changement n'avait guère modifié l'attitude de la municipalité vis-à-vis du Collège.

Dans sa séance du 25 novembre 1791 (1), le Procureur-Syndic de la Commune, dans un discours qui perdrait beaucoup à être analysé, s'écria :

« Messieurs, vous avez fait serment de maintenir la Constitution, je l'ai fait aussi ; soyons donc constitutionnels. Je vous représente qu'un germe inconstitutionnel règne parmi nous, dans le centre de la ville, germe d'autant plus pernicieux qu'il empoisonne les heureuses espérances de notre Révolution. Il n'y a que des personnes dévouées aux ci-devant privilégiés, et qui baisent encore des fers brisés par une Constitution vraiment Salomone, qui puissent s'opposer à ma juste réclamation pour la suppression du Collège de Saint-Pol, berceau d'aristocratie. Les professeurs de ce Collège, qui sont inconstitutionnels, ne sèment que leur doctrine, vous

(1) L. 68.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

savez, Messieurs, quelle doctrine ! Je ne veux pas vous retracer les insurrections auxquelles ils ont donné lieu.

« Les professeurs du Collège sont inconstitutionnels en ce qu'ils n'ont pas prêté le serment civique. Doit-on chauffer et mitonner des ennemis dans son giron ?

« Leur agence est despotique ; ils ont retiré de chez les citoyens patriotes les écoliers qui y étaient en pension, pour les placer chez les ennemis de la Révolution dont cette ville abonde. Vous ignorez que vous avez une inquisition despote dans ce Collège : interrogez et on vous dira que le principal oblige les écoliers d'aller à lui à confesse. Voilà donc les soutiens de la Constitution, qui sont vous, Messieurs, qui conservent dans leur sein des serpents pour les dévorer. »

Il conclut « à ce qu'on supprime le Collège, et qu'on donne huit jours au Collège pour sortir de son inconstitution ; s'il réprouve son erreur, la municipalité procurera des places aux professeurs. »

Malgré l'éloquence persuasive du Procureur-Syndic, la municipalité refusa de s'associer à ce vœu d'une suppression radicale d'un établissement si cher à la ville de Saint-Pol, mais ne s'opposa pas à ce que la direction en fut enlevée aux ecclésiastiques inconstitutionnels pour être remise à des mains plus propres à former des patriotes.

Ce fut pour répondre à ce vœu que, dans sa séance du 1er décembre 1791, le Département prit l'arrêté suivant :

« Considérant que la ville de Saint-Pol a éprouvé par l'effet de la Révolution des pertes considérables, et que le seul établissement qui lui reste est son Collège ;

« Considérant qu'il est autant de l'intérêt de cette ville que du Département de conserver cette maison, en y introduisant un régime conforme à l'esprit de la Constitution ;

« Arrête : 1° de conserver le Collège ;

« 2° d'exiger du principal et des professeurs actuels le serment prescrit par la loi du 26 décembre 1790, lequel devra être prêté un jour de dimanche, dans l'église paroissiale, en présence du Conseil général de la Commune, sous peine, contre lesdits principal et professeurs, d'être destitués sur le champ en cas de refus ;

« 3° de faire publier provisoirement dans tous les districts une invitation à tous les citoyens ecclésiastiques ou laïcs qui se croiront capables d'occuper une chaire d'humanité, de rhétorique ou de philosophie, de se faire inscrire, dans la dernière quinzaine de ce mois, au Directoire de leur district ;

« 4° d'enjoindre à chaque district de faire parvenir, avec son avis et ses observations, une liste des sujets, au Directoire du Département qui, sur l'ensemble des listes, désignera, de concert avec M. l'Evêque du Finistère, le principal et les professeurs actuels, dans le cas où ils refuseront le serment.

« On fera connaître sur les affiches le traitement promis :

au principal	1,500	livres.
au professeur de physique	1,200	—
— de logique	1,200	—
— de rhétorique	1,200	—
— de seconde	1,000	—
— de troisième	1,000	—
— de quatrième	800	—
— de cinquième	800	—

Comme on devait s'y attendre, les professeurs du Collège refusèrent le serment. Voici la lettre (1) qu'ils adressèrent, le 6 janvier 1792, en réponse à l'ultimatum de la municipalité :

« Messieurs, vous nous avez notifié, le 30 décembre dernier, l'arrêté du Département, du 1er décembre, qui exige du principal et des professeurs le serment prescrit par la loi du 26 décembre 1790, sous peine contre les dits professeurs et principal être destitués sur-le-champ en cas de refus.

« Permettez-nous, Messieurs, de vous observer que l'Assemblée Nationale Constituante, peu avant de se séparer, avait décrété, les 25 et 27 septembre dernier : 1° qu'elle renvoyait à la prochaine législature l'organisation de l'éducation nationale ; 2° que néanmoins tous les établissements enseignants subsisteraient provisoirement avec les mêmes règles par lesquelles ils ont été régis jusqu'à ce jour.

« D'après ces décrets, Messieurs, nous aurions cru que, l'ouverture de nos classes s'étant faite, de concert avec vous, en votre présence et sans doute du consentement du Département, les mêmes motifs qui avaient déterminé à nous laisser continuer nos fonctions pendant les sept premiers mois de 1791, et les reprendre au mois d'octobre dernier, nous assuraient le même régime, au moins jusqu'à la fin de cette année scholastique.

« Quel a dû être notre étonnement lorsque, trois mois après les décrets de l'Assemblée, trois mois après notre entrée publique et dûment autorisée, vous nous avez notifié de prêter serment sous peine d'être destitués.

« Oh ! Messieurs, vous êtes témoins comme nous des maux incalculables que ce serment fatal attire sur notre patrie. Vous en gémissez comme nous et vous savez ce qu'en pensent aujourd'hui ceux-là même qui en furent dans le principe les moteurs et les panégyristes les plus ardents.

« Nous vous déclarons unanimement, Messieurs, que le serment qu'on exige de nous répugne et répugnera toujours à notre conscience ; nous sommes chrétiens, nous sommes prêtres, nous sommes instituteurs publics, les vœux que nous avons faits sur les fonts baptismaux, les engagements que nous avons solennellement pris au pied des autels, l'obli-

(1) L. 228.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

gation particulière que nous impose la confiance dont le public nous honore, sont pour nous des titres sacrés dont nous nous glorifierons toujours ; nous ne les profanerons pas, nous ne souillerons pas nos lèvres par un serment que notre religion désavoue et repousse avec horreur. Tels sont, Messieurs, en abrégé, les motifs de notre refus.

« Nous croyons avoir rempli notre devoir auprès de vous, Messieurs, quelle que soit la dernière décision, nous ne cesserons d'adresser au ciel les vœux les plus ardents pour la paix de l'Eglise et la prospérité de l'Etat.

« Léon, 6 janvier 1792.

« PÉRON, principal du Collège et supérieur du Petit Séminaire.
COSTIOU, scholastique de Léon et professeur de logique.
FERCOC, professeur de physique.
ABGRALL, professeur de rhétorique.
LE ROUX, id. de seconde.
LE MEN, id. de troisième.
LE GALL, id. de quatrième.
LISCOAT, id. de cinquième.

« P. S. — Nous vous prions de vouloir bien nous dire ce que nous devons entendre par ces termes « sous peine d'être destitués sur-le-champ », et si nous devons dès ce moment cesser nos leçons. »

Le bureau municipal, embarrassé de cette protestation aussi digne qu'énergique, consulta le District de Morlaix sur la conduite à tenir. Celui-ci, par délibération du 10 janvier, nomma un de ses membres, M. Riou, pour se rendre à Saint-Pol et s'assurer des dernières intentions des professeurs. M. Riou s'acquitta de sa commission les 14 et 15 janvier. Ayant éprouvé un nouveau refus de serment, il se saisit des titres et des registres de propriété du Collège et déclara aux professeurs qu'ils ne devaient plus exercer leurs fonctions que jusqu'à leur remplacement par de nouveaux professeurs.

(A suivre.)

SAINT HUBERT

(Suite).

Parmi les miracles éclatants que fit saint Hubert pendant sa vie, on a conservé surtout le souvenir de son pouvoir de guérir la rage.

D'après des témoignages d'auteurs fort anciens, cités par l'abbé Halet, les loups et les chiens enragés auraient été les instruments de la vengeance divine, pour punir de leurs crimes les habitants

du pays de Tongres et de la Taxandrie qui avaient mis à mort l'évêque saint Théodard et saint Lambert, chassé les évêques saint Amand et saint Renacle, et pillé les biens d'église, etc...

Dieu donna à saint Hubert le pouvoir de guérir la rage et de faire ainsi cesser le fléau. Et ce pouvoir ne disparut pas avec lui.

Depuis un temps immémorial, le même miracle s'opère journellement par l'imposition de son étole. Et je cite encore ici, d'après l'abbé Halet, des témoignages patiemment recueillis par cet ardent prosélyte de saint Hubert.

« Après le corps de ce grand saint, dit l'auteur d'un manuscrit « de 1700, la plus grande de ses reliques dont son église et son « monastère sont enrichis, et dont le monde est favorisé par les « effets miraculeux qu'elle opère en servant d'antidote contre « l'effroyable maladie de la rage, tant des hommes que des bêtes « qui appartiennent au service et à l'usage des hommes, c'est cette « sainte Étole, que lui envoya du ciel, par un ange, la reine « Marie. »

Romuald Hancar (1649), moine de Saint-Hubert, parle de la sainte étole dans les termes suivants :

« Avec le saint corps, fut apporté au monastère l'étole prodigieuse « que la Mère de Dieu, à laquelle ce grand saint était très dévot, « lui envoya au même jour de son sacre à Rome, par un ambassa- « deur céleste, gage si inestimable et si admirable en ses effets « miraculeux, qu'on ne connait aucune autre relique, en aucune « église du monde, qui soit comparable à celle-ci ; de quoi peuvent « rendre un fidèle témoignage autant de personnes dont le nom- « bre ne se peut estimer, qui, par le remède assuré de celle-ci, « ont échappé au danger inévitable de la rage ; sans rien dire de « ce qu'elle opère, pour préserver même les bêtes de toutes espèce, « qui sont à l'usage de l'homme, lesquelles, étant marquées d'un « fer chaud bénit et touché de cette étole céleste, ou sont affran- « chies entièrement du dit mal, ou, si elles en meurent, c'est sans en « faire part, ni par morsure, ni autrement, aux autres animaux. « Les expériences en sont journalières et connues à l'Europe entière, « à la confusion des ennemis de la Sainte Eglise, qui ne peuvent « disconvenir de cette vérité, non plus que de la lumière du soleil. »

Il serait impossible de réunir, même en un gros volume, les témoignages universels relatifs à l'efficacité des prières adressées à saint Hubert, pour la guérison de la rage.

L'authenticité canoniquement démontrée de l'étole miraculeuse me dispense d'en parler plus longuement, et j'arrive à l'indication des pratiques spécialement observées pour demander la guérison.

Il faut, en arrivant à Saint-Hubert, soumettre chaque cas, à l'appréciation du chapelain qui a qualité pour décider ce que doit faire le pèlerin.

Car il est bien établi que pour demander le secours de saint Hubert, il faut nécessairement l'implorer au lieu du pèlerinage spécialement consacré.

C'est une condition *sine qua non*.

Archives diocésaines d[illegible]imper et Léon

Le répit à terme ou à vie s'obtient par l'imposition de la sainte étole, et par cette imposition seulement : nulle parcelle n'en doit être envoyée au loin, il est donc rigoureusement nécessaire de faire le pèlerinage : c'est peu en comparaison de la grâce immense qu'on y va demander.

Suivant les cas, il y a lieu pour obtenir toute sécurité, soit par la guérison, soit par l'écartement de tout danger à l'avenir, de demander le *Répit à vie*, le *Répit à terme*, ou le *Répit de 40 jours*.

Le *Répit à vie* est appliqué : 1° à toute personne mordue à sang par un animal enragé, ou supposé tel ;

2° A toute personne mordue par un animal supposé enragé, lorsque la blessure a pénétré jusqu'à la chair vive, ou légèrement, même sans qu'il reste de contusion, par un animal reconnu enragé.

3° A toute personne qui se croit infectée de la rage sans avoir été atteinte par aucun animal, ou craignant que ce malheur ne lui arrive par suite de frayeur ou pour quelqu'autre cause.

Le *Répit à terme* est accordé aux enfants n'ayant pas fait leur première communion, ou aux personnes trop éloignées du sanctuaire de Saint-Hubert, pour s'y rendre en temps opportun. Ce répit ne dispense pas de faire le pèlerinage et n'a pour but que d'obtenir au malade le temps nécessaire pour y arriver.

Il est renouvelable après chaque période, mais le pèlerinage est toujours nécessaire, on doit le faire dès qu'il est possible.

Pour obtenir le *Répit à terme*, il faut aller trouver ou faire venir chez soi, une personne soit homme, soit femme, ayant le pouvoir de donner ce *Répit*. Nous verrons tout à l'heure quelles sont ces personnes.

On se met à genoux devant elle, comme représentant saint Hubert en cette occasion, en lui disant : « Je vous demande Répit au nom de Dieu, de la Bienheureuse Vierge Marie et du Glorieux saint Hubert ». La personne autorisée accorde la grâce demandée en répondant :

« Je vous donne *Répit* pour 40 jours, au nom de Dieu, de la « Bienheureuse Vierge Marie et du Glorieux saint Hubert. Au nom « du Père et du Fils et du Saint Esprit. Ainsi soit-il ». En disant ces dernières paroles, elle fait le signe de la croix, en forme de bénédiction, sur celui à qui elle vient de donner le *Répit*.

Si la personne qui veut obtenir le *Répit* n'était pas en état de le demander elle-même, une autre devrait en faire la demande à sa place, en sa présence.

Le *Répit à vie* ou de 99 ans s'obtient à Saint-Hubert seulement.

Le Chapelain, juge dans la matière, décide s'il doit l'accorder au moyen de *la taille et de la neuvaine*, ou au moyen de *l'imposition simple* de la sainte étole, et de la *neuvaine*.

La neuvaine s'impose toujours.

La *taille* consiste dans l'insertion sous la peau du front d'une très minime parcelle de la sainte étole. Il y a pour cette cérémonie des règles stables, je vais les transcrire.

Elles sont, du reste contenues dans un opuscule que reçoit la

la personne au front de laquelle l'aumônier de Saint-Hubert vient d'insérer, au moyen d'une lancette, le filament de la sainte étole.

1° Elle doit se confesser et communier sous la conduite et le bon avis d'un sage et prudent confesseur, qui peut en dispenser.

Il est d'usage de remplir ces deux obligations à Saint-Hubert, mais rien n'y oblige ; sitôt après l'opération, on peut rentrer chez soi.

2° Elle doit coucher seule, en draps blancs et nets, ou bien toute vêtue, lorsque les draps ne sont pas blancs.

3° Elle doit boire dans un verre ou une tasse : elle ne doit point baisser la tête pour boire aux fontaines ou rivières, sans cependant s'inquiéter si elle regardait ou se voyait dans les rivières ou miroirs.

4° Elle peut boire du vin rouge, clairet et blanc, mêlé avec de l'eau, ou boire de l'eau pure.

5° Elle peut manger du pain blanc ou autre, de la chair d'un porc mâle d'un an ou plus, des chapons ou poules aussi d'un an ou plus, des poissons portant écailles, comme harengs, saurets, carpes, etc, des œufs cuits durs, toutes ces choses doivent être mangées froides ; le sel n'est point défendu.

6° Elle peut se laver les mains et se frotter le visage avec un linge frais, l'usage est de ne pas se faire la barbe pendant les neuf jours.

7° Il ne faut pas peigner ses cheveux pendant 40 jours, la neuvaine y comprise ; mais seulement les brosser.

8° Le dixième jour, il faut faire délier son bandeau par un prêtre, le faire brûler et en mettre les cendres dans la piscine.

9° Il faut garder tous les ans, la fête de saint Hubert, qui est le troisième jour de novembre.

10° Et si la personne recevait de quelques animaux enragés la blessure ou morsure qui allât jusqu'au sang, elle devrait faire la même abstinence l'espace de trois jours sans qu'il soit besoin de revenir à Saint-Hubert.

11° Elle pourra enfin donner *Répit* ou délai de 40 jours, à toutes personnes blessées ou mordues à sang ou autrement infectées par quelques animaux enragés.

L'auteur de la vie de saint Hubert ajoute :

« Quand vous faites la neuvaine, ne manquez pas de faire une « bonne confession et une sainte communion. Quant à l'exactitude « à observer les autres articles, agissez de bonne foi, et si vous « venez à manquer à quelques points, par mégarde, par surprise, « ou par distraction, ne vous en inquiétez pas trop.

« Ne vous troublez pas, car il n'y a que le mépris ou la négli- « gence grave qui doivent vous faire de la peine.

« Et quand malheureusement vous auriez manqué gravement, « par votre faute, ne perdez pas toute espérance, mais faites une « prompte et sincère pénitence de la faute commise. De cette façon, « vous pourrez encore espérer d'obtenir votre guérison. »

Il n'est pas toujours nécessaire, même dans le cas où le pèlerinage à Saint-Hubert s'impose, de subir la taille. Le Chapelain déci-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de et accorde souvent le Répit pour soi-même et sa famille en imposant une neuvaine de prières et en faisant toucher à l'impétrant la sainte étole, selon le rite observé pour la demande du Répit.

(A suivre.)

AMEUBLEMENTS D'EGLISE, STATUES, CHEMINS DE LA CROIX *Seuls fabricants de la Statue*
GROUPE DE NOTRE-DAME DE LA DELIVRANCE DES AMES DU PURGATOIRE
Maison THENON-MEUNIER, 18, Impasse du Maine et 9, rue Madame, Paris

PAPIERS PEINTS
159, boulevard Voltaire, 159, PARIS.
Vente au détail au prix du gros.
ALBUM D'ECHANTILLONS
Franco sur demande.

FONDERIE DE CLOCHES
Adolphe HAVARD,
Villedieu-les-Poêles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la **Peau**, même des **Plaies variqueuses** dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. **R. LENORMAND**, Méd. spte, à **Melun**. — Consult. gratuites par corresp.

SAVON ANTISEPTIQUE AU
GOUDRON BORATÉ
Maladies de la peau, à ages antiseptiques, crevasses, engelures, etc.
J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

PINCE-NEZ NE TOMBANT JAMAIS DU NEZ Remplaçant les Lunettes. Vendu partout 7 fr. Prix : 4 fr. **Toutes Vues** *Indiquer l'âge suffit.* Envoi *franco* contre mandat-poste. **Léon CERF**, Opticien, **15, rue du Vieux-Colombier, PARIS.**

Fabrication des Eaux-de-Vie et Alcools de toutes Provenances
LE DISTILLATEUR PRATIQUE
TRAITÉ de DISTILLATION par l'abbé CH. VIGNERON, curé de HUDIVILLER (M.-et-M.)
Indispensable aux **PROPRIÉTAIRES, CULTIVATEURS, BOUILLEURS**
Prix **2** fr. Env. franco contre mandat-poste. *Librairie Spéciale, 87, rue Roussin, PARIS.*

ASTHME & CATARRHE
guéris p. les **CIGARETTES ESPIC**. 2 fr. la boîte
OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NEVRALGIES.
Dans toutes les Pharmacies de France. — PARIS, vente en gros, J. ESPIC, rue St-Lazare, 20. — *Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.*

Un catholique sincère, propriétaire du clos de Tilol, ancien domaine des *RR. PP. Passionnistes*, à Bordeaux (Gironde), désirant contribuer à l'achèvement de l'Eglise du Sacré-Cœur, offre aux familles chrétiennes un **excellent Vin rouge** de Bordeaux, **garanti naturel à 125 fr.** la barrique de 225 *litres*, logé, rendu franco de port et tous droits de régie payés à la gare la plus proche du destinataire. Les bénéfices en entier seront versés à l'œuvre dont il est parlé ci-dessus.
Adresser les demandes à M. l'abbé MERCIER, curé du Sacré-Cœur, à Bordeaux, qui les fera parvenir à la maison expéditrice. Des échantillons seront envoyés franco sur demande.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

3e ANNÉE. Samedi 4 Août 1888. N° 31.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mercredi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Prières publiques ; La Retraite pour l'ordination ; Visite de Monseigneur à Fouesnant ; La Mission de Cléder. — *II. Nouvelles du Monde Catholique :* Le Gouvernement Italien et le Pape ; L'enseignement du Catéchisme devant la Cour de Cassation. — *III. Documents historiques* (suite). — *IV.* Saint Hubert (fin). — *V. Saint Pol Aurelien et ses premiers successeurs.* — *VI. Annonces.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 5 Août. — 11me dimanche après la Pentecôte : Notre-Dame des Neiges, double-majeur, blanc, mémoire du dimanche. — Vêpres du suivant, mémoire de la Sainte-Vierge, du dimanche et des saints Martyrs Xyste et ses compagnons.

Lundi 6. — Transfiguration de Notre-Seigneur, double-majeur, blanc.

Mardi 7. — Saint Cajetan, confesseur, double, blanc.

Mercredi 8. — Saint Cyriaque et ses compagnons, semi-double, blanc.

Jeudi 9. — Saint Germain, évêque, semi-double, blanc.

Vendredi 10. — Saint Laurent, martyr, double de 2e classe, rouge.

Samedi 11. — Saint Alphonse de Liguori, double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Ursulines de Morlaix et Saint-Louis de Brest	5, 6, 7 et 8 août.
Ursulines de Quimperlé et Saint-Louis-Brest	9, 10 et 11 août.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — *Dimanche 3 Août*, chapelle de la Retraite : à 7 heures, réunion de la Congrégation des Dames, messe, instruction, bénédiction.

Vendredi 10 Août, Cathédrale Saint-Corentin : Ordination.

Messieurs les Vicaires Généraux ont accordé et accordent à tous les Curés et Recteurs qui le désireraient, l'autorisation de faire les prières publiques ordinaires, dans leur paroisse, pour obtenir la cessation du mauvais temps, et assurer la récolte si gravement compromise déjà.

Le Révérend Père Le Tallec, de la Compagnie de Jésus, en résidence à Paris, doit prêcher au Grand-Séminaire la retraite préparatoire à l'ordination générale du 10 août.

Fouesnant. — Dimanche, 22 juillet, la paroisse de Fouesnant était en fête pour recevoir le premier Pasteur du diocèse. L'église, si bien restaurée par les soins de M. le curé Cozic, était ornée de guirlandes et de fleurs, mais sans profusion, avec une sobriété de bon goût qui, loin de les masquer ou les rompre, faisait ressortir les belles lignes architecturales du monument.

Monseigneur, toujours disposé à couvrir de son haut patronage et à encourager ce qui se fait pour le bien du diocèse, avait daigné accepter de bénir la première pierre de l'école libre de garçons qui s'élève, grâce au zèle et aux sacrifices personnels de M. le curé, aidé par de généreux bienfaiteurs, grâce aussi à la bonne volonté des paroissiens. Sa Grandeur était accompagnée de Mgr du Marhallac'h, dont on connaît le dévouement infatigable à la cause de l'enseignement chrétien, et qui veut bien s'intéresser d'une manière spéciale à la nouvelle école de Fouesnant.

Dans la matinée eut lieu la confirmation des enfants de la paroisse ; puis, vers 2 heures de l'après-midi, précédé des croix et bannières, des enfants portant des oriflammes et d'un nombreux clergé suivi, on peut le dire, de la population tout entière, Monseigneur, mitre en tête, crosse en main, se rendit à l'école en construction. Une forte averse a contrarié la cérémonie de la bénédiction, sans ralentir l'empressement ni l'ardeur des fidèles.

Nous avons remarqué que nos plus belles fêtes de Sainte-Anne-d'Auray, de Lourdes, sont souvent peu favorisées par le temps. Comme on nous le disait un jour, à la Grotte de Massabielle, cela ne sert qu'à faire ressortir le stoïcisme chrétien et l'inébranlable foi de nos Bretons, qui ne s'émeuvent pas pour si peu et continuent *quand même* à chanter et à prier. Ils savent qu'ils seront dédommagés par des faveurs autrement précieuses... C'est ce que nous disions, dimanche, en demandant avec confiance à Dieu de veiller sur l'école libre qu'on venait de bénir, de conserver longtemps à notre diocèse son Evêque si aimé, à Fouesnant son curé d'un zèle si éclairé, et de récompenser dignement ceux qui le secondent dans son œuvre.

Parmi eux, nous taisons à regret un nom qui viendra naturellement sur les lèvres de plusieurs, quand nous aurons dit que c'est celui des insignes bienfaiteurs de la nouvelle école de Fouesnant. Monseigneur avait témoigné le désir d'aller lui-même leur porter ses remercîments et sa bénédiction : il en a été empêché par un violent orage qui a éclaté pendant les vêpres, et l'obligation de se trouver à Pleuven, à l'heure fixée pour la confirmation.

Il est des œuvres qui ne doivent pas recevoir ici-bas même une partie de leur récompense : ce ne sont pas les moins agréables à Dieu.

Cléder. — La mission de Cléder a donné les plus consolants résultats, et les missionnaires ont été largement récompensés de leurs peines et de leurs travaux : la première semaine il y a eu 1700 communions, et la seconde 1900.

Dieu soit béni !

ON CÈDERAIT, dans de bonnes conditions, **Cheval, Voiture et Harnais**, le tout en parfait état.

Pour tous renseignements, s'adresser au bureau de la *Semaine* ou à M. l'abbé Rossi.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Le gouvernement Italien et le Pape. — Un changement complet vient de s'opérer dans la conduite du gouvernement italien vis-à-vis de l'Eglise. Jusqu'à ces derniers temps, le gouvernement italien n'avait rien négligé pour faire croire aux peuples et aux autres gouvernements que rien n'était plus facile, en pratique, que la co-existence des deux souverainetés papale et royale dans la métropole du christianisme. Là tendaient tous ses actes : les proclamations publiées au moment de l'invasion de Rome, la fameuse loi *dite des garanties*, le soin apporté à profiter de toute pièce émanant du Vatican pour prouver que la liberté du Souverain-Pontife n'était nullement entravée, enfin, tout récemment, l'entière liberté laissée à tous les catholiques de manifester leur piété filiale envers le Père bien-aimé, à l'occasion de son Jubilé

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sacerdotal. Mais voyez donc ! de quoi vous plaignez-vous ! Est-ce que le Pape ne jouit pas de toute sa liberté ? Est-ce qu'il n'est pas environné de tous les égards dûs à sa dignité souveraine ?

Maintenant, on a pris un parti tout différent : c'est de prouver que la présence simultanée, à Rome, du Pape et du Roi est absolument impossible. Le gouvernement actuel s'efforce de détruire l'œuvre de ruse si habilement poursuivie par ses prédécesseurs. Il vise par tous ses actes à démontrer que le Souverain-Pontife n'aura plus sa liberté : on fait un délit civil de l'exercice de l'autorité ecclésiastique. En supprimant tout droit d'extraterritorialité jusque dans la demeure pontificale elle-même, on signifie clairement que le Pape ne sera plus considéré que comme un simple sujet du roi Humbert, et en même temps, que la fameuse loi des garanties n'était qu'une ruse, qu'un expédient, dont le temps est venu de ne plus tenir aucun compte.

Ce changement de tactique révolutionnaire pourra occasionner à l'Eglise de nouvelles angoisses, de nouvelles douleurs, de nouvelles amertumes. Mais c'est aussi un nouveau triomphe pour elle : par sa fermeté inébranlable, elle a obligé ses adversaires à se démasquer et à dévoiler au grand jour leurs perfides desseins : c'est un premier succès où nous aimons à voir le gage assuré d'autres plus complets encore.

Un journal très libéral, le *Nord*, s'exprime ainsi à ce sujet : « Le chef de l'Eglise doit être indépendant de tout gouvernement. Voilà pourquoi l'Italie, en lui enlevant cette indépendance, a créé un état de choses contraire au droit commun, à l'intérêt des catholiques de toutes les nations, et qui ne saurait durer.

« On ne fait jamais la guerre à l'Eglise impunément. Un homme d'Etat Italien disait tout récemment que Crispi pourrait bien être le dernier ministre de la monarchie de Savoie. La patience de Dieu est longue, mais lorsqu'elle éclate, elle n'en est que plus terrible. »

L'enseignement du catéchisme devant la Cour de cassation. — La Cour de cassation vient de rendre un arrêt qui déclare que l'enseignement du catéchisme ne peut être assimilé à l'enseignement primaire, et par conséquent peut être donné sans autorisation et sans diplôme. Voici les motifs de cet important arrêt :

« Attendu d'une part, que l'instruction religieuse qui comprend le catéchisme et l'histoire sainte ne fait pas partie du programme de l'enseignement des écoles primaires, tel qu'il est fixé par l'article 1er de la loi du 28 mars 1882 ;

« Que l'article 2 de la même loi, qui prévoit, dans son premier alinéa, que cette instruction pourra être donnée, par les soins des parents aux enfants des écoles publiques, en dehors des bâtiments scolaires, se borne à l'autoriser à titre purement facultatif, dans l'intérieur des écoles privées ; mais que les matières qui en font

l'objet, soit qu'elles soient enseignées au dehors ou au dedans de l'école demeurent, par la volonté du législateur formellement exprimée dans les travaux préparatoires de la loi, en dehors du programme officiel de l'enseignement primaire ;

« Attendu, d'autre part, que les travaux d'aiguille, bien que compris par l'article 1er de la loi du 28 mars 1882 dans l'énumération des objets de l'enseignement primaire pour les filles, comme la gymnastique et les exercices militaires pour les garçons, ne sauraient, à raison de leur caractère tout spécial, constituer à eux seuls l'élément d'enseignement nécessaire pour caractériser la tenue d'une école ;

« Pour ces motifs, etc. »

Ainsi donc, il est maintenant consacré par la Cour de cassation que l'on peut réunir chez soi, en tel nombre que l'on voudra, des enfants pour leur faire apprendre, leur enseigner et leur expliquer le catéchisme et l'histoire sainte. Si ce sont des filles, on peut très bien en même temps leur faire faire tous les travaux d'aiguille. Si ce sont des garçons, on pourrait leur enseigner la musique ou les faire se livrer à des exercices de gymnastique.

Cet arrêt est de la plus haute importance pour les patronages et autres institutions analogues, auxquels il permet de faire le bien en toute liberté.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution (suite).

Le District, dans une lettre au Département, datée du 17 janvier (1), rend compte de ce tempérament apporté à l'exécution de l'arrêté du Département du 1er décembre 1791 :

« Nous avons l'honneur de vous remettre une expédition du procès-verbal que M. Riou, l'un de nous et notre commissaire, a rédigé au Collège de Saint-Pol, les 14 et 15 de ce mois, et l'extrait de la lettre du 6 du principal et des professeurs, qui a donné lieu à notre arrêté du 10, qui a été exécuté. Le nombre de 200 et quelques pensionnaires de cette maison semble autoriser la suspension provisoire de votre arrêté envers ces professeurs qui se refusent au serment ; la nomination à leur remplacement n'étant point connue du Directoire, notre commissaire envisageait une fuite générale des étudiants, et par conséquent une fuite générale de ce Collège si la sortie des professeurs se faisait avant l'arrivée des autres. »

---

(1) Reg. correspondance du District de Morlaix.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La municipalité de Saint-Pol s'occupa donc du choix des nouveaux professeurs et, dans sa séance du 4 février, elle dressait la liste suivante de candidats que le Département devait approuver :

Principal, M. Goez, 28 ans, de Rostrenen.
Physique, M. Trobert, 35 ans, de Châteauneuf.
Logique, M. Pondaven, de Porspoder.
Rhétorique, M. Perrin, de Rostrenen.
Seconde, M. Bourson (1).
Quatrième, M. Bourgay, du Calvados, m^e de latin à Lesneven.
Cinquième, M. Balanec, de Locronan.

La municipalité ajoutait, le 13 février :

« Ces Messieurs prêteront serment et, dès ce jour, ordre sera donné aux professeurs actuels de cesser leurs fonctions ;

« Arrête, de plus, que les dits professeurs, pour obtenir dans l'exercice de leurs fonctions la déférence qu'ils ont droit d'attendre de leurs élèves, auront un costume distinctif et porteront l'habit noir, avec un chaperon aux trois couleurs nationales sur l'épaule gauche, lequel costume ne sera porté que pendant la durée des classes. »

Le 13 février 1792 vit donc s'effectuer la laïcisation du Collège de Saint-Pol. Une quinzaine après son installation, le 29 février, M. Goez, principal, écrivait au District de Morlaix :

« (2) Il vous paraîtra, sans doute, comme à moi, indispensable d'assurer une messe journalière au Collège. Je sais que la messe des ecclésiastiques assermentés est pour des sujets d'une certaine trempe un épouvantail qui les écartera de notre maison ; mais je crois qu'il faut insensiblement familiariser nos jeunes élèves avec les fonctions ecclésiastiques avouées par la loi. On s'est tant complu à leur fanatiser l'imagination, qu'il est instant de les conduire vers la tolérance, et de la tolérance au respect pour la loi.

« Nous commençons à devenir moins hideux aux yeux des citoyens de Saint-Pol. Après avoir eu de la peine à trouver un portier, nous sommes aujourd'hui pressés par la foule des personnes qui viennent nous louer leurs services.

« Le nombre de nos élèves *s'accroît* à la vérité bien lentement ; enfin, notre solitude n'est pas absolue, et nous avons une vingtaine d'écoliers ; il y a, d'ailleurs, beaucoup en ville qui n'attendent que le moment d'avoir le courage de nous aborder. Quelques écoliers des hautes classes, qui se sont installés professeurs, en écartent aussi plusieurs de notre Collège ; mais je suis déjà en mesure avec la municipalité pour détrousser ces intrus par la proposition d'un serment. »

(1) Sur le refus du sieur Bourson, M. Guernigou fut nommé le 16 février 1792.
(2) L. 203.

En fait, tous les articles de l'arrêté du Département du 1^er décembre 1791 avaient été exécutés, à l'exception toutefois du 1^er article, qui portait que le Collège de Léon serait conservé ; le nouveau régime avait commencé pour lui le 12 février 1792 ; au mois d'avril de la même année, le Collège n'existait plus que de nom. C'est ce que nous apprend une lettre adressée au Département, le 27 avril 1792, par le malheureux professeur de quatrième, Bourgays. Il avait été précepteur à Lesneven, et ses collègues de Saint-Pol semblant avoir une médiocre confiance dans ses talents, se plaisent à lui faire subir une sorte d'examen provisoire, avant l'examen officiel pour son admission définitive.

« Depuis mon arrivée ici, dit-il, j'ai été persécuté par mes confrères : l'un me donnait des vers de Virgile, l'autre des vers d'Horace ; celui-ci des morceaux de Quinte-Curce, celui-là des phrases de différents auteurs ; ensuite, il fallait en venir à l'explication et aux compositions, de sorte que je me voyais accablé de toute façon. M. Pondaven paraissait particulièrement le plus acharné contre moi. MM. le principal (Goez) et Trobert lui représentaient en vain qu'il fallait me donner le temps de trois ou quatre mois pour revoir mes auteurs. Il fallait absolument vous demander ma démission. Quinze écoliers, qui composaient alors tout le Collège, furent indignés d'un tel procédé, et six nous quittèrent. Il nous restait encore neuf, avant le congé de Pâques, que j'avais instruits du temps que je demeurais à Lesneven, et les meilleurs sujets de deux cent cinquante qui étaient à Léon avant notre installation. Ayant appris mon dernier examen, ils se décidèrent entre eux à ne plus aller au Collège, ce qui s'est exécuté malgré mes représentations, car maintenant nous n'avons, entre sept professeurs, que deux écoliers, un en troisième et l'autre en logique, tous deux mes anciens élèves. »

Le Vendredi-Saint, MM. Drep, Daniel et Conversy furent chargés de faire subir un examen aux professeurs du Collège ; c'est de l'issue de cet examen que M. le professeur de quatrième était si anxieux. « Si cette composition m'exclue de ma place, s'écrie-t-il en terminant sa lettre, vous réduirez ma famille à la mendicité... »

Cette supplique dut toucher, sans aucun doute, le Directoire du Département, d'autant plus que le maintien de ce professeur de capacité douteuse ne compromettait en rien l'instruction des élèves de quatrième, ceux-ci faisant complètement défaut, comme le remarque plus haut M. Bourgays lui-même.

Devant un tel résultat, l'administration se demanda s'il y avait lieu d'accorder aux professeurs le traitement promis. Le 18 avril 1792, le District de Morlaix opina pour l'affirmative.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Vu le procès-verbal de descente au Collège pour l'examen des professeurs par les officiers municipaux ;

« Vu le rapport des commissaires constatant la capacité des professeurs et l'état du dénombrement des écoliers existant en ce Collège,

« Le Directoire croit devoir observer au Département que, sans entrer dans la perte inévitable qu'essuieraient les citoyens de Saint-Pol de l'anéantissement de ce Collège, la politique demande que l'Etat fasse le sacrifice de quelques quartiers d'appointement aux professeurs, nonobstant le petit nombre d'écoliers affectés à ce Collège.

« Les ennemis de la Révolution prendraient droit de cette cessation pour assurer aux faibles le retour de l'ancien régime et de là naîtrait nécessairement la chute de l'espoir que l'on a de voir ce Collège se repeupler à mesure que le fanatisme perdra de son influence. »

Le 18 mai 1792, le même District émettait le même vœu, « sur ce qu'il a été représenté que le premier trimestre du service rempli par les principal et professeurs du Collège de Léon était expiré depuis le 15, et qu'il était convenable de délibérer sur la suppression ou conservation de ces instituteurs.

« Le District, considérant que la désertion *presque totale* des élèves ci-devant enseignés au Collège a été plutôt occasionnée par les insinuations perfides des ennemis de la Constitution que par le défaut de zèle et de capacité des professeurs, est d'avis que leur traitement soit continué, nonobstant le défaut d'écoliers. »

Le Collège de Saint-Pol n'existait plus et ne devait reprendre un nouvel essor que dix ans plus tard, sous la direction de ce même ecclésiastique, l'abbé Péron, expulsé en 1792 par la Révolution triomphante. Quelle bonne foi peut-on accorder après cela, à ceux qui continuent à prétendre que de la Révolution date la restauration de l'instruction publique en France ?

SAINT HUBERT

(Fin).

En dehors de la guérison de la rage par l'intercession de saint Hubert, il est encore une faveur que l'on obtient du bienheureux patron des chasseurs.

Appelé à vivre avec les animaux le plus fréquemment atteints par la terrible maladie, le chasseur n'est pas toujours pleinement rassuré. Aussi, n'a-t-il pas voulu laisser sa faveur incomplète, en ne faisant que guérir, le cas échéant, où cela est nécessaire.

Dieu a permis qu'il laissât aussi des moyens de prévenir la rage, sorte d'assurance contre le danger.

Ces moyens concernent la préservation pour les personnes et les animaux.

Pour les personnes, le premier consiste à faire partie de la Confrérie de Saint-Hubert.

Cette Confrérie est érigée en son église, aux Ardennes, lieu de pèlerinage. Des bulles de Jules II, en 1510, de Léon X, en 1515, l'approuvent, la confirment, et enrichissent de privilèges spéciaux ceux qui observent ses règles et ses statuts.

Le chanoine Roberti cite un texte de 1506 relatant, en français, la réception dans la Confrérie d'un nommé François le Marischal et de sa famille, par l'abbé Nicolas de Malaise, alors abbé du couvent, qui apposa son sceau sur l'acte qui en fait foi. On inscrivait depuis fort longtemps en la Confrérie les individus, leur famille, les paroisses et les communautés religieuses.

« Depuis un temps immémorial, dit le savant Roberti, il a « existé et il existe encore entre les membres du monastère de « Saint-Hubert et de celui d'Orval, non pas seulement une union « de charité fraternelle, mais, encore, une association mutuelle et « réciproque de bonnes œuvres et de privilèges spirituels, ensuite « de laquelle on croit pieusement que les moines appartenant à « l'abbaye d'Orval ne peuvent être mordus par des animaux « enragés.

« Aussi est-il inouï qu'un religieux de cette maison ait jamais « été victime d'un tel accident. A l'appui de ce que j'avance, je « vais citer un fait que le prélat d'Orval, Dom Bernard de Mont-« Gaillard, m'a raconté lui-même et dont il m'a fait remettre le « récit par écrit. Un jour, me dit-il, au moment où les moines « chantaient l'office, un chien enragé, écumant et furieux, entra « dans l'église du monastère, courut jusqu'aux stalles du chœur, « s'approcha de chacun des religieux en particulier, en faisant « semblant de mordre, sans pourtant nuire à personne ; après « quoi, il sortit, en fuyant, non seulement de l'église, mais encore « de la dépendance du monastère. »

Pour faire partie de la Confrérie de Saint-Hubert, il suffit d'inscrire le nom du père de famille, en ajoutant : avec sa famille. Cette inscription est faite par l'aumônier de Saint-Hubert sur le grand registre de la Confrérie. On remet une feuille imprimée revêtue d'un timbre à l'effigie du Saint et signée de l'aumônier ; au verso on lit le sommaire des indulgences accordées par le Rescrit Apostolique du 7 septembre 1814.

L'inscription est valable pour toute la famille aussi longtemps que ses membres ne sont pas dispersés. A la mort du père, la faveur reste acquise à la veuve et à celui ou ceux des enfants qui vivent près d'elle. Il suffit d'adresser à l'aumônier de Saint-Hubert, une fois pour toutes, avec la demande d'inscription, la somme de trois francs, plus dix centimes pour affranchissement du certificat.

Un autre moyen de préservation consiste à porter pieusement

Archives diocésaines de Quimper et Léon

des croix, bagues, chapelets, médailles, etc., bénits à Saint-Hubert et ayant touché un fragment de la sainte Etole.

Pourquoi saint Hubert, plutôt qu'un autre saint guérit-il de la rage ?

En 719, il prêchait à Villers-l'Evêque. Soudain un étranger atteint de la rage se précipite parmi les auditeurs qui furent épouvantés. Fort affligé, le saint évêque commanda à la rage d'abandonner le malheureux, et sur l'heure, celui-ci, guéri et doux comme un agneau, rassure et ramène les fidèles dispersés.

« Allez en paix, leur dit saint Hubert, et sachez qu'en récompense de votre dévotion et de votre humilité, vous aurez dès ce « jour et dans la suite des temps, vous et vos enfants, nés et à « naître, le privilège spécial de délivrer de la rage, pourvu que « vous persévériez dans la foi et que vos enfants croient en Dieu « et vivent en soumission à l'Eglise romaine, dont l'Eglise de « Liège est la fille. »

A partir de ce temps, tous ceux qui étaient présents et leurs enfants commencèrent à guérir de la rage, par un privilège accordé à eux seuls, et qui dure encore. Le pape Victor II le constata par un acte public, en 1055.

Ce fait extraordinaire est rapporté par l'abbé Halet ; il est extrait de Roberti, qui le trouvait dans les Analectes de Claude Despretz, lequel citait un vieux manuscrit des frères Dominicains de Douai.

Mais, ne fût-ce que comme point de départ, ce privilège, accordé à saint Hubert et transmis par lui, est affirmé de longue date, et de longue date aussi bien spécial à notre Patron.

En souvenir de la clef symbolique remise à saint Hubert, d'après la tradition, par saint Pierre lui-même, on bénit des clefs ou des cornets destinés spécialement, uniquement aux animaux.

C'est un long cône de fer creux terminé par l'empreinte d'un sceau représentant un cornet, souvenir du cor ou cornet de saint Hubert, qui se voit encore avec ses reliques.

Le cône sert à fixer un manche de bois pour faire rougir le cornet sans se brûler la main ; avec ce cornet ou clef de saint Hubert, on reçoit l'instruction suivante :

Dès qu'on s'aperçoit qu'un animal a été mordu ou infecté par un autre. il faut faire rougir le cornet ou clef au feu et l'imprimer sur la plaie même, si cela se peut commodément, sinon sur le front, jusqu'à la chair vive, et tenir le dit animal enfermé pendant neuf jours, afin que le venin ne puisse se dilater par quelqu'agitation immodérée

Les animaux sains seront aussi marqués au front, mais il ne sera pas nécessaire de les tenir enfermés.

Cela fait, quelqu'un de la famille commencera, le même jour, à réciter, pendant neuf jours consécutifs, cinq *Pater* et *Ave*, en l'honneur de Dieu, de sa glorieuse Mère et de saint Hubert. On donnera tous les jours audit animal, avant toute autre nourriture,

un morceau de pain ou un peu d'avoine bénit par un prêtre en l'honneur de saint Hubert.

Ce serait un abus criminel que de se servir des cornets ou des clefs de saint Hubert pour gagner de l'argent. La seule intention d'en recevoir leur enlève toute vertu.

Leur efficacité, constatée par une foule de témoignages, est subordonnée à l'observation stricte des règles à suivre.

« L'expérience (1) a démontré que les chiens appartenant à « l'abbaye d'Orval, après avoir été marqués de la clef de saint « Hubert, sont préservés des attaques d'autres animaux enragés, « ou, si quelquefois la rage les atteint, ils se retirent aussitôt dans « l'un ou l'autre coin et y meurent sans nuire à qui que ce soit. »

Le comte Henri d'Irrumberrg de Salaberrg l'éprouva, l'année dernière, pour deux de ses chiens qui moururent dans un coin, sans même avoir essayé de communiquer la rage aux autres.

Que dire devant tant et de si grandes marques de protection contre cet horrible mal, la rage ?

Vive Dieu ! Vive saint Hubert ! (2)

SAINT POL-AURÉLIEN

Et ses premiers successeurs.

CHAPITRE Ier

L'ÉCOLE DE SAINT HILTUT

Wormonoc nous a dit ce qu'était saint Hiltut et ce qu'étaient les enfants groupés autour de lui : « On oubliait la splendeur de son origine pour ne penser qu'à la gloire qu'il s'était acquise dans la science des saintes lettres ; guidé par le véritable esprit du christianisme, il avait pris le chemin qui mène aux portes de la vie céleste, toutes ses démarches étaient pures, ses pensées ne s'égaraient jamais à droite ou à gauche sur la voie tortueuse, glissante et dangereuse qui, à travers mille obstacles, conduit aux portes de la mort. » Ces éloges du vieux narrateur s'appliquent à toute la vie du saint abbé ; mais l'on voit par ce qui précède que ces admirables vertus n'étaient pas ignorées du monde : c'était pour le bien d'un grand nombre que Dieu avait dispensé tous ses dons à son serviteur ; et pour que ce but fut atteint, il voulut « que les ailes d'argent de la renommée portassent en tout

---

(1) P. Roberti.

(2) Aucun de nos lecteurs ne se méprendra sur notre pensée : en publiant ces notes, que nous devons à la bienveillance d'un ami d'enfance, nous n'avons pas l'intention de détourner les malheureux qui seraient atteints de ce mal affreux du laboratoire de M. Pasteur ; bien au contraire, nous les engagerions à se soumettre au plus tôt à son traitement et à faire le pèlerinage de saint Hubert : agir ainsi c'est allier la raison à la foi. Les découvertes merveilleuses de M. Pasteur sont une grâce de Dieu accordée à notre époque ; il serait imprudent et déraisonnable de la mépriser.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lieu sur la surface de la Bretagne la haute opinion qu'on devait avoir de lui ; que son Esprit-Saint lui communiquât la science des Saintes-Ecritures, et que de son cœur qui en serait comme le réservoir, cette science se répandit par d'innombrables canaux sur tous ses disciples qui en étaient saintement altérés. » Mais surtout Dieu voulut qu'entre beaucoup d'autres, l'enfant qui nous occupe, Pol Aurélien, fut conduit à Hiltut et prit rang parmi ses écoliers.

Dans ce nouveau milieu, le fils de Perphius débuta par l'étude de la science la plus élémentaire : l'historien prend de grands détours et use du style oratoire pour l'avouer ; nous dirons simplement que saint Pol apprit à lire et à écrire. Ceci n'exclurait pas nécessairement chez le nouveau disciple la connaissance des caractères de l'écriture ; les Bretons avaient probablement encore à cette époque leur alphabet particulier dont l'étude devait être familière aux enfants ; mais dans les écoles monastiques, l'alphabet latin avait une spéciale importance puisque la langue des vainqueurs était en même temps et la langue de l'Eglise et la langue officielle de la classe élevée. Nous croyons donc que pour donner à cette affirmation sa véritable valeur, il faut dire ici que Pol-Aurélien apprit à connaître et à tracer les caractères de la langue latine. Cela fait, il fut immédiatement appliqué par son maître à l'étude du texte sacré dans l'ancien et le nouveau Testament ; il en approfondit le sens, non-seulement par l'interprétation orale et par la méditation, mais par la lecture assidue des commentaires que les Saints Pères avaient tant multipliés dès cette époque.

Or, dans ce travail, l'enfant ne cultivait pas seulement sa mémoire et les autres facultés de l'esprit : son cœur aussi s'éprenait d'amour pour la loi de Dieu ; la foi, l'espérance, la charité grandissaient en lui avec la science, tellement qu'il eut bientôt atteint les sommets de la perfection et qu'on le vit dépasser dans la voie de la sainteté, non-seulement ceux qui avaient débuté avec lui, mais ceux qui l'avaient précédé dans la carrière.

Des nombreux disciples de saint Hiltut, l'histoire et la légende ne nous ont guère conservé que cinq noms, mais, chose admirable, ces noms sont ceux de cinq enfants qui, dès leurs débuts, rivalisèrent de sainteté et furent chacun comme une vivante image des vertus de leur maître.

Après saint Pol nous trouvons saint David (1). D'un vase d'ignominie, le Tout-Puissant avait fait un vase d'élection. Comme sainte Brigitte d'Irlande, comme le jeune Adéodat, si cher à

(1) Wormonoc l'appelle *Derius* ; en Angleterre on l'appelle saint *Decy* ; près de Landerneau saint *Divy*. Il est encore patron de l'église de Ponscorff et de la chapelle du cimetière de Quimperlé, comme il l'était de l'ancienne paroisse de *Bodivit* entre Plomelin et Combrit, comme il l'est, probablement, de la paroisse de *Saint-Yvi* près de Rosporden. Son nom se retrouve également dans celui de trois autres lieux où il est honoré : Pontivy (diocèse de Vannes) et les deux paroisses de Loguivy (diocèse de Saint-Brieuc).

sainte Monique, David était suivant l'humble expression de saint Augustin, le fils du péché. Sa mère Mélarie après l'avoir confié à saint Hiltut, avait quitté la Cambrie, et comme sa sœur sainte Ninnoc avait émigré en Armorique, mais au lieu d'aller vivre au milieu des vierges que dirigeait la sainte abbesse de Plœmeur (1), elle demeurait solitaire aux confins de la Cornouailles et du Léon ; dans son héroïque pénitence elle s'était privée de tout ce qui pouvait être un soulagement pour la nature : fille de roi elle laissait ignorer son nom ; on ne l'appelait plus que la *nonne* ; habituée au bien-être elle ne mangeait que du pain et ne buvait que de l'eau, mais surtout de son amour maternel elle n'avait gardé que la tristesse d'une cruelle séparation, et pendant que saint David grandissait sous la tutelle de son bon maître et dans la société de ses angéliques compagnons, sainte Nonne consacrait par sa pénitence et par sa mort le lieu qui de son surnom allait s'appeler *Dirinon*.

Quant à l'enfant, lorsqu'il eut grandi, il quitta l'abbaye où s'étaient écoulées ses jeunes années et fonda douze monastères dans le pays de Galles, puis il fut sacré évêque métropolitain du siège de Ménévie (cette ville prit plus tard le nom de Saint-David). C'est dans ses fonctions épiscopales qu'il acheva de se sanctifier, et jusqu'à la Réforme, l'Angleterre honora en lui l'un de ses pontifes les plus illustres et les plus populaires.

A côté de saint Pol et de saint David nous trouvons saint Samson. Lui aussi devait ceindre un jour la couronne des pontifes. Il n'avait que cinq ans lorsqu'il fut confié aux soins de saint Hiltut ; c'était sur l'ordre formel d'un ange que son père l'avait mené au monastère, car il voulait l'élever pour le monde, tandis que la pieuse mère de l'enfant voulait déjà le consacrer à Dieu.

En le recevant saint Hiltut, l'avait embrassé avec une grande tendresse et tout animé de cet esprit prophétique qui dictait souvent ses paroles, il avait dit : « Soyez béni, ô Dieu, de ce que vous avez fait paraître en notre pays ce soleil qui doit éclairer tant de peuples dans cette île et au delà des mers ; soyez béni d'avoir fait naître cet enfant qui procurera le salut d'une multitude de prédestinés ! Voici le docteur de plusieurs nations, le père spirituel d'un grand nombre de saints, le pasteur qui gouvernera plusieurs églises ; voici l'honneur des Bretons et de toute la famille chrétienne ! » Et tout ceci devait se réaliser, car Samson avant de quitter la Grande-Bretagne reçut la consécration épiscopale (2), fonda en Armorique l'évêché de Dol, et il compte parmi les plus illustres des Saints de la Petite-Bretagne. Wormonoc fait suffisamment son éloge en disant que depuis les saints Apôtres on trouverait à peine quelqu'un qui l'ait égalé en sainteté, tellement qu'il vaut mieux ne pas parler de lui que de s'exposer à rester au dessous de la vérité.

(1) Près de l'endroit où s'élève aujourd'hui la ville de Lorient.

(2) On a même prétendu qu'il aurait occupé le siège d'York, mais c'est là une hypothèse toute gratuite.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A côté de ces noms aimés de saint David et de saint Samson, il nous faut maintenant en inscrire un troisième plus illustre encore, le nom du saint abbé de Rhuys, de saint Gildas le Sage, le Jérémie de la Bretagne (1). Et si, par son ardent patriotisme, par la force de ses reproches et la charité de ses conseils, Gildas rappelle le prophète *des lamentations*, l'ardeur de son zèle pour la gloire du Seigneur le fait aussi ressembler à Elie, le grand défenseur des intérêts divins.

Nous avons parlé de cinq disciples d'Hiltut ; Wormonoc ne cite que les quatre noms qui précèdent, mais un manuscrit du x^e^ siècle dit formellement que saint Magloire fut confié au même maître que saint Samson, et ceci s'explique facilement, car les deux saints enfants étaient unis par une étroite parenté : Ammon, père de Samson, était le frère aîné d'Umbrafel, père de Magloire ; Anne, épouse d'Ammon, était sœur d'Asffelle, épouse d'Umbrafel ; les deux disciples du saint abbé étaient donc doublement cousins-germains, et les demeures de leurs parents n'étaient qu'à deux journées de marche du monastère auquel ils voulurent les confier ; puisque leurs parents voulaient les consacrer à Dieu, il était donc pour eux tout naturel de les réunir sous la même discipline. Notre *propre* de Quimper donne à saint Magloire ce glorieux titre de disciple de saint Hiltut, si Wormonoc ne revendique pas pour le maître de saint Pol l'honneur d'avoir formé Magloire à la sainteté, c'est peut-être parce que la célébrité de ce dernier pâlit près de la gloire des premiers évêques de Léon et de Dol et du premier abbé de Rhuys.

Si maintenant nous voulons nous rendre compte de ce qui caractérisait chacun de ces saints enfants, et si pour cela nous anticipons sur ce que doit être leur vie, nous pouvons dire qu'en saint Pol, avec une merveilleuse aptitude pour l'étude des sciences sacrées, nous voyons paraître la plus aimable candeur ; chez saint David, une complète mortification du sens, comme sa mère, le saint enfant ne buvait que de l'eau ; chez saint Samson, une charmante gaieté ; chez saint Gildas, la force et l'énergie du caractère ; chez saint Magloire, une touchante humilité qui le portera sans cesse à s'effacer, à se tenir au second rang, surtout à disparaître derrière le jeune parent qu'il aime comme un frère, mais qu'il suit déjà comme un guide.

Et maintenant que cette aimable société nous est connue, voyons à l'œuvre, non plus seulement le maître et les disciples, mais Dieu agissant en eux et par eux.

(A suivre.)

(1) Stevenson et beaucoup d'autres ont supposé deux Gildas différents, l'un surnommé le Sage (c'est celui qui nous occupe ici), l'autre Gildas l'Albanien. Mais, comme l'observe fort bien Dom Plaine, on n'a aucune raison sérieuse de supposer que Wormonoc et les autres moines de Landévennec aient jamais eu entre les mains le livre de ce Gildas d'Albanie, eux qui ne connaissaient certainement pas les livres du Vénérable Bède ou d'aucun auteur d'outre-mer.

A LOUER, pour le 29 Septembre prochain, un Appartement composé de 4 pièces et une mansarde.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES C. LÉON, *rue Astor, 1,* QUIMPER.

VIE DE DOM BOSCO Fondateur de la Société Salésienne, par J. M. VILLEFRANCHE, auteur de l'*Histoire de Pie IX*, etc., un beau et fort volume in-8, *prix* 4 fr., *franco* 4 fr. 50. — PARIS, BLOUD et BARRAL, éditeurs, 4, rue Madame. — *En province*, chez les principaux libraires.

Il y a cinq ans Paris a acclamé **Dom Bosco**. . . . Paris et la France l'ont oublié. Un écrivain chrétien des plus connus et des plus estimés du public catholique français, M. VILLEFRANCHE, a voulu le rappeler à ses compatriotes. Nul mieux que l'auteur de la célèbre *Histoire de Pie IX*, dont le **talent littéraire** et **la véracité historique** sont *hors conteste* comme au-dessus de toute *critique*, nul, disons-nous, n'était mieux à même de présenter aux familles et aux lecteurs sérieux que préoccupe le sort des classes populaires, la **vie** si instructive, si édifiante, extraordinaire et vraiment *merveilleuse* du grand Religieux italien, le Saint Vincent de Paul du dix-neuvième siècle.

AVIS. — *Tout lecteur qui en fera la demande à MM. Bloud et Barral, recevra* **gratuitement** *des numéros spécimens* de la **Gazette du Dimanche**, la plus intéressante des *Revues de la Famille.*

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les **SEMAINES RELIGIEUSES** et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

PAPIERS PEINTS
159, boulevard Voltaire, 159, PARIS.
Vente au détail au prix du gros.
ALBUM D'ÉCHANTILLONS
Franco sur demande.

Un Prêtre de Rome a trouvé le secret de soulager instantanément et de guérir radicalement en peu de temps, les Durillons, Œils-de-Perdrix, avec le Baume Antonin. Le flacon : 1 fr. 50. Phie Malavant, 19, r. des Deux-Ponts, Paris.

GRAND DÉPOT E. BOURGEOIS
Paris — 21, rue Drouot, 21 — Paris
MISE EN VENTE DE SERVICES DE TABLE
EN FAÏENCE IMPRIMÉE, COMPOSÉS POUR **12** COUVERTS
DE **74** PIÈCES, A **25 francs**
ENVOI FRANCO SUR DEMANDE DU CATALOGUE COLORIÉ

Archives diocésaines de Quimper et Léon

FONDERIE DE CLOCHES

Adolphe HAVARD,
Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis

S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. M. LENORMAND, Méd. sp., à Melun. — Consult. gratuites par corresp.

SAVON ANTISEPTIQUE AU GOUDRON BORATÉ
Maladies de la peau, à agent antiseptiques, crevasses, engelures, etc.
J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

Fabrication des Eaux-de-Vie et Alcools de toutes Provenances
LE DISTILLATEUR PRATIQUE
TRAITÉ de DISTILLATION par l'abbé CH. VIGNERON, curé de HUDIVILLER (M.-et-M.)
Indispensable aux PROPRIÉTAIRES, CULTIVATEURS, BOUILLEURS
Prix 2 fr. Env. franco contre mandat-poste. *Librairie Spéciale, 87, rue Roussin, PARIS*

Un catholique sincère, propriétaire du clos de Tiloli, ancien domaine des *RR. PP. Passionnistes*, à Bordeaux (Gironde), désirant contribuer à l'achèvement de l'Eglise du Sacré-Cœur, offre aux familles chrétiennes un excellent Vin rouge de Bordeaux, garanti naturel à 125 fr. la barrique de 225 *litres*, logé, rendu franco de port et tous droits de régie payés à la gare la plus proche du destinataire. Les bénéfices en entier seront versés à l'œuvre dont il est parlé ci-dessus.
Adresser les demandes à M. l'abbé MERCIER, curé du Sacré-Cœur, à Bordeaux, qui les fera parvenir à la maison expéditrice. Des échantillons seront envoyés franco sur demande.

DIORAMA DE JÉRUSALEM dant le pèlerinage au Mont de l'Ascension en 1886.
PARIS-MONTMARTRE, PRÈS LE SACRÉ-CŒUR
JÉRUSALEM et ses environs pendant. — *Illusion complète de la nature.*
Ne pas quitter Paris sans visiter ce merveilleux diorama.

HUILE D'OLIVE EXTRA-DOUCE VIERGE
Franco par gde vitesse, 2f20 le kg. Elegant Estagnon de 5 kg. A vis cachetée, contre mdt-poste 11f (tarifs spéciaux pour le clergé) Ch. LAFONT de SÉNAILHAC & Cie, 18, Rue de l'Olivier.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'APPROVISIONNEMENTS, MARSEILLE

MIGRAINE Les Cachets Guillon guérissent en quelques minutes les accès de *Migraine*, les *Maux de Tête*, les *Rages de Dents*, etc. — 3f. la Boîte fco.
Phie GUILLON, 134, Bd Voltaire, PARIS, et Phies

AUTANT DE RENTES QUE DE CAPITAL
Cent pour cent de Revenu ASSURÉ
Capital Garanti avec chance de l'augmenter considérablement
Ainsi: en plus du REVENU de 100 0/0, un CAPITAL de 3,000 fr. a été augmenté
En 1884 de 3.895 francs. | En 1886 de 4.475 francs
En 1885 de 2.980 — | En 1887 de 6.875 —
Pour *Circulaire Explicative* s'adresser à la « SPÉCULATION GÉNÉRALE »
4, Rue Chauchat, 4, PARIS. (Maison fondée en 1878)

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

3e ANNÉE. Vendredi 10 Août 1888. N° 32.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* La messe du 30 septembre ; Nomination dans le Clergé ; Les Fêtes du couronnement de Notre-Dame du Folgoët : Apostolat auprès des militaires ; Pèlerinage à Lourdes. — *II. Nouvelles du Monde Catholique :* Discours de M. Floquet à Tours ; Discours de M. Lockroy aux instituteurs. — *III. Documents historiques* (suite). — *IV. Annonces.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 12 Août. — 12e Dimanche après la Pentecôte : Ste Claire, vierge, double, blanc ; mémoires du Dimanche et de s. Laurent ; Vêpres de ste Claire, mémoires de s. Laurent, du Dimanche et des saints martyrs.

Lundi 13. — Office de s. Laurent, 4e jour de l'Octave, semi-double, rouge.

Mardi 14. — Office de s. Laurent, 5e jour de l'Octave. — *Vigile et jeûne.*

Mercredi 15. — Assomption de la Sainte-Vierge, double de 1re classe, blanc.

Jeudi 16. — S. Roch, confesseur, double, blanc.

Vendredi 17. — Octave de s. Laurent, double, rouge.

Samedi 18. — S. Hyacinthe, confesseur, double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Ursulines de Quimperlé et Saint-Louis de Brest..... 12, 13, 14, 15 et 16 août.
Retraite de Lesneven..... 17 et 18 août.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

AVIS. — Nous prions tous ceux qui veulent bien nous honorer de leurs correspondances, de nous adresser désormais leurs si intéressantes lettres de manière à ce qu'elles nous parviennent, le plus tard, le *mardi, à midi*, la *Semaine Religieuse* devant désormais, à cause du service postal dans les campagnes, paraître un jour plus tôt, c'est-à-dire le vendredi.

Décisions de la Congrégation des Rites. — On sait que le Souverain Pontife a marqué le dernier dimanche de septembre (30 du mois) pour la célébration d'une messe solennelle à l'intention des défunts.

Au sujet de cette messe, la Congrégation des Rites, consultée, a fait les réponses suivantes :

« 1° Pour ladite messe, est accordée la dispense ou la commutation des obligations, soit pour les messes à l'intention du peuple, soit pour les messes à jour fixe, de manière que ladite messe ne soit aucunement renvoyée.

« 2° Les paroles de la lettre pontificale : *dummodo ne omittatur missa officio diei respondens, ubicumque est obligatio*, sont applicables seulement aux églises où, le 30 septembre, a lieu un office avec obligation du chœur.

« 3° Dans les églises où le 30 septembre tombe la solennité du patron titulaire, ou de la consécration de l'église, il suffit d'appliquer la messe aux défunts, sans omettre le Rite spécial de la solennité. »

Nomination. — M. l'abbé Cueff, recteur de Saint-Thurien, a été nommé curé de Plouigneau.

Les Fêtes du Couronnement de N.-D. du Folgoët

Les 7 et 8 Septembre 1888.

Pour assurer le bon ordre et l'éclat de cette grande solennité et pour prévenir tout accident, sur le désir de Monseigneur, il a été arrêté ce qui suit :

I.

Toutes les cérémonies, messe, vêpres, sermons et couronnement, se feront dans les deux grands champs qui font face au portail de l'église, au-delà de la place plantée

et de la route de Lesneven à Plabennec. La grande place ordinaire ne servira que de dégagement.

Au fond du champ le plus éloigné, une vaste estrade, en partie couverte, sera dressée pour Nos Seigneurs les Evêques, et les prêtres, au milieu d'une enceinte reliée à l'église même par une longue voie d'accès palissadée, uniquement réservée aux prêtres. Les laïques, porteurs de croix ou de bannières, pourront seuls pénétrer un moment dans cette voie réservée et dans l'enceinte, pour déposer les croix et bannières à l'endroit indiqué : cela fait, ils devront se retirer dans la foule.

II.

Les prêtres et les séminaristes qui ont l'intention d'assister aux fêtes sont instamment priés de donner leur nom à M. l'abbé Rossi, au presbytère de Lesneven, *au plus tard, le 25 août.*

Messieurs les Curés et Recteurs, qui se proposent de venir avec leurs paroissiens en procession au Folgoët, voudront bien le dire, et indiquer le nombre de croix et de bannières qu'ils apporteraient, afin que l'on puisse disposer assez de places pour les recevoir.

S'ils ont dans leur paroisse quelques hommes de bonne volonté en état de servir de Commissaires et acceptant de l'être pour veiller au bon ordre et exécuter la consigne qui sera donnée, on leur sera reconnaissant de donner les noms et l'adresse de ces Messieurs, le 25 août au plus tard, à Lesneven.

Messieurs les Commissaires, prêtres et laïques, seront priés de se réunir dans la cour de l'établissement des Frères pour y recevoir, avec leur insigne, les instructions nécessaires, le jour même de la fête, à 7 heures précises du matin.

Nous demandons, au nom du bon ordre et pour la gloire de la Sainte-Vierge, à toutes les paroisses qui sont dans un rayon de 6 kilomètres, d'être arrivées au Folgoët pour 8 heures au plus tard ; les autres plus éloignées devront être arrivées et en place pour 9 heures 1/2.

Toutes les processions, sans exception aucune, devront s'arrêter et se dissoudre au poteau indicateur placé en dehors du bourg ; les porteurs de croix et de bannières, seuls, continueront ensemble et entreront dans la voie d'accès aux intersections des grandes routes, pour aller déposer les croix et bannières aux endroits désignés d'a-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vance sur une carte, qui sera adressée à Messieurs les Curés et Recteurs. Il sera bon qu'un prêtre accompagne les porteurs dans ce moment-là, soit pour les aider à trouver la place réservée à leurs croix, soit pour les inviter à se retirer le plus tôt possible.

Aucune voiture de pèlerin ne devra, sous aucun prétexte, dépasser le poteau d'arrêt placé à une certaine distance sur chaque route. Un commissaire, détaché à cet endroit, veillera rigoureusement, dans l'intérêt de tous, à l'exécution de cette prescription.

Les voitures de voyageurs seront accompagnées, dans le parcours de la place, d'un commissaire chargé d'écarter la foule et de prévenir tout accident.

III.

M. le chanoine Salaün veut bien accepter de diriger les cérémonies ; il se mettra directement en communication avec les prêtres qu'il aura choisis pour remplir les différentes fonctions.

M. l'abbé Kersimon, recteur de Plomoguer, est seul chargé du chant et de tout ce qui concerne la musique. Il se cherchera des aides et règlera ce qui doit être chanté ou joué, et à quels moments. Messieurs les Directeurs des musiques instrumentales voudront bien s'entendre avec lui sur le choix et le nombre des morceaux, tous religieux, à exécuter.

M. l'abbé Abgrall dirige les travaux préparatoires ; M. l'abbé Couloigner, recteur du Folgoët, et M. l'abbé Rossi sont chargés de l'organisation de la fête.

V.

La veille de la fête, vendredi, 7 septembre. — A 4 heures, réception de Nos Seigneurs les Evêques à l'église du Folgoët ; procession avec la Statue de la Vierge, qui sera couronnée, jusqu'à l'estrade où elle sera déposée. Vêpres solennelles, sermon breton par M. Favé, curé de Plouguerneau, et bénédiction des Evêques ; retour du cortége à l'église.

Le soir, à 8 heures 1/2, procession aux flambeaux autour de la place.

VI.

Jour de la fête, samedi, 8 septembre. — Les pèlerins ayant tous dû être confessés et communiés chez eux avant le départ, il ne sera confessé ni communié personne au

Folgoët après 7 heures 1/2. Les prêtres ne pourront pas dire la messe, après cette même heure, dans l'église.

Pour gagner l'indulgence plénière accordée aux pèlerins ce jour-là, il suffit de remplir les conditions ordinaires : confession et communion, et de prier aux intentions du Saint-Père, soit dans l'église, soit en dehors de l'église devant la Statue de Notre-Dame du Folgoët.

De 9 heures à 5 heures, un prêtre se tiendra en chaire et récitera le chapelet : les fidèles entreront par le portail, et, *sans s'arrêter*, devront sortir par la porte de côté, où les offrandes et les messes seront reçues à un bureau spécial. Des commissaires, placés à chaque porte et dans l'église, veilleront à faire circuler lentement la foule, sans interruption ni désordre.

A 9 heures 1/2, le cortége se formera dans la cour des Frères, dans l'ordre ordinaire et hiérarchique, pour aller par la voie d'accès à l'estrade : — messe pontificale.

A l'Evangile, sermon breton, par M. le chanoine Cloarec, curé de Saint-Louis de Brest. La messe finie, le cortége reviendra dans la cour des Frères, par le même chemin et dans le même ordre.

Messieurs les Ecclésiastiques et Messieurs les Commissaires sont priés d'accepter le modeste dîner qui leur sera immédiatement servi au premier étage de la maison des Frères et sous le préau.

A 1 heure 1/2, le cortège se reformera pour aller à l'estrade : à 2 heures, vêpres pontificales, suivies du sermon français, couronnement de la Statue de Notre-Dame du Folgoët et bénédiction du Saint-Sacrement.

Retour du cortége dans l'église avec la Vierge couronnée : — chant du Magnificat.

VII.

A l'occasion des fêtes du couronnement, on a frappé à Paris des médailles, très gracieuses et de différents modules, de Notre-Dame du Folgoët, le dépôt sera établi à Lesneven chez M^me^ Cozanet.

Il a été également fait des images commémoratives fort belles : le dépôt sera chez M^me^ Masseron, à Lesneven.

Les médailles et les images ne parviendront pas aux Dames dépositaires avant le 1^er^ septembre.

A. M. D. G.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUELQUES INDUSTRIES D'APOSTOLAT

AUPRÈS DES MILITAIRES

La France appelle chaque année sous les drapeaux tous les jeunes hommes en âge de la servir. La loi devient de plus en plus générale et comme, selon toute apparence, cet état de choses peut durer longtemps encore, il faut plus que jamais préparer le jeune homme à la vie militaire, et faire tourner à l'affermissement de sa foi et de ses mœurs une épreuve qui peut si facilement entraîner le naufrage de l'une et des autres.

C'est dans ce but que nous proposons ce document à tous les amis du soldat, mais plus spécialement au clergé des paroisses ou des maisons d'éducation catholique. Les industries que nous allons signaler pourront être mises en œuvre avant, pendant et après le service.

I. — Avant le service.

I. — De longue date, il faut que l'esprit du jeune homme, de l'enfant même, soit profondément pénétré de deux convictions: de la grandeur du service militaire, et de la possibilité d'y demeurer chrétien. — Or, ces deux convictions, c'est au prêtre catholique surtout qu'il appartient de les inculquer à la jeunesse. Nous ne craignons pas de dire que ce doit être une partie considérable de son ministère. Il devra donc poursuivre impitoyablement dans les esprits les idées destructives de la discipline, et dans les volontés la mollesse des habitudes; d'autre part, il exposera franchement les dangers de la caserne, ramènera souvent l'attention sur la nécessité de rester fidèle à Dieu pendant le service ; par des citations fréquentes et en prêtant de bons livres, il mettra bien en lumière les beaux exemples de ceux qui, tous les jours, demeurent bons chrétiens et bons soldats. — Ce n'est pas le lieu d'insister sur cette pensée, mais rappelons ce que l'on ne saurait trop répéter: de l'inéluctable loi du service obligatoire découle l'indispensable nécessité des œuvres sous toutes les formes, car ne persévéreront à l'armée que ceux qui auront été *solidement formés par le prêtre*, en sorte que la seule perspective du séjour au régiment serait une raison suffisante pour soutenir les œuvres appelées à garantir des dangers que l'on y court. — Donc, *avant le service*, des œuvres, des associations, des confréries, etc. Ce sera la préparation éloignée, mais presque indispensable. Il va de soi que l'on doit habituer l'enfant et le jeune homme à prier beaucoup pour l'armée, dont il sera membre un jour. — Il sera facile d'y parvenir si la belle Archiconfrérie de Notre-Dame des Armées, aujourd'hui répandue dans la France entière, est établie dans la paroisse ou dans le collège dont il fait partie (1).

II. — *Messe du départ.* — Cette institution, inaugurée jadis à

(1) Pour tout renseignement et toute demande d'affiliation, s'adresser à M. l'abbé Gueusset, 4, impasse des Gendarmes, Versailles.

Paris, au sanctuaire miraculeux de Notre-Dame des Victoires, s'est répandue par toute la France. On y convoque, quelques jours avant le départ pour le service, les jeunes soldats de l'année. Cette messe peut se célébrer jusque dans les plus petites paroisses. Mais comment y attirer une assistance suffisante? 1° D'abord préparer le terrain auprès des parents ; 2° annoncer la messe du haut de la chaire ; 3° faire, en plus, si possible, des invitations par lettres ; — on ne saurait croire comme les jeunes gens des classes ouvrières, ceux même qui sont très éloignés des sacrements, sont sensibles à cette attention et y répondent ; — 4° convoquer tous les conscrits, même les ajournés, les parents des soldats qui vont partir, de ceux qui sont déjà sous les armes, et surtout ceux dont un fils serait mort au service, — car la messe est appliquée pour tous les soldats vivants ou défunts, — enfin, les anciens militaires. De cette façon, l'on transforme le départ en une belle solennité religieuse et nationale par laquelle il est facile de remuer bien des cœurs, même dans les pays peu chrétiens, car le Français reste toujours ouvert aux sentiments et aux souvenirs patriotiques. Dans les pays bien chrétiens, cette messe est quelquefois fixée en semaine, en tout cas l'on peut toujours la placer un des dimanches qui précèdent le départ. Le pasteur y parlera aux jeunes conscrits des devoirs de leur nouvelle profession, les exhortera à la persévérance et leur donnera rendez-vous au presbytère pour leur première permission. — Après la messe, il leur remettra une médaille ou une croix, et, s'il se peut, quelque bon petit livre, notamment *Notre-Dame des Soldats*, de l'abbé Baron, ou les *Mémoires d'un Troupier*, du marquis de Ségur. — Il engagera les plus fermes à bien conserver leur scapulaire, en leur rappelant de quelle sauvegarde il leur sera dans les dangers physiques inséparables des exercices auxquels ils seront soumis.

III. — Le prêtre fera tous ses efforts pour amener les jeunes gens à faire la sainte communion avant leur départ. Dans les pays de foi, c'est très facile et du plus heureux effet, non seulement pour le soldat, mais pour toute la paroisse ; sur plusieurs points du Finistère, jeunes conscrits, et soldats revenus depuis peu, sont réunis à la sainte Table. Même dans des contrées moins chrétiennes, on a vu bien des jeunes gens revenir à Dieu dans cette grave circonstance. — D'ailleurs, la fête de la Toussaint, qui précède ordinairement de quelques jours la cérémonie des adieux, offre une occasion très propice d'appeler à la sainte Table les militaires et leurs parents. Dans les paroisses de ville, on annoncera fort utilement la messe du départ un peu à l'avance. MM. les Curés pourront afficher le jour et l'heure de la solennité dans l'église ; ils s'aideront, avec beaucoup de fruit, de l'influence des Frères des Ecoles chrétiennes ou des membres des Comités catholiques, ou encore des confrères de la Société de Saint-Vincent de Paul, pour recruter les jeunes conscrits.

IV. — Dans les paroisses où il n'aura pas été possible d'organiser la messe du départ, il sera du moins facile de recommander

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les conscrits aux prières des fidèles, et au dernier dimanche, on pourra faire publiquement, au prône, une prière à leur intention.

V. — Dans les localités plus considérables, il est très important d'établir des relations entre les jeunes chrétiens qui doivent se rendre au même régiment. C'est ce que l'on a tenté avec fruit, à Paris, après la messe du départ. — Sans cette précaution, il arrive que d'excellents jeunes gens passent des semaines et des mois au service sans se connaître et sans se prêter le mutuel appui qui leur serait si profitable. MM. les Curés du même canton pourraient également se signaler entre eux les bons paroissiens capables de persévérer par le moyen de ces amitiés chrétiennes du régiment, si précieuses et si facilement formées, surtout entre les jeunes gens du même pays.

VI. — La *lettre de recommandation* est encore une industrie de zèle éminemment pratique. On peut la donner partout, même dans les contrées où la messe de départ n'est pas encore établie. — Cette lettre, aussi courte que l'on voudra, qui consistera parfois même en une simple mention sur une carte de visite, sera confiée au jeune soldat pour être remise au prêtre qui s'occupe plus spécialement des militaires dans la garnison. — D'autre part, dès que le pasteur connaîtra l'adresse exacte de son paroissien, il enverra une petite lettre directement à l'aumônier volontaire pour lui signaler le jeune soldat. L'aumônier aura bien des moyens de se faire amener le protégé signalé de la sorte.

On objecte que, souvent, les jeunes gens, au départ, ne connaissent pas précisément leur garnison définitive. En ce dernier cas, le curé pourra toujours leur remettre une lettre à une adresse impersonnelle, pour l'*aumônier de X*.... Plus tard, les parents du jeune soldat lui indiqueront la ville, le régiment et le bataillon ou l'escadron de leur fils, et il trouvera facilement sur une liste d'aumôniers volontaires le nom de celui auquel il veut recommander son paroissien. A défaut de liste et d'autre indication, il aura toujours la ressource de recommander le jeune soldat au curé de la ville de garnison.

Cette lettre de recommandation est donnée dans plusieurs villes par des Comités catholiques fort actifs, ou par des membres des Conférences de Saint-Vincent de Paul, ou encore par les Dames patronnesses de l'Œuvre des Cercles d'ouvriers. Si tous les chrétiens militants prenaient ainsi à cœur la persévérance du jeune homme sous les drapeaux, combien de ruines ne parviendrait-on pas à éviter !

(A suivre).

Lourdes. — Ainsi que nous l'avons plusieurs fois annoncé, à cause des fêtes du Folgoët, il n'y aura pas de pèlerinage du diocèse à Lourdes cette année. Mais si quelques personnes désiraient y aller isolément, elles trouveraient, dans l'avis suivant, de très utiles renseignements.

En vertu d'un tarif spécial établi, le 10 juillet 1886, par l'administration des *Chemins de fer de l'État*, et par les Compagnies de *Paris-Orléans* et du *Midi*, les pèlerins du Finistère, partant d'une station quelconque du chemin de fer d'Orléans située dans le département, obtiennent des billets *aller* et *retour* pour Lourdes, avec une réduction de 40 0/0, et valables pour *sept jours*.

NOTA. — Exceptionnellement, pour les stations de départ situées à plus de 500 kilomètres de Lourdes (et c'est le cas de celles du Finistère), le coupon de retour est valable dans les trains arrivant à destination le lendemain de l'expiration du délai de sept jours ci-dessus fixé pourvu que le départ du voyageur ait eu lieu dans ce délai.

I. Les billets comprennent l'*aller* et le *retour*. La demande doit en être faite *quatre jours* au moins avant le jour du départ.

II. Ils sont personnels, nominatifs, et les voyageurs doivent y apposer leur signature, au moment de leur délivrance.

III. Tout billet d'aller et retour, ou coupon de retour trouvé entre des mains autres que celles du titulaire, est retenu par les agents de l'administration et annulé. Le voyageur est tenu de payer le prix intégral de la place occupée, indépendamment de toutes poursuites à exercer contre lui.

IV. Les billets seraient nuls et sans valeur, si le voyageur descendait à l'aller ou prenait au retour le train à une station autre que Lourdes. Dans l'un et l'autre cas, le prix du parcours réel serait perçu, déduction faite du billet présenté.

V. Tout billet délivré au départ d'une station située à 500 kilomètres au moins de Lourdes donne au porteur droit à un arrêt en route à l'aller comme au retour.

VI. Les coupons de retour non utilisés dans les délais stipulés ci-dessus n'ont plus aucune valeur.

VII. En cas de pertes du billet, d'interruption ou d'abandon du voyage pour une cause quelconque (maladie, etc.), les administrations ne sont tenues à aucun remboursement pour le trajet restant à effectuer.

VIII. Au-dessous de trois ans les enfants ne paient rien, à condition d'être portés sur les genoux.

IX. Moyennant la taxe de dix centimes par chaque enregistrement, les voyageurs ont droit à l'aller et au retour, au transport gratuit de dix kilogrammes de bagages par personne. Au-dessus de ce poids, l'excédent est taxé d'après les tarifs généraux.

X. Les réductions consenties par le présent tarif ne portent que sur les prix des billets simples à place entière ; conséquemment, les voyageurs auxquels le cahier des charges concède une réduction sur les prix du tarif légal (demi-place ou trois quarts de place) ne peuvent bénéficier des billets d'aller et retour pour Lourdes que tout autant que les prix de ces billets seraient plus avantageux pour eux que les taxes réduites auxquelles ils ont droit.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Discours de M. Floquet, à Tours. — M. le président du Conseil vient de prononcer, à Tours, dans un banquet qui lui a été offert par le cercle républicain, un discours où nous remarquons les phrases suivantes :

« Vous savez que, dans le programme que j'ai eu l'honneur de proposer aux Chambres au moment de la constitution du ministère, j'avais indiqué la présentation du projet de loi sur les associations, et je l'ai présenté.....

« De cette loi, déposée par nous aussitôt que nous l'avons pu, nous presserons la discussion. C'est à la fois une loi de liberté, donnant à toutes les opinions le droit de se protéger, de s'affirmer, de s'unir pour la conquête de ce qui leur paraît désirable, et aussi une loi donnant satisfaction à la nécessité de courber sous le joug du droit commun ceux qui prétendent maintenir à l'état de privilèges les pires traditions du passé.

« Vous savez, d'autre part, que lorsque j'ai fait devant les Chambres la promesse de soumettre à leurs délibérations une loi sur les associations, j'ai signalé cette loi comme devant être le préliminaire indispensable en vue de la laïcisation définitive de l'État français. »

M. Floquet résume en ces quelques mots, mais inexactement, toute l'économie de la loi sur les associations. Il s'agit de courber, non pas sous le joug du droit commun, mais sous un odieux régime d'exception les congrégations religieuses, et plus tard, si l'on peut, l'Eglise catholique. Cette loi est bien, suivant l'expression du président du Conseil, un préliminaire de la *laïcisation* de l'Etat français ou, pour parler plus correctement, on espère arriver à enlever à l'Eglise catholique tout moyen de vie et d'action, et à la supprimer ainsi en France. Mais, ce qui est odieusement hypocrite, c'est d'appeler une telle loi : *loi de liberté !*

(Semaine de Paris.)

Discours de M. Lockroy aux instituteurs. — M. le Ministre de l'instruction publique, contrairement aux usages, ainsi qu'il l'a remarqué lui-même, est allé présider le banquet de l'Association des instituteurs, au Salon des Familles à Saint-Mandé. Il a profité de l'occasion pour semer un peu de haine contre le clergé dans le cœur de ses auditeurs.

« Sous l'Empire, leur a-t-il dit, les instituteurs étaient sous la domination des curés et astreints par eux, qui les faisaient déplacer à leur gré, aux besognes les plus humbles.

« La République a élevé des écoles en face des églises. Elle a fait à l'instituteur une situation matérielle en rapport avec sa situation morale. Elle va promulguer la loi nouvelle, si on parvient à triompher des résistances au Sénat. »

On croirait, à entendre M. Lockroy, qu'autrefois les curés se servaient des instituteurs pour nettoyer leurs chaussures. Ce qu'il veut dire, c'est tout simplement que ceux-ci exerçaient souvent à l'église les fonctions de chantres, ce dont ils ne se plaignaient pas, car cela leur permettait d'ajouter un petit supplément à leur modique traitement. Ils ne regardaient pas ces fonctions comme une besogne au-dessous d'eux. La preuve en est qu'on voit encore aujourd'hui d'anciens instituteurs revendiquer leur place au lutrin, ce en quoi ils font preuve d'un esprit chrétien et contribuent à l'édification publique.

M. Lockroy ajoute que la république a élevé des écoles en face des églises. Cette phrase n'indique pas de la part du ministre un esprit de neutralité conforme à la loi. Du reste la preuve en est plus que faite, ce n'est pas à côté de l'Eglise, c'est en face et contre elle qu'on veut élever l'école sans Dieu. *(Semaine de Paris.)*

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution (suite).

Prestation du Serment.

(Janvier-mars 1791)

Le décret qui prescrivait le serment aux ecclésiastiques fut rendu par l'Assemblée Nationale le 27 novembre 1790. Il fut accepté par le Roi le 26 décembre. Ce serment n'était obligatoire que pour les ecclésiastiques jouissant d'un titre reconnu par l'Etat, tels que les évêques, curés et vicaires ; les aumôniers de communautés, prêtres secondaires et habitués des paroisses n'y étaient pas astreints ; mais les autorités recevaient les serments de ces derniers avec d'autant plus d'empressement que le nombre des prêtres titulaires des paroisses qui prêtèrent le serment fut, dans le Finistère du moins, à peu près insignifiant.

Le serment devait être prêté un dimanche, à la grand'messe, devant les officiers municipaux, qui en dressaient le procès-verbal. Nous allons donner le résultat de cette opération dans les différents Districts du Finistère.

DISTRICT DE BREST.

Chaque District devait adresser au Département deux listes donnant les noms et qualités des ecclésiastiques qui auraient prêté ou refusé le serment.

Pour le District de Brest, la liste des assermentés porte 51 noms, celle des non assermentés 82 ; mais il faut remar-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

quer que cette dernière ne mentionne rigoureusement que les prêtres, recteurs ou vicaires ; on y omet avec intention tous les religieux qui n'ont pas prêté le serment, tels que les Pères Capucins et Carmes de Brest, plusieurs aumôniers, tels que ceux des Dames de la Sagesse et des Dames de l'Union chrétienne, et les prêtres confesseurs ou habitués, si nombreux dans les paroisses. Dans la première liste, au contraire, nous voyons figurer seulement 3 recteurs et 6 vicaires, et encore un des recteurs, celui de Guipavas, ne tarda pas à se rétracter solennellement. Les 42 autres ecclésiastiques se partagent comme il suit : 1 chapelain de Saint-Charles en Plourin, les 4 religieux bénédictins de Saint-Mathieu, 9 prêtres habitués et 28 aumôniers de vaisseau ou de régiment, tous étrangers au pays, à une ou deux exceptions près.

Voici, du reste, les deux listes officielles des prêtres assermentés et non assermentés, adressées, au mois d'avril 1791, au Département par le District de Brest.

État des Ecclésiastiques qui ont prêté le serment exigé par la loi du 27 novembre 1790 (1).

Saint-Louis. — Jean-Marie Laligne, vicaire ; Jean-Philippe Grandjean, aumônier de marine ; Jean Baraticiard et Jean Jouanny, aumôniers des chiourmes ; Pierre-Alexis Lamothe, Jacques Béchennec et Jean-Marie Jestin, prêtres habitués.

Saint-Sauveur. — Michel-Joseph Lagoublay et Yves-Marie Le Gendre, aumôniers de la Cayenne ; César-Yves-Marie Mazé-Launay et Jean-Antoine Le Nouvel, prêtres habitués.

Lambézellec. — Jean-François Le Gall et Pierre Le Roux, vicaires ; Jacques Le Caill, prêtre habitué.

Guipavas. — Picrel, curé ; Bernicot, prêtre habitué.

La Forêt. — Claude Pilven, curé ; Prigent Madec, vicaire.

Plouguin. — Yves-Marie Bazil, prêtre habitué.

Plourin. — Louis Prigent, prêtre habitué.

Plougonvelin. — François Morvan, vicaire.

Tréouergat. — Jacques-Marie Ulfien Duval.

Ploumoguer. — Le Moign, vicaire.

Plourin. — Morel, ex-chanoine, chapelain de Saint-Charles.

Saint-Mathieu. — Dom Baron, prieur bénédictin ; Félix La Vicomté, sous-prieur ; dom Thomas et dom Gendrot, ex-bénédictins.

Saint-Louis. — Jean-Baptiste Arnaud, Menou, Renaud, Le Monier, Daniel Filo, Homond, Vincent-Gérard Meunier, Jone et Fauchon, aumôniers ; Le Ribault, aumônier du régiment de Beauce ; Meunier, Lengranne, Le Bot, Hyacinthe La Mothe, Bellon, Combrun, Deniel, Muller, Lapoterie, Le Brun et Duchemin, aumôniers ; Bremont, aumônier de Pontanézen ; Bressel, aumônier du régiment de Bassigny.

(1) L. 42.

État des Ecclésiastiques qui ont refusé le serment ordonné par la loi du 27 novembre 1790.

Saint-Louis, Brest. — Olivier Floch, curé ; Claude-Antoine-Raoul La Porte, Pierre Kermarec et Vincent-Marie Bernicot, vicaires.

Saint-Sauveur. — Jacques de la Rue, curé ; Jean Le Drevez, vicaire.

Saint-Marc. — Pierre Quemeneur, vicaire.

Lambézellec. — Henri-Marie Mocaër, curé.

Guilers. — Guillaume-Marie-Ulfien Duval, curé ; Yves Provost et François Cariou, vicaires.

Bohars. — Hervé Riou, vicaire.

Saint-Pierre. — Guillaume Scouarnec, curé ; Gabriel Larreur, vicaire.

Guipavas. — Ségalen, vicaire.

Saint-Divy. — Yves Gourmelon, vicaire.

Kersaint. — Mathieu Goff, curé ; Jean Keruzoré, vicaire.

Plabennec. — Alain Jestin, curé ; Paul-Hervé Keranguéven, Jacques Abernot, Jean-François Quénéa et Pierre Colin, vicaires.

Gouesnou. — Baptiste-François-Jean Le Sénéchal, curé ; Jean Gouachet, vicaire.

Locbrévalaire. — Guillaume Le Rest, curé.

Lannilis. — Joseph Le Duc, curé ; Jacques-Marie Floch et Yves Bergot, vicaire.

Plouvien. — Armel-Joseph Iliou, curé ; Olivier Gouriou, vicaire.

Bourg-Blanc. — Kerviou et François Richou, vicaires.

Landéda. — Pierre Kerboul, curé ; Dalabardon, vicaire.

Brouennou. — Jean Pervez, curé.

Ploudalmézeau. — Jean Goret, curé ; Joseph Poudaven, François Pelleteur et Laurent Cren, vicaires.

Lampaul-Ploudalmézeau. — Calvarin, vicaire.

Saint-Pabu. — Tanguy Jacob, vicaire.

Laudunvez. — François-Marie Roulloin, curé ; Joseph Godebert, vicaire.

Plouguin. — Yves-François Le Bourva, curé ; Jacques Le Guen, vicaire.

Tréglonou. — Jean-Marie Hanus, curé.

Plourin. — François-Marie Kersauzon, curé.

Lanildut. — Pelleter, curé ; Yves Michel, vicaire.

Porspoder. — Gabriel Vaillant, curé ; François-Marie Lézoc et Claude Thomas, vicaires.

Larret. — René Jaffrédou, vicaire.

Plouarzel. — Jean Pédel, curé ; Jacques Lannuzel, vicaire.

Lampaul-Plouarzel. — Mathieu Toullec, curé.

Lochrist. — René Kermorgant, curé ; Jacques Le Gall et Guillaume Marc, vicaires.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Saint-Mathieu. — Carluer, curé.
Plougonvelin. — Yves-Joseph Quéré, vicaire.
Trébabu. — Vincent Hamelin, curé.
Molène. — Laurent-Marie Oaléneur, curé.
Ouessant. — Yves Laot, curé ; Jean-Marie Tual, vicaire.
Saint-Renan. — Pierre-Marie Poullaouec, curé ; Hervé Trévien, vicaire.
Milizac. — Hervé Le Guen, curé ; Jean-Marie Talarmin et Jean-Louis Le Meur, vicaires.
Guipronvel. — François Loscun, vicaire.
Lanrivoaré. — François Balc'h, curé ; Yves-René Lilès, vicaire.
Coatméal. — René Leguen, curé.
Plouzané. — Inizan, curé ; Labbé et Nédélec, vicaires.
Locmaria. — Jean Jézéquel, vicaire.
Ploumoguer. — Nicolas-Marie Perrot, curé ; Joseph-François Léostic, vicaire.
Lampert. — Olivier Trébaol, vicaire.

A Brest, M. Le Floc'h, curé de Saint-Louis, avait refusé le serment. Son exemple avait été suivi par tous ses vicaires, excepté par le sieur Laligne (qui comptait un parent dans le Directoire du District). Aussi les patriotes organisèrent-ils une sorte d'émeute pour forcer le curé à vider le presbytère même avant la nomination de son successeur. C'est ce que nous apprend la délibération du Directoire du District de Brest, en sa séance du 15 février 1791 :

« Vu la lettre du sieur Floc'h, curé non assermenté de Saint-Louis, en date de ce jour, annonçant qu'hier, vers les huit heures du soir, un attroupement d'environ soixante à quatre-vingts personnes s'est porté au presbytère, que trois d'entre elles s'étant présentées pour demander l'entrée et, le voyant absent, ont remis chez lui un billet sans signature par lequel il est prévenu, au nom des citoyens de Brest, que s'il habite la maison curiale dans les vingt-quatre heures, ils ne répondent plus de lui, et qu'il doit avoir la sagesse de ne pas attendre l'événement.

« Le Directoire, considérant que toutes les dénonciations des ecclésiastiques fonctionnaires qui n'ont pas prêté le serment ne sont pas encore parvenues au District ;

« Considérant d'ailleurs qu'on n'est pas assuré de trouver un assez grand nombre d'ecclésiastiques disposés à se soumettre à la loi, pour pourvoir en même temps aux trente-huit cures de cet arrondissement vacantes par le défaut de prestation de serment des titulaires ;

« Considérant que la tranquillité publique et la sûreté personnelle des curés réfractaires dépendent en quelques endroits de leur remplacement le plus prochain,

« Est d'avis qu'à raison des circonstances, soit expédié un courrier vers l'administration supérieure pour autoriser le Procureur-Syndic de convoquer les électeurs pour le dimanche 27 février, afin d'élire les curés des principaux cantons du District, sauf à rassembler les électeurs à une autre époque pour pourvoir aux autres cures. »

Un autre indice va nous confirmer l'empressement des Brestois à accepter les idées nouvelles. Brest possédait une congrégation d'artisans fondée, nous dit M. Le Vot (1), par les Jésuites, sous le patronage de la Sainte-Vierge. Etablie d'abord dans la chapelle du cimetière dédiée à Notre-Dame de Délivrance, elle fut transférée en 1718 au haut de la rue Duquesne, sur un terrain acquis par la congrégation, et dans une chapelle élevée à ses frais en 1790. L'aumônier était M. l'abbé Vincent-Marie Bernicot, prêtre depuis 1786, et qui exerçait en même temps les fonctions de vicaire à Saint-Louis. Comme son curé, il avait refusé le serment. Certains congréganistes s'en émurent et, le samedi 12 février 1791, se réunirent pour en délibérer.

(2) « *Assemblée tenue par les congréganistes artisans de Brest en leur chapelle.* — La majorité y étant, plusieurs ont porté la parole à M. Allegol, premier assistant, en l'absence de M. Lapayre, préfet actuel, venu seulement à la fin de la séance. M. Allegol a interrogé l'assemblée :

« 1° Pour savoir si, sans compromettre la société, on pouvait garder l'aumônier sans déroger au décret prescrivant le serment aux ecclésiastiques fonctionnaires publics ;

« 2° Si on pouvait le garder jusqu'à remplacement.

« Le premier chef a passé sans discussion. Pour le second, un membre a dit que notre directeur payé comme vicaire, ne l'était pas comme notre directeur. On a envoyé une députation à la Municipalité pour demander son avis.

« En l'endroit, le sieur Lapayre, venu, s'est opposé au vœu général. Mais on a, sur-le-champ, écrit à M. Bernicot, directeur, qu'il ait dès ce jour à cesser de diriger les consciences de la confrérie. » *(A suivre.)*

(1) *Histoire du port et ville de Brest,* III, 551.
(2) L. 17.

A LOUER, pour le 29 Septembre prochain, un Appartement composé de 4 pièces et une mansarde.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES C. LÉON, *rue Astor, 1,* QUIMPER.

ASTHME & CATARRHE guéris p' les CIGARETTES ESPIC. 2f. la boîte
OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NEVRALGIES.
Dans toutes les Pharmacies de France. - PARIS, vente en gros, J. ESPIC, rue St-Lazare, 20. — *Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VIE DE DOM BOSCO Fondateur de la Société Salésienne, par J. M. VILLEFRANCHE, auteur de l'*Histoire de Pie IX*, etc., un beau et fort volume in-8, *prix* **4 fr.**, *franco* **4 fr. 50**. — PARIS, BLOUD et BARRAL, éditeurs, 4, rue Madame. — *En province*, chez les principaux libraires.

FONDERIE DE CLOCHES
Adolphe HAVARD,
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND**, Méd. an^ne, à Melun. — Consult. gratuites par corresp.

SAVON ANTISEPTIQUE AU
GOUDRON BORATÉ
Maladies de la peau, dartres, eczémas, engelures, etc.
7 x 2 f.^cs ph^ie. Env. f^co cont. mandat
J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

Un catholique sincère, propriétaire du clos de Tiloi, ancien domaine des *RR. PP. Passionnistes*, à Bordeaux (Gironde), désirant contribuer à l'achèvement de l'Eglise du Sacré-Cœur, offre aux familles chrétiennes un excellent **Vin rouge** de Bordeaux, **garanti naturel à 125 fr. la barrique de 225 litres**, logé, rendu franco de port et tous droits de régie payés à la gare la plus proche du destinataire. Les bénéfices en entier seront versés à l'œuvre dont il est parlé ci-dessus.
Adresser les demandes à M. l'abbé **MERCIER**, curé du Sacré-Cœur, à Bordeaux, qui les fera parvenir à la maison expéditrice. Des échantillons seront envoyés franco sur demande.

DIORAMA DE JÉRUSALEM PARIS-MONTMARTRE, PRÈS LE JÉRUSALEM et ses environs pendant le pèlerinage au Mont de l'Ascension en 1886. — *Illusion complète de la nature.*
Ne pas quitter Paris sans visiter ce merveilleux diorama.

AUTANT DE RENTES QUE DE CAPITAL
Cent pour cent de devenu ASSURÉ
Capital Garanti avec chance de l'augmenter considérablement
Ainsi : en plus du **REVENU** de 100 0/0, un **CAPITAL** de **3,000** fr. a été augmenté
En 1884 de 3.895 francs. | **En 1886 de 4.475 francs**
En 1885 de 2.980 — | **En 1887 de 6.875 —**
Pour *Circulaire Explicative* s'adresser à la « **SPÉCULATION GÉNÉRALE** »
4, Rue Chauchat, 4, PARIS. (Maison fondée en 1878)

PINCE-NEZ NE TOMBANT JAMAIS DU NEZ Remplaçant les Lunettes. Vendu partout 7 fr. Prix : 4 fr. **Toutes Vues** *Indiquer l'âge suffit.* Envoi *franco* contre mandat-poste. **Léon CERF**, Opticien, **15, rue du Vieux-Colombier, PARIS.**

PAPIERS PEINTS
159, boulevard Voltaire, 159, PARIS.
Vente au détail au prix du gros.
ALBUM D'ECHANTILLONS
Franco sur demande.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

3e ANNÉE. Vendredi 17 Août 1888. N° 33.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Lettre pastorale à l'occasion du couronnement de Notre-Dame du Folgoët ; Nominations dans le Clergé ; Ordination du 10 août ; *Triduum* en l'honneur du Bienheureux Grignon de Montfort ; Le *Triduum* du Bienheureux de la Salle, à Brest ; L'ouverture du Cercle catholique à Lambezellec. — *II. Nouvelles du Monde Catholique.* — *III. Annonces.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 19 Août. — 13e Dimanche après la Pentecôte : S. Joachim, confesseur, double de 2nde classe, blanc. — A Vêpres, mémoires de saint Bernard et du dimanche.
Lundi 20. — S. Bernard, docteur, double, blanc.
Mardi 21. — Ste Jeanne de Chantal, double, blanc.
Mercredi 22. — Octave de l'Assomption, double, blanc.
Jeudi 23. — S. Philippe Béniti, confesseur, double, blanc.
Vendredi 24. — S. Barthélémy, apôtre, double de deuxième classe rouge.
Samedi 25. — S. Louis, roi, confesseur, double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Retraite de Lesneven..... 19, 20, 21, 22 et 23 août.
Calvaire de Landerneau..... 21 et 25 août.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

LETTRE PASTORALE

ET MANDEMENT

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

A L'OCCASION

DU COURONNEMENT DE NOTRE-DAME DU FOLGOET

JACQUES-THÉODORE LAMARCHE

Par la grâce de Dieu et la miséricorde du Saint-Siège Apostolique, Évêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles de notre Diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

En prenant possession du double héritage de saint Corentin et de saint Pôl Aurélien, le premier mouvement de Notre cœur a été d'appuyer sa faiblesse sur l'assistance de Celle qui est, à tant de titres, la Reine de la Bretagne-Armorique. Nous Nous sommes tourné vers Notre-Dame de Rumengol et vers Notre-Dame du Folgoët. Nous vous connaissions déjà, ô sanctuaires bénis ! Votre gloire a franchi les distances et, de loin comme de près, on raconte les merveilles dont vous êtes les témoins séculaires : *Gloriosa dicta sunt de te, civitas Dei.* (Ps. LXXXVI, 3.)

Bientôt Nous avons senti que Notre humble confiance était agréable à la Mère de Dieu. Dès le premier échange de pensées et de sentiments qui s'est fait de vous à Nous, Nos Très Chers Frères, Nous avons pu recueillir sur toutes les lèvres l'expression ardente du vif désir qui depuis longtemps était au fond de tous les cœurs : celui de voir Notre-Dame du Folgoët partager avec Notre-Dame de Rumengol l'honneur de cette distinction suprême que l'Eglise décerne aux sanctuaires illustres de la Chrétienté.

Nous avons cru que l'heure était venue... Il Nous semblait si opportun d'inaugurer Notre ministère en travaillant, dans la mesure de Nos forces, à réaliser un vœu si conforme au sentiment que Nous avons de Nos besoins ; et d'ailleurs le dessein de la Providence qui Nous conduisait, il y a quelques mois, en tête du Pèlerinage breton aux pieds de Sa Sainteté Léon XIII, Nous ménageait une occasion si particulièrement favorable !

Nous avons laissé déborder Notre cœur dans le cœur du Père commun : vous savez déjà, avec quel empressement il a daigné agréer Notre supplique et bénir les prémices de Notre épiscopat.

C'est donc avec un grand élan de joie que, par le présent Mandement, Nous vous annonçons, pour le 8 septembre prochain, le Couronnement de la Statue vénérée de Notre-Dame du Folgoët. Il aura lieu, selon les formes ordinaires, par les mains d'un Prince de l'Eglise spécialement désigné et délégué par le Saint-Père pour le représenter vis-à-vis de ses fidèles Bretons.

Nous vous adresserons sans retard une lettre circulaire qui vous fera connaître, avec les détails de la cérémonie, les mesures que Nous aurons prises pour lui donner tout l'éclat qu'elle comporte et pour assurer l'ordre qui doit y présider.

Aujourd'hui tout entier à la joie, Nous Nous bornerons à faire ressortir les titres que possède Notre-Dame du Folgoët à la distinction insigne dont elle est l'objet, et les espérances que Nous aimons à fonder sur cet heureux événement.

Nous n'avons certes pas la prétention de vous révéler des faits qui sont conservés comme un dépôt précieux au foyer de chaque famille bretonne ; mais, Nous avons le droit de partager votre légitime orgueil, et Nous avons le devoir de rappeler les gloires et les leçons du passé à une génération, que les malheurs du temps expose trop facilement à les oublier.

C'est avec ce double sentiment que Nous retraçons les traits principaux de l'origine et de l'histoire du Sanctuaire de Notre-Dame du Folgoët.

Son origine est visiblement marquée au coin des œuvres de Dieu et vérifie d'une manière saisissante cette loi providentielle qui, dans l'histoire de l'Eglise, fait sortir les grandes choses du sein de l'infirmité et de l'abjection : *Ignobilia et contemptibilia mundi elegit Deus...*, afin que personne ne puisse détourner à son profit la gloire et le mérite qui appartiennent à Dieu seul : *Ut non glorietur omnis caro in conspectu Dei.* (1 CORINTH. I. vv. 28, 29.)

L'instrument choisi par la Providence en cette occasion est un mendiant qui fut toute sa vie un objet de pitié pour tout le monde. Dieu, sans doute, s'est empressé de l'élever en honneur ; mais en consacrant sa mémoire, la vénération publique a pieusement respecté son nom : il reste devant Dieu et devant les hommes : *Salaün ar fol*, Salaün le fou.

Nous laisserons nos hagiographes de la fin du seizième siècle et de la première moitié du dix-septième, retracer sous vos yeux, avec le charme naïf de leur vieux langage, la physionomie de ce favori de la Sainte-Vierge.

« En l'an de grâce 1350..., au plus fort des guerres civiles « entre le duc Jean de Monfort (depuis surnommé *le Conquérant*), « et Charles de Chatillon, dit de Blois..., pour le duché de Bre- « tagne, vivait, au territoire de Lesneven, un pauvre garçon « idiot, nommé Salaün, lequel avait l'esprit si grossier qu'encore « qu'il fut envoyé de bonne heure aux écoles, jamais il ne put « apprendre autre chose que ces deux mots : *Ave, Maria*, les- « quels il récitait continuellement avec une grande dévotion et « consolation de son âme. Ses parents étant décédés, il fut con-

Archives diocésaines de [illegible]mper et Léon

« traint de mendier sa vie, ne sachant aucun métier pour la « gagner. Il faisait sa demeure dans un bois à l'extrémité de la « paroisse de Guic-Elleau, près d'une fontaine, n'ayant d'autre « lit que la terre froide, sur laquelle il se couchait à l'ombre d'un « arbre tortu qui lui servait de ciel et de pavillon.

« Là, comme un passereau solitaire, il soffiait à sa mode les « louanges de la Vierge adorable à laquelle, après Dieu, il avait « donné son cœur ; et de nuit, comme le gracieux rossignol, « perché sur l'épine de l'austérité, il chantait mille fois : *Ave, « Maria.* Quand il allait à l'aumône en la ville de Lesneven, il « n'importunait les personnes que de deux ou trois petites pa- « roles, car, aux portes, il disait : *Ave, Maria*, avec ces mots en « langage breton : *Salaün a zebre bara,* Salaün mangerait du « pain. Et puis, il prenait ce qu'on lui donnait et se retirait tout « bellement à son petit ermitage, auprès de cette fontaine où il « prenait son maigre repas, du gros pain trempé seulement dans « l'eau froide.

« Quand il était transi de trop grande froidure, il montait dans « son arbre et, empoignant les branches souples d'icelui, il volti- « geait et se berçait en chantant à pleine bouche par six fois « continuelles : *O Maria !* et toutefois, souvent, lorsqu'il avisait « que la fontaine fumait et s'écoulait en vapeur, il se plongeait « dans l'eau jusqu'au menton, comme un beau cygne dans un « étang, et y demeurait longtemps, tellement que ses pauvres « membres étaient crevassés par l'extrême froidure qu'il patis- « sait.

« Les villageois du voisiné le jugèrent fou, et ne l'appelait-on « partout que *Salaün ar fol*, Salaün le fou. Une fois fut rencon- « tré par une bande de soldats qui couraient la campagne, les- « quels l'arrêtèrent et lui demandèrent : *Qui vive !* — Je ne suis, « dit-il, ni Blois ni Monfort, mais Vive la Vierge Marie ! Les sol- « dats se prirent à rire... et le laissèrent aller. Il mena cette « manière de vie l'espace de 39 ou 40 ans, sans avoir jamais « offensé ni fait tort à personne.

« Il fut trouvé mort non loin de ce ruisseau, près de ce tronc « d'arbre qui lui avait servi de retraite, et fut enterré avec peu « de bruit et sans parade par ceux du voisinage en ce même en- « droit, à ce que l'on tient.

« Mais, notre Dieu très bon et très miséricordieux, quelque « temps après voulant, pour son honneur et sa gloire, faire con- « naître à tout le monde cette précieuse perle et ce riche trésor « de pureté recelés au sein de la terre, et faire voir évidemment « à un chacun l'estime qu'il fait des vrais serviteurs de la Vierge, « Mère de son Fils, qui l'ont recherchée en toute candeur, simpli- « cité et innocence de cœur, l'on trouva un beau lis frais et odo- « riférant, miraculeusement poussé de son tombeau, portant « écrits en belles lettres d'or ces mots : *Ave, Maria !* La fosse fut « ouverte et le corps découvert, et l'on reconnut que cette royale « fleur sortait, par la bouche, du creux de son estomac.

« Ce qui fut cause que le bruit courut incontinent par tout le « pays circonvoisin, de sorte qu'un tel miracle fit assembler là « une foule infinie de monde, tant de gens d'église que de gentils- « hommes et d'autres personnes de tous états, et tant hommes « que femmes, pour admirer telle merveille, dont tous ensemble « avisèrent et conclurent, par délibération et résolution prises « sur la place, qu'on ferait bâtir une église en l'honneur de la « Vierge Marie, laquelle depuis, en perpétuelle mémoire et com- « mémoration de ce miracle et du lieu où il fut vu publiquement « de tous, fut appelée *l'église de Notre-Dame du Folgoët,* c'est-à- « dire *du bois* ou *ermitage du fou.* »

Nous avons cité textuellement les vieux auteurs, en empruntant à chacun d'eux les éléments de notre récit.

Or, ces faits qui sont conservés par une tradition toujours vivante au cœur du peuple breton, qui sont attestés par un monument historique qui est l'honneur du pays de Léon, ont été recueillis par un docte et pieux personnage contemporain des événements, Jean de Langouesnou, abbé du monastère de Landévennec. Il en écrivit sur place une relation en latin. Le manuscrit original, longtemps conservé dans le trésor de l'église du Folgoët, a disparu ; mais nous savons, de science certaine, qu'il existait en l'an 1562. A cette époque, un de nos grands évêques de Léon, Roland de Neufville, communiqua le précieux document à Messires René Benoît et Pascal Robin, qui en firent une traduction française. Cette pièce a la valeur d'un document contemporain. C'est à cette source que sont venus puiser tous ceux qui ont parlé du Folgoët, sans renoncer toutefois à consulter la tradition populaire, ce qui explique les légères variantes qu'on signale, sur des détails secondaires, entre les différents récits.

Voici en quels termes Jean de Langouesnou certifie la vérité des faits :

« Je, Jean de Langouesnou, ai été présent au miracle ci- « dessus ; l'ai vu, ouï, si l'ai mis par écrit, en l'honneur de Dieu « et de la benoîte Vierge Marie, et afin que je puisse mériter « place au repos éternel, j'ai composé un cantique latin pour les « trépassés, auquel il y a six fois : *O Maria....* et est tel qu'il s'en « suit en latin :

« *Languentibus in purgatorio,*
« *Qui purgantur ardore nimio...,* etc. »

Les pieuses intentions de Jean de Langouesnou ont été bénies au-delà de ses espérances. La liturgie a adopté la belle *prose* qui fut inspirée par le miracle du Folgoët ; on continue à la chanter à l'Office des Morts, en Bretagne comme à l'autre extrémité de la France. Dieu a voulu prolonger à travers les âges l'écho de la voix du pauvre mendiant qui ne sut rien autre chose en ce monde que l'*Ave, Maria...*

A quelle date précise faut-il fixer la fondation de l'église du Folgoët, et à qui faut-il en attribuer le principal honneur ? Ces questions, qui intéressent les érudits, sont étrangères à Notre

Archives diocésaines de Quimper et Léon

but ; mais Nous sommes fondé à croire que l'Armorique s'est empressée de payer la dette qu'elle avait contractée envers la Vierge Marie sur le tombeau fleurdelisé, et que cette dette nationale a été payée à frais communs par le trésor ducal et les épargnes du peuple... Quoi qu'il en soit, dès le commencement du XVe siècle, la chapelle du Folgoët était sortie de terre et abritait, sous la parure de ses dentelles de granit, la fontaine du « pauvre Innocent », arc de triomphe merveilleux élevé pour servir de trône à Notre-Dame sur l'ermitage de son favori. A faire cette œuvre, le peuple breton a mis tout son cœur et tout le génie de ses artistes.

En l'an 1419, les travaux étaient assez avancés pour permettre à Alain, évêque de Léon, de faire la consécration de Notre-Dame du Folgoët. Trois ans après, le fils et successeur de Montfort, le conquérant Jean V, intervient, et cette fois par acte authentique, en son nom propre, avec l'agrément des Etats de Bretagne, dans l'histoire de Notre-Dame du Folgoët. Des lettres-patentes, données de Vannes le 10 juillet 1422, élevaient la chapelle à la dignité d'église collégiale, y fondaient quatre titres de chapelains, pourvus des rentes nécessaires, à charge de célébrer tous les jours, à perpétuité, deux messes avec les heures canoniales à l'instar de la cathédrale de Léon. A titre de fondateur, Jean V était représenté au portail de l'église dans l'attitude de la prière, la couronne ducale au front, l'épée nue au poing, devant la statue de la Mère de Dieu, à qui il adressait son hommage comme à la Souveraine de sa personne et de son peuple : symbole magnifique que des mains impies ont détruit, mais qui, Nous osons l'espérer, reprendra sa place au frontispice de la noble basilique ! Il n'y reste plus que l'inscription commémorative, encore est-elle en partie mutilée : *Johannes illustrissimus Dux Britonum fundavit præsens collegium, anno Domini MCCCCXXIII.*

Jean V ne rédigea pas moins de six lettres-patentes pour assurer l'avenir de la collégiale qu'il avait fondée. Nous ne pouvons songer à indiquer, même sommairement, les marques insignes de dévotion données par ses successeurs à Notre-Dame du Folgoët, leurs visites à la fontaine de Salaün et leurs riches offrandes. Nous ne ferons pas une exception même en faveur de « la bonne Duchesse », dont le nom, dans la mémoire du peuple, a survécu aux vieilles gloires du pays. Anne de Bretagne transmit à la Maison de France son amour et sa confiance pour Notre-Dame du Folgoët. C'est à son petit-fils Henri II que la collégiale dut sa constitution définitive. Ce prince y établit une confrérie sous le vocable de Notre-Dame du Folgoët. Pour en faire partie, il fallait être notoirement catholique, de foi et de mœurs : mesure d'une haute signification à une époque où l'hérésie calviniste s'infiltrait comme un venin dans le sang de la France. Le roi réservait pour lui et ses successeurs le droit d'être le chef de cette confrérie. Il était représenté à sa tête par un président nommé tous les ans, le jour de la Nativité de Marie, et cet élu, par un privilège dont on ne voit ailleurs aucun exemple, portait le titre de *roi de la confrérie*. C'est

encore à la prière de ce prince que le Pape Jules III, dépassant en générosité tout ce qu'avaient fait ses prédécesseurs, attribua à l'église de Notre-Dame du Folgoët le privilège des grandes indulgences qui sont attachées à la visite des sept basiliques de Rome.

L'illustre sanctuaire, élevé à la gloire de l'*Ave, Maria*, était devenu le foyer de la foi et de la piété bretonnes. Il attirait tous les regards par les marques éclatantes de la protection de Notre-Dame et les témoignages non moins éclatants de la reconnaissance publique : c'est à lui qu'on s'adressait dans tous les besoins.

« Messire Roland de Neuville, le grand évêque dont nous « avons déjà parlé, choisit solennement Notre-Dame du Folgoët « comme patronne de tout le Léon. Ce saint prélat institua, pour « le 15 août de chaque année, une procession générale de toutes « les paroisses de son diocèse à notre sanctuaire ; il s'y transporta « lui-même en 1598, et il officia solennellement sur la fontaine de « Salaün, au milieu de tout son peuple. Il avait donné une triple « intention à cet auguste pèlerinage : la première, la cessation de « la peste, qui sévissait d'une manière affreuse sur les villes de « Saint-Pôl-de-Léon et de Morlaix ; la seconde, de remercier Dieu « et sa Sainte Mère de la conversion d'Henri IV, qui avait abjuré « le protestantisme à Saint-Denis ; la troisième, de conjurer Dieu « de préserver son diocèse de tout contact avec l'hérésie, l'édit de « Nantes ayant, peu de mois auparavant, relevé les espérances « des huguenots. » (Pol et Henri de Courcy).

La même année, les habitants de Morlaix, délivrés de la contagion, venaient déposer aux pieds de Notre-Dame du Folgoët « un « portrait en cire de leur ville, avec une notable aumône qu'ils « lui firent. » Quelques années plus tard, la paroisse de Plouescat, décimée par le même fléau, implorait la même assistance.

Avant de clore cette rapide esquisse, Nous ne pouvons manquer de rappeler un grand souvenir. « Anne d'Autriche, écrit « l'historien de Notre-Dame du Folgoët, s'était vouée à la Vierge « dans cette chapelle. L'année suivante, elle accoucha d'un fils, « auquel la circonstance fit donner le surnom de Dieudonné ; plus « tard, il mérita celui de Grand, qui lui est resté : c'était « Louis XIV. » (Miorcec de Kerdanet.)

Nous touchons à un événement qui a eu un grand retentissement. Pour le service de ses armées navales, Louis XIV sentit le besoin de créer un corps d'aumôniers de la marine. L'idée était digne du Grand Roi.... Le voisinage du premier port de France attira son attention sur Notre-Dame du Folgoët. Par lettres-patentes données à Fontainebleau, en 1681, le roi supprima le doyenné, gouvernement et collège du Folgoët, pour les convertir en communauté et séminaire d'aumôniers, auxquels il remit aussitôt l'église avec toutes ses charges et ses revenus, à la charge de desservir les fondations. La direction du nouvel établissement était confiée à des ecclésiastiques séculiers. Les lettres royales, enregistrées au greffe de la Cour de Rennes, étaient confirmées, le 16 avril 1682, par Monseigneur Le Neboux de la Brousse, évêque de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

but ; mais Nous sommes fondé à croire que l'Armorique s'est empressée de payer la dette qu'elle avait contractée envers la Vierge Marie sur le tombeau fleurdelisé, et que cette dette nationale a été payée à frais communs par le trésor ducal et les épargnes du peuple... Quoi qu'il en soit, dès le commencement du XVe siècle, la chapelle du Folgoët était sortie de terre et abritait, sous la parure de ses dentelles de granit, la fontaine du « pauvre Innocent », arc de triomphe merveilleux élevé pour servir de trône à Notre-Dame sur l'ermitage de son favori. A faire cette œuvre, le peuple breton a mis tout son cœur et tout le génie de ses artistes.

En l'an 1419, les travaux étaient assez avancés pour permettre à Alain, évêque de Léon, de faire la consécration de Notre-Dame du Folgoët. Trois ans après, le fils et successeur de Montfort, le conquérant Jean V, intervient, et cette fois par acte authentique, en son nom propre, avec l'agrément des Etats de Bretagne, dans l'histoire de Notre-Dame du Folgoët. Des lettres-patentes, données de Vannes le 10 juillet 1422, élevaient la chapelle à la dignité d'église collégiale, y fondaient quatre titres de chapelains, pourvus des rentes nécessaires, à charge de célébrer tous les jours, à perpétuité, deux messes avec les heures canoniales à l'instar de la cathédrale de Léon. A titre de fondateur, Jean V était représenté au portail de l'église dans l'attitude de la prière, la couronne ducale au front, l'épée nue au poing, devant la statue de la Mère de Dieu, à qui il adressait son hommage comme à la Souveraine de sa personne et de son peuple : symbole magnifique que des mains impies ont détruit, mais qui, Nous osons l'espérer, reprendra sa place au frontispice de la noble basilique ! Il n'y reste plus que l'inscription commémorative, encore est-elle en partie mutilée : *Johannes illustrissimus Dux Britonum fundavit præsens collegium, anno Domini MCCCCXXIII.*

Jean V ne rédigea pas moins de six lettres-patentes pour assurer l'avenir de la collégiale qu'il avait fondée. Nous ne pouvons songer à indiquer, même sommairement, les marques insignes de dévotion données par ses successeurs à Notre-Dame du Folgoët, leurs visites à la fontaine de Salaün et leurs riches offrandes. Nous ne ferons pas une exception même en faveur de « la bonne Duchesse », dont le nom, dans la mémoire du peuple, a survécu aux vieilles gloires du pays. Anne de Bretagne transmit à la Maison de France son amour et sa confiance pour Notre-Dame du Folgoët. C'est à son petit-fils Henri II que la collégiale dut sa constitution définitive. Ce prince y établit une confrérie sous le vocable de Notre-Dame du Folgoët. Pour en faire partie, il fallait être notoirement catholique, de foi et de mœurs : mesure d'une haute signification à une époque où l'hérésie calviniste s'infiltrait comme un venin dans le sang de la France. Le roi réservait pour lui et ses successeurs le droit d'être le chef de cette confrérie. Il était représenté à sa tête par un président nommé tous les ans, le jour de la Nativité de Marie, et cet élu, par un privilège dont on ne voit ailleurs aucun exemple, portait le titre de *roi de la confrérie*. C'est

encore à la prière de ce prince que le Pape Jules III, dépassant en générosité tout ce qu'avaient fait ses prédécesseurs, attribua à l'église de Notre-Dame du Folgoët le privilège des grandes indulgences qui sont attachées à la visite des sept basiliques de Rome.

L'illustre sanctuaire, élevé à la gloire de l'*Ave, Maria*, était devenu le foyer de la foi et de la piété bretonnes Il attirait tous les regards par les marques éclatantes de la protection de Notre-Dame et les témoignages non moins éclatants de la reconnaissance publique : c'est à lui qu'on s'adressait dans tous les besoins.

« Messire Roland de Neuville, le grand évêque dont nous « avons déjà parlé, choisit solennement Notre-Dame du Folgoët « comme patronne de tout le Léon. Ce saint prélat institua, pour « le 15 août de chaque année, une procession générale de toutes « les paroisses de son diocèse à notre sanctuaire ; il s'y transporta « lui-même en 1598, et il officia solennellement sur la fontaine de « Salaün, au milieu de tout son peuple. Il avait donné une triple « intention à cet auguste pèlerinage : la première, la cessation de « la peste, qui sévissait d'une manière affreuse sur les villes de « Saint-Pôl-de-Léon et de Morlaix ; la seconde, de remercier Dieu « et sa Sainte Mère de la conversion d'Henri IV, qui avait abjuré « le protestantisme à Saint-Denis ; la troisième, de conjurer Dieu « de préserver son diocèse de tout contact avec l'hérésie, l'édit de « Nantes ayant, peu de mois auparavant, relevé les espérances « des huguenots. » (Pol et Henri de Courcy).

La même année, les habitants de Morlaix, délivrés de la contagion, venaient déposer aux pieds de Notre-Dame du Folgoët « un « portrait en cire de leur ville, avec une notable aumône qu'ils « lui firent. » Quelques années plus tard, la paroisse de Plouescat, décimée par le même fléau, implorait la même assistance.

Avant de clore cette rapide esquisse, Nous ne pouvons manquer de rappeler un grand souvenir. « Anne d'Autriche, écrit « l'historien de Notre-Dame du Folgoët, s'était vouée à la Vierge « dans cette chapelle. L'année suivante, elle accoucha d'un fils, « auquel la circonstance fit donner le surnom de Dieudonné ; plus « tard, il mérita celui de Grand, qui lui est resté : c'était « Louis XIV. » (Miorcec de Kerdanet.)

Nous touchons à un événement qui a eu un grand retentissement. Pour le service de ses armées navales, Louis XIV sentit le besoin de créer un corps d'aumôniers de la marine. L'idée était digne du Grand Roi.... Le voisinage du premier port de France attira son attention sur Notre-Dame du Folgoët. Par lettres-patentes données à Fontainebleau, en 1681, le roi supprima le doyenné, gouvernement et collège du Folgoët, pour les convertir en communauté et séminaire d'aumôniers, auxquels il remit aussitôt l'église avec toutes ses charges et ses revenus, à la charge de desservir les fondations. La direction du nouvel établissement était confiée à des ecclésiastiques séculiers. Les lettres royales, enregistrées au greffe de la Cour de Rennes, étaient confirmées, le 16 avril 1682, par Monseigneur Le Neboux de la Brousse, évêque de

Archives diocésa es de Quimper et Léon

Léon. Cette mesure qui blessait le peuple breton au vif de ses entrailles, fut mal accueillie. La première administration ne fut pas heureuse ; car, moins de quatre ans après la suppression de la vieille collégiale, la direction du séminaire royal de la marine, enlevée aux prêtres diocésains, passait aux mains des Révérends Pères Jésuites. De cette époque, ni de celle qui suivit la proscription de l'illustre Compagnie, Nous ne mentionnerons que le terrible incendie de 1708. Le monument tout entier faillit s'effondrer dans un brasier immense. Qu'on juge de l'étendue du désastre par ce seul fait : pendant douze ans, on fut réduit à célébrer l'office divin sous la tour du dôme, dans la chapelle de Kerno, dont la voûte n'avait pas été atteinte par l'incendie.

Hélas ! d'autres désastres devaient survenir, l'hommage de l'*Ave Maria* devait cesser, pendant un intervalle de dix-huit ans, de monter vers Notre-Dame, au-dessus de la fontaine et de l'ermitage de Salaün.

Le 16 novembre 1790, la sainte chapelle fut fermée et son trésor envoyé à la Monnaie de Nantes pour être fondu : ses six cloches brisées. La plus grande pesait neuf mille et la seconde cinq mille livres. En 1792, on vendit l'église, et plus tard on martela ses écussons et l'on brisa ses statues. Mais, la plus précieuse (nous ne parlons pas de la richesse de la matière, ni de la beauté du travail) la Statue miraculeuse de Notre-Dame du Folgoët fut soustraite à la destruction. Conservée, au péril de sa vie, par un bon paysan, elle fut après les jours de la Terreur déposée dans l'église de Guicquelleau. C'est là que la piété populaire alla, le 8 septembre 1808, la prendre, avec des témoignages dont on a gardé le souvenir, pour la porter dans *sa maison* (nous employons à dessein l'expression énergique de la langue bretonne). Elle n'y était reçue pourtant qu'à titre précaire, l'église appartenait encore à son premier acquéreur. Il fallait la racheter. Ici nous citons textuellement le consciencieux écrivain auquel nous devons tous les détails de cette histoire — Daniel-Louis Miorcec de Kerdanet. — Nous sommes heureux de payer ici une dette de reconnaissance envers celui qui a tant fait pour la gloire de nos Saints de Bretagne, et de Notre-Dame du Folgoët en particulier.

« Douze particuliers zélés pour le culte de Marie se taxèrent entr'eux pour cette bonne œuvre, et leurs noms doivent être conservés à la mémoire des siècles ; c'étaient Anne Le Gall ; François Le Gall, son frère ; Hervé Le Goff ; François Uguen, instituteur ; Marianne André, veuve de Guillaume Le Gall ; Guillaume Loaëc ; Jean Arzur ; Jean Toulous, habitants du Folgoët ; Jean Gac, demeurant à Kerdu ; Yves Laot, demeurant à Kergolestrec, commune de Guicquelleau ; Guillaume Kerbrat, du moulin de Coët-Junval, en Ploudaniel, et Gabriel Abjean, maire de cette commune. Le contrat d'acquisition est du 25 août 1810. »

Nous voudrions ajouter à cette liste le nom de l'homme de foi et de cœur qui sauva du marteau des démolisseurs la Statue de la

patronne du Folgoët ; malheureusement nous ne le connaissons pas. Qu'il soit béni dans ses descendants !

Ces deux actes de réparation ont inauguré, au commencement de notre siècle, la renaissance du culte de Notre-Dame du Folgoët.

Les foules ne tardèrent pas à reprendre le chemin de la fontaine de Salaün. Les offrandes des pèlerins, les donations de quelques âmes généreuses, les subventions de l'État en faveur de notre monument historique, permirent de relever les ruines faites par l'injure du temps et la main des hommes.

L'Ordonnance royale du 25 août 1829, qui transférait au hameau du Folgoët la succursale de Guicquelleau, était une constatation officielle de la popularité croissante de Notre-Dame, et imprima un nouvel essor au pèlerinage. Les beaux jours d'autrefois semblent sur le point de revenir : peuples de Léon, peuples de Cornouaille, pèlerins de toutes les parties de la Bretagne, viennent à l'envi puiser à la source des grâces et des bénédictions visibles que Dieu a rouverte au pied de la Statue miraculeuse. Deux manifestations imposantes au-delà de toute expression, celle du 24 mai 1873, celle du 8 septembre 1886, qui comptaient chacune d'elles des foules de trente à quarante mille pèlerins, annonçaient et préparaient le triomphe du 8 septembre prochain. Cette journée, nous la saluons d'avance comme le commencement d'une ère de paix et de prospérité pour notre pays. Nous traversons une crise formidable : c'est l'heure de Notre-Dame du Folgoët. Elle se leva radieuse sur le sol breton, comme l'arc-en-ciel de l'espérance au milieu des orages qui mirent en péril la Bretagne et la France: elle sera encore le signe du salut pour la Patrie : nous entendons la Bretagne et la France ! Depuis longtemps les deux noms sont confondus sur nos lèvres et dans notre cœur, dans l'amour de la gloire, des intérêts et du sol communs. *Nous vaincrons par ce signe,* si, fidèles à l'esprit de nos pères, nous venons retremper dans la dévotion à Notre-Dame du Folgoët les traditions de foi, d'honneur, de loyauté, de mœurs chrétiennes, qui font les peuples forts, en rattachant leurs destinées à l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ et au respect de ses lois.

C'est dans la joie de ces espérances, N. T. C. F., que Nous vous appelons au Couronnement de Notre-Dame du Folgoët.

Là, prosternés aux pieds de Notre-Dame, évoquant devant elle, dans l'éclat de son triomphe, tous les objets qui nous sont sacrés : le glorieux Pontife Léon XIII, la sainte Eglise catholique, la France, notre patrie bien-aimée, nous lui dirons : « Vous êtes la vie, la joie, l'espérance du peuple chrétien. Aujourd'hui plus que jamais vous devez accueillir son humble prière : *Vita, dulcedo, et spes nostra, salve !* »

A CES CAUSES,

Après en avoir conféré avec Nos Vénérables Frères, les Chanoines et Chapitre de Notre Eglise Cathédrale :

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

1° La cérémonie du Couronnement de Notre-Dame du Folgoët sera faite selon le programme de Notre lettre circulaire annexée au présent mandement.

2° Le vendredi 7 septembre, veille du Couronnement, les cloches de toutes les paroisses sonneront, comme aux plus grandes fêtes, à l'*Angelus* du soir.

3° Le 8 septembre, un *Te Deum* d'actions de grâces, suivi de la bénédiction du Saint-Sacrement, sera chanté dans toutes les églises et chapelles de communautés.

4° Une quête est prescrite dans toutes les églises paroissiales, le dimanche 26 août, pour subvenir aux frais et associer, par une offrande, tous les fidèles à cette fête diocésaine.

Et sera Notre présente Lettre pastorale lue dans toutes les églises et chapelles publiques de Notre diocèse, le dimanche qui suivra sa réception.

Donné à Quimper, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire de Notre Evêché, le 11 août 1888.

† THÉODORE,

ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON.

Par Mandement de Mgr l'Évêque,

PEYRON, CH. HON.

Secrétaire de l'Évêché.

Nominations dans le clergé. — M. Guézennec, recteur de Bolazec, est nommé recteur de Saint-Thurien.

M. Lochouarn, vicaire à Riec, est nommé recteur de Bolazec.

M. Le Goff, vicaire à Mellac, est nommé vicaire à Riec.

M. Boulc'h, jeune prêtre, est nommé vicaire à Mellac.

M. Labbé, jeune prêtre, est nommé vicaire à Gouesnac'h.

***

M. Cueff, aumônier du cimetière de Brest, est décédé.

Ordination du 10 août. — Ont reçu la prêtrise :

MM.

1. Caër, Olivier, de Plouénan.
2. Celton, Jean-Michel, de Douarnenez.
3. Chuiton, Yves, de Guilers-Brest
4. Coatarmanac'h, Jean-Yves, de Plounéour-Ménez.
5. Conq, René, de Ploudalmézeau.
6. Corre, Jean-Julien-Marie, de Guiclan.
7. Daniellou, Jean-Marie, de Saint-Pol-de-Léon.
8. Drogou, Guillaume-Marie-Joseph, de Bohars.
9. Floc'h, Jean-François, de Porspoder.
10. Gallic, Jean, de Querrien.
11. Guédès, Gabriel, de Quimerc'h.

12. Guennec, Jean, de Plogastel-Saint-Germain.
13. Guirriec, Jean-Marie-Joseph, de Loctudy.
14. Horellou, Germain-Marie, de Plonévez-Porzay.
15. Jézégou, Christophe-Jean-Marie, de Plounéventer.
16. Jézéquel, Hervé-Marie, de La Forêt-Landerneau.
17. Joncour, Pierre, de Landudec.
18. Lazare, Henri-Guillaume-Frédéric, de Brest (Carmes).
19. Le Beuz, Guénolé, de Plonévez-Porzay.
20. Le Borgne, Corentin-Emmanuel, de Dinéault.
21. Le Gall, Mathieu-Marie, de Saint-Urbain.
22. Le Séac'h, René-François, d'Ergué-Gabéric.
23. Le Séac'h, Yves, de Pleyben.
24. Le Traon, Christophe-Marie, de Goulven.
25. Messager, Prosper-Marie, de Plounéour-Trez.
26. Mével, François, de Lanneufret.
27. Nibouarn, Jean-Pierre, de Plonéis.
28. Ollivier, Jean-Louis, de Sibiril.
29. Pelleau, Jean-Marie, de Guipronvel.
30. Richard, Joseph-Marie, de Rédéné.
31. Riou, Guillaume-Marie, de Sizun.
32. Sergent, Jean, de Beuzec-cap-Sizun.
33. Stéphan, Auguste, d'Ouessant.
34. Steun, Guillaume, de Ploujean.

Monseigneur a, en outre, conféré les ordres à 12 diacres, 19 sous-diacres, 30 minorés, 39 tonsurés.

Le Bienheureux Grignon de Montfort. — Dimanche dernier, la petite ville de Montfort, chef-lieu d'arrondissement à cinq lieues de Rennes, était en grande fête pour la clôture du *triduum* célébré en l'honneur d'un de ses plus dignes, et désormais de ses plus illustres enfants, le Père Grignon, mis sur les autels par le Saint-Père au mois de janvier dernier.

Les deux premiers jours, nous a-t-on dit, une foule considérable s'était portée en pèlerinage à l'église paroissiale et à la maison dans laquelle vint au monde ce grand serviteur de Dieu. Mgr Gonindard, archevêque de Sébaste, coadjuteur de Mgr le cardinal, et Mgr Bélouino, évêque d'Hiéropolis, avaient tous deux parlé avec autorité et un immense talent.

Mais dimanche, la foule avait décuplé ; dès le samedi soir, à la gare de Rennes, on délivrait déjà les billets pour les trains spéciaux du lendemain, et nous avons su qu'à cette seule gare on n'en a pas délivré moins de 7,000 !

A dix heures, la procession s'organise au presbytère ; sont présents : le Révérend Père Abbé de la Trappe de Thymadeuc, Mgr du Marhallac'h, protonotaire apostolique, Mgr Lamarche, évêque de Quimper, Nos Seigneurs les Evêques de Luçon, d'Hiéropolis, de Vannes, et Nos Seigneurs les Archevêques de Pondichéry et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de Sébaste, enfin, Son Eminence le Cardinal de Rennes, un nombre considérable de prêtres. Le groupe se met en rangs ; la procession traverse les rues de la ville tendues avec beaucoup de goût, et passe sous des arcs de triomphe du meilleur effet.

Sur une estrade adossée aux bas-côtés de l'église paroissiale, faisant face à une grande place terminée par une promenade plantée de beaux arbres, est dressé un autel auquel Son Eminence monte pour chanter la messe pontificale.

La grande place, la promenade, les rues adjacentes sont occupées par les pèlerins, dont l'attitude recueillie est des plus édifiantes. Un artiste chrétien, que nous aurons la joie d'entendre bientôt au Folgoët, M. Le Duc, de Saint-Servan, chante les solos du *Kyrie* et du *Gloria* Sa voix forte, admirablement timbrée, sa prononcation si pure et si nette ont ému et enthousiasmé la foule, lorsque, la messe finie, et avant que le cortège ne revint au presbytère, il voulut bien chanter le nouveau cantique au Bienheureux de Montfort, composé par un prêtre de Vendée, pays de foi où l'on dit si bien ce qu'on ressent si profondément.

A l'heure des vêpres, le cortège se reforme et se rend à l'estrade d'où il repart aussitôt pour se rendre à Saint-Lazare. Saint-Lazare était une sorte d'ermitage, où le Bienheureux aimait à se retirer : il y a une demie-lieue à faire par une route neuve, tracée et faite pour la circonstance par les soins de la municipalité, qui n'a reculé devant aucune difficulté ; il y a eu des remblais considérables à faire, une montagne de pierres excessivement dures à couper. On s'est mis à l'œuvre, et si la route n'est pas entièrement terminée, le gros du travail est fait, et la procession, tout en chantant les vêpres dans un ordre parfait, a passé aisément. Son Eminence présidait elle-même la cérémonie.

A Saint-Lazare, on a conservé la chapelle dans laquelle le Bienheureux disait la messe ; nous baisons l'autel où il la célébrait avec tant de piété. Au mur est suspendu le portrait du Bienheureux datant de l'époque : c'est celui qui a servi de modèle à tous ceux qui ont été publiés dans ces derniers temps.

La procession est enfin arrrivée : Nos Seigneurs les archevêques et évêques prennent place sur une estrade appuyée à un vieux chêne, contemporain certainement du Bienheureux : devant eux, dans une prairie dont les extrémités vont s'élevant gracieusement, avec un rideau de beaux arbres qui la couronne, se trouvent amassés les pèlerins pour entendre le sermon de Mgr Catteau, évêque de Luçon. Le prélat parle de la foi, de son étendue et de sa fécondité. Il montre dans le Bienheureux, à tous les âges de la vie, l'ampleur de cette foi robuste qui l'animait, et la fécondité de cette même foi qui en faisait un apôtre ardent, dévoué, passionné pour Dieu et les âmes. Nous n'avons pas qualité pour juger cette parole magistrale d'un de nos plus illustres évêques, mais autour de nous, tous étaient profondément remués par ces accents d'un grandcœur et d'un esprit éminent.

Le sermon fini, Nos Seigneurs les évêques donnèrent ensemble

leur bénédiction, et toutes les têtes s'inclinèrent sous la main de ces vénérés pontifes.

Le soir, toute la ville de Montfort était illuminée, chaque maison rivalisait de fleurs et de lumières, et un beau feu d'artifice (le conseil municipal avait voté mille francs) a joyeusement terminé ces fêtes dont le souvenir ne passera pas.

Brest. — Nous aurions dû entretenir nos lecteurs du succès — car c'était un vrai succès — qu'ont obtenu à Brest les fêtes du *triduum* en l'honneur du Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle : foule très considérable pendant ces trois jours, décorations très belles, orateurs distingués et goûtés, telles sont les joies si méritées qui sont venues encourager les chers Frères, et leur bien montrer, — car partout ça n'a pas été seulement une fête, mais un vrai triomphe, — que leur œuvre est comprise et aimée, et qu'ils ont su pousser dans nos cœurs et dans le sol de puissantes et vireuses racines.

Lambézellec. — Nous avons reçu, trop tard pour être imprimé la semaine dernière, une gracieuse lettre de notre correspondant si dévoué de Lambézellec, à l'occasion de l'ouverture de la salle du cercle catholique. M. le curé et M. le chanoine Dulong ont parlé en prêtres qui n'ont qu'un seul but, l'honneur de Dieu par le salut des âmes : leur parole a trouvé de l'écho dans les braves cœurs qui étaient là. A Lambézellec on aime Dieu, et on veut le faire aimer.

La soirée s'est continuée d'une manière très agréable, grâce au talent et à la bonne volonté de plusieurs artistes et déclamateurs très appréciés.

AVIS. — Nous nous permettons de recommander cette année encore à Messieurs les Curés et Recteurs, le *Cantique de la messe du départ (Kan ar soudardet kristen)*. Partout où il a été chanté l'année dernière, il a été très goûté.

On le trouve au Grand-Séminaire, à 0 fr. 30 la douzaine, au profit de l'*Œuvre paroissiale militaire* de Quimper.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — La congrégation des rites vient, par un décret récent, de rendre désormais obligatoire pour la fête de Notre-Dame du Rosaire, une nouvelle messe, spécialement composée pour cette fête et approuvée par le Saint-Père.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Qu'est-ce que la franc-maçonnerie ? — Un homme qui la connaît bien, car il est lui-même inspecteur général du 33e dgré de la franc-maçonnerie, nous la fait connaître dans un livre qu'il vient de publier. Ce livre a pour titre : *Satan et Cie*.

« Le but de la franc-maçonnerie est double, dit l'auteur ;
« 1° Elle se propose de renverser partout, d'une manière définitive et sans possibilité de retour, le régime monarchique ;
« 2° elle se propose d'écraser et d'anéantir partout le catholicisme.

« Le véritable triangle suprême, emblème souverain de la franc-maçonnerie, est donc :

« 1° Guerre à mort à la royauté ;
« 2° Guerre à mort au catholicisme ;
« 3° Par tous les moyens, quels qu'ils soient. »

« L'homme a le droit absolu de tuer tout prêtre et tout roi. »

Telle est la franc-maçonnerie, et tel est le vrai franc-maçon initié aux secrets de la secte infernale.

Tous les documents produits dans cet important ouvrage sont tirés des auteurs et des rituels de l'ordre maçonnique (1).

Centenaires. — Le docteur Humphry, de l'Université de Cambridge, vient de faire paraître une étude très sérieuse sur les mortels privilégiés qui ont atteint l'âge de cent ans.

Ne soyez pas riche ! 38 p. 0/0 des centenaires sont indigents ; 58 p 0/0 ont des situations très humbles ; 4 p. 0/0 seulement sont dans l'aisance.

Bienheureux les pauvres !

Il y en a 25 p. 0/0 qui prennent très modérément de la viande ; un centenaire sur dix n'a mangé que des légumes ; plus d'un tiers des centenaires sont des buveurs d'eau ; la moitié n'ont bu du vin qu'avec une grande modération.

Quatre-Temps, vigiles, jeûneras, et le carême entièrement. — Vendredi, chair ne mangeras, ni le samedi mêmement.

Il nous plaît de constater dans les livres des savants que le meilleur moyen de vivre longtemps en ce monde, c'est de penser à l'autre, et d'observer les lois divines interprétées par les lois de l'Eglise.

(*Semaine de Luçon.*)

Angleterre. — *L'Encyclique sur la Liberté humaine et la Presse anglaise.* — Voici comment la *Saturday Review*, journal

(1) Voici le titre du livre : *Satan et Cie*, Association universelle pour la destruction de l'ordre social. — *Révélations complètes et définitives de tous les secrets de la franc-maçonnerie*, par le très illustre souverain grand inspecteur général du 33e et dernier degré de la franc-maçonnerie, Paul Rosen ; in-8° illustré, Tournai et Paris, Casterman. — Voir l'*Univers* du 9 juin et la Lettre de Mgr Fava, évêque de Grenoble, insérée dans l'*Univers* du 15 juin 1888.

protestant de Londres, s'exprime au sujet de l'Encyclique sur *la Liberté humaine*, publiée par Léon XIII, le 20 juin dernier :

« ...En lisant avec soin ce long document, on n'y découvre pas une seule idée qui ne puisse être acceptée par tous les chrétiens sincères. L'Encyclique montre très clairement que celui qui croit en Jésus-Christ et accepte sincèrement sa loi ne peut coopérer aux projets de ceux qui voudraient bannir toute influence religieuse de la vie civile des nations. Quand nous nous rappelons la vaste influence de l'Eglise catholique et l'obéissance avec laquelle sa nombreuse hiérarchie suit les instructions de son chef suprême, nous pouvons conclure que les paroles du pape Léon XIII, si fermes et si logiques, seront écoutées avec d'heureux résultats par des multitudes d'hommes. Dans un temps où la foi est si cruellement éprouvée, il est consolant de lire cette Encyclique pleine de dignité et de constater qu'elle ne renferme pas une parole d'amertume ni de reproche, pas une trace de fanatisme ni d'étroitesse. Une voix courageuse et auguste s'élevant au milieu des discordes régnantes, rappelant aux chrétiens leur devoir avec fermeté, mais avec douceur, commande le respect et, espérons-le, obtiendra aussi l'obéissance. »

États-Unis. — Un nouveau membre du Congrès vient de rendre un éclatant hommage au dévouement et aux succès des missionnaires catholiques.

Discutant le projet de loi sur l'éducation des enfants indiens, le sénateur Wert ne craignit pas d'affirmer, devant le Congrès, que les seules écoles efficaces étaient celles des missionnaires jésuites. « Toutes les fois, dit-il, que je vois une école indienne tenue par les jésuites, je suis sûr qu'elle sera dirigée par un système excellent, fruit de l'expérience d'un siècle. » Lui-même, pénétré de cette conviction, a obtenu, il y a quelques années, une allocation de 8,000 dollars en faveur d'une école industrielle, établie par les jésuites dans le district de Montana, dont les habitants comptent aujourd'hui, grâce à cette fondation, parmi les plus civilisés de l'Amérique du Nord.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES C. LÉON, *rue Astor, 1,* QUIMPER.

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les **SEMAINES RELIGIEUSES** et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

ASTHME & CATARRHE
guéris par les CIGARETTES ESPIC. 3 la boîte
OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NÉVRALGIES.
Dans toutes les Pharmacies de France. — PARIS, vente en gros, J. ESPIC, rue St-Lazare, 20. — *Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.*

Archives diocésa es e Quimper et Léon

FONDERIE DE CLOCHES

Adolphe HAVARD,
Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des **Plaies variqueuses** dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND**, Méd. ane, à **Melun**. — Consult. gratuites par corresp.

SAVON ANTISEPTIQUE AU
GOUDRON BORATÉ
Maladies de la peau, à agrés ant.-septiques, crevasses, engelures, etc.
Dx 1ers phes. Rapt fco. ma. dde
J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

Un catholique sincère, propriétaire du clos de Tilol, ancien domaine des *RR. PP. Passionnistes*, à Bordeaux (Gironde), désirant contribuer à l'achèvement de l'Eglise du Sacré-Cœur, offre aux familles chrétiennes un **excellent Vin rouge** de Bordeaux, **garanti naturel** à 125 fr. la barrique de 225 litres, logé, rendu franco de port et tous droits de régie payés à la gare la plus proche du destinataire. Les bénéfices en entier seront versés à l'œuvre dont il est parlé ci-dessus.
Adresser les demandes à M. l'abbé **MERCIER**, curé du Sacré-Cœur, à Bordeaux, qui les fera parvenir à la maison expéditrice. Des échantillons seront envoyés franco sur demande.

AUTANT DE RENTES QUE DE CAPITAL

Cent pour cent de Revenu ASSURÉ

Capital Garanti avec chance de l'augmenter considérablement

Ainsi: en plus du **REVENU** de 100 0/0, un **CAPITAL** de **3,000** fr. a été augmenté
En 1884 de 3.895 francs. | **En 1886 de 4.475 francs**
En 1885 de 2.980 — | **En 1887 de 6.875 —**
Pour *Circulaire Explicative* s'adresser à la « **SPÉCULATION GÉNÉRALE** »
4, Rue Chauchat, 4, PARIS. (Maison fondée en 1878)

Fabrication des Eaux-de-Vie et Alcools de toutes Provenances
LE DISTILLATEUR PRATIQUE
TRAITÉ de DISTILLATION par l'abbé **CH. VIGNERON**, curé de HUDIVILLER (M.-et-M.)
Indispensable aux PROPRIÉTAIRES, CULTIVATEURS, BOUILLEURS
Prix 2 fr. Env. franco contre mandat-poste. *Librairie Spéciale, 87, rue Cousin, PARIS*

HUILE D'OLIVE EXTRA-DOUCE VIERGE

Franco par gare Nîmes. 2f20 le k. Elegant bidon de 5 k. en vis cachetés, contre mandat-poste 11f (tarifs spéciaux pour le clergé) **Ch. LAFONT de SÉNAILHAC & Cie, 15, Rue de l'Olivier.**
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'APPROVISIONNEMENTS, MARSEILLE

MIGRAINE
Les Cachets Guillon
guérissent en quelques minutes les accès de *Migraine*, les *Maux de Tête*, les *Rages de Dents*, etc. — 3 f. la Boîte fco.
Phie GUILLON, 134, Bd Voltaire, PARIS, et Phies

VIE DE DOM BOSCO Fondateur de la Société Salésienne, par J. M. VILLEFRANCHE, auteur de l'*Histoire de Pie IX*, etc., un beau et fort volume in-8, *prix* 4 fr., *franco* 4 fr. 50. — PARIS, BLOUD et BARRAL, éditeurs, 4, rue Madame. — *En province*, chez les principaux libraires.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

3e ANNÉE. Vendredi 24 Août 1888. N° 34.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse* : Les Fêtes du Couronnement de N.-D. du Folgoët ; Cantique breton pour cette solennité ; Souscription pour N.-D. du Folgoët ; Nominations dans le clergé ; Œuvre paroissiale militaire de Quimper ; Pèlerinage de Saint-Brieuc, à N.-D. de Lourdes ; Bibliographie : *Les Études religieuses*, etc. — *II. Documents historiques* (suite). — *III. Saint Pol Aurélien et ses premiers successeurs.* — *IV. Annonces.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 26 Août. — 14e Dimanche après la Pentecôte : Fête du Saint-Cœur de Marie, double-majeur, blanc : mémoires du dimanche et du Saint Martyr. — Vêpres de la fête : mémoires du suivant et du dimanche.

Lundi 27. — S. Joseph Calazance, double, blanc.

Mardi 28. — S. Augustin, évêque-docteur, double, blanc.

Mercredi 29. — La décollation de s. Jean-Baptiste, double-majeur, rouge.

Jeudi 30. — Ste Rose de Lima, vierge, double, blanc.

Vendredi 31. — S. Raymond Nonnat, confesseur, double, blanc.

Samedi 1er septembre. — Office votif.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Calvaire de Landerneau....	26, 27, 28, 29, 30 et 31 août.
Augustines de Cuburien....	1er septembre.

Archives diocésa es de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Nous sommes heureux d'annoncer que nous aurons la joie de voir assister à nos fêtes du Folgoët :

Mgr le cardinal Place, archevêque de Rennes : Son Eminence présidera la cérémonie et fera le couronnement ;

Mgr Laouénan, archevêque de Pondichéry ;

Mgr Bécel, évêque de Vannes ;

Mgr Freppel, évêque d'Angers : Sa Grandeur prêchera avant le couronnement ;

Mgr Trégaro, évêque de Séez ;

Mgr Bougaud, évêque de Laval, et Mgr Ribot, prélat domestique de Sa Sainteté.

Nous espérons que le Très-Révérend Père abbé de Thymadeuc et Messieurs les vicaires généraux de Saint-Brieuc et le Frère Cyprien, supérieur général des Frères de Ploërmel, voudront bien accepter l'invitation qui leur a été adressée, et nous honorer de leur présence.

***

Contrairement à ce qui avait été réglé, le discours de Mgr Freppel et le couronnement auront lieu immédiatement après la messe pontificale, et M. l'abbé Cloarec, curé de Saint-Louis, prêchera aux vêpres.

Folgoët. — Notre Saint-Père le Pape a daigné accorder, à l'occasion du couronnement de Notre-Dame du Folgoët, une indulgence plénière à gagner aux conditions ordinaires (confession et communion), non seulement le jour de la fête du 8 septembre, mais encore chacun des jours de l'octave de la fête.

Le jour du couronnement, il suffira de prier aux intentions du Pape, soit dans l'église, soit en dehors de l'église, devant la statue.

AVIS. — Le programme pour les fêtes ne demande pas seulement le *nombre* des prêtres qui se proposent de venir au Folgoët, mais aussi *les noms,* afin que Messieurs les directeurs des cérémonies, du chant, etc., puissent d'avance s'entendre avec les prêtres ou séminaristes pèlerins, et utiliser chacun, selon ses aptitudes, pour la plus grande gloire de Notre-Dame.

***

Nous prenons la respectueuse confiance de rappeler à Messieurs les ecclésiastiques qu'ils sont instamment priés d'adresser à M. Rossi, au presbytère de Lesneven, tous les renseignements de nature à l'aider pour la fête.

***

M^me^ veuve Grimard, de Lesneven, est autorisée par Monseigneur à vendre des insignes du pèlerinage.

QUIMPER. — Nos lecteurs trouveront ici, avec satisfaction, le magnifique cantique breton composé pour les fêtes du couronnement de Notre-Dame du Folgoët.

Le diocèse tout entier en restera pénétré de reconnaissance pour l'auteur, M. le chanoine Quéré, curé-archiprêtre de Châteaulin.

Itroun Varia 'r Folgoat,
Evit ho saludi,
Tud an Arvor, an Argoat,
Ar zied gant dudi ;
Eur gurunen lugernuz
A lakear var ho tal,
Hag eur c'helou ken eüruz
A ra d'heomp holl tridal.

DISKAN.

Santez Mari, Mamm Jezuz,
Hag hor Mamm venniget,
Mil bennoz d'an deiz eüruz
M'ho kuelomp kurunet ;
Brema petra da c'hortoz
Ha petra da c'houlen
Nemet c'hoaz, e'r Baradoz,
Gueled ho kurunen.

Ia, Guerc'hez, holl e tridomp ;
Ha penaoz ne rafemp ?
C'houi zo eur Vamm evidomp,
Biken n'ho tilezfemp ;
Ouz Breiz-Izel pa zellit,
A pep tu tro var dro
Sklear hag anat e velit
Oc'h Rouanez hor bro.

Ama guech all e veve
Eur paour, berr a spered ;
Goude poania, ne zeske
Netra, koulz lavared ;
Daou c'her : « *Ave Maria* »
Setu he holi beden ;
Mez n'eane d'ho c'hana
Divar skourr he vezen.

Var he vez, eul lilien,
Eun deiz, zo diouanet,
Hag e'n aour, var bep dellien,
Lizerennou skrifet ;

Peden vad ar jervicher,
Ken douget d'ho meuli,
Ho poa moullet, Mamm dener,
Var bleun guen all lili.

Goude beza ho pedet,
Noz deiz, e'n he lochen,
Foll ar c'hoat hen deuz roet
He hano d'an dachen ;
Hag, e leac'h ar bod lili,
Hirio zeuz var he vez
Eur japel gaër, hag e' n-hi
C'houi a zo Patrounez.

Hon tud koz, gant ho c'hizel,
Ho deuz dantelezet
Mein galet an ti santel
Zo d'heoc'h ama savet ;
Ha, da guzed blounsadur
Morzoliou digristen,
Ni d'hon tro, gant plijadur,
A brof hon aluzen.

Ouspenn, e'n hor parreziou,
Ho poltred a gavomp,
Hag, e'n hon tiegeziou,
Bian ha braz ho pedomp ;
E'n distro (burzud eüruz !)
Ni vel, a zioc'h hor penn,
Astennet ho preac'h nerzuz
D'hon harpa, d'hon difenn.

Her goûd a rit, hor buez-ni
A zo poaniuz meurbet ;
D'al labour, heb damanti,
Ni rank staga beppred ;
Ha goude c'houezi bemdez
Da c'hounid hor bevanz
Ne jomm ganheomp ken danvez
Nemet hon Esperanz.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Kalz ho deuz brasoc'h madou,
Kaerroc'h deskadurez ;
Ni hon deuz iez hon tadou,
Ho feiz, ho c'harantez ;
Ni a gar, e Breiz-Izel,
Hor Brezounek, hor feiz
Koulmet ho daou, Mamm zantel,
Gant hoc'h hano, e kreiz.

C'houi her goar, ho kurunen
A zeu a berz ar Pab ;
Hen eo tad ar gristenien,
Hen eo Vikel ho Mab ;
Ni n'hallomp nemet pedi,
Hor peden zo dister ;
Pa zeo nerzuz hoc'h hini,
Harpit Kador Sant Per.

Bennoz d'hon Eskob nevez
Hen deuz ho kurunet ;
D'hezan ha d'heomp-ni, Guerc'hez,
Roit ho skoazel beppred ;
Ha pa zeuio ar mare
Da vond da velloc'h bro,
Evit paea d'heomp ho tle,
Hor c'hurunit d'ho tro.

Evit kimiada

Brema, Guerc'hez venniget,
Ni guita ho tachen,
Gant esper mad eo skuillet
Ho kras e'n hor c'herc'hen ;
Skrifit doun hon hanoiou
E'n ho kaloun dener
Hag, e kreiz hon trubulliou,
Bezit hon eil Salver.

Euz hor c'hostez e talc'himp
Sounj euz hor Rouanez ;
D'hezi, keit ha ma vevimp,
Ni zougo karantez,
Evit ma chommimp ato
E renk he bugale,
D'he heul, dre 'n hent ma karo,
Ni boanio da vale.

Amjest braz eo an amzer,
Ar stourmad a zo kriz ;
Brezel a rear d'hor Zalver,
D'he lezen, d'he Iliz ;
Mez, pell da zizesperi,
Sûr omp, ni c'hounezo ;
Hon dourn zo e dourn Mari :
Netra n'hon diskaro.

Respount ar Verchez

Kleved a rân ho peden,
Bugale Breiz-Izel ;
Ia, rust eo ar venoden,
Ia, tenn eo ar brezel ;
Mez na gollit ket fizianz :
Dourn Doue ar c'hreva,
Ha lagad he Brovidanz
Zo var-n-oc'h e para.

Euz va zu, Breiziz fidel,
Ha n'hen dizounjit ket,
Me roio d'heoc'h va skoazel
Keit ha ma viot e'r bed ;
Ha, pa guitaot ho traônien,
Me c'hoaz, ouz ho kortoz,
A vo, gant ho kurunen,
Var dreujou 'r Baradoz.

On peut, dès maintenant, se procurer des exemplaires chez M. Salaun, libraire à Quimper.

Souscription pour le Couronnement de N.-D. du Folgoët. — Nos lecteurs voudront s'associer aux belles fêtes qui se préparent au Folgoët. Tous ne pourront point y venir, mais tous tiendront à faire une offrande à la Sainte-Vierge et à nous aider à faire les choses dignes de notre Mère et dignes de nous, ses enfants (1).

La *Semaine Religieuse* . . . . . 50 fr.

---

(1) Prière d'adresser les souscriptions à M. de Kerangal, gérant de la *Semaine*, à Quimper.

Nominations. — M. l'abbé Couic, vicaire à Ergué-Gabéric, est nommé recteur de Tourch.

M. l'abbé Favé, vicaire à Saint-Pabu, est nommé vicaire à Ergué-Gabéric.

M. l'Abbé Guéguen, prêtre disponible, est nommé vicaire à Saint-Pabu.

M. l'abbé Rolland, jeune prêtre, est nommé vicaire à Saint-Martin de Brest.

M. l'abbé Nihouarn, jeune prêtre, est nommé vicaire à Saint-Thois.

***

M. l'abbé Garo, recteur de Tourch, a donné sa démission.

Œuvre paroissiale militaire de Quimper. — Quimper, comme la plupart des villes de garnison, a son œuvre paroissiale militaire.

Cette Œuvre est ouverte tous les soirs de cinq heures à neuf heures et demie, et, le dimanche, toute la journée. Les soldats y trouvent ce que l'on trouve dans toutes les Œuvres de ce genre : des prêtres qui leur sont tout dévoués, des amis chrétiens, des distractions honnêtes... : en un mot tout ce qui peut les aider à conserver leur foi et leurs mœurs dans l'armée.

Depuis que cette Œuvre existe, elle a prospéré, grâce à Dieu, d'une façon bien consolante : cette année il y a eu 150 communions pascales à l'Œuvre, et il y en aurait eu beaucoup plus sans les congés de Pâques. En effet, pendant l'année qui vient de s'écouler, plus de 300 soldats ont fréquenté l'Œuvre, et chaque jour il arrive des nouveaux.

Ce succès, qui dépasse toutes les espérances, oblige à transférer l'Œuvre dans un local plus vaste que celui qui lui a servi jusqu'ici. Dans ce nouveau local, les frais d'installation seront considérables, et l'entretien nécessitera de grandes dépenses. Il est bon cependant d'assurer l'avenir de cette Œuvre sans laquelle, suivant la parole de Monseigneur de Ségur, « l'armée devient le tombeau de toutes nos Œuvres catholiques ». Pour cela, le Comité de l'Œuvre, dont Monseigneur l'Evêque de Quimper a bien voulu accepter la présidence d'honneur, a décidé de créer une association de membres fondateurs et bienfaiteurs de l'Œuvre.

Pour être fondateur, il faudra faire à l'œuvre un don de 100 francs.

Les bienfaiteurs se diviseront en deux classes : ceux de la première partie paieront cinq francs par an, ceux de la deuxième deux francs par an.

Grâce au recrutement régional, le régiment de Quimper est composé en grande partie de soldats du Finistère. Tout le diocèse est donc intéressé au maintien de l'Œuvre : aussi est-ce

Archives diocésa es de Quimper et Léon

dans tout le diocèse que le Comité espère recruter des associés ; mais il s'adresse en particulier aux familles chrétiennes qui ont des enfants en garnison à Quimper et aux prêtres de leurs paroisses. L'Œuvre a un intérêt tout spécial pour eux, puisqu'elle n'a été fondée que pour sauver les âmes de ces chers soldats si exposées à la caserne, pour faire en sorte qu'ils répondent aux vœux de leurs parents et de leurs prêtres et qu'ils soient encore, après leur congé, le bonheur de leur famille et l'honneur de leur paroisse.

DU MARHALLAC'H,
Protonotaire Apostolique, Vicaire général,
Président du Comité
de l'Œuvre paroissiale militaire de Quimper.

QUELQUES INDUSTRIES D'APOSTOLAT

AUPRÈS DES MILITAIRES (1)

(Suite).

II. — Pendant le service.

Le départ du jeune homme a été entouré de beaucoup de précautions, et c'était justice, car les premiers temps du service sont presque toujours les plus difficiles à passer et les plus dangereux ; mais il ne faut pas abandonner le soldat une fois rendu au corps. Voici ce que l'on peut faire pour lui :

I. — Lui écrire le plus tôt possible. On a peine à imaginer la joie du jeune soldat à la réception d'une lettre du pays. D'ailleurs il est vivement touché de voir que ses prêtres pensent à lui de si loin, et ne fût-ce que par politesse ou pour leur faire plaisir, sur un mot de rappel, il se décidera à aller voir l'aumônier volontaire.

Si les parents ne savent pas écrire, on leur offrira utilement de leur servir de secrétaire : ce sera un excellent moyen d'avoir action à la fois sur le soldat et sur sa famille.

II. — On objecte souvent que le soldat ne sera pas empressé d'aller voir l'aumônier volontaire qu'il ne connait pas. On a pu cependant lui faire comprendre que l'aumônier lui rendrait quelques services, et notamment le mettrait en relations avec de bons soldats; mais il y a un excellent moyen de couper court à ces hésitations : c'est, dès que l'aumônier est connu, d'engager les parents à lui envoyer les mandats qu'ils destinent à leur fils. De cette façon, le jeune homme recevra son argent à l'insu de la chambrée, et ne sera pas exposé à le dépenser de suite et fort mal à propos, et d'autre part, ce sera une occasion obligatoire pour lui de se trouver en relations suivies avec le prêtre.

(1) Voir la *Semaine* du 10 août.

III. — Si le jeune paroissien change de garnison, on lui donnera une lettre de recommandation pour l'aumônier du lieu de sa nouvelle destination.

IV. — Dès que le jeune soldat vient en permission, il faut lui témoigner beaucoup d'intérêt ; savoir de lui s'il peut voir régulièrement l'aumônier volontaire, et l'engager très franchement, surtout au temps de Pâques, à profiter de sa permission pour s'approcher des sacrements. Pour cela, il ne faut pas lui laisser attendre les derniers jours qui seront absorbés par les visites et les adieux. D'ailleurs, le soldat qui a des habitudes chrétiennes est beaucoup mieux disposé, qu'on ne le croit généralement, à profiter d'une permission pour mettre sa conscience en règle. Le plus souvent il en est tout heureux, mais il attend qu'on le lui propose.

V. — S'il n'a pu venir en permission pour le temps de Pâques, c'est à ce moment surtout qu'il est bon de l'adresser à l'aumônier volontaire, en engageant les parents du jeune soldat à envoyer les *Œufs de Pâques* au prêtre pour les remettre à leur fils.

VI. — Il ne sera pas inutile de signaler ici quelques bons petits livres que l'on peut faire lire au soldat. Rien n'est précieux pour lui comme ce compagnon qu'il met dans son sac et qui bien souvent fait une diversion très salutaire aux propos de la chambrée.

VII. — On a mené à bonne fin, auprès de Paris, une entreprise bien téméraire au premier abord : il s'agit d'une retraite militaire, composée à l'origine de conscrits exclusivement, et elle avait pour but de les faire sortir vainqueurs des épreuves de la caserne. On a pu, depuis, leur joindre un certain nombre de permissionnaires et de soldats récemment libérés qui, pendant 3 jours, tout en réparant leurs propres forces spirituelles, viennent apprendre à leurs plus jeunes frères les secrets de la persévérance chrétienne au régiment. Une telle retraite peut faire le plus grand bien, elle forme des apôtres pour la caserne, et elle remet en pleine vie chrétienne ceux qui sont récemment sortis du service et ceux qui doivent le quitter bientôt. En groupant ces trois éléments, l'on pourrait très facilement, dans les centres de retraite surtout, réunir douze ou quinze jeunes gens, qui viendraient se retremper dans cette réunion particulièrement fructueuse.

VIII. — Réponse a quelques objections. — *Sur bien des points, les conscrits sont occupés ou travaillent, et le curé ne peut les voir avant le départ.* — R. Presque partout, ils viennent passer les derniers jours dans leur famille. Si l'on a prévenu les parents qu'on désire voir leur fils pour pouvoir le recommander à l'aumônier, ils l'amèneront au prêtre, ou bien celui-ci leur remettra la lettre de recommandation.

2° *Un certain nombre de conscrits devancent l'appel et ne peuvent se trouver à la messe du départ.* — R. On peut, du moins, les préparer, en particulier, aux dangers de leur nouvelle profession, et leur donner une lettre de recommandation.

3° *Les jeunes conscrits fuient le prêtre : on ne peut les voir*

Archives diocésa[illegible]es [illegible]e Quimper et Léon

avant leur départ. — R. La solution de cette difficulté sera de se préoccuper pendant l'année des conscrits du prochain tirage, de les suivre, de leur adresser parfois une bonne parole, et en allant voir les parents, de proposer devant eux au jeune homme de le recommander à l'aumônier. Le père et la mère seront ainsi les premiers à envoyer leur fils à M. le curé. En tout cas, le cœur des parents sera gagné, ce qui est bien un résultat.

3° *J'ai déjà donné des lettres de recommandation et l'aumônier volontaire porté sur la liste ne s'est pas occupé de mes soldats.* — R. Cela peut arriver : en effet, les prêtres indiqués sur la liste sont généralement chargés d'œuvres et de travaux, et le jeune soldat a pu ne pas les rencontrer ; mais, par contre, dans un grand nombre de villes de garnison, la recommandation a été faite avec beaucoup de fruit. Il est même parfois arrivé et il arrivera encore qu'elle a fait naître une vocation d'aumônier militaire chez des prêtres qui, jusque-là, n'avaient pas songé à cet apostolat spécial.

(A suivre).

Pèlerinage de Saint-Brieuc à N.-D. de Lourdes et à la Sainte-Face de Tours. — Nous l'avons déjà plusieurs fois annoncé : il n'y aura pas de pèlerinage du diocèse de Quimper à Lourdes, cette année, à cause des fêtes du Folgoët ; mais nous espérons bien que l'an prochain nous aurons la joie d'y aller nombreux et avec notre Evêque.

Le pèlerinage du diocèse partira de Saint-Brieuc le lundi 10 septembre, à 7 heures du matin.

Le parcours se fera par Rennes, Laval, Angers, Niort, Bordeaux, Tarbes. — Départ de Lourdes le vendredi 14, à 10 heures 10 minutes du matin. — Le retour aura lieu par Bordeaux, Tours, Angers, Laval, Rennes, et l'arrivée à Saint-Brieuc, vers 6 heures. A l'aller comme au retour, arrêt entre les gares, entre Saint-Brieuc et Rennes, pour prendre et déposer les pèlerins.

Un arrêt à Tours, de deux heures et demie, permettra de vénérer la Sainte-Face, exposée dans l'ancienne demeure de M. Dupont.

Le prix des places est ainsi fixé : 1re classe : 120 fr. — 2e classe : 70 fr. 50. — 3e classe : 47 fr.

Sur présentation des billets, la Compagnie d'Orléans accordera 50 °/₀ et la Compagnie de l'Ouest 40 °/₀ de réduction sur leurs lignes pour rejoindre le train du pèlerinage.

Les demandes de billets doivent être adressées à M. l'abbé Guillo Lohan, directeur de Notre-Dame d'Espérance, à St-Brieuc.

Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires, Revue mensuelle publiée par des Pères de la Compagnie de Jésus, Paris, Retaux-Bray, libraire-éditeur, rue Bonaparte, 82.

Sommaire d'Août 1888

I. Le vrai portrait de Notre-Seigneur : P. L. Gaillard. — II. L'instinct et le transformisme : P. J. de Bonniot. — III. Paul Féval. Etude biographique et littéraire (suite et fin). P. V. Mercier. — IV. Les poètes arabes chrétiens. Poètes antéislamiques : Qouss, évêque de Najrâ : P. L. Cheikho. — V. Les livres de prix dans les écoles publiques de Paris : P. J. Burnichon. — VI. Le Congrès eucharistique, à Paris : P. A. de Gabriac. — VIII. Bulletin théologique : P. F. Desjacques. Compétence de l'Etat sur le lien du mariage des infidèles (suite). — Le millénarisme. — L'Index. — Que les clercs sont libres d'embrasser la vie religieuse. — La confession par téléphone. — VIII. Bibliographie : Cours d'instruction religieuse, *l'abbé E. Cauly.* — Les familles bibliques, *P. A. Malignon, S. J.* — Le Merveilleux et la Science, *Elie Meric.* — L'hypnotisme, *Mgr l'evêque de Madrid.* — Du Brahmanisme et de ses rapports avec le Judaïsme et le Christianisme, *Mgr Laouenan.* — Histoire des Papes, *Dr Louis Pastor.* — Historia aliquot martyrum Anglorum, *V. P. Chauncy.* — Histoire anecdotique de la France, *Ch. d'Héricault.* — Lettres du maréchal de Tessé, *Comte de Rambuteau.* — Le clergé et l'enseignement secondaire spécial, *l'abbé G. Secretain.* — Vocabulaire arabe-français. — IX. Tableau chronologique des principaux événements du mois : P. P. Mury. — X. Table des matières du tome XLIV.

Avis. — Les *Études* paraissent le 15 de chaque mois, par livraison de 10 feuilles (160 pages). — France, *20 fr.* — Union postale, *23* fr. — Un numéro, *2* fr. — Volumes parus, 7 fr.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution (suite).

Prestation du Serment.

(Janvier-mars 1791)

Le décret concernant la prestation du serment accordait aux ecclésiastiques huit jours, à partir de la notification, avant de se prononcer pour ou contre. Or, deux navires allaient quitter le port avant ce délai expiré, et les aumôniers qui les montaient n'avaient pas encore fait connaître leurs sentiments. La Municipalité en écrivit au Procureur-Syndic du District, le 31 janvier 1791 :

(1) « Quelques aumôniers n'ont pas prêté le serment. Leurs vaisseaux étant sur le point de partir pour les colonies, nous devons les dénoncer aujourd'hui, sans avoir égard au délai de huitaine que leur accorde le décret. »

Et, de fait, le 4 février, les sieurs Moilard (capucin) et Maxwel recevaient ordre de débarquer et de céder le poste

---

(1) L. 111.

Archives diocésa[illegible]es e Quimper et Léon

aux sieurs Menou et Monnier, qui avaient prêté le serment.

L'aumônier de l'hôpital du roi, ou de la marine, Nicolas Dubuisson, avait mérité également d'être signalé à l'accusateur public par la Municipalité brestoise, « pour sa conduite anti-civique ». Le 25 janvier il était gardé à vue chez sa mère, demeurant rue Saint-Louis, d'où il fut transféré au Château, comme l'annonce en ces termes, au Département, M. le Procureur-Syndic du District, le 20 février 1791 :

(1) « Ces entêtés de calotins nous donnent bien de l'embarras... Outre (l'affaire du curé de Plabennec), nous avons celle d'un jeune fou, nommé Dubuisson, qui est au Château et qui en s'y rendant a couru le risque de la lanterne, son délit consiste à avoir prêché un sermon mal sonnant ; mais le poison est si subtil et si bien caché sous le voile d'allégories ingénieuses, qu'il est à augurer qu'il en échappera. »

Dans la plupart des paroisses des campagnes, le refus de serment, loin d'exciter comme à Brest des murmures et des protestations, était accueilli par des témoignages non équivoques d'approbation. Témoin l'extrait suivant des registres de délibération de la commune de Plabennec.

(2) « Ce jour de dimanche 30 janvier 1791, nous officiers municipaux et notables. Le décret du 27 novembre, sanctionné le 26 décembre 1790, ayant été notifié au clergé et publié dimanche dernier, M. le Recteur (3) ayant averti, après la publication du dit décret au prône, que lui et son clergé y donneraient aujourd'hui leur réponse, nous nous sommes rassemblés autour du chœur, au premier coup de dix heures. M. le Recteur, après avoir chanté la messe, a fait le prône, puis il a annoncé que l'heure était venue où il lui fallait, ainsi qu'à son clergé, s'expliquer. Tout l'auditoire, sentant la pénible et terrible position d'un clergé qu'il respecte et qu'il aime, a tremblé d'indignation de le voir placé entre le parjure et la mendicité ; mais notre sage pasteur a ramené les esprits en faisant l'éloge des décrets les plus avantageux pour la campagne. Il a dit que tout ce qui nous serait avantageux lui ferait un sensible plaisir: il a manifesté le désir le plus sincère de faire le sacrifice de ses jouissances temporelles à la chose publique ; que quant au serment, il allait nous donner la raison de conscience qui l'empêchait de le prêter. Il a alors commencé son instruction avec le courage évangélique qu'on lui connaît ; il a débuté par exhorter vivement son auditoire à respecter l'autorité temporelle, d'aimer notre bon roi... puis il a motivé son refus de serment parce que :

(1) L. 74.
(2) L. 19.
(3) Alain Jestin, né à La Forêt.

1° Il est de foi qu'à l'Eglise seule, c'est-à-dire au Pape uni au corps des Evêques, appartient le gouvernement de l'Eglise.

2° Il est de foi qu'à elle seule, et non pas à une assemblée politique, il a dit: « Ce que vous avez lié sur la terre, sera lié « dans le ciel. »

3° Il est de foi qu'aucun pasteur ne peut tenir sa juridiction que de l'Eglise.

4° Il est de foi que les Evêques sont seuls juges en ce qui concerne la foi, les mœurs et la discipline, et que, par conséquent, les pasteurs du second ordre ne peuvent dicter des décrets sur cette matière.

« Ces principes, a-t-il dit, sont méconnus ou attaqués dans « les différents décrets de la Constitution civile du Clergé. « Je trahirais donc ma conscience, je deviendrais apostat de « la foi en souscrivant au renversement de ces vérités catho« liques. Non, ni la soif, ni la faim, ni le fer, ni la pauvreté, « ni l'aspect de tous les dangers dont je suis environné ne « m'arrachera jamais un serment que la Religion Catholique, « Apostolique et Romaine me défend de prononcer. Tout mon « clergé (1) pense comme moi. » Les prêtres se sont alors levé et ont refusé le serment.

« M. notre digne pasteur a rendu ces principes et leurs conséquences si palpables avec ce ton d'assurance que la conviction de vérité peut seule donner, qu'un des officiers municipaux lui a crié qu'il n'y avait aucun parmi eux qui ne fut dans le même sentiment. Son exemple a été suivi par les autres officiers et notables. Aussitôt, plusieurs centaines de voix se sont élevées et ont répété la même chose. On a ouvert les portes de l'église et prié de sortir tous ceux qui désapprouveraient le refus du clergé. D'un auditoire composé de plus de trois mille personnes, nous n'avons pas connaissance, nous sommes même moralement sûrs, qu'il n'est sorti aucun citoyen de l'église. Ainsi, cette uniformité de conduite est réputée l'expression authentique de la volonté générale de la commune, qui refuse d'adhérer à la Constitution civile du Clergé jusqu'à ce qu'elle ne soit revêtue du consentement des Evêques de France et du Saint-Siége.

« Le Recteur, qui était resté en chaire, a assuré ses paroissiens qu'il ne cesserait pas et qu'il ne pouvait pas cesser d'être leur pasteur, et qu'ils le trouveraient lui et son clergé disposés à leur rendre le secours de leur ministère. Il a fini par une prière pour le Roi et l'Assemblée Nationale. Entré à la sacristie, plusieurs paroissiens sont venus l'embrasser et lui témoigner leur joie de l'avoir vu préférer les intérêts de sa conscience aux intérêts temporels.

(1) Paul-Hervé Kerangnéven, vicaire depuis 1774 ; Jean-François Quénéa, vicaire ; Pierre Colin, vicaire ; Jacques Abernot, confesseur.

Archives diocésa es e Quimper et Léon

aux sieurs Menou et Monnier, qui avaient prêté le serment.

L'aumônier de l'hôpital du roi, ou de la marine, Nicolas Dubuisson, avait mérité également d'être signalé à l'accusateur public par la Municipalité brestoise, « pour sa conduite anti-civique ». Le 25 janvier il était gardé à vue chez sa mère, demeurant rue Saint-Louis, d'où il fut transféré au Château, comme l'annonce en ces termes, au Département, M. le Procureur-Syndic du District, le 20 février 1791 :

(1) « Ces entêtés de calotins nous donnent bien de l'embarras... Outre (l'affaire du curé de Plabennec), nous avons celle d'un jeune fou, nommé Dubuisson, qui est au Château et qui en s'y rendant a couru le risque de la lanterne, son délit consiste à avoir prêché un sermon mal sonnant ; mais le poison est si subtil et si bien caché sous le voile d'allégories ingénieuses, qu'il est à augurer qu'il en échappera. »

Dans la plupart des paroisses des campagnes, le refus de serment, loin d'exciter comme à Brest des murmures et des protestations, était accueilli par des témoignages non équivoques d'approbation. Témoin l'extrait suivant des registres de délibération de la commune de Plabennec.

(2) « Ce jour de dimanche 30 janvier 1791, nous officiers municipaux et notables. Le décret du 27 novembre, sanctionné le 26 décembre 1790, ayant été notifié au clergé et publié dimanche dernier, M. le Recteur (3) ayant averti, après la publication du dit décret au prône, que lui et son clergé y donneraient aujourd'hui leur réponse, nous nous sommes rassemblés autour du chœur, au premier coup de dix heures. M. le Recteur, après avoir chanté la messe, a fait le prône, puis il a annoncé que l'heure était venue où il lui fallait, ainsi qu'à son clergé, s'expliquer. Tout l'auditoire, sentant la pénible et terrible position d'un clergé qu'il respecte et qu'il aime, a tremblé d'indignation de le voir placé entre le parjure et la mendicité ; mais notre sage pasteur a ramené les esprits en faisant l'éloge des décrets les plus avantageux pour la campagne. Il a dit que tout ce qui nous serait avantageux lui ferait un sensible plaisir: il a manifesté le désir le plus sincère de faire le sacrifice de ses jouissances temporelles à la chose publique ; que quant au serment, il allait nous donner la raison de conscience qui l'empêchait de le prêter. Il a alors commencé son instruction avec le courage évangélique qu'on lui connaît ; il a débuté par exhorter vivement son auditoire à respecter l'autorité temporelle, d'aimer notre bon roi... puis il a motivé son refus de serment parce que :

(1) L. 74.
(2) L. 19.
(3) Alain Jestin, né à La Forêt.

1° Il est de foi qu'à l'Eglise seule, c'est-à-dire au Pape uni au corps des Evêques, appartient le gouvernement de l'Eglise.

2° Il est de foi qu'à elle seule, et non pas à une assemblée politique, il a dit : « Ce que vous avez lié sur la terre, sera lié « dans le ciel. »

3° Il est de foi qu'aucun pasteur ne peut tenir sa juridiction que de l'Eglise.

4° Il est de foi que les Evêques sont seuls juges en ce qui concerne la foi, les mœurs et la discipline, et que, par conséquent, les pasteurs du second ordre ne peuvent dicter des décrets sur cette matière.

« Ces principes, a-t-il dit, sont méconnus ou attaqués dans « les différents décrets de la Constitution civile du Clergé. « Je trahirais donc ma conscience, je deviendrais apostat de « la foi en souscrivant au renversement de ces vérités catho« liques. Non, ni la soif, ni la faim, ni le fer, ni la pauvreté, « ni l'aspect de tous les dangers dont je suis environné ne « m'arrachera jamais un serment que la Religion Catholique, « Apostolique et Romaine me défend de prononcer. Tout mon « clergé (1) pense comme moi. » Les prêtres se sont alors levé et ont refusé le serment.

« M. notre digne pasteur a rendu ces principes et leurs conséquences si palpables avec ce ton d'assurance que la conviction de vérité peut seule donner, qu'un des officiers municipaux lui a crié qu'il n'y avait aucun parmi eux qui ne fut dans le même sentiment. Son exemple a été suivi par les autres officiers et notables. Aussitôt, plusieurs centaines de voix se sont élevées et ont répété la même chose. On a ouvert les portes de l'église et prié de sortir tous ceux qui désapprouveraient le refus du clergé. D'un auditoire composé de plus de trois mille personnes, nous n'avons pas connaissance, nous sommes même moralement sûrs, qu'il n'est sorti aucun citoyen de l'église. Ainsi, cette uniformité de conduite est réputée l'expression authentique de la volonté générale de la commune, qui refuse d'adhérer à la Constitution civile du Clergé jusqu'à ce qu'elle ne soit revêtue du consentement des Evêques de France et du Saint-Siége.

« Le Recteur, qui était resté en chaire, a assuré ses paroissiens qu'il ne cesserait pas et qu'il ne pouvait pas cesser d'être leur pasteur, et qu'ils le trouveraient lui et son clergé disposés à leur rendre le secours de leur ministère. Il a fini par une prière pour le Roi et l'Assemblée Nationale. Entré à la sacristie, plusieurs paroissiens sont venus l'embrasser et lui témoigner leur joie de l'avoir vu préférer les intérêts de sa conscience aux intérêts temporels.

(1) Paul-Hervé Keranguéven, vicaire depuis 1774 ; Jean-François Quénéa, vicaire ; Pierre Colin, vicaire ; Jacques Abernot, confesseur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Fait et arrêté à Plabennec, à quatre heures de l'après-midi.

« Ténénan JÉZÉQUEL, Jean BOUCHER, Ténénan TOULCOAT, Jean LE JEUNE, François MAO, Jean ROUMP, François LORIANT, L. GUEN, Ténénan GUYAVARC'H, Guillaume LE BRUN, François KERDRAON, Nicolas GESTIN, *procr*, Louis MORVAN, *maire*, KERJEAN, *secrétaire*.

(1) M. Pénanros nous apprend que cette énergique protestation provoqua l'arrestation du recteur, M. Jestin, qui, dans la nuit du 27 février, fut saisi et détenu à Brest dans la maison dite du Petit-Couvent. Nous dirons plus tard à quelles violences il fallut recourir pour imposer un curé constitutionnel à cette vaillante paroisse.

(A suivre.)

SAINT POL-AURÉLIEN

Et ses premiers successeurs.

CHAPITRE Ier

L'ÉCOLE DE SAINT HILTUT

Nous connaissons désormais saint Hiltut et son école ; maintenant voyons à l'œuvre, non plus seulement le maître et ses disciples, mais Dieu agissant en eux et par eux.

Le fait que nous allons raconter a été exposé de deux manières différentes ; Wormonoc dit que dans le monastère de saint Hiltut, le terrain faisait défaut ; il laisse surtout supposer que la joyeuse troupe des enfants manquait un peu d'espace pour se livrer à ses ébats ; mais que la mer eut à se retirer, ou simplement à cesser d'envahir un espace sur lequel elle empiétait journellement il fallait d'un côté la foi et la prière, et de l'autre cette bonté paternelle qui ne refuse rien à la confiance. « La classe où saint Hiltut (2) faisoit ses leçons estoit si proche du rivage de la mer, qu'aux hautes marées l'eau y entroit, ce qui contraignoit le maistre et ses disciples de luy céder ; ce que voyant, saint Pol et ses condisciples prièrent leur maistre qu'il fist en sorte, par ses oraisons, que Dieu les délivrast de l'importunité de cet élément. Saint Hiltut les mena à l'église, et tous ensemble, ayant fait oraison, marchèrent contre la mer, le saint abbé tenant un baton en sa main, laquelle, comme si elle eust redouté le coup, à mesure

(1) M. Penanros, page 102.

(2) Albert-le-Grand, auquel j'emprunte ce récit, appelle le saint abbé *Hydultus*. J'ai cru devoir garder ici à ce nom la forme que je lui ai donnée précédemment, en me conformant à l'usage le plus général.

qu'ils avançoient, s'enfuyoit devant eux, jusqu'à ce qu'ayant laissé à sec une grande campagne, le saint abbé luy deffendit, de la part de son Créateur, de s'épandre plus avant, crainte d'infester le lieu destiné pour l'instruction de saints enfans : ce que la mer depuis inviolablement observe. »

Celui qui a créé toutes choses et qui a imposé ses lois à la nature est le seul qui puisse en modifier le cours ; il veut bien toutefois choisir pour instruments de sa puissance les serviteurs qui l'honorent par la sainteté de leur vie ; on peut même dire qu'il entre dans l'ordre habituel de sa Providence d'employer le miracle à manifester l'héroïque vertu de ses serviteurs. Or, si c'est là le but du Dieu Tout-Puissant, il importe qu'en rencontrant dans l'histoire le récit d'un prodige, nous nous demandions quel est le Saint dont tel ou tel fait nous prouve la merveilleuse puissance, puissance déléguée, comme je l'ai dit, mais puissance bien réelle néanmoins.

Or, saint Hiltut avait pris son bâton, il ne s'en était pas servi seulement pour l'élever dans sa main et commander aux flots ; de la pointe même de cette crosse abbatiale il avait tracé un sillon pour séparer les eaux de ce qui devait désormais former le rivage ; une voix intérieure lui disait que la mer devait pour toujours obéir à l'ordre qu'il avait formulé. Alors le maître éleva la voix pour remercier le Seigneur du miracle dont il avait récompensé les mérites de ses jeunes disciples, mais les enfants lui répondirent : « Non certes ! nous savons bien que ce don miraculeux vient d'être opéré bien plustôt par votre vertu que par la nôtre. » Et entre eux s'éleva une contestation qui rappelle celle de saint Benoît et de son disciple Maure, lorsque ce saint enfant arracha à la mort un de ses frères qui était tombé dans un fleuve (1).

Wormonoc, après avoir exposé cette lutte d'humilité et de mutuelle admiration, ajoute à propos de saint Benoît, le patriarche dont il suivait la règle : « Celui qui voudra prendre de ce fait une connaissance plus complète, en trouvera facilement le récit dans le livre de sa vie. »

Si cela était si aisé, c'est donc qu'au IXe siècle la Vie de saint Benoît, par saint Grégoire-le-Grand, était entre toutes les mains. Aujourd'hui que cette admirable partie des Dialogues de saint Grégoire a été traduite dans notre langue avec autant de fidélité que d'élégance, nous pourrions aussi renvoyer nos lecteurs à la lecture du petit livre publié par M. Cartier, l'ami des moines de Solesmes, et pendant plusieurs années le gardien de leur abbaye déserte ; mais nous préférons encore le citer intégralement : « Un jour, le vénérable Benoît était dans sa cellule, et le petit Placide, que le saint homme s'était attaché, sortit pour aller au lac puiser de l'eau ; mais, en y plongeant sans précaution le vase qu'il tenait, il y tomba lui-même et fut entraîné par l'eau si rapidement, qu'il fut bientôt éloigné du bord, presqu'à la portée d'une

(1) Comme on le verra tout-à-l'heure, ce n'est pas dans un fleuve mais bien dans un lac qu'était tombé cet enfant.

Archives diocésa es e Quimper et Léon

flèche. L'homme de Dieu, renfermé dans sa cellule, connut aussitôt l'accident et se hâta d'appeler Maur, en lui disant : « Frère Maur, cours vite, car l'enfant qui était allé puiser de l'eau est tombé dans le lac, et l'eau l'a entraîné déjà bien loin. » Chose étonnante et qui ne s'était pas vue depuis l'apôtre saint Pierre : après avoir demandé et reçu la bénédiction de son abbé, Maur courut exécuter son ordre et parvint jusqu'à l'endroit où l'eau avait entraîné l'enfant ; s'imaginant toujours marcher sur la terre, il le prit par les cheveux et le ramena rapidement au bord. A peine y fut-il arrivé que, regardant derrière lui, il s'aperçut qu'il venait de courir sur l'eau, ce qu'il n'aurait jamais pensé pouvoir faire. Il fut tout saisi du miracle accompli et retourna le raconter à l'abbé. Le vénérable Benoît ne l'attribua pas à ses mérites, mais bien à l'obéissance de son disciple. Maur, au contraire, soutenait qu'il n'avait fait qu'exécuter ses ordres, et qu'il n'était pour rien dans une chose qu'il avait faite sans y penser. L'enfant sauvé fut l'arbitre de ce touchant conflit d'humilité entre le maître et le disciple : « Moi, dit-il, quand j'ai été tiré de l'eau, j'ai aperçu au-dessus de ma tête le vêtement de peau du père abbé, et je voyais bien que c'était lui qui me tirait de l'eau (1). »

Ce qui précède ne pourrait donner la solution du problème qui s'est naturellement posé : Pour qui Dieu a-t-il fait ce prodige ? Entre toutes les prières qui sont montées vers le ciel pour demander cette faveur, laquelle a été la plus puissante ? Wormonoc ne l'a point dit ; je ne serai pas plus hardi qu'il l'a été.

Sur l'espace que la mer avait ainsi laissé à découvert (notre auteur dit qu'il s'agissait d'une étendue de huit stades ou d'un mille), l'abbé fit semer du blé pour pourvoir aux besoins du monastère ; cette terre, qui était encore très fertile au temps de de Wormonoc, donna grande abondance de froment, mais la première récolte ne se fit pas sans incidents dignes de mémoire : le blé prenait déjà sa belle teinte d'or et le temps n'était pas loin où il allait tomber sous la faucille, quand des quantités d'oiseaux de mer, d'espèce différente et d'égale rapacité, vinrent fondre sur le nouveau champ de l'abbaye. Saint Hiltut chargea ses écoliers de défendre la moisson contre ces pillards, et chacun des saints enfants avait son jour pour faire la garde. Or, un jour que Pol Aurélien était chargé de veiller ainsi, les oiseaux de mer s'abattirent par légions sur le champ à lui confié, et y firent de tels ravages qu'à peine sur les tiges restaient encore des épis vides de tout grain. Albert-le-Grand dit que le fait se passa pendant la nuit et que saint Pol dormait ; notre vieux narrateur, au contraire, dit que les oiseaux voleurs firent leur invasion pendant le jour et ne recherche nullement pour son héros l'excuse du sommeil, excuse bien valable pour un gardien de cet âge ; mais il se pose une question : Faut-il attribuer ce malheur à la négligence de l'enfant ?

(1) *Vie de saint Benoît*, par saint Grégoire-le-Grand ; traduction de M. E. Cartier, ch. VIII, page 22.

Ne vaut-il pas mieux penser que Dieu disposa lui-même les choses pour que la vertu de son jeune serviteur, encore inconnue aux hommes, put briller bien loin à tous les regards ?

Et il fournit lui-même la réponse : « Oui, je le crois, ceci n'arriva que par une disposition de la divine Providence. »

Quoi qu'il en soit, la confusion du pauvre petit gardien était extrême ; il avait une crainte vraiment excessive de paraître devant l'Abbé. Tout le reste du jour et pendant la nuit qui suivit, il ne se laissa voir à personne ; s'étant retiré dans un lieu écarté, il s'entretenait avec Dieu et le suppliait de venir au secours de sa misère ; mais la prière elle-même ne pouvait dissiper tout son chagrin ; à la pensée de sa négligence, il était tout haletant ; son jeune visage, aux joues vermeilles, était baigné de larmes. Cette désolation dura toute la nuit. Dès que vint à briller l'aurore, il sentit renaître la confiance et l'espoir, il comprit que Dieu, touché par ses prières, venait à son secours.

(A suivre.)

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES C. LÉON, *rue Astor, 1,* QUIMPER.

EUGÈNE PIACENTINI, STATUAIRE
Rue du Salé, nº 4, à QUIMPER

STATUES POLYCHROMÉES, DÉCOR SIMPLE MAIS SOIGNÉ

1º	Hauteur	1m00. . . .	depuis	37 fr. . . .	emballage	3 fr.
2º	—	1m10. . . .	—	46 fr. . . .	—	4 fr.
3º	—	1m20. . . .	—	55 fr. . . .	—	5 fr.
4º	—	1m30. . . .	—	70 fr. . . .	—	5 fr.
5º	—	1m50. . . .	—	100 fr. . . .	—	7 fr.
6º	—	1m60. . . .	—	125 fr. . . .	—	9 fr.

Beau Christ décoré, croix comprise — 1m 70c — 45 fr.

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les SEMAINES RELIGIEUSES et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

ASTHME & CATARRHE
guéris p. les CIGARETTES ESPIC, 2f. la Boîte
OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NÉVRALGIES.
Dans toutes les Pharmacies de France. - PARIS, vente en gros, J. ESPIC, rue St-Lazare, 20. — *Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.*

Archives diocésa es e Quimper et Léon

FONDERIE DE CLOCHES

Adolphe HAVARD,
Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis

S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des **Plaies variqueuses** dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND**, Méd. spe, à **Melun**. — Consult. gratuites par corresp.

SAVON ANTISEPTIQUE AU
GOUDRON BORATÉ
Maladies de la peau, lavages antiseptiques, crevasses, engelures, etc.
?x ? f.res ph.ies. Exp.n cont.re.du
J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

Un catholique sincère, propriétaire du clos de Tiloli, ancien domaine des *RR. PP. Passionnistes*, à Bordeaux (Gironde), désirant contribuer à l'achèvement de l'Eglise du Sacré-Cœur, offre aux familles chrétiennes un excellent **Vin rouge** de Bordeaux, garanti naturel à 125 fr. la barrique de 225 *litres*, logé, rendu franco de port et tous droits de régie payés à la gare la plus proche du destinataire. Les bénéfices en entier seront versés à l'œuvre dont il est parlé ci-dessus.
Adresser les demandes à M. l'abbé **MERCIER**, curé du Sacré-Cœur, à Bordeaux, qui les fera parvenir à la maison expéditrice. Des échantillons seront envoyés franco sur demande.

AUTANT DE RENTES QUE DE CAPITAL

Cent pour cent de Revenu ASSURÉ

Capital Garanti avec chance de l'augmenter considérablement

Ainsi : en plus du **REVENU** de 100 0/0, un **CAPITAL** de **3,000** fr. a été augmenté
En 1884 de 3.895 francs. | **En 1886 de 4.475 francs**
En 1885 de 2.980 — | **En 1887 de 6.875 —**
Pour *Circulaire Explicative* s'adresser à la « **SPÉCULATION GÉNÉRALE** »
4, Rue Chauchat, 4, PARIS. (Maison fondée en 1873)

PINCE-NEZ NE TOMBANT JAMAIS DU NEZ Remplaçant les Lunettes. Vendu partout 7 fr. Prix : 4 fr. **Toutes Vues** *Indiquer l'âge suffit.* Envoi *franco* contre mandat-poste. **Léon CERF**, Opticien, **15, rue du Vieux-Colombier, PARIS.**

DARTRES

Dépuratif Prélier.... 3 fr.
Pommade Prélier 2 fr. 50
Guérison assurée des **DARTRES, ECZÉMAS, BOUTONS, DEMANGEAISONS, ROUGEURS, VICES DU SANG**, etc.
ENVOI FRANCO POUR 2 FLACONS. — *PARIS, 100, Rue Vieille-du-Temple.*

AVIS IMPORTANT

Chacun peut doubler rapidement et sans risque ses capitaux par la participation aux opérations du **Crédit Foncier International,** *22, rue de Châteaudun, Paris.*

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

3e ANNÉE. Vendredi 31 Août 1888. N° 35.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Apostolat de la Prière : Souscription pour N.-D. du Folgoët ; Le Folgoët ; Cantiques bretons et français de Salaün le fou et de N.-D. du Folgoët ; Œuvre paroissiale militaire (fin) ; Leçon de Catéchisme. — *II. Documents historiques* (suite). *III. Les pardons de Ste-Anne.* — *IV. Annonces.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 2 Septembre. — 15e Dimanche après la Pentecôte : Office du jour, semi-double, vert. — A Vêpres, mémoire de s. Fiacre.
Lundi 3. — S. Fiacre, confesseur, semi-double, blanc.
Mardi 4. — Office du jour ou office votif.
Mercredi 5. — S. Laurent Justinien, évêque, semi-double, blanc.
Jeudi 6. — Office votif du Saint-Sacrement, semi-double, blanc.
Vendredi 7. — Office du jour ou office votif.
Samedi 8. — Nativité de la Sainte-Vierge, double de 2e classe, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Augustines de Cuburien.... 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 septembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Apostolat de la Prière.

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS.

Intention générale pour septembre 1888, désignée par Son Em. le Cardinal Préfet de la Propagande et bénie par Sa Sainteté Léon XIII. — Les âmes tentées.

C'est à l'heure même de l'agonie de son Cœur, au jardin des Oliviers, que Jésus nous adresse cette recommandation solennelle, fortifiée aussitôt par son exemple « Veillez et priez, de peur que vous ne succombiez à la tentation, » Veiller avec Jésus, unir notre prière à celle du Cœur de Jésus, et cela particulièrement en faveur « des âmes tentées, » c'est donc entrer pleinement dans l'esprit de la sainte Ligne, qui combat sous l'étendard de ce Cœur sacré. *Prier pour les âmes tentées*, c'est d'ailleurs prier pour toutes les âmes qui sont encore dans cette vie mortelle ; en est-il ici-bas une seule qui ne soit pas tentée ? Et — si nous exceptons le moment de la suprême tentation, celle de l'agonie — c'est prier pour elles au moment précis où elles ont le plus urgent besoin d'un tel secours. *Prier pour les âmes tentées*, c'est donc remplir d'une façon excellente le grand et indispensable précepte de l'amour de Dieu et du prochain.

Tous les jours sans doute, et plusieurs fois par jour, en disant à Dieu : « Ne *nous* laissez pas succomber à la tentation, » nous prions pour les âmes tentées ; mais réfléchissons-nous suffisamment à notre demande ? Nous souvenons-nous assez qu'en la formulant, nous ne devons pas seulement prier pour nous-mêmes, mais en faveur de tous ceux qui ont pour père notre Père céleste, c'est-à-dire pour tous les hommes ?

Et que devons-nous demander à Dieu pour ces âmes tentées, la nôtre et celle de nos frères ? D'abord, qu'elles *sentent* la tentation: combien ne s'en aperçoivent même pas, et sont par là même vaincues d'avance ; puis, qu'elles en comprennent la haute raison, et les multiples utilités et les redoutables périls ; qu'elles prennent ensuite courageusement en main les armes commandées ou conseillées par Dieu même : vigilance et prière, mortification et humilité, résistance prompte et *agressive* ; qu'elles considèrent, enfin, que, dans ce combat, elles ont pour elles les Saints et les Anges, et la divine Reine des Saints et des Anges, et par-dessus tout, comme citadelle inexpugnable et comme allié tout-puissant, le Cœur percé du Seigneur Jésus, dont l'amour est la plus grande de toutes les forces. « Croyez-moi, disait à ses disciples le glorieux athlète saint Antoine sur son lit de mort, Satan redoute les veilles et les oraisons et les jeûnes, il redoute l'aumône et l'humilité ;

mais ce qu'il craint encore plus que tout le reste, c'est un ardent amour envers Jésus-Christ. »

Prière quotidienne pendant ce mois.

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les autres intentions pour lesquelles vous vous immolez sans cesse vous-même sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour les âmes éprouvées par la tentation, afin qu'armées de vigilance et de prière, elles trouvent dans le secret de votre saint amour la force de résister et la grâce de vaincre.

Messieurs les Curés, Recteurs et Aumôniers sont priés de faire, dans leur église ou chapelle, un triduum préparatoire à la fête du Couronnement de Notre-Dame du Folgoët, le 8 septembre prochain. Aux réunions, le chapelet sera récité chaque soir, et les personnes qui n'y pourraient point assister seront invitées à le dire en famille.

Le dimanche 9 septembre, il sera fait en actions de grâces une procession en l'honneur de la Sainte-Vierge, avant la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement, qui sera donnée dans toutes les églises et chapelles du diocèse.

SOUSCRIPTION

POUR LE COURONNEMENT DE NOTRE-DAME DU FOLGOET

Deuxième Liste

MM. les Vicaires généraux	150 f.	» c.
L'Aumônier et les Sœurs de la Norgard	50	»
Une Anonyme.	20	»
M. l'abbé Rossi	20	»
Les Sœurs et les enfants de la Providence	13	50
La famille de Kerangal	10	»
M. l'abbé Peyron	5	»
M. l'abbé Livinec	5	»
M. l'abbé Abgrall	5	»
M. Lannuzel, Jacques.	1	»
Total de la 2e liste.	274 f.	50 c.
Report de la liste précédente. . .	50	»
Total général.	324 f.	50 c.

Folgoët. — Les fêtes du couronnement de Notre-Dame du Folgoët s'annoncent très-belles. Samedi, l'estrade sera entière-

Archives diocésa s e Quimper et Léon

ment posée, et, dès lundi, les ouvriers établiront la palissade, dont chaque côté aura plus de 250 mètres de longueur.

A Lannilis, Landivisiau, Brest, Lesneven, Landerneau et Quimper, des ateliers provisoires de dames ont été établis pour faire des guirlaudes et des fleurs. Le plus grand zèle et le meilleur entrain règnent partout ; on prépare de très-belles choses, et si la Sainte-Vierge nous obtient du beau temps, cette fête sera incomparable.

Les fossés des deux champs, accordés par des propriétaires excellents chrétiens, sont abattus ; l'espace réservé aux pèlerins est plus que doublé ; leur nombre sera incalculable, quantité de paroisses doivent faire leur procession ordinaire, plus de trois cents prêtres se sont fait inscrire.

On chercherait en vain, depuis plus d'un mois, une voiture, si mauvaise soit-elle, pour ce jour-là, à dix lieues à la ronde.

Le mouvement qui porte à Dieu et à sa sainte Mère, dans les mauvais jours que nous traversons, est immense, irrésistible. Dieu soit béni !

***

Ces belles fêtes auront un lendemain digne d'elles : Monseigneur nous prie de faire annoncer que le dimanche 9 septembre, il y aura, à l'estrade, à dix heures, messe pontificale, et à trois heures, vêpres pontificales.

Nous sommes certains que tous ceux qui n'auront pas pu venir la veille donner à Notre-Dame du Folgoët une preuve de leur vieille foi bretonne et de leur amour toujours fidèle, se trouveront là pour ce troisième jour de fête.

***

La Compagnie des chemins de fer de l'Ouest délivrera, dès le jeudi matin 6 septembre et le vendredi 7, des billets d'aller et de retour, avec réduction de 25 °/₀, valables jusqu'au lundi soir 10 septembre, à toutes les gares de Roscoff à Landerneau.

La Compagnie d'Orléans vient également, par dépêche en date du 28 août, de décider que tous les billets délivrés aux gares comprises entre Quimperlé et Landerneau, dès le jeudi matin 6 septembre, seront valables jusqu'au lundi soir 11, avec la réduction de 25 °/₀, à l'occasion des fêtes du Folgoët.

Nous prions tous les journaux conservateurs du Finistère d'en informer leurs lecteurs.

***

Nous donnons ici le programme arrêté par M. le Directeur du chant.

VEILLE DE LA FÊTE.

A 4 heures : départ de l'église, procession, cantique *Patronez Doue;* marche religieuse.

Vêpres solennelles de la Sainte-Vierge *Dum esset Rex*, chantées par les fidèles et le chœur ; au lieu de répéter les antiennes, la musique

jouera quelques couplets de cantiques bretons ; *Ave, maris stella*, sur le ton populaire.

Magnificat solennel, chanté alternativement par le chœur et le peuple.

Avant le sermon : *Spered-Santel...*

Après : *Oremus pro Pontifice Nostro Leone...*

Bénédiction des Evêques.

Retour à l'eglise, procession ; le nouveau cantique du Folgoët : *Itron-Varia ar Folgoat* ; musique instrumentale.

Le soir, à 8 heures : procession aux flambeaux, cantique *D'hor mam santez Anna* ; musique instrumentale.

JOUR DE LA FÊTE :

En allant à l'estrade, de la cour des Frères : cantique de la veille.

Avant la messe : le nouveau cantique.

Messe pontificale à 10 heures : *Introït* par le chœur seul, accompagné de l'harmonium.— *Kyrie, Gloria, Credo, Sanctus, Agnus Dei* ; le chœur les chantera accompagné de la musique instrumentale, le peuple alternera. — A l'élévation : *O salutaris* (solo). — A l'offertoire ; musique instrumentale. — Après le sermon : le cantique français *O Marie, ô mère chérie*, le peuple répète le refrain. — Après l'instruction : *Salve Regina.*

Couronnement, oraison pour le Pape.

Retour en procession dans la cour des Frères : *Ave, maris stella :* musique instrumentale.

Vêpres à 2 heures. — A la procession : cantique, comme la veille. — Vêpres de la Sainte-Vierge.

Bénédiction du Très-Saint Sacrement : *Tantum ergo*, seulement.

Procession du retour à l'église : le nouveau cantique du Folgoët.

A l'église : *Magnificat*, une seule voix commence, le peuple alterne.

***

Nous rappelons que les prêtres non encore inscrits sont priés de donner leur nom.

Messieurs les laïques qui désirent se joindre aux prêtres comme commissaires, sont invités à se faire présenter par l'intermédiaire des prêtres de leur paroisse. Tous devront, commissaires prêtres ou laïques, être réunis dans la cour des Frères le samedi à sept heures, pour recevoir leurs insignes et les instructions nécessaires pour le bon ordre.

Nous recommandons à tous les pèlerins de vouloir bien se conformer aux avis et indications qui leur seront donnés par messieurs les commissaires ; que chacun veuille bien suivre en toute simplicité le programme arrêté, et la fête n'en sera que plus belle, parce qu'il y aura plus d'ordre et de piété : ainsi seront écartés les accidents toujours possibles dans des foules aussi considérables.

***

M. l'abbé Dubourg, vicaire-capitulaire de Saint-Brieuc, et le Révérend Père Cyprien, supérieur-général des Frères de Ploërmel, ont bien voulu accepter d'assister à nos fêtes.

Archives diocésa s de Quimper et Léon

Nous avons le regret d'annoncer que le Révérend Père Abbé de Thymadeuc, retenu aux fêtes de Josselin, ne viendra pas au Folgoët.

SALAUN, LE FOU DU BOIS, & NOTRE-DAME DU FOLGOËT

Jadis en Armorique,
Non loin de Lesneven,
Vivait pauvre simplique,
Salaün l'orphelin ;
Ecoutez comme il chante,
Ah ! Ah !
De sa voix innocente :
Ave Maria !

Son toit est un vieux chêne ;
Comme l'oiseau des bois,
A la claire fontaine
Il rafraîchit sa voix ;
A sa mode, il solfie,
Ah ! Ah !
Un cantique à Marie :
Ave Maria !

Passereau solitaire,
Dans ce sauvage lieu,
Il s'endort sur la terre,
Sous les regards de Dieu,
Et tandis qu'il sommeille,
Ah ! Ah !
Il dit, car son cœur veille :
Ave Maria !

Pour soutenir sa vie,
Il erre aux environs,
Et tout bas, il mendie,
Disant aux bons Bretons :
« Salaün à ta porte,
« Ah ! Ah !
« Reçoit ce qu'on lui porte :
« *Ave Maria !* »

Malgré vent et froidure.
Comme un beau cygne blanc,
Il plonge en l'onde pure
De son petit étang.
Et le pauvre simplique,
Ah ! Ah !
Toujours dit son cantique :
Ave Maria !

S'il gèle à pierre fendre,
Pour réchauffer son corps,
Il aime à se suspendre,
Aux rameaux les plus forts ;
Dans l'air il se balance,
Ah ! Ah !
Et son chant recommence :
Ave Maria !

Ainsi fait, le pauvre homme
Et mille et mille fois,
Et partout on le nomme :
« Le Fou, le Fou du Bois. »
Mais il est, quoi qu'on rie,
Ah ! Ah !
Favori de Marie :
Ave Maria !

De soldats une bande,
Qui portent au loin la mort,
En passant lui demande :
« Es-tu Blois ou Monfort ? »
— « Non, je suis de Marie,
« Ah ! Ah !
« Vive Dame Marie !
« *Ave Maria !* »

Mais, il tombe malade
Sous son chêne noueux ;
Marie, en ambassade,
Descend du haut des cieux.
Aux douces voix des Anges,
Ah ! Ah !
Il mêle ses louanges :
Ave Maria !

On trouva, dès l'aurore,
Le corps du pauvre fol,
Semblant dormir encore
Doucement sur le sol :
A voir son doux sourire
Ah ! Ah !
On croit l'entendre dire :
Ave Maria !

Tout près, dessous la mousse,
On creusa son tombeau ;
O prodige ! il pousse
Un lis suave et beau ;
Sur sa blanche corolle,
Ah ! Ah !
Brille, douce parole :
Ave Maria !

CANTIC SALAUN AR FOLGOAT

Guechall, e bro Arvoric,
Demdost da Lesneven,
Salaün emzivadic,
Veve bepred laouen ;
Selaouit petra gane,
Ah ! Ah !
En enor da Vam Doue :
Ave, Maria !

Evit ti en deus cavet
Eur vezen dêro goz ;
O cana pa vez skuizet,
Egiz eun eostic noz,
Hen a freska he vouezic,
Ah ! Ah !
E dour sclêr he feunteunic :
Ave, Maria !

He unanic el lec'h-se,
Evel eur philip gouez,
Dirag daoulagad Doue,
E cousk dindan ar gouez,
Hogen, endra ma couske,
Ah ! Ah !
He galon lavare :
Ave, Maria !

Evit clask he damic boued,
E vale tro var dro,
Clevit hen o lavaret
Didrous da dud he vro :
« Salaün zepre bara,
« Ah ! Ah !
« Ma veze roet dezha :
« *Ave, Maria !* »

Dizale ar reuzeudic,
E cav eun tam bara,
Hag a red d'he feunteunic,
Laouen bras d'hen trempa ;
Mad, c'houec e cav he greunic,
Ah ! Ah !
En eur gana he verzic :
Ave, Maria !

Daoust d'ar riou, d'an tourmant,
Egis eus cynic guenn,
En em daole dizamant
E dour scleric he lenn,
Hag ar paouric hep paouez,
Ah ! Ah !
A gane d'he Batronez :
Ave, Maria !

Pa veze an traou skornet,
Da domma he vemprou,
Sellit Salaün stribillet
Euz ar c'hrenva brancou,
En aer e car bransellat,
Ah ! Ah !
En eur gana, hegarad :
Ave, Maria !

An denic kez stribillet,
E vez cavet dalc'h mad ;
Ha gant an oll e vez galvet :
« Ar Foll, ar Foll ar C'hoat » ;
Mes daoust d'ar goaperez,
Ah ! Ah !
Eo mignon bras ar Verc'hez :
Ave, Maria !

Soudardet criz eur vanden
Hag an Ancou ganthe,
Digant Salaün a c'houlen :
« Bloaz pe Monfort oud-te ? »
— « Nan, me zo soudard Mari,
« Ah ! Ah !
« Ra vezo meulet Mari :
« *Ave, Maria !* »

Salaün e chomas clanv
E kichen he vezen,
Ha kerkent : ar Verc'hez c'hlan,
Eus an env a zisken ;
Gant moueziou dous an Elez,
Ah ! Ah !
Ar paour unanas he vouez :
Ave, Maria !

Cavet e oa d'ar beure
Korf ar paour kezic foll,
Egis kousket adarre.
Souezet oa an oll,
O velet e vousc'hoarze,
Ah ! Ah !
Hag evel pa lavarfe :
Ave, Maria !

Dindan ar màn el lec'h-se
He vez a oe creuzet,
Pebez eston : hep dale,
Eul lili zo savet,
Ha var he dellou Guenn cann,
Ah ! Ah !
Eo scrivet ar gomz caer-man :
Ave, Maria !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A l'occasion des fêtes du Couronnement, il sera publié, en français et en breton, une charmante brochure sur le Folgoët, ses origines et ses gloires. On la trouvera à Lesneven dans deux jours ; elle est appelée à avoir un grand succès ; l'auteur, homme d'un grand talent qui promet beaucoup, y a mis toute son âme et toute sa foi.

La première retraite pastorale a été prêchée, à Quimper, par le R. P. Terras, des Chartreux de Lyon : environ 240 prêtres y assistaient. Le prédicateur a été extrêmement goûté.

La seconde retraite est donnée cette semaine, à Lesneven, par le R. P. Stoufflet, Rédemptoriste de la maison de Paris : elle est suivie par 120 prêtres environ.

QUELQUES INDUSTRIES D'APOSTOLAT

AUPRÈS DES MILITAIRES

III. — Après le service.

I. — Puisque le service militaire étend ses dangers à tous les jeunes Français, c'est une nécessité impérieuse, c'est une question de salut pour la paroisse, que de travailler, au retour du régiment, à réparer les brèches qui ont pu être faites. Mais le soldat, qu'inquiète la nécessité de régler une conscience souvent très chargée, sera bien tenté de fuir le prêtre. — De plus, il pourra faire beaucoup de mal autour de lui, soit par ses paroles, soit par son exemple, s'il s'est laissé endoctriner par les détracteurs de la discipline et des prêtres, s'il a pris des habitudes d'inconduite ou seulement si, au retour du service, il s'abstient de pratiquer sa religion.

Il faut donc que le prêtre aille au-devant du jeune soldat libéré, qu'il s'efforce de regagner toute son ancienne influence : loin de le laisser attendre la veille de son mariage pour revenir à Dieu, il doit tâcher de délivrer son âme le plus tôt possible du poids de son passé.

II. — Pour cela il faut lui témoigner beaucoup d'affection, l'inviter avec empressement et lui réserver une place d'honneur aux cérémonies extraordinaires, telles que processions, adorations, etc., et surtout à la messe du départ qui sera pour lui la messe de l'heureux retour.

III. — Une des institutions de zèle appelées à faire le plus de bien parmi les classes ouvrières de la ville ou de la campagne, c'est la bibliothèque populaire. C'est aussi un des moyens d'action les plus efficaces sur les anciens soldats. Nous avons un très grand nombre de récits militaires, de biographies de capitaines illustres, dûs à la plume d'écrivains le plus souvent très catholiques, et toujours pénétrés d'un très bon esprit. Ces lectures in-

téressent prodigieusement l'ancien soldat qui, bien souvent, aime d'autant plus son métier qu'il n'en voit plus que les beaux côtés à travers l'émotion des souvenirs personnels. Il faut exploiter cette mine. — A cet effet, nous donnons à la fin de ce document un petit catalogue des meilleurs ouvrages à faire lire à l'ancien soldat comme au soldat sous les armes.

Ajoutons une observation : il sera fort utile au prêtre de lire ces ouvrages et de s'en pénétrer : le paroissien militaire sera charmé de retrouver dans la conversation de son pasteur quelques traits du métier, quelques souvenirs glorieux, quelques exemples d'officiers et de soldats chrétiens : ce seront autant de jalons pour le remettre dans la bonne route.

IV. — Quand le service des réservistes rappellera le soldat sous les drapeaux, le pasteur lui renouvellera ses avis, l'exhortera à s'acquitter généreusement d'un devoir un peu pénible, surtout si le jeune homme est marié, et en profitera pour l'exhorter solidement à résister à tous les entraînements, et s'il y a lieu, à se rendre utile aux camarades plus jeunes du même pays qu'il pourra retrouver au régiment.

V. — Ces quelques réflexions pourront rappeler l'importance d'un apostolat qui s'adresse aujourd'hui à la France entière. — Nous voudrions que, dans les pays de foi tout au moins, à toutes ces industries l'on ajoutât un couronnement à cette œuvre : ce serait une sorte de confrérie en l'honneur des saints militaires où l'on enrôlerait les meilleurs des soldats libérés. On pourrait la placer sous le vocable de Notre-Dame des Soldats (s'adresser à Versailles) ou de la Sainte-Face (s'adresser à Tours, 8, rue Bernard-Palissy), puisque les soldats romains ont joué un rôle si considérable dans les scènes de la Passion dont cette dévotion offre un symbole si touchant ; on ferait connaître dans les réunions les innombrables modèles de saints militaires dont la vie remplit les *Acta Sanctorum*, mais y reste trop souvent ensevelie ; — le pasteur chargerait les membres de préparer les conscrits à leurs prochaines épreuves, de correspondre avec les jeunes soldats sous les drapeaux, et d'user de leur influence pour ramener à Dieu les soldats libérés. Ils pourraient, par exemple, prêter des livres aux anciens soldats malades et les disposer à bien mourir. Qui ne voit quels fruits un prêtre zélé pourrait faire produire à une semblable confrérie ? — Puisque la Providence permet que les nations soient transformées en camps permanents, du moins ne peut-on pas essayer d'y former des troupes d'élite, c'est-à-dire des apôtres vraiment passionnés pour le salut de leurs camarades ?

IV. — Petite Bibliothèque militaire.

Nous recommandons en première ligne :

Notre-Dame des Soldats, par l'abbé Baron. — *Les Mémoires d'un Troupier*, 1 vol. — *Le Dimanche des Soldats*, 1 vol. — *La Caserne et le Presbytère*, 1 vol., par le marquis de Ségur. — *Jeanne d'Arc*, par Marius Sépet. — *Les derniers Jours d'un Soldat*

*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

condamné à mort, par le marquis de Ségur. — *Les Veillées militaires,* par D. Balleydier. — *Tout pour la Patrie,* par Tony-Lix. *L'Almanach du Soldat.* — *Théodore Wibaux.*

On fera lire encore très utilement : *Lionel Hart.* — *Foi et Courage,* 1 vol. — *Le vrai Patriotisme,* 1 vol. — *Souvenirs d'un Chasseur à pied.* — *Le Soldat fidèle à ses devoirs,* édition abrégée, par M. de Laval. — *A l'Ombre du Drapeau,* par M. Bouniol. — *La France héroïque,* par D. Bouniol. — *Récits militaires,* par le général Ambert. — *L'Héroïsme en soutane,* par le même.

Recueils périodiques : *La France militaire et religieuse.* — *Les Annales de Notre-Dame des Armées.* — *L'Ami du Soldat.*

Voir chez M. Salaun, libraire à Quimper.

(FIN.)

Leçon de catéchisme. — Nous l'empruntons à la *Semaine* de Clermont.

I. — *Le divorce civil de deux époux brise-t-il entre eux le lien religieux qui les unit ?* — Non, jamais.

Pourquoi ? — Parce que le lien qui a Dieu pour auteur est indissoluble, et que du vivant des deux époux il ne peut être brisé par aucun pouvoir humain.

Cette règle est-elle sans exception ? — Oui, elle est sans aucune exception.

N'y a-t-il pas des pays où le divorce religieux est accepté ou toléré par l'Eglise ? — On n'en saurait citer aucun.

L'Eglise a-t-elle quelquefois prononcé le divorce ? — Non jamais, en aucun lieu ni en aucun temps.

L'Eglise a-t-elle quelquefois reconnu et prononcé la nullité d'un premier mariage ? — Elle a pu le faire, quand elle a constaté qu'il avait manqué à ce mariage quelque condition essentielle indispensable à sa validité.

Ce cas ressemble-t-il à celui du divorce ? — Les deux cas sont tellement différents qu'ils n'ont absolument rien de commun : dans le premier le lien religieux n'a jamais existé ; dans le second, il existe et est indissoluble.

L'auteur de la loi civile sur le divorce pourrait-il briser le lien religieux entre les époux — Evidemment non.

L'auteur de la loi civile a-t-il prétendu briser ce lien ? — Non, il ne l'a point prétendu,si nous l'en croyons lui-même. Les promoteurs de cette loi ont maintes fois déclaré qu'ils ne visaient point le lien religieux, qu'ils ne s'en occupaient pas et qu'il ne dépendait que des catholiques de le reconnaître comme auparavant

II. — *Le premier lien religieux subsistant, un des divorcés peut-il en contracter un second avec une autre personne ?* — Non, au point de vue de la loi religieuse, il ne le peut pas.

Pourquoi ? — Parce qu'alors il y aurait, en même temps et pour la même personne, deux liens religieux différents, deux mariages,

deux femmes légitimes du même mari, ou deux maris légitimes de la même femme.

L'union publique d'un divorcé avec une seconde femme, du vivant de la première, constitue-t-elle, aux yeux de l'Eglise, une situation irrégulière ? — Oui, essentiellement irrégulière, c'est la conséquence rigoureuse de la fermeté du premier lien religieux.

L'Eglise en tenant compte de cette irrégularité spirituelle dans sa conduite envers les divorcés remariés, est-elle dans son droit ? — Elle est dans son plein droit, car elle agit dans l'ordre purement spirituel et religieux.

En refusant la sépulture religieuse au divorcé qui est publiquement uni à une seconde femme, au mépris et en violation du lien toujours subsistant du mariage religieux avec la première, l'Eglise est-elle encore dans son droit ? — Elle y est toujours, car elle ne sort point de l'ordre spirituel et religieux, dans lequel elle est seule juge.

La situation des simples divorcés et des divorcés remariés est-elle la même aux yeux de l'Eglise ? — Elle est très différente. Après le simple divorce, le lien religieux peut encore être respecté ; par une seconde union, il est méconnu et violé.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution (suite).

Prestation du Serment.

(Janvier–mars 1791)

A Lannilis, lorsque, le 23 janvier 1791, fut lu le décret du 27 novembre 1790, un esprit mal tourné et par trop zélé crut voir matière à dénonciation dans une phrase bien inoffensive que l'abbé Jacques-Marie Le Floc'h s'était permis d'ajouter à la lecture du décret. Le sieur Déniel écrivit donc au Procureur-Syndic du District de Brest, le 23 janvier 1791 :

(1) « Le décret du 27 novembre dernier a été publié ici à la grand'messe de ce jour par M. Floc'h, un des vicaires de cette paroisse. Après cette lecture, il s'est permis la réflexion suivante (2) : « *Guelet a rit penaoz ervez an decret man ar « veleyen, da bere ne permetto quet o c'houstianç presta o le, « ne elliant quet na cofess na communia, ober badisiantou,*

(1) L. 72.

(2) « Remarquez que d'après cette loi, les prêtres auxquels leur conscience ne permettra pas de prêter le serment, ne pourraient ni confesser, « ni baptiser, ni enterrer, ni donner la communion, ni remplir aucune fonction publique de son ministère. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« *enterramanchou nac ober fonction public ebet.* » Cette réflexion aussi courte qu'incendiaire d'un protestant m'a paru avoir pour but d'insinuer au peuple que nos augustes représentants ont porté la main à l'encensoir... J'ai cru devoir vous donner connaissance de ce fait : une étincelle négligée peut occasionner un incendie. »

Une circonstance qui aggravait singulièrement le sens de cette phrase, en elle-même fort inoffensive, c'est que, des cinq prêtres habitant la paroisse de Lannilis, un seul avait prêté serment, et cet unique assermenté était interdit depuis plusieurs années. Ce fut sans doute ce qui détermina le zélé Procureur-Syndic du District de Landerneau à dénoncer la même phrase de l'abbé Le Floc'h au Procureur du District de Brest, qui avait quelque peine à y attacher de l'importance. Le 31 janvier il répondait à son collègue de Landerneau (1) :

« J'avais déjà eu connaissance du discours attribué à M. Floc'h, vicaire à Lannilis, en publiant en chaire la loi du 26 décembre. Ce discours, à l'exception de ce qui regarde la confession et la communion, n'offre autre chose que le commentaire assez fidèle du texte même du décret. On peut à la vérité supposer à son auteur une intention coupable ; mais l'intention seule ne se punit pas. Je ne crois donc pas qu'il y ait lieu à accusation. »

Le Procureur du District de Brest termine sa lettre par un aveu bon à noter :

« Où en êtes-vous, mon cher confrère, avec les ecclésiastiques de votre District ? les nôtres vont nous donner bien de l'embarras. De tous les habitués de Saint-Louis, quatre uniquement, dont un seul fonctionnaire, ont fait le serment ; une vingtaine d'aumôniers de vaisseaux a suivi cet exemple ; à Recouvrance il ne s'est présenté que trois simples prêtres. Je ne sais pas encore comment se seront conduits ceux des campagnes... »

Nous savons, par l'état donné plus haut, que le serment trouva encore moins de partisans dans les campagnes que dans la ville de Brest. Les pasteurs continuaient à ne reconnaître pour légitime supérieur ecclésiastique que Mgr de la Marche, évêque de Léon. Et, au mois de mars, sous les yeux en quelque sorte de l'administration, en face d'une municipalité hostile, M. Mocaër, curé de Lambézellec, n'hésitait pas à lire en chaire le mandement de Monseigneur de Léon pour le Carême.

Le 13 mars 1791, la municipalité adressait au District la délibération suivante (2) :

(1) Correspondance du District de Brest.
(2) L. 111.

« ... ils ont entendu avec un grand étonnement M. Mocaër, ci-devant recteur de Lambézellec, lire au prône une lettre signée de M. la Marche, évêque de Léon, permettant l'usage du beurre, lait, etc., pendant le carême, et ordonnant une bénédiction tous les dimanches après les vêpres, pendant ce temps. Surpris par cette bénédiction extraordinaire (il n'y en a qu'une d'usage, le troisième dimanche du mois), et surtout une bénédiction ordonnée par un homme qui depuis longtemps n'est plus reconnu pour évêque ; ils ont député trois membres pour réprimander le sieur Mocaër de son audace. Ils l'ont trouvé à la sacristie ; le sieur Mocaër leur a dit qu'il ne connaissait et ne reconnaîtrait jamais d'autre évêque que M. de la Marche, qu'il suivrait ses ordres et donnerait aujourd'hui la bénédiction après vêpres.

DISTRICT DE CARHAIX.

État, au 14 février 1791, des Ecclésiastiques du ressort qui ont prêté le serment (1).

Carhaix-Plouguer. — Blanchard, curé ; Colin et Boulin, vicaires.

Religieux Augustins : Gallois et Colignon.

Bernardins (Saint-Maurice, Quimperlé) : Veller.

Plounévézel. — Buzit, curé ; Créoff, vicaire.

Tel était l'état unique que présenta le District de Carhaix, l'un des plus populeux du département. La liste des prêtres qui avaient refusé le serment faisait défaut, et le Directoire s'empressa de la réclamer. Mais comment remédier à cette abstention en masse ? Loin d'obliger les ecclésiastiques non assermentés à cesser leurs fonctions, le District et le Département en furent réduits à les prier de continuer d'exercer leur ministère, et ce fut la partie du département qui, grâce à cette fidélité des prêtres et aux bandes de chouans qui plus tard la parcoururent, put conserver plus facilement ses pasteurs légitimes.

(A suivre.)

LES PARDONS DE SAINTE ANNE

Voici qu'elles ont pris fin pour cette année les glorieuses et touchantes manifestations en l'honneur de l'aïeule du Sauveur. Elles se sont succédé pendant près de deux mois, réunissant dans nos églises et nos chapelles les innombrables dévots de sainte Anne. Nous ne parlerons pas ici de tous les lieux de pèlerinage où l'on va prier, dans notre diocèse, la Patronne de la Bretagne ; ce serait nous exposer à des redites fatigantes ; laissons donc la jeune paroisse de Guilvinec acclamer la Protectrice des marins, et

(1) L. 72.

Archives diocésain[illegible] e Quimper et Léon

la vieille cathédrale de Quimper célébrer sa belle fête de la corporation des menuisiers ; occupons-nous seulement de trois chapelles où le pardon revêt une physionomie spéciale.

Le dimanche 15 juillet, les paroissiens de Penhars et de Pluguffan partaient de leurs églises et se rendaient en longues processions à la chapelle de Sainte-Anne de Pratanras, sur le territoire de Plonéis. Ils trouvaient là des quantités de pèlerins venus des cantons de Quimper, de Plogastel-Saint-Germain, de Douarnenez. A voir ces foules, on dirait qu'on se trouve près d'un sanctuaire depuis longtemps vénéré ; cependant les murs blancs de la chapelle semblent bien n'être construits que d'hier. Même aux jours de solitude et de silence, elle est charmante à voir de la grand' route ; à vrai dire, l'endroit où elle s'élève ajoute encore à sa beauté. Il n'y a que peu d'années, les voyageurs allant de Quimper à Douarnenez, à Audierne, à Pont-Croix, remarquaient, entre tous les autres vallons, ce petit coin perdu dans les bois. Je me souviens encore d'avoir été attiré un jour par le charme de ce lieu : je pris le sentier que remplace aujourd'hui le chemin menant à la chapelle ; je trouvai une fontaine surmontée d'une statue de sainte, mais je n'y reconnus pas sainte Anne ; un peu plus loin, je vis des débris de murs qui disparaissaient presqu'entièrement sous les ronces et les fougères. A la manière même dont ces ruines étaient placées devant un terrain en amphithéâtre sur lequel s'élevaient de beaux hêtres, je me dis que là probablement Dieu avait été honoré. Bien plus tard, j'appris que là effectivement avait existé une chapelle dédiée à sainte Anne. La Révolution en avait renversé l'autel, des mains pieuses avaient sauvé l'image vénérée de la Patronne ; pendant les mauvais jours, on l'avait abritée dans une ferme voisine, puis quand le culte fut rétabli, on la transporta dans l'église de Plonéis, tandis que les vieux débris de la chapelle finissaient de s'écrouler. Mais le souvenir des fidèles du pays était plus résistant que le granit des murailles. Un prêtre jeune, actif, était à la tête de la paroisse de Plonéis ; il connut les désirs de son peuple, se promit de les réaliser, et se tint parole.

Mais les ressources étaient modiques et cependant il se disait que les pèlerins viendraient en grand nombre saluer sainte Anne en ce lieu. Faire une grande église était impossible, il la voulut donc modeste dans ses proportions, élégante dans son architecture, mais il accepta avec bonheur l'idée de construire, en guise de porche, une sorte de galerie surmontée d'une plate-forme qui porte un autel. Cette plate-forme, à laquelle on accède par un escalier latéral, ne sert pas seulement de sanctuaire, mais encore de chaire pour la prédication. En raison de la disposition du terrain, le prêtre, qui de là porte la parole, se trouve en face de ceux qui l'écoutent, sans que la voix puisse se perdre en tombant d'une hauteur excessive. Nulle part un auditoire ne présente un coup d'œil plus pittoresque et plus gracieux. Nulle part aussi on ne trouverait plus de recueillement. D'ailleurs, ici tout est fait pour charmer le regard

et venir en aide aux sentiments de piété. Le pardon de Sainte-Anne de Plonéis serait bien fait pour tenter un artiste. Un peintre ou un poète trouverait matière à chef-d'œuvre, en assistant à la grand'messe, ou aux vêpres solennelles chantées sous cette tente bleue comme le ciel, ombragée du drapeau pontifical et du drapeau de la Bretagne ; là elles sont bien à leur place les hermines de notre vieux pays ; nous n'avons plus nos ducs et nos duchesses d'autrefois et nous ne saurions le regretter, puisque sans cesser d'être Bretons fidèles, nous sommes Français et bons Français, mais gardons bien notre drapeau : c'est le drapeau de sainte Anne, la puissante reine de Bretagne.

Je viens de le dire : le pardon de Sainte-Anne de Plonéis attend un peintre de talent. Je n'ai pas à exprimer pareil désir pour le pardon de Sainte-Anne de Fouesnant, et cela se conçoit. Toute la côte qui s'étend de l'embouchure de l'Aven à l'embouchure de l'Odet est pour les artistes un pays privilégié ; non seulement il les attire et il les inspire, mais il les voit naître. Ce n'est pas sans plaisir que je me rappelle des études trop rapidement vues dans l'atelier de M. Deyrol et retraçant différents épisodes du pardon de Sainte-Anne de Fouesnant toutefois, je dois rappeler surtout ici un tableau qui attira vivement l'attention des meilleurs critiques au salon de l'année dernière : *Le retour du pardon de Sainte-Anne* (1). Les pèlerins sont ceux de Concarneau et ils reviennent par mer. L'auteur du tableau est M. Alfred Guillou, qui cherche toujours ses inspirations dans son propre pays, et il ne saurait mieux faire puisqu'il peint si bien la mer, les pêcheurs et les enfants de marins.

Ce beau tableau du *Retour du pardon*, ne représente pas le pardon lui-même, ainsi que le titre l'indique, mais il nous laisse deviner un des caractères de la dévotion qui conduit les pèlerins à Sainte-Anne de Fouesnant. Si nous aimons tous sainte Anne, accordons aux marins et à leurs familles de nous dépasser généralement en confiance et en amour pour celle qui avec la Très-Sainte Vierge est leur glorieuse patronne, ils viennent donc ici bien nombreux.

La chapelle qui élève son beau clocher au milieu des chênes immenses, est située dans un pays d'une remarquable beauté ; des vastes plateaux qui l'entourent, la vue n'est bornée que par de lointaines collines, aux contours bleuâtres, formant comme la ceinture de cette terre fertile, où les grandes futaies et les vergers se succèdent et s'entremêlent jusqu'au bord des flots. Les heureux cultivateurs de ce paradis terrestre sont, avec les marins de Concarneau, les pèlerins ordinaires du pardon de Sainte-Anne de Fouesnant, et pour la beauté du coup d'œil, ce n'est pas là chose indifférente, car tout le monde en Bretagne sait quelle élégance ont les costumes dans ce coin de notre pays.

---

(1) Si nous sommes bien informé ce beau tableau aura prochainement sa place au musée de Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le dimanche qui a suivi la fête liturgique de la sainte Mère de Marie, Fouesnant a revu, comme les années précédentes, son pardon de Sainte-Anne, et comme toujours aussi, il a eu son caractère éminemment pieux et touchant.

A Sainte-Anne-la-Palue, le pardon se célèbre toujours le dernier dimanche d'août, mais la fête solennelle commence dès la veille et attire dès lors une vraie multitude. Ce ne sont pas, il est vrai, les foules que l'on rencontre à Sainte-Anne d'Auray. Comme lieu de pèlerinage, la Palue a certainement beaucoup moins d'importance que la célèbre basilique où l'on vient non-seulement de la Basse-Bretagne, mais de provinces éloignées, et même, on peut le dire, de la France entière. Mais précisément pour ce motif, les pardons de la Palue ont un caractère à part qui n'est pas fait pour déplaire. C'est encore comme au temps où le chevalier Lez-Breiz faisait son vœu à sainte Anne d'Armor :

Un cordon de cire épais de trois doigts
Autour de vos murs tournera trois fois.

Puis j'irai trois fois remplir à genoux
Votre bénitier, Mère, entendez-vous !

On ne va plus, il est vrai, puiser à la fontaine pour remplir le bénitier, mais il serait difficile de compter les pèlerins qui font à genoux nus le tour de la chapelle. Quant à cette chapelle elle-même, c'est une vaste église. On peut regretter que la nécessité d'employer, pour la faire si grande, toutes les ressources dont on disposait ait contraint l'architecte à exécuter un plan d'une extrême simplicité. La statue vénérée de sainte Anne est d'une laideur peu commune ; si c'était un chef d'œuvre, on n'aurait pas à s'en féliciter beaucoup, puisqu'au jour du pardon la sainte image disparaît sous une horrible carapace faite de rubans, de clinquant, d'où la tête de la Sainte et celle de la Vierge, enfant, émergent d'une façon surprenante. Autant leurs robes royales et leurs voiles somptueux donnent un aspect vénérable aux statues de Notre-Dame, à Rumengol et à Guingamp, autant les costumes composés de rubans et de coiffures à la mode du pays déparent et ridiculisent les objets les plus chers à notre dévotion. Il serait temps que nos campagnards comprennent qu'ils n'ont pas le droit, pour satisfaire un goût grotesque, d'exposer à la risée des étrangers les objets les plus respectables. Ils doivent faire ce sacrifice (si c'en est un), à leurs frères des villes et à leurs prêtres qui verraient avec plaisir disparaître cet usage. A la Palue, en particulier, le désir du clergé doit entrer en ligne de compte, puisque chaque année quarante ecclésiastiques environ viennent assister au pardon.

La Palue est un très vaste plateau sablonneux, un peu accidenté et s'élevant en falaise au fond d'une anse qu'il domine. Cette anse se trouve sur la baie de Douarnenez. La chapelle s'élève vers le milieu du plateau ; elle est entourée d'ormes d'une assez belle venue, mais dont les feuilles sont presque toujours un peu brûlées par les vents de mer. Le clocher se voit de toute la

baie voisine, et c'est comme sous le regard de sainte Anne que les marins y font la pêche. On le voit aussi de Douarnenez, de Locronan, de Plomodiern et de la presqu'île de Crozon. Mais si c'est toujours un beau spectacle que celui de la Palue, c'est au jour du pardon et surtout au moment de la grande procession qu'il faut y venir. Le parcours est indiqué par des mâts portant de longues banderoles où sont inscrites des invocations à sainte Anne. Les bannières sont nombreuses et nombreuses aussi les croix ; il en est de fort belles. Les pèlerins qui ont fait des vœux s'avancent en groupe compact ; tous portent un cierge à la main. A la fin de la procession paraît la statue de sainte Anne (statue bien faite, cette fois) ; elle est surmontée d'une sorte de baldaquin doré ; le brancard est porté par quatre femmes en costume du pays ; ces costumes sont d'une richesse dont on ne peut se faire l'idée si on ne les a pas vus. Ce n'est plus guère qu'à Sainte-Anne-la-Palue qu'on rencontre encore les robes de drap rouge chamarrées d'or et d'argent.

Signalons aussi les tambours ; il n'y a guère en Bretagne de procession sans un tambour, mais à Sainte-Anne il y en a au moins six, et l'on en voyait plus de douze, il n'y a que peu d'années ; à l'exception d'un seul, tous ceux qui battaient la caisse, dimanche dernier, portaient le costume campagnard.

Nulle part, comme dans ce beau et bon pays de Plonévez-Porzay, on n'a conservé fidèlement le vieux costume breton. Là seulement, et dans quelques paroisses limitrophes, les hommes portent encore le *bragou-braz* et laissent flotter leurs longs cheveux. Il n'y a donc pas à s'étonner si l'un de nos grands peintres contemporains, M. Jules Breton, voulant peindre un tableau qu'il a intitulé : *Une fête en Bretagne*, a peint la procession de Sainte-Anne-la-Palue (1) en faisant, avec la plus parfaite exactitude, le portrait des personnages qui figurent sur le premier plan.

Si j'ai parlé ici presqu'autant des tableaux que des pèlerinages, c'est simplement pour dire que les vrais artistes trouvent dans nos fêtes religieuses bretonnes la véritable beauté. Il est bon que nous en soyions fiers et que nous travaillions, dans la mesure du possible, à garder le caractère de nos pardons.

(A suivre).

(1) Ce tableau, que l'éditeur Goupil a fait reproduire par la photographie, a été acquis par l'empereur de Russie.

A. DE COUESNONGLE, 46, Quai de l'Odet, 46 QUIMPER.

ASSURANCES MUTUELLES DU MANS, fondées en 1828.

Paiement de Coupons. — Vente et Achat de Valeurs Françaises et Etrangères. — Souscription, sans frais, à toutes Emissions. — Gestion de Propriétés.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES C. LÉON,
rue Astor, 1, QUIMPER.

Nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs la ***Grande Mise en Vente de BLANC*** des Magasins

A LA PLACE DE LA BASTILLE

5 et 7, Faubourg Saint-Antoine. Cette Maison de premier ordre mérite la plus entière confiance.

(VOIR AUX ANNONCES)

LA PHTHISIE PULMONAIRE ET LA BRONCHITE CHRONIQUE

Ces deux terribles fleaux qui fournissent chaque année un tel appoint dans la statistique de la mortalité ont fait l'objet d'une étude spéciale par le Docteur **Jules Boyer**, ex-interne des hôpitaux. Réunir en une *seule* brochure de 160 feuillets les observations de ces maladies, depuis leurs causes, leurs symptômes, leurs diagnostics, jusqu'à leur remède, mettre le malade en mesure de se soigner lui-même, tel a été le but de ce savant praticien. Il l'a fait dans un style qui, quoique medical, n'en est pas moins à la portée de tous! Des milliers de guérisons, même dans le cas où le malade était condamné par les médecins, ont confirmé les succès de cette brochure (21e édition).

Envoi fr° **1 fr. 50.** LIBRAIRIE DU JOURNAL "*Le Petit Médecin*" **9, Cité Condorcet, PARIS**

FONDERIE DE CLOCHES

Adolphe HAVARD,
Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis

S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

GUERISON

certaine et radicale de toutes les affections de la **Peau**, même des **Plaies variqueuses dites incurables.** Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND**, Méd. sp^te, à **Melun.** — Consult. gratuites par corresp.

SAVON ANTISEPTIQUE AU
GOUDRON BORATÉ
Maladies de la peau, eczéma antiseptiques, crevasses, engelures, etc.
Fr 2 f. Fco ph^ie. Env. f° contre mdt
J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

Un catholique sincère, propriétaire du clos de Tiloll, ancien domaine des *RR. PP. Passionnistes*, à Bordeaux (Gironde), désirant contribuer à l'achèvement de l'Eglise du Sacré-Cœur, offre aux familles chrétiennes un excellent **Vin rouge de Bordeaux, garanti naturel à 125 fr.** la barrique de 225 *litres*, logé, rendu franco de port et tous droits de régie payés à la gare la plus proche du destinataire. Les bénéfices en entier seront versés à l'œuvre dont il est parlé ci-dessus.

Adresser les demandes à M. l'abbé **MERCIER**, curé du Sacré-Cœur, à Bordeaux, qui les fera parvenir à la maison expéditrice. Des échantillons seront envoyés franco sur demande.

AUTANT DE RENTES QUE DE CAPITAL

Cent pour cent de Revenu ASSURÉ

Capital Garanti avec chance de l'augmenter considérablement

Ainsi: en plus du **REVENU** de 100 0/0, un **CAPITAL** de **3,000** fr. a été augmenté

En 1884 de 3.895 francs. | **En 1886 de 4.475 francs**
En 1885 de 2.980 — | **En 1887 de 6.875 —**

Pour *Circulaire Explicative* s'adresser à la « **SPÉCULATION GÉNÉRALE** »
4, Rue Chauchat, 4, PARIS. (Maison fondée en 1878)

FABRIQUE DE VITRAUX DU CARMEL

DU MANS (Sarthe)

RUE MARIETTE, 116

MM. E. HUCHER ✻✻✻, père et fils, fondateur des ateliers en 1853.
Ancien Directeur, Successeur.

PRIX. — Les personnages en pied sur fond grisaille avec dais, de 80 fr. à 100 fr. ; les mêmes sur fond d'architecture, à 120 fr. Les grandes scènes sur fond d'architecture, de 140 fr. à 160 fr. ; les grisailles, de 30 fr. à 50 fr. le mètre carré. Les restaurations, de 150 fr. à 200 fr. le mètre carré.

TRAVAUX. — Nous pouvons citer parmi nos principaux travaux dans le département, Bannalec, Brest (Saint-Martin). Châteauneuf-du-Faou, Cléden-Poher, Douarnenez, Fouesnant, Kergloff, Kernével, Lampaul, Landerneau, Ile-Tudy, Morlaix, Penmarc'h, Plabennec, Pleyben, Plonéour-Lanvern, Plonévez-du-Faou, Pluguffan, Poullan, Pont-l'Abbé, Pont-Aven, Quimperlé, Riec, Saint-Pôl-de-Léon, Trégunc.

Fabrication des Eaux-de-Vie et Alcools de toutes Provenance:

LE DISTILLATEUR PRATIQUE

TRAITÉ de DISTILLATION par l'abbé CH. VIGNERON, curé de HUDIVILLER (M.-et-M.)
Indispensable aux PROPRIÉTAIRES. CULTIVATEURS. BOUILLEURS
Prix **2** fr. Env. franco contre mandat-poste. *Librairie Spéciale, 87, rue Roussin, PARIS*

HUILE D'OLIVE EXTRA-DOUCE VIERGE

Franco par g^de vitesse, 2f20 le k^o. Elegant Estagnon de 5 k^os, avec cachets, contre mi-poste **11f** (tarifs spéciaux pour le clergé) **Ch. LAFONT de SENAILHAC & C^ie, 18, Rue de l'Olivier.**
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'APPROVISIONNEMENTS, MARSEILLE

MIGRAINE Les Cachets Guillon

guérissent en quelques minutes les accès de ***Migraine***, les ***Maux de Tête***, les ***Rages de Dents***, etc. — 3f. la Boîte *fco*.
Phie GUILLON, 134, Bd Voltaire, PARIS, et Phies

AVIS IMPORTANT

Le **Crédit Foncier International**, 22, rue de Châteaudun, à Paris, achète les valeurs dépréciées ou sans revenu ou les échange contre des titres de grand avenir.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A LA

PLACE DE LA BASTILLE

PARIS, 5 et 7, FAUBOURG Saint-Antoine, 5 et 7

BRISSET FRÈRES, *Fournisseurs* de nombreuses PENSIONS, HOTELS, HOSPICES, Hôpitaux, Communautés, Crèches, Ouvroirs et Sociétés de Bienfaisance.

A PARTIR DU **LUNDI 3 SEPTEMBRE**

Mise en Vente EXTRAORDINAIRE de

Toiles, Blanc, Linge Confectionné, etc.

Tout le monde connaît la grande réputation de supériorité de nos **Comptoirs de TOILES et BLANC**, *aussi nous engageons* plus que jamais *notre honorable clientèle et toutes les personnes soucieuses de leurs intérêts à profiter* sans retard *des* AVANTAGES CONSIDÉRABLES *que nous offrons.*

CI-DESSOUS QUELQUES ARTICLES EXTRAITS DU CATALOGUE :

TOILE ménage pour chemises, largeur 0 m. 80 c. Le mètre	0 50	**SHIRTING** bonne qualité, larg. 85 c. Le mètre	0 35
TOILE blanche pur fil pour chemises, qualité extra, larg. 80 c. Le mètre	1 05	**CRETONNE** américaine bl. p[r] chemises et draps, larg. 65 c. Le mèt.	0 60
TOILE jaune et écrue pur chanvre, p[r] draps de ferme, largeur 90 c. Le mètre	0 95	**CRETONNE** écrue, bonne qualité, p[r] Œuvres de Bienfaisance, largeur 80 c. Le mètre	0 25
TOILE lessivée pur fil p[r] grands draps, larg. 100 c., b. qualité. Le mètre	0 75	**CRETONNE** écrue p[r] draps, b. qual., largeur 100 c. Le mèt.	0 50
TOILE blanche pur fil, pour Œuvres de Bienfaisance, larg. 70 c. Le mètre	0 55	**MOUCHOIRS** blancs pu. fil, tr. b[ne] qual. dim. 52 c. car. La douz.	2 90
SERVIETTES pur fil encadr., long. 5 c., larg. 55 c. La s.	0 15	**GUIPURE** blanche et écrue festonnée, p[r] rideaux, larg. 68 c. Le m.	0 35
SERVICES damas., linge pantière pur fil, 6 couverts. Le service	3 50	**MOUSSELINE** brochée, festonnée, découpée, bonne qual., 70 c. Le mètre	0 35
SERVICES damas., beau linge pantière, p[r] 12 couv. Le service	15 00	**LINON** BATISTE COTON, apprêt souple, bonne qualité, larg. 1 m. 20, pour aubes et rochets. Prix : 1 45, 1 25 et	0 95
NAPPES damas. écrues, linge pantière, 125 carrés. Prix	1 15	**LINON** BATISTE FIL tr. b[ne] qual., larg. 80 c. Prix : 1 90, 1 75 et	1 25
NAPPES damassées écrues, bonne qual. dim. 1 m. 60 carrés. La nappe	2 45		
TABLIERS de cuisine toile bleue grand teint toutes tailles, larg. 1[m]05 Le tablier	1 10		
TORCHONS fil bonne qualité, avec liteaux rouges bon teint, largeur 45 × 58. Le mètre	0 25		
TORCHONS beaux liteaux rouges, q. extr., larg. 65 c. Le m.	0 65		
DRAPS cretonne écrue, bonne q[le], long. 2[m] 75, larg. 1[m] 60. Le drap	1 75		
DRAPS cretonne écrue, très bonne qualité long. 3 m., larg. 1 m. 80, pour Œuvres de Bienfaisance. Le drap	2 75		
DRAPS toile jaune et crémée, longueur 3 m., largeur 2 m., pour Œuvres de Bienfaisance. Le drap	4 90		
DRAPS toile crémée pour pensions, bonne qual., sans couture, long. 2 m. 75, largeur 1 m. 60 Le drap	3 50		
TAIES d'oreillers en beau coton écru ou en shirting, 5 boutons. 70 c. carrés La taie	0 45		
COUVRE-LITS Tricot blanc, franges de 4 côtés, longueur 2 m. × largeur 1 m. 50. Prix	4 75		

Dans l'intérêt des ressources de plus en plus restreintes du clergé, nous avons cherché et obtenu de nos meilleurs fabricants de ***grands sacrifices*** *sur tous les articles concernant les* **ORNEMENTS d'ÉGLISES.**

AUBES guip., rich. dessins, en 3 séries, h[r] 1[m], larg. 3[m] 30. Prix : 9, 6 50 et	4 50	**COUVERTURES** mi-laine grise, pour Œuvres de bienfaisance, long. 1[m]60, larg. 1[m] 10. Prix	1 45
AUBES tulle brodé, points Bruxelles, très riches, hauteur 1 m., largeur 3 m. 50. Prix : 29, 5, 19, 13 et	8 50	**COUVERTURES** laine blanche, 2[m]25 × 1[m]60. Prix	9 75
ROCHETS guipure, bonne qualité, en 3 séries haut. 60 c., larg. 3 m. Prix : 9 50, 6 50, 4 50, 3 50 et	2 75	**MERINOS** NOIR pure laine, chaîne d[le] p[r] soutanes, larg. 1[m] 20. Prix	2 95
		ANACOSTE rouge et violet p[r] robes d'enf. de chœur, larg. 1[m] 20. Prix	2 45
		COUVRE-PIEDS ouatés et piqués, bonne qualité, pour grands lits, long. 2[m], larg. 1[m] 60. Prix	7 90

ENVOI FRANCO : *CATALOGUES, ÉCHANTILLONS et tout achat à partir de* **25 fr.**, Literie exceptée.

3[e] Année. Vendredi 7 Septembre 1888. N° 36.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Fêtes du Folgoat ; Le Fou du Bois et Notre-Dame du Folgoat (poésie) ; Souscription pour le Couronnement ; Nomination dans le Clergé ; Ploudaniel ; Subvention aux écoles libres. — *II. Nouvelles du Monde catholique :* Rome : Fêtes jubilaires ; Indulgence ; Décret du Saint-Office ; La Franc-Maçonnerie ; La cause de Jeanne-d'Arc ; Les Guérisons à Lourdes ; Le Sultan et les Sœurs ; Admissions à Saint-Cyr. — *III. Documents historiques* (suite). — *IV. Annonces.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 9 Septembre. — 16[e] Dimanche après la Pentecôte : Office du Saint-Nom de Marie, double-majeur, blanc. — A Vêpres, mémoires de s. Nicolas Tolentin et du Dimanche.

Lundi 10. — S. Nicolas Tolentin, double, blanc.

Mardi 11. — Office de l'Octave.

Mercredi 12. — Office de l'Octave.

Jeudi 13. — Office de l'Octave.

Vendredi 14. — Fête de l'Exaltation de la Croix, double-majeur, rouge.

Samedi 15. — Octave de la Nativité de la bienheureuse Vierge Marie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Lanmeur.... 9, 10, 11, 12, 13 et 14 septembre.
Plouzévédé... 15 septembre.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

AVIS. — A l'occasion des fêtes du couronnement de Notre-Dame du Folgoat, la *Semaine* paraît deux jours plus tôt.

Le Folgoat. — Il n'a rien été changé au programme arrêté, nous ne le redonnons ici pour ceux qui l'auraient égaré.

Vendredi 7 septembre, à 4 heures, réception de Nos Seigneurs les Evêques, procession avec la Vierge à couronner, vêpres sur l'estrade, sermon breton par M. le chanoine Favé, curé de Plouguerneau, bénédiction des Evêques, retour du cortège à l'église.

Le soir, à 8 heures 1/2, procession aux flambeaux, illumination de l'église et du clocher.

L'église sera ouverte toute la nuit aux pèlerins. Les messes commenceront à trois heures.

Samedi 8, à 9 heures 1/2, le cortège des Evêques et des prêtres se formera dans la cour des Frères pour se rendre à l'estrade. L'association de la jeunesse catholique marchera derrière les Evêques et les entourera. Une place spéciale lui sera réservée près de l'estrade du côté de l'épitre.

Dix heures, messe pontificale chantée par Son Eminence Monseigneur l'Archevêque de Rennes.

Discours de Mgr Freppel, Evêque d'Angers : il sera prononcé près de la Statue vénérée ; couronnement par Son Eminence le Cardinal : retour du cortège dans la cour des Frères.

Vers 1 heure 1/2, le cortège se reformera dans le même ordre que le matin; à 2 heures, vêpres pontificales à l'estrade, sermon breton par M. le chanoine Cloarec, curé de Saint-Louis de Brest, bénédiction du Saint-Sacrement.

Dimanche 9, dix heures, messe pontificale à l'estrade, sermon breton par M. l'abbé Kervella, vicaire à Plouguerneau ; 2 heures, vêpres pontificales, bénédiction du Saint-Sacrement, *Te Deum*.

***

Au moment de mettre sous presse, nous recevons ce télégramme :

« S. E. le cardinal Place donnera la Bénédiction Papale. »

***

Messieurs les commissaires, prêtres et laïques, voudront bien se rendre dans la cour des Frères, le jour du couronnement, à 7 heures précises, pour y recevoir de M. l'abbé Roull les instructions qui les concernent, et assureront le bon ordre.

Les Religieuses et les seules Dames qui ont travaillé à Lesneven, Lannilis, Brest, Landivisiau, Landerneau et Quimper aux préparatifs de la fête, auront des places gardées près de l'estrade, du côté de l'Evangile. Elles y accéderont par une porte placée près de la tribune des musiciens.

Le Fou du bois et Notre-Dame du Folgoat.

Misérable et chétif, privé même de langes,
Un enfant sommeillait au hameau de Kergor,
Tandis que, souriant, un blanc cortége d'anges
Essayait à son front une couronne d'or.

Dans la triste demeure, autour de cette couche,
Nul rêve de bonheur jamais ne voltigea ;
Mais sa mère, posant sa lèvre sur sa bouche,
Lui murmurait tout bas un *Ave Maria*.

Puis, un jour, Salaün ne trouva plus sa mère
Qui pleura bien souvent quand il disait: Du pain!
Il se mit à genoux au seuil de la chaumière...
« Mon Dieu, s'écria-t-il, protégez l'orphelin! »

Là, sur la terre nue, il appuyait sa tête,
Comme autrefois Jésus, le Divin Rédempteur,
Et les oisifs du monde, en courant à la fête,
Lui jetaient à la hâte un sourire moqueur.

Car, pour vivre, il n'avait que la mûre sauvage,
Et, toujours recueillis au détour du chemin,
Les restes oubliés du trop riche héritage,
Quelques maigres épis qu'il froissait dans sa main.

Mais parfois, cependant, poussé par la misère,
Au seuil de l'opulence il s'arrêtait le soir,
Sans cesse répétant pour unique prière :
« Salaün mangerait un morceau de pain noir... »

Il avait son pain noir, et, sa besace pleine,
Le pauvre de Marie, heureux et triomphant,
Doucement appuyé sur son bâton de chêne,
Le long des seigles verts s'en allait en chantant.

Le voici de retour dans sa chère retraite.
A la source bénie il a trempé le pain
Dont il garde une part, et l'autre qu'il émiette
Des oiseaux ses amis formera le festin.

Ils viennent sur ses doigts, s'abreuvent sur sa bouche,
Lui laissant dans leur vol d'harmonieux adieux,
Et Salaün revoit l'aérienne couche
Que lui font des rameaux enlacés deux par deux.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Mollement balancé sur la branche fleurie
Dont le pieux essor l'emporte vers le ciel,
Il jette à tous les vents le saint nom de Marie
Pour sa lèvre plus doux que la goutte de miel.

Il reposait un soir, incliné sur la pierre,
Et sur sa bouche encor se jouait un souris
Qu'il devait achever sur le sein de sa mère...
Il avait bien souffert, et Dieu l'avait repris.

Au pied d'un arbre vert sa fosse fut creusée...
Sur le pauvre idiot la terre retomba,
Et le gazon naissant, humide de rosée,
Sous des genoux amis jamais ne se courba.

Mais Dieu se souvenait : Un jour, touchant prodige !
Sur le tertre sauvage un beau lis s'éleva,
Et deux mots dans la fleur qui couronnait la tige
Formaient en lettres d'or un *Ave Maria*.

Tout le pays bientôt vint à l'humble ermitage...
On creusa de nouveau. Paraissant endormi,
Salaün conservait un radieux visage,
Et de sa bouche, enfants, le lis était sorti.

Aux épaules de Jean la fière et chaste hermine
Brillait alors. Barons de l'orgueilleux castel,
Pleins de foi sous l'airain qui bardait leur poitrine,
Et fils de ces croisés qui virent le Carmel ;

Manants, serfs attachés à la motte de terre,
Ouvriers inconnus qui, courant le Léon,
Secouaient un instant leurs pieds gris de poussière,
Pour tailler une croix dans le dur Kersanton ;

Chacun pour l'Idiot voulut sculpter sa pierre...
L'un donna son travail, l'autre donna son or,
Et bientôt vers le ciel monta le sanctuaire
Où nos vaillants Bretons s'agenouillent encor.

O gracieux chef-d'œuvre, éclos au moyen-âge
Sous un souffle chrétien tout imprégné d'amour,
Où le barde et l'artiste, oiseaux de doux passage,
A ton ombre venaient s'inspirer tour à tour !

Je ne vois que débris de pierres ciselées,
Où le pâtre s'asseoit, fatigué du chemin,
Granits épars, ravis aux flèches cannelées,
Et qui gênent parfois le pied du pèlerin.

Ah ! sur le Folgoat passa la main du crime
Mutilant à plaisir nos autels et nos croix...
Maudits soient les pervers ! De la base à la cime,
Sculptures, chapiteaux croulèrent à leur voix.

C'est que l'homme d'Armor, sous son habit de bure,
Ne sent plus dans son cœur les mêmes battements,
Et la foi des aïeux, qui rayonnait si pure,
S'obscurcit chaque jour au front de leurs enfants.

Bretons, soyons chrétiens et dignes de nos pères,
Et, les pieds nus, armés de la branche de houx,
Étalant sans rougir les grains de nos rosaires,
Allons sur nos vieux Saints plier les deux genoux !

Bretons, au Folgoat ! C'est là que la Madone
Fait éclore pour vous le lis mystérieux
Qui doit, tout parfumé, briller dans la couronne
Que Salaün vous tresse à la porte des cieux.

Sur l'autel ébranlé déposons notre offrande !
Rendons au Folgoat son antique splendeur !
C'est la France d'alors qui brisa la légende...
La Bretagne saura réparer son erreur.

L'Abbé J.-M. Kerbiriou.

Nous rappelons qu'à l'occasion du couronnement, il a été frappé de belles médailles, et imprimé de ravissantes images de Notre-Dame du Folgoat. Elles ont été trouvées si parfaites, que la commande faite à l'éditeur a été immédiatement doublée.

SOUSCRIPTION

POUR LE COURONNEMENT DE NOTRE-DAME DU FOLGOAT

Troisième Liste

Mme Kiggen, de Paris	100 f.	» c.
M. Bergot, chanoine (de Lesneven)	25	»
M. de Calan, chanoine	20	»
M. Goarnisson, chanoine honoraire	20	»
M. Ollivier, chanoine, supérieur du Grand-Séminaire	20	»
Les Pères Jésuites de Brest	20	»
Les Pères Jésuites de Quimper	20	»
La Maison Saint-Joseph, de Saint-Pôl-de-Léon	15	»
Une Communauté religieuse	10	»
Les Sœurs et les enfants de la Providence (2e versement)	9	»
Une anonyme	5	»
M. Le Goff, recteur de Plounévez-Lochrist	5	»
Un anonyme	2	»
Total de la 3e liste	271 f.	» c.
Report des listes précédentes	324 f.	50 c.
Total général	595 f.	50 c.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Nomination. — M. l'abbé Brénéol, recteur de Ploudaniel, a été nommé chanoine honoraire.

PLOUDANIEL. — Le temps nous manque pour donner un compte-rendu détaillé de la belle fête de dimanche dernier.

Monseigneur a nommé chanoine le si digne et si vénéré prêtre, pasteur de cette bonne paroisse depuis plus de 45 ans. Cette nouvelle a rempli de joie tout le monde ; c'est la consécration d'une belle vie, pleine d'œuvres et de mérites.

Le bonheur d'accueillir pour la première fois leur évêque, la joie de voir leur vieux recteur revêtu des insignes de sa dignité par Monseigneur lui-même, et la légitime fierté d'avoir élevé une belle école chrétienne avaient attiré une foule immense aux offices.

Monsieur le chanoine Favé, doyen des prêtres de la paroisse, a dit, en termes émus ce que tous ressentaient dans le moment, et remercié Monseigneur de l'honneur qu'il faisait à M. Brénéol et à la paroisse.

La messe a été chantée par M. le chanoine Kervennic, curé-doyen de Lesneven.

Mgr Lamarche était assisté au trône par MM. les chanoines Brénéol et Favé, et Mgr du Marhallac'h, par MM. Abjean, curé de Saint-Thégonnec, et Roull, principal du collège de Lesneven.

Avant les vêpres la procession s'est rendue à l'école, où a eu lieu cette belle cérémonie de la bénédiction, qui émeut toujours ceux qui savent les angoisses passées, les sacrifices faits si généreusement et les craintes de l'avenir.

M. Favé a dit tout cela en quelques mots qui ont porté, et avec la véritable éloquence, celle du cœur.

L'école est très belle et digne de Ploudaniel. Dieu veuille la rendre prospère, et elle le sera, si seulement on la laisse ouverte et libre.

Subventions municipales aux écoles libres. — Le Conseil d'Etat, répondant à une demande d'avis formulée par les ministres de l'intérieur et de l'instruction publique, sur la question de savoir si les communes peuvent s'autoriser de l'article 145 de la loi municipale du 5 avril 1884 pour subventionner les écoles privées, s'est prononcé pour la négative.

Avant que cet avis du Conseil d'Etat fût formulé, une consultation de M. d'Herbelot, ancien avocat général, établissait péremptoirement le droit des communes à subventionner les écoles libres, et un peu après le texte d'un jugement reconnaissait ce droit.

Faut-il s'étonner que le Conseil d'Etat, consulté par les ministres de l'intérieur et de l'instruction publique, soit d'un autre avis ? Depuis son renouvellement, le Conseil d'Etat actuel n'a cessé de seconder le gouvernement dans son entreprise de laïcisation scolaire. C'est pour cela qu'il avait été institué : il fait sa besogne. Ce n'est plus le temps du droit.

Devant une pareille situation, il importe d'appeler l'attention des catholiques sur la note suivante, qui a tout le caractère d'une consultation juridique, elle les guidera pour résister aux empiètements des laïcisateurs. Nous en trouvons le texte dans l'*Univers* du 1er septembre.

« L'article 145 de la loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale porte qu'une commune est maîtresse de ses dépenses facultatives quelles qu'elles soient, et sans avoir à craindre des annulations de crédit de la part de l'autorité supérieure toutes les fois que, sans recourir à aucune ressource extraordinaire, il lui reste des excédents de recettes après le paiement de toutes ses dépenses ordinaires ou extraordinaires, facultatives ou obligatoires. Dans cette situation financière privilégiée, une commune peut subventionner un hospice, un concert, un théâtre, etc., etc. ; on a pu penser qu'elle pourrait de même subventionner une école libre, chrétienne et congréganiste, et les jurisconsultes de la société générale d'éducation et d'enseignement se sont, en effet, plusieurs fois prononcés en ce sens.

« La passion et l'esprit sectaire de l'administration se sont émus de ces décisions qui pouvaient aider la générosité des catholiques à sauver quelques-unes de leurs écoles, et le Conseil d'Etat, consulté par les ministres de l'instruction publique et de l'intérieur, vient d'émettre un avis qui excepte les écoles chrétiennes des œuvres que peuvent subventionner les conseils municipaux. Comme il est impossible de lire cette exception monstrueuse dans l'art. 145 de la loi municipale, dont la disposition est absolument générale, le Conseil d'Etat, docile aux inspirations ministérielles, se borne à raisonner avec l'art. 2 de la loi du 30 octobre 1886 sur l'organisation de l'enseignement primaire, et soutient que toute école fondée, entretenue ou *subventionnée* par une commune est nécessairement une école publique. Or, si l'art. 2 qualifie ainsi les écoles *fondées et entretenues*, il ne tient pas le même langage en ce qui concerne les écoles simplement *subventionnées*, si bien que le raisonnement des auteurs du dit avis repose sur un mot qu'ils ajoutent de leur propre autorité à la loi. Juridiquement, il est impossible d'admettre de pareils procédés de discussion, et jamais, jusqu'ici, on n'a soutenu qu'un établissement quelconque, subventionné par une commune, devînt un établissement communal.

« Plusieurs de nos amis, appartenant à des conseils municipaux conservateurs, nous ont demandé quelle pouvait être l'autorité de cet avis du Conseil d'Etat. Les avis du Conseil d'Etat ne peuvent pas être confondus avec la loi, qu'ils ne peuvent ni modifier ni refaire, ni supprimer. Lorsqu'ils émanent d'un Conseil d'Etat éclairé et indépendant, ils peuvent avoir une autorité doctrinale considérable, mais ils n'ont pas une autorité légale. Nous ne chercherons pas l'autorité doctrinale qui peut appartenir aux

Archives diocésaines de Quimper et Léon

avis du Conseil d'Etat actuel ; mais, en tout cas, nous ne pouvons pas leur accorder une force légale. Ils ne s'imposent pas aux tribunaux, pas même au Conseil d'Etat lui-même ; et, sur la question qui nous occupe, chaque commune a le droit de réclamer et d'obtenir une décision particulière, après un débat contradictoire qui ne laissera pas la parole seulement aux ministres et à leurs agents. Nous engageons donc nos amis à ne pas renoncer aux subventions en faveur des écoles libres, et, si ces crédits sont annulés par les préfets, à en demander le rétablissement par les voies ordinaires, c'est-à-dire recours au ministre, puis au Conseil d'Etat, *jugeant* cette fois au *contentieux*.

« On verra comment il se débarrassera alors des arguments très sérieux qui seront produits devant lui. »

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — *Le Jubilé sacerdotal.* — La dernière période des fêtes jubilaires commence, en ce mois de septembre, par une série de nouveaux pèlerinages qui continueront jusqu'à la fin de l'année, époque où le Souverain Pontife couronnera ces fêtes de la foi et de la piété filiale par la béatification solennelle des deux martyrs Perboyre et Chanel, et du vénérable Ancina, l'un des premiers disciples et des plus fidèles imitateurs de saint Philippe de Néri.

L'Eglise triomphante sera ainsi particulièrement associée, comme elle l'a été au commencement de cette année jubilaire, aux fêtes et aux prières de l'Eglise militante. C'est aussi pour associer l'Eglise souffrante aux bienfaits de ces prières, en vertu de la communion des saints, que le Souverain Pontife a décidé que le dernier dimanche de septembre, 30 du mois, une messe solennelle des défunts serait dite dans toutes les églises du monde entier.

***

Indulgence. — Par rescrit du 4 mai 1888, Notre Très Saint-Père le Pape Léon XIII a daigné accorder à perpétuité une indulgence de *cinquante* jours applicable aux défunts, à tous les fidèles, *chaque fois* qu'ils réciteront, d'un cœur contrit et avec dévotion, l'oraison jaculatoire : « *Deus meus et omnia* : Mon Dieu et mon tout ! »

***

Décret du Saint-Office. — La Sacrée Congrégation du Saint-Office vient de condamner une visionnaire, Mathilde Marchat, du diocèse de Chartres, laquelle prétendait recevoir de Notre-Seigneur et de la Sainte-Vierge des révélations ayant surtout pour objet l'établissement à Loigny d'une communauté dite des Epouses

du Sacré-Cœur de Jésus pénitent. Mgr l'Evêque de Chartres avait déjà condamné cette visionnaire, qui avait refusé de se soumettre.

La Franc-Maçonnerie maîtresse du pouvoir en Italie et en France. — Il n'y a personne qui n'ait pu remarquer cette coïncidence : en France et en Italie on fait, en même temps, une guerre acharnée à l'Eglise catholique.

Dans les deux pays, on publie de faux rapports contre le fonctionnement des écoles libres : peu importe que la fausseté de ces rapports soit prouvée par des documents irréfragables et les aveux mêmes des fonctionnaires intéressés : *Mentez, mentez toujours, il en restera bien quelque chose.*

Des deux côtés, les passions anti-cléricales se donnent libre carrière dans les Chambres législatives, et cela sans aucune raison apparente, sous l'impulsion seulement de la haine vouée à l'Eglise de Jésus-Christ.

Des deux côtés, on mène tambour battant, au milieu du bruit et du désordre, la discussion de lois injustes et mal bâclées, ne visant à autre chose qu'à dépouiller les catholiques, peu à peu, de tous leurs droits.

Tout récemment, n'entendait-on pas partir des bancs ministériels de la Chambre italienne d'indignes railleries, de basses insultes, contre le Chef auguste de l'Eglise ? Et ces railleries, ces insultes, au lieu de soulever des protestations, étaient reçues avec des applaudissements par une Chambre servile et animée des plus mauvaises préventions.

Il y a donc, en ce moment, une recrudescence des passions franc-maçonniques en France et en Italie.

A quoi devons-nous attribuer cette recrudescence ? Aux ordres formels donnés par les chefs de la Secte. Depuis longtemps, elle a concentré tous ses efforts sur ces deux malheureux pays où l'épouse de Jésus-Christ compte un plus grand nombre d'enfants, et ses meilleurs enfants. Et aujourd'hui la voilà au pouvoir !

L'Eglise, c'est pour elle « l'ennemi » qu'il faut détruire à tout prix. Or, en ces temps derniers, l'Eglise s'est vue entourée de splendeurs nouvelles ; son prestige a grandi : son pouvoir s'est accru ; elle n'a pas interrompu, un seul instant, sa marche victorieuse ; elle a parcouru, l'une après l'autre, toutes les contrées du monde, recueillant partout des témoignages de la plus profonde vénération et recouvrant son ascendant divin diminué, en quelques endroits, par les longs efforts de la Loge et ses manœuvres déloyales. Telle est, croyons-nous, une des grandes raisons de cette recrudescence ; une autre, c'est la confiance inébranlable des catholiques. En voyant la Secte se servir contre eux de ses armes les plus cruelles et les plus honteuses, ils se rient de tous ses efforts ; ils ont les promesses de Jésus-Christ et ils sont assurés, que, quand il plaira à Dieu, l'astre de la justice et de la paix resplendira de nouveau sur le monde.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

D'ailleurs, plusieurs symptômes consolants nous confirment, à l'heure actuelle, dans cette douce espérance : la prudence et la sagesse indéfectibles de notre bien aimé Pontife Léon XIII ; la fermeté toujours croissante des bons ; le discrédit plus profond où tombe chaque jour la Franc-Maçonnerie. En ce moment, elle est comme acculée à un domicile forcé en France et en Italie ; mais, espérons que les aveugles d'aujourd'hui ouvriront aussi, enfin, les yeux à la lumière.

Voici des déclarations bien nettes recueillies dans des journaux protestants et allemands : « Le côté ridicule et odieux de la « Franc-Maçonnerie apparaît au grand jour. Maintenant la Loge « est discréditée non-seulement aux yeux des chrétiens, mais « aussi aux yeux des radicaux, des socialistes et du peuple. Ils « savent que le voile maçonnique couvre la corruption et la domi- « nation au profit de la bourgeoisie impie. La Franc-Maçonnerie « n'est, au fond, qu'un horrible mélange d'athéisme, de juiverie « et d'intérêts particuliers. Quand elle sera bien connue, elle aura « vécu. »

La Cause de Jeanne d'Arc. — La cause de Jeanne d'Arc, l'immortelle libératrice de la France, n'est pas oubliée. Le 24 juin, le Révérendissime Père Général des Franciscains a adressé au Saint-Père une lettre postulatoire dans laquelle Sa Paternité rappelle les relations de l'Ordre séraphique avec la Pucelle d'Orléans. Les Frères Mineurs furent toujours les protecteurs de Jeanne pendant sa vie et les défenseurs de sa mémoire après sa mort. C'est aux Frères Mineurs de Neufchâteau que la Pucelle se confessa et soumit ses visions célestes ; et c'est d'eux aussi qu'elle reçut la confirmation de sa mission surnaturelle. Les Franciscains vinrent ensuite à Chinon témoigner en sa faveur et furent choisis par le roi Charles VII pour aller à Domrémy faire une enquête sur les antécédents de l'envoyée de Dieu. C'est un Frère Mineur qui fut aussi, pendant sa mission guerrière, son confesseur et l'un de ses chapelains.

Les relations multiples de Jeanne avec l'Ordre de Saint-François ont fait penser, non sans fondement, qu'elle appartenait elle-même à son Tiers-Ordre séculier. Enfin, après la mort de l'héroïne, l'un de ses plus énergiques défenseurs fut encore un Franciscain, le Vénérable cardinal Elie de Bourdeille, archevêque de Tours, qui, par sa *défense de la Pucelle*, hâta la révision de l'inique procès dont Jeanne fut la victime, et amena enfin sa complète réhabilitation par l'autorité du Saint-Siége.

Tel est le sens de cette importante supplique, dont nous traduisons les dernières lignes :

« La glorification de Jeanne, si dans sa sagesse, Votre Sainteté daigne l'ordonner, sera pour la société contemporaine, dévorée par la plaie du septicisme et du naturalisme, la confirmation du

surnaturel qui brilla dans l'humble paysanne, et sans lequel on ne peut expliquer le succès de sa mission. »

Les guérisons du pèlerinage national. — Sous ce titre, nous lisons dans le *Journal de Lourdes*, numéro du 26 août :

« Une coutume regrettable, relative aux guérisons du Pèlerinage national, s'est introduite dans la presse religieuse.

« Il faut, pour contenter la pieuse curiosité des foules, parler des malades qui ont obtenu la guérison de leurs maux à la Grotte, sans attendre le temps où les faits auront revêtu un caractère de véritable authenticité et seront entourés de tous les témoignages que doit demander la saine critique.

« Nous déplorons cette habitude, mais nous sommes obligé de subir les exigences qu'elle a créées.

« Seulement, qu'on le sache bien : en employant le mot « miraculés », nous n'entendons nullement dire que de *réels* miracles aient été reconnus, et en indiquant un certain nombre de guérisons ou d'améliorations, nous ne prétendons, en aucune façon attester qu'elles ne seront suivies ni de rechute ni de récidive. Nos notes peuvent devenir le point de départ de sérieuses enquêtes et d'études approfondies : on aurait tort de leur accorder plus d'importance...

« L'année dernière, si nous avons bonne mémoire, dix ou douze médecins prirent part à l'examen des miraculés du Pèlerinage national.

« Cette année, une vingtaine ont trouvé place dans la salle des constatations.

« Un tel progrès nous rend vraiment heureux.

« Le désir de Léon XIII est que les faits de Lourdes soient pesés au poids de la science. Le concours de nombreux praticiens, qui consentent à faciliter la tâche du Docteur de la Grotte, correspond parfaitement à ce désir, et il semble que la Providence arrange les choses de manière à entourer d'une lumière plus éclatante, conformément aux souhaits du Pape, les événements qui ne cessent de s'accomplir aux Roches de l'Immaculée.

« L'ensemble des grâces qui s'y multiplient, les faveurs miraculeuses qu'on y obtient, tout cela a pour but la conversion d'un monde habitué, hélas ! à croire seulement aux affirmations de la science.

« Quand un pèlerinage de savants viendra prier sur les bords du Gave, l'incrédulité sera vaincue.

« Beaucoup de médecins s'occupent déjà, sans trop s'en rendre compte, à préparer ce mouvement décisif, que nous attendons avec confiance.

« Nous demandons à notre bonne Mère de les rendre chaque jour plus nombreux, et d'attirer sur eux les bénédictions de son divin Fils ! »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Sultan et les Sœurs de charité. — On écrit de Constantinople qu'un musulman de la classe inférieure avait été condamné à mort pour un délit peu grave.

Ce malheureux était père de huit enfants.

Dès que les Sœurs de Saint-Vincent de Paul eurent appris cette condamnation, elles se rendirent au palais, où elles demandèrent une audience au Sultan. Celui-ci, averti de leur présence, ordonna de les faire entrer.

Il écouta avec affabilité la requête des Religieuses, et leur dit :

— Puis-je refuser quelque chose au zèle généreux qui met dans le cœur de telles pensées? Veuillez suivre cet officier ; il va vous conduire à la prison, où vous aurez la joie de délivrer vous-mêmes votre protégé.

Et, comme les Sœurs de Charité se retiraient attendries, le Sultan ajouta :

— N'oubliez pas le chemin de ce palais. Chaque fois que vous aurez quelque grâce à me demander, les portes vous en seront ouvertes, à vous les anges de la miséricorde.

Saint-Cyr. — Voici, les appréciations d'un journal très républicain au sujet des derniers examens d'admissibilité pour Saint-Cyr ; — c'est la *France militaire* qui parle :

« Les élèves de l'établissement catholique de la rue des Postes ont remporté un tel succès sur leurs camarades des lycées de Paris dans le concours à l'admissibilité à l'école de Saint-Cyr, que M. le recteur de Paris ne peut se désintéresser de la question.

« Les parents qui font préparer leurs fils dans les lycées ont droit, il nous semble, à des résultats plus en rapport avec les énormes sacrifices qu'ils s'imposent.

« Les divisions pour la préparation à Saint-Cyr ne devraient être confiées qu'à des hommes encore jeunes, d'un mérite incontestable et d'une science à toute épreuve. On éviterait ainsi de voir les établissements de l'Etat battus par les collèges libres. »

Suit, dans la *France militaire*, une charge à fond contre l'*Alma Mater* qui ne sait pas organiser des cours préparatoires suffisants et qui se laisse infliger par les collèges libres les échecs les plus humiliants. La *France militaire* en est tellement marrie qu'elle déclare ne pas vouloir citer des chiffres. Elle se borne à signaler le fait à M. le recteur, « avec l'espoir qu'il saura prendre les mesures nécessaires pour y remédier. »

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution (suite).

Prestation du Serment.

(Janvier-mars 1791)

DISTRICT DE CHATEAULIN.

LISTE DES ECCLÉSIASTIQUES QUI ONT PRÊTÉ LE SERMENT DU 27 NOVEMBRE 1790.

Châteaulin. — Le Coz, curé ; Le Bourhis, vicaire.
Cast. — Le Baut, curé.
Dinéault. — Falher, curé ; Riou, vicaire.
Saint-Coulitz. — Poho, curé (se rétracta 15 jours après).
Argol. — Le Jolec, curé ; Palud, vicaire.
Trégarvan. — Le Pelliet, vicaire.
Landévennec. — Riou, curé.
Telgruc. — Gloaguen, curé ; Louboutin, vicaire.
Roscanvel. — Le Pavec, vicaire.
Gouézec. — David, curé.
Locronan. — Le Houarner, curé.
Plonévez-Porzay. — Le Maitre, curé ; Le Bot, vicaire.
Quéménéven. — Le Gall, curé ; Coatmen, vicaire.
Plomodiern. — Le Coëdic, curé ; Kerauterff, vicaire.
Ploéven-Porzay. — Savina, curé ; Coroller, vicaire.
Saint-Nic. — Le Nir, curé ; Le Hars, vicaire.

ÉTAT DES ECCLÉSIASTIQUES QUI N'ONT PAS FAIT LE SERMENT DU 27 NOVEMBRE 1790 (1).

Cast. — Le Gall, vicaire.
Brasparts. — Le Bihan, curé : Le Lay, vicaire ; Quéméner, vicaire à Saint-Rivoal.
Lannédern. — Flahec, curé ; Bourlès, vicaire.
Loqueffret. — Floutier, vicaire.
Crozon. — D'Oixant, curé ; Meillard, vicaire.
Camaret. — Le Marchand, curé ; Troniou, vicaire.
Roscanvel. — Graveran, curé.
Gouézec. — Bozec, vicaire.
Edern. — Le Pennec, curé ; Gouézec, vicaire ; Kerdanet, vicaire de Guelleven.
Lothey. — Le Cann, curé.

---

(1) L. 72.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Saint-Thois. — Hervé, curé ; Cajan, vicaire.
Locronan. — Piclet, curé.
Plonévez-Porzay. — Le Garrec, vicaire de Kerlaz.
Pleyben. — Tranvoez, curé ; Guezengar, vicaire ; Plassart, vicaire du Cloître.
Lennon. — Bannalec, curé ; Le Goff, vicaire.
Saint-Ségal. — Quiniquidec, vicaire.
Lopérec. — Morvan, curé ; Guillard, vicaire.

DISTRICT DE LANDERNEAU.

Dans ce District, la Constitution civile du Clergé n'eut pas un meilleur accueil que dans les autres parties du département. Le clergé de la ville de Landerneau n'attendit pas pour manifester son sentiment que le serment lui fut déféré (1). Dès le 3 janvier 1791, en séance du Directoire du District, le Procureur-Syndic s'écriait :

« La voix publique vous a appris qu'un moine audacieux et fanatique a osé, avant-hier (1er janvier), proférer, dans la chaire de la principale église de cette ville, des maximes contraires à la Constitution. Le pasteur et quelques prêtres de la même église ont donné le lendemain une scène aussi scandaleuse qu'imprévue, en s'opposant à la lecture de la proclamation (14 décembre 1790) que l'Administration du Département a cru devoir faire imprimer et promulguer pour prémunir le peuple contre les insinuations coupables et intéressées du clergé antipatriote.

« Il est temps, Messieurs, d'arrêter des résolutions rigoureuses. Je requiers, pour le moment, que vous ordonniez au gardien des Capucins de cette ville (c'est le prédicateur effréné que je vous dénonce) de vous remettre le manuscrit du sermon qu'il a prononcé avant-hier, afin de prendre telles conclusions que le respect dû à la religion et à l'ordre nécessiteront, et en faisant appeler les personnes présentes à la prédication, parmi lesquelles on m'a désigné quelques personnes recommandables, et notamment Goury, officier municipal, Robert, médecin, Paul et René Poisson, négociants, et Adam, huissier.

« Je requiers qu'il soit également informé des oppositions indécentes et tumultueuses apportées par le pasteur et quelques prêtres de Saint-Houardon à la promulgation de la proclamation du Département.

« Le Directoire, applaudissant au zèle et à l'activité du Procureur-Syndic, est d'avis qu'il convient de laisser la Municipalité agir, de la surveiller cependant, si elle tardait trop longtemps à agir. »

(1) Registre des séances du District de Landerneau.

ÉTAT, AU 26 AVRIL 1791, DES ECCLÉSIASTIQUES DU RESSORT QUI ONT PRÊTÉ LE SERMENT ORDONNÉ PAR DÉCRET DU 27 NOVEMBRE 1790.

Landerneau. — Pillet, vicaire à Saint-Julien ; Le Corre, aumônier de l'hôpital ; Thomas et Leyer, prêtres ; P. Alexis, gardien des Récollets, élu à Loperhet le 27 février ; P. Fidèle, vicaire des Récollets ; P. Pascal, discret.
Le Faou. — Jacques Jourdren, vicaire ; Jean-François Porlodec, prêtre, Lachapelle, vicaire ; Guillaume Fily, prêtre, ci-devant vicaire à La Forêt.
Sizun. — Yves Le Gall, ex-vicaire.
Commanna. — Yves Stéphan, vicaire.
Pont-Christ. — Ursin Le Gall, vicaire, jeune ecclésiastique recommandable par son patriotisme, n'a pas cinq ans de prêtrise.
Hanvec. — Marchand, prêtre.
Hôpital-Camfrout. — François Cren, vicaire desservant.
Plougastel. — Claude Le Gléau, prêtre.
M. le curé de Saint-Thonan et MM. les vicaires de Saint-Eloy, Lanvoy et Logonna-Quimerc'h ont prêté le serment, mais avec restriction.
Certifié véritable à Landerneau, 1er mars 1791.

(A suivre).

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES C. LÉON, rue Astor, 1, QUIMPER.

AUTANT DE RENTES QUE DE CAPITAL
Cent pour cent de Revenu ASSURÉ
Capital Garanti avec chance de l'augmenter considérablement
Ainsi : en plus du REVENU de 100 0/0, un CAPITAL de 3,000 fr. a été augmenté
En 1884 de 3.895 francs. | En 1886 de 4.475 francs
En 1885 de 2.980 — | En 1887 de 6.875 —
Pour Circulaire Explicative s'adresser à la « SPÉCULATION GÉNÉRALE »
4, Rue Chauchat, 4, PARIS, (Maison fondée en 1878)

PINCE-NEZ NE TOMBANT JAMAIS DU NEZ Remplaçant les Lunettes. Vendu partout 7 fr. Prix : 4 fr. Toutes Vues *Indiquer l'âge suffit.* Envoi *franco* contre mandat-poste. Léon CERF, Opticien, 15, rue du Vieux-Colombier, PARIS.

GRANDE SOURCE Goutte, Gravelle, Voies urinaires, Vessie. VITTEL SOURCE SALÉE Constipation rebelle, Coliques hépatiques, Congestions.
Prix spéciaux pour les Eccléss. et Communautés relig. *Ecrire :* VITTEL (Vosges).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nous sommes heureux de recommander à nos lecteurs, **M. Louis ROUVIÈRE**, *propriétaire de Vignobles*, à **VERGÈZE** (Gard). Ce vigneron qui prépare lui-même les vins qu'il offre au clergé pour le Saint-Sacrifice, tient aussi à la disposition de nos lecteurs des vins rouges excellents et garantis absolument naturels et sans plâtre, à partir de 80 francs la barrique de 225 litres fût perdu et rendu franco de transport et de congé jusqu'à la gare qui lui est désignée. Nous devons ajouter que M. Rouvière fait partie de la Croisade des Négociants Francs-Catholiques et qu'il donne une partie de son bénéfice pour le soutien de l'École-Libre de sa paroisse. Il espère que tous les bons chrétiens voudront bien, par leurs achats, participer à cette excellente œuvre. *Envoi du prospectus détaillé sur demande affranchie.*

FONDERIE DE CLOCHES

Adolphe HAVARD,
Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis

S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

Un catholique sincère, propriétaire du clos de Tiloi, ancien domaine des *RR. PP. Passionnistes*, à Bordeaux (Gironde), désirant contribuer à l'achèvement de l'Église du Sacré-Cœur, offre aux familles chrétiennes un **excellent Vin rouge de Bordeaux, garanti naturel à 125 fr.** la barrique de 225 *litres*, logé, rendu franco de port et tous droits de régie payés à la gare la plus proche du destinataire. Les bénéfices en entier seront versés à l'œuvre dont il est parlé ci-dessus.
Adresser les demandes à M. l'abbé **MERCIER**, curé du Sacré-Cœur, à **Bordeaux**, qui les fera parvenir à la maison expéditrice. Des échantillons seront envoyés franco sur demande.

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des **Plaies variqueuses** dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND**, Méd. spe, à **Melun**. — Consult. gratuites par correso.

SAVON ANTISEPTIQUE AU
GOUDRON BORATÉ
Maladies de la peau, bains antiseptiques, crevasses, engelures, etc.
?x 8 f. Tres ph. Rav. f. cent. mardi
J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

DARTRES

Dépuratif Prélier.... 3 fr.
Pommade Prélier 2 fr. 50
Guérison assurée des **DARTRES, ECZÉMAS, BOUTONS, DEMANGEAISONS, ROUGEURS, VICES DU SANG**, etc.
ENVOI FRANCO POUR 2 FLACONS. — *PARIS, 100, Rue Vieille-du-Temple.*

AVIS IMPORTANT

Chacun peut doubler rapidement et sans risque ses capitaux par la participation aux opérations du **Crédit Foncier Inetrnational**, *22, rue de Châteaudun. Paris.*

Un Prêtre de Rome a trouvé le secret de soulager instantanément et de guérir radicalement les Cors, Durillons, Œils-de-Perdrix, avec le Baume Antonio. Envoi c. 1f50 Pte Malavant, 10, r. des Deux-Ponts. Paris.

ASTHME & CATARRHE
guéris par les **CIGARETTES ESPIC**, 2f. la Boîte
OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NÉVRALGIES.
Dans toutes les Pharmacies de France. - PARIS, vente en gros, J. ESPIC, rue St-Lazare, 20. — *Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.*

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

3e ANNÉE. Vendredi 14 Septembre 1888. N° 37.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Messe au Folgoat pour les personnes ayant travaillé à préparer les fêtes du couronnement ; Le Congrès Eucharistique de Paris ; Après le Baccalauréat : le Cercle catholique des étudiants de Paris (Cercle du Luxembourg) ; Le Serment franc-maçonnique. — *II. Documents historiques* (suite). — *III. Annonces.*

Supplément. — Compte-rendu des Fêtes du Folgoat.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 16 Septembre. — 17e Dimanche après la Pentecôte, Notre-Dame des Sept-Douleurs, double-majeur, blanc ; mémoire du Dimanche. — Vêpres de la fête ; mémoire du Dimanche.
Lundi 17. — Stigmates de saint François, double, blanc.
Mardi 18. — Saint Joseph de Cupertin, double, blanc.
Mercredi 19. — *(Quatre-Temps.)* Saint Janvier et ses compagnons, martyrs, double, rouge.
Jeudi 20. — Saint Eustache et ses compagnons, martyrs, double, rouge.
Vendredi 21. — *(Quatre-Temps.)* Saint Mathieu, apôtre, double de 2e classe, rouge.
Samedi 22. — *(Quatre-Temps.)* Saint Thomas de Villeneuve, confesseur, double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Plouzévédé.....	16, 17 et 18 septembre.
Leuhan et Plougonvelen..	19, 20, 21 et 22 septembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Le compte-rendu des fêtes du Folgoat est publié à part, en supplément à ce numéro.

Folgoat. — Samedi, octave de la solennité du Couronnement de Notre-Dame du Folgoat, M. le Recteur de cette paroisse dira la sainte messe pour toutes les personnes qui ont contribué, par le concours de leurs efforts, à préparer la magnifique manifestation du 8 septembre.

La messe sera dite à 7 heures.

Le Congrès Eucharistique de Paris. — La Revue « *Le Très-Saint-Sacrement* » a publié dans son dernier numéro un *Compte-rendu du Congrès Eucharistique de Paris*, destiné à populariser le récit de cette grande manifestation religieuse, et à en répandre le plus possible les enseignements et les souvenirs. Ce compte-rendu, complet sans être volumineux, contient la relation, jour par jour, des travaux du Congrès, ainsi que des belles cérémonies qui se sont succédé pendant sa durée dans les sanctuaires les plus aimés de la Capitale. Il donne en outre au long les rapports les plus intéressants présentés dans les diverses séances.

Par les soins du *Bureau des Œuvres eucharistiques*, ce compte-rendu forme aujourd'hui une brochure séparée, d'environ 150 pages, qu'on peut se procurer au prix modique de 1 fr. *franco*, en s'adressant à *M. le Directeur, 27, Avenue Friedland, Paris.*

La douzaine d'exemplaires : 10 fr. Nous ne doutons pas que le petit volume ne trouve bon accueil chez tous les amis des Œuvres Catholiques et qu'il ne contribue beaucoup à étendre et propager les fruits pratiques du Congrès.

Après le Baccalauréat. — Nous recommandons vivement aux parents dont les fils vont à Paris suivre les cours des Ecoles de Droit, de Médecine, des Mines, etc..., le Cercle catholique des Etudiants de Paris (Cercle du Luxembourg), 18, rue du Luxembourg.

Fondé par M. Beluze, cet homme vénérable, dont la perte récente a été un deuil pour toutes les œuvres chrétiennes, le Cercle du Luxembourg a pris cette année une nouvelle importance sous la direction de M. B. Terrat, le jurisconsulte bien connu, et de M. l'abbé Fonssagrives, fils de l'éminent et regretté docteur de ce nom.

Grâce au dévouement des amis de cette association, la cotisation est devenue des plus modestes. Plus que jamais, en effet, la nécessité d'une telle œuvre s'impose, ainsi que l'a fait justement remarquer Mgr d'Hulst dans une récente brochure (*). « L'aumônier, écrit cet éminent prélat, demeure au Cercle, et, de concert avec le Président, étend sa sollicitude sur tous les intérêts moraux, intellectuels et matériels des étudiants... La maison construite exprès pour cette destination, contient un salon de lecture où l'on trouve des journaux et des revues, une salle de travail, une bibliothèque, des salles de jeux, une grande salle de séances où tour à tour, la musique, la littérature, l'art dramatique, des joutes oratoires offrent aux loisirs des étudiants le plus agréable emploi. Une conférence littéraire, connue sous le nom de Conférence Ozanam, une conférence d'enseignement mutuel spéciale aux étudiants en médecine, complètent l'ensemble des ressources propres au Cercle, sans parler des séances pleines d'intérêt où ils trouvent le meilleur accueil dans les réunions hebdomadaires du Salon des Œuvres. »

Se tenant absolument en dehors de tout parti politique et restant exclusivement catholique, le Cercle est en même temps ouvert aux jeunes gens qui suivent les cours des Facultés catholiques ou des Facultés de l'Etat. Ils y sont reçus au même titre et avec la même bienveillance.

A côté de deux conférences de Saint-Vincent-de-Paul, formées par des étudiants, se tient une conférence exclusivement composée de lycéens internes, qui se réunissent le dimanche matin, au Cercle même, 18, rue du Luxembourg.

Nous engageons fortement les parents à adresser leurs enfants à M. l'aumônier du Cercle, non pas huit jours, non pas même trois jours après leur arrivée, mais dès le jour même de leur arrivée à Paris. Presque toujours en effet ce sont les premières heures qui décident de la conduite à venir du jeune homme. Si on lui parle du Cercle quand sa vie est déjà organisée d'une autre façon, il est trop tard. Est-il nécessaire d'insister sur les avantages qu'offrira au point de vue du choix du logement ou de la pension les conseils de M. l'aumônier? — Nous ne le croyons point et tous les parents chrétiens seront de notre avis.

Le Testament maçonnique. — On sait que, durant la série des initiations maçonniques, le récipiendaire, à un certain moment, fait son testament.

C'était, comme tout le reste de cette lugubre comédie, pure formalité, et les compagnons d'humeur joyeuse, comme M. Audrieux, pouvaient écrire : « Je lègue mes dettes à ma famille et le reste aux pauvres. »

(*) *Après le Baccalauréat* : Lettre aux Etudiants catholiques, par Mgr d'Hulst. — Paris, imprimerie F. Levé.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mais désormais ce testament pourrait bien devenir tout autre chose qu'une plaisanterie. Dans un grand congrès des loges du Midi tenu le mois dernier à Toulouse, on s'est occupé de cette formalité du testament et on veut l'exploiter, ne serait-ce que pour obtenir des engagements d'enfouissements civils auxquels la nouvelle législation des funérailles donne force de loi.

Voici donc ce qui a été adopté comme nouvelle rédaction du manuel :

« *Écrivez vos dernières volontés ; la franc-maçonnerie, si vous êtes admis, prend l'engagement de les faire respecter ; datez-les, signez-les.* »

A l'avenir, le récipiendaire signera donc, qu'il ne l'oublie pas, un acte légal qui le liera spécialement au point de vue des funérailles, qui sera inexorablement présenté en temps et lieu à sa famille, et contre lequel ni une rétractation verbale, ni une conversion complète suivie d'une mort sainte ne pourront prescrire, mais seulement un acte nouveau, sur papier timbré, signé de lui et par devant notaire. -

---

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution (suite).

Prestation du Serment.

(Janvier-mars 1791)

ECCLÉSIASTIQUES QUI ONT PRÊTÉ LE SERMENT DEPUIS L'ENVOI DE LA PREMIÈRE LISTE.

Saint-Thonan. — Martin, curé.
Sizun. — Paugam, vicaire.
Leuhan. — Mocaër, ci-devant vicaire, venu au Faou, élu depuis à Loperhet.

Pour observation seulement : M. Grosvalet, prêtre à Locmélard-Sizun, qui, probablement, ne tardera pas être fait vicaire, fort âgé et infirme.

Landerneau, 26 avril 1791.

ÉTAT DES FONCTIONNAIRES PUBLICS ECCÉSIASTIQUES DU RESSORT QUI ONT REFUSÉ DE SE SOUMETTRE A LA LOI DU 26 DÉCEMBRE 1790.

Saint-Houardon. — La Rue, curé ; Jocguet, vicaire.
Saint-Thomas. — Bodenez, curé ; Marc, vicaire.
Beuzit. — Roussel, curé ; Mouden, vicaire.
Plouédern. — Bouroullec, curé ; Nicolas, vicaire.

Lanneuffret. — Cadiou, curé.
Landivisiau. — Pellen, vicaire.
Guicourvest. — Le Fur, curé.
Guimilliau. — Richou, curé ; Nédélec, vicaire.
Lampaul (trève). — Breton et Le Gall, vicaires.
Plouvorn. — Le Bihan, curé ; Corre, vicaire.
Mespaul. — Gougouil, vicaire.
Sainte-Catherine. — Moal, vicaire.
Sizun. — Floc'h, curé ; Chapalain et Tabou, vicaires.
Locmélard. — Pouliquen, vicaire.
Commanna. — Le Roux, curé ; Prouff, vicaire.
Saint-Sauveur. — Messager, vicaire.
Ploudiry. — Le Bris, curé ; Le Roux, vicaire.
La Martyre. — Ouroual, vicaire.
Loc-Eguiner. — Corcuff, vicaire.
La Roche. — Laot, vicaire.
Irvillac. — Le Corvaisier, curé ; Le Bescou, vicaire.
Saint-Eloy. — Capitaine, vicaire.
Dirinon. — Le Gac (Quistillic), curé ; Cudennec, vicaire.
Trévarn. — Rochongar, vicaire.
Saint-Urbain. — Ollivier, vicaire.
Logonna. — Le Moal, curé.
Plougastel. — Cornily, curé ; Nicolas Jaffrey, vicaire.
Loperhet. — Jannou, curé ; Le Bot, vicaire.
Daoulas. — Kerlen, curé ; d'Hervé, vicaire.
Hanvec. — Bourillon, curé ; Rolland et Saliou, vicaires.
Rumengol. — Le Cap, vicaire.
Lanvoy. — Marhic, vicaire.
Le Tréhou. — Ollivier, curé ; Sibiril, vicaire.
Trelevenez. — Roudaut, vicaire.
Trevereur. — Berthou, vicaire.
Rosnoen. — Levenez, curé ; Brelivet, vicaire.
Quimerc'h. — Le Doaré, curé ; Salaun, vicaire.
Logonna-Quimerc'h. — Le Ménez, vicaire.

Certifié véritable, à Landerneau, 26 avril 1791.

LE GALL, *procureur-sgndic.*

Dans cette liste des prêtres non assermentés, nous remarquons le nom de M. Jannou, recteur de Loperhet. Et cependant, il avait été nommé électeur du Département. En cette qualité, il avait pris part à l'assemblée électorale qui avait procédé à l'élection d'Expilly ; de plus, il faisait partie du Conseil d'administration du Département. Ces différentes fonctions entraînaient la nécessité de prêter le serment, et M. Jannou avait cru pouvoir le faire. Mais la lettre suivante nous explique comment il s'arrêta dans la voie du schisme, et pourquoi son nom figure avec honneur sur la liste des prêtres fidèles (1).

(1) L. 69.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

« Jannou, curé de Loperhet, au Département.

« 24 janvier 1791.

« Ayant l'honneur d'être membre du Conseil de l'administration du département du Finistère, il est plus conforme à mon caractère d'adresser directement à son Directoire la déclaration publique que ma conscience me dicte impérieusement dans la circonstance présente.

« Je déclare avoir toujours pensé que les décrets sur l'organisation civile du Clergé ont besoin, pour la partie de ces décrets qui touche au spirituel, de la sanction d'un pouvoir différent du pouvoir temporel.

« La crainte d'un schisme m'a fait espérer jusqu'ici que le Pape, usant de la plénitude de sa puissance, trouverait dans sa sagesse, soit en approuvant, soit en émendant les dits décrets, les moyens de conserver aux Français le précieux dépôt de la foi dans toute sa pureté.

« Je déclare que c'est dans cet espoir que j'ai fait le serment lors de la dernière assemblée électorale. Aujourd'hui que les réclamations de presque l'universalité des Evêques et Curés de France s'élevent contre les articles de ces décrets qui touchent au spirituel ; aujourd'hui que le retard de la réponse du chef de l'Eglise fait craindre qu'elle ne soit contraire au vœu que j'osais former, je me rendrais coupable de lâcheté et peut-être de scandale si je ne déclarais publiquement que je suis fermement attaché à la religion et à la foi catholique, et qu'en ce qui concerne le régime spirituel de l'Eglise, je ne reconnais d'autre autorité que celle du Saint-Siége et de l'Eglise.

« L'objet de cette déclaration n'est pas de troubler la paix ; mon but unique est de me la procurer à moi-même et de convaincre mes concitoyens que je n'ai en aucun temps eu l'intention d'être partisan ni fauteur d'un schisme que j'abhorre, qui ne peut manquer d'avoir lieu si l'on suit à la lettre les décrets de l'Assemblée nationale sur la Constitution civile du Clergé. »

Une telle déclaration de la part d'un membre du clergé aussi haut placé jusqu'à ce moment dans l'estime des partisans du nouveau régime, n'était pas de nature à les rassurer sur le succès de la nouvelle Constitution dans le pays. M. Le Gall, procureur-syndic de Landerneau, écrivait le 1er février 1791 au Département, pour lui faire part de ses inquiétudes touchant le mauvais exemple donné par le recteur de Loperhet (1) :

« Que de réflexions n'offre pas la conduite incivique et inconséquente de M. Jannou, curé de Loperhet, électeur et l'un des administrateurs du Département ! quelle influence

(1) L. 72.

dangereuse aura l'exemple qu'il donne d'insoumission au décret du 27 novembre 1790 !... Je ne retrouve plus l'ami de la Constitution française, dont il avait juré le maintien dans les assemblées électorales et primaires. J'ai écrit hier à un de nos législateurs que j'ai engagé à inviter M. d'Expilly à se rendre promptement dans son diocése. Sa présence y est nécessaire. Je présage qu'elle pourra calmer les alarmes des consciences timorées dont les prêtres antipatriotes se jouent. »

(A suivre.)

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES C. LÉON, rue Astor, 1, QUIMPER.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques { JODELAIS, Jeune Quimper — 36, rue Kéréon — Quimper Fournisr du Grand-Séminaire

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
PARIS — 11, Rue Joquelet, 11 — PARIS
ANNONCES dans les SEMAINES RELIGIEUSES et dans tous les Journaux Catholiques et Conservateurs de France.
La SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ est seule chargée de recevoir les Annonces dans 25 Semaines Religieuses de France.

FONDERIE DE CLOCHES
Adolphe HAVARD,
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. M. LENORMAND, Méd. spe, à Melun. — Consult. gratuites par corresp.

SAVON ANTISEPTIQUE AU GOUDRON BORATÉ
Maladies de la peau, engelures, antiseptique, crevasses, engelures, etc.
J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

ALAMBIC VALYN
Portatif à tout chauffage, POUVANT FONCTIONNER PARTOUT
POUR TOUTES DISTILLATIONS ÉCONOMIQUES ET DOMESTIQUES.
Construit en cuivre rouge étamé
Distillation à feu nu ou au bain-marie à volonté des fleurs, fruits, plantes, marcs, grains, etc. (Demander Catalogue illustré).
BROQUET, seul Concessionnaire, 121, Rue Oberkampf, PARIS

Archives diocésaine d Quimper et Léon

Nous sommes heureux de recommander à nos lecteurs, **M. Louis ROUVIÈRE**, *propriétaire de Vignobles*, à **VERGÈZE (Gard)**. Ce vigneron qui prépare lui-même les vins qu'il offre au clergé pour le Saint-Sacrifice, tient aussi à la disposition de nos lecteurs des vins rouges excellents et garantis absolument naturels et sans plâtre, à partir de 80 francs la barrique de 225 litres fût perdu et rendu franco de transport et de congé jusqu'à la gare qui lui est désignée. Nous devons ajouter que M. Rouvière fait partie de la Croisade des Négociants Francs-Catholiques et qu'il donne une partie de son bénéfice pour le soutien de l'Ecole-Libre de sa paroisse. Il espère que tous les bons chrétiens voudront bien, par leurs achats, participer à cette excellente œuvre. *Envoi du prospectus détaillé sur demande affranchie.*

Un catholique sincère, propriétaire du clos de Tiloli, ancien domaine des *RR. PP. Passionnistes*, à Bordeaux (Gironde), désirant contribuer à l'achèvement de l'Eglise du Sacré-Cœur, offre aux familles chrétiennes un **excellent Vin rouge** de Bordeaux, **garanti naturel** à **125** fr. la barrique de *225 litres*, logé, rendu franco de port et tous droits de régie payés à la gare la plus proche du destinataire. Les bénéfices en entier seront versés à l'œuvre dont il est parlé ci-dessus.
Adresser les demandes à M. l'abbé **MERCIER**, curé du Sacré-Cœur, à Bordeaux, qui les fera parvenir à la maison expéditrice. Des échantillons seront envoyés franco sur demande.

ASTHME & CATARRHE
guéris p^r les **CIGARETTES ESPIC**. 2f. la Boîte
OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NÉVRALGIES.
Dans toutes les Pharmacies de France. - PARIS, vente en gros, J. ESPIC, rue St-Lazare, 20. — *Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.*

Fabrication des Eaux-de-Vie et Alcools de toutes Provenances
LE DISTILLATEUR PRATIQUE
TRAITÉ de DISTILLATION par l'abbé **CH. VIGNERON**, curé de HUDIVILLER (M-et-M.)
Indispensable aux PROPRIÉTAIRES, CULTIVATEURS, BOUILLEURS
Prix **2** fr Env. franco contre mandat-poste. *Librairie Spéciale, 87, rue Rousselet, PARIS*

HUILE D'OLIVE EXTRA-DOUCE VIERGE
Franco par g^de vitesse, **2f20** le k^o. Elégant flacon de 5 k^os, cachetés, contre m^t-poste **11f** (tarifs spéciaux pour le clergé) **Ch. LAFONT de SÉNAILHAC & C^ie, 18, Rue de l'Olivier.**
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'APPROVISIONNEMENTS, MARSEILLE

AVIS IMPORTANT
Le **Crédit Foncier International,** 22, rue de Châteaudun, à Paris, achète les valeurs dépréciées ou sans revenu ou les échange contre des titres de grand avenir.

AUTANT DE RENTES QUE DE CAPITAL
Cent pour cent de Revenu ASSURÉ
Capital Garanti avec chance de l'augmenter considérablement
Ainsi : en plus du **REVENU** de 100 0/0, un **CAPITAL** de **3,000** fr. a été augmenté
En *1884* de 3.895 francs. | **En *1886* de 4.475 francs**
En *1885* de 2.980 — | **En *1887* de 6.875 —**
Pour *Circulaire Explicative* s'adresser à la « **SPÉCULATION GÉNÉRALE** »
4, Rue Chauchat, 4, PARIS. (Maison fondée en 1878)

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

Supplément à la SEMAINE RELIGIEUSE du 14 Septembre 1888

LE COURONNEMENT

DE

NOTRE-DAME DU FOLGOAT

LES 7 ET 8 SEPTEMBRE 1888

Lorsque saint Rémi eut introduit Clovis dans le baptistère de Reims, le roi des Francs, contemplant pour la première fois la splendeur d'une église chrétienne et la majesté des pompes liturgiques, demanda au pontife si ce n'était point là la Jérusalem céleste dont il lui avait décrit les splendeurs.

Ce vieux souvenir de notre histoire m'est revenu souvent pendant les trois jours qui viennent de s'écouler. Ce qui se voyait au Folgoat n'était-ce pas déjà le ciel ouvert ?

Je me suis rappelé aussi le mot de saint Ignace : « Que la terre me semble peu de chose quand je contemple le ciel ! » mais c'était pour contredire à cette parole célèbre, et je pensais : « Quelle doit donc être la beauté du ciel puisque déjà la terre nous offre de tels spectacles ! » Maintenant tout est fini, Notre-Dame est couronnée, et dans quelques jours le village où se sont passées ces grandes choses sera rendu à son calme et à son silence habituels.

***

Déjà jeudi 6 septembre, veille de l'ouverture des fêtes, une grande animation régnait dans tout le vaste espace qui s'étend de l'estrade à l'église du Folgoat. Les mâts se dressaient, les oriflammes étalaient leurs vives couleurs ; des ouvrières de bonne volonté suspendaient les couronnes et les guirlandes ; des prêtres, des séminaristes, des frères s'étaient improvisés décorateurs, si bien que le travail s'accomplissait promptement, et en dépit du retard occasionné par la pluie

Archives diocésaine de Quimper et Léon

fine et persistante de la matinée, on pouvait déjà se dire que tout serait prêt à temps.

Sous la tente où devaient se célébrer les offices pontificaux, étaient déjà placés des blasons aux armes des prélats qui assisteraient à nos fêtes ; à droite de l'autel : Son Eminence le cardinal Place, archevêque de Rennes, et notre métropolitain ; Mgr Laouénan, archevêque de Pondichéry ; Mgr Freppel, évêque d'Angers ; Mgr Bougaud, évêque de Laval ; à gauche de l'autel : Mgr Lamarche, notre évêque ; Mgr Bécel, évêque de Vannes ; Mgr Trégaro, évêque de Séez ; Mgr du Marhallac'h, protonotaire apostolique.

La tente est une construction d'une réelle élégance, toute la charpente disparaît sous des draperies blanches ; le fond est d'un rouge vif ; les grandes surfaces sont coupées par des guirlandes de verdure, de fleurs ou de tissus légers. Au fronton extérieur de cette gracieuse église en plein vent, se voient les armes du Souverain Pontife Léon XIII, et au-dessus se dresse une grande croix. A droite de la façade, les armes de Mgr Lamarche font vis-à-vis aux armes de Bretagne. La tente est suffisamment vaste pour que les cérémonies s'accomplissent avec toute l'aisance désirable ; de chaque côté sont fixés des bancs destinés au clergé ; derrière les prêtres et les séminaristes se placeront, à droite les musiciens de Lannilis, à gauche l'association de la Jeunesse catholique.

On accède à l'estrade par un grand escalier de la largeur même de la tente ; il occupe donc le milieu et il est recouvert de tapis. Deux autres escaliers de moindre dimension desservent les côtés. Le chemin que doivent suivre les processions générales est indiqué par deux cloisons de planches, mais ces cloisons étant peu élevées ne gêneront nullement les regards des pèlerins groupés sur les côtés de la voie. C'est aussi le long de ce chemin que sont dressés les mâts portant les banderoles. Les étendards aux couleurs pontificales (blanc et jaune) et aux couleurs de la France alternent avec les oriflammes chargés de pieuses inscriptions ; ce sont des supplications à saint Pierre et à saint Paul pour l'Eglise, à saint Louis pour la France, à sainte Anne pour la Bretagne, à saint Corentin et à saint Pol pour notre diocèse, à de nombreux patrons pour leurs paroisses, mais surtout à Notre-Dame du Folgoat, la douce Reine de ces lieux.

L'église elle aussi a reçu la décoration qu'exigeait la circonstance : du sommet du clocher qui domine tout l'immense plateau, les couleurs françaises sont encore unies aux couleurs pontificales, touchant symbole qui rappelle les plus glorieuses pages de notre histoire et fortifie nos espérances pour un meilleur avenir. Sous les vieilles voûtes du chœur et de la nef courent des festons de roses et de verdures, et sont suspendues de grandes corbeilles pleines de lumières et de fleurs ; mais ce que l'on y a surtout multiplié ce sont les hermines de Bretagne

qui sont bien à leur place dans la noble église fondée par Jean IV, enrichie par le *bon duc* Jean V. A côté des hermines paraissent aussi parfois les fleurs de lis d'or en champ d'azur, souvenir de Jeanne de France, fille du roi Charles VI et épouse de Jean V, souvenir surtout de la plus illustre entre toutes les dévotes servantes de Notre-Dame du Folgoat, celle que nous appelons *la bonne duchesse*, et qui sans cesser d'être souveraine de Bretagne fut deux fois reine de France.

Voilà ce qu'on voyait au Folgoat le jeudi six de ce mois.

La journée du 7 Septembre.

Le vendredi dès le lever du soleil, les messes commençaient, et bientôt trois ou quatre prêtres attendaient près de chaque autel que vint leur tour de célébrer les saints mystères. La table de communion est presque constamment assiégée ; comme ils se succèdent à l'autel, les prêtres se succèdent aussi dans les nombreux confessionnaux. A huit heures, Monseigneur l'évêque d'Angers, arrivé à Lesneven la veille au soir, inaugure son pèlerinage par la célébration de la messe. A l'estrade on s'occupe de dresser, puis d'orner l'autel ; dans tout le voisinage l'animation est plus grande encore que la veille ; partout règne un charmant entrain ; le temps est très-beau et l'on commence à espérer que le soleil sera définitivement de la fête. Sur la route du Folgoat à Lesneven on rencontre des pèlerins à chaque pas ; on y trouve aussi les voitures transportant ce qui est nécessaire pour les derniers préparatifs. Une petite charrette vient à passer près de moi ; elle est chargée de feuillages verts, d'une profusion de beaux lis blancs, d'une grande croix dorée, et deux ou trois jeunes fillles veillent sur tout cela ; un vieux prêtre allant à pied conduit le cheval par la bride et fait claquer joyeusement son fouet. Je lui dis : « Vous êtes superbe », il me répond : « Je vaux mon pesant d'or », et nous passons. C'est un prêtre de Paris, chanoine honoraire de Quimper, qui est venu assister à nos fêtes. Les petits incidents, les joyeuses rencontres se multiplient ainsi jusqu'à ce qu'approche le moment où commenceront les grandes solennités. C'est alors qu'arrive le premier pèlerinage ; on peut dire que c'est celui qui entre tous a excité l'intérêt. Deux cent quatre-vingts pèlerines sont venues d'Ouessant au Folgoat ; aussitôt débarquées elles se sont mises en marche au chant des cantiques, et, c'est encore en chantant, d'une voix forte et bien timbrée, qu'elles arrivent dans ce village béni. Avec elles se trouvent de nombreux adolescents qui n'ont pas encore la vigueur voulue pour commencer leur rude métier de marin ; ils sont charmants d'innocence et de bonté ces jeunes visages halés déjà par le vent de mer et par le soleil ; enfin il y a aussi quelques matelots pour lesquels le temps du repos est venu ; il est facile de comprendre pourquoi

Archives diocésain de Quimper et Léon

il n'y a point ici d'hommes dans la maturité de l'âge, si l'on excepte les prêtres qui conduisent ce troupeau d'élite. Les pèlerins de Cornouailles qui sont déjà arrivés, et ils sont nombreux, regardentavec curiosité la coiffure pittoresque et gracieuse des femmes et des jeunes filles d'Ouessant ; c'est qu'elle ne leur est guère familière ; on ne l'a jamais vue peut-être aux pardons de Sainte Anne la Palue et aux grandes foires de Quimper.

Il était deux heures et demie quand arrivaient les Ouessantines. A trois heures et demie ce ne sont plus des chants qui se font entendre, mais les accords d'une fanfare. Il n'y a point de fêtes sans musique, nous pouvons donc savoir gré à ces bons enfants et jeunes gens de Lannilis d'avoir prêté leur concours à cette solennité, mais s'ils sont à louer comme musiciens, ils sont aussi à féliciter pour leur tenue si modeste et si pieuse ; à les voir, il est facile de reconnaître que la musique est pour eux un plaisir noble, élevé, mais que leur cercle, dont ils portent la bannière, est avant tout une réunion chrétienne et sérieuse.

A quatre heures toutes les cloches du Folgoat répondent à toutes les cloches de Lesneven (elles sont très belles ces deux sonneries) ; les prélats descendent des voitures qui les ont amenés ; avec eux sont arrivés deux amis de Mgr Lamarche et deux pères capucins de la maison de Lorient. Les évêques s'étant rendus chez les Frères, prennent l'habit de chœur, et Mgr Laouénan revêt les ornements pontificaux, puis ils passent sous un petit arc triomphal et viennent se joindre au clergé ; il y a là déjà plus de deux cents prêtres ou séminaristes. Une seule croix et une seule bannière figurent entre leurs rangs ; la bannière est celle de la cathédrale de Quimper représentant ici non la paroisse de Saint-Corentin, mais l'Eglise-mère du diocèse. Elle est portée alternativement par un paysan de Cornouailles et un paysan de Léon. La croix est de vieil argent ; elle m'a semblé dater du temps de François Ier ; je ne crois pas que l'art de l'orfévrerie qui a donné tant de chefs-d'œuvre à la Renaissance ait rien produit de plus délicat, de plus gracieux, et pour tout dire, de plus parfait. Il y aura là le lendemain des croix de grand style, bien plus riches par les dimensions, par l'abondance du précieux métal, par les belles dorures, mais pas une seule ne lui sera comparable en correction et en élégance. Cette croix est la propriété de Monseigneur ; elle a été offerte à notre évêque par ses paroissiens de Sainte-Marie des Batignolles.

La procession s'étant formée, entre dans l'église et les évêques se placent dans le sanctuaire. Au milieu se tient Mgr Laouénan, pontife officiant. Pendant le chant du *Sub*

(1) Les RR. PP. prendront l'hospitalité à la maison de la Retraite qui est un ancien couvent de franciscains récollets.

tuum, il encense l'image de Notre-Dame du Folgoat, petite statue de kersanton, vénérée depuis le XIVme siècle et destinée à l'honneur du couronnement. En ce moment elle est placée sur un brancard devant le maître-autel. Huit prêtres la prennent sur les épaules et l'on s'achemine vers l'estrade. Au milieu de la longue avenue est un rond-point où s'élève une chaire, et au-dessus de la chaire, un trône très haut auquel on accède par un double escalier. Au front de cette construction légère on lit le salut de Salaün à la Vierge, et l'humble supplication dont se servait le *Fou du bois* pour demander le pain de la charité. La Vierge est placée sur le trône, ici encore l'encens lui est offert, et pendant que tous les évêques sont rangés à ses pieds, trois fois, dans la vieille langue bretonne, s'élève l'invocation à Notre-Dame du Folgoat, et l'on reprend le chant des cantiques. Le long de l'avenue se pressent dix mille pèlerins (1) courbant le front sous la bénédiction des évêques et chantant avec enthousiasme les louanges de la sainte Mère de Dieu.

Mgr Laouénan occupe le trône de l'officiant vis-à-vis de Mgr Lamarche, et préside aux vêpres pontificales. Après les vêpres, M. l'abbé Favé, chanoine honoraire et curé de Plouguerneau, infatigable apôtre de nos missions bretonnes, adresse la parole à ce peuple. Je ne relèverai dans son beau discours qu'une pensée particulièrement gracieuse, mais nouvelle surtout : la Très-Sainte-Vierge a tant aimé son pauvre innocent Salaün qu'elle a voulu prendre jusqu'à son nom et s'appeler ici *Itroun Varia ar Folgoat*, la Vierge du Fou du Bois.

Pendant le chant des vêpres et pendant le sermon qui a suivi, le soleil a descendu vers l'horizon ; la chapelle provisoire se détache sur un ciel vivement éclairé ; cette belle lumière du soir donne une beauté toute spéciale à ce qui va suivre. Les cinq évêques rangés sur une seule ligne et dominant toute la foule donnent ensemble la bénédiction pontificale, puis la procession se forme de nouveau et reconduit les prélats à la maison des Frères *de l'instruction chrétienne* ; il est environ six heures. Les pèlerins qui ont leur domicile à Lesneven se hâtent de gagner la ville ; les maisons particulières sont envahies, la communauté de la Retraite n'a plus une cellule vide et un grenier libre. A huit heures et demie tous sont revenus au Folgoat ; les maisons de la charmante petite bourgade sont pavoisées, enguirlandées, illuminées ; au carrefour où aboutit la route de Lesneven une maison placée près d'une belle croix de pierre présente une décoration plus riche que toutes les autres et d'un goût plus parfait.

(1) Sauf indication contraire, je donnerai les chiffres d'après le journal le *Monde* ; les rédacteurs des grands journaux religieux, plus habitués que nous au spectacle des grandes manifestations, sont mieux à même d'apprécier le nombre de pèlerins qui y prennent part.

Archives diocésain de Quimper et Léon

Le clocher est devenu comme un phare qui doit répandre son éclat sur tout l'immense plateau dont le Folgoat est le centre. De l'église à l'estrade s'étendent de longs cordons de lumière. Le *Doyenné* ou château de la duchesse Anne, construction bien délabrée aujourd'hui, mais toujours élégante, est éclairé de feux de toute couleur (1). Pour tout dire il y a des lumières partout, aux plus humbles chaumières comme sur les splendides sculptures de l'église tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les pèlerins allument leurs cierges et la procession se forme. Ce ne sont pas deux longues files symétriquement rangées, c'est une foule serrée, compacte, qui s'avance par de larges chemins. Qu'on regarde au loin devant soi, qu'on se retourne pour voir ceux qui suivent on aperçoit toujours la même chose : des têtes et des têtes encore, la flamme des longs cierges ou la lumière que répandent autour des pèlerins les flambeaux moins élevés, abrités par de légers transparents. Il y a là tous les costumes du Léon et de la Cornouailles, mêlés aux habits modernes de toute classe ; les grands velours noirs de Fouesnant, les broderies aux vives couleurs de Plobannalec et de Pont-l'Abbé, l'habit bleu et la grande ceinture de Plomodiern, et pour les femmes la coiffure si modeste de Concarneau et de Douarnenez, ou la coiffe aux grandes ailes relevées de Châteaulin et de Pleyben, ou le petit bonnet de forme étrange qui a donné son nom à celles qui le portent dans les cantons de Pont-l'Abbé et de Plogastel-Saint-Germain. Mais de tous les costumes de Cornouailles celui qu'on remarque le plus et qu'on aperçoit le plus souvent au milieu des sombres vêtements léonards, c'est l'habit multicolore des pèlerins et des pèlerines de Plougastel-Daoulas.

Le parcours de la procession est très long et cependant les chants ne sont pas interrompus un seul instant. A la lueur des cierges on lit facilement les paroles des cantiques que la plupart tiennent en mains, mais beaucoup les chantent de mémoire. Ce soir comme pendant toutes les fêtes, les chants préférés sont *Patronez douç ar Folgoat* et l'*Ave Maria de Lourdes* qui semble aussi bien fait pour ces lieux que pour la grotte de Massabielle.

Au dessus de cette pieuse armée qui s'avance brillent au ciel d'innombrables étoiles, mais c'est à peine si nous les voyons à travers la clarté dans laquelle nous sommes plongés nous-mêmes, car il en est bien peu qui ne portent un flambeau, et le nombre des pèlerins a doublé depuis l'heure des premières vêpres. Quand la foule s'est massée devant le trône où s'élève la statue de Notre-Dame la sainte image apparait toute lumineuse dans des feux d'un admirable éclat. Quelques vivats s'élèvent mais ne trouvent guère d'écho. Il en est toujours

(1) Le château de la duchesse Anne, acheté par la paroisse du Folgoat, sera bientôt restauré et converti en demeure presbytérale.

ainsi en Bretagne et nous ne le regrettons pas. Que signifient tous ces cris quand la présence même des fidèles dit éloquemment leur confiance en la Mère de Dieu, leur attachement inviolable à l'Église, leur obéissance au Pape, leur étroite union avec leurs évêques, leur confiance dans leurs prêtres, en un mot leur esprit catholique? Si leur présence ne dit pas toutes ces choses, du moins leurs chants dans la langue de l'Église ou dans la langue du pays le proclament surabondamment. Les vivats peuvent avoir signification chez nos frères plus enthousiastes du midi; ce n'est pas par ce moyen que se traduisent nos émotions très vives et très réelles, mais plus silencieuses de leur nature. Demain comme aujourd'hui, les vivats qui suivront le couronnement et la bénédiction papale feront tout simplement *fiasco*, il faut bien le reconnaître.

Quand la foule s'est dispersée, il est bien dix heures du soir; beaucoup de pèlerins seront sans logement; ils s'abritent un peu partout, dans les granges, dans les hangars, dans les plus pauvres réduits, mais surtout dans l'église.

La journée du 8 Septembre.

A minuit les messes commencent.

Le programme des fêtes annonçait que ce serait à trois heures, mais il a bien fallu commencer à minuit, et sans interruption l'on a célébré à huit autels, depuis lors jusqu'à sept heures et demie ou huit heures à peu près. En même temps pour satisfaire à la dévotion des fidèles la communion est distribuée sans cesse, et cependant d'innombrables communiants se sont présentés aussi à l'église paroissiale et dans les chapelles de communauté de Lesneven.

Vers neuf heures, je suis au Folgoat; des quatre-vingts processions attendues, la plupart sont arrivées; des deux cents paroisses qui doivent être représentées il en est peu dont les fidèles ne soient déjà présents, les croix et les bannières mises en place. Quelques processions sont venues de points bien éloignés. C'est sous leur croix et leur bannière que les 500 pèlerins de Saint-Pabu, par exemple, ont parcouru sept lieues et demie, et beaucoup sont venus à jeun afin de pouvoir communier. Je ne cite nullement cette paroisse comme une exception, il en est bien d'autres qui auraient droit à une mention semblable; Dieu connaît tous ces vaillants et Notre-Dame leur obtiendra la récompense.

Pendant la demi-heure qui précède les grandes fonctions, je circule dans la foule, je me rends à l'estrade, et je parcours l'avenue. Trois choses me frappent vivement : l'ordre et la bonne tenue de l'immense foule, l'habileté de l'organisation, la beauté des croix et des bannières.

L'espace est tellement vaste et si bien approprié que tous pourront tout voir et que beaucoup pourront tout entendre ;

Archives diocésain de Quimper et Léon

la circulation est facile. La procession passera certainement sans encombre en dépit des poussées qui pourraient se produire.

Il est deux sortes de croix qui attirent plus spécialement l'attention ; les plus anciennes sont toutes du style de la Renaissance ; parmi celles-ci la croix de vermeil de la paroisse de Pleyber-Christ est incontestablement la plus remarquable ; mais on ne peut passer indifférent devant les croix de Carantec, Mespaul, Saint-Vougay, Laneufret, non plus que devant les croix modernes de Landéda et de Plouédern d'un bon style du XIII[e] siècle.

Quant aux bannières, on ne peut, à moins de les avoir vues, se faire une idée d'une pareille splendeur. Douze d'entre elles m'ont paru plus particulièrement remarquables.

Nous tenons à les signaler aussi complètement que possible :

Tréflez : Sainte Edeltrude, N.-D. du Rosaire.
Saint-Méen : N.-D. du Rosaire, le T.-S. Sacrement.
Plouguerneau : N.-S. en croix, N.-D. du Rosaire, S. Pierre, S. Paul.
Plougourvest : S. Pierre, un saint évêque.
Plouédern : N.-S. en croix, S. Edern et son cerf.
Dirinon : N.-S. en croix, N.-D. du Rosaire.
Guimiliau : N.-S. en croix, S. Miliau, N.-D. du Rosaire, le T.-S. Sacrement.
Saint-Sauveur : N.-S. en croix, S. Paul.
Goulven : S. Goulven, Notre-Dame.
Le T.-S. Sacrement, Notre-Dame.

Seules les bannières de Goulven n'ont pas été restaurées, les autres ont été rendues à leur première splendeur par l'habile travail des Carmélites de Brest. Elles paraissent être à peu près de la même époque ; c'est exactement le même genre de dessin et de broderie ; celle de Guimiliau qui est peut-être la plus belle, porte la date de 1638, et d'une première restauration faite en 1819.

On remarquera que parmi ces douze bannières il en est cinq qui appartiennent aux confréries du Rosaire et trois aux confréries du T.-S. Sacrement ; c'est qu'en effet, pendant la première moitié du XVII[e] siècle, les évêques de Léon comme aussi d'ailleurs les évêques de Quimper favorisèrent de tout leur pouvoir l'érection de ces confréries, qui firent le plus grand bien dans les deux diocèses. Elles subsistent encore pour la plupart et possèdent non seulement leurs riches bannières, mais leurs tableaux d'autel, dont quelques-uns ont une grande valeur artistique.

Quelque belles que fussent les bannières apportées au Folgoat, il n'y en avait aucune qui égalat en richesse celle de N.-D. de Rumengol, tant admirée à Quimper pour la translation du bras de saint Corentin.

A côté des bannières anciennes, les plus belles parmi les modernes paraissaient bien humbles ; la plus remarquable était celle de la cathédrale, déjà signalée ; le dessin est d'une grande élégance et la broderie de très bonne exécution ; elle représente saint Corentin et saint Pol. On remarquait aussi la bannière de Ploudaniel où l'image de saint Yves est conforme au portrait authentique conservé à Tréguier. Mais même les plus modestes de ces étendards de nos paroisses et de nos pieuses associations ajoutaient à la beauté de cette magnifique avenue étincelante d'or, d'argent et des plus vives couleurs.

Dirai-je un mot d'une porteuse de bannière ? On sait que le Léon a renoncé aux vieux costumes éclatants ; il faut aller à Plouguerneau voir la grande procession de Saint-Michel si l'on veut connaître les riches vêtements des grandes solennités d'autrefois.

Au Folgoat une femme de Guissény a paru en robe de soie rouge damassée, bordée de galons d'or ; les nuances et les dorures un peu éteintes disaient assez que c'était là une relique du passé, mais c'était bien l'occasion de l'exhiber, en ce grand jour qui rappelle tant de vieux souvenirs.

***

Et maintenant que la description du matériel de la fête est à peu près complète, transportons-nous par la pensée au grand portail de la vieille collégiale.

Six cents prêtres sont là ; ils appartiennent pour la plupart au diocèse de Quimper et de Léon. A leur tête on porte encore la bannière de Quimper et la croix de Monseigneur. Vers la fin de cet immense défilé quatre chanoines honoraires portent un brancard garni de soieries et surmonté d'un coussin de satin blanc ; sur ce coussin sont les deux couronnes d'or ornées de pierres précieuses.

Les porteurs sont : M. Belbéoc'h, supérieur du Petit-Séminaire de Pont-Croix ; M. Fleïter, curé de N.-D. du Mont-Carmel ; M. Arhan, curé de Saint-Martin ; M. Bellec, curé de Saint-Sauveur de Brest. A côté d'eux marchent d'autres chanoines honoraires et plusieurs chanoines titulaires du diocèse de Quimper ; M. Minguy, chanoine de Nantes ; M. Dubourg, vicaire capitulaire de Saint-Brieuc ; les chanoines venus de Rennes, de Vannes, d'Angers, de Séez, assistent les évêques qu'ils ont accompagnés ; le R.P. Fleury de la Société des Missions étrangères assiste Monseigneur de Pondichéry.

Le cortège épiscopal est précédé de Mgr Ribaud, prélat de la maison de Sa Sainteté, grand vicaire du Cap-Haïtien, et de Mgr du Marhallac'h protonotaire apostolique, grand vicaire de Quimper.

Les pontifes portent tous les insignes de leur haute dignité. Le premier qui paraît est Mgr Bougaud, évêque de

*

Archives diocésain de Quimper et Léon

Laval. Parmi les âmes d'élite, soit du monde, soit des communautés qui sont venues prier aujourd'hui au Folgoat, combien ont été plus étroitement unies au Cœur de Notre-Seigneur après avoir étudié dans une lecture pleine d'attrait l'histoire de la Bienheureuse Marguerite-Marie ! Combien de chrétiennes sont devenues des femmes fortes en se faisant les imitatrices de sainte Jeanne-Françoise de Chantal ! Mais surtout combien d'épouses et de mères désolées se sont réjouies de contempler en ce jour le visage de celui qui leur a fait connaître les angoisses et les joies de sainte Monique, le repentir et la sainteté d'Augustin ! Combien de prêtres confidents de ces douleurs ont béni Dieu qui leur donnait de prier avec celui dont les pages les ont guidés dans l'art de la direction et de la consolation des âmes !

Après Monseigneur de Laval vient Mgr Trégaro, évêque de Séez. C'est un Breton, c'est un marin ; c'est donc à double titre un vaillant, et sa vaillance il l'a montrée plus d'une fois comme évêque. Si vous voulez savoir où il cherche et où il trouve sa force, lisez sa devise : *Maris Stella spes mea.* Sa confiance est dans l'Etoile de la mer ; l'évêque de Notre-Dame-Immaculée de Séez était bien à sa place aux pieds de la Vierge du Folgoat.

Les pèlerins de Sainte-Anne d'Auray ont tous remarqué deux splendides candélabres à la porte du chœur dans la célèbre basilique ; l'un porte les armes de Monseigneur de Séez, l'autre les armes de Monseigneur de Vannes : *Hi sunt duæ olivæ et duo candelabra.* Mgr Bécel, l'évêque qui a voué sa vie à la gloire de sainte Anne ne peut aimer l'Aïeule du Sauveur sans aimer la Mère de Jésus ; il est donc venu lui aussi à cette vieille église qu'on pourrait dire sœur de son église de Kernascléden, tant les deux architectes, au pays de Léon et au pays du Morbihan, ont été comme inspirés par la même pensée d'amour, dirigés par le même goût artistique.

Derrière Mgr Bécel et Mgr Trégaro, arrive un autre prélat, breton d'origine, Mgr Laouénan, archevêque de Pondichéry et patriarche des Indes. La longue barbe blanche qui le fait ressembler aux vieilles images des saints évêques des premiers âges, ajoute encore à la majesté de cette grande physionomie. En saluant en lui les mérites et la distinction de sa personne nous voulons aussi nous incliner devant ces grands évêques missionnaires que la France donne à tant de contrées lointaines, procurant ainsi avec le salut des âmes la glorieuse prépondérance de notre pays bien aimé.

A la suite du patriarche des Indes vient Mgr Lamarche, notre évêque et notre père à nous après Dieu et avec Sa Sainteté Léon XIII, l'auteur des joies que nous avons déjà éprouvées et que nous éprouverons en ce jour.

Le cardinal Godefroy Brossais Saint-Marc, le premier métropolitain de Rennes, aimait à se dire *le grand-père des Bretons.* Le père des diocésains de Quimper est suivi de celui que nous oserions appeler le *Tad-Coz,* l'aïeul vénéré de tous les enfants de la Bretagne.

Mgr Place, cardinal-archevêque, prélat pontifiant, est accompagné de ses diacre et sous-diacre d'office, diacre et sous-diacre d'honneur, et de son prêtre assistant. Son Eminence porte la calotte rouge, et elle est revêtue de la *cappa magna.* L'évêque diocésain, l'archevêque métropolitain étant dans les limites de leur juridiction, bénissent les fidèles qui s'inclinent sur leur passage et se prosternent quand l'espace le permet. Ce défilé, sur un parcours de 250 mètres, est d'une incomparable beauté ! On sent que tous les cœurs sont en haut, le ciel et la terre se sourient. Quand les prélats sont aux pieds de Notre-Dame du Folgoat, les invocations s'élèvent puissantes et fortes, non comme la veille, mais bien plus encore, car la foule est décuplée.

La marche continue ; les évêques prennent place sur l'estrade, deux cents prêtres sont déjà placés, mais il en reste quatre cents qui sont groupés sur l'espace vide entre les bancs des deux côtés.

C'est une charge déjà bien forte, et voici que le conseil municipal du Folgoat, maire et adjoint en tête, la nombreuse association de la jeunesse catholique avec la bannière du cercle ouvrier de Quimper, les sénateurs et députés du Finistère sont les uns sur l'estrade elle-même, les autres sur les degrés qui y accèdent, quand un craquement se fait entendre ; quelques poutres ont cédé, les planches qu'elles soutiennent se sont rompues ; quelques minutes d'anxiété s'écoulent : chose admirable, chacun comprend qu'une panique aggraverait les conséquences quelles qu'elles puissent être, et l'on reste en place jusqu'à ce que l'on ait pu se rendre compte de la manière la plus prudente d'opérer le dégagement. Ce dégagement se fait d'une manière rapide et sûre, et quand tout le monde est relevé on constate avec autant de joie que de surprise qu'on en est quitte pour deux blessures légères : une déchirure à une oreille, une entorse à un pied. Nous regrettons seulement que nos hôtes de Paris aient été victimes de ces deux accidents. Pour les rochets, les surplis et les soutanes déchirés ce sont petits malheurs, heureusement réparables.

Pendant que tout cela s'est passé, les chants des cantiques bretons se sont continués, si bien que, parmi les fidèles, la plupart ignorent l'accident survenu ; mais, il y a eu du temps perdu et il devient impossible de chanter la grand'messe, sous peine de la voir finir à une heure vraiment trop tardive. Son Eminence célèbre donc une messe basse pendant laquelle on chante le *Gloria,* le *Credo* et les cantiques bretons avec une foi, avec un élan admirables.

Qui donc en voyant, surtout en entendant prier ceux qui ont la foi vive et la confiance robuste, ne s'est senti forcé de

Archives diocésaine de Quimper et Léon

prier aussi, et du fond du cœur ? N'est-il pas arrivé quelque chose de semblable quand, à la fin de la messe, le vénérable cardinal disait avec une dévotion si visible les paroles de l'*Ave Maria* et du *Salve Regina*.

L'escalier principal ne pouvant plus rendre service puisqu'il ne communique qu'avec un amas de débris, les évêques quittent la tente dont on a ouvert un côté, descendent par un escalier latéral, et viennent se ranger autour du trône de Notre-Dame.

En attendant l'arrivée de Mgr Freppel, notre cantique français le plus populaire, celui qu'on pourrait appeler notre chant national dans les villes de Bretagne, est redit à plusieurs reprises ; le refrain est chanté par toutes les voix ; jamais encore tant de catholiques bretons ne s'étaient trouvés réunis pour répéter notre cri victorieux : « *Catholique et Breton toujours !* »

Vous l'avez entendu ce cri, Monseigneur d'Angers, et vous avez compris tout ce qu'il vous disait en ce moment, car s'il montait vers Dieu ce cri de la patrie, vers Dieu et Notre-Dame, il allait aussi vers nos évêques, vers celui que le Léon, en particulier, a choisi pour être le défenseur des droits de la conscience chrétienne et de la foi bretonne.

Nous ne donnerons pas ici le discours de Mgr Freppel (1), nous ne l'analyserons pas, ce serait au-dessus de nos forces ; on sait que dans l'éloquence de l'évêque d'Angers l'énergie de la conviction a plus de part que les élans de l'enthousiasme ; mais cette conviction a quelque chose de si communicatif qu'on en est vivement et profondément ému. Après tant de pages éloquentes qui ont été lues par la France entière depuis quelques mois à peine, comment trouver encore le secret de parler d'une manière nouvelle ? Et cependant le discours du Folgoat ne ressemblait en rien au panégyrique d'Urbain II, ni à l'éloge du bienheureux Grignon de Montfort, ni à celui du bienheureux Jean-Baptiste de la Salle. Nous avons à bénir Dieu de ce que notre pèlerinage cinq fois fois séculaire a inspiré cette page impérissable qui a fait connaître au pays tout entier la merveilleuse histoire du Fou du Bois et les motifs pour lesquels la Mère de Dieu a choisi, pour opérer le *miracle du lis*, la terre de Léon ; pour recevoir sa glorieuse couronne, le moment d'aujourd'hui.

(1) On pourra se procurer chez M. Salaun, libraire, rue Keréon, à Quimper : Le discours de Mgr Freppel, en Français, 50 c., en Breton, 20 c.; Le cantique breton, spécial à la fête, 5 c. ; la Légende du *Fou du Bois*, en Français et en Breton, 5 c. ; Les images et médailles de Notre-Dame, 10 c. ; Les Litanies de Notre-Dame, 10 c. ; La Notice sur l'église du Folgoat, 30 c. ; Les photographies de l'église du Folgoat, du jubé, de la fontaine de Salaun, de la statue miraculeuse, du château de la duchesse Anne, 50 ou 75 c. chacune, suivant le format.

On trouvera aussi, à la même adresse, le Compte-rendu des Fêtes du Folgoat (brochure de 20 pages), 15 c.

Pendant que l'orateur parlait et célébrait la sainteté d'un « pauvre innocent » traité comme le rebut du monde, je voyais brillant au soleil le clocher de Lesneven, et tout au tour les toits de la petite ville où le *Fou du Bois* mendiait sa pauvre vie. Qui donc alors, même parmi les plus versés dans les secrets célestes, aurait soupçonné que ce pauvre dont on riait même en lui donnant l'aumône inspirerait bientôt les artistes qui allaient sculpter sur sa tombe les blocs de kersanton ; cinq cents ans plus tard le peintre qui ferait resplendir son image et sa légende dans les verrières (1) ; le pape et l'évêque qui réclameraient une couronne pour la douce Dame qu'il avait saluée de ses *Ave Maria* ; le prince de l'éloquence qui doterait la chaire française d'un nouveau chef-d'œuvre ?

Quand Mgr Freppel eut fini de parler, les chants recommencent, mais cette fois avec un enthousiasme encore grandissant. Enfin un silence se fait. Le cardinal archevêque monte sur l'estrade où se dresse la Statue ; Son Eminence représente le Souverain Pontife et tient la place qu'aurait occupée Mgr Rotelli, nonce du Saint Père, si son Excellence n'avait été rappelée à Rome. A côté de l'archevêque, notre évêque se tient debout. La statue dans sa sombre nuance se se détache vigoureusement sur l'azur d'un ciel resplendissant ; une brise légère agite les banderoles et les bannières, c'est le seul bruit que l'on entende ; M. le supérieur de Pont-Croix présente les couronnes ; le cardinal prend la plus petite et la pose sur la tête de l'Enfant Jésus, puis la plus grande, et l'adapte à la couronne de pierre autrefois sculptée au front de Notre-Dame. Le soleil brille en son midi et fait étinceler l'or et les pierreries sur la tête du Roi immortel des siècles, de la Reine des Anges et de tous les Saints, sur les vêtements des pontifes, sur leurs couronnes pontificales, sur leur houlette de pasteurs des peuples, et il y a là cent mille hommes qui contemplent ce spectacle et qui, j'ose l'affirmer, en comprennent la grandeur et l'ineffable beauté (2).

Et que font après cela les dédains de quelques curieux, étrangers à la grande famille chrétienne ? On dit que nos temps sont malheureux, et ils le sont en effet ; il faut être aveugle et sourd pour ne le point croire ; mais peut-on désespérer d'un peuple qui manifeste ainsi sa foi en Dieu, sa piété pour la Mère de Dieu, son obéissance à un désir de ses pasteurs ?

Ce peuple avait droit à sa récompense. Le Souverain-Pon-

(1) M. Hirsch, le peintre auquel on doit les verrières du Folgoat assistait au couronnement.

(2) J'ai dit plus haut que je donnerais, dans ce récit, les chiffres indiqués par le journal *Le Monde*. On a parlé de 60,000 âmes et plus généralement de 80,000 assistants au Couronnement. Tous ceux qui ont assisté aux fêtes de Saint-Laurent-sur-Sèvres et à celles du Folgoat reconnaissent qu'ici la foule était notablement plus considérable.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

tife lui donna celle qu'apprécie le mieux toute âme désireuse de pureté, d'union avec le Dieu très-saint. Le cardinal-archevêque délégué pour le couronnement était chargé de donner ici solennellement la bénédiction papale.

Qui n'a lu des pages éloquentes sur le spectacle de la bénédiction *urbi et orbi* que le Pape, aux jours de l'indépendance pontificale, donnait à la foule immense massée sur la place de Saint-Pierre. Nous n'avions ici ni la coupole de la basilique vaticane, ni sa colonnade, ni l'obélisque de Sixte-Quint, ni la présence du Souverain-Pontife, mais nous avions un peuple que l'immense place romaine n'aurait pu contenir, et la présence presque sensible de Dieu au milieu de nous. Le diacre chante les paroles de la confession et la voix du pontife y répond ; c'est de mémoire que le cardinal prononce l'admirable formule des prières qui précèdent la bénédiction. Au nom des prières et des mérites de la bienheureuse Marie toujours vierge, de saint Michel Archange, de saint Jean-Baptiste, et des saints apôtres Pierre et Paul, et de tous les Saints, il demande pour tous l'indulgence, l'absolution, la rémission des péchés, la vraie pénitence avec le temps de la pratiquer, l'amendement de la vie et la vie éternelle, et d'un geste superbe il semble vouloir attirer du ciel toutes ces grâces.

Chacune de ses paroles, chacun des noms vénérés qu'il a prononcés a été entendu jusqu'aux extrémités de la foule, et ceux-là même qui ne comprennent pas la langue latine ont eu quelqu'intelligence de la grande chose qui s'accomplit en ce moment, puis l'archevêque étend ses deux mains bénissantes, élève encore plus la voix et supplie le Dieu tout puissant, le Père, le Fils et l'Esprit-Saint de faire descendre sur nous sa bénédiction et de l'y laisser à jamais.

Autour du trône il n'y avait que des fronts courbés, et l'on entendait des sanglots.

La procession fut promptement reformée, et les cinq évêques, les deux archevêques, les chanoines, les sénateurs, les députés, le maire, l'adjoint et les conseillers municipaux du Folgoat, quelques invités, amis de Monseigneur, prennent part à un repas pour lequel les Frères de l'instruction chrétienne avaient bien voulu prêter une vaste salle.

La plupart des prêtres présents à la cérémonie dînaient sous le préau de la cour de récréation, et comme le nombre des ecclésiastiques était bien plus considérable qu'on n'aurait osé l'espérer, quand l'un avait fini il cédait prestement sa place. Les musiciens de Lannilis avaient aussi leur place près de nous. A la fin du banquet, Mgr Lamarche remercia ses hôtes éminents et il le fit comme il suit :

« Eminence,

« Si vous le daignez permettre, j'obéirai au mouvement si naturel de mon cœur qui, dans un sentiment de filiale tendresse et de profonde gratitude, se tourne vers Rome pour y saluer notre grand et saint Pape et le remercier de l'immense joie de ce jour — car c'est à lui que nous la devons — lui dire merci d'avoir accédé avec tant de bonté à notre vif désir que N.-D. duFolgoët fut couronnée et, ce qui met le comble à notre bonheur, qu'elle fut couronnée par vous.

« Car vous êtes pour nous tous, Eminence, non pas seulement aujourd'hui le Représentant du Saint-Père, vous l'êtes, à bien des titres et toujours pour cette belle et catholique province de Bretagne. Vous l'êtes pour les Evêques, dont vous êtes le métropolitain vénéré, le guide et le père. Vous l'êtes pour tous les fidèles Bretons dont les cœurs vous appartiennent.

« Si j'osais, je rappellerais ici un souvenir qui m'est personnel, mais tellement à votre honneur, que chacun me pardonnera, j'espère, la médisance que je vais faire.

« Vous veniez, Eminence, d'être nommé Evêque de Marseille. Chacun s'empressait de vous adresser ses félicitations. Un jeune prêtre, depuis de longues années déjà comblé des témoignages de votre bonté, s'était enhardi à vous offrir, lui aussi, l'expression de sa joie. Il le fit bien mal, je crois. Néanmoins, vous voulûtes bien lui répondre : « Tout ce que vous m'avez dit est vrai et je vous remercie d'avoir interprété ainsi mes sentiments. Mais vous avez oublié de me féliciter de la grande grâce que Dieu me fait en m'appelant à l'épiscopat: celle de pouvoir davantage aimer les prêtres et faire des heureux. »

« Ai-je besoin, dans cette assemblée, de dire que vous avez été fidèle à cette grâce. Ah ! si je pouvais révéler tout ce que je sais !... Mais Votre Eminence ne me le pardonnerait pas. J'aime mieux remarquer, avec tous ceux qui m'entendent, qu'une fois de plus, en venant à nous avec une si parfaite bonté, vous avez fait des heureux.

« Au nom de tous les chers Bretons du Léon et de Cornouaille, je vous en dis du fond du cœur: merci!

« Messeigneurs,

« C'est là aussi la parole que j'adresse à chacun de vous. A vous, vénérable Archevêque de Pondichéry, qui, sous le ciel gris de votre Bretagne aimée, retrouvez aujourd'hui, j'espère, les joies du Couronnement de N.-D. de Villenoue aux Indes.

« Merci, Monseigneur de Vannes qui, pour nous accorder aujourd'hui l'honneur et la joie de votre présence, avez bien voulu surmonter tant d'obstacles.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

« Merci, Monseigneur d'Angers, dont l'éloquente parole retentit toujours et partout avec tant d'autorité pour l'honneur de la sainte Eglise, le bien de la France, et, comment ne pas le dire ici, pour la grande satisfaction de votre cher Léon.

« Comment ne pas vous remercier, cher et vénéré Evêque de Séez ? Votre cœur vous avait dit qu'un Evêque de Bretagne manquerait aujourd'hui à cette fête, qu'elle eut rendu si heureux même après ses belles fêtes de Tréguier, et vous avez bien voulu, en venant prendre place au milieu de nous, nous empêcher d'être trop attristés de son absence.

« Monseigneur de Laval, votre venue dans cette Bretagne que vous désiriez si vivement connaître, rajeunit mon cœur de près d'un demi-siècle. Il y a, en effet, aujourd'hui quarante-huit ans que N.-S., dans son infinie miséricorde, m'ouvrit les portes du Petit-Séminaire de Paris, et, pour mieux me préparer à devenir son ministre, me mit entre les mains de Mgr Dupanloup, ce grand Evêque qui, lui aussi, a tant aimé l'Eglise et la France, et dont le souvenir, à jamais glorieux, est si étroitement uni à votre personne vénérée.

« Vous le voyez donc, Eminence et Messeigneurs, notre devoir, et nous n'y voulons pas manquer, est de vous offrir, et d'abord à N. S. P. le Pape, que Dieu nous garde, l'hommage de notre profonde gratitude et de vous dire merci du fond de notre cœur. Je bois à Léon XIII, à S. E. Monseigneur le cardinal-archevêque de Rennes, à Messeigneurs les Evêques, à vous tous, Messieurs. »

Nous empruntons à l'*Océan* ce qui suit :

« Son Eminence a improvisé une réponse exquise qu'il nous est difficile de reproduire textuellement, mais dont voici à peu près le texte :

« Son Eminence a remercié Sa Sainteté le Pape Léon XIII du grand honneur qu'il lui avait fait en le désignant pour son représentant en ce jour, et a exprimé le regret que Sa Sainteté n'ait pu jouir en personne du magnifique spectacle dont il était le témoin; puis il a félicité Mgr Lamarche de l'éclat de cette grande et belle fête, à laquelle assistaient tous les sénateurs et députés du Finistère, en faisant remarquer que l'honneur insigne décerné par le Souverain Pontife à la statue de N.-D. du Folgoët était d'un heureux augure pour un épiscopat qui, débutant si bien, ne pourrait manquer d'être abondamment fécond.

« Son Eminence a ensuite félicité NN. SS. les Evêques présents à cette grande solennité, notamment « ce prince des « orateurs, qui honore l'Eglise et la France et qui, après tant « de triomphes, vient d'en remporter un nouveau aujourd'hui. »

***

Pendant le repas du clergé se produisait une manifestation singulièrement touchante de la piété populaire ; elle ne fut pas néanmoins sans inspirer quelques inquiétudes. La multitude des pèlerins voulait baiser les pieds de la Statue couronnée ; or, on y accédait par un escalier à double rampe, il est vrai, mais de médiocre largeur. Il fallut donc faire la police pour empêcher les pèlerins de s'écraser ou de faire écrouler l'estrade sous leur poids. Bien que par la puissance de Dieu et sans doute par l'intervention de la Très-Sainte Vierge le premier accident n'eut pas eu de suite grave, il n'y avait pas lieu d'en désirer un second ; mais les pèlerins étaient si dociles et de si bonne composition que M. le vicaire du Folgoat obtint facilement le bon ordre.

Pendant ce temps-là les musiciens de Lannilis jouaient nos airs bretons les plus populaires.

Vers deux heures, M. l'abbé Dulong de Rosnay, chanoine honoraire, aumônier de la Conférence de Sainte-Anne de l'Association catholique de la Jeunesse Française, présente à Son Eminence et aux Evêques, le président de la Conférence et quelques-uns de ses collaborateurs; le Cardinal leur ayant fait le plus gracieux accueil, voulut bien accepter de bénir leur bannière, œuvre d'un goût exquis en même temps que don de la générosité, ce qui ne gâte rien, car la caisse de l'Association n'est pas d'une opulence exagérée.

Le principal côté de la bannière est blanc semé d'hermines d'or, il représente sainte Anne et la Vierge enfant, d'après un tableau du peintre Ittenbach ; au revers, elle présente les armes de Bretagne entourées de branches de chêne, avec la devise que la conférence a choisie, à l'imitation de notre Evêque : « Doue hag ar Vro. » Lorsque Son Eminence eut béni la bannière elle passa le goupillon à Mgr Lamarche, qui voulut aussi participer à la consécration de ce nouvel étendard d'une nouvelle milice, et ce fut guidés par la belle image de leur patronne que les jeunes gens de l'Association formèrent cortège aux prélats et les suivirent jusqu'à l'estrade où allaient se chanter les vêpres.

C'était toujours la même foule immense et le même recueillement dans l'assistance entière, comme aussi les mêmes chants d'une puissance que rien ne saurait rendre.

Mgr Freppel, qui le matin n'avait paru qu'avec la mozette et la barette plus commodes pour l'orateur, porte maintenant, comme ses collègues, et la chape et la mitre. Après les vêpres et le cantique breton à l'Esprit-Saint, M. Cloarec, chanoine honoraire, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest, monte à la chaire où parlait le matin l'Evêque d'Angers, et s'adressant à une partie très-différente de l'auditoire, tient sous le charme de sa parole tous ceux qui peuvent le comprendre (et ce sont

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de beaucoup les plus nombreux) ; l'on retourne à l'estrade, un prêtre apporte le Saint-Sacrement ; l'on entend le vieil *Adoromp-oll*, puis les chants liturgiques, et le Cardinal, prenant l'ostensoir, vient jusqu'au bord de l'estrade et bénit le peuple incliné.

En rentrant à l'église, on salue encore la Vierge couronnée, et l'on se disperse à travers le village pour retrouver les amis et les compagnons de route.

La fête de l'après-midi a été d'autant plus belle que toutes les traces de l'accident du matin avaient disparu ; l'escalier placé devant le milieu de la plate-forme démolie était maintenant au pied de la tente qui servait de sanctuaire, et devant s'étendait un vaste espace où le clergé s'était groupé facilement.

Maintenant le concours vers la Statue vénérée recommence avec une nouvelle ardeur, ou plutôt il continue, car le chant des vêpres même n'avait pu l'interrompre. C'est un touchant spectacle : des hommes, des femmes de tout rang, paysans ou membre de l'Institut, vont poser leurs lèvres sur les pieds de la vieille image ; les mères soulèvent leurs petits enfants. Pendant que je suis tout attendri à cette vue, arrive une bonne femme d'un extérieur quelque peu étrange ; elle monte une rampe et se trouve sur une petite plate-forme ; là, elle lève la tête et s'aperçoit que la Vierge est à trois mètres au-dessus d'elle ; elle fait un geste de dépit, geste très éloquent, mais elle reste un instant à sa place, celle que Mgr Freppel occupait le matin ; je me demande si elle va doter la langue bretonne d'un nouveau chef-d'œuvre, mais non ; elle descend, puis remonte par un autre escalier, le vrai cette fois, et là elle accomplit ses petites dévotions en posant, non ses lèvres, mais ses vieilles joues sur la statue de Notre-Dame ; c'est l'usage de ses contemporains ; elle descend, tenant fièrement en main une baguette blanche (un autre vieil usage des pèlerins) et elle disparaît.

***

Le lendemain, soixante prêtres ou séminaristes sont encore venus prendre part à la fête du dimanche ; le cardinal et la plupart des évêques sont partis, mais Mgr Laouénan chante la messe pontificale.

Les pèlerins sont encore nombreux, six mille, huit mille, peut-être ils seront dix mille le soir ; le recueillement n'est pas plus grand que la veille, ce ne serait pas possible ; mais l'infatigable directeur du chant, M. l'abbé Kersimon, recteur de Ploumoguer, obtient un résultat encore meilleur que le samedi ; la foule étant moins étendue, l'ensemble est parfait ; l'oreille étant plus satisfaite, la piété en fait un peu son profit. Il en est de même pour les vêpres solennelles, pour les chants qui précèdent et qui suivent le beau sermon breton

de M. Kervella, le vénérable vicaire qui n'a jamais pu se décider à vivre loin de sa chère paroisse de Plouguerneau.

Le retour en procession, après le dernier office à l'estrade, a un caractère particulièrement touchant : la Vierge a repris sa place sur le brancard où elle s'est dressée déjà l'avant-veille, mais maintenant elle y apparaît avec la couronne au front et elle va rentrer dans sa royale demeure.

Sa place est disposée ; c'est le haut retable qui encadrait jusqu'ici la statue de bois de Notre-Dame du Folgoat, statue plus moderne et moins vénérée.

Des échelles sont dressées, des cordages sont attachés, la lourde statue monte lentement, tous les regards sont fixés sur sur elle. Il y a eu hier quatre-vingts ans elle rentrait triomphante dans sa demeure naguère profanée ; maintenant la voilà sur son trône ; un pontife est à genoux à ses pieds et lui offre le diocèse que Dieu lui a confié. Un chant s'élève : *Te Deum laudamus, Te Dominum confitemur*, et toutes les voix s'unissent pour féliciter le Fils unique du Père, qui assumant notre humanité, s'est fait fils de la Vierge afin de nous racheter : *Tu ad liberandum suscepturus hominem, non horruisti Virginis uterum.*

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

3e Année. Vendredi 21 Septembre 1888. N° 38.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 Centimes

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 Centimes

L'abonnement, payable d'avance, part du premier de chaque mois

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

Vente au numéro : Quimper, librairie Salaun, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Lettre pastorale ordonnant un service solennel pour le repos des âmes du Purgatoire ; Les Fêtes du Folgoët : Nécrologie : le R. P. Le Coniat, de la Compagnie de Jésus ; l'abbé Bodénès, ancien recteur de Trédouergat. — *II. Saint Pol-Aurélien et ses premiers successeurs.* — *III. Annonces et avis divers.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 23 Septembre. — 18e Dimanche après la Pentecôte, Office du Dimanche, semi-double, vert. — Vêpres de la Sainte-Vierge, mémoires du Dimanche et de s. Lin.

Lundi 24. — Fête de Notre-Dame de la Merci, double-majeur, blanc.

Mardi 25. — Office du jour ou office votif.

Mercredi 26. — Office du jour ou office votif.

Jeudi 27. — Saint Cosme et saint Damien, martyrs, semi-double, rouge.

Vendredi 28. — Saint Wenceslas, semi-double, rouge.

Samedi 29. — Saint Michel, double de 2e classe, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Plougastel-Daoulas : 23, 24, 25, 26, 27, 28 et 29 septembre.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

LETTRE PASTORALE

ET MANDEMENT

DE MONSEIGNEUR L'ÉTÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

ORDONNANT

Un Service solennel pour le repos des âmes du Purgatoire, le 30 septembre 1888, et portant publication du décret de la Sacrée-Congrégation des Rites au sujet de la Messe et de l'Office nouveaux du très-saint Rosaire.

JACQUES-THÉODORE LAMARCHE,

Par la grâce de Dieu et la miséricorde du Saint-Siége Apostolique, Evêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles de Notre diocese, salut, paix et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Notre cœur déborde de joie au moment où Nous écrivons cette Lettre pastorale, à Notre retour des fêtes du Couronnement de Notre-Dame du Folgoët.

Nous n'avons pas à vous en faire le récit : d'autres se sont chargés de ce soin.

Les cent mille pèlerins qui, du vendredi matin 7 septembre jusqu'au soir du dimanche suivant, se sont succédé sans interruption au pied des autels de l'illustre Sanctuaire et autour de la Statue couronnée de Notre-Dame, ont déjà fait connaître, dans toutes les paroisses du diocèse et au-delà, les scènes grandioses et touchantes de ces trois journées, dont la date restera imprimée en caractères ineffaçables dans la mémoire du peuple breton. A ceux qui n'ont pas eu le bonheur d'y prendre part, ils les ont racontées avec des larmes d'attendrissement dans les yeux, et l'émotion partie du trône de Notre-Dame du Folgoët s'est étendue jusqu'aux extrémités du pays. Le diocèse de Quimper et de Léon n'est pas le seul à s'émouvoir de ces récits qu'on dirait empruntés à une autre âge : chaque courrier nous apporte, de tous les points de la France, l'écho des merveilles dont Nous avons été témoin ici avec vous, et des fortifiantes impressions que ces témoignages de votre foi produisent partout dans les âmes... Dieu soit loué ! dans l'incomparable triomphe de Notre-Dame du Folgoët, vous venez d'ajouter une page glorieuse à son histoire ; et pour Nous borner à la manifestation du 8 septembre dernier, nous osons dire, sans être téméraire, que jamais hommage plus imposant ne lui a été rendu depuis le jour où, pour abriter le tombeau fleurdelisé de Salaün, vos pères élevaient ce magnifique monument de leur reconnaissance et écrivaient sur toutes ses faces, en arabesques de granit, le contrat qui liait les destinées de la Bretagne Armorique au culte de la Mère de Dieu.

Vous venez de renouveler ce contrat à la grande joie de l'Eglise et à la grande confusion de ses ennemis. Votre foi, vos mœurs chrétiennes, votre bonheur et votre honneur d'enfants de Dieu sont plus que jamais sous la garantie de l'amour et de la puissance de la Vierge Mère de Dieu.

Et pourtant, souvenez-vous que les ennemis de votre salut ne désarment jamais ; qu'entr'eux et vous, la lutte sur cette terre de l'exil est sans trêve comme sans fin. Donc, souvenez-vous, au milieu des ardeurs et trop souvent, hélas ! des défaillances de la lutte, de venir retremper vos courages près de la douce et puissante Souveraine qui couvre du manteau de sa protection Cornouaille et Léon : Notre-Dame de Rumengol ! Notre-Dame du Folgoët !

Avant de Nous détacher d'un sujet qui Nous est si cher, Nous sentons le besoin d'exprimer les sentiments de Notre Cœur et des vôtres vis-à-vis des Illustrissimes Prélats qui ont daigné prêter leur concours à notre fête religieuse et nationale, et en relever l'éclat par leur présence. Nous adressons l'hommage de Notre respectueuse et vive gratitude : à Son Eminence le Cardinal Archevêque de Rennes ; en lui prodiguant les marques de votre respect vous avez fait remonter vos hommages jusqu'à la personne du Souverain-Pontife dont il était le représentant au milieu de nous ; à Monseigneur l'Archevêque de Pondichéry ; à Monseigneur l'Evêque d'Angers, dont la grande parole a si bien fait ressortir le caractère et la signification du triomphe que nous avons célébré ; à Nos Seigneurs les Evêques de Vannes, de Séez et de Laval : noms désormais associés par la reconnaissance du diocèse de Quimper et de Léon à ses grandes joies du 8 septembre 1888 et aux grandes espérances qui s'y rattachent.

Nos Très Chers Frères, Nous avons à remplir un autre devoir près de vous, devoir bien doux, il est vrai, puisqu'il s'agit de vous transmettre les paroles de Notre Saint-Père Léon XIII en vous communiquant la Lettre encyclique par laquelle le glorieux Pontife couronne la série des bénédictions spirituelles et des consolations de son Jubilé sacerdotal, par une nouvelle et insigne faveur.

Ecoutez sa parole avec un religieux respect.

La voici :

A NOS VÉNÉRABLES FRÈRES, LES PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES ET EVÊQUES DE TOUT LE MONDE CATHOLIQUE EN GRACE ET EN COMMUNION AVEC LE SAINT-SIÈGE APOSTOLIQUE,

LÉON XIII, PAPE.

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

Nous avons remercié, comme il était juste, la souveraine

Archives diocésaine d Quimper et Léon

bonté de Dieu, dont l'arbitre et la volonté providentielle régissent toute la vie des hommes, de ce que le jour du cinquantenaire de Notre sacerdoce ait lui pour l'Eglise. Aussi bien cet accord si unanime des cœurs dans les témoignages de respect, dans les largesses de la libéralité, dans les manifestations publiques d'allégresse, Celui-là seul pouvait le susciter de qui dépendent pleinement les esprits, les volontés et les cœurs des hommes, et qui règle et dirige les événements pour la gloire de la religion chrétienne.

C'est, en effet, un remarquable et mémorable événement, par lequel les ennemis de l'Eglise, malgré eux, qu'ils le veuillent ou non, voient de leurs propres yeux que cette Eglise garde sa vie divine et la vertu dont elle est divinement douée ; ce qui les oblige à se persuader que les impies font de vains efforts lorsqu'ils frémissent et méditent de folles attaques contre le Seigneur et contre son Christ.

Afin que le souvenir de ce divin bienfait se perpétuât, et pour que l'utilité s'en répandît autant que possible, Nous avons ouvert le trésor des grâces célestes à tout le troupeau qui Nous est confié. Nous n'avons pas manqué non plus d'implorer les secours de la miséricorde divine en faveur de ceux qui se trouvent en dehors de l'arche du salut, et en cela Nous visons à obtenir que *toutes les nations et tous les peuples, unis dans la foi par le lien de la charité, ne forment bientôt qu'un seul troupeau sous un seul pasteur*. C'est ce que Nous avons demandé à Notre-Seigneur Jésus-Christ par Nos supplications, à l'occasion du rite solennel de la récente canonisation.

Elevant, en effet, les yeux vers l'Eglise triomphante, Nous avons solennellement décerné et accordé pour les uns, les honneurs suprêmes des saints, pour les autres, le culte des bienheureux, à ceux des héros chrétiens dont l'examen des sublimes vertus et des miracles avaient été heureusement terminé selon les règles du droit, afin que la Jérusalem céleste fût unie, par la communauté d'une même joie, à Celle qui poursuit encore sur la terre le pèlerinage qui doit la mener à Dieu.

Mais, pour mettre en quelque sorte, Dieu aidant, le comble à cette joie, Nous désirons remplir aussi largement que possible le devoir de Notre charité apostolique en étendant aussi la plénitude infinie des trésors spirituels à ces fils bien-aimés de l'Eglise qui, ayant fait la mort des justes, ont quitté cette vie de combat avec le signe de la foi, et sont devenus les rejetons de la vigne mystique, bien qu'il ne leur soit permis d'entrer dans la paix éternelle que lorsqu'ils auront payé, jusqu'à la dernière obole, la dette qu'ils ont contractée envers la justice vengeresse de Dieu.

Nous sommes mû en cela et par les pieux désirs des catholiques, auxquels Nous savons que Notre résolution sera

particulièrement chère, et par la rigueur lamentable des peines dont souffrent les âmes des défunts ; mais Nous Nous inspirons surtout de l'usage de l'Eglise, qui, au milieu des plus joyeuses solennités de l'année, n'oublie pas de faire la sainte et salutaire commémoration des défunts, afin qu'ils soient acquittés de leurs fautes.

C'est pourquoi, comme il est certain, de par la doctrine catholique, que *les âmes retenues dans le Purgatoire sont soulagées par les suffrages des fidèles et surtout par l'auguste sacrifice de l'autel*, Nous pensons ne pouvoir leur donner de gage plus utile et plus désirable de Notre amour qu'en multipliant partout, pour l'expiation de leurs peines, l'oblation pure du très saint sacrifice de notre divin Médiateur.

Nous établissons donc, avec toutes les dispenses et dérogations nécessaires, *le dernier dimanche du mois de septembre prochain*, un jour de très ample expiation, dans lequel il sera célébré par Nous et pareillement par chacun de Nos Frères les patriarches, les archevêques et évêques, et par les autres prélats exerçant leur juridiction dans un diocèse, chacun dans sa propre église patriarcale, métropolitaine ou cathédrale, une messe spéciale pour les défunts, avec la plus grande solennité possible et d'après le rite indiqué par le missel pour la *Commémoration de tous les fidèles défunts*. Nous approuvons que cela se fasse de même dans les églises paroissiales et collégiales aussi bien du clergé séculier que régulier, et par tous les prêtres en général, pourvu que l'on n'omette pas l'office propre de la messe du jour, partout où il y en a l'obligation.

Quant aux fidèles, Nous les exhortons vivement, après avoir fait la confession sacramentelle, à se nourrir dévotement du pain des anges, en suffrage des âmes du Purgatoire.

Nous accordons, par Notre autorité apostolique, à ces fidèles de gagner l'indulgence plénière pour les défunts, et la faveur de l'autel privilégié à tous ceux qui, comme il l'a été dit plus haut, célèbreront la messe.

Ainsi, les pieuses âmes, qui expient par de si grandes peines les restes de leurs fautes, recevront un soulagement spécial et très opportun, grâce à l'Hostie salutaire que l'Eglise universelle, unie à son Chef visible et animée d'un même esprit de charité, offrira à Dieu pour qu'Il les admette au séjour de la consolation, de la lumière et de la paix éternelle.

En attendant, Vénérables Frères, Nous vous accordons affectueusement dans le Seigneur, comme gage des dons célestes, la bénédiction apostolique à vous, à tout le clergé et au peuple confié à vos soins.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, en la solennité de Pâques de l'année 1888, la onzième de Notre Pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Vous vous inclinerez, N. T. C. F., devant cette auguste parole non-seulement avec la docilité filiale due aux ordres et aux désirs du Chef suprême de l'Eglise, mais avec l'empressement de cette piété traditionnelle pour les morts qui vous caractérise. Nous saisissons avec bonheur l'occasion de donner ce témoignage à nos catholiques populations de Cornouaille et de Léon : nulle terre au monde ne pratique avec plus d'amour et de persévérance que la vôtre, la dévotion envers les chères âmes du purgatoire. Nous savons que pour ouvrir vos cœurs, il suffit de leur parler au nom des trépassés et au nom de la Vierge Marie. Restez fidèles à ce double amour que vous ont légué vos pères ; il sera votre sauvegarde dans les épreuves de la vie et le fondement le plus ferme de vos espérances à l'heure de la mort.

Nous terminons cette Lettre pastorale en portant à votre connaissance un décret de la Sacrée-Congrégation des Rites, en date du 5 août de cette année, qui promulgue un Office propre et une Messe pour la solennité du saint Rosaire, avec obligation de s'y conformer désormais. Le décret dit que Sa Sainteté Léon XIII a examiné et approuvé ces nouvelles prières liturgiques. Cet Office est le couronnement de tous les actes pontificaux qui, depuis le 1er septembre 1883, se sont succédé dans le but de procurer à la sainte Eglise un secours proportionné aux besoins de la crise formidable que traverse le monde, en donnant plus d'extension à la dévotion et à la pratique du saint Rosaire.

Nous profitons de cette heureuse circonstance pour rappeler à votre zèle le mois du Rosaire. Nous détachons du Mandement capitulaire de l'an dernier une note que Nous faisons reproduire à la fin de cette Lettre pastorale : elle expose, avec une parfaite exactitude les indulgences et faveurs insignes que Léon XIII a attachées aux exercices de ce mois de bénédiction, et les conditions requises pour en profiter. Vous les expliquerez aux fidèles, en leur faisant comprendre la nécessité de persévérer avec plus d'ardeur que jamais dans cette sainte croisade de la prière, conduite par le Souverain-Pontife sous les auspices de Marie à l'assaut de toutes les erreurs et de tous les maux qui désolent le monde.

A CES CAUSES :

Le saint nom de Dieu invoqué et après en avoir conféré avec Nos Vénérables Frères les Chanoines et Chapitre de notre église cathédrale,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE Ier. — Le dimanche 30 septembre, Nous célébrerons dans Notre cathédrale, conformément aux ordres de S. S. Léon XIII, une messe solennelle avec service pour le repos des âmes du Purgatoire.

ART. II. — Nous engageons tous Nos prêtres à célébrer le même jour et pour le même objet le saint sacrifice de la messe avec toute la pompe des grandes solennités.

ART. III. — D'après les réponses de la Sacrée-Congrégation des Rites :

« 1° Pour la dite messe est accordée la dispense ou la commutation des obligations, soit pour les messes à l'intention du peuple, soit pour les messes à jour fixe, de manière que la dite messe ne soit aucunement renvoyée.

« 2° Les paroles de la lettre pontificale : « *Dummodo ne omittatur missa officio diei respondens ubicumque est obligatio,* » sont applicables seulement aux églises où, le 30 septembre, a lieu un office avec obligation du chœur.

« 3° Dans les églises où le 30 septembre tombe la solennité du patron titulaire ou de la consécration de l'église, il suffit d'appliquer la messe aux défunts sans omettre le rite spécial de la solennité. »

ART. IV. — Nous invitons les fidèles à s'unir à ces intentions par une communion fervente et à gagner l'indulgence plénière applicable aux âmes du Purgatoire.

ART. V. — La cérémonie du 30 septembre sera annoncée dans chaque paroisse, la veille au soir et le dimanche matin, par le glas des cloches, comme au jour de la Commémoration des Morts, le 2 novembre.

ART. VI. — Dans toutes les églises paroissiales, chapelles publiques et communautés religieuses, on récitera tous les jours, depuis le 1er octobre jusqu'au 2 novembre, au moins cinq dizaines du Rosaire avec les litanies de la Sainte-Vierge.

ART. VII. — Les indulgences et faveurs spirituelles attachées par le Souverain-Pontife aux exercices du mois du Rosaire seront publiées, et les conditions prescrites exécutées, conformément à la teneur de la note annexée à Notre Lettre pastorale.

Et sera la présente Lettre pastorale lue au prône de la grand'-messe dans toutes les églises paroissiales et chapelles publiques de Notre diocèse, le dimanche qui suivra sa réception.

Donné à Quimper sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Évêché, le samedi 15 septembre 1888.

JACQUES-THÉODORE,

ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON.

Par Mandement de Mgr l'Évêque :

PEYRON, CH. HON.

Secrétaire de l'Évêché.

Note explicative

détachée du Mandement capitulaire du 27 septembre 1887

I. — La lettre encyclique du 1er septembre 1883, qui ouvre la série des actes pontificaux dans cette matière :

Ordonne que dans toutes les églises paroissiales et dans

Archives diocésaine de Quimper et Léon

toutes les églises ou chapelles dédiées à la Sainte-Vierge, ou même dans d'autres à choisir par les Ordinaires, on récite pendant le mois d'octobre, avec piété, cinq dizaines au moins du Rosaire avec les litanies de la Très-Sainte Vierge. Le Saint-Père désire (1) que ces prières se fassent soit pendant la Sainte Messe, soit pendant l'exposition du Saint-Sacrement, et que la bénédiction soit donnée à la fin de la cérémonie. Il accorde : 1° une indulgence de sept ans et de sept quarantaines, *singulis vicibus*, à ceux qui pendant ce mois assisteront à la récitation publique du Rosaire et prieront selon ses intentions : cette indulgence est concédée par le Saint-Père à ceux qui, empêchés par une cause légitime de prendre part aux prières publiques, réciteront en particulier les cinq dizaines avec les litanies, aux intentions marquées ; 2° une indulgence plénière à ceux qui, dix fois au moins, auront assisté à ces prières dans l'église ou les auront faites dans leurs maisons, si de justes motifs ne leur permettaient pas d'en sortir, se seront confessés, auront communié et prié selon les intentions ; 3° une indulgence plénière à ceux qui, le jour du Saint-Rosaire ou l'un des huit jours suivants auront, après avoir confessé leurs péchés, reçu la sainte communion et prié Dieu et la Sainte-Vierge aux intentions désignées.

II. — L'Encyclique du 30 août 1884, renouvelle à peu près sous les mêmes termes les faveurs spirituelles concédées par la précédente. Une modification est introduite dans les conditions. Le Saint-Père ne se borne plus à exprimer le désir que la récitation du chapelet et des litanies ait lieu pendant la Messe ou l'exposition du Saint-Sacrement, voici comment il s'exprime : « Si cet exercice pieux a lieu le matin, la Messe « doit être célébrée pendant les prières ; s'il a lieu dans « l'après-midi, on exposera le Saint-Sacrement à l'adoration « des fidèles et on donnera ensuite la bénédiction à ceux qui « y assistent. Enfin, ajoute-t-il, désirant avoir égard à ceux « qui vivent à la campagne et qui sont occupés pendant le « mois d'octobre par les travaux des champs, nous leur per- « mettons d'ajourner soit au mois de novembre, soit au mois « de décembre, selon le jugement de l'Ordinaire, les exer- « cices prescrits plus haut, avec les indulgences à gagner « pendant le mois d'octobre. » Dans cette Encyclique le mois du Rosaire est étendu du premier jour d'octobre au second jour de novembre.

III. — Le décret de 1885 se borne à reproduire, pour les privilèges et les conditions, la teneur de la Lettre Encyclique de 1884.

IV. — Le décret de 1886, en prorogeant jusqu'à la fin de la

(1) Optamus, autem, ut ad has preces, conveniente populo, eodem tempore vel sacrum ad altare fiat, vel Sacramento augusto ad adorandum proposito, sacrosancta deinceps Hostia pius supplicantium cœtus rite lustretur.

crise actuelle la pratique du mois du Rosaire, se termine par une nouvelle concession : « Sa Sainteté a daigné accorder que dans les églises ou chapelles, où l'on ne pourrait, à cause de leur pauvreté faire l'exposition d'une manière solennelle, suivant la lettre du décret, c'est-à-dire avec l'ostensoir, ou put, par exception, la faire, si l'Ordinaire le juge prudent, avec le Saint-Ciboire, c'est-à-dire en ouvrant au commencement de l'exercice la porte du tabernacle et en bénissant le peuple, à la fin, avec le Saint-Ciboire.

Le Folgoet. — La *Semaine Religieuse* a donné, dans son dernier numéro, un très-complet compte-rendu des Fêtes du Couronnement. Nos lecteurs l'auront lu avec l'intérêt et l'édification qu'il mérite.

Dans sa Lettre pastorale, datée de la Porte Flaminienne, Monseigneur disait : « Ces fêtes nous les voulons grandes et belles, dignes de la Vierge Marie et de vous, Bretons. » Ce désir de notre Evêque a été rempli. Rien n'a manqué pour rehausser l'éclat de ces grandes solennités et les marquer d'un souvenir impérissable. ni le nombre des princes de l'Eglise, ni la multitude des prêtres, ni les foules si nombreuses de fidèles recueillis et priants, ni même un changement de temps subit, qui a réjoui et consolé tout le monde.

Seul, un incident, toujours fâcheux, quoique de minime conséquence, est venu nous attrister un moment. Notre-Dame du Folgoët veillait sur ses enfants, et aujourd'hui aucun des effondrés du 8 septembre ne s'en souvient, tandis que le spectacle de cette foi, de cette piété, de ce cortége, ne sortira pas de la mémoire et des cœurs de tous ceux qui étaient là.

La fête s'est continuée toute la semaine ; chaque matin presque tous les prêtres des environs, accompagnés d'un certain nombre de leurs paroissiens, sont venus successivement dire la messe à l'autel de la Vierge Couronnée, et jusqu'à midi l'église ne désemplissait pas. Les marchands d'objets de piété avaient repris possession de la place ; on sentait que c'était un grand *pardon* qui se prolongeait.

Dieu soit béni ! Ces fêtes ont été glorieuses pour la Sainte-Vierge et bonnes pour ses fils, les Bretons, qui en l'aimant mieux, aimeront mieux Dieu, leurs devoirs et le pays.

Quimper. — Dimanche dernier à 4 heures, on enterrait, au milieu d'un concours très considérable de pieux fidèles, un Père Jésuite, décédé la veille presque subitement, après avoir pendant plus de 30 ans travaillé aux missions dans le diocèse et rendu, à tous ceux qui faisaient appel à sa charité les meilleurs et les plus dévoués services.

M. l'abbé Serré, vicaire général, délégué par Monseigneur empêché, a présidé l'office tout entier.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Le Révérend Père Pierre Le Coniat appartient au département des Côtes-du-Nord, qui nous a donné, dans cette bonne résidence de Quimper, tant et de si vaillants apôtres. Il était né à Plounez (canton de Paimpol), le 27 juin 1817 ; ses parents, laborieux cultivateurs et chrétiens à toute épreuve, l'élevèrent avec soin. Il commença ses études à Tréguier et les termina à Rennes. Le diplôme de bachelier obtenu, il partit pour Paris et s'y livra pendant un an avec ardeur à l'étude de la médecine. Mais Dieu l'appelait manifestement ailleurs, et il se décida à entrer au grand-séminaire de son diocèse, où après quatre ans de préparation et d'études, il reçut la prêtrise. Ses supérieurs le nommèrent successivement vicaire de Saint-Clet, de Tréguier et missionnaire de Notre-Dame d'Espérance. Là encore n'était point la place de cette âme d'élite : il lui fallait un champ plus vaste, une règle plus austère, une vie plus pleine.

L'exemple du Révérend Père Le Forestier, dont le souvenir ne périra pas dans le diocèse qu'il a tant aimé et si fortement évangélisé, entraina le jeune missionnaire vers cette Compagnie illustre qui, à l'exemple de son Divin Maître, provoque des amitiés profondes, ou déchaine contre elle des haines ardentes. Cette perspective est bien faite pour séduire les nobles cœurs, auxquels il plait à Dieu de donner la grâce de la vocation religieuse.

M. l'abbé Le Coniat vint à Angers faire une retraite décisive : la lumière se fit dans son esprit, et malgré des sacrifices douloureux, — il en a emporté le secret dans la tombe, — il n'hésita point, et devint novice de la Compagnie de Jésus, le 22 mai 1856.

Après un an d'épreuves à Angers, et une autre année d'études à Laval pour revoir sa théologie et se préparer aux missions, il prononça ses vœux en 1858.

Quelle allait être la destination de ce jeune Père, armé de toutes pièces pour l'apostolat ? Il avait puisé dans la vie religieuse un dévouement plus épuré, une énergie plus indomptable, un cœur plus vaillant : l'année consacrée aux seules études préparatoires aux missions l'avait rempli d'une doctrine sûre, en donnant à ses facultés naturelles plus d'ampleur et de souplesse.

C'était le moment où les *missions bretonnes*, établies et organisées par les Pères Rot, Le Forestier, Le Délaisir et tant d'autres, obtenaient les meilleurs résultats et donnaient les plus grandes consolations.

A la même époque, sous l'empire de la même grâce et à l'exemple des Révérends Pères de Saint-Joseph, les prêtres du ministère commencèrent aussi à se rendre entre eux le fraternel service des missions paroissiales.

Les Pères bretons, trop peu nombreux alors, ne pouvaient aller partout où ils étaient appelés. Il leur fallait du secours. Le bon Père Le Coniat vint leur apporter son cœur, ses forces, son activité, et donner à tous l'exemple du religieux modeste, zélé, obéissant. On l'aimait pour ses vertus, on le recherchait pour ses qualités naturelles, on le vénérait pour cette puissance de domination

qu'il exerçait sur lui-même, assouplissant et adoucissant sa rude et vive nature.

Ce ministère si fructueux a duré trente ans : quantité de paroisses du Finistère et des Côtes-du-Nord ont été par lui bouleversées, remuées profondément et rendues à la vraie vie chrétienne ; presque toutes les communautés ont profité de ses lumières et puisé dans ses entretiens un plus grand amour pour Dieu, un plus grand dévouement pour le prochain.

Cette vie d'apôtre a connu la plus cruelle épreuve qu'elle pût subir : celle d'être arrêtée subitement pour se résigner à un apostolat amoindri et plus restreint, là même où elle s'était abritée, là où elle avait fait tant de bien, là où elle s'était dépensée avec une générosité incomparable.

Comment ne pas rappeler ici les souvenirs qui nous sont si présents, de ces retraites d'hommes et de femmes ? Il fallait voir le Père Le Coniat devant ces 1,200 femmes accourues et pressées autour de la chaire ! Avec quelle énergie et quelle force de persuasion il leur parlait, et comme volontiers il s'oubliait dans ces conférences qu'il rendait si intéressantes et si pratiques ! Mais là où il se surpassait lui-même, c'était dans ses sermons aux 800 hommes avides de l'entendre : il en devenait le père et le maître : il les faisait chanter, se mettre en procession et les conduisait avec une aisance et une bonne grâce qui défiaient toute mauvaise volonté.

Hélas ! que ces temps sont loin ! Le Père Le Coniat, envoyé par obéissance à la mission de Landudal avec le Révérend Père Arzur, n'assista pas aux tristesses ni aux angoisses de l'expulsion ; mais son cœur n'en fut pas moins atteint, et depuis lors sa santé, déjà compromise, s'altéra de plus en plus, sans lui rien enlever de sa douceur laborieusement acquise et de son zèle pour les âmes. Aussitôt que ses nombreuses infirmités, gagnées au service de Dieu et des âmes, lui laissaient quelque répit, il en profitait pour aller porter où l'indiquait l'obéissance, sa grande vertu, la vertu par excellence du Jésuite, les derniers efforts d'une voix qui s'éteignait et les derniers exemples d'un missionnaire arrivé au terme de la lice, à la veille du couronnement et de la récompense.

Et maintenant, près de cette tombe, si entourée dimanche, il nous reste un devoir à remplir, à nous tous qui l'avons connu et par conséquent aimé ; à nous, si nombreux, qui avons profité de ses lumières et de son zèle, à nous qui avons courbé si souvent la tête sous sa main qui bénissait et pardonnait, le devoir de prier pour ce grand serviteur de Dieu, pour ce dévot insigne de saint Joseph, pour ce Jésuite qui nous a donné le meilleur de son cœur et de sa vie, et laissé ici sa dépouille mortelle, comme pour se réveiller plus près de nous, au jour des suprêmes restaurations et des éternelles justices.

Nous prierons donc pour cette chère âme : c'est un devoir, ce sera une consolation, et le moyen de ne rien oublier de ses conseils.

Archives diocésaine d Quimper et Léon

Brest. — On nous écrit de cette ville :

« L'hôpital de Clermont-Tonnerre est desservi par des religieuses de la Sagesse, qui ont tenu à célébrer aussi un *triduum* en l'honneur de leur bienheureux fondateur Grignon de Monfort. La chapelle était gracieusement ornée pour la circonstance : des rosaires courant autour de la nef et les croix des rosaires suspendues entre les arcades symbolisaient les deux dévotions du nouveau Bienheureux. Du sommet de la voûte, un M immense était formé avec un autre rosaire ; des guirlandes de fleurs se mêlant aux grains, produisaient le meilleur effet ; enfin, des ancres de fleurs dans la chapelle, et de lumières dans le chœur, rappelaient heureusement notre marine.

« Tous les soirs, l'assistance a été des plus belles. Elle était composée des religieux et des religieuses des diverses congrégations de Brest, de Saint-Sauveur et de l'Annexion et d'un grand nombre de personnes de la ville.

« Les deux premiers jours, l'abbé Bizien et l'abbé Le Gac, tous les deux aumôniers de l'hôpital, ont prêché, le premier sur l'amour de la Croix, et le second, sur la dévotion à la Sainte-Vierge. Le troisième jour, M. l'abbé Fonsagrive, bien connu dans notre ville, a fait un magnifique panégyrique du nouveau Saint. Prenant pour texte ces paroles de N.-S. : « *Vous serez mes témoins* », il a montré d'abord comment les apôtres ont rendu témoignage à l'Evangile, et après eux, dans la suite des siècles, tous les Saints que l'Eglise a placés sur ses autels, notamment le Bienheureux Grignon de Monfort. Il a rendu témoignage par la parole, par l'action, par le sacrifice : telle a été la division de ce beau discours que nous n'essaierons pas d'analyser autrement, mais qui a vivement impressionné toute l'assistance.

« Ces hommages rendus aux Bienheureux ont un double avantage : ils nous rappellent leurs exemples et raniment notre confiance dans leur toute-puissante intercession. »

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs, M. l'abbé Yves Bodénès, ancien recteur de Trégouergat.

SAINT POL-AURÉLIEN

Et ses premiers successeurs.

CHAPITRE Ier.

L'ÉCOLE DE SAINT HILTUT.

Le premier objet qui frappa les regards de Pol-Aurélien sous la brillante lumière du soleil levant, ce fut une innombrable armée d'oiseaux de toutes sortes qui venait de s'abattre sur le champ ravagé ; des débris de la moisson, objet de leurs pillages, ils essayaient encore d'assouvir leur rapacité ; or, voici que sur-

viennent les jeunes disciples de saint Hiltut, et leur maître n'est pas avec eux ; le saint enfant réclame aussitôt le concours de ses amis : « Venez vite, leur dit-il ; le Seigneur qui a dit : Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous le donnera, va se rendre à votre prière ; nous allons faire prisonniers les méchants oiseaux qui hier, vous le savez bien, ont dévoré et réduit à néant la moisson de notre maître ; unissons-nous, courons après eux, et formons-en un grand troupeau que nous mènerons jusqu'au monastère, à un endroit où le père Abbé pourra traiter les captifs comme il le voudra et suivant la peine due à leur crime. »

Tous ses compagnons se rendent à son désir, et les pillards, semblables à des brebis qui se dirigent sans hésitation vers leur étable accoutumée, marchent jusqu'à l'abbaye, suivis des enfants qui les poussent devant eux ; on dirait que ces hôtes de l'air ont perdu leurs ailes.

Le monastère possédait une très vaste bergerie où les oiseaux se précipitèrent ; elle en fut bientôt remplie, et la prison retentit de cris et de chants plaintifs.

Le maître apprend sans retard ce qui se passe, il arrive, mais déjà beaucoup d'autres sont accouru pour contempler ce spectacle. Le père Abbé et tous les religieux rassemblés sont dans l'étonnement en entendant cette musique inusitée ; ils demandent ce que tout cela signifie ; alors Pol répond d'un ton bien humble : « Ce bataillon d'oiseaux que vous voyez emprisonnés a dévoré la moisson dont vous m'aviez confié la garde ; Dieu vient de me permettre d'en faire la capture, et si vous le voulez bien, les voleurs ne sortiront point d'ici avant d'avoir entièrement payé l'équivalent de leurs dégâts. » C'était merveille que de voir avec quelle simplicité l'enfant disait ces paroles ; le saint vieillard Hiltut les ayant entendues, se prosterna le visage contre terre, et ses disciples se joignirent à lui pour chanter les louanges de Dieu, qui, par un serviteur dans un âge encore si tendre venait d'opérer un tel prodige. Wormonoc après ce récit donne, dans des vers qui sont évidemment de sa composition, le sens des actions de grâces qui retentirent alors.

Te, Deus, humani generis, benedicimus, auctor,
Nobis per Paulum qui miserator ades.
Te superesse poli fastigia mira regentem,
Nunc et in orbe tui pingit opus famuli :
Concrepitans paret densis exercitus alis.
Indomitas volucres qui quasi claudit oves,
Imperitans verbo cœlis, amor omnia flectens,
Nos dignetur et hic perpetuo foveat.
O genitor, fidis solatia reddere alumnis
Donis per famulum fixa tuis jubeas.
Tuque tibi trifidis positum ne desine sertis
Alme, sacrum Domini comere, Paule, gregem.
Hydrea non fundens, famulos ructante veneno
Doctiloquo serpens ne vertere valeat.
Inspirans septena tuis sed flumina Sanctus
Cœlo demisso Spiritus adveniat.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Semper et in nostri maneat templo quoque cordis,
Cordis ut in gremio floreat alma fides,
Corpore cum mentem tulerit sors, ut mereamur
Læta frui semper pascua cum Domino.
Amen.

Cependant tout ceci constituait pour l'écolier thaumaturge une nouvelle épreuve plus cruelle que celle qui avait miraculeusement cessé le matin. Le maître et les enfants avaient fini de chanter, mais ils restaient toujours prosternés ; Pol craignait que ce ne fut là une marque de vénération pour sa personne ; il les pressait donc de se relever ; bien qu'il fût le principal acteur dans tout ce qui était arrivé, il répétait que c'était là l'œuvre de leurs mérites à tous et surtout des mérites de leur Père. Craignant que tous les témoins accourus à ce spectacle ne vissent dans la présence même des oiseaux un vivant témoignage du miracle accompli tout-à-l'heure, il suppliait son maître de délivrer les pauvres captifs et de les renvoyer voler dans les airs et sur l'eau. Saint Hiltut lui dit : « Allons, mon cher enfant, pas d'affliction, pas d'abattement ; le don de Dieu vous a été accordé à cause de votre humilité ; gardez-vous de l'enfouir dans la terre. » Et lui rappelant la parabole des talents, celle de la lumière sur le chandelier, et d'autres enseignements évangéliques, il le consola avec une bonté toute paternelle. Enfin il termina ainsi : « Non-seulement je vous permets de renvoyer ces oiseaux à leurs nids dans les rochers, et cela sans les punir, puisqu'il est défendu de rendre le mal pour le mal, mais je vous offre en irrévocable possession ce monastère où, par mes enseignements et plus encore par une grâce toute divine qui s'insinuait dans votre cœur, vous avez appris la science des Ecritures de telle sorte qu'en cette connaissance vous êtes sans égal. Après vous, que ce même monastère appartienne à ceux que vous aurez abreuvés et enivrés des fleuves de la sagesse. J'espère avec confiance que Dieu me fera trouver lui-même le lieu où je pourrai le servir, suivant sa volonté, le reste de ma vie. »

Ces paroles avaient été dites avec tant de bonté que l'enfant se jeta ou plutôt tomba aux pieds de son vieux maître, et parlant avec une égale affection, commença par prier Dieu de récompenser son bienfaiteur, puis s'adressant directement à saint Hiltut, il ajouta : « C'est avec joie que j'accepte votre proposition pour les oiseaux prisonniers, et je vous en remercie vivement. Quand au monastère, gardez-le, et je voudrais qu'il fut à vous toujours. » Puis il fit observer humblement que s'il avait laissé son propre héritage, ce n'était point pour accepter un autre bien terrestre de quelque provenance ou de quelque nature qu'il fut, puisqu'il avait renoncé à toutes choses afin d'arriver, par la persévérance finale, à la possession des biens célestes.

Ses condisciples l'écoutaient, ils étaient dans l'admiration en voyant l'intelligence et l'énergie de son langage. Lorsque l'entretien fut fini, Pol-Aurélien alla délivrer les oiseaux captifs qui s'envolèrent joyeusement vers le rivage, et de concert avec ses amis,

il bénit Dieu qui par la main de ses serviteurs ne cesse d'accomplir des merveilles.

Après le récit de ces évènements (1) qui manifestaient déjà d'une manière si éclatante la sainteté du futur apôtre du Léon, ne sied-il pas d'admirer l'empire que le pieux enfant commence à exercer sur la nature ? Maintenant il se fait suivre par les oiseaux sauvages ; plus tard il soumettra les monstres.

N'abordons pas non plus le récit d'autres évènements avant d'avoir constaté, d'après ce qui précède, que l'agriculture était en grand honneur au monastère de saint Hiltut. Le livre des Tryades dit que l'introduction de la charrue dans le pays de Galles est due au saint Abbé (2). *(A suivre.)*

(1) *Wormonoc*, ch. IV et V.
(2) Note de M. de Kerdanet, *Albert-le-Grand*, p. 652.

Avis. — *L'Office du Saint Rosaire*, noté en plain-chant, approuvé par Monseigneur pour le diocèse de Quimper, vient de paraître.

Il se vend, en fascicules séparés (Messe et Vêpres propres), au prix de 0 fr. 10 le fascicule, chez M. Salaun, libraire à Quimper.

Nous sommes heureux de recommander à nos lecteurs, **M. Louis ROUVIÈRE**, *propriétaire de Vignobles*, à **VERGÈZE (Gard)**. Ce vigneron qui prépare lui-même les vins qu'il offre au clergé pour le Saint-Sacrifice, tient aussi à la disposition de nos lecteurs des vins rouges excellents et garantis absolument naturels et sans plâtre, à partir de 80 francs la barrique de 225 litres fût perdu et rendu franco de transport et de congé jusqu'à la gare qui lui est désignée. Nous devons ajouter que M. Rouvière fait partie de la Croisade des Négociants Francs-Catholiques et qu'il donne une partie de son bénéfice pour le soutien de l'Ecole-Libre de sa paroisse. Il espère que tous les bons chrétiens voudront bien, par leurs achats, participer à cette excellente œuvre. ***Envoi du prospectus détaillé sur demande affranchie.***

AVIS IMPORTANT

Chacun peut doubler rapidement et sans risque ses capitaux par la participation aux opérations du
Crédit Foncier International,
22, rue de Châteaudun, Paris.

Un catholique sincère, propriétaire du clos de Tiloli, ancien domaine des *RR. PP. Passionnistes*, à Bordeaux (Gironde), désirant contribuer à l'achèvement de l'Eglise du Sacré-Cœur, offre aux familles chrétiennes un **excellent Vin rouge de Bordeaux, garanti naturel à 125 fr. la barrique de 225 litres**, logé, rendu franco de port et tous droits de régie payés à la gare la plus proche du destinataire. Les bénéfices en entier seront versés à l'œuvre dont il est parlé ci-dessus.
Adresser les demandes à M. l'abbé **MERCIER**, curé du Sacré-Cœur, à **Bordeaux**, qui les fera parvenir à la maison expéditrice. Des échantillons seront envoyés franco sur demande.

AUTANT DE RENTES QUE DE CAPITAL

Cent pour cent de Revenu ASSURÉ

Capital Garanti avec chance de l'augmenter considérablement

Ainsi : en plus du **REVENU** de 100 0/0, un **CAPITAL** de **8,000** fr. a été augmenté
En 1884 de 3.895 francs. | **En 1886 de 4.475 francs**
En 1885 de 2.980 — | **En 1887 de 6.875 —**
Pour *Circulaire Explicative* s'adresser à la « **SPÉCULATION GÉNÉRALE** »
4, Rue Chauchat, 4, PARIS. (Maison fondée en 1878)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

FONDERIE DE CLOCHES

Adolphe HAVARD,
Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis

S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la **Peau**, même des **Plaies variqueuses** dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND**, Méd. sp^te, à **Melun**. — Consult. gratuites par corresp.

SAVON ANTISEPTIQUE AU
GOUDRON BORATÉ
Maladies de la peau, usages antiseptiques, crevasses, engelures, etc.
J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

GRANDE SOURCE Goutte, Gravelle, Voies urinaires, Vessie.
VITTEL
SOURCE SALÉE Constipation rebelle, Coliques hépatiques, Congestions.
Prix spéciaux pour les Ecoles et Communautés relig. *Écrire:* **VITTEL** (VOSGES).

LA PHTHISIE PULMONAIRE ET LA BRONCHITE CHRONIQUE

Ces deux terribles fléaux qui fournissent chaque année un tel appoint dans la statistique de la mortalité ont fait l'objet d'une étude spéciale par le Docteur **Jules Boyer**, ex-interne des hôpitaux. Réunir en une *seule* brochure de 160 feuillets les observations de ces maladies, depuis leurs causes, leurs symptômes, leurs diagnostics, jusqu'à leur remède, mettre le malade en mesure de se soigner lui-même, tel a été le but de ce savant praticien. Il l'a fait dans un style qui, quoique médical, n'en est pas moins à la portée de tous! Des milliers de guérisons, même dans le cas où le malade était condamné par les médecins, ont confirmé les succès de cette brochure (21e édition).
Envoi fr^co **1 fr. 50**. LIBRAIRIE DU JOURNAL "*Le Petit Médecin*" **9, Cité Condorcet, PARIS**

DARTRES
Dépuratif Prélier.... **3 fr.**
Pommade Prélier **2 fr. 50**
Guérison assurée des **DARTRES, ECZÉMAS, BOUTONS, DEMANGEAISONS, ROUGEURS, VICES DU SANG**, etc.
ENVOI FRANCO POUR 2 FLACONS. — *PARIS, 100, Rue Vieille-du-Temple.*

ASTHME & CATARRHE guéris p^r les **CIGARETTES ESPIC**, 2f. la Boîte
OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NÉVRALGIES.
Dans toutes les Pharmacies de France. - PARIS, vente en gros, J. ESPIC, rue St-Lazare, 20. — *Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.*

PINCE-NEZ NE TOMBANT JAMAIS DU NEZ
Remplaçant les Lunettes. Vendu partout 7 fr. Prix : 4 fr. Toutes Vues. *Indiquer l'âge suffit.* Envoi *franco* contre mandat-poste. **Léon CERF**, Opticien, **boulevard Saint-Michel, PARIS.**

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

3e ANNÉE. Vendredi 28 Septembre 1888. N° 39.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — Avis aux Abonnés. — *I. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires : Apostolat de la prière : intention du mois d'octobre ; La messe du 30 septembre ; confrérie du Rosaire ; Souscription pour le Folgoat ; La messe *pro populo* ; Mgr Freppel ; Service anniversaire de M. Guillou ; Les Pèlerinages (poésie). — *II. Nouvelles du Monde catholique :* Suppression du culte catholique. — *III. Documents historiques* (suite). — *IV. Annonces et avis divers.*

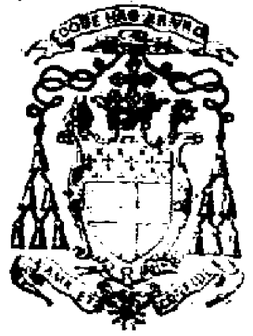

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 30 Septembre. — 19e Dimanche après la Pentecôte, saint **Jérôme**, confesseur-docteur, double, blanc. (Au chœur, office et messe des morts.) Vêpres de saint Jérôme et du dimanche.
Lundi 1er Octobre. — Saint Remy, évêque, double, blanc.
Mardi 2. — Fête des saints Anges gardiens, double-majeur, blanc.
Mercredi 3. — Saint Méloire, martyr, semi-double, rouge.
Jeudi 4. — Saint François d'Assise, confesseur, double-majeur, blanc.
Vendredi 5. — Saint Maurice, abbé, semi-double, blanc.
Samedi 6. — Saint Bruno, confesseur, double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Plougastel-Daoulas.....	30 septembre.
Scaër.....	1er, 2, 3, 4, 5 et 6 octobre.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Avis aux abonnés

La deuxième année de la Semaine Religieuse *prend fin le 30 septembre courant. En conséquence, les souscripteurs dont l'abonnement remonte au 1er octobre 1887, et qui sont dans l'intention de continuer à recevoir la* Semaine, *sont priés de faire parvenir à* l'Administrateur *les 6 fr. du renouvellement, à moins qu'ils ne préfèrent que le recouvrement soit effectué par l'entremise de la poste, avec addition de 50 c. pour les frais.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Dimanche 30 septembre : service pour les trépassés à dix heures. Messe pontificale.

— Mardi 2 octobre, fête des saints Anges, fête patronale de la *Confrérie de la Doctrine chrétienne.*

9 heures 1/2, messe à Saint-Corentin pour les enfants des écoles. Instruction, bénédiction du Saint-Sacrement.

Apostolat de la Prière.

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS.

Intention générale pour octobre 1888, désignée par Son Em. le Cardinal Préfet de la Propagande, et bénie par Sa Sainteté Léon XIII : **La Conversion de la Chine.**

« Quelle magnifique victoire pour la divine bonté » — nous écrit un vénérable évêque — « si les Associés de l'Apostolat, concentrant spécialement leurs prières sur cet empire de Chine, si digne de leur affectueuse compassion, lui obtenaient de se convertir à Jésus-Christ ! Cette conversion nous paraît plus désirable que celle d'aucun peuple, puisqu'elle procurerait à Dieu une gloire plus grande, et à l'Eglise une dilatation incomparable, qui doublerait le nombre de ses enfants. » La population de l'empire chinois peut, en effet, se comparer à celle de l'empire romain sous Auguste, et peut-être la surpasse-t-elle.

Or, les temps de cette conversion semblent approcher. Jamais encore la Chine n'avait été évangélisée comme elle l'est aujourd'hui ; trente-deux vicaires apostoliques se partagent ses provinces et y travaillent dans une parfaite unité de doctrine et de vues. « Dieu veut le triomphe — ajoute un vaillant missionnaire de Chine, le P. Aubry, des Missions étrangères — puisqu'il a suscité

spécialement pour la Chine, dans les temps modernes, la Propagation de la Foi, la Sainte-Enfance, et qu'il y dirige de si nombreuses vocations. Jamais le bon Dieu ne met en jeu des forces considérables et ne suscite des Œuvres importantes sans avoir un grand but que nous n'apercevons pas toujours, mais en vue duquel tout conspire, même les obstacles accumulés par les hommes. »

Ah ! sans doute, ces obstacles sont formidables. Satan, dont cet immense empire est le principal boulevard, ne se laissera pas aisément arracher sa proie.

Mais que l'heure de la Providence vienne à sonner ; qu'un courant considérable de grâces, tel qu'en pourra déterminer notre croisade de prières, remue puissamment les âmes, soit à la cour de l'empereur, soit dans la classe partout dirigeante des lettrés, et l'on verra, peut-être en fort peu de temps, grâce à l'unité surprenante de ce vaste empire, un mouvement incomparable de conversions qui réjouira le Cœur de Dieu.

« Toutefois — conclut le zélé vicaire apostolique de Nankin, Mgr Garnier — ce grand triomphe de la grâce, nous ne pouvons, évidemment, l'attendre et l'espérer que du Sacré Cœur. Voilà pourquoi c'est un besoin, une nécessité pour nous d'arborer plus ostensiblement et plus hardiment l'étendard de ce Cœur divin. Et voilà pourquoi aussi la Chine devrait être le point de mire principal des apôtres de prière et d'action qui composent la phalange si nombreuse de l'Apostolat. »

Prière quotidienne pendant ce mois.

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses, et à toutes les autres intentions pour lesquelles vous vous immolez sans cesse vous-même sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour cet immense empire de Chine dont la conversion, préparée par les travaux et les sacrifices de tant de missionnaires, apporterait une consolation si grande au cœur de l'Eglise de Dieu.

QUIMPER. — Dimanche prochain, sur le désir du Souverain-Pontife, dans toutes les églises et chapelles du monde entier des prières monteront ferventes et nombreuses vers le ciel, pour nos chers défunts. Le Pape, qui gouverne la Sainte-Eglise avec tant de sagesse, pouvait-il mieux clore les joies et les solennités de son année jubilaire, qu'en demandant pour ces âmes qui souffrent les suffrages de nos plus ardentes supplications ?

Maître de la sainte liturgie et dépositaire suprême des célestes faveurs, Il a pour une fois suspendu toutes les règles de l'Eglise, et ouvert de nouveau ses inépuisables trésors. Les prêtres revêtiront, comme au jour des morts, leurs ornements de deuil ; les glas appelleront les fidèles à la prière des prières qui est la sainte communion et l'office divin ; partout retentiront nos chants d'espé-

Archives diocésaine de Quimper et Léon

rance en la miséricorde de Celui qui sera ce jour-là, pour un si grand nombre, *la voie du ciel* parcourue, *la vérité* contemplée et à jamais possédée, et *la vie* sans douleur, heureuse et éternelle.

Après les joies du Jubilé de la terre, viennent les joies du Jubilé du ciel ; après les triomphes du Pape, les triomphes du Christ glorieux ; après nos chants d'allégresse ici même et autour de la personne de Léon XIII, les harmonies célestes et les cortéges sans fin autour de Dieu et de sa sainte Mère !

Quel chrétien n'est point ému à ces pensées ? Quel cœur ne voudrait point faire sa partie de prières et de supplications dans ce concert de toutes les bonnes volontés ? Qui donc resterait insensible à cet appel du Pape, aux gémissements des siens retenus en purgatoire, — peut-être pour des fautes qui leur sont communes, — et aux besoins de l'Eglise ? Ces âmes délivrées ne la consolideront pas, — l'Eglise n'est jamais ébranlée, — mais elles l'aideront à marcher plus glorieuse et toujours maternelle entre les rangs de ses ennemis vaincus, terrassés et confessant leur défaite un moment, car la destinée de l'Eglise est de lutter toujours.

Cette date du 30 septembre, comme beaucoup d'autres de cette seule année, restera illustre et bénie dans l'histoire de l'Eglise ; nous la retrouverons plus tard bien autrement illustre, bénie et acclamée au ciel.

Confrérie du Rosaire. — La Direction centrale du Rosaire (couvent des Dominicains, à Toulouse, rue Vélane, 14), communique les indications suivantes à l'occasion de la fête du saint Rosaire qui approche.

1° Il est très facile d'établir la Confrérie du saint Rosaire dans les paroisses, il suffit de demander un diplôme à la Direction.

2° Si l'on croit posséder la Confrérie, il faut avoir soin de vérifier si elle date d'avant 1801, ou si elle a été érigée par ordonnance simplement épiscopale, depuis avril 1864 : dans les deux cas elle est *nulle*.

3° La Confrérie ne peut être érigée dans une communauté de Religieuses proprement dites, mais il est accordé, sur leur demande, aux aumôniers le pouvoir de recevoir les personnes de la maison, et celles-ci, inscrites par lui, peuvent gagner *toutes* les indulgences en visitant leur chapelle, absolument comme si la Confrérie y était établie.

4° Les curés des paroisses où la Confrérie est établie ont, par le fait seul de leur titre, tous les pouvoirs de rosarier les chapelets, bénir les roses, inscrire, etc. Le *Manuel du saint Rosaire*, par le P. Pradel, leur est spécialement conseillé.

5° On satisfait à l'obligation principale pour gagner les indulgences, en récitant le Rosaire entier, *dans la semaine* ; on peut le diviser comme on veut.

Pour tous les moyens de propagande, s'adresser à la Direction.

SOUSCRIPTION

POUR LE COURONNEMENT DE NOTRE-DAME DU FOLGOAT

Quatrième et dernière Liste

Un recteur du Léon	20 fr.	00 c.
Un anonyme	20	00
Les Sœurs et les enfants de l'Adoration de Brest.	15	00
Mme Govin, aîné	10	00
M. Belbéoc'h, supérieur du Petit-Séminaire de Pont-Croix	10	00
M. Salaün, libraire à Quimper	5	00
M. Kerbiriou, recteur d'Esquibien	5	00
Un anonyme	5	00
Une jeune fille	»	50
Un anonyme	»	50
Total de la 4e liste	91 fr.	00 c.
Report des listes précédentes	595 fr.	50 c.
Total général	686 fr.	50 c.

Saint-Pol-de-Léon. — Au lendemain des fêtes du Folgoat, Monseigneur Freppel a bien voulu accepter d'aller à Saint-Pol adresser quelques mots aux membres du Congrès de l'Association bretonne réunis dans cette vieille et si belle cathédrale pour entendre la sainte messe, et appeler les bénédictions de Dieu sur leurs travaux.

Cette allocution, dans laquelle l'éminent prélat a traité, avec sa hauteur de vues habituelle, deux sujets en apparence peu faits pour se trouver si rapprochés, l'archéologie et l'agriculture, a produit la meilleure et la plus durable impression.

Ce congrès, présidé par M. de Kerdrel, a donné comme les années précédentes de très sérieux résultats.

Le lendemain, Mgr Freppel a fait en rade de Brest et sur nos côtes une excursion destinée à l'éclairer sur une des questions les plus graves portées devant les Chambres et le pays, la défense de nos côtes.

Ayant mis pied à terre à Douarnenez, la population de cette ville lui a fait un accueil gracieux et empressé.

Penmarc'h. — Le service anniversaire, pour le repos de l'âme de M. l'abbé Guillou, ancien recteur de Penmarc'h, sera chanté dans cette paroisse le mercredi 3 octobre, à 10 heures.

La messe « pro populo » pendant la vacance des cures. — M. le Vicaire-capitulaire du diocèse de Saint-Brieuc vient d'adresser une consultation à la S. Congrégation du Concile

Archives diocésaines de Quimper et Léon

relativement à la messe *pro populo* pendant la vacance des cures, et en a reçu une importante décision.

Voici le texte de la question et de la réponse :

« Brioci in Gallia, die 6ª augusti, anno 1888.

« In nostra, sicut, ut reor, in aliis Galliæ diœcesibus, mos invaluit ut, defuncto parocho, uni ex ejus vicariis cura parochiæ committatur, donec novus pastor deputetur. Hic vicarius in quibusdam casibus partem quidem percipit fructuum, qui ob munia parochialia vulgo eveniunt ; stipendio tamen a gubernio parochis concesso minime fruitur. Quærimus ergo an in tali statu rerum vicarii parochiales dominicis et festivis aliisque de jure diebus missam pro populo applicare teneantur ? — Et Deus. .

« *Vicarius Capitularis Briocen. et Trecoren.*

« A Dunoubg. »

« Relatis Sanctissimo Domino Nostro per infrascriptum Cardinalem Præfectum S. Congregationis Concilii litteris tuis diei 6 labentis mensis, quibus quæris, utrum vicarii parochiales teneantur ad applicationem missarum pro populo, Sanctitas Sua rescripsit : *Teneri.* Quod dum Tibi per præsentes notificamus, fausta omnia ipsi Tibi precamur a Domino.

« Romæ, 23 augusti 1888, Tui studiosus.

« *A. Cardinalis Episcopus Subpræfectus.*

« Briocen. Vicario Capitulari. »

Les pèlerinages. — M. l'abbé Duhamel, curé de Vincennes et chanoine de Quimper, a publié dans son beau livre *Du grave au doux*, une pièce de vers que nos lecteurs, pour la plupart pèlerins du Folgoat, liront avec le plus grand plaisir. Elle est, hélas ! pleine d'actualité, on la croirait composée hier seulement (1).

LES PÈLERINAGES.

« Ils sont fous. » (Journaux de 1873.

I.

NOS MODÈLES.

Ainsi, nous sommes fous d'aller pour la patrie
Offrir au Dieu Sauveur, à la Vierge Marie,
Les larmes de nos yeux et les vœux de nos cœurs !
Nous sommes fous, c'est là le dernier mot des sages ;
L'*Officiel* a dit que les pèlerinages
« Ne répondent plus à nos mœurs. »

Ainsi, lorsqu'autrefois les villes, les bourgades,
Apportaient à Jésus les enfants, les malades,
Que les mères en pleurs l'imploraient à genoux ;
Qu'oubliant leurs travaux, ces foules suppliantes
Le suivaient au désert, sans eau, sans pain, sans tentes,
Les fils d'Israël étaient fous !...

(1) *Du grave au doux.* — Librairie Salaun, à Quimper.

Seigneur, quand décimés par le corroux céleste,
Et Marseille et Milan succombaient sous la peste,
Quand un fléau vengeur sévissait parmi nous,
Par des processions la main fut désarmée.
Quoi donc ! Quélen, Belzunce et Charles Borromée,
Ces saints, ces héros, étaient fous !

Elle était folle aussi la France de nos pères,
Quand ses preux se croisaient pour de lointaines guerres,
Jaloux de lui garder libre accès aux Saints-Lieux ;
Folle, quand ses guerriers, ses barons et ses princes,
Allaient prier ensemble, au fond de leurs provinces,
Quelque bon saint cher aux aïeux.

Ah ! le secours du ciel, vous refusez d'y croire !
Mais alors arrachez de notre propre histoire
Les noms de Charles sept, de Clovis, d'Attila ;
Outragez une fois de plus encor, fils de Voltaire,
Geneviève, Clotilde et la Vierge guerrière
Devant qui l'Anglais recula !

II.

NOS RAISONS.

Pourquoi des pèlerins ? Pour faire pénitence
De tes iniquités, de ta vaine opulence,
Siècle de Balthazars, de Crésus, de Verrès !
Car, lorsque tu semais l'orgie et le scandale,
Leurs yeux distinctement sur les murs de la salle
Ont lu : Mané, Thécel, Pharès.

Mané : Dieu s'est lassé, tremble, coupable France,
Qui veux vivre sans Dieu, sans culte, sans croyance,
La trompette a sonné l'heure du châtiment ;
Thécel : Il t'a pesée au poids de ses justices,
Le plateau des vertus cède au plateau des vices ;
Pharès : c'est le démembrement.

Pourquoi des pèlerins ? C'est pour que les timides
Songent, en saluant nos bannières splendides,
Que les croyants encor marchent par millions.
Oui, c'est pour nous compter et pour que l'on nous compte,
Pour que vous compariez, en rougissant de honte,
Vos bandes à nos légions.

Prudents Machiavels, qui conspirez dans l'ombre,
Vous avez proclamé la royauté du nombre,
Et le nombre déclare, au pied du saint autel,
Qu'il entend conserver le Dieu de ses ancêtres,
Sa morale, ses lois, ses écoles, ses prêtres :
C'est le suffrage universel.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Et le lieu du scrutin, c'est le lieu des miracles,
Et les urnes, ce sont les divins tabernacles,
Les gardiens des clés sont les anges sereins,
Qui comptent chaque soir tous les vœux de la terre,
Et murmurent tout bas que Dieu, dans sa colère,
Est vaincu par les pèlerins.

D'où vient l'élan sacré dont la France est saisie ?
C'est la réaction contre l'apostasie
De tous nos gouvernants, francs-maçons de haut lieu,
La réponse à la règle impie et tant vantée
D'un maître de hasard : La loi doit être athée ;
D'où l'on a fait : L'Etat sans Dieu.

Car la conclusion de sa triste parole
Fut d'abord l'incroyance, et bientôt le pétrole ;
On bannit Dieu, la croix, les Frères et les Sœurs ;
Tout fut déconsacré : lois, tombeaux, mariages ;
Eh bien ! nous protestons par des pèlerinages,
Nous ramenons Dieu dans nos mœurs.

Oui, c'est pour opposer doctrines à doctrines,
Que nous avons fixé des croix sur nos poitrines,
Chanté par les chemins un hymne au Sacré-Cœur.
Prié, communié par milliers dans les temples,
Pressé les indécis du poids de nos exemples,
Bravé votre rire moqueur.

Notre but est atteint, votre fureur l'atteste ;
D'ailleurs nous en voyons pour preuve manifeste,
Tant de cœurs raffermis, tant d'étranges retours :
Il semble aussi que Dieu, touché de tant de larmes,
De son bras irrité laisse tomber les armes,
Qu'on entrevoit de plus beaux jours.

III.

NOS ABUS.

Nous abusons du droit d'affirmer nos maximes !
Avons-nous donc gagné qu'on n'en fît plus des crimes ?
Nos calomniateurs ont-ils tous désarmé ?
Les tenants du progrès, de la maçonnerie,
Font-ils grâce au chrétien, qui fait maigre ou qui prie,
De leur sarcasme accoutumé ?

Nous fatiguons le Ciel, dites-vous, une mère
Ne doit donner qu'un temps fort court à la prière,
Ses veilles, ses travaux, voilà son oraison.
D'accord, mais quand sa fille agonise !... En ses peines
Elle va prodiguant vœux, chapelets, neuvaines,
Et chacun se dit : Elle a raison.

La France est cette mère, et ses filles mourantes
Sont tant d'âmes souffrant des fièvres purulentes,
Qui se forment dans l'air des révolutions :
Orgueil, luxe, débauche, impiétés hardies ;
Et la France a compté combien ces maladies
Ont fait périr de nations.

Nous abusons ! A-t-on chanté tant de cantiques,
Qu'ils aient fait oublier tous ces concerts cyniques,
Dont l'aimable innocence a subi les affronts ?
Les pleurs ont-ils lavé tous les lieux de blasphème ?
Pouvons-nous en un jour effacer l'anathème
Qu'un siècle a gravé sur nos fronts ?

Nous arrêter ! La France est-elle grande et fière,
Sans discorde au-dedans, sans crainte à la frontière ?
Avons-nous des remparts, des chefs, de bonnes lois ?
Ne voit-on plus la mort faucher la pauvre Espagne ?
Les prêtres dans les fers en Suisse, en Allemagne,
Pierre recloué sur sa croix ?

Montez donc aux Saints Lieux, montez pleurer nos fautes,
Pèlerins, car autant ces montagnes sont hautes,
Autant la plaie est large, et l'ulcère est profond.
Et toi, Seigneur, qui sais si nos vœux sont sincères,
Guéris encor ton peuple, et pardonne à nos frères,
Car ils ne savent ce qu'ils font.

Librairie SALAUN, à Quimper

DISCOURS DE Mgr FREPPEL AU FOLGOAT

Français. . . . . 0 fr. 50 c.
Breton. . . . . 0 fr. 20 c.

Se vend au profit des Écoles Chrétiennes du Diocèse.

Messieurs les Ecclésiastiques chargés des catéchismes sont prévenus qu'ils trouveront, à des prix très avantageux, des images et des médailles pour récompenses aux enfants, à Lesneven, chez Mme ve Masseron, et à Quimper, chez M. Salaun, libraire.

L'Office du Saint Rosaire, noté en plain-chant, approuvé par Monseigneur pour le diocèse de Quimper, vient de paraître.
Il se vend en fascicules séparés (Messe et Vêpres propres), au prix de 10 centimes le fascicule chez M. Salaün, libraire à Quimper.

Archives diocésaine d Quimper et Léon

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Suppression du culte catholique. — *Lentement mais sûrement* : — c'est le programme suivi jusqu'ici par nos gouvernants. Voudraient-ils arriver par cette voie à l'entière suppression du culte catholique en France ? Déjà cette suppression a eu lieu dans certaines paroisses du diocèse d'Annecy, à cause de l'insuffisance des ressources des fabriques, auxquelles les communes ne sont plus obligées de subvenir, depuis la nouvelle loi municipale.

Tout récemment, le maire de Saint-Etienne a pris, un arrêté ordonnant la fermeture de l'église de Saint-Ennemond. Le motif de cet arrêté : le mauvais état de l'édifice menaçant ruine. Or, on lui faisait remarquer que depuis long-temps, des instances pressantes étaient faites auprès de la municipalité opportuniste ; il n'a tenu aucun compte de ces trop justes observations. Au contraire, il va prendre encore prochainement une mesure identique à l'égard d'une autre église de la ville.

A propos de ce nouvel incident, la vaillante *Semaine religieuse* d'Annecy, fait les réflexions suivantes, qui permettent de se rendre compte de la gravité de la situation à laquelle on arrive.

« Pourquoi, dit-elle, le maire de Saint-Etienne ordonne-t-il la fermeture de cette église ? Parce que les voûtes sont tellement lézardées, qu'il y a péril pour les paroissiens.

« Et pourquoi les voûtes sont-elles ainsi endommagées ? — Parce que, depuis plusieurs années, la municipalité n'a point voulu faire à la toiture les réparations indispensables.

« Cinquante francs chaque année, cent francs de temps à autre, auraient suffi pour conserver ces toits en bon état. Mais les conseillers municipaux de Saint-Etienne ont ainsi raisonné : « Nous ne voulons plus d'église, parce que nous ne voulons plus de religion ; c'est entendu. Leur prendre leurs églises tout d'un coup, comme on l'a fait il y a 98 ans, c'est bien chanceux. Faisons mieux : laissons les églises se dégrader, tomber en ruines ; alors, nous arrivons la loi à la main et nous disons : « Moi, maire, je suis chargé de veiller à la sûreté de mes administrés ; j'ordonne la fermeture de cette église qui menace de s'écrouler sur leurs têtes. »

« Une aujourd'hui à Saint-Etienne ; puis deux autres ces jours-ci, paraît-il ; puis chez nous, puis un peu partout. Et bientôt, si on les laisse faire, des centaines de paroisses se trouveront sans église.

« On nous dira : Louez des granges !

« Ce qui se fait pour les églises se pratique aussi pour les presbytères, dans notre diocèse notamment. Vingt francs dépensés à propos auraient sauvé la toiture de ce presbytère. On ne vote pas cette dépense. L'infiltration des murs commence ; les plafonds se dégradent ; les planchers s'en vont en miettes.

« Le presbytère devient inhabitable. L'évêque appelle le curé dans une autre paroisse et ne le remplace pas dans celle qui n'a pas voulu entretenir la maison curiale. Le maire et ses conseillers prennent un air désolé. Et quand, le jour du marché, les gens leur demandent pourquoi leur église est fermée, ils répondent : « Ce n'est pas de notre faute ; l'évêque a ôté le curé. »

« Ainsi pas de subside pour les frais indispensables au culte, comme à Cervens ; — pas de réparations au presbytère, comme dans trois ou quatre paroisses que nous ne nommerons que trop tôt ; — pas de réparations à l'église, comme nous le voyons dans quelques autres.

« Le gouvernement est tolérant », disait récemment M. le Président de la République. — Il voulait dire, croyons-nous, que le gouvernement ne chasse pas de chez eux les catholiques. Cela est vrai, ordinairement du moins, car il les jette parfois dans la rue.

« Mais, enfin, habituellement, il ne les chasse pas de chez eux, cela est vrai ; — seulement, il les oblige à vouloir eux-mêmes en sortir. »

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution (suite).

Prestation du Serment.

(Janvier-mars 1791)

Les résultats de la prestation du serment dans les paroisses du District de Landerneau vinrent bientôt justifier les appréhensions du Procureur-Syndic :

(1) Le 30 janvier, Gabriel Cren, maire d'Irvillac, « expose qu'aujourd'hui j'ai sommé MM. les Ecclésiastiques de prêter leur serment, et cela immédiatement après la grand'messe ; mais comme aucun de mes confrères (les officiers municipaux) n'a osé se présenter, ces Messieurs ont continué de chanter les vêpres, ce qu'ils avaient coutume de faire à la suite de la messe, pour passer l'après-midi des dimanches sans interruption ; après quoi j'ai repris ma place et, persistant à la fin des vêpres dans l'intention de faire exécuter les décrets de l'Assemblée nationale, j'ai répété la même sommation en présence de mes confrères du Conseil général de la Commune et des fidèles.

« Ce fait, les prêtres se sont présentés et ont osé pronon-

(1) L. 72.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

cer les serments incendiaires dont aucun patriote ne peut entendre la lecture qu'avec indignation.

« M. Le Corvaisier, curé, a dit : « Ma conscience ne me « permet pas de prononcer le serment dont est cas. »

« M. Le Bescon, vicaire : « Ma conscience ne me permet « pas de prêter serment, ni aucun chrétien ne le peut faire « sans renoncer à la foi catholique, apostolique et romaine, et « consentir à sa damnation éternelle. »

« M. Merret, prêtre, ne le pouvait « sans approbation du « Pape, » et le sieur Volant a dit : « Comme mes confrères, » en ajoutant « je serai plutôt pendu, » et le sieur Déniel, prêtre privé de messe, a suivi le torrent (1).

« Tout cela s'est passé avec une fermeté, une fureur, une arrogance qu'on n'aurait pu imaginer sans en avoir été spectateur, et avoir été victime, si je n'étais connu, aimé et respecté par les fidèles de ma paroisse. Pour ces causes, je les dénonce à qui il appartiendra. »

Sur cette plainte, le Directoire du Département arrêta, le 5 février, que ces ecclésiastiques seraient dénoncés au Tribunal de Landerneau.

Gabriel Bras, maire de Guimilliau, n'obtenait pas un plus heureux succès près du clergé de cette paroisse.

(2) Le 4 février 1791, il rapporte au District de Landerneau « que, le 30 janvier, le sieur Richou, recteur, monta en chaire, y fit lecture du décret du 27 novembre 1790, après laquelle il déclara formellement qu'il ne prêterait pas le serment, ayant reçu défense de le faire par une lettre de l'Evêque de Léon, dont il lut quelques phrases, et le dit recteur ajouta qu'il laissait à décider au peuple, si c'était à la nation ou à l'Evêque qu'il devait obéir;

« Que le sieur Nédélec, curé, remplaça le recteur dans la chaire et dit qu'on lui avait reproché d'avoir trouvé la Constitution contraire à la religion, et que bien loin de se rétracter et de prêter le serment, il souffrirait plutôt d'être percé à coups de couteau ;

« Que ces discours excitèrent les larmes du peuple, particulièrement des femmes et des filles, et que le Maire vit le moment où il pouvait s'élever une émeute, ce qui l'empêcha de verbaliser sur-le-champ, craignant de n'être point en sûreté dans la sacristie. »

A Saint-Eloy, M. Capitaine, curé de la trêve, est plus timide ; il déclare cependant « ne pouvoir sans restriction prêter le serment. » Le Lann, maire, relate simplement dans son procès-verbal les termes dont s'est servi le curé :

(1) Le District se garde bien de faire figurer sur la liste des prêtres non assermentés les noms de MM. Merret, Volant et Déniel.

(2) L. 72.

(1) « *1° E touan da veilla var an eneou eus an dre ma pere a so laqueat ene carg ;*

« *2° E touan da veza fidel dan nation a dan roue. Doue ra viro n'aven traitour dan nation na dar roue ;*

« *3° E houller ouzin da sermenti da sifen euz va oll nerz al lezen ac Constitution decretet gant an Assemble national a sanctionnet gant ar roue. Calz a articlou a gavan eno var pere va houstianç ne permet quet d'in sermenti. Chetu aze tout.* »

Dans plusieurs paroisses, les maires et officiers municipaux ne craignent pas d'approuver hautement le refus de serment de leurs prêtres.

C'est ainsi que, le 6 février 1791 (2), Laurent Pouliquen, maire de Lampaul-Guimilliau, donne avis au District de Landerneau « que nonobstant la publication faite au prône de la grand'messe, le 30 janvier, du décret du 27 novembre, sanctionné par le Roi le 26 décembre 1790, MM. Le Breton et Le Gall, nos vicaires, et Scouarnec, prêtre approuvé, n'ont fait aucune déclaration ni offre de prêter le serment, et ont même déclaré qu'ils ne le feraient pas. Nous approuvons leur conduite, sachant maintenant nous-même que l'Eglise condamne le dit serment comme contraire à la religion. Nous ne voulons pas qu'on les inquiète en aucune façon, encore moins qu'on leur substitue d'autres que nous ne voulons pas. Tels sont les vœux du général. De plus, nous demandons que nos vicaires soient payés par vous pour le temps passé, puisque vous avez perçu leur chapellenie et décrété leur casuel ; dans la suite nous tâcherons de les payer des deniers de la fabrique ou des deniers royaux, si toutefois vous nous imposez en conséquece. »

La déclaration de Maurice Madec, maire de Trévarn (3), signée par Guillaume Cloarec et Hervé Billant, officiers municipaux, n'est pas moins catégorique.

Au commmencement de février 1791, ils donnent avis au District de Landerneau « que M. Guillaume Rochongar, notre très digne et honoré vicaire, fort exact à remplir toutes ses fonctions, irréprochable dans ses mœurs et en sa conduite, ministre selon le cœur de Dieu, a refusé de prêter le serment civique et a positivement proclamé contre la dite Constitution, déclarant ne reconnaître, pour ce qui concerne le spirituel, d'autre autorité compétente que le Saint-Siége et l'Eglise. »

(1) L. 72. — « 1° Je jure de veiller sur les âmes qui me sont confiées ;
« 2° Je jure d'être fidèle à la nation et au roi ;
« 3° Je voudrais jurer de défendre de toutes mes forces la loi et la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale et sanctionnée par le roi ; mais il s'y trouve plusieurs articles à raison desquels ma conscience ne me permet pas de prêter serment. Voilà tout. »

(2) L. 72.

(3) Aujourd'hui en Dirinon.

Archives diocésaine d Quimper et Léon

(1) René Penguilly, maire de Plouvorn, écrit, le 25 février, dans le même sens au Procureur-Syndic de Landerneau :

« Nos ecclésiastiques n'ont fait encore aucune offre de prêter le serment ; nous n'avons pas cru devoir les engager à faire le dit serment qui ne nous paraît pas permis. Il ne nous appartient pas de les condamner tandis qu'ils ne font que suivre les Evêques de France ; ils ne seraient pas honnêtes gens s'ils faisaient un serment contraire à leur conscience. La paroisse est contente d'eux et ce serait aller contre son vœu que de les remplacer. Cela troublerait la paix qui règne dans nos cantons. »

Quelques prêtres plus timides essayèrent de prêter le serment, mais avec des restrictions (touchant les principes contraires à l'enseignement de l'Eglise) qui le rendaient de nulle valeur aux yeux des administrateurs. Le Gall, procureur-syndic à Landerneau, s'en plaint au Procureur-général dans une lettre du 24 février 1791 :

(2) « Je vous adresse copies d'une lettre du sieur Le Menez, vicaire à Logonna-Quimerc'h, du procès-verbal de la Municipalité de Saint-Thonan et la formule de serment du curé de cette paroisse. Il est bien malheureux que ces deux fonctionnaires publics aient apporté des restrictions à leur serment. Amis zélés, jusqu'à ce moment, de la Constitution, prêchant d'exemple, par leurs actions et par leurs discours, la soumission à la puissance temporelle, on les a séduits, on les a trompés, et tous les bons citoyens s'en plaignent. Je ne doute pas que la présence de M. d'Expilly ne les ramène. »

Lettre de M. Le Menez, vicaire de Logonna :

« 17 février 1791.

« Le serment que j'ai prêté le 30 janvier est conçu en ces termes : « Je jure de veiller avec soin sur les fidèles de la « trève qui me sont confiés par notre mère la sainte Eglise, « d'être fidèle à la nation, à la loi et au roi, de maintenir « de tout mon pouvoir la Constitution décrétée par l'Assem- « blée nationale et acceptée par le Roi, exceptant formelle- « ment les décrets ou articles contraires à la doctrine ou à la « discipline de l'Eglise. »

La restriction apportée à son serment par Hervé Martin, recteur de Saint-Thonan, n'est pas aussi nette. Il veut bien faire les concessions les plus larges au pouvoir civil, mais sans pourtant se compromettre trop avec sa conscience.

« Moi, Hervé Martin, recteur de Saint-Thonan, je jure de veiller avec soin sur les fidèles de ma paroisse, d'être fidèle à

(1) L. 72.
(2) L. 72.

la nation, à la loi et au Roi, de maintenir de tout mon pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le Roi, ce sous l'approbation du Siége apostolique, si elle est nécessaire comme le texte de la lettre du Pape à l'Evêque de Léon paraît l'insinuer : « *Merito considerare nulli datum « esse, sede Apostolica non approbante, episcopale ministerium « vel ad alias fines traducere vel ad angustiores limites redi- « gere.* » Tous les recteurs ont cette lettre en main, voilà ce qui fait tant de refusants de prêter le serment sans restriction. Je désire que mon serment soit passable, je n'en puis donner d'autre. »

En somme, le serment exigé des ecclésiastiques par la Constitution n'eut qu'un succès fort médiocre dans le District de Landerneau, ce succès fut nul dans le District de Lesneven.

(A suivre.)

A. DE COUESNONGLE, 46, Quai de l'Odet, 46 QUIMPER.
ASSURANCES MUTUELLES DU MANS, fondées en 1828.
Paiement de Coupons. — Vente et Achat de Valeurs Françaises et Etrangères. — Souscription, sans frais, à toutes Emissions. — Gestions de Propriétés.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES C. LÉON, Place St-Corentin, 52, QUIMPER.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — JODELAIS, Jeune, Quimper — 36, rue Kéréon — Quimper, *Fournisseur du Grand-Séminaire*

FONDERIE DE CLOCHES
Adolphe HAVARD,
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

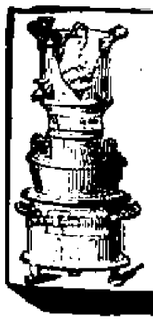

ALAMBIC VALYN
Portatif à tout chauffage, POUVANT FONCTIONNER PARTOUT
POUR TOUTES DISTILLATIONS ÉCONOMIQUES ET DOMESTIQUES.
Construit en cuivre rouge étamé
Distillation à feu nu ou au bain-marie à volonté des fleurs, fruits, plantes, marcs, grains, etc. (*Demander Catalogue illustré*).
BROQUET, seul Concessionnaire, 121, Rue Oberkampf, PARIS

Archives diocésaine d Quimper et Léon

Nous sommes heureux de recommander à nos lecteurs, **M. Louis ROUVIÈRE**, *propriétaire de Vignobles*, à **VERGÈZE (Gard)**. Ce vigneron qui prépare lui-même les vins qu'il offre au clergé pour le Saint-Sacrifice, tient aussi à la disposition de nos lecteurs des vins rouges excellents et garantis absolument naturels et sans plâtre, à partir de 80 francs la barrique de 225 litres fût perdu et rendu franco de transport et de congé jusqu'à la gare qui lui est désignée. Nous devons ajouter que M. Rouvière fait partie de la Croisade des Négociants Francs-Catholiques et qu'il donne une partie de son bénéfice pour le soutien de l'Ecole-Libre de sa paroisse. Il espère que tous les bons chrétiens voudront bien, par leurs achats, participer à cette excellente œuvre. *Envoi du prospectus détaillé sur demande affranchie.*

Un catholique sincère, propriétaire du clos de Tiloli, ancien domaine des RR. PP. *Passionistes*, à Bordeaux (Gironde), désirant contribuer à l'achèvement de l'Eglise du Sacré-Cœur, offre aux familles chrétiennes un **excellent Vin rouge** de Bordeaux, **garanti naturel à 125 fr.** la barrique de *225 litres*, logé, rendu franco de port et tous droits de régie payés à la gare la plus proche du destinataire. Les bénéfices en entier seront versés à l'œuvre dont il est parlé ci-dessus.
Adresser les demandes à M. l'abbé **MERCIER**, curé du Sacré-Cœur, à Bordeaux, qui les fera parvenir à la maison expéditrice. Des échantillons seront envoyés franco sur demande.

AUTANT DE RENTES QUE DE CAPITAL
Cent pour cent de Revenu ASSURÉ
Capital Garanti avec chance de l'augmenter considérablement
Ainsi : en plus du **REVENU** de 100 0/0, un **CAPITAL** de **3,000 fr. a été augmenté**
En *1884* de 3.895 francs. | **En *1886* de 4.475 francs**
En *1885* de 2.980 — | **En *1887* de 6.875 —**
Pour *Circulaire Explicative* s'adresser à la « **SPÉCULATION GÉNÉRALE** »
4, Rue Chauchat, 4, PARIS, (Maison fondée en 1878)

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la **Peau**, même des **Plaies variqueuses** dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND**, Méd. sp^te, à **Melun**. — Consult. gratuites par corresp.

SAVON ANTISEPTIQUE AU
GOUDRON BORATÉ
Maladies de la peau, à âges antiseptiques, crevasses, engelures, etc.
?s ? f.^res pâ^res. Rav.f^cent.ma.dat
J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

PINCE-NEZ NE TOMBANT JAMAIS DU NEZ Remplaçant les Lunettes. Vendu partout 7 fr. Prix : 4 fr. Toutes Vues *Indiquer l'âge suffit.* Envoi *franco* contre mandat-poste. **Léon CERF**, Opticien, **boulevard Saint-Michel, PARIS.**

HUILE D'OLIVE EXTRA-DOUCE VIERGE
Franco par g^es vte sac. 2'20 le k^. Elégant [illegible] le k^. [illegible] cachetée, contre mdt-poste 11'
(tarifs spéciaux pour le clergé) **Ch. LAFON** [illegible]NAILHAC & C^ie, 18, Rue de l'Olivier.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'APPROVISIONNEMENTS, MARSEILLE

AVIS IMPORTANT

Le Crédit Foncier International, 22, rue de Châteaudun, à Paris, achète les valeurs dépréciées ou sans revenu ou les échange contre des titres de grand avenir.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

3e ANNÉE. Vendredi 5 Octobre 1888. N° 40.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — Avis aux Abonnés. — *I. Chronique du diocèse :* L'Adoration réparatrice ; Nominations dans le Clergé ; La Messe du Saint-Esprit ; Création d'un externat ; Ouvertures d'écoles. — *II. Nouvelles du Monde catholique :* La Béatification de Jeanne d'Arc ; La Messe du 30 septembre à Rome ; Nos Missionnaires ; Une Religieuse officier d'académie. — *III. Documents historiques* (suite). — *IV. Saint Pol-Aurélien et ses premiers successeurs* (suite). — *V. Annonces et avis divers.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 7 octobre. — 20e Dimanche après la Pentecôte, Fête du Saint-Rosaire, double de 2e classe, blanc ; mémoires du Dimanche et des ss. martyrs Sergius, Marcel et leurs compagnons. — Vêpres de la fête, mémoires du suivant et du dimanche.
Lundi 8. — Sainte Brigitte, veuve, double, blanc.
Mardi 9. — Saint Denis et ses compagnons, martyrs, double, rouge.
Mercredi 10. — Saint François de Borgia, confesseur, semi-double, blanc.
Jeudi 11. — Office du Saint-Sacrement, semi-double, blanc.
Vendredi 12. — Office du jour ou office votif.
Samedi 13. — Saint Edouard, roi, semi-double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Grand-Séminaire.....	7, 8, 9, 10, 11 et 12 octobre.
Bohars.....	13 octobre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Avis aux abonnés

La deuxième année de la Semaine Religieuse *a pris fin le 30 septembre dernier. En conséquence, les souscripteurs dont l'abonnement remonte au 1er octobre 1887, et qui sont dans l'intention de continuer à recevoir la* Semaine, *sont priés de faire parvenir à* l'Administrateur *les 6 fr. du renouvellement, à moins qu'ils ne préfèrent que le recouvrement soit effectué par l'entremise de la poste, avec addition de 50 c. pour les frais.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

L'adoration réparatrice des nations catholiques. — C'est le nom d'une nouvelle Association récemment instituée à Rome, dont on nous prie d'entretenir les lecteurs de la *Semaine religieuse*. Le nom seul en dit assez l'opportunité : l'impiété contemporaine fait chaque jour de nouveaux progrès ; bien plus, elle revêt un caractère social. Ce n'est plus seulement la révolte de l'individu contre Dieu, c'est la Société humaine lui signifiant son congé. Un tel désordre rend nécessaire d'opposer à ce flot dévastateur la digue de la propitiation eucharistique.

Que ce mot d'*Association nouvelle* n'effraie personne : elle est nouvelle dans sa forme seulement, mais non point dans sa substance.

En 1592, le pape Clément VIII motivait, en ces termes, l'institution des prières publiques expiatoires et perpétuelles, sous la forme dite des *XL heures*, dans la métropole de la Chrétienté :

« Les calamités redoutables et prolongées qui affligent la Chrétienté, et qui en punition de nos péchés ne cessent de s'aggraver, émeuvent notre sollicitude envers l'Eglise universelle, et Nous resserrent entre les douleurs des maux présents et la crainte de ceux qui nous menacent. Mais ce qui Nous afflige plus encore et remue douloureusement Nos entrailles de père, c'est l'état lamentable de ce qui fut autrefois le très noble et très florissant royaume de France, aujourd'hui et depuis tant d'années désolé par l'ébranlement général de ses affaires et par l'excès de tous les maux. »

Et pour remédier à de si grandes nécessités l'illustre Pontife institue les *Quarante Heures*.

En lisant ce grave document, ne le croirait-on pas aussi bien daté d'aujourd'hui que de 1592 ! Il eut pour effet de créer à perpétuité à Rome, au centre et l'on pourrait dire sur le cœur même de l'Eglise, un trône eucharistique, qui conservera à travers les

siècles ce caractère en quelque sorte officiel : il sera le trône du Roi des rois dans la capitale de la Chrétienté.

Le peuple fidèle, assemblé tous les jours au pied de ce trône, méritera, au même titre, le nom de *cour officielle* de Jésus-Eucharistie. Sa mission est tout indiquée : c'est de prier, de pleurer, d'aimer, de faire amende honorable pour toute la Chrétienté, mais spécialement pour la nation française ; doux et précieux gage du grand amour que le Christ a toujours porté à la France, puisque, dans tous les temps, les douleurs de la France, aussi bien que ses crimes, ont trouvé et trouvent encore un tel écho de compassion et de miséricorde dans le cœur de ses Pontifes. Que ne nous montrons-nous, hélas ! plus dignes d'une telle sollicitude !

Mais l'institution des *XL heures* romaines était-ce bien toute la pensée du Pape Clément VIII ? Ces prières étant faites pour tous les peuples, tous les peuples ne doivent-ils point correspondre, dans leurs propres églises, à ces perpétuelles prières dont ils sont l'objet dans la Ville des Papes ?

C'est précisément l'objet de la nouvelle Association. Ainsi est-elle organisée : Ayant son centre à Rome, elle rayonne au dehors dans tout l'univers catholique. A Rome, elle assemble chaque jour au pied du Très-Saint Sacrement, dans l'église où se font les *XL heures*, les fidèles de la Ville Sainte, *et leur adjoint des adorateurs appartenant aux diverses nations chrétiennes.*

C'est là le trait distinctif de l'Œuvre : chaque nation, représentée à Rome par ceux de ses enfants qui y résident, envoie, une fois par semaine, un députation à l'*Adoration des Quarante Heures*. Les sept jours de la semaine sont partagés entre les diverses nations. Le jour assigné à la France est le jeudi. L'adoration dure une demi-heure et se fait en commun, à la fin de la journée, une heure avant l'*Ave Maria*.

Hors de Rome, les catholiques de chaque nation sont invités à s'unir à leurs frères de Rome, en faisant, eux aussi, une demi-heure d'adoration *dans une église quelconque où soit conservé le Très-Saint Sacrement*, et en choisissant, *autant que possible*, le jour assigné à leur nation et l'heure adoptée pour l'adoration romaine.

Aussitôt son apparition, Sa Sainteté Léon XIII a tenu à témoigner combien une telle Œuvre lui était agréable et combien vivement Elle en désirait l'extension, en l'enrichissant des plus grandes faveurs spirituelles que possède aucune autre Association.

Voici ces indulgences extraordinaires accordées à la nouvelle Œuvre :

« A Rome, les adorateurs ont droit à toutes les indulgences depuis longtemps attachées aux Quarante Heures (1), et *en outre*

(1) C'est-à-dire : 1° une indulgence plénière chaque jour s'ils visitent l'église où se font les Quarante Heures ; — 2° une indulgence de dix ans et dix quarantaines pour chaque visite à cette église, *toties quoties*, dans le même jour (comme pour la Portioncule.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Avis aux abonnés

La deuxième année de la Semaine Religieuse *a pris fin le 30 septembre dernier. En conséquence, les souscripteurs dont l'abonnement remonte au 1er octobre 1887, et qui sont dans l'intention de continuer à recevoir la* Semaine, *sont priés de faire parvenir à* l'Administrateur *les 6 fr. du renouvellement, à moins qu'ils ne préfèrent que le recouvrement soit effectué par l'entremise de la poste, avec addition de 50 c. pour les frais.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

L'adoration réparatrice des nations catholiques. — C'est le nom d'une nouvelle Association récemment instituée à Rome, dont on nous prie d'entretenir les lecteurs de la *Semaine religieuse*. Le nom seul en dit assez l'opportunité : l'impiété contemporaine fait chaque jour de nouveaux progrès ; bien plus, elle revêt un caractère social. Ce n'est plus seulement la révolte de l'individu contre Dieu, c'est la Société humaine lui signifiant son congé. Un tel désordre rend nécessaire d'opposer à ce flot dévastateur la digue de la propitiation eucharistique.

Que ce mot d'*Association nouvelle* n'effraie personne : elle est nouvelle dans sa forme seulement, mais non point dans sa substance.

En 1592, le pape Clément VIII motivait, en ces termes, l'institution des prières publiques expiatoires et perpétuelles, sous la forme dite des *XL heures*, dans la métropole de la Chrétienté :

« Les calamités redoutables et prolongées qui affligent la Chrétienté, et qui en punition de nos péchés ne cessent de s'aggraver, émeuvent notre sollicitude envers l'Eglise universelle, et Nous resserrent entre les douleurs des maux présents et la crainte de ceux qui nous menacent. Mais ce qui Nous afflige plus encore et remue douloureusement Nos entrailles de père, c'est l'état lamentable de ce qui fut autrefois le très noble et très florissant royaume de France, aujourd'hui et depuis tant d'années désolé par l'ébranlement général de ses affaires et par l'excès de tous les maux. »

Et pour remédier à de si grandes nécessités l'illustre Pontife institue les *Quarante Heures*.

En lisant ce grave document, ne le croirait-on pas aussi bien daté d'aujourd'hui que de 1592 ! Il eut pour effet de créer à perpétuité à Rome, au centre et l'on pourrait dire sur le cœur même de l'Eglise, un trône eucharistique, qui conservera à travers les

siècles ce caractère en quelque sorte officiel : il sera le trône du Roi des rois dans la capitale de la Chrétienté.

Le peuple fidèle, assemblé tous les jours au pied de ce trône, méritera, au même titre, le nom de *cour officielle* de Jésus-Eucharistie. Sa mission est tout indiquée : c'est de prier, de pleurer, d'aimer, de faire amende honorable pour toute la Chrétienté, mais spécialement pour la nation française ; doux et précieux gage du grand amour que le Christ a toujours porté à la France, puisque, dans tous les temps, les douleurs de la France, aussi bien que ses crimes, ont trouvé et trouvent encore un tel écho de compassion et de miséricorde dans le cœur de ses Pontifes. Que ne nous montrons-nous, hélas ! plus dignes d'une telle sollicitude !

Mais l'institution des *XL heures* romaines était-ce bien toute la pensée du Pape Clément VIII ? Ces prières étant faites pour tous les peuples, tous les peuples ne doivent-ils point correspondre, dans leurs propres églises, à ces perpétuelles prières dont ils sont l'objet dans la Ville des Papes ?

C'est précisément l'objet de la nouvelle Association. Ainsi est-elle organisée : Ayant son centre à Rome, elle rayonne au dehors dans tout l'univers catholique. A Rome, elle assemble chaque jour au pied du Très-Saint Sacrement, dans l'église où se font les *XL heures*, les fidèles de la Ville Sainte, *et leur adjoint des adorateurs appartenant aux diverses nations chrétiennes*.

C'est là le trait distinctif de l'Œuvre : chaque nation, représentée à Rome par ceux de ses enfants qui y résident, envoie, une fois par semaine, un députation à l'*Adoration des Quarante Heures*. Les sept jours de la semaine sont partagés entre les diverses nations. Le jour assigné à la France est le jeudi. L'adoration dure une demi-heure et se fait en commun, à la fin de la journée, une heure avant l'*Ave Maria*.

Hors de Rome, les catholiques de chaque nation sont invités à s'unir à leurs frères de Rome, en faisant, eux aussi, une demi-heure d'adoration *dans une église quelconque où soit conservé le Très-Saint Sacrement*, et en choisissant, *autant que possible*, le jour assigné à leur nation et l'heure adoptée pour l'adoration romaine.

Aussitôt son apparition, Sa Sainteté Léon XIII a tenu à témoigner combien une telle Œuvre lui était agréable et combien vivement Elle en désirait l'extension, en l'enrichissant des plus grandes faveurs spirituelles que possède aucune autre Association.

Voici ces indulgences extraordinaires accordées à la nouvelle Œuvre :

« A Rome, les adorateurs ont droit à toutes les indulgences depuis longtemps attachées aux Quarante Heures (1), et *en outre*

(1) C'est-à-dire : 1° une indulgence plénière chaque jour s'ils visitent l'église où se font les Quarante Heures ; — 2° une indulgence de dix ans et dix quarantaines pour chaque visite à cette église, *toties quoties*, dans le même jour (comme pour la Portioncule.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

à une indulgence plénière de plus chaque mois.

« Hors de Rome, les *Associés inscrits*, à la seule condition de faire la demi-heure d'adoration hebdomadaire, en union d'intention avec leurs nationaux de Rome, peuvent gagner *chaque jour* toutes les indulgences attachées aux Quarante Heures de Rome (1). Cette faveur extraordinaire est clairement exprimée dans le rescrit du 17 février 1883 : *Ut sodales,... extra Urbem degentes, omnes et singulas indulgentias* LUCRARI QUOTIDIE VALEANT, *quas Summi Pontifices pro pio exercitio orationis XL horarum nuncupatæ concesserunt.* »

Comment doit-on s'y prendre pour devenir associé ?

« A Rome, on devient associé, en s'inscrivant à la direction de l'Œuvre.

« Hors de Rome, en s'inscrivant chez un prêtre *désigné par l'Ordinaire*. C'est la seule condition à remplir. Il faut par conséquent, pour constituer un centre diocésain, obtenir de l'Ordinaire qu'il veuille bien désigner un prêtre Directeur. »

Ainsi bénie par le Souverain-Pontife dans ses débuts, jouissant de tels avantages, si simple dans ses moyens, éminemment appropriée aux besoins de nos temps malheureux, la nouvelle Œuvre s'est accrue rapidement.

Voici en quels termes, dans un rapport présenté au Congrès des Catholiques du Nord, le 14 novembre 1883, Mgr d'Hulst en faisait déjà la statistique :

« Elle est instituée canoniquement à Rome ; son directeur est nommé par le Cardinal Vicaire ; le Souverain-Pontife l'enrichit des plus précieuses indulgences et consacre du même coup son extension au monde entier. L'autorité diocésaine de la ville de Rome la recommande chaleureusement aux fidèles. La piété romaine répond avec empressement à cette invitation. Toutes les communautés religieuses sont affiliées. Tous les supérieurs des églises et des collèges nationaux ont adhéré à l'Association et envoient leurs sujets aux jours marqués pour les adorations nationales. Tous les curés de Rome ont reçu la visite du directeur ; tous ont

(1) C'est-à-dire l'indulgence plénière quotidienne et l'indulgence partielle, aussi souvent qu'ils veulent ; mais ils ont cet avantage sur les adorateurs de Rome qu'au lieu d'être obligés d'aller faire leur adoration dans une église où se fassent les Quarante Heures, ils peuvent la faire dans un sanctuaire quelconque renfermant la Sainte Réserve. Jamais de pareilles faveurs n'ont été attachées à une simple visite au Saint Sacrement. Ce que la Portioncule assure *une fois par an* aux pieux visiteurs de quelques sanctuaires privilégiés, l'œuvre dont il s'agit l'offre tous les jours aux adorateurs du Saint Sacrement dans toutes les églises du monde, pourvu qu'ils soient inscrits, que leur adoration dure une demi-heure et soit faite aux intentions de l'Œuvre. Ajoutez à cela que l'adoration peut être aussi bien collective qu'individuelle : en sorte que les pasteurs des âmes ont là le moyen d'encourager toutes les associations locales en l'honneur du Très-Saint Sacrement, en faisant participer leurs membres aux richesses extraordinaires dont dispose l'Œuvre romaine. Nous ne connaissons rien de semblable parmi les Œuvres de prière, et rien ne pouvait mieux montrer le prix que le Souverain Pontife attache aux exercices de l'Adoration réparatrice.

accueilli l'Œuvre et promis de la propager ; plusieurs d'entre eux ont fait inscrire jusqu'à 500 associés. Rome en compte plus de 5000. En fait, *l'Adoration des nations* fonctionne régulièrement depuis dix-huit mois. Chaque jour, à l'heure marquée, soixante personnes environ pendant l'été, deux cents personnes pendant l'hiver, forment la députation des peuples chrétiens devant l'autel de la propitiation eucharistique.

« Au dehors, quatre-vingt-dix évêques d'Italie, quarante-cinq évêques de France, presque tous les évêques de Belgique et de Suisse, plusieurs évêques d'Espagne avaient signé la demande d'indulgence à laquelle a répondu le Bref du 6 mars. Un grand nombre parmi eux ont établi l'Œuvre dans leur diocèse, soit en la recommandant aux prêtres et aux fidèles dans leurs mandements, dans les retraites pastorales, dans les statuts diocésains, soit en l'instituant canoniquement comme confrérie diocésaine et en nommant un prêtre directeur. Là où cette érection a eu lieu, l'empressement des fidèles a souvent dépassé l'espérance des pasteurs. L'un d'eux écrivait dernièrement à Rome que l'exercice de l'Adoration nationale provoquait dans sa paroisse un concours de fidèles comparable à celui des plus grands jours de fête. »

Depuis, nous savons que les progrès n'ont pas cessé. Pouvons-nous rester indifférents à cette consolante expression de la piété catholique envers le Très-Saint Sacrement de l'Autel ?

(*A suivre.*)

Nominations dans le Clergé. — M. l'abbé Ily, recteur d'Argol, est nommé recteur de Névez.

M. l'abbé Quéméneur, recteur de Pouldavid, est nommé recteur d'Argol.

***

M. l'abbé Berriet, recteur de Névez, est démissionnaire.

Quimper. — Dimanche dernier, a été chanté à la cathédrale, à 10 heures, le Service pour les Morts, demandé par le Souverain-Pontife. Mgr Lamarche a officié. Le catafalque avait été disposé dans le chœur, entouré de verdure et de lumières.

Une foule considérable de fidèles assistait à la cérémonie et, le matin, un très grand nombre d'entre eux s'étaient approchés de la Sainte-Table.

***

Mardi, fête des saints Anges, à 9 heures 1/2, les trois nefs de la cathédrale et le chœur étaient remplis par les élèves de toutes les écoles de la ville, laïques et congréganistes : il y avait là plus de deux mille enfants, auxquels Monseigneur a adressé une courte allocution sur les grâces à demander pendant la messe du Saint-Esprit à laquelle ils allaient assister, grâces de sagesse et d'intel-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ligence pour devenir des chrétiens utiles, des hommes bien élevés et bien formés, des Bretons, enfin, dignes de leurs pères.

La messe a été dite par Mgr du Marhallac'h, et après la bénédiction du Saint-Sacrement, Mgr Lamarche a béni et fait remettre à chaque enfant, en souvenir de la fête, une belle médaille de Notre-Dame du Folgoat.

***

— Un externat pour les jeunes élèves des premières classes de latin sera, nous l'espérons, dans quelques semaines, ouvert à Quimper, et dirigé par des ecclésiastiques.

***

— Les écoles congréganistes de Plougonven, de Plouvorn et de Combrit viennent de s'ouvrir.

Librairie SALAUN, à Quimper

DISCOURS DE Mgr FREPPEL AU FOLGOAT

Français. . . . . 0 fr. 50 c.
Breton. . . . . 0 fr. 20 c.

Se vend au profit des Écoles Chrétiennes du Diocèse.

Messieurs les Ecclésiastiques chargés des catéchismes sont prévenus qu'ils trouveront, à des prix très avantageux, des images et des médailles pour récompenses aux enfants, à Lesneven, chez Mme ve Masseron, et à Quimper, chez M. Salaün, libraire.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — *La Béatification de Jeanne d'Arc.* — Dans un de nos derniers numéros, nous avons annoncé que le R. P. général des Fransciscains avait adressé une longue supplique pour demander la béatification de Jeanne d'Arc.

Cette supplique se termine ainsi :

« La glorification de Jeanne d'Arc, si Sa Sainteté daigne « l'ordonner, sera pour la société contemporaine, devorée par la « plaie du scepticisme et du naturalisme, la confirmation du sur- « naturel qui brilla dans l'humble paysanne, et sans lequel on ne « peut expliquer le succès de sa mission. »

L'intervention des Franciscains dans la cause de Jeanne d'Arc, s'explique par un fait historique généralement peu connu : c'est aux Frères mineurs de Neufchâteau que l'héroïne soumit en effet ses premières visions, et c'est par eux qu'elle fut encouragée à persévérer dans sa mission.

***

— *La messe du 30 septembre.* — Pour la troisième fois depuis l'ouverture de son Jubilé sacerdotal, le Pape a célébré la messe à la basilique de Saint-Pierre. La messe était dite pour tous les fidèles défunts. L'affluence était énorme bien qu'il fallût un billet pour entrer dans la basilique ; on l'évalue à 30,000 personnes. Plusieurs tribunes, ornées de draperies violettes et dorées, avaient été réservées pour le corps diplomatique, les membres de l'aristocratie et les autres invités de distinction.

A neuf heures, le Pape est descendu du palais à la basilique par l'escalier intérieur, porté sur la sedia gestatoria.

Après avoir revêtu les ornements violets, le Pape, entouré des cardinaux, a célébré la messe des morts ; il a entendu une autre messe dite par ses chapelains, puis il a donné l'absoute.

Le Pape est remonté ensuite sur la sedia gestatoria et, d'une estrade élevée pour la circonstance, il a donné la bénédiction solennelle.

Orléans. — Jeudi 11 octobre, aura lieu l'inauguration du monument de Mgr Dupanloup. Mgr Besson, évêque de Nîmes, prononcera le discours.

Vendredi 12, bénédiction de la première pierre d'une église en l'honneur de saint Marcel et en souvenir de Jeanne d'Arc, dans le faubourg où elle combattit et fut blessée.

Nos missionnaires français. — La Société des Missions étrangères de Paris vient de publier les résultats obtenus dans l'année 1887. Ces résultats sont les suivants : 21,943 baptêmes d'adultes païens ; 177 conversions d'hérétiques ; 171,691 baptêmes d'enfants païens, *in articulo mortis*.

Le séminaire des Missions étrangères compte actuellement 25 missions qui sont toutes en Asie. Ces missions sont dirigées par 30 évêques, 731 missionnaires, 420 prêtres indigènes et 1,870 catéchistes.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a décidé d'attribuer à trois missionnaires résidant dans l'Afrique centrale le montant des intérêts du capital légué par M. Garnier pour favoriser les voyages d'exploration, soit dans la Haute-Asie, soit dans l'Afrique centrale. Cette somme sera répartie entre : Mgr Livinhac, vicaire apostolique du lac Nyanza ; 2° le R. P. Coulbois, provicaire apostolique du Haut-Congo, sur la rive ouest du Tanganika ; 3 le R. P. Hautecœur, supérieur de la mission de l'Ounya-Nyembé, à Tabora.

Une religieuse officier d'académie. — Depuis son voyage à Bordeaux, M. le président Carnot n'a certainement pas

Archives diocésaines de Quimper et Léon

changé de manière de voir, mais il est devenu plus prudent dans l'expression extérieure de ses sympathies.

Il plaçait lui-même, à Rochefort, la croix d'honneur sur la poitrine de la supérieure de l'hôpital maritime ; pendant son dernier voyage dans l'Ouest, il s'est montré moins enthousiaste. On l'a surtout compris à l'occasion de la sœur Saint-Louis de Gonzague, directrice de l'école maternelle du Havre. Elle lui avait été présentée par le maire du Havre — qui ne saurait être suspect de cléricalisme — avec les plus grands éloges, et son long dévouement paraissait devoir être signalé par le ruban rouge. Chacun attendait cette récompense si méritée, mais le Président se contenta de lui adresser quelques bonnes paroles ; ces jours derniers cependant, il vient de lui envoyer le ruban violet d'officier d'académie.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution (suite).

Prestation du Serment.

(Janvier-mars 1791)

DISTRICT DE LESNEVEN.

Les administrateurs de ce District, quoiqu'ayant embrassé les principes de la nouvelle Constitution, étaient d'avis de n'appliquer qu'avec la plus grande modération les lois nouvelles, et particulièrement celles de la Constitution civile du Clergé. De fait, ce District fut celui dans lequel le clergé jouit le plus longtemps d'une tranquillité relative. Il est vrai de dire que les défections y furent plus rares que partout ailleurs.

La modération des administrateurs n'était pas imitée par les amis de la Constitution de Lesneven qui, là comme dans toutes les villes, s'étaient organisés en société et poussaient toujours aux mesures extrêmes.

Dans sa séance du 23 janvier 1791 (1), elle dénonçait en ces termes la conduite du digne pasteur de Lesneven, M. Coat:

« Le recteur de notre paroisse profane journellement la chaire sacrée par des discours incendiaires. Aujourd'hui, au prône, il a eu l'audace de publier un mandement de M. La Marche, lequel est rempli de maximes fulminantes et contraires aux décrets de l'Assemblée. Depuis longtemps il se fait un plaisir d'enfreindre la loi ; dans plusieurs actes de

(1) L. 167.

baptême il a donné, à des privilégiés, les titres de messire, chef de nom et d'armes, chevalier, conseiller au parlement de Bretagne, etc.; on peut en trouver la preuve dans les actes baptistaires des enfants des sieurs Audren et Lesguern, aîné et cadet. Il ne monte jamais en chaire pour publier les décrets de l'Assemblée Nationale, tandis qu'au mépris des mêmes décrets il fait des prières prônales et privatives pour la noblesse. Sa conduite coupable et scandaleuse mérite toute la sévérité des lois qu'il méprise... »

M. de Puyferé, recteur de Plouescat, méritait également d'être dénoncé par le Maire, pour sa ferme protestation contre la Constitution civile du Clergé :

(1) « Plouescat, 27 février 1791.

« *Le Maire au District.*

« Ce jour, le sieur Puyferé, après le prône ordinaire... après avoir dit que la Constitution civile du Clergé était absolument contraire à la foi... « Non, non, dit-il, jamais, « jamais je ne ferai le serment qu'on exige de moi, un ser- « ment si contraire à notre religion. » En faisant ces exclamations, il fixait les yeux vers le ciel, versait des larmes abondantes et arrachait des pleurs et des sanglots à la majeure partie des femmes et à quelques hommes. Il souhaita, les larmes aux yeux, à ses paroissiens à persévérer dans la vraie religion... En prêchant de la sorte, il savait qu'il s'exposait à être persécuté...; qu'il serait dans le cas d'être remplacé, mais que son successeur ne serait qu'un prêtre schismatique, sans pouvoir...; que quoique remplacé, il ne cesserait pas d'exercer ses fonctions...; que si on lui fermait les portes de l'église, il irait chez ses paroissiens faire des temples de leurs maisons...; qu'il n'engageait pas pourtant le peuple à la révolte...

« Après ce discours, les deux autres ecclésiastiques ont déclaré devant tous les fidèles qu'ils ne prêteraient pas le serment. »

Ces dénonciations n'intimidaient pas les prêtres fidèles, et le sieur Cren, Procureur-syndic du District de Lesneven, écrivait au Département, le 15 février (2) :

« Aucun ecclésiastique du District de Lesneven n'a, jusqu'à présent, fait nulle démarche pour annoncer son intention de prêter le serment. Après plusieurs informations particulières, j'ai appris que MM. Bizien, recteur de Kernouez, Rosiliau, recteur de Kernilis, Le Gall, recteur de Plounévez, et l'un des curés de Plounéventer, en la trève de Saint-Servais, étaient les seuls disposés à recevoir les ordres du

(1) L. 17.
(2) L. 71.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

nouvel Evêque et à faire le serment... J'apprends à l'instant même qu'un récollet de Lesneven vient de quitter sa communauté et est dans l'intention de prêter serment, c'est le Père Colomban. »

Le 21 février, le même Procureur-syndic priait d'ajouter à la liste des assermentés le sieur Branellec, curé de Saint-Frégant, et ajoutait prudemment : tels sont ceux qui ont prêté le serment, « si toutefois ils ne changent pas de façon de penser, ce qui est très douteux. »

Un tel résultat ne pouvait satisfaire le Département qui, le 11 mars, faisait appel au zèle du sieur Cren en ces termes :

« Voici le moment du remplacement des curés qui approche, et je vois avec peine que vous ne m'avez encore participé aucune prestation de serment ; faites donc, de grâce, de nouveaux efforts pour engager vos ecclésiastiques à se conformer à la loi ; qu'il ne soit pas dit que le seul District de Lesneven, dans tout le département, ne renferme pas un seul ecclésiastique, ni séculier ni régulier, qui veuille se soumettre aux lois de l'Etat. »

Le Procureur-syndic de Lesneven ne put répondre à ce pressant appel qu'en envoyant la très-brièvе liste que voici (1) :

ECCLÉSIASTIQUES FONCTIONNAIRES PUBLICS QUI ONT SATISFAIT A LA LOI DU 26 DÉCEMBRE 1790.

Kernouez. — Bizien, curé, 40 ans.
Kernilis. — Rosiliau, curé, 55 ans.
Plounévez. — Le Gall, vicaire, 40 ans.
Saint-Frégant. — Brannellec, vicaire, 50 ans.

Il n'est plus question sur cette liste du Père Colomban, récollet, et du curé de Saint-Servais ; mais, comme compensation, le Procureur-syndic croit pouvoir y ajouter les noms de M. Pen, 68 ans, curé de Ploudaniel, et M. Laurent, 45 ans, curé de Cléder, « qui ont fait, dit-il, leur soumission pour prêter le serment. »

Quelques jours après, le 19 avril, M. Cren était obligé d'adresser au Département la rectification suivante : « J'avais compris dans l'état des ecclésiastiques assermentés du District MM. Pen et Laurent, comme ayant fait leur soumission et pris la formule de serment dans l'intention de le prononcer. Je crains qu'ils ne soient décidés à ne pas satisfaire à la loi. »

Cette crainte était heureusement fondée, et le District de Lesneven pouvait être fier : quatre prêtres seulement avaient fait défection.

(1) L. 72.

SAINT POL-AURÉLIEN

Et ses premiers successeurs.

CHAPITRE Ier.

L'ÉCOLE DE SAINT HILTUT.

Avec l'histoire des oiseaux pillards, se termine, dans le récit de Wormonoc et dans celui d'Albert-le-Grand, l'exposé de la vie de saint Pol au monastère de saint Hiltut.

Naturellement Dom Lobineau n'a pas raconté ce prodige, non plus que celui du rivage abandonné et mis à découvert par les flots ; il se contente de dire, en parlant des compagnons d'étude du pieux enfant : « Ce fut un bonheur à cette sainte jeunesse d'avoir un condisciple tel que Paul, qui ne leur était inférieur en rien, et qui semblait même les surpasser dans cette simplicité d'âme qu'on appelle candeur. On en rapporte quelques preuves miraculeuses dans sa légende, mais il n'en faut point d'autre que l'estime extraordinaire qu'en faisait son maître. »

Rarement les exagérations du vieux critique sont allées aussi loin ; il n'admet guère le caractère historique des miracles de nos Saints bretons, mais au moins en donne-t-il le récit, quitte à se venger en montrant toute sa mauvaise humeur ; mais ici les faits paraissent vraiment trop puérils pour le grave écrivain, et il se contente d'une indication sommaire, qui ne pourra le compromettre auprès des incrédules. Oubliait-il donc les promesses du Sauveur à ceux qui auraient de la foi gros comme un grain de sénevé ? Au fond de son cœur, accusait-il de démence les vieux narrateurs qui nous ont montré la puissance surnaturelle des amis de Dieu ?

On n'accusera pas l'auteur des *Moines d'Occident* d'avoir dédaigné ou ignoré les lois de la critique ; voici comment, après avoir raconté lui-même des prodiges, il fixe le devoir de l'historien qui rencontre de semblables faits dans la vie de ses héros : « Les anciens auteurs qui racontent ces divers traits et bien d'autres du même ordre, sont unanimes à reconnaître que cet empire surnaturel des saints moines sur la créature animale s'expliquait par l'innocence primitive qu'avaient reconquise ces héros de la pénitence et de la pureté, et qui les replaçait au niveau d'Adam et d'Eve dans le paradis terrestre (1). La rage des bêtes féroces, dit l'un, obéit à celui qui mène la vie des anges, comme elle obéissait à nos premiers parents avant leur chute. La

(1) Au moyen-âge, cette idée était tellement entrée dans les esprits qu'elle a été exprimée bien des fois par les sculpteurs et les peintres-verriers. Le type le plus populaire de l'homme régénéré et réconcilié avec les êtres vivants était saint Jean-Baptiste, sanctifié dès avant sa naissance. La cathédrale de Quimper possede une remarquable statue d'albâtre qui représente le saint Précurseur entouré de quadrupedes et d'oiseaux de toute sorte

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dignité, dit un autre, que nous avons perdue par la transgression d'Adam, est récupérée par l'obéissance des Saints, bien que la terre ne soit plus pour eux un Eden et qu'ils demeurent sous le poids de toutes ses misères. Notre premier père avait reçu du Créateur le droit de nommer tous les êtres vivants et de les soumettre à ses volontés : *Domina mini piscibus maris, et volatilibus cœli, et bestiis.* N'en est-il pas de même de ces saints hommes à qui les bêtes s'attachent et obéissent comme d'humbles disciples ? Faut-il s'étonner, dit Bède, si celui qui obéit loyalement et fidèlement au Créateur de l'univers voit à son tour les créatures obéir à ses ordres et à ses vœux ? Deux mille ans avant la Rédemption, dans les solitudes de l'Idumée, il avait été prédit au Juste, réconcilié avec Dieu, qu'il vivrait en paix avec les bêtes fauves : *Et bestiæ terræ pacificæ erunt tibi.*

« La dignité de l'histoire n'a rien à perdre en s'arrêtant à ces récits et aux pieuses croyances qu'elles entretenaient. Ecrite par un chrétien et pour des chrétiens, l'histoire mentirait à elle-même si elle affectait de nier ou d'ignorer l'intervention surnaturelle de la Providence dans la vie des Saints choisis par Dieu pour guider, pour consoler, pour édifier les peuples fidèles, pour les élever par leur exemple au-dessus des biens et des besoins de la vie terrestre. Sans doute, la fable s'est quelquefois mêlée à la vérité ; l'imagination s'est alliée à la tradition authentique, pour l'altérer ou la remplacer ; il a pu même arriver que de coupables supercheries aient abusé de la foi et de la piété de nos ancêtres ; mais aussi, justice en a été faite par la critique jalouse et savante de ces grands maîtres de la science historique que les ordres religieux ont fourni au monde, bien avant que les dédains systématiques et les théories aventureuses de nos docteurs contemporains eussent profité de quelques inexactitudes et de quelques exagérations pour reléguer toute la tradition catholique au rang des mythologies semi-historiques et semi-poétiques, qui précèdent toutes les civilisations incomplètes. » (1)

Plus loin, le même auteur dit encore : « L'Eglise ne saurait, du reste, répondre des erreurs ou des mensonges qui se sont glissés dans quelques légendes. Elle n'oblige de croire à aucun des prodiges, même les mieux avérés, dont on y trouve le récit. Mais lorsque de pareils faits sont rapportés par des auteurs graves et surtout contemporains, l'Eglise, qui est elle-même fondée sur les miracles, fait profession de les reconnaître et de les recommander à l'admiration des chrétiens, comme une preuve de la fidélité des promesses de Celui qui a dit de lui-même : « Qu'il était admirable en ses Saints, » et ailleurs : « Qui croit en moi fera aussi des prodiges, et plus grands que les miens : *majora horum faciet.* »

Loin de nous, donc, le doute et même la surprise quand nous voyons saint Pol Aurélien commander aux flots, à l'imitation du

(1) M. le comte de Montalembert, *les Moines d'Occident*, tom. II, p. 370 et suivantes.

Sauveur, ou se faire obéir des oiseaux, ainsi que devait s'en faire obéir saint François d'Assise, bien des siècles plus tard.

Mais, avant d'aborder le récit de la séparation du disciple et du maître, ne convient-il pas de jeter un regard sur le monastère où, après les premières années de l'enfance, se sont écoulés les jours heureux de saint Pol et de ses angéliques compagnons ?

Ce que je voudrais envisager ici, ce n'est pas l'existence qu'on menait dans les grandes abbayes qui étaient en même temps écoles et monastères.

Tout ce qui serait à dire à ce sujet, je l'ai déjà exposé ailleurs. Je crois cependant avoir encore une lacune à combler.

Quand on veut aujourd'hui étudier l'histoire d'un peuple, non-seulement l'érudit, mais l'écolier, ne saurait se contenter d'une nomenclature de batailles ou de faits éclatants ; on aime à pénétrer jusque dans l'intime de la vie quotidienne. Combien de voyageurs, passionnés pour les souvenirs du passé, en ont plus appris sur le caractère des Romains au temps de Titus, dans la visite des ruines de Pompéï que dans la lecture et la méditation de volumineux ouvrages ! Nous vivons à une époque où de consciencieuses recherches archéologiques ont jeté une vive lumière sur l'histoire ; on ne voudrait pas être soupçonné d'ignorer les dispositions, les arrangements d'une maison romaine, la destination de chacune de ses parties : et nous, fils d'un peuple qui doit tant à l'ordre monastique, qu'avons-nous appris des demeures sanctifiées où, dès le sixième siècle et même avant, les religieux de la Bretagne ou de la Gaule venaient chercher un avant-goût du ciel. On s'imagine trop facilement qu'en ce temps-là tout, dans la société européenne, portait l'empreinte de la barbarie, et que le christianisme devait mettre bien du temps pour faire perdre leur rudesse aux descendants des Celtes comme à la race des Francs. Certes, si nous considérons l'un des grands centres de la vie monastique au temps de saint Hillut, et si nous étudions ensuite ce que pouvaient être Marmoutiers, Cluny, Citeaux, à l'époque du roi saint Louis, nous trouvons que du sixième au treizième siècle un immense progrès s'est accompli, et en particulier la demeure des serviteurs de Dieu, tout en gardant une physionomie austère, s'est revêtue d'une beauté à laquelle tous les arts ont apporté leur concours, et cependant déjà, quand saint Pol Aurélien allait quitter son vieux maître, elles étaient belles aussi les tentes d'Israël, ils étaient beaux les pavillons de Jacob !

Le cardinal Pitra a trouvé dans la description de l'abbaye de Jumièges (Vie de saint Philibert) et de l'abbaye de Manlieu (Vie de saint Bonet), comme le type des grandes églises monastiques à une époque assez peu éloignée de celle qui nous occupe. Je ne puis mieux faire que de citer ici ce que l'éminent historien a puisé à des sources aussi sûres.

« Le cloître ramena l'homme chez soi et réhabilita la vie de famille, en la plaçant sous l'abri de la plus pure idée chrétienne, le dévouement surnaturel. Aussi, dès le principe, la croix était

Archives diocésaines de Quimper et Léon

plantée au centre et comme à l'axe de ce monde céleste. L'*Ædes sacra* des anciens (1), avec ses lares enfumés, était refoulée par delà toute l'habitation, au milieu des enfants et des esclaves : le monastère en fait son frontispice et son point de communication avec le monde, comme la prière lie le ciel à la terre. L'église, placée au nord, s'étend de l'Occident à l'Orient; une croix en dessine les grandes lignes; le *Tau* sacré porte les autels, les tombeaux, les prières, les sacrifices, et s'élève sur la tour qui annonce au loin la maison de Dieu. L'autel, éclatant d'or, d'argent et de pierreries, représente le cœur du Christ ; il est à l'Orient, vis-à-vis le point précis où le soleil se lève ; un ciborium (2), soutenu par quatre colonnes, le couronne ; quatre voiles cachent les mystères ; des cancels l'environnent, et trois degrés y conduisent ; au-dessous est creusée une crypte où repose un martyr, un saint fondateur : trois, ou sept, ou douze autels sont placés dans l'abside et le long des parois de l'édifice. Déjà des voûtes s'élancent avec hardiesse ; le plus souvent, l'uniforme *solfito* (3) déploie ses médaillons et ses lambris d'or sur un fond d'azur, semblable à la voûte étoilée du firmament ; trois rangs de colonnes figurent les trois états de l'Eglise ; douze piliers ou vingt-quatre arcades, ou cent vingt colonnes rappellent les douze fondements apostoliques, les portes et les pierres précieuses de la cité de Dieu. Au côté du midi, des récits évangéliques sont peints sur les murailles ; au nord, ce sont les grandes scènes de l'Apocalypse ; au fond de l'abside sont rangées les images de la Vierge et des douze apôtres. Des tentures couvertes d'ornements symboliques, des fenêtres garnies de verres (4), de vastes peintures dissimulent la nudité des murs, instruisent le peuple et rappellent les traditions. Là, les mosaïques historiques couvrent de leurs reflets la couronne des moines rangés en chœur à droite et à gauche de l'Abbé, qui porte le nom et l'image du Père céleste. Quand tous ces fronts couronnés s'inclinent sous sa bénédiction paternelle, quand ces deux chœurs se renvoient leurs chants, se détachent, se partagent en groupes pour exécuter les prostrations, les génuflexions, les encensements, les processions de la liturgie catholique, alors surtout le ciel s'abaisse, alors se révèlent le Saint des Saints, l'autel de l'Agneau, les vingt-quatre vieillards jetant des couronnes, les sept esprits de la prière, les sept églises primitives, tous les mystères de la Jérusalem céleste. »

(A suivre.)

---

(1) L'oratoire ou sanctuaire domestique.
(2) Un baldaquin.
(3) Plafond.

(4) *Sub versicoloribus figuris vernans herbida crusta*
Sapphiratos flectit per prasinum vitrum lapillos.
SID APOLLINAR.

L'art de la fabrication du verre était très florissant en Gaule. C'est de là que saint Benoît Biscop tira les artistes vitriers qui introduisirent en Angleterre cet art inconnu des Bretons.
(*Vie de s. Léger*, Introduction, p. 76, par le cardinal Pitra.)

A. DE COUESNONGLE, 46, Quai de l'Odet, 46 QUIMPER.
ASSURANCES MUTUELLES DU MANS, fondées en 1828.
Paiement de Coupons. — Vente et Achat de Valeurs Françaises et Etrangères. — Souscription, sans frais, à toutes Emissions. — Gestions de Propriétés.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES C. LÉON, Place St-Corentin, 32, QUIMPER.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — JODELAIS, Jeune, Quimper — 36, rue Kéréon — Quimper, *Fournissr du Grand-Séminaire*

Nous sommes heureux de recommander à nos lecteurs, **M. Louis ROUVIÈRE**, *propriétaire de Vignobles*, à **VERGÈZE (Gard)**. Ce vigneron qui prépare lui-même les vins qu'il offre au clergé pour le Saint-Sacrifice, tient aussi à la disposition de nos lecteurs des vins rouges excellents et garantis absolument naturels et sans plâtre, à partir de 80 francs la barrique de 225 litres fût perdu et rendu franco de transport et de congé jusqu'à la gare qui lui est désignée. Nous devons ajouter que M. Rouvière fait partie de la Croisade des Négociants Francs-Catholiques et qu'il donne une partie de son bénéfice pour le soutien de l'Ecole-Libre de sa paroisse. Il espère que tous les bons chrétiens voudront bien, par leurs achats, participer à cette excellente œuvre. ***Envoi du prospectus détaillé sur demande affranchie.***

FONDERIE DE CLOCHES
Adolphe HAVARD,
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

AUTANT DE RENTES QUE DE CAPITAL
Cent pour cent de Revenu ASSURÉ
Capital Garanti avec chance de l'augmenter considérablement
Ainsi : en plus du **REVENU** de 100 0/0, un **CAPITAL** de **3,000** fr. a été augmenté
En 1884 de 3.895 francs. | **En 1886 de 4.475 francs**
En 1885 de 2.980 — | **En 1887 de 6.875 —**
Pour *Circulaire Explicative* s'adresser à la « **SPÉCULATION GÉNÉRALE** »
4, Rue Chauchat, 4, PARIS. (Maison fondée en 1878)

DARTRES
Dépuratif Prélier.... **3 fr.**
Pommade Prélier **2 fr. 50**
Guérison assurée des **DARTRES, ECZÉMAS, BOUTONS, DEMANGEAISONS, ROUGEURS, VICES DU SANG**, etc.
ENVOI FRANCO POUR 2 FLACONS. — ***PARIS, 100, Rue Vieille-du-Temple.***

Archives diocésaines de Quimper et Léon

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND**, Méd. sp., à Melun. — Consult. gratuites par corresp.

SAVON ANTISEPTIQUE AU **GOUDRON BORATÉ**
Maladies de la peau, dartres, eczémas, plaies, brûlures, piqûres d'insectes, crevasses, engelures, etc.
Prix : 2 f. 50 c. Par la poste, 3 f. Envoi franco contre mandat.
J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

PINCE-NEZ NE TOMBANT JAMAIS DU NEZ Remplaçant les Lunettes. Vendu partout 7 fr. Prix : 4 fr. Toutes Vues. *Indiquer l'âge suffit.* Envoi *franco* contre mandat-poste. **Léon CERF**, Opticien, **boulevard Saint-Michel, PARIS.**

LA PHTHISIE PULMONAIRE ET LA BRONCHITE CHRONIQUE

Ces deux terribles fléaux qui fournissent chaque année un tel appoint dans la statistique de la mortalité ont fait l'objet d'une étude spéciale par le Docteur **Jules Boyer**, ex-interne des hôpitaux. Réunir en une *seule* brochure de 160 feuillets les observations de ces maladies, depuis leurs causes, leurs symptômes, leurs diagnostics, jusqu'à leur remède, mettre le malade en mesure de se soigner lui-même, tel a été le but de ce savant praticien. Il l'a fait dans un style qui, quoique médical, n'en est pas moins à la portée de tous! Des milliers de guérisons, même dans le cas où le malade était condamné par les médecins, ont confirmé les succès de cette brochure (31e édition).

Envoi fr^co **1 fr. 50.** LIBRAIRIE DU JOURNAL "*Le Petit Médecin*" **9, Cité Condorcet, PARIS**

ASTHME & CATARRHE guéris p^r les **CIGARETTES ESPIC.** 2f. la Boîte
OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NÉVRALGIES.
Dans toutes les Pharmacies de France. - PARIS, vente en gros, J. ESPIC, rue St-Lazare, 20. — *Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.*

AVIS IMPORTANT

Chacun peut doubler rapidement et sans risque ses capitaux par la participation aux opérations du **Crédit Foncier International**, 22, *rue de Châteaudun, Paris.*

Un catholique sincère, propriétaire du clos de Tiloll, ancien domaine des *RR. PP. Passionnistes*, à Bordeaux (Gironde), désirant contribuer à l'achèvement de l'Eglise du Sacré-Cœur, offre aux familles chrétiennes un **excellent Vin rouge de Bordeaux, garanti** naturel à 125 fr. la barrique de 225 *litres*, logé, rendu franco de port et tous droits de régie payés à la gare la plus proche du destinataire. Les bénéfices en entier seront versés à l'œuvre dont il est parlé ci-dessus.
Adresser les demandes à M. l'abbé **MERCIER**, curé du Sacré-Cœur, à Bordeaux, qui les fera parvenir à la maison expéditrice. Des échantillons seront envoyés franco sur demande.

GRANDE SOURCE Goutte, Gravelle, Voies urinaires, Vessie. **VITTEL** **SOURCE SALÉE** Constipation rebelle, Coliques hépatiques, Congestions.
Prix spéciaux pour les Eccl^és et Communautés relig. *Ecrire:* **VITTEL** (Vosges).

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

3e ANNÉE. Vendredi 12 Octobre 1888. N° 41.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Nominations dans le clergé ; L'Adoration réparatrice *(suite)* ; La Messe du départ. — *II.* Les Ecoles catholiques, aux Etats-Unis. — *III. Documents historiques* (suite). — *IV. Saint-Pol-Aurélien et ses premiers successeurs* (suite). — *V. Annonces et avis divers.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 14 octobre. — 21e Dimanche après la Pentecôte, Fête de la Maternité de la Bienheureuse Vierge Marie, double-majeur, blanc. Mémoires du dimanche et du saint martyr. Vêpres de la fête. Mémoire du suivant, du saint martyr et du dimanche.
Lundi 15. — Sainte Thérèse, vierge, double, blanc.
Mardi 16. — Saint Conogan, évêque, double, blanc.
Mercredi 17. — La Bienheureuse Marguerite Marie, double, blanc.
Jeudi 18. — Saint Luc, évangéliste, double de 2me classe, rouge.
Vendredi 19. — Saint Pierre d'Alcantara, double, blanc.
Samedi 20. — Saint Jean de Canti, confesseur, double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Bohars	14 et 15 octobre.
Nevez	16, 17, 18 et 19 octobre.
Briec	20 octobre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Nominations. — M. Le Roux, vicaire à Douarnenez, a été nommé recteur de Pouldavid.

M. Caër, jeune prêtre, a été nommé vicaire à Beuzec-Conq.

M. Pédel, précepteur, a été nommé vicaire à Douarnenez.

M. Jean, ancien vicaire au Conquet, a été nommé vicaire à Gouézec.

***

M. Le Bras, vicaire à Gouézec, est entré dans le clergé d'Haïti.

L'Adoration réparatrice des nations catholiques

(suite) — L'Œuvre a deux caractères distinctifs : c'est une adoration réparatrice, c'est une réparation nationale.

La réparation c'est le seul espoir des temps présents. S'il est une chose frappante dans l'histoire de l'Eglise, c'est la conduite miséricordieuse de Dieu envers nous, depuis que le Christ s'immole, chaque jour, sur nos autels. En tenant compte des bienfaits immenses dont nous sommes comblés, pouvons-nous dire que nous soyons beaucoup moins coupables que les peuples antiques punis cependant avec tant de rigueur ? « C'est ma conviction, disait un saint profondément versé dans la connaissance des secrets divins, que sans l'Eucharistie, à l'heure qu'il est, le monde serait englouti sous le poids de ses iniquités. » A tout instant, en effet, sur nos autels, le Christ offre à son Père ses souffrances et sa mort en échange des peines que nous avons méritées. Mais cela suffit-il ? Non, assurément. Nous devons travailler nous-mêmes à notre délivrance, savoir nous immoler aussi en même temps que le Fils de Dieu, unir nos réparations à ses réparations : c'est ce qui manque à la Passion bénie du Christ, dit l'apôtre saint Paul, et qu'il nous reste à accomplir en nous-mêmes. Plus le mal s'étend et déborde, plus nous devons nous presser autour de notre Divin Chef, pour essuyer ses larmes, consoler ses douleurs, lui rendre amour pour amour.

L'*Œuvre* en question répond excellemment à ce besoin. Des fautes et des malheurs pareils aux nôtres ont inspiré à Clément VIII l'institution des *XL heures romaines*, et voici que Léon XIII prodigue ses bénédictions et ses encouragements au renouvellement de ces XL heures, qui s'opère en ce moment à Rome avec le concours de toutes les nations catholiques. Il nous semble voir là une indication providentielle.

En second lieu, c'est une réparation nationale. « Ce qui nous « afflige surtout, ce qui remue le plus douloureusement nos en- « trailles, disait Clément VIII, c'est l'état lamentable de ce qui « fut autrefois le noble et florissant royaume de France, mainte- « nant en proie à tous les maux. »

Ainsi, notre pays avait une place spéciale dans les préoccupations du grand Pape, lorsqu'il instituait son adoration réparatrice, que la nouvelle Association ne fait seulement qu'étendre à tous les pays catholiques. Dès lors, comment notre pays n'aurait-il pas aussi une place d'honneur dans ce concert eucharistique ? D'ailleurs, la France c'est le pays privilégié de l'Eucharistie ; c'est par la France que Dieu a voulu révéler au monde le culte réparateur par excellence : la dévotion au Sacré-Cœur.

Réparer les outrages faits à la Divine Majesté, compatir à des douleurs qui n'ont d'autre cause que nos péchés, devient la grande préoccupation, ravivée sans cesse par de nouvelles communications célestes, et c'est encore la France qui semble uniquement choisie pour les recevoir. C'est un vœu de réparation qui consacre au Sacré-Cœur la France dévouée et pénitente et, au centre même de l'empire du mal, élève le monument national du repentir.

Dieu nous demande donc des réparations pour apaiser sa justice et mériter encore les visites de son amour ; or, voici à cet effet, un moyen des plus excellents et en même temps de la plus grande facilité pour tous :

1° *Pour les Communautés religieuses.* — Il n'y en a aucune où la visite au Très-Saint Sacrement ne soit établie par la règle ou par l'usage. Cela étant, il ne reste plus que ces deux conditions à remplir : 1° l'inscription sur un registre d'œuvre ou sur celui de la Communauté, considéré comme tel, après avis à la Direction centrale ; 2° l'application intentionnelle, transformant les visites au Très-Saint Sacrement en adorations réparatrices, suivant les fins de l'Œuvre.

2° *Pour les simples Fidèles.* — Dans nos villes et même dans quelques-uns de nos bourgs, que de personnes peuvent visiter le Divin Captif du tabernacle, sinon tous les jours, au moins une fois et même plusieurs fois par semaine ! Que leur manque-t-il pour bénéficier de toutes les faveurs spirituelles accordées par la sainte Eglise ? Rien que de remplir les mêmes conditions. Et n'est-on pas même bien fondé à croire que la connaissance de ces faveurs pourrait augmenter singulièrement le nombre des visites et des visiteurs ?

3° J'ose ajouter que, même pour les *Fidèles de nos campagnes*, l'Œuvre ne présente point de difficultés sérieuses. Il est vrai que, pour la plupart, ils n'ont pas d'église dans leur voisinage ; mais, du moins, ils viennent au bourg tous les dimanches. Ne serait-il pas assez facile de trouver parmi eux un certain nombre disposés à faire, ce jour, le matin ou le soir, isolément ou par groupes, une demi-heure d'adoration réparatrice ? Et après cela, les voilà dotés pour toute la semaine, c'est-à-dire que renouvelant ensuite, une ou plusieurs fois, dans leurs paroisses ou ailleurs, la même visite, ils ont droit, chaque fois, aux mêmes indulgences.

D'ailleurs, comme l'a dit Mgr d'Hulst :

« C'est une œuvre qui a cet avantage de ne faire concurrence

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« à aucune autre, de n'ajouter rien aux pratiques déjà usitées, « rien, sinon une direction d'intention, un lien fraternel et d'a- « bondantes faveurs. Quelle que soit la forme adoptée, ici ou là, « pour traduire le besoin qui appelle les âmes ferventes au pied « du tabernacle, il sera toujours facile d'y faire entrer une demi- « heure d'adoration par semaine, dans une église quelconque. « Cela fait, donnez votre nom au Directeur diocésain désigné par « l'Evêque, et, sans surcharger en rien vos pratiques, vous voici « membres de l'Association romaine, vous voici en communion « avec les adorateurs de la Ville-Sainte, vous voici enrôlés parmi « les députés que la France envoie chaque jeudi devant le Trône « Eucharistique pour pleurer, prier et aimer, vous voici en « possession de toutes les faveurs spirituelles que Rome prodigue « aux associés des Quarante Heures. »

« Là où vous serez deux ou trois réunis en mon nom, dit Notre-Seigneur dans le saint Evangile, je serai au milieu de vous. » Par cette Œuvre, nous serons en union de prières avec tous les associés répandus dans le monde entier, et qui n'ont qu'un but : faire amende honorable, demander la cessation de nos maux, des jours meilleurs, implorer de la Bonté divine tous les secours dont nous avons besoin.

Toutefois, il y a une petite cotisation à payer, cotisation bien modeste et certainement à la portée de tout le monde, des plus humbles et des plus petits : *deux sous* par an. Il est bon que l'Œuvre réparatrice se fasse par les sacrifices des humbles et des petits.

Le nombre des associés étant si considérable et ne cessant d'augmenter toujours, cette cotisation, fidèlement payée, pourra encore produire des sommes assez élevées. Une moitié en est réservée au Directeur diocésain pour les besoins locaux ; l'autre moitié prendra le chemin de Rome où, après avoir couvert les frais d'administration de l'Œuvre, elle deviendra encore une ressource précieuse pour secourir la pauvreté de certains sanctuaires et augmenter l'éclat du culte rendu au Très-Saint Sacrement dans les églises des Quarante-Heures.

Au prochain numéro, nous donnerons le règlement de l'Œuvre.

MM. les curés et recteurs qui voudraient faire partie de l'Œuvre et y affilier leurs paroisses, peuvent, dès maintenant, s'entendre avec M. l'abbé de Penfentenyo, chanoine-archiprêtre de Saint-Corentin, Directeur diocésain. (A suivre.)

La Messe du départ. — De divers points du diocèse, on nous demande des renseignements sur la *messe du départ* ; voici ce que nous disions à ce sujet dans notre numéro du 15 octobre de l'année dernière, et que nous croyons bon de remettre sous les yeux de nos lecteurs :

« Nos jeunes soldats vont nous quitter le mois prochain. Il est temps de penser à la *messe du départ*. Là où elle n'a pas encore

été dite, nous nous permettons de rappeler à Messieurs les Curés et Recteurs la manière dont se fait cette belle cérémonie qui va, nous l'espérons, avoir lieu partout dans le diocèse de Quimper.

« Le dimanche précédent, — ou mieux, les dimanches précédents, — M le Recteur l'annonce au prône de la grand'messe ; il invite tous les jeunes gens qui partent à venir assister à la messe qui sera dite pour eux, et à y faire la sainte communion. Il prie aussi les parents de ces jeunes gens, et tous ceux qui ont un membre de la famille à l'armée, de venir les accompagner à la messe et, si c'est possible, s'asseoir avec eux à la Sainte-Table. La messe du départ devient ainsi une fête pour toute la paroisse. A la messe, le Recteur fait aux jeunes gens une petite allocution. Après la messe, il les réunit au presbytère ou à la sacristie, il prend l'adresse de leur garnison et leur donne une lettre pour l'Aumônier. Avant le départ, il a soin d'écrire à l'Aumônier pour l'avertir de l'arrivée de ses jeunes gens ; ce dernier point est très important : nos jeunes gens sont timides ; bien souvent ils n'osent aller d'eux-mêmes trouver l'Aumônier ; si l'Aumônier est prévenu, il les fera chercher.

« Il est bon de recommander particulièrement à ceux qui partent l'assistance à la messe. Désormais, le dimanche on est complètement libre à la caserne ; il est facile partout aux soldats d'aller à la messe. Si dans la ville où ils vont, il y a une messe spéciale aux soldats, comme cela a lieu dans beaucoup de localités, il faut leur recommander cette messe, de préférence. »

Cette messe peut se célébrer dans les plus petites paroisses : nous connaissons une paroisse du canton de Châteauneuf, qui ne fournit que deux conscrits cette année, et qui vient d'avoir sa *messe du départ*. M. le Recteur avait suivi le petit programme que nous venons de reproduire ; mais, de plus, il avait annoncé que la messe serait précédée d'un grand service pour les soldats défunts. C'était là une idée heureuse et qui ne pouvait manquer d'être bien accueillie dans un pays comme le nôtre, où on a une si grande dévotion pour les morts. Aussi, malgré les travaux de la moisson qui n'était pas encore terminée, les paroissiens vinrent en grand nombre assister à cette touchante cérémonie.

P.-S. — Messieurs les Curés et Recteurs qui célébreront la *messe du départ* sont autorisés à donner, à cette occasion, la bénédiction du Saint-Sacrement.

Le Souverain-Pontife, par un rescrit du 15 novembre 1879, accorde une indulgence de sept ans et sept quarantaines aux fidèles qui, avec un cœur contrit, assisteront à la *messe du départ*.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Les Écoles catholiques à Saint-Louis du Missouri (Etats-Unis).

Tandis que le Gouvernement français s'efforce d'empêcher, par tous les moyens que l'on sait, le développement des écoles libres, la démocratie américaine, plus intelligente, leur permet de se multiplier au gré des besoins religieux de la population ; elle se garde d'ailleurs, avec soin, de leur témoigner aucune hostilité.

Nous trouvons dans le dernier numéro d'une importante revue protestante de New-York, quelques renseignements intéressants sur les écoles de Saint-Louis, et nous pensons que nos lecteurs les accueilleront avec plaisir.

Saint-Louis doit compter aujourd'hui (1888), environ 450,000 âmes. Malgré l'excellence de son système scolaire officiel, il n'est aucune ville des Etats-Unis, sauf la Nouvelle-Orléans, qui compte autant d'écoliers suivant les classes des institutions libres. Une grande partie de la population est catholique ; aussi, tandis que la ville entretient 106 écoles et 1,200 instituteurs pour 57,000 élèves, les catholiques possèdent 44 écoles paroissiales, suivies par 19,000 enfants, et desservies par des religieuses appartenant à une douzaine d'ordres divers Chaque école comporte, d'ordinaire, une division pour les garçons et une autre pour les filles. Naturellement, l'instruction morale et religieuse y figure en première ligne. Les sept-huitièmes des instituteurs catholiques ont un savoir professionnel aussi complet que nulle part ailleurs. Plusieurs des écoles de garçons sont dirigées par les Frères de la Doctrine chrétienne. Mais, comme le pays est peuplé d'un grand nombre d'émigrants, les écoles se divisent par nationalités. Dans les établissements allemands, les Sœurs instruisent les filles et les tout-petits garçons ; ceux d'un âge plus avancé ont des instituteurs laïques.

Voici quelques chiffres empruntés à l'Annuaire catholique : Ecole Saint-Pierre-et-Saint-Paul (allemande), 1,300 élèves ; Saint-Joseph (id.). 957 ; Sainte-Brigitte, 950 ; Saint-Malachie, 756 ; Saint-Jean, 700 ; Saint-Patrick (sans doute une école irlandaise), 700 ; etc.... Il existe, de plus, une école spéciale pour les enfants de couleur, avec des religieuses de couleur pour les instruire ; elle compte 150 élèves (1).

Outre ces écoles paroissiales, douze couvents ou *académies*, suivant le vieux mot français, distribuent l'éducation aux jeunes filles du monde. Elles sont aux mains des religienses, et reçoivent des pensionnaires aussi bien que des externes. Quelques-unes de

(1) En principe, les Américains, à cause de leur humeur active, ont plus de vocation personnelle pour l'enseignement ou l'apostolat que pour les tâches fixes et régulières. Une autre revue protestante de New-York, dans un article très sympathique pour le bel établissement de la Trappe, du Kentucky, nous apprend qu'on ne trouve aucun américain de naissance parmi les Trappistes de ce couvent.

ces académies ont une réputation qui leur attire la clientèle des Etats voisins : entre autres l'académie du Sacré-Cœur, l'académie de Saint-Joseph, et l'académie de la Visitation dirigée par les Visitandines. Encore ne faut-il pas oublier les écoles adjointes à certains établissements hospitaliers, telles que la maison du Bon-Pasteur et l'orphelinat de Sainte-Marie. Enfin, les Sœurs tiennent aussi des écoles industrielles, ce genre d'enseignement pratique étant aujourd'hui très en vogue aux Etats-Unis.

Pour l'instruction supérieure des jeunes gens, deux établissements brillent au premier rang : la vieille université de Saint-Louis et le collège des Frères. Ce dernier vient de prendre une extension considérable, et d'installer de nouveaux bâtiments à proximité des jardins publics (1), sur une hauteur d'où l'on jouit d'une vue splendide. Le collège pourra contenir 1,000 pensionnaires, mais il n'en compte pour le moment que 450, représentant une vingtaine d'Etats. Les professeurs sont au nombre de 35, et les élèves se répartissent en trois divisions d'enseignement : classique, scientifique, commercial. L'école normale des Frères est à Glencoe.

« La réputation et le succès des Frères, comme instituteurs, en Europe et aux Etats-Unis, » dit notre revue américaine, « vient de leur union et de leur entente pour appliquer un système d'éducation invariable, dont tous les professeurs ont subi la même préparation, et qui ne laisse jamais cours au caprice individuel. Tout y est judicieusement réglé, suivant des procédés acquis par une longue expérience ; et, sous ce rapport, les Frères peuvent témoigner, par leurs succès réitérés, de la justesse de leurs vues. Ils ont reçu à Londres et à la Nouvelle-Orléans les plus grands éloges. »

L'université de Saint-Louis, fondée en 1829, et reconnue en 1834 (2), est dirigée par les Jésuites. Elle se suffit amplement, avec les ressources que lui procure l'inscription des étudiants. Avant la guerre de sécession, ceux-ci appartenaient presque tous aux Etats du Sud, et l'on rencontre encore les gradués de Saint-Louis répandus surtout dans cette région.

En 1881, les anciens bâtiments de l'Université ont été vendus, transformés en magasins, sauf la chapelle qui reste comme un

(1) Parmi ces jardins publics, se trouve le jardin botanique, fondé par un citoyen très riche, et qui doit appartenir à la ville dès la mort du fondateur. Les plantes y sont réparties d'une façon originale, suivant leur intérêt populaire. Ainsi, l'une des sections est consacrée aux plantes économiques : camphre, quinquina, coton, thé, café, etc...; et, de même, on y trouve une section réservée aux « plantes de la Bible ».

(2) On sait que chaque université américaine est indépendante. C'est affaire à elle de donner une valeur aux titres qu'elle confère, et d'étendre par là sa réputation ou sa clientèle, en ne délivrant ses diplômes qu'après des examens difficiles. C'est ainsi que tous les gens instruits connaissent, au moins de nom, l'université de Harvard et celle de Cambridge, dans le Massachusetts, ainsi que l'université de John Hopkins, à Baltimore. Cette dernière est célèbre dans le monde savant pour ses curieux travaux sur le régime féodal aux Etats-Unis.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

souvenir cher au cœur des habitants, — et de nouveaux édifices s'élèvent maintenant dans les quartiers élégants de la ville, qu'à leur tour ils contribuent fort à embellir. Ils sont construits dans ce style néo-gothique qu'affectionnent les Anglais. La façade, sur la Grande Avenue de la ville, ne mesure que 270 pieds, mais l'une des ailes dépasse 300 pieds de long. La salle de la bibliothèque est la plus belle de ce genre dans tout l'Ouest Américain ; sa hauteur est d'une soixantaine de pieds, et trois étages de balcons l'entourent pour le service. Elle renferme plus de 25,000 volumes, dont beaucoup du plus rare et du plus vif intérêt. Les étudiants ont à leur disposition immédiate des bibliothèques spéciales comprenant plus de 6,000 volumes. Le Muséum forme une salle immense, longue de 100 pieds, large de 60 et haute de 50, sans le moindre support intérieur. On se propose d'y ajouter une galerie de tableaux ; mais déjà sa collection de minéralogie passe pour très-remarquable. Un laboratoire de chimie, un cabinet de physique et un observatoire complètent ce riche outillage scientifique.

L'université ne reçoit plus de pensionnaires et n'a plus de dortoirs comme autrefois. Son état-major comporte 25 professeurs. La durée des études est de sept ans, y compris le cours préparatoire. Les élèves sont au nombre de 399, ainsi répartis : cours préparatoire, 89 ; division classique, 143 ; division anglaise, 82 ; division d'étude pour l'avancement des gradués, 85. On s'occupe surtout, dans cette dernière division, de morale, de psychologie, d'anthropologie, de biologie et de physique. Dans le programme des deux dernières années, on relève des questions qui portent sur toutes les controverses savantes d'aujourd'hui : l'hypnotisme, l'expérimentation psychique, la théorie cellulaire, l'idée de Dieu, le socialisme, l'agnosticisme, le déluge biblique, les théories sur le gouvernement, l'unité de l'espèce humaine, la constitution de la matière, etc... D'ailleurs, pendant toute la durée des études, suivant le goût scientifique d'aujourd'hui, on consacre chaque jour une heure aux mathématiques. Ajoutons que les Jésuites, fidèles à leur excellent système d'autrefois, exercent leurs élèves à parler en public, aussi bien qu'à soutenir une discussion philosophique ou littéraire.

Il est facile de comprendre comment, avec de pareilles armes, le catholicisme sait se faire respecter en Amérique, et combien sont maladroits nos politiciens qui s'imaginent, avec leurs chétifs efforts, déraciner une religion dont l'expansion merveilleuse couvre tout le globe, et dont le véritable emblème pourrait être le multipliant des Indes, qui prend une racine nouvelle, et produit un nouveau tronc, partout où l'une de ses branches touche le sol.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution (suite).

Prestation du Serment.

(Janvier-mars 1791)

DISTRICT DE MORLAIX.

La Constitution civile du Clergé y trouva fort peu d'adhérents, comme l'on peut s'en convaincre par l'état officiel ci-après (1) :

ECCLÉSIASTIQUES FONCTIONNAIRES QUI ONT REFUSÉ LE SERMENT.

Cloître-Plourin. — Moreau, vicaire.
Saint-Melaine. — Le Noanès, curé.
Saint-Mathieu. — Pitot, curé ; Le Moine, vicaire.
Saint-Martin. — Le Breton et Guerlesquin, vicaires.
Sainte-Sève. — Guénégan, vicaire.
Santec. — Paul, vicaire.
Ville Léon (2). — Corre, curé ; Kerebel, Branellec et Grall, vicaires.
Roscoff. — Boutin, vicaire.
Taulé. — Laot, curé ; Bourhis et Penguilly, vicaires.
Henvic. — Prigent, vicaire.
Carantec. — Lez, vicaire.
Guimaëc. — Le Breton, curé ; L'Hermite, vicaire.
Plougonven. — Kerneau, curé ; Nigeou et Houerault, vicaires.
Garlan. — Derrien, curé ; Lazou, vicaire.
Plougaznou. — Morvan, curé ; Periou, vicaire.
Saint-Jean-du-Doigt. — Barvet, vicaire.
Lanmeur. — Trogoff, curé ; Boustouler, vicaire.
Locquirec. — Goasdoué, vicaire.
Plouégat-Moysan. — Goasfuec, curé.
Plouénan. — Le Gall, curé ; Le Saint, vicaire.
Botsorhel. — Coll, curé ; Cuziat, vicaire.
Guerlesquin. — Pérennès, curé ; Le Foll, vicaire.
Ploujean. — Lanlay, curé ; Roussel, vicaire.
Plouézoc'h. — Geffroy, curé ; Le Corre, vicaire.
Locquénolé. — Couffon, curé.
Plouigneau. — Bobouy, curé ; Camus et Hameury, vicaires.
Plounéour-Ménez. — Briant, curé ; Floch, vicaire.
Plouégat-Guerrand. — Rolland, curé ; Dantec, vicaire.
Guiclan. — Autheuil, curé ; Jézéquel, vicaire.
Plougoulm. — Lejeune, curé ; Riou, vicaire,

(1) L. 72.
(2) Saint-Pôl-de-Léon.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Saint-Egonnec. — Abjean, curé ; Tanguy, vicaire.
Pleyber-Christ. — Grall, curé ; Levéyer, vicaire.
Ile-de-Batz. — Inizan, curé ; Laviec, vicaire.
Certifié véritable. Morlaix, 2 avril 1791.

LE DISSEZ.

ONT PRÊTÉ SERMENT.

Plourin. — Le Goff, curé ; Piton, vicaire.
Saint-Melaine. — Le Ferre et Lucas, vicaires.
Plouégat-Moysan. — Cotti, vicaire.

LISTE DES NON FONCTIONNAIRES QUI ONT PRÊTÉ SERMENT.

Le Vey, aumônier de l'hôpital Saint-Fiacre, à Plourin.
Père Hippolyte Elien, récollet, id.
Père Michel Charles, id. id.
Rivoal, prêtre, à Plounéour-Ménez.

NON FONCTIONNAIRES QUI PRÊTERAIENT SERMENT S'ILS ÉTAIENT ÉLUS A DES CURES.

Des Garenne Le Gall, prêtre à Lanmeur.
Bahere (1), ci-devant prévôt de la collégiale du Mur.
Le Roux, chapelain à Lisquifiou.
Ronsault, prêtre, à Ploujean.
Cloastrou, prêtre, à Lannéanou.
Combot (2), prêtre à Saint-Martin.
Père Dominique, récollet.
Père Nicolas, récollet.

Un certificat du Maire de Morlaix, en date du 15 février 1791 (3), restreint encore le nombre des asserments de la ville de Morlaix.

« Je certifie, dit-il, que MM. Lucas et Le Febvre, curés de Saint-Melaine, sont les seuls ecclésiastiques de Morlaix qui ont prêté le serment. Je dénonce donc, pour défaut de serment :

« MM. Le Noanès, recteur de Saint-Melaine.
Sannier, prêtre, id.
Pitot, recteur de Saint-Mathieu.
Le Moine et Balch, vicaires, à Saint-Mathieu.
Forestier et Grossin, prêtres, id.
Guerlesquin et Le Breton, curés de Saint-Martin.
Combot et Lannurien, prêtres, id.
Martel, directeur de l'hôpital.
Lagadec, directeur des Ursulines.
Morvan, directeur des Carmélites.
Mével, directeur des Calvairiennes. »

(1) M. Bahere Lannurien est cité plus bas, par le Maire, comme ayant refusé le serment.
(2) *Id.*
(3) L. 207.

A Locquirec, MM. François Pierre, curé, et Julien-Joseph-Marie Caulet, prêtre, avaient également refusé le serment.

Comme on peut le remarquer, les vicaires et prêtres de Saint-Martin n'avaient pas suivi dans le schisme leur recteur Expilly.

M. Pitot, curé de Saint-Mathieu, n'avait pas attendu le moment de la prestation du serment pour éclairer son peuple sur les tendances schismatiques de la Constitution. Nous l'apprenons par la délibération suivante de la Municipalité de Morlaix (1) :

« 23 janvier 1791.

« Sur ce qu'il est revenu à la municipalité que le sieur recteur de Saint-Mathieu, après avoir publié la loi relative au serment à prêter par les Evêques et autres ecclésiastiques fonctionnaires publics, du 26 décembre 1790, et prêché un sermon sur l'éternité des peines, il a, lorsque son auditoire se disposait à entendre le reste de la messe, crié « *halte-là !* » et prié de lui prêter une oreille attentive ; qu'il a dit : 1° qu'il était instruit qu'il circulait dans la paroisse des brochures dans lesquelles l'on soutenait que tout est bien dans la Constitution civile du Clergé ; 2° que cette proposition est fausse, puisque cette Constitution a été attaquée par les Evêques de l'Assemblée dans un ouvrage adopté par cent dix-neuf Evêques ; 3° que le décret sur la Constitution civile du Clergé tendait à l'hérésie.

« Le recteur, mandé à la Commune, a avoué avoir exprimé ces pensées, mais qu'il n'avait pas entendu et qu'il n'avait pas attaqué en effet le décret de l'Assemblée Nationale ; qu'il avait constaté un simple fait en disant que cent dix-neuf Evêques avaient improuvé la Constitution civile ; qu'il a dit que la proposition énoncée dans les brochures, à savoir que les apôtres étaient tous égaux, que Jésus-Christ n'avait pas donné de puissance particulière à saint Pierre, était condamnée, comme hérétique et schismatique, par l'Université de Paris, en 1617.

« La Municipalité se réserve de délibérer ultérieurement sur le discours ci-dessus. »

Elle fut naturellement ramenée à s'occuper du vénérable recteur de Saint-Mathieu, peu de temps après, le 13 mars 1791. La Municipalité va nous apprendre elle-même à quelle occasion.

(2) « 13 mars 1791.

« M. Le Denmat, maire, MM. Guillaume et Hénaff, officiers municipaux, ont rapporté qu'ayant assisté à la lecture et publication que, sur le refus de M. Pitot, curé de Saint-Mathieu, M. Le Febvre, l'un des vicaires de Saint-Melaine, était

(1) L. 68.
(2) L. 68.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

commis pour faire, en l'église de Saint-Mathieu, lecture de la loi relative à la Constitution civile du Clergé et de la lettre pastorale de M. l'Evêque du Finistère, ils ont vu, avec surprise et peine, que le dit sieur Pitot, après avoir lu quelques décrets, au lieu de descendre et de céder sur le champ la chaire à M. Le Febvre, a eu l'inconsidération d'annoncer la mission de cet ecclésiastique, de manière à prévenir et indisposer l'auditoire contre la lecture qui allait lui être faite ; ayant pris du principe de la liberté des opinions le prétexte de dire que la sienne n'étant pas pour la légitimité des opérations que les pièces à lire tendaient à justifier, sa conscience ne lui avait pas permis de se charger de leur publication ; petit prologue le plus déplacé et auquel il y a tout lieu d'attribuer la désertion de l'église de la part d'une grande partie des assistants, aussitôt que M. Le Febvre est monté en chaire et, ce qui a été pis, l'attroupement d'une grande quantité de filles et de femmes qui ont fait un bruit indécent dans le portail pendant la publication faite par M. Le Febvre, et à sa sortie avaient l'air disposées à lui manquer, si elles n'avaient été contenues par la présence des dits deux officiers municipaux.

« La Municipalité, considérant que la conduite tenue en ce jour par le dit sieur curé de Saint-Mathieu, doit ramener l'attention sur celle qu'il tint le 23 janvier ;

« Considérant que le défaut de prestation de serment de la part du sieur Pitot, quoiqu'on n'entende nullement en tirer d'autre conséquence contre lui, caractérisent, avec sa déclaration de ce matin, l'improbation la plus marquée de la Constitution civile du Clergé ;

« Arrête que copie de la délibération du 23 janvier et de la présente sera envoyée au District et au Département, pour qu'il soit pourvu à la coërcition des dits faits. »

SAINT POL-AURÉLIEN

Et ses premiers successeurs.

CHAPITRE Ier.

L'ÉCOLE DE SAINT HILTUT.

Si nous admettons les dates précédemment données comme probables, il y avait six ans que Pol contemplait chaque jour les grandes fonctions qui s'accomplissaient dans l'église abbatiale. Bien des fois, sans doute, il avait goûté la joie, si pure et si douce, qu'ont éprouvé toujours les enfants pieux en remplissant à l'autel les fonctions des ministres inférieurs. Pendant ce temps, la discipline paternelle de saint Hiltut, les saintes rivalités de perfection avec Gildas et David, Samson et Magloire, les grâces journalières et si variées que Dieu communiquait à son âme par les solennités du cycle liturgique, avaient fait de cet adolescent un maître dans

les choses spirituelles. Pol était arrivé à ce degré de détachement où les joies mêmes de la vie monastique lui semblaient trop douces pour le disciple d'un Maître crucifié. Peut-être, aussi, l'estime dont il était l'objet lui était-elle à charge, quand il songeait à son Sauveur insulté, couvert de crachats et couronné d'un diadème dérisoire. Il n'aspira plus qu'à la vie érémitique. C'est pendant une nuit, que cette pensée lui vint pour la première fois. Le temps qui s'était écoulé depuis le miracle des oiseaux n'était pas encore bien considérable. Fatigué des travaux du jour, le jeune homme s'était endormi, mais son sommeil avait été de courte durée ; à son réveil, une parole des psaumes se présenta à son esprit : « *Ecce elongavi fugiens et mansi in solitudine :* J'ai pris la fuite, je me suis éloigné, et je suis demeuré dans la solitude » (1) Il lui sembla que c'était là une prophétie le regardant lui-même, et qu'il devait se l'appliquer. Le désert c'était la rupture avec le monde ; c'était la vie pure et sans tache s'écoulant pieusement sous le seul regard de Dieu ; plus il s'éloignerait des hommes plus il se rendrait digne, par la contemplation, d'approcher le Seigneur et ses anges. Il se souvenait aussi de cette autre parole du psalmiste : « *Factus sum similis pelicano solitudinis :* Je suis devenu semblable au pélican solitaire » (2). Mais il n'osait encore se l'appliquer, il la croyait dite pour ces ermites qui, sous l'impulsion de la crainte de Dieu, ont déjà rompu toute relation avec le monde pour crucifier leur corps, à l'exemple de l'admirable saint Antoine, le patriarche des cénobites. Il se rappelait enfin, que Marthe travaillant avec une pieuse sollicitude pour servir le Seigneur et ses apôtres et réclamant à ce sujet le concours de sa sœur, Jésus lui avait fait comprendre que la plus grande perfection n'est pas dans la vie active, bien qu'elle soit louable et fructueuse, mais bien dans la vie contemplative, toute improductive qu'elle paraisse. Lui aussi, comme Marie, voulait choisir la meilleure part. Toutes ces réflexions se pressaient dans son esprit. Avec l'ardeur de ses seize ans, il avait hâte déjà de répondre à ce qu'il croyait être l'appel divin, car dès l'aurore il était aux pieds de son maître et il lui ouvrait toute son âme. Le vénérable Abbé l'écouta en silence, et même quand l'enfant eut fini de parler il se tut encore pendant quelques instants ; puis, avec toute l'affection dont il ne s'était jamais départi pour son disciple, il répondit : « Frère, il ne faut pas omettre d'observer qu'il y a trois sources d'où peuvent provenir nos pensées ; elles viennent de Dieu, ou du diable, ou de nous-mêmes. Elles viennent de Dieu, lorsque le Saint-Esprit daigne répandre sa grâce dans nos cœurs, nous avertissant de travailler à rendre notre vie plus céleste, notre volonté plus conforme à la sienne ; or il me semble vraiment que ce divin Esprit a daigné mettre en vous ces sentiments ; cela est même manifeste à mes yeux... »

---

(1) Ps. LIV, 8.
(2) Ps. CI, 7.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Le saint vieillard, ayant ensuite indiqué les signes auxquels on reconnaît qu'une pensée vient du démon ou vient de l'homme, termina par ces sages conseils : « Il nous faut donc bien observer toutes ces choses et discerner les pensées qui viennent nous frapper ; voyons quels en sont les origines, les causes, les instigateurs, et quel compte nous devons en tenir, en raison même de celui qui nous les a suggérées. Nous agirons ainsi si nous estimons à sa valeur la parole de l'Apôtre : « Ne croyez pas à tout esprit, « mais faites d'abord la preuve et voyez si vous avez affaire à « l'Esprit de Dieu. » Tout ceci, je vous l'ai dit pour vous prouver jusqu'à l'évidence que la conviction si profondément entrée dans votre esprit n'est pas une imagination mensongère, mais une inspiration divine. Ainsi donc, ô mon fils, vous que j'aime et qui êtes aimé de Dieu, il vous faut prier pour que vos pieux desseins s'accomplissent et que vous y persévériez jusqu'à la fin... » Il continua en montrant la folie de ceux qui rêvent d'œuvres sublimes, mais n'achèvent pas ce qu'ils ont heureusement commencé.

Le lendemain, l'entretien reprit ; il fut long ; le maître attachait une importance spéciale aux derniers conseils qui allaient affermir dans ses saints désirs l'enfant formé à son école. Quand il eut tout dit, il l'embrassa ; puis, ayant reçu à son tour son baiser filial, il mit toute son affection dans une bénédiction dernière, et laissa partir celui qu'il croyait fermement appelé de Dieu lui-même.

Ni Wormonoc, qui nous a fourni tout ce récit, ni les deux hagiographes des Saints de Bretagne, ne nous parlent des adieux de Pol et de ses jeunes compagnons ; cependant l'héroïque adolescent était, comme ses amis, à l'âge où les premières et les plus pures affections sont dans toute leur vigueur.

Si saint Hilliut souffrit en voyant s'éloigner celui auquel il avait offert le gouvernement de son monastère, combien les saints jeunes gens qui avaient grandi avec Pol durent regretter et pleurer leur compagnon ! Pour lui, il était déjà en chemin, et sans doute il se disait que celui qui a mis la main à la charrue ne doit pas retourner en arrière ; que celui qui, pour le Seigneur, ne sait pas renoncer à son père et à ses frères, n'est pas digne du Seigneur, et il s'éloignait de sa seconde famille, résigné, courageux, comme au jour où il avait quitté, pour le monastère, le château du comte Perphius.

(A suivre.)

A. DE COUESNONGLE, 46, Quai de l'Odet, 46 QUIMPER.
ASSURANCES MUTUELLES DU MANS, fondées en 1823.
Paiement de Coupons. — Vente et Achat de Valeurs Françaises et Etrangères. — Souscription, sans frais, à toutes Emissions. — Gestions de Propriétés.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES C. LÉON, Place St-Corentin, 52, QUIMPER.

Changement de Domicile POUR CAUSE D'AGRANDISSEMENT.
Ancienne Maison Le Naëlou-Gourmelen, Louis DAOULAS & veuve LE NAELOU, successeurs, ont l'honneur de prévenir leur nombreuse clientèle que, depuis le 29 septembre dernier, leur Magasin de MEUBLES et LITERIE, de la rue Sainte-Catherine, est transféré *place Saint-Corentin, 16* (provisoirement au 1er étage).

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — **JODELAIS, Jeune**
Quimper — 36, rue Kéréon — Quimper
Fournisr du Grand-Séminaire

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
92, rue Richelieu, 92,
est seule chargée, à PARIS, de recevoir les ANNONCES pour la *Semaine Religieuse de Quimper.*

Nous sommes heureux de recommander à nos lecteurs, M. Louis ROUVIÈRE, *propriétaire de Vignobles*, à VERGÈZE (Gard). Ce vigneron qui prépare lui-même les vins qu'il offre au clergé pour le Saint-Sacrifice, tient aussi à la disposition de nos lecteurs des vins rouges excellents et garantis absolument naturels et sans plâtre, à partir de 80 francs la barrique de 225 litres fût perdu et rendu franco de transport et de congé jusqu'à la gare qui lui est désignée. Nous devons ajouter que M. Rouvière fait partie de la Croisade des Négociants Francs-Catholiques et qu'il donne une partie de son bénéfice pour le soutien de l'École-Libre de sa paroisse. Il espère que tous les bons chrétiens voudront bien, par leurs achats, participer à cette excellente œuvre. *Envoi du prospectus détaillé sur demande affranchie.*

HUILE D'OLIVE EXTRA-DOUCE VIERGE
Franco par gde vitesse, 2f20 le k°, Elégant flacon de 5 k°, à clis cachetés, contre mdt-poste 1f (tarifs spéciaux pour le clergé) Ch LAFONT de SÉNAILHAC & Cie, 18, Rue de l'Olivier.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'APPROVISIONNEMENTS, MARSEILLE

LE GRESHAM
Cie Anglaise d'Assurances sur la Vie, fondée à Londres en 1848. — Succursale établie en 1854, à Paris, 30, Rue de Provence.
Actif : 100 Millions
Assurances sur la Vie entière, Mixtes, à Terme fixe. — RENTES VIAGÈRES Payables sans frais aux taux de 10, 15, 17 %, suiv. l'âge.
Prospectus et renseignements gratis et franco, en écrivant à Paris ou à MM. les Agents des Départements.

AVIS IMPORTANT
Le Crédit Foncier International, 22, rue de Châteaudun, à Paris, achète les valeurs dépréciées ou sans revenu ou les échange contre des titres de grand avenir.

Un Prêtre de Rome a trouvé le secret de soulager instantanément et de guérir radicalement les Cors, Durillons, Œils-de-Perdrix, avec le Baume Antonio. Envoi franco contre 1f50 en timbres-poste. Malavant, 19, rue des Deux-Ponts, Paris.

ALAMBIC VALYN
Portatif à tout chauffage, POUVANT FONCTIONNER PARTOUT
POUR TOUTES DISTILLATIONS ÉCONOMIQUES ET DOMESTIQUES.
Construit en cuivre rouge étamé
Distillation à feu nu ou au bain-marie à volonté des fleurs, fruits, plantes, marcs, grains, etc. (*Demander Catalogue illustré*).
BROQUET, seul Concessionnaire, 121, Rue Oberkampf, PARIS

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PETITE BOURSE DIRECTE

PARIS - 7, Rue de la Bourse - PARIS

OPÉRATIONS DE BOURSE A TERME avec ***Bénéfice certain*** pour la fin d'octobre. ***Obligations à Lots de Panama 100 fr. versés*** sont livrables de suite au prix de 110 fr., entièrement libérées à **350** fr. Tirage du 15 octobre : 1 lot de **500.000** fr.; 1 lot de **250.000** fr.; 2 lots de **100.000** fr., etc. Pour participer à ce tirage extraordinaire et séduisant entre tous, il suffit aussi de nous adresser **11** fr. **25** par chaque Titre, et moyennant versement de cette somme, nous nous engageons à les reprendre après le Tirage. Tout porteur d'***Actions de Panama*** peut profiter de la **Prime de Déport**, qui se produira chaque quinzaine.

Tous les porteurs d'Obligations ont le plus grand intérêt de convertir leurs Obligations en Actions, lettre explicative sera envoyée sur demande. Achat et vente de tous Titres au comptant, paiement et livraison immédiate. Avances sur Titres **90** o/o de la valeur. Compte-rendu de bourse envoyé gratuitement sur demande. — **SOUSCRIPTION** *à toutes les émissions* **avec une BONIFICATION** *sur le prix d'émission.*

FONDERIE DE CLOCHES

Adolphe HAVARD,
Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis

S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

AUTANT DE RENTES QUE DE CAPITAL

Cent pour cent de Revenu ASSURÉ

Capital Garanti avec chance de l'augmenter considérablement

Ainsi : en plus du **REVENU** de 100 0/0, un **CAPITAL** de **3,000** fr. a été augmenté
En 1884 de 3.895 francs. — **En 1836 de 4.475 francs**
En 1885 de 2.980 — — **En 1887 de 6.875 —**

Pour *Circulaire Explicative* **s'adresser à la « SPÉCULATION GÉNÉRALE »**
4, Rue Chauchat, 4, PARIS. (Maison fondée en 1878)

GUERISON

certaine et radicale de toutes les affections de la **Peau**, même des **Plaies variqueuses** dites **incurables**. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND**, Méd. spé., **à Melun.** — Consult. gratuites par corresp.

SAVON ANTISEPTIQUE AU
GOUDRON BORATÉ
Maladies de la peau, affections antiseptiques, crevasses, engelures, etc.
J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

Un catholique sincère, propriétaire du clos de Tiloll, ancien domaine des *RR. PP. Passionnistes*, à Bordeaux (Gironde), désirant contribuer à l'achèvement de l'Eglise du Sacré-Cœur, offre aux familles chrétiennes un excellent **Vin rouge** de Bordeaux, **garanti naturel** à 125 fr. la barrique de 225 *litres*, logé, rendu franco de port et tous droits de régie payés à la gare la plus proche du destinataire. Les bénéfices en entier seront versés à l'œuvre dont il est parlé ci-dessus.

Adresser les demandes à M. l'abbé **MERCIER**, curé du Sacré-Cœur, à Bordeaux, qui les fera parvenir à la maison expéditrice. Des échantillons seront envoyés franco sur demande.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

3e ANNÉE. Vendredi 19 Octobre 1888. N° 42.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Adoration réparatrice des Nations catholiques *(suite et fin)* ; Le Cercle catholique d'ouvriers de Saint-Corentin et le Patronage de Saint-Joseph, de Quimper, à Notre-Dame de Grâce, en Pluguffan ; Quimerc'h : les obsèques de M. le Cte de Saint-Luc. — *II. Documents historiques* (suite). — *III. Saint-Pol-Aurélien et ses premiers successeurs*, chap. II : la Solitude (suite). — *IV. Annonces et avis divers.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 21 octobre. — 22e Dimanche après la Pentecôte, Fête de la Pureté de la Bienheureuse Vierge Marie, double-majeur, blanc.
Lundi 22. — Ste Hedwige, veuve, semi-double, blanc.
Mardi 23. — Le Très-Saint Rédempteur, double-majeur, blanc.
Mercredi 24. — Saint Raphaël, archange, double-majeur, blanc.
Jeudi 25. — Saint Gouesnou, évêque, semi-double, blanc.
Vendredi 26. — Saint Alore, évêque, double, blanc.
Samedi 27. — Saint Magloire, évêque, semi-double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Briec ..... 21, 22, 23, 24 et 25 octobre.
Ploudaniel..... 26 et 27 octobre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Adoration réparatrice des Nations catholiques *(Fin)*. — Les conditions prescrites pour gagner les indulgences sont les suivantes :

I. Se faire inscrire sur un registre tenu par un prêtre quelconque ayant reçu à cet effet l'autorisation de l'Ordinaire. Ce prêtre directeur se tient en relations avec M. le Directeur diocésain nommé par Mgr l'Evêque ; ce dernier communique avec la direction générale de Rome. Il suffit d'envoyer à celle-ci, par la direction diocésaine, une fois par an, le chiffre total des associés, en même temps que la petite annuité de 10 centimes (1), dont il est parlé précédemment. Chaque fidèle peut aussi se faire inscrire directement au centre de l'Œuvre à Rome.

II. Vouloir être fidèle, autant que possible, à l'Adoration Nationale, selon les conditions dites et les facilités prévues dans le règlement.

Il ne nous reste plus qu'à reproduire le Règlement de l'Œuvre en ce qui touche l'Association, en dehors de Rome :

I. Les associés, hors Rome, doivent faire, une fois par semaine, au jour marqué pour la nation respective, dans un sanctuaire qui conserve la Sainte Réserve, une demi-heure d'adoration réparatrice (2).

II. Bien qu'on leur recommande de se réunir au moment où leurs compatriotes s'assemblent plus nombreux à Rome, dans l'église des XL heures, ils sont libres toutefois de choisir, pour cette adoration nationale, l'heure qui convient le mieux. On rappelle cependant qu'il serait plus conforme au but de l'Œuvre de la faire, autant que possible, en groupes se réunissant aux différentes heures de la journée. L'Œuvre se proposant, en effet, de susciter partout l'amende honorable publique et solennelle à la Majesté divine outragée, il serait désirable que chaque associé concourût à lui procurer ce caractère d'expiation publique.

III. Lorsque la constitution de ces groupes est possible, M. le Directeur forme des sections présidées par autant de zélatrices.

IV. Lorsque les sections peuvent se réunir le soir, devant le saint Tabernacle ou mieux au pied du T.-S. Sacrement exposé, selon la permission de l'Ordinaire (3), M. le Directeur récite les prières susdites ; les fidèles munis de la croix, insigne de l'Œuvre, y prennent part et y répondent en toute convenance.

V. Une fois par mois, cet exercice, plus important, se termine

(1) Le paiement de cette cotisation n'est pas une condition *indispensable* pour gagner les indulgences.

(2) On a la faculté de choisir un autre jour, ainsi qu'il est dit au n° 6. On peut aussi renouveler chaque jour cette adoration réparatrice et gagner les mêmes indulgences.

(3) Demander au secrétariat de l'Œuvre, à Rome, le recueil de ces Amendes honorables.

par un sermon dans l'esprit de l'Œuvre, et, si l'autorité ecclésiastique le permet, par un salut solennel.

VI. Quand un sérieux motif ne permet pas de venir à l'Adoration Nationale au jour indiqué, on peut avoir droit aux indulgences en remplaçant ce jour par un autre de la même semaine.

VII. Les associés fidèles à l'Adoration Nationale une fois par semaine, ayant droit chaque jour à toutes les indulgences des XL heures de Rome, MM. les Directeurs peuvent, en plus des réunions sus-mentionnées, organiser des adorations perpétuelles quotidiennes, afin que les fidèles soient mis dans le cas de les gagner plus souvent.

N. B. Les prêtres associés de l'Adoration Réparatrice font tous les jours, à Rome, l'adoration réparatrice dans l'église des XL Heures, en union avec les associés éloignés.

Avis et recommandations. — I. Les associés qui font le chemin de la croix, le vendredi ou le dimanche, seront heureux d'apprendre que cette dévotion éminemment réparatrice a été adoptée par l'Association romaine et que, chaque semaine, dans la soirée de ces mêmes jours, ce saint exercice se renouvelle en union avec tous les chemins de croix des associés dans les diverses nations.

II. On recommande à tous les associés : 1° de reproduire fréquemment l'intention d'offrir leurs prières, communions, travaux, pénitences volontaires et tous leurs efforts de sanctification quotidienne, afin de réparer les plus graves iniquités dont la Justice divine attend satisfaction ; 2° de redire souvent des oraisons jaculatoires comme celles-ci : *Parce, Domine, parce populo tuo ; ne in æternum irascaris nobis — Protector noster, aspice, Deus, et respice in Faciem Christi tui. — Sit nomen Domini benedictum. — Cor Jesu Sacratissimum, miserere nobis. — Sancte Joseph, Sacratissimæ Familiæ Princeps, Ecclesiæ Protector, ora pro nobis. — Adoremus in æternum Sanctissimum Sacramentum.*

III. Ne pas oublier que l'esprit de l'Œuvre exige l'union quotidienne de la vie pratique aux perpétuelles réparations de Jésus-Victime au T.-S. Sacrement. Par là seulement la réparation affective peut devenir réellement effective.

Le Cercle Saint-Corentin et le Patronage Saint-Joseph, à Notre-Dame de Grâce. — Depuis quelques années, les différentes associations ouvrières, établies dans le diocèse, se réunissent aux pieds de Notre-Dame de Rumengol ; après des retraites, où les membres de comités, les patrons, les autres amis de ces œuvres se retrempent dans la vie chrétienne et dans le zèle qui doit les animer, il est bon de voir groupés sous la protection de la puissante Mère de Dieu tant d'hommes, de femmes, d'adolescents qui viennent là pour manifester leur foi et redire leur vœu le plus cher : le rétablissement du règne social de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cette année, le pèlerinage général n'a pu avoir lieu ; il était juste que le point de ralliement pour tous fut le Folgoat, mais si tous s'y ont en effet ralliés par la pensée et par le cœur, combien ont regretté d'être privés de la participation réelle à nos douces fêtes de famille ?

A Quimper, on a cherché un dédommagement et, dimanche dernier 14 octobre, en la fête de la Maternité de la Très-Sainte Vierge, les familles des ouvriers du Cercle, les dames patronesses, les patrons et beaucoup d'autres membres ou des amis de l'Œuvre, les apprentis du Patronage Saint-Joseph, ont pris la route de Pluguffan. A notre grand regret, nous n'étions pas du nombre des pèlerins qui ont pu faire le trajet à pied, par cette belle matinée d'automne.

A Kermaduit, ils arborent leurs bannières et se rangent en procession. Aussitôt, arrive la paroisse de Pluguffan ; elle est là presqu'entière, obéissant non à l'ordre mais à un simple désir de son recteur. Les deux processions s'unissent et se mettent en marche vers la chapelle de Notre-Dame-de-Grâce. C'est là que le cercle de Quimper est allé peu après sa fondation implorer l'assistance de la sainte Mère de Dieu ; c'est là, que dans sa force, il vient remercier la Vierge puissante et lui demander qu'elle continue à bénir son action, à la rendre féconde. Lors du premier pèlerinage l'Œuvre n'était pas représentée ici par ses membres quimpérois seulement, mais aussi par le cercle de Pont-l'Abbé, dont il ne reste aujourd'hui que le souvenir.

Espérons, cependant : les sanctuaires de Notre-Dame ont été témoins de plus d'une résurrection.

Ce qui pour nous compense aujourd'hui cette absence d'une association amie, c'est précisément l'accueil qui nous est fait par les paroissiens de Pluguffan et par leurs prêtres. Nous sentons que nous nous sommes fait du bien les uns aux autres. Nos frères de la campagne pourraient croire à certains signes que Dieu n'est plus servi, n'est plus connu dans les villes ; or, ils ont vu des hommes, placés dans les premiers rangs par la Providence, manifester hautement, hardiment, leur foi et leur piété. Nous sommes quelquefois découragés du peu de résultat apparent répondant à nos efforts : et nous avons vu dimanche, une population chrétienne qui s'étant imposé d'héroïques sacrifices pour avoir une école d où Dieu ne fut point banni, pouvait fièrement nous montrer les chers petits enfants auxquels son dévouement conserve et conservera intacte la foi du saint baptême.

A dix heures, après une longue marche que le chant des hymnes, des litanies et des cantiques a semblé abréger, on se trouve réunis dans la chapelle de Notre-Dame. Les enfants du patronage sont infatigables : ils ont beau chanter, leurs voix conservent jusqu'au soir leur force et leur fraîcheur. Après l'évangile de la messe solennelle, M. l'abbé Guédès, recteur de Pluguffan, adresse la parole aux pèlerins ; tous ne peuvent l'entendre, car beaucoup de ceux qui sont venus de Quimper n'ont pu trouver

place dans la nef assez vaste cependant, et on les aperçoit groupés en face de la porte ouverte.

L'orateur prend pour texte ce beau verset de l'office de la Très-Sainte Vierge : « *Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses... interemisti in universo mundo :* Réjouissez-vous, Vierge Marie, car vous avez anéanti les hérésies dans tous les temps, et dans tous les lieux de l'Univers. » Et il nous montre Marie triomphant à Ephèse de l'hérésie de Nestorius, à Chalcédoine de l'hérésie d'Eutychès, triomphant par le Rosaire de l'hérésie des Albigeois au XIII^e^ siècle, de l'impiété musulmane au XVI^e^, triomphant et devant triompher toujours de toutes les erreurs, mais surtout de la négation universelle, soit sous la forme de l'hostilité déclarée, soit sous la forme de l'indifférence méprisante, ou du respect humain.

La messe continue ; à la communion deux jeunes gens s'agenouillent devant le sanctuaire et, tandis que le prêtre officiant tient devant eux l'hostie qu'ils vont recevoir, eux, un cierge allumé dans la main, prononcent à haute voix l'acte par lequel ils se consacrent au Cœur de Jésus, en promettant de s'employer de tous leurs efforts au bien des ouvriers leurs frères.

Après la messe on se disperse ; chaque groupe de parents ou d'amis fait choix d'un endroit où l'on puisse se réunir pour le repas. Il y a foule de lieux charmants qui ont été promptement transformés en salles à manger. Le temps était splendide ; et si les arbres ont déjà des teintes moins verdoyantes, ils fournissent encore de l'ombrage.

Aussitôt le repas fini, la procession se reforme, les chants recommencent : ici ce sont des cantiques français ; là ce sont les prières liturgiques ; plus loin ce sont nos vieux cantiques bretons ; mais le défilé est assez long pour que tout cela ne produise ni cacophonie ni désordre. A l'église de Pluguffan, l'on chante les vêpres sur les grands tons des pardons ; les voix des femmes alternent avec les voix des hommes : tout cela est pieux et joyeux à la fois ; puis Notre Seigneur nous bénit et nous partons. La journée n'a pas été seulement belle, elle a été bonne ; elle sera féconde. Notre-Dame-de-Grâce en soit louée !

Quimerc'h. — Mercredi 10 octobre, mourait au château du Bot, en Quimerc'h, un homme de bien et un fervent catholique, M. le comte Conen de Saint-Luc, maire de la commune. Ce vaillant chrétien a puissamment contribué à l'érection de la belle église de sa paroisse natale.

L'inhumation des restes mortels du très regretté défunt a eu lieu samedi dernier, au milieu d'un immense concours de fidèles, tant de la paroisse que des environs.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

DOCUMENTS
POUR SERVIR A
L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES
dans le Finistère, pendant la Révolution (suite).

Prestation du Serment.
(Janvier-mars 1791)

A Ploujean, le digne recteur, M. Bahezre de Lanlay, avait refusé le serment. Silvestre Denis, Procureur de la Commune, s'émut des paroles qu'il prononça en chaire à cette occasion, et voulut déterminer le Conseil municipal à le dénoncer au Procureur du District; mais la Municipalité s'y refusa par la délibération suivante, qui lui fait trop d'honneur pour ne point être citée (1):

Lundi 30 janvier 1791.

« Le Maire a dit: « Vous êtes assemblés pour délibérer « sur une remontrance déposée par le Procureur de la Com- « mune. » Les membres ont remontré à son Procureur qu'il convenait qu'il se retirât pour laisser à chacun la liberté de dire son opinion. S'étant retiré, M. le Maire a lu la remontrance du Procureur de la Commune, ainsi conçue:

« Je dois vous dire que le Recteur, dans son prône de ce « jour, a dit ne pouvoir jurer la Constitution civile du Clergé, « parce qu'elle ne peut donner de prêtres, recteurs ni Evê- « ques qui puissent absoudre ni sacrifier. Je requiers que ce « sermon soit dénoncé au Procureur du District. »

« Le Conseil municipal, délibérant touchant la prétendue contravention aux décrets commise par le sieur de Lanlay, recteur, déclare, d'une voix unanime, que le dit sieur recteur n'a parlé dans le prône qu'avec respect de l'Assemblée Nationale.

« Nous reconnaissons que ce vénérable pasteur, dont le zèle, les vertus et la bienfaisance nous édifient depuis vingt-trois ans qu'il gouverne cette paroisse, nous a parlé avec son onction ordinaire et une sensibilité si touchante qu'une grande partie de son auditoire a été émue jusqu'aux larmes; qu'au reste, le sieur Recteur a énoncé qu'au mois de février il avait prêté serment de fidélité à la nation, à la loi et au Roi, et de soutenir la Constitution votée, en ce qui ne touche pas le spirituel. En conséquence, déclarons qu'il n'y a pas lieu à dénonciation. « Jean Le Steum, *maire*, Jean Bescond, René Laviec, Maurice Pelleter, Ollivier Cotty, Jean Le Souêtre, Yves Braouézec, Yves Gaouyer, Jean-Marie Mériadec, P. Le Cotty, V. Fournis, Jean Bourven. »

(1) L. 207.

A Lanmeur, le 13 février 1791 (1), la Municipalité rapportait, comme il suit, la prestation de serment des ecclésiastiques:

« Nous, Officiers municipaux, rapportons qu'à l'issue de la grand'messe, M. Charles-Marie de Trogoff, curé, s'est présenté, a dit: « *In quo laboro usque ad vincula quasi male operans « sed verbum Dei non est alligatum* (Thimoth. II). *Nihil veri- « tas erubescit nisi solum abscondi, non solum ille proditor « est veritatis qui transgrediens veritatem palam pro veritate « mendacium loquitur, sed etiam qui non libere veritatem « pronuntiat* (Gat. 2 pas.).

« L'enseignement est le premier devoir des pasteurs; il « est donc aussi le premier objet de l'indépendance de leur « ministère; ils peuvent être mis dans les liens par les hom- « mes, mais la parole de Dieu ne peut être enchaînée. Les « souverains du siècle, en devenant enfants de l'Eglise, ne « sont pas devenus ses maîtres. La vérité ne connaît de « déshonneur que celui d'être cachée, ne pas l'annoncer « librement c'est la trahir.

« D'après cela, voici ma déclaration: Je déclare avoir déjà « fait le serment, même solennel, d'être fidèle à la puissance « civile dans tout ce qui sera de sa compétence. Je prêterai « volontiers le serment de veiller avec exactitude sur les « brebis confiées à ma garde. Mais, aujourd'hui, il me semble « qu'on exige de moi un serment plus étendu. On veut que « j'adhère à la Constitution civile du Clergé. Je déclare, donc, « qu'en conscience, je ne puis prêter ce serment. Je déclare, « en même temps, qu'aucune puissance temporelle ne pourra « me dépouiller de ma juridiction sur mes paroissiens, je ne « me croirai jamais destitué de mon ministère par le seul « effet des décrets de l'Assemblée Nationale, et je regarderai « toujours comme intrus celui qui, suivant la nouvelle forme, « me remplacerait. »

« Ensuite, s'est présenté M. Ollivier-Marie Boustouler, qui a parlé dans le même sens.

« Pierre Le Bail, prêtre, n'a prêté le serment qu'avec restriction.

« Yves-Marie Le Gall entend répéter le même serment qu'il a déjà prêté comme citoyen actif. »

A Plouézoc'h, M. Geoffroy Le Roux, recteur, Le Corre, curé, et Le Roux, vicaire (2), refusèrent le serment et protestèrent « qu'ils se laisseraient plutôt martyriser, s'il le fallait, comme un saint Etienne, que de l'accepter. »

Cet exemple ne fut pas imité par le sieur Toublanc, ancien Augustin de Carhaix, et qui venait d'accepter le poste d'au-

(1) L. 207.
(2) L. 207.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

mônier du château du Taureau. Le dimanche 30 janvier, il prêtait serment, déclarant « ne voir rien dans la Constitution civile du Clergé, ni même aux mœurs qu'elle ne fait qu'améliorer. »

En résumé, le résultat de la prestation du serment dans le District de Morlaix fut très peu satisfaisant pour les amis de la Constitution, et, dans les deux lettres qui suivent, le sieur Le Dissez, Procureur du District, ne dissimule pas son embarras à ce sujet :

« *Le Dissez à Procureur général.*

(1) « Morlaix, 14 février 1791.

« Le nombre des fonctionnaires publics qui ont prêté serment dans ce District est encore très médiocre, les uns s'y refusent pour n'avoir pas l'air de se singulariser ou de briguer une paroisse. Beaucoup de gens détournent les autres; cependant, il est possible qu'en temporisant le nombre se multiplie. J'en connais, même, de disposés à accepter des places s'ils y sont nommés, et dans ce cas de faire le serment. »

Le 28 février, en envoyant la liste des ecclésiastiques qui ont prêté serment, le sieur Le Dissez ajoute :

« J'y joins ceux qui, en cas d'emploi, ne feraient pas difficulté de le prêter, à ce qu'il m'a été assuré, et je me suis bien gardé d'en faire part au Directoire, qui est bien ou mal soupçonné de détourner les prêtres du serment.

ECCLÉSIASTIQUES QUI ONT PRÊTÉ SERMENT CONFORMÉMENT A LA LOI DU 26 DÉCEMBRE 1790.

Saint-Melaine. — Le Fèvre, vicaire ; Le Vey, aumônier de l'hôpital Saint-Fiacre.
Plouégat-Moysan. — Cotty, vicaire.
Plourin. — Le Goff, curé ; Piton, vicaire.
Plounéour-Ménez. — Rivoal, prêtre.
Pères Hippolyte Elien et Michel Charles, Récollets.

LISTE DES ECCLÉSIASTIQUES NON FONCTIONNAIRES QUI PARAISSENT DISPOSÉS A PRÊTER SERMENT, S'ILS ÉTAIENT ÉLUS A DES CURES.

Lanmeur. — Des Garennes Le Gall.
Ploujean. — Rouzot, prêtre.
Lannéanou. — Cloastrou, prêtre.
Saint-Martin. — Combot, prêtre.
Bahezre, ci-devant prévôt de Notre-Dame du Mur.
Le Roux, chapelain à Lesquiffiou.
Pères Dominique et Nicolas, Récollets.

(1) L. 69.

« *Observations.* — 1° Le sieur Kersers, vicaire à Plouigneau, n'a prêté qu'un serment conditionnel, en ces termes : « Pour me conformer à l'intention de l'Assemblée Nationale, « je déclare faire le serment, et le fais formellement d'être « fidèle à la nation, à la loi et à la Constitution décrétée, « autant que je le puis, autant que je le dois, et qu'un corps « législatif purement civil peut le désirer et l'exiger de moi. »

« 2° Le sieur Le Bail, prêtre à Lanmeur, a prêté serment, en ajoutant : « Autant que la Constitution n'empiètera jamais « sur la juridiction spirituelle de l'Eglise catholique, apostolique et romaine. »

« 3° Les sieurs Rivoal et Le Bail ne sont pas propres à occuper des cures ; tous les autres passent pour en être capables, et jouissent de la réputation de bonne conduite.

LISTE DES CURES RÉPUTÉES VACANTES.

« *Au ci-devant évêché de Tréguier :* Saint-Mathieu Morlaix, Saint-Melaine Morlaix, Ploujean, Plouézoc'h, Plougasnou, Guimaëc, Lanmeur, Plouégat-Guerrand, Garlan, Plouigneau, Le Ponthou, Plouégat-Moysan, Guerlesquin.

« *Au ci-devant évêché de Léon :* Pleyber-Christ, Plounéour-Ménez, Saint-Egonnec, Guiclan, Plouénan, Plougoulm, Minihy Saint-Pol, Ile de Batz, Taulé, Loquénolé.

« La pénurie des sujets ne permet pas qu'on puisse remplir à la fois toutes les places vacantes. Il serait peut-être bon de faire exécuter la loi d'abord en l'évêché de Tréguier, pour donner à celui de Léon le temps de rasseoir les esprits. Les premiers curés à déplacer seraient Saint-Melaine, Ploujean, Plougasnou, Guimaëc, Plouégat-Guerrand, Lanmeur, Guerlesquin et Plouigneau. Les autres curés, surtout ceux de Botsorhel et Plouégat-Moysan, qui n'ont, en aucun temps, voulu reconnaître les décrets, méritent, plus que personne, d'être renvoyés. Il semble que les paroissiens n'en seraient pas fâchés.

« En Léon, les curés les plus entêtés sont ceux de Saint-Egonnec, Plouénan, Plougoulm, qu'on accuse d'avoir déclamé contre la Constitution. » *(A suivre.)*

SAINT POL-AURÉLIEN

Et ses premiers successeurs.

CHAPITRE II.

LA SOLITUDE.

Ce que faisait saint Pol en s'éloignant de l'abbaye était, il faut bien le reconnaître, peu conforme aux traditions de la vie du cloître. Sans doute, d'anciennes règles donnent aux religieux la fa-

Archives diocésaine de Quimper et Léon

culté de quitter, pour la solitude, la vie commune du monastère, que ce soit momentanément ou définitivement. Rien, par exemple, n'est plus connu que la retraite de saint François d'Assise sur le mont Alverne ; mais ce qui est inouï, c'est le fait d'un jeune homme de seize ans renonçant de son propre mouvement à tous les secours spirituels qu'il trouvait dans un monastère admirablement ordonné, dirigé par un homme d'une intelligence supérieure, d'une science consommée et d'une sainteté reconnue ; cependant, c'était cet homme même, ce conseiller si autorisé, qui avait été juge en cette circonstance, avait cru son disciple appelé à une vie plus parfaite, et avait attribué cette perfection plus grande à une vie plus solitaire. En cela, saint Hiltut allait à l'encontre de ce qui se produit le plus ordinairement dans la vie des Saints. Ce saint Antoine, que Pol lui-même voulait en ce moment prendre pour modèle, avait d'abord vécu en ermite, puis, s'entourant de disciples, avait inauguré en Orient la vie cénobitique. Dans la Petite-Bretagne il n'en était guère autrement ; nous savons déjà que saint Corentin débuta comme solitaire et ne refusa point la société de ceux qui voulurent vivre d'après ses exemples et ses leçons. Et cependant, nous croyons que saint Pol, en quittant l'abbaye où il avait pris vis-à-vis de Dieu ses premiers engagements, obéissait à une inspiration céleste, de même que saint Hiltut était assisté, dans ses conseils, par l'Esprit d'en Haut ; mais le jeune aspirant à la vie solitaire allait voir bientôt combien peu les desseins du Seigneur sont conformes aux nôtres. Ce qu'il voulait, c'était la vie cachée en Dieu avec Jésus-Christ, c'était la contemplation pure, la meilleure part, autrefois choisie par Marie Magdeleine ; il ne put trouver cela complètement, ou du moins, s'il le trouva, ce ne fut pas pour une durée bien longue. Il rencontra cependant un lieu assez désert pour paraître convenable à la méditation silencieuse : c'était tout près du domaine de son père. Il se sentait donc assez dégagé des liens de la chair et du sang pour n'avoir rien à craindre du côté des affections de famille ; peut-être même voyait-il une consolation à donner aux siens par ce voisinage librement choisi.

Il ne tarda pas à y construire quelques cabanes et un petit oratoire. Au temps de Wormonoc, la modeste communauté était remplacée par de vastes constructions, édifiées par les frères de saint Pol, et elles subsistaient encore après plus de cinq siècles ; mais les premiers édifices, tout pauvres qu'ils étaient, avaient constitué déjà un monastère et non un ermitage, car celui qui avait voulu vivre seul fut bientôt entouré de douze compagnons, tous revêtus du caractère sacerdotal ; lui-même reçut, dans son propre monastère, l'ordre de prêtrise. Pendant le peu de temps que Pol-Aurélien demeura en ce lieu, ses douze religieux menèrent la vie monastique dans toute sa perfection, et rivalisèrent d'obéissance à l'autorité de celui qui leur commandait en dépit de sa jeunesse.

Il ne faudrait pas prendre ce dernier mot pour une exagération. Ce qui vient d'être dit de saint Pol se rapporte à un temps qui

suivit d'assez près sa séparation d'avec saint Hiltut. Le mot *prêtre* d'après son étymologie, indiquerait la vieillesse comme l'âge naturel du sacerdoce ; cependant nous voyons que l'apôtre saint Paul parle de la jeunesse de Timothée qu'il avait déjà choisi pour l'épiscopat ; c'est donc que, si dans la primitive Eglise les prêtres étaient le plus souvent avancés en âge, le contraire se voyait, au moins à l'état d'exception. Le Saint-Esprit l'avait dit depuis longtemps : L'honneur que le vieillard trouve dans les cheveux blancs, le jeune homme le trouve dans une vie sans tache. C'est pourquoi dans les temps où l'Eglise a joui de la plus grande liberté, elle n'a pas craint de conférer à des adolescents, d'une sainteté reconnue, une dignité qui peut en réalité se passer de la majesté de l'âge bien plus que des vertus éminentes. Au treizième siècle, saint Louis d'Anjou et saint Pierre de Luxembourg deviendront évêques à vingt-deux ans, à seize ans ; au XVI^e^ siècle, saint Charles Borromée sera archevêque de Milan à vingt-trois ans. On peut croire que saint Pol n'avait guère dépassé la vingtième année quand il reçut la consécration sacerdotale. Ceci ne s'écarterait guère du dire d'Albert-le-Grand : « Ayant atteint l'âge de vingt et deux ans, il fut consacré prestre (ayant préalablement reçu les autres ordres), par l'évesque de Guic-Castel, (les Anglais l'appellent à présent Winchester), son diocésain, et chanta messe, l'an 514, et ses douze compagnons aussi. »

Wormonoc, lui, ne dit pas quel évêque eut la joie de conférer au saint jeune homme l'ordination sacerdotale ; mais, il dit que cette ordination eut lieu dans l'endroit même où vivait saint Pol ; ce qui laisse supposer qu'elle fut faite par l'évêque diocésain ; car c'était un point de discipline auquel on tenait rigoureusement en ce temps-là.

Le vieil historien omet également de dire si les compagnons de Pol étaient déjà prêtres ou s'ils le devinrent en même temps que lui.

Quant au genre de vie que menait le chef de la communauté naissante, c'était celle d'un homme qui a déclaré la guerre à son propre corps. Contre le soulèvement des passions mêmes de la jeunesse, il n'employait pas seulement la lecture des Saintes Ecritures, la méditation, la prière, mais les jeûnes de deux et trois jours. Quand il mangeait, il se contentait d'une petite quantité de pain qu'il pesait scrupuleusement, il y joignait du sel qu'il prenait à l'état naturel ou fondu dans l'eau dont il trempait son pain. Aux repas de fête, il s'accordait le luxe de quelques petits poissons, et encore en bien minime quantité.

Quant à la viande, il n'en usait jamais ; il s'abstenait aussi rigoureusement de toute liqueur enivrante, et il ne but jamais de vin si ce n'est pour la célébration du sacrifice eucharistique. Il ne buvait même d'eau qu'autant qu'il était indispensable pour ne pas être consumé par la soif.

On s'imagine assez généralement que parmi les Saints, les plus austères causent une sorte d'effroi aux hommes qui vivent de la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vie commune. C'est cependant presque toujours le contraire qui arrive. Si nous nous reportons aux débuts de la liberté du christianisme, nous voyons saint Antoine entouré de milliers de disciples ; au Moyen-Age, saint Bernard soulèvera le monde entier et sera suivi en tout lieu par des foules enthousiastes ; enfin, dans notre siècle un pauvre presbytère et une modeste église verront des pèlerins venir de tout pays écouter les conseils d'un curé de campagne ; or, comme saint Antoine et comme saint Bernard, Jean-Baptiste Vianney était l'homme de la mortification. N'est-ce pas là en partie la réalisation de la promesse : « Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné comme par surcroît. » Dans ce surcroît, ce qu'il y a de plus beau, c'est l'empire sur les âmes, du moins quand celui qui le possède n'en use que pour la gloire de Dieu et le salut de ses frères. Albert-le-Grand nous dit que, dans son nouveau monastère, saint Pol « mena une vie si austère et si sainte, que, dans peu de temps, tout le pays circonvoisin y affluoit pour le consulter et se recommander à ses saintes prières. » Cependant Dieu réservait à son serviteur une action plus efficace encore. Ce ne furent pas seulement les laboureurs et les pêcheurs du voisinage qui connurent la sainteté de Pol.

En ce temps, la Bretagne insulaire obéissait à plusieurs princes dont les royaumes étaient bien inégaux, et dont l'autorité était quelquefois purement nominale, quelquefois aussi très étendue et rigoureusement acceptée. Quelques-uns de ces rois pouvaient être de simples chefs militaires, d'autres commandaient au nom de la puissance romaine dans les pays de conquête, y faisaient pénétrer la civilisation, et pour arriver à ce but, favorisaient une religion qui était désormais celle de l'Empire.

La renommée du prêtre qui, en dépit de sa jeunesse, dirigeait si sagement son monastère, arriva jusqu'aux oreilles du roi Marc. Son nom romain et chrétien dit assez que, fut-il Breton par l'origine et roi par la naissance, il exerçait son pouvoir au nom des vainqueurs ; mais dans un pays si parfaitement isolé et tant éloigné de la métropole, ce pouvoir était très réel ; il s'étendait à quatre provinces de langues différentes. Wormonoc dit aussi que le roi Marc était encore désigné sous le nom de *Quonomonus*. Dom Plaine observe qu'aucun autre document historique ne nous fait connaître ce *Quonomonus* ou *Conomonus* (1), mais qu'on est en droit de voir dans ce personnage un roi des Pictes australiens, peuple récemment converti à la foi par la prédication de saint Ninian. On serait d'autant mieux admis à accepter cette hypothèse que le culte de saint Ninian a existé dans le diocèse de Léon. Saint Pol ne l'y aurait-il pas introduit lui-même ? On voit à Roscoff les murs, encore

(1) Ce nom n'est pas sans offrir quelqu'analogie avec celui de *Conomor* ou *Comorre*, comte de Cornouailles ; plusieurs se sont demandé si cette dénomination de *Conomor* n'était pas comme le nom de *Conan* un nom commun signifiant chef ou prince.

debout, d'une chapelle qui porte le nom de ce saint évêque ; c'est dans ce lieu, aujourd'hui ruiné, que Marie Stuart, de si triste et si doux souvenir, vint s'agenouiller quand elle débarqua en France pour venir épouser le jeune roi François II. Si des mains pieuses rendaient un jour ces débris au culte de Dieu et de saint Ninian, elles ne feraient peut-être que consacrer la reconnaissance vouée par le premier évêque de Léon à l'apôtre de son peuple au delà des mers.

Mais, pour en revenir au roi Marc, ajoutons, toujours d'après Dom Plaine, qu'il pouvait fort bien avoir sous sa domination, outre les Pictes, les Bretons proprement dits, les Scots et les Angles. Il aurait ainsi régné sur quatre peuples parlant vraiment quatre langues différentes. Il se pourrait même que notre prince soit ce roi des Scots qui, converti naguère et baptisé par saint Tèliau, s'empara du pays de Ménévie et y construisit un palais. Ceci ne serait nullement en contradiction avec ce qui va suivre, car s'il est vrai de dire que saint Pol convertit le roi Marc, cela doit s'entendre d'un changement qui aurait amené ce prince à une vie plus chrétienne, mais nullement d'une première prédication qui aurait produit la foi et amené le baptême (1).

Quoi qu'il en soit de ses antécédents et de la manière dont lui et son peuple avaient embrassé le christianisme, il trouvait que cette foi à laquelle ses sujets n'avaient donné leur adhésion qu'à une époque récente, était chez eux chancelante encore ; or, il voulait qu'elle fut ferme, inébranlable comme une voûte solidement assise ; pour cela, il députa à tous les grands de son royaume et leur intima l'ordre de se réunir à un lieu qu'il leur indiqua. Il leur faisait connaître en même temps le but de cette réunion : c'était, disait-il, par une disposition de la Providence divine qu'ils l'avaient choisi lui-même pour leur guide et leur maître, lui conférant ainsi la puissance ici-bas ; ils devaient maintenant appeler un prêtre du nom de Pol qu'il savait être de sainte vie et de grande science ; de concert avec leur roi, ce prêtre deviendrait leur guide et leur porte-étendard ; il ferait d'eux une milice céleste ; devant le roi et devant tout le peuple il célébrerait solennellement les saints mystères, et distribuerait à tous le corps et le sang du Seigneur.

Cette royale communication ne fut pas seulement bien accueillie ; elle excita l'admiration : un tel dessein, disait-on, n'avait pu être inspiré au prince que par Dieu lui-même ; évidemment l'Esprit-Saint reposait sur lui. Ceux qui avaient reçu les ordres du roi Marc firent donc connaître à saint Pol ce qu'on attendait de son zèle. Ils l'invitèrent à faire honneur au commandement du prince, et ajoutèrent que si, d'ailleurs, la parole de celui-ci ne suffisait pas pour le déterminer, sa résistance ne servirait de rien et que le roi le ferait prendre de vive force. *(A suivre.)*

(1) Une verrière de la cathédrale de Quimper représente saint Pol baptisant le roi Marc ; c'est une faute historique.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

A. DE COUESNONGLE, 46, Quai de l'Odet, 46 QUIMPER.

ASSURANCES MUTUELLES DU MANS, fondées en 1828.

Paiement de Coupons. — Vente et Achat de Valeurs Françaises et Etrangères. — Souscription, sans frais, à toutes Emissions. — Gestions de Propriétés.

LE FINISTÈRE Société Mutuelle d'Assurances CONTRE L'INCENDIE,

fondée en 1874, garantie par une Cie anonyme, au capital social d'au moins Dix Millions. — Siége social : QUIMPER, place St-Corentin, 28.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES C. LÉON, Place St-Corentin, 56, QUIMPER.

Changement de Domicile POUR CAUSE D'AGRANDISSEMENT.

Ancienne Maison Le Naëlou-Gourmelen, **Louis DAOULAS & veuve LE NAELOU, successeurs**, ont l'honneur de prevenir leur nombreuse clientèle que, depuis le 29 septembre dernier, leur **Magasin de MEUBLES et LITERIE**, de la rue Sainte-Catherine, est transféré *place Saint-Corentin, 16* (provisoirement au 1er étage).

VÊTEMENTS Ecclésiastiques { **JODELAIS, Jeune**

Quimper — 36, rue Kéréon — Quimper

Fournisseur du Grand-Séminaire

EUGÈNE PIACENTINI, STATUAIRE

Rue du Salé, nº 4, à QUIMPER

STATUES POLYCHROMÉES, DÉCOR SIMPLE MAIS SOIGNÉ

1°	Hauteur	1m00.	depuis	37 fr.	emballage	3 fr.
2°	—	1m10.	—	46 fr.	—	4 fr.
3°	—	1m20.	—	55 fr.	—	5 fr.
4°	—	1m30.	—	70 fr.	—	5 fr.
5°	—	1m50.	—	100 fr.	—	7 fr.
6°	—	1m60.	—	125 fr.	—	9 fr.

Beau Christ décoré, croix comprise — 1m 70c — 45 fr.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

92, rue Richelieu, 92,

est seule chargée, à Paris, de recevoir les ANNONCES pour la *Semaine Religieuse de Quimper.*

Nous sommes heureux de recommander à nos lecteurs, **M. Louis ROUVIÈRE**, *propriétaire de vignobles*, à **VERGÈZE (Gard)**. Ce vigneron qui prépare lui-même les vins qu'il offre au clergé pour le Saint-Sacrifice, tient aussi à la disposition de nos lecteurs des vins rouges excellents et garantis absolument naturels et sans plâtre, à partir de 80 francs la barrique de 225 litres fût perdu et rendu franco de transport et de congé jusqu'à la gare qui lui est désignée. Nous devons ajouter que M. Rouvière fait partie de la Croisade des Négociants Francs-Catholiques et qu'il donne une partie de son bénéfice pour le soutien de l'Ecole-Libre de sa paroisse. Il espère que tous les bons chrétiens voudront bien, par leurs achats, participer à cette excellente œuvre. *Envoi du prospectus détaillé sur demande affranchie.*

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND**, Méd. spte, à Melun. — Consult. gratuites par corresp.

AVIS IMPORTANT

Chacun peut doubler rapidement et sans risque ses capitaux par la participation aux opérations du **Crédit Foncier International**, *22, rue de Châteaudun, Paris.*

FONDERIE DE CLOCHES

Adolphe HAVARD,

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis

S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

VIN DE MILLET CHALYBÉ BALSAMIQUE *Tonique Supérieur*

d'une efficacité certaine dans l'**Anémie**, la **Chlorose**, l'**Epuisement**, l'**Impuissance**, les **Fièvres**, la **Bronchite chronique, Maladies mentales et nerveuses.**

Prix : 3 fr. le flacon. — Envoi de 2 flacons contre mandat de 7 fr. — DÉPOT : *41, rue des Francs-Bourgeois*, Paris.

Un catholique sincère, propriétaire du clos de Tiloll, ancien domaine des RR. PP. *Passionistes*, à Bordeaux (Gironde), désirant contribuer à l'achèvement de l'Eglise du Sacré-Cœur, offre aux familles chrétiennes un excellent **Vin rouge** de Bordeaux, **garanti naturel** à 125 fr. la barrique de 225 litres, logé, rendu franco de port et tous droits de régie payés à la gare la plus proche du destinataire. Les bénéfices en entier seront versés à l'œuvre dont il est parlé ci-dessus.

Adresser les demandes à M. l'abbé **MERCIER**, curé du Sacré-Cœur, à Bordeaux, qui les fera parvenir à la maison expéditrice. Des échantillons seront envoyés franco sur demande.

GRANDE SOURCE Goutte, Gravelle, Voies urinaires, Vessie. **VITTEL** **SOURCE SALÉE** Constipation rebelle, Coliques hépatiques, Congestions.

Prix spéciaux pour les Eccles. et Communautés relig. *Ecrire*: **VITTEL** (Vosges).

DARTRES

Dépuratif Prélier. . . . **3 fr.**

Pommade Prélier **2 fr. 50**

Guérison assurée des DARTRES, ECZÉMAS, BOUTONS, DEMANGEAISONS, ROUGEURS, VICES DU SANG, etc.

ENVOI FRANCO POUR 2 FLACONS. — *PARIS, 100, Rue Vieille-du-Temple.*

Archives diocésaine d Quimper et Léon

OREILLE OUIE DURE, SURDITÉ, BRUITS ECOULEMts, guéris sans Opération Docteur GUERIN ✻ Spécialiste. Paris, 17, r. Valois, 2 à 3h. GUIDE EXPLICATIF GRATIS

ASTHME & CATARRHE guéris p.r les CIGARETTES ESPIC, 2f. la Boîte OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NÉVRALGIES. Dans toutes les Pharmacies de France. - PARIS, vente en gros, J. ESPIC, rue St-Lazare, 20. — *Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.*

LA PHTHISIE PULMONAIRE ET LA BRONCHITE CHRONIQUE

Ces deux terribles fléaux qui fournissent chaque année un tel appoint dans la statistique de la mortalité ont fait l'objet d'une étude spéciale par le Docteur **Jules Boyer**, ex-interne des hôpitaux. Réunir en une *seule* brochure de 160 feuillets les observations de ces maladies, depuis leurs causes, leurs symptômes, leurs diagnostics, jusqu'à leur remède, mettre le malade en mesure de se soigner lui-même, tel a été le but de ce savant praticien. Il l'a fait dans un style qui, quoique médical, n'en est pas moins à la portée de tous! Des milliers de guérisons, même dans le cas où le malade était condamné par les médecins, ont confirmé les succès de cette brochure (31e édition).

Envoi fr° **1fr. 50.** LIBRAIRIE DU JOURNAL "*Le Petit Médecin*" **9, Cité Condorcet, PARIS**

AUTANT DE RENTES QUE DE CAPITAL

Cent pour cent de Revenu ASSURÉ

Capital Garanti avec chance de l'augmenter considérablement

Ainsi : en plus du **REVENU** de 100 0/0, un **CAPITAL** de **3,000** fr. a été augmenté

En 1884 de 3.895 francs. | **En 1886 de 4.475 francs**
En 1885 de 2.980 — | **En 1887 de 6.875 —**

Pour *Circulaire Explicative* s'adresser à la « **SPÉCULATION GÉNÉRALE** »
4, Rue Chauchat, 4, PARIS. (Maison fondée en 1878)

PETITE BOURSE DIRECTE

PARIS - 7, Rue de la Bourse - PARIS

OPÉRATIONS DE BOURSE A TERME avec ***Bénéfice certain*** pour la fin d'octobre. ***Obligations à Lots de Panama 120 fr. versés*** sont livrables de suite au prix de **110** fr., entièrement libérées à **350** fr. Tirage du 15 octobre : 1 lot de 500.000 fr.; 1 lot de 250.000 fr.; 2 lots de 100.000 fr., etc. Pour participer à ce tirage extraordinaire et séduisant entre tous, il suffit aussi de nous adresser **11** fr. **25** par chaque Titre, et moyennant versement de cette somme, nous nous engageons à les reprendre après le Tirage. Tout porteur d'***Actions de Panama*** peut profiter de la **Prime de Déport**, qui se produira chaque quinzaine.

Tous les porteurs d'Obligations ont le plus grand intérêt de convertir leurs Obligations en Actions, lettre explicative sera envoyée sur demande. Achat et vente de tous Titres au comptant, paiement et livraison immédiate. Avances sur Titres **90** o/o de la valeur. Compte-rendu de bourse envoyé gratuitement sur demande. — **SOUSCRIPTION à *toutes les émissions* avec une BONIFICATION *sur le prix d'émission.***

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

3e ANNÉE. Vendredi 26 Octobre 1888. N° 43.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* L'Office du Rosaire ; Appel des Morts aux Vivants ; La Saint-Martin ; Les registres des paroisses. — *II. Nouvelles du Monde catholique :* Décès de l'abbé Petit ; L'Hypnotisme ; Examens pour la licence ; Une profession monastique ; Allemagne ; l'Ecole neutre en Angleterre. — *III. Documents historiques* (suite). — *Saint-Pol-Aurélien et ses premiers successeurs*, chap. II : la Solitude (suite). — *IV. Annonces et avis divers.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 28 octobre. — 23e Dimanche après la Pentecôte, Fête de saint Simon et de saint Judes, apôtres, double de 2de classe, rouge. A Vêpres, mémoires du Dimanche.

Lundi 29. — Office de la Férie ou office votif.

Mardi 30. — Office de la Férie ou office votif.

Mercredi 31. — Office de la Férie ou office votif. *Jeûne.*

Jeudi 1er novembre. — La Fête de tous les Saints, double de 1re classe, blanc. Après les Vêpres de la Fête, Vêpres des morts.

Vendredi 2. — Commémoraison des Fidèles défunts, double, noir.

Samedi 3. — Saint Guinal, abbé, semi-double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Ploudaniel. .. .. 28, 29, 30 et 31 octobre.
Pleyber-Chris ..... 1er, 2 et 3 novembre.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Avis aux Abonnés.

A partir du 1er novembre prochain, *des traites seront faites, par la poste, sur les abonnés* qui restent redevables de l'abonnement en cours.

En conséquence, ils sont priés, afin d'éviter un double emploi fâcheux, de s'abstenir, à partir de ladite date, de tout envoi direct de fonds.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

L'office du Rosaire. — Le Souverain Pontife, nos lecteurs le savent, vient d'enrichir la solennité du Rosaire d'un office et d'une messe propres, office et messe qui étaient déjà en usage, sauf quelques modifications, chez les Dominicains, et d'ordonner que désormais cet office soit récité chaque année à pareil jour par tout le clergé régulier et séculier. Il l'a été cette année pour la première fois.

Dans l'impossibilité où nous sommes de mettre cet office en entier sous les yeux de nos lecteurs laïques, et de leur faire partager les saintes joies que les prêtres goûteront en le récitant, nous voulons du moins leur en donner quelque idée, d'après un article qui a été publié dans la *Revue du Rosaire*.

La fête du Rosaire est annoncée, dès la veille, au martyrologe, dans les termes suivants :

« Commémoraison de sainte Marie de la Victoire, instituée par « le Souverain Pontife saint Pie V, en souvenir de l'insigne vic- « toire remportée en ce jour sur les Turcs par l'armée chrétienne, « grâce au secours de la Mère de Dieu, et fixée par Grégoire VIII, « sous le titre de solennité du Rosaire, au premier dimanche « d'octobre. »

L'office, annoncé avec tant de majesté, commence aux *Premières Vêpres* par les charmantes allusions à la signification étymologique du nom que la dévotion dominicaine a reçu des peuples. Appelée longtemps le Psautier de la Vierge, à cause du nombre symbolique de ses *Ave Maria*, l'usage a prévalu peu à peu dans la suite de lui donner le nom plus gracieux de *Rosaire*, afin d'exprimer ainsi tout ce qu'elle exhale de parfum dans les âmes qui lui sont fidèles. La liturgie, s'inspirant de cette naïve poésie, a emprunté à l'Ecriture les plus beaux passages où la Vierge est comparée à la rose, pour en embellir le nouvel office. On dirait, en effet, que la rose y a été semée avec profusion : elle fleurit dans toutes les antiennes, elle s'épanouit dans le capitule, pendant que l'hymne retrace dans ses strophes les mystères de l'enfance de

Jésus. Il fallait orner de fleurs ces touchants souvenirs, et les joies de Bethléem et de Nazareth devaient exhaler les plus suaves parfums.

L'hymne des *Matines* chante les douleurs de la Passion. Mais les funèbres souvenirs qu'elle rappelle sont escortés par les plus riantes images ; tout ce qui verdoie et tout ce qui fleurit est effeuillé sur le tombeau du Fils, pour consoler la douleur de la Mère ; et l'*Ecclésiastique* dépouille le Liban de tous ses arbustes et de toutes ses fleurs, le cyprès, l'olivier des campagnes, le platane des ruisseaux, la myrrhe, le balsamier, le palmier, le lis et la rose, pour nous voiler les instruments du supplice et parfumer l'odeur de la mort et du sang.

La joie, à l'heure de *Laudes*, est moins mêlée et plus entière. Aucun souvenir triste n'est rappelé, aucune allusion, même la plus lointaine, aux scènes de la douleur. La liturgie éclate en cantiques triomphants, et célèbre, sur tous les modes de l'allégresse, les gloires de Jésus-Christ ressuscité et de sa Mère couronnée au ciel. Ces derniers mystères du Rosaire que les antiennes ont racontés dans une prose brève et contenue, l'hymne les répète dans son rythme cadencé et avec la plus éclatante poésie d'expression. C'était le chant final, il fallait qu'il fût le plus beau.

Nous nous trompons : si les *Heures* du matin ne font que répéter comme des échos les cantiques de la nuit, les *Secondes Vêpres* terminent l'office par un chant qui résume et surpasse tous les autres. Quand le chœur a psalmodié le dernier verset des psaumes, un nouvel hymne se fait entendre et, dans une poésie d'une merveilleuse concision, rappelle et résume tous les mystères du Rosaire. Cette hymne est un chef-d'œuvre. Nos lecteurs seront heureux d'en découvrir le sens et d'en admirer les beautés par la traduction que nous allons en donner, surtout en faveur de nos lectrices.

La première strophe prélude par l'exposition abrégée du thème général de la mélodie :

Te gestientem gaudiis,	Ce sont les allégresses dont vous avez tressailli,
Te sauciam doloribus,	Ce sont les douleurs qui ont navré votre âme,
Te jugi amictam gloriâ,	C'est la gloire qui vous revêt d'une immortelle splendeur,
O Virgo Mater, pangimus.	O vierge Mère, que nous chantons.

Les strophes suivantes reprennent chaque partie de ce thème et en développent, en traits vifs et succincts, les différents motifs. Voici d'abord la strophe des joies :

Ave, redundans gaudio,	Salut ! vous qui avez été inondée de joie,
Dum concipis, dum visitas,	Quand vous avez conçu, quand vous avez visité Elisabeth ;
Et edis, offers, invenis,	Quand vous avez enfanté, offert à Dieu et retrouvé au temple,
Mater beata, Filium.	Votre fils, ô Mère bienheureuse !

La strophe des douleurs retentit ensuite comme une plainte et un gémissement :

Ave, dolens et intimo	Salut ! vous qui avez souffert, jusqu'au fond du cœur,
In corde agonem, verbera,	De l'agonie, des fouets,
Spinas, crucemque Filii,	Des épines et de la croix de votre Fils,
Perpessa, princeps martyrum.	O douloureuse reine des martyrs !

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Au cri de la douleur succèdent les cantiques du triomphe :

Ave, in triumphis Filii, In ignibus Paracliti, In regni honore et lumine, Regina fulgens gloriâ.	Salut ! vous que les triomphes de votre Fils, Vous que les flammes de l'Esprit-Saint, Vous que l'éclat et les honneurs de la royauté Couronnent d'une gloire resplendissante.

Après avoir évoqué tous ces souvenirs, que devait faire la liturgie, sinon inviter tous les peuples à embrasser la dévotion qui en garde le trésor et en exhale les parfums ? Donc :

Venite, gentes, carpite Ex his rosas mysteriis, Et pulchri amoris inclytæ Matri coronas nectite.	Accourez, peuples, et venez cueillir des fleurs Au rosier de ces mystères, Pour en tresser une brillante couronne A celle qui est la Mère du bel amour.

Enfin, le dernier cri et le dernier chant est pour le Dieu qui nous a révélé la sainte prière et à qui seul doit en revenir finalement l'honneur et la gloire :

Jesu, tibi sit gloria, Qui natus es de Virgine, Cum Patre et Almo Spiritu, In sempiterna sæcula. Amen.	Gloire à vous, Seigneur, Qui êtes né d'une vierge ; Gloire au Père et au Saint-Esprit, Dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

Tel est, dans son exposé sommaire, l'office de la fête du Rosaire.

Composé au siècle dernier par un dominicain, maître du Sacré-Palais, le P. Thomas Augustin Ricchini, l'office du Rosaire enrichit le bréviaire de l'Ordre des Frères-Prêcheurs. Désormais il a a sa place dans la liturgie romaine, et y est comme un témoignage de la piété du Vicaire de Jésus-Christ envers la Vierge du Rosaire.

Appel des morts aux vivants. — Nous recommandons vivement à l'attention de nos lecteurs cet appel, œuvre d'un vénérable religieux :

Le mois de novembre approche, ce mois si cher aux âmes du purgatoire.

Dire ce que souffrent ces âmes est impossible ; elles endurent la peine d'un feu qui, selon saint Thomas, est le même que celui de l'enfer. Et pourtant, la privation de Dieu les tourmente plus encore que ce feu.

On peut affirmer, d'une manière générale, que toutes les peines de la terre réunies n'égaleraient pas celles du purgatoire. C'est un lieu où règne la Justice divine, où la majesté de Dieu fait expier aux pécheurs le mépris qu'ils firent d'elle sur la terre ; c'est un lieu où éclate sa colère aussi grande que sa haine contre le péché, c'est-à-dire infinie.

Chrétiens qui vivons sur la terre, et n'y songeons trop souvent hélas ! qu'à multiplier nos péchés, rachetons-les par des prières et par de bonnes œuvres, au lieu d'amonceler sur nos têtes des charbons ardents.

Rappelons-nous aussi les paroles de Jésus-Christ : « Vous serez traités comme vous aurez traité les autres ; » et empressons-nous de délivrer les âmes souffrantes, afin qu'un jour, lorsque nous

souffrirons comme elles, on s'empresse de nous délivrer. Faisons célébrer, pour ces âmes, le saint sacrifice de la messe ; ajoutons-y de fréquentes et ferventes communions ; offrons, à cette intention, nos prières et nos douleurs ; gagnons des indulgences, etc.

Malheur, sans doute, à celui qui n'a pas assez de foi pour voir le triste état dans lequel se trouve les âmes du purgatoire ; mais ne faut-il pas ajouter : malheur à celui qui, connaissant l'état de ces âmes, ne fait rien pour les soulager ? Si nous voyions une maison livrée aux flammes et de malheureuses victimes au milieu de l'incendie, nous nous jugerions criminels de ne rien faire pour les sauver ; or, nous voyons dans le purgatoire des âmes innombrables torturées par un feu mille fois plus dévorant que celui de la terre, condamnées à endurer leur affreux supplice pendant des mois et des années ; et, sachant que, sans nous exposer à aucun péril personnel, et en travaillant même très efficacement au salut de notre âme, nous pouvons les délivrer, nous resterions indifférents et inactifs, nous serions les témoins impassibles de leurs tourments !...

S'il en était ainsi, nous ne mériterions pas d'être appelés les disciples de Celui qui a dit : « Le signe auquel on vous reconnaîtra sera la charité que vous aurez les uns pour les autres. »

Aussi, bien différente sera notre conduite. A l'occasion du mois de novembre, nous réparerons les fautes et les négligences de notre vie passée ; nous travaillerons avec zèle à la délivrance des âmes du purgatoire. Nous obtiendrons ainsi la rémission de nos propres péchés ; nous augmenterons le nombre de nos intercesseurs dans le ciel, et attirerons sur nous les bénédictions les plus abondantes du Dieu de la charité.

Saintes âmes du purgatoire, prédestinées de toute éternité au séjour de la gloire, — pour tous les bienfaits que nous avons reçus des mains paternelles de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, — nous vous prions instamment de lui obtenir de Dieu, par l'intercession de la Vierge immaculée, l'entière liberté pour le gouvernement de l'Église. Ainsi soit-il !

La Saint-Martin. — Comme cette année, la fête de saint Martin se trouve en occurrence avec l'anniversaire de la Dédicace de toutes les Églises de France, nous croyons utile de rapporter ici un décret de la Sacrée Congrégation des Rites, qui doit servir de règle aux nombreuses paroisses qui ont saint Martin pour patron ou titulaire.

Ce décret est ainsi conçu :

Juxta Decretum cl. me Cardinalis Caprara, si solemnitas TRANSLATA *Festi Patroni, et Anniversarium Dedicationis omnium Ecclesiarum consecratarum occurrant eadem die, faciendum est de solemnitate Dedicationis. Hinc quæritur : 1° An ita faciendum sit si in istam Dominicam Dedicationis incidat* NON SOLEMNITAS TRANSLATA, SED FESTUM PATRONI ; *2° An in isto casu cantari possit votiva so*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lemnis Patroni juxta Rubricas Missalis romani DE TRANSLATIONE FESTORUM.

S. R. C. respondendum censuit :

Quoad quæstionem primam : AFFIRMATIVE ; *quoad quæstionem secundam :* AFFIRMATIVE, *non exclusa tamen alia Missa solemni de Festo Dedicationis, si sermo sit de Ecclesia ubi est obligatio cantandi Missam quotidie.* (S. R. C. die 21 Julii 1855, *in Suessionem*).

Registres des Paroisses. — Très procbainement, il va être procédé à la confection des Registres. On prie donc MM. les Curés et Recteurs qui auraient quelque modification à y faire faire, de vouloir bien en aviser sans retard l'*Imprimerie de l'Évêché*. Passé le 15 novembre, il ne serait plus possible d'en tenir compte, pour l'année 1889 du moins.

L'*Ordo* de l'an prochain sera complètement modifié en ce qui touche le tableau des paroisses et du personnel.

Chaque paroisse aura désormais sa notice à part.

Une table par ordre alphabétique des Paroisses et du Personnel terminera l'ouvrage.

Sauf *contre-ordre*, il sera expédié à chaque paroisse le même nombre d'exemplaires que l'an dernier.

Le *Bref* de 1889 devant être un tiers plus fort que précédemment, le prix est fixé à 1 fr. 25 c.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Diocèse de Paris. — Une perte très sensible vient d'affliger Mgr l'archevêque de Paris, et frappera douloureusement un grand nombre de personnes dans le monde religieux. M. l'abbé Petit, vicaire général, chancelier de l'archevêché, vient de mourir au cours d'un pèlerinage qu'il faisait en Terre-Sainte, emporté par une fièvre paludéenne, à cinquante-cinq ans : il est décédé à Jérusalem le 11 octobre.

Ce prêtre pieux et modeste avait commencé sa carrière ecclésiastique dans l'enseignement : ceux qui ont été ses élèves sont restés ses amis. Il était né à Flavigny-le-Grand (Aisne). Appelé jeune encore au secrétariat de l'archevêché, il a joui de la confiance successive des différents archevêques ; ceux-ci l'avaient graduellement élevé aux plus hauts honneurs de l'administration diocésaine, qu'il cumulait avec la direction des grands monastères parisiens, l'Abbaye-au-Bois, les Oiseaux, le Roule, où il laisse de profonds souvenirs.

Le service solennel, célébré par les chanoines titulaires de Paris, ses collègues, a eu lieu le 19 octobre, à Notre-Dame.

L'hypnotisme. — Dom Benoît, si avantageusement connu par les deux ouvrages qu'il a donnés il y a peu de temps : *les Erreurs modernes* et *la Franc-Maçonnerie*, publie en ce moment, dans *la Revue du Monde catholique*, une série d'articles intitulés : *Questions controversées de notre temps*. L'une de ces questions est celle du *Matérialisme et du Spiritualisme*. Nous y avons particulièrement remarqué le paragraphe quatrième qui a pour titre : *Complicités de certains spiritualistes avec les matérialistes*.

L'une des complicités que réprouve Dom Benoît, est de la part des spiritualistes d'attribuer aux forces de la nature tous les phénomènes du somnambulisme et de l'hypnotisme.

Certains spiritualistes, même catholiques, dit Dom Benoît, favorisent les progrès du matérialisme par beaucoup de concessions dangereuses. Exagérant les forces de la nature, spécialement de ses agents les plus obscurs, comme le magnétisme et l'électricité, il en viennent à attribuer à des fluides inconnus des faits produits par les anges.

Expliquons notre pensée.

Il y a un siècle, on parlait beaucoup de *mesmérisme* ; il y a cinquante ans, du *magnétisme animal* ; plus récemment du *somnambulisme*, et, actuellement, il est partout question de l'*hypnotisme*.

Si l'on compare ensemble les phénomènes du mesmérisme, du magnétisme animal, du somnambulisme et de l'hypnotisme, on demeure frappé, je ne dis pas de leur ressemblance, mais de leur identité. En les étudiant de près, on reconnaît bientôt que certains de ces phénomènes sont produits par l'action du démon. Telle est la *transposition des sens* ou la faculté d'entendre communiquée au nez ou au genou, la faculté de voir communiquée au doigt ou à l'orteil. Telle est la faculté de parler des langues qu'on n'a jamais apprises, d'annoncer des événements qui s'accomplissent, à l'instant même, à mille lieues.

Or, il se rencontre des catholiques qui disent gravement : « Que sait-on des forces de la nature ? Presque rien. Dès lors, qui empêche de supposer que tous ces phénomènes, quelque extraordinaires qu'ils soient, appartiennent au domaine des faits de la nature ? Il y a deux cents ans, en voyant marcher une locomotive à la vapeur, on aurait cru à un sortilège ; c'est la même erreur de croire que les voyantes du somnambulisme ou de l'hypnotisme sont possédées du démon, quand elles voient par l'épigastre ce qui se fait en Amérique, ou se mettent à converser en arabe ou en sanscrit. »

C'est là une concession faite au matérialisme. Car si le magnétisme ou l'électricité peuvent rendre compte de la transposition des sens ou de l'acquisition subite d'une langue inconnue, ils suffisent à expliquer tous les phénomènes de la vie intellectuelle.

Si vous êtes catholique, vous avez, pour juger de ces phénomènes, une autre règle que les conjectures ou les soupçons de votre esprit : vous avez les décisions du Saint-Siège et la doctrine

Archives diocésaines de Quimper et Léon

des docteurs et des saints. Ce que les pieux fidèles, ce que l'Eglise a toujours attribué à l'intervention du démon, vous ne pouvez pas le regarder comme un simple effet des forces naturelles, sous prétexte que ces forces vous sont mal connues.

Il est sans doute beaucoup des phénomènes du somnambulisme et de l'hypnotisme qui ne semblent pas évidemment supérieurs aux forces de la nature ; il en est même un grand nombre qu'elles peuvent certainement produire. Mais il en est qui sont, on n'en saurait douter, l'effet de l'intervention des démons, par exemple ceux dont nous venons de parler : la transposition des sens, la faculté de parler des langues qu'on n'a jamais apprises, d'annoncer des événements qui s'accomplissent à l'instant même à mille lieues. Puisque le démon est l'auteur de ceux-ci, nous sommes inclinés à croire qu'il est l'auteur de tous les phénomènes produits de la même façon et dans les mêmes circonstances, quoiqu'ils ne soient pas au-dessus des forces de la nature. Satan n'est-il pas toujours préoccupé de dissimuler son action ? Peut-il mieux le faire qu'en se cachant dans les agents obscurs de la nature et en produisant d'abord les phénomènes qui ne dépassent pas les forces de la nature ?

Tous les phénomènes du somnambulisme et de l'hypnotisme, ceux-là même que la nature peut produire, nous sont donc suspects, et nous ne saurions trop engager les fidèles catholiques à fuir toutes les réunions où on se livre à d'aussi périlleuses expériences.

***

Il y a deux mois à peine, les journaux du Nord racontaient ce nouvel et terrible exemple de ce que l'on peut en craindre :

« Florimond Marquette, âgé de 29 ans, fils d'une des plus honorables familles de Flers (près Douai), avait une conduite exemplaire, de plus une constitution très solide ; il jouissait d'une excellente santé, bon appétit, et avait un caractère ouvert et gai.

« Vers le 10 juillet dernier, un habitant de Flers, le sieur D..., réussit à l'endoctriner pour une séance d'hypnotisme et l'endormit ; ce sommeil dura quatre heures. Ce qui se passa est difficile à dire, mais à partir de ce moment, la gaieté et l'appétit disparurent ; ce jeune homme était sombre, inquiet, travaillant dans les champs sans aucun goût, ne répondant pas quand on lui parlait et obsédé par l'idée que le sieur D... avait tout pouvoir sur lui et qu'il devait en mourir. Cela dura jusqu'au 15 juillet. Vers le soir, la famille remarqua des symptômes faisant craindre un transport cérébral ; on le fit coucher et garder par quatre hommes. Toute la nuit il divagua, mais vers sept heures du matin, se levant soudainement, renversant ses gardiens, il enfonça la porte de la chambre et les portes de la ferme, escalada les murs et retomba dans la cour d'une ferme voisine où il fut rejoint par ses parents et amis qui voulaient le sauver. Lui, plus prompt, ne fait qu'un bond et se jette dans le puits, d'où on ne retira qu'un cadavre. »

Il y a dans ce fait les indices les plus probants d'une obsession diabolique.

Les journaux qui l'ont raconté terminent leur récit par ce vœu : « Espérons que la justice mettra fin à ces essais dont les conséquences sont souvent terribles pour la santé. »

Ce vœu a été formulé aussi par plusieurs académies de médecine.

Le fait que nous venons de citer n'est point un cas isolé, tous les ouvrages qui traitent de l'hypnotisme en rapportent de semblables. Azam parle d'un officier d'artillerie que les pratiques de l'hypnotisme rendirent fou. Pitres relate l'exemple d'un employé du chemin de fer qui tenta de se suicider, sous l'influence des habitudes hypnotiques. Charpignon raconte la triste histoire d'une jeune fille qui perdit la raison à la suite des séances d'hypnotisme et finit par se jeter dans la Loire, etc., etc. Ces exemples doivent suffire, ce semble, pour inspirer à tous la résolution non-seulement de ne jamais se laisser hypnotiser soi-même, mais de ne jamais prêter aucun concours, si indirect qu'il puisse être, aux charlatans qui demandent la fortune à de telles pratiques.

Résultat des examens de l'École ecclésiastique des Carmes (Institut catholique de Paris.) — Les examens de licence ès-lettres et ès-sciences ont, cette année, comme les précédentes, donné les meilleurs résultats pour les élèves de l'école des Carmes. Dix licenciés ès-lettres, trois licenciés ès-sciences mathématiques, et trois licenciés ès-sciences physiques ont obtenu leur diplôme. Signalons, en particulier, le succès de M. l'abbé Bertrin, du diocèse d'Agen, qui a été classé avec le numéro 1, au concours de la licence ès-lettres devant la Faculté de Paris, en concurrence avec les élèves de l'École normale supérieure.

Plusieurs anciens élèves de l'École se sont également présentés avec succès au concours d'agrégation. M. l'abbé Margival et M. l'abbé Berlhucat ont été reçus agrégés des lettres.

M. l'abbé Margival a obtenu le second rang sur vingt et un agrégés reçus. Pour la grammaire, les deux candidats qui se présentaient, MM. Lejay et Berthier, ont été admis avec les numéros 8 et 12 sur 28 admis. Nous devons encore faire honneur au clergé de Paris du succès de M. l'abbé Ackermann reçu cinquième à l'agrégation de philosophie, et nous rappelons à ce propos que l'an dernier le second reçu à la même agrégation était M. l'abbé Piat, du diocèse de Lyon, ancien élève de l'École des Carmes.

Nous désirons vivement voir les petits séminaires et les collèges ecclésiastiques suivre l'exemple donné par nos nouveaux agrégés et licenciés. Jamais il n'a été plus nécessaire que l'enseignement fût donné dans les établissements libres par des professeurs instruits.

Nous félicitons sincèrement ceux qui, par leur travail assidu, ont ainsi prouvé que l'Église, aujourd'hui comme toujours, est l'amie des lettres et de la philosophie.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Le Mans. — *Une profession monastique à Solesmes.* — Le samedi 8 septembre, fête de la Nativité de Notre-Dame, la famille bénédictine de Solesmes adoptait trois nouveaux fils. L'un d'eux, originaire de Marseille, était, il y a deux ans, le plus jeune et l'un des plus brillants officiers de la marine française. Nommé lieutenant de vaisseau dans la dernière guerre du Tonkin, entré le premier dans les forts de Hué, cité à l'ordre du jour de l'escadre par l'amiral Courbet, il fut fait chevalier de la Légion d'honneur pour action d'éclat au combat de Fou-Tchéou. Il avait alors vingt-cinq ans.

Au milieu d'une nombreuse assistance d'officiers supérieurs et de compagnons d'armes, qui avaient tenu à honneur de venir faire escorte à leur vaillant ami dans l'offrande de lui-même à son chef suprême, le Frère Oliviéri est en présence des habits religieux et de l'uniforme de grande tenue du lieutenant de vaisseau, orné de ses décorations. A la parole du T. R. P. Abbé: « Choisissez devant Dieu et ses saints ce que désire votre cœur », le novice pose avec assurance la main droite sur les habits religieux, symbole du joug du Christ, mais joug suave et léger, selon les paroles du Sauveur.

Les magnifiques chants liturgiques commencent avec le saint sacrifice; à l'offertoire, le novice déclare renoncer au monde et obéir selon la règle de Saint-Benoit. Il lit sa charte de profession, la signe sur l'autel et la présente aux religieux et aux officiers de marine témoins de ses engagements.

Cette grande et solennelle journée a été complétée, le soir, par la chaude allocution de Mgr Jourdan de la Passardière, oblat de Saint-Benoît, frère, fils et petit-fils de marins, et évêque de notre Afrique française.

Allemagne. — Lundi 15 octobre, a eu lieu, en l'église collégiale de Sainte-Avoye de Berlin, la consécration, comme évêque titulaire, de Mgr Assmann, le grand aumônier en chef de l'armée allemande. C'est la première, depuis la Réforme, dans le Brandebourg.

Voilà comment on traite les intérêts religieux des soldats catholiques, dans un pays où les catholiques ne forment que 37 pour 100 de la population. Quelle différence avec ce qui se passe chez nous !

Angleterre. — *L'école neutre en Angleterre.* — En Angleterre, avant 1870, dans toutes les écoles primaires, l'instruction religieuse faisait partie nécessaire de l'enseignement. Les lois de 1870, 1876 et 1880 vinrent modifier cet état de choses, non point, comme en France, par esprit d'hostilité à la religion, mais parce qu'en Angleterre, depuis l'établissement du protestantisme, les sectes religieuses se sont multipliées à l'infini, et qu'il semblait de plus en plus difficile de donner l'instruction religieuse dans les écoles où cinq, six et même davantage, de ces sectes avaient des partisans.

Une commission royale fut nommée par le gouvernement anglais

au mois de janvier 1886, pour étudier les effets de la législation nouvelle qui avait institué en Angleterre une sorte d'enseignement neutre. Cette commission vient de terminer ses travaux et de publier son rapport définitif. Elle comptait dans son sein des membres de la Chambre des Lords et de la Chambre des Communes, des fonctionnaires du ministère de l'Instruction publique, des inspecteurs de l'enseignement officiel et de l'enseignement privé, des professeurs et des instituteurs, des délégués des principales sociétés d'éducation, prêtres et laïques; catholiques, protestants et dissidents, nobles, bourgeois et simples ouvriers. Aussi a-t-on pu dire, à juste titre, qu'elle était appelée à refléter fidèlement l'opinion moyenne du pays tout entier, ce qui ajoute encore à la valeur des conclusions formulées par la Commission royale, après plus de cent séances, consacrées à recueillir et à contrôler un nombre considérable de dépositions orales et écrites, émanées des autorités compétentes.

Parmi ces conclusions, celles qui ont trait à l'instruction morale et religieuse nous paraissent mériter surtout l'attention.

Voici d'abord ce que disent les commissaires, dans le préambule du chapitre traitant cette question : « Tout en étant animés d'un seul et même désir, celui de procurer aux enfants dans les écoles primaires l'instruction la meilleure et la plus complète dans toutes les branches d'enseignement propres à leur âge et utiles à leur carrière future, *nous sommes unanimes à proclamer que l'éducation morale et religieuse est chose de plus haute importance encore pour les enfants, pour les parents, pour la nation tout entière.* Il importe extrêmement, à nos yeux, que l'enseignement de la morale repose sur des bases à la fois solides et intelligibles ; aussi, quoique différant beaucoup dans notre façon d'envisager la vérité religieuse, (nous avons dit que la commission compte des catholiques et des protestants de toutes nuances), sommes-nous persuadés que *le seul fondement stable sur lequel on puisse élever une théorie de morale propre à susciter de hautes vertus morales est la religion enseignée par Jésus-Christ au monde.* »

Tous les témoignages recueillis par la commission s'accordent d'ailleurs à reconnaître le désir presque unanime des parents de procurer à leurs enfants les bienfaits de l'enseignement religieux. La Commission n'hésita donc pas à repousser énergiquement toute tentative de sécularisation de l'enseignement primaire, et proposa même d'instituer un examen annuel sur les matières religieuses dans toutes les écoles inspectées.

Le rapport fait remarquer encore que les écoles dominicales (*Sunday schools*), quelle que soit leur utilité, ne peuvent suffire à donner aux enfants l'instruction religieuse requise ; et que, si cette instruction ne devait plus être donnée dans les écoles primaires proprement dites (*Dayschools*), un nombre considérable d'enfants serait privé de toute éducation morale et religieuse, ce qui aurait pour l'Etat les plus graves conséquences. Il condamne aussi de la façon la plus formelle la prétention, émise par quel-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ques réformateurs, de voir l'enseignement religieux se donner en dehors des heures de classe par des personnes étrangères à l'enseignement.

Enfin, la Commission constate que partout où l'on a organisé avec un soin suffisant l'enseignement de la religion, en lui réservant un temps convenable, on remarque la grande influence qu'elle a exercée sur la conscience des élèves et sur leur bonne conduite ; » elle exprime en même temps le vœu « de voir l'instruction morale et religieuse de la jeunesse atteindre, dans toutes les écoles libres ou officielles, le haut degré de développement obtenu déjà dans quelques-unes d'entre elles », et souhaite de voir clairement établir que l'Etat, tout en désirant maintenir scrupuleusement les garanties admises par le législateur en faveur de la liberté de conscience, ne songe en aucune façon à décourager le zèle de ceux qui, dans les écoles primaires publiques du pays, s'efforcent d'élever les enfants dans l'amour de Dieu et dans l'obéissance à la loi. — *(Semaine religieuse,* de Cambrai*)*.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution (suite).

Prestation du Serment.

(Janvier-mars 1791)

Dans les différentes listes des prêtres assermentés ou non-assermentés du District de Morlaix, ne figure pas le recteur prieur du Ponthou. Sa paroisse, en effet, avait été supprimée par la nouvelle circonscription, et, dès lors, M. Picard, le titulaire, n'était pas soumis au serment. Cependant, le zélé Procureur-syndic du District ne résista pas au désir de connaître l'opinion du recteur du Ponthou à ce sujet. Le 17 février, il reçut la réponse suivante, qui ne manque pas d'une certaine originalité (1).

« Sur ce que vous m'avez manifesté le désir de savoir ce que j'aurais fait à l'égard du serment civique, j'ai l'honneur de vous assurer que, dès la première fois qu'il fut demandé, je dis à mon peuple que je ne voyais alors aucun journal et que je ne savais ce que contiendrait à la fin la Constitution ; mais qu'y ayant tant d'hommes éclairés, et notamment tant d'évêques, de recteurs et autres ecclésiastiques à l'Assemblée Nationale, nous devions penser que tous auraient vu que l'Etat serait en danger de la part des puissances, que j'imaginais avoir prêté de grandes sommes qu'on disait dues par lui, et que les dits ecclésiastiques avaient, sans doute, consenti

(1) L. 207.

à ce qui était décrété jusqu'à l'exigence du dit serment, et qu'ainsi nous devions toujours, par précaution, obéir à prêter le dit serment comme on le prescrivait, et, qu'apparemment, la majorité ne ferait jamais que des décrets nécessaires au bien public. Je prêtai donc simplement le serment dans toutes occasions, comprise celle de la fédération, fêtée particulièrement au Ponthou par des couplets bretons que j'y fis chanter par les hommes, et autres par les femmes, avec un refrain commun. Tôt après, je sentis les difficultés qui commencent à exercer les plus savants et je me rappelai le traité de l'Eglise que j'avais bien étudié, il y a trente-quatre ans, et dont je dictais les notes à la fin de mes cours de philosophie à Léon.

« Je signai la formule de l'Evêque de Tréguier, après avoir inscrit ces mots : « Je signe ceci, sauf toute autre ques« tion de faire valoir les raisons de la réintégration de ma « paroisse volée. »

« A Guerlesquin, à l'assemblée électorale, j'ai prêté serment, disant que mon intention n'était pas de soutenir que l'Assemblée put toucher au spirituel. »

En définitive, le recteur du Ponthou n'avait prêté le serment qu'avec une restriction qui l'annulait aux yeux de la loi, et, dès lors, le Procureur-syndic, ne pouvant le porter sur la liste des assermentés, se garda bien de le mentionner sur celle des non assermentés, sous prétexte que le sieur Picard, sa paroisse étant supprimée, n'était plus fonctionnaire public.

DISTRICT DE PONT-CROIX.

Le clergé du District de Pont-Croix ne fut pas un des derniers à se prononcer contre la Constitution civile du Clergé.

Le 13 décembre 1790, le Directoire du District (1), « instruit qu'il n'est pas de moyens qu'on n'emploie pour provoquer l'insurrection des habitants des campagnes contre les décrets de l'Assemblée Nationale et la Constitution civile du Clergé ; prévenu que certains recteurs du ressort, notoirement le sieur Hervian, recteur de Primelin, se sont permis, dans leurs prônes, des digressions de la plus dangereuse imprudence contre le dernier décret relatif au serment civique ; qu'ils ont insisté sur l'incompatibilité des principes de la religion avec la nécessité de prêter ce serment ; que cette circonstance cruelle les forcerait à les abandonner et à leur faire leurs adieux, pour ne pas renoncer à leur salut et se vouer à la damnation éternelle, et qu'ils verseraient plutôt jusqu'à la dernière goutte de leur sang... ; arrête que MM. du Département seront priés d'aviser. »

Copie de cette délibération fut adressée au Département, qui, le 17 décembre (1), répondait, par l'entremise du Procureur-général-syndic, qu'il était de bonne politique d'user

(1) L. 79.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'abord de ménagements avec les prêtres se refusant à prêter serment. « Nous ne sommes nullement étonnés, écrivait-il au Procureur-Syndic du District de Pont-Croix, des difficultés que vous éprouvez ; nous n'ignorons pas que le Clergé se coalise, que le ci-devant haut clergé a trouvé le secret d'intéresser à son sort le ci-devant bas clergé, quelque dupe que soit ce dernier de faire cause commune avec le premier; mais on se flatte qu'il reconnaîtra bientôt son erreur.

« Il est de l'intérêt de la nation de faire sentir au plus tôt au ci-devant bas-clergé l'avantage du changement; c'est ce qui arrivera si on est exact à remplir les engagements pris en sa faveur; c'est ce qui arrivera plus sûrement si on use d'indulgence à son égard. Je serai donc d'avis que l'on paye aux curés et vicaires les honoraires acquis au 1er janvier prochain pour 1790, sans exiger d'eux le serment, je crois cela d'une bonne politique; mais, pour 1791 il sera indispensable de l'exiger. »

Ce fut, sans doute, un écho de ce langage plus conciliant qui, parvenant aux oreilles du digne recteur de Pouldergat, M. Guenno, lui fit croire que le serment civique tombait en défaveur près de ses premiers partisans.

Le 28 janvier, il écrivait au Procureur-syndic de Pont-Croix lui-même (1):

« On nous annonce que le serment civique et ses terribles effets commencent à s'adoucir ; c'est preuve que l'on commence à venir à la raison. Des moyens irraisonnables et irréligieux ne sont pas faits pour être proposés à des prêtres catholiques ; ils sont trop instruits, trop zélés pour le salut de leurs concitoyens pour se laisser prendre à de pareils piéges.

« Il n'y a pas de mal que le serment civique et ses plus fameux partisans perdent un peu de leur crédit, ils en ont beaucoup à perdre, s'ils perdaient ce qu'ils ont de trop.

« Les MM. Mirabeau, Camus, Treilhart, Martineau, Barnave, Pelletier, Voidel et autres semblables ont cru pouvoir nous prendre à coup sûr du côté de l'intérêt ; ils croyaient les ecclésiastiques trop intéressés et leur en faisaient un crime, et peut-être leur en font-ils aujourd'hui de ne l'être pas assez. On va, ordinairement, de l'une extrémité à l'autre quand on a quitté le juste milieu. Mais ces Messieurs auront beau traiter les ecclésiastiques de mauvais concitoyens, ils finiront, tôt ou tard, par convenir qu'il n'y a pas de meilleurs citoyens qu'eux; que c'eut été le plus grand malheur pour la France de faire schisme avec son clergé, tout comme ce serait un grand malheur pour le clergé de faire schisme avec le Pape.

« En finissant ma lettre, j'ai reçu un mémoire intitulé: *Légitimité du serment civique;* avant de le lire, je sais ce qu'il contient, par la connaissance que j'ai de son auteur ; cet écrit

(1) L. 236.

n'est pas fait pour m'en imposer, il n'est pas d'un saint Père de l'Eglise. J'y verrai de belles phrases propres à jeter de la poudre aux yeux des lecteurs peu éclairés, et puis c'est tout.»

M. Morvan, recteur de Plonéour, écrivait, le 31 janvier 1791, au District de Pont-Croix (1):

« Je n'attends pas que le décret qui exige le serment me soit notifié par ma Municipalité, pour vous faire connaître mes sentiments à ce sujet.

« La première partie du serment ne souffre aucune difficulté : « Je jure de veiller avec soin sur les fidèles de la « paroisse qui m'est confiée. » Depuis longtemps, j'ai fait ce serment: jamais, avec l'aide de Dieu, je ne deviendrai parjure. Oui, Messieurs, j'instruirai mes paroissiens des vrais principes de la religion catholique, apostolique et romaine. Or, cette religion sainte a ses chefs, elle est gouvernée sans le concours d'aucune autorité civile. Dois-je donc, en vertu de mon serment de veiller sur mes paroissiens, les instruire de la nullité et de l'incompétence de toute autorité purement civile sur la juridiction spirituelle du Pape, des Evêques, curés et vicaires ? Si je le faisais, devrais-je passer pour perturbateur du repos public ? Ce serait cependant remplir le serment que l'Assemblée Nationale exige de veiller avec soin sur les fidèles qui me sont confiés.

« Comme vous, Messieurs, je regarde comme un traître celui qui refuserait de prêter le serment de fidélité à la nation et au roi ; ce serment je le fais ; mais il faudrait être au moins téméraire, je ne dis rien de plus, pour s'obliger avec serment à maintenir la Constitution décrétée par l'Assemblée Nationale et sanctionnée par le Roi. En effet, cette Constitution n'est pas encore finie ; par conséquent, ceux qui jugeraient de la maintenir ne savent à quoi ils s'engagent ; leur serment est donc bien téméraire. Mais s'il s'agit des décrets déjà portés, j'ai l'honneur de vous faire savoir que, suivant ma conscience, je ne puis prêter le serment de les maintenir, sans devenir schismatique et, pour plusieurs articles, hérétique formel. Je ne ferai donc jamais le serment de maintenir la Constitution civile du Clergé. »

Malgré cette protestation catégorique, M. Morvan fut entraîné peu après à prêter le serment, quoiqu'avec restriction, car la Municipalité de Plonéour attestait au District de Pont-Croix : « que, le 20 mars 1791, François-Sébastien Morvan, après avoir lu en chaire la loi sur la Constitution civile du Clergé, par laquelle l'Assemblée Nationale déclare, en termes exprès, qu'elle n'a voulu ni pu toucher au gouvernement spirituel de l'Eglise, a fait le serment. »

De fait, on ne tint pas compte de la restriction, et M. Morvan figure sur la liste des prêtres assermentés du District de Pont-

(1) L. 246.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Croix. Il dut, cependant, à cette circonstance d'être maintenu à Plouéour, où il ne tarda pas à être inquiété pour ses opinions, plus orthodoxes dans le fond que dans la forme (1), et envoyé au château de Brest, en 1792, d'où il fut déporté en Espagne.

SAINT POL-AURÉLIEN

Et ses premiers successeurs.

CHAPITRE II.

LA SOLITUDE.

A bien d'autres qu'à saint Pol, l'invitation du roi Marc aurait pu sembler être une contrainte inacceptable ; pour lui, loin de la repousser, il n'y vit que l'expression de la volonté de Dieu et de sa suprême autorité. Ce n'était pas que les objections lui fissent défaut ; bien au contraire, il voyait plus d'un motif de refus ; mais il craignait d'aller à l'encontre de cette parole de l'Ecriture : « Celui qui résiste aux puissances résiste à Dieu » (2). Il se dit donc que l'Esprit-Saint lui indiquait la conduite à tenir, comme il avait dirigé le roi et le peuple entier dans la respectueuse confiance qu'ils lui témoignaient à lui-même en l'appelant ainsi. Or, ses douze prêtres étaient tout disposés à l'aider dans ses travaux apostoliques ; ils mirent donc à le suivre un réel empressement. Dans la conduite du maître et des disciples, plus encore que dans le nombre de ceux qui composaient la pieuse troupe, on ne pouvait s'empêcher de trouver le souvenir du Divin Maître et de ses apôtres.

Ainsi entouré, Pol vint jusqu'au lieu qui, dans la langue de ce pays, s'appelait alors *Caer Banhed*, et que dans le latin du temps de Wormonoc, on appelait *Villa Banhedos*. C'était probablement le lieu où le roi Marc tenait d'ordinaire sa cour. Au XI^e^ siècle on y voyait le tombeau où ce prince attendait la résurrection. Là, saint Pol eut bientôt fait connaître par la prédication, et plus encore par l'exemple, les lois et le vrai esprit du christianisme. Il y demeura assez longtemps pour achever l'éducation religieuse du roi et de son peuple, renseignant chacun sur la manière dont il unissait la vie active et la vie contemplative, et montrant comment il fallait s'y prendre pour réaliser cet idéal. Pendant que les jours s'écoulaient ainsi, saint Pol n'en laissant passer aucun sans travailler à son ministère, le roi Marc admirait l'action de la grâce dans le serviteur de Dieu ; le résultat fut qu'il adressa à Pol Aurélien une instante prière : qu'il voulut bien recevoir la consécration épiscopale, pour étendre ensuite sa juridiction sur le pays adjacent. L'humble prêtre ne crut point devoir se rendre à ce désir.

Le prince ne se laissa pas vaincre par un premier refus ; il choisit parmi ses plus nobles sujets ceux dont il croyait l'influence assez grande pour triompher de toutes les répugnances ; mais les

(1) Voir ouvrage de M. Téphany, p. 613.
(2). Rom. XIII, 2.

serviteurs ne furent pas plus heureux que le maître, et pour donner ici la réponse de saint Pol, d'après la pensée de Wormonoc et l'expression d'un vieux légendaire, il dit aux envoyés du roi : « Je désire plus d'achever le reste de ma pauvre vie à voltiger sur mer, essuyer tous ses dangers et m'exposer à tous ses flots, que de me charger du pesant fardeau d'épiscopat. »

La singulière énergie de cette réponse montre suffisamment combien saint Pol redoutait d'avoir à rendre compte comme pasteur d'un troupeau qui lui serait confié. Après les propositions qu'il avait repoussées, il était trop désigné à l'attention universelle pour ne pas avoir à craindre des instances nouvelles, auxquelles il serait de plus en plus pénible d'opposer de constants refus. Il était donc tout naturel pour lui de songer à une nouvelle émigration, et c'est ce qui eut lieu en effet. Il lui parut même que les circonstances exigeaient de lui un exil plus complet ; il pensait à quitter non-seulement la contrée, mais la grande île où il avait vu le jour ; et cependant combien de retraites paisibles il aurait pu y trouver ! Mais, non, il lui fallait mettre les flots entre lui et ceux qui voulaient l'élever au rang des pontifes ; il s'embarquerait, il se donnerait à un peuple étranger, il irait à la garde de la Providence chercher une terre où il serait inconnu du monde, connu de Dieu seul ; là, dans une perpétuelle vigilance, dans une ferveur plus facile, il vivrait de la vie parfaite. Tel était désormais le vœu de son cœur. Cependant une considération l'arrêtait. Comme tout prêtre animé du véritable esprit sacerdotal, il ne voulait pas donner prise à la critique, sachant qu'en tombant sur lui elle tombait sur l'Église. Or, il craignait de s'attirer par son départ la réputation d'homme d'humeur capricieuse et changeante. Notre historien ne dit pas combien de temps durèrent ces hésitations, mais voici la manière merveilleuse dont elles prirent fin. Pol dormait, quand il vit un ange briller au milieu des astres qui scintillaient dans le ciel. De ces hauteurs, il descendit jusqu'à lui, et le bienheureux Esprit lui fit connaître la volonté divine : il ne devait pas tarder davantage, mais il lui fallait se diriger vers le pays que le Seigneur son Dieu lui donnerait au-delà des mers. Là, selon son saint désir, il se fixerait pour mener une vie pieuse et sans tache. En tout ce qu'il avait résolu d'accomplir, le Seigneur serait avec lui ; il ne devait pas en douter.

L'ange disparut et Pol-Aurélien s'éveilla. Son cœur était plein ; il rendit grâce au Maître toujours prêt à éclairer ceux qui lui demandent la lumière, ainsi qu'autrefois il éclairait, à Emmaüs, les deux disciples avec qui il s'était entretenu dans le chemin.

Le lendemain saint Pol fit connaître au roi la vision dont il avait été favorisé, mais il ne la lui raconta pas lui-même ; les nobles qui lui avaient déjà servi d'intermédiaires, transmirent à leur maître la communication du Saint et demandèrent pour lui la faculté de s'éloigner. Il ne pouvait, disait-il, différer d'obéir à l'ordre du messager céleste, sous peine de subir la colère de qui il avait éprouvé la touchante bienveillance. Enfin, saint Pol reçut congé, mais ce

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ne fut que sur les instances réitérées d'une foule de nobles personnages. On peut se demander s'il faut blâmer le roi Marc d'une telle obstination, ou l'admirer pour le zèle jaloux avec lequel il voulait conserver à son peuple un si digne pasteur.

Le pieux émigrant voulut, avant son départ, obtenir une autre faveur ; peut-être y tenait-il d'autant plus, qu'en l'accordant le roi montrerait qu'il ne lui tenait pas rancune. A la cour du prince breton il était d'usage d'appeler, par le son de sept clochettes, les personnages invités à s'asseoir à la table royale ; ces clochettes étaient remarquables entre toutes ; notre auteur ne dit pas si c'était par la sonorité ou par le prix du métal ; saint Pol désirait très vivement en posséder une, et il la fit demander, mais le prince, qui n'avait consenti qu'avec tant de peine à son départ, répondit par un refus formel.

(*A suivre*).

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES C. LÉON, Place St-Corentin, 36, QUIMPER.

Changement de Domicile POUR CAUSE D'AGRANDISSEMENT.

Ancienne Maison Le Naëlou-Gourmelen, **Louis DAOULAS & veuve LE NAELOU**, successeurs, ont l'honneur de prevenir leur nombreuse clientèle que, depuis le 29 septembre dernier, leur **Magasin de MEUBLES et LITERIE**, de la rue Sainte-Catherine, est transféré *place Saint-Corentin, 16* (provisoirement au 1er étage).

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — **JODELAIS, Jeune**

Quimper — 36, rue Kéréon — **Quimper**

Fournisr du Grand-Séminaire

A. DE COUESNONGLE, 46, Quai de l'Odet, 46 QUIMPER.

ASSURANCES MUTUELLES DU MANS, fondées en 1828.

Paiement de Coupons. — Vente et Achat de Valeurs Françaises et Etrangeres. — Souscription, sans frais, à toutes Emissions. — Gestions de Propriétés.

FONDERIE DE CLOCHES

Adolphe HAVARD,
Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis

S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la **Peau, même des Plaies variqueuses** dites **incurables**. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND**, Méd. spte, à **Melun**. — **Consult. gratuites par corresp.**

AVIS IMPORTANT

Le **Crédit Foncier International**, 22, rue de Châteaudun, à Paris, achète les valeurs dépréciées ou sans revenu ou les échange contre des titres de grand avenir.

Un catholique sincère, propriétaire du clos de Tiloli, ancien domaine des *RR. PP. Passionnistes*, à Bordeaux (Gironde), désirant contribuer à l'achèvement de l'Eglise du Sacré-Cœur, offre aux familles chrétiennes un **excellent Vin rouge** de Bordeaux, **garanti naturel** à 125 fr. la barrique de 225 *litres*, logé, rendu franco de port et tous droits de régie payés à la gare la plus proche du destinataire. Les bénéfices en entier seront versés à l'œuvre dont il est parlé ci-dessus.

Adresser les demandes à M. l'abbé **MERCIER**, curé du Sacré-Cœur, à Bordeaux, qui les fera parvenir à la maison expéditrice. Des échantillons seront envoyés franco sur demande.

PETITE BOURSE DIRECTE

PARIS — 7, rue de la Bourse — PARIS

OPÉRATIONS DE BOURSE A TERME avec *Bénéfice certain* pour fin courant. Bons à lots du CRÉDIT FONCIER dernière émission. Tirage 15 Novembre, **F. 115,50**, livrable de suite ; il suffit aussi de nous adresser F. **5,50** par chaque titre pour profiter de ce tirage, lots de **100,000** f., etc. — Obligations à lots de Panama, tirage 15 décembre, lots de **500,000** francs.

Entièrement libérées . . . . . **345** francs.
120 francs payés. . . . . 106 —

Tout porteur d'**Actions** de Panama peut profiter de la **Prime de Déport** qui se produit à chaque quinzaine, et qui varie entre **3** et **5** francs par titre

Tous les **Porteurs d'Obligations** de Panama ont le plus grand intérêt de convertir leurs *obligations* en *actions*. Lettre explicative sera envoyée sur demande. Achat et Vente de *toutes valeurs à lots, rentes Françaises et Etrangères* au comptant, au cours du jour. Paiement et Livraison immédiate. **Avances sur titres 90 00** de la valeur. Compte-rendu de bourse envoyé gratuitement sur demande. — **SOUSCRIPTION à toutes les émissions aveo une BONIFICATION sur le prix d'émission.**

LA FIN D'UN MONDE

La Fin d'un Monde, tel est le titre du nouveau livre de M. Édouard Drumont (Savine, éditeur, 18, rue Drouot, à Paris, envoi franco au reçu de 3 fr. 50 timbres ou mandat.) On se souvient de l'immense fracas que produisit la publication de *La France Juive* ; *La Fin d'un Monde* portera plus loin encore. Dans ce bel ouvrage, la plume chrétienne de M. Édouard Drumont a décrit la fin de cette malheureuse société contemporaine, qui a renié Dieu et dont il semble que la main divine se soit détournée pour la laisser en proie aux brigandages des pervers. La faiblesse des bons, l'infamie des crocheteurs de couvents et de chapelles, l'écrasement du pauvre par les mauvais riches, juifs ou judaïsants, les calomnies de la basse presse, les roueries des habiles, y sont peintes en traits de feu, en paroles brûlantes de sainte colère. Tout semble annoncer à M. Édouard Drumont un succès au moins égal à son immense succès passé.

ALAMBIC VALYN

Portatif à tout chauffage, POUVANT FONCTIONNER PARTOUT

POUR TOUTES DISTILLATIONS ÉCONOMIQUES ET DOMESTIQUES.

Construit en cuivre rouge étamé

Distillation à feu nu ou au bain-marie à volonté des fleurs, fruits, plantes, marcs, grains, etc. (*Demander Catalogue illustré*).

BROQUET, seul Concessionnaire, 121, Rue Oberkampf, PARIS

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Nous sommes heureux de recommander à nos lecteurs, **M. Louis ROUVIÈRE**, *propriétaire de Vignobles*, à **VERGÈZE** (Gard). Ce vigneron qui prépare lui-même les vins qu'il offre au clergé pour le Saint-Sacrifice, tient aussi à la disposition de nos lecteurs des vins rouges excellents et garantis absolument naturels et sans plâtre, à partir de 80 francs la barrique de 225 litres fût perdu et rendu franco de transport et de congé jusqu'à la gare qui lui est désignée. Nous devons ajouter que M. Rouvière fait partie de la Croisade des Négociants Francs-Catholiques et qu'il donne une partie de son bénéfice pour le soutien de l'Ecole-Libre de sa paroisse. Il espère que tous les bons chrétiens voudront bien, par leurs achats, participer à cette excellente œuvre. ***Envoi du prospectus détaillé sur demande affranchie.***

ASTHME & CATARRHE
guéris p^r les **CIGARETTES ESPIC**. 2f la Boîte
OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NÉVRALGIES.
Dans toutes les Pharmacies de France. - PARIS, vente en gros, J. ESPIC, rue St-Lazare, 20. — *Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.*

AUTANT DE RENTES QUE DE CAPITAL
Cent pour cent de Revenu ASSURÉ
Capital Garanti avec chance de l'augmenter considérablement
Ainsi : en plus du **REVENU** de 100 0/0, un **CAPITAL** de **3,000** fr. a été augmenté
En 1884 de 3.895 francs. | **En 1886 de 4.475 francs**
En 1885 de 2.980 — | **En 1887 de 6.875 —**
Pour *Circulaire Explicative* s'adresser à la « **SPÉCULATION GÉNÉRALE** »
4, Rue Chauchat, 4, PARIS. (Maison fondée en 1878)

HUILE D'OLIVE EXTRA-DOUCE VIERGE
Franco par g^de vitesse, 2f20 le k^g. Elégante estagnon de 5 k^gs, scellé cachetée, contre m^t-poste 11f
(tarifs spéciaux pour le clergé) **Ch. LAFONT de SÉNAILHAC & C^ie, 18, Rue de l'Olivier.**
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'APPROVISIONNEMENTS, MARSEILLE

LE GRESHAM
C^ie Anglaise d'Assurances sur la Vie, fondée à Londres en 1848. — Succursale établie *en 1854*, à Paris, 30, Rue de Provence.
Actif : 100 Millions
Assurances sur la Vie entière, Mixtes, à Terme fixe. — **RENTES VIAGÈRES** Payables sans frais aux taux de 10, 15, 17 °/. suiv. l'âge.

Prospectus et renseignements gratis et franco, en écrivant à Paris ou à MM. les Agents des Départements.

Vraies Montres de Besançon et de Genève
Nos lecteurs peuvent s'adresser en toute confiance à l'*Intermédiaire Catholique* pour recevoir, à des prix avantageux, et avec les garanties les plus absolues, de *bonnes montres* de Besançon ou de *vrais chronomètres de Genève*, des pendules, cartels, régulateurs, mouvement soigné, style sérieux, et tous les articles de bijouterie et d'orfèvrerie.
Demander le catalogue général à M^me Marie MARILLIER, 30, rue du Clos, à Besançon (Doubs).
N. B. — Envoi franco d'échantillons aux membres du clergé, des communautés et aux personnes notoirement honorables.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

3^e ANNÉE. Vendredi 2 Novembre 1888. N° 44.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Apostolat de la Prière : Intention de novembre ; Dons du Saint-Père ; Le Frère Corèbe ; Nécrologie ; La Messe du départ à Ploudalmézeau ; Les étudiants : à Rennes, à Paris ; Liste des Ecclésiastiques auxquels on peut plus spécialement adresser les jeunes soldats ; Le Tiers-Ordre de Saint-François. — *II. Nouvelles du Monde catholique.* — *III. Documents historiques* (suite). — *IV. Saint-Pol-Aurélien et ses premiers successeurs*, ch. II : la Solitude (suite). — *V. Annonces.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 4 Novembre. — 24^e Dimanche après la Pentecôte, Fête des Saintes Reliques, double majeur, rouge. Mémoires de saint Charles, du Dimanche, de l'Octave et des saints martyrs Vital et Agricole. — Vêpres de la Fête, mémoires de saint Charles, du Dimanche et de l'Octave.
Lundi 5. — La Bienheureuse Françoise d'Amboise, double, blanc.
Mardi 6. — Saint Hilfut, abbé, semi-double, blanc.
Mercredi 7. — Office de l'Octave de la Toussaint, double, blanc.
Jeudi 8. — Octave de la Toussaint, double, blanc.
Vendredi 9. — Dédicace de la Basilique de Saint-Sauveur, double, blanc.
Samedi 10. — Saint André Avellino, double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Pleyber-Christ..... 4, 5 et 6 novembre.
Lambézellec..... 7, 8, 9 et 10 novembre.

Nous recommandons tout spécialement aux prières de nos lecteurs l'Adoration qui aura lieu à Lambézellec, du 7 au 15 novembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — *Chapelle de la Retraite*, réunion de la Congrégation des Dames, Dimanche prochain, à 7 heures, Messe, Instruction et Bénédiction.

Apostolat de la Prière.

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS.

Intention générale pour novembre 1888, désignée par Son Em. le Cardinal Préfet de la Propagande, et bénie par Sa Sainteté Léon XIII : **Les âmes souffrantes.**

Ici bas toute souffrance, quelque légère qu'elle soit, si elle est endurée avec foi et amour, produit pour l'éternité un poids immense de gloire, et c'est, par conséquent, une prière excellente que de supplier le Cœur de Dieu d'aider lui-même tous ceux qui souffrent à bien accepter les douleurs que sa providence miséricordieuse leur distribue. Toutefois, les *âmes souffrantes* que nous recommandons spécialement durant ce mois a nos associés, sont plutôt celles qu'à l'heure présente une peine plus vive, un plus profond chagrin, une plus complète désolation, oppresse et menace d'accabler, devenant ainsi pour elles une tentation sérieuse.

Nous demanderons, en premier lieu, au Cœur de Jésus, de les éclairer, ces chères âmes souffrantes, sur l'inestimable trésor qu'elles possèdent sans le savoir et que l'Ange lui-même envie à la terre : « La souffrance d'un Dieu pour l'homme, à laquelle peut et doit répondre — nous disent les saints Docteurs — la souffrance de l'homme pour Dieu. » Qu'elles comprennent, ces âmes, combien, si elles le veulent, la souffrance les purifie, les enrichit. Elles puisent dans cet esprit de filial abandon les consolations que Vous avez promis d'apporter à toutes leurs peines, les élève et les agrandit, pour les rendre éternellement capables d'un immense amour et des joies même de Dieu. Elles souffriront alors non-seulement sans révolte et sans murmure, mais volontiers, et souvent même avec allégresse.

Ce n'est point pourtant par les seules pensées de la foi qu'elles ont à réagir contre la tristesse, toujours dangereuse, qui tend à les submerger : *Ne forte abundantiori tristitia absorbeatur qui ejusmodi est* (2 Cor. II, 7).

Il leur faut la combattre, cette tristesse, et par la prière personnelle : *Tristatur quis in vobis ? Oret* (Jac. V) ; et par la fréquente réception des sacrements, ces sources de la sainte joie, et par l'exercice de la généreuse et filiale soumission dont le Cœur de Jésus, à Gethsémani, nous donna l'admirable exemple.

Mais, par dessus tout, il leur faut combattre la tristesse par les dévouements d'une charité qui s'oublie et se dépense pour les autres. Voilà pourquoi la dévotion au Cœur de Jésus — envisagée surtout sous cet aspect du dévouement que recommande notre sainte Ligue — devient pour les âmes souffrantes la plus efficace des consolations. Et pour les engager plus fortement à user de ce divin remède : « Je les consolerai — a dit Jésus — ces âmes dévouées à mon Cœur, je les consolerai dans toutes leurs peines. » Et, après avoir ainsi essuyé leurs pleurs ici-bas, le Sauveur qui, suivant cette promesse, « a écrit leur nom dans son Cœur sacré, » leur donnera, pour récompenser éternellement toutes leurs souffrances, ce Cœur lui-même.

Prière quotidienne pendant ce mois.

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les autres intentions pour lesquelles vous vous immolez sans cesse vous-même sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour les âmes qui souffrent, afin que, s'unissant à vos propres douleurs, elles obtiennent de vous les consolations que vous avez promises à ceux qui s'abandonnent complétement à vous.

Quimper. — Le Souverain-Pontife a daigné adresser à Mgr l'Évêque de Quimper, en souvenir de son Jubilé :

Deux magnifiques chasubles,
Une aube,
Deux calices, dont un est réservé au Grand-Séminaire,
Et une lampe destinée à N.-D. du Folgoat par le Saint-Père lui-même.

***

Le diocèse de Vannes a reçu également de Rome un riche autel pour la basilique de Sainte-Anne d'Auray.

***

Mgr Lamarche se rendra samedi soir à Châteaulin, où Sa Grandeur doit chanter la messe pontificale dimanche, et bénir, lundi à 10 heures, la nouvelle chapelle du Pensionnat des Frères.

***

Mgr Lamase, de la congrégation des Pères maristes, vicaire-apostolique de l'Océanie centrale et de l'Archipel des Navigateurs, a passé deux jours à Quimper cette semaine.

Sa Grandeur a été invitée par le Souverain-Pontife à surseoir à son départ pour assister prochainement à Rome aux fêtes de la béatification du P. Chanel, mariste, et du P. Perboyre, lazariste, tous deux martyrs.

***

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La fête de la Toussaint a été célébrée à Quimper avec une piété admirable : les confessions et les communions ont été cette année plus nombreuses que jamais. Dieu en soit béni !

Mgr Lamarche a célébré la messe pontificale. M. l'abbé Ridou a fait, aux vêpres, une solide et pieuse instruction.

Le Frère Corèbe. — Les Frères des Ecoles chrétiennes viennent de faire une perte bien sensible dans la personne de l'excellent et vénéré Frère Corèbe, ancien directeur des Ecoles chrétiennes et communales de Quimper.

Le Frère Corèbe est mort le mercredi 31 octobre, au Noviciat, où il s'était retiré, après la laïcisation de l'école qu'il avait dirigée pendant près de 30 ans.

Né à Angers en 1812, d'une famille honorable dans laquelle les traditions de foi se sont conservées, le jeune Morier, Jean, se présenta au Noviciat de Nantes à l'âge de 15 ans.

Intelligent, généreux et dévoué, le jeune novice ne tarda pas à donner des espérances qui devaient largement se réaliser plus tard.

Au sortir du Noviciat, le jeune Frère Corèbe fit avec succès diverses classes dans les écoles de Nantes, et dès 1836, à peine âgé de 24 ans, ses supérieurs lui confiaient successivement la direction des écoles de Valognes, d'Arbois, des Sables-d'Olonne et de Lorient.

En septembre 1854, le Frère Corèbe fut appelé à la direction des Ecoles communales et chrétiennes de Quimper, direction qu'il a conservée jusqu'en 1882.

Au Noviciat de Quimper, où il s'était retiré, il n'a cessé de se rendre utile jusqu'à la veille de sa mort.

Comme éducateur et maître, le Frère Corèbe fut un modèle.

L'ordre, la bonne tenue, la propreté, la discipline en un mot, ne laissaient rien à désirer. Les nombreuses légions d'élèves qu'il a formés n'oublieront jamais cette noble figure, ce maître zélé qui était le père de tous et dont la sollicitude s'étendait à tous les besoins de l'intelligence, de l'esprit et du cœur.

Les vertus religieuses du Frère Corèbe étaient à la hauteur de son zèle pour l'éducation de la jeunesse.

C'est avec une patience héroïque et un courage qui ne s'est jamais démenti, qu'il a enduré de vives souffrances aux jambes, suite d'une foulure qu'aucun remède n'a pu guérir. Pendant plus de 50 ans, il répétait en souriant à ceux qui lui demandaient des nouvelles de sa santé : « Je me porte bien, mais je suis mal porté. »

Sa piété et son zèle pour procurer la gloire de Dieu et le bien des âmes n'avaient d'égal que son désintéressement, sa charité et son humilité.

Comme directeur, le Frère Corèbe mérita l'affection, l'estime et le respect de tous. Ses collaborateurs trouvaient en lui un père et un modèle.

Ses relations avec les autorités ecclésiastiques et civiles ont toujours été empreintes de la plus exquise politesse, de la déférence qui convenait à ses humbles fonctions, et d'une dignité modeste qui l'ont fait chérir et aimer de tous ceux qui traitaient avec lui.

Doué d'un excellent tempérament, nature forte et bien constituée, le Frère Corèbe pouvait se promettre une longue et verte vieillesse, rien ne faisait présager un dénouement fatal, lorsque, il y a 8 jours, les douleurs des jambes cessèrent tout-à-coup, et ce qui, à première vue, paraissait un soulagement, était l'indice de graves désordres internes.

En effet, le cher malade ne tarda pas à être pris de vomissements, et malgré les soins aussi dévoués qu'intelligents du médecin, aucune illusion n'était plus possible.

L'excellent Frère Corèbe comprit vite la gravité de son état, il demanda à revoir son confesseur, et mardi matin, il se leva, prit sa moins mauvaise soutane et il voulut, sans appui, se traîner de sa cellule à l'infirmerie, pour y recevoir, en présence des Frères du Noviciat et du Pensionnat, le saint Viatique et l'extrême-onction. Il était de la race des hommes forts qui veulent, debout, voir la mort en face. Admirable de courage et de foi, il suivit toutes les prières ; son action de grâces faite, il se rendit à sa cellule où il passa le reste de sa journée dans le recueillement et l'union avec Dieu.

Il venait à peine de se coucher lorsqu'il reçut la visite de M. le curé de la Cathédrale. — C'est avec des larmes de bonheur dans les yeux que le Frère Corèbe remerciait son cher Pasteur de la bonté qu'il lui avait toujours témoignée et de cette dernière marque d'intérêt.

La nuit fut assez calme, mais vers 4 heures les vomissements reprirent et provoquèrent une dernière suffocation : l'âme de ce vaillant serviteur monta vers Dieu pour recevoir la récompense promise à ceux qui ont fait le bien et enseigné les pauvres et les petits.

Monsieur le curé de la Cathédrale a voulu que ses obsèques fussent célébrées à Saint-Corentin, là même où l'on a pu, pendant plus d'un quart de siècle, admirer la foi et la piété de celui que nous pleurons. Ce n'était que justice : pour tout Quimper, le Frère Corèbe sera toujours le vieux Frère directeur de l'école Saint-Corentin.

Une foule considérable de ses anciens élèves et de familles reconnaissantes l'ont suivi jusqu'à sa dernière demeure, et beaucoup de personnes se sont honorées en assistant à l'enterrement de ce digne frère. Nous ne citerons que le maire de Quimper, M. Astor, dont la présence à un tel convoi nous a été extrêmement agréable. A côté de lui se trouvaient M. Dreux, Inspecteur d'académie et plusieurs anciens professeurs du collège.

Au reste, ce bon Frère avait fait ses preuves, et on aurait pu recouvrir sa châsse de médailles justement méritées : lui-même n'en parlait jamais, il est temps de les produire. En 1858, le mi-

Archives diocésaine de Quimper et Léon

nistre de l'instruction publique lui décerna pour ses cours d'adultes un prix d'honneur, en 1866, une médaille d'argent, et en 1867, une médaille de vermeil.

En 1866, le conseil général lui donna un prix d'honneur pour ces mêmes cours d'adultes.

Il reçut encore, du ministre, deux médailles pour la bonne tenue de son école, une de bronze en 1868, et une autre d'argent en 1869.

Tous ces titres à la reconnaissance et au respect, un jour, furent oubliés, et on le vit, sans plaintes ni murmures, aller fonder une école libre où il pourrait continuer à parler de Dieu et de sa loi à des enfants auxquels il avait voué sa vie.

Le coup fut cruel pour son cœur, et bientôt, à bout de forces, il attendit la mort. Elle est venue, elle l'a trouvé prêt, et aujourd'hui il prie pour ceux qu'il a tant aimés, et demande à Dieu la persévérance des uns et la conversion des autres.

Nécrologie. — M. Rolland, ancien recteur de Plourin-Ploudalmézeau, est décédé.

Ploudalmézeau. — La messe de départ pour les jeunes conscrits a eu lieu, cette année, à Ploudalmézeau, le mardi 16 octobre. Tous se sont confessés et ont communié à cette messe. Quelques jeunes marins en congé, qui venaient de contracter un nouvel engagement, sont venus s'adjoindre à leurs camarades.

C'était plaisir d'adresser la parole à ces braves jeunes gens dont les traits radieux respiraient le calme et l'assurance que donne le sentiment du devoir accompli. On peut être sûr que de pareils soldats seront inaccessibles à la peur, et ne failliront pas sur un champ de bataille.

Après la bénédiction du Très-Saint Sacrement, on les a réunis au presbytère, où ils ont déjeûné joyeusement tous ensemble, et ont reçu chacun une médaille de la Sainte-Vierge.

Les étudiants. — Rennes. — Nous sommes heureux d'annoncer aux familles chrétiennes de Bretagne et à leurs fils, ainsi qu'à MM. les supérieurs des établissements d'enseignement secondaire, que dès les premiers jours de novembre, les étudiants qui viendront à Rennes pour suivre les cours des facultés de droit, des lettres, des sciences et de l'Ecole de médecine et de pharmacie, trouveront, dans l'Œuvre de Saint-Yves, des secours précieux au point de vue du travail et de la conduite chrétienne.

L'Œuvre de Saint-Yves offre aux étudiants chrétiens :

1° Une *conférence de charité* spéciale, affiliée à la Société de Saint-Vincent de Paul ; les jeunes gens vont par groupes visiter et secourir des familles pauvres choisies avec soin.

2° Des *conférences d'études* destinées à faciliter le travail de chacun et à permettre aux jeunes gens de s'habituer à developper en public les questions relatives à leurs études. Ces conférences, toutes placées sous le haut patronage de Saint-Yves, n'admettent que des jeunes gens chrétiens :

La première, sous le nom de *Conférence Ozanam*, reçoit les étudiants en droit (1re, 2e et 3e année) et les étudiants en lettres.

La seconde, sous le nom de *Conférence Laënnec*, admet les étudiants en médecine et en sciences.

La troisième, sous le nom de *Conférence Albert-le-Grand*, réunit les licenciés.

3° Tous les quinze jours, dans la chapelle de la Visitation, la *messe des étudiants*, et des *conférences sur les erreurs modernes*, faites par les plus éminents orateurs du clergé de Rennes.

4° Des *réunions récréatives*, à la salle Duguesclin, ainsi que chez M le docteur Petit, qui met à la disposition des étudiants de Saint-Yves, salles de travail et de jeux, bibliothèque, revues, billard, piano, bateaux, etc.

5° Enfin, un *office de renseignements* pour *des chambres garnies à louer et de bonnes pensions* où les étudiants seront dans les conditions les meilleures sous tous les rapports.

Pour tous renseignements concernant l'Œuvre de Saint-Yves, s'adresser à M le docteur R. Petit, n° 1, rue Baudrairie, à Rennes, lequel se met d'avance et de tout cœur à la disposition des étudiants et de leurs familles.

Paris. — Les parents qui désireraient voir leurs enfants suivre les cours de droit ou de médecine à Paris, trouveront également dans cette ville pour les aider à conserver leurs bons principes et à fournir un travail sérieux et consciencieux, de grandes ressources et de nombreux moyens de préservation.

Le Révérend Père Le Tallec, à l'Institut catholique, rue de Vaugirard, est chargé spécialement des jeunes gens à Paris : il les reçoit à leur arrivée, leur indique des maisons sûres où ils peuvent se loger convenablement, et il les fait entrer, selon la nature de leurs études, dans les conférences qui leur conviennent. En outre, une congrégation de la Sainte-Vierge réunit et raffermit toutes les bonnes volontés, en leur offrant les secours religieux et les conseils particuliers si nécessaires pendant ces années de grands dangers.

Il y a en outre à Paris un cercle catholique, établi près du Luxembourg, dirigé par M. l'abbé Fonsagrives et spécialement réservé aux étudiants. Ils y trouvent tous les avantages d'un centre franchement chrétien, où ils se connaissent, s'apprécient, et forment pour la vie de ces amitiés qui soutiennent et doublent la force de résistance au mal. Le cercle du Luxembourg offre aux jeunes gens toutes les distractions honnêtes qu'ils peuvent désirer, et les plus grandes facilités pour faire de bonnes études et les rendre plus complètes et moins arides par le travail en commun et une sage émulation.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Liste de MM. les Ecclésiastiques

AUXQUELS ON PEUT ADRESSER PLUS SPÉCIALEMENT LES SOLDATS

Ecole de Saint-Cyr. M. Lanusse, aumônier titulaire.
Fort-de-Vincennes. M. de Laval, aumônier titulaire.
Paris. M. Pidot, vic. à Saint-Ambroise (pour caserne du Château-d'Eau) ; M. de Préville, 3, rue de Dantzig (pour Vaugirard) ; M. Asseray, 9, pass. Landrieu, rue Saint-Dominique (pour Ecole militaire) ; M. Lucas-Championnière, 42, rue Planchat (Charonne) ; M. Bégard, vic. à Colombes (pour la Garenne) ; M. Mézières, vic. à Issy (pour forts d'Issy et de Vanves) ; M. Villars, 12, rue des Pavillons, à Puteaux (pour Mont-Valérien, Courbevoie et Puteaux) ; M. Blauvac, 21, rue Saint-Denis, à Courbevoie.
Abbeville. M. Martin, curé de Saint-Gilles. — *Agen.* M. Moreau, hosp. Saint-Jacques. — *Aire-sur-la-Lys.* M. N. — *Aiton.* M. Hermiraz, curé. — *Aix.* M. Cherrier, 15, boul. Saint-Louis. — *Ajaccio.* M. Olivieri, curé de Saint-Roch. — *Alair.* M. Reydon, vic. à Saint-Joseph. — *Albertville.* M. Durand. — *Alençon.* M. Dupuy, aumôn. du Lycée ; M. Larue, vic. à Notre-Dame. — *Amiens.* M. Mollien, hôp. ; M. Verney, 32, rue de Noyon. — *Ancenis.* M. Jamet, à l'Institution. — *Les Andelys.* M. Frémont, curé. — *Angers.* M. Chaplain, 12, rue des Bœufs. — *Angoulême.* N. — *Annecy.* M. le chanoine de Quincy, à l'évêché ; M. Rebord, vic. à Saint-Maurice. — *Antibes.* M. Giraud, doyen. — *Apt.* M. Savournin, vic. — *Ardres.* M. Courtois, curé. — *Argentan.* M. Martin, aumôn. du Collège. — *Arches.* M. Bourgeois, curé. — *Arles.* M. Bernard, curé de Saint-Trophime ; M. Bourges, aumôn. de l'Hôtel-Dieu. — *Arras.* M. Bellanger, 49, rue Beaudimont ; M. Chatelain, 3, rue de la Paix. — *Auray.* M. Cadic, vic. — *Auch.* M. Marsan, prof. au pet. sém. — *Aurillac.* M. Raymond, 34, rue de la Gare. — *Autun.* M. Matray, archipr. de Saint-Lazare ; M. Marchal, curé de Saint-Jean-le-Grand. — *Auxerre.* M. l'aumônier des Frères des Ecoles chrét. — *Auxonne.* M. Bizouard, hôp. — *Avesne.* M. Martin, vic. — *Avignon.* M. Raymond, 7, place du Palais ; M. Elie Bonnet, 19, rue Galante. — *Avor* (camp d') ; M. Coutant, aumôn. — *Les Ayvelles.* M. Waterneau, curé.
Baccarat. M. Bailly. — *Ballon-de-Servance.* M. Delagrange, curé ; M. Sordelet, vic. — *Bar-le-Duc.* M. Chevin, archipr. de Notre-Dame. — *Fort Barraux.* M. Bondat, curé. — *Bayonne.* M. Brincas, aumôn. hôp. mil. — *Beauvais.* M. d'Hédouville, égl. Saint-Jacques. — *Belfort.* M. Jay, hôp. mil., 15, rue Thiers. — *Bellac.* M. Tolosa, vic. — *Belle-Isle-en-Mer.* M. Le Bivic, curé. — *Belley.* M. Lançon, vic. de la cath. — *Bernon.* M. Fresne, curé de la Couture. — *Bergerac.* M. N. — *Bernay.* M. Bignon. — *Besançon.* Mgr Jeannin ; M. Lesvigne, aumôn. citad. ; M. Eberlé ; M. Delautal. — *Béthune.* M. Bourgain, vic. ;

M. Derety, rue Neuve, 61 ; M. Engrand, rue Gambetta, 17. — *Béziers.* M. Martin, sup. du patronage ; le P. Pascal, 3, rue des Bons-Amis ; M. Flottes, aumôn. de l'Hôtel-Dieu. — *Le Blanc.* M. Desgenet, curé. — *Blaye.* M. N. — *Blois.* M. Hénault, vic. à la cath. — *Bourg-en-Bresse.* M. Debout, vic. — *Bois-d'Arcy.* M. Chabrun, curé. — *Bonifacio.* M. N. — *Bordeaux.* M. Boyer, 91, rue Mazarin. — *Bouchain.* M le Doyen. — *Bouchet.* M. Rey, curé. — *Boulogne-sur-Mer.* M. Le Guerrannic, boul. Eurvin ; M. Cuvilliers, vic. à Saint-Pierre ; M. Occre, vic. à Notre-Dame. — *Bourbonne-les-Bains.* M. Gouthières, aumôn. — *Bourges.* M. Chaboisseau, aumôn. de l'hôp. mil. ; M. Lorain, direct. du Patronage Saint-François. — *Bourgoin.* M. Pouton, curé. — *Brest.* M. Tanguy, vic. à Saint-Sauveur (pour l'infanterie) ; M. Le Gall, vic. aux Carmes (pour l'artillerie). — *Briançon.* M. Guiramand, curé ; M. Albert, vic. — *Brives.* M. Chaminade, curé de Saint-Sernin.
Caen. M. Legrand, curé de Saint-Pierre ; M. Garnier, rue des Rosiers. — *Cahors.* M. Magne, vic. à la cath. — *Calais.* M. Briet, 71, rue de Chantilly ; M. Capron, vic. — *Calvi.* N. — *Cambrai.* M. Desmidt, aum. hôp. milit. — *Carcassonne.* M. Larroque, archip. de Saint-Michel. — *Castelnaudary.* M. Lafon-Moydier, dess. de Saint-François ; M. Sigé, archip. de Saint-Michel. — *Castelsarrazin.* M. Fourment, archip. — *Castres.* M. Ferrier, aumôn. hôp. — *Châlons-sur-Marne.* M. de Baye ; M. Camut, 6, rue Chamorin ; M. Laisné, 23, rue Saint-Nicaise. — *Cette.* M. Hall, aumôn. hosp. ; M. Vons, chez les Frères de la paroisse Saint-Joseph. — *Camp de Châlons.* M. Gérardin. — *Chambéry.* M. Trépied, chanoine. — *Charleville.* M. Aublin, aum. hosp. — *Chartres.* M. Piauger, aum. Hôtel-Dieu. — *Château-Porcien.* — M. Liebert, curé. — *Châteaudun.* M. Daviau, 8, rue du Coq. — *Châteauroux.* M. Saliquet ; M. Granger. — *Châtellerault.* M. Valeron. — *Chaumont.* M. Dieu, curé de Saint-Aignan. — *Cherbourg.* M. Martin, rue des Bastions. — *Cholet.* M. Morillon, aum. hôp. — *Clermont-Ferrand.* M. Cluzel, curé de Saint-Joseph. — *Colmar.* M. Tiran, curé. — *Commercy.* M. N. — *Compiègne.* M. Loir, vic. de Saint-Jacques — *Condé.* M. le Doyen. — *Corcieux.* M. Pacotte, curé. — *Cosne.* M. Cointe. — *Coulommiers.* M. Jarry, archip. ; M. Georget, vic. — *Le Creuzot.* M. Berny, curé de Saint-Laurent.
Dax. M. N. — *Dijon.* M. Georget, vic. — *Dinan.* M. Rouxel, aum. hôp. — *Decise.* M. Laforge. — *Digne.* M. N. — *Dogneville.* M. Noël, curé. — *Dôle.* M. Lebeau, 20, rue du Collège. — *Domfront.* M. Amiart, curé ; M. Clérice. — *Douai.* M. Trannin, square Saint-Pierre, 18 bis. — *Draguignan.* M. Martin, archip. — *Dreux.* M. Goureat, rue des Capucins, 27. — *Dunkerque.* M. Lenelle.
Elbeuf. M. Levacker, vic. à Saint-Jean. — *Embrun.* M. Borel, vicaire. — *Entrevaux.* M. Fournier, curé. — *Epernay.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. Jolly, vic. ; M. Guillaume. — *Epinal.* M. Morel, vic. — *Evreux.* M. Fillion, vic. gén. ; Lemercier, aumôn. hôp. ; M. Odieuvre. — *Eu.* M. Chantelouze.

Falaise. M. Bauzamy, rue Brebisson ; M. Jeanne ; M. Lemasquérier, place Reine-Mathilde. — *Faverney.* M. Clerc, curé. — *La Fère.* M. Prudhomme, curé. — *Fontainebleau.* M. Bouchet, vic. — *Foy.* M. Gros, vic. — *Fontenay-le-Comte.* M. Staub, 34, rue du Bédouard ; M. Goguier. — *Fougères.* M. Rossignol, au presbytère de Saint-Léonard ; M. Sancé, au presbytère de Saint-Sulpice. — *Frouard.* M. Carrier, curé.

Gap. M. Blanc, vic. à la cath. — *Girancourt.* M. Prévot, curé. — *Geronville.* M. N. — *Givet.* M. Guérin, curé. — *Granville.* M. Turgot, doyen. — *Gravelines.* M. le Doyen. — *Gray.* M. Riot, vic — *Grenoble.* Le R. P. Huchet, 7, rue Voltaire. — *Guéret.* M. Michel, vicaire, place de l'Eglise. — *Guingamp.* M. le chan. Gœury.

Le Havre, M. Duval.

Issoudun, M. Hériault, vicaire.

Lambézellec, M. Milin, curé. — *Landerneau,* M. Duval. — *Landrecies,* M. Taffin, vic. — *Langres,* M. le Curé de St-Martin ; M. Villard, vic. à la cath. — *Laval,* M. le chan. Le Tourneur, 17, rue des Etaux. — *Laon,* M. Bonxin, ruelle Rouge. — *Libourne.* — M. N. — *Lille,* Le R. P. Breck ; M. Mayet, 23, rue St-Sauveur. — *Limoges,* M. Maupetit, 16, boul. de la Cité ; M. Laplagne, curé de St-Joseph ; le R. P. Bouniol. — *Lionville,* M. N. — *Lizieux,* M. Danguy, 7, rue d'Ouville. — *Lodève,* M. l'aumônier de l'hôp. — *Longwy,* M. Krempf, curé. — *Lons-le-Saunier,* M. Chère, au gr.-sém. — *Lorient,* les RR. PP. Capucins; M. Le Guénégant. — *Lunel,* M. N. — *Lunéville,* M. Gérard, aum. hôp. milit. — *Lyon,* M. Clôt, 88, rue de la Part-Dieu.

Mâcon, M. Flèche, rue Lacretelle. — *Magnac-Laval,* M. Vérier, doyen. — *Mamers,* M. Marin-Blateau. — *Manonviller,* M. Gille, curé. — *Le Mans,* M. Pottier, rue Maupertuis, 9. — *Marseille,* M. Timon-David, 88, boul. de la Madeleine ; M. Roux, hôp. milit. — *Maubeuge,* M. Crié, hôp. milit. — *Mayenne.* M. Patry, archip. de Notre-Dame. — *Meaux,* M. Hébert, curé de St-Nicolas. — *Mende,* M. de Ligonnès, sup. du gr. sém. ; M. Boussac, au gr. sém. — *Mézières,* M. Neveux, aum. hôp. milit., 2, rue St-Louis. — *Mirande,* M. N. — *Montargis,* M. Delahaye, vic. — *Melun,* M. Darras, arch. ; M. Moutot, aum. de la maison centrale — *Modane,* M. N. — *Le Mont.* M. N. — *Montauban,* M. Belhèze, curé de la cath. ; M. Morette, dir. au gr. sémin. — *Mont-Dauphin,* M. N. — *Montbéliard,* M. Favrot ; M. Feuvrier, curé ; M. Pattinger, vic. — *Montbrison,* M. Versanne, aum. Hôtel-Dieu. — *Montélimar,* M. Martin, curé. — *Montluçon,* M Pinston. — *Mont-de-Marsan,* M. Dubasque, aum. hôp. milit. — *Montmédy.* M. Briziou, curé de Villecloye. — *Montpellier,* M. Caucanas ; M. Gareil, 4, rue

Plantade ; M. Monestier, 12, rue Ste-Foy ; les PP. Missionnaires, 2, rue de la Providence. — *Morlaix,* M. le chan. Dulong de Rosnay. — *Moulins,* M. Touret, aum. hôp.

Nancy, M. Girard, 28, quai Claude-Lorain. — *Nantes,* Mgr de Couëtus, 22, rue Royale; M. Mainguy, 7, rue Félix. — *Narbonne,* M. le curé de Saint-Paul. — *Neufchâteau,* M. Raison, curé. — *Nevers,* M. Cachet, aum. hôp. génér. — *Nice,* M. Imbert, aum. hôp. milit., 6, rue Gioffredo. — *Nîmes,* M. de Villeperdrix, chan. ; M. Argaud. — *Niort,* M. Richard. — *Nogent-le-Rotrou,* M. Clichy, vic. à Notre-Dame.

Orléans, M. Le Franc, 39, rue du Bœuf-St-Paterne. — *Orange,* M. Lazard, vic. à Notre-Dame.

Pamiers, M. de Séré, vic. gén. à l'évêché. — *Parthenay.* M.N. — *Les Parroches.* M. Cousin, curé. — *Pau,* M. Bodenave. — *Perpignan,* M. Colomer, curé de St-Jacques ; M. Vernis, aum. pris. milit. ; M. Delhoste, aum. hôp. milit.; M. Saly, curé de N.-D. de la Réal. — *Périgueux,* M. Mont. — *Péronne,* M. N. — *Fort de Pierre-Châtel,* M. Bernel, curé de Virignin. — *Pontarlier,* M. Sigier, curé ; M. Cédoz, vic. — *Poitiers,* M. Boyer, aumônier de Ste-Croix. — *Pont-à-Mousson,* M. Bastien, vic. à Saint-Laurent. — *Pont-Saint-Esprit,* M. N. — *Pont-Saint-Vincent,* M. N. — *Pontivy,* M. Kerdafrec. — *Privas,* M. l'archip. — *Provins,* M. Dumaine, archip. — *Le Puy,* M. Massardier, aum. hôp. près la cath.

Quimper, M. Livinec, prof. au gr. sém. — *Le Quesnoy,* M. Leroy, vic.

Ramberviller, M. Thiébaut, vic. — *Rambouillet,* M. Macaire, doyen ; M. Ducotet, aum. enf. de troupe. — *Reims,* Le Long, 42, rue David ; M. Lecomte, vic. à la cath.; M. Borgnet, vic. à St-Remi ; M. Mimil, curé de Ste-Geneviève. — *Remiremont,* M. le Curé ; M. Buclier, hôp.; M. Darnien. — *Rennes,* M. Henry, boulev. de Sévigné ; M. Hesnard, 3, rue St-Louis. — *Rethel,* M. Piersot, vic. à St-Nicolas ; M. Bodré, aum. hosp. — *Riom,* M. Brèchard, vic. à N.-D. — *Roanne,* M. Chabert, vic. — *Rochefort,* M. du Boulet, vic. à St-Louis. — *La Roche-sur-Yon,* M. Mesnard, aum. hôp. — *La Rochelle,* M. Boisnard, hôp. — *Rocroy,* M. Martincourt, curé. — *Rodez,* M. Alran, vic. à la cathédrale ; M. Unal, vic à St-Amans. — *Romans,* M. Marcou, aum. hôp. — *Romorantin,* M. Marcellon, vic. — *Rocquencourt,* M. Renusson. — *Rouen,* M. Guest, 71, rue Lepecq-de-la-Clôture ; M. Cottard, 18, rue aux Chiens. — *Rueil,* M. N. — *Rupt,* M. Pételot, curé.

Saint-Brieuc, M. Guillo-Lohan, aum. du Cercle. — *Saint-Denis,* M Steney, curé, rue Suger. — *Saint-Dié.* M. Jacquot, vic., cath. ; M. Marchal, hôp. Saint-Joseph. — *Saintes.* M. Clauet, vic cath. — *Saint-Etienne,* M. Clavier, 13, rue St-Michel ; M. Vacheron. — *Saint-Gaudens,* M l'archiprêtre ; M. Dufaure, aum. coll. — *Saint-Lô,* M. Saussey, vic. à N.-D. ; M. Ollivier, aum. hôp. — *Saint-Maixent.* M. N. — *Saint-Malo,* M. Pes-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sean, vic. cath. — *Saint-Mihiel*, M. N. — *Saint-Germain-en-Laye*, M. Desrue, aum. des Loges. — *Saint-Nicolas-du-Port*. — M. Gondrexon. — *Saint-Omer*, M. Bracquart, au coll. St-Bertin; M. Debret, enclos St-Sépulcre; M. Deligne, vic. à N.-D. — *Saint-Quentin*, M. Herr, 8, rue des Bouloirs. — *St-Servan*, M. Girard, vic. — *Sainte-Menehould*. M. N. — *Saint-Vincent*, M. N. — *Sathonay* (camp), M. Berthosat, curé. — *Saumur*, M. N. — *Sedan*, M. Depoix, aum. hosp.; M. Petit, vic. — *Séez*, M. Grenet, profess. au gr. sém. — *Senlis*, M. Rancon, vic. — *Sens*, M. Chousey, aum. — *Sézanne*, M. Jonet. — *Soissons*, M. le curé de la cathéd. — *Sivry-la-Perche*, M. N.

Tarascon. — *Tarbes*, M. Fourcade, anc. aum. — *Thonon*, M. Picard, vic. — *Toul*, M. Rousselot, aum. hôp. milit. — *Toulon*, M. Vortel, 4, Place St-Jean. — *Toulouse*. M. Delpech, archip. de St-Etienne ; M. Coureau, curé de N.-D. du Taur : M. Latour, aum. hôp. milit. — *Tours*, M. Moreau, 17, rue des Acacias ; M. Maugis, 2, rue des Ursulines ; M. Balzeau, 8, rue Bernard-Palissy. — *Troyes*, M. Lorne, vic. à St-Nicolas ; M. Royer. — *Tulle*, M. Couffy, curé de St-Jean.

Valence, M. le premier vic. de la cath. — *Camp de Valbonne*, M. Magnin, curé de Béligneux. — *Valenciennes*, M. Clarisse, aum. hôp. milit. ; M. Bricourt, vic. à N.-D. — *Vannes*, M. Guiomar, 6, rue de l'Hôpital. — *Vendôme*, M. Ménard, vic. de la Trinité. — *Verdun*, M. Rumbert, curé de Thierville. — *Vernon*, M. Grieu, curé. — *Versailles*, M. Gueusset, 4, impasse des Gendarmes ; M. Brault ; M. le chan. Lenfant, à la cathéd. — *Vesoul*, M. Penotet, aum. hôp. ; M. Baudry, curé. — *Vienne*, M. N. — *Villefranche*, M. N. — *Vitré*, M. Lecoiffier, vic. à St-Martin. — *Vitry-le-Français*, M. Néret. — *Vouziers*, M. Bouché, archip.

Algérie et Tunisie.

Alger. M. Bent, curé de Notre-Dame. — *Cherchell*. M. Papelier, curé. — *Médéah*. M. Cour, curé. — *Téniel-el-Hâd*. M. Brissonnet, curé. — *Dellys*. M. Monnier, curé. — *Mustapha*. M. Piquemal, curé. — *Aumale*. M. Bastide, curé. — *Douera*. M. Fabre, curé. — *Orléansville*. T. Petchaud, curé. — *Ténès*. M. Durand.

Constantine. M. Edme. — *Guelma*. M. Sicard, curé. — *Bône*. M. Montastruc, curé ; M. Compayrot, aum. hôp. — *Souk-Harras*. M. Etienne, curé. — *Bougie*. M. le curé. — *Setif*. M. Rambert, curé.

Oran. M. Preire, archip. de Saint-Louis ; M. Ponpart, aum. hôp. milit. ; M. Fromy, curé de Saint-André. — *Tiaret*. M. Lausserre, curé. — *Mers-el-Kébir*. M. Huertas, curé. — *Lalla-Mayrhinia*. M. Bazin, curé. — *Sidi-bel-Abbès*. M. Poux, curé. — *Mascara*. M. Carrière, curé. — *Mostaganem*. M. Cazel, curé. — *Tlemcem*. M. Brevet, curé. — *Méchéria*. M. Benouard.

Tunis. M. Marceille, aum. hôp. milit. — *La Manouba* et *la Goulette*. M. Gazaniol, archip. — *Ain-Draham*. M. Pierregrosse. — *Bizerte*. M. Alessandro. — *Gabès*. M. d'Amphernet. — *Kairouan*. M. Eveillard. — *Kef* et *Souk-el-Jemmaa*. M. Pavart. — *Sousse*. M. Guers. — *Sfax*. M. Polomini. — *Souk-el-Arba*. M. le curé de *Béjà*.

Tiers-Ordre de Saint-François. — Un décret de la Congrégation des Indulgences, en date du 21 juillet 1888, autorise les membres du Tiers-Ordre de Saint-François à recevoir l'absolution ou la bénédiction la veille des fêtes auxquelles cette faveur est attachée.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le Souverain-Pontife a reçu, le 24 octobre, les pèlerins napolitains et, dans le discours qu'il leur adressa, Léon XIII, faisant allusion à des paroles regrettables prononcées par Guillaume II pendant son séjour à Rome, a dit :

« Sous l'inspiration des sectes, on a vu, dans une occasion officielle récente, les ennemis de l'Eglise prendre à tâche de confirmer par de nouveaux outrages l'œuvre de l'usurpation et de la violence, méconnaissant ainsi les destinées de Rome, que l'on ravale à la condition de capitale d'un état particulier, tandis qu'elle a été et sera toujours la capitale du monde catholique.

« Jamais Nous n'abandonnerons la défense des droits du Saint-Siège, et Nous les soutiendrons avec d'autant plus de constance qu'ils seront plus attaqués.

« Soyez, vous aussi, les défenseurs non timides de ces droits sacrés, sachant que la cause de l'Église est la cause de Dieu et que c'est Lui qui nous donnera la force contre la ruse et la violence. »

***

Le Souverain-Pontife a fait parvenir au cardinal Lavigerie, avec une lettre très élogieuse, une somme de 300,000 francs pour l'œuvre anti-esclavagiste entreprise par le Cardinal.

Amiens. — *L'observation du dimanche.* — On écrit d'Amiens:

« Malgré de louables exemples individuels de plus en plus nombreux dans le grand commerce de notre place, les magasins de velours de coton restaient ouverts le dimanche.

« A la suite de démarches et d'une campagne de presse, la presque unanimité des grandes maisons se sont, par une déclaration reçue par M. Hubaut, président de la Société industrielle, engagées à fermer les dimanches et fêtes. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nancy. — *Laïcisation de la maison de Jeanne d'Arc.* — Nous recevons d'un témoin oculaire, le récit navrant de l'expulsion des Sœurs à qui était confiée la garde de la maison de Jeanne d'Arc.

L'iniquité est consommée !

Les Sœurs qui, depuis près d'un siècle, gardaient avec un soin jaloux la maison de Jeanne d'Arc, les Sœurs qui avaient fondé le Musée où elles montraient d'une façon intelligente et si délicate les souvenirs de la Pucelle, les bonnes Sœurs ont quitté ces lieux si chers, si sacrés pour elles.

Aux sanglots qui gonflaient leurs poitrines, aux larmes qui jaillissaient de leurs yeux, on pouvait voir combien douloureuse leur était cette séparation.

En quittant la maison, elles quittaient aussi leur école. Mais ces vaillantes filles n'ont pas renoncé à leur tâche : non loin de l'église s'élève une vaste maison ; les jeunes filles de Domrémy, *les petites Sœurs de Jeanne-d'Arc*, ne seront pas *laïcisées*; le Dieu de Jeanne, l'Eglise catholique dont elle était la fille si docile, vont les appeler avec sollicitude et leur enseigner encore que tout bien et tout dévouement vient de Dieu.

Une école libre est donc fondée à Domrémy. Le prêtre l'a bénite en la fête de l'archange saint Michel, l'inspirateur de la Pucelle et le protecteur de la France. — (*Semaine religieuse* de Paris.)

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution (suite).

Prestation du Serment.

(Janvier-mars 1791)

La lettre suivante du Procureur-syndic de Pont-Croix au Procureur-général-syndic du Département, en date du 12 février 1791, montre avec quel zèle les patriotes usaient de toutes les influences pour arracher aux prêtres indécis le serment schismatique (1).

« Je n'ai que le moment de vous instruire d'une nouvelle perfidie qui vient d'affliger ici les amis de l'ordre et de la Constitution. M. Auffret, prêtre de nos environs (2), avait annoncé dimanche qu'il ferait le serment demain devant notre Municipalité. Depuis, et même avant cette époque, il n'est pas de ressort qu'on n'ait fait jouer pour l'en dissuader, et on n'y a que trop malheureusement réussi. Il a prétexté pour se retirer chez lui, la maladie d'une sœur qui se porte

(1) L. 242.
(2) Prêtre à Douarnenez.

bien. Il est parti ce matin ; il doit être à Quimper, chez M. Vacherot, d'où il partira sur les deux ou trois heures, ce soir.

« Avant de partir, il n'a pu résister au cri de sa conscience, et, dans une effusion de douleur, il s'est écrié qu'il ne pouvait plus rester et qu'on cherchait à faire verser ici le sang des citoyens. Tout cela s'est dit en particulier chez Madame Dumarnay, et je vous le répète en confidence. Vous avez du crédit sur ce jeune homme, celui surtout de la reconnaissance ; je ne doute pas que vous ne puissiez réussir à nous le ramener. »

Le sieur Auffret ne sut pas résister à cette funeste influence, et nous voyons son nom figurer sur la liste des prêtres assermentés du District de Pont-Croix, liste fort peu nombreuse, comme est obligé de l'avouer, le 21 février, au Département, le même Procureur-Syndic (1) :

« Très-peu de prêtres continuent de prêter le serment, et même dans quelques campagnes les insinuations commencent à échauffer les esprits. »

Voici les listes des prêtres assermentés et non assermentés fournies au mois d'avril par le District de Pont-Croix.

N'ONT PAS PRÊTÉ LE SERMENT DU 26 DÉCEMBRE 1790.

Pont-Croix. — Plohinec, vicaire.
Beuzec. — Ansquer et Kernéis, vicaires ; Le Bras, prêtre.
Meylars. — Pennanech, curé ; Calvé, vicaire.
Mahalon. — Sohier, curé ; Gloaguen, vicaire.
Guilers. — Rochedreux, vicaire.
Pouldergat. — Gueno, curé ; Gueno, vicaire.
Poullan. — Coatpont, curé ; Le Gall, vicaire.
Ploaré. — Le Clerc, curé ; Gloaguen, vicaire.
Douarnenez. — Herpen et Larusse, prêtres.
Plogastel. — Tromeur.
Landudec. — Andro, curé ; Raguenez, vicaire.
Plonéour. — Follic, vicaire.
Lanvern. — Le Bloas, curé.
Saint-Honoré. — Philippe, vicaire.
Tréogat. — Lausach, curé.
Peumeurit. — Le Bihan, curé.
Tréguennec. — Calvez, curé.
Plovan. — Mauduit, curé ; Julien, vicaire.
Pouldreuzic. — Dieuleveut, curé ; Kerdreoc'h, vicaire.
Lababan. — Riou, curé.
Plozévet. — Janou, curé ; Timen et Charlès, prêtres.
Plohinec. — Perrien, curé ; Kerdreac'h, prêtre.
Audierne. — Gloaguen, prêtre.

(1) L. 242.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Primelin. — Herviant, curé ; Goardon, vicaire.
Gourlizon. — Bozec, vicaire.
Le Juch. — Kerno, prêtre.

ONT PRÊTÉ LE SERMENT DU 26 DÉCEMBRE 1790.

Pont-Croix. — Billon, curé ; Quillivic, prêtre ; Duvergé, directeur des Ursulines.
Poullan. — Le Brusq, prêtre (rétracté).
Douarnenez. — Aufret, prêtre.
Plonéis. — Guéguen, curé ; Pernez, vicaire.
Plonéour. — Morvan, curé.
Peumeurit. — Le Roux, vicaire.
Audierne. — Dagorn, vicaire.
Esquibien. — Grascœur, curé ; Riou et Quillivic, vicaires.
Cléden. — Gloaguen, curé ; Gloaguen, vicaire ; Pellé et Kerisit, prêtres.
Plogoff. — Le Gall, curé ; Salaun, vicaire.
Goulien. — Le Pape, curé ; Trévidic, vicaire.
Ile de Seins. — Le Normant et Le Guellec, vicaires.

Signé : GUÉGUEN.

DISTRICT DE QUIMPER.

Le District de Quimper compta, relativement, plus de prêtres assermentés que les autres parties du diocèse ; mais il est à remarquer que, dans la ville de Quimper elle-même, malgré le nombreux clergé qui y résidait, deux vicaires de la cathédrale, seuls, se joignirent aux professeurs du collège pour prêter le serment. A ce nombre on doit ajouter Corentin-Marie Caradec, carme de Rennes, et Charles Gigou, cordelier de Quimper. Mais il est juste d'observer que MM. Saozanet et Le Bour, professeurs, ne prêtèrent le serment qu'avec cette restriction : « Si je pouvais croire que l'Assemblée eût l'inten-« tion de porter atteinte à la religion, je ne le prêterai ja-« mais (1). »

La cérémonie de la prestation du serment eut lieu à la cathédrale, le dimanche 23 janvier 1791. Un seul professeur du collège, l'abbé Le Gac, s'était refusé à cet acte schismatique ; par le fait même, il était démissionnaire, et le District songea à le remplacer. Dans sa séance du 7 février 1791, M. Le Breton, substitut du Procureur-Syndic, M. Le Coz, fit la proposition suivante :

« Messieurs, le civisme des professeurs du collège s'est manifesté dès le commencement de la Révolution. On les a vu donner à la cité l'exemple le plus éclatant de leur soumission. Un seul, le sieur Le Gac, professeur de cinquième, aux mœurs et aux talents duquel je me plais à rendre hom-

(1) C. 109.

mage, s'est refusé à l'exécution de la loi. Il y a à pourvoir à son remplacement. Après avoir vainement attendu qu'il vint à résipiscence ; attendu la belle conduite des professeurs, on demande, pour cette fois, de leur laisser le choix du professeur qui remplacera M. Le Gac. »

Le Directoire s'empressa d'adopter les conclusions du Procureur-Syndic et, quelques jours après, le 13 février, Messieurs du collège usaient du droit qui venait de leur être gracieusement concédé (1).

« Nous, principal et professeurs du collège de Quimper, voyant avec douleur que toutes nos démarches fraternelles auprès de M. Le Gac, pour l'engager à satisfaire au décret de l'Assemblée Nationale du 27 novembre, ont été infructueuses, nous nous sommes réunis pour procéder à la nomination d'un remplaçant. »

M. Feilla, sous-diacre, ex-maître des conférences de philosophie au collège, fut choisi et accepta ; mais il lui fallait prêter serment dans les formes prescrites. M. Le Coz, encore principal du collège, voulut lui épargner cette humiliation publique ; il écrivit, le 16 février, au Département (2) :

« Notre jeune professeur est un peu déconcerté de se présenter dimanche, 20 février, seul, à la cathédrale, pour la prestation de son serment. Un mot de votre part déterminerait MM. de la Municipalité à lui faire prêter ce serment demain devant eux, à leur hôtel, ou, vendredi matin, dans la classe même de cinquième, en l'y installant. Cette dernière mesure me paraît la meilleure ; l'appareil de la cérémonie en imposerait aux jeunes gens, et le professeur prêtant dans sa chaire même le serment de bien remplir ses fonctions, se le rappellerait plus efficacement encore en rentrant dans cette même classe. »

Cette démarche du principal montre assez combien les adhérents au schisme se sentaient peu populaires, et rougissaient eux-mêmes de l'indignité de leur conduite. *(A suivre.)*

(1) L. 82.
(2) L. 64.

SAINT POL-AURÉLIEN

Et ses premiers successeurs.

CHAPITRE II.

LA SOLITUDE.

Il nous sera donné de voir ce qu'il advint de la clochette tant convoitée par saint Pol ; mais il nous faut suivre tout d'abord notre

Archives diocésaines de Quimper et Léon

émigrant dans la première étape de son voyage. S'il fut faire visite aux siens dans le château paternel, dont son monastère était rapproché ; si même il retourna au monastère, l'historien ne nous le dit pas ; toutefois, ce qui va suivre, nous montrant Pol-Aurélien toujours fidèle aux affections de famille, nous conduit à supposer qu'il dit à son père, à sa mère et à ses frères un éternel adieu. Mais ce que nous savons par le récit de Wormonoc, c'est que le jeune moine, avant de s'embarquer, se rendit à un endroit où s'élevait sur le rivage de la mer un monastère de vierges. Sa sœur y était abbesse, ou si du moins elle ne portait pas ce titre, elle avait dans la communauté l'autorité principale. N'oublions pas que le Saint avait trois sœurs, celle dont il s'agit ici est la seule dont notre auteur nous ait conservé le nom : c'était Sicofolla (1). Le voyage de Pol fut heureux ; l'entrevue du frère et de la sœur était bien faite pour les combler de joie l'un et l'autre. Il est difficile d'y songer sans reporter sa pensée sur la dernière entrevue de saint Benoît et de sainte Scolastique, et cependant la situation était bien différente ; ici nous ne voyons pas un moine et une pieuse vierge approchant du terme de leur carrière ; la colombe ne va pas encore s'envoler vers le ciel ; la séparation sur la terre sera longue et irrévocable ; un même tombeau ne réunira point leurs dépouilles ; entre les lieux de leur repos la mer Britannique roulera ses ondes, mais les âmes se rencontrent au ciel !

Sicofolla ne reçut pas seulement son frère avec joie ; voyant en lui le ministre de Dieu, le serviteur fidèle, puissant en paroles et en œuvres, elle voulut qu'il trouvât dans sa communauté l'hospitalité la plus honorable. Saint Pol, d'ailleurs, ne précipita point son départ. La situation de l'abbaye lui permettait d'y prendre la mer ; c'est là qu'il résolut de s'embarquer, mais cela même exigeait des préparatifs ; il donna donc à sa sœur tout le temps que les circonstances lui permirent de lui consacrer, tandis qu'on disposait ainsi toutes choses. Il faut l'avouer, la pieuse abbesse n'apportait à ces soins qu'une activité médiocre ; on le comprendra facilement ; en dépit de toutes ses lenteurs, l'armement était cependant à peu près terminé, le navire était à l'ancre ; il était évident que le jour du départ ne pourrait plus être longtemps différé. Le frère et la sœur avaient dirigé leurs pas vers l'endroit où mouillait l'embarcation ; là ils avaient prié ensemble ; il se mirent à s'entretenir, et cet entretien fut long. Sicofolla était accablée de douleur à la pensée du prochain départ de Pol-Aurélien ; elle se lamentait, elle pleurait, enfin elle osa adresser une demande : que son frère prolongeât d'une semaine au moins son séjour auprès d'elle ; d'ailleurs, ce ne serait pas trop, disait-elle, pour se procurer tous les objets encore nécessaires sur le navire. Mais les résolutions de l'homme apostolique ne furent point ébranlées. Il ne pouvait ni ne voulait désormais différer son départ au-delà du lendemain, ou de deux jours tout au plus, encore était-ce une concession faite aux supplications de sa sœur. Celle-ci vit bien alors que toute nouvelle instance serait en pure perte, et ses larmes coulèrent plus abondamment que jamais ; au milieu de ses sanglots elle put toutefois lui dire : « Pol, mon frère, vous que j'aime tant et qui êtes si cher à Dieu, puisque vous avez résolu de quitter notre pays, nos parents, nos frères et nos sœurs, de fuir loin de votre peuple et de tous ceux que le sang ou le voisinage vous avait unis, laissez du moins à nous et aux habitants de ce lieu un précieux souvenir de votre bonté comme de votre puissance auprès du Seigneur ; ce que je vais vous demander, d'ailleurs, sera grandement utile dès maintenant et toujours même. Je sais qu'en toutes choses, vous avez suivi le précepte du Seigneur, et que, par conséquent, tout ce que vous demanderez à Dieu, il vous l'accordera aussitôt. — « Chère sœur, répondit Pol ; je ferai volontiers ce que vous me demandez, mais à la condition que la chose soit en notre pouvoir. Si ce que vous me priez d'accomplir est au-dessus de nos forces, recourons à Celui qui exauce quiconque le prie comme il faut ; plus nous sommes faibles et plus nous devons lui demander qu'il vienne au secours de notre impuissance. Dites-moi bien vite ce que vous désirez. »

L'abbesse comprit que c'était là une réponse favorable, et elle en fut grandement consolée. Le sentiment qui l'animait n'était nullement le désir de son bien propre ; elle voulait un miracle qui profitât aux habitants du pays tout en excitant l'admiration des siècles. Elle exprima donc son désir : « Ce lieu où vous avez bien voulu, pendant des heures trop courtes, accepter l'hospitalité, vous voyez combien il est éloigné de toute habitation des gens du monde, comme il convient à celles qui veulent ne trouver que Dieu et vaquer à son service. D'un côté il est borné par les terres de méchants compétiteurs, de l'autre par les flots ; non-seulement notre petite possession est insuffisante, mais nous ne pouvons l'étendre ; ce qui est propre à la culture est vraiment trop restreint. Vous, mon frère, qui êtes si bon, quand vous aurez prié et supplié le Dieu tout-puissant, vous obtiendrez, je le crois, j'en suis même certaine, que la mer mette fin à ses envahissements et qu'elle nous laisse l'espace dont nous avons besoin. » Ce que sa sœur souhaitait, saint Pol le désira aussi et d'une ardeur non moins vive. Le motif même qui avait dicté cette demande était trop pieux pour qu'il put y rester sourd Il se mit à prier du plus profond de son cœur, mais cette supplication muette ne lui sembla pas suffisante ; d'ailleurs, il ne voulait pas qu'on put attribuer à ses mérites le prodige qu'il allait demander. Il dit donc à l'abbesse de prier de son côté pendant que lui aussi implorerait le secours divin ; il espérait qu'ainsi le don de Dieu semblerait accordé non pas seulement à sa demande, mais aux supplications de la servante du Seigneur.

Il était donc là, seul, prosterné près du rivage, il se servait de la prière comme de la clef qui ouvre le ciel, et il disait à Dieu,

(1) Ni son nom, ni les noms de ses parents et de ses frères ne se trouvent dans les martyrologes bretons ou anglais. *(Note de dom Plaine.)*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

qui lui était présent : « Seigneur, roi tout-puissant, vous qui avez créé tout ce qui fait notre étonnement et notre admiration, mais qui nous ravissez bien plus que les merveilles, œuvres de vos mains; vous qui êtes digne de nos louanges dans la création, mais plus encore dans votre essence; vous qui avez dit à vos disciples : « Si vous observez mes commandements, vous ferez les prodiges « que je fais, vous en ferez même de plus grands » ; je vous supplie de ne pas tenir compte de mes péchés, mais d'avoir égard à la foi de votre servante ; c'est du fond du cœur qu'elle implore votre secours : ordonnez au territoire dont elle vous demande l'accroissement d'étendre ses limites ; ordonnez à la mer qui en restreint les bornes, de rentrer dans son lit sans jamais plus empiéter sur ce rivage. » Ayant dit, il s'avança vers les flots ; ses disciples le suivirent, sa sœur aussi l'accompagnait ; or, c'était l'heure où la mer se retirait. Plus les eaux s'avançaient au flux, envahissant le rivage et inondant les terres, plus aussi elles se retiraient au reflux. Tandis que la pieuse troupe s'avançait sur le sable que la mer venait de quitter, Pol dit à sa sœur : « Prenez des graviers dans les mains, puis jetez-les un à un, à droite et à gauche, c'est-à-dire les uns du côté de la mer, les autres du côté du rivage, en ayant soin de laisser un intervalle entre ces deux séries de graviers. » L'abbesse exécuta l'ordre de son frère ; pour lui, il continuait à marcher avec ses religieux vers les eaux qui baissaient toujours ; ils arrivaient ainsi jusqu'à l'endroit où elles s'arrêtaient aux plus basses marées. Là, ils s'agenouillèrent sur la grève et Pol dit en s'adressant à la mer : « Ces graviers que j'ai fait déposer sur tes bords, sont le signe d'un pacte éternel entre toi et moi, jamais tu ne le franchiras désormais, jamais tu n'envahiras pour le dévaster le territoire que nous possédons au-delà de cette limite. »

Et il fut fait comme il l'avait ordonné ; depuis ce jour-là, la mer respecta les dépendances du monastère de Sicofolla. Comme les moines revenaient tout joyeux en bénissant le Seigneur, ils virent les graviers semés par la pieuse fille se transformer en d'immenses pierres qui s'élevaient droites comme des colonnes et qui, du temps de Wormonoc, étaient toujours debout comme un témoignage de la sainteté et de la merveilleuse puissance de Pol Aurélien.

Notre bon narrateur a soin d'observer qu'ici furent accomplis deux prodiges distincts, bien que Sicofolla n'en eut demandé qu'un, et il ajoute : « C'était pour que ceux qui n'auraient pas été témoins du premier de ces miracles, en eussent cependant une preuve permanente par le monument qui perpétuerait le souvenir du second. En effet le rivage abandonné par la mer fut cultivé par les soins des religieuses et devint un terrain riche et fertile. La voie par où Pol et sa sœur s'avancèrent avec leurs compagnons, bornée maintenant par les colonnes dont j'ai parlé, est appelée par les gens d'outre-mer, *le chemin de saint Pol.* »

Ici Wormonoc se regarde comme ayant accompli la moitié de

sa tâche : il a raconté les débuts de son héros ; il l'a montré menant de l'enfance à la jeunesse une vie qui fait déjà de lui l'objet de la vénération universelle, et il se recueille avant de nous faire connaître la vie de saint Pol-Aurélien, quand il eut franchi la mer pour venir en Armorique combattre jusqu'à la mort les combats du Seigneur.

Avant de le suivre, revenons un peu sur ce qui vient d'être raconté. Dom Lobineau n'a pas dédaigné de narrer tout au long ce dernier miracle, mais il a eu soin de terminer son récit en venant en aide à notre foi... et à la sienne : « On peut croire, dit-il, qu'il conseilla de construire une digue, pour empêcher la mer d'inonder un terrain bas. » Ah, vraiment !

J'avoue qu'à cette belle explication je préfère encore le curieux embellissement ajouté à la légende par le bon Père carme F. Bernard du Saint-Esprit : « Pol donna à la mer de nouvelles bornes naturelles en arrangeant des bigorneaux qui devinrent sur le champ des rochers escarpés, digue sacrée où l'on connait encore aujourd'hui un sentier qui porte le nom de sentier de Saint-Pol. » (1)

Remarquons enfin que, d'après ce qui nous est dit de Sicofolla, de la situation de son monastère si parfaitement isolé du monde, les femmes en ce temps la menaient la vie religieuse proprement dite ; que si l'âge de quarante ans était l'âge où elles pouvaient prendre solennellement le voile, d'après les décrets de Saint Léon et de l'empereur Majorien, ce n'était là qu'une formalité impliquant les vœux perpétuels et solennels, mais, la plupart du temps les vierges n'attendaient pas cette époque de la vie pour s'offrir à Dieu par une première consécration. *(A suivre.)*

(1) ***Doctrinal ar C'hristenien, e Brezonec, ha buez sant Paol, escop ha patron euz a Leon*** (imprimé à Quimper chez Gualler Buiingh, 1689). La traduction française de cet opuscule sur saint Pol est extraite d'un manuscrit de M. Pascal de Kerenveyer, mestre de camp et général de division. Quand il m'arrivera encore de citer F. Bernard du Saint-Esprit, ce sera toujours d'après la traduction du général de Kerenveyer ; c'est à l'obligeance de son arrière-petit-fils que je dois la communication de ce curieux document.

A. DE COUESNONGLE, 46, Quai de l'Odet, 46 QUIMPER.
ASSURANCES MUTUELLES DU MANS. fondées en 1828.
Paiement de Coupons. — Vente et Achat de Valeurs Françaises et Etrangères. — Souscription, sans frais, à toutes Emissions. — Gestions de Propriétés.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES C. LÉON, Place St-Corentin, 56, QUIMPER.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques { JODELAIS, Jeune
Quimper — 36, rue Kéréon — Quimper
Fournisseur du Grand-Séminaire

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Changement de Domicile

POUR CAUSE D'AGRANDISSEMENT.

Ancienne Maison Le Naëlou-Gourmelen, **Louis DAOULAS & veuve LE NAELOU, successeurs**, ont l'honneur de prevenir leur nombreuse clientèle que, depuis le 29 septembre dernier, leur **Magasin de MEUBLES et LITERIE**, de la rue Sainte-Catherine, est transféré *place Saint-Corentin, 16* (provisoirement au 1er étage).

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

92, rue Richelieu, 92,

est seule chargée, à Paris, de recevoir les ANNONCES pour la *Semaine Religieuse de Quimper.*

GRANDE SOURCE — Goutte, Gravelle, Voies urinaires, Vessie.

VITTEL

SOURCE SALÉE — Constipation rebelle, Coliques hépatiques, Congestions.

Prix spéciaux pour les Ecclés. et Communautés relig. Ecrire: VITTEL (Vosges).

FONDERIE DE CLOCHES

Adolphe HAVARD,
Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

FABRIQUE DE VITRAUX DU CARMEL

DU MANS (Sarthe)

RUE MARIETTE, 116

MM. E. HUCHER *, père et fils, fondateur des ateliers en 1853.**
Ancien Directeur, Successeur.

PRIX. — Les personnages en pied sur fond grisaille avec dais, de 80 fr. à 100 fr. ; les mêmes sur fond d'architecture, à 120 fr. Les grandes scènes sur fond d'architecture, de 140 fr. à 160 fr. ; les grisailles, de 30 fr. à 50 fr. le mètre carré. Les restaurations, de 150 fr. à 200 fr. le mètre carré.

TRAVAUX. — Nous pouvons citer parmi nos principaux travaux dans le département, Bannalec, Brest (Saint-Martin). Châteauneuf-du-Faou, Cléden-Poher, Douarnenez, Fouesnant, Kergloff, Kernével, Lampaul, Landerneau, Ile-Tudy, Morlaix, Penmarc'h, Plabennec, Pleyben, Plonéour-Lanvern, Plonévez-du-Faou, Pluguffan, Poullan, Pont-l'Abbé, Pont-Aven, Quimperlé, Riec, Saint-Pôl-de-Léon, Trégunc.

DARTRES

Dépuratif Prélier.... 3 fr.
Pommade Prélier 2 fr. 50
Guérison assurée des **DARTRES, ECZÉMAS, BOUTONS, DEMANGEAISONS, ROUGEURS, VICES DU SANG**, etc.

ENVOI FRANCO POUR 2 FLACONS. — *PARIS, 100, Rue Vieille-du-Temple.*

OREILLE

OUIE DURE, SURDITÉ, BRUITS ECOULEMT, guéris sans Opération Docteur GUERIN * Spécialiste, Paris, 17, r. Vaugirard, 2 à 3h. GUIDE EXPLICATIF GRATIS

Un Prêtre

de Rome a trouvé le secret le soulagement immédiat et de guérir radicalement les **Cors, Durillons, Œils-de-Perdrix**, avec le Baume Antonio. Fr 3e c. 1150 Pte **Malavant**, 19, r. des Deux-Ponts, Paris.

LA PHTHISIE PULMONAIRE ET LA BRONCHITE CHRONIQUE

Ces deux terribles fléaux qui fournissent chaque année un fort appoint dans la statistique de la mortalité ont fait l'objet d'une étude spéciale par le Docteur **Jules Boyer**, ex-interne des hôpitaux. Réunir en une *seule* brochure de 160 feuillets les observations de ces maladies, depuis leurs causes, leurs symptômes, leurs diagnostics, jusqu'à leur remède, mettre le malade en mesure de se soigner lui-même, tel a été le but de ce savant praticien. Il l'a fait dans un style qui, quoique médical, n'en est pas moins à la portée de tous! Des milliers de guérisons, même dans le cas où le malade était condamné par les médecins, ont confirmé les succès de cette brochure (21e édition).

Envoi fr 1 fr. 50. LIBRAIRIE DU JOURNAL "*Le Petit Médecin*" 9, Cité Condorcet, PARIS

VIN DE MILLET CHALYBÉ BALSAMIQUE

Tonique Supérieur

d'une efficacité certaine dans l'**Anémie**, la **Chlorose**, l'**Epuisement**, l'**Impuissance**, les **Fièvres**, la **Bronchite chronique, Maladies mentales et nerveuses**.

Prix : **3** fr. le flacon. — Envoi de 2 flacons contre mandat de 7 fr. — DÉPOT : *41, rue des Francs-Bourgeois*, Paris.

PETITE BOURSE DIRECTE

PARIS — 7, rue de la Bourse — PARIS

OPÉRATIONS DE BOURSE A TERME avec *Bénéfice certain* pour fin courant. Bons à lots du CRÉDIT FONCIER dernière émission. Tirage 15 Novembre, F. **115,50**, livrable de suite ; il suffit aussi de nous adresser F. **5,50** par chaque titre pour profiter de ce tirage, lots de **100,000** f., etc. — Obligations à lots de Panama, tirage 15 décembre, lots de **500,000** francs.

Entièrement libérées . . . . . **345** francs.
120 francs payés. . . . . **106** —

Tout porteur d'**Actions** de Panama peut profiter de la **Prime de Déport** qui se produit à chaque quinzaine, et qui varie entre **3** et **5** francs par titre

Tous les **Porteurs d'Obligations** de Panama ont le plus grand intérêt de convertir leurs *obligations* en *actions*. Lettre explicative sera envoyée sur demande. Achat et Vente de *toutes valeurs à lots, rentes Françaises et Etrangères* au comptant, au cours du jour. Paiement et Livraison immédiate. Avances sur titres **90 0/0** de la valeur. Compte-rendu de bourse envoyé gratuitement sur demande. — **SOUSCRIPTION à toutes les émissions avec une BONIFICATION sur le prix d'émission.**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Un catholique sincère, propriétaire du clos de Tiloll, ancien domaine des *RR. PP. Passionnistes*, à Bordeaux (Gironde), désirant contribuer à l'achèvement de l'Eglise du Sacré-Cœur, offre aux familles chrétiennes un excellent **Vin rouge** de Bordeaux, garanti naturel à 125 fr. la barrique de 225 *litres*, logé, rendu franco de port et tous droits de régie payés à la gare la plus proche du destinataire. Les bénéfices en entier seront versés à l'œuvre dont il est parlé ci-dessus.

Adresser les demandes à M. l'abbé **MERCIER**, curé du Sacré-Cœur, à Bordeaux, qui les fera parvenir à la maison expéditrice. Des échantillons seront envoyés franco sur demande.

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. M. LENORMAND, Méd. spe, à Melun. — Consult. gratuites par corresp.

AVIS IMPORTANT

Chacun peut doubler rapidement et sans risque ses capitaux par la participation aux opérations du **Crédit Foncier International**, *22, rue de Châteaudun, Paris.*

AUTANT DE RENTES QUE DE CAPITAL

Cent pour cent de Revenu ASSURÉ

Capital Garanti avec chance de l'augmenter considérablement

Ainsi: en plus du **REVENU** de 100 0/0, un **CAPITAL** de 3,000 fr. a été augmenté

En 1884 de 3.895 francs. | **En 1886 de 4.475 francs**
En 1885 de 2.980 — | **En 1887 de 6.875 —**

Pour *Circulaire Explicative* s'adresser à la « **SPÉCULATION GÉNÉRALE** »
4, Rue Chauchat, 4, PARIS. (Maison fondée en 1878)

Vraies Montres de Besançon et de Genève

Nos lecteurs peuvent s'adresser en toute confiance à l'*Intermédiaire Catholique* pour recevoir, à des prix avantageux, et avec les garanties les plus absolues, de *bonnes montres* de Besançon ou de *vrais chronomètres de Genève*, des pendules, cartels, régulateurs, mouvement soigné, style sérieux, et tous les articles de bijouterie et d'orfèvrerie.

Demander le catalogue général à Mme Marie MARILLIER, 30, rue du Clos, à Besançon (Doubs).

N. B. — Envoi franco d'échantillons aux membres du clergé, des communautés et aux personnes notoirement honorables.

LA PETITE CAISSE DU CLERGÉ 38, Rue St-Sulpice, PARIS

PLACEMENTS de toute sécurité rapportant **5 0/0 l'AN** servi à domicile
FONCTIONNANT DEPUIS DOUZE ANS.

PRÊTS au CLERGÉ taux modéré sur bonnes garanties morales et matérielles. **Renseignements, Ordres de Bourse**

AMIET la plus ancienne Maison de Besançon dans l'Industrie Horlogère
FABRICANT, ancien Directeur de l'École Municipale d'Horlogerie.
AUTEUR DU Chronomètre offert à **Sa Sainteté Léon XIII** par le Diocèse de Besançon.
MONTRES ET HORLOGERIE DE TOUS GENRES. — PRIX DE FABRIQUE.
GARANTIES SÉRIEUSES. *Catalogue* et *Dessins* franco. BESANÇON.

GOUDRON MARCHAIS Recommandé aux ORATEURS, CHANTEURS, INSTITUTEURS. | AFFECTIONS de la GORGE, de la VOIX. 2 f. MARCHAIS, Pre, La Rochelle | **PHTHISIE** *Catarrhes*, guérison par l'EMULSION Créosote MARCHAIS, LA ROCHELLE. 3 f.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

3e ANNÉE. Vendredi 9 Novembre 1888. N° 45.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Nouvelles diverses ; La Statue de N.-D. des Armées, à Plonévez-Lokrist ; *La Messe du départ :* à Plouigneau, à Fouesnant, au Folgoat, à Plomodiern, à Berrien. — *II. Nouvelles du Monde catholique :* Rome ; Les travaux du Sacré-Cœur, à Montmartre ; L'église du Rosaire, à Lourdes ; Le budget des Écoles, en Vendée. — *III. Documents historiques* (suite). — *IV. Annonces et avis divers.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 11 Novembre. — 25e Dimanche après la Pentecôte (3e de novembre). Dédicace de toutes les églises, double de 1re classe, blanc. Mémoire du dimanche. Vêpres de la Dédicace, mémoires de s. Martin et du dimanche.

Lundi 12. — S. Martin, pape-martyr, semi-double, rouge.

Mardi 13. — S. Stanislas-Koska, double, blanc.

Mercredi 14. — S. Josaphat, évêque-martyr, double, rouge.

Jeudi 15. — Ste Gertrude, vierge, double, blanc.

Vendredi 16. — S. Melaine, évêque, semi-double, blanc.

Samedi 17. — S. Grégoire, évêque, semi-double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Lambézellec ..... 11, 12, 13 et 14 novembre.
Poullaouen ..... 15, 16 et 17 novembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

La fête de saint Théodore, patron de Mgr l'Evêque, est vendredi, 9 novembre. Jeudi. le vénérable Chapitre de la Cathédrale doit présenter ses souhaits de bonne fête à Sa Grandeur au nom du diocèse tout entier.

***

Mgr Gonindard, archevêque de **Sébaste**, coadjuteur de son Eminence le cardinal de Rennes, a passé cette semaine deux jours à Quimper. Sa Grandeur a visité notre belle cathédrale dans ses plus petits détails et a paru prendre le plus vif intérêt aux savantes explications de M. l'abbé Thomas, aumônier du lycée. Elle se propose, en se rendant à Rennes, de passer quelques heures à Saint-Pôl-de-Léon.

***

Quimper. — Vendredi, à 7 heures 1/2, au moment où paraîtra la *Semaine*, la messe du départ des jeunes soldats de Quimper se dira à la cathédrale de Saint-Corentin.

***

Monseigneur de Quimper a bien voulu accepter de présider la réunion du Patronage, rue du Pont-l'Abbé, dimanche 11 novembre, à 7 h. 3/4.

Après les souhaits de bienvenue présentés à Monseigneur par M. le Président de l'Œuvre, et la réponse de Sa Grandeur, commencera la petite soirée donnée au profit des jeunes apprentis.

Le prospectus se trouve à Quimper, chez M. Salaun, libraire, rue Kéréon, et chez Mme Goyat, sur le Parc.

***

Nécrologie. — M. l'abbé Rolland, recteur de Primelin, a succombé au mal cruel qui le minait depuis longtemps et qu'il supportait avec une admirable patience.

***

Nomination. — M. l'abbé Bourvon, vicaire à Primelin, a été nommé recteur de cette paroisse.

Laval. — Le diocèse de Laval vient de faire une perte immense dans la personne de son vénéré et illustre évêque, Mgr Bougaud.

Mgr Bougaud avait été préconisé dans le même Consistoire que Mgr Lamarche, et il avait assisté à son sacre.

Sa Grandeur avait honoré nos belles fêtes du Folgoët de sa présence, et Elle en avait remporté la meilleure et la plus douce impression.

Nos lecteurs voudront prier pour le repos de cette grande âme, et le diocèse de Laval, qui a eu l'inexprimable douleur de perdre trois évêques en deux ans.

La mémoire de Mgr Bougaud, restera : ses œuvres, dont plusieurs très remarquables, sont dans les mains de tout le monde. Nous craignons que sa mort si précipitée ne lui ait pas permis de revoir son grand ouvrage, *la Vie de saint Vincent de Paul*. Ce beau sujet l'avait séduit, il en aurait fait une œuvre magistrale.

— Nous apprenons avec une douleur profonde la laïcisation de l'école communale congréganiste de Lothey. Elle était tenue par les Filles de Jésus de Kermaria.

Chateaulin. — La ville de Châteaulin vient, une fois de plus, de montrer qu'elle est restée fortement chrétienne, et en tout digne de sa vieille réputation de foi et de générosité. Elle a fait à son Evêque, dimanche dernier, une réception qui rappelle celle que lui faisait la ville de Quimper même, à son arrivée dans le diocèse, par la spontanéité joyeuse et l'éclat d'une démonstration toute religieuse.

Dès le samedi soir, malgré l'heure avancée et le mauvais temps, une foule considérable stationnait des deux côtés de la route de la gare au presbytère, pour recevoir les premières bénédictions de Monseigneur. Le lendemain, longtemps avant l'heure de la grand'messe, l'église paroissiale était remplie. En y entrant, chacun était frappé de la richesse et du bon goût des décorations que des mains pieuses et habiles avaient su disposer avec art : le chœur surtout, décoré d'oriflammes et de verdure, était vraiment beau, et le pavé disparaissait sous les fleurs. Mais le plus bel ornement d'une église est le peuple qui vient y prier, et ici il était nombreux, empressé et recueilli.

Après les cérémonies d'usage de la visite pastorale, Monseigneur a chanté la messe pontificale ; à l'évangile, M. le Curé est monté en chaire et, le prône fini, a remercié Monseigneur d'être venu visiter et bénir cette population restée excellente, dont il connait et apprécie avec bonheur, depuis 13 ans, les convictions et les délicatesses de cœur.

M. l'abbé Serré, vicaire général, a donné le sermon.

Aux vêpres, Monseigneur a pris la parole. S'inspirant de la fête de la Toussaint, Sa Grandeur a dit ce qu'était un Saint, la nécessité de le devenir et les principaux moyens à prendre pour marcher sur leurs traces : marcher après eux, c'est se conformer à leurs exemples, qu'il faut apprendre à connaître et à goûter par la lecture de leur vie, lecture qui devrait chaque jour se faire dans les familles chrétiennes. . .

Après les vêpres, comme à l'issue de la grand'messe, Monseigneur a été reconduit processionnellement au presbytère par la voie ordinaire, mais sablée et décorée d'arbustes et de fleurs.

Lundi, à dix heures, a eu lieu la bénédiction de la chapelle des Frères, en présence de plus de 80 prêtres. Les élèves de la maison attendaient Monseigneur à la grille extérieure : l'un

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'eux lui a lu le gracieux compliment que nous insérons, et auquel Sa Grandeur s'est réservé de répondre à la fin de la fête.

« Monseigneur, je viens avec bonheur, en mon nom et au nom de mes condisciples, exprimer à Votre Grandeur la joie que nous éprouvons d'entourer aujourd'hui notre Evêque du religieux respect qui anime tout cœur chrétien.

« Ces sentiments sont les convictions de nos mères, et nos maîtres ne cessent de nous les inculquer. Ils nous disent et font comprendre la profonde vénération qui est due à Celui qui tient au milieu de nous la place de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« Nous n'ignorons pas, Monseigneur, que nous sommes l'objet de l'affection, de la tendresse spéciale de Votre Grandeur, nous vous en témoignons notre vive gratitude et vous prions d'agréer l'assurance du dévouement absolu et de la soumission, dont nos jeunes cœurs peuvent être capables.

« Nous vous promettons tous, Monseigneur, de faire nos efforts pour profiter des leçons de nos excellents maîtres et des instructions de notre zélé aumônier, pour devenir de vrais chrétiens, et marcher sur les traces de ceux qui nous ont précédés depuis 22 ans dans cette maison ; pour le plus grand nombre, ils sont l'honneur de leurs paroisses, la joie de leurs familles et la consolation de leurs pasteurs.

« Nous prions Dieu de nous affermir dans ces sentiments, et supplions Votre Grandeur de nous accorder sa bénédiction pour y persévérer. »

L'intérieur de l'établissement et les cours de récréation que parcourut le cortége avaient été ornés avec soin et disposés aussi bien que le permettait le mauvais temps.

La bénédiction de la chapelle, la messe basse dite par M. l'abbé France, curé de Lannion, et la bénédiction d'une cloche, empêchèrent, — les cérémonies s'étant quelque peu prolongées, — le sermon annoncé de M. l'abbé Serré. Ce fut une privation pour tout le monde.

La bénédiction du Saint-Sacrement et le chant du *Te Deum* ont terminé cette fête, qui laissera dans le cœur des parents présents et des enfants le meilleur souvenir.

Une chapelle, surtout quand elle est belle et réussie comme celle de Châteaulin, aide puissamment au bien dans une maison religieuse. Son influence sur les élèves est considérable, et même plus tard quand, oublieux parfois de leurs devoirs de chrétiens et infidèles à leurs promesses, ils se retrouvent dans leur ancienne chapelle, ils tombent à genoux là où, enfants, ils ont prié, communié et prononcé leur consécration à la Sainte-Vierge : la confusion, le remords, la honte les gagnent, et, pressés par ces chers souvenirs, ils se relèvent déjà meilleurs ; ces pierres leur ont parlé, et, du Tabernacle, une voix, bien connue jadis, les invite au retour.

Merci aux dignes Frères de Ploërmel d'avoir compris ces besoins et de s'être associés à cet apostolat par l'édification de cette chapelle.

Au dîner, le Frère Directeur a remercié Monseigneur et les personnes présentes en ces termes :

« Monseigneur, j'ai l'insigne honneur de souhaiter la bienvenue et de présenter à Votre Grandeur, au nom de mes supérieurs, au nom de mes collègues et au mien, l'hommage de notre gratitude, de notre vénération et de notre respect.

« Nous sommes heureux, Monseigneur, de voir le premier Pasteur du diocèse, malgré ses occupations multiples et ses fatigues, se déplacer pour visiter et bénir cette petite portion de son nombreux troupeau, mais nous savons, Monseigneur, combien votre cœur aime ces petits enfants et s'intéresse à eux.

« Votre visite et votre bénédiction, Monseigneur, sont pour eux une récompense, et pour nous, un encouragement dans l'œuvre, parfois difficile, de l'éducation chrétienne de la jeunesse. Nous redoublerons de devouement et de zèle, et, avec la grâce de Dieu, nous espérons faire de ces enfants des chrétiens solides, des citoyens utiles, des défenseurs incomparables de la patrie : *Evit Doue hag ar vro.*

« Nous avons dans notre établissement, Monseigneur, des élèves de 38 paroisses, presque tous enfants de cultivateurs ; ils retourneront dans leurs familles avec l'instruction qu'ils reçoivent ici, et continueront les traditions de leurs parents chrétiens.

« Depuis plus de douze ans, nous cherchions le moyen d'établir une aumônerie au Pensionnat, pour mieux donner à nos élèves les soins spirituels réclamés par leur âge et leur situation. Le dévouement de notre bien-aimé Curé, et le zèle de ses excellents Vicaires avaient suppléé à tout, et dépassé nos désirs. Mais le nombre de nos élèves internes augmentant sans cesse, nous nous sommes vus dans la nécessité de bâtir une chapelle et d'avoir un Aumônier.

« La construction d'une chapelle, dans l'état de nos ressources pécuniaires, présentait la plus grande difficulté...

« Notre Très-Révérend Frère Cyprien, supérieur général, et son Conseil ont bien voulu s'imposer de lourds sacrifices pour le bien de nos enfants.

« Le Très-Cher Frère Edme, assistant, que nous avons eu la douleur de perdre, il y a quelques mois seulement, nous a fourni le plan et surveillé, en sa qualité d'architecte, les travaux de construction. Ce bon et regretté Cher Frère, n'a pu voir ici-bas son travail entièrement achevé, que le bon Dieu, qui l'a appelé, soit lui-même sa récompense !

« Au mois de février 1887, on jetait les premiers fondements ; le 21 mars suivant, M. le Curé bénissait la première pierre, et dès le 12 mai de la même année, Mgr Nouvel, Votre vénéré et saint Prédécesseur, Monseigneur, en visite pastorale à Morlaix, malgré son état de souffrances, m'écrivait lui-même qu'il nous donnait pour Aumônier, M. l'abbé Bohec, dont le zèle et les rares talents sont si connus et appréciés dans le diocèse.

« M. le Maire de Châteaulin, et son Conseil, nous ont aussi témoigné une grande bienveillance, et facilité l'établissement de notre construction par une importante concession. La même bienveillance de la part du Conseil de Fabrique nous a été accordée.

« Enfin, Monseigneur, grâce au concours de tant de cœurs généreux et dévoués, notre chapelle est achevée... et Votre Grandeur est venue mettre le comble à notre joie, en daignant nous faire l'insigne honneur de la bénir.

« Nos cœurs reconnaissants ne peuvent que Vous dire : Merci, et Vous souhaiter, joie, santé et longue vie. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Monseigneur se lève et répond au Frère Directeur en remerciant les chers Frères de Lamennais du bien qu'ils font dans son diocèse, et il les assure de toute l'estime qu'il porte à leur Institut depuis longtemps ; le cher Frère général, présent à cette fête, ne l'ignore pas. Le Clergé rend hommage à leur zèle et à leurs vertus, et il n'en veut d'autre preuve que cette belle couronne de prêtres qui les entoure. Sa Grandeur dit à M. le Maire toute sa reconnaissance pour son administration si bienveillante pour les Frères, et Elle termine en faisant des vœux pour la marraine et le parrain de la nouvelle cloche.

Il faut se séparer, l'heure presse et la pluie continue à tomber. On se quitte heureux des bonnes impressions de ces fêtes, d'où l'on sort meilleur et plus prêt pour l'épreuve.

Inauguration d'une statue de N.-D. des Armées. — M. le Recteur de Plounévez-Lochrist vient de faire l'acquisition pour son église d'une magnifique statue de *Notre-Dame des Armées*. L'inauguration, faite dimanche dernier, a été l'occasion d'une fête très émouvante, ressemblant sans doute à celles qu'on devait célébrer dans les églises, au temps des Croisades, avant le départ des preux pour la guerre sainte.

Dès l'aurore saluée par le grand carillon de l'*Angelus*, un grand nombre de pieux fidèles, dont la plupart avaient déjà communié le jour de la Toussaint et le jour des Morts, étaient venus de nouveau s'agenouiller à la table sainte, à côté des jeunes conscrits qui allaient partir, pour les recommander à Dieu, eux, leurs camarades absents, soldats et marins, l'armée tout entière.

La grand'messe chantée par M. Goasguen, curé-doyen de Plouescat, a été célébrée avec la pompe des grandes solennités. Après l'Evangile, la statue, jusque-là voilée, apparait dans toute sa splendeur aux regards de l'assistance émerveillée. A ce moment, le célébrant bénit l'image et le beau trophée qui lui sert de piédestal. La cérémonie a été précédée et suivie de musique militaire.

Au prône, M. le Recteur a nommé les conscrits qui vont partir et les soldats et marins de la paroisse actuellement sous les drapeaux, et manifesté son projet d'affilier la paroisse à l'Archiconfrérie de N.-D. des Armées, établie à Versailles. Cette fête sera célébrée chaque année, le dimanche qui suit la fête de Notre-Dame Auxiliatrice. Il a enfin désigné les conscrits pour porter à la procession la nouvelle statue, et quatre vétérans médaillés pour le trophée.

Le prône fini, M. l'abbé Kervennic, vicaire à Lesneven, a pris pour texte de son admirable discours les paroles du cantique : « *Quæ est ista, quæ*... Quelle est celle qui s'avance comme l'aurore qui se lève, belle comme la lune, éclatante comme le soleil et terrible comme une armée rangée en bataille. » — L'Eglise, dans sa liturgie, applique ces paroles à la Très-Sainte Vierge ; l'orateur le dit et montre qu'elles conviennent à la circontance. « En effet, la Foi ne nous montre-t-elle pas dans cette statue la Mère de Dieu, semblable à l'aurore qui se lève, venant, à la prière de vos prêtres, vers vous, chrétiens de Plounévez, pour accorder une nouvelle et spéciale protection à vos enfants qui vont au service du pays ?...

« Ce trophée, placé aux pieds de l'image, nous dit assez que Marie est une Reine, bonne pour ses enfants, terrible pour ses ennemis.... »

L'orateur explique ensuite le but, les avantages et l'opportunité de la dévotion à Notre-Dame des Armées : elle est la meilleure sauvegarde pour l'âme du soldat et la régénération chrétienne de l'armée.

Enfin, il trace aux jeunes conscrits leurs devoirs de soldats chrétiens, leur proposant l'exemple héroïque de saint Maurice et de sa légion, et celui d'un jeune conscrit comme eux, qui naguère, pour avoir eu le courage, en arrivant à la caserne, de dire à genoux ses prières du matin et du soir, bravant pendant trois jours, sans forfanterie, les quolibets et les blasphèmes, mérita l'estime de ses camarades et devint leur apôtre.

Aucun de ceux qui ont entendu cette parole émue, élevée, pleine d'inspiration, n'en perdra le souvenir.

A l'issue des vêpres, le temps se mit de la fête, et la procession put sortir ; elle s'est dirigée de l'église au nouveau cimetière pour en faire le tour à l'intérieur, en chantant des cantiques.

Au retour, la statue a été placée sur le trône qui lui avait été préparé, et après la bénédiction du Très-Saint Sacrement, on s'est retiré édifié, meilleur et plus rassuré sur l'avenir des jeunes soldats.

Plouigneau. — Le 5 novembre a été célébrée, à Plouigneau, la *messe du départ des soldats*, précédée d'un service funèbre pour les jeunes gens de la paroisse morts à l'armée.

Comme l'année dernière, tous les conscrits s'y sont rendus, la plupart accompagnés de leurs parents. Aussi y a-t-il eu de nombreuses communions. Le beau cantique breton des *soldats de Basse-Bretagne*, chanté à pleine voix, pendant le saint sacrifice, par les partants eux-mêmes a ému, par les sentiments qu'il exprime, l'assistance jusqu'aux larmes.

A ses enfants qui venaient de recevoir leur Dieu, M. le curé a rappelé, les difficultés qu'ils pourraient rencontrer dans l'accomplissement de leurs devoirs de chrétien, difficultés dont viendraient facilement à bout leur courage de Bretons et leur mépris du respect humain, avec l'aide de Dieu et les conseils des prêtres dévoués qui s'occuperont d'eux.

Ensuite déjeuner modeste, mais cordial et plein d'entrain, au presbytère.

Ces renseignements que nous recevons nous offrent l'occasion

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de féliciter M. Cueff, le nouveau curé de Plouigneau, dont le zèle nous était déjà connu.

Nous n'avons pas oublié (puisque nous parlons de Plouigneau), que M. le chanoine Le Duc, curé de Douarnenez, faisant le jour des funérailles l'oraison funèbre du bon M. Le Gac, demandait à la paroisse de Plouigneau de prouver sa reconnaissance à son vénérable et saint pasteur en lui élevant, de ses deniers, un monument funèbre. Nous savons aujourd'hui que la quête a produit plus de 600 fr.

Heureux et consolant début pour M. Cueff : en faisant honorer son prédécesseur il s'honore lui-même, et il voit, à n'en pouvoir douter, que sa paroisse renferme de nombreux chrétiens dévoués et généreux.

Fouesnant. — Il y a quelques jours, tous les jeunes soldats du canton de Fouesnant, qui doivent prochainement rejoindre leur régiment, se sont réunis à la chapelle de Sainte-Anne, pour y entendre *la messe du départ*.

Tous y ont communié, avec beaucoup de leurs parents. Quelle joie pour leurs pasteurs, mais aussi quelle bonne pensée que de les convoquer à Sainte-Anne ! M. l'abbé Rospars, leur a adressé une éloquente et chaude allocution.

La messe du départ. — On nous a envoyé de divers côtés du diocèse des nouvelles très intéressantes de la ***Messe du départ***. Dans presque toutes les paroisses,cette messe a été dite, et partout les jeunes conscrits répondant à l'invitation de leurs pasteurs,sont venus y assister accompagnés de beaucoup de parents et amis. — C'est désormais, pour nos villes et nos campagnes une véritable fête, dont on ne pourra plus se passer. — Voici quelques détails qui feront, croyons-nous, plaisir à nos lecteurs :

Le Folgoat. — A l'occasion *de la messe du départ* des jeunes conscrits, il y a eu une fort belle cérémonie et plus de 200 communions.

Les paroissiens accourus en grand nombre remplissaient l'église. Pendant le sermon, bien des larmes ont coulé. M. le recteur a développé avec beaucoup d'éloquence cette pensée : le départ des jeunes soldats va être un vide pour la famille et pour les amis, pour la paroisse et pour les prêtres ; mais ils ne seront pas oubliés ; leurs parents et leurs amis, leurs prêtres avec toute la paroisse prieront pour eux ; qu'ils partent donc sans crainte, ils trouveront d'ailleurs à l'armée, près de la caserne, l'*ange du soldat*, l'aumônier, qui les mettra en relation avec de bons camarades et leur procurera tous les moyens de persévérance qu'ils avaient à la maison.

Tous les conscrits sont venus dans la soirée prendre congé de leurs prêtres. On a remis à chacun avec une lettre pour l'aumônier de leur future garnison, un scapulaire du Sacré-Cœur et une

médaille de N.-D. du Folgoat. Ils ont remercié M. le recteur et M. le vicaire, de tout ce qu'ils avaient fait pour eux, et plusieurs n'ont pu s'empêcher de mêler des larmes à leurs adieux.

Plomodiern. — Pour la première fois, nous avons eu la ***messe du départ*** des soldats à N.-D. de Ménéhom. Le cantique : *Soudarded Breiz-Izel*, a été chanté avec beaucoup d'entrain par les anciens militaires et les jeunes conscrits; l'assistance était très nombreuse. Nous avons eu beaucoup de communions.

Berrien. — Samedi, nous avons eu *la messe du départ*. Les jeunes conscrits, après s'être confessés, ont assisté,à l église paroissiale, à un grand service chanté pour tous les soldats de la paroisse morts à l'armée. Le service terminé, jeunes soldats et parents se sont rendus à la chapelle de Sainte-Barbe, patronne de la paroisse et là, une messe a été dite à l'intention des partants. Pendant la messe, à laquelle assistait grand nombre de parents et d'amis, plusieurs cantiques ont été chanté. Les jeunes gens ont communié à cette messe. Après la communion, une instruction leur a été donnée. La messe finie, bénédiction du Saint-Sacrement, suivie d'une messe d'action de grâces, à laquelle tous ont assisté. Puis le recteur leur a servi au presbytère un modeste déjeûner, et on a remis à chacun des jeunes soldats, une lettre pour l'aumônier volontaire qui se trouve dans la ville où ils doivent se rendre en garnison.

Notre *messe de départ* a produit une excellente impression sur tous les paroissiens.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Son Eminence le cardinal Pecci, frère de Sa Sainteté Léon XIII, vient de rentrer dans la Compagnie de Jésus, qu'il avait quittée il y a quelques années.

Les travaux du Sacré-Cœur. — Au Sacré-Cœur de Montmartre, les travaux avancent toujours avec toute la rapidité possible. Les voûtes latérales sont presque achevées. On va procéder à l'achèvement du portail de la façade...

La France se distingue toujours par ses offrandes, et les étrangers ne manquent pas de rivaliser de générosité. De riches propriétaires, gardant souvent l'anonyme, s'estiment heureux de contribuer à cette œuvre de salut par excellence, en lui apportant des dons qui témoignent de leur profonde piété et de leur ferme espérance.

La plupart des offices se font maintenant dans l'abside de la basilique. On va établir une voûte provisoire dans la nef, afin de

Archives diocésaine de Quimper et Léon

la rendre accessible aux pèlerinages qui se présentent avec plus d'importance. En somme, il devient de plus en plus évident que la divine Providence agrée cette grande œuvre et qu'elle y veille pour la conduire à bonne et heureuse fin.

L'église du Rosaire. — Nous lisons dans les *Annales de Lourdes :*

« Nos innombrables visiteurs des mois d'août et de septembre ont pu s'en convaincre, ce n'est pas dans un avenir trop éloigné que les bienfaiteurs de l'église du Rosaire verront se réaliser l'œuvre qu'ils poursuivent depuis cinq ans au prix de tant de sacrifices.

« La coupole, les deux demi-coupoles et la nef du monument, déjà couvertes en pierre blanche, n'attendent plus que leur revêtement extérieur en pierres de Lourdes sculptées.

« Le grand portail, déjà d'un très bel effet, sera terminé dans un mois. Les deux voies ascensionnelles achèvent de recevoir leur pavage et dallage de ciment ; 500 mètres courants de rampes sont déjà posés ; 200 tailleurs de pierres travaillent aux 300 mètres qui restent à faire.

Le budget des écoles libres en Vendée. — Le nombre des écoles libres de la Vendée était, en 1886, de 161 (écoles primaires et écoles maternelles). Ce nombre s'est accru depuis, et nous pouvons bien compter, en 1888, au moins 170 écoles libres.

Prenons ce chiffre pour base de notre calcul. L'entretien de chacune de ces 170 écoles, en comprenant le traitement des instituteurs et institutrices, les fournitures diverses, les livres de prix, les impôts, le chauffage, etc., exige, *en moyenne*, une somme de 1,500 francs au moins. En multipliant 1,500 par 170, nous obtenons au produit 255,000. C'est donc 255,000 francs par an que coûte l'entretien de nos 170 écoles libres.

A ce chiffre, il faut ajouter les intérêts des sommes considérables employées dans l'acquisition ou la construction soit des maisons d'écoles, soit des maisons destinées à loger les maîtres et les maîtresses. Ces sommes, représentées par la valeur des immeubles, peuvent être estimées à une moyenne de 10,000 fr. par école, ce qui nous donne un capital de 1,700,000 francs, dont l'intérêt, calculé à quatre pour cent seulement, est de 68,000 fr.

Poursuivons. A mesure que les laïcisations se produisent, il faut que les catholiques bâtissent de nouvelles écoles pour les opposer aux écoles laïques ; il faut qu'ils trouvent de l'argent pour pouvoir exécuter ces constructions qui coûtent très cher ; et de ce chef ils ont dépensé, cette année, à Fontenay, à Saint-Jean-de-Monts, à la Gaubretière, à la Chaize, à l'Ile-Dieu, à l'Ile-d'Elle, à Saint-Fulgent, à Beaulieu, à Doix, à Aizenay, et dans plusieurs autres paroisses où la laïcisation n'a pas encore été opérée, plus

de 150 mille francs. Ajoutons cette somme aux deux autres, nous obtenons un total de 473 mille francs.

Ce chiffre, il est aisé de s'en rendre compte en suivant nos calculs, n'a rien d'exagéré. C'est donc un DEMI-MILLION environ que les catholiques ont dû dépenser cette année, et sont exposés à dépenser tous les ans, pour les écoles libres.

Nous sommes fier de présenter un tel budget, formé par la charité et le dévouement ; si le budget des écoles laïques est une grave responsabilité pour ceux qui en chargent la France, le budget de l'enseignement catholique est assurément une de nos gloires. *(Semaine catholique de Luçon.)*

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution (suite).

Prestation du Serment.

(Janvier-mars 1791)

Quimper put se consoler de ces tristes défections en entendant la belle protestation que M. Coroller (1), recteur de Saint-Mathieu, fit entendre à ses paroissiens, le dimanche 16 janvier 1791. Elle a été publiée par M. l'abbé Téphany, dans son *Histoire de la Persécution.*

Le soir du 16 janvier, le discours de M. Coroller était dénoncé aux Amis de la Constitution, par un sieur Ollivier Le Gall, de Morlaix, écolier de logique à Quimper, et, le lendemain, 17 janvier, le Directoire du District prenait l'arrêté suivant :

« Directoire du Département, 17 janvier 1791.

« Vu la dénonciation, en date du 16 janvier, faite du sieur Coroller, curé de Saint-Mathieu ;

« Considérant que le sieur Coroller a profité de la publication des décrets exigeant le serment pour désunir les citoyens et les aliéner de la Constitution, le présentant comme contraire aux premiers éléments de notre sainte religion, et pour jeter dans les consciences les plus cruelles inquiétudes pour le présent et les plus grandes terreurs pour l'avenir, en prophétisant que, par l'effet du serment commandé aux ecclésiastiques, les autels seraient prochainement renversés, les chaires de vérité muettes, les temples déserts, et le christianisme anéanti ;

---

(1) M. Coroller, né à Quimper en 1734, nommé recteur de Saint-Mathieu de Quimper en 1764, se retira en Angleterre jusqu'en 1796, mourut recteur de Saint-Mathieu, le 6 juillet 1807.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

« Considérant que ledit Coroller, pour propager ce fanatisme affreux, a abusé du crédit que lui donne son caractère et les fonctions de recteur, lesquels, cependant, devaient lui commander la charité et l'amour de la paix ;

« Considérant qu'un pareil exemple, s'il n'était réprimé, pourrait trouver des imitateurs et allumer parmi nous le feu d'une guerre de religion,

« Est d'avis qu'à la diligence de l'accusateur public, le sieur Coroller soit poursuivi, et pense qu'il serait prudent de s'assurer de la personne de ce fanatique de mauvaise foi, de crainte qu'il ne renouvelle ailleurs la scène scandaleuse dont il souilla hier la chaire de vérité. »

Les minutes du greffe du Tribunal du District de Quimper nous font connaître la suite de cette affaire, qui fut jugée le 30 mars 1791 (1) :

« Vu, par le Tribunal, l'état de l'instruction y pendante à la requête de l'accusateur public, contre François-Guillaume Coroller, recteur de Saint-Mathieu, accusé, contenant ce qui suit :

« Une adresse de la Société des Amis de la Constitution de Quimper à MM. les Administrateurs du Département, du 16 janvier,

« L'ordonnance d'iceux du 17 janvier,

« L'assignation des témoins,

« Les conclusions de l'accusateur public tendant à décret d'assigné du 1er février,

« La sentence qui décrète l'accusé d'assigné, du 18 février,

« La signification à l'accusé, du 20 février,

« Les interrogations de l'accusé, le 21, joignant le discours prononcé le dimanche 16 janvier,

« L'assignation à l'accusé de se trouver à l'audience, signifiée le 25 mars, pour la séance du 30 mars.

« L'accusé ne s'étant pas présenté, ni personne pour présenter la défense,

« Le Tribunal a donné défaut.

« Considérant que le discours du 16 janvier tend à diminuer le respect dû aux lois, à aliéner les esprits et à fomenter les plus violentes oppositions à l'exécution des décrets, en jetant le trouble dans les consciences ;

« Considérant que ce discours a été prononcé sans nécessité, indiscrètement et par l'effet d'un zèle répréhensible ;

« Considérant que la résistance à l'exécution des lois cesse d'être passive, lorsqu'on en fait publiquement l'apologie et, à plus forte raison, lorsque l'on blâme ceux qui se sont soumis à la loi ;

« Considérant, enfin, le danger de laisser impunie une

(1) Arch. dép., L. 250.

conduite dont l'exemple et l'imitation peuvent avoir des suites fâcheuses ;

« Le Tribunal ordonne que ledit François-Guillaume Coroller demeurera privé de tout traitement pendant six mois, à compter du jour de la notification du présent jugement, et déchu pendant ledit temps des droits de citoyen actif, lui fait défense de récidiver, sous de plus grandes peines, et le condamne aux dépens, liquidés à 44 l. 12 s.

« Fait et arrêté en la chambre du Conseil, ce 30 mars 1791. »

Ce jugement équivalait à un acquittement. La privation de traitement était absolument dérisoire ; car, non-seulement M. Coroller n'y avait plus droit, comme ayant refusé le serment, mais la paroisse de Saint-Mathieu était elle-même supprimée par la nouvelle Constitution, qui réunissait toutes les paroisses de la ville épiscopale sous le gouvernement de l'Evêque l'administrant avec le secours de vicaires épiscopaux.

Aussi, les Administrateurs du Département en furent très irrités, d'autant plus que déjà la Justice les avait contrecarrés dans leur zèle à poursuivre ceux qui ne partageaient pas leur manière de voir sur la nouvelle Constitution du Clergé, et notamment les écrits de M. Coroller en réponse à ceux de l'abbé Le Coz.

Dès la fin de novembre 1790, le Procureur-général-syndic avait signalé au Département l'écrit inconstitutionnel du recteur de Saint-Mathieu. Voici ses conclusions dans la séance du 24 novembre 1790 (1) :

« *Conclusions du Procureur-général au Département.*

« 24 novembre 1790.

« Messieurs, hier 23, il vint à ma connaissance qu'il se distribuait, chez le nommé Fauvel, libraire, Terre-au-Duc de cette ville, un écrit imprimé souscrit de M. Coroller, recteur de Saint-Mathieu, annoncé comme une réponse aux observations de M. Le Coz, Procureur-syndic du District de Quimper, sur la Constitution civile du Clergé, imprimées de l'agrément du Département.

« J'en fis acheter un exemplaire, et je vois qu'il est de la plus dangereuse conséquence de laisser circuler cet ouvrage, qui est moins une réfutation du sieur Le Coz qu'un libelle diffamatoire contre cet officier public et plusieurs membres de l'Assemblée Nationale.

« Le but unique de l'auteur, en manifestant ses opinions, n'est que de troubler l'ordre public ; il veut persuader au peuple que les principes sur lesquels est fondée la nouvelle Constitution civile du Clergé, sont absolument contraires aux

(1) L. 74.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vrais principes de la religion, que cette nouvelle loi est l'introduction d'un schisme en France, et il pourrait d'autant mieux en imposer qu'il ne craint point d'avancer que le Pape et tout le clergé de l'univers ne peuvent que rejeter ces principes comme destructifs de la foi.

« Je requiers qu'un exemplaire soit adressé à l'Assemblée Nationale, et, en outre, à la Municipalité de Quimper, pour que le Procureur de la Commune prenne telles conclusions qu'il verra. »

VIENT DE PARAITRE :

La Guerre aux erreurs historiques, par A. LEGOY DE LA MARCHE, in-12, de 350 pages, prix 3 fr. 50

L'Acqua Tofana, Recherches sur le poison maçonnique, par M. DE NETTANCOURT. Jolie brochure in-12. Prix : 0 fr. 75.

Œuvre expiatoire de la chapelle de Montligeon, *diocèse de Séez*, Mois des âmes du Purgatoire par M. l'abbé PROVOST, chanoine honoraire de Séez, curé-archiprêtre de Mortagne, volume in-18 de 216 pages. Prix : **1,00**.

On peut se procurer ces ouvrages chez M. Salaün, libraire à Quimper.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — **JODELAIS, Jeune**, Quimper — 36, rue Kéréon — Quimper, *Fournisseur du Grand-Séminaire*

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES C. LÉON, Place St-Corentin, 56, QUIMPER.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
92, rue Richelieu, 92,
est seule chargée, à PARIS, de recevoir les ANNONCES pour la *Semaine Religieuse de Quimper*.

ASTHME & CATARRHE guéris par les CIGARETTES ESPIC. La boîte OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NÉVRALGIES. Dans toutes les Pharmacies de France. — PARIS, vente en gros, J. ESPIC, rue St-Lazare, 20. — *Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.*

HUILE D'OLIVE EXTRA-DOUCE VIERGE
Franco par gare voisine 2f20 le k. Elegant bidon de 5 k. en fer cachetée, contre mandat-poste 11f (tarifs spéciaux pour le clergé) Ch. LAFONT de SENAILHAC & Cie, 18, Rue de l'Olivier.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'APPROVISIONNEMENTS, MARSEILLE

Un catholique sincère, propriétaire du clos de Tiloll, ancien domaine des *RR. PP. Passionistes*, à Bordeaux (Gironde), désirant contribuer à l'achèvement de l'Eglise du Sacré-Cœur, offre aux familles chrétiennes un excellent **Vin rouge** de Bordeaux, **garanti naturel** à 125 fr. la barrique de 225 *litres*, logé, rendu franco de port et tous droits de régie payés à la gare la plus proche du destinataire. Les bénéfices en entier seront versés à l'œuvre dont il est parlé ci-dessus.
Adresser les demandes à M. l'abbé **MERCIER**, curé du Sacré-Cœur, à Bordeaux, qui les fera parvenir à la maison expéditrice. Des échantillons seront envoyés franco sur demande.

GOUDRON MARCHAIS Recommandé aux ORATEURS CHANTEURS, INSTITUTEURS. — AFFECTIONS de la GORGE, de la VOIX. 2 f. MARCHAIS, Phien, La Rochelle — **PHTHISIE** *Catarrhes*, guérison par l'**EMULSION** Créosote MARCHAIS, LA ROCHELLE, 3 f.

AMIET la plus ancienne Maison de Besançon dans l'Industrie Horlogère
FABRICANT, ancien Directeur de l'École Municipale d'Horlogerie.
AUTEUR DU Chronomètre offert à **Sa Sainteté Léon XIII** par le Diocèse de Besançon.
MONTRES ET HORLOGERIE DE TOUS GENRES. — PRIX DE FABRIQUE.
GARANTIES SÉRIEUSES. *Catalogue* et *Dessins* franco. BESANÇON.

FONDERIE DE CLOCHES
Adolphe HAVARD,
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

Changement de Domicile POUR CAUSE D'AGRANDISSEMENT.
Ancienne Maison Le Naëlou-Gourmelen, **Louis DAOULAS & veuve LE NAELOU**, successeurs, ont l'honneur de prévenir leur nombreuse clientèle que, depuis le 29 septembre dernier, leur Magasin de **MEUBLES** et LITERIE, de la rue Sainte-Catherine, est transféré *place Saint-Corentin, 16* (provisoirement au 1er étage).

LE GRESHAM
Cie Anglaise d'Assurances sur la Vie, fondée à Londres en 1848. — Succursale établie en 1864, à Paris, 30, Rue de Provence.
Actif : 100 Millions
Assurances sur la Vie entière, Mixtes, à Terme fixe. — **RENTES VIAGÈRES** Payables sans frais aux Taux de 10, 15, 17 % selon l'âge.
Prospectus et renseignements gratis et franco, en écrivant à Paris ou à MM. les Agents des Départements.

ALAMBIC VALYN
Portatif à tout foyer, POUVANT FONCTIONNER PARTOUT
POUR TOUTES DISTILLATIONS ÉCONOMIQUES ET DOMESTIQUES.
Construit en cuivre rouge étamé
Distillation à feu nu ou au bain-marie à volonté des fleurs, fruits, plantes, marcs, grains, etc. (*Demander Catalogue illustré*).
BROQUET, seul Concessionnaire, 121, Rue Oberkampf, PARIS

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nous sommes heureux de recommander à nos lecteurs, **M. Louis ROUVIÈRE**, *propriétaire de Vignobles*, à **VERGÈZE (Gard)**. Ce vigneron qui prépare lui-même les vins qu'il offre au clergé pour le Saint-Sacrifice, tient aussi à la disposition de nos lecteurs des vins rouges excellents et garantis absolument naturels et sans plâtre, à partir de 80 francs la barrique de 225 litres fût perdu et rendu franco de transport et de congé jusqu'à la gare qui lui est désignée. Nous devons ajouter que M. Rouvière fait partie de la Croisade des Négociants Francs-Catholiques et qu'il donne une partie de son bénéfice pour le soutien de l'Ecole-Libre de sa paroisse. Il espère que tous les bons chrétiens voudront bien, par leurs achats, participer à cette excellente œuvre. ***Envoi du prospectus détaillé sur demande affranchie.***

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des **Plaies variqueuses** dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND**, Méd. spte, à **Melun**. — Consult. gratuites par corress.

AVIS IMPORTANT

Le **Crédit Foncier International**, 22, rue de Châteaudun, à Paris, achète les valeurs dépréciées ou sans revenu ou les échange contre des titres de grand avenir.

ORGUES
d'ALEXANDRE, PÈRE ET FILS
106, rue Richelieu, Paris
ORGUES A MAINS DOUBLÉES (Modèles nouveaux)
ORGUES depuis 100 francs jusqu'à 6,000 francs
TROIS ANS DE CRÉDIT
Envoi franco sur demande
du **CATALOGUE ILLUSTRÉ**
Pianos, vente et location

Vraies Montres de Besançon et de Genève

Nos lecteurs peuvent s'adresser en toute confiance à l'*Intermédiaire Catholique* pour recevoir, à des prix avantageux, et avec les garanties les plus absolues, de *bonnes montres* de Besançon ou de *vrais chronomètres de Genève*, des pendules, cartels, régulateurs, mouvement soigné, style sérieux, et tous les articles de bijouterie et d'orfèvrerie.

Demander le catalogue général à Mme Marie MARILLIER, 30, rue du Clos, à Besançon (Doubs).

N. B. — Envoi franco d'échantillons aux membres du clergé, des communautés et aux personnes notoirement honorables.

AUTANT DE RENTES QUE DE CAPITAL
Cent pour cent de Revenu ASSURÉ
Capital Garanti avec chance de l'augmenter considérablement
Ainsi : en plus du **REVENU** de 100 0/0, un **CAPITAL** de **3,000** fr. a été augmenté
En 1884 de 3.895 francs. | **En 1886 de 4.475 francs**
En 1885 de 2.980 — | **En 1887 de 6.875 —**
Pour *Circulaire Explicative* s'adresser à la « **SPÉCULATION GÉNÉRALE** »
4, Rue Chauchat, 4, PARIS. (Maison fondée en 1878)

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

3e ANNÉE. **Vendredi 16 Novembre 1888.** N° 46.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO **10 CENTIMES** | PRIX DE L'ABONNEMENT **6 fr. par an** | LA LIGNE D'ANNONCE **40 CENTIMES**

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Communication de Mgr Gonindard ; La Maison de Dieu ; L'exposition du Saint-Sacrement, le 31 décembre ; La cause du Dom Michel Le Nobletz, saint Jean-Discalcéat ; Nominations dans le clergé ; Nécrologie ; La messe du départ — *II. Nouvelles du Monde catholique.* — *III. Saint Pol-Aurélien et ses premiers successeurs*, ch. III : La nouvelle patrie. — *IV. Annonces et avis divers.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 18 Novembre. — 26e dimanche après la Pentecôte, octave de l'anniversaire de la Dédicace, double-blanc, mémoire du dimanche. Vêpres à capitule de Ste Elisabeth, mémoires de la Dédicace, du dimanche et de s. Pontien.

Lundi 19. — Ste Elisabeth, veuve, double, blanc.

Mardi 20. — S. Félix de Valois, confesseur, double, blanc.

Mercredi 21. — Présentation de la Sainte-Vierge, double-majeur, blanc.

Jeudi 22. — Ste Cécile, vierge-martyre, double, rouge.

Vendredi 23. — S. Clément, pape-martyr, double, rouge.

Samedi 24. — S. Jean-de-la-Croix, double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Poullaouen	18, 19 et 20 novembre.
Cloître-Pleyben	21, 22 et 23 novembre.
Langolen	23 novembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Chapelle de la Retraite, dimanche, réunion de la Congrégation des Dames à 7 heures, messe, instruction, bénédiction.

QUIMPER. — En passant à Quimper, Mgr Gonindard, archevêque de Sébaste, coadjuteur de Rennes, a remis à Monseigneur de Quimper une copie de la lettre qu'il a reçue du cardinal Rampolla, en réponse à l'adresse envoyée au Saint-Père, à l'époque des grandes fêtes de Sainte-Anne.

« Monseigneur,

« Le Saint-Père a reçu l'adresse qu'à l'occasion de la « fête de Sainte-Anne d'Auray, Votre Grandeur a signée « avec Nosseigneurs de Vannes, de Quimper, de Tarse et « Adana, et un grand nombre de pèlerins accourus de « toutes les parties de la Bretagne et de la France à cette « pieuse solennité, pour lui offrir le tribut de leur piété « filiale. Cette démonstration a été très agréable à Sa Sain- « teté, non tant par la qualité des personnes qui l'ont « voulue que par les circonstances de temps et de lieu qui « l'ont inspirée.

« Le Souverain-Pontife en remercie tous les signataires, « et il espère que par l'intercession de la Vénérée Pa- « tronne de la Bretagne, le Seigneur voudra exaucer les « vœux ardents de ceux qui se sont réunis dans le célèbre « Sanctuaire, et il donne de tout cœur à chacun d'eux la « Bénédiction Apostolique.

« Je prie Votre Grandeur d'être l'interprète des senti- « ments du Saint-Père près des signataires de l'adresse, et « j'ai l'honneur d'être, avec l'assurance de ma haute con- « sidération,

« De Votre Grandeur,

« Le très-humble serviteur,
« Card. RAMPOLLA. »

La Maison de Dieu. — Dans l'octave de la fête de la Dédicade des Eglises, nos lecteurs liront avec un pieux intérêt cette belle page que nous intitulerons la *Maison de Dieu*.

L'homme a besoin du temple, il ne peut s'en passer ; il lui faut la maison commune des âmes, le palais et la citadelle des âmes, où règne Dieu, père de la famille, de la justice et de la force ; Dieu, par qui règnent les rois et prospèrent les peuples.

Aussi, remarquez la conduite de Dieu, le premier des législateurs ; il donne à Moïse ses lois sur le Sinaï, mais il les accompagne des plans d'un temple et daigne être lui-même le premier des architectes.

Ce n'est pas pour lui que Dieu s'est choisi une maison ; il n'en a pas besoin ; c'est pour nous, c'est pour notre âme : Dieu et l'âme ont besoin l'un de l'autre. Je n'entends pas dire, par là, que Dieu n'aurait pas pu se passer de nos âmes. Il était maître absolu de rester éternellement seul, dans la contemplation béatifique de sa Trinité adorable ; mais puisqu'il lui a plu d'appeler dans le temps les âmes à la connaissance et à la jouissance de sa bonté infinie, il n'est pas exagéré maintenant d'affirmer que Dieu a besoin de nos âmes pour leur communiquer son bonheur. Combien, à plus forte raison, nos pauvres âmes ont-elles besoin de Lui, de Lui, qui les a créées, qui a mis en elles ce que je ne sais quoi d'indéfinissable qui ne réside ni dans nos yeux, ni dans nos oreilles, ni dans notre bouche, mais dans notre cœur, et ce qui est le besoin de Dieu.

Voilà donc pourquoi l'homme élève des temples : c'est pour venir s'y reposer, demander du soulagement dans sa peine, sentir Dieu plus près de lui et le retrouver enfin quand il craint de l'avoir perdu. Que lui importe qu'une partie de l'humanité ne croie pas à la présence réelle de Dieu dans les temples ? Une autre partie y croit, cela suffit, et il garde toujours dans son sein ce doux sentiment d'une foi confiante que nul ne lui enlèvera jamais.

Ainsi le temple résume en lui la maison, le palais et la citadelle ; il est la maison des âmes, le vrai palais de la justice et la citadelle de la vérité ; il est la charité unie à la sagesse, qui n'est autre chose que la sainteté. Oui, cette sainteté qui nous unit à Dieu dans ce monde et dans l'autre, c'est dans les murs du temple qu'on la demande et qu'on l'obtient.

Vous comprenez maintenant pourquoi la bénédiction d'un temple est la grande fête de la famille humaine et attire en foule des troupes de fidèles ; ils savent que, dans son enceinte, plusieurs naîtront à Jésus-Christ, que d'autres y retrouveront leur patrie, cette patrie qui n'a ni vallée, ni montagne, ni plaine, ni fleuve, ni bourgade, et qui néanmoins, du premier coup d'œil, se fait sentir et reconnaître à l'homme voyageur, dont elle abrite le berceau. — Le P. LACORDAIRE.

Exposition du Saint-Sacrement dans toutes les paroisses du monde catholique, le 31 décembre. — *L'Osservatore romano* publie un décret, en date du 1er novembre, de la Congrégation des Rites, portant que le Pape accorde de grand cœur, sur la proposition de plusieurs évêques, que le Saint-Sacrement soit exposé, le 31 décembre prochain, dans toutes les églises métropolitaines, cathédrales, collégiales et paroissiales, et qu'après la récitation des litanies de la Sainte-

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Vierge avec oraison pour le Pape et pour l'Eglise, la bénédiction soit donnée au peuple.

Le Pape accorde une indulgence plénière aux fidèles qui prieront ce jour-là pour la tranquillité de l'Eglise et du Saint-Siège, et pour la conversion des pécheurs.

Quimper. — Personne, dans le diocèse, n'a oublié que dans son audience du Saint-Père, Monseigneur avait demandé et obtenu entr' autres faveurs, de commencer l'introduction de la cause de l'Apôtre du pays, dom Michel Le Nobletz, et celle de la reconnaissance du culte de saint Jean Discalcéat.

Cette bonne nouvelle avait été pour tous une grande joie, au moment même où un deuil subit et inattendu allait nous plonger dans une grande tristesse par la disparition du vénéré Père Lejeune de la Congrégation du Saint-Esprit. Il avait passé une grande partie de sa vie à réunir les matériaux de l'important procès de Michel Le Nobletz, et à intéresser à cette grande cause toutes les âmes élevées que le bon Dieu mettait sur sa route.

Après de longues et profondes études, une première session solennelle s'est tenue, jeudi dernier, dans la chapelle solennelle de l'Evêché, pour la constitution du tribunal.

Mgr présidait. Etaient présents :

M. le chanoine Ollivier, vicaire général, supérieur du grand séminaire, juge.

M. le chanoine de Penfentenyo et le Révérend Père Jégou, supérieur de Langonet, de la Congrégation du Saint-Esprit, juges-adjoints.

M. l'abbé Linguinou, aumônier à Daoulas, postulateur.

M. l'abbé Mengant, professeur au grand séminaire, promoteur fiscal, — chargé des objections, etc...

M. le chanoine Peyron, secrétaire de l'Evêché, notaire.

M. l'abbé Le Borgne, vicaire à la cathédrale, cursor, — huissier chargé des convocations, etc...

Dans cette première session, il n'y a eu que la prestation du serment, cérémonie du reste fort longue, et la fixation de la deuxième réunion pour le jeudi après la Septuagésime.

La reconnaissance du culte rendu à saint Jean Discalcéat sera aussi l'objet d'un autre procès canonique, pour lequel un second tribunal sera bientôt formé.

Cette seconde cause est de celles qui vont vite et réussissent en 3 ou 4 ans, tandis qu'une introduction dans le genre de celle de dom Michel Le Nobletz demande ordinairement bien des années pour aboutir. Dans ces graves questions, l'Eglise agit avec une sagesse et une prudence qu'il faut admirer dans ses prescriptions, dont nul ne doit s'écarter.

***

A l'occasion des fêtes de Notre-Dame du Folgoat, Monseigneur

de Quimper a prié Mgr le cardinal-archevêque de Rennes d'accepter le titre de chanoine d'honneur de Quimper.

Mgr Lamarche a voulu resserrer les liens qui unissent si intimement à la Bretagne Mgr Richard, en nommant le vénéré prélat chanoine d'honneur de sa Cathédrale.

***

Par décision de Monseigneur, ont été nommés chanoines honoraires :

M. l'abbé Quidelleur, principal du collège de Saint-Pol-de-Léon.

M. l'abbé Rosec, curé-doyen de Pleyben.

M. l'abbé Porte, curé de Sainte-Marie des Batignoles, à Paris.

M. l'abbé Paulian, premier vicaire de Sainte-Marie des Batignoles, à Paris.

***

Samedi, Mgr bénira la nouvelle école libre de Plouvorn, et dimanche, celle de Plougonven.

***

Dans notre premier numéro, nous donnerons la tournée de confirmation telle qu'elle sera définitivement arrêtée.

Nomination. — M. Sergent, jeune prêtre de Beuzec-Cap-Sizun, est nommé vicaire à Primelin.

***

Nécrologie. — M. l'abbé Caroff, curé de Plouzévédé, est mort samedi dernier. L'enterrement a eu lieu, dimanche, au milieu d'un grand concours de prêtres et de fidèles.

M. l'abbé Bloas, vicaire à Landivisiau, et M. l'abbé Guermeur, vicaire à Lanmeur, sont morts mercredi.

La messe du départ. — Un jeune homme de Quimper, nous envoie la lettre suivante que nous nous faisons un plaisir de publier :

« Vendredi dernier, 9 novembre, Quimper a eu pour la première fois, une bien belle réunion.

« Déjà de tous côtés l'on parlait de *messes du départ* ; la *Semaine religieuse* en donnait de nombreux comptes-rendus, succints, mais assez développés pour nous faire comprendre ce qu'une pareille cérémonie a de noble et de touchant, et nous la faire souhaiter établie chez nous.

« N'est-il pas beau, en effet, de voir ces jeunes gens pleins de force et de jeunesse, sur le point de quitter le foyer paternel pour la caserne, venir s'agenouiller au pied des Saints-Autels, et puiser à la source féconde du Tabernacle, une autre force et une autre jeunesse !

« Avant de revêtir l'uniforme de soldat, ils s'arment du bouclier du chrétien, et c'est pour cela, qu'avant le départ pour l'armée, ils

Archives diocésaines de Quimper et Léon

s'asseoient au banquet eucharistique, répondant ainsi à l'appel de Dieu, de leur conscience et de leurs prêtres.

« Fortifiés du pain de vie, raffraichis aux sources bienfaisantes de la grâce, nos jeunes conscrits s'en iront, le cœur gros, il est vrai, mais plein d'espoir cependant.

« Ils ont promis, ils tiendront leur promesse, car, fils de l'Arvor, ils sont tous :

.....de cette race aux longs cheveux.
Que rien ne peut dompter, quand elle a dit : « Je veux ! »

Viennent les fatigues, les souffrances, ils supporteront tout sans plainte ; viennent l'ironie et le sarcasme des méchants, ils ne fléchiront pas ; vienne la mort sur un champ de bataille, ils ne connaîtront pas la peur, ils sauront bravement accomplir leur devoir, et leur dernière parole, comme leur dernier soupir, sera pour Dieu et la Patrie.

« Nous avons eu ce que nous souhaitions, notre *messe de départ*, et vendredi dernier, les jeunes gens de notre ville atteints par le sort, se réunissaient à la cathédrale, en compagnie de leurs parents et de leurs amis.

« La messe, dite à l'autel du Sacré-Cœur, est célébrée par M. de Penfentenyo, curé de la Cathédrale.

« A l'Evangile, M. Le Roy, recteur de Saint-Mathieu, dans une allocution pleine d'à-propos, démontre avec beaucoup d'éloquence et de cœur, la nécessité pour le soldat d'être chrétien avant tout ; il établit un touchant parallèle entre ces deux grandes choses : la religion et l'armée.

« Puis il rappelle un souvenir personnel et il termine par une invitation aux mères affligées du départ de leurs enfants à venir se prosterner au pied du Tabernacle y chercher la force et la consolation.

L'instruction terminée, l'assistance entière reprend et chante avec entrain le cantique déjà commencé : *Dieu de clémence*, etc. A l'Elévation, le *Magnificat* sort de toutes les poitrines dans un élan d'amour et de reconnaissance.

« A la communion, plusieurs jeunes gens et beaucoup de parents s'approchent de la Table-Sainte, puis le Saint Sacrifice s'achève au chant de ce cantique : « *Soldats qui combattons*... etc...

« Après la messe, M. Le Roy donne la bénédiction du Très-Saint-Sacrement ; et, après quelques prières pour nos jeunes conscrits, chacun se retire, ému et heureux de cette touchante cérémonie que nous verrons désormais, je l'espère, se renouveler chaque année. »

On nous écrit de Rosporden :

« Il y a quelques jours a été célébrée pour la première fois, à « Rosporden, la messe pour les militaires en partance. Tous ont « répondu à l'appel et l'assistance était nombreuse. On peut évaluer « à 100, ceux qui sont venus à cette réunion. Les jeunes soldats

« se sont approchés des sacrements ainsi que beaucoup de parents.

« Après la bénédiction, les partants réunis à la sacristie ont reçu « une médaille de la sainte Vierge. M. le recteur et toutes les « personnes présentes paraissaient bien heureux de cette première « réunion.

« L'œuvre de la messe du départ est fondée. »

AVIS. — Messieurs les Ecclésiastiques chargés des catéchismes sont prévenus qu'ils trouveront, à des prix très avantageux, des images et des médailles pour récompenses aux enfants, à Lesneven, chez Mme ve Masseron, et à Quimper, chez M. Salaün, libraire.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Nécrologie. — Mgr Etienne Bagnoud, abbé de Saint-Maurice, évêque de Bethléhem, est décédé le 2 novembre, en son abbaye de Saint-Maurice, âgé de 86 ans. Il avait été élevé à la dignité d'abbé de Saint-Maurice, le 5 septembre 1834, et à celle d'évêque dans le consistoire du 3 juillet 1840. C'est un des plus beaux caractères de religieux et d'évêque, que la Suisse a eu sous les yeux pendant cinquante ans. Il ne lui manquait plus que deux ans pour atteindre aux noces d'or de son épiscopat.

Nous avons déjà annoncé dans notre dernier numéro la mort de Mgr Bougaud, évêque de Laval.

Un autre évêque vient encore de mourir le 10 de ce mois, Mgr de Briey, évêque de Saint-Dié, né à Magné (Vienne), le 10 novembre 1826. Mgr Albert de Briey, après avoir été vicaire général de Poitiers sous l'administration de Mgr Pie, avait été nommé au siége épiscopal de Saint-Dié en 1876. On ne lira pas sans émotion l'adieu adressé par le saint Prélat aux prêtres et aux fidèles venus l'assister pour la réception de ses derniers sacrements.

« Messieurs, je vous demande pardon pour les fautes et les « négligences que je puis avoir à me reprocher dans l'administra« tion du diocèse. Je suis heureux de mourir dans la foi de l'E« glise catholique ; mais c'est une chose terrible d'avoir à rendre « compte au tribunal de Dieu d'une importante administration. « Priez donc pour moi, priez pour que Dieu me pardonne tous « mes péchés, depuis mon enfance jusqu'à ce jour. Priez afin que « j'obtienne miséricorde et que les souffrances du Purgatoire « soient abrégées pour moi. Ne m'oubliez pas, messieurs : vos « prières et votre souvenir sont le lien qui nous unira pour ja« mais. »

Heureux ceux qui s'endorment aussi dans la paix du Seigneur !

Décret de la Congrégation du Saint-Office sur la crémation des corps. — Comme un grand nombre d'évêques et de chrétiens zélés constatent que des hommes de foi dou-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

teuse ou affiliés à la secte maçonnique font aujourd'hui de grands efforts pour ramener l'usage païen de la crémation des cadavres, jusqu'à établir même dans ce but des sociétés spéciales ;

Comme ils craignent que les fidèles ne se laissent influencer par leurs artifices et leurs sophismes au point de perdre peu à peu la considération et le respect pour le mode d'inhumation des chrétiens, fondé sur l'usage constant du christianisme et consacré par les rites solennels de l'Eglise ;

Pour que les fidèles aient une règle certaine qui leur permette d'éviter les susdites embûches, ils ont demandé à la suprême Congrégation de la sainte Inquisition romaine et universelle de répondre aux questions suivantes :

I. — Est-il permis de s'affilier aux sociétés qui ont pour but de propager l'usage de la combustion des corps morts ?

II. — Est-il permis de faire brûler son cadavre et celui des autres ?

Les Eminentissimes et Révérendissimes Pères Cardinaux, inquisiteurs généraux dans les choses de foi, après avoir sérieusement et longuement examiné les questions proposées et après avis préalable des Révérends consulteurs, ont résolu de répondre :

A la première question : Non, — et s'il s'agit des sociétés affiliées à la secte maçonnique, avec infliction des peines portées contre cette secte.

A la seconde question : Non, également.

Et sur le rapport fait à N. S. P. le Pape Léon XIII, Sa Sainteté a approuvé et confirmé les résolutions des Eminentissimes Pères et a ordonné de les transmettre aux Evêques, afin qu'ils aient soin d'instruire à propos les fidèles au sujet de cet abus condamnable de brûler les corps humains, et d'en détourner de toutes leurs forces le troupeau qui leur est confié.

Ce que peut l'association. — Nous empruntons à la *Politique sociale*, une note qui contient de bien précieux encouragements pour l'association ; elle explique aussi ce qu'ont pu faire, en d'autres temps, les monastères et les congrégations religieuses. On sait combien est profonde la misère en Irlande, et aussi à Londres et dans les grandes villes de l'Angleterre. Les gens de bien se mettent à l'œuvre, et voici l'une de leurs créations récentes :

« Un groupe de dames irlandaises, en tête desquelles s'est placée Miss Eva Mac Donnell, s'est empressé de créer à Dublin, au beau milieu d'un des quartiers les plus pauvres, à Verschoyle-Place, les dîners à deux sous (*penny dinners*). Pour ce prix, le nouveau restaurant offre à manger (sur place ou à emporter) un mets substantiel et copieux, ordinairement un ragoût de mouton, plus un gros morceau de pain, le tout humecté d'une bonne tasse de café ou de thé, au choix. Les jours de fête apparaît le jambon coupé à larges tranches, entourées de pommes de terre bouillies ou cuites au four. De nombreux personnages ayant, par pure curiosité,

voulu déguster cette cuisine, ont été surpris de la qualité des aliments comme de la propreté des apprêts.

« Mais ce qu'il nous importe surtout de faire ressortir, c'est qu'un pareil établissement parvient à couvrir ses frais, en déduisant cependant le montant du loyer, qui est généralement offert. Ce fait, presque inimaginable, est établi par le bilan d'une des dernières semaines pendant laquelle ont été débités plus de 1,000 repas.

« Ainsi donc, les pauvres enfants des rues, de même que les ouvrières et les portefaix des docks qui forment la clientèle de ce restaurant, ne sont nullement des mendiants semblables à ceux qui vont quêter, en rougissant, une maigre pitance aux portes des fourneaux économiques, mais se transforment en membres d'une société coopérative de *consommation*, dans toute l'étendue du mot, puisqu'ils paient réellement ce qu'ils mangent. »

Quimper possède depuis deux ans environ un fourneau économique établi par le bureau de bienfaisance, et dirigé par les Sœurs Blanches. Cette admirable institution fonctionne très bien, à la grande satisfaction des pauvres qui y trouvent des aliments sains, en qualité très suffisante, et des personnes charitables qui donnent des *bons* — et avec raison — de préférence à de l'argent.

Des pasteurs à réformer. — Le *Christianisme et l'Eglise libre*, journal protestant, publie les curieuses révélations suivantes :

« Depuis quelques années, de nombreux abus ont été commis dans l'Eglise réformée de France par la consécration au saint ministère d'individus qui, sans avoir fait d'études régulières et souvent sans avoir la moindre qualité pour le pastorat, sont placés à la tête des églises.

« Il y avait naguère, — il y a peut-être encore, — à Jersey, une officine où, moyennant finances, on pouvait, sans études faites ni examens subis, se procurer tous les diplômes qu'on voulait.

« On nous signale, en Angleterre, une manufacture de pasteurs qui, pour opérer gratuitement, n'est pas sans analogie avec la manufacture de docteurs de Jersey. On part simple particulier, on revient *M. le pasteur, gros comme le bras*, vêtu de noir, cravaté de blanc. D'études préalables, d'examens, — pas question.

« Un exemple. Un évangéliste se présente muni de recommandations. Il est engagé. Mais au moment d'entrer en fonctions — personne. — On lui écrit quatre lettres — pas de réponse. A la fin on apprend que, sans être dégagé, ce pasteur est entré dans le commerce et s'occupe de *l'exploitation des moutons*. L'entreprise ayant échoué, l'individu change de troupeau et se *fait consacrer pasteur*. »

Ces révélations d'un journal protestant ne sont-elles pas curieuses ?

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Suisse. — *Le jeûne fédéral.* — La république suisse a conservé, malgré l'invasion du protestantisme et de l'incrédulité moderne, la vieille pratique du jeûne fédéral, acte national de religion et de pénitence. Voici un extrait de la proclamation publiée par le Conseil d'Etat du canton de Vaud, canton en très grande majorité protestant :

« La Suisse, notre chère patrie, va offrir un spectacle qui ne saurait laisser personne indifférent : celui d'un peuple recueilli dans le temple du Dieu qu'il adore et auquel il vient offrir ses actions de grâces, ses prières, son humiliation. Vos magistrats, en se faisant l'écho des sentiments qui vous animent ou qu'ils désirent vous voir partager avec eux, n'obéissent pas seulement au devoir imposé par une longue et respectable tradition. Ils le savent : la justice élève une nation ; le péché est la honte des peuples, l'ordre et la prospérité sont impossibles sans la crainte de Dieu. Ils ont foi en Dieu qui, jusqu'à ce jour, a protégé notre pays, et ils vous invitent à lui témoigner votre reconnaissance pour ses bienfaits sans cesse renouvelés.

« Si quelques esprits égarés osent réclamer le divorce entre la religion et la société, essayent de chasser Dieu de la vie publique et de la vie privée, des hôpitaux, du foyer domestique, de l'école, des temples même, notre peuple comprend que, sans l'appui du Dieu fort et sans la foi solide, le progrès social est une œuvre imparfaite. Il entend être un peuple chrétien parce qu'il est un peuple libre et veut le demeurer. Il sait qu'à la vigueur religieuse d'une nation on mesure sa vitalité et sa vraie valeur. Nous opposerons au flot montant de l'incrédulité et de la corruption la puissance qui rend les peuples virils. Hommes de foi, nous serons les ennemis du scepticisme qui énerve, et du matérialisme qui dégrade. »

Les évêques, de leur côté, invitent les catholiques à rendre à Dieu, à cette occasion, leurs actions de grâces. Dans une lettre pastorale collective, ils s'expriment ainsi :

« Les pouvoirs publics de notre pays ont compris que les nations relèvent de Dieu, c'est pourquoi un jour solennel de prières et d'actions de grâces est consacré à ce souverain Dominateur des âmes et des peuples. Vos évêques ne peuvent se taire dans une aussi grave circonstance ; ils ont à cœur d'exciter votre foi et de ranimer le sens chrétien dans les fidèles confiés à leur sollicitude. Vous ne laisserez pas passer cette fête sans offrir au Maître suprême les hommages de votre adoration et de votre reconnaissance. La prière fut toujours la plus active et la plus énergique de toutes les forces qui gouvernent le monde. »

SAINT POL-AURÉLIEN

Et ses premiers successeurs.

CHAPITRE III.

LA NOUVELLE PATRIE.

En commençant la publication de la *Vie de saint Pol*, je ne pouvais ignorer que ce travail aurait pour base le récit de Wormonoc, le vieux moine de Landévennec ; mais n'en ayant lu qu'une seule fois le texte latin, dont l'intelligence est parfois fort difficile, même avec le secours des excellentes notes de dom Plaine, je n'avais pu saisir tout le charme que le bon narrateur met dans son récit, le ton de foi et de véracité avec lequel il expose sa conviction intime. C'est bien à fond qu'il a étudié son sujet, et c'est à bon droit qu'il expose sans l'ombre d'une hésitation ou d'un doute les actions les plus merveilleuses du Saint dont il a voulu être l'historiographe. je n'ai donc pu jusqu'ici m'écarter de l'opuscule auquel je ne comptais faire que des emprunts ; en y prenant chaque page en particulier j'y ai trouvé plus de charme que dans le récit même d'Albert le Grand ; j'ai donc traduit, non pas servilement, mais fidèlement, je crois. Si ce qui a été raconté jusqu'au point où nous en sommes a intéressé le lecteur, le mérite en revient au vénérable moine du IX^e^ siècle et ensuite à celui qui du lieu de son exil a bien voulu faire revivre les pages qu'écrivait, il y a mille ans, un autre fils de saint Benoit.

Et maintenant, à la suite de Wormonoc, abordons la seconde partie de son ouvrage. « Dans ses saintes aspirations vers le royaume du ciel, Pol Aurélien, cet homme vénérable dont nous exposons les actes, allait donc abandonner son pays et sa famille ; après toutes les rigueurs d'une vie de pénitence, après les innombrables nuits passées dans les saintes veilles, après les longs jeûnes où il avait éprouvé les tortures de la soif et de la faim, après les nombreux miracles accomplis par un pouvoir acquis dans ces cruelles mortifications, il se préparait à l'exil. Il s'en allait avec Dieu pour guide là où le vent le pousserait, où le pilote le conduirait ; le navire pourvu de tout ce qui était nécessaire était lui-même bien en état de fournir un long voyage, et assez vaste pour recevoir avec l'équipage toute la troupe des pieux voyageurs. Or, Pol était accompagné de douze prêtres, de douze laïques de grande noblesse ; ceux-ci lui étaient tous unis par le sang, les uns à titre de neveux, les autres à titre de cousins. Ils étaient suivis d'un nombre suffisant de serviteurs. »

Ce n'est pas ainsi que partent aujourd'hui nos missionnaires ; il ne nous coûte nullement de l'avouer ; d'ailleurs, dans ce que nous avons dit jusqu'ici rien n'indique que le but spécial de Pol Aurélien, quittant la Grande pour la Petite-Bretagne, fut d'exercer

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'apostolat dans ce dernier pays. Il y a une bien vieille maxime que l'on répète souvent et dont nous ne comprendrons jamais toute la vérité : « L'homme s'agite et Dieu le mène. » Cette parole peut s'appliquer même aux Saints. En quittant saint Hiltut, saint Pol avait voulu trouver l'oubli, et si non le mépris, au moins l'indifférence. Nous avons vu qu'il avait trouvé au lieu de cela la confiance des douze prêtres qui s'étaient mis sous sa direction, la respectueuse admiration du roi Marc, et la reconnaissance de tout un peuple. Nous avons d'autant moins à nous en étonner que c'est là un fait ordinaire dans la vie des serviteurs de Dieu : amis de la paix et de la douceur que le divin Maître préconisait autrefois sur la montagne ils possèdent la terre et ils y règnent sur les cœurs ; or il est dans l'ordre que cet empire, non recherché mais redouté au contraire, alarme leur humilité et leur impose quelquefois la fuite. Pol fuyait donc.

Après avoir vu quelle touchante intimité l'unissait à sa sœur, nous pouvons en conclure que le départ fut nécessairement douloureux ; le Saint donna à la prière toute la nuit qui précéda l'embarquement ; était-ce pour fortifier son cœur ? En quittant la pieuse abbesse il la bénit ; il bénit aussi les vierges qui remplissaient le monastère (1), puis il obéit à l'appel divin. Il ne savait où le vaisseau allait le transporter, mais il comptait sur la direction providentielle que l'ange lui avait fait entrevoir dans le songe qui avait déterminé son exil. L'incertitude où il était ne devait guère être une souffrance ni pour lui ni pour ses compagnons de route ; comme plus tard les Anglo-Saxons et, comme les Anglais de nos jours, les Bretons insulaires avaient l'humeur voyageuse, et ce ne furent pas seulement les invasions de leurs barbares vainqueurs qui jetèrent sur les plages armoricaines les grandes colonies qui nous sont venues d'outre-mer. Dieu est l'auteur de la nature comme il est l'auteur de la grâce ; ces instincts généraux qu'il donne à chaque peuple ont un but qui doit conduire toute race à sa vocation générale ; les Bretons de l'Ile obéissant à ce goût inné furent pendant trois siècles des colonisateurs, des civilisateurs, et surtout des hérauts de l'Evangile. Ah ! qu'un jour le pays de saint Pol et de tant d'autres missionnaires recouvre l'intégrité de la foi, quelles merveilles s'accompliront quand l'humeur voyageuse de ses habitants ne sera plus stimulée par l'appât de la richesse ou le dégoût du repos, mais par le zèle de l'apostolat ressuscitant dans la vieille *Ile des Saints !*

Le vent qui poussa le vaisseau de nos émigrants fut un vent doux et favorable. Après une heureuse traversée ils abordèrent dans une île que Wormonoc appelle *Ossa* ; en langue bretonne nous l'appelons encore d'un nom qui ne s'éloigne guère de celui-ci du moins dans la prononciation ; c'est *Enez-Heussa*. Antonin la nommait *Uxantis*, et Pline *Axantos*. M de Kerdanet dit que saint Pol ayant converti la peuplade qui l'habitait, appela cette terre

(1) Dom Lombineau.

jusque là païenne, l'île du Dieu Saint, *Doue Sant*, d'où lui serait venu son nom français *d'Ouessant*. Si la vérité de cette étymologie est possible, elle n'est pas de celles dont l'évidence s'impose. D'après Wormonoc, Ouessant serait à un peu plus de seize milles de la côte armoricaine ; Albert le Grand parle d'une distance de sept lieues de Bretagne, tandis que dom Lobineau et Ogée marquent un éloignement de quatre à cinq lieues.

L'endroit où vint aborder saint Pol s'appelait le *Port des Bœufs* (1) ; il s'appelle maintenant *Porz-Pol*.

Dès que la pieuse troupe eut quitté le navire, Pol se mit à parcourir toute l'île. Sur cette terre battue des vents et où les arbres font défaut, il trouva cependant un endroit dont notre narrateur fait une description charmante ; la végétation, il est vrai, ne devait pas y être bien riche, mais une source abondante jaillissait d'un rocher ; l'eau en était très limpide ; l'humidité qu'elle communiquait au voisinage y avait fait pousser une grande quantité de roseaux ; cette verdure, la seule peut-être du pays, si nous exceptons l'herbe abondante qui bordait le ruisseau, avait valu son nom à l'endroit même (2). Après un voyage sur mer, quoi de plus agréable que l'eau fraiche et pure ! puis, quand on s'est senti ballotté sur les flots pendant des jours et des jours, quoi de plus doux que de goûter un peu de repos sur la terre ferme ! Pol se complut dans la vue de ce lieu où le sol était fertile, où l'eau dans sa course vers la mer faisait entendre une douce chanson ; c'est là qu'il goûta son premier sommeil sur une terre armoricaine ; là aussi qu'il se fixa tout d'abord. Il y bâtit un petit oratoire et y érigea un autel de pierre. Qu'il devait y avoir loin des modestes ornements de ce pauvre sanctuaire aux splendeurs de l'église abbatiale de saint Hiltut, mais il était déjà loin le temps où il y avait librement renoncé ! Autour de son église improvisée il construisit quelques cabanes ; ce fut là la communauté dans laquelle il s'établit avec ses compagnons et il y séjourna un certain temps, qui ne fut pas fort long, mais dont l'historien ne précise point la durée ; Albert-le-Grand parle d'une période de six mois.

Ici Wormonoc, avant de poursuivre son récit nous dit ce qu'était la société ecclésiastique au milieu de laquelle vivait saint Pol. Déplorant que les siècles d'une part, mais aussi une négligence coupable nous aient fait perdre la connaissance de leur vie et le caractère spécial de leurs vertus, il affirme qu'ils ont tous acquis de grands mérites auprès de Dieu ; il compare l'illustration de leurs noms à l'éclat des pierres les plus précieuses ; il dit que de nombreuses églises ont été bâties en leur honneur ; il parle même d'autres monuments (probablement des chapelles, des autels, des statues), destinés à perpétuer leur souvenir. *(A suivre.)*

(1) *Porz-Ejein* ou *Porz-Esumet* selon les Mémoires du P. du Paz. (Note de l'abbé Tresvaux.)

(2) Wormonoc n'en donne que la traduction latine : *Arundinetum*, lieu où croissent les roseaux.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES C. LÉON, Place St-Corentin, 36, QUIMPER.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — **JODELAIS, Jeune**
Quimper — 36, rue Kéréon — Quimper
Fournisseur du Grand-Séminaire

A. DE COUESNONGLE, 46, Quai de l'Odet, 46 QUIMPER.
ASSURANCES MUTUELLES DU MANS, fondées en 1828.
Paiement de Coupons. — Vente et Achat de Valeurs Françaises et Etrangères. — Souscription, sans frais, à toutes Emissions. — Gestions de Propriétés.

Changement de Domicile POUR CAUSE D'AGRANDISSEMENT.
Ancienne Maison Le Naëlou-Gourmelen, Louis DAOULAS & veuve LE NAELOU, successeurs, ont l'honneur de prevenir leur nombreuse clientèle que, depuis le 29 septembre dernier, leur Magasin de MEUBLES et LITERIE, de la rue Sainte-Catherine, est transféré *place Saint-Corentin, 16* (provisoirement au 1er étage).

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
92, rue Richelieu, 92,
est seule chargée, à PARIS, de recevoir les ANNONCES pour la *Semaine Religieuse de Quimper.*

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. M. LENORMAND, Méd. spe, à Melun. — Consult. gratuites par correso.

AVIS IMPORTANT
Chacun peut doubler rapidement et sans risque ses capitaux par la participation aux opérations du **Crédit Foncier International,** *22, rue de Châteaudun, Paris.*

ASTHME & CATARRHE
guéris p'les CIGARETTES ESPIC, 2f. la Boîte
OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NÉVRALGIES.
Dans toutes les Pharmacies de France. - PARIS, vente en gros, J. ESPIC, rue St-Lazare, 20. — *Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.*

ATELIERS FROC ROBERT
Catalogue Franco — *38, Rue Bonaparte, 38. PARIS* — Catalogue Franco
STATUES RELIGIEUSES & MOBILIER D'ÉGLISE EN TOUTES MATIÈRES

GOUDRON MARCHAIS Recommandé aux ORATEURS CHANTEURS, INSTITUTEURS. — AFFECTIONS de la GORGE, de la VOIX. 2 f. MARCHAIS, Phien, La Rochelle — **PHTHISIE** *Catarrhes,* guérison par l'EMULSION Creosote MARCHAIS, LA ROCHELLE, 3 f.

Un catholique sincère, propriétaire du clos de Tivoli, ancien domaine des *RR. PP. Passionnistes,* à Bordeaux (Gironde), désirant contribuer à l'achèvement de l'Eglise du Sacré-Cœur, offre aux familles chrétiennes un excellent Vin rouge de Bordeaux, garanti naturel à 125 fr. la barrique de 225 *litres,* logé, rendu franco de port et tous droits de régie payés à la gare la plus proche du destinataire. Les bénéfices en entier seront versés à l'œuvre dont il est parlé ci-dessus.
Adresser les demandes à M. l'abbé MERCIER, curé du Sacré-Cœur, à Bordeaux, qui les fera parvenir à la maison expéditrice. Des échantillons seront envoyés franco sur demande.

OREILLE OUIE DURE, SURDITÉ, BRUITS ECOULEMts, guéris sans Opération Docteur GUERIN, Spécialiste, Paris, 17, r. Valois, 2 à 3h. GUIDE EXPLICATIF GRATIS

GRANDE SOURCE Goutte, Gravelle, Voies urinaires, Vessie. — **VITTEL** — **SOURCE SALÉE** Constipation rebelle, Coliques hépatiques, Congestions.
Prix spéciaux pour les Ecoles et Communautés relig. *Ecrire:* VITTEL (Vosges).

CONSEIL DU DOCTEUR *Remède aussi simple qu'efficace, purifie le sang tout en purgeant les humeurs viciées, et souverain pour les Maladies :* Constipation, Estomac, Foie, Rhumatismes, Dartres, Congestion, Gravelle, *(etc.).*
GRAINE DE MOUTARDE BLANCHE DE SANTÉ de DIDIER, 20, Boulevard Poissonnière, PARIS.
A Quimper, chez MÉNEZ-HÉMERY, épicier. — A Brest, chez CHABAL et CARRIVÉ, épiciers, rue de la Rampe.

LA PETITE CAISSE DU CLERGÉ 38, Rue St-Sulpice, PARIS
PLACEMENTS de toute sécurité rapportant 5 0/0 l'AN servi à domicile
FONCTIONNANT DEPUIS DOUZE ANS.
PRÊTS au CLERGÉ taux modéré sur bonnes garanties morales et matérielles. — Renseignements, Ordres de Bourse

VIN DE MILLET CHALYBÉ BALSAMIQUE *Tonique Supérieur*
d'une efficacité certaine dans l'Anémie, la Chlorose, l'Epuisement, l'Impuissance, les Fièvres, la Bronchite chronique, Maladies mentales et nerveuses.
Prix : 3 fr. le flacon. — Envoi de 2 flacons contre mandat de 7 fr. — DÉPOT : *41, rue des Francs-Bourgeois,* Paris.

FONDERIE DE CLOCHES
Adolphe HAVARD,
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

AMIET la plus ancienne Maison de Besançon dans l'Industrie Horlogère
FABRICANT, ancien Directr de l'École Municipale d'Horlogerie.
AUTEUR DU Chronomètre offert à Sa Sainteté Léon XIII par le Diocèse de Besançon.
MONTRES ET HORLOGERIE DE TOUS GENRES. — PRIX DE FABRIQUE.
GARANTIES SÉRIEUSES. *Catalogue* et *Dessins* franco. BESANÇON.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nous sommes heureux de recommander à nos lecteurs, **M. Louis ROUVIÈRE**, *propriétaire de Vignobles*, à **VERGÈZE** (Gard). Ce vigneron qui prépare lui-même les vins qu'il offre au clergé pour le Saint-Sacrifice, tient aussi à la disposition de nos lecteurs des vins rouges excellents et garantis absolument naturels et sans plâtre, à partir de 80 francs la barrique de 225 litres fût perdu et rendu franco de transport et de congé jusqu'à la gare qui lui est désignée. Nous devons ajouter que M. Rouvière fait partie de la Croisade des Négociants Francs-Catholiques et qu'il donne une partie de son bénéfice pour le soutien de l'Ecole-Libre de sa paroisse. Il espère que tous les bons chrétiens voudront bien, par leurs achats, participer à cette excellente œuvre. ***Envoi du prospectus détaillé sur demande affranchie.***

Vraies Montres de Besançon et de Genève

Nos lecteurs peuvent s'adresser en toute confiance à l'*Intermédiaire Catholique* pour recevoir, à des prix avantageux, et avec les garanties les plus absolues, de *bonnes montres* de Besançon ou de *vrais chronomètres de Genève*, des pendules, cartels, régulateurs, mouvement soigné, style sérieux, et tous les articles de bijouterie et d'orfèvrerie.

Demander le catalogue général à Mme Marie MARILLIER, 30, rue du Clos, à Besançon (Doubs).

N. B. — Envoi franco d'échantillons aux membres du clergé, des communautés et aux personnes notoirement honorables.

AUTANT DE RENTES QUE DE CAPITAL

Cent pour cent de Revenu ASSURÉ

Capital Garanti avec chance de l'augmenter considérablement

Ainsi : en plus du **REVENU** de 100 0/0, un **CAPITAL** de **3,000** fr. a été augmenté

En 1884 de 3.895 francs. | **En 1886 de 4.475 francs**
En 1885 de 2.980 — | **En 1887 de 6.875 —**

Pour *Circulaire Explicative* s'adresser à la « SPÉCULATION GÉNÉRALE »
4, Rue Chauchat, 4, PARIS, (Maison fondée en 1878)

DARTRES

Dépuratif Prélier.... **3 fr.**
Pommade Prélier **2 fr. 50**
Guérison assurée des **DARTRES, ECZÉMAS, BOUTONS, DEMANGEAISONS, ROUGEURS, VICES DU SANG**, etc.

ENVOI FRANCO POUR 2 FLACONS. — ***PARIS, 100, Rue Vieille-du-Temple.***

LA PHTHISIE PULMONAIRE ET LA BRONCHITE CHRONIQUE

Ces deux terribles fléaux qui fournissent chaque année un tel appoint dans la statistique de la mortalité ont fait l'objet d'une étude spéciale par le Docteur **Jules Boyer**, ex-interne des hôpitaux. Réunir en une *seule* brochure de 160 feuillets les observations de ces maladies, depuis leurs causes, leurs symptômes, leurs diagnostics, jusqu'à leur remède, mettre le malade en mesure de se soigner lui-même, tel a été le but de ce savant praticien. Il l'a fait dans un style qui, quoique médical, n'en est pas moins à la portée de tous! Des milliers de guérisons, même dans le cas où le malade était condamné par les médecins, ont confirmé les succès de cette brochure (21e édition).

Envoi fre 1fr. 50. LIBRAIRIE DU JOURNAL "*Le Petit Médecin*" **9, Cité Condorcet, PARIS**

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

3e ANNÉE. Vendredi 23 Novembre 1888. N° 47.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse* : La fête de la présentation de la Vierge-Marie ; Nomination d'un vicaire général ; Tableau des visites pastorales et des confirmations ; ...ions dans le clergé ; ...lles des paroisses de ...vern, Plougonven, Lambézellec, Avis divers. — *II. Nouvelles du Monde catholique.* — *III. Documents historiques* (suite). — *IV. Saint Pol-Aurélien et ses premiers successeurs*, ch. III : La nouvelle patrie. — *IV. Annonces et avis divers.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 25 Novembre. — 27e dimanche après la Pentecôte, Patronage de la Sainte-Vierge, double-majeur, blanc, mémoires de sainte Catherine et du dimanche. Vêpres de la Sainte-Vierge, mémoires de saint Didace, de sainte Catherine, du dimanche et de saint Pierre d'Alexandrie.

Lundi 26. — Fête de saint Didace, confesseur, semi-double, blanc.

Mardi 27. — Office du jour, ou office votif.

Mercredi 28. — Office du jour ou office votif.

Jeudi 29. — Saint Hoardon, évêque, double, blanc.

Vendredi 30. — Saint André, apôtre, double de 2e classe, rouge.

Samedi 1er décembre. — Saint Tugdual, abbé, double-majeur, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Langolen.....	25 et 26 novembre.
Petit-Séminaire de Pont-Croix...	27, 28, 29 et 30 novembre.
Retraite de Quimperlé.....	1er décembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

La Présentation de la B. Vierge Marie, au Grand-Séminaire de Quimper. — D'après une tradition respectable, autorisée par l'établissement de la fête d'aujourd'hui, Marie fut conduite au Temple, à l'âge de trois ans, par saint Joachim et sainte Anne qui avaient fait vœu de la consacrer au Seigneur.

Dans son empressement à se donner à Dieu, Marie monta seule et avec allégresse les quinze degrés de ce temple, dans lequel elle fut élevée sous les yeux des Anges et des prêtres, et préparée, sans le savoir, à la maternité divine. Elle divisait son temps entre le travail, la prière et l'étude de la loi de Dieu.

Elle s'occupait à filer le lin et à ourdir la trame de fins tissus. Saint Epiphane nous apprend qu'elle excellait dans cet art. Son adresse sans égale à filer le lin de Péluse est encore traditionnelle en Orient, et les chrétiens occidentaux ont donné le nom de *fil de la Vierge* à ces réseaux éclatants de blancheur et d'une contexture presque vaporeuse, qui planent sur le creux des vallons pendant les plus belles matinées d'automne. C'était par le même motif qu'autrefois les fiancés, sur le point de subir le joug de l'hymen, venaient déposer sur l'autel de la Reine des Anges une quenouille entourée de bandelettes de pourpre et chargée d'une laine blanche comme la neige. Enfin l'Église de Jérusalem avait consacré de bonne heure ce souvenir, en mettant au nombre de ses trésors les fuseaux légers de Marie.

L'art du moyen-âge s'est plu à peindre les scènes délicieuses du séjour de Marie dans le Temple. Rien de plus remarquable en ce genre que les sculptures des stalles de la cathédrale d'Amiens, où toutes les légendes relatives à ce sujet, celles même puisées dans les évangiles apocryphes, sont représentées.

On croit aussi que Marie fit vœu de virginité dans le Temple. En mémoire de ce vœu, dont elle fut la première à donner l'exemple au monde, les artistes mettent toujours dans l'humble cellule de la Vierge un vase de fleurs fraîchement écloses. Aussi la piété de nos pères avait-elle fait de Marie la reine des fleurs, donnant les noms les plus gracieux, rappelant par là le souvenir de la plus pure et de la plus aimable des créatures, et en faisant l'emblème de ses vertus. L'une s'appelait les *yeux de la Vierge* (myosotis), d'autres son *voile*, sa *ceinture*, etc.

Marie était encore au Temple quand elle devint orpheline, elle y resta jusqu'à l'âge de quatorze ans où, sur l'ordre de Dieu, elle épousa saint Joseph, qui devait être le gardien incorruptible de sa virginité.

Cette fête est surtout chère aux prêtres du Seigneur : c'est en ce jour qu'ils aiment à revenir, au pied des autels, redire à Dieu qu'ils ne veulent que Lui pour leur portion et leur glorieux héritage ; c'est aussi la fête des séminaires, en raison de l'analogie qui existe entre la préparation de la Vierge Marie à la maternité divine, et la préparation des jeunes lévites au sacerdoce.

Ces deux idées, après la messe pontificale, Monseigneur les a heureusement fait ressortir dans un beau langage, simple, onctueux, paternel. Puis, tous les ministres du Seigneur, présents à cette touchante cérémonie, sont venus renouveler, aux pieds de Sa Grandeur, l'acte de leur dévouement toujours nouveau, de leur consécration éternelle : *Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei, tu es qui restitutes hæreditatem meam mihi.* Ah ! le bel héritage échu, en effet, aux ministres du sanctuaire : le Seigneur lui-même ! Aussi, tandis que les mondains gémissent sous le joug du monde, se repentant chaque jour de leurs promesses et de leurs tristes alliances, c'est en tressaillant de joie que l'armée sainte des ministres aime à renouveler ses engagements au service du Roi céleste.

Monseigneur, après avoir longtemps résisté au désir de Mgr du Marhallac'h, a dû, sur ses instances réitérées, accepter sa démission de vicaire-général.

Le digne et vénéré prélat veut bien néanmoins continuer au diocèse les services qu'il a, depuis tant d'années, rendus à tous avec une si parfaite douceur et bonté. Il garde les pouvoirs de vicaire-général honoraire.

Monseigneur a nommé M. l'abbé Fléiter, vicaire général : cette nomination a reçu l'agrément du Gouvernement.

M. l'abbé Fléiter était curé de Notre-Dame des Carmes depuis 1879 ; il y faisait le plus grand bien. Il a laissé partout les meilleurs souvenirs et les plus fermes sympathies.

Tableau des Visites pastorales et des Confirmations.

Dates.	Matin.	Paroisses convoquées.	Soir.
Novembre.			
Mardi 27,	Pluguffan,		
Mercredi 28,	Combrit,	L'Ile-Tudy,	Plomelin.
Jeudi 29.	Pont-l'Abbé,		Tréméoc.
			Loctudy.
Décembre.			
Dimanche 2,	Tréboul,		
Lundi 3,	Ploaré,		Le Juch..
Mercredi 5,	Briec,	Landrévarzec,	
Jeudi 6,	Langolen,	Landudal,	
Vendredi 7,	Bénodet,		
Lundi 10,	Saint-Yvi,		Gouesnac'h.
Mardi 11,	Elliant,		
Mercredi 12,	Beuzec-Conq,		Rosporden, Tourc'h.
Jeudi 13,	Trégunc,		
Vendredi 14,	Lanriec,		
Lundi 17,	Plonéis,		Saint-Évarzec.
Mardi 18,	Plogonnec.	Gourlizon.	Guengat.

Nota. — Dans notre prochain numéro, nous donnerons la suite des Confirmations.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nominations. — M l'abbé Coroner, vicaire à Lanildut, est nommé recteur de Lababan ;

M. l'abbé Jézégou, jeune prêtre, vicaire à Guimaëc ;

M. l'abbé Pelleau, jeune prêtre, vicaire à Lanildut.

M. l'abbé Kerloc'h, recteur de Lababan, est démissionnaire.

Quimper. — M. le chanoine Dulong de Rosnay prêchera, à la Congrégation des enfants de Marie du Sacré-Cœur, le triduum annuel préparatoire à la fête de l'Immaculée-Conception. Les instructions auront lieu aux jours et aux heures ordinaires.

Morlaix. — Monseigneur a béni, samedi, à Plouvorn, au milieu d'une assistance très considérable, la magnifique école des garçons, et dimanche, celle de Plougonven. Dans ces deux paroisses, la population chrétienne s'est montrée empressée, respectueuse et pleine de foi. A Plouvorn, rien ne pouvait contrarier la belle manifestation qui a eu lieu ; à Plougonven, un arrêté du maire, pris opportunément le jeudi précédent, avait interdit la procession d'usage au-devant de Monseigneur. La fête n'en a pas moins réussi pour cela.

Monseigneur, dans l'après-midi du samedi, s'est rendu à Saint-Jacques de Lézérazien, et dans celle du dimanche, de Plougonven à Plouigneau. Partout, nous aimons à le répéter. Sa Grandeur a été accueillie avec un enthousiasme et un respect qui l'ont profondément émue.

Nos populations bretonnes sont encore excellentes ; en d'autres temps, elles seraient parfaites. La Foi a poussé en elles des racines puissantes : Dieu veuille les lui garder toujours !

On nous écrit de Lambézellec :

« L'Adoration a eu un succès inespéré, dû sans aucun doute aux prédicateurs distingués que nous avons eu le bonheur d'entendre.

« L'instruction française a été donnée par M. le curé de Saint-Martin de Brest, et M. Lequerré, aumônier du Refuge. M. Kervella, vicaire à Plouguerneau, a prêché en breton, à 7 heures 1/2 chaque soir. Sa parole éloquente a attiré autour de lui une foule que l'on peut dire énorme. C'était beau ! On nous disait de tous côtés : vous aurez peut-être beaucoup de monde à l'instruction du soir, mais vous n'aurez pas de confessions : nous sortons en effet des fêtes du Folgoët, du 30 septembre, du Rosaire, de la Toussaint. Au contraire, les communions ont été très nombreuses et l'on suffisait à peine à entendre les confessions.

« Ce magnifique résultat a dépassé toutes nos espérances. »

Avis. — Au moment où des laïcisations multiples, dont le nombre s'accroîtra encore, obligent les catholiques à établir de nouvelles écoles libres, il est utile de signaler aux bienfaiteurs de nos écoles chrétiennes une excellente publication de la Société

Générale d'éducation et d'enseignement, sous le titre de *Guide pratique pour la construction des écoles libres.*

Cette Œuvre, si dévouée aux intérêts de l'enseignement libre, vient de publier une brochure rédigée par deux architectes, Messieurs Noël Dion et Martinus de Roux, adoptée par son Comité d'Enseignement primaire, et soigneusement révisée par son Comité de Contentieux. C'est un travail longuement mûri et digne de toute confiance, qui permettra aux fondateurs d'écoles de prévenir les difficultés et les misérables chicanes qu'ils ont rencontrées jusqu'ici ; car ils trouveront dans cette brochure l'indication précise des conditions nécessaires pour mettre leurs établissements à l'abri de tout reproche. Des plans et des devis fournissent en outre de très précieuses données sur le parti à tirer des terrains où l'on veut édifier des écoles, ainsi que sur la dépense à faire.

Se trouve chez M. Salaün, libraire à Quimper.

Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires, Revue mensuelle publiée par des Pères de la Compagnie de Jésus, Paris.

Novembre 1888.

I. — Liberté du travail et la réglementation. P. J. Burnichon.
II. — La Compagnie du Saint-Sacrement. Une page de l'histoire de la charité au XVII^e^ siècle. P. Ch. Clair.
III. — Le parrain du Boudhisme en France, M. Emile Burnouf. P. L. Trégard.
IV. — Le vrai portrait de Notre-Seigneur (fin). P. L. Gaillard.
V. — L'encyclique *Libertas* et le libéralisme catholique. Lettre de M. l'abbé Lagrange au P. Desjacques.
VI. — Bulletin théologique. P. Desjacques.
VII. — Bulletin géographique. P. J. Dupont.
VIII. — Mélanges.
IX. — Bibliographie.
On s'abonne chez M. Salaun, libraire à Quimper.

AVIS. — Messieurs les Ecclésiastiques chargés des catéchismes sont prévenus qu'ils trouveront, à des prix très avantageux, des images et des médailles pour récompenses aux enfants, à Lesneven, chez M^me^ v^e^ Masseron, et à Quimper, chez M. Salaün, libraire.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le Souverain-Pontife a décidé de célébrer la messe dans Saint-Pierre, le 31 décembre, en action de grâces et à l'intention aussi de demander à Dieu de nouveaux bienfaits pour tous les catholiques qui ont contribué aux grandes manifestations du jubilé de Sa Sainteté.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le pouvoir temporel. — Dans une circulaire toute récente, Son Em. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, s'occupe de la nécessité du pouvoir temporel pour le Souverain-Pontife, et dit :

« Qu'on ne s'y trompe pas, quand le Pape revendique avec une telle énergie les droits du Saint-Siège, il ne vise pas pour elle-même cette royauté temporelle dont il a été si brutalement dépouillé. Ce que le Pape veut, ce qu'il réclame, ce qu'il revendique, ce qu'il ne sacrifiera jamais, c'est l'indépendance de l'Eglise, c'est cette pleine et intégrale liberté qui lui est absolument indispensable pour l'exercice de son pouvoir spirituel.

« Qui n'est pas souverain est sujet : et, dans l'état présent du monde, il est trop évident que le Pape sujet, à quelque titre et à quelque degré que ce soit, n'est plus libre.

« Le Pape n'est pas l'homme d'un parti, d'un pays particulier; il est le Chef et le Père de la grande famille catholique, qui embrasse dans son sein tous les peuples du monde. Il ne peut donc être *nationalisé*, parce que, pour se donner à tous, il faut avant tout qu'il s'appartienne et ne relève d'aucun autre.

« Voilà pourquoi cette question du pouvoir temporel, qui n'est point tant une question de royauté humaine qu'une question de liberté et d'indépendance au point de vue spirituel, est une question vitale et pour l'Eglise et pour le monde. »

Mgr Besson. — Un nouveau deuil vient de frapper l'Église de France déjà si fortement éprouvée ces jours derniers.

Mgr Besson est mort presque subitement, dimanche dernier, à la suite d'une attaque d'apoplexie. La veille au soir il avait appelé son confesseur.

Mgr Besson, ancien supérieur du collège Saint François-Xavier à Besançon et grand vicaire du cardinal Mathieu, fut sacré évêque de Nîmes le 14 novembre 1875. Il succédait à Mgr Plantier. Comme son prédécesseur, c'était sans contredit une des plus grandes gloires de la chaire chrétienne. Il laisse des ouvrages nombreux et justement appréciés. Nous le recommandons aux prières de nos lecteurs.

VANNES. — Le préfet du Morbihan laïcisait, il y a trois mois, l'école de Muzillac et en chassait les Frères, sans tenir compte des vœux du conseil municipal et de la volonté formellement exprimée par le donateur de l'école, lequel avait stipulé que celle-ci serait tenue par des Frères, faute de quoi sa libéralité serait caduque.

Devant des termes si précis, le tribunal de Vannes vient d'annuler la donation et d'ordonner la réintégration immédiate des Frères dans leur local, qui n'appartient plus à la commune. L'instituteur officiel a dû déguerpir : les élèves avaient déserté l'école dès son arrivée, ils y rentrent avec les Frères.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution (suite).

Prestation du Serment.

(Janvier-mars 1791)

Cette émotion du Directoire n'arrêta pas la plume de l'abbé Coroller, et, au mois de mars, de nouvelles brochures signées de lui et adressées de Vannes au libraire Fauvel, excitaient à Quimper une véritable émeute, qui fut l'occasion des plaintes formulées dans le rapport suivant, adressé par le Directoire au Garde des sceaux (1) :

« *Procureur-général au Garde des sceaux, le 11 avril 1791. (Lettre lue et adoptée au Directoire du Département, le 9 avril 1791).*

« Monsieur, le Directoire du Département se croit nécessité à vous porter plainte contre l'accusateur public, près le Tribunal du District de Quimper, de l'insulte grave qui lui a été faite.

« Le 17 mars, il y eut un attroupement de 150 ou 200 citoyens qui se portèrent à la Municipalité, sans lui en avoir donné avis; ils se présentèrent très-indécemment, en annonçant que leur objet était qu'on chassât de leur ville Fauvel, libraire.

« Les Officiers municipaux représentèrent l'illégalité de l'assemblée, et observèrent qu'on ne pouvait députer vers eux que dix citoyens pour faire leur pétition.

« On se retira pour nommer dix membres, qui répétèrent bientôt la demande faite par la généralité.

« Les Officiers municipaux représentèrent en vain qu'on ne pouvait punir un homme sans lui avoir d'abord fait son procès; mais on persistait à demander l'expulsion de Fauvel.

« Il fallut céder à la circonstance. La Municipalité, pour calmer les esprits, nomma deux commissaires qui furent chargés de descendre à l'instant chez Fauvel, pour saisir toutes les brochures inconstitutionnelles et incendiaires qu'ils y trouveraient.

« Cette démarche prudente de la Municipalité satisfit les citoyens assemblés. Ils se portèrent en foule vers la maison de Fauvel, où les commissaires trouvèrent, en effet, plusieurs brochures anonymes dont ils se saisirent. Ils déclarèrent que Fauvel allait être conduit en prison; ils sortirent à l'instant

(1) L. 74.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

avec lui et le conduisirent en prison. Le peuple, satisfait, ne se porta à aucun excès; sans armes ni bâtons, il se contenta d'accompagner jusqu'à la prison les Officiers municipaux.

« Cet attroupement, suivi de l'emprisonnement de Fauvel, faisait grand bruit dans la ville.

« Le lendemain, 18 mars, au Directoire, le Procureur-général conclut à ce que deux Officiers municipaux eussent été invités à venir rendre compte au Directoire de ce qui s'était passé.

« Deux commissaires vinrent rapporter les faits tels qu'ils viennent d'être analysés.

« Le Directoire convint avec eux qu'il prendrait un arrêté pour dénoncer au Tribunal les auteurs et fauteurs de l'attroupement, que la Municipalité ferait une proclamation pour démontrer le danger des attroupements.

« L'arrêté fut pris, la proclamation faite, et les citoyens égarés un moment, rentrèrent dans le devoir.

« L'accusateur public n'a pas vu du même œil les précautions prises par le Directoire et la Municipalité.

« Au lieu de se borner aux fonctions de son ministère, qui ne lui attribue que le droit d'énoncer son avis, en déclarant qu'il y a ou qu'il n'y a pas lieu à accusation, il s'est permis, sans participer cette dénonciation au Tribunal, de répandre le plus grand ridicule sur la conduite de la Municipalité et du Directoire, il s'est permis d'adresser à ces deux corps des reproches et, pour le faire avec plus d'éclat, il a chargé le greffier de leur délivrer copie de son avis.

« Comme cet avis fait dériver la source de l'émeute d'un mémoire du sieur Coroller, curé de Saint-Mathieu de Quimper, il faut, Monsieur, vous instruire de ce qui y est relatif.

« Le sieur Coroller est un ecclésiastique qui s'est toujours déclaré ennemi de la Constitution, il s'est déchaîné contre dans la chaire de vérité, il a été dénoncé ; une information avait été faite et son procès était au point d'être jugé.

« Le Directoire du département du Finistère fut instruit par celui du Morbihan que la police de Vannes avait saisi un ballot de brochures incendiaires du sieur Coroller, adressé à Fauvel, libraire de cette ville, et qu'un autre ballot du même ouvrage était chargé à la messagerie de Quimper, à l'adresse du sieur Descamps, médecin, et, en outre, pour Brest, à l'adresse de Fournier, libraire.

« Nous engageâmes la Municipalité de Quimper à descendre à la messagerie pour vérifier les ballots; Descamps, appelé, déclara qu'il n'en avait eu aucune connaissance.

« Le sieur Coroller, père dudit recteur, se présenta pour les réclamer ; mais on les lui refusa, ils n'étaient pas à son adresse.

« Le Directoire prit lecture de la brochure, et l'ayant trouvée des plus incendiaires, jugea convenable d'en faire déposer tous les exemplaires au greffe du Tribunal, de dénoncer l'auteur à l'accusateur public provisoire (le sieur Gaillard), qui, au lieu de requérir que cet ouvrage fut joint au procès qui s'instruisait contre ce curé, s'est contenté de déclarer que l'ouvrage n'ayant pas été distribué, il n'y avait pas lieu à inculpation. Cependant, l'accusateur public était informé que les ballots adressés à Descamps devaient être remis à Fauvel, pour la brochure être par lui distribuée; le prix était désigné. L'accusateur public s'est évidemment écarté de son devoir.

« Mais, quoi qu'il en soit, la saisie, par le Directoire, de cet ouvrage n'a jamais pu être un prétexte pour les citoyens de s'attrouper, et si l'accusateur public avait requis une information, il eut été constaté que l'on avait violenté les Officiers municipaux, que sans l'expédient qu'ils trouvèrent de descendre chez Fauvel, persuadés qu'ils y découvriraient des brochures anonymes et inconstitutionnelles, qui les autoriseraient à emprisonner, par voie de police, ce libraire, ils n'eussent pu se promettre de le soustraire à la fureur du peuple.

« Cette affaire est assoupie, il serait peut-être dangereux de lui donner des suites ultérieures.

« Mais l'accusateur public a manqué essentiellement à la Municipalité et au Directoire. Les reproches sont inscrits sur un registre public ; c'est un monument injurieux pour les Administrateurs du Département ; ils ne doivent pas laisser subsister d'injustes inculpations.

« Le 17 janvier, nous avons écrit à Sa Majesté pour faire rentrer dans le devoir deux huissiers de ce département. L'un, assisté de deux records, a publié dans une église qu'un particulier était appelant à l'Assemblée Nationale d'un arrêté du Département ; l'autre est venu nous faire des sommations jusque dans le secrétariat. Nous exposions dans notre lettre combien de pareilles démarches étaient scandaleuses et funestes à l'Administration ; puisque nous ne dépendons en rien des Tribunaux judiciaires, à plus forte raison ne devons-nous pas être à la merci des huissiers. Ces citations feraient croire au peuple que les administrateurs n'ont qu'un pouvoir précaire et soumis aux Tribunaux judiciaires : on n'exécuterait plus aucun de nos arrêtés.

« Nous pensions que notre lettre vous serait remise pour rappeler à leur devoir ces officiers ministériels de justice. Mais, sans doute, vous ne l'avez pas reçue, ou la multiplicité de vos travaux nous a privés jusqu'ici de l'honneur de votre réponse. Nous vous prions, Monsieur, de vouloir bien nous donner, le plus tôt possible, une décision sur les questions que nous vous proposons, notamment touchant la radiation sur les registres du greffe du tribunal de l'avis incompétemment donné par le sieur Gaillard. »

Les formes judiciaires étaient, décidément, gênantes pour les allures libérales de l'Administration. Une épuration deve-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nait nécessaire ; en attendant, les Administrateurs demandaient à n'être plus soumis aux Tribunaux judiciaires, et, sans attendre la permission, ils ordonnaient l'arrestation de M. Coroller.

Le 24 mars 1791 (1),. le Procureur-syndic du District de Quimperlé signalait sa présence au château de Quimerc'h en Bannalec, dans une lettre au Procureur-général du Directoire du Département : « J'ai su que, depuis quelques jours, l'on cherchait, à Quimper, le recteur de Saint-Mathieu. J'ai su qu'il est au château de Quimerc'h ; il passa mardi dernier à Saint-Thurien pour aller à Querrien. »

Ce ne fut que le 25 juillet, que M. Coroller fut interné à la prison des Carmes, à Brest.

Sur la liste, ci-après, des prêtres assermentés et non-assermentés ne figure pas le nom du Recteur de Plogonnec M. de Leissègues-Rozaven. Les notices écrites sur ce député à l'Assemblée Nationale, disent que, le 3 janvier, il prêta serment, mais le rétracta trois jours après. Voici une lettre de M. Rozaven au Département, qui ne parle pas de cette rétractation du 6 janvier, par la raison que la rétractation n'était pas nécessaire, le serment n'ayant été prêté qu'avec une restriction formelle (1).

« Paris, 22 mai 1791.

« D'après un entretien que j'eus hier avec M. l'Evêque du Finistère, j'ai cru qu'il était de mon devoir de vous écrire relativement à la prestation de mon serment.

« J'ai l'honneur de vous déclarer que le serment, que j'ai prêté le 3 janvier dernier, n'a pas été prêté purement et simplement, mais avec la restriction expresse de tout ce qui peut regarder le spirituel. Cette réservation a été clairement énoncée dans un préambule dont l'Assemblée Nationale n'a pas jugé, dans sa sagesse, devoir faire mention dans son procès-verbal. Elle parut, cependant, recevoir mon serment sans opposition. Mais, comme le lendemain elle décréta formellement qu'elle ne recevait pas de préambule, qu'elle ne recevait que des serments purs et simples, le mien n'ayant pas été tel, j'en ai dû conclure qu'elle ne l'avait pas reçu, qu'il devait être regardé comme non avenu, et que je ne pouvais, ni en honneur ni en conscience, envoyer de certificat. C'eut été vous tromper, Messieurs, en envoyant un certificat de serment pur et simple, pendant que je ne l'ai prêté qu'avec des restrictions desquelles ma conscience ne me permet pas de me départir. »

(A suivre.)

(1) L. 69.
(2) L. 250.

SAINT POL-AURÉLIEN

Et ses premiers successeurs.

CHAPITRE III.

LA NOUVELLE PATRIE *(suite)*.

Dans des notes, fruits de laborieuses recherches, dom Plaine a établi de quelles églises ces saints personnages ont été originairement les patrons ; comme on le verra, la trace des noms primitifs se retrouve encore dans les appellations usitées aujourd'hui.

Parmi les prêtres compagnons de saint Pol nous trouvons :

1° *Jahoevie* ; c'est saint *Joévin* ou *Jaoua* ou *Jaouen* (cette dernière forme est devenue le nom de beaucoup de familles bretonnes).

2° *Tigernmagle* ; c'est saint *Tiarmail* ou *Tiernmaël*. Ces deux prêtres occupèrent successivement le siège épiscopal lorsque saint Pol l'eut quitté ;

3° *Toséoc* appelé aussi *Sitred* (1).
4° *Wohednovie* appelé aussi *Towoédoc* (2).
5° Gelloc.
6° *Bretowenn* (3).
7° *Boïe*.
8° *Wirman* (4).
9° *Louenan* (5).
10° *Toech* ou *Tochic*.
11° *Chiel* (6).
12° *Hercan* ou *Herculan* (7).

Outre les noms des douze prêtres compagnons de saint Pol, notre auteur nous a encore transmis ceux de deux autres membres de sa communauté : *Quonoc* et *Décan*.

De l'autre côté du détroit *Quonoc* a été aussi appelé *Coquonoc* (8).

Celui qu'on appelait ainsi était arrivé à un tel degré de vertu, de sagesse et de science, que Pol Aurélien lui avait confié la direction de l'enseignement dans sa famille religieuse (9).

(1) Il paraît avoir donné son nom aux paroisses de *Plouazec'h* et *Plouézoc'h* (Plebs Toseoci).
(2) D'où *Plouzévédé* (*Plebs Towcodoci*).
(3) D'où *Brouanou* (?) autrefois paroisse, mais faisant aujourd'hui partie de Landeda.
(4) D'où *Plougerneau* (Plebs Wirmani).
(5) D'où *Trefflaouénan* (?).
(6) D'où *Plouquiel* (?) (Plebs Chieli), près de la ville de Tréguier.
(7) D'où *Plouénan* (?), près de la ville de Saint-Pol.
(8) Il paraît que ce redoublement de syllabes était en usage chez les Bretons insulaires.
(9) *Quonoc* aurait donné son nom à la paroisse de *Plougazhou* (*Plebs Ganoci*). (?)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quant à *Décan* (1), il avait été promu à l'ordre du diaconat dont il devait exercer les fonctions.

Wormonoc ne dit rien de particulier sur les douze laïques et sur les serviteurs qui avaient passé la mer avec Pol Aurélien. Il ne nous fournit pas de renseignements sur les travaux de la pieuse communauté ou de son chef, à l'île d'Ouessant. Etait-elle habitée par des païens, ou le christianisme y avait-il pénétré ? Notre auteur est encore muet sur ce point, et ce silence me semble bien significatif. S'expliquerait-il si saint Pol avait vraiment converti cette peuplade ? Un tel titre de gloire aurait-il pu être oublié par un écrivain si jaloux d'exposer tout ce qui est à l'honneur de son héros ? Dois-je dire, une fois de plus, que rien dans nos anciens légendaires ne nous permet de voir dans les premiers Saints de notre pays des Apôtres selon le vrai sens du mot ? Ne serait-ce pas là une preuve évidente d'un apostolat beaucoup plus ancien dont les résultats subsistaient toujours ? Si j'insiste sur ce point, c'est qu'il a une importance capitale dans le sujet qui nous occupe : toute la vie de saint Pol Aurélien, change d'aspect, suivant qu'il doit convertir des païens ou améliorer, transformer même des populations déjà croyantes et baptisées. Il est bien certain d'ailleurs que le paganisme avait subsisté à l'île d'Ouessant. On a prétendu que saint Pol y aurait détruit un temple ; cela est admissible même dans l'hypothèse que nous soutenons. Si l'Armorique avait encore des sectateurs du druidisme au XVIIe siècle, à plus forte raison y devait-on en rencontrer un certain nombre au commencement du VIe. L'amiral Thévenard a fait la description des ruines d'un temple qui ne serait autre que celui autrefois détruit par saint Pol.

Dans ce paisible séjour de l'île d'Heussa, une pensée préoccupait plus particulièrement le chef de la petite colonie : était-ce bien là que Dieu le voulait, lui et les siens ? ou bien fallait-il encore parcourir l'Océan et chercher la terre que le Seigneur lui avait promise ? Ce n'est pas tout de procurer la gloire de Dieu ; quand nous avons du zèle et de bons désirs, nous y arrivons toujours avec la grâce d'En-Haut ; mais il est des âmes parfaites à qui cela ne saurait suffire ; elles aspirent à ce que leur Maître soit honoré comme il le veut et là où il le veut, même quand le résultat devrait en apparence être moindre pour la gloire divine. Un des plus estimables écrivains de la *Compagnie de Jésus* (2) a dit : « Je voudrais qu'on parlât un peu moins de procurer la gloire de Dieu et un peu plus de faire sa volonté » ; et le Père Faber, citant cette belle parole, ajoute : « A quelle hauteur n'arriverait pas une âme dont la vie spirituelle serait basée sur cette maxime ! » Or, jusqu'ici nous avons vu saint Pol n'aspirer qu'à

(1) Il paraît avoir laissé son nom à la paroisse de *Ploudihen*. (Ainsi qu'il a été dit, ces interprétations appartiennent à dom Plaine. C'est lui aussi qui a fait suivre quelques hypothèses de points d'interrogation).

(2) Le Père Rigoleuc.

faire ce que Dieu voulait et comme il le voulait. Il priait chaque jour à cette fin et il demandait au Seigneur de lui envoyer le même ange qui, déjà, lui avait ordonné de quitter la Grande-Bretagne ; il souhaitait apprendre de ce céleste messager s'il lui fallait rester dans l'île ou s'il devait aller chercher une autre contrée.

Un soir, il s'était endormi, fatigué par la longueur de ses prières et par ses jeûnes ; il reposait depuis quelque temps déjà, quand l'ange tant désiré se montra à ses regards et lui communiqua les ordres du Seigneur. « De son glorieux séjour, le Roi du ciel et de la terre m'envoie vers toi, lui dit-il, et voici ce que j'ai à te dire de sa part : Que veux-tu faire ici ? A quoi bon cette vie inactive sur un espace si resserré et borné de tout côté par les flots ? Ce n'est pas ici que tu devras te reposer ; la terre que tu désires, elle te désire aussi, mais ce n'est pas cette île ; une autre patrie t'attend donc, elle va t'accueillir avec joie, mais aussi donner la joie à ton cœur. Il y a sur cette terre un grand peuple auquel tu vas porter la doctrine, la foi, le salut ; c'est par toi qu'il aura tout cela et qu'il acquerra une gloire éternelle. Autant tu en auras conduit dans la voie de la vérité pendant que tu seras sur la terre, autant tu auras de sujets dans le ciel. Pars donc sans retard, Dieu est avec toi ; c'est lui qui te tracera la route et te conduira au lieu qu'il t'a préparé, au lieu où tu devras trouver le repos ; mais pars d'ici. »

A un ordre aussi formel, Pol répondit par une prompte obéissance ; il s'était éveillé à l'instant même où l'ange avait disparu. Rassemblant en toute hâte ses compagnons, il leur dit de quelle visite il vient d'être honoré, quels ordres lui ont été transmis ; il dit qu'on prépare tout pour le voyage et qu'on fasse au navire les changements et les réparations nécessaires. Toutes ces recommandations furent promptement suivies, et le navire fut bientôt à l'ancre dans le port même où naguère ils avaient débarqué. Il y monta suivi de tous les siens ; lui-même tantôt tenait le gouvernail, tantôt faisait manœuvrer les mâts et les voiles, tout en chantant des hymnes, tandis que le vaisseau s'avançait en pleine mer en laissant derrière lui un long sillon d'écume. Les pieux voyageurs ne s'éloignèrent cependant jamais assez des côtes pour les perdre de vue (1) ; ils arrivèrent à un rocher appelé alors *Amachdu*, et aujourd'hui *Karrec-ar-Mac'h* ou *Karrar-ar-Mac'h-du* (roche du cheval ou du cheval noir) ; ce roc touchait à l'île *Mediona*, maintenant Molène. Y stationnèrent-ils ? C'est ce que notre historien ne nous dit pas. En tout cas, saint Pol savait désormais que Dieu le destinait à travailler sur le continent, au milieu d'un grand peuple, et ces îles, où ses collaborateurs et ses successeurs devaient exercer leur zèle, ne pouvaient le retenir longtemps.

(1) Albert-le-Grand et Bernard du Saint-Esprit : celui-ci suppose un séjour de saint Pol à Molène et y place l'épisode du *buffle*, que nous verrons bientôt se produire ailleurs.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mais il y a quelque chose de touchant à voir leurs populations pauvres et isolées obtenir, ne serait-ce qu'en passant, les prémices de son apostolat.

Enfin le navire fut mis à l'ancre sur la côte léonaise. On aurait voulu connaître d'une manière précise le point du littoral où les émigrants abordèrent ; mais Wormonoc dit seulement qu'ils trouvèrent un port favorable ; Albert-le-Grand dit que ce port était celui de Kernic, en Plounévez ; dom Lobineau donne également ceci comme une tradition accréditée, mais il ajoute : « Tous les noms ont changé depuis et l'on ne peut s'assurer de deviner juste. » Dom Plaine pense que saint Pol prit terre à Lan-Ilud ou à Lampaul-Plouarzel. Si la première de ces hypothèses était la vraie, n'y aurait-il pas toute une révélation dans le nom de saint Hiltut donné par saint Pol à la première terre qu'il ait foulée sur la péninsule armoricaine ; ce qu'il venait prêcher dans nos contrées, qu'était-ce donc autre chose que les préceptes et les conseils du vieux maître qui avait dirigé son enfance et son adolescence.

Pol Aurélien, suivi de tous ses compagnons de voyage, se mit à parcourir le littoral ; il voulait connaître sans plus tarder ce que son historien appelle « sa nouvelle patrie ». Il arriva à l'endroit que Wormonoc appelle de son ancien nom, c'est-à-dire de son nom latin, *Telmedovia* ; dans ce nom, dom Plaine reconnait celui de *Ploudalmézeau*. Ce point de l'antique Domnonée est dans la partie occidentale et il appartient au pays d'Ach ou d'Aginense, c'est-à-dire à la contrée qui allait être le premier théâtre des grands travaux de saint Pol. Sur cette partie du Léon, M. Miorcec de Kerdanet a publié une notice détaillée et très intéressante à laquelle je ne puis m'abstenir de faire quelques emprunts.

(A suivre.)

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES C. LÉON, Place St-Corentin, 36, QUIMPER.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — JODELAIS, Jeune, Quimper — 36, rue Kéréon — Quimper, *Fournisseur du Grand-Séminaire*

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
92, rue Richelieu, 92,
est seule chargée, à PARIS, de recevoir les ANNONCES pour la *Semaine Religieuse de Quimper.*

GOUDRON MARCHAIS — Recommandé aux ORATEURS, CHANTEURS, INSTITUTEURS. — AFFECTIONS de la GORGE, de la VOIX. 2 f. MARCHAIS, Phien, La Rochelle — PHTHISIE *Catarrhes*, guérison par l'EMULSION Creosote MARCHAIS, LA ROCHELLE. 8 f.

Un catholique sincère, propriétaire du clos de Tiloli, ancien domaine des *RR. PP. Passionnistes*, à Bordeaux (Gironde), désirant contribuer à l'achèvement de l'Eglise du Sacré-Cœur, offre aux familles chrétiennes un excellent Vin rouge de Bordeaux, garanti naturel à 125 fr. la barrique de 226 *litres*, logé, rendu franco de port et tous droits de régie payés à la gare la plus proche du destinataire. Les bénéfices en outre seront versés à l'œuvre dont il est parlé ci-dessus.
Adresser les demandes à M. l'abbé MERCIER, curé du Sacré-Cœur, à Bordeaux, qui les fera parvenir à la maison expéditrice. Des échantillons seront envoyés franco sur demande.

ORGUES d'ALEXANDRE, PÈRE ET FILS
106, rue Richelieu, Paris
ORGUES A MAINS DOUBLÉES (Modèles nouveaux)
ORGUES depuis 100 francs jusqu'à 6,000 francs
TROIS ANS DE CRÉDIT
Envoi franco sur demande du CATALOGUE ILLUSTRÉ
Pianos, vente et location

MINE D'OR DE L'EST-OREGON
THE EASTERN OREGON GOLD MINING Cº Lᵗᵈ
CAPITAL SOCIAL : L 250.000 (6.250.000 fr.) divisé en 250,000 actions de 1 L (25 fr.)

MM. les Actionnaires sont informés que le Conseil d'administration de la Compagnie vient de décider la distribution d'un à-compte de 12 1/2 0/0, soit de 2 schellings 6 p. ou fr. 3.13 par action de 1 L, payables à partir du 15 décembre prochain contre remise du coupon nº 1 des actions au porteur.
Un avis ultérieur fera connaître aux Actionnaires les maisons de Banque chargées d'effectuer ce paiement à Londres, Paris et Bruxelles.

FONDERIE DE CLOCHES
Adolphe HAVARD,
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

HUILE D'OLIVE EXTRA-DOUCE VIERGE
Franco par gare vicinale, 2f20 le kº. Elégant flacon de 3 l., verre cacheté, contre mdt-poste 1f (tarifs spéciaux pour le clergé) Ch. LAFONT de SÉNAILHAC & Cie, 18, Rue de l'Olivier.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'APPROVISIONNEMENTS, MARSEILLE

2 fr. PAR AN — LA LIBERTÉ FINANCIÈRE — *Paraissant tous les Dimanches* — PUBLIE tous les TIRAGES & les LOTS non RÉCLAMÉS — 47 rue Taitbout PARIS

ALAMBIC VALYN
Portatif à tout chauffage, POUVANT FONCTIONNER PARTOUT
POUR TOUTES DISTILLATIONS ÉCONOMIQUES ET DOMESTIQUES.
Construit en cuivre rouge étamé
Distillation à feu nu ou au bain-marie à volonté des fleurs, fruits, plantes, marcs, grains, etc. (*Demander Catalogue illustré*).
BROQUET, seul Concessionnaire, 121, Rue Oberkampf, PARIS

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nous sommes heureux de recommander à nos lecteurs, **M. Louis ROUVIÈRE**, *propriétaire de Vignobles*, à **VERGÈZE** (Gard). Ce vigneron qui prépare lui-même les vins qu'il offre au clergé pour le Saint-Sacrifice, tient aussi à la disposition de nos lecteurs des vins rouges excellents et garantis absolument naturels et sans plâtre, à partir de 80 francs la barrique de 225 litres fût perdu et rendu franco de transport et de congé jusqu'à la gare qui lui est désignée. Nous devons ajouter que M. Rouvière fait partie de la Croisade des Négociants Francs-Catholiques et qu'il donne une partie de son bénéfice pour le soutien de l'École-Libre de sa paroisse. Il espère que tous les bons chrétiens voudront bien, par leurs achats, participer à cette excellente œuvre. ***Envoi du prospectus détaillé sur demande affranchie.***

LE GRESHAM

Cie Anglaise d'Assurances sur la Vie, fondée à Londres en 1848. — Succursale établie *en 1854*, à Paris, 30, Rue de Provence.

Actif : 100 Millions

Assurances sur la Vie entière, Mixtes, à Terme fixe. — **RENTES VIAGÈRES** Payables sans frais aux Taux de 10, 15, 17 °/₀ suiv. l'Âge.

Prospectus et renseignements gratis et franco, en écrivant à Paris ou à MM. les Agents des Départements.

GUERISON

certaine et **radicale** de toutes les affections de la **Peau**, même des **Plaies variqueuses** dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND, Méd. spe, à Melun.** — Consult. gratuites par corresp.

AUTANT DE RENTES QUE DE CAPITAL

Cent pour cent de Revenu ASSURÉ

Capital Garanti avec chance de l'augmenter considérablement

Ainsi : en plus du **REVENU** de 100 0/0, un **CAPITAL** de **3,000** fr. a été **augmenté**

En 1884 de 3.895 francs. | **En 1886 de 4.475 francs**
En 1885 de 2.980 — | **En 1887 de 6.875 —**

Pour *Circulaire Explicative* s'adresser à la « **SPÉCULATION GÉNÉRALE** »
4, Rue Chauchat, 4, PARIS. (Maison fondée en 1878)

Vraies Montres de Besançon et de Genève

Nos lecteurs peuvent s'adresser en toute confiance à l'*Intermédiaire Catholique* pour recevoir, à des prix avantageux, et avec les garanties les plus absolues, de *bonnes montres* de Besançon ou de *vrais chronomètres de Genève*, des pendules, cartels, régulateurs, mouvement soigné, style sérieux, et tous les articles de bijouterie et d'orfèvrerie.

Demander le catalogue général à Mme Marie MARILLIER, 30, rue du Clos, à Besançon (Doubs).

N. B. — Envoi franco d'échantillons aux membres du clergé, des communautés et aux personnes notoirement honorables.

ASTHME & CATARRHE

guéris p^les **CIGARETTES ESPIC**, 2f. la Boîte
OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NÉVRALGIES.
Dans toutes les Pharmacies de France. - PARIS, vente en gros, J. ESPIC, rue St-Lazare, 20. — *Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.*

AMIET

la plus ancienne Maison de Besançon dans l'Industrie Horlogère
FABRICANT, ancien Directr de l'École Municipale d'Horlogerie.
AUTEUR DU Chronomètre offert à **Sa Sainteté Léon XIII** par le Diocèse de Besançon.
MONTRES ET HORLOGERIE DE TOUS GENRES. — PRIX DE FABRIQUE.
GARANTIES SÉRIEUSES. *Catalogue* et *Dessins* franco. **BESANÇON.**

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

3e ANNÉE. Vendredi 30 Novembre 1888. N° 48.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Apostolat de la prière ; L'Œuvre de l'adoration réparatrice ; Pèlerinage extraordinaire à Sainte-Anne d'Auray : lettre de Mgr de Vannes ; Nominations dans le clergé ; Nouvelles des paroisses de Plougonven, Lambézellec, Lanmeur et Plouvorn. — *II. Nouvelles du Monde catholique.* — *III. Documents historiques* (suite). — *IV. Annonces et avis divers.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 2 décembre. — 1er dimanche de l'Avent ; 1re classe, semi-double, violet, mémoire de sainte Bibiane. Vêpres de saint François-Xavier, mémoires du dimanche et de sainte Bibiane.

Lundi 3. — Saint François-Xavier, confesseur, double, blanc.

Mardi 4. — Saint Pierre Chrysologue, évêque, double, blanc.

Mercredi 5. — Office du jour ou office votif.

Jeudi 6. — Saint Nicolas, évêque, double, blanc.

Vendredi 7. — Saint Ambroise, évêque-docteur, double, blanc.

Samedi 8. — Fête de l'Immaculée-Conception, double de 1re classe, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Retraite de Quimperlé.....	2, 3, 4, 5 et 6 décembre.
Locronan	7 et 8 décembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Dimanche 2 décembre, chapelle de la Retraite, à 7 heures, réunion des Dames de la Congrégation. Allocution du R. P. Lhévéder, bénédiction.

***

Dimanche 2 décembre, à Tréboul, confirmation. Bénédiction d'une nouvelle statue, Notre-Dame des Flots, par Monseigneur. Sermon par le R. P. provincial des capucins.

***

M. le chanoine Dulong de Rosnay prêchera aux vêpres, le dimanche 9 décembre, le sermon de charité.

***

M. le chanoine Péron, curé-archiprêtre de Quimperlé, prêchera à la cathédrale le *triduum* préparatoire à la fête de saint Corentin.

Apostolat de la Prière.

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS.

Intention générale pour décembre 1888, désignée par Son Em. le Cardinal Préfet de la Propagande, et bénie par Sa Sainteté Léon XIII : Les catéchistes volontaires.

Chaque fois qu'aujourd'hui, devant des catholiques, on parle d'enfants, d'enfants pauvres, de catéchisme dans l'école et en dehors de l'école, ne touche-t-on pas, — s'écriait naguère un éminent orateur dans un Congrès, — « à la corde la plus sensible, la corde la plus frémissante, hélas ! et gémissante ? » Eh bien ! qu'on nous permette de le dire, cette corde n'est pas, et il s'en faut de beaucoup, assez « frémissante et gémissante ». Nous ne pensons guère, — on le dirait du moins, — à ces milliers et milliers d'enfants que, pour en faire des monstres, la Franc-Maçonnerie soumet jour par jour, dans ses écoles sans Dieu, aux plus abominables déformations et de l'esprit et du cœur.

C'est surtout pour ces pauvres petits, mais c'est aussi pour tous les autres enfants, depuis les premières lueurs de la raison jusqu'au temps de l'adolescence, que nous venons demander, ou plutôt que le cœur de Jésus-Christ demande instamment, à l'heure actuelle, des catéchistes *volontaires*.

Ah ! sans doute, pour graver dans l'âme des enfants les sublimes leçons de la foi, il y a tout d'abord des catéchistes *nécessaires* : les ministres de l'Evangile, à qui le Seigneur a dit : « Enseignez toutes les nations » ; les pères et les mères qui, les premiers de tous, ont le droit et le devoir d'apprendre à leurs enfants ces grandes vérités ; les maîtres et les maîtresses chrétiens, à qui les parents délèguent leur droit. Mais aujourd'hui, pour des raisons multiples, malgré le dévouement admirable de tant de prêtres à cet incomparable ministère du catéchisme ; mal-

gré les nobles efforts des maîtres religieux, qu'on expulse d'ailleurs de toutes les écoles publiques, l'insuffisance absolue des catéchistes *nécessaires* éclate à tous les yeux. Et c'est pour remédier à cette fatale insuffisance que Jésus-Christ, par la bouche de son Vicaire, notamment dans l'Encyclique *Humanum genus*, réclame à grands cris le secours des laïques dévoués. En temps d'invasion, tout bon soldat doit marcher à l'ennemi ; en temps de persécution, tout bon chrétien doit devenir catéchiste. Il le doit, à l'exemple des chrétiens de la primitive Eglise, à l'exemple des chrétiens de nos jours qui, dans les pays infidèles, en Chine et aux Indes, sont, en qualité de *catéchistes*, le bras droit des missionnaires ; il le doit, s'il veut le salut de la patrie, de la société, et de ces millions de pauvres enfants qui, sans ce secours, vont infailliblement se perdre. C'est donc à tous qu'avec le Pape, les Evêques et les Congrès catholiques, nous adressons cet appel ; c'est particulièrement aux femmes, aux jeunes filles et aux jeunes gens chrétiens, et même aux bons petits enfants ; c'est à toutes les associations de charité, mais surtout aux zélateurs et aux zélatrices de notre sainte Ligue. A ces dernières, pour les engager à se faire *toutes* catéchistes volontaires, un digne évêque répétait récemment, mais dans un sens plus élevé encore, le mot célèbre de saint Vincent de Paul : « Or, sus, Mesdames, la vie et la mort de ces pauvres enfants sont entre vos mains... Je vais prendre les suffrages. » Regardons-les des yeux de la foi, ces âmes d'enfants, regardons le Cœur qui les a tant aimées, et sans nul doute, dans la mesure de nos forces, nous nous dévouerons à cette grande Œuvre.

Prière quotidienne pendant ce mois.

« Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur Immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les autres intentions pour lesquelles vous vous immolez sans cesse vous-même sur l'autel.

« Je vous les offre, en particulier, pour l'Œuvre des catéchistes volontaires, afin que le concours de ces auxiliaires dévoués assure à tous les enfants chrétiens le bienfait inestimable de la doctrine du salut. »

L'Œuvre de l'Adoration réparatrice des Nations catholiques. — Dans ses numéros des 5, 12 et 19 octobre dernier, la *Semaine Religieuse* a entretenu longuement ses lecteurs de tout ce qui concerne cette Œuvre recommandable entre toutes.

Ils seront heureux que nous revenions sur ce sujet à l'occasion du trop court séjour que vient de faire à Quimper, M. le chanoine Brugidou, l'infatigable et dévoué propagateur dans tout l'univers catholique de cette Œuvre de salut, concentrée à Rome jusqu'à ces derniers temps.

Vendredi dernier, M. le Curé-archiprêtre de Saint-Corentin Directeur diocésain de la nouvelle Œuvre, avait convoqué, dans la salle synodale de l'Evêché, les membres de l'Adoration ré-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

paratrice et perpétuelle de la ville, pour entendre son zélé fondateur. Monseigneur lui-même présidait la réunion.

Après la prière d'ouverture, sur l'invitation de Sa Grandeur, M. l'abbé Brugidou a pris la parole et a très vivement intéressé la nombreuse assistance pendant plus d'une heure, en lui exposant les débuts de l'Œuvre, son excellence, son opportunité, ses richesses spirituelles et l'extrême simplicité de ses moyens.

L'Œuvre a eu ses humbles débuts, comme toutes les œuvres divines destinées à occuper bientôt une grande place dans les habitudes de la vie chrétienne.

C'est un jeune prêtre qui, se rendant à Saint-Pierre, en devisant sur la beauté du culte rendu à Jésus-Eucharistie par les XL Heures romaines, en a eu le premier l'idée.

La pensée de la Divine Victime trônant, tour à tour, sur les reliques des martyrs de la foi chrétienne dans les diverses églises de Rome, le ravissait surtout.

— « Mais, lui dit son compagnon, cette Œuvre a encore un autre caractère non moins admirable, que vous paraissez ignorer. Les prières des XL Heures ont été instituées en faveur de toutes les nations catholiques, et spécialement de la France. » Et il lui rappela la bulle de Clément VIII, datée de 1592.

Cette découverte fut pour lui une révélation. Mais alors, se demanda-t-il, puisque des supplications continuelles sont faites dans la Ville des Papes en faveur de toutes les nations catholiques, n'est-ce pas non plus un devoir pour elles d'y correspondre dans tous leurs sanctuaires ? Quel magnifique spectacle si un tel vœu pouvait se réaliser ! On verrait le trône du Très-Saint-Sacrement élevé au milieu des nations et concentrant leurs hommages ! L'humanité entière serait représentée au pied du Thabor Eucharistique : à Rome, par les chrétiens de tout pays qu'attire et que retient la Ville Sainte ; au dehors et jusqu'aux extrémités du monde, par les adorateurs qui se joindraient à eux dans la communion d'une même prière. La prière du Sauveur : *Sint unum*, recevrait son parfait accomplissement.

Par ailleurs, les circonstances lui semblent favoriser plus que jamais le développement universel de l'institution de Clément VIII. En quels temps, en effet, fut-il plus nécessaire de multiplier les amendes honorables pour désarmer la colère de Dieu et pour obtenir le retour de sa miséricorde !

Mais, encore faut-il une initiative ! D'où viendra-t-elle ? Pourquoi ne viendrait-elle pas de la France elle-même, affiliant tous ses diocèses, toutes ses paroisses, toutes ses communautés aux XL Heures romaines, et entretenant à Rome un comité d'action pour la propagande internationale ? Assurément, les autres nations ne sauraient lui envier un privilège qui, comme au XVI^e^ siècle, lui viendrait de ses malheurs. Par ce moyen, notre chère Patrie pourrait espérer encore de vaincre les défiances, de désarmer les rancunes et d'intéresser la piété catholique à son relèvement religieux et social.

Toutes ces pensées ne quittaient plus l'esprit du jeune prêtre ; il en était obsédé jour et nuit. En vain voulait-il les fuir : elles revenaient bientôt plus vives et plus pressantes ; de guerre lasse, il fit connaître son état au Saint-Père Léon XIII.

Désormais, plus de doute : le Pape approuve entièrement son pieux dessein, le bénit avec effusion et l'encourage à le mettre à exécution par tous les moyens en son pouvoir.

On sait le reste. Alors sont venues et les adhésions de tous les prélats représentant à Rome les nations catholiques, et celles de plus de 300 évêques de la Chrétienté, et Sa Sainteté enrichit l'œuvre naissante des plus riches indulgences qui aient jamais été accordées à aucune œuvre (1).

Ainsi bénie par Dieu et ses représentants ici-bas, l'Œuvre de l'Adoration réparatrice a pris en peu de temps des proportions merveilleuses.

En 1885, 90 évêques d'Italie, 45 évêques de France, presque tous les évêques de Belgique et de Suisse, plusieurs évêques d'Espagne avaient envoyé leur adhésion.

Un grand nombre parmi eux avaient établi l'Œuvre dans leur diocèse, soit en la recommandant aux prêtres et aux fidèles, dans leurs mandements, leurs retraites pastorales, leurs statuts diocésains, soit en l'instituant canoniquement comme Confrérie diocésaine et en nommant un Prêtre directeur ; et partout où cette érection a eu lieu, l'empressement des fidèles a souvent dépassé l'espérance des pasteurs. Depuis, nous savons de source certaine que les progrès de l'Œuvre n'ont fait que se multiplier et s'étendre de plus en plus.

---

(1) A Rome, les adorateurs peuvent gagner à toutes les indulgences depuis longtemps attachées aux Quarante-Heures, c'est-à-dire : 1° une indulgence plénière chaque jour, s'ils visitent l'église où se font les Quarante-Heures ; 2° une indulgence de dix ans et dix quarantaines pour chaque visite à cette église, *toties quoties* dans le même jour (comme pour la Portioncule), et *en outre* à une indulgence plénière de plus chaque mois.

Hors de Rome, les *Associés inscrits*, à la seule condition de faire la *demi-heure* d'adoration hebdomadaire, en union d'intention avec leurs nationaux de Rome, peuvent gagner *chaque jour* toutes les indulgences attachées aux Quarante Heures de Rome, c'est-à-dire l'indulgence plénière quotidienne et l'indulgence partielle, aussi souvent qu'ils veulent ; mais ils ont cet avantage sur les adorateurs de Rome qu'au lieu d'être obligés d'aller faire leur adoration dans une église où se font les Quarante Heures, ils peuvent la faire dans un *sanctuaire quelconque renfermant la Sainte Réserve*. Jamais pareilles faveurs n'ont été attachées à une simple visite au Saint Sacrement. Ce que la Portioncule assure, *une fois par an*, aux pieux visiteurs de quelques sanctuaires privilégiés, l'Œuvre dont il s'agit l'offre tous les jours aux adorateurs du Saint Sacrement dans toutes les églises du monde, pourvu *qu'ils soient inscrits, que leur adoration dure une demi-heure et soit faite aux intentions de l'Œuvre*. Ajoutez à cela que l'adoration peut être aussi bien collective qu'individuelle, en sorte que les pasteurs des âmes ont là le moyen d'encourager toutes les associations locales en l'honneur du Très-Saint Sacrement, en faisant participer leurs membres aux richesses extraordinaires dont dispose l'Œuvre romaine. On ne connaît rien de semblable parmi les œuvres de prière, et rien ne pouvait mieux montrer le prix que le Souverain Pontife attache aux exercices de l'Adoration réparatrice.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

En ce moment, pour raviver encore cet élan, M. Brugidou fait un voyage à travers toute la France. L'accueil chaleureux qu'il reçoit partout doit lui être une preuve suffisante du puissant intérêt excité en tout lieu par son œuvre Eucharistique.

Il est parti de Rome, le 22 août, muni d'un rescrit de Sa Sainteté bénissant le vogage et le voyageur, et lui permettant de transmettre sa Bénédiction à tous les associés de l'Adoration réparatrice.

A Lons-le-Saulnier, Mgr l'évêque de Saint-Claude (diocèse affilié), fait une conférence à ses prêtres réunis en retraite ecclésiastique, pour leur recommander de propager l'Œuvre dans leurs paroisses. Un comité ecclésiastique se forme aussitôt dans ce but.

A Besançon, Monseigneur l'Archevêque nomme un directeur diocésain.

A Nancy (diocèse affilié), en l'absence de Monseigneur, alors à Lourdes, MM. les directeurs du Grand-Séminaire, accueillent avec joie M. le Directeur général, et l'accompagnent dans les paroisses et les communautés.

A Troyes (diocèse affilié) Monseigneur réunit son clergé et les fidèles dans l'église de Saint-Urbain, bâtie sur l'emplacement de la maison paternelle du pape Urbain IV, le fondateur des processions de la Fête-Dieu. Sa Grandeur témoigne à M. l'abbé Brugidou sa plus vive satisfaction et lui prodigue tous ses encouragements.

On peut en juger par la lettre suivante adressée depuis, à un évêque :

« Monseigneur,

« Je suis heureux et reconnaissant de la visite du cher M. Brugidou. Il nous a fait une délicieuse conférence sur son œuvre et « j'espère qu'elle portera ses fruits. Notre Archiconfrérie du Saint-Sacrement érigée dans l'église Saint-Crescent, édifiée à Troyes, « par les soins du pape Urbain IV, sur l'emplacement de la maison de son père, prendra un nouvel essort en s'unissant à « l'Œuvre de M. Brugidou.

« J'ai bien prié ce cher apôtre de l'Eucharistie de penser à « Troyes, quand il reviendra en France.

« Veuillez agréer, Monseigneur, l'assurance de mes sentiments « affectueux.

« PIERRE, évêque de Troyes. »

A Paris (*diocèse affilié*), Mgr l'Archevêque autorise la formation d'un comité de patronage en faveur de l'œuvre. 40,000 associés sont inscrits à Montmartre. Plusieurs paroisses importantes et de nombreuses communautés s'affilient.

A Beauvais, Douai, Lille, Tourcoing, Roubaix, Arras, Clermont-sur-Oise, Dunkerque, Gravelines, Saint-Omer, Calais, même accueil, adhésions très nombreuses.

A Boulogne-sur-Mer, M. l'abbé Brugidou adresse la parole aux membres de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, aux Dames du Comité des Œuvres Eucharistiques, et aux fidèles de plusieurs paroisses venus en très grand nombre l'écouter et prendre connaissance de son œuvre.

A Rouen, Mgr l'Archevêque réunit son clergé à l'Archevêché, et nomme un Directeur diocésain. Il se forme aussitôt un comité ecclésiastique.

A Chartres et au Mans, même accueil. A Saint-Malo, Laval, Rennes, Saint-Brieuc, on est très heureux de recevoir le Directeur général de l'Œuvre de l'Adoration réparatrice.

Le diocèse de Quimper était depuis longtemps affilié. Les belles conférences du Directeur général à la salle synodale de l'Evêché, au Grand-Séminaire, au Sacré-Cœur, et à la Retraite du Sacré-Cœur de Jésus, ne contribueront pas peu à multiplier les adhésions.

Quand M. l'abbé Brugidou eut fini de parler, Monseigneur le remercia vivement de sa touchante et instructive allocution, et aussi pour les nombreuses richesses spirituelles qu'il venait mettre, à si peu de frais, à notre disposition au nom du Souverain-Pontife. Sa Grandeur a exprimé son grand désir et son ferme espoir de voir la nouvelle Œuvre rayonner rapidement de la ville épiscopale dans toutes les autres villes et, autant que possible, dans toutes les paroisses rurales de son vaste et cher diocèse. Les prêtres s'enrôleront en grand nombre, dans cette armée sainte de l'Adoration réparatrice. Combien de chrétiens, par ailleurs assez fidèles à leurs devoirs religieux, auxquels on pourrait adresser le reproche de N.S. aux Juifs : « Il y a quelqu'un parmi vous, — un Dieu — que vous « ne connaissez pas : *Medius stetit vestrum quem nescitis.* »

Nous sommes heureux de donner ici le texte même de la lettre de Mgr Lamarche à M. le Directeur de l'Œuvre :

Avant le départ de M. Brugidou, Monseigneur lui a fait parvenir la lettre suivante :

ÉVÊCHÉ DE QUIMPER ET DE LÉON.

« Quimper, le 26 novembre 1888.

« Monsieur et bien cher chanoine,

« Je ne veux pas que vous quittiez Quimper sans emporter dans ces quelques lignes un témoignage de mon attachement à l'Œuvre de l'Adoration réparatrice, dont vous êtes le zélé et vaillant fondateur, et aussi l'expression de ma reconnaissance pour tout le bien que vous avez fait parmi nous.

« Sans doute, elle existait depuis trois siècles à Rome, cette Œuvre admirable, mais combien de pieux fidèles n'en soupçonnaient même point la destination toute française! On avait oublié, semble-t-il, que le pape Urbain VIII l'avait établie tout spécialement en faveur des intérêts religieux de notre cher pays, en vue de ses besoins immenses et de sa mission providentielle dans le monde.

« Cette pratique de solide piété vient à son heure ; elle met en face du Tabernacle, tous ceux qui ont au cœur une foi ardente et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

un amour vrai pour Notre-Seigneur : elle les groupe dans une pensée de réparation universelle, — et quand donc la réparation fut-elle plus nécessaire ? — elle les sollicite à s'y trouver, réunis ou isolés, un desjours de la semaine, mais de préférence le jeudi, elle leur fait gagner, par une courte 1/2 heure d'Adoration réparatrice, de véritables trésors d'indulgences ,libéralement accordés par le Souverain-Pontife.

« Merci donc, bien cher M. le Chanoine, d'être venu à ma demande, de si loin, nous apporter avec le talent de votre parole et le feu de votre cœur d'apôtre un plus grand amour pour la Sainte-Eucharistie, pour l'œuvre de la Réparation.

« J'ai vu par moi-même, dans la réunion si nombreuse que j'ai présidée à l'Evêché, le bien qui doit en résulter pour l'Eglise et la France. Je vous bénis pour ces conférences que vous n'avez pas craint de faire, malgré vos fatigues, à mes chers Séminaristes ; ils s'occuperont plus tard de cette grande Œuvre dans leurs paroisses avec le zèle et la fermeté toute bretonne de leur dévouement à Dieu et aux âmes. Au Sacré-Cœur, à la Retraite et dans les autres Communautés de la ville, vous avez répandu la bonne semence et réchauffé les cœurs : j'en ai la douce confiance, le bon Dieu sera mieux connu, plus aimé, moins offensé.

« C'est bien là le seul but de nos efforts à tous, n'est-ce pas ? Puissions-nous l'atteindre ici, puissiez-vous aider à le faire obtenir partout !

« Je demande instamment à Notre-Seigneur ses meilleures bénédictions pour vous, et vous prie d'agréer, cher Monsieur le Chanoine, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

« † Théodore,
« *Evêque de Quimper et de Léon.* »

M. l'abbé Brugidou est parti pour Vannes, où Sa Grandeur Mgr Bécel lui a fait le plus gracieux accueil. Il a été autorisé à parler de son Œuvre aux élèves du Grand-Séminaire : ces jeunes séminaristes, à l'exemple de leur digne supérieur, M. l'abbé Dieulangard, ont été heureux d'entendre cette parole pleine de foi et d'amour pour Notre-Seigneur ; leur dévotion pour la Sainte-Eucharistie, qui est le grand trésor des prêtres surtout, se fortifiera et s'augmentera encore, si c'est possible.

M. Brugidou se rend à Nantes, à Luçon et à la Rochelle, avant de retourner à Paris et à Rome. Toutes ces conférences qu'il lui a été donné de faire dans tous les diocèses visités et le succès même de sa mission, l'ont retardé beaucoup dans ses projets et l'obligent à remettre au mois d'avril prochain la suite de ces voyages si consolants et si utiles.

Quimper. — S. E. le Cardinal Lavigerie, Archevêque d'Alger, a adressé à Mgr de Quimper une lettre pressante pour lui demander un secours aussi grand que possible en faveur de la campagne anti-esclavagiste qu'il prépare en Afrique. Mgr Lamarche lui a fait remettre déjà son offrande, mais sa Grandeur prie les personnes qui s'intéressent à ces grandes questions sociales et religieuses, de vouloir bien, si elles le désirent, lui adresser leurs aumônes directement, ou les déposer au Secrétariat de l'Evêché. Toutes ces souscriptions réunies seront transmises au vénéré Cardinal, si zélé et si grand que ses ennemis eux-mêmes, les pires ennemis du pays, ne peuvent lui refuser leur admiration.

Quimper. — Dimanche dernier, Monseigneur s'est rendu, vers 4 heures, à l'inauguration d'une nouvelle salle du Cercle Saint-Corentin.

M. l'abbé Cuillandre, directeur, a lu un rapport très complet sur cette belle Œuvre, et remercié Monseigneur d'être venu lui porter ses bénédictions et ses encouragements.

Sa Grandeur a répondu en termes très délicats et affectueux pour tout le monde, et proposé comme modèle de dévouement le vénéré M. de Calan, ancien président de l'Œuvre, si sympathique et si bon.

Après la bénédiction de la salle, qui est grande et bien établie, a eu lieu une quête pour l'Œuvre.

La fête a été très belle : on nous a dit qu'il y avait là environ 250 personnes.

Vannes. — *Communication de l'Evêché.* — En décidant qu'un pèlerinage extraordinaire aurait lieu à Sainte-Anne, le 8 décembre prochain, Nous avions en vue de témoigner solennellement à N. T. S. P. le Pape la reconnaissance qui lui est due pour le don précieux qu'il a daigné faire à la Bretagne en souvenir de son Jubilé sacerdotal.

Nous désirons que cette fête soit annoncée publiquement, dimanche prochain, dans toutes les églises du diocèse.

Il était naturel que Mgr l'Evêque de Nevers fût invité à présider l'inauguration d'une chapelle, offerte à Léon XIII par une de ses Congrégations religieuses. Sa Grandeur a gracieusement accepté notre invitation.

Nous avons lieu d'espérer que Monseigneur l'Evêque de Quimper pourra se joindre à Nous, et donner ainsi une nouvelle preuve de sa dévotion envers notre patronne.

Nous sommes convaincu que les prêtres et les fidèles auront à cœur d'assister en grand nombre à cette solennité.

(*Semaine religieuse*, de Vannes.)

Quimper. — La fête que l'on prépare à Sainte-Anne d'Auray s'annonce très belle, Monseigneur de Vannes aura la consolation de voir un grand nombre de ses prêtres et une foule de fidèles venir le 8 décembre se grouper et prier pour le pape qui a donné à la Patronne des Bretons un si magnifique souvenir de son Jubilé. On compte sur un monde considérable.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

En partant de Quimper le matin même, samedi 8, par le train de 6 heures, on arrive très facilement à Sainte-Anne, une bonne demi-heure avant le commencement de la messe pontificale qui sera chantée par Mgr l'Évêque de Nevers.

Le sermon sera donné par M. le chanoine Nicol, orateur et écrivain du plus haut mérite.

Nominations. — M. Boclé, vicaire à Loc-Mélard, nommé vicaire à Landivisiau ;

M. Conq, jeune prêtre, de Ploudalmézeau, vicaire à Loc-Mélard.

M. l'abbé Rospars, recteur de Bénodet, a été appelé par Monseigneur, à la direction de l'Externat, qui va se fonder à Quimper dans quelques semaines.

PLOUGONVEN. — M. l'abbé Bohec, recteur de Plouégat-Moysan, en se rendant à la bénédiction de l'école de Plougonven, a été victime d'un grave accident, il s'est démis l'épaule et cassé la jambe.

Le médecin, appelé immédiatement, lui a donné ses soins, pendant lesquels le pauvre patient a été d'un courage et d'une patience au-dessus de tout éloge. Ses souffrances sont très grandes ; espérons que le bon Dieu lui rendra les forces et la santé, dont il a toujours fait un si bon emploi pour le bien des âmes de sa chère paroisse.

On nous écrit de Lambézellec, le 25 novembre :

« Nous sortons d'une belle et touchante cérémonie. Aujourd'hui, fête du Patronage de la Sainte-Vierge, à l'issue des vêpres, le clergé s'est rendu en procession à la nouvelle Ecole libre des filles, confiée, au bourg, à la direction des Sœurs Blanches, pour la bénédiction des crucifix et des statues de la Sainte-Vierge à placer dans les classes.

« Avant de les bénir, M. le chanoine Guillard adresse une allocution de circonstance à la foule nombreuse groupée autour du trône où étaient exposés les crucifix et les statues ; puis la bénédiction faite, M. le chanoine, suivi du clergé et de la foule, a mis en place les crucifix, au chant des cantiques : *Nous voulons Dieu,... Vive Jésus, vive sa Croix*. Le *Magnificat* est entonné et l'on retourne à l'église en procession.

« Demain aura lieu l'ouverture des classes : la messe du Saint-Esprit sera dite par M. l'abbé Guillard, notre zélé, doux et modeste bienfaiteur. »

LANMEUR. — Nous apprenons avec le plus vif plaisir que la *messe du départ* a été célébrée dans presque toutes les paroisses du Tréguier etc..., Plouézoc'h, Saint-Jean-du-Doigt etc... Nous recevons des détails bien consolants : à Lanmeur, le vénéré curé, M. l'abbé Monot, a dit la messe et donné à ses chers partants les meilleurs et les plus sages avis. Ils ne les oublieront pas vite ; ils savent de quel cœur dévoué ils sortaient, et ils garderont le souvenir de cette touchante cérémonie qui a ému toute la ville.

PLOUVORN. — Nous recevons, trop tard pour être insérés, de très intéressants détails sur la bénédiction de l'Ecole libre, confiée aux Frères de Lamennais. Nous voulons du moins avoir la joie d'apprendre à nos lecteurs que, dès le premier jour, l'école était comble. Quelque grande qu'elle soit, il paraît qu'elle est encore insuffisante.

Dieu soit béni !

M. l'abbé Rogel, curé-doyen du Faou, nommé chanoine honoraire par Mgr Castelli, évêque de Tyne, a été autorisé par Monseigneur de Quimper à porter ses insignes dans le diocèse.

AVIS. — Messieurs les Ecclésiastiques chargés des catéchismes sont prévenus qu'ils trouveront, à des prix très avantageux, des images et des médailles pour récompenses aux enfants, à Lesneven, chez Mme ve Masseron, et à Quimper, chez M. Salaün, libraire.

TOURS. — Le journal d'*Indre-et-Loire* vient d'être l'objet d'une condamnation, sévère mais juste, de la part de Mgr l'Archevêque de Tours, pour deux articles, violents et méchants, publiés contre lui et l'abbé Juteau, curé de Saint-Julien, évêque-nommé de Poitiers.

Nous avouons n'avoir pas pu lire les deux numéros de ce journal, sans indignation.

M. l'abbé Juteau avait été désigné pour l'évêché de Poitiers, par le gouvernement de la République, après entente préalable avec son Excellence Mgr Rotelli, nonce à Paris.

Les prêtres qui liront ce journal seront, *ipso facto*, interdits, et les fidèles sont invités à ne pas le recevoir jusqu'à la soumission pleine et entière du rédacteur, M. Delahaye.

Nous ne comprenons pas que des chrétiens qui se disent *fervents, conservateurs,* et *admirateurs du clergé,* traînent dans la boue Nos Seigneurs les Evêques et les prêtres que Mgr le Nonce a choisis pour l'épiscopat.

C'est à Rome qu'ils doivent porter leurs plaintes, s'ils en ont de fondées, en enfants soumis qui attendent du Saint-Père une détermination et une sentence. Mais tous ces écarts de langage et ces polémiques sans mesure, et le plus souvent sans raison, ne font de bien à personne : elles blessent, irritent, et déconsidèrent ceux qui y prennent part.

Sachons attendre les décisions de Rome, donnons à tous l'exemple du respect pour nos Evêques, facilitons leur action et n'entravons pas, maintenant moins que jamais, leur mission.

Le journal d'*Indre-et-Loire* a oublié ces simples conseils : nous voulons croire qu'il se soumettra et réparera le scandale qu'il a donné.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution (suite).

Prestation du Serment.

(Janvier-mars 1791)

Guilligomarch. — Le Guennec, vicaire.
Trémèven. — Rannou, curé ; Briand, vicaire.
Querrien. — Bernetz, curé ; Ansquer, vicaire ; Tanguy, Gouil et Quéméner, prêtres confesseurs.
Mellac. — Guillou, curé ; Auffret, vicaire.
Baye. — Boézédan, curé.
Lothéa. — Galliot, curé.
Clohars-Carnoët. — Dahëron, prêtre confesseur.
Riec. — David, curé ; Gurudec, vicaire ; Berthou, prêtre confesseur.
Trévoux. — Laurent, curé ; Le Floc'h, vicaire.
Bannalec. — Oury, curé.
Trébalay. — Le Merdy et Le Dréau, vicaires ; Le Floc'h et Le Calvez, prêtres confesseurs.
Scaër. — Le Caro, vicaire ; Guyomarc'h et Collobert, prêtres confesseurs.
Kernével. — Le Beuz, vicaire ; Helegoualc'h, prêtre confesseur.
Melgven. — Pennec, curé ; Nicolas, vicaire ; Bondin, prêtre confesseur ; Le Moan, vicaire à Cadol.
Nizon. — Guével, vicaire ; Hamon, prêtre confesseur.
Névez. — Louis Galliot, curé ; Jean Le Calvez et Le Meur, vicaires.

Total : quarante-six, dont trente fonctionnaires publics.

Beuzec-Conq. — Guiyomarch, vicaire.
Briec. — Le Timen, vicaire.
Langolen, (trève). — Cariou, vicaire.
Landudal, (trève). — Philippe, vicaire.
Quillinen. — L'Abbé, vicaire.
Landrévarzec. — Corgat, curé ; Bourbigo, vicaire.
Elliant. — Coden, vicaire.
Rosporden, (trève). — Guillot, vicaire.
Saint-Yvi, (trève). — Guellec, vicaire.
Tourc'h. — Guéguen, curé.

Fait au Directoire, Quimper, 23 avril 1791.

DU HAFFOND.

DISTRICT DE QUIMPERLÉ.

ÉTAT DES FONCTIONNAIRES ECCLÉSIASTIQUES QUI ONT PRÊTÉ LE SERMENT PRESCRIT PAR LA LOI DU 26 DÉCEMBRE 1790.

Saint-Michel, Quimperlé. — Louis Barbé, curé ; Thomas Bizien, vicaire ; Fougerole et Pierre Davau, ci-devants bénédictins ; Robert L'Allemant, ci-devant prieur de Saint-Maurice ; Joseph Bigeon, ci-devant capucin.
Clohars-Carnoët. — Gorgeu, curé ; Nicolas, vicaire ; Guillou, prêtre confesseur.
Moëlan. — Jean-Marie La Marre, curé ; Thomas-Marie Divalan et Luc Le Postec, vicaires ; Etienne Perrot et Joseph-René le Breton, prêtres confesseurs.
Riec. — Quiniquidec, vicaire ; Dagorne, ci-devant récollet.
Nizon. — Le Breton, curé.
Kernével. — Cavellat, curé.
Scaër. — Guillaume Lharidon, curé ; J.-Th. Le Cloarec, vicaire (rétracté).
Saint-Thurien. — Pierre Le Clech, curé ; Conan, vicaire.
Arzano. — Le Puil, curé ; Pecart, vicaire.
Vingt-quatre, dont seize fonctionnaires publics.
7 avril 1791.

GUILLOU, *Procureur-syndic.*

Le même, par lettre du 19 février, faisait connaître qu'il ne voyait dans son ressort de sujet propre à être curé, dans les assermentés, que MM. Bizien et Le Doz, de Guidel, curé depuis dix ans à Quéven ;

Et propres à être vicaires, Bigeon, vicaire des capucins, et le père Bernard, gardien des capucins.

N'ONT PAS SATISFAIT A LA LOI DU 26 DÉCEMBRE 1790.

Saint-Michel. — Lamoignon, directeur de l'hôpital ; Latour, ex-jésuite, directeur des Ursulines.
Saint-Colomban. — Regnier, curé ; Forget, vicaire ; Frogerays, prêtre confesseur ; Boisrouvray, ex-jésuite.
Rédéné. — Le Louet, curé.
Saint-David, (trève). — Le Moing et Le Guennec, vicaires.

FONCTIONNAIRES ECCLÉSIASTIQUES AYANT PRÊTÉ LE SERMENT PRESCRIT PAR LA LOI DU 26 DÉCEMBRE 1790.

Saint-Evarzec. — Le Du, curé ; Hascoët, vicaire.
Cuzon. — Quéinnec, curé.
Combrit. — Diouron, curé.
Penmarc'h. — Pochet, curé ; Berrou, vicaire (rétracté le 5 mai 1791).
Plomelin. — Lagadec, curé.
Tréméoc. — Le Denmat, curé.
Fouesnant. — Hyroe, curé.
La Forêt. — Le Bris, vicaire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Gouesnac'h. — Saint-Jalmes, curé ; Paugam, vicaire.
Clohars-Fouesnant. — Dimisit, curé ; Guillermou, vicaire.
Beuzec-Conq. — Bolloré, curé.
Concarneau, (trève). — Kerdrain, vicaire.
Trégunc. — Le Breton, curé ; Lhelgoualch, vicaire.
Locamand. — Vidal, curé.
Briec. — Goraguer, curé ; Ruppe, vicaire.
Plogonnec. — Vistorte, vicaire (rétracté).
Guengat. — Gorgeu, curé ; Louboutin, vicaire.
Elliant. — Guino, curé.
Ergué-Gabéric. — Yven, curé ; Baudri, vicaire.
Le Coz, Ollitrault, Serandour, Le Gac, directeurs du Séminaire.
Bourbria, Le Franc, Gomaire, vicaires de la cathédrale.
Guillaume, sous-principal ; Saozanet, Poyet, Le Bour et Feillat, professeurs du collège.

FONCTIONNAIRES ECCLÉSIASTIQUES QUI ONT REFUSÉ LE SERMENT PRESCRIT PAR LA LOI DU 26 DÉCEMBRE 1790.

Locmaria-Quimper. — Lalau, curé ; Le Gall, vicaire.
Petit-Ergué. — Daniélou, curé ; Douérin, vicaire.
Penhars. — Guilleroux, curé.
Kerfeunteun. — Corréoc, vicaire.
Combrit. — Andro, vicaire.
Plobannalec. — Le Moal, curé ; Le Moal, vicaire.
Loctudy. — Denis, curé ; Cariou, vicaire.
Treffiagat. — Larour, curé.
Ile Tudy, (trève). — Le Floch, vicaire.
Lambour, (trève). — Daëron, vicaire.
Plomeur. — Siner, curé ; Merdi, vicaire.
Beuzec-Cap-Caval. — Loëdon, curé ; Kerloc'h, vicaire.
Plonivel. — Bénier, curé.
Bodivit. — Compagnon, curé.
Pluguffan. — Le Flo, curé ; Trouboul, vicaire.
Perguet. — Pellerin, curé ; Lharidon, vicaire.
Pleuven. — Quéré, curé.
Lanriec. — Tanguy, curé ; Burel, vicaire. *(A suivre.)*

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES C. LÉON, Place St-Corentin, 56, QUIMPER.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — JODELAIS, Jeune, Quimper — 36, rue Kéréon — Quimper, *Fournisseur du Grand-Séminaire*

LE FINISTÈRE Société Mutuelle d'Assurances CONTRE L'INCENDIE, fondée en 1874, garantie par une Cie anonyme, au capital social d'au moins DIX MILLIONS. — Siége social : QUIMPER, place St-Corentin, 28.

Changement de Domicile POUR CAUSE D'AGRANDISSEMENT.
Ancienne Maison Le Naëlou-Gourmelen, Louis DAOULAS & veuve LE NAELOU, successeurs, ont l'honneur de prévenir leur nombreuse clientèle que, depuis le 29 septembre dernier, leur Magasin de MEUBLES et LITERIE, de la rue Sainte-Catherine, est transféré *place Saint-Corentin, 16* (provisoirement au 1er étage).

A. DE COUESNONGLE, 46, Quai de l'Odet, 46 QUIMPER.
ASSURANCES MUTUELLES DU MANS, fondées en 1828.
Paiement de Coupons. — Vente et Achat de Valeurs Françaises et Etrangères. — Souscription, sans frais, à toutes Emissions. — Gestions de Propriétés.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
92, rue Richelieu, 92,
est seule chargée, à PARIS, de recevoir les ANNONCES pour la *Semaine Religieuse de Quimper.*

Un catholique sincère, propriétaire du clos de Tiloli, ancien domaine des RR. PP. *Passionnistes*, à Bordeaux (Gironde), désirant contribuer à l'achèvement de l'Eglise du Sacré-Cœur, offre aux familles chrétiennes un excellent Vin rouge de Bordeaux, garanti naturel à 125 fr. la barrique de 225 *litres*, logé, rendu franco de port et tous droits de régie payés à la gare la plus proche du destinataire. Les bénéfices en entier seront versés à l'œuvre dont il est parlé ci-dessus.
Adresser les demandes à M. l'abbé MERCIER, curé du Sacré-Cœur, à Bordeaux, qui les fera parvenir à la maison expéditrice. Des échantillons seront envoyés franco sur demande.

ATELIERS FROC ROBERT
Catalogue Franco — 38, *Rue Bonaparte*, 38, PARIS — Catalogue Franco
STATUES RELIGIEUSES & MOBILIER D'EGLISE EN TOUTES MATIÈRES

2 fr. - PAR AN — **LA LIBERTÉ FINANCIÈRE** — 47 rue Taitbout PARIS
Paraissant tous les Dimanches
PUBLIE tous les TIRAGES & les LOTS non RÉCLAMÉS

FONDERIE DE CLOCHES
Adolphe HAVARD,
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

HUILE D'OLIVE EXTRA-DOUCE VIERGE
Franco par gare voisine, 2f20 le kg. Elegant flacon de 5 kg. à vis cachetée, contre mandat-poste 11f (tarifs spéciaux pour le clergé) Ch. LAFONT de SÉNAILHAC & Cie, 18, Rue de l'Olivier.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'APPROVISIONNEMENTS, MARSEILLE

GOUDRON MARCHAIS Recommandé aux ORATEURS CHANTEURS, INSTITUTEURS. — AFFECTIONS de la GORGE, de la VOIX. 2 f. MARCHAIS, Phien, La Rochelle — **PHTHISIE** *Catarrhes*, guérison par l'EMULSION Créosote MARCHAIS, LA ROCHELLE, 3 f.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nous sommes heureux de recommander à nos lecteurs, **M. Louis ROUVIÈRE**, *propriétaire de Vignobles*, à **VERGÈZE (Gard)**. Ce vigneron qui prépare lui-même les vins qu'il offre au clergé pour le Saint-Sacrifice, tient aussi à la disposition de nos lecteurs des vins rouges excellents et garantis absolument naturels et sans plâtre, à partir de 80 francs la barrique de 225 litres fût perdu et rendu franco de transport et de congé jusqu'à la gare qui lui est désignée. Nous devons ajouter que M. Rouvière fait partie de la Croisade des Négociants Francs-Catholiques et qu'il donne une partie de son bénéfice pour le soutien de l'Ecole-Libre de sa paroisse. Il espère que tous les bons chrétiens voudront bien, par leurs achats, participer à cette excellente œuvre. ***Envoi du prospectus détaillé sur demande affranchie.***

AMIET la plus ancienne Maison de Besançon dans l'Industrie Horlogère
FABRICANT, ancien Directeur de l'École Municipale d'Horlogerie.
AUTEUR DU Chronomètre offert à **Sa Sainteté Léon XIII** par le Diocèse de Besançon.
MONTRES ET HORLOGERIE DE TOUS GENRES. — PRIX DE FABRIQUE.
GARANTIES SÉRIEUSES. *Catalogue* et *Dessins* franco. BESANÇON.

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. M. LENORMAND, Méd. spe, à Melun. — Consult. gratuites par corresp.

AUTANT DE RENTES QUE DE CAPITAL
Cent pour cent de Revenu ASSURÉ
Capital Garanti avec chance de l'augmenter considérablement
Ainsi : en plus du REVENU de 100 0/0, un CAPITAL de 3,000 fr. a été augmenté
En 1884 de 3.895 francs. | En 1886 de 4.475 francs
En 1885 de 2.980 — | En 1887 de 6.875 —
Pour *Circulaire Explicative* s'adresser à la « SPÉCULATION GÉNÉRALE »
4, Rue Chauchat, 4, PARIS. (Maison fondée en 1878)

DARTRES
Dépuratif Prélier.... 3 fr.
Pommade Prélier 2 fr. 50
Guérison assurée des DARTRES, ECZÉMAS, BOUTONS, DEMANGEAISONS, ROUGEURS, VICES DU SANG, etc.
ENVOI FRANCO POUR 2 FLACONS. — *PARIS, 100, Rue Vieille-du-Temple.*

Vraies Montres de Besançon et de Genève
Nos lecteurs peuvent s'adresser en toute confiance à l'*Intermédiaire Catholique* pour recevoir, à des prix avantageux, et avec les garanties les plus absolues, de *bonnes montres* de Besançon ou de *vrais chronomètres de Genève*, des pendules, cartels, régulateurs, mouvement soigné, style sérieux, et tous les articles de bijouterie et d'orfèvrerie.
Demander le catalogue général à Mme Marie MARILLIER, 30, rue du Clos, à Besançon (Doubs).
N. B. — Envoi franco d'échantillons aux membres du clergé, des communautés et aux personnes notoirement honorables.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

3e ANNÉE. Vendredi 7 Décembre 1888. N° 49.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rossi, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires à Saint-Corentin ; l'Avent ; la bénédiction de la statue de N.-D. des Flots, à Tréboul ; Visites pastorales ; concours poétique en l'honneur de sainte Anne ; Almanach de la Révolution. — *II. Nouvelles du Monde catholique :* Rome : Croisade anti-esclavagiste ; l'etendard de Jeanne d'Arc. *III. Documents historiques* (suite). — *IV. Saint Pol-Aurélien et ses premiers successeurs*, ch. III : La nouvelle patrie. — *V. Annonces et avis divers.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 9 décembre. — 2me dimanche de l'Avent, 2me classe, semi-double, violet. Mémoire de l'Octave de l'Immaculée-Conception. Vêpres du jour : mémoires de l'Octave et de Saint Melchiade.

Lundi 10. — De l'Octave de l'Immaculée-Conception.

Mardi 11. — Saint Damase, pape, semi-double, blanc.

Mercredi 12. — Saint Corentin, premier patron du diocèse, double de 1re classe, blanc.

Jeudi 13. — Sainte Lucie, vierge-martyre, double, rouge.

Vendredi 14. — De l'Octave de l'Immaculée-Conception.

Samedi 15. — Octave de l'Immaculée-Conception.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Locronan	9 décembre.
Collège de Lesneven	10, 11 et 12 décembre.
Hôpital de Landerneau	13, 14 et 15 décembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Cathédrale Saint-Corentin. — Mercredi, 12 décembre, fête de Saint-Corentin, premier Patron du diocèse.

Le matin, à 8 heures, messe pour les paroissiens et les malades de la ville ; à l'issue de cette messe on présentera à la vénération des fidèles l'*Ossiculum* de saint Corentin.

Le soir, à 7 heures et demie, chant du cantique de saint Corentin, lecture de la vie du Saint en breton, et bénédiction.

Jeudi, à 7 heures 3/4, messe de communion des enfants du catéchisme.

N.-B. — Un bref, signé par Léon XIII, le 19 novembre 1886, accorde une indulgence plénière, aux conditions ordinaires, le jour de la fête Saint-Corentin ou un des jours de l'Octave, à tous ceux qui visiteront la cathédrale et y prieront aux intentions du Souverain-Pontife.

***

Un *Triduum* sera prêché, en l'honneur de saint Corentin, à la Cathédrale, les 13, 14, 15 et 16 décembre.

Pour la population bretonne : Vendredi et samedi à 5 heures et demie du matin et dimanche à 5 heures un quart, chant de la prière, instruction par M. Tanguy, vicaire à Douarnenez, et sainte messe.

Pour la population française : Jeudi, vendredi, samedi et dimanche, à 7 heures et demie du soir, récitation du chapelet, cantique, instruction et bénédiction.

Le *Triduum* sera prêché par M. Péron, chanoine, curé-archiprêtre de Quimperlé. Des places seront réservées aux hommes dans le haut de la nef.

Dimanche, 16 décembre, solennité de saint Corentin : A 8 heures, messe avec chants du Cercle ouvrier.

Monseigneur officie pontificalement à la grand'messe.

Le soir, à 7 heures et demie, réunion du Cercle ouvrier Saint-Corentin, clôture du *Triduum*, instruction, procession du Très-Saint Sacrement et bénédiction.

L'Avent. — L'année liturgique commence à l'Avent.

Les quarante siècles qui précédèrent la venue du Libérateur, sont figurés par les quatre semaines de ce temps sacré. Durant ces jours de religieuse attente, les disciples de la loi nouvelle répètent les cantiques enflammés des justes de l'antique Loi.

Tout, dans la liturgie catholique, a sa raison d'être historique et morale : les hymnes de l'Avent nous rappellent à la fois les ombres qui enveloppaient le monde avant la venue du Messie, la bonté de Celui qui vint les dissiper, et l'impatient espoir dont il était l'objet : en même temps elles excitent dans le chrétien le vif désir de voir naître en lui le règne du Roi de la douceur, dont Sion appelait l'avènement.

Le *Rorate*, touchant cantique où le repentir appelle l'espérance, porte à l'âme le regret des fautes commises et la joie du prochain pardon. Dans ces versets d'une vérité poignante, l'homme flétri par le péché, est comparé à la feuille jaunie que l'ouragan emporte, au lépreux immonde que fuient les habitants de la cité,

et qui demande aux tombeaux un asile que lui refusent les vivants. De sérieuses espérances viennent tempérer ces douleurs. La divine Clémence ressuscitera dans le coupable la grâce et ses dons fortifiants. Aussi avec quels accents il appelle de tous ses vœux la venue de l'Agneau dominateur et consolateur, et comme il redit avec le poëte :

Cieux répandez votre rosée,
Et que la terre enfante son Sauveur !

L'épouvantable tableau du jugement dernier ouvre le premier dimanche de l'Avent, comme il termine la série des dimanches qui suivent la Pentecôte. L'Eglise nous fait entendre les sons éclatants de la trompette de l'Ange, se prolongeant à travers les sépulcres ; elle évoque à nos regards le spectacle des redoutables assises de la vallée de Josaphat.

Le juste lui-même tressaille d'effroi à la pensée de cette immortalité dont le méchant est menacé ; retrempant dans ces salutaires méditations toute l'énergie de son âme, il aborde avec une ardeur nouvelle la voie austère de l'Avent, que couronne et qu'illumine la radieuse Fête de la Nativité du Christ.

Les prédications de Jean-le-Précurseur sont rappelées : elles étaient la préface de l'Evangile, de même qu'elles continuaient l'enseignement des prophètes, et qu'elles étaient comme un écho sublime de leurs grandes voix.

Dans le Catholicisme, rien n'est isolé : une tradition non interrompue rattache l'Eglise à la Synagogue, et celle-ci au berceau même de l'univers. L'erreur est nouvelle sur la terre ; la vérité est ancienne comme le monde, ou plutôt éternelle comme Dieu. Héritière des prophètes qui entretenaient le peuple hébreu dans l'espoir du Libérateur, l'Eglise catholique compte des précurseurs jusque dans les sages de la Gentilité. La prédication de l'Evangile nous apparaît comme le fait capital de l'histoire du monde ; c'est le but suprême où la Providence divine fait tout converger ; la tradition de l'Orient la prépare, la raison des philosophes la pressent, car, ainsi que le déclare Platon, il faut qu'un envoyé céleste nous enseigne nos devoirs envers Dieu et envers les hommes. Une tradition de doctrines, une parenté sublime d'intelligence relie sur ce point fondamental le disciple de Socrate au législateur des Juifs, la raison illuminée par le génie, au génie inspiré par Dieu ; les conquérants eux-mêmes, Cyrus, Alexandre, César, préparent les voies à Celui qui devait venir ; selon l'éloquente expression de Lacordaire, *les Romains ne font que tracer des routes triomphales au consul Jésus*. Annoncé à l'univers par tant de voix, attendu, pressenti par tant d'âmes, le Messie promis depuis quarante siècles à l'humanité déchue, le Verbe incarné, Jésus-Christ, peut venir au monde.

Trébout. — Dimanche dernier a été, pour cette excellente paroisse, un beau jour de fête, et pour le cœur de notre Evêque, une grande joie et une immense consolation.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'église, — cette gracieuse église qui a comme par enchantement surgi de terre à la parole de son zélé Recteur, — avait reçu sa parure toute gracieuse et pleine de sens dans son originalité heureuse. D'immenses filets entouraient le sanctuaire, descendaient de la voûte en légers festons et couraient d'une colonne à l'autre. Des fleurs placées avec art et décrivant des dessins dans le sanctuaire au-dessus des oriflammes qui le tapissaient, de petits poissons argentés, mis çà et là dans les grands filets brillants et scintillants comme de petites sardines au soleil, l'autel décoré avec goût, une affluence considérable remplissant l'église à chaque réunion de la journée, tout cela réjouissait le cœur et montrait la foi de cette paroisse.

A 8 heures, Monseigneur dit la messe basse, assisté de MM. les chanoines titulaires Téphany et Lemoign. Mgr du Marhallac'h est au fauteuil. Pendant la messe, les enfants chantent tour-à-tour, en breton et en français, leurs plus beaux cantiques, non pas avec l'impétuosité saccadée des enfants des villes, mais avec quelque chose de la note calme et mesurée des marins, avec une piété et une fraîcheur de voix qui ravissent.

La confirmation commence, tous les enfants, au nombre de 320, adultes compris, sont à genoux et la tête inclinée, puis ils viennent les uns après les autres devant l'Evêque recevoir, dans un ordre parfait, le Sacrement qui fera d'eux des soldats du Christ, des chrétiens sans peur et sans reproche. La cérémonie se termine par les prières ordinaires.

A dix heures, grand'messe : M. le supérieur du Petit-Séminaire, M. le curé de Douarnenez et plusieurs prêtres des environs, sont accourus prendre leur part de fête et de joie. Le Révérend Père Gardien, du couvent des Capucins de Lorient, a donné, après le prône, une courte et solide instruction sur l'obligation d'aimer et de servir Dieu.

A deux heures et demie, le cortège se forme au presbytère, Mgr prend la mitre et la crosse, et bénit la foule qui stationne au dehors, n'ayant pas trouvé place à l'intérieur de la vaste église. Sa Grandeur, avant de bénir les deux nouvelles statues de Notre-Dame-des-Flots et de Saint Joachim, monte en chaire. Dès les premiers mots, on sent qu'Elle est subjuguée par le magnifique sujet qu'Elle traite : la parole est vive, ardente, pleine d'émotion. Quel thème aussi pour un ancien aumônier de Crimée, qui a connu les coups de vent, les horreurs de la mer et ses surprises désolantes ! quel thème que de parler de Notre-Dame-des-Flots devant des hommes qui vivent au milieu de ces dangers, les bravent à toute heure, et arrivent à les dompter, autant par la nécessité qui les contraint à y chercher leurs moyens d'existence que par l'attrait du danger et le besoin de le voir en face, sans pâlir et en lui souriant.

Nous ne dirons ici ni les paroles entraînantes de cette puissante et chaude allocution qui a ému profondément ces rudes et si bonnes natures de marins, ni la prière à la Sainte-Vierge échappée du

cœur de l'Evêque, nous montrant ce qu'il est pour Elle, ni les éloges répétés et justement mérités qui troublaient la modestie du bon Recteur. Mais nous voulons dire avec quelle sollicitude Monseigneur a remis à ses soins et confié à toute sa sollicitude l'Archiconfrérie de Notre-Dame-des-Flots, qu'il s'est senti poussé à établir dans l'église de Tréboul. Elle sera l'église mère et maîtresse, le siège de cette Archiconfrérie destinée à rayonner dans le diocèse tout entier ; elle mettra à la couronne de notre Mère un diamant de plus, une gloire de plus ; elle nous assurera plus que jamais sa prédilection toute maternelle.

Sa Grandeur accorde 40 jours d'indulgence à toute personne qui récitera devant cette statue cinq *Pater* et *Ave*.

Avant de descendre de chaire, Monseigneur rappelle aussi qu'il doit bénir la statue de saint Joachim, le glorieux père de la Sainte-Vierge, l'illustre époux de sainte Anne, patronne des Bretons.

Les deux statues nouvelles sont belles : Notre-Dame-des-Flots, adossée à une colonne, est le don d'un prêtre de Paris, Breton par le cœur ; il consacre sa fortune au soulagement de toutes les misères, et ses talents à la plus grande gloire de Dieu.

Il a lui-même composé et fait exécuter cette statue : la Sainte-Vierge est représentée debout, l'Enfant-Jésus dans les bras ; il retient une extrémité d'un grand filet plein de poissons, pendant que l'autre bout s'enroule autour d'une ancre. Cette gracieuse statue, bien réussie, répond aux besoins du marin : il y voit le salut et le pain de chaque jour venant de Jésus par Marie.

Saint Joachim est debout ; il tient à la main deux jeunes colombes, prix du rachat de la Sainte-Vierge au Temple, selon la prescription de la loi mosaïque : cette statue est au-dessus d'un des petits autels.

Après la cérémonie de la bénédiction et des vêpres, Monseigneur reprend la parole pour dire qu'il veut être président d'honneur de l'Archiconfrérie, demande au vénéré Mgr du Marhallac'h d'en être le président effectif ; il réitère à M. l'abbé Téphany son vif désir de voir cette Archiconfrérie bientôt prospère.

La bénédiction du Saint-Sacrement donnée, le cortège ramène Monseigneur, qui longtemps bénit les enfants que les mères lui apportent. Au moment du départ les marins entourent respectueusement sa voiture et reçoivent ses avis et ses bénédictions.

Alors s'est produit une scène charmante. Un vieux marin se tenait à l'écart; vingt fois il avait dit, en se promenant sur le port, qu'il avait connu à Kinburn et sur le *Vautour* l'abbé Lamarche, et que certainement il lui rappellerait ces bons souvenirs d'autrefois. Au dernier moment, ce vieux brave hésita, pour la première fois le cœur lui manqua : le bon Recteur dut aller à lui, lui faire courage et le présenter à Monseigneur. La reconnaissance se fit et, comme là-bas, il y a 34 ans, l'ancien aumônier et le marin tombèrent dans les bras l'un de l'autre. Monseigneur fut plein de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

bonté, le marin reprit contenance. Ce fut une grande joie pour tous les deux : ensemble ils avaient tant souffert !

Quand on assiste à d'aussi bonnes journées, devant cette foi si bien gardée dans des cœurs d'hommes généreux et prêts à tous les sacrifices, et que la pensée se porte comme toute cette journée-là, ailleurs, dans un grand centre où la foi est rare, mais où une révolte sanglante et haineuse est imminente, on bénit doublement Dieu d'avoir gardé à ces populations si calmes et si fraternellement unies, leurs principes d'ordre chrétien et de vraie liberté, et on lui demande de les leur conserver toujours. Là où Dieu règne c'est la paix, le bonheur, l'union des esprits et des cœurs, mais là où Dieu ne règne plus, c'est le trouble, le désespoir et l'anarchie, tôt ou tard fratricide.

Dieu garde ses Bretons d'un pareil malheur!

Visites pastorales. — Monseigneur donnera la Confirmation :

Lundi 17 : le matin, à Plonéis, Gourlison ; le soir à Guengat.
Mardi 18 : le matin, à Plogonnec.
Mercredi 19 : le matin, à Poullan ; le soir, à Pouldavid.
Jeudi 20 : le matin, à Pouldergat, Guilers.

Nous donnerons prochainement la suite de la tournée de confirmation pour le mois de janvier.

Providence. — L'exposition de la Loterie, autorisée au profit des orphelines de l'Adoration-Providence, à Quimper, sera ouverte, samedi 8 décembre 1888, de 9 heures à 4 heures du soir. Le tirage aura lieu mardi 11 courant, à midi précis.

Concours poétique en l'honneur de sainte Anne d'Auray. — Nous convions tous ceux qui aiment sainte Anne et la poésie à une joûte littéraire en l'honneur de notre Patronne.

Voici les sujets qui pourront être traités :

1° Poème tiré de l'histoire du pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray. Ce poème ne devra pas avoir plus de 150 vers (français).

2° Cantique en l'honneur de Sainte-Anne (français ou breton) Les différents dialectes armoricains seront admis).

3° Sonnet sur sainte Anne et la Bretagne (français).

Un comité sera chargé de l'examen des différents ouvrages, dont les meilleurs seront publiés, par ordre de mérite, dans les *Annales*.

Adresser les poésies — avant le 31 décembre 1888 — à M. le chanoine Nicol, directeur des *Annales*, à Vannes (Morbihan).

NOTA. — Les œuvres ne doivent pas être signées. Elles porteront seulement une épigraphe, qui sera répétée, avec le nom de l'auteur, sous un pli cacheté indépendant de la feuille contenant les vers.

Nous serions reconnaissant à Messieurs les Directeurs de journaux catholiques d'avoir l'obligeance de reproduire l'annonce de ce concours.

(Semaine religieuse de Vannes.) MAX. NICOL.

Almanach de la Révolution. — *Avis des éditeurs.* — Jusqu'à présent les souvenirs de la Révolution étaient restés vivants dans la mémoire du peuple. Pour lui, la persécution religieuse et les assignats représentaient l'histoire de cette époque.

A ce résumé, très exact, se joignait le souvenir des réquisitions, du *maximum*, de la banqueroute, de la misère, de la famine, des emprisonnements, des levées en masse, des contributions révolutionnaires et, suivant les provinces, le souvenir de la guillotine, des noyades, des fusillades, des dévastations systématiques, des grandes exterminations.

Aujourd'hui, l'éloignement a effacé la physionomie de la Terreur ; une quantité considérable de petits journaux révolutionnaires ont travaillé à altérer la vérité.

Ils ont glorifié les fautes et les crimes et recouvert le tout d'une beauté légendaire. Il faut rappeler aux ouvriers comme aux paysans ce qu'a fait réellement la Révolution. C'est l'Almanach qui pénètre le plus aisément dans les masses. Nous publions donc l'*Almanach de la Révolution*, par Charles D'Héricault.

Nous n'y mettons que des faits, des anecdotes, des renseignements, des chiffres, des documents expliqués par de brèves réflexions.

Nous prions tous les conservateurs de nous aider à le répandre.

Toutes les forces révolutionnaires préparent un effort de publicité pour réchauffer l'enthousiasme populaire, à propos du centenaire de 1789 ; prenons les devants : ***Montrer la vérité, c'est barrer la route au mensonge.***

Se trouve chez Salaun, libraire, rue Kéréon, à Quimper.

AVIS. — Messieurs les Ecclésiastiques chargés des catéchismes sont prévenus qu'ils trouveront, à des prix très avantageux, des images et des médailles pour récompenses aux enfants, à Lesneven, chez Mme Ve Masseron, et à Quimper, chez M. Salaün, libraire.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Dans un *Memorandum*, le Saint-Siège adresse aux puissances un solennel appel en faveur de la croisade anti-esclavagiste et leur demande de se concerter pour seconder l'action et les progrès d'une œuvre aussi éminemment civilisatrice. Dans ce but, il leur propose de tenir un congrès international, où l'œuvre à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

poursuivre serait étudiée sous toutes ses faces et où l'on s'appliquerait à rechercher les moyens pratiques les plus capables de la faire réussir.

Léon XIII vient de recevoir à ce sujet une lettre d'adhésion très chaleureuse qui lui est adressée par le prince de Bismark, au nom de l'empereur d'Allemagne et en son propre nom. M. de Bismark y exprime son admiration pour l'œuvre de civilisation dont Sa Sainteté a pris l'initiative.

Le mouvement anti-esclavagiste. — Le premier numéro du *Bulletin de l'Œuvre anti-esclavagiste de France* publie la première liste de souscriptions reçues par lui. Le total s'élève à 453,625 fr, 30. Parmi ces souscriptions on remarque, outre celle de Notre Saint-Père le Pape, plusieurs autres considérables de 80,000, de 15,000, de 10,000 francs, etc.

Les 300,000 francs du Saint-Père ont été ainsi divisés par S. Em. le cardinal Lavigerie : à chacun des comités de Paris, de Londres, de Bruxelles, de Cologne, 50,000 francs. Les 100,000 francs restant sont destinés aux comités en préparation à Madrid, à Lisbonne, et à Rome.

Le 27 octobre a eu lieu, à Cologne, la réunion populaire pour la suppression de l'esclavage en Afrique; un public nombreux y assistait. Parmi les personnes présentes, on remarquait particulièrement le Président supérieur de la province, l'Archevêque, les sommités civiles et militaires ; Mgr Berlage, prévôt de la cathédrale de Cologne ; M. Fabri, inspecteur général des missions protestantes d'Afrique, et M. Wissman, l'explorateur africain bien connu, ont prononcé des discours.

La résolution suivante a été adoptée par l'assemblée : « S'efforcer d'empêcher la chasse aux esclaves est le devoir commun, la « tâche de tous les Etats chrétiens. L'article 6 de l'acte général du « Congo impose à toutes les puissances de coopérer à la répression « de l'esclavage, et il incombe tout spécialement à l'Etat du Congo, « à l'Allemagne et à l'Angleterre, de s'entendre et, après s'être « mis d'accord, d'entreprendre et de poursuivre énergiquement « une lutte qui était inévitable. »

Tarbes. — Le pèlerinage lorrain vient d'offrir au sanctuaire de Lourdes un étendard de Jeanne d'Arc. En le bénissant, Mgr l'évêque de Nancy a prononcé ces paroles, qui semblent promettre la prochaine issue du procès de canonisation de l'héroïne française :

« Les Papes qui ont réhabilité sa mémoire, la glorifieront devant l'univers entier. Ils glorifieront en elle la piété, la pureté,

(1) Une dépêche de Rome annonce que le Saint-Père au lieu de 300,000 fr., donnera un million.

la vaillance et le patriotisme. Ils placeront sur les autels, la bergère, la guerrière et la victime. Ah ! en ce jour là, la France entendra l'appel de sa libératrice. Alors, des Pyrénées aux collines de la Lorraine, des grèves de Bretagne aux montagnes de la Savoie, notre pays tressaillera d'espérance. Il invoquera, dans une confiance sans bornes, sainte Jeanne de Domrémy, sainte Jeanne d'Orléans, sainte Jeanne de France. »

Tours. — M. Delahaye, rédacteur en chef du *Journal d'Indre-et-Loire*, a fait sa soumission à Mgr l'archevêque de Tours. L'interdit a été levé.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution (suite).

Prestation du Serment.

(Janvier-mars 1791)

N. B. — Nous reproduisons aujourd'hui cet article, qui a déjà paru dans le numéro précédent ; car, par suite d'une erreur dans la mise en pages, il s'est produit des confusions regrettables qu'il importe de rectifier.

DISTRICT DE QUIMPER.

FONCTIONNAIRES ECCLÉSIASTIQUES AYANT PRÊTÉ LE SERMENT PRESCRIT PAR LA LOI DU 26 DÉCEMBRE 1790.

Saint-Evarzec. — Le Du, curé ; Hascoët, vicaire.
Cuzon. — Quéinnec, curé.
Combrit. — Diouron, curé.
Penmarc'h. — Pochet, curé ; Berrou, vicaire (rétracté le 5 mai 1791).
Plomelin. — Lagadec, curé.
Tréméoc. — Le Denmat, curé.
Fouesnant. — Hyroe, curé.
La Forêt. — Le Bris, vicaire.
Gouesnac'h. — Saint-Jalmes, curé ; Paugam, vicaire.
Clohars-Fouesnant. — Dimisit, curé ; Guillermou, vicaire.
Beuzec-Conq. — Bolloré, curé.
Concarneau, (trève). — Kerdrain, vicaire.
Trégunc. — Le Breton, curé ; Lhelgoualch, vicaire.
Locamand. — Vidal, curé.
Briec. — Goraguer, curé ; Ruppe, vicaire.
Plogonnec. — Vistorte, vicaire (rétracté).
Guengat. — Gorgeu, curé ; Louboutin, vicaire.
Elliant. — Guino, curé.

*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ergué-Gabéric. — Yven, curé ; Baudri, vicaire.
Le Coz, Ollitrault, Serandour, Le Gac, directeurs du Séminaire.
Bourbria, Le Franc, Gomaire, vicaires de la cathédrale.
Guillaume, sous-principal ; Saozanet, Poyet, Le Bour et Feillat, professeurs du collège.

FONCTIONNAIRES ECCLÉSIASTIQUES QUI ONT REFUSÉ LE SERMENT PRESCRIT PAR LA LOI DU 26 DÉCEMBRE 1790.

Locmaria-Quimper. — Lalau, curé ; Le Gall, vicaire.
Petit-Ergué. — Daniélou, curé ; Douérin, vicaire.
Penhars. — Guilleroux, curé.
Kerfeunteun. — Corréoc, vicaire.
Combrit. — Andro, vicaire.
Plobannalec. — Le Moal, curé ; Le Moal, vicaire.
Loctudy. — Denis, curé ; Cariou, vicaire.
Trefflagat. — Larour, curé.
Ile Tudy, (trève). — Le Floch, vicaire.
Lambour, (trève). — Daëron, vicaire.
Plomeur. — Siner, curé ; Merdi, vicaire.
Beuzec-Cap-Caval. — Loëdon, curé ; Kerloc'h, vicaire.
Plonivel. — Bénier, curé.
Bodivit. — Compagnon, curé.
Pluguffan. — Le Flo, curé ; Trouboul, vicaire.
Perguet. — Pellerin, curé ; Lharidon, vicaire.
Pleuven. — Quéré, curé.
Lanriec. — Tanguy, curé ; Burel, vicaire.
Beuzec-Conq. — Guiyomarch, vicaire.
Briec. — Le Timen, vicaire.
Langolen, (trève). — Cariou, vicaire.
Landudal, (trève). — Philippe, vicaire.
Quillinen. — L'Abbé, vicaire.
Landrévarzec. — Corgat, curé ; Bourbigo, vicaire.
Elliant. — Coden, vicaire.
Rosporden, (trève). — Guillot, vicaire.
Saint-Yvi, (trève). — Guellec, vicaire.
Tourc'h. — Guéguen, curé.
Fait au Directoire, Quimper, 23 avril 1791.

DU HAFFON

DISTRICT DE QUIMPERLÉ.

ÉTAT DES FONCTIONNAIRES ECCLÉSIASTIQUES QUI ONT PRÊTÉ LE SERMENT PRESCRIT PAR LA LOI DU 26 DÉCEMBRE 1790.

Saint-Michel, Quimperlé. — Louis Barbé, curé ; Thomas **Binien, vicaire ; Fougerole** et Pierre Davau, ci-devants bénédictins ; **Robert L'Allemant**, ci-devant prieur de Saint-Maurice ; **Joseph Bigeon**, ci-devant capucin.

Clohars-Carnoët. — **Gorgeu**, curé ; Nicolas, vicaire ; **Guillou**, prêtre confesseur.
Moëlan. — **Jean-Marie La Marre**, curé ; Thomas-Marie Divalan et Luc Le Postec, vicaires ; Etienne Perrot et Joseph-René le Breton, prêtres confesseurs.
Riec. — Quiniquidec, vicaire ; **Dagorne**, ci-devant récollet.
Nizon. — Le Breton, curé.
Kernével. — Cavellat, curé.
Scaër. — Guillaume Lharidon, curé ; J.-Th. Le Clouzec, vicaire (rétracté).
Saint-Thurien. — Pierre Le Clech, curé ; **Conan**, vicaire.
Arzano. — Le Puil, curé ; Pecart, vicaire.
Vingt-quatre, dont seize fonctionnaires publics.
7 avril 1791.

GUILLOU, *Procureur-syndic.*

Le même, par lettre du 19 février, faisait connaître qu'il ne voyait dans son ressort de sujet propre à être curé, dans les assermentés, que MM. Bizien et Le Doz, de Guidel, curé depuis dix ans à Quéven ;
Et propres à être vicaires, Bigeon, vicaire des capucins, et le père Bernard, gardien des capucins.

N'ONT PAS SATISFAIT A LA LOI DU 26 DÉCEMBRE 1790.

Saint-Michel. — Lamoignon, directeur de l'hôpital ; **Latour**, ex-jésuite, directeur des Ursulines.
Saint-Colomban. — Regnier, curé ; **Forget**, vicaire ; **Frogerays**, prêtre confesseur ; Boisrouvray, ex-jésuite.
Rédéné. — Le Louet, curé.
Saint-David, (trève). — Le Moing et Le Guennec, vicaires.
Guilligomarch. — Le Guennec, vicaire.
Tréméven. — Rannou, curé ; Briand, vicaire.
Querrien. — Bernetz, curé ; Ansquer, vicaire ; Tanguy, Gouil et Quéméner, prêtres confesseurs.
Mellac. — Guillou, curé ; Auffret, vicaire.
Baye. — Boézédan, curé.
Lothéa. — Galliot, curé.
Clohars-Carnoët. — Dahëron, prêtre confesseur.
Riec. — David, curé ; Gurudec, vicaire ; Berthou, prêtre confesseur.
Trévoux. — Laurent, curé ; Le Floc'h, vicaire.
Bannalec. — Oury, curé.
Trébalay. — Le Merdy et Le Dréau, vicaires ; Le Floc'h et Le Calvez, prêtres confesseurs.
Scaër. — Le Caro, vicaire ; Guyomarc'h et Collobert, prêtres confesseurs.
Kernével. — Le Beuz, vicaire ; Helegouac'h, prêtre confesseur.
Melgven. — Pennec, curé ; Nicolas, vicaire ; Boudin, prêtre confesseur ; Le Moan, vicaire à Cadol.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nizon. — Guével, vicaire ; Hamon, prêtre confesseur.
Névez. — Louis Galliot, curé ; Jean Le Calvez et Le Meur, vicaires.

Total : quarante-six, dont trente fonctionnaires publics.

SAINT POL-AURÉLIEN

Et ses premiers successeurs.

CHAPITRE III.

LA NOUVELLE PATRIE *(suite)*.

Ce n'est pas seulement l'Histoire qui a rendu célèbre le pays d'Ach, et parmi les traditions anciennes les légendes chrétiennes et bretonnes ne sont venues qu'après d'autres souvenirs bien plus anciens ajouter à l'illustration de ces terres éloignées. Si nous en croyons non-seulement M. de Kerdanet, mais nos vieux écrivains bretons, nous sommes ici dans le pays que les anciens regardaient comme l'extrémité du monde. Plutarque plaçait dans les îles voisines de ces côtes la demeure des génies ; Démétrius en faisait le séjour des héros, l'Elysée de la mythologie ; Artémidore assure que dans une de ces îles, la plus voisine de la pointe extrême du territoire léonnais, aujourd'hui *Enez-ar-Verc'hez*, l'île de la Vierge, on rendait à Cérès et à Proserpine (à la Terre et à la Lune) le même culte que dans la Samothrace. Une autre divinité était honorée à Ouessant : c'était Saturne (le Ciel). Et, non-seulement, d'après la Fable, ce Dieu recevait là des hommages, mais il y était détenu prisonnier par Jupiter, qui avait commis à sa garde le géant Briarée (1) et député pour le servir toute une armée de génies.

S'il est vrai que les habitants du pays d'Ach s'appelaient les *Agnautes* et qu'ils tiraient leur nom des *Argonautes*, ce que M. de Kerdanet avance sans grande hésitation, on comprendra que ces fameux navigateurs avaient importé dans ce pays le culte de Saturne, c'est-à-dire de l'abominable divinité que les druides appelèrent Eusus et que l'Ecriture appelle Moloch. Or, la tradition apprend que l'usage de sacrifier les enfants à une fausse divinité existait sur les rivages de l'Abervrac'h, de l'Aberbéniguet, et dans l'île d'Ouessant. Le P. Grégoire de Rostrenen dit que ces horribles sacrifices se renouvelaient tous les mois. D'après les dires du même auteur, dom Le Pelletier remarque qu'auprès de l'Abervrac'h, il y a un endroit appelé *Keinauen*, c'est-à-dire lamentation, « et que la tradition du pays est que l'on y sacrifiait autrefois à une fausse divinité de petits enfants qui, comme leurs mères présentes, gémissaient, se lamentaient aussi avec elles. »

(1) Ou *Ogygius* ; c'est d'après le nom de ce fabuleux personnage que Plutarque appelle l'île d'Ouessant *Ogygie* ; Homère parle aussi d'une île Ogygie.

Pierre Le Bault, parlant de la même coutume, ajoute un détail qui ferait croire que chaque famille devait payer à Saturne ce cruel tribut : « Les enfants de chascune maison estoient immolés au port nommé Kaynnen, qui signifie lamentation, pour ce que là faisoient les mères complaintes de leurs enfants departis d'elles. »

Sur les croyances superstitieuses qui s'attachaient au pays d'Ach, nous avons un témoignage d'autant plus curieux qu'il nous vient d'un écrivain contemporain de saint Pol ; c'est l'historien grec Procope ; d'après son récit, le lieu dont il nous parle était soumis aux Francs ; or, nous savons par Wormonoc et par le cartulaire de Landévénec que le pays d'Aginense était alors sous la domination de Childebert :

« On prétend, dans cette contrée, que les âmes des morts sont portées dans les îles de la Bretagne. Je vais rapporter la chose de la manière que les gens du pays me l'ont racontée fort souvent et fort sérieusement, quoique j'aie beaucoup de penchant à croire que la chose ne se passe qu'en rêve. Le long de la côte opposée à ces îles, il y a plusieurs villages occupés par des pêcheurs, par des laboureurs et par des marchands. Soumis aux Francs, ils ne leur paient aucun tribut et on ne leur en a jamais imposé. Ils prétendent en avoir été exemptés parce qu'ils sont obligés de conduire tour-à-tour les âmes dans ces îles. Ceux qui doivent faire cet office la nuit suivante se retirent dans leurs maisons, d'abord qu'il fait obscur, et se couchent tranquillement, en attendant les ordres de celui qui a la direction du trajet. Vers minuit, ils entendent quelqu'un qui frappe à leur porte et qui les appelle tout bas. Sur-le-champ, ils sortent de leurs lits et courent vers la côte, sans savoir quelle est la cause secrète qui les y entraine. Là, ils trouvent des barques vides, et cependant si chargées, qu'elles s'élèvent à peine au-dessus de l'eau d'un travers de doigt. En moins d'une heure, ils ont conduit ces âmes dans les îles. Ils se retirent aussitôt que les âmes sont descendues des barques, lesquelles deviennent alors si légères, qu'elles effleurent à peine la surface de l'eau. Ils ne voient personne, ni pendant le trajet, ni dans le débarquement, mais ils entendent, à ce qu'ils disent, une voix qui articule à ceux qui reçoivent les âmes, le nom des personnes qui étaient sur les barques, avec le nom de leurs parents et l'indication des charges dont ces personnes avaient été revêtues. » (1)

On voit qu'au temps de Procope la croyance païenne s'est sensiblement modifiée ; il n'est plus ici question de vieux Caron et de sa sinistre barque ; et cependant, comment ne pas voir dans ces récits une réminiscence des fables de la Grèce ?

Aujourd'hui le pays d'Aginense ne garde guère le souvenir des superstitions qui avaient cours au temps de Childebert ; ce que l'on disait alors sur les côtes de Léon ne se dit plus qu'aux abords de la baie des Trépassés, tout à l'extrémité de la Cornouailles, et

(1) De Bello goth. lib. IV, c. 20.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

seule désormais l'île des druidesses passe pour donner asile aux défunts.

Brizeux a recueilli cette légende, au milieu de tant d'autres, dans son *Poème des Bretons* : un prêtre, des jeunes gens, des matelots échappés au naufrage entrent dans le bourg de Plogoff ; ils ont le visage voilé en accomplissement d'un vœu, et quand ils entrent dans l'église on les interroge ainsi :

« Vous-mêmes, dites-nous si vous êtes des morts ?
Hélas ! dans tous les temps ils ont aimé ces bords.
Autrefois, un Esprit venait, d'une voix forte,
Appeler chaque nuit un pêcheur sur sa porte :
Arrivé dans la baie, on trouvait un bateau
Si lourd et si chargé de morts qu'il faisait eau ;
Et pourtant il fallait, malgré vent et marée,
Les mener jusqu'à Sein, jusqu'à l'île sacrée....
Aujourd'hui sur la mer ils flottent tout meurtris.
Et l'horrible vent d'Est nous apporte leurs cris ;
Sur le cap on les voit errer jusqu'à l'aurore,
Mais jamais en plein jour on ne les vit encore.
Faut-il prier pour vous ? Nous prions : mais, hélas !
Si vous êtes des morts ne nous effrayez pas... »

Or, si nous voulons savoir comment s'étaient établis ces croyances sur les côtes armoricaines, nous trouvons qu'elles étaient déjà bien vieilles au temps où Procope en signalait l'existence. Dans une de nos îles armoricaines, au dire de Camden et de notre vieil historien d'Argentré, (il est fâcheux qu'ils n'aient pas donné le nom précis de l'île elle-même),on a trouvé un autel portant une inscription disant qu'Ulysse, pendant ses courses errantes, était venu aborder en ces lieux. Ceci serait d'ailleurs en parfait accord avec les dires de Tacite, de Solin, de Claudien. Le roi d'Ithaque aurait reconnu qu'il était dans le voisinage du séjour des mânes, et là il aurait célébré les sacrifices du culte hellénique :

« Est locus extremum qua pandit Gallia littus,
Oceani præfentus aquis, ubi fertur Ulysses,
Sanguine libato, populum movisse silentûm.
Illic umbrarum tenui stridore volantûm.
Flebilis auditur quæstus, simulacra coloni
Pallida, defunctasque vident migrare figuras.
Hinc dea prosiliit, Phœbique egressa serenos
Infecit radios, ululatuque æthera rupit
Terribro, sensit ferale Britannia murmur,
Et Senonum qualit arva fragor ; revolutaque Thetis
Substitit. . . . . »

« C'est sur les bords lointains où la Gaule voit expirer les flots de l'Océan et mourir ses rivages, qu'Ulysse vint jadis et troubla par de sanglantes libations le silence des ombres... Dans ces lieux le laboureur entend sans cesse les accents plaintifs, les frémissements légers des mânes dont le vol sillonne les airs ; à ses regards éperdus s'offrent, à chaque instant, de pâles fantômes, des spectres hideux ; c'est de là qu'une déesse infernale a pris son essor... soudain sa vue a terni les rayons sereins du soleil ; ses hurlements sinistres ont déchiré la voûte céleste ; dans ses repaires lointains la Bretagne a frémi ; la terre s'est ébranlée sous les pieds du

Sénonnais ; la mer repliée sur elle-même a fixé sa mobile surface. . . . » (1).

Vous trouverez peut-être quelque difficulté à admettre les pérégrinations des Argonautes et d'Ulysse, en dehors de la grande mer Intérieure, à travers les écueils de notre Océan, et cependant il nous faut ajouter qu'un personnage plus merveilleux que les conquérants de la Toison d'or, que le père de Télémaque, a foulé le sol du pays d'Ach. Le géographe Samuel Bochart, s'appuyant sur un texte d'Ammien-Marcellin, nous représente Hercule venant de Cadix jusque fort avant dans l'Océan ; Plutarque, plus explicite encore, dit que le héros se mit en rapport avec la colonie grecque des Agnautes, établie sur la côte armoricaine depuis un petit nombre d'années et tombée quelque peu dans les mœurs sauvages par suite de ses rapports avec la population indigène Hercule aurait laissé à ces émigrés quelques-uns de ses compagnons, et bientôt la peuplade grecque aurait repris les coutumes de la terre natale et acquis par cela même une splendeur qu'elle ne devait plus jamais perdre. « Aussi, depuis cette époque, ajoute Plutarque, Hercule est, de tous les dieux, celui qu'ils honorent le plus après Saturne. »

A propos de tous ces navigateurs, si célèbres dans les fastes de la Grèce et qui auraient visité nos vieilles plages bretonnes, M. de Kerdanet s'écrie : « Quel honneur donc pour nos bateliers d'avoir tant de demi-dieux pour compagnons de leur profession ! » J'ignore si nos bateliers sont bien sensibles à cet honneur.

Ce ne furent pas seulement les Hellènes qui vinrent aborder au pays d'Agathense : les Phéniciens y auraient apporté les caractères de leur écriture. Mille ans avant notre ère, un navigateur carthaginois aurait débarqué sur ces côtes et, si nous ne possédons pas le récit original de son expédition, nous en avons du moins le sens dans les vers d'Avienus, qui se dit lui-même renseigné par les *Annales carthaginoises*. Or, ce poète latin nous parle de la hardiesse des navigateurs habitant les îles Œstrymnides. « Ils sont courageux, dit-il, altiers, industrieux et fort adonnés au commerce ; ils franchissent dans des barques les abîmes de l'Océan et le détroit qui les sépare des autres terres. Ils ne construisent pas leurs bateaux avec le pin, l'érable ou le sapin, mais avec des peaux qu'ils cousent ensemble. Au moyen de ces faibles nacelles, ils parcourent souvent de grands espaces de mer... Les Carthaginois venaient négocier sur les côtes des Œstrymniens, en passant les Colonnes d'Hercule. » (2)

Ce nom d'Œstrymniens ne suffirait pas pour nous faire reconnaître la peuplade qui nous occupe, si l'éloge que César fait des Armoricains ne parlait pas dans des termes identiques des Vénètes et des Ossismiens. Il est difficile de ne pas voir, dans les

(1) Claudian. *In Rufinum*. — Traduction de M. de Kerdanet (sauf quelques légers changements.)
(2) Le détroit de Gibraltar.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Œstrymniens d'Himilcon et d'Avienus, les Tymiens de Pythéas, les Ostyens de Tacite, les Ossismiens de Strabon, de Pomponius Mela, de Pline, de Ptolémée et de César.

Il me reste à demander pardon au lecteur pour tant d'érudition classique ; la chose n'est guère plus de mode, je le sais. Encore si cette érudition m'appartenait ! Mais elle est tout entière à M. de Kerdanet. *(A suivre.)*

Librairie J. SALAUN, à Quimper.

En souscription, pour paraître prochainement,

KENTELLIOU HAG HISTORIOU A SKUER VAD EVIT AR VRETONET

Eleac'h ma kavint diskuiz dereat ha kelennadurez kristen

Gant **G. M.**, belek,
kenta rener ar *gazeten* vrezonek **Feiz-ha-Breiz.**

Cet ouvrage est publié avec les autorisations de NN. SS. les Évêques de Quimper et Léon et de Vannes.

1 vol. in-12 de 500 pages environ.

Prix : broché : 2 fr. ; en 1/2 reliure : 2 fr. 50

Conditions de souscription

Prix exceptionnels (avant la mise en vente) :

En 1/2 reliure, au lieu de 2 fr. 50, prix de l'ex. : 2 fr. 00.
Broché, — 2 fr. 00, — 1 fr. 50.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES C. LÉON, Place St-Corentin, 36, QUIMPER.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — **JODELAIS, Jeune**
Quimper — 36, rue Kéréon — Quimper
Fournisseur du Grand-Séminaire

A. DE COUESNONGLE, 46, Quai de l'Odet, 46 QUIMPER.
ASSURANCES MUTUELLES DU MANS, fondées en 1828.
Paiement de Coupons. — Vente et Achat de Valeurs Françaises et Etrangères. — Souscription, sans frais, à toutes Emissions — Gestions de Propriétés.

MOYEN de GAGNER 2000 Fr. par MOIS AVEC **500 fr.**
ou avec des Obligations de la Ville de Paris, Crédit Foncier de France et tout autre, est indiqué gratuitement à toutes personnes qui écrivent ou s'adressent à M. le Directeur du **Marché de la Bourse, *10, Rue des Martyrs, Paris.***

GOUVERNEMENT IMPÉRIAL DE RUSSIE

Emprunt de 500,000,000 francs 4 % EN OR

AFFRANCHI, A TOUT JAMAIS, DE TOUT IMPOT RUSSE

Ayant pour but de rembourser l'Emprunt extérieur 5 % 1877 et de parfaire le dernier paiement à la Banque de l'Etat.

Intérêt de 20 fr. payable trimestriellement, les 1er mars, juin, sept. et déc. à Paris, Londres, Amsterdam, St-Pétersbourg, Berlin et New-York.

Remboursement au pair, sur les mêmes places et aux mêmes caisses, en 81 ans, par tirages semestriels, à partir du 1er déc. 1889.

Prix d'émission : 86.45 % ou 432 fr. 25 pour une obligation de 500 fr., jouissance 1er décembre 1888.

On paye :	En souscrivant ..... Fr.	5	» % ou	25	»
	A la répartition.....	15	» %	75	»
	Du 1er au 6 février 1889.....	20	» %	100	»
	Du 1er au 6 mars.....	20	» %	100	»
	Du 1er au 6 mai.....	26	45 %	132	25

Le versement de *100* fr. en mars sera réduit à *95* fr. par déduct. du 1er coupon.

L'obligation entièrement libérée à la répartition, ressort à **429** *fr. et assure un revenu de* **4.65** *% environ, sans compter la prime de remboursement.*

ON SOUSCRIT : **Lundi 10 décembre 1888,**
et dès à présent par correspondance à partir de 5 obligations :
A la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, 3, rue d'Antin, Paris ;
Au *Comptoir d'Escompte de Paris*, 14, rue Bergère, Paris ;
Au *Crédit Lyonnais*, boulevard des Italiens, Paris ;
A la *Société Générale*, 54, rue de Provence, Paris ;
Au *Crédit Industriel et Commercial*, 72, rue de la Victoire, Paris ;
A la *Banque d'Escompte*, place Ventadour, Paris ;
A la *Société de Dépôts et de Comptes-Courants*, place de l'Opéra, Paris ;
Chez *MM. E. Koskier et Cie*, 39, boulevard Haussmann, Paris.
Dans les succursales et agences de ces Sociétés en France, et sur les principales places de l'Europe.

Privilège de souscription et d'irréductibilité, pour le même capital effectif (507 fr. 43 par titre de 500 fr.), au prix d'émission de 429 fr., en faveur des porteurs de l'Emprunt 5 % 1877, appelé au remboursement. Les titres de cet emprunt, munis du coupon à échoir le 1er janvier et des coupons suivants, leur seront achetés au prix de 518 fr. 95. La différence leur revenant sera payée en espèces lors de la répartition.

Les titres, non présentés à la conversion, devront être munis du coupon à échoir le 1er juillet et des coupons suivants, et seront remboursés, à partir du 31 mars 1889, à leur valeur nominale d'au moins 500 fr. ou à la parité de 410 marks, plus 5 mois d'intérêt à 3 % l'an.

Un catholique sincère, propriétaire du clos de Tiloli, ancien domaine des RR. PP. Passionnistes, à Bordeaux (Gironde), désirant contribuer à l'achèvement de l'Eglise du Sacré-Cœur, offre aux familles chrétiennes un excellent **Vin rouge** de Bordeaux, garanti naturel à 125 fr. la barrique de 225 *litres*, logé, rendu franco de port et tous droits de régie payés à la gare la plus proche du destinataire. Les bénéfices en entier seront versés à l'œuvre dont il est parlé ci-dessus.

Adresser les demandes à M. l'abbé **MERCIER**, curé du Sacré-Cœur, à Bordeaux, qui les fera parvenir à la maison expéditrice. Des échantillons seront envoyés franco sur demande.

OREILLE QUIE DURE, SURDITÉ, BRUITS ECOULEMts, guéris sans Opération Docteur GUERIN 2e Spécialiste, Paris, 17, r. Valois, 2 à 3h. GUIDE EXPLICATIF GRATIS

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'ALBUM DE KELLERHOVEN

Ce beau livre prendra rapidement sa place parmi les volumes illustrés que l'on peut offrir comme *livre d'étrennes*, *cadeau de mariage*, ou de fête, ou souvenir de première communion.

Tous les sujets, accompagnés d'une notice bien faite, sont tirés de la *Vie des Saints*, d'après les manuscrits de tous les siècles.

Ce livre est un véritable bijou, œuvre d'art remarquable que les délicats bibliophiles apprécieront, car rien n'a été épargné pour vulgariser l'œuvre de M. Kellerhoven ; l'éditeur lui-même n'a rien épargné pour la reproduction artistique des gravures et pour donner à ce livre un joli vêtement typographique.

Un volume in-12.

En feuilles, dans un carton bleu et argent.	25 fr.
Relié en demi-reliure avec coins en maroquin. . .	40 fr.
Relié en chagrin poli gardes chromo.	45 fr.
Relié en maroquin poli gardes soie	60 fr.

N. B. — *Les demandes ne seront expédiées que 8 jours après leur réception.*

JEANNE D'ARC

SUR LES AUTELS

OU LA RÉGÉNÉRATION DE LA FRANCE

Par le R. P. AYROLES, de la Cie de Jésus.

Les ouvrages composés sur Jeanne d'Arc formeraient une vaste bibliothèque, mais aucun n'a obtenu pareil succès. Les hautes approbations l'ont désormais placé comme le seul ayant restitué à la Vierge de Domrémy, la libératrice de la France, une physionomie qu'un très grand nombre d'écrivains ont cherché et cherchent encore à défigurer.

« Sa Sainteté a reçu le livre avec plaisir et a écouté avec satisfaction ce que je lui ai dit. *Elle* vous remercie et vous envoie de tout cœur sa bénédiction apostolique.

« Si, après un témoignage venu de si haut, nos propres félicitations ont quelque valeur, je vous les offre bien sincères et bien cordiales, ainsi que mon religieux et fraternel dévouement en N.-S.

« Jean-Marie Consoldi, S. J. »

Chez Gaume et Cie, éditeurs, rue de l'Abbaye, n° 3, Paris.

AMIET la plus ancienne Maison de Besançon dans l'Industrie Horlogère
FABRICANT, ancien Directeur de l'École Municipale d'Horlogerie.
AUTEUR DU Chronomètre offert à **Sa Sainteté Léon XIII** par le Diocèse de Besançon.
MONTRES ET HORLOGERIE DE TOUS GENRES. — PRIX DE FABRIQUE.
GARANTIES SÉRIEUSES. *Catalogue* et *Dessins* franco. BESANÇON.

VIN DE MILLET CHALYBÉ BALSAMIQUE *Tonique Supérieur*
d'une efficacité certaine dans l'**Anémie**, la **Chlorose**, l'**Epuisement**, l'**Impuissance**, les **Fièvres**, la **Bronchite chronique**, **Maladies mentales et nerveuses**.
Prix : **3** fr. le flacon. — Envoi de 2 flacons contre mandat de 7 fr. — DÉPOT : *41, rue des Francs-Bourgeois*, Paris.

ORGUES
d'ALEXANDRE, PÈRE ET FILS
105, rue Richelieu, Paris
ORGUES A MAINS DOUBLÉES (Modèles nouveaux)
ORGUES depuis 100 francs jusqu'à 6,000 francs
TROIS ANS DE CRÉDIT
Envoi franco sur demande
du CATALOGUE ILLUSTRÉ
Pianos, vente et location

FONDERIE DE CLOCHES
Adolphe HAVARD,
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

HUILE D'OLIVE EXTRA-DOUCE VIERGE
Franco par gare vitesse, 2f20 les 5 kil., Elegant Nickelgram de 5 kil., avis cachetée, contre mandat-poste 1f (tarifs spéciaux pour le clergé) Ch. LAFONT de SENAILHAC & Cie, 18, Rue de l'Olivier.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'APPROVISIONNEMENTS, MARSEILLE

CONSEIL DU DOCTEUR *Remède aussi simple qu'efficace, purifie le sang tout en purgeant les humeurs viciées, et souverain pour les Maladies :* **Constipation, Estomac, Foie, Rhumatismes, Dartres, Congestion, Gravelle,** *(etc.)*.
GRAINE DE MOUTARDE BLANCHE DE SANTÉ
de DIDIER, 20, Boulevard Poissonnière, PARIS.
A Quimper, chez MÉNEZ-HÉMERY, épicier. — A Brest, chez CHABAL et CARRIVÉ, épiciers, rue de la Rampe

GOUDRON MARCHAIS Recommandé aux ORATEURS CHANTEURS, INSTITUTEURS. | AFFECTIONS de la GORGE, de la VOIX. 2 f. MARCHAIS, Pharm., La Rochelle | **PHTHISIE** *Catarrhes*, guérison par l'EMULSION Creosote MARCHAIS, LA ROCHELLE. 3 f.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LA PETITE CAISSE DU CLERGÉ
38, Rue St-Sulpice, PARIS
PLACEMENTS de toute sécurité rapportant **5 0/0 l'AN** servi à domicile
FONCTIONNANT DEPUIS DOUZE ANS.
PRÊTS au CLERGÉ taux modéré sur bonnes garanties morales et matérielles. **Renseignements, Ordres de Bourse**

Nous sommes heureux de recommander à nos lecteurs, **M. Louis ROUVIÈRE**, *propriétaire de Vignobles*, à **VERGÈZE (Gard)**. Ce vigneron qui prépare lui-même les vins qu'il offre au clergé pour le Saint-Sacrifice, tient aussi à la disposition de nos lecteurs des vins rouges excellents et garantis absolument naturels et sans plâtre, à partir de 80 francs la barrique de 225 litres fût perdu et rendu franco de transport et de congé jusqu'à la gare qui lui est désignée. Nous devons ajouter que M. Rouvière fait partie de la Croisade des Négociants Francs-Catholiques et qu'il donne une partie de son bénéfice pour le soutien de l'Ecole-Libre de sa paroisse. Il espère que tous les bons chrétiens voudront bien, par leurs achats, participer à cette excellente œuvre. ***Envoi du prospectus détaillé sur demande affranchie.***

Vraies Montres de Besançon et de Genève

Nos lecteurs peuvent s'adresser en toute confiance à l'*Intermédiaire Catholique* pour recevoir, à des prix avantageux, et avec les garanties les plus absolues, de *bonnes montres* de Besançon ou de *vrais chronomètres de Genève*, des pendules, cartels, régulateurs, mouvement soigné, style sérieux, et tous les articles de bijouterie et d'orfévrerie.

Demander le catalogue général à Mme Marie MARILLIER, 30, rue du Clos, à Besançon (Doubs).

N. B. — Envoi franco d'échantillons aux membres du clergé, des communautés et aux personnes notoirement honorables.

GUERISON
certaine et **radicale** de toutes les affections de la **Peau**, même des **Plaies variqueuses** dites **incurables**. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. **M. LENORMAND**, Méd. spte, à **Melun**. — Consult. gratuites par corresp.

AUTANT DE RENTES QUE DE CAPITAL
Cent pour cent de Revenu ASSURÉ
Capital Garanti avec chance de l'augmenter considérablement
Ainsi : en plus du **REVENU** de 100 0/0, un **CAPITAL** de **3,000** fr. a été augmenté
En 1884 de 3.895 francs. | **En 1886 de 4.475 francs**
En 1885 de 2.980 — | **En 1887 de 6.875 —**
Pour *Circulaire Explicative* s'adresser à la « **SPÉCULATION GÉNÉRALE** »
4, Rue Chauchat, 4, PARIS, (Maison fondée en 1878)

GRANDE SOURCE VITTEL SOURCE SALÉE
Goutte, Gravelle, Voies urinaires, Vessie.
Constipation rebelle, Coliques hépatiques, Congestions.
Prix spéciaux pour les Eccles. et Communautés relig. *Ecrire :* **VITTEL** (Vosges).

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

3e ANNÉE. Vendredi 14 Décembre 1888. N° 50.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART OU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSSI, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires : Saint-Corentin ; Saint-Louis (Brest) ; Lambézellec ; Circulaire épiscopale ; La Charité chrétienne ; Nomination dans le Clergé ; Nécrologie ; Visite pastorale à Briec ; Sainte-Anne d'Auray, consécration d'un nouvel autel ; L'abbé Duchesne à l'Académie ; Bibliographie : Vies de saint Corentin et de saint Pol. — *II. Annonces et avis divers.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 16 décembre. — 3me dimanche de l'Avent, 2me classe, semi-double, violet. — Vêpres de saint Judicaël, mémoires du dimanche et de saint Eusèbe.

Lundi 17. — Saint Judicaël, confesseur, double, blanc.

Mardi 18. — Attente de l'enfantement divin, double-majeur, blanc.

Mercredi 19. — Office du jour, violet.

Jeudi 20. — Office du jour, violet.

Vendredi 21, — Saint Thomas, apôtre, double de 2me classe, rouge.

Samedi 22. — Office du jour, violet.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Providence de Brest.....	16 et 17 décembre.
Maison de l'Adoration perpétuelle de Quimper.....	18, 19, 20, 21 et 22 décembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Cathédrale Saint-Corentin. — *Dimanche 16 Décembre, solennité de saint Corentin* : A 8 heures, messe avec chants du Cercle ouvrier.

Monseigneur officie pontificalement à la grand'messe.

Le soir, à 7 heures et demie, réunion du Cercle ouvrier Saint-Corentin, clôture du *Triduum*, instruction, procession du Très-Saint Sacrement et bénédiction.

***

Adoration recommandée. — Saint-Louis-de-Brest, du 18 décembre au 25, sermon français par le R. P. Péhéry, eudiste, tous les jours à 2 heures et à 7 heures 1/2 du soir.

Sermons bretons par M. l'abbé Kervella, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon.

***

Lambézellec. — Retraite préparatoire à la fête de Noël, pour les hommes et spécialement pour les jeunes gens du patronage, les 17, 18 et 19 décembre, prêchée par le R. P. Lhévéder.

Les 21, 22 et 23 décembre, *Triduum* solennel en l'honneur du B. Jean-Baptiste de la Salle, fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes. Les sermons et panégyriques seront prêchés par les RR. PP. Pérès, Le Moign et Lhévéder, de la Compagnie de Jésus, et par le R. P. Bussereau, de l'oratoire de Saint-Philippe de Néri.

A l'occasion des fêtes du *Triduum*, grâce au zèle des chers Frères de la Salle et des Dames dévouées aux œuvres paroissiales, l'église de Lambézellec sera splendidement décorée et illuminée.

Quimper, le 6 Décembre 1888.

MESSIEURS ET BIEN-AIMÉS COLLABORATEURS,

L'année jubilaire de Notre Très-Saint Père le Pape Léon XIII, glorieusement régnant, a été l'occasion de beaucoup de faveurs spirituelles et la source de bien des grâces accordées à nos âmes.

Il est bien juste d'en témoigner notre reconnaissance au Sacré-Cœur de Jésus.

Accédant aux vœux et aux prières qui lui ont été adressés par les Evêques du monde catholique, Notre Saint-Père le Pape a daigné Nous donner la formule de cette action de grâces. Nous sommes heureux de vous communiquer le décret par lequel il Nous la notifie.

Notre Saint-Père le Pape autorise à exposer le Très-Saint Sacrement, le 31 décembre, dans toutes les églises métropolitaines, cathédrales, paroissiales, églises et chapelles de communautés. Pendant l'exposition, on récitera cinq dizaines du Rosaire de la Bienheureuse Vierge Marie, on chantera le *Te Deum* et le *Tantum ergo* avec l'oraison

du Très-Saint Sacrement, à laquelle on ajoutera les oraisons *Deus, cujus misericordiæ*, — *Concede*, et les collectes pour le Pape et pour l'Eglise, avant la bénédiction.

Tous les fidèles qui se seront confessés et auront communié et assisté pieusement à ces supplications publiques, en priant pour la tranquillité de la Sainte-Eglise et du Saint-Siège apostolique, pour la conversion des pécheurs, pourront gagner une indulgence plénière, applicable aux âmes du purgatoire.

Recevez, Messieurs et bien-aimés Collaborateurs, l'assurance de Notre bien sincère attachement.

† THÉODORE,
Évêque de Quimper et de Léon.

N. B. — *Nous invitons MM. les Curés et Recteurs à faire connaître à ceux de leurs paroissiens qui pourraient s'y intéresser, l'Œuvre que vient d'entreprendre S. E. le Cardinal Lavigerie pour l'abolition de l'esclavage.*

Nous les prions d'adresser les offrandes qui leur seraient remises, soit au Secrétariat de l'Evêché, soit à Nous-même directement.

La Charité chrétienne. — Dimanche dernier, l'abbé Dulong de Rosnay a plaidé, à l'église cathédrale, avec son éloquence ordinaire, la cause des pauvres et des malheureux ; pendant près d'une heure, il nous a tenus suspendus à ses lèvres émues. L'origine du culte de la misère ; comment l'Eglise a toujours aimé le pauvre : telles étaient les idées mères de son magnifique et magistral plaidoyer.

L'Eglise a seule le secret des Œuvres de charité ; avant elle, ces Œuvres étaient complètement inconnues ; c'est qu'elle est la continuation de Jésus-Christ, et Jésus-Christ c'est le cœur de Dieu fait chair pour nous aimer d'un amour à notre portée, d'un amour sensible.

Rien de plus misérable que la condition de tout ce qui représentait la misère : la femme, l'enfant, l'esclave, durant les siècles qui précédèrent la Rédemption : la femme est oubliée, trahie, déshonorée, vendue selon les caprices du maître, qui n'a aucun égard pour sa qualité d'épouse et sa dignité de mère ; l'enfant, s'il n'est pas jugé digne de vivre, est impitoyablement condamné à mort par le brutal auteur de ses jours ; l'esclave est traité en bête de somme.

Voudrait-on nier cette histoire du passé ? Hélas ! le présent ne le rappelle que trop. A mesure que la société moderne s'efforce de se soustraire à l'influence bénie de la religion du Christ, ne revient-elle pas peu-à-peu aux mœurs et aux habitudes payennes ?

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ces habitudes commencent à disparaître dès que le Christ paraît. Maître du monde entier, il a bien voulu prendre la pauvreté pour sa compagne et son épouse. Aussi s'est-il fait spécialement l'ami et le frère des pauvres ; les pauvres ont été les premiers avertis de sa naissance, les premiers évangélisés, les premiers honorés de son intimité et associés à son ministère de salut. Depuis, ils sont restés les préférés du cœur de Dieu et aussi du cœur de son Eglise, notre sainte Mère.

Toute remplie de l'esprit de son Divin Fondateur, elle a voué aux pauvres ses plus vives tendresses, un culte sublime qui est institution nouvelle dans le monde. Les pauvres constituent son plus précieux trésor, comme le dernier refuge de sa vie ; la frapper dans leur personne, c'est la blesser sûrement au cœur.

Chassez l'Eglise de ses temples, elle saura encore se réfugier, comme autrefois, dans de nouvelles catacombes ; ôtez-lui ses richesses, privez-la de tout honneur, juste récompense de son dévouement (qui sait si ces richesses, ces honneurs, n'auraient pas pu servir à corrompre son dévouement, par je ne sais quelle complicité malsaine de la convoitise et de l'amour-propre), mais, du moins, laissez-la à l'école, ne la chassez pas des hôpitaux où elle veille au chevet de la misère, ne l'empêchez pas d'accompagner partout ses enfants, au milieu des périls de l'océan et des terribles dangers des champs de bataille, ou bien elle pleure, elle gémit, elle verse des larmes, elle est inconsolable.

Le culte de la misère est une institution créée par elle : elle y a droit, comme le propriétaire a droit à son bien, un auteur à son œuvre ; vouloir lui ravir ce droit sacré, c'est se rendre coupable d'un vol sacrilége.

A ce droit sacré, l'Eglise a toujours fait honneur avec une prodigieuse libéralité ; une fiévreuse ardeur de bienveillance n'a jamais cessé de tourmenter son cœur, et l'Histoire nous montre ses pontifes, dans les calamités publiques, ouvrant généreusement tous leurs trésors, et vendant même les vases sacrés pour venir au secours des pauvres et des nécessiteux. D'ailleurs, ces vases sacrés, ainsi employés, ne font que passer du tabernacle de Jésus-Hostie dans d'autres tabernacles de Jésus souffrant. Telle est la grandeur conférée au pauvre par le mystère de l'Incarnation : Jésus-Christ a fait du pauvre la représentation vivante de sa propre personne, en s'attribuant à lui-même tout ce que le pauvre reçoit de notre amour. « En vérité, dira-t-il à ses élus, au jour du jugement, tout ce que vous faisiez pour le plus petit des miens, c'était pour moi ; *Quamdiu fecistis uni ex his meis minimis, mihi fecistis.* » On parle aujourd'hui de liquidation sociale, d'établir une parfaite égalité de biens parmi tous les membres de la race humaine. Pure utopie qui ne se réalisera jamais ! Admettons cependant que la chose est faite : combien de temps pourra-t-on maintenir ce niveau social ? Mais il faudrait liquider en même temps le talent, le caractère, les passions, les forces physiques et

morales, la liberté, la nature entière. Le joli monde que nous procureraient ces combinaisons égalitaires !

La vraie, l'unique, la divine solution du problème social, c'est la Sœur, le sociétaire de Saint-Vincent-de-Paul ; leur dévouement tempère les inégalités sociales et les ramène à la perfection par la plus belle, la plus céleste des vertus, la vertu de charité. Que tous les riches s'efforcent de les suivre, au moins de loin, dans ces aimables sentiers du dévouement : de par leurs biens, c'est leur mission providentielle ; ils doivent représenter ici-bas Dieu-providence, Dieu père de tous ceux qui souffrent. Le pauvre est la personnification du Fils de Dieu. Alors, plus de haine, plus de division, tous les abîmes sont comblés, le pauvre supporte avec patience le faix honorable du travail ; les inégalités sociales ne le froissent plus, il cesse d'en vouloir au riche, sachant que le riche ne possède que pour représenter à son égard la providence de leur commun Père des cieux.

L'orateur a terminé par un trait sublime, emprunté à la guerre de 1870. L'aumônier entend pousser non loin de lui un cri douloureux, semblable à celui que Jésus poussa sur la croix : J'ai soif ! Aussitôt, il s'avance avec sa gourde dans la direction d'où ce bruit était venu ; il voit devant lui un Français horriblement blessé et sur le point de rendre le dernier soupir. Réunissant dans un suprême effort ce qui lui restait encore de forces, ce Français dit au prêtre : « Donnez-en auparavant à cet autre soldat qui est à mes côtés, il a demandé avant moi. » Cet autre soldat était un Allemand ! O force ineffable de la charité chrétienne, quand elle fait battre un cœur français !

Nomination. — M. Monfort, recteur de Lanriec, est nommé curé de Notre-Dame des Carmes à Brest.

***

Nécrologie. — M. Berriet, ancien recteur de Névez, est décédé, le 5 décembre, à la maison de Saint-Joseph de Saint-Pol.

Brasparts. — Samedi dernier, fête de l'Immaculée-Conception, a eu lieu la clôture de la retraite des Enfants de Marie. Les exercices, commencés le mardi précédent, ont été donnés par le R. P. Lhévéder, S. J., avec un vrai talent.

Puissent les soixante-dix retraitantes persévérer dans les bonnes dispositions qui les animaient pendant ces jours bénis, et donner toujours autour d'elles, dans leur famille et dans la paroisse, l'exemple des vertus chrétiennes !

Briec. — Mardi, 4 décembre dernier, vers 4 heures, les sons joyeux des cloches annonçaient l'heureuse arrivée de Monseigneur. Sa voiture, précédée d'une longue file de chars-à-bancs, était escortée de nombreux cavaliers. La foule pieusement agenouillée

Archives diocésaines de Quimper et Léon

s'inclinait sous la main du Pontife, qui la bénissait pour la première fois.

Le lendemain matin, à 9 heures, commençait la cérémonie, qui ne se termina qu'à midi. Les enfants de Landrévarzec, conduits par leur digne pasteur, étaient venus se joindre à ceux de Briec.

Dans l'après-midi, Monseigneur se rendit à Edern, visiter la nouvelle église qui s'achève. Le Saint-Sacrement adoré dans la *pauvre église provisoire*, il reçut les enfants de l'école dirigée avec zèle et dévouement par les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny. Une élève adressa la parole à Monseigneur au nom de ses compagnes :

« Monseigneur,

« Au dernier moment, nous avons appris que Votre Grandeur daignait venir nous bénir.

« Cette nouvelle nous a causé la plus grande joie, mêlée cependant de quelques regrets, ne pouvant pas recevoir dignement notre Père, le premier Pasteur du diocèse.

« Une chose nous console, vous reviendrez bientôt, Monseigneur, consacrer la nouvelle église, qui se termine, et alors vos enfants diront mieux leurs sentiments de respectueux attachement pour Votre Grandeur.

« Que Dieu vous conserve longtemps à l'affection de vos enfants, et veuillez les bénir. »

En quittant Edern, Monseigneur passe devant l'école libre de Briec, également tenue par les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny. La nouvelle supérieure, que tout le monde apprécie et aime déjà, a fait des merveilles. De nombreuses oriflammes flottent à toutes les fenêtres de la communauté. Monseigneur est reçu dans une classe ornée avec beaucoup de goût.

Une élève, au nom de ses compagnes, l'accueille en ces termes :

« Monseigneur,

« Je suis une jeune enfant et ma mémoire est bien courte, les longs discours ne sont point de mon âge.

« Notre-Seigneur, dont vous êtes la douce image, disait : « Laissez venir à moi les petits enfants. » Aussi je viens toute confiante vous souhaiter longue vie, joie et félicité, et demander à Dieu la grâce de vous voir revenir parmi nous souvent.

« Monseigneur, bénissez vos petites filles, qui prient bien fort le petit Jésus pour vous. »

L'heure du départ est venue ; cette journée a été bien courte, mais le souvenir de ces belles fêtes et de l'extrême bonté de Monseigneur restera longtemps gravé dans tous les cœurs. Les Sœurs surtout, dont l'action bienfaisante est plus nécessaire que jamais pour élever les enfants et en faire de bonnes chrétiennes, ont trouvé près de leur Evêque des consolations et des encouragements pour rester, dans l'avenir comme dans le passé, à la hauteur de leur sublime mission. Les excellentes Religieuses de Saint-Joseph de Cluny, formées à la dure école du sacrifice et de l'immolation, resteront des modèles incomparables d'humble dévouement et d'abnégation admirable dans nos petites paroisses.

Sainte-Anne-d'Auray. — Samedi dernier, fête de l'Immaculée-Conception, a eu lieu une touchante cérémonie, à l'occasion de l'inauguration du don magnifique envoyé par le Saint-Père à la basilique de Sainte-Anne-d'Auray. Nos lecteurs savent que Sa Sainteté avait reçu des Sœurs de la Charité et de la Doctrine chrétienne de Nevers une barque contenant un autel avec tout ce qui est nécessaire pour y dire la messe. Elle avait été très remarquée à l'Exposition vaticane, et plus d'un diocèse se serait estimé heureux de la posséder. Léon XIII vient de la donner à l'église de Sainte-Anne, patronne des Bretons : la Bretagne tout entière sera justement fière et reconnaissante au Pape de son souvenir si paternel et si bon.

La barque avait été déposée dans le chœur, pour la fête. Elle est en bois doré ; sa forme est celle d'une plate (1) ; elle est longue de 2 mètres 50 et large de 1 mètre ; sur l'avant, deux avirons se croisent gracieusement, retenus par de petites chaînes ; au milieu, un autel roman, avec de belles fleurs dans les arcades ; sur le tabernacle et le gradin, une croix et des chandeliers fort riches ; à l'arrière, au-dessus des armes du Pape, trois statues gracieuses : Notre-Seigneur au milieu, debout, tenant le gouvernail, Notre-Dame de Lourdes et saint Joseph ; sur le devant, près des armes de Monseigneur de Nevers, la statue de sainte Marthe. Tout le long de l'embarcation, sur les bords, court, sculpté dans le bois, un lierre vigoureux ; sur ses feuilles, on lit les noms des différentes maisons de la Congrégation des Sœurs de la Charité.

Cette Congrégation compte près de 2,500 religieuses, répandues surtout dans le centre et le midi de la France.

A dix heures, Mgr Lelong, évêque de Nevers, ancien vicaire-général de Mgr de Léséleuc, chante la messe à l'autel de la barque, assisté par M. le chanoine Marillé, compatriote et ami de Mgr Sergent. Que de souvenirs pour ceux qui avaient connu, aimé et vénéré ces deux illustres prélats ! Le premier s'annonçait un de nos plus grands évêques de France ; au bout de dix mois, il descendait dans la tombe, emportant les regrets et l'affection de tous. Le second avait eu vraiment un épiscopat plein d'œuvres et de mérite ; doué d'une haute et large intelligence, d'un cœur doux et généreux, il avait été ravi à nos respects et à notre affection, au moment où il s'apprêtait à faire encore de grandes choses.

Son nom reste attaché à la restauration de la Cathédrale.

Toutes ces pensées s'agitaient dans le cœur des prêtres et chanoines du Finistère présents, quand à l'Evangile M. le chanoine Nicol monte en chaire. Dans une belle instruction il explique,

---

(1) Petite embarcation sans quille.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

en les commentant, à la foule qui remplit la vaste basilique, les trois scènes si touchantes et si pleines d'enseignement du saint Evangile : la pêche miraculeuse, le sommeil de Jésus dans la barque et son apparition à ses disciples. Ces tableaux, habilement présentés et appropriés aux circonstances, ont produit une impression profonde.

Après la grand'messe, Mgr Bécel, dans une réunion tout intime, a remercié Monseigneur de Nevers d'être venu pour cette fête, et lui a demandé de resserrer les liens qui unissent le Nivernais à la Bretagne par une succession de trois évêques bretons, en acceptant le titre de chanoine d'honneur de sa Cathédrale.

En termes délicats et avec une bonhomie charmante, Mgr Lelong a dit combien il était heureux de se trouver à Sainte-Anne et édifié de ce mouvement chrétien qu'il voyait avec admiration autour de lui, et de la piété des Bretons. A son tour, il prie Monseigneur de Vannes de venir à Nevers se faire installer chanoine d'honneur de sa Cathédrale, et l'assure de tout le bonheur que son acceptation et sa visite lui feront.

A ce moment, Mgr Bécel donne lecture de l'adresse suivante au Pape, et invite Mgr Lelong et les membres du clergé présents à la signer.

ÉVÊCHÉ DE VANNES

« Sainte-Anne, le 8 décembre 1888.

« Très-Saint Père,

« Le 8 décembre sera désormais une date mémorable dans les Annales du pèlerinage de Sainte-Anne. Pouvions-nous choisir une plus belle fête pour inaugurer la riche chapelle que Votre Sainteté a daigné offrir à la Patronne de la Bretagne, en souvenir de son Jubilé sacerdotal ?

« Monseigneur l'Évêque de Nevers, le digne pasteur des pieuses Filles qui eurent l'heureuse inspiration d'envoyer à l'Exposition vaticane la barque symbolique dont nous avons hérité, grâce à votre paternelle munificence, a bien voulu se rendre à Notre invitation fraternelle et présider cette manifestation extraordinaire de notre foi et de notre piété filiale. Sa Grandeur, en signant la présente adresse, s'associe à notre reconnaissance. Son exemple sera suivi par un certain nombre de pèlerins, prêtres et fidèles.

« Tous ensemble, Très-Saint Père, nous avons supplié le Seigneur, par l'intercession puissante de la Mère de Marie et de son saint Epoux, votre glorieux patron, de conserver longtemps à l'Eglise, si cruellement persécutée de nos jours, le Chef auguste qui la gouverne avec tant de savoir et de sagesse. Si nos vœux ardents sont exaucés, votre pontificat, déjà très fécond en œuvres salutaires, au double point de vue religieux et social, amènera le prochain triomphe de la vraie civilisation. Hommage sera rendu à la vérité, à la justice, à la morale chrétienne. Les droits de Dieu, que vous avez éloquemment proclamés *Urbi et Orbi*, deviendront la règle obéie de nos devoirs. L'indépendance du Vicaire de Jésus-

Christ, Pontife et Roi, assurera le respect de la propriété, la dignité de la famille, la paix universelle dans l'ordre public, la charité fraternelle et la liberté humaine.

« Humblement prosternés à vos pieds, Très-Saint Père, nous osons solliciter par surcroît le bienfait de la Bénédiction apostolique pour tous nos dévots pèlerins, pour le pasteur et pour le troupeau.

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur et très affectionné fils.

« † JEAN-MARIE,
« *Évêque de Vannes.* »

Les vêpres chantées par Monseigneur de Vannes, Monseigneur de Nevers prend la parole, et expose avec une hauteur de vue remarquable et une grande simplicité de paroles, les secours divins sur lesquels l'Eglise s'appuie, assurée qu'ils ne lui manqueront jamais, secours sur la terre et secours dans le ciel, figurés et symbolisés dans cette barque.

A l'arrière de la barque, les armes du Pape : le successeur de Pierre tient la barre, c'est lui qui conduit et guide. A l'avant, les armes de l'Evêque : l'Evêque est guidé et conduit dans la barque, mais il est au premier rang, ses yeux percent l'obscurité, il sera le premier engagé dans la lutte, et le pilote lui dira : *Custos, quid de nocte ?* Sur les bords, les noms des maisons d'une communauté religieuse sont inscrits : pourquoi ? Les religieux sont nécessaires à l'Eglise, ils doivent la soutenir, la protéger, et, en vrais corps d'élite, se porter en avant, là où il y a plus de peines à endurer, de travaux à subir, et de coups à recevoir. C'est le poste du péril, de la lutte et de l'honneur : il convient aux grands cœurs.

Que dire des secours qui sont au ciel? L'Eglise, comme dans le don du Pape à Sainte-Anne, embarque avec elle Notre-Seigneur, la sainte Vierge, saint Joseph, et tous les Saints du Paradis, figurés par sainte Marthe à l'avant de la nacelle.

De plus, au centre de l'Eglise, comme au centre de la barque, est placé l'autel sur lequel la Divine Hostie est sacrifiée. Que faut-il de plus au chrétien pour être plein de force, d'ardeur et d'espérance ?

Mgr Lelong termine en demandant des prières pour le Pape et pour lui-même : il recommande son diocèse où les vocations sont rares, et dit avec quel empressement il accueillerait les prêtres bretons de bonne volonté qui se donneraient à lui.

Ces dernières paroles attristent : rien n'est pénible comme d'entendre un saint Evêque gémir et se désoler devant une moisson qui peut être abondante, mais qui ne sera pas serrée dans les greniers divins ; les bras manquent, et les ouvriers sont rares !

Combien nous avons béni Dieu à ce moment avec nos nombreux pèlerins, accourus à l'appel de la *Semaine Religieuse*, à Sainte-Anne ! Du moins, dans le diocèse, les prêtres ne manquent point, mais, la loi militaire appliquée, que nous réserve l'avenir ? Ecartons ces

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sombres pressentiments, et mettons notre confiance en Dieu seul.

La procession autour de la Scala, la bénédiction papale, donnée par Mgr de Vannes, et la bénédiction du Saint-Sacrement ont terminé cette fête, qui a été si pieuse et si bonne. On y a prié pour l'Eglise et la France, et demandé que la Bretagne garde sa foi. Elle la gardera aussi longtemps qu'elle aimera sainte Anne.

Au moment de repartir, nous nous arrêtons un moment sur la place magnifique qui s'étend devant la basilique : autrefois, elle était masquée à gauche par des maisons qui ont disparu ; il il ne reste plus qu'à faire disparaître celles de droite, et on aura une place unique en Bretagne, et digne de sainte Anne.

Hélas ! combien de temps faudra-t-il attendre ? Il reste encore de grosses dettes à payer, et cette année le budget de la basilique sera lourdement grevé par des réparations urgentes et onéreuses, sur lesquelles on ne comptait pas. La chape de ciment qui entourait la petite coupole sur laquelle était posée la statue de sainte Anne, a travaillé et disjoint les pierres : des infiltrations se sont produites, et on a dû descendre la statue et reprendre ce travail à sa base. Ce sera une dépense considérable ; l'échafaudage seul coûte dix mille francs !

Les pèlerins s'en souviendront. Sainte-Anne ne peut compter que sur Dieu et les Bretons, — mais c'est assez !

A l'Académie.

Nous sommes doublement heureux, comme catholiques et comme Bretons, de pouvoir enregistrer ici l'élection de M. l'abbé Duchesne à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, vendredi dernier, 7 de ce mois. Né dans le diocèse de Saint-Brieuc et maintenant professeur à l'Institut catholique de Paris, M. l'abbé Duchesne s'est acquis une réputation européenne par ses travaux sur l'un des documents les plus importants pour l'Histoire de l'Eglise, le *Liber Pontificalis*. L'œuvre connue sous ce nom contient, en effet, des « notices biographiques sur chacun des Pontifes romains depuis saint Pierre jusqu'à Nicolas Ier — ou, dans les éditions postérieures, jusqu'à Etienne VI, mort en 891. Attribué faussement au Pape Damase pour la partie ancienne, puis à Anastase, le bibliothécaire, ce livre, continué successivement par diverses mains, a joui au Moyen-Age d'un immense crédit : il fut considéré comme résumant toute l'ancienne histoire des Pontifes romains. L'influence du *Liber Pontificalis* sur la littérature historique du Moyen-Age, on l'a fort bien dit, est comparable à l'influence de la Papauté dans le monde politique du même temps » (1).

Cependant, de cet ouvrage si curieux, il n'existait que des éditions fautives, remplies d'erreurs et d'interpolations. La science allemande s'était proposé de le réimprimer en tenant compte de toutes

(1) *Revue des Questions historiques*, 1er janvier 1887.

les découvertes de l'Histoire et de l'Archéologie. Mais la France, grâce à M. l'abbé Duchesne, conserve l'honneur de cette restitution. Il a parcouru les principales bibliothèques de l'Europe, compulsé tous les manuscrits, rétabli le texte primitif, et recueilli les éclaircissements indispensables pour rectifier les erreurs involontaires des premiers auteurs. Il s'est acquitté de sa tâche avec un tact et une profondeur d'érudition qui ont arraché l'admiration de l'Allemagne elle-même. On nous assure que le doyen des historiens allemands, l'illustre Mommsen, aurait dit un jour de notre savant compatriote : « C'est mieux qu'un homme de talent, c'est un homme de génie. »

Il est juste d'ajouter que le gouvernement français, malgré ses tendances actuelles, n'a pas hésité à subventionner cette publication capitale. Les élèves de notre Ecole archéologique de Rome poursuivent, d'ailleurs, à ses frais, la publication de la correspondance des Papes, puisée aux Archives du Vatican. Nous nous sommes laissé raconter que l'étonnement n'est pas médiocre pour certains ignorants de la Commission du budget, de se voir contraints d'approuver une dépense aussi niaise et aussi cléricale.

L'Europe intelligente pense heureusement d'une tout autre manière.

Saint Corentin et saint Pol. — En cette fête de saint Corentin, il y a un an, allait se terminer dans notre *Semaine Religieuse*, l'Histoire de la vie et du culte de notre premier Patron. Peu après, cette étude paraissait en volume, et les cinq cents exemplaires demandés par les souscripteurs leur étaient adressés. Cent cinquante autres volumes ont encore été écoulés depuis ce moment.

L'auteur a reçu pour son œuvre de précieux encouragements, mais le moment n'est pas venu d'en parler ; d'ailleurs, aucune réclame n'a été faite pour recommander le livre ; avec les journaux catholiques du Finistère, la *Revue de l'Ouest* seule en a donné le résumé, auquel elle a joint son appréciation très-bienveillante ; l'auteur de l'Histoire de saint Corentin, tient à en remercier ici M. le comte de l'Estourbeillon.

En dehors des publications périodiques, M. l'abbé Cahour, chanoine honoraire de Nantes, si bien au courant des questions historiques qui se rapportent à son diocèse et à l'Eglise de Bretagne, a consacré plusieurs pages à notre œuvre dans sa IIIe livraison des *Documents pour servir à l'histoire du diocèse de Nantes* ; venant d'un juge aussi compétent, cet éloge ne pouvait que nous être particulièrement agréable.

Abordant des questions de chronologie qui sont aujourd'hui l'objet de vives controverses, il était impossible que notre publication ne nous attirât pas quelques contradictions ou ne fit pas formuler certaines réserves ; mais, c'est pour nous un devoir de rendre hommage à la courtoisie de nos adversaires.

Dans la Vie de saint Pol, que nous publions actuellement, nous

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ne rencontrerons pas de ces sujets de polémiques, ou du moins nous n'en trouverons qu'un seul, à savoir si Conan Mériadec a existé, ou si son nom peut être rejeté de l'Histoire. Nous espérons arriver au but sans encombre, et même nous comptons sur la bienveillance des ecclésiastiques et des laïques au courant des traditions locales, pour nous aider à glorifier l'Apôtre du Léon.

L'Histoire de saint Pol-Aurélien et de ses premiers successeurs formera un livre du même format et du même nombre de pages que l'*Histoire de saint Corentin ;* mais le volume sera beaucoup plus fort, parce que le papier sera plus épais.

Les caractères seront les mêmes, et la correction typographique sera l'objet du même soin. L'ouvrage sera tiré à 750 exemplaires, dont 500 pour les souscripteurs et les autres pour le commerce.

Le volume sera de 2 fr. pour les souscripteurs, de 3 fr. 50 une fois la souscription close ; les frais d'expédition restent à la charge des destinataires (0 fr. 50 par la poste).

Lors de la souscription pour l'*Histoire de saint Corentin,* les adhérents furent priés de ne faire aucune expédition d'argent, parce que la publication de l'ouvrage était subordonnée au nombre des souscripteurs ; cette fois il n'en est pas de même ; l'impression de tout ce qui a paru de la *Vie de saint Pol* dans la *Semaine Religieuse* est déjà chose faite. Les personnes qui voudront bien souscrire peuvent donc, dès maintenant, nous faire parvenir le prix des volumes demandés.

Nous prions les personnes, qui n'ont pas payé les volumes souscrits de l'*Histoire de saint Corentin,* de vouloir bien le faire avant la fin de l'année.

Il est possible que, parmi ces souscripteurs, quelques-uns n'aient pas reçu les volumes qu'ils avaient demandés ; en ce cas, ils pourraient réclamer et recevoir l'*Histoire de saint Corentin* au prix de souscription ; il en serait de même pour les Supérieurs de maisons d'éducation qui ont déjà souscrit et qui désireraient de nouveaux exemplaires.

Quant aux autres personnes, elles trouveront, au prix de 3 fr. 50 (4 fr. par la poste), l'*Histoire de saint Corentin,* chez M. l'abbé Thomas, rue du Collège, et chez M. Salaun, libraire, rue Kéréon, à Quimper.

Les personnes qui désireraient recevoir la *Vie de saint Pol,* devront s'adresser également à M. l'abbé Thomas, seul chargé de recevoir les souscriptions.

FONDERIE DE CLOCHES

Adolphe HAVARD,

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis

S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

L'ALBUM DE KELLERHOVEN

Ce beau livre prendra rapidement sa place parmi les volumes illustrés que l'on peut offrir comme *livre d'étrennes, cadeau de mariage,* ou de fête, ou souvenir de première communion.

Tous les sujets, accompagnés d'une notice bien faite, sont tirés de la *Vie des Saints,* d'après les manuscrits de tous les siècles.

Ce livre est un véritable bijou, œuvre d'art remarquable que les délicats bibliophiles apprécieront, car rien n'a été épargné pour vulgariser l'œuvre de M. Kellerhoven ; l'éditeur lui-même n'a rien épargné pour la reproduction artistique des gravures et pour donner à ce livre un joli vêtement typographique.

Un volume in-12.

En feuilles, dans un carton bleu et argent.	25 fr.
Relié en demi-reliure avec coins en maroquin. . .	40 fr.
Relié en chagrin poli gardes chromo.	45 fr.
Relié en maroquin poli gardes soie	60 fr.

N. B. — *Les demandes ne seront expédiées que 8 jours après leur réception.*

JEANNE D'ARC

SUR LES AUTELS

OU LA RÉGÉNÉRATION DE LA FRANCE

Par le R. P. AYROLES, de la Cie de Jésus.

Les ouvrages composés sur Jeanne d'Arc formeraient une vaste bibliothèque, mais aucun n'a obtenu pareil succès. Les hautes approbations l'ont désormais placé comme le seul ayant restitué à la Vierge de Domrémy, la libératrice de la France, une physionomie qu'un très grand nombre d'écrivains ont cherché et cherchent encore à défigurer.

« Sa Sainteté a reçu le livre avec plaisir et a écouté avec satisfaction ce que je lui ai dit. *Elle* vous remercie et vous envoie de tout cœur sa bénédiction apostolique.

« Si, après un témoignage venu de si haut, nos propres félicitations ont quelque valeur, je vous les offre bien sincères et bien cordiales, ainsi que mon religieux et fraternel dévouement en N.-S.

« Jean-Marie Consolini, S. J. »

Chez Gaume et Cie, éditeurs, rue de l'Abbaye, n° 3, Paris.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

FABRIQUE DE VITRAUX DU CARMEL

DU MANS (Sarthe)

RUE MARIETTE, 116

MM. E. HUCHER ✱✱✱, père et fils, fondateurs des ateliers en 1853.
Ancien Directeur, Successeur.

Prix. — Les personnages en pied sur fond grisaille avec dais, de 80 fr. à 100 fr. ; les mêmes sur fond d'architecture, à 120 fr. Les grandes scènes sur fond d'architecture, de 140 fr. à 160 fr. ; les grisailles, de 30 fr. à 50 fr. le mètre carré. Les restaurations, de 150 fr. à 200 fr. le mètre carré.

Travaux. — Nous pouvons citer parmi nos principaux travaux dans le département : Bannalec, Brest (Saint-Martin), Châteauneuf-du-Faou, Cléden-Poher, Douarnenez, Fouesnant, Kergloff, Kernével, Lampaul, Landerneau, Ile-Tudy, Morlaix, Penmarc'h, Plabennec, Pleyben, Ploéour-Lanvern, Plonévez-du-Faou, Pluguffan, Poullan, Pont-l'Abbé, Pont-Aven, Quimperlé, Riec, Saint-Pol-de-Léon, Trégunc.

AUTANT DE RENTES QUE DE CAPITAL

Cent pour cent de Revenu ASSURÉ

Capital Garanti avec chance de l'augmenter considérablement

Ainsi : en plus du **REVENU** de 100 0/0, un **CAPITAL** de **3,000** fr. a été augmenté

En 1884 de 3.895 francs. | **En 1886 de 4.475 francs**
En 1885 de 2.980 — | **En 1887 de 6.875 —**

Pour *Circulaire Explicative* s'adresser à la « **SPÉCULATION GÉNÉRALE** »
4, Rue Chauchat, 4, PARIS. (Maison fondée en 1878)

ATELIERS FROC ROBERT

Catalogue Franco — *38, Rue Bonaparte, 38, PARIS* — Catalogue Franco
STATUES RELIGIEUSES & MOBILIER D'EGLISE EN TOUTES MATIERES

ASTHME & CATARRHE
guéris p'les **CIGARETTES ESPIC**, 2f. la Boîte
OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NÉVRALGIES.
Dans toutes les Pharmacies de France. - PARIS, vente en gros, J. ESPIC, rue St-Lazare, 20. — *Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.*

GOUDRON MARCHAIS

Recommandé aux ORATEURS CHANTEURS, INSTITUTEURS.

AFFECTIONS de la GORGE, de la VOIX. 2 f.
MARCHAIS, Phien, La Rochelle

PHTHISIE

Catarrhes, guérison par l'**EMULSION** Créosote
MARCHAIS, LA ROCHELLE, 3 f.

Aux NOMBREUSES PERSONNES atteintes de

MALADIES NERVEUSES

AVIS IMPORTANT

Un NOUVEAU TRAITEMENT, d'un effet **Préventif et Curatif**, d'un **emploi facile et agréable, Préconisé** par la **PRESSE MÉDICALE, expérimenté et favorablement apprécié** par les **Médecins praticiens les plus autorisés** dont le *SUCCÈS RÉEL* est **certifié** malgré son apparition récente par de NOMBREUX MALADES SOULAGÉS et GUÉRIS vient d'être **recommandé** par le Docteur *ROMAIN WEISSMANN* aux personnes atteintes de :

Névralgies, Migraines, Pesanteur de la tête, Irritabilités nerveuses, Insomnie, Papillotage des yeux, Bourdonnement d'oreilles, ayant l'appréhension ou des signes précurseurs de l'APOPLEXIE, enfin ayant eu une **ATTAQUE D'APOPLEXIE** suivie de :

Paralysie, Embarras de la **parole, Affaiblissement** de la **mémoire, Perte** de la **Sensibilité Engourdissement des membres**

Demandez la BROCHURE EXPLICATIVE de ce traitement **remarquablement efficace**, *qui vous sera envoyé GRATUITEMENT et FRANCO de Paris par*

MM. LEMAIRE, Pharmacien, 14, rue de Grammont. — **PELISSE**, 40, rue des Ecoles. — **L. PINAULT**, 42, rue de Grenelle
A. MARTIN, 2, avenue de Friedland, Principales pharmacies et par la Maison de gros **LE MAIRE & Cie**, 30, rue de l'Echiquier.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nous sommes heureux de recommander à nos lecteurs, **M. Louis ROUVIÈRE**, *propriétaire de Vignobles*, à **VERGÈZE (Gard)**. Ce vigneron qui prépare lui-même les vins qu'il offre au clergé pour le Saint-Sacrifice, tient aussi à la disposition de nos lecteurs des vins rouges excellents et garantis absolument naturels et sans plâtre, à partir de 80 francs la barrique de 225 litres fût perdu et rendu franco de transport et de congé jusqu'à la gare qui lui est désignée. Nous devons ajouter que M. Rouvière fait partie de la Croisade des Négociants Francs-Catholiques et qu'il donne une partie de son bénéfice pour le soutien de l'École-Libre de sa paroisse. Il espère que tous les bons chrétiens voudront bien, par leurs achats, participer à cette excellente œuvre. ***Envoi du prospectus détaillé sur demande affranchie.***

Vraies Montres de Besançon et de Genève

Nos lecteurs peuvent s'adresser en toute confiance à l'*Intermédiaire Catholique* pour recevoir, à des prix avantageux, et avec les garanties les plus absolues, de *bonnes montres* de Besançon ou de *vrais chronomètres de Genève*, des pendules, cartels, régulateurs, mouvement soigné, style sérieux, et tous les articles de bijouterie et d'orfévrerie.

Demander le catalogue général à Mme Marie MARILLIER, 30, rue du Clos, à Besançon (Doubs).

N. B. — Envoi franco d'échantillons aux membres du clergé, des communautés et aux personnes notoirement honorables.

MOYEN de GAGNER 2000 Fr. par MOIS AVEC **500 fr.** ou avec des Obligations de la Ville de Paris, Crédit Foncier de France et tout autre, est indiqué gratuitement à toutes personnes qui écrivent ou s'adressent à M. le Directeur du **Marché de la Bourse, 10, Rue des Martyrs, Paris.**

AMIET la plus ancienne Maison de Besançon dans l'Industrie Horlogère
AUTEUR DU Chronomètre offert à **Sa Sainteté Léon XIII** par le Diocèse de Besançon.
FABRICANT, ancien Dirigeant de l'École Nationale d'Horlogerie.
MONTRES ET HORLOGERIE DE TOUS GENRES. — PRIX DE FABRIQUE.
GARANTIES SÉRIEUSES. *Catalogue et Dessins* franco. BESANÇON.

DARTRES
Dépuratif Prélier.... 3 fr.
Pommade Prélier 2 fr. 50
Guérison assurée des DARTRES, ECZÉMAS, BOUTONS, DEMANGEAISONS, ROUGEURS, VICES DU SANG, etc.
FRANCO POUR 2 FLACONS. — *PARIS, 100, Rue Vieille-du-Temple.*

LE GRESHAM
Cie Anglaise d'Assurances sur la Vie, fondée à Londres en 1848. — Succursale établie en 1854, à Paris, 20 Rue de Provence.
Actif : 100 Millions
Assurances sur la Vie entière, Dotales, à Terme fixe. — **RENTES VIAGÈRES** Immédiates ou Différées, 3, 3 1/2, 4 %, sans Risque.
Prospectus et renseignements gratis et francs, en écrivant à Paris, ou à MM. les Agents des Départements.

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses d'une incurable. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. H. LENORMAND, Méd. spe, à Meaux. — Consult. gratuites sur carreau.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, Typographie de KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

3e ANNÉE. Vendredi 28 Décembre 1888. N° 52.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES. PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE [illegible] PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rosst, à Quimper, boulevard de l'Odet, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — Avis aux abonnés. — *I. Chronique du diocèse* : Offices extraordinaires ; Souhaits et compliments de bonne année ; L'incident de Tours ; Lettre du Saint-Père ; La clôture du jubilé de S. S. Léon XIII ; Ordination ; Supérieurs des communautés religieuses ; Lambézellec. — *II. Nouvelles du Monde catholique* : Richelieu, orateur chrétien ; Indulgences ; Un arrêt du Conseil d'État ; Subventions scolaires. — *III. Annonces et avis divers.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche 30 décembre. — Dimanche dans l'Octave de Noël, semi-double, blanc ; mémoires des octaves de Noël, de S. Etienne, de S. Jean l'Evangéliste et des SS. Innocents. Vêpres de la Nativité, à capitule, de S. Sylvestre ; mémoires des quatre octaves.

Lundi 31. — Saint Sylvestre, pape, double, blanc.

Mardi 1er janvier 1889. — La Circoncision de Notre-Seigneur, double de 2me classe, blanc.

Mercredi 2. — Octave de S. Etienne, double, rouge.

Jeudi 3. — Octave de S. Jean, double, blanc.

Vendredi 4. — Octave des SS. Innocents, double, rouge.

Samedi 5. — *Vigile* de l'Epiphanie, semi-double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Locunolé.....	30 et 31 décembre.
Saint-Pol-de-Léon.....	1er, 2, 3, 4 et 5 janvier 1889.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

AVIS AUX ABONNÉS.

Les souscripteurs, dont l'abonnement remonte au 1er janvier 1888 *et qui sont dans l'intention de continuer à recevoir* la Semaine, *sont instamment priés de faire parvenir à l'*Administrateur *les 6 francs du renouvellement, avant le* 1er janvier 1889, *à moins qu'ils ne préfèrent que le recouvrement soit fait par l'entremise de la poste, avec addition de* 50 centimes *pour les frais.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — *Mardi 1er janvier*, offices aux heures des dimanches ordinaires.

Souhaits et compliments de bonne année.

I. Voici l'époque des compliments ; on ne manquera pas d'en faire d'insipides et de mensongers, mais on en fera aussi de très bien tournés et de vraiment sincères. Occupons-nous de ces derniers ; peu importe que dans un verger il y ait un arbre donnant de mauvais fruits, si nous savons où cueillir les bons.

Le mot *compliment* vient de deux mots latins : *cum placere*, complaire, plaire entre soi, rendre, en un mot, la vie aimable et la société polie. Est-il donc impossible d'être vrai en disant avec grâce des choses gracieuses, en souhaitant à autrui ce que nous désirons qu'on nous souhaite à nous-mêmes ? En vérité, pour ajouter foi aux compliments que l'on nous adresse et pour croire à ceux que nous adressons aux autres, il suffit de posséder le tact d'un bon cœur, l'à-propos d'un esprit bien fait. Point n'est besoin, pour bien tourner un compliment, de supposer à celui qui en est l'objet des vertus ou un talent qu'il n'a pas. Le compliment n'est pas nécessairement une louange ; on peut dire de très aimables choses à son prochain sans exagérer ses mérites, sans diviniser ses défauts. Il y a compliment bien fait et compliment agréé, toutes les fois qu'il y a parole dite avec un sentiment exact de ce qui plaît, de ce qui touche et de ce qui console.

Ce compliment vient toujours du cœur. Les compliments de cette sorte sont-ils les plus nombreux ? Assurément non, mais la quantité n'ajouterait rien à leur qualité. Il suffit qu'ils existent, et bienheureux sont ceux qui ont occasion de les faire, plus heureux encore ceux qui ont l'avantage de les entendre.

Défilez donc devant nous, compliments de bonne année, que

l'amour et l'amitié refont toujours les mêmes sans pourtant se répéter jamais ; défilez devant nous : vous êtes cette voix du peuple qui est la voix de Dieu, l'expression synthétique de tous les sentiments exquis, dont l'arôme empêche les sociétés de se corrompre ; vous êtes la joie de l'enfance, la poésie de l'âge mûr, la consolation de la vieillesse.

Qui donc a parlé de supprimer cette admirable coutume de complimenter ses parents, ses amis et ses supérieurs au renouvellement de chaque année ? — Rien de meilleur et de plus utile, au point de vue chrétien comme au point de vue social, que ces comparutions annuelles de l'enfant devant ses proches, de l'époux devant son épouse, du serviteur devant son maître, du subordonné devant ses chefs, pour cimenter, par de bonnes paroles gracieusement échangées, cet accord mutuel indispensable à toute nation civilisée, bien ordonnée dans toutes les parties qui la composent. — Seulement, il serait désirable peut-être que la forme l'emportât moins sur le fond, et que la « tradition chrétienne des compliments de bonne année » se perdit moins dans les banalités d'un langage stéréotypé.

II. Avec les compliments, les visites du premier de l'an sont de toutes les vieilles coutumes de notre France, celle qui porte avec le plus de vérité le cachet chrétien et celle qu'il importe de conserver avec respect et reconnaissance.

La visite du premier de l'an c'est le rappel obligatoire de toutes les vertus sociales qui resserrent les liens de la famille, consolident les amitiés et perpétuent les relations utiles. La visite du jour de l'an veut dire : le temps efface tout, tout, excepté les souvenirs du cœur. Aux parents, elle rappelle les devoirs les plus graves et les plus doux ; aux amis, elle rappelle exactement tous les noms préférés qui les rassurent contre l'oubli et l'isolement dans ce monde ; aux protecteurs, elle inspire de nouveaux bienfaits, comme elle maintient la reconnaissance bienfaisante des protégés. Aux morts même, elle est profitable, car elle ramène les bons cœurs vers leurs tombes, tombes chéries, dont la fuite précipitée du temps rapproche de plus en plus ceux qui les pleurent et qui espèrent les rejoindre un jour.

Visitons-nous donc mutuellement à ces renouvellements d'année ; en prenant de l'âge, nos sentiments doivent s'améliorer, comme le bon vin s'améliore en vieillissant. Ayons chaque fois des tendresses plus vives pour les enfants dont Dieu nous a confié la garde ici-bas, des sollicitudes plus aimables envers tous ceux qui se souviennent de nous et dont nous aimons à nous souvenir. Visitons surtout ceux qui souffrent, et sachons trouver toutes nos consolations, toutes nos espérances dans ces dates anniversaires si bien faites pour nous dégoûter des biens périsssables qui ne doivent pas survivre à nos haltes passagères dans ce monde, dont les calendriers sont si courts, les saisons si rapides, les jours si changeants et si pauvres.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'incident de Tours. — Sous ce titre : « Lettre de S. S. Léon XIII à Mgr Meignan, archevêque de Tours, à l'occasion des écarts récents du journalisme catholique », la *Semaine religieuse* de la ville et du diocèse de Tours publie la traduction et le texte d'une lettre adressée, en date du 17 décembre, à Mgr Meignan, par le Souverain-Pontife.

Voici la traduction :

LÉON XIII, PAPE

VÉNÉRABLE FRÈRE, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE

« Il est assurément pénible et douloureux de traiter avec sévérité ceux qu'on chérit comme des enfants ; mais en agir ainsi, quoique cela coûte, est quelquefois un devoir pour ceux qui ont à travailler au salut des autres et à les maintenir dans la voie de la sainteté. Une plus grande sévérité devient nécessaire lorsqu'il y a des raisons de craindre que le mal ne s'accroisse avec le temps, et ne tourne au détriment des âmes. Voilà, Vénérable Frère, les motifs qui vous ont poussé à user de vos pouvoirs pour censurer un écrit certainement répréhensible, et parce qu'il est injurieux à l'autorité sacrée des évêques, et parce qu'il attaque non point un seul, mais un grand nombre d'entre eux, en dépeignant leurs actes et leur gouvernement en termes acrimonieux, les citant, pour ainsi dire, à son tribunal, comme s'ils avaient manqué à leurs devoirs les plus grands et les plus sacrés.

« Non, il ne faut en aucune façon supporter que des laïques, qui professent le catholicisme, en viennent jusqu'à s'arroger ouvertement, dans les colonnes d'un journal, le droit de dénoncer et de critiquer, avec la plus grande licence et suivant leur bon plaisir, toutes sortes de personnes, sans en excepter les évêques, et croient qu'il leur est permis d'avoir en tout, sauf en ce qui regarde la foi, les sentiments qu'il leur plaît, et de juger tout le monde à leur fantaisie.

« Dans la cause présente, il n'y a rien, Vénérable Frère, qui puisse vous faire douter de Notre assentiment et de Notre approbation. C'est Notre premier devoir de veiller, unissant Nos efforts aux vôtres, à ce que la divine autorité des évêques demeure inviolable et sacrée. Il Nous appartient aussi de commander et de faire que partout elle reste forte et honorée et qu'en tout elle obtienne des catholiques la juste soumission et le respect qui lui sont dus. En effet, le divin édifice qui est l'Eglise s'appuie véritablement, comme sur un fondement manifeste à tous, d'abord sur Pierre et ses successeurs, et ensuite sur les Apôtres et leurs succeeseurs les évêques. Les écouter ou les mépriser, c'est écouter ou mépriser Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même. Les évêques forment la partie la plus auguste de l'Eglise, celle qui instruit et gouverne, de droit divin, les hommes ; aussi quiconque leur résiste et refuse opiniâtrement d'obéir à leur parole s'écarte de l'Eglise (Matth. XVIII, 17). Mais l'obéissance ne doit pas se renfermer dans les limites des matières qui touchent la foi : son domaine est beaucoup plus vaste ; il s'étend à toutes les choses qu'embrasse le pouvoir épiscopal. Pour le peuple chrétien, les évêques ne sont pas seulement des maîtres dans la foi, ils sont aussi placés à sa tête pour régir et gouverner, responsables du salut des hommes que Dieu leur a confiés et dont un jour ils devront lui rendre compte. C'est pour cela que l'Apôtre saint Paul adresse aux chrétiens cette exhortation : « *Obéissez à ceux qui sont à votre tête et soyez-leur soumis ; car ils veillent sur vous et doivent rendre compte de vos âmes.* » (Hebr. XIII, 17.)

« Il est, en effet, constant et manifeste qu'il y a dans l'Eglise deux ordres bien distincts par leur nature : les pasteurs et le troupeau, c'est-à-dire les chefs et le peuple. Le premier ordre a pour fonction d'enseigner, de gouverner, de diriger les hommes dans la vie, d'imposer des règles ; l'autre a pour devoir d'être soumis au premier, de lui obéir, d'exécuter ses ordres et de lui rendre honneur. Que si les subordonnés usurpent le rôle du supérieur, c'est, de leur part, non-seulement faire un acte d'injurieuse témérité, mais encore c'est bouleverser, autant qu'il est en eux, l'ordre si sagement établi par la Providence du Divin Fondateur de l'Eglise. S'il se trouvait, par hasard, dans les rangs de l'épiscopat, un évêque ne se souvenant pas assez de sa dignité et paraissant infidèle à quelqu'une de ses saintes obligations, il ne perdrait, malgré cela, rien de ses pouvoirs, et, tant qu'il demeurera en communion avec le Pontife romain, il ne serait certainement permis à personne d'affaiblir en quoi que ce soit le respect et l'obéissance qu'on doit à son autorité. Par contre, scruter les actes épiscopaux, les critiquer, n'appartient nullement aux particuliers, mais cela regarde seulement ceux qui, dans la hiérarchie sacrée, ont un pouvoir supérieur, et surtout le Pontife suprême ; car c'est à lui que Jésus-Christ a confié le soin de paître partout non-seulement les agneaux, mais encore les brebis. Tout au plus, quand les fidèles ont de graves sujets de plaintes, leur est-il permis de déférer la cause entière au Pontife romain, pourvu toutefois que, gardant la prudence et la modération conseillées par l'amour du bien commun, ils ne se répandent point en cris et en objurgations, ce qui contribue plutôt à faire naître les divisions et les haines, ou certainement à les augmenter.

Ces principes fondamentaux qui ne peuvent être renversés sans entraîner avec eux la confusion et la ruine du gouvernement de l'Eglise, Nous avons maintes fois pris soin de les rappeler et de les inculquer. Nos lettres à Notre Nonce en France, que vous avez citées à propos, parlent clairement, ainsi que celles adressées plus tard à l'archevêque de Paris, aux évêques belges, à quelques évêques italiens, et les deux encycliques aux évêques de France et d'Espagne. De nouveau, aujourd'hui, Nous rappelons ces documents ; de nouveau, nous les inculquons, espérant grandement que Nos avertissements et Notre autorité apaiseront chez vous l'agitation présente des esprits dans votre diocèse, que tous s'affermiront et se reposeront dans la foi, dans l'obéissance, dans le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

juste et légitime respect envers ceux qui sont revêtus d'un pouvoir sacré de l'Eglise.

« Il faut regarder comme manquant à ces devoirs non seulement ceux qui repoussent ouvertement et en face l'autorité de leurs chefs, mais tout autant ceux qui s'y montrent contraires et hostiles par d'astucieuses tergiversations et par des voies obliques et dissimulées. La vertu vraie et sincère de l'obéissance ne se contente pas des paroles : elle consiste surtout dans la soumission de l'esprit et de la volonté.

« Mais puisqu'il s'agit ici d'une faute commise par un journal, il faut absolument qu'aux rédacteurs des journaux catholiques Nous enjoignions encore une fois de respecter comme des lois sacrées les enseignements et les ordonnances mentionnés plus haut, et de ne jamais s'en écarter. De plus, qu'ils soient bien persuadés et qu'ils se gravent bien dans l'esprit que s'ils osent enfeindre ces prescriptions et se livrer à leur appréciation personnelle, soit en préjugeant les questions que le Saint-Siège n'a pas encore décidées, soit en blessant l'autorité des évêques et en s'arrogeant une autorité qu'ils ne sauraient avoir ; qu'ils soient convaincus que c'est en vain qu'il prétendent conserver l'honneur du nom de catholique et servir les intérêts de la très sainte et très noble cause qu'ils ont entrepris de défendre et de glorifier.

« En finissant, nous souhaitons vivement que ceux qui se sont égarés reviennent à des idées plus saines, et que le respect de l'autorité des évêques reste ferme au fond des esprits.

« Nous vous accordons dans le Seigneur, comme gage de Notre bienveillance paternelle et de Notre affection, à vous Vénérable Frère, à tout votre clergé et à votre peuple, la bénédiction apostolique.

« Donné à Rome, à Saint-Pierre, le dix-septième jour de décembre de l'année mil huit cent quatre-vingt-huit, onzième de Notre pontificat.

« LEON XIII, PAPE. »

QUIMPER. — Lundi prochain, dernier jour de cette année, selon le désir du Saint-Père et de Monseigneur, le Saint-Sacrement sera exposé dans toutes les églises et chapelles du diocèse, toute la journée, pour remercier Dieu des grâces immenses accordées au Pape et à l'Eglise depuis le 1er janvier.

L'année qui s'achève marquera dans les annales de l'Eglise: le 1er jour de l'an, Léon XIII, pour la première fois depuis son élévation sur la chaire de Pierre, est descendu dans la basilique vaticane, salué par les acclamations enthousiastes, délirantes, d'une foule émue jusqu'aux larmes, venue de toutes les parties du monde pour assister à cette imposante manifestation, la plus spontanée et, dans son genre, la plus curieuse peut-être de notre siècle.

Le Pape célébra la sainte messe à l'autel de la Confession, sur le tombeau des Apôtres Pierre et Paul: c'était le jour de ses noces d'or sacerdotales.

Toutes ces foules accourues n'étaient point venues les mains vides : elles apportaient, pour être exposés, les dons les plus magniques à côté des présents les plus humbles, les chefs-d'œuvre du génie et de la science, et l'effort des bonnes volontés, les trésors des riches et l'offrande du pauvre ; tout cela fut habilement disposé dans d'immenses galeries dont plusieurs avaient 250 mètres de long, et cependant la place manqua ; la générosité des enfants avait dépassé toutes les espérances de leur Père. Singulière exposition que celle où les exposants laissent tout ce qu'ils apportent de plus beau et de meilleur, et retournent chez eux comme les Rois Mages les mains vides, mais le cœur content et béni à jamais.

La messe du Saint-Père à Saint-Pierre ouvrit l'ère des solennités religieuses; les Béatifications et les Canonisations se succédèrent dans la vaste salle de l'*Atrium* : l'Eglise affirmait sa vitalité et son inépuisable vigueur. Elle seule fait les Saints, elle seule les déclare Saints, et leur met au front une auréole de gloire impérissable, pendant que devant eux, le peuple fidèle, ravi du récit de leurs travaux et de leurs vertus, tombe à genoux et les implore avec confiance.

Ces fêtes de Rome ont eu leur suite naturelle dans le monde entier ; dans tous les diocèses, dans toutes les villes où se trouvaient les excellents Frères de la Doctrine chrétienne, les religieux et les religieuses de la Sagesse, des *triduum* magnifiques ont été célébrés avec la plus grande solennité en l'honneur des Bienheureux de La Salle et de Grignon de Montfort.

Pendant ce temps, des pèlerinages de toutes les nations du monde, se formaient nombreux et entrainants ; ils obtenaient des audiences qui consolaient le Pape, mettaient sur ses lèvres des paroles admirables d'encouragement et de force, et soulevaient les mêmes enthousiasmes et les mêmes acclamations.

Cette année a été bonne pour Rome et le Pape. La question romaine, que les fins et les avisés de ce monde croyaient ensevelie, s'est posée de nouveau ; la solution viendra à l'heure voulue et par les moyens marqués par Dieu.

A côté de ces joies, qui tiennent toutes du ciel et font oublier les misères et les hontes de ce monde, le Pape a connu de grandes tristesses, et les siens, sous ses yeux, ont été persécutés. Dans une circonstance des plus considérables, alors que l'on pouvait espérer que sa parole et son autorité pourraient ouvrir les yeux à un prince étranger et toucher son cœur en faveur des plus nobles causes, il lui a été gravement manqué d'égards ; dans son palais, sa porte a été forcée et la parole enlevée !

Mais les hommes les plus puissants, — cette année en a donné deux exemples, — passent, tombent et disparaissent, le Pape, lui, demeure ! Voici du reste comment il juge la situation: Sa Sainteté a reçu le Collège des cardinaux et des prélats venus pour lui exprimer leurs souhaits à l'occasion de la fête de Noël.

Le cardinal Sacconi, doyen du Sacré-Collège, a lu une adresse.

Léon XIII a remercié les cardinaux. Il a dit :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Tandis qu'il a plu à Dieu de m'accorder la faveur d'un jubilé, « le décret de la Providence n'a pas voulu soulager la grave si- « tuation de la Papauté. Cette situation s'est aggravée. Une guerre « systématique est déclarée contre tout ce qui est catholique ; « cette guerre se manifeste par des dispositions administratives « et législatives.

« Les fondations pieuses n'ont pas été épargnées, et une loi « récente rend nulle la décision du magistrat sur le collège asia- « tique.

« On entrave les entreprises les plus dignes, comme celle « menée contre l'esclavage, laquelle est combattue parce qu'elle « est due à l'initiative de l'Eglise.

« On se permet des injures et des manifestations menaçantes « contre le Pape. On se sert de toutes les armes capables de « nuire, et quand ces armes ne suffisent pas, on fait une nouvelle « loi hostile. Tout cela est l'œuvre d'une haine de sectaires vouée « au Pape, qu'on affirme être l'ennemi de l'Italie parce qu'il reste « ferme dans ses revendications de la souveraineté effective né- « cessaire à la sauvegarde de son ministère spirituel. »

Léon XIII ajoute qu'il a souvent réfuté cette accusation faite pour détacher les Italiens de la Papauté. Les revendications du Pape signifient tranquillité et prospérité pour l'Italie, suivant ses traditions glorieuses. Il n'est pas l'ennemi de l'Italie : il veut, au contraire, augmenter sa puissance morale.

Les catholiques italiens qui revendiquent la souveraineté du Pape aiment leur patrie mieux que les autres.

Les évêques et les catholiques du monde entier élèvent la voix pour défendre les droits du Souverain-Pontife.

Il s'agit des intérêts moraux et sociaux de l'Italie ; celle-ci n'est pas restée muette, la preuve en est dans les pèlerinages qu'elle a faits. Mais le gouvernement a voulu étouffer cette voix par de nouvelles lois oppressives.

***

Le diocèse de Quimper, dans cette grande vie de l'Eglise, a eu cette année aussi ses joies et ses tristesses.

Il était représenté à Rome par un bon nombre de prêtres et de fidèles aux grandes fêtes de janvier : le mois suivant, il accueillait avec transport le grand Évêque que dans sa providence Dieu lui gardait : bientôt sous sa conduite, des pèlerins de la Province de Bretagne prenaient la route de Rome, assistaient à une seconde messe dite par le Pape à l'autel de la Confession, saluaient, acclamaient Pierre et le Christ dans Léon XIII, et recevaient dans une audience publique des encouragements paternels et les bénédictions qui enchaînent à Dieu pour le temps et l'éternité.

Au milieu de ces joies, une indisposition grave de notre saint Évêque jeta la consternation un moment : Dieu soit loué ! le mal passa, Monseigneur put parcourir un peu son vaste diocèse et se livrer tout entier aux préparatifs du couronnement de Notre-Dame

du Folgoat. Ces fêtes furent très belles : 100,000 fidèles au moins assistèrent, le 8 septembre à cette si touchante cérémonie, et des foules nombreuses se réunirent chacun des jours de l'octave pour bénir Dieu des honneurs accordés à sa sainte Mère, et se mettre sous sa protection.

A ces joies ont succédé d'autres joies : l'introduction de la cause de Michel Le Nobletz et les études pour la reconnaissance du culte de saint Jean-Discalcéat ; de nombreuses ouvertures d'écoles libres bénites par Mgr lui-même ; la tournée pastorale reprise et vaillamment supportée au cœur de l'hiver...

Hélas ! les tristesses n'ont pas manqué. La *Semaine* s'interdit tout ce qui n'est pas du domaine religieux. Aussi elle doit passer sous silence tout ce qui peine, désole et écœure les gens de simple bon sens et de nature droite, l'abaissement des caractères, une corruption désolante et un progrès rapide vers le mal et les principes dissolvants. Mais nous ne pouvons pas aujourd'hui taire et refouler au fond du cœur nos protestations indignées contre ce qui sera la loi de demain, la conscription militaire s'étendant aux séminaristes. 10 ans d'application de cette loi, et notre clergé aura diminué de moitié ; les enfants ne seront plus instruits, les fidèles réconciliés et secourus dans leurs nécessités, les malades visités et ramenés à Dieu. Quel désastre pour les âmes ! Quelle moisson pour l'enfer ! Quelles responsabilités pour les hommes qui la préparent !

Espérons que Dieu et sa sainte Mère, Notre-Dame de Rumengol, Notre-Dame du Folgoat, écarteront ces malheurs, et en dépit de toutes ces craintes, nous donneront une nouvelle année moins mauvaise et moins agitée que celle qu'il est permis de prévoir, et continueront à la France, à la Bretagne et au diocèse leurs bénédictions et leur prédilection.

Ordination à la Cathédrale. — Samedi dernier ont pris part à l'ordination : 4 tonsurés, 4 minorés, 12 sous-diacres, 15 diacres, 9 prêtres.

Les prêtres sont :

MM. Huguen, Corentin, de Ploudaniel.
Thomas, Corentin, de Douarnenez.
Colin, François, de Guipavas.
Corre, Jean-François, de Guiclan.
Goujon, Gustave, de Landerneau.
Jézéquel, Yves, de Saint-Pol-de-Léon.
Riou, Pierre, de La Feuillée.
De Roquefeuille, Raymond, de Saint-Eutrope.
Ségalen, Jean-Joseph-Marie, de Plourin-Ploudalmézeau.

La retraite préparatoire a été prêchée par le Révérend Père Goguier, de la Compagnie de Jésus, en résidence à Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nécrologie. — M. l'abbé Bohier, vicaire à Saint-Renan, vient de mourir en laissant dans cette paroisse les plus vifs regrets.

Supérieurs des Communautés religieuses. — *Monseigneur l'Evêque*, Supérieur des Religieuses : Carmélites de Morlaix, Carmélites de Brest, Ursulines de Quimperlé, du Sacré-Cœur de Quimper, de la Retraite de Quimper, de la Retraite de Lézérazien, du Calvaire de Landerneau, des Augustines de Pont-l'Abbé, de la Miséricorde de Quimper, du Saint-Esprit, de Saint-Vincent-de-Paul, de l'Oratoire de Brest, de l'Espérance de Brest.

Mgr du Marhallac'h, Protonotaire apostolique, Vicaire général, Supérieur des Religieuses de l'Adoration perpétuelle.

M. Serré, Vicaire général, Supérieur des Religieuses : Ursulines de Quimper, de Saint-Thomas de Villeneuve.

M. Fléter, Vicaire général, Supérieur des Religieuses : de la Sagesse, Franciscaines de Brest, les Petites-Sœurs des pauvres, de l'Immaculée-Conception.

M. Ollivier, Vicaire général, Supérieur des Religieuses : Ursulines de Saint-Pol, Ursulines de Morlaix, de Kermaria.

M. Téphany, Chanoine, Supérieur des Religieuses Ursulines de Carhaix.

M. Bergot, Chanoine, Supérieur des Religieuses : Augustines de Cuburien, du Bon-Secours de Quimper et de Morlaix.

M. Guillard, Chanoine, Supérieur des Filles de la Croix de Lambézellec.

M. le Curé de Saint-Louis de Brest, Chan. hon., Supérieur des Religieuses de la Providence de Ruillé.

M. Peyron, Secrétaire de l'Evêché, Supérieur des Religieuses : de Saint-Joseph de Cluny, de la Norgard au Trévoux.

M. Iliou, Curé de Plogastel-Daoulas, Supérieur des Filles de la Providence de Créhen.

On nous écrit de Lambézellec :

« La retraite, prêchée par le R. P. L'Hévéder aux jeunes gens du Patronage et aux hommes de bonne volonté, a été bien suivie.

« Le *triduum* en l'honneur du Bienheureux J.-B. de la Salle, a été une belle manifestation. L'église était magnifiquement ornée dans toute sa longueur. C'est très beau, disait tout le monde ; nous n'avons rien vu de mieux, disaient les connaisseurs.

« Les chants à la messe, aux vêpres et aux saluts, ont été exécutés avec une perfection rare par les élèves des Frères, avec le concours des jeunes gens du Patronage.

« Chaque soir, l'église était remplie. Le R. P. L'Hévéder a prêché, le vendredi, sur l'éducation chrétienne des enfants ; le R. P. Bussereau, le samedi, a parlé de la réhabilitation de l'esclave, du pauvre, de l'enfant, de l'épouse par le Christ ; et aujourd'hui, le R. P. Le Moigne, de la Compagnie de Jésus, a prononcé le panégyrique du Bienheureux. Il a montré avec force et évidence où se trouvent la vérité, le dévouement, l'amour pour son semblable, et démasqué les mensonges, l'hypocrisie de ceux qui parlent tant aujourd'hui de la science, de l'*humanité*.

Nous avons eu une semaine pleine de consolations et de vraies joies. »

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Richelieu orateur. — Nous sommes heureux d'emprunter, à la *Semaine catholique* de Luçon, *un sermon inédit* de Richelieu. Nos lecteurs se sont peut-être trop habitués à ne voir dans le grand cardinal qu'une politique dont tous les actes, — à l'extérieur surtout, — ne peuvent point être approuvés sans de grandes restrictions. Ils liront avec intérêt ce sermon qui leur montrera ce qu'était l'évêque de Luçon, et les initiera à sa vie plus intime.

« M. Avenel, dont on connaît les belles études sur le grand cardinal qui illustra le siège de Luçon, « après avoir fait tout ce qu'il avait pu pour découvrir s'il existait encore quelque sermon de Richelieu (1) » s'était vu obligé d'y renoncer. Cette bonne fortune était préservée à M. G. Hanoteaux, connu par d'importantes publications sur le XVII^e^ siècle (2) et qui prépare un travail considérable sur l'illustre ministre de Louis XIII. Le premier, à la suite de *Fragments politiques* de Richelieu, publiés dans les *Mélanges* (3) de la collection des *Documents inédits*, il a donné au public une *Harangue au Roi sur l'Eucharistie*, découverte par lui dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale. Dans cette même publication, M. Hanoteaux signalait à l'attention des historiens un second sermon de Richelieu, sur la Nativité, contenu dans le même manuscrit. C'est ce sermon que nous publions, pour la première fois, croyons-nous.

« Ce sermon présente un très grand intérêt. Non point qu'il soit l'œuvre d'un grand prédicateur : « Il manquait à Richelieu, dit Avenel, plusieurs des qualités essentielles de l'orateur évangélique » (4). M. Avenel avait dû, en appréciant Richelieu prédicateur, se borner à des conjectures. La découverte de M. Hanoteaux mettait ce dernier à même d'en juger en toute connaissance de cause. Voici comment il s'exprime : « N'ayant ni l'onction de saint François de Sales, ni la chaleur mystique du cardinal de Berulle, Richelieu ne peut, comme ces illustres prédicateurs ses contemporains, racheter par des qualités personnelles le défaut

(1) AVENEL, correspond. de Richelieu, I. Introduction, LVIII.
(2) Signalons entr'autres le volume qui vient de paraître sur Rome, dans le *Recueil des instructions données aux ambassadeurs*, avec une remarquable instruction sur le Gallicanisme.
(3) Tome III^e^, p. 705-622.
(4) Op. cit., p. LVIII.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'une éducation littéraire insuffisante (1). A lire ses sermons on s'aperçoit vite qu'on a affaire à un homme d'action, établi par pure ambition sur un terrain qui n'est pas le sien. Il s'embarrasse dans le fatras dont les prédicateurs goûtés à la cour étaient coutumiers: antithèses outrées, usage fastueux des méthaphores sans application et sans grâce, lourdeur qui n'est pas de la majesté, raffinement dans les paroles qui n'est pas de la finesse dans les pensées, amphigouri, pédantisme et sécheresse, tels sont les caractères de ces développements oratoires secs, pénibles et heurtés, qu'on ne lirait pas si on ne savait de quelle main ils sont sortis (2).

« Que nos lecteurs se le tiennent donc pour dit: ce n'est pas un chef-d'œuvre que nous mettons sous leurs yeux. Par contre, c'est, incontestablement, un document de grande curiosité. Comme on le verra, toute la seconde partie de ce discours roule sur la paix, la paix qu'il faut garder, « en nos villes, en nos maisons et principalement en nos cœurs. » Voilà déjà le politique qui paraît, et, on ne manquera pas de le remarquer, dès qu'il sort de la théologie proprement dite, sa langue devient plus claire, plus nette, mieux ordonnée. Mais ce discours ne présenterait-il aucun intérêt général, que nous, qui sommes fiers de compter Richelieu dans la glorieuse série de nos évêques, nous l'estimerions toujours d'un grand prix, puisque ce sermon a été prononcé à Luçon, quelques jours après la prise de possession du siège par Richelieu (3), le 25 décembre 1608 (4).

Verbum caro factum est.

« Nous lisons dans le texte de notre Evangile que, lorsque l'ange annonça la naissance de Jésus-Christ, les pasteurs furent les premiers auxquels il s'adressa et communiqua cette sainte nouvelle pour par après l'épandre dans le monde.

« J'ai cru, peuple catholique, que la divine Providence, qui conduit toutes (choses) avec une infinie sagesse, en avait ainsi usé pour nous apprendre que c'est particulièrement à ceux que Dieu a établis pasteurs de son Eglise à qui il appartient de faire entendre au peuple que le Fils de Dieu est venu au monde, voilé de notre humanité, pour nous ôter le voile du péché ; qu'il est sorti du sein d'une Vierge pour nous faire sortir de nos misères. C'est pourquoi, voyant qu'il a plu à Dieu de me donner la charge de vos âmes et par conséquent me rendre pasteur, je me suis résolu, me rencontrant ce jourd'hui si heureusement en ce lieu, d'embrasser l'occasion que la fête me donne d'y faire naître, en même temps que mon Sauveur est né, le premier témoignage de

(1) Malgré ses prétentions littéraires, Richelieu n'avait rien de l'homme de lettres ni les instincts, ni les habitudes, ni le talent. » Ibid., p. LXI.
(2) *Mélanges*, p. 810.
(3) Elle eut lieu le 21 décembre 1608.
(4) L'authenticité de ce document ne saurait être mise en doute. Il est tout entier de la main de Le Vasle, secrétaire de Richelieu.

l'affection que j'ay à son saint service, particulièrement en ce qui est de l'édification de vos consciences.

« Mais reconnaissant que je ne puis rien de mon moi-même, que c'est de Dieu qu'il le faut attendre et le vouloir et le parfaire, je ne puis que je ne vous supplie de joindre vos prières aux miennes, de mettre le genou en terre avec moi pour implorer les grâces du ciel par l'entremise de la sainte Vierge qui nous assistera, sans doute, principalement puisque j'entreprends cette action pour la gloire de son Fils. *Ave Maria.*

« Le Fils de Dieu a pris de toute éternité naissance de son père avec tant d'heur qu'au même instant qu'il a reçu son être il l'a communiqué, et par conséquent s'est trouvé produit et producteur en même temps.

« Celui même qui sans commencement est engendré d'un père prend être humain d'une mère, et en se faisant homme, commence à être ce jourd'hui ce qu'il n'était auparavant. Qui plus est, le Verbe incréé reçoit souvent une sainte naissance en nous, lorsqu'étant échauffés de l'amour du grand Dieu nous concevons son fils Jésus et l'enfantons produisant pour l'amour de lui des œuvres de notre charité. Ces merveilles sont grandes que l'Eternel soit fait en temps qu'un Dieu soit homme, que le parfait épouse l'imparfait, que l'infini s'allie au fini, enfin qu'une personne seule ait trois naissances, naissances si admirables que la première le rende Dieu de Dieu, la seconde homme de femme, et la troisième spirituelle selon l'esprit auquel il est conçu ; si admirables que la première nous fournit l'objet de notre souverain bien, la deuxième nous donne le prix de notre rédemption, et la troisième nous apporte un doux fruit dans nos âmes ; si admirables enfin que la première met le Verbe au ciel afin que nous en jouissions, la deuxième nous le donne en terre afin que nous le voyons, et la troisième le loge en nos âmes pour que nous le goûtions intérieurement.

« Ces trois naissances sont représentées par les trois messes de ce jour. La première se dit, lorsque les ténèbres couvrent toute la terre, pour nous apprendre que nos yeux sont bandés en ce qui est de la génération éternelle du Fils de Dieu, pour nous apprendre que notre entendement est trop faible pour s'élever jusqu'en la connaissance de ses hautesses : *generationem ejus quis enarabit*. La deuxième se dit lorsque le jour commence à poindre et qu'il ne peut encore dissiper les ténèbres, pour nous faire connaître que bien que nous ayons quelque lumière en ce qui est de la naissance temporelle du Verbe, il y a toutefois des mystères cachés lesquels nous ne pouvons comprendre, pour nous faire connaître que cette naissance est évidente quant à l'effet, obscure quant à la manière: *licet scire quod natus sit, non licet scire quomodo natus sit* : Jésus-Christ est né, dit saint Ambroise (1), mais nous ne savons pas comment il est né. On célèbre la troisième, lorsque le soleil a en-

(1) Ambr. contra Hæreticos.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tièrement éclairé notre horizon, lorsqu'il a fondu les nues qui s'opposaient à sa lumière, afin que nous sachions qu'il n'y a rien qui nous empêche de connaître l'être que ce grand Dieu prend en nos âmes lorsqu'elles sont dignement préparées à le recevoir.

« C'est de ces trois naissances dont saint Jean parle en l'évangile de ce jour.

« De la première, il dit: *In principio erat Verbum*, le Verbe était de toute éternité ; de la deuxième *et Verbum caro factum est*, le Verbe s'est fait chair ; de la troisième, *et habitabit in nobis*, et il fait sa demeure en nous. C'est de ces trois naissances desquelles je parlerais aussi, si le jour ne me conviait particulièrement à me restreindre aux deux dernières, qui sont la temporelle et la spirituelle.

(La suite au prochain numéro.)

Indulgences. — Un décret récent exige l'*inscription* pour le scapulaire du Mont-Carmel. Les fidèles qui ont reçu ce scapulaire, alors que l'inscription ne se faisait pas, — Grégoire XVI en avait dispensé, — sont-ils tenus de satisfaire présentement à cette formalité ?

A cette question, la *Semaine* de Lyon donne la réponse suivante :

« La teneur du décret prouve évidemment qu'il constitue un changement dans la discipline, puisqu'il révoque un indult antérieur.

« D'où il faut inférer, d'après les règles générales du droit ecclésiastique, qu'il n'a pas d'effet rétroactif. L'obligation de se faire inscrire, sur les registres des confréries, n'a commencé qu'à la date du 27 avril 1887. »

Un arrêt du Conseil d'État. — Le Conseil municipal de Saint-Saturnin-les-Apt (Vaucluse), ayant vu annuler par le préfet une délibération accordant des subventions aux écoles libres de la commune, s'est pourvu devant le Conseil d'Etat, qui lui a donné raison contre le préfet.

L'arrêt du Conseil d'Etat établit le droit absolu qu'ont les Conseils municipaux de disposer des fonds libres de leur budget en faveur de leurs écoles privées ; déclare qu'il n'appartient pas aux préfets de se faire juge de l'opportunité ou de l'utilité de la dépense, et annule l'arrêt préfectoral comme excédant tous les pouvoirs conférés au préfet.

AVIS. — Messieurs les Ecclésiastiques chargés des catéchismes sont prévenus qu'ils trouveront, à des prix très avantageux, des images et des médailles pour récompenses aux enfants, à Lesneven, chez Mme ve Masseron, et à Quimper, chez M. Salaün, libraire.

BIBLIOTHÈQUE QUIMPER DIOCÉSAINE

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES C. LÉON, Place St-Corentin, 36, QUIMPER.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — JODELAIS, Jeune — Quimper — 36, rue Kéréon — Quimper — *Fournisseur du Grand-Séminaire*

A. DE COUESNONGLE, 46, Quai de l'Odet, 46 QUIMPER. ASSURANCES MUTUELLES DU MANS, fondées en 1828. *Paiement de Coupons. — Vente et Achat de Valeurs Françaises et Etrangères. — Souscription, sans frais, à toutes Emissions. — Gestions de Propriétés.*

LE FINISTÈRE Société Mutuelle d'Assurances CONTRE L'INCENDIE, fondée en 1874, garantie par une Cie anonyme, au capital social d'au moins Dix Millions. — Siége social : QUIMPER, place St-Corentin, 28.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ *92, rue Richelieu, 92,* est seule chargée, à Paris, de recevoir les ANNONCES pour la *Semaine Religieuse de Quimper.*

ASTHME & CATARRHE guéris p'les CIGARETTES ESPIC, 2f. la Boîte. OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NÉVRALGIES. Dans toutes les Pharmacies de France. — PARIS, vente en gros, J. ESPIC, rue St-Lazare, 20. — *Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.*

LE GRESHAM Cie Anglaise d'Assurances sur la Vie, fondée à Londres en 1848. — Succursale établie *en 1854*, à Paris, 30, Rue de Provence. *Actif : 100 Millions* Assurances sur la Vie entière, Mixtes, à Terme fixe. — RENTES VIAGÈRES Payables sans frais aux Taux de 10, 15, 17 % suiv. l'âge. *Prospectus et renseignements gratis et franco*, en écrivant à Paris ou à MM. les Agents des Départements.

GUERISON certaine et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2me jour donne de l'amélioration. M. LENORMAND, Méd. spe, à Melun. — Consult. gratuites par corresp.

FONDERIE DE CLOCHES Adolphe HAVARD, Villedieu-les-Poëles (Manche) Cloches d'églises, accords et réaccords garantis S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

GOUDRON MARCHAIS Recommandé aux ORATEURS CHANTEURS, INSTITUTEURS. AFFECTIONS de la GORGE, de la VOIX. 2f. MARCHAIS, Phe, La Rochelle

PHTHISIE *Catarrhes*, guérison par l'EMULSION Créosote MARCHAIS, LA ROCHELLE. 3f.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ATELIERS FROC ROBERT
Catalogue Franco — *38, Rue Bonaparte, 38, PARIS* — Catalogue Franco
STATUES RELIGIEUSES & MOBILIER D'EGLISE EN TOUTES MATIERES

AMIET la plus ancienne Maison de Besançon dans l'Industrie Horlogère
FABRICANT, ancien Directr de l'Ecole Municipale d'Horlogerie.
AUTEUR DU Chronomètre offert à **Sa Sainteté Léon XIII** par le Diocèse de Besançon.
MONTRES ET HORLOGERIE DE TOUS GENRES. — PRIX DE FABRIQUE.
GARANTIES SÉRIEUSES. *Catalogue* et *Dessins* franco. BESANÇON.

MOYEN de GAGNER 2000 Fr. par MOIS AVEC **500 fr.**
ou avec des Obligations de la Ville de Paris, Crédit Foncier de France et tout autre, est indiqué gratuitement a toutes personnes qui écrivent ou s'adressent à M. le Directeur du **Marché de la Bourse, *10, Rue des Martyrs, Paris.***

DARTRES
Dépuratif Prélier.... **3 fr.**
Pommade Prélier **2 fr. 50**
Guérison assurée des **DARTRES, ECZÉMAS, BOUTONS, DEMANGEAISONS, ROUGEURS, VICES DU SANG**, etc.
ENVOI FRANCO POUR 2 FLACONS. — ***PARIS, 100, Rue Vieille-du-Temple.***

Vraies Montres de Besançon et de Genève
Nos lecteurs peuvent s'adresser en toute confiance à l'*Intermédiaire Catholique* pour recevoir, à des prix avantageux, et avec les garanties les plus absolues, de *bonnes montres* de Besançon ou de *vrais chronomètres de Genève*, des pendules, cartels, régulateurs, mouvement soigné, style sérieux, et tous les articles de bijouterie et d'orfèvrerie.
Demander le catalogue général à Mme Marie MARILLIER, 30, rue du Clos, à Besançon (Doubs).
N. B. — Envoi franco d'échantillons aux membres du clergé, des communautés et aux personnes notoirement honorables.

Nous sommes heureux de recommander à nos lecteurs, **M. Louis ROUVIÈRE**, *propriétaire de Vignobles*, à **VERGÈZE (Gard)**. Ce vigneron qui prépare lui-même les vins qu'il offre au clergé pour le Saint-Sacrifice, tient aussi à la disposition de nos lecteurs des vins rouges excellents et garantis absolument naturels et sans plâtre, à partir de 80 francs la barrique de 225 litres fût perdu et rendu franco de transport et de congé jusqu'à la gare qui lui est désignée. Nous devons ajouter que M. Rouvière fait partie de la Croisade des Négociants Francs-Catholiques et qu'il donne une partie de son bénéfice pour le soutien de l'Ecole-Libre de sa paroisse. Il espère que tous les bons chrétiens voudront bien, par leurs achats, participer à cette excellente œuvre. ***Envoi du prospectus détaillé sur demande affranchie.***

AUTANT DE RENTES QUE DE CAPITAL
Cent pour cent de Revenu ASSURÉ
Capital Garanti avec chance de l'augmenter considérablement
Ainsi : en plus du **REVENU** de 100 0/0, un **CAPITAL** de **3,000** fr. a été augmenté
En 1884 de 3.895 francs. | **En 1886 de 4.475 francs**
En 1885 de 2.980 — | **En 1887 de 6.875 —**
Pour *Circulaire Explicative* s'adresser à la « **SPÉCULATION GÉNÉRALE** »
4, Rue Chauchat, 4, PARIS, (Maison fondée en 1878)

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.